LA VRAYE ET PARFAITE SCIENCE DES ARMOIRIES, OU INDICE...

Louvan Geliot, Pierre Palliot







LA VRAYE
ET
PARFAITE SCIENCE
DES
ARMOIRIES.



LA VRAYE ET PARFAITE SCIENCE DES ARMOIRIES, OV L'INDICE ARMORIAL

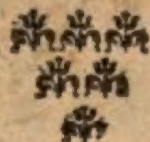
DE FEV MAISTRE LOVVAN GELIOT, ADVOCAT AV PARLEMENT DE BOVRGONGNE.

APPRENANT, ET EXPLIQVANT SOMMAIREMENT les Mots & Figures, dont on se sert au Blason des Armoiries, & l'origine d'icelles.

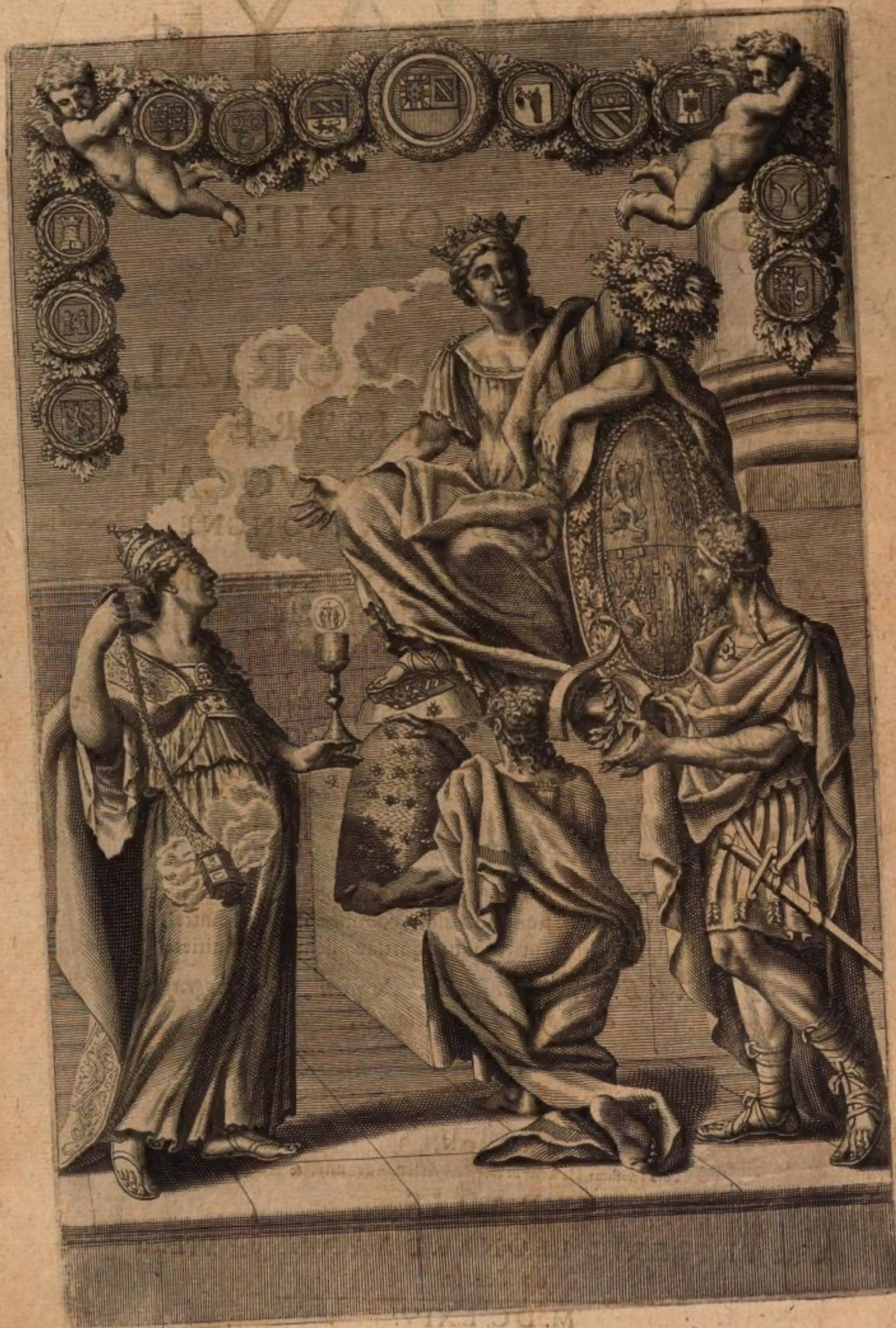
AVGMENTÉ DE NOMBRE DE TERMES, & enrichy de grande multitude d'exemples des Armes de familles tant Françoise qu'estrangeres; des Institutions des Ordres, & leurs Colliers; des marques des Dignités & Charges; des ornemens des Escus; de l'Office des Roys, des Herauds, & des Poursuiuans d'Armes; & autres curiosités despendantes des Armoiries.

Ouurage vtile à la Noblesse & autres personnes de condition, qui doiuent & desirent sçauoir l'art & pratique du Blason; comme aussi aux Peintres, Graueurs, Sculpteurs, Brodeurs, & autres qui trauaillent en Armoiries.

Par PIERRE PALLIOT, Parisien, Historiographe du Roy, & Genealogiste.



À DIION,
Chez l'Autheur à la Reine de Paix, deuant la Cour du Palais, &
A PARIS,
Chez FREDERIC LEONARD, ruë St. Iacquès à l'Escu de Venise.
M. DC. LXIV.
Auec Priuilege du Roy.





A

MESSEIGNEVRS MESSEIGNEVRS DES ESTATS DV PAYS ET DVCHÉ DE BOVRGONGNE.



ESSEIGNEVRS,

Lors que i'entreprends de vous dédier cet Ouurage, ie ne faits point vn acte de liberalité, mais de iustice : au lieu de vous donner quelque chose, ie ne vous

rends que ce qui vous est deû, puisque vous ayant voüé mes seruices, depuis que ie me suis establi en Bourgongne & que i'ay quitté mon lieu natal, ie ne me suis donné autre employ que d'y seruir le public, en ramassant tout ce que i'ay pensé luy pouuoir estre vtile & agreable.

Ce traité que ie vous presente est Noble, parce qu'il comprend les Armes de la meilleure partie de la Noblesse de France, & mesme sans s'arrester en ce Pays, il contient encore celles des estrangers.

On n'y lit que des vertus illustres; on n'y fait recit que des actions magnifiques; on n'y void que des choses louables, curieuse & dignes d'estre sceuës, pour vous animer & les vostres à entreprendre des choses grandes & dignes d'vne eternelle memoire; on n'y entend parler que des Lis,

des Lions,

des Lions , des Aigles , des Couronnes, des Roſes, des Bandes , des Cheurons, des Chefs, des Pals, & des Sautoirs.

Il y eſt fait ſouuent mention d'Or, d'Argent, d'Azur, de Gueules, de Sinople, & de Sable; les marques des Dignités & Charges, y ſont repreſentées, & en ſe diuertiſſant dans ces agreables choſes , on s'inſtruit inſenſiblement des plus importans ſujets , & des plus belles alliances des Familles & des Royaumes, & l'on ſe rend capable de conuerſer auec les Grands , qui ſe plaiſent d'apprendre quelques particularités de leurs maiſons.

Cette connoiſſance eſt propre non ſeulement aux Nobles , mais à tout le monde ; tout âge & tout ſexe y peut aſpirer , & ſi vous daignés ſuiure la forme qui luy à eſté donnée , vous eſuiterés ſans peine la confu-

ſion qui eſt l'vnique eſcueil des eſprits.

Vous AVGVSTE CLERGE', *vous y tirerez vos ſatisfactions de l'expreſſion des ordres de voſtre Hierarchie, de la difference de vos Dignités, & de la repreſentation de tous les ornemens d'vne puiſſance ſpirituelle, iointe à vne pieté exemplaire, & à la ſainteté de voſtre caractere.*

Vous GENEREVSE NOBLESSE, *vous y verrez parmy l'eclat des couleurs & la lueur des metaux, reſplendir les Armes, & les vertus heroïques de vos predeceſſeurs, & vous y reconnoiſtrés les illuſtres marques qui vous mettent dans la veneration, & dans la haute eſtime depuis tant de ſiecles, ſoit par la ſplendeur de voſtre naiſſance, ſoit par l'vtilité de vos ſeruices, ſoit par le ſuccés de vos Armes.*

Vous SAGES MAGISTRATS,

qui occupés ſi glorieuſement le troſne de la Iuſtice, vous y pouués conſiderer les honneurs que la vertu promet à vne profonde ſcience, à vne integrité incorruptible, & à vne experience conſommée au maniement des affaires. Et vous PEVPLES PRVDENS quoy qu'inferieurs en ordre, vous y trouuerés dequoy contenter vos deſirs & releuer vos eſperances à la veuë des Armes de tous ces illuſtres, puiſque vous pouués arriuer, comme par differends degrés, des emplois mediocres aux Charges honnorables, & des Charges honnorables aux premieres Dignités de l'Eſtat, pour vous frayer le chemin du Temple de l'honneur à celuy de la gloire, & meriter ces illuſtres marques pour les laiſſer à voſtre poſterité.

Ainſi chacun de vous, MESSEIGNEVRS, y pouuant trouuer quelque

aduentage, i'ay iuste sujet d'esperer que vous aurés agreable l'offre que ie vous en faits; & ce qui me fortifie en mon esperance, c'est que cet Ouurage qui à pris naissance en ce Pays, & qui apres auoir esté receu dans les Prouinces esloignées auec beaucoup d'applaudissement, ie le faits maintenant retourner en sa patrie, en laquelle i'estime qu'il ne sera pas moins bien venu qu'en tout les lieux ou il à esté.

La courtoisie qui vous est si naturelle, vous inuite à l'accuëillir fauorablement; ie l'ay enrichy de nouuelles parures, & ie luy ay donné vne infinité d'ornemens qu'il n'auoit pas, pour qu'il meritast mieux vostre agréement : sa bonne grace, sa gentillesse, ainsi que sa naissance, demandent que vous le receuiés d'vn bon œil, & que vous l'aßistiés de vostre protection, outre

qu'il est l'auantcoureur d'vn autre trauail non moins specieux que ie vous destine, c'est ce que i'attends de vous en sa faueur, vous asseurant que i'estimeray mes veilles & mon assiduité bien employés dans ce second essay que ie donne au public apres l'Histoire du Parlement de cette Prouince, si vous me faites la grace de souffrir que chacun me croye.

MESSEIGNEVRS,

Vostre tres-humble & tres-obeissant Seruiteur.
PALLIOT.

A MESSIEVRS
MESSIEVRS LES ESLVS DES TROIS ESTATS DV DVCHE' DE BOVRGONGNE.

VOVS expose Pierre Palliot, Imprimeur du Roy & des Estats, qu'ayant projeté depuis quelques années de faire paroistre au iour vn traité d'Armoiries, sous le nom & la protection des trois Ordres de cette Prouince, il n'a pû par le manquement de ses ouuriers, acheuer son ouurage au temps de la tenuë des Estats, pour le presenter à la derniere assemblée, & comme il continuë à leur vouloir rendre ses respects, & que le Liure est en estat d'estre mis en lumiere.

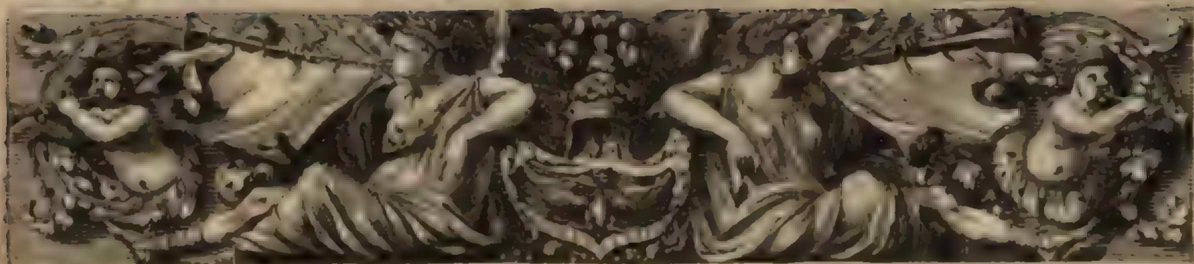
Il s'addresse à vous, Messieurs qui par vos emplois estes les arbitres de la grandeur de la Prouince, ceux de qui elle tire son principal appuy, ayant sousmis à vostre conduite & à la sainteté & iustice de vos decrets, ses droits & ses facultés; à ce qu'il vous plaise receuoir au nom des Estats, le traité de *la Vraye & parfaite Science des Armoiries* qu'il leur desdie, & luy permettre audit nom & sous leur authorité & protection, de le donner au public.

PALLIOT.

LESDITS Eslus reçoiuent le tesmoignage que le suppliant rend de son affection ausdits Estats, ausquels ils en feront rapport en leur prochaine assemblée. Fait en la Chambre desdits Eslus à Dijon, le vingtiesme de Feurier mil six cens soixante. VAVSSIN Doyen d'Autun. *LANTIN. RICHARD. COMEAV. THIROVX.*

Par Ordonnance.

BORNE.



AV LECTEVR.



'INDICE ARMORIAL du feu ſieur Geliot, à eû ſi grande approbation de tous les ſçauans & curieux en la Science des Armes, pour eſtre le plus inſtructif de tous ceux qui ont traité des Blaſons, que i'ay pris reſolution de luy faire reuoir le iour. Et i'ay crû qu'il ne luy ſeroit point honteux, de paroiſtre augmenté des obſeruations que i'ay faites, ſoit par mes lectures, ſoit par les choſes que i'ay veuës & receüillis depuis que i'ay eu quelque connoiſſance de cette matiere, par la gratification que l'Autheur me fit de ſon Liure, tant par l'honneur de ſa bienveillance, que par l'alliance que i'auois auec luy.

La triſteſſe qu'il conceut de la mort d'vn ſeul fils qu'il auoit qui compoſoit le nombre ternaire de ſes enfans, luy fit quitter le Barreau du Parlement de Bourgongne, ou il paroiſſoit comme l'vn des fameux Aduocats & ſçauans Iuriſconſultes de la Prouince, & à merité vn rang honnorable parmy les illuſtres Orateurs du pays, deſquels le ſieur Aduocat Feuret, Coriphée de ceux de ſon temps, a fait mention dans ſon traité *de Claris Fori Burgundici Oratoribus*: & pour diuertir les penſées de ſon affliction, il entreprit cet Ouurage, & donna naiſſance à cet enfant de ſa douleur autant que de ſon eſprit.

Iuſques alors ont peut dire que cette Science n'auoit point eſté donnée par des principes ſi intelligibles, & n'auoit point paru auec tant de lumiere; auſſi n'eſtoit elle connuë que par vſage, & non par ſes cauſes. Il l'auroit encore orné de beaucoup de choſes qui luy manquoient, ſi vne paraliſie ne luy fut ſuruenuë, qui, apres l'auoit tenu durant trois années dans le lit, le mena enfin au tombeau, & par ſa mort priua ta curioſité, mon cher Lecteur, d'vne plus grande ſatisfaction qu'il auoit deſſein de te donner par l'augmentation de ſon Ouurage.

A ſon deffaut, pour rendre honneur à ſa memoire & à ſon amitié, i'ay ſatisfait à ce qu'il auoit promis parlant à ſon Liure, lors

qu'il le laiſſa partir de ſes mains, pour eſtre mis ſous la preſſe: *Va, mon fils, ou pluſtoſt le fils de ma douleur: ſi Dieu ne m'eut priué de celuy qu'il m'auoit fait eſleuer vnique tu n'aurois iamais eſté conceu, ſa mort t'a donné la vie, & ſi toſt qu'il ceſſa de parler, ma langue deuint muette au Barreau, pour me donner le loiſir de former les traits de ton viſage, & les Blaſonner des figures, emaux, & ornemens ſortables à ta condition. Si l'eſprit qui t'anime n'a, ny la viuacité, ny la politeſſe du temps, n'en accuſe que la foibleſſe du mien; & pour ton habit qui ſe treuuera manquer en beaucoup d'endroits, reiettes-en les deffauts ſur l'incurie des ouuriers, leſquels y ont trauaillé en mon abſence. Va donc le fils de ma douleur, & t'aſſure que ſi tu me rapporte quelque contentement, ie te baptiſeray d'vn autre nom, & me rendray curieux de te faire vn autre accouſtrement.*

I'ay dis-ie ſuiuy le deſſein qu'auoit ce maiſtre de la Science Heraldique, & continué la meſme entrepriſe, donnant à ſon Ouurage pluſieurs parures & exemples qui luy manquoient, & par le conſeil de perſonnes de merite, à qui i'ay communiqué mes receuils & mon trauail, i'ay eſté porté à le remettre ſous la preſſe. Ce que i'ay fait, auec diſtinction dans tout le corps du Liure de ce que i'y ay adjouſté, afin de laiſſer l'honneur qui eſt deu à ſon premier Autheur: les Eſtoilles, comme celle qui eſt repreſentée icy *, marquent les mots que i'y ay augmenté: & ce qui eſt enfermé entre des crochets pareils aux ſuiuans [,,,,,,], monſtrent les exemples & les adjonctions que i'y ay miſes, deſquelles i'eſtime que tu receuras du contentement, & i'eſpere que tu ſeras du nombre de ſes approbateurs.

Le premier Ouurage en à eu pluſieurs, dont ie t'en nommeray ſeulement quelques-vns, qui gagneront ta creance à ce que ie dis. Le ſieur d'Hozier, Iuge general des Armes de France, en eſt l'vn, comme tu le peux voir par ſon approbation qui eſt miſe icy apres la Table des mots; ayant ſuiui le ſentiment qu'en auoit le feu Seigneur de Saint Mauris au Maſconnois, du ſurnom de Cheuriers, Gentilhomme de merite, & qui poſſedoit ſi parfaitement cette Science, qu'il en merita le premier la Charge de Iuge general des Armes de France, qui fut crée en ſa faueur par le Roy Louis XIII.

Monſieur de Boiſſieu, premier Preſident de la Chambre des Comptes de Grenoble, l'vn des illuſtres de ce temps en ſçauoir auſſi bien qu'en naiſſance, eſt de ce nombre, duquel, ſans ternir la memoire du feu ſieur de la Colombiere, l'on peut dire qu'il à donné la plus belle parure du Liure de la Science Heroïque, puis que ſuiuant

que

que ie lay appris de gens d'honneur, & par vne de ses lettres qui m'a esté communiquée, il en est en partie l'Autheur, pour ne pas dire le principal : Voicy le terme de son approbation escrite à vn pere de la Compagnie de Iesus qu'il honnore de son amitié, à qui ie me suis entierement ouuert de mon ouurage, comme à vn des plus curieux & des plus amateurs de l'Art Heraldique ; *I'ay tousiours fait beaucoup d'estime de l'INDICE ARMORIAL du feu sieur GELIOT, qui est vn des hommes de ce siecle qui a este des plus versés en la Science du Blason* ; à quoy il adiouste, *de sorte qu'vne seconde impression augmentée, ne peut qu'elle ne soit bien receuë.*

A cette approbation i'en pourrois adiouster d'autres, comme celles du feu Seigneur de Chanlecy, Conseiller au Parlement de Mets, qui a esté vn de ceux qui m'ont porté à cette impression & augmentation, & qui auoit vne grande connoissance des maisons, par le recueil qu'il auoit fait d'vne infinité d'Armoiries : du feu sieur Ferminеau, Conseiller & Aduocat du Roy au Presidial de Nismes, qui a emporté cét honneur, d'estre vn des plus excellens esprits, & l'vne des plus heureuses memoires que l'on ayt veu depuis plusieurs siecles, que ie sçay, par le rapport qui m'en à esté fait, auoir tousiours tesmoigné vn sentiment tres-glorieux, à la bonté de ce premier Ouurage.

Ie luy ay donné vn nouueau tiltre, me conformant à son Autheur, qui projettoit, luy faisant reuoir le iour, de luy changer de nom, celuy *de la Vraye & Parfaite Science des Armoiries*, m'a semblé le plus propre, ioint que m'a croyance est suiuant l'opinion des plusieurs, que la partie principale de la Science du Blason, consiste à en sçauoir les termes, & connoistre les Armes des maisons.

Ce n'est pas que ie ne sçache bien, que l'Art parfait de Blasonner appartenant aux Roys & Herauds d'Armes, à cela de particulier, que comme c'est à eux de donner le sujet & l'inuention des Arcs triomphans, Emblesmes & Deuises pour rendre honneur au Victorieux, aussi est-ce de leurs charges, de deschifrer les Escus & les Blasonner de leurs significations : Et qu'en traitant des Armoiries on peut remarquer quantité de belles choses, qu'outre les diuers traits de l'histoire, orner le discours de rares humanités, & y faire plusieurs reflections sur leur origine, & l'etimologie des mots, qui ne tireront neantmoins leur certitude, que de la pensée de celuy qui les aura faites, dont le tout se terminera tousiours, à enseigner les termes de l'Art Heraldique, & donner connoissance des familles par les Blasons.

C'eſt, Lecteur, ce que tu apprendras parfaitement en ce traité, que ie t'aurois donné plus complet, ſi le temps, & le lieu ou ie ſuis, auquel ie ne puis effectuer a ma volonté mes entrepriſes, ne m'en auoient empeſché : toutefois ſi ce que ie te donne t'agrée, attends quelque choſe de plus ſpecieux de mon trauail pour contenter ta curioſité ; en recompenſe dequoy, ie te demande la grace de me donner aduis des fautes que tu y rencontreras, ſoit dans les Armes, qui ſouuentefois ſont ignorés par ceux meſmes des maiſons, ſoit aux noms propres des familles, qu'il eſt bien difficile d'euiter dans vn ſi grand nombre, ou vne lettre pour vne autre, vne n pour vn u, ou vn u pour vn n, ainſi de beaucoup d'autres, change entierement le nom : i'auray obligation à ta courtoiſie, ſi tu m'aydes à corriger mes defauts, ADIEV.





TABLE

DES MOTS ET FIGVRES VSITÉS AV Bbaſons des Armoiries expliqués en ce Liure.

M

N

O

P

FIN DE LA TABLE DES MOTS ET FIGVRES.

APPROBATION ET CERTIFICAT DV IVGE General des Armes & Blasons de France.

IE soubsigné Conseiller du Roy, Genealogiste de sa Majesté & Iuge General des Armes & Blasons de France, circonstances & dépendances d'icelles, Certifie & atteste a Monseigneur Molé, Garde des Seaux de France, auoir leu & releu par plusieurs fois & diligemment examiné vn liure imprimé il y à vingt ans, intitulé Indice Armorial, ou Sommaire explication des mots vsités au Blason des Armoiries, *composé par feu Maistre Louuan Geliot, vn des plus celebres Aduocats du Parlement de Dyon, remply de belles curiosités, & necessaires à tous ceux qui se delectent en la Science curieuse des Armoiries : Que le susdit Liure, dont l'impression est faillie & le priuilege expiré, merite d'estre imprimé pour la seconde fois, par les soins du sieur Palliot, Imprimeur du Roy à Dijon, qui en à entrepris l'edition auec plusieurs augmentations qu'il y à faites de quantité de mots, & enrichy de grand nombre d'exemples d'Armoiries de familles, & autres curiosités qu'il à obseruées, qui meritent aussi d'estre mises sous la presse & données au public sous le bon plaisir de mondit Seigneur le Garde des Seaux, n'y ayant rien dans iceluy Liure, & dans les Augmentations, ny contre la Religion ny contre les bonnes mœurs, ny qui puisse porter prejudice à personne: ains au contraire, dont le public peut profiter par les belles choses rares & curieuses qui y sont contenuës, ce que ie Certifie estre veritable sur ma foy & honneur. A Paris ce deuxiesme Mars mil six cens cinquante cinq.*

D'HOZIER.

AVTHEVRS DESQVELS I'AY TIRE' DES exemples, & fait des recueils pour l'augmentation de ce Liure.

ABbregé de l'Histoire de l'ancienne Ville de Soissons, extrait des memoires de Maistre Melchior Regnault.

Abbregé de la Vie des Papes, par Louis Coulon.

Abbregé de l'Histoire de Languedoc, par Maistre Pierre Louuet.

Abbregé Methodique des principes de la Science Heraldique, par Noble Seigneur Iean-Claude Faure.

Alliances Genealogiques des Roys & Princes de Gaules, par Claude Paradin.

Annales de Bourgongne, par Guillaume Paradin.

Annales generales de la Ville de Paris.

Antiquités de la Ville d'Amiens, & recueil de plusieurs Nobles & illustres maisons viuantes & esteintes en l'estenduë du Diocese d'Amiẽs, par Maistre Adrian de la Morliere.

Antiquité de Mascon, par Pierre de Saint Iulien-Baleurre.

Antiquités de la Ville de Paris.

Antiquités & Noblesse de Flandres, par Philippes de l'Espinoy.

Antiquités de la Ville, Comté, & Chastelenie de Corbeil, par Iean de la Barre.

Arbre Genealogique des six vingts & huit quartiers de Henry-Charles de la Trimoüille, Prince de Tarente, par Charles Soyer.

Arbre Genealogique des Soixante & quatre quartiers de Monsieur le Comte de Bercins du surnom de Coursant, qui m'a esté communiqué par Monsieur de Prouuiers son neueu.

Arbres Genealogiques des seize quartiers de Messire Guillaume de Goux second du nom, & de Dame Bernardine de Mol sa femme.

Armes & Blasons des Cheualiers de l'Ordre de Saint Esprit, Creez par le Roy Louis XIII. Roy de France & de Nauarre, par Iacques Morin.

L'Armi ouero insegne dé Nobili: Scritte dal Signor Filiberto Campanile.

Armoiries des Connestables, Grands Maistres, Chanceliers, Admiraux, Mareschaux de France, & Preuosts de Paris, par Iean le Feron, & Claude Morel.

Blasons des Armes de la Royale maison de Bourbon, par le sieur de la Roque,

Blason des Armoiries, par Hierosme de Bara.

Cæsar Armorial.

Catalogue des Cheualiers de l'Ordre du Colier de Sauoye dit de l'Annonciade: par François Capre.

Chastelains de Lille, leur ancien estat, office & famille: par Floris Vander Haer.

Chronique de Sauoye, par Guillaume Paradin.

Descrittione del Regno di Napoli: del Signore Scipione Mazzella.

Deuise Heroïques: par Maistre Claude Paradin.

Dictionnaire Theologique, Historique, Poëtique, Cosmographique, & Chronologique, par D. de Iuigné.

Discours de l'illustre & tres ancienne Cité d'Autun, par Pierre de Saint Iulien.

Discours de l'Origine des Armes, & des termes receus & vsités pour l'explication de la Science Heraldique.

Eloges & les vies des Reynes, des Princesses & des Dames illustres en pieté, par F. Hilarion de Coste, Religieux de l'Ordre des Minimes,

Eloges de tous les premiers Presidens du Parlement de Paris, par Iean-Baptiste de l'Hermite-Souliers, & François Blanchard,

Estat de la France.

Delle Famiglie Nobili Florentine, di Scipione Ammiato.

Gallia Christiana: opus fratrum gemellorum Scæuolæ & Ludouici Sammarthanorum.

Genealogie & les alliances de la maison d'Amanzé au Comté de Masconnois, par le sieur d'Hozier.

Genealogie des illustres Comtes de Nassau,
Genealogie de la Maison des Hurault : par vn Roy d'Armes.
Genealogie de la maison de Larbour dite de Combauld : par le sieur d'Hozier.
Henrici Spelmanni Aspilogia.
Hieroglyphiques de Pierius,
Histoire des Antiquités & Comtes de Carcassonne, par G. Besse.
Histoire & Antiquités de la Ville & Duché d'Orleans, par Maistre François le Maire.
Histoires des Ducs & Comtes de Bourgongne, par André de Chesne.
Histoire de Bresse & de Beugey, par Samuel Guichenon.
Histoire de Bretagne, auec les Chroniques des maisons de Vitré, & de Laual: par Pierre le Baud.
Histoire de la deliurance de l'Eglise Chrestienne, par l'Empereur Constantin, composée par Iean Morin, Prestre de l'Oratoire.
Histoire Genealogique de la maison de France : par Sceuole & Louis de Sainte Marthe.
Histoire Genealogique des Comtes de Pontieu, & Majeurs d'Abbeuille.
Histoire Generale de France, par Maistre Scipion Dupleix.
Histoire Genealogique de la maison d'Auuergne : par Christofle Iustel.
Histoire Genealogique de la maison de Turene : par Christofle Iustel.
Histoire Genealogique de la maison Royale de Dreux: par André du Chesne.
Histoire Genealogique de la maison de Bar le Duc : par André du Chesne.
Histoire Genealogique des maisons de Luxembourg & de Limbourg : par Andre du Chesne.
Histoire Genealogique de la maison du Plessis de Richelieu, par André du Chesne.
Histoire Genealogique de la maison de Broyes & de Chasteauuilain, par André du Chesne.
Histoire de la maison de Chastillon sur Marne, par André du Chesne.
Histoire Genealogique de la maison de Montmorency & de Laual, par André du Chesne.
Histoire Genealogique de la maison de Bethune, par André du Chesne.
Histoire Genealogique des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand & de Coucy : par André du Chesne.
Histoire Genealogique de la maison de Vergy, par André du Chesne,
Histoire Genealogique de la maison des Chasteigners : par André du Chesne.
Histoire Genealogique de la maison de Sauonniers : par L. Trincant.
Histoire Genealogique de la maison de Briconnet, par Guy Bretonneau.
Histoire Genealogique de la maison de Coucy, par François de l'Aloüette,
Histoire Genealogique de plusieurs maisons de Bretagne : par le pere Augustin du Paz.
Histoire de la maison de Luxembourg, par Maistre Nicolas Vigner.
Histoire du Mareschal de Thoiras, par le sieur Baudier.
Histoire & prerogatiues de la Ville & Comté d'Auxonne, par Maistre Claude Iuret.
Histoire de la vie des Papes par Platine, mise en François par le sieur Coulon.
Histoire & relation du Voyage de la Royne de Pologne: par Iean le Laboureur.
Histoire & Chronique de Prouence, de Cesar Nostradamus.
Histoire Ciuile & Ecclesiastique ancienne & moderne de la Ville & Cité de Chalon sur Saone : par le P. Claude Perry de la Compagnie de Iesus.
Histoire de Berry abbregée dans l'eloge Panegyrique de la Ville de Bourges, par le P Philippe Labbe de la Compagnie de Iesus.
Histoire Generale de Normandie : par Maistre Gabriel du Moulin Curé de Maneual.
Histoire veritable de l'antiquité & préeminence du Vicariat de Pontoise & du Vexin le François.
Histoire Generale du pays de Gastinois, Senonois, & Hurepois : par Guillaume Morin, Grand Prieur de l'Abbaye Royale de Ferriere en Gastinois.

Histoire du Pays & Duché de Niuernois : par Maistre Guy Coquille.
Innocence reconnuë : par le sieur de Ceriziers.
Insignia gentilitia Equitum ordinis Vellereis aurei, à Ioanne Iacobo Chiffletio.
Introduction au blason des Armoiries.
Italia Sacra: Authore D. Ferdinando Vchelio.
L'Empire François: par Laurens Turquoy
L'Estat & comportement des Armes, par Maistre Iean Scohier.
Martyrologe des Cheualiers de Saint Iean de Hierusalem, dits de Malte; par Frere Mathieu de Goussancourt, Parisien, Religieux Celestin.
Memoires Historiques de la republique Sequanoise, & des Princes de la Franche Comté de Bourgongne : par Maistre Louis Gollut.
Memoires de Michel de Marolles, Abbé de Villeloin.
Memoires de Messire Oliuier de la Marche.
Meslanges Historiques, par Pierre de Saint Iulien de la maison de Balleurre.
Metamorphoses d'Ouide.
Monasticon Anglicanum.
Nobiliario Genealogico de los Reyes y titulos de Espanna: Compuesto par Alonso Lopez de Haro.
Noms, surnoms, qualitez, Armes & Blasons des Cheualiers & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit, Crées par Louis le Iuste XIII du nom, le quatorziesme May mil six cent trente trois : par le sieur d'Hozier.
Nouueau Theatre du monde.
Nouueau Liure d'Armoiries du sacré Empire Romain, des Potentats, des Princes, Seigneurs, Nobles de la nation Gemanique : (intitulé *Neinen Vvapenbuch &c* :) par Iean Sibmachen.
Oeuures de Maistre Alain Chartier.
Oeuures anatomiques de Maistre Iean Riolan.
Oeuures de Maistre André du Laurens.
Offices de France de Maistre E. Girard.
Office des Roys d'Armes, des Herauds & des Poursuiuans; par Marc de Vulson.
Origine & pratique des Armoiries à la Gauloise : par le Pere Philibert Monet.
Pandectes ou Digeste du Droit françois, par L. Charondas le Caron.
Presidens au Mortier du Parlement de Paris, par François Blanchard.
Recueil manuscrit d'Armoiries du feu sieur le Breton, Roy d'Armes de France.
Recueil manuscrit du P. Mathieu Compain de la Compagnie de Iesus.
Recueil manuscrit fait en M. CCCC. XXC. de toutes les Armes des Gentils-hommes & Seigneurs François, Espagnols, Allemans, Escossois, Arragonnois & autres Royaumes & Prouinces.
Recueil manuscrit des noms, surnoms, qualités, Armes & Blasons des Seigneurs d'Angleterre, depuis Guillaume le Conquerant, iusques à la Reine Elisabeth.
Recueil de plusieurs pieces, & Figures d'Armoiries ; par le sieur Vulson.
Roy d'Armes, par le Pere Marc-Gilbert, de Varennes, de la Compagnie de Iesus.
Science Heroïque, par Marc de Vulson.
Tableau des Armoiries de France, par Philippes Moreau.
Tableau de l'Histoire des Princes & Principauté d'Orange, par Ioseph de la Pise.
Tableaux Genealogiques de la maison Royale de France : par le Pere Labbe.
Tables Methodiques, à la connoissance des regles du Blason, du Cry de guerre, & des ornemens des Escus : par Marc de Vulson.
Tesseræ Gentilitiæ à Siluestro Petra Sancta Romano Societatis Iesu.
Theatre d'honneur & de Cheualerie : par André Fauin
Theatre d'honneur & de Cheualerie : par Marc de Vulson.
Tombeaux des personnes illustres: par Iean le Laboureur.
Traité des Nobles & des Vertus dont ils sont formés; par François de l'Alloüette.
Traités de la Noblesse : par Florentin de Thierriat.
Trophée d'Armes Heraldiques.
Vie de Me. Charles du Moulin, Aduocat au Parlement de Paris; par Me. Iulien Brodeau.

PRIVILEGE DV ROY.

LOVIS PAR LA GRACE DE DIEV ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, A nos amés & feaux les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Baillifs, Senechaux, Preuosts ou leurs Lieutenans, & à tous nos autres Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra : SALVT. Nostre bien aymé PIERRE PALLIOT, nostre Imprimeur ordinaire, Marchand Libraire, & Graueur en nostre Ville de Dijon, Nous à fait remonstrer que depuis quelques années il auroit par ses recherches & lectures, obserué diuers mots & noms propres de pieces, figures, ornemens, ordres, & autres choses seruans à l'instruction des Armoiries, auec des exemples tirées des Armes de nombre de familles, dont il desireroit pour l'vtilité public, en augmenter le Liure intitulé *Indice Armorial*, & le mettre de nouueau sur la presse, sous le tiltre de *La Vraye & Parfaite Science des Armoiries, ou Indice Armorial de feu Maistre Louuan Geliot, Aduocat au Parlement de Bourgongne* : Mais il craint qu'apres auoir fait beaucoup de frais, tant pour l'impression en lettre, que pour la graueure du grand nombre de planches, quelque Imprimeur, Libraire, Graueur ou autre, ne le voulut imprimer, ou grauer les planches sous pretexte de changement, desguisement ou autrement, au grand prejudice du suppliant, qui se trouueroit par ce moyen, priué du fruit & effect de son trauail, s'il ne luy estoit par Nous pourueu de nos Lettres à ce necessaires : humblement requerant icelles. A CES CAVSES desirant bien & fauorablement traiter ledit exposant, Nous luy auons permis & octroyé, & de nos graces speciale & authorité Royalle, permettons & octroyons par ces presentes, d'imprimer ledit Liure, & grauer les planches qui y seruiront, en tel volume, caractere & maniere qu'il aduisera, & iceluy vendre & distribuer par tout nostre Royaume, & terres de nostre obeïssance, pendant le temps & espace de vingt ans accomplis, à commencer du iour & datte que ledit Liure sere acheué pour la premiere fois, faisant tres expresses inhibitions & deffenses à tous Imprimeurs, Libraires, Graueurs & tous autres de quelque condition & qualité qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer ledit Liure, grauer ou faire grauer les planches qui y seront mises sous pretexte de changement, augmentation, extrait, ou autrement, le vendre & distribuer sans la permission ou consentement dudit exposant, à peine de trois mil liures d'amande, applicable le tiers à Nous, le tiers à l'Hospital du lieu ou la contrauention sera faite, l'autre tiers audit exposant, & de tous despens dommages & interests, au profit d'iceluy : declarant des à present tous priuileges que nous en pourrions cy-apres octroyer, nuls & de nul effect. VOVLONS en outre, que si quelqu'vn desdits Imprimeurs, Libraires, Graueurs, ou autres, se trouuoient saisis d'aucuns desdits Liures contrefaits ou extraits, autres que ceux du suppliant, il soit contre eux fait poursuitte tout ainsi que s'il les auoient imprimés & graués, ou fait imprimer & grauer, & les exemplaires saisis & mis en nos mains, à la charge de mettre deux exemplaires dudit Liure en nostre Bibliotheque publique, & vn en celle de nostre tres-cher & feal le sieur Molé, Cheualier, Garde des Seaux de France; comme aussi de faire registrer ces presentes au registre du Sindic de la communauté des Marchands Libraires de nostre bonne Ville de Paris, suiuant l'Arrest de nostre Cour de Parlement dudit Paris, du neufuiesme Auril mil six cens cinquante trois, à peine d'estre descheu dudit Priuilege. SI VOVS MANDONS & a chacun de vous enioignons, que du contenu en ces presentes, vous fassiés ioüir plainement & paisiblement ledit exposant, & à ce faire contraigniés à obeir tous ceux qui y contreuiendront : Et si voulons qu'en mettant au commencement ou a la fin dudit Liure ces presentes ou extrait d'icelles, elles soient tenuës pour deuëment signifiées à qui il appartiendra, & qu'à la collation d'icelles faite par l'vn de nos amés & feaux Conseillers & Secretaires, foy y soit adioustée comme au present original. Mandons au premier Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'execution des presentes tous exploits necessaires sans demander congé, visa, ne pareatis, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, Clameur de Haro, Chartre Normande, prise à partie, & toutes autres Lettres à ce contraires. CAR TEL EST nostre plaisir. DONNE' a Paris le douziesme iour de Mars, l'an de grace mil six cens cinquante cinq, & de nostre regne le douziesme.

Par le Roy en son Conseil.

DENIS.

Registré sur le liure de la Communauté, le dixhuitiesme Mars mil six cens cinquante cinq, conformement a l'Arrest du Parlement du neufuiesme Auril mil six cens cinquante trois.

BALLARD *Sindic,*

Acheué d'imprimer pour la premiere fois le dernier de Mars 1660.

Les Exemplaires ont esté fournies.

LA VRAYE



LA VRAYE ET PARFAITE SCIENCE DES ARMOIRIES OV INDICE ARMORIAL.



★ ABBAISSE'. Il feroit à fouhaiter que ce mot qui nous fert d'entrée a la vraye Science des Armoiries, fut pratiqué par grand nombre de perfonnes, qui prennent le vol plus haut que leur naiffance & leur condition ne leur permet pas, & qu'elles fe contentaffent de l'auoir abbaiffé, c'eft à dire de n'entreprendre de mettre fur leurs Efcus, les marques d'honneur qui ne leur appartiennent; foit le Heaume, dont il y en a de plufieurs fortes deftinés à diuers degrés de perfonnes; foit les Cimiers & Supports, qui ne font, à dire vray, deûs qu'a ceux qui les ont merités par leur generofité ou par leur vertu, ou a ceux a qui ils font acquis par naiffance: & que du moins fi la fortune les à fait monter a quelque Charge ou Dignité, qu'elles en portaffent feulement les marques, fans vfurper celles des plus efleués, & en fe confiderant dans leur baffeffe, demeurer dans la modeftie & bien-feeance de leur naiffance, & de leur condition, à l'imitation d'Agathocles, lequel eftant fils d'vn Potier, & ayant efté fait Centurion, puis Chef d'armée, & enfin eflû Roy de Sicile, ne defdaignoit de dire fon extraction, & pour fe là reprefenter & l'auoir deuant les yeux, il fe faifoit feruir à table, des vafes de terre auec des vafes d'or, afin de luy ofter tout fujet de s'en orgueillir de fa grandeur, & d'exciter les fiens à la vertu. Et l'Hiftoire des Papes nous apprend que Benoift XI. ayant efté efleué au fouuerain Pontificat, ne voulut point reconnoiftre fa mere qui s'eftoit prefentée à luy, richement parée, qu'apres qu'elle fe fut reueftuë des habits de fa condition qui eftoit tres-baffe, & alors il la recueïllit, & careffa au confpect de toute la Cour Romaine. Si ces abbaiffemens eftoient prati-

qués, chacun se tiendroit aux termes de sa condition, ne portant que ce qui luy appartiendroit, & on ne verroit pas tant vsurper les belles marques d'honneur qui ont esté inuentées & reglées par les anciens Heraults, escrites & despeintes dans leurs Registres auec les Armoiries des vrays Nobles & Gentilshommes, pour reconnoissance & recompense des belles actions des cœurs genereux & vertueux: & il auroit suffy pour commencer cet ouurage, de dire que le mot

ABBAISSE' se dit du Vol des Aigles, & du Vol en particulier, dont la representation ordinaire est d'estre ouuert & estendu, & les bouts vers les angles du chef de l'Escu, mais lors que ces bouts sont en bas, on l'exprime, Vol abbaissé: de mesme du Cheuron quand sa pointe finit au cœur de l'Escu, & au dessous, on le dit abbaissé; ainsi du Pal & de la Bande. I De Langle' en Flandres, Baron de Pecques, Porte *d'or a l'Aigle le vol abbaissé de gueules.* II Fribvrg en Suaube, porte *d'azur au Cheuron abbaissé d'or, supportant à la pointe vne Fleur de Lis au pied couppé de mesme.* III Trevisan à Venise, porte *d'azur à trois Pals abbaissés d'or.* IV Kevx le Senechal, Cheualier de la Table ronde, portoit *d'azur au Vol abbaissé d'argent.* V Rotenbvrg en Bauiere, porte *d'azur au Cheuron abbaissé d'or, soustenu* (ce mot soustenu signifie le champ qui est sous le Cheuron) *de gueules, supportant vne teste de Leopard d'or.* VI Andelis le Rovx-De Serre Cheualier de la Table ronde, portoit *d'argent au Vol abbaissé de sable.* VII Crosse, Seigneur de Lincel, porte *d'azur à trois Pals abbaissés d'or, surmontés de trois Estoilles de mesme.* VIII Maffe' à Rome, porte *d'azur à trois Bandes abbaissés d'or, celle du milieu supportant vn Cerf naissant de mesme.*



ABISME. La connoissance des diuerses especes d'Armoiries, & des parties dont elles sont composées, est tellement abstruse, & les termes si peu vsités dans les autres sujets d'escrire ou de parler, que l'on peut dire que c'est vne Abisme, puis qu'il faut plusieurs années pour en sonder le fonds, & vne longue experience pour penetrer iusques au cœur, & dans le centre de ce cahos. Ainsi l'entend Scohier, Chanoine de Berghes en Hainaut, au Traitté qu'il à fait de l'Estat & Comportement des Armes, quant au Chapitre 18. il dit, *Que qui n'a pratiqué l'Office d'Armes par trente ou quarente ans continuels, il y à matiere d'apprendre, d'autant que c'est vn Peregrin non connu à tous, quelques doctes & versés qu'ils soient és Droicts & Loix*; & là dessus il prend sujet de blasmer nostre Chasseneu, pour en auoir parlé assés obscurement, & y auoir eû quelque doute.

ABISME donc, est le cœur de l'Escu, comme quand l'on dit *mis en abisme*, c'est à dire au milieu de l'Escu, sans que ce qui se met en cet endroit, touche ny charge aucune piece quelle quelle soit. [I De Grandval, dont Anthoine-Iosias de Grandval, Seigneur de Fraize, porte *d'azur à trois Coquilles d'argent, & vne teste de Leopard d'or mise en abisme.* II La Grange-le-Roy, porte *d'azur à trois Cyseaux d'argent, au Croissant de mesme en abisme.* III Philippes de Cornon, Seigneur dudit lieu, qui institua son heri-

tier vniuersel, Philippes de Gorreuod son Neueu, à la charge de porter le nom & les Armes de Cornon, portoit *d'azur à six Estoilles d'or, trois en chef & trois en pointe, au Croissant de mesme en abisme.* [IV] MICHON-la Plisse, porte *d'azur à trois Besans d'argent & une Fleur de Lis d'or en abisme*, qui a esté adioustée par concession. [V] D'AMBRAY-Montigny, porte *d'azur à trois Tours d'argent, au Lionceau d'or en abysme.* [VI] IACQVEMAIN, porte *d'azur à trois Espics d'or, au Croissant d'argent en abisme.* [VII] NOLLANT-Trouuille, porte *d'argent à trois Roses de gueules, à la Fleur de Lys de mesme en abisme.* [VIII] DESCHAMPS, porte *d'azur à trois Canettes d'argent, au Croissant de mesme en abisme.*]



ACCOLLE' se prend premierement d'vne Escarboucle accollée & pommetée; comme est celle dont Barra blasonne les Armes [I] de NAVARRE *de gueules aux rais d'Escarboucle accollée & pommetée d'or*, au lieu de la *double chaisne passee en Orle, Croix, Pal & Santoir*, que d'autres donnent pour Armoiries a ce Royaume là. Secondement

ACCOLLE' veut dire garny de Collier, comme vn Lion, vn Leurier ou autre animal qui à vn Collier. Trois Preuosts de Paris du nom [II] DE TOVTEVILLE, Iean, Robert & Iaques, [le premier Seigneur de Blainuille, le second Seigneur de Beinne, & le dernier aussi Seigneur de Beinne, Baron d'Iuery & de Saint André en la Marche,] sous les Rois Charles VII. Louis XI. & Charles VIII. portoient *Burelé d'argent & de gueules, au Lion de sable, armé, lampassé, & accollé d'or.* [[III] TRESKAV en la March, porte *d'argent à trois testes d'Autruche de sable, accollées & bouclées d'or.* [IV] LA VARENNE, porte *de gueules au Leurier d'argent, accollé d'azur semé de Fleurs de Lis d'or.* [V] LES BAVDS, à Arles en Prouence, anciens Gentilshommes du Païs, portent *d'or au Mouton sautant de sable, accollé d'argent.* [VI] STORMARIE, porte *d'azur au Cigne d'argent, accollé d'vne Couronne d'or.* [VII] ALLES, porte *d'argent au Lion de sable, accollé d'or, lampassé de gueules.* [VIII] DE BAYLENS, Seigneurs de Poyanne dont deux Cheualiers des Ordres du Roy, porte *d'or au Leurier rempant de gueules, accollé d'argent.*] Troisiesmement.

ACCOLLE', se dit d'vn Arbre, [d'vne Croix, d'vne Colomne, ou autre qui est entourrée de Lierre, de Vigne, d'vne Giure ou autre chose semblable. [IX] DE BIGNON, porte *d'azur à la Croix alaisée d'argent, accollée d'vn sep de Vigne de sinople.* Ces exemples d'accollé sont rares, celles des animaux sont plus communes. [X] SAINT GAL, Ville alliée des Cantons de Suisse, porte *d'or à l'Ours debout de sable, accollé du champ.* [XI] CALLETOT, porte *d'or au Lion de sable, accollé d'argent.* [XII] SORDET, porte *de gueules à trois testes de Leurier d'argent, accollées, bouclées, & couronnées d'or.* De SANCQVES *d'argent au Leurier rampant d'azur, accollé de gueules.* HOR en Suisse, porte *de gueules au Belier naissant d'argent, accollé d'or.* LE FEVRE-de Laubiere, porte *d'azur au Leurier rempant d'argent, accollé de gueules, bordé & bouclé d'or.* LE FEVRE-de Lespinay, brise *d'vn Lambel d'argent.* VVEMBDING en Bauiere porte *de gueules à la teste & col de Dogue d'argent, accollé &*

bouclé le collier garni de pointes de mesme. NEPVEV, porte *d'azur à trois Cignes d'argent, accollés d'vne couronne dor.*]



* ACCOLLE' en dernier lieu, se dit aussi de deux Escus qui sont ioints ensemble par les costés dextre & senestre. Nostre Roy [I] HENRY III. ayant esté esleu Roy de Pologne, & pendant son Regne en ce Royaume là, succedé a celuy-cy par le decés du Roy Charles IX. son frere, & obligé pour ce sujet de quitter la Couronne de Pologne pour venir prendre celle de l'Estat François qui luy appartenoit par droict successif, porta *deux Escus accollés, le premier de France, le second de Pologne party de Lituanie.* [II] Et le grand Henry estant Roy de Nauarre, succedant à la Couronne à Henry III. par la Loy fondamentale du Royaume, porta pareillement deux Escus *accollés, le premier de France, & le deuxiesme de Nauarre* ainsi que nos Roys les ont portés despuis. A present pour montrer l'alliance du Mary & de la Femme, l'on pratique cette façon d'accoller leurs Escus. Ainsi voyons nous à Dijon les Armes de Nicolas [III] BRVSLART, Marquis de la Borde, Baron de Sombernon, premier President, au Parlement de Bourgongne, (ou son pere est mort en la Charge de President, & ses ayeul & bisayeul en celle qu'il exerce) qui sont *de gueules à vne Bande d'or, chargée d'vne Traisnée de sable, accompagnée de cinq Barillets ou Cacques de poudre de mesme*, auec celles de Marie CAZET-Vautort, son Espouse, laquelle porte *d'azur à trois Aigles d'or*: De Iaques [IV] LE GRAND, Seigneur d'Aluze, Marnay, & de la Tour d'Ys sur Tille, & Comte de Solon-la Ruë, Cheualier de l'Ordre du Roy, & President, en la Chambre des Comptes de Bourgongne, qui porte *Vairé d'or & de gueules*, accollées de celles de Catherine DE CANONVILLE-Rasfetot sa compagne, qui sont escartelées, au premier de Choiseul, au deux d'Aigremont, au trois de Flandres, au dernier de Bethune, & sur le tout de Canonuille-Rasfetot qui est *de gueules à trois Molettes d'or*, Puissions nous voir en bref les Armes de nostre Monarque iointes à celles d'vne Princesse aussi vertueuse que la Reyne Blanche mere de Saint Louis, laquelle par vn heureux hymenée nous puisse donner la paix, & vn successeur à la Couronne, aussi pieux que ce Saint Roy, & aussi genereux qu'Alexandre.



ACCOMPAGNE', lors qu'autour d'vne piece principale, comme est le Sautoir, la Bande, la Fasce, le Cheuron, le Croissant, le Lion, l'Aigle & autres semblables, il y a plusieurs pieces qui accompagnent & entourent ces principales. I DV BELLAY, Prince d'Iuetot, dont Martin du Bellay, Seigneur dudit lieu, Prince d'Iuetot, Marquis de Louharoy & de Commequiers, porte *d'argent à la Bande fuselée de gueules, accompagnée de six Fleurs de Lis d'azur mises en orle.* [ce mot Orle, est pour monstrer qu'on les doit poser & faire suiure les bords de l'Escu; quelqu'vns adioustent, trois en chef & trois en pointe, ce qui est superflu de dire, parce que quand il y a nombre pair, de pieces qui accompagnent la Bande ou autre piece principale, la moitié doit estre mise en chef & l'autre moitié en pointe, si ce n'est qu'elles soient en autre ordre, ou qu'elles soient en nombre impair, alors il faut specifier comme elles sont posées, & le nombre du chef & celuy de la pointe. René II VIAV Seigneur de Chanliuaut, portoit *de gueules à la Bande d'or, accompagnée de six Merlettes de mesme mises en orle.* III RVSHVVORTH en Angleterre, porte *d'argent à la Bande de Sable accompagnée en chef d'vn Aigle aussi de sable, & en pointe d'vne Croix recroisettée de mesme.* IV DE POLEINS, Seigneur de la Iachere, porte *d'azur à vne Bande d'or, accompagnée en chef d'vne Estoille de mesme, & en pointe d'vn Croissant d'argent.* V DE NEVFVILLE-Villeroy, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Croix ancrées de mesme*, aucuns disent *deux en chef & vne en pointe*, mais cela est inutil, estant tousiours à supposer qu'elles sont ainsi posées, si autrement, il le faudroit dire. Iean VI BOVCHV, Seigneur de Lessart, premier President au Parlement de Dijon, duquel le merite renaist en la personne de Claude Bouchu son fils, Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, portoit *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Croissans d'argent, & en pointe d'vn Lion d'or.* Philippes VII FYOT, Seigneur d'Arbois, Montjay, & la Marche, & President audit Parlement, du nom duquel, outre son fils, il y a eû cinq conseillers, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Lozanges de mesme.* VIII CHARLOT à Paris, dont vn Conseiller au Parlement, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de deux Estoilles en chef & d'vn Lyon en pointe de mesme.* IX ROY, à Moulins, President & Lieutenant general, porte *d'azur au Cheuron d'argent accompagné de deux testes d'Aigles en chef, & en pointe d'vne teste de Leopard de mesme.* X LE CHARON, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de deux Estoilles en chef & d'vne Roue en pointe de mesme.* XI BERKLEY, en Angleterre, porte *de gueules au Cheuron d'argent, accompagné de dix Croisettes* (que quelques vns disent *pattées*) *six en chef & quatre en pointe.* Guillaume XII DE PARIS, Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, porte *d'argent à vne Fasce d'azur, chargée d'vne Estoille d'or, & accompagnée de trois Merlettes de sable:* ie ne dits pas non plus qu'au Cheuron *deux en chef & vne en pointe* estant pareillement inutil, puisque l'ordinaire est, que toutes pieces au nombre de trois qui ac-

compagnent vne Fasce, sont tousiours ainsi posées, & quand elles sont au contraire, on dit mal ordonnées, si en autre ordre on le doit nommer. XIII TIRAQVEAV, porte *d'argent à la Fasce ondée d'azur, accompagnée en chef de trois Cannettes de sable* : i'aymerois mieux dire surmonté. XIV COSTAIN en Dauphiné, porte *d'azur à vne Fasce d'argent, accompagnée de huict Lozanges d'or, trois en chef & cinq en pointes posées 3. & 2.* Claude XV DE L'ISLE, Seigneur de Mariuault, Cheualier des Ordres du Roy, & Lieutenant general en l'Isle de France, portoit *de gueules à vne Fasce d'argent, accompagnée de sept Merlettes de mesme, quatre en chef & trois en pointe.* Guy XVI DV FAVR, Seigneur de Pybrac, President au Parlement de Paris, qui à donné au public 128. quatrains pleins de moralité & d'erudition, portoit *d'azur à deux Fasces d'or, accompagnées de six Besans d'argent, trois en chef & trois en pointe.* Il faut en cette Arme, quoy que le nombre des Besans soit pair, dire *trois en chef & trois en pointe*, à cause de l'espace qui est entre les deux Fasces ou on y pourroit poser deux Besans. XVII KERLIVER en Bretagne, porte *d'azur au Sautoir d'or, accompagné de quatre Lions de mesme.* XVIII VAVQVELIN-des-Yueteaux, porte *d'azur au Sautoir engreslé d'argent, accompagné de quatre Croissans d'or.* XIX D'AVBRAY, porte *d'argent au Croissant de gueules accompagné de trois Treffles de sable.* Raymond XX DE TVFERY, Seigneur de Trapenard, qui, pour ses seruices rendus dans les trouppes de sa Majesté en diuers Sieges de Villes & en plusieurs combats, tant en la Charge de Capitaine au Regiment du Marquis d'Vxelles qu'en celle d'Enseigne de la garnison de la Citadelle de Chalon, fut ennobly par sa Majesté au mois de Ianuier M. DC. XLVI. Porte *d'azur au Lion d'or, accompagné de trois Roses d'argent.* XXI BOVRGEOIS-de-Crespy au Duché de Bourgongne, dont deux Presidens au Parlement, & des Seigneurs d'Origny, portoit *d'azur au Lion d'or, accompagné de trois Estoilles de mesme.* XII. PORTAIL, famille de laquelle il y à eû vn President des Comptes en Bourgongne, porte *d'azur au Bœuf d'or, accompagné de six Fleurs de Lys de mesme*, concedées par le Roy Charles IX. a vn de cette maison. XXIII RVDER, en Misnie, porte *de sinople au Belier d'argent, accompagné de sept Roses de gueules, quatre en chef & trois en pointe.* Il y à fausseté en cette Arme suiuant les regles de l'Art Heraldique XXIV. DE QVARCAVY, en Quercy, porte *d'azur au Leurier d'or, accompagné de trois Estoilles de mesme.* DE LESMAIS, porte *d'argent au Cornet de sable, accompagné de trois Merlettes de mesme.* LORGEOIL en Bretagne, porte *de gueules au Cheuron d'hermines, accompagné de trois Estoilles d'argent.* DE THILLY-le Roux, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois testes de Leopard d'or.* LA POOLE Duc de Sulffolk en Angleterre, porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois testes de Leopard de mesme, au Lambel d'argent.* GVEPRE', porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois Besans de mesme.* FVMEE', porte *d'azur à deux Fasces d'or, accompagnées de six Besans d'argent, trois en chef, deux en fasce, & vn en pointe.* ROBILLARD, porte *d'azur à la Tour d'or, accompagnée de trois Croissans d'argent.* DAVID-la Faultriere, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de deux Estoilles en chef & d'vn Espic de bled en pointe de mesme.* LA FAYE en Lyonnois, porte *d'argent au Cerf de gueules accompagné de trois Arbres de sinople.* COQVET, Controlleur general de la maison du Roy, & qui a present est le quatriesme qui exerce cette Charge de pere a fils, porte *d'azur à deux Croissans addossés d'argent, accompagnés de trois Estoilles d'or.* LE PAGE, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Molettes de mesme.* ACARIE, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Estoilles de mesme.* ALCAN, porte *d'azur à trois Cheurons d'or, accompagnés de trois Besans de mesme.* BRIAILLE, porte *d'argent à la Fasce de gueules, accompagnée de trois Treffles de sinople.* VAVSSAIN-de Corsain au Duché de Bourgongne, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Glands de mesme, & en pointe d'vne Rose d'argent, surmontée d'vne Estoille d'or.* GIROVD, en la mesme Prouince, qui à donné deux Presidens au Parlement, porte *d'azur à vne Bande ondée d'or, accompagnée en chef d'vne Estoille de mesme, & en pointe d'vn Croissant d'argent.* DE MOREAV audit Duché, dont des Seigneurs de Souhey, Sainte Eufresne, Chassey, & Magney, & vn President au Parlement, portoit *de gueules à la Fasce d'argent, accõpagnée de trois Estoilles de mesme.* DE LA SOVCHIERES, dont vn Cardinal, & Abbé & General de l'Ordre de Cisteaux, *de gueules au Cheuron d'or, chargé de trois Estoilles d'azur, & accompagné de trois Coquilles d'argent.* NOBET à Dijon famille qui a donné des Officiers tant au Parlement qu'en la Chambre des Comptes, portoit *d'or à la Bande de gueules, accompagnée de deux Croix fleuronnées au pied fiché de sable.* MYSSEN en Suisse, porte *d'or, à vne Fasce de gueules accõpagnée de trois Aigles de sable.*



DODIEV, *d'azur à la Bande d'argent accompagnée de deux Lyons de mesme.* CONTAVLT en Bourgongne, portoit *d'azur à vne Fasce d'or, chargée d'vn Croissant de gueules, & accompagnée en chef de trois Besans d'or, & en pointe d'vne Coquille de mesme.* DE PLEVRRE, *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois Lions de mesme.* LADVOCAT, porte *d'azur à la Fasce d'argent, accompagnée en chef de trois Croissans d'or, & en pointe d'vn Lion-leopardé de mesme.* VIGNERAL en Normandie, & qui à de hautes alliances, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Estoilles & d'vne teste de Lion en pointe de mesme* : le sieur Segoing adiouste vn croissant d'argent qui surmonte la pointe du Cheuron. POPILLON, porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois Quintefeuilles d'argent.* DV PERRON en Normandie, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois Tours d'or.* CONSTANTIN, porte *de sable, à la Bande d'or, accompagnée de six Croix recroisettées au pied fiché de mesme mises en orle.* CORMIEVL, *d'or à vne Fasce de gueules, accompagnée de trois Tourteaux de mesme.* FOVRBINS, en Prouence, & en Angleterre, porte *d'or au Cheuron d'azur, accompagné de trois testes de Leopard de sable, à la Bordure de gueules.* SERVING sur la Meuse, porte *d'argent au Santoir de gueules, accompagné de quatre Lions de sable.* MOGNIER en Prouence, porte *d'azur au Griffon d'argent, accompagné de trois Croissans de mesme.* DE XAINTONGE maison esteinte a Dijon, en la personne de Pierre de Xaintonge, Seigneur de Reglois & de Marnay, Aduocat General au Parlement, duquel le bis ayeul quitta l'espée & la charge de Gentilhomme de la maison du Roy Louis XII. pour exercer celle de Conseiller au mesme Parment, ou ses fils & petit fils ont siegé en ladite qualité de Conseillers a la Cour, portoit *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Estoilles de mesme, & en pointe d'vn Croissant d'argent.*]

ACCORNE' animal qui porte cornes [d'autre couleur ou metail que le reste du corps. I BEVIL en Angleterre, porte *d'hermines au Bœuf de gueules, accorné d'or.* II MANCKSHITZ, en Silesie, porte *d'argent au rencontre de Bœuf de gueules, accorné & bouclé d'or.* III LESCOT de Lissy en Brie, porte *de sable à vne teste & col de Cheureul d'argent, accorné d'or.* IV LANET-Champost, porte *d'argent à vne Vache de gueules, accornée & onglée du champ.* V BOVC-de Gavre, *de gueules à trois Boucs d'argent, accornés d'or.* VI MARKOVVSKER en Silesie, porte *de gueules au rencontre de Bœuf d'or, accorné de sable, & lampassé de gueules.* VII TOTTENHEIM en Franconie, porte *de gueules au Belier d'argent, accorné d'or.* VIII ASHLEY en Angleterre, porte *d'argẽt à trois Taureaux de sable, accornés d'or.*]



* ACCOSTE' se dit des pieces qui sont posées aux costés d'vne autre piece. I PRETEIAN, Empereur d'Ethiopie, porte *d'argent à vne Croix haussée de gueules chargée d'vn Crucifix d'or, accostée de deux Fouets de cordes ammanchés d'azur.* Bertrand II D'ALEGRE, Seigneur de Puisagut & de Busset, portoit *de gueule à vne Tour carrée d'argent,*

accostée

accostée de six Fleurs de Lis d'or. III LA VERNADE, porte *de gueules à l'Arbre d'or, accosté de deux Estoilles de mesme.* Iean IV GALOIS, Seigneur de Perrou, de Fontenan, & du grand & petit Taperey, & Conseiller au Parlement de Dijon, portoit *d'argent au Cheuron de gueules, acc̃opagné en pointe d'vne Aigle en pied la teste cõtournée de sable, au chef d'aZur chargé d'vne Larme d'argent, accostée de deux Quinte-feuilles d'or.* V DE CARION en Bresse Seigneurs de Lordres & de la Chassagne, portoit *d'argent au Chef d'azur, chargé d'vne Rose d'or, accostée de deux Estoilles de mesme.* VI DE BVDES en Bretagne, porte *d'argent au Pin de sinople, accosté de deux Fleurs de Lis de gueules.* VII DE MIREMONT ou Miramont, Seigneur dudit lieu en Auuergne, porte *d'aZur au Pal d'argent fretté de sable, accosté de deux fers de Lance d'argent.* Les sieurs de Sainte Marthe donnent pour Armes à cette maison *d'or au Lion de gueules*; & le sieur Baudier en la Genealogie de Saint Bonnet, met ce Pal. VIII LORMIER, porte *de gueules au Chef d'or chargé d'vn Lion de sable, accosté de deux Aigles de mesme.* IX MICHAILLES-Antechises, porte *d'azur à deux Croissans l'vn sur l'autre d'or, celuy de la pointe renuersé, accostés de quatre Besans de mesme.* X SCHEMONSKY en Silesie, porte *de gueules à vne Espée la pointe en bas d'argent accostée de deux Croissans adossés de mesme.* XI BANVILLE en Normandie, porte *de gueules au Pal d'argent, accosté de six Merlettes de sable*: ces Armes sont fauses. XII MANDAT, porte *d'azur à vn Lion d'or, au Chef d'argent chargé d'vne Hure de Sanglier de sable, accostée de deux Roses de gueules.* GARDE Seigneur de Vins, *d'azur à la Tour d'argent maçonnée de sable terrassée de mesme, accostée de deux Estoilles d'or.* BALON, porte *d'or au Lion de gueules, au Chef d'azur chargé d'vn Cœur d'or, accosté de deux Roses d'argent.*



ADEXTRE', qui se met au costé dextre de l'Escu, comme au contraire ce qui se pose au costé senestre, se dit senestré. L'on dit aussi adextré lorsque les deux parts de l'Ecu, sont de metal & que l'autre partie a droite est de couleur; je n'en n'ay trouué aucune exemple; mais bien de celles dont les pieces sont posées a la partie droite & a costé d'vn autre. I PAPILLON-Vauberault en Touraine, porte *d'or au Lion de gueules, adextré de trois Roses de mesme l'vne sur l'autre* II. ARCOLIERS en Sauoye, porte *d'azur à vne Espée d'argent, adextrée d'vne Fleur de Lis d'or.* Le pere Com-

pain, de la Compagnie de Iesus, à obserué dans ses recueils, qu'il ma communiqués que cette maison fut ennoblie par Charles III. Duc de Sauoye, que le champ de leurs Armes est *de gueules* & qu'il y à *deux Fleurs de Lis* qui furent meritées par vn de la famille, lequel estant au seruice du Roy François I. à la bataille de Pauie, desgagea sa Majesté auparauant sa prise, d'entre les mains des ennemis parmy lesquels elle s'estoit engagée dans la chaleur du combat, en reconnoissance de cette genereuse action le Roy luy dit, *Ie porte trois Fleurs de Lis, ie veux que vous en portiés deux*, & luy promit vne pension de cinq cens escus, dont il luy fit expedier Lettres apres son retour de sa prison d'Espagne. Soit qu'il y ait deux Fleurs de Lis, soit qu'il n'y en ait qu'vne, comme ie l'ay remarqué en deux ou trois endroits, le sujet en est glorieux. III STATEN en Saxe, porte *d'azur à vne Escreuisse au naturel posée en bande, adextrée de trois Estoilles à six raiz l'vne sur l'autre d'argent.* IV ALTENDORF en Suabe, porte *d'argent à vn Escusson de gueules, adextré d'vn Annelet d'azur.* V BARDELEBEN au Duché de Brunsuic, porte *de gueules à vne Hache d'argent mise en bande, adextrée d'vne Rose de mesme.* Philippes VI DE PAILLARD, Archidiacre de Noyon, Preuost de l'Eglise de Sainte Vvalburge de Furnes en Flandres, Conseiller & Secretaire du Roy, qui mourut en M. CD. XVIII. & inhumé au chœur des Celestins de Paris, portoit *d'argent à trois Tourteaux de sable, au Chef de gueules chargé d'vne Croix patée mise au quartier dextre d'or, adextrée d'vne Estoille de mesme.* qu'il mit pour brisure à la differéce de Germain de Paillard son frere, Euesque de Luçon, lequel deceda la mesme année & enterré au mesme lieu, ayant l'vn & l'autre chargé cette Croix à cause de leur mere, sœur de Philippes de Moulins Euesque de Noyon. VII CHESSELLES, porte *d'argent au Lion de sable accompagné de trois Molettes de mesme, adextré de deux & la troisiesme posée au canton senestre.* VIII KONITZ en Saxe, porte *de gueules à vne moitié de Fleur de Lis posé en bande d'or adextrée d'vne Rose de mesme.*]



ADORSE' ou ADOSSE', tourné dos contre dos, ayant le dos contre le dos de son pareil. [Thierry I. Comte de I MONTBELIARD de Bar, & de Mousson, portoit *d'azur à deux Bars adosśés d'or.* Cette Comté de Montbeliard ayant esté portée par vne seur de Thierry III. fille de Thierry II. Comtes de Montbeliard & petite fille de Thierry I. à Richard. II DE MONTFAUCON, leurs descendans prirent le surnom de Montbeliard & les Armes en conseruant les leurs qui estoient *de gueules à deux Bars addossés d'or*, changeant seulement le champ *de gueules* en celuy *d'azur.* III GILLON, à Abbeuille, Seigneur de Gratisons, portoit *d'azur à deux Lions adosśés les queues entrelassées d'or.* IV GRIDENFINGEN en Allemagne, porte *de gueules à deux Faucilles adosśés d'argent.* V GLEICHEN en Turinge, porte *d'argent à deux Pattes d'Ours coupées, reuersés & adosśées de sable.* Iean VI D'ACHEY, Seigneur de Toraise & d'Auilly, Bailly d'A-

mont au Comté de Bourgongne, portoit *de gueules à deux Haches d'armes adossées d'or.* VII GOUGEULX, famille du Vendosmois qui à pris le surnom de Rouuille tres-ancienne maison de Normandie, porte *d'azur semé de Billettes d'or, à deux Goujons addossés de mesme.* VIII HERMSDORF en Saxe, porte *de gueules à deux testes & col d'Aigle arrachées & adossées d'argent, en chef, & trois Roses de mesme en pointe.* IX VVADRIPONT, porte *d'or à deux Lions adossés de gueules.* X BELLENDORF au Rhein, porte *d'azur party d'argent, a deux Leuriers rampans, accollés, bouclés, & addossés de l'vn en l'autre.* XI BEHR en Misnie, porte *d'or party d'azur à deux Clefs les anneaux en lozange boutonnés & adossés de l'vn en l'autre.* DE CORDES à Paris, porte *d'or a deux Lions adossés de gueules, surmontés d'vne Estoille de mesme, à la bordure aussi de gueules.* VILLIER en Tourraine, porte *d'argent à deux Lions adossés de sable.*]

Les Croissans se disent aussi adossés lorsque leurs flancs sont l'vn contre l'autre, & que leurs Cornes tournent contre les flancs de l'Escu. [XII LEISER en Styrie, porte *de sable à deux Croissans adossés d'or.*]



AFFRONTE' le contraire d'adossé, lorsque deux animaux debout ou en pied comme deux Lions, deux Loups, deux Chiens ou autres, ou leurs testes seulement se regardent l'vn l'autre. [Iean I DE LEAS, Seigneur de la Bastie & de la Tour, porte *d'azur à deux Lions affrontés d'or, armés & lampassés de gueules.* André II FAVIN, Aduocat au Parlement de Paris, qui à honoré la France de son Theatre d'honneur, portoit *d'or à la Croix d'azur chargée d'vn Croissant d'argent, & cantonnée de quatre Aiglons affrontés de sable, couronnés, armés & lampassés de gueules.* III VRSEOL à Venise, porte *d'azur à deux Ours debout affrontés d'or.* IV GONTHIER, porte *d'azur à vne Fasce d'or, chargée d'vne Estoille de gueules, accostée de deux Hures de Sanglier arrachées & affrontées de sable, les deffenses d'argent, accompagnée de trois Croissans d'argent,* qui ont esté changés au lieu de trois Gonds. V DE CIREY à Dijon, dont quatre Conseillers au Parlement, ayeul, pere & fils, & vn frere de l'ayeul, porte *d'azur à deux Leuriers rempans & affrontés d'argent, accollés de gueules & bouclés d'or.* VI VITELLICHI à Rome, porte *d'or party d'azur à deux Veaux affrontés de l'vn en l'autre sur vne terrasse de sinople, au Chef d'azur party cousu de gueules chargé de six Fleurs de Lis d'or.* VII KRAFTER à Ausbourg, porte *d'or à vne Fasce de gueules, ac-*

compagnée de trois Merles de sable les deux du chef affrontés. VIII LOPPIN a Dijon dont deux Maistre des Comptes pere & fils, porte *d'argent à deux Louues rauissantes & affrontées de sable.* Claude IX COLLIEX, Seigneur du Pont en Bresse, ennobly par Lettres du mois de Decembre M. DC. LIV. en reconnoissance de ses seruices rendus dans les trouppes du Roy, comme volontaire, & aussi de ceux rendus par Claude Colliex son fils, Seigneur de Richemont, porte *d'argent à deux Lions affrontés de gueules, au Chef d'azur chargé de trois Croissans d'argent.* X ZARTL en Bauiere, porte *d'or, à deux Ceures affrontées couronnées d'azur, supportées d'vn Rocher en pointe de sable.* XI LES VIDAMES de Chaalons, portoient *de gueules à trois Paulx de Vair, au Chef d'or chargé de deux Lions-leopardés affrontés de gueules*, aucuns y adioustent *se touans de la patte.* XII NIEBELSCHITZ en Silesie, porte *d'azur à deux Cignes naissans affrontés d'argent.* BOVRDIN, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois testes de Daim, les deux du Chef affrontés d'or.* autres disent testes de Lion. DE MAVBVISSON, Seigneurs de Ribaute pres Alez, porte *d'azur à deux Lions affrontés d'or.*]



* AGNEAV, hierogliphe de l'homme paisible, simple, debonnaire, sans tache, & qui à le cœur ouuert & franc. Il est la marque d'innocence, lequel, selon la Loy, il manifeste & est comparé a Iesus-Christ nostre Seigneur, vray Agneau occis pour nos pechez. Cet animal qui à tant de belles similitudes est neantmoins peu en vsage és Armoiries. La famille des I SEGVIER autant illustre par les grands hommes qu'elle à produit, qu'elle est aduantagée des hautes vertus & des merites de Pierre Seguier, Chancelier de France, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Estoilles de mesme, & en pointe d'vn Agneau d'argent.* II PASCHAL, porte *d'azur à vn Agneau paschal d'argent*, ce mot de Paschal signifie qu'il porte vne Croix à laquelle est attachée vne Banderolle chargée d'vne Croix plaine. L'Euesque de III BRIXEN en Allemagne, porte *de gueules a vn Agneau paschal d'argent, la Banderolle chargée d'vne Croix de gueules, diadesmé d'or, sur vne terrasse de sinople.* IV LEMBLEIN en Suabe, porte *d'azur à vn Agneau paschal la teste contournée d'argent, la Banderolle chargée d'vne Croix de gueules.* La Ville de V ROVEN, capitale de Normandie, porte *de gueules à vn Agneau paschal la teste*

contournée d'argent, au Chef cousu d'azur chargé de trois Fleurs de Lis d'or. La Ville de CARCASSONNE portoit anciennement *d'azur à vn Agneau pascbal d'argent:* cette Ville qui se diuise à present en deux, sçauoir en la Cité & la Ville basse, ont leurs Armes differentes. La VI CITE' porte *d'azur au Portail à deux Tours d'argent la porte hercée de sable, chargé au frontal d'vn Tourteau de gueules surchargé d'vn Agneau paschal d'argent:* & la VII Ville basse, porte *de gueules à l'Agneau paschal d'argent, a la bordure d'azur semée de Fleurs de Lis d'or.*



AIGLE, comme il est le symbole de la Royauté, suiuant Xenophon & Philostrate, aussi est-t'il le Roy des Oyseaux, soit à cause de la force de ses aisles, soit pour auoir l'œil si vif & arresté, qu'il est capable de contre-lutter le Soleil, & opposer ses rayons visuels aux raiz ardans de ce grand flambeau: aussi a peine est-t'il esclos que sa mere l'espreuue, & des trois qu'elle couue, elle n'en retient qu'vn.

Tres parit, atque duos nido eiicit, educat vnum.

C'est à vn de cette qualité que l'on a fait porter & les armes & les amours de Iupiter; a ce sujet on l'a tenu pour vn augure de prosperité & de grandeur, comme lors qu'il osta le chapeau de la teste du viel Tarquin allant à Rome, & celuy de Diadumenus fils de l'Empereur Macrin: lors aussi qu'il s'arresta, tantost sur la Maison d'Ægon, afin d'induire les Argiens a le choisir pour leur Roy apres que la famille des Heraclides fut esteinte: tantost sur le logis de Tibere en la Ville de Rhodes, ou il ne s'en estoit point encor veu: & ores sur le bouclier d'Hieron, ieune homme & de basse condition, cõme presageant dés la premiere rencõtre qu'il fit la guerre qu'il regneroit vn iour sur les siens: & vne autrefois sur l'espaule de Caius le premier iour de son Consulat: a quoy l'on peut adiouster l'Aigle qui enleua du Berceau Aurelian, & le porta sur l'Autel sans l'offenser: & les deux qui au momẽt de la naissance du grand Alexandre, voloient aux enuirons du Louure de Macedoine, non pas pour luy prescrire son droit d'ainesse au circuit des appartenãces de la maison paternelle, mais pour faire entendre qu'a l'aduenir il domineroit & estendroit sa puissance sur les deux Empires de l'Europe & de l'Asie: & semble que le profond Aristote, parmy les beaux enseignemẽs dont il enrichit & les meurs & l'esprit de ce grand Prince, pouuoit & deuoit luy faire prendre pour Armes cet oyseau comme il luy donna pour deuise le Serpent, en memoire de ce que Iupiter du surnom d'Ammon l'auoit engendré en Olimpias: A quoy il deuoit de tant plustost estre porté qu'au fort de la bataille d'Arbelle, & au plus douteux du combat, vne Aigle ne l'abandonna iamais, voletant si doucement sur sa teste, qu'elle sembloit y estre plustost suspenduë que volante, sans que ny le bruit des armes, ny le cry des Soldats, ny le hannissement de Bucephale luy donnassent aucune frayeur. Mais comment & pourquoy m'arrester dauentage aux puissances de l'Aigle, puisque nous sçauons que le plus subtil

& le plus sublime des sacrés Euangelistes à esté figuré par l'Aigle. Pour ceux qui s'en sont seruis en Armoiries ils l'ont diuersifié, representant par fois l'Aigle a vne teste, tantost auec deux, en ce cas on le qualifie, esployé, mais pourtant elle n'a iamais qu'vn corps, deux iambes, & deux ailles tousiours ouuertes & estenduës & monstrant entierement l'estomach; celle de l'Empire est figurée de cette sorte. [Il y a des Aigles qui sont couronnées; d'autres qui sont membrées & becquées de different esmail que celuy du corps, & mesme il y en a qui sont monstrueuse qui ont des testes humaines & de Loup.] Au surplus les premiers qui se trouuent auoir porté l'Aigle en leurs enseignes sont les Persans: Et en France entre les premiers quarente Connestables, il y en vingt-deux qui ont ou vne Aigle seule, ou nombre en leurs Armoiries, tant les grands hommes ont fait estat de cet Oyseau. L'Aigle se represente souuentes-fois sans couronne & d'vn seul esmail sans specifier ny membre ny bec. L'ancienne maison I DE VIENNE, descenduë d'vn puisné des Comtes de Bourgongne, de laquelle se dit auiourd'huy le Chef Charles de Vienne, Comte de Commarrain, Lieutenant au Gouuernement du Duché de Bourgongne. [& de laquelle il y a eû deux Admiraux & vn Mareschal de France] porte, *de gueules à vn Aigle d'or.* [II DE CVSANCE, porte *d'or à vn Aigle de gueules.* III DE RIE, porte *d'azur à vn Aigle d'or.* IV ROVSSILLON, porte, *d'azur à vne Aigle d'argent.* V FONLEBON, porte *d'argent, à trois Aigles de sable.* VI DE NOYERS, portoit *d'azur à vn Aigle d'or.* VII LE BORGNE, Seigneur de Montagny en Picardie, porte *d'or, a vne Aigle de sable.* VIII DOCTEVILLE, *d'argent a trois Aigles de gueules.* IX BREVSANT, *de sinople a vne Aigle d'or*. Gilles X DE SACQVEPEE', Escuyer, Seigneur de Selincourt, portoit *de sinople a vne Aigle d'or, chargée sur l'estomac d'vne Espée d'argent en bande, qu'elle tient par la poignée auec le bec, la tirant du Fourreau de sable, le bout d'or, la garde de mesme.* XI BERTRIER en Bresse, Seigneur de Migieu & de Verfey, porte *d'azur à vne Aigle d'or, tenant de ses serres deux Rameaux d'oliue d'argent passés en sautoir.* XII RIETPERG en Flandres, porte *de gueules, a vne Aigle d'or.* XIII LA VILLEAN en Bretagne, porte *d'argent a vne Aigle de sable, au Chef de gueules chargé de trois Croix d'argent.* Pierre XIV BLONDEL, Escuyer, Seigneur de Fresnes, portoit, *d'argent a vne Aigle de gueules.* XV LA ROCHE en Bretagne, porte *escartele a argent & de gueules a vne Aigle escartelé de l'vn en l'autre.* Mathurin XVI MORIN Seigneur de la Planchette en Brie, Herault & Roy d'Armes de l'Ordre du Saint Esprit, portoit *d'azur à vne Aigle d'or, surmontée en Chef de trois Croix ancrées de mesme.*] D'autrefois on donne à l'Aigle vne Couronne qui est de l'émail du corps, & par fois elle est d'autre émail. Que si le bec & les iambes sont d'autre émail que le corps il les faut blasonner [XVII DE CHASSINCOVRT, porte *d'argent à l'Aigle couronnée de sable.* XVIII D'ARVILLARS *d'or a vne Aigle d'azur couronnée becquée & membrée d'argent.* XIX MONTFELTRE *d'argent a vne Aigle de sable, becquée & membrée d'or* XX LE PRVDHOMME, porte *d'or a l'Aigle esployée de sinople, becquée & membrée de gueules.* XXI ALBIZI, à Venise porte *d'or a vne Aigle esployée de gueules.* XXII ERLIN VON RORBERG en Alsace, porte *d'azur à l'Aigle la teste & le sein de femme d'or couronnée de mesme.* XXIII STAHLIN VON STORKSBVRG en Suabe, porte *d'azur a vne Aigle la teste dans vn Heaume tarré de front d'or.* XXIV FLANSEN en Turinge, porte *d'argẽt a vne Aigle la teste de Loup de sable, chargée sur l'estomach d'vn Croissant de gueules*, ASTOVANS-de Muspart en Prouence, les Seigneurs de Mus & de Velleron qui se disent originaires d'Escosse, sont de ce nom: porte *de gueules a l'Aigle d'or.* IOIGNY, portoit *d'azur a vn Aigle d'or.* LE IAR, porte *d'azur a vne Aigle d'argent.* DE DRAYAC en Picardie porte, *de gueules a vne Aigle d'or.* DE CLERMONT en Flandres, porte *de gueules, a vne Aigle d'argent.* LE VIVIER, porte *d'azur a vne Aigle d'or.* CHARLET, porte *d'or a vne Aigle de sable.* FALQVEROLLE en Languedoc, porte *d argent a vne Aigle esployée de sable, au Chef d'azur chargé de trois Molettes d'or.* AGOLANT a Florence, *de gueules a l'Aigle d'or.* LA ROCHE, porte *d'or a vne Aigle de sable.* DE REAVX en Normandie, porte *de gueules a l'Aigle d'or.* ANDELOT prés Lions le Saulnier au Comté de Bourgongne, finy en la personne de Renault d'Andelot fils de Bernard d'Andelot & de Ieanne de Pontailler, portoit *de gueules a vne Aigle d'argent, membrée & bequée d'azur*, cette maison est fonduë en celle de Coligny qui en porte les Armes, ausquelles le Feron, parlant] de Gaspard de Coligny Seigneur de Chastillon Mareschal de France, sous le Roy François I. adiouste *vne Couronne aussi d'azur.* L'Autheur du supplement du Feron parle


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

autrement des Armes de l'Admiral, fils de ce Mareschal, car sans y mettre de Couronne il dit *membrée & becquée d'azur, armée & lampassée d'or*, en quoy il y a faute ; parce quand l'on blasonne vn Oyseau *membré*, c'est superfluëment que l'on adiouste *Armé*, d'autant que les membres qui sont les iambes, comprennent les mains & griffes. Et la Masserie-Morin, représentant cette Aigle à Charles de Coligny, Marquis dudit lieu & d'Andelot, Mareschal de Camp és Armées du Roy, Cheualier de ses Ordres, & Lieutenant General au Gouuernement de Champagne, l'a dit *esployée, couronnée & membrée d'or*, ou il y à aussi vne autre faute, de qualifier esployée l'Aigle de Coligny qui n'a qu'vne teste. BARCHON, porte *de sinople à l'Aigle d'argent*. ROCHEFORT en Flandres, porte *d'or à l'Aigle de gueules, becquée & membrée d'azur*. BONCHEVOL, porte *d'argent, à l'Aigle de gueules, becquée & membrée d'azur*. VIEUX en Normandie, porte *Burelé d'argent, & d'azur, à l'Aigle de gueules brochant sur le tout*. GAIETANI à Rome, porte *d'azur à vne Aigle d'argent, becquée, membrée, & Couronnée de gueules*.

AIGLETTES ou AIGLONS diminutif de l'Aigle : ainsi dites lors qu'il s'en trouue plusieurs ensemble dans vn Escu. Ils ont bec & iambes, & souuent ils sont bequés & membrés d'autre couleur ou metail que le gros du corps, comme en celuy de [Iean I DE LA TRIMOVILLE, Seigneur de Ionuelle, fait Cheualier de l'Ordre de la Thoison d'or au premier Chapitre tenu a l'Isle en Flandres a l'institution de cet Ordre par Philippes Duc de Bourgongne surnommé le Bon,] portoit *d'or au Cheuron de gueules, accompagné de trois Aiglons d'azur, becqués & membrés de gueules*. [Le Prince de Tarente, Henry de la Trimoüille chef de cette ancienne maison, hautement alliée, adiouste a ces Armes, les marques des grandes alliances dont il est descendu, d'Arragon, Sicile, de France, de Bourbon, de Montmorency-Laual, de la Tour, & de Sauoye. Voyés la belle Carte genealogique qu'en a dressé Charles Soyer Genealogiste du Roy. II CHARLES-MARTEL, Prince, Duc & Maistre de la Cheualerie de France du temps du Roy Clotaire IV. portoit *de gueules a six Aiglettes d'or posées trois, deux, & vne*. III GRANGES, en Dauphiné, porte *d'azur a trois Aiglettes d'or,*



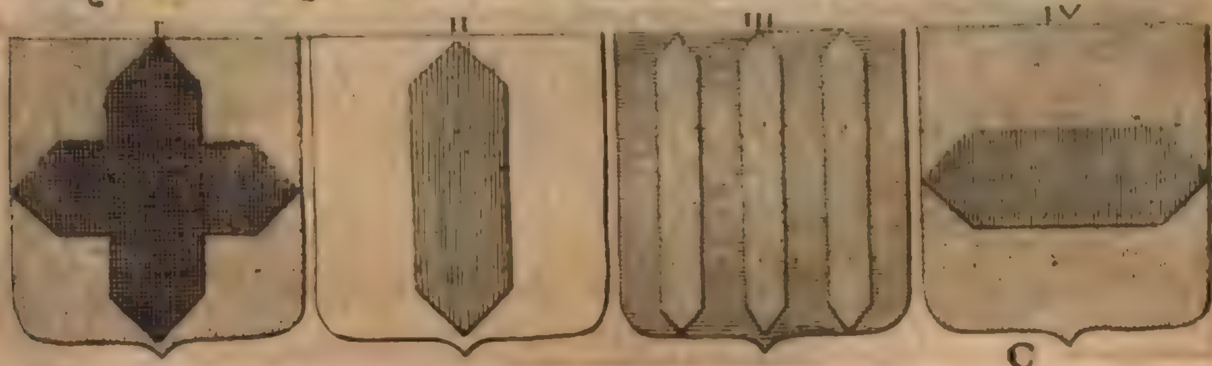
IV BOVTECOILLE

IV BOVTECOILLE, porte *de gueules, au Santoir d'or, accompagné de quatre Aiglettes de mesme.* Roger V DE HALENVILLIER, Seigneur de Baigneux, portoit *d'argent a la Fasce de gueules, accompagnée de trois Aiglettes d'azur.* VI BVNAVLT, porte *d'azur au Cheuron d'or la pointe surmontée d'vne Estoille d'or, & accompagné de deux Aiglons en chef & d'vn Lion en pointe de mesme.* VII PASTOVREAV dont trois Conseillers au Parlement de Paris, originaires de Poitou, porte *d'azur au Cheuron d'argent, chargé de sept Aiglons de sable, & en pointe vne Gerbe d'or.* VIII HAVTOT-Beaumont le Richard, en Normandie, porte *d'argent à la Fasce d'azur, accompagnée de quatre Aiglettes de sable.* IX LA FLESCHIERE, porte *d'azur au Sautoir d'or, accompagné de quatre Aiglettes d'argent.* X MIGE' *d'azur à trois Aiglettes esployées d'or.* XI PRVLLY, porte *d'or a six Aiglettes d'azur posées trois, deux, & vne.* XII LORRIX, porte *d'or à la Fasce d'azur, accompagnée de trois Aiglons de gueules.* GAVESTON, Comte de Cornoüaille en Angleterre, portoit *d'azur à trois Aiglettes d'or.* LINANGES, porte *d'azur a trois Aiglons d'argent.*] Quand les Aiglettes n'ont ny bec ny iambes on les appelle Allerions ou Allerions. Voy cy apres Allerions.

[XIII VERLV, porte *de sinople à trois Aiglettes d'or.* XIV COLAS, *de gueules à trois Aiglettes d'or accompagnées de trois Besans mal ordonnées de mesme.* XV CHAVMONT, *d'argent à la Fasce de gueules, accompagnée de trois Aiglettes de mesme, becquées & membrées d'azur.* XVI RVNES, *d'argent au Sautoir d'azur, accompagné de quatre Aiglettes de gueules.* XVII IOPIN, porte *d'azur au Cheuron d'argent accompagné de trois Aiglettes d'or.* XVIII RVEL, *d'or à quatre Aiglettes, esployées posées deux à deux de gueules.* XIX VVEYRICHEN en Alsace, porte *d'azur à vne Bande d'argent chargée de trois Aiglettes de sable.* XX POVLZ, *d'azur à deux Chicots posés en sautoir d'or accompagnés de quatre Aiglettes de mesme.*]



* AIGVISE', qui à les bouts aigus, terminés en pointes, comme I *la Croix aiguisée de sable en Champ d'or* que represente le sieur de la Colombiere, qu'il dit *appointée.* Iean II CANDO, que Froissart nomme Chandos, & luy donne cet eloge d'auoir esté l'vn des braues de son temps, portoit *d'argent au Pal aiguisé de gueules:* ce Pal differe de celuy qui est fiché, parce que le fiché n'a que le bout d'en bas pointu, & celuy-cy les deux bouts. III *D'azur à trois Pals aiguisés d'or.* IV *D'or à la Fasce aiguisée de gueules.*



* AIOVRE', qui est à iour ; comme vn Chef crenelé, dont les creneaux sont remplis d'autre couleur que le champ : vne Fasce crenelée qui à les creneaux percés. Ie n'ay veu ce mot que dans la Science Heroique, ou pour exemple sans cotter de Famille, est vn Escu [I] *de sinople au Chef crenellé de deux pieces & demie a dextre d'or, ajouré de gueules.* [II] VVINTERBECHER au Rhein, porte *de sable à la Fasce crenellée de trois pieces ajourée d'or, accompagnée de dix Croisettes posées trois, deux, trois & deux de mesme.*




AISLE de quelque Oyseau que ce soit quand elle est seule elle se blasonne demy vol, & vn vol lors qu'il y en a deux. Voyés demy vol, & vol. D'Aisle vient le mot

AISLE' qui a des Aisles comme vn Dragon ou Serpent aislé, [ou autre animal ou meuble d'vn Escu qui à des aisles contre son naturel.] [I] GALEHAVT le Blanc, Cheualier de la Table ronde, portoit *d'or a vn Dragon aislé de gueules, armé & lampassé de sable.* [[II] BELMONTE de los Campos en Espagne, porte *de gueules a vne Main de carnation aislée d'or tenant vne Espée d'argent la garde d'or.* MANVEL aussi en Espagne, porte de mesme. [III] CADENET en Bresse dont les Seigneurs du Villars, de Chazelles, & de Peroges, porte *d'azur au Taureau furieux aislé d'or.* [IV] ECLOFSHEIM en Bauiere, porte *d'azur a vne teste de Leopard d'or, aislée d'argent a dextre, & a senestre de gueules.* [V] VVILDENSTEN en Stirie, porte *de gueules au membre d'Aigle posé en bande, aislé d'argent.* [VI] SENITZ en Silesie, porte *de gueules au poisson aislé d'argent posé en bande.* [VII] DE VVINCAM, en Angleterre, porte *de gueules au Cœur aislé d'or.* [VIII] ENGELBERG en Suisse, porte *d'argent a vne bande d'azur aislée de gueules, chargée de trois Estoilles a six raiz d'or.*]



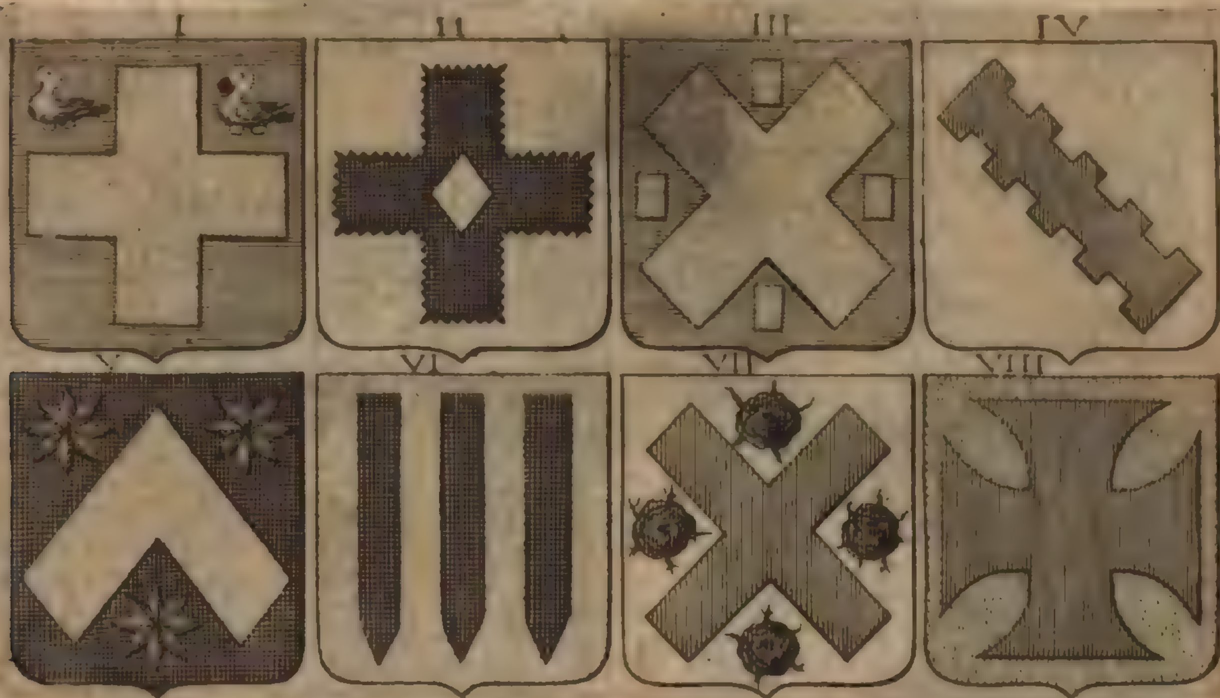






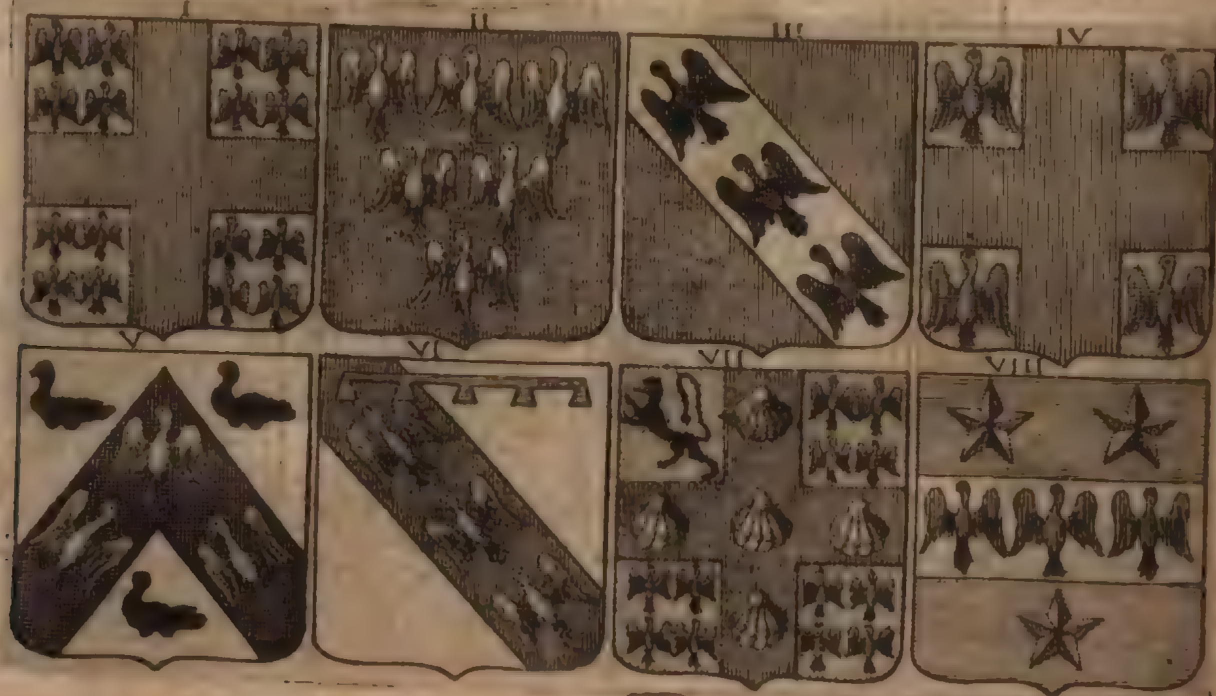

ALAIZE', ALIZE', Arresté ou Racourcy, se dit de la Croix du Sautoir, de la Fasce, de la Bande & du Pal, lors que leurs extremités ne touchent pas les bords de l'Escu. Souuentes fois les Croix, & Sautoirs sont en nõbre dans l'Escu, chargent ou accõpagnent ces mesmes pieces, que l'on dit honorable, mais quand elles sont en nombre il est inutile,

(comme quelqu'vns font) de les dire Alaizées, parce qu'estant ainsi en nombre elles ne peuuent estre autrement representées qu'Alaizées [I] ROY-NOINTEAU, porte *d'azur à la Croix alaizée d'or, cantonnée en chef de deux Merlettes d'argent.* [II] DE LA ROVERE, porte *d'argent a la Croix dentelée alaizée de sable, chargée d'vne Lozange du champ.* [III] DE LAVBESPINE-Chasteau-neuf, porte *d'azur au Sautoir alaizé d'or, accompagné de quatre Billettes de mesme.* [IV] DONOP au Duché de Brunsuic, porte *d'argent a la Bande bretessée & alaizée de gueules* [V] BILANESI en Espagne, porte *de sable au Cheuron alaizé d'or, accompagné de trois Committes à huict raiz de mesme.* [VI] SALIGNY-Sainct Florent, porte *d'or a trois Pals alaizés au pied fiché de sable.* [VII] LIPSDORF en Misnie, porte *d'argent au Sautoir alaizé de gueules, accompagné de quatre Roses de mesme.* [VIII] DV TILLET, porte *d'or à la Croix pattée & alaizée de gueules.* GREFEN en Misnie, porte *d'argent au Sautoir cousu d'or:* ces Armes sont faulses ou elles sont pour enquerir. FRERE, *d'azur à vne Estoille d'argent, au Chef d'or chargé d'vne Croix patée & alaizée de gueules.* POVLET à Paris, porte *d'azur à deux Bastons noueux alaizés & passés en sautoir d'or, accompagnés de quatre Aiglons de mesme.*]



ALLELIONS, ou ALLERIONS, ce sont petites Aigles qui n'ont ny bec ny iambes non plus que les Merlettes, & different pourtant les vnes des autres, en ce que les Merlettes ont les aisles serrées & sont comme passantes, là ou les Allerions sont en Pal monstrant l'estomac, & ont les aisles estenduës comme les Aigles & Aiglons, [toutesfois auec cette difference, que le vol est abbaissé. Henry II. Duc [I] DE-MONTMORENCY & de Damuille, Comte de Dampmartin &c. Premier Baron, Pair & Admiral de France, Cheualier des Ordres du Roy, & Gouuerneur en Languedoc, portoit *d'or à la Croix de gueules cantonnée de seize Allerions d'azur.* qui ont esté augmentés à diuerses fois pour remplir les cantons de cette Croix qui estoit les anciennes Armes de cette maison, que Bouchard I. Seigneur de Montmorency cantonna de quatre Allerions, en memoire de quatre enseignes Imperiales qu'il gagna à la deffaite de l'armée des Saxons & Danois, commandée par l'Empereur Othon, de laquelle toute l'arriere garde fut taillée en piece par le Roy Lothaire, pres de Soissons, au passage de la Riuiere d'Aisne l'an DCCCC. LXXVII. Et Mathieu II. Seigneur de Montmorency, Connestable de France, ayant eu l'honneur d'auoir esté l'vne des causes principales de la signalée victoire de Bouines, que le Roy Philippes Auguste emporta sur l'Empereur Othon IV. & sur Ferrand Comte de Flandres l'an M. CC. XIV. ou il gagna douze enseignes de l'armée Imperialle, sa Majesté voulut qu'en memoire de ce, qu'il augmentasse à ses Armes (dont la Croix qui estoit *d'argent*, dit le Feron, fut miraculeusement changée en *gueules*) *douze Allerions*, pour en porter doresnauant seize, qui ont esté portés par ses descendans, duquel le susdit Duc estoit le onziesme, & de Bouchard le dix-huict. La mauuaise destinée de ce Duc, qui fut autant vaillant & gene-

reux que Seigneur de sa naissance, l'ayant fait prendre les armes pour combatre contre son Roy, & fait finir sa vie hors du lieu, ou la gloire de son nom, & le seruice de sa Majesté le deuoient porter, le Marquis de Tury en Normandie, se dit depuis, Chef du nom & des Armes de cette illustre maison de Montmorency. [II] CHASAY en Anjou, porte de *gueules à six Allerions d'argent, posés trois, deux, & vn* [III] HASEBRONT en Picardie, porte *de gueules à vne bande d'argent, chargée de trois Allerions de sable.* [IV] De MARLY, porte *d'or à la Croix de gueules, cantonnée de quatre Allerions d'azur.* [V] BOTELIN en Flandres Seigneur de Heule, porte *d'argent au Cheuron de sable, chargé de trois Allerions d'or, & accompagné de trois Merlettes de sable.* [VI] BAIOINE, ou Bayonne *d'argent à la Bande de gueules, chargée de trois Allerions d'or, au Lambel de cinq pieces d'azur brochant sur le tout.* [VII] ATTICHY, porte *d'or à la Croix de gueules, chargée de cinq Coquilles d'argent, cantonnée au premier canton d'vn Lion de sable, & au deux, trois & quatriesme, de douze Allerions d'azur.* l'on peut dire aussi qu'Attichy porte de Montmorency-Laual, brisé au premier canton *d'vn Lion de sable.* [VIII] RIMONT-la Roche, porte *d'azur à vne Fasce d'argent, chargée de trois Allerions de gueules, & accompagnée de trois Estoilles d'or.* DE CORNALOV en Bresse, Seigneurs dudit lieu, & du Villars sous Treffort, portoit *de gueules à la Bande d'argent chargée de trois Allerions de sable.* SOVICH, porte *d'argent a trois Allerions de gueules, escartelé d'or à deux Bandes de gueules.*]



ALLVME' se dit des yeux. [Robert dernier Comte & premier Duc [I] DE BAR, qui espousa Marie de France fille du Roy Iean, lequel erigea ce Comté en Duché,] portoit *d'azur à deux Bars* ou *Barbeaux d'or, dentés & allumés d'argent* comme blasonnent les freres de Sainte Marthe, *Geminum sidus*, enfans du grand Sceuole, liure 2. de l'Histoire Genealogique de France, au tiltre de Renée de Bourbon, Duchesse de Lorraine [*d'azur semé de Croix recroisettées au pied fiché d'or*, prises pour brisures par Renault Comte de Bar & de Mousson, duquel est issu toute la maison qui a porté depuis le nom & les Armes de Bar, fils puisnés de Thierry I. Comte de Montbeliard de Bar, & de Mousson dont est parlé sous le mot ADDOSSE' [II] PERRVCARD-Balon, porte *de sinople a trois testes de Perroquets d'argent allumées & becquées de gueules.* [III] AVBERI ou AVBRI en Bourbonnois, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois testes de Dauphins d'argent allumées de gueules.* [IV] ESSENS en Allemagne, porte *d'or à vn Ours rempant de sable, accollé d'or, allumé & lampassé d'argent.* Le Comte [V] D'ESTERHAZI, de Galantha en Hongrie, porte *d'azur au Griffon couronné d'or, lampassé de gueules, allumé d'argent, tenant de la patte droite, vn Cimeterre de mesme, & de la patte gauche trois Roses penchantes en bas de gueules, boutonnées d'or, feuillées & soustenuës de sinople, & en pointe vne Couronne d'or.* [VI] DV HAMEL-Guippeuille, porte *d'or au Cheuron de gueules, accompagné de trois testes de Limier de sable, allumés d'argent*, ausquelles aucuns adioustent *accollées & lampassées*

de gueules. VII SANGLIER, porte *d'azur à la Fasce d'argent, chargée de trois Hures de Sanglier de sable, allumées d'argent, les deffenses de mesme.*

ALLVME' se dit encor du Bucher, du Flambeau & du Baston qui est bruslant. VIII MARTOTILLE, dont Saint François surnommé de Paule a cause du lieu de sa naissance, petite Ville nommée en Italien Paola, distante d'vne iournée de Cosenze, capitale du Duché de Calabre, Instituteur de l'Ordre des Minimes, fils de Iacques Martotille & de Vienne de Fuscaldo, que le Pere de Goussancourt, Celestin, dans le Martyrologe des Cheualiers de Malte, explique *Chastel-Fourchault*, portoit *d'or au Phenix, de gueules, sur vn Bucher allumé de mesme.* Ce grand Saint estoit vn vray Phenix, bruslant du feu de Charité, dans lequel il s'est consommé pour viure eternellement dans le Ciel, & reuiure dans le monde en ses Religieux, qui ont conserué cette belle deuise de leur pere spirituel, CHARITAS, aussi bien dans leur cœur, que pour cello de leur Ordre. Alienor d'Austriche, Douairiere de France, seconde femme du Roy François I. qu'il espousa estant veuue d'Emanuel Roy de Portugal, auoit pour deuise cet Oyseau sur vn bucher. IX PRANDNER en Bauiere, porte *d'or à deux Flambeaux de sable, allumés d'argent passés en sautoir.* X BRANDSCHIDT en Alsace, porte *Fascé de six pieces de gueules & d'argent, au Baston noueux de sable allumé d'argent posé en bande.* XI SCHVRSTAB à Nuremberg, porte *d'argent à deux Bastons noueux de sable allumés de gueules passés en sautoir.* XII SCHVRNDING en Bauiere, porte *de sable au Lion naissant couronné d'or : escartellé de mesme à trois Bastons noueux de sable rangés en Fasce, chacun allumé de trois flammes.*]



AMMANCHE', Voyés EMMENCHE'

AMPHISTERE, ou AMPHISBENE, c'est vn Serpent aislé, qui à la teste d'vne autre serpent à la queuë [lequel se trouue d'ordinaire és deserts de Lybie. Il iette son venin par l'vne & l'autre part, à quoy ressemblent les traistres & ennemis domestiques qui ont deux visages; l'vn de complaisance en presence, l'autre de trahison & de detraction en absence: de cette duplicité de visage est venu le cõmun prouerbe,

Tel pardeuant fait bon visage,
Qui par derriere mort & outrage.]

Ce mot Amphistere est corrompu du Grec *Amphisbæna, Gemino capite serpens, hoc est ad caput, & caudam, tanquam parum esset, vno ore fundi venenum*, Plin. *lib.* 8. *cap.* 23. Ælian luy donne vne autre proprieté, le faisant marcher comme vne Escreuisse, & le depeint *Monstrum altero in cauda corpore, alterutroque cum lubet progredi, vel regredi, nunc pro cauda, nunc pro corpore vtitur.* [Il aduance la desliurance des femmes qui sont en trauail d'enfant, quand elles marchent dessus. Anthoine [I] DV BOVRG, Iuge Mage de Bresse, Seigneur de Sainte Croix, d'Argit, & de Montgriller, portoit *d'azur à vn Amphistere d'or.* Thibault & René [II] BAILLET, pere & fils, Seigneurs de Seaux, de Tresmes & de Silly, & Presidens au Parlement de Paris, portoient *d'azur a vne Cotice de pourpre, accompagnée de deux Amphisteres d'or.* Adrien [III] GAVDE Escuyer, Seigneur de Saint Ellier, portoit *d'or a vn Amphistere* (qu'aucuns appellent Pallefeu) *le vol ouuert de sable, armé & lampassé de gueules.*]

I  II  III 

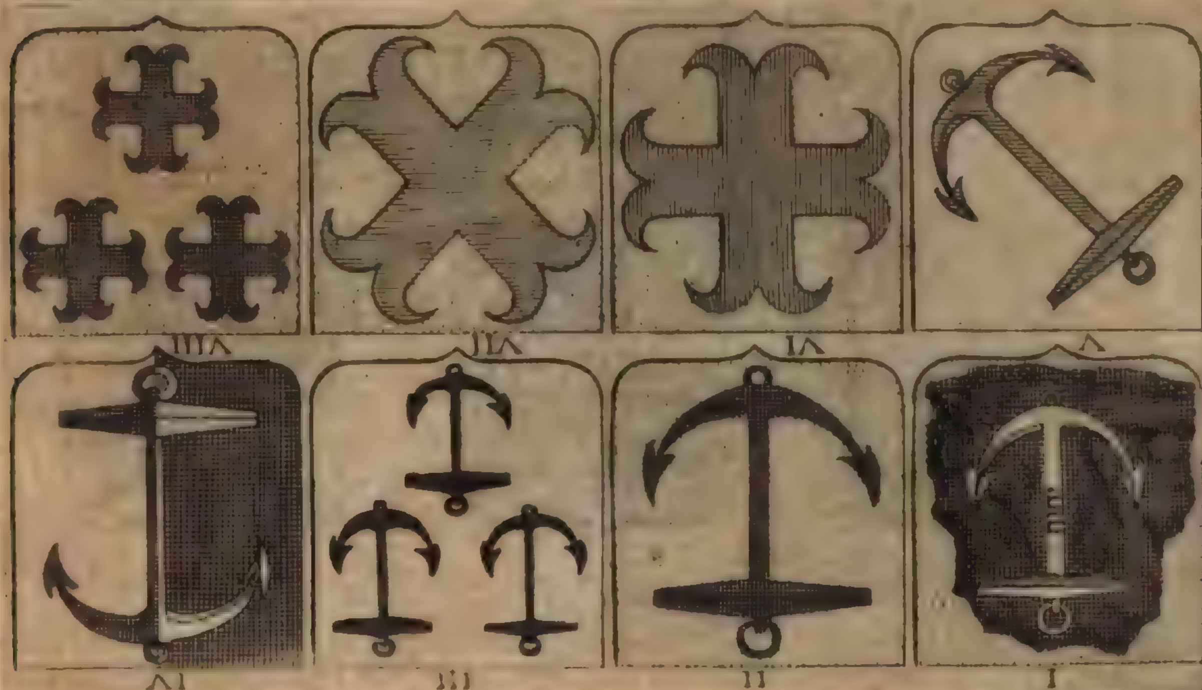
ANCRE. Ces Armoiries ont esté naturelles à ceux de la famille de Seleucus, qui auoient vne Ancre empreinte sur la cuisse, ainsi que les Spartes vn Serpent, & les Seines vne Lance. Iules Cæsar pour monstrer le Souuerain gouuernement de l'Empire, grauoit en sa monnoye, vn Gouuernail auec vne Ancre. Saint Paul aux Hebrieux chap. 6. la prend pour l'esperance, *Confugimus ad tenandam propositam spem quam veluti ancoram habemus animæ tutam, ac firmam.* Et parce que l'esperance n'est autre chose que l'attente d'vn bien, que nous desirons nous estre asseurée, il y en à qui pour denoter cette stabilité, prennent deux Ancres à l'exemple des Nauires lesquelles estant arrestées de la sorte.

Ventorum temnunt rabiem fluctusque sonantes.

Les Indiens s'en seruoient de Caducée, & en cet equipage Apollonius receut leur Mercure quand il s'abboucha auec leurs Sages. [L'Ancre à diuers noms en ses parties, qui quelque fois, mais rarement, sont de differens esmaux : le bois trauersant qui est au dessus, s'appelle TRABE; le fer droit qui entre dans la Trabe, au bout duquel est l'anneau ou se met le cable, est nommé STANGVE; & le cable, quand il y en a, est appellé GVMENE. [I] IVDAS Machabée, fils de Mathatias, premier Capitaine des Iuifs, qui par sa valeur remit son païs en liberté, extermina les Idoles, & reforma le peuple selon la Loy de Dieu; qui surmonta neuf fois ses ennemis, & vainquit Apollonius, Seron, Lysias & Gorgias, Lieutenans des Rois de Syrie; purifia & restablit le temple de Dieu, offrit Sacrifices, & ordonna qu'entre les Iuifs on celebreroit à perpetuité ce iour de feste; apres la deffaite de Gorgias fit faire queste de douze mille drachmes qu'il enuoya en Hierusalem pour y faire des Sacrifices pour les pechés de ceux qui estoient morts à la bataille; deffit les Idumeens & nations voisines, Bacchides & Nicamor, Lieutenans de Demetrius; fit alliance auec les Romains, & enfin fut tué dans vn second combat qu'il eut encor auec Bacchides; portoit *d'or à vn Rocher de sable, chargé d'vn Ancre d'argent, surchargée sur la Stangue du mot Iehouah en hebreu* יהוה (qui signifie Dieu) *de gueules.* [II] GARANDEAV, *d'or à vne Ancre de sable,* [III] RIGNER, en Touraine, porte *d'argent à trois Ancres de sable.* [IV] ARRAS, en Misnie, porte *party de sable & d'argent, à vne Ancre renuersée partie de l'vn en l'autre.* [V] KAGE en Saxe, porte *d'argent à vne Ancre d'azur posée en bande.* PERICARD, porte *d'or au Cheuron d'azur, & en pointe vne Ancre de sable, au Chef d'azur chargé de trois Molettes du champ.* GOODREED en Angleterre, porte *de gueules à vne Ancre d'argent.* DE LA VAVX, en Niuernois, porte *d'azur à vne Ancre d'argent.* De l'Ancre vient.]

ANCRE', & à cause de cette forme d'Ancre nous appellons les Croix & Sautoirs Ancrés, lorsque leurs extremités se diuisent & se recourbent des deux costés. [La famil-

le [VI] D'ESTAINVILLE, dont des Barons de Poüilly, pres Seure, portoit *d'or à vne Croix ancrée de gueules.* [VII] BROGLIA, en Piedmont, *d'or au Sautoir ancré d'azur.* [VIII] DE BAIN, porte *d'or à trois Croix ancrées de sable.* PEYCHIN, en Flandres, porte *d'or party d'azur à la Croix ancrée de gueules brochant sur le tout.* HOFVVART en Suabe, porte *de sable à la Croix ancrée d'or.*]

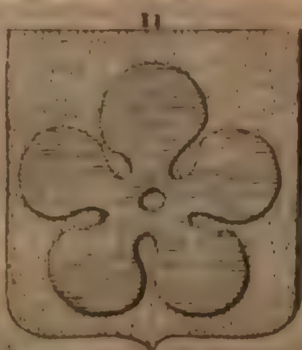


* ANGE, esprit celeste, Messager & Ministre de Dieu, par luy destiné pour estre la garde des hommes, depuis le point de leur naissance, iusques-au moment de leur mort: ceux qui en portent en Armes doiuent auoir souuent en memoire vn si fidel Conducteur de leur vie. [I] ENGELSHOFEN en Bauiere, porte *d'azur à la plaine d'or à vn Ange de front ioignant les mains, l'Estolle au col d'argent brochant sur le tout* [II] DE LIMIEV à Abbeuille, porte *de sable à trois Anges de front, ioignant les mains d'or.* [III] BRANGOR-de Ceruisia en Angleterre, porte *de gueules à vn Ange ioignant les mains d'argent.* [IV] ALBERT Chanoine d'Aix la Chappelle, qui à escrit l'histoire de la Terre Sainte, portoit *d. gueules à vn Aigle d'argent, chargé d'vn Escusson d'azur surchargé d'vn Ange ioignant les mains d'or.*

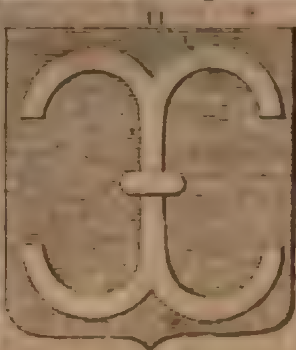


ANGEMME, ANGENNE ou ANGENIN, c'est vne fleur faitise & imaginaire, aussi bien que le Crequier l'est entre les arbres: cette fleur à six feuilles, comme la Quinte-feuilles n'en à que cinq suiuant son nom. L'vne & l'autre sont quelque fois percées, autrefois non, & ne le faut exprimer sinon quand elles le sont. Le Comte [I] DE TANCARVILLE dans Bara, porte *de gueules à vn Escuson d'argent à la Bordure d'Angemmes d'or*, qui sont vrayes Quintes feuilles. [Vn viel manuscrit fait en l'année M. CCCC. LXXX. que ma presté Monsieur le Conseiller de la Mare l'aisné, l'appelle le Comte d'Ancaruille & nomme ces Angemmes fleurs de Merlier. Le sieur de la Colombiere dit auoir veu dans vn excellent manuscrit, vn Escu [II] *d'or à vne Angenne d'azur*, & que cette fleur est faite comme la Quinte-feuilles, excepté que ces feuilles sont arrondies & non pointuës :] & neantmoins pour la difference des Quinte-

feuilles les Angemnes deuroient auoir six feuilles suiuant mon manuscrit, & ainsi ie les represente [III] *d'argent a trois Angemmes de gueules.*


ANILE est vne figure en forme de crochets adossés & liés ensemble par le milieu. Imbert [I] DE LA PLATIERE, Seigneur de Bourdillon, Mareschal de France sous le Roy Charles IX. portoit *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Aniles de sable.* [[II] D'ARTIGOITY pres Oleron, porte *d'azur a vne Anile d'argent.* Simon [III] RADIN reçeu Conseiller au Parlement de Paris le IX. May M. CD. LXXXIII. portoit *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Aniles de sable.* [IV] LANDSKON en Silesie, porte *d'azur a vne Anile d'argent entourée d'vne Couronne de gueules*] Il y en a qui confondent l'Anile auec le fer de Moulin entre lesquels il y a grand difference. Voyés Fer de Moulin.



ANIMAVX, par vne regle generale se doiuent representer en leur assiette ou posture la plus naturelle [qui est passant; il sera neantmoins obserué qu'encor que passant soit leur assiette ordinaire] comme le Lion qui est tousiours rempant, [il n'est pas besoin en blasonnant de dire *passant*, non plus que du Lion *rempant*, & de la Brebis *passante*, [parce qu'ils doiuent estre ainsi entendus en ces postures, mais s'ils se rencontrent en autre assiette, comme il arriue beaucoup de fois, soit debout, couché, courant, en pied, ou rampant, il faut alors nommer leurs actions, aucuns desquels estans en l'action de rempant, on les exprime par des mots particuliers,] le Cheual se cabrant est appellé à ce sujet par aucuns *Poulain gay*, & par d'autres *Effrayé*, qui est le vray mot; le Loup rempant se blasonne *Rauissant*, le Bœuf & le Taureau, *Furieux*, la Licorne *Saillant*; le Chat *Effarouché* ou *Herissonné*; le Belier, la Chesure, & le Bouc, *Sautant*, & en toutes ces postures quand l'vn des pieds se doit aduancer, c'est tousiours le droit, ainsi que la teste doit regulierement regarder le costé dextre de l'Escu.

Animaux se peuuent nombrer en Armes iusques à seize, autrement il faut dire, sans nombre, ou semé. Voyés les figures sur chaque mot particulier. [[I] LE RAT, porte *d'azur à la Licorne d'argent.* [II] Clermont en Bassigny, porte *de gueules au Cerf d'or.* [III] LE PORC *d'or au Sanglier de sable.* [IV] BOVHIER à Dijon, famille qui despuis l'année M. D. XII. iusques à present, a veu sieger sur les Fleurs de Lis au Parlement de Bourgongne, neuf Conseillers de son nom; porte *d'azur au Beuf d'or.* [V] KERRENOV, porte *d'azur au Mouton d'argent* [VI] BOVCALLAC, *d'azur au Bouc d'argent.* [VII] GROTEN en Saxe, porte *d'argent au Cheual de sable, bridé de gueules.* [VIII] KROCHER en la Marche, porte *d'azur au Chameau d'argent.* [IX] ASKEVV, en Angleterre, porte *d'argent à vne Fasce de sable, accompagnée de trois Asnes de mesme.* [X] DORATY, *d'argent au Leurier couronné de sable.* [XI] CHICHON, porte *d'azur au Chien d'argent.* [XII] BAHVLANA la demie Ville, porte *de sable au Loup d'argent.* [XIII] ELPHISTON *de gueules a l'Elephant d'or.* [XIV] BAERN en Vuestphalie, porte *d'argent a l'Ours de sable, accollé & bouclé d'or.* [XV] POLONCEAV, porte *de sable a vn Onceau d'or.*

XVI LA


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

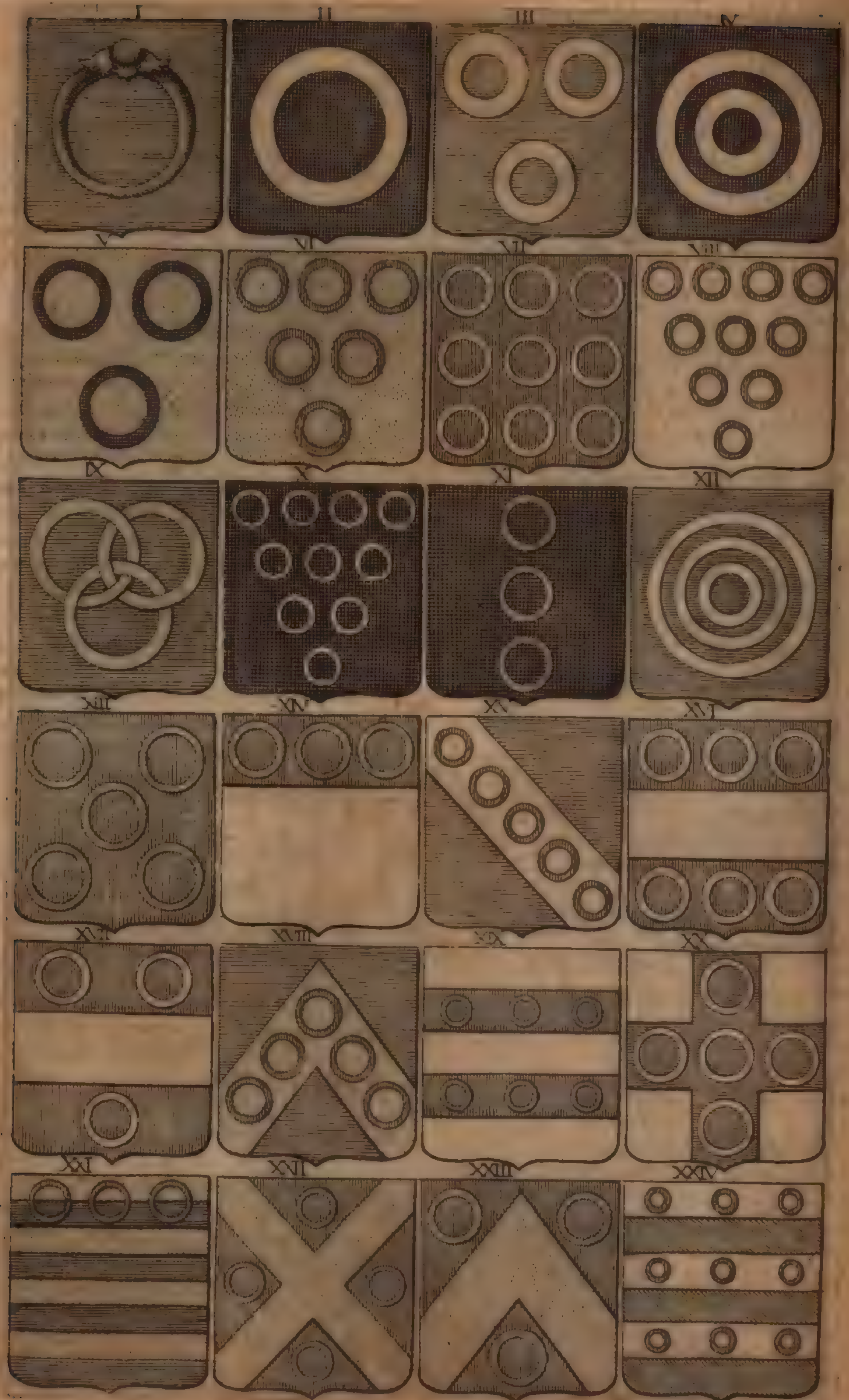
XVI LA GOVPILIERS, *d'argent a trois Renards d'azur,* XVII FAY-d'Estable, porte *de gueules a trois Pals d'or, au Chef de mesme, chargé d'vne Fouyne d'azur.* XVIII MVTEL, porte *de gueules à trois Bellettes d'or.* XIX ARGONGNEL, en Normandie, porte *d'azur a trois Guenons d'argent.* XX TASIS en Espagne, porte *d'or à vne Aigle esployée de sable, becquée, membrée, & diademée de gueules, coupé d'azur au Tesson d'or.* XXI BROCARD en Bourgongne, dont il y à eû trois Conseillers au Parlement, porte *d'azur a trois Brocards d'or.* La Ville DE XXII VANNES en Bretagne, porte *de gueules à vne Hermine au naturel, portant vn Mantelet d'hermines doublé d'or, attaché au col & voltigeant sur son dos.* XXIII LA COVS, porte *d'azur à trois Herissons d'or.* XXIV SCHENCKEN-Dippen en la Marche, porte *d'or a deux Castors de gueules,* qu'aucuns ont dit cõtournés cõtre ce qu'ils sont representés dans le Vvapenbuch.]

* ANIME' se dit de la teste du Cheual, qui est en action, s'animant & s'encourageant entendant les fanfares des trompettes, dans le desir de combattre I POLYDAMAS fils du Baron Panthus, qui fut accablé & estouffé sous vn Rocher qui menaçoit de ruine ou il soupoit dans vne grotte, & d'ou il ne voulut sortir, se promettant par sa force, qu'il auoit tesmoignée en beaucoup de rencontres ayant esté emulateur d'Hercules, d'en soustenir le faix, portoit *de pourpre à vne teste & col de Cheual animée d'or.* II GRANDEVILLE, porte *d'argent à vne teste & col de Cheual animée de sable, bridée d'or.* III PLIENINGEN en Suabe, porte *d'argent à vne teste & col de Cheual animée de sable.* IV ZOBEL en Franconie, porte *d'argent à vne teste & col de Cheual animée de gueules, bridée de sable.*



ANNEAV, ANNELET, comme il est de figure ronde, on le prend tantost pour vn Cercle, & d'autrefois pour vne Boucle: sa denomination vient de l'an *Annus, Annulus,* parce que l'vn & l'autre le tournent à l'infiny, comme le Serpent des Egyptiens qui mord sa queüe. Il n'y a point de fin non plus que de commencement. Aussi on ne sçait quand on commença d'en porter, ny qui en fut l'inuenteur, quoy que de toute ancienneté l'on ait depeint Promethée auec vn anneau de fer, plustost pour denoter sa prison, dit Pline, prenant l'anneau pour vne boucle, que pour coustume qu'il eut de porter vne bague au doigt, suiuant Isidore, & en ce cas l'anneau seroit la marque de l'esclauage, au lieu que l'anneau d'or estoit l'enseigne de l'ingenuité, quand l'Empereur le donnoit à l'affranchy, *toto titulo, de Iure aureorum annulorum,* par vne corruption du siecle: car auparauant il n'y auoit que les Cheualiers qui le portassent pour faire connoistre leur qualité, & en recompense de leur vertu militaire: [tesmoin celuy qui porta la nouuelle aux Carthaginois de la deffaite des Romains à la iournée de Cannes, auec vn plein boisseau d'anneaux d'or, pour monstrer le grand nombre de Cheualiers Romains qui y auoient esté tués.] Les Senateurs le portoient aussi, & tous au quatriesme doigt de la main gauche, pour seruir d'ornement a vne veine qui de là tire au cœur, ou a vn nerf fort mince & delié qui se porte au mesme endroit, par le tesmoignage des Anatomistes rapportés par Macrobe & Aulugelle. Le luxe croissant, les femmes percerent leurs oreilles, pour y en mettre comme si elles n'eussent plus eû de doigts, *Vt opinor digitos in manibus non habent, qui incedunt cum annulatis auribus,* Plaute. Les mieux aduisés se sont seruis de l'anneau en diuers misteres: il tient lieu d'arrhes en nos espousailles, *Pronubus annulus, digito pignus fortasse dedisti,* & en ce cas c'est le symbole de la fidelité: A ce sujet nos Euesques en portent, comme Espoux de l'Eglise. Les Ducs de Venise ne prennent point possession de leur Duché, sinon en iettant dans la mer vn anneau d'or, pour asseuran-

rance du mariage qu'ils contractent auec ce puissant element : ils tirent de là leur puissance, & se rendent maistres & dominateurs de la souueraineté, à cause que l'anneau est le signe de l'inuestiture, *C. Ex ore de his quæ fiunt a majori parte capit. apud Gregor.* aussi bien que la Lance, le Sceptre, & le Baston, en la coustume des Fiefs. L'Anneau tenoit lieu de sceau & de fermeture, ainsi qu'il fait encore entre nous, pour la conseruation des choses mobiliaires que l'on met sous la garde de la Iustice, par l'impression du cachet, soit du Roy, soit d'vn Iusticier inferieur. Il seruoit aussi de seing & de paraphe, *Annulus signatorius l. Signatorius, de Verb. signific.* non seulement du temps des Romains, mais en France du temps de Saint Bernard, *Sigillum non erat ad manum, sed qui leget agnoscet stilum, quia ipse dictaui.* Pour raison des misteres qui sont en l'anneau, l'on en à quelquefois meublé le champ de l'Escu, tantost en forme d'vn simple cercle ou d'vne boucle, tantost auec vn chaton garny d'vne pierre precieuse, [non point à la forme de l'anneau de Gyges, Lydien, Secretaire (qu'aucuns disent Pasteur) du Roy de Candaules, dont ie ne veux point icy qu'on aye la figure, puisqu'il rendoit inuisible celuy qui le portoit, lorsque la pierre estoit tournée deuers luy.
I ENTZBERG en Suabe, porte *d'azur à vn Anneau d'or le chaton garnie d'vn rubis de gueules.* II KNORINGEN en Suabe, *de sable à vn Anneau d'argent.* III SAINTE BEVVE, *d'azur à trois Anneaux d'argent.* IV ALBISSY, porte *de sable à deux Anneaux l'vn en l'autre d'argent.* V THEVALE-Crean famille tres-noble au païs d'Anjou, porte *d'or à trois Annelets de sable.* VI ILLIERS, Seigneurs dudit lieu en Beausse, maison alliée en celle de Bourbon, porte *d'or à six Annelets de gueules posés trois, deux, & vn.* VII COETMEN en Bretagne, porte *de gueules à neuf Annelets d'argent posés trois, trois, & trois*; il y en à qui n'en mettent que sept posés trois, trois & vn. VIII VIEVX-PONT en Normandie, dont le Marquis de Neufbourg, porte *d'argent à dix Annelets de gueules posés quatre, trois, deux, & vn.* IX BOVRGEOIS-Moleron en Bourgongne, portoit *d'azur à trois Annelets enlassés en triangle d'or.* X SAINT-PREST, porte *de sable a dix Annelets d'argent posés quatre, trois, deux & vn.* XI SAINT-BAVSSAN, *de sable a trois Annelets l'vn sur l'autre d'or.* XII PROST en Beugey, *d'azur a trois Annelets l'vn dans l'autre d'argent.* XIII DE LOVPY en Bretagne, porte *de gueules à cinq Annelets d'or posés en Sautoir.* XIV NONENVILLE *d'argent au Chef de gueules, chargé de trois Annelets d'or.* XV CHANTEMERLE, porte *d'azur à la Bande d'argent, chargée de cinq Annelets de gueules*, aucuns disent Coquilles. XVI MONSEAV *de gueules à vne Fasce d'argent, accompagnée de six Annelets de mesme.* XVII DE DORTAN, dont le Seigneur de Bona, porte *de gueules à la Fasce d'argent, accompagnée de trois Annelets de mesme* XVIII DE GIVES, *d'azur au Cheuron d'or chargé de cinq Annelets de gueules.* XIX BLOIS-Couttrisy, *d'argent a deux Fasces de gueules chargées de six Annelets d'or.* XX LES ROYS-MACON, *d'argent à vne Croix d'azur chargée de cinq Annelets du champ.* XXI DE LA VILVVILLE, Marquis dudit lieu, porte *fascé d'or & d'azur de huict pieces à trois Annelets de gueules brochans sur les premiere & seconde fasces.* XXII RANCHER à Paris, porte *de gueules au Sautoir d'or, accompagné de quatre Annelets de mesme* : RANCHER-la Cuse a le Champ *d'azur* & le Sautoir chargé *d'vne Rose de gueules.* XXIII LE ROVX, *de gueules au Cheuron d'or, accompagné de trois Annelets de mesme.* XXIV D'ORLEANS au Maine, porte *fascé d'argent & de sinople de six pieces l'argent chargé de neuf Annelets de gueules.* LA CHAPPELLE Rochechiffart, *d'argent à six Annelets d'azur posés trois, deux & vn.* FONTENAY *d'azur à cinq Annelets d'argent posés en Sautoir.* PROVVILLE *d'azur a la Fasce d'or, surmontée de deux Anneaux l'vn dans l'autre de mesme.* CHASTILLON en Prouence, *de gueules a trois Anneaux d'or.* MALHERBE-de la Mauze, porte *d'or a trois Annelets de gueules.* DE BEYNES, *de gueules a trois Annelets d'argent.* SERRE dont vn premier President en la Chambre des Comptes de Dijon, portoit *d'azur a la Bande d'or, chargée de trois Annelets de gueules.* HVSSON *d'azur a trois Annelets d'or.* SCHVVALBACH, au Rhein, porte *de gueules a trois Annelets d'argent mis en bande.* VINCELLES, *de gueules à trois Annelets d'argent.* SVSANNES Comtes de Cerny, *de sable a trois Annelets d'argent.* PREVILLE, *d'argent a la Bande d'azur, chargée de trois Annelets d'or.* VARADIER *d'azur a trois Annelets d'or.* GAILLARDBOIS-Maronuille, porte *d'argent a six Annelets de sable posés trois, deux, & vn.* CARDAILLAC, porte *de sable a trois Annelets d'argent.* THINONVILLE, *de gueules à six Annelets d'or posés trois, deux, & vn.* DE NECRE *de gueules a la Bande d'argent, chargée de trois Annelets d'azur.* PONTVS de la Muse, porte *de gueules a neuf Annelets d'argent posés trois, trois, & trois.* DES GARDES *d'argent a la Fasce*


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

de gueules, accompagnée de trois Annelets d'azur. HVCHOV, porte *d'azur a six Annelets d'argent, posés trois, deux, & vn.* BEAVMONT-de Montigny en Gastinois, porte *d'azur à la Bande d'or, chargée de trois Annelets de sable.* DORNE, en Lorraine, porte *d'argent a cinq Annelets de gueules posés en Sautoir.* MORES Iodrez *d'argent à six Annelets de sable posés trois, deux, & vn.* BOVRLON, porte *d'or a la Bande d'azur, chargée de trois Annelets d'or.* SANFORD, en Angleterre, porte *d'argent a six Annelets de gueules posés trois, deux, & vn.* BETTENDORF en Suabe, porte *de gueules à vn Anneau d'argent.* ROSSERT en Bretagne, porte *de gueules à six Annelets d'or.* MONS en Perigord, porte *d'argent a deux Annelets de gueules en chef, & vne Clef de mesme en pointe.* PLESSEIS, en Angleterre, porte *d'argent a six Annelets de gueules posés trois, deux, & vn.* MASCON, Ville Episcopale dont l'Euesque se qualifie Comte, scituée sur la Riuiere de Saone, porte *de gueules à trois Anneaux d'argent* que Pierre de Saint Iulien appelle Cercles.]

* APPAVMÉ se dit de la main qui est ouuerte. Le sieur de la Colombiere s'est seruy de ce mot pour signifier cette ouuerture par le moyen de laquelle la main montre la paume ou dedans d'icelle : mais comme i'estime que ce mot est superflus, puis que toute main en Armes est tousiours representée en cette assiette, ie n'en donneray aucuns exemples en cet endroit, me contentant de les mettre sous le mot MAIN.

* ARBALESTE, nos François s'en seruoient anciennement à la guerre, & l'vsage en a esté aboly depuis celuy des Mousquets & des Canons. Les Anglois se seruirent si aduantageusement de cette arme a la bataille de Poitiers, que les Arbalestiers retranchés dans les vignes furent cause de la deffaite de l'armée Françoise, & de la prise du Roy Iean auec grand nombre de Seigneurs. I ZMODZ en Pologne, porte *de gueules a l'Arbaleste d'or.* II ARBALESTE, Vicomtes de Melún, *d'or au Sautoir engreslé de sable, accompagné de quatre Arbalestes de gueules* : de ce nom & Armes, il y à eû vn Aduocat General au Parlement de Dijon, Seigneur de Ruffey, Villargeault & de Neully en Auxois. III ARBLESTER en Angleterre, porte *d'hermines à vne Arbaleste à Jalet de gueules.* IV ARBALESTE porte *d'azur a trois Arbalestes d'or.*



ARBRE se blasonne par fois sec, par fois auec ses feuilles, & d'autrefois auec ses fruits. Quand on le blasonne sec, il le faut specifier, ce qui n'est pas necessaire estant en vigueur. Quand c'est vn Arbre fruitier & que le fruit est d'autre esmail, on le specifie, si ce n'est au Chesne que l'on dit *englanté* pour denoter le fruit. S'il arriue que le tronc de l'Arbre soit d'autre couleur ou metail que les branches, en ce cas on le blasonne *fusté*, & par ce mot se designe le tronc. [Gilles I DE BESCOT receu President au Parlement de Paris en M. CCC. LXXI. portoit *d'or coupé de gueules a l'Arbre sec au naturel brochant sur le tout.* II STVMPFEN-von Tettingen au pays de Hesse, porte *d'argent a deux Arbres secs, esbranchés & passés en Sautoir de gueules.* III TAGLIAVIA, en Sicile, porte *d'azur au Palmier d'or.* IV COIGNET-Croix Fontaine, porte *d'or au Palmier de sinople, accompagné de trois Clouds de sable.* V DE LOMENIE, porte *d'or a l'Arbre de sinople,* (aucuns de la famille y mettent a la racine vn tourteau de sable) *au Chef d'azur chargé de trois Lozanges d'argent* : le Comte de Brienne est chef de cette maison. VI DE NOGARET, porte *d'argent au Noyer de sinople.* VII MAVGIS, porte *d'azur a vn Arbre d'or.* VIII LA VILLEON, en Bretagne, *d'argent a vn Hou de sinople, au Chef de sable fretté d'or.* IX FOLIN à Dijon dont il y à eû deux Conseillers au Parlement, pere & fils, porte *de gueules au Hetre d'or soustenu en pointe d'vn Croissant d'argent.* X CELSA à Rome, porte *d'argent au Murier de si-*


I
II
III
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XIX
XX
XXI
XXIII

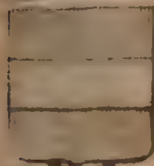
nople. XI MONT-OLIVET, *d'argent a vn Oliuier de sinople.* XII DV ROVRE en Languedoc, *d'azur au Chesne de quatre branches passés en sautoir englanté d'or.* XIII LA VERNE à Dijon, dont vn Conseiller au Parlement, *d'argent a vne Aunes de sinople.* Il y a eû vn President au mesme Parlement de ce nom mais qui portoit differemment quoy que Cousins, ainsi qu'ont fait leurs familles. Charles XIV DE BVIGNY, Seigneur de Cornesotte, portoit *d'or a vne Bande de gueules, chargée de trois Lions d'argent, & accompagnée de deux Arbres de sinople.* XV DV FRESNE, porte *d'or au Fresne de sinople.* XVI DE CERIZIERS, *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné en Chef de deux Molettes à huit raiz d'or, & en pointe d'vn Arbre terrassé de mesme* XVII FAVRE en Velay, porte *d'or a vn Arbre de sinople.* XVIII SAPIN, *d'azur a vn Sapin d'or.* XIX LESTOVRGE, *de pourpre, coupé d'argent a vn Cyprés de sinople brochant sur le tout.* XX VERSE, en Flandres, porte *de sable au Pommier d'or.* XXI DE LA SAVLSAYE, *d'argent a trois Sauls de sinople.* XXII DE MOVSSY, porte *d'or au Pin de sinople les pommes d'or.* XXIII DV PERRIER en Dauphiné, *d'or au Poirier de sinople le fruit d'or.* XXIV MISSIRIEN en Bretagne, porte *d'argent au Chesne de sinople englanté d'or, au Canton de gueules chargé de deux Haches d'armes addossés d'argent.* PINSONNAT au Duché de Bourgongne, dont vn President en la Chambre des Comptes, porte *d'azur au Pin d'or accosté de deux Estoilles de mesme.* MARONA à Milan, porte *d'argent au Murier de sinople.* PARTICELLE-d'Emery, porte *d'or a l'Arbre de sinople, au Chef d'azur chargé de trois Estoilles du champ.* DE VERVE la Rebouze, porte *d'or a l'Arbre de sinople.* PVGET-Pomeuse, porte *d'argent a l'Arbre de sinople, au Chef d'azur chargé de trois Estoilles d'or.* BOSCO en Sicile, porte *de gueules, coupé d'or a vn Arbre esbranché & coupé de l'vn en l'autre.* GENAS en Dauphiné, *d'or au Genest de sinople.* DV LAVRENT, porte *d'or a l'Oliuier de sinople, au Chef d'azur chargé de trois Estoilles du champ.* RVELLE, porte *d'ar-* *d'argent a trois Arbres de sinople.* BROSSE en Dauphiné, porte *d'azur à trois Arbres d'or.* LENS *gent a vn Arbre de sinople, accosté de deux Estoilles de gueules.* VERIEVR en Languedoc, porte *d'or a l'Arbre de sinople, au Chef d'azur, chargé de trois Estoilles du champ.* CAVVET, *d'or a deux Pins de sinople rangés en pal.*

* ARBRE GENEALOGIQVE, cet Arbre ne produit aucun fruit : mais il sert dans sa disposition & en son assiette, a connoistre les alliances superieures & inferieures des maisons, & les descendans des Gentils-hommes & familles illustres, & pour faire les preuues de Noblesse de ceux que les Souuerains veüillent honorer des Colliers de leurs Ordres, ou qui desirent entrer en l'Ordre des Cheualiers de Malte, ou dans les Compagnies des Chanoines & Comtes de Saint Iean de Lion, de Saint Pierre de Mascon, des Religieux de l'Abbaye de Saint Claude au Comté de Bourgongne : pour les filles, és Dames de Remiremont en Lorraine, & autres lieux, ou aux vns & aux autres il faut faire preuues de generation depuis les bisayeuls & bisayeules, paternels & maternels qui font huict quartiers, rangés en ligne transuersalle, iusques-aux pere & mere du pretendant qui fait le quatriesme degré en descendant, ce qui suffit pour y estre reçeu : & si l'on veut monter plus haut & faire vne Genealogie plus parfaite & plus grande, soit de seize quartiers, de trente deux, de soixante quatre, & mesme iusques a cent ving-huict, il sera tousiours obserué de mettre les paternels a droit & les maternels a gauche, commençant par le bas qui sera la place du fils lequel sera en remontant le premier degré de generation ; au dessus, le pere & la mere, qui feront deux quartiers & le deuxiesme degré ; puis les ayeuls & ayeules ou aues, qui donneront les quatre quartiers, & le troisiesme degré ; en suitte les bisayeuls & bisayeules ou proaues, feront les huict quartiers & le quatriesme degré ; des bisayeuls aux tris-ayeuls ou abaues, feront les seize quartiers & le cinquiesme degré ; des tris-ayeuls aux quatriesme ayeuls ou ataues, feront le sixiesme degré, & parferont les trente deux quartiers des alliances tant paternels que maternels depuis le fils iusques-aux Majeurs en montant, & depuis les Majeurs iusques-au fils en descendant. Pour les soixante & quatre quartiers, il faut aller aux cinquiesme ayeuls qui font le septiesme degré. Ces quartiers là ne se trouuent pas tousiours, non plus que les cent vingt-huict quartiers qui se rencontrent rarement en ce huitiesme degré & sixiesme ayeuls ; pour lesquels dresser quand ils se rencontreront, il suffira pour exemples les trois Arbres Genealogiques icy representés des huit, seize, & trente deux quartiers, puisqu'il n'y a qu'a augmenter d'vn degré pour les soixante quatre, & d'vn autre pour les cent vingt huict.

LES HVIT QVARTIERS PATERNELS ET MATERNELS

LES QVATRE PATERNELS — LES QVATRE MATERNELS.

Les Bisayeuls et Bisayeules Paternels. — *Les Bisayeuls et Bisayeules Maternels*

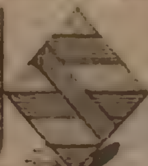

Louys Bouton Seigneur de Fay.


Claude de Morogos.

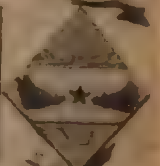

Denis Bruslart Baron de la Borde I.er Pres. au Parl. de Dijon.


Magdeleine Hennequin.

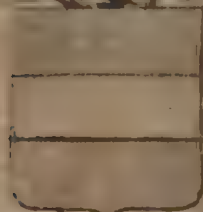

Hierosme de Cirey Seig. de Mypon et Cons. au Parl. de Dijon.


Elisabeth de Bordes.

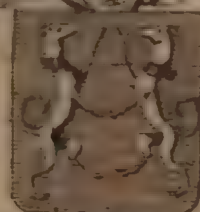

Jean Iaquot Seig. d'Escutigny Treso. General En Bourgogne


Louise Gonthier

Les Ayeuls et Ayeule Paternels. — *Les Ayeuls et Ayeule Maternels*

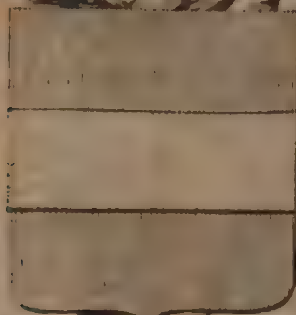

Girard Bouton Seig. de Chamilly.


Anne Bruslart.


Benigne de Cirey Seig. de Mypon et Cons. au Parl. de Dijon


Marie Iaquot.

Le Pere. — La Mere.


Nicolas Bouton Comte de Chamilly.


Marie de Cirey.

Le Fils.


Louis Bouton, Chevalier Pretendant.

LES SEIZE QVARTIERS

LES HVIT QVARTIERS PATERNELS

LES TRISAYEVLS ET TRISAYEVLES PATERNELS



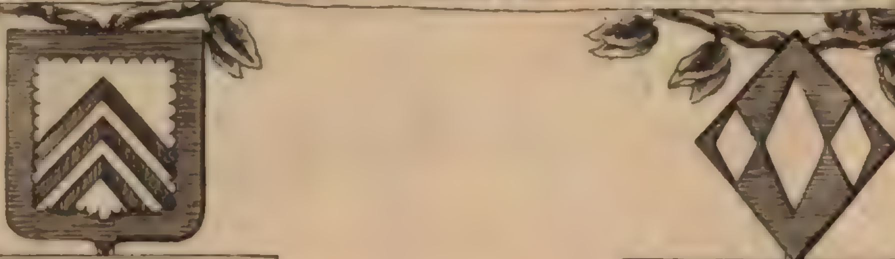
PHILIPPE de Chouriers Libre Seig. de S.t Mauris	PHILIBERTE de Lugny.	CLAVDE de Tarlet Seig. de Harmont et de Pupia.	PERNETTE de la Geliere	HVGVES de Nagu Seig. de Varennes.	FRANCOISE de S.t Romain	LOVIS Mitte Seig. de Chevrieres, etc.	MAGELLAIN de Crussol.

LES BISAYEVLS ET BISAYEVLES PATERNELS



PHILIBERT de Chouriers, Libre Seigneur de S.t Mauris, etc.	CLAVDINE de Tarlet Dame de Harmont	PHILIBERT de Nagu, Seig. de Varennes Baron de Morzg' et de Lurcy.	IEANNE Mitte.

LES AYEVL ET AYEVLE PATERNELS



GABRIEL de Chouriers, Libre Seigneur de Saint Mauris.

FRANCOISE de Nagu.

LE PERE



LAVRENS de Chouriers, Libre Seigneur de Saint Mauris, du Thil, Salagni, et les Chezaux.

LE



HONORE de Chaur… l'ordre. Libre Seign… Vicomte du Thil.

PATERNELS ET MATERNELS

LES HVIT QVARTIERS MATERNELS

LES TRISAYEVLS ET TRISAYEVLES MATERNELS



CLAVDE de Seyturier, Seig. de Cornod etc.



LEONARDE de Varax Dame de Torpes



IRENE Seig. de Moyria et de Maille



LOVISE de Villetts. Cheuron.



IEAN d'Achey. Seig. de Toraise.



FRANCOISE de Mouchet.



NICOLAS Perrenot Seig. de Granduelle etc.



NICOLE Bonualot.

LES BISAYEVLS ET BISAYEVLES MATERNELS



CLAVDE de Seyturier 2. du nom, Seigneur de Cornod. de la Verjonniere, etc.



CLAVDINE de Moyria.



IEAN d'Achey. cheualier. Seign. de Toraise et d'Auilley. et Bailly d'Amont.



MARGVERITE Perrenot de Granduelle.

LES AYEVL ET AYEVLE MATERNELS



IEAN de Seyturier. Baron de Cornod et de Montdidier. etc.



MARGVERITE d'Achey.

LA MERE



CLAVDINE de Seyturier.

FILS



...euriers Cheualier de ...neur de Saint Mauris, et

LES TRENTE DEVX QVARTIERS

LES SEIZE QVARTIERS PATERNELS

LES QVATRIESME AYEVLS ET AYEVLES PATERNELS



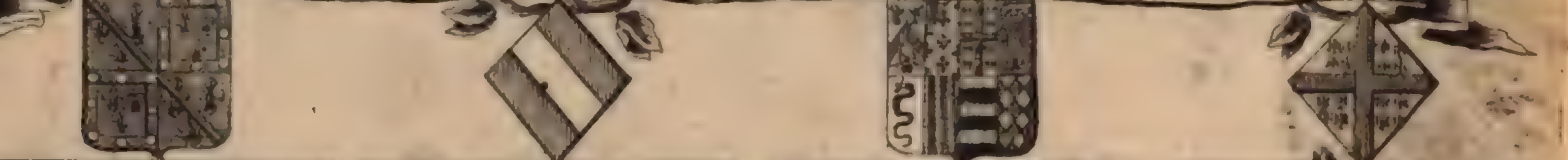
...çois ... Bour... Comte ... Von... ...me etc. | Marie de Luxembourg Comtesse de S. Paul de Soyssons etc. | Renée d'Alençon ... de France etc. | Marguerite de ... Vicomtesse ... | Anthoine Sire de Roye, ... etc. | Catherine de Sarrebruche Comtesse de Roucy. | Ferry de Mailly Chevalier Baron de Conty. | Louyse de Montmorency. | Charles Sire de la Trimouille comte de Benon etc. | Louise de Coëtivy comtesse de Taillebourg. | Guy comte de Laval et de Quintin. | Charlotte d'Arragon. | Guillaume Baron de Montmorency etc. | Anne Pot dame de la Roche pot. | René leg. de Savoye comte de Beaufort etc. | Anne de Lascaris comtesse de Tende.

LES TRISAYEVLS ET TRISAYEVLES PATERNELS



...arles de Bourbon Duc de Vendosme Pair de France Comte de Soissons ... | Françoise d'Alençon Duchesse de Beaumont. | Charles Sire de Roye et de Muret comte de Roucy. | Magdelaine de Mailly Baronne de Conty. | François de la Trimouille Prince de Talmond Comte de Benon etc. | Anne de Laual. | Anne de Montmorency I Baron de France etc. | Magdeleine de Sauoye.

LES BISAYEVLS ET BISAYEVLES PATERNELS



...ouis de Bourbon, 1. du nom, Pri...e de Condé, Pair de France, de... Gouuerneur de Picardie. | Eleonor de Roye. | Louis de la Trimouille, Duc de Thoüars, Pair de France, Prince de Talmond, etc. | Ieanne de Montmorency.

LES AYEVL ET AYEVLE PATERNELS



Henry de Bourbon, 1 du nom, Prince de Condé, Pair de France, Duc d'Anguien, Marquis de Conty, et Gouuerneur de Picardie, Boulonnois, Artois, etc.

Charlotte-Catherine de la Trimouille Dame ... Craon.

LE PERE



Henry de Bourbon 2. du nom, Prince de Condé, 1. Prince du sang, 1. Pair, et Grand Maistre de France Duc d'Anguien, de Chasteau roux, d'Albret, etc. et Gouuerneur en Bourgongne Bresse et Berri.

LE ...

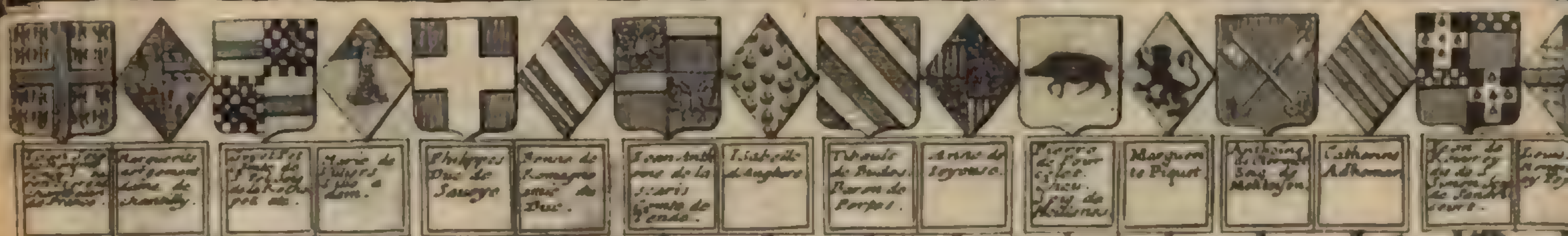


Louis de Bourbon, 2. du nom, Prince de Condé, Pre... de Chasteauroux, de Montmorency, et de Fronsac...

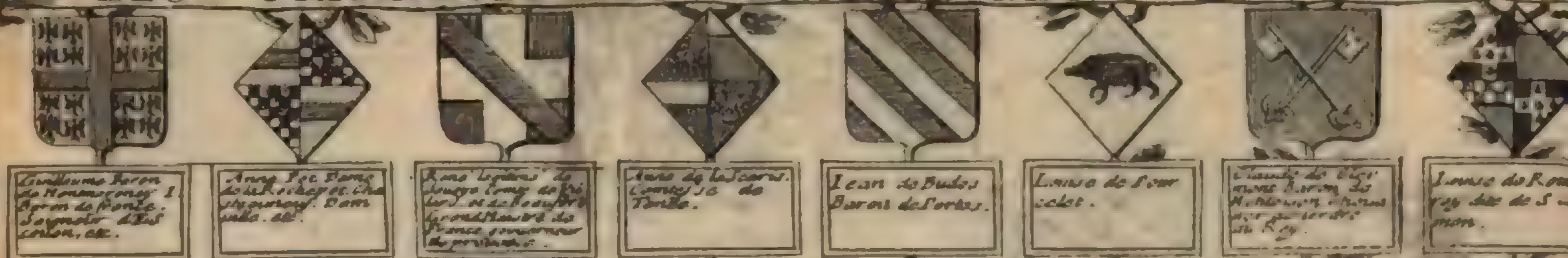
PATERNELS ET MATERNELS

LES SEIZE QVARTIERS MATERNELS

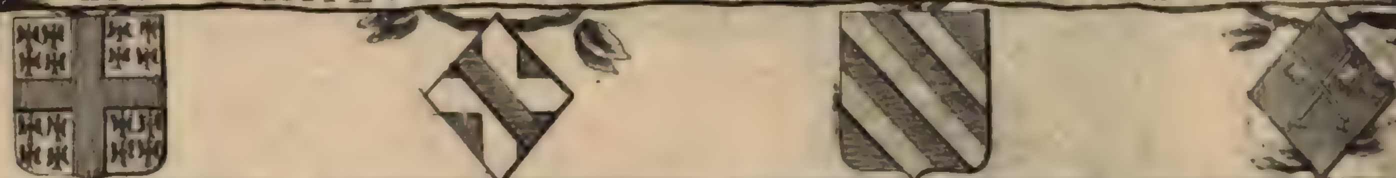
LES QVATRIESME AYEVLS ET AYEVLES MATERNELS



LES TRISAYEVLS ET TRISAYEVLES MATERNELS



LES BISAYEVLS ET BISAYEVLES MATERNELS



Anne Duc de Montmorency, 1. Baron, Pair, Mareschal, Grand Me. et Conneſt. de Fr.

Magdelaine de Sauoye.

Iaques de Budos Vicomte de Portes, Baron de Teyrargues, cheualier de l'Ordre du Roy, etc.

Catherine de Clermont.

LES AYEVL ET AYEVLE MATERNELS





Henry Duc de Montmorency, premier Baron, Pair, Mareſchal et Conneſtable de France, etc.

Louiſe de Budos.

LA MERE



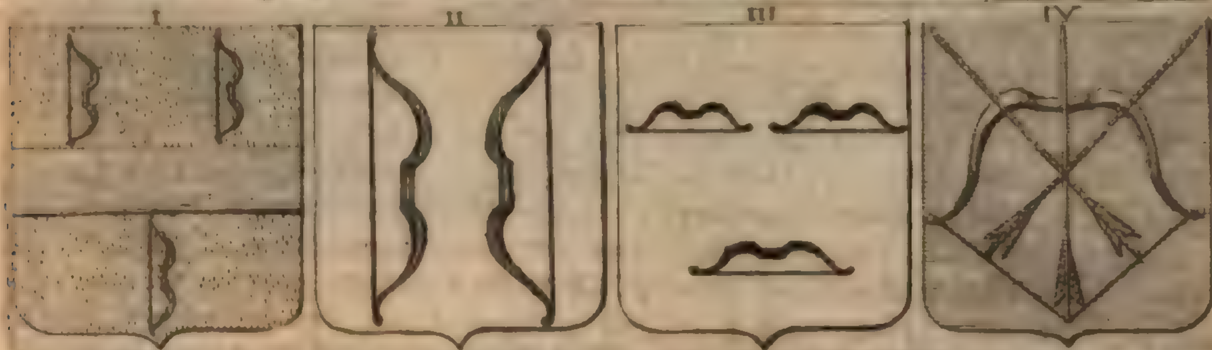
Charlotte-Marguerite de Montmorency.

[L]E FILS



[...] Premier Prince du ſang, Premier Pair de France, Duc [...] et Gouuerneur pour le Roy en Bourg.ne et Breſſe

* ARC, instrument à tirer flesche, representé bandé en la main de la figure de la Lune, signifie douleur aiguë, parce que, dit Pierius en ses Hieroglyphes, il n'y à douleur si grande que celle de l'enfantement ou la Lune preside. Et les Prestres Egiptiens pour signifier vne sedition ou le commencement d'vne guerre; ils armoient vn homme l'Arc à la main descochant vn traict. Il n'à pas neantmoins tousiours ces mauuaises significations, il marque quelquefois, ioye & victoire, comme ceux qui se voyent dans l'Escu des I ARCVSSES ou ARCVSSIS, Seigneurs d'Esparron en Prouence originaires des Comtes de l'Isle de Capro à trois mille de Naples qui portent *d'or à la Fasce* (aucuns disent fusée, autre fasce comme la represente Cæsar Nostradamus en son Histoire de Prouence parlant de cette famille) *d'azur, accompagnée de trois Arcs de gueules*, qui furent gagnés en vne bataille par l'vn de leurs ancestres, sur trois Mahometans. II SCHELMEN A BERGEN au Rhein porte *d'argent à deux Arcs addossés de gueules.* III ARC en la Marche Treuisanne, porte *d'argent à trois Arcs couchés de sable.* IV ARC, *d'azur à vn Arc bandé encoché d'vne Flesche en pal d'argent empennée d'or, & chargée de deux autres Flesches de mesme passées en sautoir empennées d'argent.* Iean ARBELOT Seigneur de Drãbon & de Deulley & Procureur General au Parlement de Dijon en M. CCCC. LXXXXVI. portoit, *d'azur à quatre Arcs d'or cordés de sable rangés en pals, surmontés de trois Estoilles d'or.* SCHVTZEN à Nuremberg, porte *d'or à vn Arc bandé de sable encoché d'vn Taraut de mesme en bande.* BONNARI, porte *d'azur à vn Arc encoché d'vne Flesche en bande d'or, surmonté d'vne teste de Lion de mesme, & en chef vn Escusson aussi d'or, chargé d'vne Rose de gueules.*



ARGENT, c'est le second des metaux dont on se sert és blasons des Armoiries, l'Or estant le premier. Quelques-vns y adioustent le Pourpre, qu'ils font neutre, ou plustost luy font tenir lieu, tantost de metal, tantost de couleur. Parce que l'argent est blanc, ceux qui ont blasonné les couleurs en suitte des Armoiries, luy donnent diuerses significations; entre-autres, Bara dit qu'il denote la Pureté, l'Innocence, l'Humilité, la Beauté, la Victoire, & la Felicité, ce qu'il a emprunté de Sicile, Heraut du Roy Alphonse d'Arragon, qui à fait vn traité des Armes, & vn plus ample du blason des couleurs. Ce dernier approprie la couleur blanche à vne vertu particuliere pour certaines qualités de personnes, quand il escrit qu'en la femme elle signifie *Chasteté*, en la fille *Virginité*, au Iuge *Iustice*, & aux riches *Humilité.* Et de vray il est dit en l'Apocalipse, chap. 9. *Les nopces de l'Agneau sont venües, & son Espouse s'est preparée, & luy à esté ordonné qu'elle se vestiroit de fin lin blanc & luisant.*

Les Vierges Vestales quoy que vouées au seruice des faux Dieux, s'habilloient de blanc pour marque de leur Virginité. Et la Iustice qui est pareillement Vierge, suiuant Hesiode, Orphée & Platon, doit auoir aussi vne robbe blanche, pour marque de la candeur & pureté qui doit estre en la conscience des Iuges, les noms desquels s'escriuoient chés les Romains *In albo*, quoy que ce blanc fut, ou du papier, ou vne table d'attente, ou vne muraille plastrée & blanchie; i'en laisse la dispute entre Suidas, Alciat, Turnebe & autres. Et pour la preuue de la derniere proposition du Heraut, Sicile, qu'il se contente comme des autres, d'affermer sans aucune authorité, de mesme que s'il eut esté disciple de Pythagoras.

Nous remarquons l'humeur des plus riches de Rome quand ils aspiroient à quelque dignité, se vestoient de blanc, *Vnde candidati*, pour mandier les suffrages du peuple: Ils le portoient aux funerailles des Empereurs. Et en l'histoire de Iosephe, le Grand Prestre Iadus, suiui de son Clergé & de tous les plus puissans de Hierusalem, alla en robbes blanches se prosterner aux pieds du grand Alexandre pour le de-

stourner de mettre le Siege deuant leur Ville.

[On ne peut doubter, dit le pere de Varennes en son Roy d'Armes, que lablancheur ne soit la representation de la sincerité, ou bien de la franchise d'vn braue cœur, qui sans aucun déguisement se montre veritable en ses paroles, puisque nous appellons cette louable qualité du mot de *Candeur*. La France dans la sincerité de ses pretentions, à tousiours aymé cette couleur; elle là porte en sa Cornette & en ses Drappeaux pour marque de la iustice de ses armes: & les François qui combatent sous cette belle liurée, se ceindent d'escharpes blanches pour tesmoignage de la candeur de leurs desseins qui sont de s'opposer aux vsurpations des ennemis de leur Souuerain, & à leurs incursions dans son Estat.]

Cette couleur blanche, qui est le fondement des couleurs moyennes, est vne couleur engendrée de lumiere, claire, & grande, dit le Heraut, & plus proprement suiuant Pierrius Valerianus, *in Iside, prima veluti materia quædam, in quam colores quotquot volueris, perinde ac in vniuersalem illam posita omnes species inducere.*

Cette couleur dis-je qui [signifie des Planettes, la *Lune*, des iours de la Sepmaine, le *Lundy*, des pierres pretieuses la *Perle*, & des Vertus Theologales, *l'Esperance* & qui] contient tant de misteres, nous fait croire que vray semblablement les premiers qui se seruirent du metal d'argent en leurs Deuises & Armoiries, auoient intention de denoter par la blancheur de leur Escu, quelqu'vne des vertus cy dessus figurées.

[De sçauoir qui à esté l'autheur de prendre ce metal en Armoiries, il est bien difficile: mais on à obserué que les premiers qui ont mis l'argent en monnoye & l'ont fait batre, ça esté les Romains l'an D. LXXXV. depuis la fondation de Rome, Quintus Martius, & Quintus Semius estans Consuls, cinq ans ou enuiron deuant la premiere guerre Punique, & cent soixante ans auant la natiuité de Iesus-Christ.

Les Anciens appelloient le Dieu de l'argent, *Argentin*, qu'ils faisoient fils d'Æsculian, Dieu de l'airin, dont la monnoye eut premierement cours en ce metal, puis en I *Argent*, pour lequel faire reconnoistre és Armoiries representées en ce Liure, & donner sujet d'estre ainsi obserué comme l'Or & les Couleurs, par les Graueurs en taille douce & autres, lors qu'ils graueront quelques Armes, soit sur cuiure, soit en Vaisselle, & autrement, ou il faut de necessité, & pour la perfection, connoistre les metaux & les couleurs dont l'Escu & les meubles qui le remplissent, sont composés, & pour distinguer les maisons, mesmes celles qui portent semblables figures, qui n'ont autre difference que le Metal ou la Couleur; il sera laissé blanc, sans nuls acheures, si ce n'est aux figures ou il faut quelques ombrages pour faire parroistre le relief; l'Or sera pointillé, & les couleurs Gueules, Azur, Sinople, Sable & Pourpre elles seront hachées chacune en leur sens, comme elles se verront sous leur mot, afin que le tout soit connu, conformement à la pratique qu'en a premierement donné le pere Siluestro Petra Sancta, Romain, de la Compagnie de Iesus dans son *Tesseræ Gentilitiæ*, qui a esté suiuy par Marc de Vulson, Seigneur de la Colombiere, en son *Recueil de pieces d'Armoiries*, & en sa *Science Heroique*. Oliuier II DE CLISSON Connestable de France; portoit *de gueules au Lion d'argent, armé, lampassé, & couronné d'or.* Protade, Marquis III DE SAVLCE, Connestable de France, portoit *d'argent au Chef d'azur.* Morellet IV DE FYENNES aussi Connestable de France, portoit *d'argent au Lion de Sable.* Eustache V DE LESTRE, Seigneur d'Escuoy, Chancelier de France, portoit *d'argent à l'orle de huict Merlettes de sable.* Scipion VI DE FIESQVE, Comte de Lauardin, Cheualier des Ordres du Roy, portoit *Bandé d'azur & d'argent de six pieces.* VII GVEROVLT, Comte de Montmartin, porte *de gueules à trois Lions d'argent.* Cupa VIII DE BRANDEBOVRG, Duc & Maistre de la Caualerie de France, portoit *d'argent à vne Aigle de gueules, membrée & couronnée d'or.* IX CERIERES, porte *d'argent au Lion de Sable.* Arnauld X DE CHARTRES, Archeuesque de Reims, Chancelier de France, portoit *d'argent à deux Fasces de gueules.* XI SARCEL au pais du Maine, porte *de sinople au Lion d'argent.* XII LA HAYE en Normandie, porte *d'argent au Sautoir d'azur.* ROVSSET-Morfontaine, porte *de gueules au Cheuron d'argent accompagné de trois Estoilles de mesme.* PRECY, porte *de sable à la Croix d'argent.* GRIVENEL en Normandie, porte *d'azur a trois Cheurons d'argent.* AVTRET en Bretagne porte *d'argent à quatre Fasces ondées d'azur.* LA MVSE-Brullon, porte *d'argent au Griffon de sable.* AVENEL en Normandie, porte *de gueules à trois Aigles d'argent.*



ARME' se dit des animaux à quatre pieds, & des Dragons, ainsi que l'on dit membré, pour ce qui est des Oyseaux. Vne beste est armée qui a ongles & autres parties que la nature luy à données pour sa deffense; comme la dent du Sanglier. Le Lion se blasonne armé, lorsque ses ongles sont d'autre émail que le reste du corps: l'on y adiouste par fois lampassé, car ces deux vont cõmunement ensemble, [I Des Serpens-Gondras, porte *d'or au Lion d'azur armé & lampassé de gueules.* II Fontenay-la Fresnaye, au Perche, *d'argent à deux Lions-leopardés l'vn sur l'autre de sable, armés de gueules.* III De Mavbec, en Dauphiné, porte *de gueules à trois Leopards l'vn sur l'autre d'or, armés d'argent:* Vulson de la Colombiere n'en dit que deux, & le Pere de Varennes trois, ainsi que dit le docte Fauin, parlant du Seigneur de Maubec l'vn de ceux qui furent au voyage de Prusse, sous le Lieutenant General Saintré, du temps du Roy Charles V. IV De Qvingo, porte *d'or au Lion de sable armé de gueules.* V Gvtlingen, en Suabe, porte *d'argent à trois Aigles de sable armées & becquées d'or.* L'Autheur du supplement du Feron blasonnant les Armes de Gaspard de Colligny, Seigneur de Chastillon, Admiral de France, sous le Roy François I. dit qu'il portoit *de gueules à vne Aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'azur*, & adiouste *armé d'or*, enquoy il y à faute, parce que les ongles des Aigles ou autres Oyseaux, sont compris dans les membres quand ils sont d'autre émail que le corps. VI Piedefer, porte *d'azur au Lion d'or, armé & lampassé de gueules.* VII Berhes-de Dolhein, porte *d'or au Lion de gueules, armé & lampassé d'azur.* VIII Nevfville-Sauigny, porte *de gueules à trois Faucons d'argent, armés d'or.* IX Ligneris-Merenuille, pres Estampes, porte *d'or au Lion de sable, armé & lampassé de gueules.* X Bovchars, *de gueules à trois Lions-leopardés l'vn sur l'autre d'or, armés & lampassés de sable.* XI Rovmilly-la Chesnaye, porte *d'azur à deux Leopards l'vn sur l'autre d'or, armés & lampassés de gueules.* XII Ivigne', *d'argent au Lion de gueules la teste d'or, armé de mesme.* De Lionne, porte *de sable au Lion d'argent, armé & lampassé de gueules.* De Lere', en Auuergne, porte *d'argent au Lion de gueules, armé & lampassé de sable.* De Coesme-Lucé, porte *d'or au Lion d'azur, armé & lampassé de gueules.*]



ARMES, ARMOIRIES, Au suiet de cet Indice ces deux mots sont Synonimes. Hors de là, le mot *Armes* signifie tous bastons de guerre, & autres qui seruent ou pour offenser ou pour se deffendre de quelque forme & maniere qu'ils soient, *Arma sunt omnia tela, hoc est & fustes & lapides, non solum, gladij, hastæ, frameæ seu romphee*, Vlpian *L. quod est D. de vi. & vi armata, & L. armorum de verb. signif.* En laquelle Loy est à remarquer, que *Armorum appellatione etiam scuta & galeæ continentur*, comme entre nous on comprend parmy les Armes, ce que nous appellons plus proprement Armures, les Cuirasses, Casques, Boucliers, & autres pieces qui seruent pour la deffensiue, & les ouuriers nous les appellons Armuriers.

De ces Armes ou Armures ont pris leur denomination les ARMOIRIES, qui sont certaines figures, soit de choses animées, soit de plantes & fruits, soit d'autres substances; soit encor des lineamens tirés & gouuernés à fantaisie, peints, graués, ou ciselés & releués sur les Escus, Corcelets, & Cottes d'Armes.

De quel temps l'on s'est serui de ces enseignes & marques d'honneur, & a quel sujet, ceux qui en ont escrit ne s'accordent pas : Car de prendre des deuises ou lettres hieroglyfiques pour Armoiries, ce seroit abuser de la vraye signification. Non pas que ie ne sçache que quelqu'vns ont commencé par deuises, qui depuis ont esté vrayement qualifiées Armes, lors qu'elles ont passé à la posterité, & se sont perpetuées dans les familles. Ainsi ie ne peux estre de l'opinion de ceux qui voulans rendre les Armoiries plus antiques que l'Arche de Noë, de mesme que ces peuples Leucades qui se disoient plus anciens que la Lune, ont mis en ce rang les enseignemens muets que les Rabbins disent auoir esté donnés par les enfans de Seth fils d'Adam, a ceux de Cain, pour les retirer de l'Idolatrie par la representation de quelques animaux, plantes, & autres choses visibles qui tombent sous le sens, afin de leur faire connoistre les effects admirables de la toute puissance de Dieu, par la conduite & proprieté de telles creatures. Ien dis autant de ceux qui donnent pour Armoiries à [1] OSIRIS, fils de Cham, & petit fils de Noë, *vn Escu d'azur au Sceptre Royal d'or, surmonté d'vn œil d'argent*, en lieu que c'est le simbole & la marque de la Royauté, tout Prince Sou-

uerain deuant auoir l'œil au bout de son Sceptre, c'est à dire l'œil ouuert pour remarquer tout ce qui se passe aux extremités de son Royaume : & selon d'autres, ce Sceptre là est la figure mesme d'Osiris par la composition & conjonction de ces deux mots OS & IRI, Pierius & Lilius Giraldus apres Plutarque & Eusebe. On pourroit plustost prendre pour vrayes Armoiries les Enseignes qui firent reconnoistre les familles particulieres des descendans de Noë depuis qu'ils se furent multipliés. Enseignes, lesquelles ainsi que le remarque Zonaras, leur furent données par leur pere, & depuis augmentées par Iacob parmy les douze Tribus d'Israël, & conseruées sous Moyse par le commandement exprés de Dieu : *Locutus est Dominus cum Moyse & Aarone, dicens : Singuli iuxta vexillum suum & sub signis domus patrum suorum castra ponant.* Saul & Dauid en firent le mesme, *Vicit leo de tribu Iuda.*

Pour les Payens [Ioannes Sanson, sur la Coustume de Tours, tiltre des droits du Seigneur Chastelain, parlant du different meu entre Vlisse & Aiax pour les Armes d'Achilles, *Bella mouet Clypeus de quo armis arma feruntur*, obserue que ce different n'estoit pas pour le bouclier ou pour les Armes, mais *pro insignibus quæ in illa armatura erant ex quibus recognoscebatur Achilles in prælio*, d'ou il faut inferer qu'il y auoit des Armoiries.]

Nous trouuons aussi que les Perses portoient pour enseigne *l'Aigle d'or dans vn drapeau blanc*, par le tesmoignage de Xenophon. La liurée blanche fut retenuë par Alexãdre apres qu'il eut transferé la Monarchie des Medes & des Perses en la Grece, dit Plutarque en la vie d'Artaxerxes. Mais au lieu de l'Aigle qu'il deuoit garder pour d'autres considerations par nous touchées cy deuant sous le mot, Aigle, il prit *le Lion de gueules*, outre la deuise du Serpent, à cause que son pere Philippes songea la premiere nuit de ses nopces qu'il appliquoit sur sa femme Olimpias vn cachet ayant vn Lion pour empreinte.

Si nous croyons Herodote, les Cariens furent les autheurs de ces enseignes. D'autres donnent l'honneur au Pictes Septentrionaux, & d'autres encor aux Assyriens plus anciens que les Perses.

Les Corinthiens portoient le cheual ailé Pegase, dit Casaubon sur le prologue de Perse. Quoy que ce soit, il n'y à nation qui n'en ait vsé, & de si longue main que l'on peut dire, que comme il n'y à iamais eu guerre sans Enseigne ou Guidon pour conduire & guider les Soldats, les Enseignes & Guidons sont autant anciens que la guerre. De dire que les Armoiries soient de mesme, il ne faut pas estre si hardy, parce que les vrayes Armoiries reuestuës de leurs Esmaux sont venuës depuis. Dés leur naissance les Lacedemoniens prindrent la lettre grecque Λ. les Messeniens vn M. les Atheniens vne Choüette ou Cheuesche. Il est vray que d'autres peuples ne se sont pas tousiours arresté à vn mesme corps, ny à vne seule figure en mesme temps. Du cõmencement & sous Romulus, dit Iergius sur Virgile, les Romains attacherent au bout d'vne perche vne poignée de foin pour se reconnoistre à la guerre - - - - - - - *erat reuerentia fœno,*

Quantum nunc Aquilas cernis habere tuas.

de cette poignée de foin vint le nom de *Manipulus* pour signifier vne poignée de Soldats, cõme nous disons auiourd'huy vne poignée de gens: de là aussi *Manipularis miles*, dit Varrõ & apres luy Ouide,

Pertica suspensos portabat longa maniplos,
Vnde maniplaris nomina miles habet.

Depuis ils porterent tantost la Louue, nourrice de leurs premiers Rois, tantost le Minotaure, non pas indifferemment & en toutes occasions, ains seulement lors qu'ils vouloient executer secretement quelque entreprise, ils arboroient pour signal & mot du guet, le Minotaure, donnans à entendre par là, que comme les destours du labirinte, siege & demeure de ce monstre de Crete, estoient inconnus; de mesme les conseils des grands Capitaines deuoient estre tenus secrets, [c'est la raison pour laquelle l'autel du Dieu CONSVS ou de CONSEIL estoit sous terre :] *Tutissimum in expeditionibus creditur, facienda nesciri*, Vegece. Par fois aussi ils esleuoient en mesme temps & la figure d'vn Cheual & celle d'vn Sanglier. Enfin la deuxiesme année du Consulat de Marius, ils s'arresterent II à l'Aigle, laquelle ils faisoient porter en plain relief d'argent au bout d'vne iaueline, les aisles estenduës & auec vne teste seulement, sans que pourtant ils la prissent pour armoiries, cette pratique n'estant pas encor en vsage, ains seulement pour leur enseigne colonnelle dans les armées : [& la raison pourquoy Marius prit l'Aigle plu-

ſtoſt qu'vne autre figure, elle ſe tire de Plutarque qui eſcrit que ce grand homme qui viuoit retiré au Village de Correaton au terroir de la Ville d'Arpos, pendant ce ſejour champeſtre, vne Aigle aira ſur vn cheſne, & ayant eſclos ſept petits, Marius les reçeut au pan de ſa robe, ce qui fit preſager à ſa mere Fuluia les ſept Conſulats qu'il obtint; & comme les meres ſont touſiours ambitieuſes pour leurs enfans, cette eſperance là porta de perſuader à ſon fils d'aller à Rome, & chercher par ſa vertu le chemin de l'honneur, ce qui arriua, & a eſté remarqué qu'il n'eut point d'autre enſeigne que l'Aigle.] Par ſucceſſion de temps les Romains porterent deux & trois enſeignes ſemblables; ce qui à fait l'Aigle eſployée, ou à deux teſtes, ſuiuant l'opinion de Cuſpinian en la vie d'Auguſte ou parlant de la bataille que cet Empereur perdit en Allemagne, *Variana & Loliana clade*, il dit qu'il y eut trois legions miſes en deſroute, les enſeignes de deux deſquelles furent priſes & gardées par les Germains, & comme c'eſtoient des Aigles en relief, ils les addoſſerent l'vne contre l'autre, ſi bien que les ailes & les iambes ouuertes de l'vne, couurirent celles de l'autre, n'y ayant que les teſtes, qui ſe diuiſerent, ſe iettans des deux coſtés comme en demy cercles, *Non enim biceps eſt Aquila, vt imperitum vulgus credit, ſed duæ ſimul, quarum altera alteram expanſis alis obtegit*, & la deſſus il nous veut faire croire que la facon de peindre l'Aigle à deux teſtes eſt venuë de là. Il y à bien plus de vray ſemblance que c'eſt de l'induſtrie & de l'authorité du grand Conſtantin, lequel ayant partagé comme en deux portions, & diuiſé l'Empire Romain en celuy d'Orient & en celuy d'Occident, & tranſporté le ſiege de Rome à Bizance, qu'il honnora deſpuis de ſon nõ, laiſſant vn Exarque & Lieutenant en Italie, pour la garde & conſeruation de l'Occident, il fit deſpeindre & repreſenter l'Aigle Romaine, à deux teſtes cerclées, que l'on dit eſployées, auec vn corps ſeulement, pour denoter par vne eſpece de hieroglyphe, que bien que l'adminiſtration & la puiſſance fuſſent diuiſées en deux, ce n'eſtoit pourtant qu'vn corps & qu'vn Empire.

Quant aux Eſmaux il y à diuerſités d'opinions entre les Hiſtoriographes. Car outre que celle qui ſeruoit de coronnelle ou colonnelle aux legions Romaines par l'Ordonnance de C. Marius, l'an de ſon deuxieſme Conſulat, eſtoit en relief & a vne teſte ſeulement, & de fin argent. Les vns ont tenu qu'eſtant miſe en banniere par Conſtantin auec deux teſtes, il les fit d'or en champ de gueules, ou de pourpre à la Couronne d'or.

Que depuis Charlemagne eſtant paruenu à l'Empire auoit pris les Eſmaux de France III *d'azur à l'Aigle d'or*, & que long temps apres ceux de Saxe changerent IV *d'or à l'Aigle de ſable*. D'autres ont aſſeuré que Charlemagne garda le metal & la couleur qu'il y treuua, & qu'il ſe contenta de charger V la poitrine de l'Aigle, de l'Eſcu de France, tout ainſi que Heraclius pere de Berthe, femme du Roy Pepin, & mere de ce grand Charles, en ſuitte de quelques autres Empereurs de Conſtantinople qui auoient chargé cette meſme Aigle d'vn VI *Eſcuſſon de gueules a la Croix d'or, cantonnée de quatre fuſils, ou pluſtoſt quatre B. de meſme.* Auiourd'huy VII *l'Aigle* de l'Empire eſt ſimplement *eſployée de ſable en champ d'or.*



FRANCS ou FRANCOIS, SICAMBRIENS portoient comme les Germains [I] *d'azur au Lion d'or.* Depuis & auant qu'ils passassent le Rhein, ils auoient pour Armes [II] *le Nauire.* Fauin, apres Methodius Pacatus, Sidonius Apollinaris, Rhenanus & autres. Et leurs Roys particuliers chargerent [III] *trois Couronnes ou Diademes de gueules en champ d'argent*, suiuant Paul Emile. Et au recit de quelques autres, ces premiers Roys là auoient gardé le [IV] *le Lion* de leurs predecesseurs, *deschirant de ses armes de derriere la teste de l'Aigle Imperiale*, qui est plustost deuise qu'Armoiries, pour montrer que les François commençoient à deplumer cette pauure Aigle Romaine par la conqueste des Gaules.

Pour Clouis il auoit pris l'Escu [V] *de gueules à trois Croissans d'argent*, qu'il quitta lors de son Sacre, pour prendre les [VI] *trois Lis d'or*, descendus du Ciel, dit Gaguin au liure 2. de son abregé de l'Histoire de France, *Lilia aurea quibus sub est cœli sereni color, quem asurum Franci dicunt; en champ d'azur.* Non pas que cet autheur en apporte aucun autre tesmoignage, sinon la commune fame & renommée, & la traditiue des anciens iusques-à luy, *Perseuerante ad hanc meam ætatem fama vulgatum accepi.* Ioan. Lud. Viualdus de Monteregali, Docteur de l'Ordre des Freres Prescheurs, qui viuoit en mesme temps sous le regne de Louis XII. n'en parle point d'autre sorte, *Clodoueo, qui mysterium Incarnationis Christi integra mente suscepit, tria aurea Lilia de cœlo lapsa sunt.* Ces Lis furent conserués en l'Escu de France auec leur nombre ternaire par les trois Roys successeurs de Clouis, & augmentés [VII] *sans nombre* par la seconde lignée descenduë de Charles Martel, & continués en la troisiesme iusques-à Charles VI. qui reduisit ces Fleurs celestes [VIII] aux trois premieres. Nous en dirons dauantage sous le mot LIS, deuant seulement estre icy remarqué, que c'est vne ineptie de croire que aucuns de nos Roys ait onques porté des Crapaux. Au contraire ce qui en à esté escrit est venu de l'inuention des ennemis de l'honneur François, & en derision de ce qu'ils estoient issus des Paluds Meotides, ou ce sale & infecte animal abonde, comme en tous autres lieux boüeux & marescageux.



Nos BOVRGVIGNONS qui ont esté regis par Roys & par Ducs de diuerses lignées, portoient à leur aduenement [I] *la Banniere d'argent à la Giure tortillée de sinople, la gueule beante de gueules.* Depuis estans paisibles possesseurs de la contrée qui à retenu iusques-à auiourd'huy le nom de Bourgongne par la conqueste qu'ils en firent sur les Gaulois, lesquels portoient [II] *d'azur au Lion d'or*: comme ils furent inuestis du Pays, pour la marque de cette inuestiture, ils retindrent [III] la peau de ce Lion, & la firent porter à la Giure de leurs Armes. Depuis encore que quelques vns ayent escrit que ce fut pour deuise qu'ils prindrent le Chat, neantmoins Paradin le donne pour Armoiries à Clotilde femme de Clouis Roy de France, & fille de Chilperic Roy de Bourgongne,

& niepce de Gondebaud vſurpateur : & pour montrer que c'eſt pour Armes, il l'accomplit des eſmaux neceſſaires à l'Eſcu IV *d'or au Chat de ſable tuant vn Rat de meſme*. Sigiſmond Roy de Bourgongne portoit V *d'or a vne Couronne d'azur en chef*, dit Laſius. Il fut ietté dans vn puits par Clodomire Roy d'Orleans en l'an D. XX. Aucuns tiennent qu'il à eſté canoniſé.

Le tort fait à Clotilde vangé, & le Royaume de Bourgongne ioint a celuy de France, quatre fils delaiſſés par Clouis, demembrerent ce grand Eſtat, & en firent autant de Royaumes : la Bourgongne perdit ſa qualité & ſe fondit dans le VI Royaume d'Orleans qui auoit pour Armes, *d'azur ſemé de Cailloux d'or*.

Enfin la Bourgongne eſtant abſolument vnie & incorporée au Royaume de France, Clotaire II. du nom Roy de France, & le douzieſme en ordre de Bourgongne, fit Maire du Palais d'Auſtraſie & Patrice ou Gouuerneur de celuy de Bourgongne, Vuernaire, Prince Bourguignon, par la ſage & vaillante conduite duquel il s'eſtoit eſtably en ce beau & riche pays, & VII Vuernaire prit pour armes *Bandé d'or & de gueules de ſix pieces*. leſquelles Armoiries Vuernaire tranſmit a ſes deſcendans : l'vn deſquels nommé Samſon fut crée Duc de Bourgongne par Charlemagne Empereur. A ces bandes ou cotices, fut adiouſté VIII *vne Bordure de gueules* par Guillaume dit le Deuotieux, ſecond fils de Samſon, par forme de briſure & difference des armes de Thierry ſon aiſné. Encor que de tous ceux qui ont eſcrit de l'art des Armoiries qu'ils appellent HERALDIQVE, il n'y en à point qui faſſe l'introduction des briſures plus anciennes que le Preſident Fauchet, lequel les met du regne de Louis le Gros, qui vint trois cens ans apres ce Guillaume le Deuotieux : & bien que ce Guillaume n'ait point eſté Duc de Bourgongne, neantmoins ceux qui ont porté ce tiltre n'ont pas laiſſé de porter cette bordure.

Il eſt vray que depuis que ce Duché fut vny à la Couronne de France par l'inuaſion du Roy Robert fils de Huë Capet, contre les pretentions de Othe-Guillaume, adopté en l'an M I. par Henry vray Duc de Bourgongne ſon beau pere, comme ayant eſpouſé Gerberge ou Gerſtrude, Comteſſe de Dijon ſa mere, & celles de Landry Comte de Neuers eſſû par les Eſtats du Pays, lequel Othe-Guillaume eſt enterré au Cloiſtre de l'Abbaye Saint Benigne de Dijon auec cet Epitaphe.

NOBILITER NATVS GVILLELMVS ET OTHO VOCATVS PAVSAT IN HAC FOSSA, CVIVS LAPIS HIC TEGIT OSSA. QVI DVCIS ET COMITIS DVPLICI DITATVS HONORE ARTIFICES SCELERVM PACIS REPRIMEBAT AMORE. ANNO DOMINI M. XXVII. II. CALEN. OCTOBRIS.

Le Duché de Bourgongne fut donné en appennage par Henry Roy de France fils de Robert, à Robert ſon Frere, dit Robert le Fort, qui prit les eſmaux de France & porta IX *Bandé ou Cotiné d'or & d'azur de ſix pieces*, retenant *la Bordure de gueules*, qui ſont les plaines Armes de Bourgongne, que nous appellons de l'ancienne Bourgongne, pour la difference des Armoiries de la moderne, qui ſont X *de France ſans nombre à la Bordure componée d'argent & de gueules*, que Philippes le Hardy, fils du Roy Iean mit au premier quartier de ſon Eſcu, l'eſcartelant de l'ancienne Bourgongne. Ce ſont ces meſmes Armes dont il honnora ſa Ville de Dijon ma chere patrie, lorſque par ſes patentes du XXII. de Septembre M. CCC. LXXXXI. il donna pouuoir au au corps des Habitans d'icelle de porter en bataille, & en tous autres lieux priués & publics, leur Eſcu *de gueules* chargé du chef de ſes propres Armes en perpetuel honneur & teſmoignage de ſuperiorité entre toutes les autres Villes de Bourgongne, [conſeruant à la partie baſſe de l'Eſcu, *le Pampre d'or feuillé de ſinople* qui eſtoit les anciennes Armes de la Ville, comme il ſe verifie tant par la grande Banniere que les Maire & Escheuins firent faire en ſuitte de ce priuilege, laquelle eſt repreſentée ſous le mot BANNIERE nombre XI. que par les Armes qui ſe voyent encore à preſent ſous l'Image de Saint Hiacinte qui eſt au grand portail des Iacobins fait du temps du Duc Iean, au coſté ſeneſtre de l'Image de la Vierge, & a la dextre de cette Image de la Vierge, celle de St. Pierre, Martyr, dont les figures ſont repreſentées ſous le mot ESCV ; d'ou ie tire la preuue que les Anciennes Armes de la Ville de Dijon eſtoient vn Pampre: & quoy que le Duc diſe dans ſes lettres, *Octr yons que ez Armes & Enſ. ignes de ladite Ville, qui eſt vn Eſcu de gueules tout plain :*

cela se doit entendre que sous la figure du Pampre dont il estoit chargé que le Champ estoit *de gueules*, n'estant pas croyable que la Ville ayant eû cet honneur, ses Magistrats eussent voulu adiouster vn meuble qui n'eut pas esté dans l'Escu, mais qui à esté osté depuis.] Ainsi les Armes de Dijon sont vn Escu de gueules qui n'est remply d'aucune piece en pointe, ains seulemẽt chargé en sa partie superieure qui coupe l'Escu esgalement par moitié, ayant par forme de partage les deux Escus de Bourgongne ancienne & moderne.

Iean fils de Philippes, & second Duc de cette derniere lignée à cause de Marguerite de Malain ou de Male, ou pour mieux dire de Flandres sa mere, mit sur le [XI] tout des Armes de son pere, l'Escu de Flandres qui est *d'or au Lion de sable armé & lampassé de gueules*.

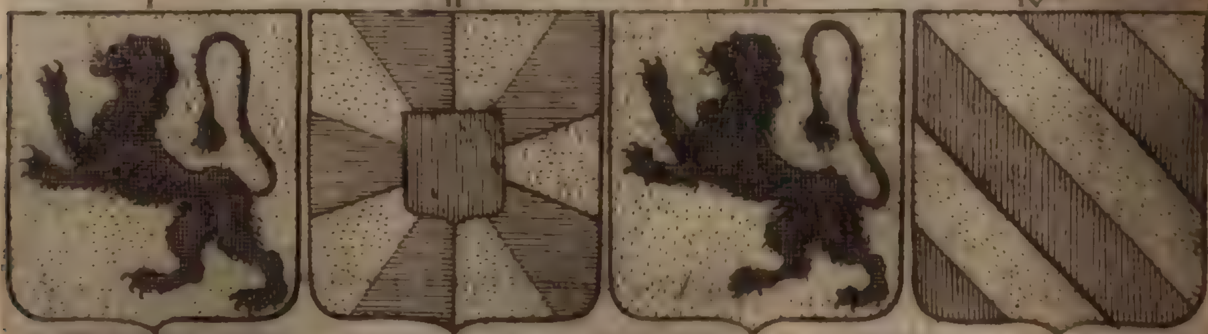
Philippes II. dit le Bon, autheur de l'Ordre de la Thoison d'or, y adiousta Brabant & Luxembourg: si bien qu'il portoit [XII] au premier & quatriesme quartier de Bourgongne moderne, au deux de l'ancienne, party de Brabant qui est *de sable au Lion d'or*: au trois aussi de Bourgongne ancienne, party de Luxembourg qui est *d'argent au Lion de gueules la queuë nouée & passée en sautoir, couronné lampassé & armé d'or*, & sur le tout de Flandres.

Charles son fils Comte de Charolois & depuis dernier Duc de Bourgongne qui fut tué deuant Nancy, portoit de mesme.



Et puisque ces Ducs portoient sur le tout de [I] FLANDRES, qui est comme nous auons dit *d'or au Lion de sable armé & lampassé de gueules*, il est bon de faire sçauoir icy que les Forestiers de Flandres depuis Lyderic dit de Buc, fils vnique de Saluart, Prince de Dijon, estably premier Gouuerneur sous ce tiltre de Forestier à cause de la forest Charbonniere, par Dagobert Roy de France l'an DC. XXI. portèrent [II] *Gironné d'or & d'azur de dix pieces & au milieu vn Escusson de gueules*, ce qui se continua par Baudouin bras de fer, huitiesme Forestier, & nommé premier Comte de Flandres par Charles le Chauue, Empereur & Roy de France, à la reserue toutesfois de la Souueraineté, iusques-à Philippes d'Alsace, douziesme Comte, lequel ayant esté deux fois en Syrie au secours du Roy de Hierusalem son Cousin, remporta a son premier voyage, [III] *l'Escu d'or au Lion de sable moussé de gris*, qui estoit la Banniere de Nobilion Roy d'Albanie, laquelle il prit & abbatit, apres auoir tué ce Roy Sarrasin de ses propres mains en combatant, enuiron

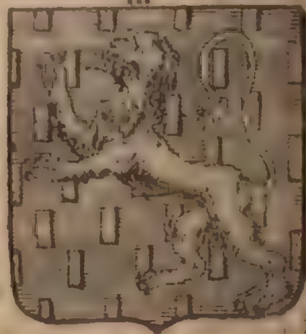
l'an M. C. LX. que ses successeurs Comtes de Flandres retinrent, & que les Roys d'Espagne portent encore aujourdhuy en cette qualité de Comte de Flandres, tiré de Corneille Martin Zelandois : I'adjousteray que ce mouflé de gris ne se voit point dans l'Escu de Flandres, & qu'en lieu de ce, le Lion est armé & lampassé de gueules. A ce propos est assés remarquable ce que Louis d'Orleans en ses Remonstrances aux ouuertures du Parlement de Paris pendant les troubles de la Ligue, dit que pour punition de ce que Iean d'Auennes, l'vn des fils du premier lit de la Comtesse de Flandres Marguerite, debatant auant le temps le Comté de Flandres, contre Guillaume de Dampierre premier fils du second lict, auoit iniurié sa mere en la presence de Saint Louis. Ce Roy dont la iustice ne pouuoit souffrir vn acte tant indigne, condamna ce Iean d'Auennes & sa posterité de ne porter desormais en ses Armes le Lion langué ny onglé, comme voulant dire que quiconque dechire l'honneur de sa mere & le viole de la langue, merite de ne porter ny langue ny ongles. [Dupleix en la vie de ce Saint Roy dit le mesme, sinon qu'il fait vnique le fils legitime, & l'appelle Guy au lieu de Guillaume.] Histoire qui peut estre veritable, encor que il y à quelque vray-semblance pour le contraire : car comme ce mauuais fils ne pouuoit porter en Armes le Lion de Flandres, tant parce que sa mere qui en estoit Comtesse de son chef comme fille de Baudouyn Empereur de Constantinople, viuoit encore, que pour autant qu'il estoit illegitime par la conionction incestueuse de Bochard d'Auennes auec sa pupille : lequel IV d'Auennes portoit *Bandé d'or & de gueules de six pieces*, & que d'abondant ce mesme Comté fut adiugé à Guillaume : il n'est pas vray-semblable dis-je que le Roy eut fait telles deffences.



LES COMTES DE BOVRGONGNE autrement dit de la FRANCHE-COMTÉ, auoient pour anciennes Armes de I *gueules à l'Aigle d'argent*. Gollut en ses memoires, dit auoir veu vn viel tiltre du bon Duc Philippes, qui ordonne l'entretien d'vn Estendart qui se gardoit en la Ville de Salins, chargé de ces Armes là. L'on tient que cet Aigle estoit de la maison de Vienne descenduë d'vn troisiesme fils des Comtes de Bourgongne : Il est vray qu'elle porte *de gueules à l'Aigle d'or*. Quoy qu'il en soit, & de quelque metal qu'il fut, il se trouue auoir esté changé par Otho Comte de Bourgongne, par le commandement de Frederic Empereur son pere, lors qu'il fut estably Regent perpetuel du Royaume d'Arles en Bourgongne, de laquelle la Prouence, Daulphiné, Forqualquier, Salusse, Nice, Suze, Sauoye, Morienne, Suisse, Bresse, & autres Seigneuries dependoient, & au lieu de cet Aigle, Otho arbora II *d'azur au Lion d'or*, qui estoient les Armes de sa Maison de Suaube ou H estauffen. Quant aux Billettes d'or desquelles le Champ est à present semé, Alix III. arriere fille d'Otho, espousant Hugues de Vienne son vassal, les Estats du pays prescriuirent à ce mary qu'il signeroit de Bourgongne, & qu'il porteroit pour Armes III *d'azur semé de Billettes d'or au Lion de mesme*, qui sont les Armes que le Comté de Bourgongne porte encore à present.







Les Roys, Ducs, & Comtes DE BRETAGNE, ainsi les Historiens varient la qualité des Princes qui ont dominé cette partie de la France, qui borde la mer Oceane vers le Nord-oest, entre le Septentrion & l'Occident. Ces Princes portoient la Banniere I *d'azur au Lion d'or*, Armes depuis changées II *de gueules en Macles d'or*, par vn certain Machanus qui regnoit du temps de nostre Roy Clouis, & retenuës par les Seigneurs de Rohan que l'on dit estre descendus de cette Tige ancienne. D'autres sont d'aduis que les vrayes Armes de Bretagne estoient III *d'azur à trois Gerbes liées d'or*. Quelques vns ont escrit qu'elles estoient IV *de sable à vne Croix d'argent*, & que depuis l'on changea le Champ de sable à celuy V *d'argent*, & la Croix d'argent au *semé de Croisettes de sable*, au lieu de dire que pour la Croix on supposa d'Hermines, sous pretexte qu'ils s'imaginent que les mouchetures noires d'hermines, soient vne espece de Croisettes au pied long & paté. Quoy qu'il en soit, les Ducs de Bretagne qui ont subsisté iusques-à Anne de Bretagne, femme en premieres nopces de Charles VIII. & en secondes nopces de Louys XII. portoient VI *d'Hermines*, Ainsi faut-il simplement dire, sans aucune description des parties qui font les Armes, par ce que le mot d'HERMINES qui est l'vne des deux Pannes qui seruent en Armoiries, porte sa signification auec soy.

Ce changement d'Armoiries est attribué a vn certain Duc, qui vit au Ciel, à ce que l'on dit, vne image de la Vierge sacrée, vestuë d'vn manteau d'Hermines, d'où il prit sujet de quitter ses trois gerbes pour prendre d'Hermines. Et ce qui fait iuger qu'autrefois ils auoient porté les trois gerbes d'or, est que l'Ordre de Cheualerie qui fut institué par François, premier du nom, Duc de Bretagne, en l'an M. CCCC. L. s'appelloit l'Ordre de l'Hermine, parce qu'au bas du Collier pendoit a deux chaisnettes d'or, vne petite beste blanche comme la neige, dite vulgairement Hermine. Cet Ordre fut aussi l'Ordre de l'Espic, dautant que le grand Collier estoit composé en façon d'espics de bled entrelassées en sautoir.



Les ANGLOIS ou plustost BRETONS, puisque c'est leur ancien nom, & que Iacques I. successeur de la grande Elisabeth en ce Royaume là, & de Marie Stuart sa mere en celuy d'Escosse, à tousiours pris le titre de Roy de la Grand Bretagne. Les Anglois dit-on sous leur premier Prince Brutus, qui viuoit vnze cens ans auant la naissance du Sauueur, portoient I *d'or au Lion de gueules, escartelé d'azur à trois Couronnes d'or l'vne sur l'autre*. Gurgintus leur vingt-deuxiesme Roy, posant le Lion se contenta de la Banniere II *d'azur aux trois Couronnes d'or*, le nombre desquelles fut augmenté par III Artus duquel on à fait tant de contes fabuleux, aussi bien que des Cheualiers de la Table ronde dont il estoit chef. Fauin dit qu'il à vn petit liure de blasons enluminés qui luy donne *d'azur à treize Couronnes d'or*, d'autres IV *de sinople à la Croix d'argent*, *au pre-*

mier canton vn Soleil d'or chargé d'vne image de la Vierge, escartelé de gueules à trois Couronnes l'vne sur l'autre d'or. Le mesme Fauin dit qu'il n'y auoit sinon vingt quatre Cheualiers de la Table ronde ; & en vn autre endroit il dit auoir trouué auec beaucoup de trauail (comme à la verité la France doit beaucoup & à son sçauoir & a son trauail,) les noms & les Armes d'vn bien plus grand nombre. Ce qu'il faut entendre qu'a la premiere institution il n'y en eut que vingt-quatre, & que depuis en d'autres Chapitres, l'on crea les autres : mais quelque recherche qu'il ait faite, il ne les à pas tous trouués. Car au lieu de cent cinquante & quatre dont il rapporte les noms & les Blasons, ie peux dire auoir vn autre liuret pareillement enluminé, & d'vne impression des plus anciennes, ou il y a cent septante-sept Blasons, auec les noms des Cheualiers, & à la teste, vn Escu d'azur a treize Couronnes d'or posées 3. 3. 3. 3. & 1. au dessus duquel est escrit LE ROY ARTVS, & au bas, *Le Roy Artus portoit en ses Armes, d'azur à treize Couronnes d'or, cettuy-cy fut grand conquerant, & feit nobles & preuses vaillantises : il institua l'Ordre de la Table ronde au pays de la Grand Bretaigne, à laquelle deuoient comparoir & assister vne fois l'an au tour de la Penthecouste tous les Cheualiers errans.* Le deuxiesme Cheualier en ordre est V LANCELOT DV LAC qui portoit en ses Armes *d'argent à trois bandes de belif, ou de gueules : il estoit preux & hardy, & l'vng des plus nobles & eminens de la Table ronde, qui ayma à secret la belle Genieure femme du Roy Artus, & fest choses si admirables, qu'on à composé de luy vng grand liure cõtenant ses faictz prouesses.* Ce liuret finit par vn discours de quatre pages, qui porte entre autres choses, *Que la Table ronde fut vne Ordonnance & institution que fest & imposa le Roy Artus comme i'ay dit de la grant Bretaigne, & estoit ceste maniere de faire obseruer au Royaume de Malogres en ladicte grande Bretagne. A ceste ordonnance deuoient & estoient tenus venir & assister vne fois l'an au tour de la Penthecouste tous les Cheualiers Errans, & là à ladite Table se rangeoient & estoient assis en grant honneur & reuerence, beuuans & mangeans en la compagnie du Roy, ledit Artus. Et dauantage estoit vn chacun Cheualier de cest Ordre, tenu dire & racompter tous les faitz, gestes & conquestes qu'ils auoient exploittées à la sueur de leurs corps, pour l'honneur de Noblesse & estat de Cheualerie, tant pour l'honneur des Dames que pour autres choses tendentes a tout honneur & gloire.* Ce sont les propres termes.

Dix Roys ayans regné depuis ce grand Artus : les Saxons subiuguerent la Grand Bretagne. Pour le temps les Historiens varient, les vns le mettant en l'an de grace CCCC. XLIV. d'autres en CCCC. LXXXXII. & d'autres en DC. LXXXVI. Les ANGLOIS autre peuple venu d'Allemagne, encor que l'on die que le nom d'Angleterre a esté donné au pays, comme qui diroit ANGLE DE TERRE, a cause que c'est vne Isle, partagerent toute cette contrée, & la diuiserent en sept principautés, chacune desquelles prit de differentes Armes. Le Royaume principal estoit celuy des Saxons, autrement des Nordanimbres, au Roy desquels les anciens Romanciers attribuent pour Armes, VI *d'azur à la Croix fleurencée d'or cantonnée de quatre Merlettes & vne en pointe de mesme.* Aucuns escriuent que ces Armes furent données par Charlemagne a Ardulphe lors qu'il le remit en son Royaume, du Pontificat de Leon III. Ces Armes furent conseruées par les successeurs Roys iusques-au Regne de Guillaume le conquerant, Bastard aduoüé de Robert Duc de Normandie, lequel les abolit pour y faire arborer les siennes qui estoient VII *de gueules à trois Leopards l'vn sur l'autre d'or,* si tost qu'il eut deffait en bataille Harolde qui pretendoit le Royaume a son exclusion. Auiourdhuy les Roys d'Angleterre les portent encore.

Vray est que Edoüard III. en suitte de ses pretensions sur le Royaume de France, à cause de sa mere Isabeau de France, contre le Roy Philippes de Valois sixiesme & dernier du nom, prenant le tiltre de Roy de France & d'Angleterre, à quoy il fut porté par Robert d'Artois Comte de Beaumont refugié en Angleterre, & par Iaquemart d'Arteuelle Gantois. VIII *Escartela* de ces deux Royaumes, comme auoit fait deuant luy Louis de France, depuis Roy, huictiesme du nom, appellé & couronné Roy d'Angleterre, lequel escart tous les Roys suiuans ont gardé iusques-à Iacques VI. Roy d'Escosse, & premier de ce nom Roy d'Angleterre, lequel adiousta Escosse & Ibernie, en sorte que les Armes du Roy d'Angleterre se blasonnent maintenant de la sorte IX *au premier & quatriesme escartelé de France & d'Angleterre, au deux d'Escosse, & au trois d'Irlande.*



Les ESCOSSOIS ont esté plus constans, ayans gardé iusques-a present le [I] *Lion de gueules* que Fergus, lequel ils font leur premier Roy, mit sur son *Escu d'or*, CCC. XXX. ans auant l'incarnation de nostre Redempteur. Seulement ils se treuuent y auoir adjousté le [II] *double Essonnier ou Trescheur fleuré & contrefleuré de gueules*, duquel Charlemagne permit a Achaïus d'enfermer le Lion de ses Armes, pour memoire à la posterité de l'alliance offensiue & deffensiue enuers & contre tous, qu'ils contracterent entre eux & leurs sujets en l'an DCCC. IX.



Vn siecle auparauant seulement, & en l'an DCC. XVI. le Royaume de NAVARRE prit son commencement par Garcia de Ximenés, que l'on fait Prince François, & qui passa les Monts Pyrenées pour combatre les Mores d'Afrique, & les chasser de cette Prouince d'Espagne qui ioint la Biscaye & l'Arragon, elle estoit nommée SVBRARBE, & depuis NAVARRE. On dit qu'il eut certaine vision qui luy fit prendre pour Armes au lieu de [I] *l'Escu de gueules* sans aucun ornement, qu'il tenoit de ses ancestres, *d'or au Chesne de sinople en champ d'argent, à la Croix pommetée de gueules en chef.* Ceux de Biscaye contigus portoient aussi [III] *vn Chesne de sinople en champ d'argent*, non pas pour le mesme sujet : mais parce qu'ils faisoient toutes leurs assemblées tant de conseil que de resioüissance, dessous l'arbre de Garniga.

Depuis ce pays de Subrarbe fut appellé Nauarre, soit a cause de la Riuiere Nauia

qui l'arrouse, soit parce que la pluspart du pays consiste en vne grande plaine, ce que ces deux mots NAVA & ERRIA signifient comme en vieil François ALIMAGNE, la mesme chose, & de là, l'Alimagne d'Auuergne.

Reuenant aux Armes des Nauarrois, tous les descendans de Garcia Ximenés porterent *le Chesne & la Croix*, ainsi que nous les auons blasonnés cy dessus.

Inigo Ximenés sixiesme Roy de Nauarre, fut surnommé Arista, à cause qu'il auoit pris pour deuise, IV *treize Espics de bled d'or, champés de gueules*, à laquelle deuise il ne s'arresta pas, prenant pour Armes du Royaume la seule Croix pommetée, changeant les esmaux anciens, car il porta V *d'azur à la Croix pommetée d'argent*. Le subiet de ce changement fut pareille à celuy que prit Garcia, car Inigo estant vne nuit en prieres à Saint Sauueur de Leyra, il luy apparut vn Ange, lequel auec vn Estendart de soye bleuë, chargé d'vne Croix pommetée blanche, luy donna courage de guerroyer les Mores d'Espagne, comme l'autre auoit fait. Il mourut l'an DCCC. LXVII.

Les Comtes d'Albret descendus de cette maison Royalle, retindrent l'Escu seul de gueules simplement iusques-à Charles d'Albret Comte de Dreux, Seigneur de Silly & de Craon, Connestable de France, lequel par le benefice de Charles VI. porta, & les siens apres luy VI *escartelé au premier & quatriesme semé de France, & au deux & trois de gueules.*

En l'an M. CC. XII. Sance le fort, huitiesme du nom, & vingt & vn Roy de Nauare, portoit encore cette Croix là, en la bataille remarquable de Muradal, autrement des Naues de Tolose, lieu qui est entre les Montagnes, que les Romains appelloient *Montes Marianos*, à present la *Sierra Morena*, en laquelle bataille tous les Princes d'Espagne, auec beaucoup d'autres Chrestiens, se treuuerent, iusques-à cent mille hommes de pied, & seize mille de cheual. Cette croisade se fit contre Aben Mahomad grand Miramomelin d'Afrique, lequel entre trois cens mille hommes de guerre qu'il auoit amassés, faisoit garder son chariot en forme de trosne, par quatre vingt mille Mores à cheual, entourés d'vne palissade & enceinte de bois, garnie de chaisnes de fer. Entre tous les Princes qui combatirent, le Roy de Nauarre fut celuy qui faussa cette palissade enchaisnée, tua vingt mille Mores, & se rendit le maistre du trosne de Miramomelin, ensemble des chaisnes qui l'enfermoient, & pour en conseruer la memoire, il s'en fit de nouuelles Armes, qui sont vn treillis composé VII *de Croix, Sautoir & Orle de deux pieces de chaisnes d'or en champ de gueules.*

Armoiries retenuës iusques-à maintenant par tous les Roys de Nauarre ; ce qui a esté ignoré par Bara, quand blasonnant les Armes de Nauarre, il les a depeintes de gueules aux Raiz d'Escarboucle pommetés d'or [On le peut neantmoins excuser sur ce qui se lit dans les annales de Nicole Gilles, qu'vn nommé Tersinus, Sarrasin, Seigneur de Tolose s'estant fait baptiser, Charlemagne erigea cette Seigneurie en Comté, & qu'vn peu apres vn Ange s'apparut a luy, & luy dit qu'il changeast les Armes qu'il portoit, qui estoient trois Moutons, & qu'il prit douze pommes en Croix, ce qui approche les Armes des Roys de Nauarre descendus des Comtes de Tolose, dit ce mesme autheur. A quoy i'adiousteray, que plustost il faut prendre ces douze pommes pour celles qui sont aux douze extremités de la Croix de Tholose.]

Au surplus il ne faut mettre au rang des Armoiries de ce Royaume là ; celles que les descendans de Sance II. neufuiesme Roy, surnommé Abarca, decedé en l'an DCCCC. XX. prindrent auec ce sobriquet, sçauoir, VIII *d'or à deux Galoches addossées eschiquetées de sable & d'or mises en fasce*, a cause que ce Prince se plaisoit à porter des gamaches ou botines de cuir, auec des galoches de bois, & de cuir noir, que l'on appelle en Espagne Abarcas.

Bien semble-t'il deuoir estre fait estat de l'escart qui y fut mis par le trentiesme Roy, Philippes III. dit le Bon, Comte d'Eureux, mary de Ieanne Reyne de Nauarre, decedée en l'an M. CCC. XLIII. IX *de France sans nombre au baston composé d'argent & de gueules brochant sur le tout*, parce que c'estoient de vrayes Armes, & les Armes de la maison d'Eureux dont il estoit issu.

De mesme ceux de Foix, estans paruenus à la Couronne, ils porterent les Armes de Nauarre, parties des escarts de Foix & de Bearn, qui sont pour Foix X *d'or à trois Pals de gueules*, & pour Bearn, *d'or à deux Vaches de gueules, accornées, accollées & clarinées d'azur.* Ce qui dura fort peu, car Gaston Comte de Foix, & Prince de Bearn, espousant Eleonor Royne de Nauarre, il espousa par mesme moyen le Royaume, & ayant eu vn

fils & vne fille de ce mariage : le fils François-Phœbus regna apres luy, & mourant sans enfans Catherine de Foix sa sœur, porta la Couronne dans le lit de Iean d'Albret, sur lequel Ferdinand, Roy d'Arragon, l'vsurpa l'an M. D. XIII. apres l'interdit du Pape Iules II. qui est la mesme année que les Suisses retournans d'Italie, & mal contens des François assiegerent nostre Ville de Dijon, sans autre effet, sinon qu'on leur paya vne partie de leurs pensions.

D. la maison d'Albret, le Royaume passa en vne autre vrayement Royale, par le mariage de Ieanne d'Albret auec Anthoine de Bourbõ, pere & mere de Henry le Grand, lequel par ses lettres du mois de Iuillet M. DC. VII. l'vnit pour iamais à la Couronne de France, non pour aucun profit ny vtilité presente, ains seulement pour imprimer dans le courage des Roys ses successeurs, vn desir glorieux de retirer des mains sacrileges de l'vsurpateur general des petites principautés, les places principales de ce gentil Royaume.

Ainsi dans Pampelonne,
Puissent-ils quelque iour reprendre leur Couronne.



Les Roys de LEON ont varié comme les autres, non pas que l'on soit asseuré quelles Armes portoit Pelage le premier d'iceux, & qui en l'an DCC. XIX. deffit Alchaman Capitaine Affriquain auec vingt mille Mores. Quelques Historiens Espagnols disent qu'en l'an DCC. XXII. il prit la Ville de Leon appellée des Romains *Legio gemina*, bastie par l'Empereur Trajan, & par mesme moyen il chargea [I] *l'Escu d'argent au Lion de gueules*. Autres comme Ambroise Moralez, ont escrit que Pelage ne fut iamais maistre de la Ville, ains seulement de Gigion, qui portoit [II] *d'argent à cinq Lions de gueules mis en sautoir à la Bordure de mesme chargée de huit Sautoirs d'or*. Ce mesme Autheur donne aux Roys de Leon [III] *d'argent à vne Croix ancrée d'or*, qui est pour enquerir : il adiouste le sujet d'vne vision arriuée a Dom Alphonse le chaste en l'an DCCC. XXIV. & que cette Croix fut portée long temps apres par ses successeurs, mais iusques-à quand, il n'en parle point, si ce n'est iusques-à Raymond de Bourgongne, de la maison des Comtes de Bourgongne, issué de celle de France, lequel ayant pris à femme Vrraca, Royne de Leon, fille d'Alphonse VI. prit le tiltre de Roy de Leon, & cependant il porta tousiours [IV] *d'azur*

à trois fleurs de Lis d'or, disent les Historiens Espagnols : neantmoins Gollut qui parle de ce mariage au liu. 5. de ses Memoires, chap. 2. ne fait aucune mention du Royaume de Leon, bien dit-il, que *Alonzo Fernandez Emperador de las Espagnas*, surnommé *el Bruno*, donna en dot à sa fille Vrraca, mariée à Raymond de Bourgongne, le Comté de Galice & qu'apres le decés d'Alonzo, qui est Alphonse, Vrraca regna. Quoy qu'il en soit, les vrayes Armes de Leon sont *d'argent au Lion de gueules*, & telles le Roy d'Espagne qui possede auiourd'huy ce Royaume là, les porte en l'vn des cantons de ses Armes : & partant Bara a failly, quand il à blasonné ce Lion, armé, lampassé & couronné d'or.



CASTILLE n'a pas tousiours eû là qualité de Royaume, non pas mesme la souueraineté, au contraire c'estoit vne Prouince qui despendoit du Royaume de Leon, & qui estoit regie & gouuernée par des Comtes, nommés & establis par les Roys de Leon, & à cette occasion nous ne parlerons pas des Armoiries de ces Comtes là, ains seulement de celles que les Roys de Castille ont porté depuis que cette Prouince fut erigée en Royaume par vne affection dereglée, suiuie de la nonchalance de Sance I. dix-neufuiesme Roy de Leon. L'histoire porte que Sance ayant ietté l'œil sur vn Genet & sur vn Espreuier qui appartenoient à Fernand Gonçale ou Gonçalue, Comte de Castille, Sance les acheta à credit, & sous cette condition, que ou le payement ne s'en feroit dans le terme prefix il doubleroit de iour à autre, si bien que Sance ayant esté en demeure vn fort long temps sans payer, lors que Gonçale en fit la demande, ce prix là se trouua monter a vne telle somme, que tous les tresors du Royaume n'estoient pas suffisans pour la payer, ce qui fut cause que pour s'en acquitter, le Roy Sance quitta à Gonçalue la proprieté & souueraineté de Castille, l'an DCCCC. LXV. Quelles Armes eut ce Gonçalue, nous ne le voyons pas, non plus quelles furent celles de Ferdinand II. fils de Sance le Grand, en faueur duquel son pere erigea le Comté de Castille en Royaume l'an M. XXXIV. Si bien qu'il faut presupposer que les Armes de Castille n'ont iamais esté autres que celles d'apresent qui sont [1] *de gueules au Chasteau sommé de trois Tours d'or*, à cause principalement qu'elles sont prises sur le nom du pays, comme celle de Leon & autres Royaumes d'Espagne, qui toutes sont Armes parlantes. Partant il semble estre impertinant, ce que quelqu'vns ont escrit, que ce Chasteau ne fut pris pour Armes sinon par Alphonse IX. pere de Blanche, mere du Roy Saint Louis, apres la bataille de Murodal, en memoire du Chasteau de Feral : & qu'auparauant les Roys de Castille n'auoient autre Seau ny Armes que leur figure a cheual. A quoy contrarie ce que ces mesmes Historiens ont escrit, & que nous auons touché cy dessus, que Raymond de Bourgongne Roy de Leon & de Castille a cause de sa femme Vrraca, & Alphonse leur fils, qui regnerent cent ans auant Alphonse, portoient de France.



ARRAGON

ARRAGON ne s'est pas contenté de ses premieres Armes qui n'estoient qu'vn simple [1] *Escu d'or*, qui depuis fut orné de [11] *quatre Pals de gueules*, par Charles le Chauue Roy de France, & Empereur des Romains, en faueur de Geoffroy le Velu, lequel estant tout couuert de sang qui decouloit de ses playes apres la bataille contre les Normands: cet Empereur voyant l'Escu de ce Prince estre simplement d'or sans autre ornement, il trempa dans le sang d'iceluy les quatre doigts de sa main dextre & puis les glissa du haut en bas de l'Escu, faisant par ce moyen la figure de quatre Pals à la couleur de sang & de gueules, depuis lequel temps les Comtes de Barcelonne, & de Prouence, & les Roys d'Arragon, les ont retenus iusques-à present, à cause que Geoffroy le Velu possedoit ces terres là. Seulement Pierre I. troisiesme Roy d'Arragon en memoire de la bataille d'Alarcos gagnée sur quatre Roys Mores, au siege de Huesca en l'an M. LXXXXVI. prit l'Escu [111] *d'argent à la Croix de gueules, cantonnée de quatre testes de Mores au bandeau Royal de mesme.* Mais ces Armes furent quittées par Ramir II. cinquiesme Roy, auparauant Moine profex de l'Abbaye de Saint Pons de Tomieres en Languedoc, l'an M. C. XXXIV. lequel reprit les anciennes Armes de Geoffroy le Velu; & telles nous les voyons parmy celles des Cheualiers de la Toison en l'Eglise de la Sainte Chappelle a Dijon sous le tiltre d'Alphonce Roy d'Arragon.





PORTVGAL à encor eû moins de tenuë: car si nous mettons au rang les Comtes auparauant que de parler des Roys, nous trouuerons que Henry de Boulongne ou de Bezançon, premier Comte hereditaire de Portugal, portoit [1] *d'or à trois Fasces d'azur semées de France a la Bordure de gueules*, [(les freres de Sainte Marthe au 2. tome de l'Histoire de la Maison de France fol. 789. donnent pour Armes à cet Henry qu'ils surnomment de Bourgongne, *d'argent à la Croix d'azur* qui est Portugal ancien.)] Armes qu'Alphonse Henriquez son fils retint tant qu'il fut Comte, & encore depuis qu'il fut Roy de Portugal, & iusques-à ce qu'ayant surmonté cinq Roys Mores en bataille rangée, & gagné leurs Bannieres à Ouriques en l'an M. C. XXXIX. il prit pour Armes [11] *d'argent à cinq Escussons d'azur mis en Croix*, & chargea chaque Escusson *de cinq Besans d'argent posés en sautoir*, en l'honneur des cinq playes de nostre Seigneur, que l'on dit qu'il vit au Ciel le iour de la bataille apres auoir reclamé son ayde. D'autres escriuent qu'il se donna ces Armes là a cause des trente deniers que Iudas prit des Iuifs pour leur liurer son Maistre: car les cinq Escussons chargés de vingt-cinq deniers font le nombre de trente. D'autres encor asseurent qu'en cette bataille là, qu'Alphonse gagna six drappeaux sur autant de Princes Mores, en memoire dequoy il prit l'Escu d'argent, chargé de cinq autres Escus d'azur qui en font six. [Il y en a qui font vn autre conte, & escriuent que cet Alphonse, qu'ils font le premier, ayant en la susdite année M. C. XXXIX. vaincu ces Roys Mores, & despensé vne partie de ses biens, il imposa quelques nouuelles tailles en son Royaume pour payer ses debtes, ce qui le fit accuser de concussion deuant le Pape: il y est cité, & s'y treuue au iour assiné couuert d'vne seule longue robe par dessus sa chemise, & au mesme temps il ouurit sa robe monstra son corps chargé de playes, & principalement de cinq mortelles qu'il auoit receuës pour la deffence de la Foy, puis dit, *He quoy! celuy qui à reçeu ces playes pour l'Eglise de Dieu, peut-il auoir entrepris quelque chose pour l'offenser.* Ce qui esmeut le Pape à son renuoy, auec Ordonnance de porter pour ses Armes, d'argent a cinq Escussons d'azur, pour trophée des cinq playes qu'il auoit receuës en deffendant l'Eglise: Ces Armes là s'appellent *Quinois de Portugal.*] Quant à la [111] *Bordure de gueules chargée de sept*

Chasteaux d'or, vn autre Alphonse III. & le cinquiesme en ordre, l'y adiousta en faueur de la maison de Castille, ou il auoit pris à femme Dogne Beatrix, donnée d'Alphonce le Sage. A ces Armes Iean II. qui mourut en l'an M. CCCC. LXXXXV. ayant ouy dire que le Pelican deschiroit auec son bec sa poitrine, afin de redonner par l'effusion de son sang, la vie à ses petits, morts de morsures de Serpents, fit adiouster cet oyseau, pour faire entendre qu'il estoit prest d'en faire autant pour le salut de son peuple. Osorius liu. 1. de l'Histoire de Portugal.





Pour la LORRAINE, les Historiens ne s'accordent pas. L'Archidiacre de Verdun dit, que cette maison portoit I *d'argent à la Croix de gueules, aux raiz d'Escarboucle d'or pommetées & fleuronnes de huict pieces.* Coquille en l'Histoire de Neuers, luy donne les mesmes Armes qu'à celles d'Austriche II *de gueules à vne Fasce d'argent.* Le Feron au catalogue des Connestables, parlant d'Eleuthere de Mozelane, qui florissoit en l'an DC. le fait descendre de Lucian Duc de Lorraine, & luy donne pour Armes III *d'argent au Cerf au naturel*, qui est *de gueules, semmé d'or sans nombre*, qu'il dit estre les anciennes Armes de Lorraine. Et Fauin parlant de Clotaire II. reconnu Roy d'Austrasie & de Bourgongne, dit qu'il n'y auoit point d'autre difference entre les Armes de l'vn & de l'autre de ces pays; sinon la bordure de gueules qui est en l'Escu de Bourgongne, & que l'Austrasie portoit IV *Bandé d'or & d'azur de six pieces* sans bordure. A present la Lorraine porte V *d'or à vne Bande de gueules, chargée de trois Allerions d'argent*, depuis que Geoffroy de Buillon son Duc, enfila d'vn coup de flesche trois oyseaux, tirant contre l'vne des Tours de Hierusalem, dite la Tour de Dauid. Il est vray que ces Allerions sont esté ioints a d'autres alliances & puis mis sur le tout. René d'Anjou Duc de Lorraine par son mariage auec Isabel de Lorraine fille de Charles I. Duc de Lorraine & de Marguerite de Bauiere, & auparauant Duc de Bar par le don que luy auoit fait de ce Duché Louis Cardinal Duc de Bar son grand oncle maternel: a quoy il ioignit les titres de Roy de Naples, de Hierusalem, & d'Arragon par le decés de Louis Roy de Naples son frere qui mourut pendant qu'il estoit prisonnier a Dijon dans la maison du Duc de Bourgongne, Philippes le Bon appellée à present la maison du Roy, en la Tour qui a conserué son nom, dite la Tour de Bar, parce que lors de sa prise il n'estoit qualifié que Duc de Bar, le Duché, de Lorraine luy estant disputé par Anthoine de Lorraine, Comte de Vaudemont cousin germain de sa femme qui aydé du Duc de Bourgongne luy faisoit la guerre, porta VI *party de deux & coupé d'vn, au premier Fascé d'argent & de gueules de huict pieces* qui est de Hongrie: *au deux d'argent à la Croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes de mesme* qui est Hierusalem: au trois *d'azur semé de fleurs de Lis d'or, au Lambel de gueules* qui est de Naples: *soustenus semé de France à la Bordure de gueules* qui est d'Anjou: *& d'azur semé de Croix recroisettées au pied fiché d'or, à deux Bars addossés de mesmes allumés & dentés d'argent*, qui est de Bar, au dernier de Lorraine, comme il se voit aux deux vitres de la Chappelle qu'il fit bastir au costé droict du Choeur de l'Eglise de la Sainte Chappelle, laissant le souuenir de son emprisonnement, ou l'Escu de ses Armes est rond en forme d'oubly comme il en auoit peint luy mesme (car il se plaisoit à la peinture) dans la chambre du Chasteau de Bracon sus Salins au Comté de Bourgongne ou il fut premierement mené prisonnier & de là a Dijon, tesmoignant par ces oublis le peu de diligence que ses gens apportoient a le desliurer. Fauin dit qu'il varia ses Armes, aussi parlant de ce Duc parmy les Roys de Sicile, dit, comme les freres de Sainte Marthe en l'Histoire de la maison de France, qu'il porta VII *de Hongrie, partie de Sicile & tiercé de Hierusa-*

lem, soustenus d'Anjou & de Bar & sur le tout d'Arragon, à cause d'Yoland d'Arragon sa mere. Et Claude Paradin luy donne VIII *de Hongrie, de Naples ou Sicile, Hierusalem & Arragon en chef, soustenus d'Anjou & de Bar, & sur le tout de Lorraine*, ainsi que porta, suiuant le mesme Paradin, René II. Duc de Lorraine, lequel ayant espousé Philippotes d'Egmond ou de Gueldres, heritiere presumptiue de Charles dernier Duc de Gueldres & de Iulliers, ses successeurs adioustans à leurs qualités ce Duché, mirent a la partie basse de leur Escu, entre Anjou & Bar, Gueldres partie de Iulliers, qu'aucuns ont pris & blasonné pour Flandres, qui est vne erreur, dit l'Autheur anonyme de l'origine des Armes, lequel monstre (contre ce qui est dit par le sieur de la Roque dans les Blasons des Armes de la Royale maison de Bourbon page 48. que les Comtes & Ducs de Gueldres portoient leurs Armes parties de celles de Flandres, d'autant que Regnault Côte de Gueldres espousa Marguerite de Flandres, fille de Guy, Comte de Flandres, & veuue d'Alexandre Prince d'Escosse, fils aisné d'Alexandre Roy d'Escosse : de laquelle alliance d'Escosse le sieur Fauin en la Genealogie des Roys d'Escosse ne fait aucune mention) que ces deux Escus de Gueldres & de Iulliers furent ioints ensemble par le mariage de Guillaume IV. premier Duc de Iulliers auec Marie heritiere de Gueldres, ce qui est signifié par ces deux Lions affrontés, celuy de Gueldres ayant esté contourné depuis cette alliance pour embrasser celuy de Iulliers, & adjouste qu'il se voit aux vitres du Palais Archiepiscopal de Lion, les Armes de Gueldres parties de celles de Iulliers, que Charles Cardinal de Bourbon y fit mettre à cause de Catherine de Bourbon sa sœur, qui auoit espousé Adolphe d'Egmond frere de la susnōmée Philippotes, & pere de ce Charles dernier Duc de Gueldres qui mourut sans enfans, qui à donné l'accomplissement des huict quartiers que porte a present la maison de IX Lorraine, sçauoir en chef de quatre Royaumes *de Hongrie, de Naples, de Hierusalem, & d'Arragon*, & en pointe des quatres Duchés *d'Anjou, de Gueldres, de Iulliers & de Bar, & sur le tout celuy de Lorraine.* Et pour appuyer ce qui à esté aduancé par cet Autheur, ie representeray icy vne X piece de monnoye du poids d'vne (once qui m'a esté donnée par le sieur Ioly, Secretaire de la Chambre du Roy, neueu & heritier du feu sieur Aduocat Geliot, & mon allié à cause de ma femme,) fa-



briquée en l'annéeм. D. LXIX. du Regne de Charles II. arriere fils du susdit René II. sur laquelle le portrait de ce Duc est graué en profil, auec cette legende autour, CAROLVS DEI GRATIA CALABRIÆ, LOTHORINGIÆ, BARRIÆ, GELRIÆ DVX. & au reuers huit Escussons couronnés, celuy de Lorraine au milieu, entourré des sept autres, ceux de Naples & de Hierusalem en chef, ceux de Hongrie, d'Arragon, d'Anjou & de Bar aux costés, & à la pointe celuy de Gueldres party de Iulliers: il est donc vray de dire qu'il y a erreur de mettre parmy les quartiers qui composent les Armes de Lorraine, celuy de Flandres duquel le Lion n'a point de Couronne: mais bien celuy de Iulliers, comme l'ont representé les sieurs Morin-la Masserie & d'Hozier, aux deux creations des Cheualiers de l'Ordre du Saint Esprit, faites par le Roy Louis XIII. d'heureuse memoire, és années M. DC. XIX. & M. DC. XXXIII. aux Armes des Ducs de Guyse, de Mayenne, de Cheureuse, & d'Elbeuf, & du Comte d'Harcourt.

En ALLEMAGNE il à diuers Royaumes & autres Principautés qui ont esté sujettes au change, comme celles que nous auons remarquées cy deuant.

Ceux de HONGRIE, qui de toute ancienneté portoient I *de sable au Loup passant d'argent*, en depit des Empereurs Romains qui viuoient de leur temps, *pour faire douleur aux vaincus*, suiuant le prouerbe ancien des Gaulois rapporté par Plutarque, ils prindrent II *d'argent à l'Aigle esployée de sinople*, Armes retenuës par les Princes d'Hongrie iusques-au premier Roy Chrestien Geysa, lequel prit III *d'argent à trois Mottes de terre de sinople à la Croix Archiepiscopale* ou *Patriarchale de gueules en cœur*, pour conseruer la memoire de l'Eglise de Strigonie qu'il auoit commencée à bastir, & qui fut parachevée par son fils & successeur Saint Estienne, lequel y ordonna vn siege Metropolitain en l'an DCCCC. LXXXXVII. Depuis encore (mais en quel temps & par qui on l'ignore) ces Armes furent changées en l'Escu de Hongrie, IV *Fascé d'argent & de gueules de huit pieces*, dont les quatre fasces d'argent representent les quatre principales riuieres qui lauent la Hongrie, à sçauoir le Danube, la Saue, le Nyss, & la Draue: & les quatre autres fasces de gueules ou rouge, denotent le terroir & solage du mesme pays, plantureux & fertil en mineraux.



BOHEME. Othon II. Empereur permit à Bisetislas son gendre Duc de Boheme de porter de l'Empire I *de gueules à l'Aigle esployée d'or, eschiquetée de sable* Armes retenuës iusques-à present par les Marquis de Morauie, & par les descendans de ce Bisetislas iusques-à Iean de Luxembourg, lequel estant Roy de Boheme se contenta des Armes de sa maison II *d'argent au Lion de gueules couronné d'or*, faut adiouster *la queuë nouée & passée en sautoir*. Les Roys de la maison d'Austriche les ont gardées, portás de III *Hongrie, escartelé de Boheme, & sur le tout d'Austriche party de Bourgongne ancienne.*



AVSTRICHE n'a esté autrefois qu'vne simple Seigneurie appartenant aux Comtes de Hauspourg en Suisse. Depuis elle fut erigée en Marquisat, en apres en Duché, & le premier qui prit ce nom d'Austriche, fut Albert fils de Rodolphe de Hauspourg eslu Empereur en M. CC. LXXIII. Et en l'an M. CCCC. XI. Federic III. aussi Empereur de cette maison, prit le tiltre d'Archiduc d'Austriche, & depuis luy tous ceux qui en sont descendus l'ont pareillement pris sans distinction de degre ny de ligne, quoy qu'ils n'y eussent aucun droit.

Quant à leurs Armes, les Marquis d'Austriche & les premiers Ducs qui leur succederent porterent I *d'azur à cinq Alloüettes d'or en saultoir*, a cause, disent quelqu'vns, de la dixiesme Legion des Romains surnommée *Alauda*, aloüette, que l'Empereur Traian mit en garnison en la Ville de Vienne sous la conduite de Marcus Aurelius.

Ces Armes furent changées, comme nous le raconte Oliuier de la Marche, par Frederic, frere aisné ou Cadet de Iaspar, autres disent Leopolde II. Duc d'Austriche en l'an M. C. LXXXXIII. à cause que se treuuant en bataille contre les infidelles, & ayant luy & son frere perdu toutes leurs Bannieres, il prit son Escharpe blanche & la serrant par le milieu auec la main, la trempa dans le sang des morts, & par ce moyen toute l'Escharpe qu'ils appellent volet, fut entierement teinte de couleur rouge, fors l'endroit qu'il tenoit dans la main lequel demeura blanc, & de ce, il fit vne Banniere & s'escria *Austriche seruiteur de* IESVS-CHRIST. Ses Soldats là dessus ayant repris courage, il mit tous les Sarrasins en deroute, auec tant de playes neantmoins que la cotte d'Armes qu'il portoit, de blanche qu'elle estoit deuint pareillement rouge, excepté ce qui estoit sous la ceinture de son espée, qui fit fasce aussi bien que le milieu de son volet. Et pour marque de cette victoire, ce Frederic par le Conseil de sa Noblesse, chargea II *l'Escu de gueules à la Fasce d'argent.*

Les Allemans qui ne sont pas trop bons amis des Espagnols, tirent le sujet de telles Armes, de la nature & qualité de la terre d'Austriche, laquelle disent-ils, estant rouge, & trauersée du grand fleuue argentin du Danube comme d'vne ceinture, à blasonné telles nouuelles Armes sans aucun artifice.



Les POLONOIS ou POLAQVES trouuerent leurs Armes en iettant les fondemens de la premiere Ville, que leur chef LEKO venu de Croacie ou Esclauonie, dite des Latins *Illeria*, enuiron l'an D. L. bastit à six mil du fleuue de la Vuarte, & qu'ils appellent Gnasdo, pour denoter le nid d'Aiglons au poil blanc & folet qu'ils descouurirent au premier coup de hoyau: Car dés lors ils prindrét vn Escu I *de gueules à vne Aigle d'argent membrée & couronnée d'or.* Il est vray que Ladislas VI. du nom qui auant son baptesme s'appelloit Iagello, vingt-troisiesme Roy de Pologne, & fit baptiser ceux de Lithuanie, partit son Escu des Armes de Lithuanie, qui sont II *de gueules au Caualier armé d'argent à la Rondel d'azur chargée d'vne Croix Patriarchale d'or*, ce que les Roys de Pologne ont retenu iusques-à present, & telles les portoit nostre Monarque HENRY III. Roy de France & de Pologne.



Beatrix fille de Theodoric ou Thierry Seigneur du pays de CLEVES en l'an DCC. XI. [que les Autheurs de la genealogie de cette maison font descendre, au rapport de Fauin, d'vn Senateur Romain appellé Curtius,] portoit [I] *d'argent au Rencontre de Beuf de gueules, accorné de sable au musle bouclé d'argent.* Elle fut mariée à vn estranger qui estoit abordé au pied de son Chasteau de Neufbourg, dans vn nauire sur le fleuue du Rhin. Il se qualifioit Cheualier du Cigne & auoit nom Helias. Il portoit pour Armes vn Escu [II] *de gueules chargé d'vn autre Escu d'argent ayant vn Torteau de sinople en cœur, duquel sortoient huict sceptres pommetés & fleuronnés d'or*, remplissant tout l'Escu comme en forme de raiz, qui sont auiourd'huy les vrayes Armes de Cleues [dont la Seigneurie fut titrée de Comté par l'Empereur Theodose duquel ce Cheualier obtint l'erection apres son mariage: tiltre que ses successeurs conseruerent iusques à Adolphe, trentiesme Comte & premier Duc de Cleues, par la faueur de Sigismond, lequel erigea au Concile de Constance ce Comté en Duché l'an M. CCCC. XVII.]





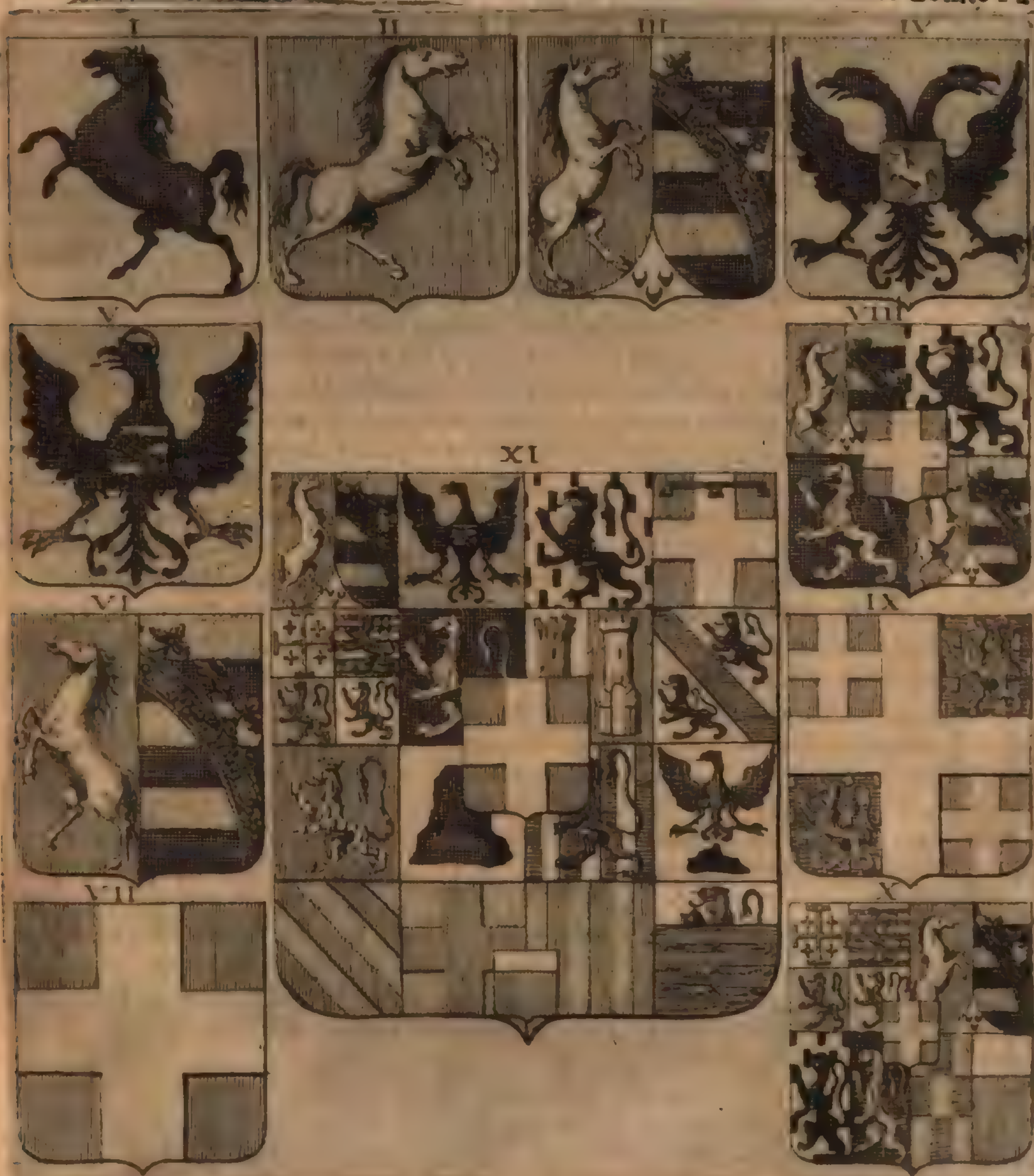
La SAVOYE à premierement changé les Esmaux de ces Armes anciennes [I] *d'argent au Poulain gay, ou Cheual effrayé de sable*, qui estoient de Saxe à cause que les Comtes de Sauoye estoient descendus des Ducs de Saxe, ayant pris [II] *de gueules au Poulain gay contourné d'argent*, depuis qu'ils eurent embrassé le Christianisme qui fut l'an DCCC. XX. Ils y adjousterent puis apres, partisans [III] *d'or & de sable de six pieces en fasce à la couronne de rue ou Cancerlin de sinople mise en bande, enté par le milieu du bas d'argent à trois bouts d'espée faits en croissant montant de gueules.*

Philibert Pingon en la genealogie des Ducs de Sauoye, dit qu'Alix de Sauoye fille de Humbert Comte de Sauoye, & femme de Louys le Gros, Roy de France, portoit de Sauoye qui estoit lors [IV] *d'or à l'Aigle de sable à deux testes, membrée & bequée de gueules ayant sur la poitrine vn Escu de gueules au Cheual rampant d'argent*, ce sont ces propres termes. Guillaume Paradin en ses Alliances genealogiques, nomme la femme de Louys le Gros Ælis ou Adele fille de Humbert Comte de Maurienne & Marquis de Suze, pere de Amé I. Comte de Sauoye: cette Ælis ou Alix portoit (dit-il) party de France & de Maurienne qui est [V] *d'or à l'Aigle de sable membrée & diademée de gueules*, auec l'Escu de Saxe au milieu de la poitrine, qui est *Fascé d'or & de sable de six pieces auec vne Couronne de sinople brechant sur le tout en bande.* Sera remarqué que ce mesme Paradin donne pour Armes à Batilde ou Baudour fille Saxonne, femme de Clouis II. & depuis appellée Sainte Bautour [VI] *de gueules à vn Cheual rampant d'argent, party Fascé d'or & de sable de six pieces, chargé d'vne Couronne de sinople mise en bande*: elle viuoit l'an DC. XLV. Il donne encor de pareilles Armes a Hermingarde fille du Comte Ingran de la maison de Saxe, premiere femme de Louis le Debonnaire regnant l'an DCCC. XV. Fauin dit que les anciens Gouuerneurs de Saxe pendant qu'ils estoient Idolatres portoient *le Poulain gay* de la sorte & des mesmes esmaux, mais que depuis que Charlemagne leur eut fait embrasser le Cristianisme, ils prindrent *de gueules au Poulain gay tourné d'argent*: & que depuis encore cette maison de Saxe estant tombée en diuerses familles, outre les Armes anciennes en prindrent de modernes, qui sont *Fascé d'or & de sable de six pieces, à la Couronne de ruë perie en bande de sinople.*

Amedée IV. dit le Grand, à la priere des Cheualiers de Rhodes, qu'il auoit assisté de ses forces & de sa personne contre la puissance du Turc, quitta ces Armes là, & prit celles de l'Ordre, qui sont [VII] *de gueules à la plaine Croix d'argent*, auec ce mot pour deuise FERT, chaque lettre faisant vn autre mot, *Fortitudo Eius Rhodum Tenuit*, sa force soustint Rhodes. Il y en à qui donne vn sens amoureux à ces lettres *Fauce Enfence Romps Tout*. Ce Comte mourut en Auignon le Saint Siege y estant en l'an M. CCC. XXIII.

Edouard son fils reprit les premieres Armes de Saxe les escartelant VIII *au deuxiesme* de Chablais qui est *d'argent semé de Billettes de sable au Lion de mesme* : *& au trois* d'Aouste qui est de *sable au Lion d'argent armé & lampassé de gueules* : mettant sur le tout la Croix de Rhodes que l'on dit a present Sauoye. Ce que i'y treuue à dire, est que la Croix de Rhodes est patée, & celle de Sauoye est égale par tout ; & touche de toutes ses branches les bords de l'Escu, & est cette croix là, tenuë pour les vrayes Armes de Sauoye, à cause d'Amedée le Grand qui la prit toute seule, quittant les Armes de Saxe, maison originelle des Comtes de Sauoye comme nous venons de remarquer.

[Le sieur Capre qui a mis au iour le Catalogue & les Armes des Cheualiers de l'Ordre de l'Annonciade, donne pour Armes à tous les Chefs de cet Ordre depuis Amé VI. premier Chef & Fondateur, cette Croix, iusques-à Emanuel-Philibert douziesme Chef, auquel il fait porter l'Escu du susdit Edouard, que Claude Paradin en sa Cronique de Sauoye donne aussi audit Emanuel-Philibert : mais le mesme Paradin fait porter cette Croix a Amé II. fils de Humbert cy deuant nommé, qui fait le septiesme Comte qui ont precedé Amé ou Amedée IV. le pere duquel appellé Philippes, ayant espousé Aliz Comtesse Palatine de Bourgongne, fille vnique & heritiere vniuerselle d'Othon Comte Pa-



latin de Bourgonge, porta ainsi qu'il represente ses Armes IX *vne Croix d'argent cantonnée au premier & quatriesme canton de gueules à la Croix d'argent, au deux & troisiesme canton d'azur semé de Billettes d'or au Lion de mesme.* Victor-Amedée fils de Charles-Emanuel & petit fils d'Emanuel Philibert, porta comme ses pere & ayeul, suiuant l'Escu qu'en represente le sieur de la Roque dans les Blasons des Armes de la Royale maison de Bourbon & de ses alliances, parlant du mariage de Christine de France, fille puisnée du Roy Henry le Grand, auec ledit Victor-Amedée lors qualifié Prince de Piedmont : mais depuis ayant succedé aux Estats de son pere, il porta comme porte à present Charles-Emanuel II. son fils, X *escartelé, le premier escartelé de Hierusalem, de Cypre, d'Armenie, & de Luxembourg. Le second de Saxe ancienne*, qu'aucuns disent haute Saxe ou Vvestphalie, *partie de Saxe moderne*, ou basse Saxe, *enté d'Angrie : le troisiesme de Chablais, party d'Aouste : le dernier de Geneue party de Montferrat : sur le tout de Sauoye.* Outre ces quartiers] il y à des Ducs qui ont ioint ceux de diuerses terres par eux possedées, mesme celles qu'ils ne possedent plus par l'eschange du Marquisat de Saluces en l'an M. DC. [en voicy le Pennon qui se voit deuant les Croniques de Sauoye, & dans Barra, qui est XI *party de trois & coupé d'autant. Le premier de Saxe ancienne, party de Saxe moderne, enté d'Angrie. Le deux de Sauoye ancien. Le trois de Chablais. Le quatre de Piedmont. Le cinq escartelé de Hierusalem, de Cypre, d'Armenie, & de Luxembourg. Le six d'Aouste. Le sept de Suze. Le huict de Bresse. Le neuf de Beugey. Le dix de Vaux. Le onze de Valromey. Le douze de Nice. Le treize d'Achaye. Le quatorze d'Antioche. Le quinze de Foucigny. & Le dernier de Gex. En pointe vn Escusson de Saluces. Et sur le tout de Sauoye.*

MANTOVE à de tout temps despendu de l'Empire, & se treuue que l'Empereur Othon II. en fit Gouuerneur hereditaire Thetalde Comte de Canosse, dont la lignée dura iusques-en l'an M. CC. XX. que Ezzelin de Padouë fut chassé par le Vicomte de Goite, sur la race desquels les Bonacolsy s'emparerent de Mantouë, & le tindrent iusques-en l'année M. CCCC. XIX. que Passarin Bonacolsy fut despoüillé de cet Estat par Louys de Gonzagues Seigneur de Lombardie, le fils duquel nommé Louis de Gonzagues prit le tiltre de Seigneur de Mantouë l'an M. CCCC. XXVIII. & en l'an M. CCCC. XXXIII. le XII. de Septembre, Iean-François de Gonzagues fut crée premier Marquis hereditaire de Mantouë, & Vicaire perpetuel du Saint Empire, par l'Empereur Sigismond, & pour marque de cette inuestiture, il abolit les anciennes Armes de Gonzagues qui estoient I *de sable à trois Moutons d'argent accornés & clarinés d'or*, & leur donna II *d'argent à la Croix patée de gueules cantonnée de quatre Aigles de sable becquée & membrée de gueules*, l'on à depuis adiousté au cœur de cette Croix III *vn Escusson de gueules à vn Lion d'or, escartelé d'or à trois Fasces de sable*, qui est de LOMBARDIE-Gonzagues, qui sont les Armes dont ils se seruent en leur monnoye.

Federic II. de Marquis fut crée premier Duc de Mantouë par l'Empereur Charles V. apres son couronnement à Bologne en l'an M. D. XXXIII le Siecle reuolu. Ie ne parle point icy du grand nombre d'alliances qu'ils y ont meslées, principalement Charles de Gonzagues Duc de Neuers, & depuis Duc de Mantouë, contre les regles de l'art Heraldique, qui tient les Armes les plus simples pour les plus belles : les Lis François en vn seul Escu estouffent de leur ombrage toutes les fastueuses bigarrures de celuy d'Espagne : elles se verront sous le mot ESCV.

I

II

III


HIERVSALEM. En l'an DCC. LXXXXIX. Thomas Patriarche de Hierusalem enuoya l'vn de ses Moines à Charlemagne auec plusieurs Reliques, & l'année suiuante

le Gon-

le Gonfanon de la Sainte Cité, qui estoit vne banniere & drappeau quarré de sendal, c'est à dire de soye blanche tissuë, à vne Croix potencée, cantonnée de quatre croisettes plaines de soye rouge pareillement tissuë, pour representer les cinq playes du Sauueur du monde, auec vne declaration tres-ample comme les Chrestiens de la terre Sainte, le reconnoissoient & receuoient pour leur Prince, Protecteur & Bien-facteur. Et en l'an M. LXXXXIX. trois siecles iustement reuolus, Godefroy de Buillon ayant pris la Ville de Hierusalem, il en fut eslû Roy par l'Armée Chrestienne, & au mesme temps il fut ordonné par les Princes & grands Seigneurs qui l'auoient suiuy, que tant luy que ses successeurs Roys, porteroient les Armes de Hierusalem, mais autrement blasonnées, ce que fit ce Prince en quittant celles de Lorraine qu'il portoit auant ce voyage qui estoient I *d'argent au Cerf de gueules, sommé d'or sans nombre*, & durant le siege ayant pris pour deuise II *d'or à la Bande de gueules chargée de trois Allerions d'argent*, que les descendans de ses freres tant masles que femelles ont retenuë pour Armes, & depuis ceux de Lorraine l'ont mis sur le tout; il prit III *d'argent à la Croix potencée d'or & cantonnée de quatre Croisettes simples de mesme*, qui est metal sur metal, & fausseté en Armes, pour enquerre, suiuant l'intention de ceux qui luy ordonnerent ces Armes, afin que quand quelqu'vn les verroit, il eut occasion de s'enquerir pourquoy vn si grand Roy portoit telles Armes, & par ainsi pût estre informé de sa conqueste.

I

II

III


Ie me contenteray d'auoir fait ces remarques au sujet du changement des Armes de quelques Royaumes, Principautés, & Prouinces, sans toucher à celles des familles particulieres, ce qui meriteroit vn liure a part. [apres quoy ie diray, que comme les Armes sont la plus digne marque de la Souueraineté, & les signes de la grandeur des Souuerains grauées dans leurs monnoyes, peintes dans leurs enseignes & bannieres, posées aux lieux plus eminens du frontispice des bastimens, edifices & autres places remarquables: de mesme elles sont propres & essentielles aux grandes maisons, aux Gentilshommes & aux Nobles, desquels elles en marquent souuent l'ancienneté: aussi n'y à t'il qu'eux qui en puissent iustement porter: de la vient que pour exprimer la noblesse d'vn homme, l'on dit ordinairement qu'il est Gentilhomme de nom & d'Armes. Et quant les Roys annoblissent quelqu'vns pour reconnoissances de leurs seruices ou pour leurs actions vertueuses, ils leurs donnent par mesme moyen des Armes, ou leur permet d'en prendre ou qu'elles leurs soient données par les Roys & Heraults d'Armes, de sorte dit le sieur André du Chesne en l'Histoire de la maison de Bethune, que tant plus loing vne maison se treuue auoir eû des Armoiries, d'autant plus la noblesse de son nom doit estre estimée grande & excellente. C'est pourquoy doiuent estre blasmés ceux qui alterent ou changent les Armes de leurs ancestres, ostent le plus souuent les belles marques de leurs antiquités qui se voyent soit sur les sepultures, aux Chappelles & autres constructions, & effacent par ce moyen la memoire de leurs predecesseurs en traçant sur leurs Blasons des lineamens differents de ceux que leurs peres y auoient mis, ou qui leurs auoient esté donnés pour tesmoignages de leurs vertus & de leurs generosités, bien loing de les transmettre à leurs posterités pour maintenir la connoissance de leurs familles. Le pere de Varennes dit, que c'est desnier le respect que l'on doit à la memoire des predecesseurs, & les conuaincre de peu de iugement en la composition de leurs Armes, que d'en forger de nouuelles, ou y introduire des alterations notables, ce qui n'est pas pardonnable, puisque les Armoiries sont les monumens perpetuels de la memoire des hommes, & que ceux qui ternissent ainsi celle de leurs ayeuls, en doiuent attendre autant de ceux qui leur succederont.

Les Armes dis-je sont si propres à la Noblesse, que quand le nom vient à faillir par generation, on ensevelit les Armes auec la personne aux ceremonies de leurs obseques, comme il fut fait à l'enterrement du cœur de Iacques Chabot, Comte de Charny, dernier du nom de Chabot au Duché de Bourgongne, fils de Charles Chabot Comte de Charny, & de Charroux, & de Françoise de Montellus, arriere fils de Philippes Chabot Admiral de France: ce cœur estant inhumé dans le chœur de l'Eglise de la Sainte Chappelle à Dijon, on mit en terre sur la boëtte qui enfermoit ce cœur, l'Escu renuersé des Armes de Chabot peintes sur vne feuille de fer blanc.

Souuent aussi elles sont releuées, lorsque celuy ou celle qui a desiré de transmettre & continuer son nom & ses armes apres son decés en quelqu'vn de ses parens, d'autre nom & Armes, ainsi que fit Philiberte de Moisy, Dame de Villey-le Moustier & de Clemencey, restante seul du nom de Moisy, veuue de Guy de Cleron, Seigneur de Saffres & de Belmont, laquelle par donation faite le XXIV. Iuillet M. D. LXXI. à Anthoine de Cleron son petit fils, & fils de Ioachim de Cleron Seigneur de Saffres, de la terre & Seigneurie de Villey, à la charge de porter le nom & les Armes de Moisy, & les faire porter au premier fils qui naistroit de luy en loyal mariage, & de masle en masle aux aisnés: elle estant decedée, & le XIX. Ianuier M. D. LXXII. apres les seruices faits de ses obseques, inhumée deuant le grand Autel dudit Villey, & ses Armoiries mises sur sa biere, fut au mesme instant descendu dans la fosse ledit Anthoine de Cleron qui prit & leua ces Armoiries, & estant retiré de la fosse, fut remonstré par Iean de Marteau, Escuyer Seigneur de la Villette & de Clemencey, à Iean Ferry Notaire, que ledit Anthoine prenoit & releuoit lesdites Armoiries, a raison de la donation à luy faite par ladite Dame, de la Terre, Iustice, & Seigneurie de Villey, aux conditions portées par sa donation, & suiuant icelle, il entendoit se nommer ANTHOINE DE MOISY dit de CLERON, & porter les Armoiries de ladite Dame, ce qu'il declaroit, afin qu'a l'aduenir il fut ainsi nommé, & que personne n'en ignorasse, dont & dequoy ledit sieur de la Villette, & Claude, Donné de Cleron, Escuyer Seigneur de Rose blanche, Concurrateurs eslûs à l'émancipation dudit Anthoine, requirent acte. Ainsi les Armes se perpetuent & seruent non seulement de marques d'honneur, de noblesse, de souuenir des bienfaits, & des belles actions des deuanciers: mais encor a porter les inclinations des Gentils-hommes & les encourager à imiter les beaux faits de leurs Majeurs, & a la connoissance des familles: i'en representeray icy quelqu'vnes, entre autres de celles dont ie n'ay trouué qu'vne exemple de la figure qui les composent, qui seroit trop peu pour leur donner rang sous leur mot. I BOVRBON-Condé porte *d'azur à trois Fleurs de Lis d'or, au baston de gueules pery en bande mis en abisme.* Louis II de BOVRBON, Comte d'Anisy, cinquiesme fils de Louis de Bourbon, Prince de Condé, & de Marguerite de Roye, portoit de Bourbon-Condé *le baston brochant sur le tout, brisé en chef d'vne Estoille d'argent.* Bertrand III DV GVESCLIN, Comte de Longueuille, Connestable de France du temps du Roy Charles V. portoit, *d'argent à l'Aigle esployée de sable, au Baston de gueules brochant sur le tout.* IV LVILLIER-de Boulancourt, porte *d'azur à trois Coquilles d'or, au Lion de mesme en abisme.* V LE MOINE en Bretagne, porte *d'argent à trois Coquilles de gueules, au Croissant de mesme en cœur.* VI CISTEAVX, Abbaye au Duché de Bourgongne, dont l'Abbé est Chef & General de son Ordre & seul Conseiller nay au Parlement de Dijon, porte *semé de France à vn Escusson de Bourgongne ancienne qui est Bandé d'or & d'azur de six pieces, à la Bordure de gueules* VII MASCARAGNY à Lion, porte *de gueules à trois Fasces viurées d'argent, au Chef cousu d'azur chargé d'vne Aigle esployée d'argent couronnée d'or, accostée à dextre d'vne Clef, & a senestre d'vn Casque en profil de mesme, & en cœur vn Escusson d'azur chargé d'vne Fleur de Lis d'or.* VIII MEGNELERS porte, *d'argent à trois Lions de sable armés, lampassés & couronnés d'or, & en cœur vn Escusson d'azur chargé d'vne Fasce d'or accompagnée de six Billettes de mesme.* IX EGGENBERG à Ausbourg, & Eggenberg en Styrie, auquel appartient par droit hereditaire la Charge de grand Chambellan, porte *d'argent à trois Aigles de sable posées en pairle, les deux du chef renuersés, & vne Couronne de gueules en abisme.* X BRIDIERS-de la Gardampe en Prouence, porte *d'azur à trois Estoilles d'or, & en cœur vne Lozange d'argent.* XI HARRECH, grand Mareschal hereditaire d'Austriche, porte *de gueules à trois Pennes ou Plumes d'Austriche d'argent posées en pairle, mouuantes d'vn Besan d'or mis en cœur.* Charles Comte XII DE SANZAY, Vicomte

de Poitou & de Tupigny, Seigneur d'Eraucourt, Hallencourt & Brocourt, portoit *d'or à trois Bandes d'azur, à la Bordure de gueules* qui est de Sanzay, *brizé en cœur d'vn Escusson eschiqueté d'argent & de gueules* qui est d'Auxy. D'ESTRABONNE, ancienne maison du Comté de Bourgongne fonduë en celle d'Aumont, portoit *d'or au Lion d'azur*. PERRENOT au mesme Comté, porte *d'argent à trois Bandes de sable, au Chef d'or chargé d'vn Aigle esployée de sable* qui est de l'Empire par concession. AVRIA à Genes, porte *d'or coupé d'argent à l'Aigle couronnée de sable membrée de gueules brochant sur le tout*. ANGER, porte *de Vair à trois Croissans de gueules*. CELLES, au pays bas *d'Hermines à la Bande de gueules cottoyée de deux Cotices de mesme*.



XIII LYDEVX le Fort, Cheualier de la Table ronde, portoit *d'argent à la Chimere de diuerses couleurs*. XIV TASTERON à Paris, porte *d'argent à vn Scorpion de sable, au Chef d'azur chargé de trois Estoilles d'or*. XV BONS, Comte d'Entremons, porte *d'or à la Bande d'azur chargée de deux Estoilles du champ, & empoignée d'vne patte de Lion de sable*: XVI PICOT, porte *d'or au Cheuron d'azur, accompagné de trois Falots allumés de gueules*. XVII DE CHANCEY dont Richard de Chancey, Chef du Conseil de Philippes le Bon, Duc de Bourgongne, & President de ses Parlemens, par la faueur duquel il fut President en celuy de Paris, portoit *d'azur à trois pieds de cheuaux ferrés & pliés monstrans les fers d'or, à la Bordure de gueules*: Blanchard dans ses Presidens au mortier de Paris, l'appelle improprement Guillaume, & luy donne pour Armes *d'argent à vne Merlette de sable*, au lieu de luy donner les cy dessus qui se voyent sur son tombeau aux Peres de l'Oratoire de Dijon & aux Iacobins sur la sepulture de Catherine de Banchereaul sa premiere femme. XVIII GIGLIO à Rome, porte *d'or à l'Arbre de sinople supporté de deux Loirs de sable, au Lambel de gueules*: ces Loirs sont Rats des Alpes que l'on appelle aussi Lerot, Liron & Gliron. XIX FROMENT en Brie, porte *d'azur à vn Lion d'or ayant vn visage de carnation de front accollé d'vne Escharpe de gueules*. XX POLLIA, porte *d'azur à vn Pegase d'argent aislé d'or*. XXI CRESPY *d'argent à vn Tigre de sable, au Chef de gueules*. XXII LE MASSON *d'argent au Cheuron de sable accompagné de trois Clou-portes de mesme*. Le Sire XXIII DE BONNAIRE en Bretagne portoit *d'or à vn Lion-leopardé party de gueules & de sinople*. Le Sire XXIV DE LA HONFORE la mesme, portoit *Eschiqueté d'argent & de gueules, les points chargés de Croissans de l'vn en*

l'autre. XXV NISMES Ville du bas Languedoc, porte *d'or au Cocodrille enchaisné d'azur à vn Arbre de sinople.* XXVI TRIEBENEGG en Styrie, porte *de gueules au Leopard au naturel rampant d'or, à la Bordure de mesme* : ie dits ce Leopard au naturel parce qu'il est marqueté à la difference des autres Leopards qui sont ordinairement dans les Armoiries qui n'ont point de marques ou tachetures, & sont tousiours passans, & que les tachetures sont de mesme couleur que le corps. XXVII HVTTE ZV HEVSPACH en Bauiere, porte *de sable à vne Tente d'argent.* XXVIII RONSTET en la March, porte *d'argent à trois Bonnets à la Hongroise mal ordonnés de gueules.* XXIX GRADEL von Boden en Bauiere, porte *de gueules à deux Aretes de poissons posées en sautoir d'argent.* XXX DE FARGVES, porte *escartelé au premier de gueules à deux Souflets rangés en pal d'argent : au deux d'azur au Mouton d'argent adextré & enchaisné à vne Colomne de mesme, surmonté de deux Fleurs de Lis* (alias *Estoilles*) *d'or : au trois d'or au Lion de gueules surmonté d'vne Croix de mesme : au dernier d'azur à vne Cloche d'argent.* XXXI PARISE, porte *d'argent à trois Corbeaux les testes penchées de sable tenans sous leurs griffes trois Sauterelles de sinople.* XXXII DV BORDAGE en Bretagne, porte *d'or à trois Marmites de gueules.* XXXIII GIOVIO porte *de gueules à vne Lice ou Barriere à courre la bague d'argent, au chef d'or, chargé d'vne Aigle esployée de sable.* XXXIV MATHIAS en Velay, porte *de gueules à trois Detz à iouër d'argent marqués de sable.* XXXV VAVTIROL, porte *d'or à la Charruë attellée de quatre Bœufs de gueules.* XXXVI PHEILHANE en Prouëce, porte *d'azur au Soc de Charruë posé en pal d'argent.* Le Sire XXXVII DE MONPIPAV en Normandie, portoit *de gueules à vn Roy d'argent.* XXXVIII CORNIL en Sauoye, portoit *d'azur à la Fasce d'or accompagnée de deux Cheurons de mesme.* Le Sire DE NOYELLES en Artois, portoit *de sable à trois Estoilles d'argent.* D'OYSELET au Comté de Bourgongne *de gueules à la Bande d'or.* XXXIX. ALIGRET en Berry, porte *d'azur a trois Aigres ou Aigrettes d'argent.* DE BERZE' en Masconnois, portoit *de gueules à trois Estoilles d'or.* XL DE CHARNO, *de sable au Lion d'argent armé, lampassé, & couronné de gueules.* XLI DV PLANTIS Seigneurs dudit lieu dont vn Gouuerneur d'Anjou, *d'or fretté de sable.* DE THEZ, ou de Taix, de ce nom vn grand Maistre de l'Artillerie de France *d'argent à deux Fasces d'azur.* Les anciens XLII Comtes de Poitou, issus d'vn Duc de Bourgongne, portoient *d'or à trois Bandes d'azur, & en cœur vn Escusson eschiqueté de gueules & d'or, les points de gueules chargés de Chasteaux d'or.* XLIII DE LANTAIGES au Duché de Bourgongne *de gueules à la Croix d'or,* qu'aucuns de ce nom ont escartelé *d'azur au Fer de Moulin d'or,* & non Anile d'argent comme à mis le sieur Segoing. D'AMANGES au Comté de Bourgongne, *d'argent Fretté* (& non Lozangé comme il est mis dans le Tresor heraldique) *de sable, au Chef de gueules.* XLV DE LVGNY au Duché de Bourgongne *d'azur à trois Quinte-fueilles d'or, accompagnées de sept Billettes de mesme posées trois en chef vne en cœur & trois en pointe.* XLVI DE VERGIE' en Masconnois, *de sable à vne Bande d'or accompagnée de trois Estoilles d'argent.* XLVII DE ROVGEMONT ou Rogemont Seigneurs dudit lieu en Beugey, & de Pierrecloux au Masconnois, porte *de gueules au Lion d'or.* CADOT portoit *d'azur a trois Croissans d'or.* XLVIII DE ROVGEMONT au Comté de Bourgongne, porte *d'or à l'Aigle de gueules bequée & membrée d'azur.* XLIX DE COLOMBIER au Duché de Bourgongne *de gueules au Chef d'argent, chargé de trois Coquilles du champ.* DV FOVLDRAS *d'azur à trois Fasces d'argent.* L DE FOVGIERES au Masconnois *d'azur au Chef Lozangé d'or & de gueules* LI DE MARCILLY au mesme pays dont des Seigneurs de Breuil, & de Cypierre au Duché de Bourgongne, *Fascé d'or & de sable de six pieces, à la Bordure de gueules.* LII PADILLA en Espagne, porte *d'azur à trois Poësles a frire rangées en pal d'argent, accöpagnées de neuf Croissans de mesme posés trois en chef renuersés, trois en fasce contournés & trois en pointe.* Il y à vn autre Padille au mesme Royaume qui porte *d'argent a trois Papillons de sable* LIII COICAVLT-de la Riuiere porte *d'azur a vn Oiseau de Paradis d'or accompagné de trois Estoilles d'argent.* D'AMONCOVRT en Champagne, porte *de gueules au Sautoir d'or.* LIV DE COVRCELLES en Bourgongne dont les Seigneurs de Pollans & d'Auuillars, porte *d'azur à vne Fasce d'or, surmontée de trois Estoilles de mesme*, qui est de Courcelles : *escartelé de gueules a deux Espées d'argent les gardes & poignées d'or, les pointes en bas* qui est de Saint Hilaire, *sur le tout* de Vienne *brisé d'vne Cotice componée d'argent & d'azur brochant sur le tout.* Pierre de Saint Iulien-Baleurre dans ces Meslanges Historiques, c'est equiuoqué de donner à ceux de Courcelles les Armes de Saint Hilaire : s'il eut veu les tiltres de la maison de Courcelles, ou le Tumbeau de Philippes de Saint Hilaire Seigneur d'Auuillars inhumé en l'Ab-


XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV
XXV
XXVI
XXVII
XXVIII
XXIX
XXX
XXXI
XXXII
XXXIII
XXXIV
XXXV
XXXVI

l'autre. XXV NISMES Ville du bas Languedoc, porte *d'or au Cocodrille enchaiſné d'azur à vn Arbre de ſinople.* XXVI TRIEBENEGG en Styrie, porte *de gueules au Leopard au naturel rempant d'or, à la Bordure de meſme* : ie dits ce Leopard au naturel parce qu'il eſt marqueté à la difference des autres Leopards qui ſont ordinairement dans les Armoirtes qui n'ont point de marques ou tachetures, & ſont touſiours paſſans, & que les tachetures ſont de meſme couleur que le corps. XXVII HVTTE ZV HEVSPACH en Bauiere, porte *de ſable à vne Tente d'argent.* XXVIII RONSTET en la March, porte *d'argent à trois Bonnets à la Hongroiſe mal ordonnés de gueules.* XXIX GRADEL von Boden en Bauiere, porte *de gueules à deux Aretes de poiſſons posées en ſautoir d'argent.* XXX DE FARGVES, porte *eſcartelé au premier de gueules à deux Souflets rangés en pal d'argent : au deux d'azur au Mouton d'argent adextré & enchaiſné à vne Colomne de meſme, ſurmonté de deux Fleurs de Lis* (alias *Eſtoilles*) *d'or : au trois d'or au Lion de gueules ſurmonté d'vne Croix de meſme : au dernier d'azur à vne Cloche d'argent.* XXXI PARISE, porte *d'argent à trois Corbeaux les teſtes penchées de ſable tenans ſous leurs griffes trois Sauterelles de ſinople.* XXXII DV BORDAGE en Bretagne, porte *d'or à trois Marmites de gueules.* XXXIII GIOVIO porte *de gueules à vne Lice ou Barriere à courre la bague d'argent, au chef d'or, chargé d'vne Aigle eſployée de ſable.* XXXIV MATHIAS en Velay, porte *de gueules à trois Detz à iouër d'argent marqués de ſable.* XXXV VAVTIROL, porte *d'or à la Charruë attellée de quatre Bœufs de gueules.* XXXVI PHEILHANE en Prouëce, porte *d'azur au Soc de Charruë posé en pal d'argent.* Le Sire XXXVII DE MONPIPAV en Normandie, portoit *de gueules à vn Roy d'argent.* XXXVIII CORNIL en Sauoye, portoit *d'azur à la Faſce d'or accompagnée de deux Cheurons de meſme.* Le Sire DE NOYELLES en Artois, portoit *de ſable à trois Eſtoilles d'argent.* D'OYSELET au Comté de Bourgongne *de gueules à la Bande d'or.* XXXIX. ALIGRET en Berry, porte *d'azur a trois Aigres ou Aigrettes d'argent.* DE BERZE' en Maſconnois, portoit *de gueules à trois Eſtoilles d'or.* XL DE CHARNO, *de ſable au Lion d'argent armé, lampaſſé, & couronné de gueules.* XLI DV PLANTIS Seigneurs dudit lieu dont vn Gouuerneur d'Anjou, *d'or fretté de ſable.* DE THEZ, ou de Taix, de ce nom vn grand Maiſtre de l'Artillerie de France *d'argent à deux Faſces d'azur.* Les anciens XLII Comtes de Poitou, iſſus d'vn Duc de Bourgongne, portoient *d'or à trois Bandes d'azur, & en cœur vn Eſcuſſon eſchiqueté de gueules & d'or, les points de gueules chargés de Chaſteaux d'or.* XLIII DE LANTAIGES au Duché de Bourgongne *de gueules à la Croix d'or*, qu'aucuns de ce nom ont eſcartelé *d'azur au Fer de Moulin d'or*, & non Anile d'argent comme à mis le ſieur Segoing. D'AMANGES au Comté de Bourgongne, *d'argent Fretté* (& non Lozangé comme il eſt mis dans le Treſor heraldique) *de ſable, au Chef de gueules.* XLV DE LVGNY au Duché de Bourgongne *d'azur à trois Quinte-feuilles d'or, accompagnées de ſept Billettes de meſme posées trois en chef vne en cœur & trois en pointe.* XLVI DE VERGIE' en Maſconnois, *de ſable à vne Bande d'or accompagnée de trois Eſtoilles d'argent.* XLVII DE ROVGEMONT ou Rogemont Seigneurs dudit lieu en Beugey, & de Pierrecloux au Maſconnois, porte *de gueules au Lion d'or.* CADOT portoit *d'azur a trois Croiſſans d'or.* XLVIII DE ROVGEMONT au Comté de Bourgongne, porte *d'or à l'Aigle de gueules bequée & membrée d'azur.* XLIX DE COLOMBIER au Duché de Bourgongne *de gueules au Chef d'argent, chargé de trois Coquilles du champ.* DV FOVLDRAS *d'azur à trois Faſces d'argent.* L DE FOVGIERES au Maſconnois *d'azur au Chef Lozangé d'or & de gueules* LI DE MARCILLY au meſme pays dont des Seigneurs de Breuil, & de Cypierre au Duché de Bourgongne, *Faſcé d'or & de ſable de ſix pieces, à la Bordure de gueules.* LII PADILLA en Eſpagne, porte *d'azur à trois Poeſles a frire rangées en pal d'argent, accõpagnées de neuf Croiſſans de meſme posés trois en chef renuersés, trois en faſce contournés & trois en pointe.* Il y à vn autre Padille au meſme Royaume qui porte *d'argent a trois Papillons de ſable* LIII COICAVLT-de la Riuiere porte *d'azur a vn Oiſeau de Paradis d'or accompagné de trois Eſtoilles d'argent.* D'AMONCOVRT en Champagne, porte *de gueules au Sautoir d'or.* LIV DE COVRCELLES en Bourgongne dont les Seigneurs de Pollans & d'Auuillars, porte *d'azur à vne Faſce d'or, ſurmontée de trois Eſtoilles de meſme*, qui eſt de Courcelles : *eſcartelé de gueules a deux Eſpées d'argent les gardes & poignées d'or, les pointes en bas* qui eſt de Saint Hilaire, *ſur le tout* de Vienne *brisé d'vne Cotice componée d'argent & d'azur brochant ſur le tout.* Pierre de Saint Iulien-Baleurre dans ces Meſlanges Hiſtoriques, c'eſt equiuoqué de donner à ceux de Courcelles les Armes de Saint Hilaire : s'il eut veu les tiltres de la maiſon de Courcelles, ou le Tumbeau de Philippes de Saint Hilaire Seigneur d'Auuillars inhumé en l'Ab-


XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV
XXV
XXVI
XXVII
XXVIII
XXIX
XXX
XXXI
XXXII
XXXIII
XXXIV
XXXV
XXXVI

baye de Cisteaux, dont le nom faillit en sa personne, n'ayant laissé de Marguerite de Vienne sa femme, qu'vne fille, Huguette de Saint Hilaire, qui estant alliée à la maison de Courcelles, eut Philippes de Courcelles Seigneur de Pollans, & d'Auuillars de par sa mere, comme heritiere de cette maison de Saint Hilaire, il auroit sceu que ceux de Courcelles despuis cette alliance ont pris l'escart de Saint Hilaire qui est les deux Espées & sur le tout de Vienne. DE FITIGNY, portoit *de gueules à trois Cheurons d'or.* LV MAVBEC-Monlor, porte *de gueules a deux Lions-leopardés l'vn sur l'autre d'or: escartelé d'azur au Lion d'or couronné, armé, & lampassé de gueules, a la Bordure d'or.* LVI MAVGER, portoit *d'or à trois Pies au naturel*: de ce nom il y à eû vn premier President au Parlement de Paris. LVII MONTFORT en Hollande, porte *d'argent a trois Chaires à l'antique de gueules.* DE MOISY, portoit *de gueules a trois Croissans d'or.* LVIII PHILIPINI à Rome, porte *Eschiqueté les points taillés d'or sur gueules, au Chef du premier, chargé d'vne Aigle esployée de sable couronnée de gueules soustenu de mesme, chargé de trois Besans d'argent.* DV BOIS au Duché de Bourgongne, dont vn Bailly d'Auxois & des Seigneurs de Posanges & du Chastelet, *de gueules a deux Bandes d'or.* LIX COLLOT, alliance de Moisson à Dijon, portoit *de gueules au Rosier d'or*, la maison de Clugny du Duché de Bourgongne à esté aussi anciennement alliée à la famille de Collot. LX MARLOV dont vn Maistre, & vn President dans la Chambre des Comtes de Bourgongne, porte *d'azur a deux Aigles affrontées sissorans sur vne Roche d'or mouuant de la pointe, surmontées d'vn Soleil de mesme.* VYON en la mesme Prouince, portoit *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois Testes de Lions arrachées d'or.* IVIF, portoit *d'argent à trois Hures de Sanglier de sable.* DE CHASSEY au Comté de Bourgongne, portoit *d'azur a la Fasce d'argent, accompagnée de deux Estoilles d'or.* VAVFERRAND en la mesme Prouince, *d'azur au Griffon d'or.* DE BOISSET la mesme *de gueules a trois testes de Licornes d'argent les deux du Chef affrontées.* DE BEAVMONT *pallé d'or & de gueules de six pieces, au Chef d'argent chargé de trois Merlettes de sable.* De ce nom vn Abbé de Nogent, Prothonotaire, Chanoine & Archidiacre de Langres. DE LANDES, portoit *d'argent a la Bande d'azur chargée en Chef d'vne Merlette du champ.* D'VGNY de Gourgengoux, *d'azur a vne Fasce d'argent, & en pointe vne Rose d'or:* D'VGNY-la Chaux suiuãt Segoing met *vne Quinte-feuilles d'argent* au lieu de la Rose. CORACE en Gascongne, porte *de gueules a vn Anneau d'argent: Escartelé d'or a deux Vaches de sable.* DE GVERCHY porte *d'or a trois Pals de gueules, au Chef du champ coupé du second.* DE CHAVVIGNY au Mayne, porte *d'Hermines a deux Fasces de gueules, surmontées de trois Tourteaux de mesme.* BOVCHET porte *d'argent a la Merlette de sable, au Chef d'azur chargé de trois Besans d'or.* DE HARVILLE-Palaiseau, porte *de gueules a la Croix d'argent, chargée de cinq Coquilles de sable.* GROIGNET-de Vassé, porte *d'or a la Fasce de trois pieces d'azur.* ROSTAING en Dauphiné, porte *de gueules au Lion d'or.* BRETHE-de Longué, alliance d'Hurault, *d'azur au Santoir d'argent, accompagné de quatre Roses d'or.* DE CARNEVENOY-dit de Carnaualet, *Vairé d'or & de gueules, au Franc quartier d'Hermines.* HERBELOT-Ferrieres *Bandé d'argent & de sable de six pieces, au Chef d'or chargé de trois Coquilles du second.* Il y en à qui blasonnent *Cotticé* autre *Bastonné* ce qui ne peut estre estant en nombre pair. DE ROVCY, *d'or au Lion d'azur, armé & lampassé de gueules*, c'est vne maison des plus anciennes, & des plus nobles de la Prouince de Champagne. ESCHALARD-la Boulaye, porte *d'azur au Cheuron d'or.* DE VOYER, porte *d'azur a deux Lions-leopardés l'vn sur l'autre d'or.* DE PROISY, porte *de sable à trois Lions d'argent.* AVRILLOT, *d'argent a vne teste de More de sable, tortillée d'argent, accompagnée de trois Treffes de sinople.* DE MORVILLIERS-du Breuil, *d'argent au Sanglier de sable.* DE MORVILLIERS dont vn premier President au Parlement de Paris, & vn Chancelier de France, *d'or a trois Merlettes de sable, a la Bordure engreslée de gueules.* DE L'HOSPITAL dont vn Chancelier de France, *d'azur a vne Tour plantée sur vn Rocher d'argent, au chef cousu de gueules chargé de trois Estoilles d'or.* D'ALONVILLE, *d'argent a vne Fasce de deux pieces de sable.* DE LA TRANCHE'E, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Treffes d'argent.* BREE-de Foüilloux, porte *Fascé d'azur & d'argent de six pieces, au Lion d'or brochant sur le tout.* CARADES à Marseille, porte *d'or au Lion couronné de gueules, a vne Bande d'azur brochant sur le tout, chargée de trois Fleurs de Lis du champ.* DE BOSSVGES en Languedoc, porte *de gueules a vne Vache d'or, escartelé d'or a vn Arbre de sinople.* DE BELLANGER au Maine, porte *d'argent a vn Casque d'azur & en pointe trois Clouds de sable ioints par les pointes au Chef de mesme chargé de trois Estoilles du champ.* ROVJON-Saint Marc en Vallois, porte *d'azur a la Fasce gironnée d'or & de sable de huit pieces.*



*[ARMES PARLANTES] sont celles qui se rapportent au nom de ceux qui les portent : elles ne sont pas bien legitimes quand elles tiennent du rebus de Picardie [par multiplicité de pieces differentes qui composent le nom de celuy qui en charge son Escu, ce qui marque vn esprit aussi bas que sa naissance, dit le sieur Segoing. Mais quant elles ont seulement du rapport & de la conformité au nom, soit par vne simple allusion ou par equiuoque, l'on peut dire que celuy qui les à prises le premier, à desiré de faire connoistre par la representation de ses Armes, vn nom qui c'est rendu considerable par quantité d'actions que son merite & sa generosité ont produites. Le Pere de Varennes estime qu'il n'y à point d'Armoiries mieux faites, & moins sujettes à estre taxées de vanité, que les parlantes, puisque suiuant la maxime & la pratique des Sages, nous deuons faire estat particulier des moyens les plus propres pour arriuer à nostre fin. Si bien que considerant le but ou vise tout l'vsage des Escus d'Armes, ie me tiens asseuré, dit ce Pere, qu'au lieu du mespris qu'on fait ordinairement des Armes parlantes, on iugera qu'elles meritent d'estre grandement estimées en leur naifueté: estant vray que les Armoiries n'ont esté inuentées que pour mettre distinction entre les personnes & familles, & seruir de marque à tout ce qui appartient au particulier, & de consequent rien de plus propre à cet effet, pour se faire connoistre que par la creature ou l'ouurage de main qui à le mesme nom que la personne. Ainsi ces sortes d'Armes] doiuent estre tollerées, puisque nous voyons des Royaumes, des Duchés, des Comtés, & de grandes & nobles familles, [& maisons illustres, tant en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie, qu'autres Prouinces] qui les ont reçeuës de leurs Ancestres par vne longue suitte d'années. Le Royaume de I GRENADE, porte *d'or*, dit Barra, & la Roque, *d'argent à la Grenade de gueules soustenuë & feuillée de sinople.* II GALLICE, Royaume porte *d'azur semé de Croix recroisettées au pied fiché d'argent, a vn Cyboire ou Calice couuert d'or.* III CHABOT, porte *d'or a trois Chabots de gueules.* La maison IV DE MAILLY en Picardie, l'vne des plus anciennes de la Prouince, porte *d'or a trois Maillets de sinople*, [qui par aucuns de cette maison sont portés de differentes couleurs pour en distinguer les branches, suiuant la volonté de Gilles ou Gillon de Mailly, Seigneur dudit lieu, d'Orsignol, d'Authuille, & de Nedon, lequel (au rapport d'Adrien de la Morliere) laissant quatre garçons de son mariage, auec Ieanne d'Amiens sa femme, & a chacun vne Seigneurie, sçauoir à Iean son aisné, Mailly; à Anthoine, Orsignol; à Gilles, Authuille; & à Iean puisné, Nedon: voulut par son testament qu'ils ne chargeassent leurs Armes d'aucunes brisures pour les distinguer, mais seulement changeassent les Maillets de couleur sur vn mesme champ: que l'aisné les conserueroit *de sinople*, le second les porteroit *de gueules*, le troisiesme *d'azur*, & le quatriesme *de sable*, ce que leurs descẽdans ont tousiours obserué depuis. Ceux de ce nõ au Duché de Bourgongne dont deux Cheualiers d'honneur au Parlement, portoient *de gueules a trois Maillets d'or.*] V MAVLEON, *de gueules au Lion d'or Mauleon*, Malus Leo, VI DE VIGNOLES, *de sable au Sep de Vigne d'argent soustenu d'vn Eschalat de mesme.* VII DE LA TOVR [dont les Ducs de Boüillon, cy deuant Souuerains de Sedan, & Mareschal de Turrenne] porte *semé de France à la Tour d'argent.* [ce semé de France, fut pris par Albert de la Tour II. du nom, Seigneur de la Tour, par concession du Roy Philippes Auguste, & par ce moyen changea le champ de l'Escu de ses predecesseurs qui estoit *de gueules*. Ce mesme Roy en consideration des seruices qu'il luy auoit rendus luy donna les Chasteaux & Chastellenies d'Orset, de Cousde, & de Montperroux en Auuergne.] Ponce VIII DE LAVZIERES, Baron de Themines, Mareschal de France en M. DC. XVI. portoit *d'argent a vn Ozier de sinople.* Les IX COLOMNES en Italie, [portent *de gueules a vne Colomne d'argent, la Baze & le Chapiteau d'or.* Cette ancienne maison à donné à l'Eglise vn Pape nommé Martin III. & quatorze Cardinaux, (dit le Pere de Varennes, neantmoins Aubery dans son Histoire des Cardinaux n'en fait mention que de vnze) le premier desquels crée Cardinal du Tiltre de Sainte Praxede par Honorius III. au mois de Decembre M. CC. XVI. fut declaré par sa Sainteté Legat de l'armée Chrestienne qui passa en Orient, y prit de force Damiette, y fut victorieux affrontant les Sarrazins, & qui neantmoins en vn rencontre y fut pris prisonnier, & condamné à estre scié par le milieu; & sur le point de l'execution estant attaché à vn poteau, ces Barbares considerant sa constance, le relascherent: sa liberté recouuerte il retourna à Rome, y apporta la Colomne ou nostre

Sauueur

Sauueur fut flagellé, laquelle fut posée en l'Eglise de son tiltre ou elle est à present reuerée.] Les [x] VRSINS ont *vn Ours de sable en champ d'or*, tesmoin ce distique dressé contre vn homme de vile & esclaue extraction, lequel à l'adueu de quelques richesses prit pour se releuer *vn Ours attaché auec vne Chaisne à vne Colomne & vn Aigle en chef.*

Redde Aquilam Imperio colomnis redde colomnam.
Vrsum vrsis, remanet sola cathena tibi.

[[xi] DE CLERMONT, Seigneurs de Clermont en Dauphiné, auparauant l'an M.C.XX. que le Pape Calixte leur donna les deux Clefs que ceux de cette famille ont à present en leurs Armes, portoit *vn Mont d* *surmonté & esclairé d'vn Soleil d* faisant allusion au nom Clermont, Mont Clair. [xii] CASANOVA en Arragon, dont vn Prince de l'Eglise sous le Pape Martin III. porte *d'azur à vne Case ou Maison neufue d'argent, maçonnée de sable.* [xiii] DE PALMIER, Seigneurs de la Bastie, *d'azur a trois Palmes d'or.* [xiv] MARTEL Comte de Fontaines, porte *de gueules a trois Marteaux d'argent.* [xv] FALAISE, porte *de sinople a vne Falaise* (petit terre esleué sur la coste de la Mer) *d'or moussé de sinople.* [xvi] CARDONA en Espagne, & au Royaume de Naples, porte *de gueules a trois Chardons soustenus & feuillés d'or.* Fortunio [xvii] MAÇA, originaire de Gascongne, qui en la bataille contre les Mores a Alcoraz en M.XCVI. amena au Roy d'Arragon vn secours de trois cens Gascons armés de Masses, portoit & ses descendans *de gueules a vne Masse d'armes d'or en pal*, laquelle Pedro Maça accosta *de deux Chaisnes de mesme.* [xviii] MARTIN-des Ogis en Tourraine. porte *d'argent a trois Martinets d'azur.* [xix] TRANCHE-LION, porte *d'azur au Lion d'argent percé d'vne Espée de mesme en bande, la garde & poignée d'or.* [xx] SPADA à Luce en Etrurie, porte *d'azur a deux Espées posées en sautoir d'argent.* [xxi] DE FOVGERES en Bretagne, ancien Baron, porte *d'or a vne plante de Fougeres de sinople.* [xxii] DE ECCLESIA en Italie, porte *d'azur a vne Eglise d'or, au Chef de mesme chargé d'vne Aigle de sable.* [xxiii] AVX COVSTEAVX, Seigneurs de Sorel, porte *d'azur a trois Cousteaux d'or.* DE BROSSE en Picardie, dont le Seigneur de la terre à la qualité de Marquis, porte *d'azur à trois Brosses d'or, a la Bordure componnée d'argent & de gueules.* [xxv] CHAVDERON, porte *de sable a trois Chauderons d'or.* [xxvi] DE CHASTEL-NEVF en Gascongne, portoit *de gueules au Chasteau sommé de trois Tours d'or.* [xxvii] BOVESSEAV au Duché de Bourgongne, portoit *d'or à trois Lions de gueules naissans de trois Boüesseaux d'azur.* [xxvii] COGLIONE, qui en Italien signifie testicule, noble & ancienne maison de Bergame, dont les descendans pour la faire plus connoistre dans les occasions, porterent *d'argent coupé de gueules à trois paires de Testicules* (dit l'Autheur de l'Origine des Armes, & non des cœurs comme ils sont blasonnés aux Armes de François de Martinengue, Comte de Malpaga, Grand Escuyer de Sauoye, & Cheualier de l'Annonciade, duquel l'ayeule paternel s'appelloit Vrsine Coglione) *de l'vn en l'autre.* A ces Armes le grand Capitaine Barthelemy Coglione y adiousta celles de René d'Anjou, Roy de Naples & de Sicile, *semé de France à la Bordure de gueules* dont il escartela, & les mit au premier & quatriesme quartier, par concession de ce Roy, qui l'honnora de cette reconnoissance pour son merite. [xxix] PELLEVE' en Normandie, porte *de gueules a vne teste humaine d'argent le poil leué d'or.* [xxx] CORBIGNY, porte *d'azur a trois Corbeilles d'or* [xxxi] BROQVIN, *de gueules a trois Brocs d'or.* [xxxii] TRANCHEMER en Bretagne, porte *de gueules coupé d'vne mer ondeyée d'argent ombrée d'azur, au Cousteau d'or plongé dans la mer.* [xxxiii] BOVRGVIGNON-Chasteau-gonthier, porte *d'azur a trois Bourguignottes d'argent.* [xxxiv] LA FONT en Languedoc, porte *de gueules à la Fontaine d'argent au Chef cousu d'azur chargé de neuf Estoilles d'or posées cinq & quatre.* [xxxv] MARC-la Ferté, porte *d'azur a trois Marcs d'or.* [xxxvi] DE VIVIERS-la Branâsiere, porte *d'argent a trois Viuiers ronds de sinople remplis d'eau d'azur.* COLOMBIER, *d'azur a trois Colombes d'argent.* LA ROCHE en Languedoc, porte *d'or au Rocher de sable.* GOVSSAVLT, porte *d'azur a trois Gousses d'ail d'argent.* TRINET en Sauoye, portoit *d'argent au Trinet de sable, a la Bordure de gueules.* VIRIEV en Dauphiné, porte *de gueules a trois Vires* (ce sont Annelets que pour adapter au nom ceux de cette maison appellent vires) *l'vn en l'autre d'argent.* TABOT en Poitou, portoit *d'or à trois Tabots de gueules.* Le Sire de la TOVRNELLE en Beauuoisis, portoit *d'or a cinq Tournelles de sable posées trois & deux.* TRESEOL en Bretagne, porte *d'azur a trois Soleils d'or:* tré Seol en langage Breton, veut dire trois Soleils. DV CHASTEL en Fossigny, porte *de gueules au Chasteau d'or.* I'aurois pû adiouster icy quantité de ces Armes, mais comme elles me fournissent d'exemples à d'autres mots de ce liure, le Lecteur les verra dans la suitte.]



I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV



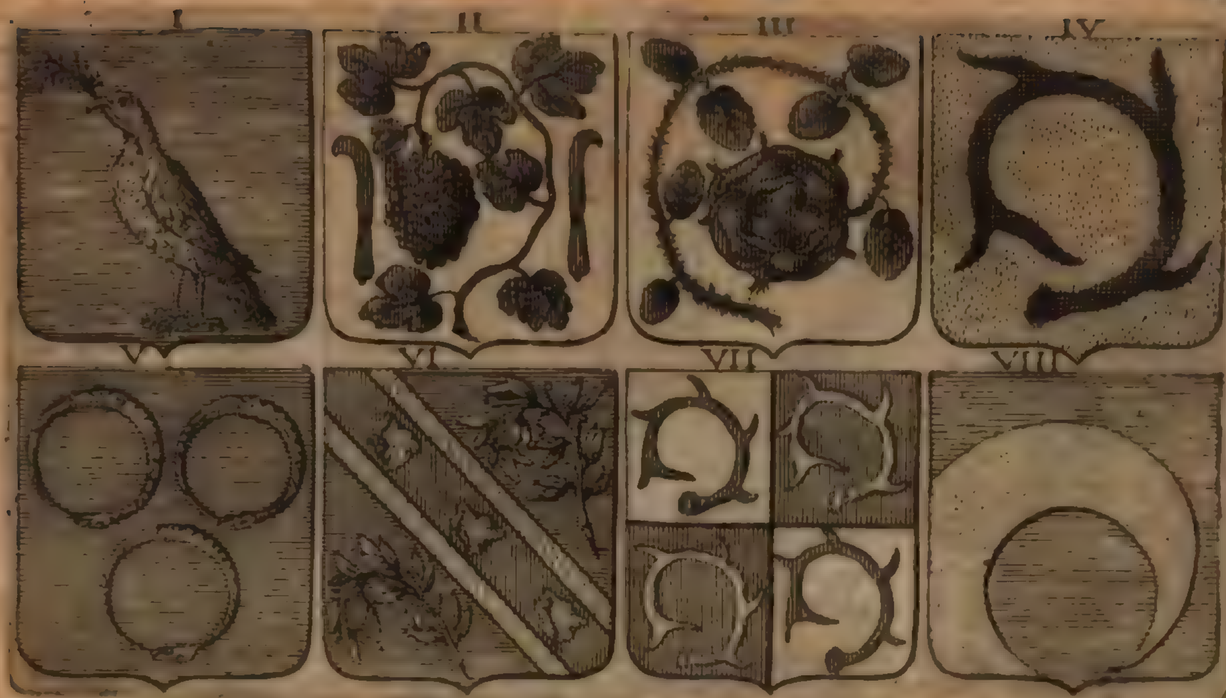
ARRACHE' Testes arrachées comme de Lion, d'Aigle, de Perdrix & autres, quand le poil ou la plume couure la chair à l'endroit où elles sont separées du col. Georges [I] DE MONTAGV, Seigneur de Listenois, Grand Maistre de France l'an M.CCCC. LXXXVIII. portoit *d'azur a trois testes de Lions arrachées d'or* [*lampassées de sable.* [II] CHALANÇON, porte *de gueules a trois testes de Lions arrachées d'or.* [III] DE MACHECOT à Dijon, dont quatre Conseillers au Parlement depuis son establissement & autres Officiers de la Chambre des Comptes, & qui a donné vne alliance aux Bouthiliers qui en ce siecle à eû deux Secretaires d'Estat, grãds Tresoriers des Ordres, Claude & Leon, pere & fils, le pere Surintendant des Finances, vn President en ce Parlement, & vn Archeuesque de Tours, Denis & Victor; porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois testes de Perdrix arrachées de mesme.* [IV] DE MACHAVLT à Paris, porte *d'argent a trois testes de Corbeaux arrachées de sable.* [V] CHEFDEBOIS, porte *d'azur a trois testes d'Aigles arrachées d'argent.* [VI] LE MAIRAT, *porte d'or au Cheuron d'azur, accompagné de trois testes de Paon arrachées de mesme.* [VII] HACQVEVILLE, porte *d'argent au Cheuron de sable, chargé de cinq Aiglettes d'or, & accompagné de trois Testes de Paon arrachées d'azur.* [VIII] MAVLNOVRRY, porte *d'argent à trois testes de Loups arrachées de sable.* [IX] LESRAT *d'azur à vne teste de Loup arrachée d'or, au Chef de mesme.* [X] PAVDY-Cheurietes, porte *d'azur à trois testes de Licornes d'argent.* [XI] DENIAV-le Cochetiere, porte *de gueules au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Croissans d'argent, & en pointe d'vne teste de Lion arrachée d'or.* [XII] DE GAVLMONT, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois testes de Lions arrachées de mesme.* AVANTAGES *d'azur a trois testes de Licornes arrachées d'argent.* BOVRGVIGNON-la Verre, porte *d'argent a trois testes de Loups arrachées d'or.* LE GROIN, maison alliée à celle du PLESSIS-Richelieu, & de laquelle est Gabrielle le Groin, Seigneur de la Pouuriere, porte *d'argent a trois testes de Lions arrachées de gueules.* RVMONT-Riplemont en Bretagne, porte *d'or à trois testes de Lions arrachées de sable.* ROY en Bourbonnois, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné en chef de deux testes d'Aigles arrachées, & en pointe d'vn Leopard de mesme.* DV NANT, *d'azur à la Fasce d'Ermines, accompagnée de trois testes de Lions arrachées d'argent lampassées de gueules.* DV MAS *de gueules à trois testes de Lions arrachées d'or.*]

Ie faits difference entre les testes arrachées & celles qui sont coupées, parce qu'estant coupées l'on voit la chair : ce qui aduient par le moyen de ce que coupant vne teste on coupe pareillement le poil ou la plume, là où en l'arrachant la racine du poil ou de la plume suit la teste, & emporte auec soy tout ce qui est du poil & de la plume, & par ainsi fait que l'on ne voit point de chair. Voy COVPE'



ARRESTE', Racourcy, Alisé ou Alaizé lorsqu'vne piece principale, comme vne Fasce, vne Croix, ou vn Sautoir, ne touche pas les bords & les extremités de l'Escu : on dit vne Fasce arrestée, vne Croix racourcie, vn Sautoir alizé, [& neantmoins le mot Alaizé est celuy duquel on se sert plus communement pour toutes ces pieces.] Voy cy deuant le mot ALAIZE'.

[ARRONDI, se dit non seulement du Tronc ou d'vne branche d'arbre peint en couleur ou metal autour de son rond : [mais encor des autres meubles qui sont tournés en rondeur contre leur assiette ordinaire] I CARIMERVS Chancelier de France, portoit *d'azur au Laneret d'argent portant au bec vn rainseau d'oliuier de sinople arrondy d'or.* I'aymerois mieux dire *fusté d'or*, parce que c'est le bois lequel en sa tige & en ses branches est peint en sa rondeur. [II HEYSEN en Saxe porte *d'argent au Raisin attaché à vn pampre arrondi de gueules, accosté de deux Serpes de mesme.* III ROSENHEIN Ville d'Allemagne, porte *d'argent à vne Rose soustenue arrondi de gueules.* IV VOGT VON SVMER en Suaube, porte *d'or a la Corne de Cerf arrondie & cheuillée de cinq pieces de sable.* V LAVZON, porte *d azur a trois Serpens arrondis se mordans la queuë d'argent.* VI DE MONT en Italie, porte *d'azur a vne Bande d'or, chargée d'vne autre de gueules, surchargée de trois Mons d'or, & accompagnée de deux Branches de Lauriers arrondies de mesme*, Le Comte VII DE REINSTEIN en Allemagne, porte *d'argent escartelé de gueules à quatre Cornes de Cerf arrondies & cheuillées de six pieces de l'vn en l'autre.* Le Baron DE LINDECK ZV LISANA aussi en Allemagne, porte *d'azur a vne Pointe arrondie d'or mouuant a dextre.* La Colombiere dit vn giron le pied mouuant du flanc dextre ployé & recourbé la pointe d'iceluy penchant sur le bord senestre de la pointe.



* ASSIS, ce n'eſt guieres l'action ny l'aſſiette des animaux en Armoiries, il s'en trouue peu en cette poſture, les exemples que i'en ay trouué quoy que rares ſont particulierement Allemandes. I DORSTEDT au Duché de Brunſuic, porte *de gueules a trois Maſtins aſsis accollés & bouclés d'argent.* II KLOBITZ en Styrie, porte *d'azur au Lion aſsis portant ſur ſes pattes de deuant vne teſte de Loup d'or.* La Colombiere dit vne Hure de Sanglier, & le met contourné contre l'intention de l'autheur du Vuapenbuch qui n'a repreſenté les Armes contournées que pour vne Symettrie qu'il a obſeruée à faire regarder les figures & les heaumes, ſans pourtant que l'on les puiſſe dire contournés. III SCHERTLIN von BVRTENBACH en Suaube, porte *d'azur au Leopard aſsis de front d'or, tenant a dextre vne Clef d'argent & a ſeneſtre vne Fleur de Lis d'or* IV COVLOMBIER en Dauphiné, porte *d'argent au Singe aſsis de gueules.* V HARLING en Angleterre, porte *d'argent a vne Licorne aſsiſſe de ſable:* aucuns y adiouſtent *accornée & onglée d'or.* VVIESENER en Miſnie, porte *de ſinople a vn Eſcurieux aſsis mangeant vne noix d'or,* VII BERNECK en Suaube, porte *d'or a vn Ours aſsis de ſable.* VIII GEGGENHOFER en Sileſie, porte *d'argent au Singe aſsis de ſable tenant vne Pomme de gueules.*



AVANT-MVR, pan de Muraille iointe à vne Tour. I LANGINS, porte *d'azur à vne Tour senestrée d'vn Auant-mur d'or.* II LA TOVR-du Pin, *de gueules à vne Tour senestrée d'vn Auant-mur d'or.* III DE LORIOL en Bresse, Baron de Saint Fleuret, porte *d'azur a vne Tour senestrée d'vn Auant-mur d'argent.* IV CHASTEAV-MARTIN, porte *d'azur a vne Tour senestrée d'vn Auant-mur d'or maçonnés de sable.*

I 
II 
III 
IV 

AZVR couleur celeste, le symbole de la Iustice fille aisnée du Ciel : Couleur qui remplit le champ de l'Escu de France à cause que les Lis qui y sont semés & y seruent d'ornement, ont esté apportés du Ciel. Couleur qui soustient la figure du Saint Esprit au bout du noble Cordon bleu des Cheualiers de cet Ordre. Couleur encore, qui estant representée par le Saphir mis en la robbe du grand Prestre selon l'Ordre de Melchisedech, & estant figurée en la ressemblance d'vn throsne dans Ezechiel, nous fait entendre qu'elle est le Hierogliphe & de l'Empire & du Sacerdoce qui doit demeurer à iamais ferme & stable de mesme que le Ciel empirée, qu'il represente pareillement, *Intuebantur Pij quæ sub pedibus Dei sunt quasi opus lapidis Saphirei*, ainsi disoit M. Fronto dans Aulugele que celle qui estoit appellée par les Grecs *Glocophis*, entendant parler de Pallas, estoit nommée par les anciens Latins *Cæsia quasi Cælia*, parce qu'elle auoit les yeux bleus. Couleur aussi appropriée a l'air qui sert d'interstice & de milieu entre le Ciel & nous, suiuant la doctrine de Iosephe en son histoire Iudaique, ou parlant des couleurs du voile ou tapis Babilonien qui estoit au Temple de Hierusalem, qu'il enrichit de hiacinte, de pourpre, d'escarlate & de fin lin, il adiouste que par l'escarlatte ce tapis sembloit designer le feu, par le fin lin la terre ou il croit, par le pourpre la mer dans laquelle le poisson de ce nom s'engendre, & par le hiacinthe l'air : à cause, dit Genebrad sur ce passage, que les Hebrieux, en la langue desquels il estoit tres-sçauant, disent que le hiacinthe est de couleur bleuë semblable à celle du Ciel. [Enfin cette Couleur nous signifie suiuant Bara, des vertus *Iustice*, & nous represente *loyauté, louange, beauté, clarté, pureté, science, gentilesse & renommée.* Des sept Planettes *Venus.* Des douze signes *le Taureau & la Balance.* Des douze mois *Auril & Septembre.* Des iours de la semaine *le Vendredy.* Des pierres precieuses *le Saphir* duquel les Egiptiens se seruoient pour le hieroglyphe d'vne Principauté : & les Papes l'enuoyent aux Cardinaux pour marque de leur authorité aussi tost qu'ils sont mis au nombre des Princes de l'Eglise. Des quatre saisons *l'Esté.* Des quatre complexions *le Sanguin.* Des ages *Puerilité.* Et des metaux *le Cuiure.* Les Polonois, les Escossois, & les Sauoyards combattent sous les Drapeaux & estendarts de cette Couleur, & s'en seruent en leurs Escharpes : il est vray que leur bleu est de differentes teintures, les premiers de pure bleu, les seconds, bleu pasle, & les troisiesmes de bleu celeste.]

Cet I Azur ou Couleur bleuë est l'vne de celles qui seruent au blason des Armoiries, & plus souuent pour le fond & champ de l'Escu que pour aucunes pieces qui s'y posent : [les pieces & les champs qui sont de cette couleur és Armoiries representées en ce liure, seront connus par les hacheures grauées en fasce, d'vn flanc de l'Escu à l'autre, pour la distinction des autres couleurs, ainsi que le nombre I des Armes suiuantes le monstre. II GRILLON, Connestable de France du temps de Charles le Chauue, Empereur & Roy de France, portoit *d'azur à cinq Fleurs de Lis d'or posées en Croix, cantonnées de quatre Aigles esployées de mesme.* GONDOALD, Maire du Palais de Paris, portoit *d'azur à l'Aigle couronnée d'argent becquée & membrée de gueules.* IV MARESCHAL en Bresse, Seigneurs de Montsimond, de Vecors, & à present de la Vaure, porte *d'azur*

à la Fasce d'argent, accompagnée en chef de deux Estoilles & en pointe d'vn Croissant de mesme. V VINDAC, *d'azur à trois Lions d'argent.* Estienne VI DE SENACH, Euesque de Paris, & Chancelier de France, portoit *d'or à deux Fasces d'azur,* VII MONLOR en Flandres, porte *d'or à deux Leopards l'vn sur l'autre d'azur.* VIII BELLENAVE, porte *d'azur au Lion d'or.* IX IVOLEY en Sauoye, originaire de Bresse, porte *d'azur a trois Fers de lance d'argent.* X DE LESTANG OU DE PARADE, porte *d'or au Lion d'azur.* Iean XI DV MESNIL, Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy Charles VI. & Preuost de Paris, portoit *d'argent à l'Escusson d'azur, à l'orle de huict Merlettes de mesme.* XII CARLOMAN, Maire du Palais de Pa-



ris, portoit *d'azur au Chef d'hermines chargé d'vn Lion-leopardé de gueules, armé & couronné d'or, lampassé d'azur.* VICX, *palé d'argent & d'azur de six pieces.* GIBRIE, *d'azur à trois Tours d'or & vne Estoille en abisme de mesme.* LIVET, porte *d'argent a la Bande d'azur.* ALESTON en Angleterre *d'azur a vn Escusson d'argent.* CANDEBRONNE, porte *d'argent a dix Lozanges d'azur posées quatre trois deux & vne.* CHAZAY-la Guette *a'azur a la Fasce d'or, accompagnée de trois Estoilles de mesme.* DARGY en Berry, porte *a'azur a cinq Fasces d'or.* VAVSSIN en Touraine, porte *d'azur a trois Besans d'hermines.* TERSAC-de Monberault, porte *a'azur a la Fasce d'or, surmontée de trois Fleurs de Lis de mesme : escartelé d'azur à trois Bandes d'or, au Chef d'hermines.* LA MOTTE-Aspremont en Bourbonnois, porte *d'azur à vne Aigle d'argent.* CHASTEAVBRVN, porte *d'azur a deux Leopards l'vn sur l'autre d'argent.* TERNIER en Sauoye, porte *d'azur à trois Pals d'or.* BOLLAN, porte *d'argent à trois Fasces d'azur.* VALENTON en Dauphiné, *d'or à la Bande d'azur.* TEMERICOVRT, porte *d'azur à trois Cheurons d'or.* TELIER à Paris, porte *d'azur à trois Haches d'argent.* DE CLVYS, porte *d'argent au Lion d'azur.* PONT-CROIX, porte *d'azur au Lion d'argent.* LA PALLV en Geneuois, porte *d'azur a trois Roses d'argent.* RECHINE-VOISIN-de Guron en Poitou, *d'azur à la Fleur de Lis d'or.* LA VEZIERE, porte *d'or au Cheuron d'azur, accompagné en chef de deux Aiglons de mesme.* BERNASTRE, *d'or party d'azur.* DAVRAY en Bretagne, porte *Lozangé d'or & d'azur.* BROSSES-Tournay *d'azur à trois Treffles d'or.*]





ALANCE seruant à peser composée de deux Bassins attachés aux bouts dvn fleau suspendus d'vne languette. Les Astronomes nous en figurent vn des douze signes du Zodiaque, qui nous marque le mois de Septembre. Et la Iustice est despeinte la Balance à la main pour nous signifier qu'elle rend esgallemẽt à chacun ce qui luy appartient [I] MŌTPESAT en Gascōgne dont vn Seigneur de Loignac fauory d'Henry III. porte *de gueules à vne Balance d'or*, (d'autres disent) *d'or à vne Balance de gueules* [II] DELPHIN-d'Estriac, porte *de gueules à vne Espée d'argent la pointe surmontée d'vne Balance en equilibre de mesme* [III] BANDIN-de Saint Pol, en Gascongne, portoit *d'argent à vne Balance de sable*. Le Baron [IV] DE LAVGNAC, porte *escartelé, au premier & quatriesme de gueules à deux Balances l'vne sur l'autre d'or : au deux & trois de gueules à vne Bande de trois pieces d'or.*



BANDE. C'est l'vne des pieces appellées honnorables ordinaires qui diuisent l'Escu, & doiuent regulierement occuper la tierce partie d'iceluy lors qu'elles sont seules. Ce qui par ignorance n'est pas ponctuellement obserué par les Peintres, Graueurs, Sculpteurs, & Brodeurs. La Bande descend en biaisant dans le milieu de l'Escu depuis l'angle dextre du chef, iusques-à l'angle senestre de la pointe: Iean [I] DE TRIE, Mareschal de France en l'année M.CCCC.IX. portoit *d'or à vne Bande d'azur*. Ceux [II] DE LONGVY Seigneurs de Giury au Duché de Bourgongne, tout au contraire *d'azur à vne Bande d'or*. [[III] DE ROVORE'E dont le Seigneur d'Attignac en Bresse, porte *de gueules à vne Bande d'argent*. [IV] DE VAVL, les Seigneurs dudit lieu portoient *de sable à la Bande d'argent*. [V] DE MENOV en Niuernois & en Tourraine, dont Louys de Menou Seigneur de Charnezey, porte *de gueules à la Bande d'or*. [VI] CORNARI, à Venise d'ou le Pape Eugene IV. *d'azur à la Bande d'argent*. [VII] DE CHABEV en Bresse Seigneurs de Feillans & de Bercerel, portoit *d'or à la Bande de gueules*. [VIII] DE LA CHAMBRE, porte *semé de France à la Bande de gueules*. [IX] BELLECOMBE en Dauphiné, porte *d'or à la Bande de sable*. [X] TVMEBV-du Liuet porte *d'argent à la Bande d'azur*. [XI] FVSCHER, *de pourpre a la Bande d'or*. [XII] MOROSIN à Venise, porte *d'or à la Bande de sinople*. DE BRIDIERS, Seigneur de Nouzerine, porte *d'or à la Bande de gueules*. DE NOVAILLES, porte *de gueules à la Bande d'or*. LE ROY-Chauigny, porte *d'argent à la Bande de gueules*. ALBERNOZ en Espagne, porte *d'or à la Bande de sinople*. DE NOBLENS, Seigneur dudit lieu, porte *d'azur a la Bande d'or*. DE LA BAVLME en Beugey, Seigneur de la Balme sur Cerdon, de Fomentes & de Perez, & dont à present les Comtes de Saint Amour, porte *d'or à la Bande d'azur*. DE ROYE *de gueules a vne Bande d'argent*. BRVYANT, porte *d'argent à la Bande de sinople*. GONNELIEV, porte aussi *d'argent à la Bande de sinople*. DE NEVFCHASTEL *de gueules a la Bande d'argent*. LINIERS, porte *d'argent à la Bande de gueules* DE CHALON, *d'or a la Bande de gueules*. DE SAINT LAVRENS-de Turn és Seuenes, porte *d'azur a la Bande d'argent*. DE SACHINS, porte *d'azur a la Bande d'or*. DE SENEVOY au Duché de Bourgongne, Seigneurs dudit lieu, terre appartenante à Charlotte de Seneuoy femme de Michel de la Boutiere Seigneu

gneur de Chassagne, Lesperuier & Saint Deserts, Conseiller au Parlement: de ce nom est le Seigneur de Villemarie & de Rompray, porte *de gueules à la Bande d'or, au Chef d'argent.* DE MARMONT Seigneurs dudit lieu en Bresse, porte *d'azur à la Bande d'argent.* DE MONJEY à Dijon originaire de Bresse qui à donné deux Conseillers au Parlement pere & fils, porte *d'azur à la Bande d'or.* CARVOISIN-d'Achy, porte *d'or à vne Bande de gueules au Chef d'azur.* DE CHAMLEMY-la Riuiere, porte *de sable à la Bande d'argent.* Les Seigneurs DV PLANTEY en Bresse portans ce nom, auoient pour Armes *d'argent à la Bande de gueules.*



Que si la Bande est plus estroitte que le tiers de l'Escu, & qu'elle ne contienne que les deux tiers de son ordinaire, elle s'appelle Cotice, si le tiers seulement, on la nomme Bande en Deuise, ou plustost baston, puisque le mot de Deuise est pour la Fasce diminué des deux tiers de sa largeur: Ce qui se doit entendre quand il n'y en a qu'vne en tout l'Escu, ainsi que la vraye Bande. Voy les mots COTICE & DEVISE. Mais s'il y en à nombre, elles ne perdent point le nom & la qualité de Bandes, ains l'on dit [I ZIANI à Venise, porte *d'argent à vne Bande de deux pieces d'azur*, ou bien II VVEHREN au pays de Hesse, porte *d'argent à deux Bandes de sable.* III PONTHIEV en Picardie, porte *d'or à trois Bandes d'azur.* Claude IV DE RAMILLY, Seigneur de Charney, la Bonduë, & Saint Aubin, porte *d'azur à vne Bande de trois pieces d'argent.*] Anthoine-Hercules V DE BVDOS, Marquis de Portes, portoit *d'azur à la Bande de trois pieces d'or.* [VI DE SEMVR au Duché de Bourgongne, portoit *d'argent à trois Bandes de gueules.* VII BARAHONA en Espagne, porte *d'or à quatre Bandes de gueules.* VIII DE BELLOY Seigneur Damy, portoit *d'argent à vne Bande de quatre pieces de gueules.*] Iean IX DE SOVVRE', Marquis de Courtenuaux, portoit *d'azur à vne Bande de cinq pieces d'or.* [X ROCHEGVION, porte *d'or à cinq Bandes d'azur.* XI MONTRELAIS, porte *d'or à vne Bande de six pieces d'azur* XII BELIGNI à Venise, porte *de sable à six Bandes d'argent.* Iourdan d'ESCOVRALLE, Seigneur de la Barre, Vrousse, Sauberthier, & Bouhan, porte *d'azur à trois Bandes d'or.* COESQVEN, porte *d'argent à trois Bandes de gueules.* DE SALIGNAC, porte *d'or à trois Bandes de sinople.*

Govry-de Mazuriers, porte *d'azur à vne Bande d'or de trois pieces.* Godefroy à Paris, porte *de gueules à trois Bandes d'or.* Ghisleri en Piedmont, qui à donné vn Pontife à l'Eglise sous le nom de Pie V. porte *d'or à trois Bandes de gueules.* De Breton-Grillon, porte *d'or à cinq Bandes d'azur.* Quelqu'vns appellent Cotices quand il y à dans vn Escu cinq ou six Bandes, à quoy il sera obserué que pour estre dite Cotices, il faudroit que leur largeur fut diminuée du tiers comme il à esté dit cy dessus, & ne pas donner la mesme largeur du fond que celle de la Bande par la diuision de l'Escu en onze parties, tant en champ, qu'en pieces, pour cinq Bandes, & en treize pour six, suiuant les exemples icy representées, & par celles qui sont sous le mot de COTICE.]



Que si le champ ne paroist pas en plus d'endroits que les pieces, l'on ne fait point mention du champ, ains l'on se contente de dire

BANDE [en specifiant neantmoins le nombre qui diuise l'Ecu, soit de quatre, six, de huict pieces ou plus. I Chalergi à Venise, porte *Bandé d'azur & d'argent de quatre pieces.* II De Fiesqve, porte *Bandé d'azur & d'argent de six pieces.* III De Miolans, porte *Bandé d'or & de gueules de six pieces.* IV Polhein en l'Empire, porte *Bandé d'argent & de gueules de huit pieces.* V Corsini à Florence, porte *Bandé d'argent & de sable de huict pieces, à la Fasce de gueules.* VI Borsan, *Bandé d'or, de gueules, & d'argent de neuf pieces.* VII Contarin à Venise, porte *Bandé d'or & d'azur de dix pieces.* VIII Carreta en Ligurie, porte *Bandé d'or & de gueules de douze pieces.* De Malyvert en Bresse Seigneurs de Conflens & de Vaugrineuse, porte *Bandé d'argent & de gueules de six pieces.* Davvet des Marets, porte *Bandé de gueules & d'argent de six pieces, la seconde chargée d'vn Lion de sable.* De Blanchefort, alliance de Boulainuilliers, porte *Bandé d'azur & d'or de douze pieces,* De Marolles, *Bandé d'argent & de gueules de six pieces.* Aucuns de ceux qui ont escrit des Armoiries, se contentent pour expliquer le Bandé de six pieces, de dire *Bandé*, aussi bien que le Fascé en pareille diuision *Fascé*, pour entendre que c'est de six pieces. Rosimbos *Bandé de gueules & d'argent.* Vaultmonceaux *Bandé d'or & d'azur.*

LA CRESSONNIERE, *Bandé d'argent & d'azur à la Bordure de gueules.* L'on vse aussi de ce mot

BANDE' aux testes de Mores, lors qu'elles ont vn Bandeau deuant les yeux à la difference de celuy qui n'entourre que le dessus de la teste, que l'on dit Lié, qui comme le tortil se met sur l'os coronale à la racine des cheueux. IX NOVRRETIER, Escuyer Seigneur de Ponchel, portoit *d'argent à trois testes de Mores de sable bandées du champ.* X GONDRIN-Montespan, porte *d'or à la Tour donjonnée de trois pieces de gueules, maçonnée de sable, surmontée de trois testes de Mores de mesme bandées d'argent.* XI LE VEST à Paris, Escuyer, Seigneur de Roquemont, porte *d'argent au Cheuron d gueules, accompagné de trois testes de Mores de sable bandées du champ.* XII LE BOSSV, porte *d'or à trois testes de Mores de sable bandées d'argent.*]



La BANDE n'est pas tousiours simple, ains l'on en void d'engreslées, de dentelées & de denchées, de breteslées, d'eschiquetées, d'ondées, de potencées, & d'autres encore chargées & accompagnées d'animaux, de Croix, de Coquilles, de fleurs & d'autres figures, que l'on verra dans la suitte de ce liure] I MONT-CHENV en Dauphiné, porte *de gueules a la Bande engreslée d'or.* II LA FONTAINE, porte *d'azur à la Bande dentelée d'argent, accompagnée de trois Estoilles d'or.* III ARSINI à Florence, porte *d'or à la Bande bretessée de gueules.* IV DE GRIVEL-Saint Aubin, porte *d'or à la Bande eschiquetée d'argent & de sable de deux traits.* V VVALLOPI en Angleterre, porte *d'argent a vne Bande ondée de sable.* VI DV CHASTELET, porte *d'or a la Bande de gueules, chargée de trois Fleurs de Lis d'argent.* VII GVIFFREY en DAVPHINE', porte *d'or à la Bande de gueules, chargée d'vn Griffon d'argent.* VIII BLANQVET, porte *d'argent à la Bande de gueules, chargée de trois Roses du champ, & accompagné de deux Croissans du second, celuy du chef renuersé.* IX SAINT-PAIR en Normandie, porte *de gueules à la Bande de Vair, accompagnée de six Coquilles mises en orle d'or.* X BREVILLET, porte *d'azur party de gueules à vne Bande d'or, accompagnée de deux Croissans d'argent.* XI D'HOZIER, Seigneur de la Garde, Cheualier de l'Ordre du Roy, Gentil-homme ordinaire de sa Chambre, Genealogiste de

ſa Majeſté, & Iuge general des Armes de France : dans la connoiſſance qu'il a des familles, c'eſt vn prodige de memoire, & l'on peut dire auec verité, que peu s'en rencontre d'egale à la ſienne & auſſi prompte, porte *d'azur à la Bande d'or, accompagnée de ſix eſtoilles de meſme miſes en orle.* XII D'ALBIAC, porte *de gueules à la Bande d'argent, accompagnée de deux Lions d'or.* DE BERE, *de gueules à la Bande d'or, accompagnée de ſix Coquilles de meſme miſes en orle.* MONTROSAT en Sauoye, porte *d'or à la Bande eſcartelé de gueules & de Vair* PRESTEVAL, porte *d'argent à la Bande de gueules, chargée de trois Beſans d'or.* GIRARD en Dauphiné, porte *d'azur à la bande eſchiquetée d'argent & de ſable de trois traits.* GONARD dont des Seigneurs de la Chaſſagne en Breſſe & du Groley, portoit *d'azur à la Bande d'or, chargée de trois Eſtoilles de gueules, & accompagnée de deux Croiſſans d'argent.* DV PVY, *d'or à la Bande de ſable, chargée de trois Roſes d'argent, au Chef d'azur chargé de trois Eſtoilles du champ.* CHALONGE en Bretagne, porte *de gueules à la Bande d'Hermines.* COMBOVRSIER-du Terrail, porte *d'argent à la Bande de gueules, chargée en chef d'une Eſtoille d'or.* TROVVILLE en Normandie, porte *d'argent à deux Bandes de gueules, accompagnée de huict Coquilles de meſme miſes en orle.* DE LIATVD en Breſſe, Seigneur de Briord, porte *d'or à vne Bande de ſable, chargée en chef d'vne Eſtoille d'argent.*]

De ce mot de Bande vient



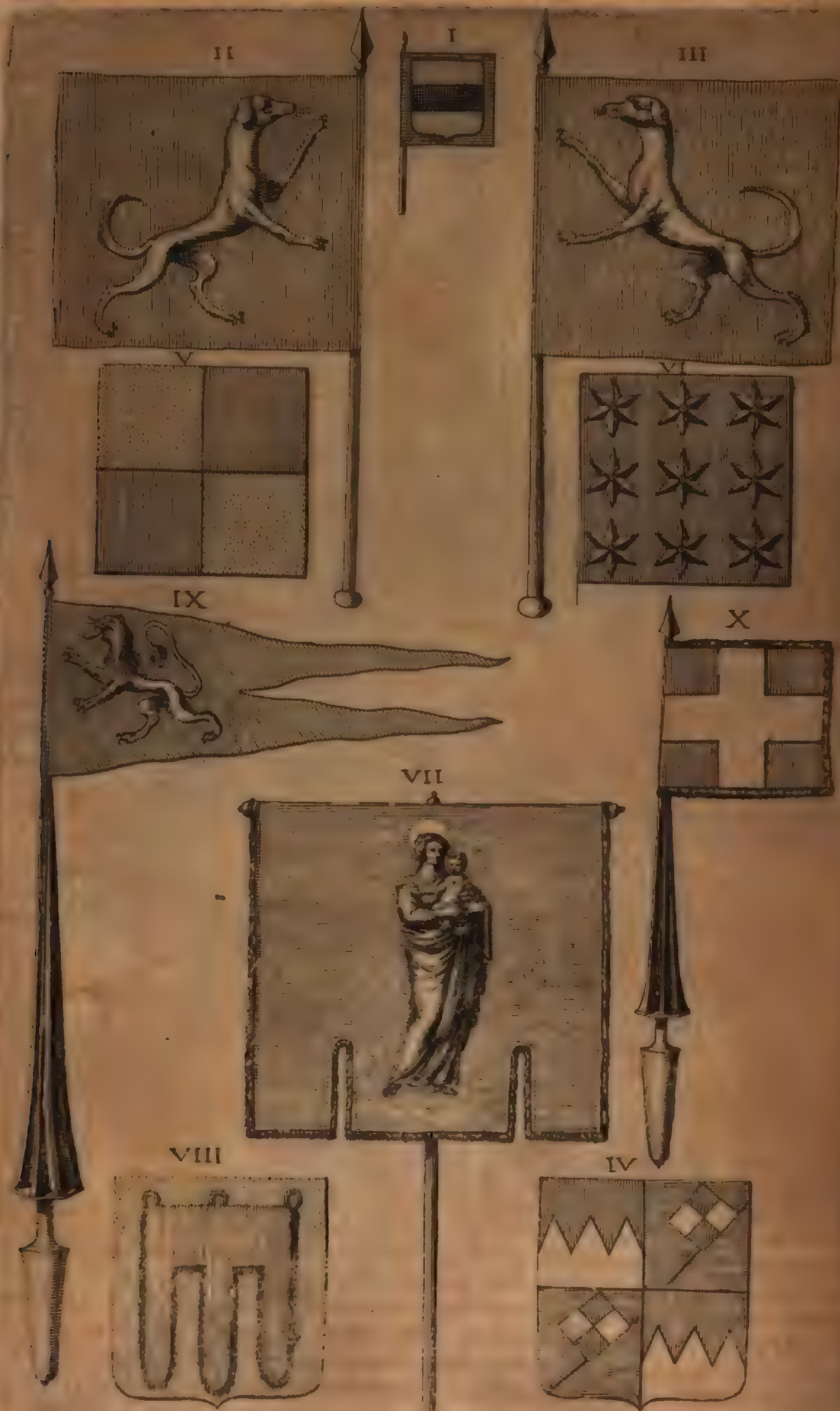
BANDEROLE, qui eſt vne petite BANNIERE telle qu'on porte au bout d'vne lance, ou que l'on met au deſſus des maiſons nobles ou franches; vn [1] Pennon ou Penonceau, vne Girouëtte : & à ce propos de Bande & Banniere, le docte Paſquier dit, *que les Eſcharpes que porte les Soldats ſont Bannieres*, puiſqu'elles ſe portent en bande : i'euſſe pluſtoſt dit que les Bandoüillieres, qui ſont les Baudriers du temps preſent, en ont leur denomination. Il eſt vray que

BANNIERE en ſa vraye ſignification, eſt vne II & III Enſeigne qui ſert de guide aux gens de guerre, nous l'appellons aujourd'huy Drapeau, *par vne h... criſie ambitieuſe des Capitaines*, dit le meſme Paſquier, *leſquels pour faire paroiſtre auoir*

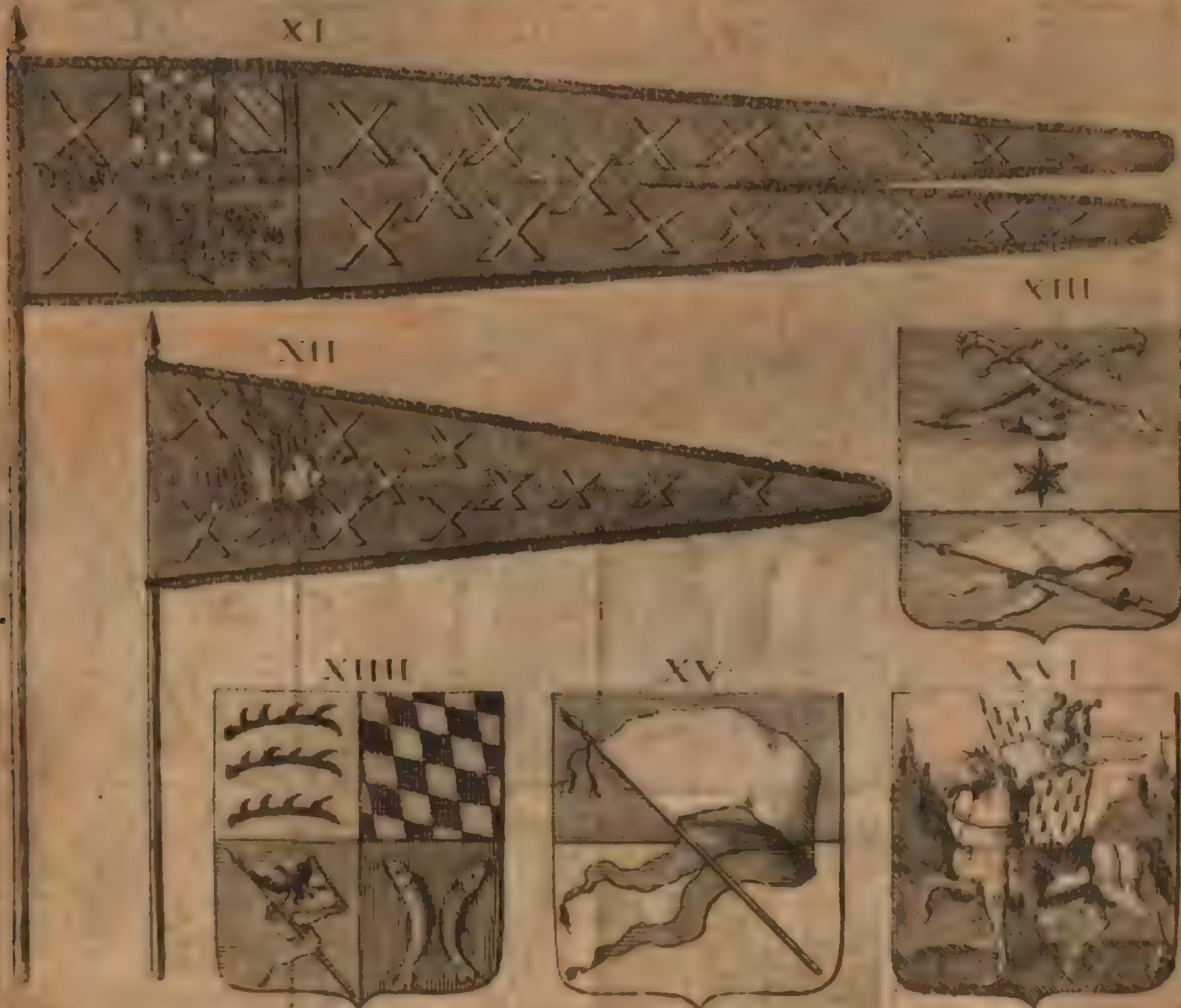
esté ès lieux où l'on remuoit les mains, veulent representer au public leurs Enseignes auoir esté deschirée, & mises en drapeaux, encore que peut estre il n'en soit rien. [L'Archeuesque IV DE VVURTZBVRG en Allemagne, porte *Emmanché de gueules & d'or de deux pieces & deux demies, escartelé d'azur à vne Enseigne ou Banniere escartelée d'argent & de gueules mises en barre.*] Et parce que la forme des Bannieres est quarrée, les Armoiries qui sont de mesme s'appellent Armoiries quarrées en banniere, & telles sont celles des deux Mareschaux de France, Armand & Charles V DE GONTAVLT-de Biron, pere & fils, Barons puis Duc dudit Biron, *escartelés d'or & de gueules* sans aucuns ornemens : Celles VI DE NEVFCHEZES-des Frans, dont estoit sorty le feu Reuerend Euesque de Chalon, qui porte *de gueules à neuf Molettes d'argent posees trois, trois & trois*, sont aussi en banniere, conformement à l'article premier du tiltre des Fiefs & Iurisdiction en la Coustume de Poitou, de laquelle Prouince ceux de cette maison sont originaires. Ce que ie remarque d'autant qu'il s'en voit fort peu maintenant, & que fors en Bretagne, l'vsage s'en est aboly, quoy que plus noble. Aussi le Cheualier Banneret, qui à pris son nom de ce qu'il auoit droit de porter *Banniere à ses Armes*, marchoit auant le simple Cheualier, & auoit vne double solde, & lors que l'on l'inuestissoit & mettoit en la possession d'vn Fief, c'estoit tousiours du plus eminent, & par la Banniere *Vexillum*, en lieu que les autres Fiefs se conferoient par le baston. Voyés-en dauantage dans Raqueau, en son Indice des droits Royaux sur le mot Banneret; dans le profond Pithou en ses memoires des Comtes de Champagne; & dans le curieux Philippes Moreau, Aduocat Bourdelois, au Tableau des Armoiries de France, Chap. 10. Au surplus il y à grande difference entre la Banniere, le Guidon, & la Cornette. La BANNIERE estoit autrefois plus longue que large & maintenant elle est toute quarrée, non pas à la façon de nos VII Eglises, decoupées par le bas, ainsi qu'vn VIII Gonfanon d'Italie, Armes anciennes de la maison de Bolongne selon quelqu'vns, ou du Comté d'Auuergne suiuant d'autres, portées par le moyen d'vn baston trauersant le milieu par derriere; mais par vn baston à l'vn des bouts, duquel baston doit tousiours tourner & auoir son aspect la partie premiere & plus noble des Armoiries peintes dans la Banniere, par le precepte de Bartholle: c'est a dire que s'il y à vn Chien, vn Lion ou autre animal qui serue d'Armes, la teste doit estre tournée contre le baston, & d'autant que telles enseignes doiuent estre à deux fasces, les mesmes testes peintes des deux costés se doiuent rencontrer & auoir leurs aspects contre le baston, tout ainsi que s'il n'y auoit qu'vne figure dont la peinture penetrast le corps de la toile ou du tafetas de la Banniere. L'Enseigne d'vne Compagnie de Gens-darmes, qui sont gens de Cheual, finit en pointe en deux queües, & s'appelle IX GVIDON. X La CORNETTE est quarrée ainsi que la Banniere de France, & celles des Barons & Cheualiers Bannerets. Les Templiers portoient leurs Banniere partie de blanc & de noir, qu'ils appelloient *Beauseant*, parce qu'ils estoient & paroissoient tout blancs, doux & affables à l'endroit des Chrestiens, & au contraire noirs & terribles aux mescreans, ce disent Guillaume Archeuesque de Tir, Iaques de Vitry, & autres qui ont escrit de la Terre-Sainte.

[La Ville de Dijon qui eut permission de Philippes I. Duc de Bourgongne de la seconde race, de porter en son Escu le chef de ses Armes, & de les porter en bataille, leua deux Estendarts ou Bannieres, qu'elle conserue encor à present, & que pour marque de son pouuoir, les Maires & Escheuins renouuellant leur ancien priuilege, les firent porter deuant-eux à l'entrée faite à son Altesse, Monseigneur le Duc d'Espernon le VIII. May M.DC.LVI. que ie representeray icy suiuant les desseins qu'en à fait le sieur Aduocat Godran pour lors Escheuin, qui sçait aussi bien s'ayder du pinceau comme de la plume, ayant fait & inuenté tous les desseins des portiques & escrit la description de cette entrée: XI l'vn desquels qui est le grand Estendart, à de largeur à sa trabe (qui est le baston) trois pieds, de longueur treize piedshuict poulces, d'vn tafetas moitié vert & moitié d'vne couleur iaunastre, bordé d'vne frange de mesmes couleurs, semé de sautoirs d'or auec les Armes de la Ville, composées des anciennes & modernes, le chef de la concession de son Souuerain, la pointe de ses anciennes Armes qui estoient vn Pampre, & à costé de ces Armes le mot DIION escrit à l'antique. XII Le petit qui à la mesme largeur que le precedent, n'a que huict pieds quatre pouces de longueur, de mesmes estoffes & couleurs, aussi semé de Sautoirs, mais au lieu des Armes, c'est vn fuzil

d'or frappant contre vn caillou d'argent d'ou sort vn feu de gueules, qui estoit la Deuise du bon Duc Philippes de Bourgongne, le tout adextré du mot DIION.



Il se voit quelques Escus chargés de ses Bannieres ou Estendarts. XIII BERNARD à Dijon, originaire de Chalon, qui est entré dans l'alliance de la maison de Vienne, & qui compte parmy le nombre des Presidens & Conseillers, qui ont rendu & rendent la Iustice dans le Parlement, vn President & trois Conseillers de son nom, porte *d'azur à vne Fasce d'or, chargée d'vne Molette d'esperon à six pointes d'azur, accompagnée en chef de deux Coutelas posés en sautoir les pointes en bas d'argent surmontans vne Hure de Sanglier de mesme, & en pointe vne Banniere ou Estendart aussi d'argent la lance d'or posée en bande.* Le Duc XIV DE VVIRTENBERG en Allemagne porte *escartelé au premier d'or à trois Cornes de Cerf rangées en fasces chacune cheuillée de cinq pieces de sable*, qui est de Vvirtenberg: au deux *Lozangé d'or & de sable en bande*: au troisiesme *d'azur à vne Banniere d'or chargée d'vne Aigle de sable la trabe posée en bande*: le dernier *de gueules à deux Bars addossés d'or.* XV BENAD à Venise, porte *d'azur coupé d'argent à vne Banniere de l'vn en l'autre la trabe posée en bande.* Le Baron XVI DE VOLCKENSDORF en Allemagne, porte *d'argent à deux Montagnes de sinople chacune sommé d'vn Chasteau d'or, au Gendarme armé de gueules le Casque en teste pennaché du champ, Cimé d'vne Croix haussée de gueules accostée de deux Proboscides d'hermines portant à la gauche vn Escusson aussi d'hermines & à la droitte vne Banniere de mesme, monté sur vn Cheual d'argent, passant sur vne terrasse de sinople.*]



BARBE', comme qui diroit barbu ou qui à barbe, se dit principalement du Coq. Le Mareschal de Vitry [Nicolas de I DE L'HOSPITAL, fait Mareschal de France en l'an M. DC. XVII. par le Roy Louys XIII. portoit sur le tout des quatre quartiers de Naples, d'Arragon, de Rouhault parti de Voluire-Rufec soustenu de Rohan, & de la Chastre,] *de gueules au Cocq d'argent, Barbé, cresté, becqué & membré d'or, tenant vn Escuson d'azur à vne Fleur de Lis d'or*: ce Coq est de l'Hospital, & l'Ecusson & la Fleur de Lis furent donnés par le Roy Henry le Grand à Louys de l'Hospital Seigneur de Vitry, pere du susnommé Nicolas, apres la reduction de Meaux. [II BOISARME', porte *d'argent au Coq de sable Barbé, cresté, & membré de gueules.* III D'OCOH, Seigneur de Fremicourt, portoit *d'argent à la Fasce de gueules surmontée trois Coqs de sable, Barbés, crestés,*

becqués & mẽbrés de gueules. IV BOVCHERAT, porte *d'azur au Coq d'or Barbé & cresté de gueules.*]

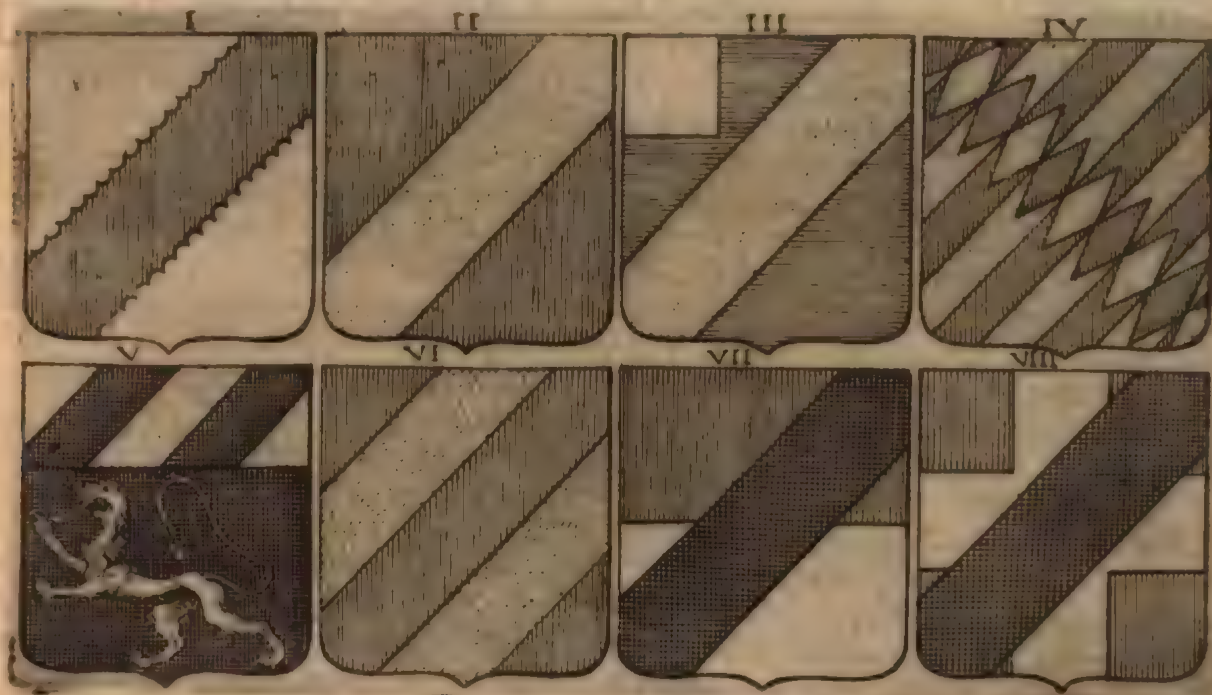


*BARBEAV, ce poisson par lequel on representoit Diane à cause qu'il fraye & descharge sa portée troisfois l'an, est appellé d'ordinaire en Armoiries BAR, ou rarement il y est seul : l'on le represente vn peu courbé à la façon du Dauphin, la teste vers le chef, comme en pal, & quant il y en à deux dans l'Escu, ils sont addossés. I MARCHINS en Flandres, porte *d'argent au Bar ou Barbeau de gueules.* II BLAMMONT, porte *de gueules à deux Bars addossés d'argẽt.* III SESSEVAL, porte *d'aZur à deux Bars addossés d'argent.* IV NESLE-Offemont, porte *de gueules semé de Treffes d'or à deux Bars addossés de mesme.* V GAVCOVRT, porte *d'Hermines à deux Bars addossés de gueules.* VI CHARMOLVE, porte *de sable à trois Bars d'argent.* VII LE BEL, porte *de gueules à trois Bars d'argent rangés en pal.* VIII KERCHREAC en Bretagne, porte *de gueules à trois Bars d'or posés en pairle les testes à l'abisme.* Le Sire de MONMELIANT portoit *de sable semé de Fleurs de Lis d'or à deux Barbeaux addossés de mesme.* PORTEFORT, *d'azur semé de Croix recroisettées au pied fiché d'or, à deux Bars addossés de mesme, au Lambel de gueules.* ROVVILLE, porte *d'aZur semé de Billettes d'or, à deux Bars addossés d'argent.* DOLV *de gueules à deux Barbeaux addossés d'or, surmontés d'vne Aigle esployée de mesme.* CLERMONT en Beauuoisis, porte *de gueules semé de treffes d'or, à deux Bars addossés de mesme.* KIPPENHEIM en Alsace, porte *de gueules, à trois Barbeaux d'or posés en pairle les queues à l'abisme.*



BARRE est suiuant quelqu'vns, vne des pieces honorables ordinaires, de la mesme largeur que la Bande; la difference est que la Bande tire du costé dextre d'en haut au costé senestre d'en bas, la ou la Barre commence au costé senestre & descend au costé dextre de la poitrine : elle sert communement pour les Bastards, comme venus, dit le prouerbe, du costé gauche. Hugues I DE COVRCY, Preuost de Paris en l'an M. CCC. XXVII. sous le Roy Charles IV. depuis premier President au Parlement de cet-

te grande Ville, portoit *d'argent à vne Barre engreslée de gueules.* II HENIN-de Boſſut, porte *de gueules à la Barre d'or.* III VVINDECK en Alſace, porte *d'azur à la Barre d'or, au Canton d'argent.* IV D'VRTIERES, Seigneurs de la Serra, maiſon alliée a celle de Sciſſel, qui poſſede à preſent cette terre ſous le tiltre de Marquis, ſuiuant que l'a obſerué le Pere Compain en ſes eſcrits, portoit *Barré d'or & de gueules de ſix pieces à la Bande fuzelée de l'vn en l'autre.* Le Seigneur de Guitrancourt du ſurnom V DE BRION, porte *de ſable au Lion d'argent, au Chef d'or chargé de deux Barres du champ.* VI VON HVTTEN en Franconie, porte *de gueules à deux Barres d'or.* VII DE CHALANT en Sauoye, ſuiuant le ſieur Segoing, porte *de gueules coupé d'argent à la Barre de ſable brochant ſur le tout,* & ceux de ce nom iadis Côtes de Chalant en Beugey *d'argent, au Chef de gueules au Baſton de ſable brochant ſur le tout,* qu'aucuns briſent *d'vn Annelet d'or.* VIII SAVOYE-Molettes, porte de Sauoye *briſé d'vne Barre de ſable.* DE TINTRY, porte *d'argent à la Barre componée de gueules & d'or, accompagnée de trois Eſtoilles de ſable.* DE FLEIRES, porte *Barré d'or & de gueules de ſix pieces, party d'argent a vne branche de ſinople chargée de trois Fraiſes de gueules, au Chef d'azur brochant ſur le tout, chargé d'vn Croiſſant d'or, accoſté de deux Eſtoilles de meſme.* D'HASSEMBOVRG en Allemagne, dont deux Cheualiers de Malthe morts pour le ſeruice de la Religion, l'vn au Fort Saint Erme, & l'autre au ſiege de Malthe en M. D. LXV. *de ſable a la Faſce d'argent, au Chef Barré du premier & du ſecond.* Bruneau ou Brunellet DE SAINT CLER, Cheualier, Maiſtre d'Hoſtel du Roy Charles VI. & Preuoſt de Paris, portoit *d'azur à la Barre d'argent.*



BASSE-BARRE eſt vne figure faite à fantaiſie qui n'a point de regle certaine. Voyés CHAMPAGNE & REBATTEMENT.

BASTARDS que l'on appelle d'vn mot plus doux, enfans naturels : par la diſpoſition de droit, n'ont ny gent ny famille, & ne ſe peuuent dire eſtre de la maiſon, famille, ou agnation de leurs peres, & par conſequent, quoy que ſortis de peres nobles, ils ne peuuent retenir leur nobleſſe, ny porter les marques, enſeignes & Armoiries d'iceux. *L. enunciatio verbor. ſignificat*: Bartol, *in L. nuptia D. de ſtatu hominum, & in L. tutelas D. capit. diminut.* Ioan. Andreas *in addition. ad ſpecul, in rubr. qui filij ſint legitimi.* Bald. *in C. nonnullis §. 1. de reſcript.* Tiraquell. *de nobilit. cap. 15. collat. 10. 17. & 18.* Neantmoins ſelon l'opinion de pluſieurs, le contraire s'obſerue par l'vſance & couſtume generale de France. Car entre nous les enfans naturels des peres nobles, & par luy reconnus, ſont tenus & reputés nobles, & en cette qualité ils peuuent porter le nom & les Armes de la maiſon de leurs peres : meſmes ils ſont exempts des Tailles auſquelles les Bourgeois & Roturiers ſont contribuables. Ainſi le tiennent Guid Pape, queſtion 580. Boer. deciſion 127. noſtre Chaſſeneu *des ſucceſſions des Baſtards §. 3.*

Il n'y à que [l'Ordonnance nouuelle de M. DC. XXIX. laquelle conforme au] Reglement general des Tailles, donné à Paris en l'an M. DC. qui les priue du tiltre & qualité de Gentilhommes s'ils n'obtiennent des lettres d'annoblissement. Et Charondas la dessus dit, que quand ils seroient legitimés par le Prince, ils ne seroient pourtât nobles, mais bien par vn subsequent mariage. Car par ce moyen ils entreroient en la race legitime & en la noblesse de leur pere, *iuxta L. cum quis C. de natural. liber. Nouel. 74. quib. mod. natur.* Pour les Armes quand ils les prennent, c'est auec quelque difference, côme d'vne Barre, qui n'a esté introduite sinon à ce sujet, vne Cotice ou vn Filet tirant de l'angle senestre du haut de l'Escu à l'angle dextre du bas, & brochant les vns & les autres sur le tout, si ce ne sont les Donnés de France lesquels depuis quatre vingts années en ça portent le Baston alaizé, ou mis en abisme du mesme costé que la Barre. Ainsi voyons nous les Armes [I] d'Anthoine, Bastard de Philippes le Bon Duc de Bourgongne, Cheualier de la Toison d'or [& Comte de la Roche en Ardenne qui estoient, *au premier & quatriesme de Bourgongne moderne : au deux de Bourgongne ancienne, party de Braban : au trois de Bourgongne ancienne, party de Luxembourg : sur le tout de Flandres*] *trauersé d'vn Filet de gueules brochant sur le tout.* Et celles [de Iean [II] Bastard DE LVXEMBOVRG dit] le Bastard de Saint Paul, seigneur de Hautbourdin, aussi Cheualier de la Toison, auec vn *Filet de sable.* Iean Comte de Dunois [III] Bastard d'Orleans, [qui fut Grand Chambellan de France, & fils naturel de Louis de France Duc d'Orleans, second fils du Roy Charles V.] le portoit pareillement de sable; mais depuis, *pour ses faits heroiques*, dit l'Histoire, *le siege d'Orleans leué, & autres victoires gagnees sur les Anglois, le Roy Charles VII. luy permit de porter le* [IV] *Filet d'argent, de la dextre à la senestre*, [ainsi que le porte à present, mais en baston & racourcy, Henry d'Orleans, Duc de Longueuille & d'Estouteuille, Gouuerneur de Normandie, duquel il est issu, & son sixiesme ayeul.] Charles de Valois, Comte d'Auuergne, & depuis Duc d'Angoulesme, [fils naturel du Roy Charles IX] portoit [V] de France *au Baston racourcy d'or posé en Barre.* Que si Cezar Duc de Vandosme, Donné du Roy Henry le Grand le porte [VI] à droit *de gueules chargé de trois Lionceaux d'argent*, il sera consideré que ce sont les plaines Armes de Vandosme dont il porte le nom, & dont le Duché luy à esté donné côme par forme d'apennage. [Estienne, Bastard de la Baume, Seigneur de Saint Denis-de Chausson en Beugey, & de Chauanes en Comté, Admiral & Mareschal de Sauoye, crée Cheualier de l'Annonciade au premier Chapitre tenu par Amé VI. Duc de Sauoye, portoit [VII] de la Baulme *au Filet de sable posé en barre.* Humbert Bastard de Sauoye, Seigneur de Montagny & de Corbieres, aussi Cheualier de l'Annonciade sous Amé VIII. portoit [VIII] de Sauoye *la Croix chargée de cinq Coquilles d'azur à la trauerse de mesme.*] Scohier Chap. II. dit, *Que du passé les Bastards des maisons nobles souloient porter vn Escu faux sur lequel au premier canton ils mettoient les Armes de leur pere, monstrans par ce moyen leur Bastardise.* [Cela se voit obserué dans les Antiquités de Flandres, du Vicomte de Theroüanne du surnom de l'Espinoy, és Armes de Louis de Flandres dit le Frizon, de Victor & Robert de Flandres, tous trois Bastards de Louys Comte de Flandres dit de Maele qui portoient [IX] *d'argent au Canton de Flandres:* & Louis dit la Haeze de Flandres, autre Bastard dudit Comte, portoit [X] ce Canton sur vn Escu *de sinople*] Les Iumeaux de Sainte Marthe escriuent tout au rebours, que Philippes sieur de Meun en Berry, & de Mont-le Hery, fils naturel de Philippes I. Roy de France, & de Bertrade ou Bertrande de Montfort, Comtesse d'Anjou, portoit [XI] *semé de France au Canton de gueules*,] qui est ce qu'aucuns ont appellé LEVEVRE quand elle est simplement de metail ou de couleur. Depuis à ce que dit le susdit Scohier, au Chapitre sus cotté, les Bastards au lieu de ce Canton, ont trauersé leurs Armes d'vne Barre, Filet, ou Trauerse, & qu'ils y doiuent estre contrains par le Roy ou Heraut d'Armes, & que tous descendans de Bastards ostant la Barre, Filet, ou Trauerse, doiuent porter, à la difference des legitimes, les marques ordinaires, qui sont la pointe de l'Escu coupée de metal ou de couleur, si le champ est de couleur la pointe sera de metail, ou s'il est de metail, la pointe sera coupée de couleur, & cette pointe est ce que l'on appelle *Plaine* : Iean Bastard de Bourgongne, fils de Iean Duc de Bourgongne, lequel estant veuf de Marguerite Absalon, fut eslû Euesque de Cambray, portoit [XII] *de Bourgongne moderne, escartelé de Bourgongne ancienne, sur le tout de Flandres, &*

sous le tout vne Plaine d'or. La seconde, le chef coupé de metail ou de couleur que l'on dit *Chefrompu* : La troisiesme, vne pointe en pointe, qu'il nomme *trianglée*, aussi de metail ou de couleur. La quatriesme, vn chef taillé trâché qu'il appelle *esclopé*: & la derniere par l'assiette des Armes en forme de Cheuron, ce qu'il dit estre aboli.] Et au Chapitre 12. que les Bastards du bon Duc Philippes de Bourgogne & leur posterité, quoy que Cheualiers de la Thoison, & portans qualité de Marquis & Comte, ont porté iusques en son temps, vne Choüette pour leur timbre, il veut dire cimier, ce qui est vray, & s'en voit vne au naturel, becquée & membrée d'or, sur les Armes d'Anthoine Bastard dudit Duc, lesquelles sont peintes au rang des Cheualiers de cet Ordre, au chœur de la Sainte Chappelle du Roy à Dijon, qui estoit la Chappelle de nos Ducs. Adiouste le mesme Scohier, que les Donnés du Duc Iean, qui estoit pere de Philippes le Bon, & fils de Philippes le Hardy, portoient aussi pour cimier vn Arbre d'or.



BASTILLE', garny de Tours: ce mot vient de Bastille qui signifie Forteresse, tesmoin la Citadelle ou Bastille qui est à Paris. [I D'AVTEVILLE en Languedoc, porte *d'azur à vne Ville Bastillée, les tours couuertes & sommées de giroüettes d'argent, maçonnée de sable: escartellé d'or au Lion de gueules.* Il y a des Conseillers de ce nom en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Languedoc qui ont possedé & possedent la Baronnie de Vauuert.

On dit aussi BASTILLE' aux creneaux renuersés qui sont au bas d'vn Chef, d'vne Fasce, ou d'vne Bande: PFVNGEN en Suisse, porte *de gueules Chappé d'argent, au Chef Bastillé de deux pieces & deux demie du champ.* III DE BACIE' en Bresse, Seigneurs de Bereins & de Montet, portoit *d'argent à la Fasce Bastillée de trois pieces d'azur, au Chef de gueules chargé de trois Estoilles d'or.* IV GVILLOD aussi en Bresse, Seigneurs de Bertrandieres & de Corrobet, porte *d'azur à trois Quilles d'or, au Chef cousu de sable Bastillé de deux pieces & deux demies.* V GROITHVS au pays bas du Rhein, *d'argent à la Cotice Bastillée de quatre pieces de sable;* VI BERNARD-de Nolet, Tresorier de France en Languedoc, porte *d'or a deux Palmes posées en sautoir de sinople, au Chef Bastillé de quatre pieces d'azur chargé*

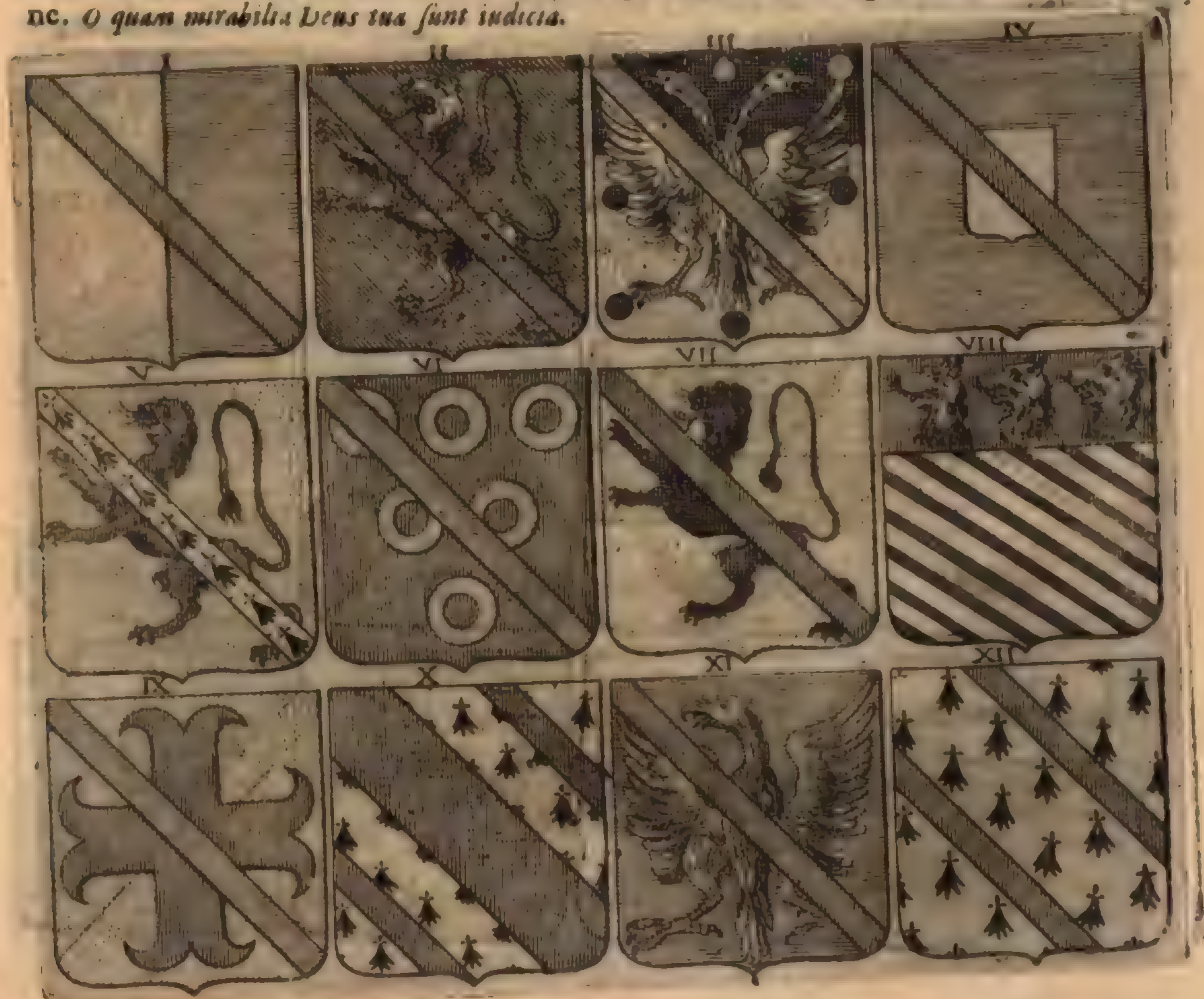
de trois Estoilles du champ. VII MORIEN en Vuestphalie, porte *d'argent à la Bande Bastillée de quatre pieces à plomb de sable, & en chef d'vne Estoille a six raiz de gueules.* VIII LIPPE en Saxe, porte *d'argent à deux Fasces Bastillées de cinq pieces de sable.* CLVTIN, maison finie en la personne d'Henry Clutin, Seigneur de Ville parisis, qui mourut Ambassadeur à Rome, descendu de Pierre Clutin, reçeu Conseiller au Parlement de Paris le x. May M. CCCC. LIV. portoit *d'argent au Chef Bastillé d'azur, chargé au canton dextre d'vne Estoille d'or.*]



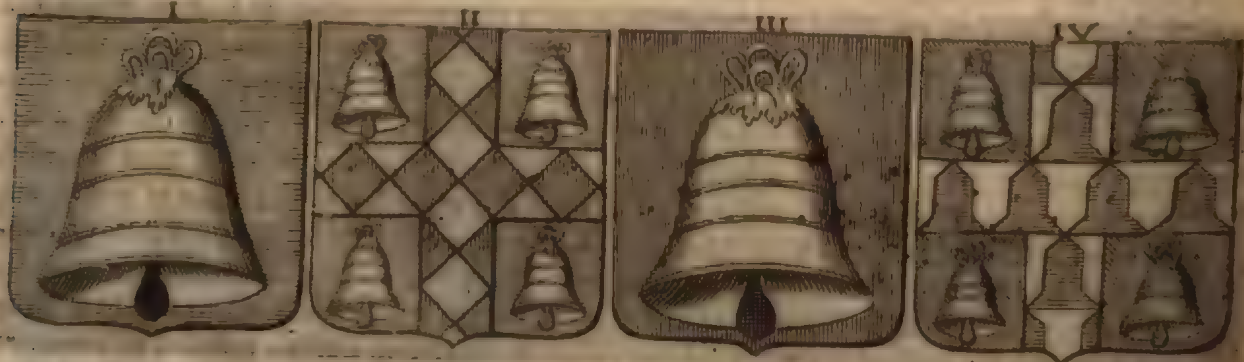
BASTON, Ce mot est assés commun, & ne requiert point d'autre esclaircissement, sinon qu'il se pose comme la Bande, [de laquelle il ne doit regulierement auoir que la tierce partie de sa largeur, ou la moitié de la Cotice,] & que par fois il tire de l'vne des extremités de l'Escu à l'autre, & en ce cas on dit brochant sur le tout. [I DE TALARV, porte *d'or party d'azur au Baston de gueules brochant sur le tout.* II LA GRANGE, porte *de sinople à vn Lion d'or au Baston de gueules brochant sur le tout.* Berthaire III ANGOVLAND, Comte d'Vrgel, qui du temps du Roy Theodoric fut Duc & Maistre de la Cheualerie, Maire du Palais, & Grand Maistre de France, portoit *d'or au Chef de sable, à l'Aigle esployée d'argent sur le tout, & huit Besans & Tourteaux en orle, d'or sur sable & sable sur or, au Baston d'azur brochant sur le tout.* Pierre IV DE SAINT VENANT, Mareschal de France au temps du Roy Philippes de Valois, portoit *d'azur à vn Escusson d'argent, au Baston de gueules brochant sur le tout.* V ANDRESEL, porte *d'or au Lion de gueules au Baston d'hermines brochant sur le tout.* VI DE ROVVROY ou Rouueray, au Maine, porte *de gueules à six Anneaux d'or posés trois, deux & vn, au Baston d'azur brochant sur le tout.* VII NAMVR, *d'or au Lion de sable, armé & lampassé de gueules, au Baston de mesme brochant sur le tout.* VIII LA NOVE, *d'argent Bastonné ou à dix Bastons de sable, au Chef de gueules chargé de trois testes de Loups arrachées d'or.* IX DISQVES, porte *d'or à la Croix ancrée de gueules au Baston d'azur brochant sur le tout.* X CEILLES en Flandres, porte *d'hermines à la Bande de gueules cottoyée de deux Bastons de mesme.* XI LA CHAPPELLE *d'azur à vne Aigle d'or au Baston de gueules brochant sur le tout.* XII IRETON en Angleterre, porte *d'hermines à deux Bastons de gueules,* PLANCY, porte *de Vair au Baston de gueules.*]

D'autrefois le Baston s'arreste au milieu de l'Escu, & est vrayement alaizé. Quand il est racourcy de cette sorte on le qualifie *pery en Bande*, mais ie voudrois oster cette adionction *en bande* comme superfluë, & le nommer seulement *pery*. Le Feron c'est en cela mespris, lorsque blasonnant les Armoiries de Iean Duc de Bourbonnois & d'Auuergne, & celles de Charles de Bourbon, Comte de Montpensier, tous deux successiuement Connestables, l'vn sous les Roys Louis XI. & Charles VIII. & l'autre sous le Roy François I. il à vsé de ces termes *pery en bande*, au Baston qui brochoit sur le

tout. La raison est que pour lors ce Baston ne pouuoit estre qualifié *pery*, puisqu'il subsistoit entier, & se continuoit en tout le trauers de l'Escu tirant de l'angle dextre du chef au costé senestre de la pointe: autrement il faudroit dire que toutes les Bandes & les Cotices qui sont posées de biais de la mesme longueur & au mesme endroict que le Baston brochant sur les Armes desdits Connestables, sont peries, sous pretexte qu'elles se perdent & finissent aux bords de l'Escu, qui seroit vne absurdité. D'ailleurs il à vsé superfluement & par vne surabondance inutile de cette adionction *pery en bande*, si tant est qu'il ait voulu donner à entendre, que le Baston auoit son assiette dans l'Escu, & y estoit posé comme la Bande, parce qu'il est vulgaire, que c'est la nature & de la Bande, & de la Cotice, & du Baston, d'estre posés les vns comles autres. Aussi le Feron luy mesme se contrarie en d'autres endroits ou il y à des Bastons entiers, les qualifiant purement & simplement brochans sur le tout, comme és Armes du Connestable du Guesclin du temps du Roy Charles V. en l'an M. CCC. LXXI. [qui sont representées en la page 59. de ce Liure & cottées III.] partant il faut conclure, que Monsieur le Prince Henry de Bourbon, premier Prince du Sang, premier Pair de France, Prince de Condé, Duc d'Anguien, de Chasteauroux, & de Montmorency, Gouuerneur pour le Roy en Bourgongne, Bresse & Berry, portoit *de France au Baston pery de gueules*: ainsi que toute la maison Royale de Bourbon l'a porté, depuis qu'Anthoine de Bourbon, Roy de Nauarre se trouua estre le plus ancien Prince du Sang, apres la branche du Roy François I. qui estoit de Valois, quoy que Charles de Bourbon Connestable qui le deuançoit d'vn degré, eut porté le Baston entier & brochant sur le tout. Sera icy remarqué pour vn accident miraculeux, que le premier Aoust M. D. LXXXIX. iour que Henry III. Roy de France & de Pologne fut traiteusement assassiné, vn coup de foudre donna contre les vitres de la Chappelle de Bourbon en la Ville de Bourbon-Archimbaut, & brisa le Baston qui seruoit de brisure aux Armes de cette maison, sans pourtant toucher les trois Fleurs de Lys, lesquelles demeurerent entieres pour Henry le Grand, qui au mesme temps succeda à la Couronne. *O quam mirabilia Deus tua sunt iudicia.*



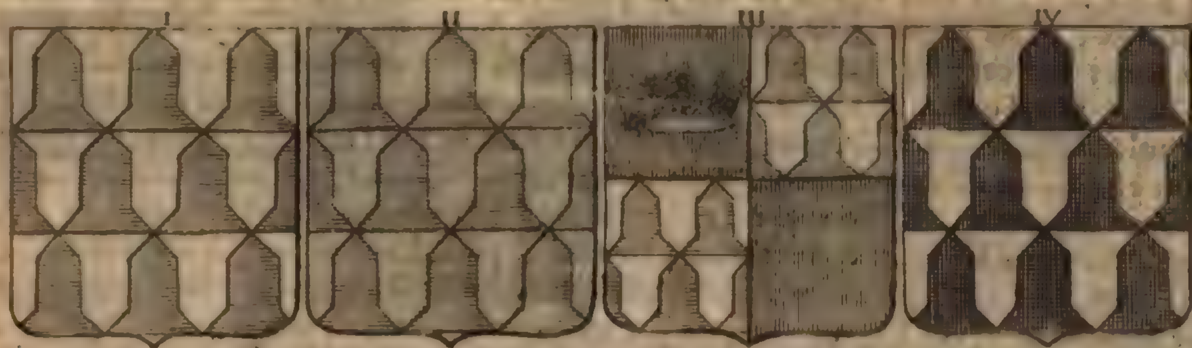
BATAILLE', BATELLE', vne Cloche de metail qui à le Batail de couleur. [I De Bellegarde, porte *d'azur à la Cloche d'argent Bataillée de sable.* II Saint Yon, porte *d'azur à la Croix Lozangée d'or & de gueules, cantonnée de quatre Cloches d'argent Bataillées d'azur.* III L'Hirlandois, Cheualier de la Table ronde, portoit *de gueules à la Cloche d'argent Bataillée de sable.*] IV Evrard, ou Eginhard, ou Eymard, Chancelier de France du temps de Charlemagne l'an dccc. iv. portoit *de sinople à la Croix de l'air, cantonnée de quatre Cloches d'or Bataillées d'azur.*



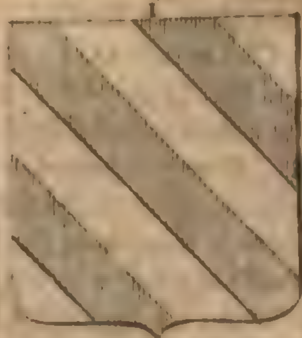
BECQVE', vn Oyseau qui à le Bec d'autre émail que le reste du corps. I Cornilhon, porte *d'argent à trois Corneilles de sable Becquées d'or.* II Avnoy, porte *d'argent à vne Fasce de gueules, accompagnée de trois Aigles de mesme Becquées d'azur.* III De Povpet, porte *d'or au Cheuron de sable, accompagné de trois Perroquets de sinople, Becqués & membrés de gueules.* IV Le Clerc, portoit *d'azur à trois Cignes d'argent, Becqués & membrés de gueules.* V Dv Bois-Gamat au Maine, porte *de gueules au Chef d'argent, chargé de trois Ralles de sable, Becqués & membrés de gueules.* VI Rogemont, *d'argent à vne Aigle esployée de gueules, Becquée & membrée d'or.* VII Vion-de Tessencourt, dont vn Grand Prieur de Champagne, porte *de gueules à trois Aigles d'argent Becquées & membrées d'or*: de cette maison est le Seigneur d'Herouual, Auditeur en la Chambre des Comptes à Paris, curieux à l'Histoire, aux antiquités, & genealogies. VIII Spifame, porte *de gueules à vne Aigle d'argent Becquée & membrée d'or.* Marigny, *d'or à l'Aigle de gueules Becquée & membrée de sinople.* Avtreville, *d'argent à l'Aigle de sable, Becquée & membrée de gueules.* Blarri, *d'hermines à vne Aigle de gueules, Becquée & membrée d'azur.* Dv Bois, porte *d'or à l'Aigle de sable, Becquée & membrée de gueules.* La Garde, Marquis de Melleuille, porte *d'azur à trois testes de Perdrix arrachées d'or, Becquées de gueules.* Proyavx, porte *d'or à vne Aigle de gueules, Becquée & membrée de sinople.*



*BEFFROY, ainsi nommé par les Roys & Herauts d'Armes anciens, parce qu'il est composé en forme de Cloches dont on se sert pour sonner à l'effroy ou l'alarme, c'est proprement Vair ou Vairé, car il n'y à autre difference sinon qu'ordinairement il n'a que trois tires dans l'Escu, & le Vair en à quatre ; si il n'y en à que deux il les faut nommer. I MORGENNE, portoit *de Beffroy.* II AVBETERRE, porte *Beffroy d'or & d'azur.* III CRONBERG au Rhein, porte *escartelé*, au premier *de gueules à vne Couronne d'or:* au deux & trois *de Beffroy de deux tires :* & au dernier *de gueules.* IV VERDELIN en Angleterre, portoit *Beffroy d'argent & de sable.* ELTERSDORF au Duché de Bauiere, porte *de Beffroy à la Fasce d'or.* KIRCHBERG, au mesme Duché, porte *de Beffroy au Chef de gueules.* Sera remarqué que quand l'on dit *Beffroy* sans nommer ny metail ny couleur, il doit estre entendu d'argent & d'azur.



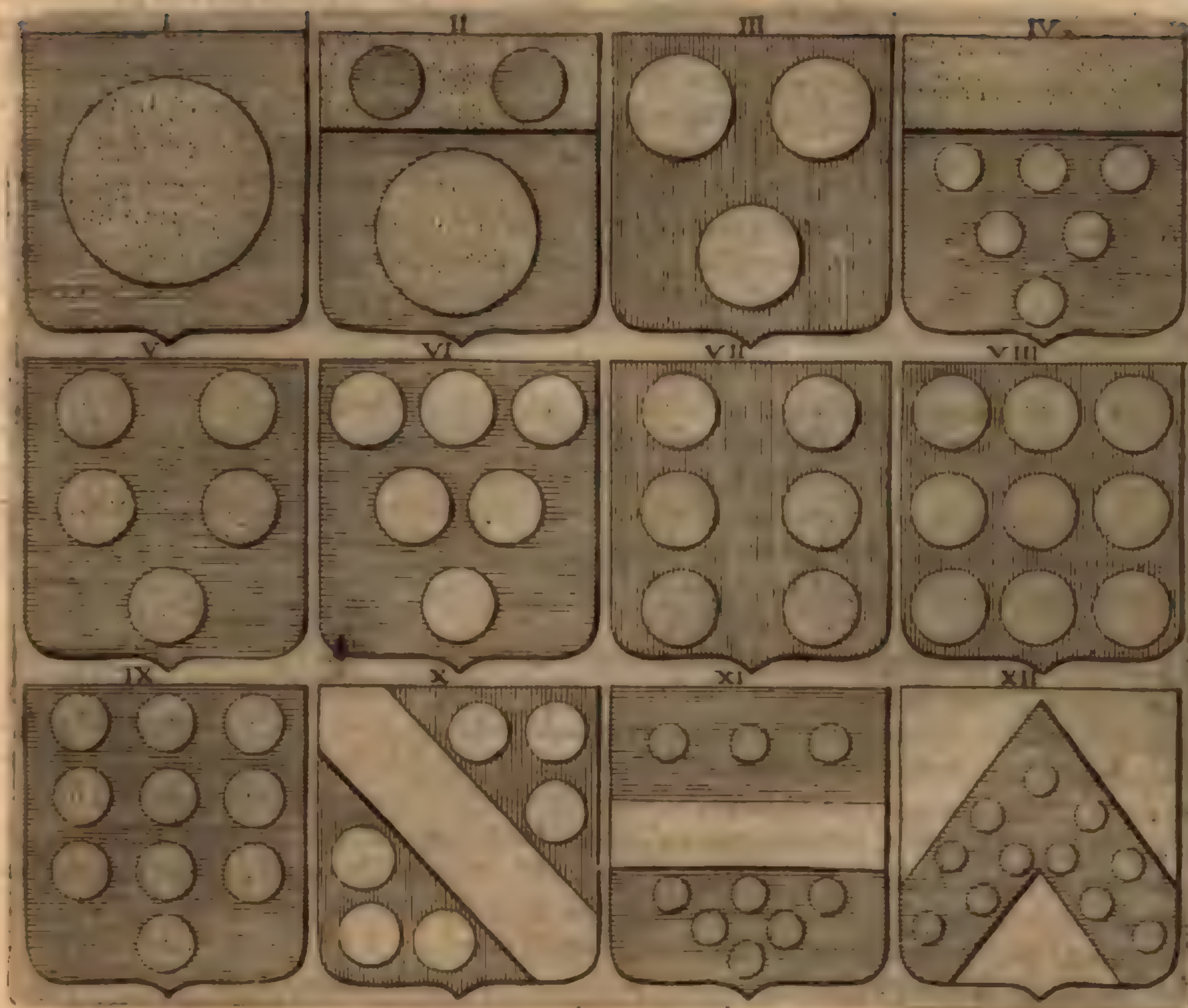
BELIC, BELIF ou BEL IF, par deux mots distincts & separés, c'est *gueules* l'vne des couleurs dont on se sert en Armoiries. [I LANCELOT DV LAC, Chevalier de la Table Ronde portoit *d'argent à trois Bandes de Belif.*] Voyés le mot GVEVLES. Ne faut icy obmettre vne remarque assés curieuse que ie tire de Pline, il dit que l'IF qui est le Smilax des Grecs, & le Taxus des Latins, est seul entre tous les Arbres portans boutons qui n'a point de sang, d'ou peut estre nos Herauts d'Armes par vn antiphrase ont denoté la couleur sanguine de gueules par ce terme IF ou BEL IF qui n'a rien qui en approche, ainsi que l'on dit, *Lucus quod minime luceat, Parca quod minime parcant.*



*BELIER, BELIN, Mouton entier qui n'est point chastré. Les anciens s'en seruoient pour declarer la guerre à leurs ennemis, l'enuoyant par vn Herault qui les chassoit sur leurs frontieres. Il est audacieux, dit Pierius, car les cornes ne luy sont pas plustost venuës qu'il ne demande qu'a choquer, non seulement contre son espece, mais mesme contre les hommes qu'ils assaillent pour les prouoquer au combat. I LYTON, porte *d'argent au Belier de sable accorné d'or.* II VVHETHERBY, porte *de sinople au Cheuron d'hermines accompagné de trois Beliers d'or.* III ROBELIN à Dijon, qui à donné deux Presidents au Parlement, portoit *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Estoilles de mesme, & ch chef vne Nuée d'argent supportant vn Belier de mesme.* IV LE BELIN la mesme, dont vn Conseiller audit Parlement, porte *de sinople à trois Beliers d'argent les deux du chef sautans & affrontés.* DE PONSOT au Duché de Bourgongne, portoit *d'azur à vne Fasce d'argent frettée de sable, & accompagnée de trois Beliers au second, les deux du Chef affrontés, à la Bordure de gueules.* SCHEPSEN en Silesie, porte *d'or au Belier sautant de sable.* SCHAFEN la mesme, *porte de gueules au Belier d'argent.*



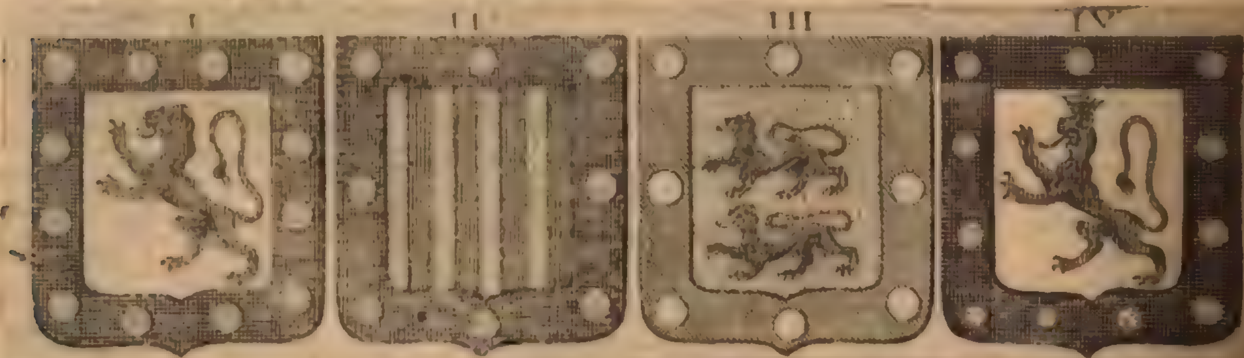
BESANS, se sont figures rondes & pleines ou massiues de mesme que les Tourteaux, & en ce point ils different les vns & les autres des Cercles, Boucles & Anneaux: car ceux-cy sont vuides par le milieu, & par ce vuide là l'on voit le champ de l'Escu. Les Tourteaux ont aussi cette difference auec les Besans qu'ils sont tousiours de couleur, là ou les Besans sont aussi tousiours de metail, & iustement parce que le Besan est vne piece de monnoye, appellée en latin *Bizantius, vel Bizantinus ab vrbe Bizantio* auiourd'huy Constãtinople. Lorsque le Roy Saint Louis alla au voyage d'Egypte, & qu'il eut pris Damiette, le Soudan fit vn Edit, publié en son camp à son de trompe, qu'il donneroit *vn Besan d'or* pour chacune teste de Chrestien qui luy seroit apportée. [Ce Saint Roy ayant depuis esté pris par les Sarrazins en la Ville de Cazel, lorsqu'il retourna pour le secours de Damiette, traitta pour sa rançon à deux cens mil Besans, qui valloient cinq cens mil liures. Et auparauant, l'an M. C. LXX. vn viellard de la Montagne & des Assassins voulant se faire Chrestien, se mit en deuoir de persuader ses sujets, sous l'esperance qu'il eut, que moyennant cela, les Templiers leur quitteroient le tribut annuel de deux mil Besans, comme nos escus ou ducats dit Dupleix en la vie de Philippes I.] Nos Roys autrefois auoient accoustumé d'en presenter treize à l'offrande de la Messe de leur Sacre à Reims: & combien que ces monnoyes n'eussent plus de cours, toutefois pour entretenir l'ancienne coustume, le Roy Henry II. en fit tout exprés forger treize pour son Sacre, & furent nommés Bezantins, vallans enuiron vn double ducat la piece. [Aucuns ont appellés les Besans PLATTES particulierement lorsqu'ils sont d'argent. I AYMON en Bresse, Seigneur de Montespin & de Nieudey, porte *d'azur au Besan d'or.* II CREMAINVILLE, porte *d'azur au Besan d'or, au Chef de mesme, chargé de deux Tourteaux du champ.* Iean III D'AMERVAL, Sieur d'Archeuilliers & de Villers sous Ailly, porte *de gueules à trois Besans d'argent.* IV DE POICTIERS, de ce nom est Ferdinand-Eleonord de Poictiers, Bourguignon-Comtois, Seigneur de Neuf-chastel, Baron de Vadans, la Ferté, Souuans, Amans, Montaigu & Rougemont, & qui prend qualité de Comte de Saint Vallier en Dauphiné, dont ses predecesseurs qui ont pris leur origine des anciens Comtes de Poictiers, ont esté Comtes, laquelle Comté est à present possedée par Monsieur de Cheurieres, du surnom de la Croix, President au Parlement de Grenoble, porte *d'azur à six Besans d'argent, posés trois, deux & vn, au Chef d'or.* V DE GAST-LVCE, porte *d'azur à cinq Besans d'or, posés deux, deux & vn.*] Nicolas VI DE BRICHANTEAV, Marquis de Nangis, portoit *d'azur à six Besans d'argent, posés trois, deux & vn.* [VII BRESAL en Bretagne porte *de gueules à six Besans d'or posés deux, deux, & deux.* VIII MALESTROIT, *de gueules à neuf Besans d'or, posés trois, trois & trois.* IX DE RIEVX (le Marquis d'Accrac est chef de cette maison) porte *d'azur a dix Besans d'or posés trois, trois, trois & vn.* GVYOT-la Garde, porte *de gueules à la Bande d'argent accompagnée de six Besans de mesme mis en orle.* Oudar XI DE MONTHOMER, Seigneur de Frucourt & de Dondelainuille, porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de dix Besans de mesme, quatre en chef & six en pointe, posés trois, deux, & vn*: quelqu'vns mettent aux Armes de Monthomer vn Chef au lieu de la Fasce. XII D'ESPINAY, porte *d'argent au Cheuron d'azur chargé de vnze Besans d'or*: de ce nom vn Euesque de Marseil, Prelat associé à l'Ordre du Saint Esprit, vn Mareschal de France, & vn Cheualier des Ordres du Roy, Artus, Timoleon, & François d'Espinay. MICHAVD-Montespin, *d'azur au Besan d'or.* Louis DE LA CHAVSSEE, Seigneur dudit lieu, Arets &c. portoit *d'azur à quatre Croissans d'argent posés deux & deux, chacun chargé d'vne Flamme de gueules & accompagnés de six Besans d'or, trois en chef, deux en fasce*



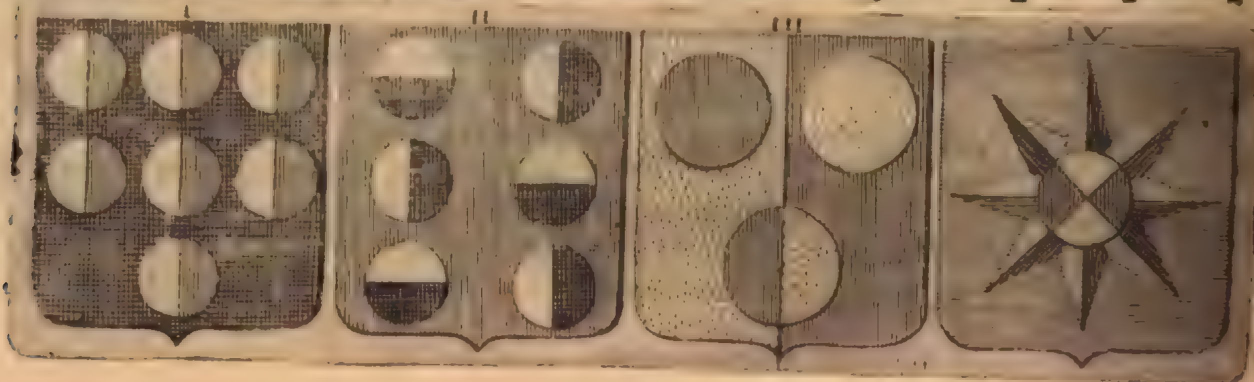
faſce, & vn en pointe. AVILA en Eſpagne, porte d'azur à ſix Beſans d'or, poſés deux, deux, & deux. DESPINOY, porte d'azur à trois demy Beſans poſés en bande d'or: autres diſent trois Beſans. GITONS-Baronnieres en Poitou, porte d'azur à trois Beſans d'or. GVILLEBON, d'azur à la bande d'or accompagnée de trois Beſans de meſme. AVMALLE Seigneur d'Eſpagny, d'argent à la Faſce de gueules, chargée de trois Beſans d'or. AYGVIERE de gueules à ſix Beſans d'argent poſés deux vn, deux & vn. MOLIENS, d'argent à la Faſce d'azur chargée de trois Beſans d'or. DESPOME d'argent à la bande de gueules chargée de trois Beſans d'or. SARMIENTO en Eſpagne, de gueules à treize Beſans d'or poſés quatre, quatre, quatre & vn. LA MVSSE en Bretagne, de gueules à dix Beſans d'argent poſés quatre, trois, deux & vn. BIAIS, d'or à la Faſce de gueules chargée de trois Beſans d'argent. CVISSOTE, d'azur au Cheuron d'argent accompagné de trois Beſans d'or. SAINT VALIER en Dauphiné, d'azur à ſix Beſans d'or, poſés trois, deux, & vn. DE BEAVLNE, porte de gueules au Cheuron d'argent, accompagné de trois Beſans d'or. DE CHANDEE', Barons dudit lieu en Breſſe, Seigneurs du Chaſtelet, de Vaſſalieu & du Plantey, portoit d'azur à la Bande d'or accompagnée de ſix Beſans de meſme mis en orle. LE CARRON, originaire de Flandres, porte de gueules à trois Beſans d'argent. DESCHAMPS, de gueules à vne Faſce d'or accompagnée de ſix Beſans d'argent. COITERON, d'azur à trois Beſans d'argent. LA VOVR, de ſable à ſix Beſans d'argent, poſés trois, deux, & vn. DE PARTHENAY, Seigneurs de Faucourt, d'Ainual, & de Pomeroy, porte de gueules au Cheuron d'argent, accompagné de trois Beſans d'or. D'ARCY en Champagne, porte d'azur à ſix Beſans d'argent, poſés trois, deux, & vn, au Chef d'or: il y en à qui y adiouſtent vne Bordure de gueules. TRANIS en Bretagne (le ſieur Segoing dit ancien) d'argent à deux Faſces de ſable, chargées de cinq Beſans d'or, trois ſur la premiere & deux ſur la ſeconde. SANSSAY, de gueules à trois Beſans d'hermines. MARCHEVILLE, d'azur à trois Beſans d'argent. BASAN, portoit de gueules au Cheuron d'argent accompagné de trois Beſans d'or. LA TOVCHE en Bretagne, de gueules à trois Beſans d'or. SAINT AVBIN, porte d'argent à vne Bande d'azur, chargée de trois Beſans d'or. CARODE-Bodegat, de gueules à trois Beſans d'argent. DE FORGES en Normandie, porte d'azur à ſix Beſans d'or, poſés trois, deux, & vn. CASTRO, d'azur à trois Beſans d'ar-

gent. TRONGVIDY-Coulombier en Bretagne, porte *de gueules à sept Besans d'or, posés quatre, deux, & vn.* BAQVETOT-la Fontaines, *de gueules à trois Besans d'argent.* DE FONTAINES en Normandie, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Besans de mesme.* ANTHIN en Flandres, porte *de sinople à la Fasce d'hermines, accompagnée de trois Besans d'or.* COVRTENAY-la Ferté-Loupiere, porte *de gueules à trois Besans d'or.* BODEGAT en Bretagne, porte *de gueules à trois Besans d'hermines.* PRESTEVAL, *d'argent à la Bande de gueules, chargée de trois Besans d'or.* MARNEVIL en Brie, porte *de gueules à trois Besans d'or.* COQVELAIRE, *d'azur à trois Besans d'argent.* COLOMBIER en Bretagne, porte *de gueules à sept Besans d'or posés quatre, deux & vn.* IAILLON, *d'argent à vne Fasce de gueules chargée de trois Besans d'or, deux & vn.* SONSIER en Dauphiné, porte *de gueules à trois Besans d'or.* MEGRET *d'azur à trois Besans d'argent, au Chef d'or chargé d'vne teste de Lion arrachée de gueules.* REGNIER-Guerchi *d'azur à six Besans d'argent, posés trois, deux, & vn.* SAINT GOVESNON-du Breignou, *de gueules à la Fasce d'argent accompagnée de six Besans de mesme.* DE SERRE en Niuernois, *d'azur à six Besans d'or posés trois, deux, & vn.* BERBESY, *d'argent à la Croix de sable chargée de cinq Besans d'or.* GROLIER, *d'azur à trois Besans d'or chacun surmonté d'vne Estoille de mesme.* LA TOVR *de sable à six Besans d'argent.* BILLIARD *de gueules à trois Pals d'or, à la Fasce d'azur chargée de trois Besans d'or.* MONTBELIARD, *de gueules, à trois Besans d'or.*]

BESANTE', orné ou garny de Besans, comme la Bordure de l'Escu [I D'EPINAC Seigneur d'Epinac, dont vn Lieutenant General du Roy au Duché de Bourgongne sous le Roy Henry II. nommé Pierre Seigneur d'Epinac, qui estoit *d'argent au Lion de gueules à la Bordure de sable Besantée de douze pieces d'or.* c'est à dire qui est chargée de douze Besans. II MONTFERRAND en Gascongne, porte *Palé d'or & de gueules de huit pieces, à la Bordure de sable Besantée de huit pieces d'or.* III CASILLAC, porte *d'or à deux Lions-leopardés l'vn sur l'autre de gueules, à la Bordure de sinople Besantée de huict pieces d'argent.* IV BERG DE BERGHES, porte *d'argent au Lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or, à la Bordure de sable Besantée de vnze pieces d'or.* Pour moy i'estime qu'il est mieux dit chargée que besantée, parce que besantée suppose estre semée. BONNET en Poitou, porte *d'or au Lion de gueules à la Bordure de sable chargée de huit Besans d'or.* CHASTELLERAVT de mesme.]



BESAN-TOVRTEAV, qui est party metal & moitié couleur. [I MADOR DE LA PORTE, Cheualier de la Table Ronde, portoit *de sable à sept Besans-tourteaux d'argent & de gueules, posés trois, trois, & vn.* II FVENSALDA en Espagne, porte *de gueules à six Besans-tourteaux d'argent & de sable, posés deux deux, & deux, les premier & troisiesme à dextre & le second à senestre coupés.* III ABTOT en Angleterre, porte *d'or party de gueules aux Tourteau & Besan de l'vn en l'autre en chef, & en pointe vn Tourteau-besan de mesme*, on dit Tourteau-besan parce que la couleur est la premiere. Voyés TOVRTEAV-BESAN. IV BONVISI à Luce en Estrurie, porte *d'azur à vne Comete d'or, chargée d'vn Besan-tourteau escartelé en sautoir d'argẽt & de gueules.*]



BEVF, il est assés commun en Armoiries, & se porte le plus souuent par ceux qui portent ce nom, ou quelque autre qui en approche, & quelque fois de deuise, à cause que cet animal est la figure du trauail & de l'abstinence *Patere & abstine* parmy les emblesme d'Alciat. Aussi ce prend-t'il pour la fertilité, dans les medailles de l'Empereur Vespasian, & de Caius Marius, ou l'on representoit deux Beufs accouplés sous vn mesme ioug. Les Atheniens de mesme en grauerent vn en leur monnoye, d'où vient le prouerbe grec *Le Beuf sur la langue* contre les Orateurs, lesquels corrompus par argent preuariquoient és causes dont ils estoient chargés, ainsi fit Demosthene iusques-à se vanter qu'il auoit plus gagné pour se taire que d'autres à parler longtemps. Plutarque tesmoigne que Thesée fut l'autheur de cette monnoye, soit en memoire du Taureau qu'il auoit surmonté en Marathon, soit du Minotaure qu'il auoit estouffé au labyrinte de Crete. Non seulement la figure de cet animal à seruy de marque à la monnoye, mais son cuir à tenu lieu de billon & d'alloy: ainsi l'escrit Donatus sur Virgile, parlant du trafic de Didon. Suetone Tranquille dit pareillement que Numa & quelques Grecs auant luy faisoient de la monnoye de cuir de Beuf, & que posterieurement suiuant la necessité des affaires quelque Generaux d'armée manquans de monnoye en ont fabriqué de cette sorte là, laquelle ils retiroient par apres en payant la iuste valeur pour laquelle ils l'auoient exposée. [Annibal s'en seruit aduantageusement pour tirer du danger son armée, poursuiuie & enuironnée de celle des Romains, commandée par Q. Fabius: car se voyant dans le peril ou il estoit & toute l'armée des Carthaginois, espiant l'opportunité du temps, il fit amener iusques-à deux mille Beufs, ausquels il fit attacher des flambeaux aux cornes, ordonna de les allumer, & chassant les Beufs aux lieux ou estoient les Romains, qui craignans quelque embusche, abandonnerent leurs forts, & par ce moyen laisserent le passage à Annibal.] On se sert de la figure de cet animal en Armoiries, par fois tout entier, par fois en sa partie inferieure seulement, comme les Astrologues nous depeignent dans leurs Globes, & en l'escharpe du Zodiaque le signe du Taureau, & tels qu'estoient les douze Beufs qui supportoient le bassin d'airain posé à l'entrée du temple pour lauer les mains: ce que Saint Gregoire dit auoir esté fait mystiquement & pour vn hieroglyphique des Pasteurs des Eglises, les actions publiques desquels nous sont connuës, mais pour ce qu'ils font en cachette & au dedans de leurs maisons, il faut en laisser le iugement à Dieu. Diuerses autres belles remarques se pourroient faire sur le suiet du Beuf & du Taureau, comme ce que l'on à escrit que iadis entre les Escossois, la teste seruoit de signe de condemnation à mort, comme entre les Grecs la lettre θ capitale du mot θάνατος qui signifie la mort: mais pour tout il suffira de dire que l'Euangeliste Saint Luc est figuré par le Beuf aislé, soit à cause de sa continence n'ayant iamais eû connoissance de femme, soit parce qu'il nous à fait entendre sous le front mistique d'vn Beuf, IESVS-CHRIST immolé en suitte de la prophetie de Dauid, *Quasi Bos ductus ad victimam.* [Baronius dit que c'est à cause du ministere du Sacerdoce par lequel il commence son Euangile.] Le nom de ce Saint Euangeliste & le Beuf qui l'accompagne me font resouuenir de ce que dit Varron apres Virginius, expliquant ce passage du Poëte Ennius, *Prius pariet locusta lucam Bouem*, que (*luca Bos*) entre les Latins vouloit dire vn Elephant, non pas qu'ils tinssent l'Elephant pour vne espece de Beuf, comme est le Bufle, que Pline dit naistre en Affrique & retirer à vn Veau, & son sçauant traducteur du Pinet en ses nottes Marginales, en Moscouie & en la petite Tartarie, estre fait comme vn Beuf de poil noir, & auoir les cornes plus grandes que les Bisonts qui sont Beufs sauuages. Mais bien appelloient-t'ils l'Elephant *Lucam Bouam*, à cause que lors du voyage de Pirrhus, le plus grand animal cornu qui fut en toute l'Italie estoit le Beuf, tellement que voyant en l'armée de ce Roy des Epirotes, des Elephans, auec des cornes (*Nam quos dentes multi dicunt sunt cornua*, dit le mesme Varron) ils les prindrent pour des grands Beufs, & parce qu'ils les virent premierement en cette region d'Italie *Quæ lucania nuncupantur inter Apuliam & Calabriam*, ils appellerent ces Elephans là, *Boues lucas, quasi lucanos.* Ce que i'ay bien voulu toucher en passant par forme desbatement, quoy qu'il ne soit pas du tout hors de propos, puisque quelques vns ont pris le Beuf & le Taureau pour blason de leurs Armes.

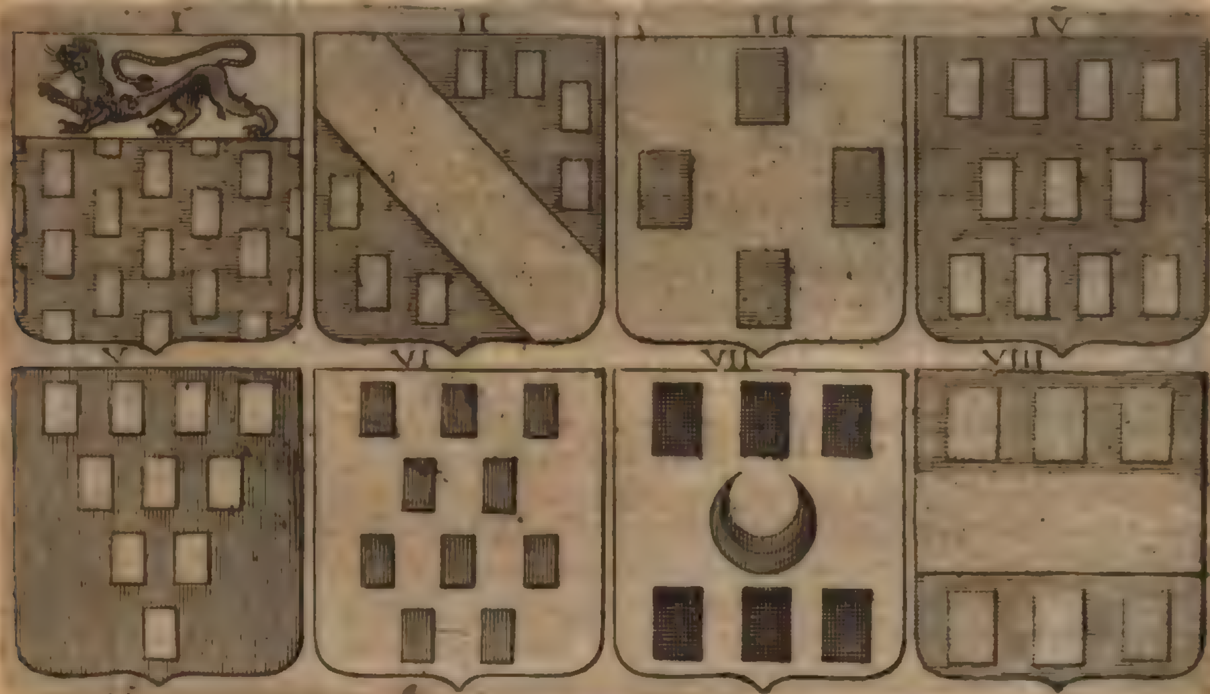
La posture du Beuf, du Taureau & de la Vache, doit estre passante à cause de la douceur de leur naturel: il s'en voit neantmoins de rampant [& lors qu'il est en cette po-

ſture on le dit Furieux. Voyés FVRIEVX, TAVREAV & VACHE. [I] HARSCHER von Almendigen en Suabe, porte *d'argent au Beuf de gueules.* [II] BORGIA en Eſpagne, porte *d'or au Beuf de gueules, à la Bordure de ſinople chargée de huict Larmes d'or*, alias *de Flammes.* [III] DE RIS, *d'argent au Beuf furieux de ſable*: aucuns diſent *de gueules à vn membre de Griffon d'or, eſcartelé de ce Beuf.* [IV] CHAPPELLE, porte *d'or au Beuf de gueules, onglé & accorné d'azur* (alias *de gueules*) *au Chef de meſme chargé de trois Annelets du champ.* [V] BOVIO en Italie, porte *d'argent à vn Beuf de gueules, au Chef d'azur chargé d'vne Clef d'argent miſe en bande.* [VI] BARVT en Sileſie, porte *d'argent au Beuf de gueules.* [VII] CAPOFERRO à Rome, porte *d'argent au Beuf de gueules.* [VIII] RINDERBACH en Suabe, porte *d'argent au Beuf de ſable.*]



BILLETTE eſt vne figure maſſiue à quatre angles droits, qui eſt vn peu plus haute que large. Les deux Chanceliers Guillaume, & Guy [I] DE ROCHEFORT freres, portoiēt *d'azur ſemé de Billettes d'or, au Chef d'argent chargé d'vn Lion-leopardé de gueules.* L'aiſné fut au voyage d'Italie à la ſuitte de Charles VIII. le Poëte Sannazar qui eſtoit de ce temps par vne elegie qui ſe lit dans ſes œuures, implore la faueur de ce grand Chancelier, lequel par erreur il nomme Pierre, afin d'obtenir la miſericorde pour les Italiens. [[II] DE CHASTELVS, Comte dudit lieu en Bourgongne, porte *d'azur à la Bande d'or accompagnée de ſept Billettes de meſme, quatre en chef & trois en pointe miſes en orle.* Les aiſnés de cette maiſon poſſedans Chaſtelus, ont droit, quoy que mariés, d'entrer au Chœur de l'Egliſe Cathedrale de Saint Eſtienne d'Auxerre, y prendre ſceance l'eſpée au coſté, reueſtu d'vn Surplis & l'Aumuſe ſur le bras, comme auſſi aux aſſemblées du Chapitre, par priuilege accordé par les Venerables Doyen & Chanoines de cette Egliſe, enuiron l'an M. CCCC. XXIV. à vn Seigneur de Chaſtelus leur predeceſſeur pour auoir ſouſtenu auec ſa Compagnie le Siege de Crauan, & conſerué cette place auec grande generoſité contre les Anglois qui la tenoient aſſiegée. L'année derniere M. DC. LVIII. Monſieur le Comte de Chaſtelus vn mois apres ſon mariage prenant poſſeſſion du priuilege qui luy eſt acquis par ſa naiſſance, en preſence de Madame ſa femme, aſsiſta à la grande Meſſe, ſiega au rang & au ſiege des Chanoines, ſon eſpée au coſté, reueſtu d'vn ſurplis auec l'Aumuſe, ainſi que ie l'ay appris du Sieur Noel-Damy Chanoine de ladite Egliſe, fort amateur de l'Hiſtoire, & qui eſcrit la genealogie de cette maiſon. [III] DE SAINT PRIET en Auuergne, porte *d'or à quatre Billettes d'azur poſées en Croix.* [IV] BEAVMANOIR-Lauardin dont vn Mareſchal de France, porte *d'azur à vnze Billettes d'argent poſées quatre, trois, & quatre.* [V] TALOET-Kerſeruant en Bretagne, porte *de gueules à dix Billettes d'argent, poſées quatre, trois, deux & vne* [VI] LOSPICE en Picardie, porte *d'argent à dix Billettes de gueules poſées trois, deux, trois & deux.* [VII] DE LESPINAY en Bretagne, porte *d'argent au Croiſſant de gueules accompagné de ſix Billettes de ſable.* MANDRE, porte *d'azur à à la Bande d'or ac-*

compagnée de sept Billettes de mesme, quatre en chef & trois en pointe mises en orle : aucuns disent seulement quatre Billettes. Conan-Rabestan, porte *d'azur à dix Billettes de gueules, posées quatre, trois, deux & vne.* Besse', porte *d'azur à vnze Billettes d'argent, posées quatre, trois & quatre, à la Bordure de gueules* Moyria, *d'or à la Bande de gueules accompagnée de six Billettes de mesme.* VIII De Piennes, porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de six Billettes de mesme*, le Vicomte de Therouanne dans ses Antiquités de Flandres parlant de la Seigneurie de Piennes, dit que la Fasce estoit accompagnée de dix-huit Billettes, Fovrneavx, *d'azur à la Bande d'or accompagnée de six Billettes de mesme mises en orle.* Raymond, porte *de sable à la Fasce d'or, accompagnée de six Billettes de mesme.* De Chavviret au Comté de Bourgongne, porte *d'azur à la Bande d'or accompagnée de sept Billettes d'argent quatre en chef & trois en pointe.* Le Hovle en Bretagne, porte *d'azur à dix Billettes d'or posées quatre, trois, deux & vne.* Bvssy-Merual, porte *d'or à dix Billettes de gueules posées quatre, trois, deux & vne.* La Liere en Picardie, *d'argent à deux Bandes de gueules accompagnées de deux Billettes de mesme.* Harovel, porte *d'or à la Bande de gueules accompagnée de six Billettes de mesme mises en orle.* De Langle-Kermonan, porte *d'azur au Sautoir d'or accompagné de quatre Billettes de mesme.* Hardentvm *de sable à la Bande d'or, accompagnée de six Billettes de mesme mises en orle.* Chasserat, porte *d'argent au Sautoir dentelé de gueules accompagné de quatre Billettes de sable.* La Coste-du Gourey, porte *de gueules à quatre Fasces d'or, party de gueules à dix Billettes d'argent posées quatre, trois, deux & vne.* De Loose en Flandres, *de sinople à neuf Billettes d'argent posées trois, trois, deux & vne.* De Maecht la mesme, *de gueules à vne Bande d'argent accompagnée de six Billettes de mesme mise en orle.* Frankenberg en Silesie, porte *d'or à trois Billettes de gueules.*



Billetté', qui est semé de Billettes. I Saint-Martin en Normandie, porte *d'or Billeté de gueules.* II De Veson en Bourgongne, *de gueules Billetté d'argent, à deux Lions d'or.* III Marbevf, porte *d'or Billetté de gueules* (autres *d'azur*) *à vne Bande d'azur.* IV Beavfort, porte *d'argent Billetté de gueules au Lion de mesme.* V Saint-Ivlien, porte *de sable Billetté d'or, au Lion de mesme.* VI Vavchelle en Normandie, porte *d'argent au Chef de gueules Billetté d'or,* VII Dangle, porte *d'or Billetté d'azur au Lion de mesme.* VIII La Palv en Bretagne, porte *de sable Billetté d'argent, au Poisson de mesme mis en pal.* De Vvalincovr, porte *d'or Billetté d'azur au Lion de gueules.* De Prevre, au Comté d'Artois, porte *de sable Billetté d'argent au Lion de mesme.* Rvpier en Bretagne, *porte d'azur Billetté d'argent, au Lion de mesme.* Saint Marcel-d'Vrfé, *d'argent Billetté de sable au Lion de mesme.* Ferron, *d'azur Billetté d'argent à la Bande de mesme.* Frechencovrt, *d'or Billetté d'azur au Lion de gueules.* Chablay *d'argent Billetté de sable au Lion de mesme.* Hevchin, *d'argent Billetté de sable au Lion de mesme couronné d'or.* Le Comté d'Ev, porte *d'azur Billetté d'or au*

Lion de mesme. Iovis en Flandres *d'or Billetté de gueules au Cheuron d'azur chargé de trois Lions du champ* De Vvenemaere aussi en Flandres *de sinople Billetté d'argent.* De Mol la mesme *de gueules Billetté d'or à cinq Lozanges d'argent posées en Croix.* De Leeuvverghem en Flandres *d'azur Billetté d'or au Lion de mesme, armé lampassé & couronné d'argent.* De Schendelbeke aussi en Flandres, portoit *d'azur Billetté d'argent au Lion de mesme armé de gueules.* De Vianen la mesme, portoit *d'argent Billetté de gueules au Lion de mesme , armé & couronné d'or.* Semé est aussi bien dit que Billetté.



Billette couchee ou renversee, est vne espece de Rebattement, [elle est assés rare en Armoiries. I Cratzen von Scarfenstein au Rhein, porte *d'argent à la Fasce de gueules, accompagnée de treize Billettes couchées de sable, sept en chef posées quatre & trois, & six en pointe posées trois, deux & vne.* II Frise ou Vvestfrise, Seigneurie du Pais bas, & l'vne des dix-sept Prouinces, porte *d'azur semé de Billettes couchées d'argent, à deux Leopards l'vn sur l'autre d'or.* III De Vvingaerde en Flandres, *d'argent à vne Fasce de gueules chargée d'vn Lion naissant d'or, & accompagnée de quinze Billettes couchées de sable, neuf en chef posées quatre, trois & deux, & six en pointe posées trois, deux & vne :* d'autres de cette famille ont porté, IV *d'argent à la Fasce de gueules chargée d'vn Lion d'or, & accompagnée de douze Billettes couchées de sinople posées en chef trois, trois & en pointe de mesme.*



Bisse, c'est vne Guyure ou Giure espece de Serpent. Voyés Givre.

Blason, Blasonner, Ces mots ne veullent point d'autre explication que le sujet de ce liure, lequel ie n'ay entrepris sinon pour faire entendre ce qui est des metaux, couleurs, & figures dont les Armoiries sont composées, qui n'est autre chose que le Blason d'icelles. Si bien que Blason proprement pris, est la Deuise ou Armoirie qu'vn Cheualier prenoit en errant & courant le pays, comme les ieunes

Cheualiers en faisoient mestier, ou bien allant à la guerre portoit anciennement peintes en son Escu de deffence, ou en sa Banniere, & sa Cotte d'Armes : & de ce qu'il portoit ainsi son Escu, sa Banniere, & sa Cotte d'Armes, est venu que quand nous parlons des Armoiries de quelqu'vn, nous disons il porte ou il portoit [I *d'or à la Tortue montant de sable*, qui sont les Armes d'Esllnger en Silesie,] c'est à dire il à ou il auoit pour Armoiries *vne Tortue de sable en champ d'or.* Quelques vns tiennent que Blason & Blasonner, viennent de ce mot alemand *Blasen*, qui signifie *sonare, ampullare, tuig ssire* Les Herauts blasonnans les Armoiries d'vn Prince ou Seigneur, ils recitent la haute & mystique signification d'iceluy, y adioustant ses loüanges, hazardeuses entreprises, & proüesses, auec des termes enflés & pleins de gloire, pour monstrer qu'il porte tel Blason à iuste cause : & ainsi Blasonner signifie loüer, & le Blason de la Rose, c'estoit vn Poëme qui contenoit les loüanges de la Rose, encore qu'en sens contraire, l'on prenne quelquefois Blasonner pour blasmer [qui n'est pas la matiere de cet ouurage, laquelle au contraire n'est que pour parler auec aduantage de ceux dont les Blasons y sont d'escrits & les laisser à la posterité. Voyons-en quelques vns sous ce mot, & particulierement de ceux dont les figures sont rares en Armoiries. II De Sens en Normandie, porte *de gueules au Cheuron d'argent accompagné de trois Encensoirs d'or.* Gogon III Noran, Maire du Palais de Paris, portoit *d'argent à l'Aigle essleyée de sable, membrée & becquée d'or : escartelé Bandé de gueules & d'argent de six pieces.* IV Rhinavv en Suisse, porte *d'argent au Tourteau d'azur chargé d'vn Lion d'or.* V Monbovcher-du Bordage en Bretagne, porte *d'or à trois Marmites de gueules.* François VI de Vignerot, Marquis du Pont-de Courlay, & Cheualier des Ordres du Roy, portoit *escartelé au premier* de Vignerot, *au deux* de Richelieu, *au trois, d'azur à la Croix d'or cantonnée de quatre Oyseaux d'argent, au quatriesme d'or au Lion de gueules.* VII Raymont, *de gueules a la Sphere d'argent.* VIII Bras de-Fer Chasteaufort *d'azur a trois Gantelets fermés en poing d'argent.* Honorat IX de Savoye, Comte de Tende, Admiral de France & Cheualier des Ordres du Roy, portoit de Sauoye, *escartelé de* Tende, qui est de l'Empire de Constantinople, *contre-escartelé de gueu-*



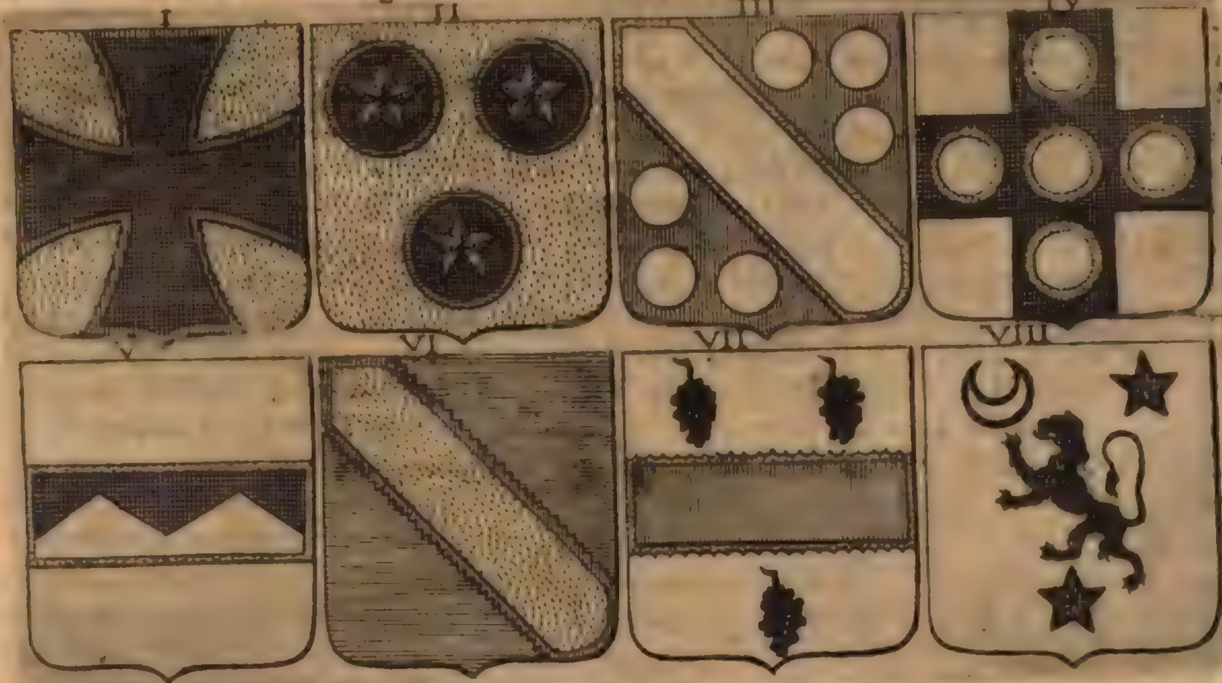
les au Chef d'or. [X] GORGIAS-de Leuignen, porte *de gueules a trois Champignons d'or.* [XI] DV BREVIL, porte *d'azur a vn Cheuron d'or, au Chef de meſme chargé de trois Bandes de gueules.* [XII] DE MALAIN au Duché de Bourgongne, porte *d'azur au Sauuage tenant vne Maſſüe leuée d'or, party de gueules au Lion d'or.* [XIII] DANIEL à Paris, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Artichaux feüillés & ſouſtenus de meſme.* Le Comte [XIV] DE CERNFY, *d'argent a trois Barils posés ſur leurs fonds de gueules.* [XV] MERCATVS, Comte de Cartile en Angleterre, *d'azur a trois Iauelots rangées en bandes d'or, ferrés d'argent.* [XVI] COVRTHARDY, dont vn premier Preſident au Parlement de Paris, Seigneur de Courthardy, portoit *de ſable a deux Poignards d'argent posés en ſautoir les pointes en bas*, ainſi qu'elles ſe voyent en la Chappelle de Lorette qu'il à fait baſtir au Mans où il eſt enterré. Blanchard en ſes premiers Preſidents, & ceux qui l'ont ſuiuy, luy ont donné deux eſpées les pointes en haut, en quoy ils ſe ſont equiuoqués, dit l'Autheur des Eueſques du Mans; & à dire vray le nom à du rapport à ces deux poignards qui ſe conforment au prouerbe *A vaillant homme courte eſpée.* [XVII] DE CHASTEAV-RENARD en Prouence, dont vn Archeueſque d'Aix, portoit *de gueules a vne Voute d'or, maçonnée d'azur: eſcartelé d'or au Lion de ſable.* [XVIII] BVSVVOY en Sileſie, porte *d'azur a vne Aigle regardant d'argent, coupé Echiqueté d'argent & de gueules.* [XIX] LOMBARD, Seigneur de Gourdon & de Saint Celary, porte *d'or a trois ſemperuiues de ſinople.* [XX] MARTIN en Gaſcongne, *eſcartelé, au premier & quatrieſme d'argent au Lion de gueules: au deux & trois de gueules a vne Meule de Moulin d'argent.* [XXI] MATHERONS, ancienne maiſon d'Aix & d'Auignon, *d'azur a vn Rocher d'argent dans vne Mer de pourpre a la pointe, ſurmonté d'vn voile d'or.* [XXII] DE SARDINY, dont des Seigneurs du Lacq, *de ſinople a vne Faſce d'or chargée d'vn Soleil de gueules, & accompagnée de trois Bibles couuertes d'or, la tranche de gueules.* Alexandre de Sardiny, Vicomte de Buzancy en Picardie, & Seigneur de Saint Chaumont ſur Loire, mettoit cet Eſcu ſur les eſcarts de la Tour-Turene & d'Auuergne. [XXIII] TRONCON, porte *d'azur à trois fleurs de Couldrier d'or tigées de meſmes; coupé d'argent maçonnée de ſable.* [XXIV] L'HERMITE, *de ſinople au Dizain de Chapelet posé en cheuron finy de deux houppes la Croix en chef d'or, & accompagné de trois Quinteſeuilles d'argent.* [XXV] LA SALLE, *d'azur à deux Eſperons l'vn ſur l'autre celuy de la pointe contourné d'or, les ſouſpieds de gueules liés en cœur de meſme.* [XXVI] DE COVRTEIAMBE, portoit *eſchiqueté d'argent & de ſable à deux Cimeterres* (qu'aucuns appellent Badelaires) *rangée en faſce dans leurs fourreaux de gueules enchés, virolés, & riués d'or.* Enchés ce ſont les gardes & les poignées comme ie l'apprend de l'Autheur de l'origine des Armes qui la tiré de Froiſſart parlant du rencontre qui ſe fit apres la deffaite de l'armée françoiſe à Poitiers, du Sire de Vecler, Cheualier Anglois, & de Iean d'Aleins, Eſcuyer, Picard, lequel *ietta ſi rudement ſon eſpée audit Cheualier qui eſtoit à terre qu'il l'attaignit dans les cuiſſes, tellement que l'eſpée qui eſtoit roide & bien acerée & enuoyée de fort bras & de grand voulenté, entra ès cuiſſes & s'encouſi iuſques aux hanches, de ce coup chei le Cheualier qui fut durement nauré.* [XXVII] DVRAND-Pont..ujar en Dauphiné, porte *de ſable party d'or à vn Cheuron party de l'vn en l'autre, au Chef d'argent chargé de trois teſtes de mort de ſable.* [XXVIII] RAVAIL *d'azur à vne Raue d'argent feuillée de ſinople.* [XXIX] SALEMANDRIS à Sienne en Italie, *de ſable à vne Salamandre la teſte contournée d'argent dans vn feu de gueules.* [XXX] LVSY, *de gueules à deux Luths d'argent rangés en faſces:* c'eſtoit l'eſcart des anciens Comtes de NORTHOMBELLAND en Angleterre qui portoient *au premier & quatrieſme d'or à vn Lion d'azur.* [XXXI] COSTANZO au Royaume de Naples, *de gueules à ſix Coſtes d'homme d'argent posées deux, deux & deux, au Chef couſu d'azur chargé d'vn Lion courant d'or.* Le ſieur de la Colombiere repreſentant vn Lion courant en bande, le nomme *Effellony.* [XXXII] COSSA en Italie, *d'argent a trois Bandes de ſinople, au Chef de gueules chargé d'vne Cuiſſe & iambe du champ.* [XXXIII] LEICESTER en Angleterre, porte *d'or au Fer de Iauelot a l'antique d'azur la pointe en bas:* les Anglois le nomment Feon. [XXXIV] AVENDAGNOS en Eſpagne, porte *de ſinople a vne Chemiſe d'argent enſanglantée de gueules & percée de trois Fleſches en bande pal & barre les pennes en haut d'or.* [XXXV] SVETING en Angleterre, *d'azur à trois Violons d'argent.* [XXXVI] CHEVALIER à Auxerre, *tiercé en cheuron, au premier d'azur a deux Buſtes de femme habillées d'argent: au deux d'argent a deux Lions affrontés de ſable; au dernier de gueules a vne Aigle d'or.* FOVGERAIS *d'argent a trois branches de Fougeres de ſinople.* Guillaume DE CAMBRAY fils de Iean de Cambray, Panetier du Roy, qui de Conſeiller au Parlement de Paris fut fait Archeueſque de Bourges, portoit *de gueules*


XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV
XXV
XXVI
XXVII
XXVIII
XXIX
XXX
XXXI
XXXII
XXXIII
XXXIV
XXXV
XXXVI

à trois Cerots d'or. LAVNAY, *de gueules à trois Merilles d'or.* Estienne DVLCY Archeues-que d'Auignon, portoit *de gueules à vne Douce d'argent armée & lampassée de sable.* LIVET *d'azur au Soleil d'or.* TVRPIN-de Louhé, *d'azur à trois Besans d'or.* HVMBELOT au Duché de Bourgogne, portoit *d'argent à trois Pals de gueules, au Chef d'or chargé de trois Coquilles de sable.* BAVTRV Comte de Nogent, *d'azur au Cheuron d'argent accompagné de deux Roses en chef & d'vne teste de Loup arrachée en pointe de mesme.* DESLANDES *d'argent à vne Bande d'azur.* LE PERCHE *d'azur, semé de Billettes d'or, au Lion de mesme.* DV CAMBOVLT, porte *de gueules à trois Fasces eschiquetées d'argent & d'azur de deux traits.* Raoul de MAVVOISIN, Seigneur de Rosny, portoit *d'or à deux Fasces de gueules.* Estienne DE LA ROCHE, Seigneur dudit lieu, de Chasteauneuf, de Beaussart & de Senonches, portoit *d'or à l'Aigle de sable.* CHABOIS en Dauphiné, *d'azur au Lion d'or à la Fasce de gueules brochant sur le tout chargée de trois Besans d'argent.* KERSIMON en Bretagne, porte *d'or escartellé d'azur.* D'ANGLE en Poitou, *Gironné d'argent & de gueules.* CLAVSTRE porte, *d'azur à vn Escusson d'or.* ZOLICOFFER en Suisse, porte *d'or au Franc-quartier d'azur.* MEILLY, *de sable au Chef d'argent.* PONT-MOLLIN, *d'or à la Fasce de gueules.* VALERAN-de Meurs, porte *d'or à la Fasce de sable, escartelé de sable a l'Aigle esployée d'argent, becquée & membrée d'or.* DV RIVAGE, porte *de gueules à la Bande d'argent.* ROTHELIN, *porte d'or à la Bande de gueules, escartelé d'or au Pal de gueules chargé de trois Cheurons d'argent.* CASTEL-FOVRCHAVLT, *de gueules à la Croix d'or.* GENEST en Normandie, porte *de sable au Sautoir d'argent* BELLEFAYE-Vaulore, porte *d'azur au Cheuron d'or.* Il y en à de ce nom qui accompagnent le Cheuron *de trois Glands de mesme.* RONCHEROLLES, porte *d'argent à deux Fasces de gueules.* LOVDON, *d'or à trois Fasces de sinople.* COVBLAN en Flandres, porte *Fascé d'or & de sable de six pieces.* LOYES, porte *Burellé d'or & de sable, à la Bande d'argent brochant sur le tout.* RIVERY en Picardie, porte *de gueules à trois Pals de Vair, au Canton d'or.* MELLY, porte *d'azur à trois Couronnes de laurier d'or.* DE ROSMADEC, porte *Pallé d'argent & d'azur de six pieces.* LESCVN en Gascongne, porte *d'argent à trois Bandes de gueules, escartelé d'or à neuf Losanges d'azur posés trois, trois, & trois.* LEAVTOING, porte *Bandé d'or & de gueules de six pieces.* SAINT-MARCEL-d'Auançon, *de gueules à trois Cheurons d'argent.* LAVIEV *de gueules au Chef de Vair.* GASPARD au Lionnois, porte *d'azur au Lion d'or, au Chef bandé du second & du premier de six pieces.* LA POMMERAYE, porte *d'argent au Chef endenché d'azur, escartellé de gueules à vne Croix d'argent, Cantonnée de quatre Espics de bled d'or.* BAYAN, porte *de gueules à deux Fasces ondées d'or, au Chef de mesme.* SAINCT BENOIST en Brie, Seigneur de Reueillon, porte *de gueules a vne Bande eschiquetée d'or & de pourpre de trois traits, accompagnée de deux Lions du second.* MAINEVILLE, porte *de sable semé de Croisettes d'or au Lion de mesme.* CORHAVLT *d'argent à la Fasce de gueules, chargé de trois Croix du champ.* CHAVMEIAN-Foutilles, *d'or a la Croix ancrée de sable.* DVRAND, Seigneur de Fan, *Pallé d'or & de gueules de six pieces au Lion de sable brochant sur le tout.* DVRAND-de Villegagnon, porte *d'azur à trois Cheurons d'or, accompagnés de trois Croix recroisettées au pied fiché de mesme.* MORFRAINVILLE, porte *de gueules à la Bande d'or, accompagnée de six Croix recroisettées de mesme mises en orle.* GRAMMONT en Dauphiné, *d'azur au Lion d'or.* DV PVY-Vatan, *Eschiqueté d'or & de gueules:* le pere de Varennes dit *de sable a trois Pals d'argent.* YVES-de la Courtille, porte *d'azur a trois Losanges d'or & vne Rose d'argent en abisme, au Chef du second chargé de trois Molettes de sable.* LEYS, porte *Losangé d'or & de sable, au Chef de gueules chargé de trois Merlettes d'argent.* PERRIEN en BRETAGNE, porte *d'argent a six Fusées de gueules mises en Bande.* VARICE, porte *de gueules au Cheuron d'or accompagné de trois Macles de mesme.* LE ROVX-de Plemont, *d'azur a quatre Billettes mises en croix d'argent cantonnées de quatre Estoilles & vne Fleur de Lis de mesme en abisme.* DE L'ESCVT, *d'azur à six Billettes d'argent posées trois deux & vne, surmontées de trois dents de Loup de mesme.* BICHE-CLERY, *d'argent a trois Tourteaux de gueules a la Bordure de mesme, escartelé d'argent a la Fasce d'azur.* LA MARTHONIE, porte *de gueules au Lion d'or.* BREMOL-Laual, *de gueules au Lion d'argent.* AVQVESTRIVILLE en Normandie, porte *de sable au Lion d'argent armé & lampassé d'or.* DV CHEMIN, la mesme, *de gueules au Lion d'hermines.* ROVFFIGNAC au Niuernois, porte *d'or au Lion de gueules, escartelé d'azur a la Bande d'or accompagnée de six Molettes de mesme mises en orle.* LA CORBIERE-Iuuigny, porte *d'argent au Lion de sable.* MONTABOVLIN, *d'argent a la Fasce de gueules au Lion naissant de sable en chef.* DANDASNE-Touruille en Normandie, *d'azur a trois Lions d'argent, chascun tenant vn Baston d'or.* ROLLOT, *d'azur a la Fasce d'ar-*

gent chargée de trois Moucheteures d'hermines de sable, surmontée d'vn Lion-leopardé d'or. COATLOGON en Bretagne *de gueules a trois Escussons d'hermines.* AVNOY, porte *d'or au Chef de gueules chargé d'vne Molette de sable posée au canton dextre.* LA ROCHERAME dit la Iaille-Payro, en Touraine, porte *d'argent a vne Bande de Losanges de gueules, & en chef vn Escusson du champ chargé d'vne Fasce de gueules.* DV PONT-l'Abbé en Bretagne, porte *d'or au Lion de gueules.* PATENIN, *d'azur a vne Bande d'argent & en chef vne Roue d'or.* GRAMMONT, *d'azur à trois Sautoirs d'or.* NEVFBOVRG, *d'or au Cheuron de gueules accompagné de trois Merlettes de sable.* Le sieur Segoing dit *d'or à trois Merlettes d'azur.* LVILLIER, *d'azur au Lion de sable.* Iean DV SERRE, Seigneur de la Grange, Ayde de Camp és armées du Roy, Lieutenant pour sa Majesté au Gouuernement & Fort de Meuuaulcon, & Sergent Major de la Ville & Citadelle d'Ambrun, portoit en M. DC. XXXVI. *de Bonne*, escartelé *du Roux*, sur le tout *du Serre.* L'EVESQVE en Bretagne *de sable au Chef d'argent chargé de trois Fleurs de Lis de gueules.* HAVLIER, porte *d'or au Cheuron de gueules, chargé d'vn Croissant du champ surmonté d'vn Besan de mesme, accompagné de trois grappes de Raisin d'azur.* LEVESQVE, Seigneur de Cressenuille, & de Launoy-Enqueran, *de gueules au Lion d'or, au Chef cousu d'azur chargé d'vn Croissant d'argent, accosté de deux Estoilles d'or.* DE FALAIZE, *d'azur a la Fasce d'argent, chargée de trois Roses de gueules, & surmontée de trois Flesches rangées en bande du second.* MERAVLT, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Molettes à six raiz de mesme, celle de la pointe surmontée d'vne Merlette d'argent,*

* BORDE', meubles ou pieces desquelles l'Escu est chargé, Bordées tout autour d'vn filet d'autre metal ou couleur que celle des meubles. I RAOVLSON-Rouulphe, porte *d'or a la Croix patée de sable Bordée de gueules.* II MARESCHAL-des Nois en Auuergne, porte *d'or a trois Tourteaux de sable Bordés d'azur, chacun chargé d'vne Estoille du champ.* III DE LA BALME en Beugey, Seigneurs du Tiret & de Vesfey, portoit *de gueules a la Bande d'argent Bordée d'or, accompagnée de six Besans du second mis en orle.* IV LE VAYER au Maine, porte *d'argent a la Croix de sable, chargée de cinq Besans d'argent Bordés d'or.* V MORSPACH en Bauiere, porte *d'argent a la Fasce emmanchée de sable sur argent Bordée d'or.* VI THOMAS-d'Embry, porte *d'azur a la Bande d'or, Bordée dentelée de gueules.* VII GALOPPE, porte *d'argent a la Fasce de gueules, Bordée engreslée d'or, & accompagnée de trois Raisins de pourpre.* VIII BIDE'-la Bidiere à Paris, Maistre des Requestes de l'Hostel, porte *d'argent au Lion de sable, armé & lampassé de gueules, accompagné en chef d'vn Croissant du champ Bordé de sable, senestré & en pointe de deux Estoilles de gueules Bordées de sable.* VILLETTE-de la Cou, porte *d'azur au Cheuron d'or Bordé de gueules, accompagné de trois Lions du second.* ATTON, porte *de gueules a trois Besans d'argent Bordés d'or.* ALBERGATA à Boulogne, porte *d'azur a la Bande d'or, Bordée de gueules.*



BORDVRE, c'est vne espece de brisure faite comme vn passement posé de plat au bord de l'Escu, & qui enuironne tout le tour d'iceluy. La Bordure doit tenir de largeur la sixiesme partie de l'Escu ; il y en à de diuerses sortes, les vnes sont simples, c'est à dire tout d'vne couleur, ou tout d'vn metail : [qui est la brisure du puisné d'vne famille:] les autres sont componées ou composées de couleur & de metail en figures à trois ou quatre angles vn peu plus longues que larges, & lesquelles és recoins de l'Escu se ioignent en pied de cheure, & telles Bordures se blasonnent componées & cantonnées. Il y à encore des Bordures qui sont engreslées, endentées ou endenchées [ce qui est prouenu par la quantité de puisnés qui se sont rencontrés dans les familles :] & d'autres qui sont chargées [par les puisnés des puisnés estans obligés de porter les Armes brisées de leurs aisnés pour y mettre de la distinction. Le Pere de Varennes remarque, que des trois brisures les plus coustumieres & les plus nobles, qui sont le Lambeau, le Baston & la Bordure, il n'y en à point qui se varie dauantage que celle-cy, parce dit-il, que nous en trouuons qui sont chargées de toutes sortes d'animaux & de force ouurages de l'art ; là où le Lambeau n'a que quelques Chasteaux, Besans, ou Tourteaux, & peu de semblables figures. Pour le Baston nous le voyons fort peu diuersifié. [I] VASTINE *d'argent à la Bordure d'azur.* [II] DE TELLIGNY, *de sable a vne Bande d'argent, a la Bordure de mesme.* [III] MONTGOMMERY, *d'azur au Lion d'or, à la Bordure de mesme.* [IV] DE TOLEDE dont les Comtes d'Oropesa en Espagne, porte *Eschiqueté d'argent & d'azur, à la Bordure componée de Castille & de Leon*, c'est à dire que le premier compon est des Armes du Royaume de Castille, qui est de gueules *au Chasteau sommé de trois Tours d'or:* le second compon de celles du Royaume de Leon, qui est *d'argent au Lion de gueules*, ainsi des autres compons. [V] HERVAVLT *d'argent à vne Fasce de gueules, a la Bordure de sable chargée de huict Besans d'or.* [VI] SEGARRA-Seuille, porte *d'or a trois Bandes d'azur, à la Bordure de gueules.* [VII] SAINT-DIDIER, porte *d'azur au Lion d'argent, a la Bordure de gueules, chargée de huict fleurs de Lis d'or:* le Roy Charles VI donna cette Bordure & les Fleurs de Lis, à ceux de cette maison (fonduë en celle de Ioyeuse) pour les seruices par eux rendus à l'Estat. [VIII] LA TOVR en Xaintonge, porte *d'argent a vne Aigle de gueules membrée & becquée d'or, a la Bordure d'azur chargée de six Besans d'or.* [IX] TRASEQVIER, porte *Bandé d'argent & d'azur de six pieces, au Lion de sable brochant sur le tout, a la Bordure engreslée de gueules.* [X] ANDREA au Royaume de Naples, & en Prouence, *d'argent a deux Lions affrontés de sable, tenans vn Rameau de sinople, au Lambel de gueules, à la Bordure d'azur chargée de dix fleurs de Lis d'or:* le Pere de Varennes dit que ces Lions sont pendus par la patte à vn Anneau de sable. [XI] BRVNET, porte *d'or au Lion de gueules, a la Bordure crenelée de sable.* [XII] BOVLIERS ou BOLLIERS en Prouence, originaire de Piedmont, Seigneur de la Tour-d'aigues, porte *de gueules au Chef d'argent, a la Bordure de Hierusalem & de Naples de huit pieces.* [XIII] BRVNET, porte *d'or au Leurier courant de gueules, a la Bordure componée d'argent & de sable.* [XIV] LE CLERC en Picardie, porte *d'azur a trois Croissans d'argent a la Bordure d'hermines.* Denis [XV] DE SALVAING Seigneur dudit lieu & de Boissieu, & premier President à la Chambre de Comptes de Grenoble, vn des plus curieux & sçauans de ce siecle, & auquel nous auons obligation en partie de la Science heroïque, y ayant donné les plus beaux ornemens, porte *d'or a vne Aigle esployée de sable, becquée, membrée & diademée de gueules, a la Bordure d'azur semée de Fleurs de Lis d'or.* Bordure prise, non pour brisure, mais pour marque d'honneur, puisqu'elle fut donnée par le Roy Philippes de Valois à Pierre de Saluaing, Seigneur de Boissieu, sixiesme ayeul dudit sieur President, pour reconnoissance de ce qu'estant dans le Conseil d'Humbert II. dernier Dauphin de Viennois, aupres duquel il estoit en grande consideration, il fut vn des principaux autheurs du transport que fit ce Prince de son Dauphiné, à la Couronne de France, à la charge que les premiers fils de nos Roys porteroient le nom de Dauphin. Archambauld [XVI] DE BOVRBON, dit le Begue, Connestable de France du temps du Roy Louys le Begue, Empereur & Roy de France, l'an DCCC. LXXX. portoit *d'or au Lion de gueules, a l'orle de huict Coquilles d'azur, a la Bordure bandée de six pieces de sinople & d'argent semée d'Estoilles* (alias de Molettes) *de l'vn en l'autre.* [XVII] LA FAYETTE, porte *d'or a vne Bande dentelée de gueules, a la Bordure de vair.* [XVIII] AVBER, porte *escartelé d'or & d'azur a la Bordure escartelée de l'vn en l'autre.* [XIX] VVOODSTORK, en Angleterre, porte *de gueules à trois Leopards d'or, a la Bordure*


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

d'argent. XX DREVX-de Baignaux, portoit de Dreux, *à la Bordure dentelée de gueules.* XXI GAVRE de Fresin, porte *d'or au Lion de gueules à la Bordure canelée de sable.* XXII LA VILLE-la Charlotte, porte *d'argent à la Bordure engreslée de gueules.* XXIII LA CROISETTE-Rochefort, porte *d'azur à vingt-cinq Billettes posées cinq à cinq d'or, au Chef d'argent chargé d'un Lion de gueules à la Bordure dentelée de mesme.* XXIV ANGVILLARIA en Italie, porte *d'argent à deux Anguilles posées en sautoir d'azur, à la Bordure denchée d'argent sur gueules.* ROQVEVERT, *d'azur au Cheuron d'or, à la Bordure losangée d'argent & de gueules.* LAFIN-de Beauuoir-la Nocle, porte *d'argent à trois Fasces de sable, à la Bordure engreslée de gueules.* LE PRESTRE en Bretagne, *de gueules à trois Escussons d'hermines à la Bordure engreslée de gueules*; le Cesar Armorial dit le champ *d'azur*, d'autres *de sinople.* DE MOROGES au Duché de Bourgongne, porte *d'azur à trois Bandes d'or, à la Bordure de gueules.* HATFIELD Duc de Betford, portoit d'Angleterre *à la Bordure de gueules.* POIGNY, porte d'Agennes *à la Bordure d'azur.* D'OLIVET, portoit de Laual *à la Bordure de sable chargée de huit Besans d'argent.* ELTHAN Comte de Cornoaille, portoit d'Angleterre *à la Bordure d'azur.* MERODE au Rhein, porte *d'or à quatre Pals de gueules, à la Bordure engreslée d'azur.* La Prouince de VIVARETS, porte *semé de France à la Bordure d'or chargée de huit Escussons d'azur.* ESTAMPES Limoges, portoit *d'hermines à la Bordure de gueules*: aucuns disent *d'hermines party de gueules.* SAVOYE-Carignan, porte de Sauoye *à la Bordure d'or.* SAVOYE-Nemours, porte de Sauoye *à la Bordure engreslée d'azur.* ALSACE-Flandres, portoit de Flandres *à la Bordure componée d'argent & de gueules.* SANCERRE, porte de Champagne *à la Bordure de gueules.* BRETAGNE-Pentheure, & BRETAGNE-Richemont, portoient *d'hermines, à la Bordure de gueules.* DAVMARTIN, porte *Fascé d'argent & d'azur de six pieces à la Bordure de gueules.* CALABRE-Sicile, portoit d'Anjou-Sicile *à la Bordure d'argent.* Simon DE CLERMONT, Seigneur de Neelle, Connestable de France, portoit *de gueules semé de Treffes d'or à deux Bars addossés de mesme, à la Bordure d'argent.* Eude ou Hugues, & Robert que quelqu vns qualifient Ducs d'Aquitaine, enfans de Robert, Comte d'Anjou & Duc de Bourgongne, Connestables de France, portoient *d'or à l'Aigle de sinople couronnée d'argent, à la Bordure semée de France.* LA TRIMOVILLE-Labergement, porte de la Trimouille, *à la Bordure de gueules.* ROCHECHOVART-Saint Amant, porte de Rochechoüart *à la Bordure componée d'or & d'azur.* VERGY-Mirebeau, portoit de Vergy *à la Bordure d'argent.* DE BARRE-Pierrefort, porte *d'azur semé de Croix recroisettées au pied fiché d'or, à deux Bars addossés de mesme, à la Bordure de gueules.* HVMFRY, Duc de Glocester, portoit d'Angleterre *à la Bordure d'argent.* BOIS-DE LA MOTHE, porte *d'azur à vnze Billettes d'argent, quatre, trois & quatre, à la Bordure de gueules.* Claude DE LA RIVIERE, Escuyer Seigneur d'Argoulles, portoit *d'argent au Lion de sable armé & lampassé de gueules, à la Bordure de mesme.* DVRFORT-de Born, porte *de gueules à vne Bande d'or à la Bordure de mesme.* DE BAIOVRDAN, porte *d'azur à vne Croix ancrée d'or, à la Bordure de mesme.* BEAVFORT en Angleterre, porte d'Angleterre *à la Bordure componée d'argent & d'azur.* Nicolas DE LISQVES, Escuyer Seigneur de Tofflet, portoit *Bandé d'argent & d'azur à la Bordure de gueules.* DE PELLET Seigneur de la Verune, porte *d'argent au Chef de sable à la Bordure de gueules.* SAINT DENIS-Charpuisiers, *d'azur à trois Molettes d'or, à la Bordure de gueules.* ANIOV, maison particuliere, *d'or à l'Aigle de sinople couronné d'argent, à la Bordure de sable.* DE VARINIERES-Blainuille, porte *de gueules à trois Cheurons d'argent à la Bordure engreslée d'azur.* Christophe DE CARMONE, premier President au Parlement de Dijon, puis President au mortier en celuy de Paris, portoit *d'azur à trois Coquilles d'or à la Bordure engreslée de gueules.* Charles DE SAVOISY, Bourguignon, Chancelier de France du temps du Roy Charles VI. portoit de Sauoisy brisé *d'vne Bordure engreslée de gueules.*]

*BOVC, cet animal quoy qu'infame pour sa lubricité, & qu'il est le hieroglyphe des gens desbordés, pollus & souillés des ordures de la concupiscence, que la Loy commandoit d'offrir en sacrifice, pour monstrer qu'il faut couper la gorge au peché, c'est à dire exterminer de soy toute pollution & concupiscence charnelle; il ne laisse d'auoir place dans quelques Escus estrangers. I KOSIEL en Pologne, porte *de gueules au Bouc d'argent.* II VVIERVSZOVVA au mesme Pays, porte *d'argent au Bouc contourné de sable.* III BAKER en Angleterre, porte *de gueules au Bouc d'argent.* IV KELLER en Suisse, porte *d'or au Bouc en pied de sable.*



BOVCLE, les vnes sont rondes, les autres quarrées : les rondes se confondent quelques fois auec les cercles & les anneaux. Voyés ANNEAVX, CERCLES. Pour celles qui ont leurs ardillons, elles s'appellent fermaux. Voyés FERMAIL.

BOVCLE', qui est garnie d'vne Boucle, comme celle qui est au collier d'vn Leurier pour y mettre vne chaisne : l'on dit aussi Bouclé blasonnant vn Busle, vn Ours ou autres animaux qui ont vne Boucle au muffle. [I NICOLAI, qui à donné quatre Premiers Presidents à la Chambre des Comptes de Paris successiuement l'vn à l'autre de pere à fils, honneur aduantageux à cette famille, qui ne se rencontre à aucune autre, d'auoir donné quatre Chefs subsecutifs de Compagnie Souueraine, porte *d'azur au Leurier courant d'argent accollé & Bouclé d'or.*] II VRY quatriesme Canton de Suisse, porte *d'or au Rencontre de Busle, ou Taureau sauuage de sable, accorné & Bouclé de gueules.* [III LE PRESTRE, porte *d'azur a trois testes de Chiens couppées d'argent, accollées de gueules & Bouclées d'or.* IV CLAVSSE-Marchaumont, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois testes de Leopards de mesme Bouclées d'argent.* V BAILLON Seigneur de Forges, porte *de gueules à vne teste de Leopard Bouclée d'or.* VI DE THIERRY, porte *d'azur à trois testes de Leuriers d'argent, accollées de gueules, Bouclées & clouées d'or.* VII SAINT-FELIX en Languedoc, porte *d'azur au Leurier rampant d'argent accollé de gueules Bouclé & cloué d'or.* VIII BOBA en Piedmont, porte *d'argent coupé de gueules a deux Rencontres de Beuf Bouclés de l'vn en l'autre.* MANOVSKY en Silesie, porte *d'or au Rencontre de Beuf de sable Bouclé d'argent.* VVOISKY aussi en Silesie, porte *d'argent au Rencontre de Beuf de sable, Bouclé du champ.*]



*BOVRDON, baston de Pelerin orné de deux grosses pommes vn peu distante l'vne de l'autre, dont l'vne termine le bout d'en haut du Baston, & le bout d'en bas finy d'vn fer pointu. I LA BOVRDONNAYE, *de gueules a trois Bourdons d'argent.*

II LANFERNAT, porte *d'azur au Cheuron d'or chargé de deux Lions affrontés de gueules & accompagné de trois Bourdons du second.* III TOVSTAIN, dont deux Conseillers au Parlement de Paris, Macé & Iean Toustain, le premier receu en M. CCCC. XCI. & le second en M. D. *d'azur à trois Bourdons vn en pal & deux posés en sautoir d'or, chargés au milieu d'vne Gibeciere de mesme, & accoités de deux Croissans appointés aussi d'or.* IV GVILLARD, de ce nom vn premier President au Parlement de Rennes, vn President en celuy de Paris receu en M. D. VIII. & autres Officiers au mesme Parlement, Maistre des Requestes, & vn Conseiller receu en ce Parlement de Dijon, porte *de gueules a deux Bourdons d'or posés en Cheuron accompagnés de trois Rochers d'argent*, que quelqu'vns appellent *Montjoyes.* PETIT-IEAN, *d'argent au Bourdon d'azur.* BOVRDON en Normandie, portoit *d'argent a trois Bourdons de gueules.* HAYNOLT en Silesie, porte *de sable a deux Bourdons posés en sautoir d'or.* Ces Bourdons ont donné sujet à quelques Armoristes d'appeller



BOVRDONNE' les Croix qui sont garnies aux extremités de pommes ou boutons pareils à ceux de ces bastons de Pelerins, que d'autres plus proprement ont nommés pommetées, à cause de leur rondeur & forme. Voyés CROIX-POMMETE'E.

*BOVRSE plus en vsage à mettre de l'argent qu'elle n'est és Armoiries, aussi bien que la Gibeciere, Bourse qui autrefois se portoit pendante à la ceinture ainsi que les Pelerins. I BOVRSAVLT au Duché de Bourgongne dont vn Conseiller au Parlement, portoit *d'azur a trois Bourses d'or, au Chef de mesme chargé d'vne Estoille de sinople.* II BOVRSIER, porte *d'or a trois Bourses de gueules.* III DE PARIS, porte *d'azur à trois Bourses d'or, au Croissant en abisme d'argent surmonté d'vne Estoille de mesme.* IV ROMEOV, (qu'aucuns appellent ROMIEV) à Arles, porte *d'or a vne Gibeciere de Pelerin d'azur chargée d'vne Coquille couronnée d'argent.*



*BOVSE, instrument duquel on se sert en Angleterre à puiser de l'eau: les Anglois, dit le sieur de la Colombiere, l'appellent *Oges* ou *Vaterbourgets*, qui est vne maniere de Champleur. Les anciens Comtes de Bathon en la grand Bretagne, du surnom I DE BOVRCHIER, portoient *d'argent a la Croix engreslée de gueules, cantonnée de quatre Bouses de sable*: Spelmanus dit que ce sont Armes parlantes. II Roos en Escosse, porte *d'or au Cheuron eschiqueté d'argent & de sable de trois traits accompagné de trois Bouses du dernier.*




BOVTEROLE, c'est vn fer longuet & boutonné que l'on met au bout du fourreau d'vne espée. [I] ANGRIE, porte *d'argent à trois Bouteroles de gueules* [[II] BRVYSET, Seigneurs d'Onas & de Saint Porcher en Beugey, porte *d'azur à trois pointes en fasces mouuantes à senestre d'or, & en pointe trois Besans de mesme, au Chef d'argent, chargé de trois Bouteroles de gueules,* que le Sieur Guichenon en sõ Histoire de Bresse & de Beugey, dit estre vne concession de Charles-Emanuel, Duc de Sauoye. Le Baron [III] DE GVMPENBERG, en Allemagne, porte *de gueules à la Bande d'argent, chargée de trois Bouteroles de sinople, escartelé de gueules à la Bande d'argent chargée de trois feuilles de Lierre de sinople.*]





*BOVTOIR, bout de groin du Sanglier duquel il foüille, boute & leue la terre pour y chercher sa nourriture: on ne le nomme que quand la Hure est en assiette extraordinaire. [I] PVLNHOFEN en Bauiere, porte *d'or à vne Hure de Sanglier coupée le Boutoir vers le chef de sable, defenduë d'argent.* [II] BOOTHE en Angleterre, porte *d'or à trois Hures de Sangliers les Boutoirs vers le chef de sable, defenduës & allumées d'argent.* [III] SCHLANVVITZ en Misnie, porte *d'or a vne Hure de Sanglier le Boutoir vers l'angle droit du chef de sable.*





BOVTONNE', comme Roses ou autres fleurs qui ont les feüilles d'vn esmail; & le milieu ou Bouton d'vn autre, [[I] YVER dont des Seigneurs du Festel, de la Trengue, & de Boencourt en Ponthieu, porte *d'argent a trois Roses de gueules Boutonnées d'or.* [II] BERTRAND au Viuarets, porte *d'or au Cheuron d'azur, chargé de trois Fleurs de Lis du champ accompagné de trois Roses de gueules Boutonnées d'or.* Il y à eû de ce nom deux Cardinaux, tout deux nommé Pierre, oncle, & neueu, le premier estant Euesque d'Autun, apres auoir esté Conseiller Clerc au Parlement de Paris, & Chancelier de la Reine de France, Ieanne de Bourgongne, ou son merite l'auoit esleué, defendit auec tant d'eloquence les immunités de l'Eglise Gallicane, contre Pierre de Cugnieres Ad-

uocat General au mesme Parlement, qu'il en merita le Chappeau de Cardinal, & le Roy Philippes de Valois luy conceda cette marque d'honneur, de porter sur le Cheuron de ses Armes les trois Fleurs de Lis qui le chargent. III DE BRVC, *d'argent à vne Rose de gueules Boutonnée d'or.* IV LE CLERC-du Tremblay, porte *d'argent au Cheuron d'azur, accompagné de trois Roses de gueules Boutonnées d'or.* GVY-LA FAVTRIERE, Seigneur des Orges, *d'or à vne Rose à cinq feuilles de gueules Boutonnée d'or*: aucuns disent vne quinte-feuilles, mais la quinte-feuilles est ordinairement percée, & ses feuilles pointuës.



*BREBIS, elle se represente en Armes tousiours paissante, & comme en cette action (qu'il n'est point besoin de specifier, puisque c'est son assiete ordinaire, comme le Lion d'estre rampant,) elle à la teste baissée contre terre: cela à donné lieu au prouerbe pour dire vn homme lourd & de peu de cœur, *Courage de Brebis le nez contre terre.* Fabius Maximus fut surnommé *Brebis*, parce qu'il sembloit vn esprit dur, vn naturel pesant & tardif, & fort songeard: il fut neantmoins cinq fois Consul, & eslû Dictateur apres la deffaite des Romains par Annibal, duquel il triompha depuis par plusieurs fois. I BERBISY à Dijon qui à donné au Parlement vn President, quatre Conseillers & vn Procureur General, porte *d'azur à vne Brebis d'argent.* II BERBIS au mesme lieu, dont cinq Conseillers au Parlement, & vn Maistre des Requestes de l'Hostel des Ducs de Bourgongne, qui mourut en M. CCCC. LII. inhumé en l'Eglise de la Sainte Chapelle, porte *d'azur à vn Cheuron d'or, & en pointe vne Brebis d'argent.* III BECQVET, porte *d'azur à vne Fasce d'or accompagnée en chef d'vne Brebis, & en pointe d'vne Quinte-feuilles de mesme.* IV HVVN au pays de Hesse, porte *d'or à vne Brebis passante de sable.*

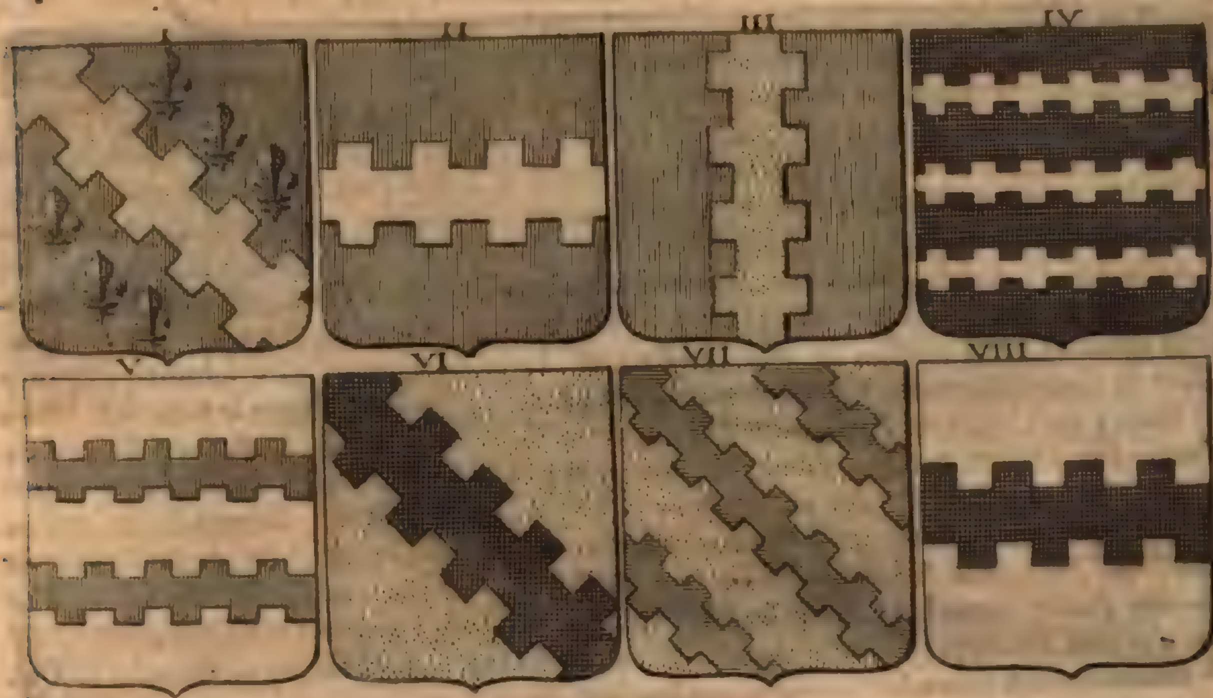


BRETESSES, ou BRETESCHES, c'est vne rangée de Creneaux sur les costés d'vn blason de plate figure, comme sur vne Fasce, sur vne Bande ou sur vn Pal, & faut remarquer qu'il y à difference entre Bretessé simplement & contrebretessé.

BRETESSE simplement [n'est point quand il n'y à qu'vne rangée de Creneaux sur vne Fasce, ce qui ne feroit aucune difference entre le Bretessé & le Crenelé, mais] veut dire lorsque les [Creneaux se rapportent l'vn à l'autre des costés en lignes perpendiculaires aux Fasces, en lignes diametrales aux Pals, & en lignes transuersales aux Bandes, que plusieurs ont appellé Bretessé à double, qu'il n'est pas besoin d'exprimer, suffisant de dire.] Arnulphe ou Arnoul I DE ARTEMBERG, Grand Maistre ou Comte de Paris sous Charles le simple, l'an DCCCC. portoit *de gueules à la Bande Bretessée d'or, cottoyée de six Fleurs de Lis de mesme.* [II BVREN en l'Empire *de gueules à la Fasce Bretessée d'argent.* III VGVCCIONI à Florence, *de gueules au Pal Bretessé d'or.* IV CLAREMONTESI, la

mesme, porte *de sable à trois Fasces Bretessées d'argent.* René de Birague, Chancelier de France & Cardinal, portoit suiuant le Feron, *d'argent à trois Fasces Bretessées de cinq pieces de gueules chacune chargée de cinq Treffles d'or.* Les autres donnent à ceux de Biragues *de gueules semé de Treffes d'or à trois Fasces Bretessées d'argent.* SCARRON porte, *d'azur à la Bande Bretessée d'or.* ALDOBRANDIN à Florence, qui à donné vn Chef à l'Eglise sous le nom de Clement VIII. porte *d'azur à la Bande Bretessée d'or, accompagnée de six Estoilles de mesme mises en orle,* SFONDRAT à Milan d'ou le Pape Gregoire XIV porte *d'argent à vne Bande Bretessée d'azur, accompagnée de deux Estoilles à six rais de mesme.* SALVIATI à Florence, porte *de gueules à trois Bandes Bretessées d'argent.*]

BRETESSE' CONTRE-BRETESSE', est lorsque la Bretesse d'vn costé se rapporte au vuide qui est entre deux Bretesses de l'autre costé, & au reciproque la Bretesse de ce costé-là entre deux Bretesses de celuy-cy. [V ARGREL en Flandres, porte *d'argent à deux Fasces Bretessées & contre-Bretessées de gueules.* VI GRIVELLE ou GRIVEL, Marquis de Peseliere, porte *d'or à la Bande Bretessée & contre-Bretessée de sable.* VII NAGROL à l'Empire, porte *d'or à trois Bandes Bretessées & contre-Bretessées d'azur.* VIII VVVERD au pays de Hesse, porte *d'argent à la Fasce Bretessée & contre-Bretessée de sable.* PLITERSDORF en Bauiere, porte *Tranché d'argent & d'or à la Bande Bretessée & contre-Bretessée de sable.* RIED en Misnie, porte *d'argent à cinq Bandes Bretessées & contre-Bretessées de gueules.* Le Baron DE ARGGELN en Allemagne, porte *de gueules a deux Fasces Bretessées & contre-Bretessées d'argent.* SCHORLEMER en Vuestphalie, porte *de gueules a la Bande Bretessée & contre-Bretessée d'argent.* QVADEN VON LANDSKRON au Rhein, porte *de gueules à deux Fasces Bretessées & contre-Bretessées d'argent.* DAMAS en Flandres, *d'or à la Bande Bretessée & contre-Bretessée de sable, escartelé de gueules à trois Fasces d'argent.* Le Vicomte de Therouanne dit que cette famille est originaire de France, & fait mention d'vn George Damas, Escuyer, en M. D. LXXXV. qui auoit pour ayeul Iean Damas qui espousa Marguerite de Villa, fille vnique de Pierre de Villa, Cheualier, Comte du Saint Empire, Seigneur de Riuaille, natif de Chere en l'Archeuesché de Turin : que ledit Iean à fondé en partie le Conuent des Peres Recollets de Gand ou il est enseuely.



BRISVRES, ce sont pieces qui font difference & distinction des Armes pleines d'vne maison & famille entre les freres & autres descendans. Les pieces que l'on prend d'ordinaire sont [le Lambel, le Baston qui sont quelques fois chargés, la Cotice, & la Bordure qui souuentefois sont componées, engreslées, endenchées, eschiquetées ou chargées de quelques pieces. Les pieces honnorables, la Croix, le Chef, le Sautoir & les autres: comme encor les Lions les Aigles

& autres animaux, sont aussi souuent chargés de Brisures, par fois tirées des Armes des alliances, que quelques-vns mettent dans l'Escu, soit en chef ou posées au canton dextre ou senestre, ou mis en abisme; soit chargés à l'espaule ou sur l'estomach des animaux, ainsi qu'il sera monstré par les exemples suiuantes qui commanceront par] le

I *Lambel d'argent* en l'Escu d'Orleans, [depuis que Louis de France deuxiesme fils du Roy Charles V. dit le Sage, eut pour son appanage le Duché d'Orleans : là ou auparauant le Lambeau estoit fascé d'argent & de gueules, lorsque la maison d'Orleans commença en la personne de Philippes de France (oncle du susdit Roy) quatriesme fils du Roy Philippes de Valois, sixiesme du nom, la ligne duquel dura directement iusques-au Roy Charles VIII. lequel decedant sans hoirs la Couronne, escheut à la maison d'Orleans en la personne de Louis XII. Les autres Brisures sont.]

II La *Bordure de gueules* en celuy d'Anjou.

III Les *huict Besans d'argent qui chargent la Bordure de gueules* en l'Escu d'Alençon [portés par Charles de Valois Comte d'Alençon, fils de Charles de France, Comte de Valois, d'Anjou, & d'Alençon, fils & petit fils des Roys Philippes le Hardy & Saint Louis, & que ses successeurs Comtes & Ducs d'Alençon ont despuis tousiours portés.]

IV La *Bordure Componée d'argent & de gueules* en l'Escu moderne de Bourgongne, prise par Philippes le Hardy [quatriesme fils de Iean II. Roy de France, qui estoit auparauant l'Escu de Neuers, porté par Iean de France, dit Tristan, troisiesme fils du Roy Saint Louis.]

V La *Bordure engreslée de gueules* en celuy de Berry, [portée par Iean de France, Duc de Berry, fils puisné du Roy Iean II. en faueur duquel il erigea le pays de Berry en Duché & Pairie, au mois de Decembre M. CCC. LX.]

VI Le *Lambeau de trois pieces chargé de trois Croissans de gueules* sur l'Escu d'Angoulesme [qui furent mis par Iean d'Orleans Comte d'Angoulesme, fils puisné de Louis de France, Duc d'Orleans cy dessus, & que le Roy François son petit fils porta auant qu'il vint à la Couronne.]

VII Celuy *de gueules Chastellé d'or de neuf pieces* sur l'Escu d'Artois [pris par Robert de France premier Comte d'Artois, frere puisné du Roy Saint Louis, & troisiesme fils du Roy Louis VIII. pour raison des neuf Chastellenies qui sont dans le pays d'Artois : Les freres de Sainte Marthe qui ont suiuy du Tillet, mettent ce Lambel de quatre pendans chargé de douze Chasteaux que ce Prince prit, disent quelques-vns, pour porter en vn mesme Escu les Armes de son pere, & celles de Blanche de Castille sa mere.

Louis de France, premier Comte d'Eureux, cinquiesme fils du Roy Philippes III. prit & laissa à sa posterité VIII l'Escu d'Eureux auec *le Baston componé d'argent & de gueules.*

IX Philippes de France, Comte de Boulongne, second fils du Roy Philippes Auguste, brisa son Escu *d'vn Lambel de gueules.*

Et la maison de Bourbon qui à cõmencé à Robert Comte de Clermont, & Sire de Bourbon, cinquiesme fils du Roy Saint Louis, à pour brisure] X *le Baston de gueules mis en abisme.* pour denoter cette maison & branche Royale, laquelle comme elle à multiplié l'on y à fait de sous-differences. Car cõme par Lettres Patentes du Roy Henry le Grand, verifiées en toutes les Cours de Parlement de l'année M. D. XCIX. Henry de Bourbon Prince de Condé fut declaré premier Prince du Sang, il garda seul le *Baston alisé*: outre lequel Charles de Bourbon, Comte de Soissons, quoy que son oncle, chargea XI la *Bordure de gueules* Comme long-temps auparauant ceux de Montpensier & de la Roche-sur Yon, qui portoient XII *le Baston brochant sur le tout*, le brisoient *d'or en chef chargé d'vn Dauphin d'azur*, pour la branche de Montpensier; & pour les autres d'vn petit XIII *Croissant d'argent.* Philippes de Bourbon, Seigneur de Beaujeu, second fils de Charles I. Duc de Bourbon, le brisoit XIV *de trois Dauphins d'or.*

[Les Comtes de la Marche qui ont commencé par Iaques de Bourbon Comte de la Marche, portoient XV *le Baston chargé de trois Lionceaux d'argent*, pris par ledit Iacques, troisiesme fils de Louis I. premier Duc de Bourbõ, fils aisné de Robert de France susnõmé, fils du Roy Saint Louis; qui ont demeuré aux Cõtes & Ducs de Vandosme de la maison de Bourbon, commençans à Louys de Bourbon Comte de Vandosme qui eut cette Comté pour son appannage, que Catherine Comtesse de Vandosme heritiere de cette maison, femme de Iean de Bourbon Comte de la Marche pere de ce Louis & fils du susdit Iaques,

apporta par le moyen de son mariage. Iean de Bourbon, Seigneur de Carency, frere puisné de ce Louis de Bourbon, Comte de Vandosme, adiousta XVI *vne Bordure de gueules*, que Pierre de Bourbon son second fils, du viuant de Louis de Bourbon son frere aisné, chargea XVII *d'vn Besan d'or*; Iaques de Bourbon, Seigneur d'Aubigny son troisiesme fils la porta XVIII *componée d'or & de gueules*: & celle de Philippes de Bourbon Seigneur de Duisant, son quatriesme fils, estoit au rapport des freres de Sainte Marthe XIX *endanchée de gueules*, & suiuant le sieur de la Roque XX *eschiqueté d'or & de gueules de deux traits*. Iaques de Bourbon, Seigneurs de Preaux, troisiesme fils du susnommé Iacques de Bourbon Comte de la Marche, pour Brisure XXI escarteloit des Armes de Ieanne de Chastillon sa mere (ainsi que le remarque ledit sieur de la Roque) qui estoient *de gueules à trois Pals de Vair, au Chef d'or chargé d'vne Fleur de Lis de sable*, qui est de Chastillon-Lucé.

Charles de France Comte d'Anjou quatriesme fils du Roy Louis VIII. qui fut Roy de Sicile par l'inuestiture du Pape Vrbain IV. prit pour Brisure XXII *vn Lambel de gueules à quatre pendans*, que les Comtes d'Anjou Roys de Sicile ses descendans ont porté: & par la cession que luy fit Marie Princesse d'Antioche de tous droits qu'elle pretendoit au Royaume de Hierusalem dont il fut Couronné Roy, il partit les Armes d'Anjou de celles de Hierusalem. Charles de Sicile Duc de Calabre, fils aisné de Robert Roy de Sicile & de Hierusalem, petit fils du susdit Charles de France Comte d'Anjou, brisoit l'Escu d'Anjou XXIII *d'vne Bordure d'argent*. Philippes de Sicile, Prince de Tarente, Empereur titulaire de Constantinople, quatriesme fils de Charles II. Comte d'Anjou & Roy de Sicile, deuxiesme fils du susnommé Charles de France, portoit XXIV d'Anjou escartelé *de gueules à vne Croix d'or cantonnée de quatre Besans d'argent chargés d'vne Croix de sinople, brisé d'vn Baston d'argent brochant sur le tout*: Et Charles de Sicile son frere, Duc de Duras, sousbrisa l'Escu d'Anjou-Sicile XXV *d'vn Sautoir de gueules*.

Robert de France, Comte de Dreux, quatriesme fils du Roy Louis VI. surnommé le Gros, brisa ses Armes XXVI *d'vn Franc quartier* des Armes d'Agnes de Braines sa troisiesme femme, qui estoient XXVII *Eschiquetée d'or & d'azur à la Bordure de gueules*, que leurs descendans ont conserué auec le surnom de Dreux. Robert de Dreux, Seigneur de Beu & Vicomte de Chasteaudun, frere puisné de Iean I. Cõte de Dreux & de Braines, & second fils de Robert III. Comte desdits lieux, fils de Robert II. fils de Robert de France XXVIII *Engresla la Bordure* pour Brisure. Iean de Dreux Seigneur de Beaussart & autres terres, deuxiesme fils de Robert de Dreux, second du nom, Seigneur de Beu, fils de Robert de Dreux cy dessus, Seigneur dudit Beu & Vicomte de Chasteaudun, prit pour Brisure de sa descendance XXIX *vn Baston de gueules brochant sur le tout*. Et Iaques de Dreux, Seigneur de Morainuille quatriesme descendant dudit Iean de Dreux, Seigneur de Beaussart, & quatriesme fils de Robert de Dreux, Seigneur de Beaussart, chargea XXX *la Bordure de dix Roses d'or*.

Alexandre de Bourgongne Seigneur de Montagu, origine des Seigneurs de Montagu, Sombernon, Couches & Chagny, dont les descendans porterent le surnom de Montagu, deuxiesme fils de Hugues III. Duc de Bourgongne. prit pour Brisure XXXI *vn Franc quartier de gueules*. Alexandre de Montagu Seigneur de Sombernon, second fils de Guillaume de Montagu, Seigneur dudit lieu & de Sombernon, ledit Guillaume petit fils du susdit Alexandre de Bourgongne, brisa ses Armes XXXII *d'vn Canton d'hermines*.

Philippes de Montmorency, Seigneur de Croisilles & de Bours, second fils de Iaques Seigneur de Montmorency & de Damuille, Brisa les Armes de Montmorency XXXIII *d'vn Lambel d'argent*: qu'Anthoine de Montmorency, Seigneur de Croisilles son petit fils changea pour mettre XXXIV *vne Losange d'argent au cœur de la Croix*, que ses successeurs retinrent. Hugues de Montmorency, Seigneurs de Bours & de Courrieres, second fils dudit Philippes, y mit XXXV *vn Croissant d'argent*. Et Iean de Montmorency, Seigneur dudit Courrieres, fils puisné dudit Hugues, au lieu du Croissant, mit XXXVI *vne Estoille a six raiz d'argent*.

Guy de Montmorency dit de Laual, Seigneur de Laual, quatriesme fils de Mathieu II. Seigneur de Montmorency, Connestable de France, & d'Emme de Laual sa deuxiesme femme, pour brisure, chargea la Croix des Armes de Montmorency XXXVII *de*


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

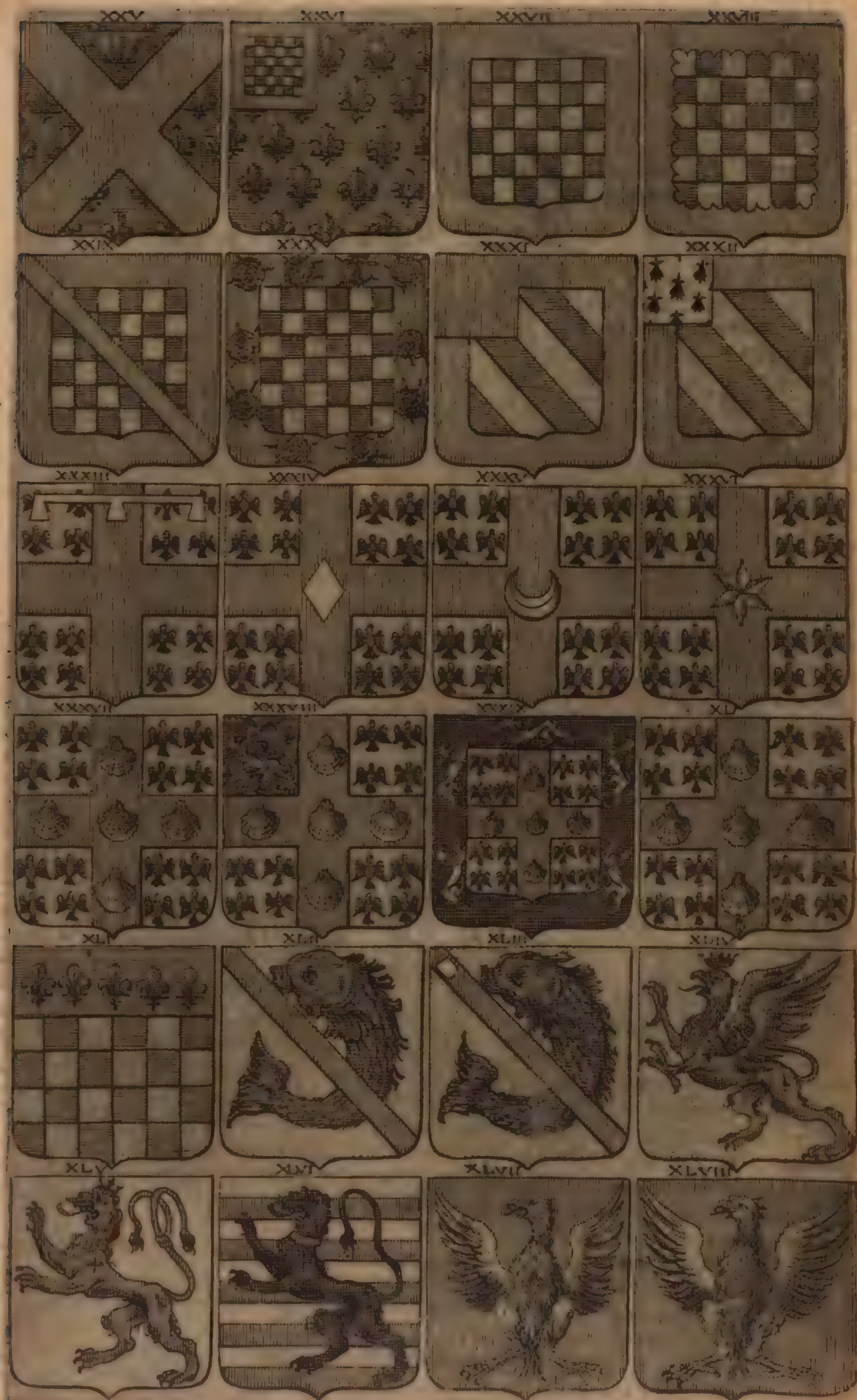
cinq Coquilles d'argent, que ses successeurs ont retenuës auec le surnom de Laual. André de Laual, Seigneur de Chastillon, troisiesme fils de Guy de Laual fils aisné du susdit Guy de Montmorency, augmenta cette Brisure XXXVIII *d'vn Franc-quartier*, des Armes d'Isabeau de Beaumont sa mere, qui estoient *semé de France au Lion d'or.* Thibaud de Laual Seigneur de Saint Aubin, second fils de Thibaud de Laual aussi Seigneur de Saint Aubin, deuxiesme fils de Guy de Laual, Seigneur de Loüé, fils puisné du susnommé André de Laual, prit pour Brisure XXXIX *vne Bordure de sable chargée de cinq Lionceaux-leopardés les pates contre l'Escu.* Et Guy de Laual Seigneur de Lezay, cinquiesme descendant dudit André, & fils puisné de Pierre de Laual, Seigneur de Loüé qui auoit repris les pleines Armes de Laual; pour marque de sa puisnesse, mit XL *vn Fer de lance d'argent à la pointe de la Croix* en memoire de sa mere qui estoit de la maison de Beaumont-Bresuire.

Hugues de France, fils puisné du Roy Henry I. ayant espousé l'heritiere de la Comté de Vermandois, il en prit les Armes, qui estoient XLI *Eschiqueté d'or & d'azur*, à quoy il adiousta *vn Chef d'azur chargé de cinq Fleurs de Lis d'or*, pour marque qu'il estoit fils de France; Armes portées auec le surnom de Vermandois par ses successeurs.

Robert Dauphin, Seigneur de Saint Ilpise & de Ialigny, fils de Robert III Comte, de Clermont & Dauphin d'Auuergne, & d'Isabeau de Ialigny sa seconde femme, brisa les Armes du Dauphiné d'Auuergne XLII *d'vn Baston de gueules* que ses descendans Seigneurs dudit Saint Ilpise & de Combrombe porterent; & que Guichard Dauphin Seigneur de Ialigny, son troisiesme fils, chargea en chef XLIII *d'vn Escusson d'argent.*

XLIV BERTINOAVLD Duc de la Caualerie de France, & Maire du Palais de Paris, sous Clouis II. portoit *d'or au Griffon de gueules armé, lampassé & couronné de sinople, Brisé en l'espaule d'vne Fleur de Lis du champ.* Louis DE LVXEMBOVRG, Comte de Saint Paul, de Brienne, de Roussi & de Ligny, Connestable de France, & Gouuerneur de Normandie, brisoit le Lion de ses Armes XLV *d'vne Croix d'or en l'espaule.* Iean d'ESTOVTEVILLE Seigneur de Villebon, la Gastine, Blainuille, Bois-landry, Fretigny & de Vientes, Capitaine & Bailly de Roüen, & Garde de la Preuosté de Paris, prenoit aussi pour Brisure XLVI *vne Croix d'or* sur l'espaule du Lion de ses Armes. Matthieu DE VIENNE, Seigneur de Saint George, auoit pour Brisure XLVII *vne Coquille de gueules* mise sur l'estomach de l'Aigle dont son Escu estoit remply. Et Iean de VIENNE Seigneur de Ruffé, Cheualier des Ordres du Roy, chargea l'estomach de cette Aigle XLVIII *d'vn Escusson de gueules surchargé d'vne Coquille d'or* qui luy seruoit de Brisure. Iacques de Chabanes, Seigneur de la Palisse & de Passy, Mareschal de France sous le Roy Louis XII. portoit *de gueules au Lion d'hermines armé lampassé & couronné d'or; Brisé d'vn Croissant d'argent au canton dextre.* Anthoine DE LALAIN, Comte de Hoochstrate & de Borselle, chargea pour Brisure la premiere Losange de ses Armes *d'vn Lion de gueules.* Baudoin DE LANNOY, Seigneur de Molembaiz, de Solte & de Tourcoing, Cheualier de l'Ordre de la Thoison, portoit pour Brisure en l'Escu de Lannoy *vn Escusson de Berlaimont en cœur.* Iacques d'ESTAMPES, Seigneur de Valencey, Lieutenant Colonel de la Caualerie legere de France, brisoit les Armes de sa maison *d'vn Croissant de gueules* qui chargeoit les pointes des deux Girons, ou plustost les deux pointes posées en Cheuron. Iean VILAIN, Cheualier Seigneur de Huysse, Borcht & de Zuuindrech, portoit *de sable au Chef d'argent chargé au canton dextre pour Brisure d'vn Escu* d'Amstel qui est *d'argent au Sautoir, eschiqueté de gueules & d'argent, à vne Fasce de sable brochant sur le tout.* Philippes DE CREVECOEVR, Seigneur de Querdes, Gouuerneur de Picardie, & d'Artois, mettoit *vn Croissant d'azur* sur la pointe du premier Cheuron de ses Armes, qui luy seruoit de Brisure. Claude DE BEAVVAIS, Sire de Chastelluz, Mareschal de France sous le Roy Charles VI. portoit *de gueules au Lion d'argent armé lampassé & couronné d'or, l'Escu brisé d'vn Croissant d'argent mis au canton senestre.*

La maison de Lorraine habituée en France depuis XLIX Claude de Lorraine, Duc de Guyse & d'Aumale, & Marquis d'Elbeuf, mary d'Anthoinette de Bourbon, & second fils de René Duc de Lorraine & de Philippes de Gueldres, à eu ses Brisures: la premiere à esté *le Lambel de gueules* qu'il mit en chef sur l'Escu de Lorraine qu'il pouuoit porter plein suiuant le sieur du Chesne en son Histoire de Gand, qui dit *qu'on à tenu de tout temps qu'vn Cadet viuant sous vn autre Prince que son aisné, peut retenir aussi bien que luy les Armes pleines de leurs maisons.* Les Ducs de Guise ses successeurs & descendans


XXV
XXVI
XXVII
XXVIII
XXIX
XXX
XXXI
XXXII
XXXIII
XXXIV
XXXV
XXXVI
XXXVII
XXXVIII
XXXIX
XL
XLI
XLII
XLIII
XLIV
XLV
XLVI
XLVII
XLVIII

François

François, Henry, & Charles de Lorraine, ayeul, pere, & fils, ont tous porté ce lambel, comme fait encor à present Henry de Lorraine Duc de Guise, fils de Charles. Les Ducs de Mayenne [L] Charles de Lorraine, fils puisné du susdit François, *escartela d'Est, party de Ferrare, soustenus de France* à cause d'Anne d'Est, sa mere, fille d'Hercules d'Est Duc de Ferrare, & de Renée de France fille du Roy Louis XII. [LI] Henry de Lorraine son fils aussi Duc de Mayenne, en retrancha le quartier d'Est, *escartelant* seulement *de Ferrare coupé de France.* [LII] Claude de Lorraine Duc de Cheureuse, fils puisné d'Henry de de Lorraine Duc de Guise, escartela des Armes de Catherine de Cleues sa mere, qui portoit *de Cleues, party de la Marck, contre-escartelé de Bourgongne moderne.* Les [LIII] Ducs d'Aumale Claude & Charles de Lorraine pere & fils *Escarteloient des Armes de Bourbon-Vandosme* que Claude fils puisné de Claude de Lorraine Duc de Guise, prit à cause d'Anthoinette de Bourbon leur mere & ayeule, fille de François de Bourbon, Comte de Vandosme & de Marie de Luxembourg, Comtesse de St Paul. Et [LIV] René de Lorraine Marquis d'Elbeuf, autre fils puisné dudit Claude de Lorraine Duc de Guise, & de ladite Anthoinette de Bourbon leur sixiesme fils, porta comme son pere & François de Lorraine Duc de Guise son aisné *sous-brisé d'vne Bordure de gueules* que Charles de Lorraine premier Duc d'Elbeuf son fils, & Charles de Lorraine aussi Duc d'Elbeuf son petit fils, ont porté, ainsi que continuë Charles de Lorraine à present Duc d'Elbeuf, fils de Charles II. Laquelle Bordure [LV] Henry de Lorraine Comte d'Harcourt Grand Escuyer de France, fils puisné de Charles de Lorraine premier Duc d'Elbeuf, à chargée *de huit Besans d'or.* Les [LVIII] Comtes de Vaudemont & Ducs de Mercœur, autre Branche de la maison de Lorraine, issuë d'Anthoine Duc de Lorraine, fils de René Duc de Lorraine & frere aisné de Claude de Lorraine Duc de Guise cy dessus, ont porté pour Brisure *vn Lambel d'azur mis en fasce.*]



Depuis quel temps ces Brisures ont esté inuentées, tous les Historiens demeurent bien d'accord que ce ne fut qu'en la troisiesme race de nos Roys: mais sous quel Prince, c'est ou ils varient. Moreau dit que ce ne fut sinõ du temps de Saint Louis. François Lalloüette en son traitté des Nobles, Belleforest aussi, & Scohier, que Philippes Auguste ordonna à tous les enfans de France qu'en se mariant ils semassent leurs Escussons de Fleurs de Lis, encore qu'ils prissent les Armoiries de leurs femmes: car auparauant il n'y auoit que l'aisné qui pût porter les plaines Armes de France. Et le President Fauchet remontant plus haut, à escrit que les Armes furent hereditaires és familles de France du temps de Louis le Gros, d'ou il faut inferer que pour la difference des aisnés auec les puisnés, les Brisures commencerent d'auoir cours, encore que à se rapporter aux Armes que Paradin donne à Robert premier Comte d'Anjou, & du-

quel il dit estre descendu la race que nous appellons Capetienne, les Brisures seroient plus anciennes de deux cens quarente ans, Louis le Gros estant venu à la Couronne en l'an M. C. X. là ou ce Robert viuoit en l'an DCCC. LXX. & portoit suiuant Paradin *semé de France à la Bordure de gueules.*

Quel est l'ordre des Brisures & differences, nostre Chasseneu en à touché vne partie, & Fauin vne autre. Le premier dit, que chaque aisné à accoustumé de porter les Armes pleines & entieres de la maison sans nulle diminution ny brisure, mais que le second fils y adiouste *le Lambel*, le troisiesme *vne Bordure simple*, le quatriesme *vne Bordure componée*, ou autrement distinguée, & les autres par *vne Bande*, *vne Barre* ou autre sorte de distinction, sans autre specification. Fauin passe plus outre, & dit pour le quatriesme qu'il doit porter *l'Orle*, le cinquiesme *le Baston*, le sixiesme *la Bande*, s'il y en à dauantage, *le Chef*: les premier, ou dernier canton dudit Chef: ou bien l'Enté en pointe, seruiront de remarque.

Les descendans, qu'il appelle Assaillans, de tous ces puisnés là, seront reconnus par les *doubles Brisures*, en ce que le fils aisné issu du second fils, doit retenir & porter les Armes paternelles auec leurs Brisures, *le Lambeau de trois pieces en chef*: le deuxiesme, *le Lambeau de quatre pieces en chef.* Le troisiesme pareil *Lambeau mouuant du chef*, & le quatriesme mesme *Lambel*, chargé *d'Aigles*, *Lions*, *Croissans*, *Roses*, *Allerions*, *Merlettes ou Diaprés.*

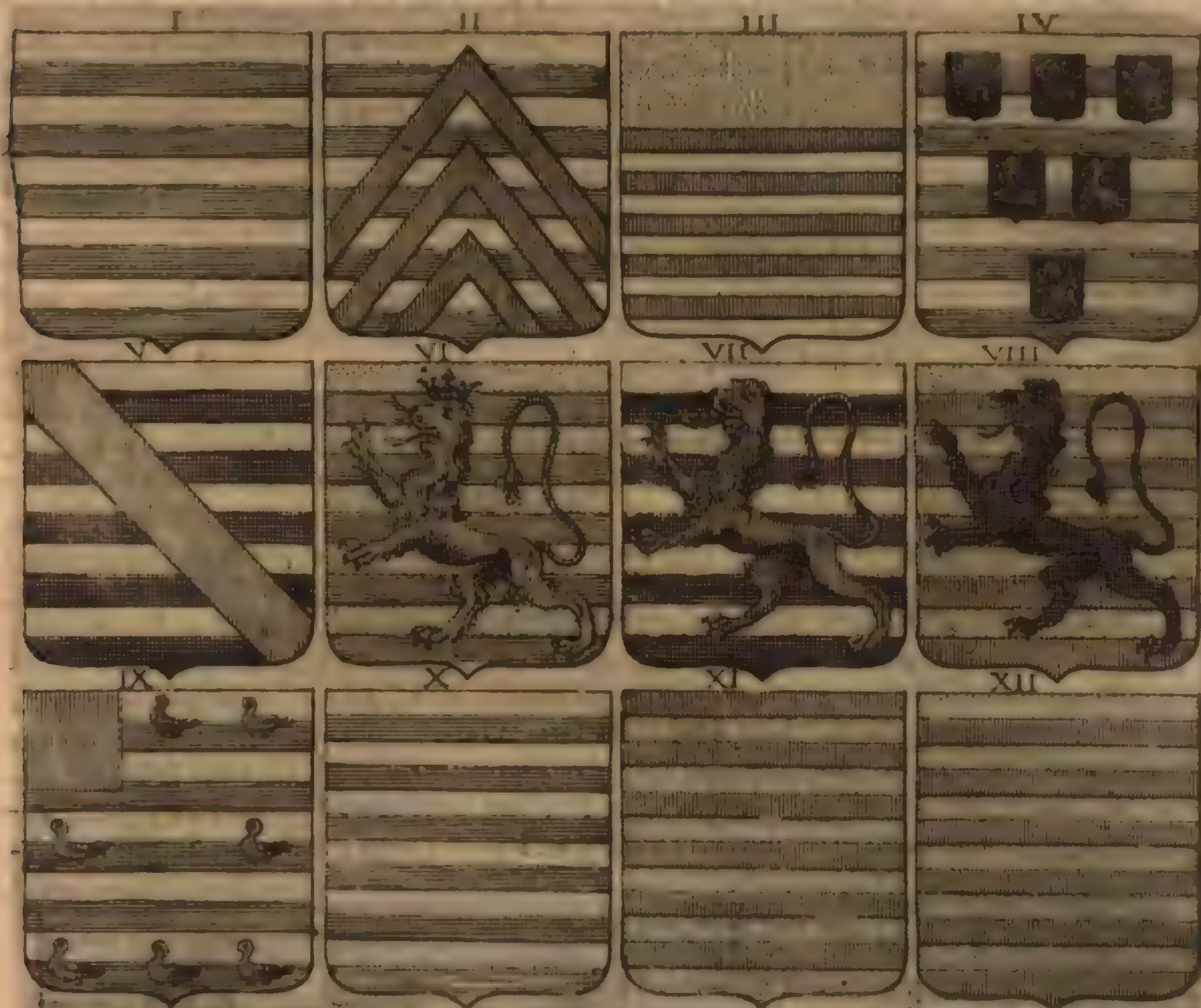
Le deuxiesme fils issu du premier troisiesme portera *la Bordure engreslée*: le troisiesme chargée *de Besans ou Tourteaux*: le quatriesme *la Bordure componée*: le suiuant *endentée ou endenchée*; & les autres si dauantage il y en à, chargée *d'Annelets*, partie de l'vn en l'autre, ou bien le simple ou le double *Essonnier ou Trescheur.*

[Le second fils issant du premier quatriesme *l'Orle* que ses descendans & luy pourront diuersifier *d'Eschiqueté*, *Palé contre-Pallé*, *Lozangé*, *Fretté*, *Fuzelé*, *Fascé*, *contre-Fascé*, *Pairlé*, *Viuré*, *Cheuronné*, *contre-Cheuronné*, *Versé*, *contre-Versé*, ou chargé des Animaux dessusdits, *de Pannes*, *de Molettes*, *d'Estoilles*, ou *de Rustres*, & d'autres bigarrures que l'on peut mettre en Armes.

Le second fils du premier cinquiesme & ses descendans, peuuent charger & varier *le Baston* ainsi qu'il à esté dit. Et le mesme du second fils de ses Assaillans du premier sixiesme à la *Bande* qui peut estre *Coticée*, *Iumelée*, *Bretessée*, *Feuillée de scie*, *Componée*, *Endenchée* ou chargée d'animaux ou de pannes, neantmoins il n'y à plus que la fantaisie depuis le second fils issant du premier quatriesme, iusques au second du premier du sixiesme, encore qu'aux precedens degrés, ces choses ne sont pas regulierement obseruées comme elles deuroient estre, & que le plus souuent elles sont ignorés.] Cependant il faut tenir pour regle & maxime infaillible en Armes *que celuy qui porte le moins est le plus.*

[On ne s'est pas tousiours seruy de ces diuersités de pieces pour Brisures, car plusieurs se sont cõtentés seulement du changement des metaux & couleurs de leurs Armes, pour distinguer les aisnés des puisnés, & les puisnés des Cadets, comme il se voit en la maison de Mailly en Picardie dont les Armes sont representées sous le mot *Armes parlantes*, auec la difference du blason de l'aisné, des puisnés, & du Cadet page 64. & suiuant que l'a obserué l'autheur de l'origine des Armes, en la genealogie de la Maison de Linden faite par Christophe de Butkens, aux cinq enfans d'Arnoul Comte d'Aerschot qui tous changerent le metail & la couleur à la reserue de l'aisné, qui succedant à la Cõté LVII D'AERSCHOT, conserua les Armes pleines de la maison, qui estoient *d'or à trois Fleurs de Lis de sable*; le second nommé LVIII Gerard qui fut Seigneur de Vuesemale prit *de gueules à trois Fleurs de Lis d'argent*: le troisiesme LIX Godefroy Baron de Rotselaëre, *d'argent à trois Fleurs de Lis de gueules*: le quatriesme LX Henry Seigneur de Riuiere, *d'argent à trois Fleurs de Lis de sable*: & le dernier LXI Iean Seigneur de Schoonhoüen *de gueules à trois Fleurs de Lis d'or.* Ainsi au rapport du mesme Autheur LXII Godefroy De Brabant frere puisné de LXIII Henry Duc de Brabant s'arma *de sable au Lion d'argent armé & lampassé de gueules*, au lieu que son aisné portoit *de sable au Lion d'or.* Les Comtes LXIV DE GVENEPE au Duché de Gueldres, qui portoient *d'or au Sautoir de gueules accompagné de quatre Forces de mesme*, les Barons LXV de Battembourg leurs Cadets, porterent *de gueules au Sautoir d'or accompagné de quatre Forces de mesme* Les LXVI DE GROSLE'E

en Dauphiné portent *Gironné d'argent & de sable* à la difference de leurs aisnés. LXVII Comtes de Groslée en Beugey qui portent *Gironné d'or & de sable.*]



BROCHANT, BROCHER, c'est poser sur le gros des Armoiries, vne Bande, vne Cotice, vne Barre, [vn Lion, vn Aigle] ou autres choses semblables qui peut passer de l'vn des bouts de l'Escu à l'autre. [I DE VANDOSME ancien, Maison finie en la personne de Catherine de Vendosme, fille de Iean, Comte de Vendosme, & de Ieanne de Ponthieu, femme de Iean de Bourbon, Comte de la Marche qui luy apporta par leur mariage le Comté de Vandosme, & autres terres qu'elle eut par le decés de Ieanne de Vendosme sa niepce qui mourut sans estre mariée, fille de Bouchard, Comte de Vendosme son frere, dernier masle de cette maison, portoit *d'argent à vn Chef de gueules, au Lion d'azur, armé, lampassé & couronné d'or Brochant sur le tout.* Iean II DE PETERSTOF-Camin, Seigneur de Genest en Auxois, au Duché de Bourgongne, originaire d'Allemagne des Barons de Camin, porte *d'or party de gueules, à la Bande de sinople chargée de cinq Coquilles d'argent, Brochant sur le tout.* III FREMIOT à Dijon, qui à donné au Parlement beaucoup de personnes illustres, & qui y ont exercé les Charges d'Aduocat General, de Conseillers, & de Presidens, entre lesquels à paru le vertueux Archeuesque de Bourges André Fremiot, qui mourut sous-Doyen du Conseil du Roy, apres auoir esté employé en diuerses Ambassades & Negotiations; & dont il reste seul de cette famille, Claude Fremiot, Seigneur d'Is-sur-Thille & President audit Parlement, la vertu duquel merite des vœux pour vn successeur que ie luy souhaite de son second mariage auec Marguerite Bretagne, fille de Claude Bretagne premier President au Parlement de Mets, pour succeder à son nom & à ses merites, & à ceux de ses predecesseurs, porte *d'azur à trois Merlettes d'argent posées deux & vne, surmontées de trois Estoilles d'or posées de mesme, au Chef de gueules Brochant sur les deux Estoilles du chef.* IV DE LIGNI, *Burellé d'argent & d'azur au Lion de sable Brochant sur le tout.* V BVSANÇOIS, porte *d'or au Chef de Vair de deux tires, à vne Aigle de gueules couronnée, becquée, & mem-*

brée d'or Brochant sur le tout. VI FLORAINVILLE, porte *de gueules à trois Fasces d'argent au Lion de sable Brochant sur le tout.* VII PAISSEAVL au Duché de Bourgongne, Seigneurs de Maulpas, anciennne alliance de la famille de le Goux-la Berchere, portoit *d'azur a trois Pals d'argent à la Bande de gueules chargée d'vne autre Bande viurée du second, Brochant sur le tout.* VIII FRAINVILLE, porte *d'azur au Chef d'or au Lion de gueules Brochant sur le tout.* IX PREAVX, porte *d'argent au Chef de sable au Lion de gueules Brochant sur le tout.* X BRANDON, Duc de Suffolk, en Angleterre. *d'argent à quatre Fasces de gueules, au Lion Couronné d'or Brochant sur le tout.* XI ANDREVET en Bresse, Seigneurs de Corsant, & de Montfalcon, portoit *d'argent à trois Fasces de sable, à la Bande de gueules Brochant sur le tout.* XII LIGNIERES *d'or au Chef de Vair de deux tires, au Lion de gueules Brochant sur le tout.* D'ATTICHY, porte *d'or au Lion de sable à la Bande d'argent chargée de trois Croissans de gueules, Brochant sur le tout:* de ce nom est le Reuerendissime Euesque d'Autun. BARAILLON-de la Coste, porte *d'argent au Lion de gueules à la Bande d'or brochant sur le tout.* MARESCHAL en Bresse, Seigneurs de Loëse & de Belouses, portoit *d'argent à trois Fasces de sable à la Bande de gueules Brochant sur le tout.* BOYNEL-du Plessis, porte *d'argent au Chef d'azur à vn Lion de gueules Brochant sur le tout.* L'ESPINAY-Haute Riuiere, *d'argent à la Fasce de gueules au Lion de sable Brochant sur le tout.* DE NORMAND, Seigneurs d'Oxelaëre en Flandres, originaires de Bourgongne, porte *de sable au Chef cousu d'azur semé de Billettes d'or, au Lion de mesme Brochant sur le tout.* DE BOVRBOVRCQ aussi en Flandres, portoit *d'azur à trois Fasces d'argent au Lion-leopardé de sable, lampassé de gueules Brochant sur le tout.* CHASTARD, *d'or à trois Fasces de gueules à l'Aigle d'azur couronnée d'argent Brochant sur le tout.* FONTENAY, *Palé d'argent & d'azur de six pieces au Cheuron de gueules Brochant sur le tout.* CHASTILLON en Lionnois, porte *d'azur au Lion d'or à la Bande de gueules chargée de trois Croissans d'argent, Brochant sur le tout.* BERTONDE *de sable à la Fasce d'argent au Lion d'or Brochant sur le tout.* DE DVRAZ, porte *d'or au Lion d'azur à la Bande d'argent Brochant sur le tout.* LE ROVX en Prouence, Seigneur d'A-

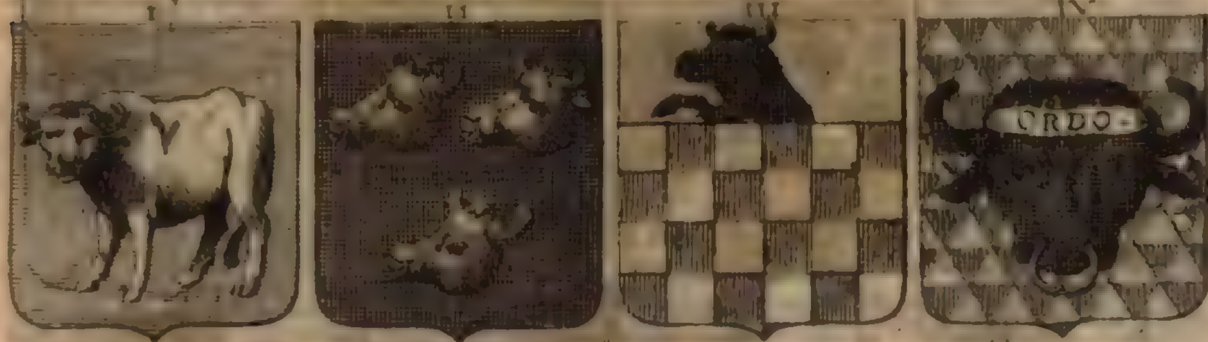


lamon & de Beluezet, porte *d'argent à trois Pals de gueules à la Bande d'azur chargée de trois Besans d'or Brochant sur le tout*. IVMELIERE, porte *d'argent à huict Fasces d'azur à la Croix ancrée de gueules Brochant sur le tout*.

BROYE, à voir sa figure dans Scohier, c'est vn feston & ornement d'architecture. Iean Sire [I] DE IOINVILLE, Seneschal de Champagne, qui à escrit la vie de S. Louis, portoit *d'azur à trois Broyes d'or liées d'argēt posées vne & deux* [que lon dit *mal ordonnées*] & Fauin les dit estre *en Cheuron*. Le Feron parlant des Armes de Pierre [II] DE GIAC, Chancelier de France l'an M. CCC. LXXXI. sous le Roy Charles V. apres auoir dit qu'il portoit *d'or à la Bande d'azur accompagnée de six Merlettes de sable*, adiouste, alias *d'azur à trois Broyes rangées en fasces d'or, au Chef d'argent chargé d'vn Lion naissant de gueules*, mais il n'en represente pas la figure: tellement que ie tiens que la Broye [qu'aucuns sont d'aduis estre vn instrument à broyer du chanure ou du lin,] est vn caueçon que l'on pose sur le nez ou museau du Cheual. [Les anciens Seigneurs de Broyes, Chastellenie pres de Sesane en Brie, du surnom [III] DE BROYES, portoient *d'azur à trois Broyes d'or rangées en fasces*. LE Sire [IV] DE GOY en Auuergne, portoit *de sable à trois Broyes rangées en fasces d'or, au Chef d'argent*.

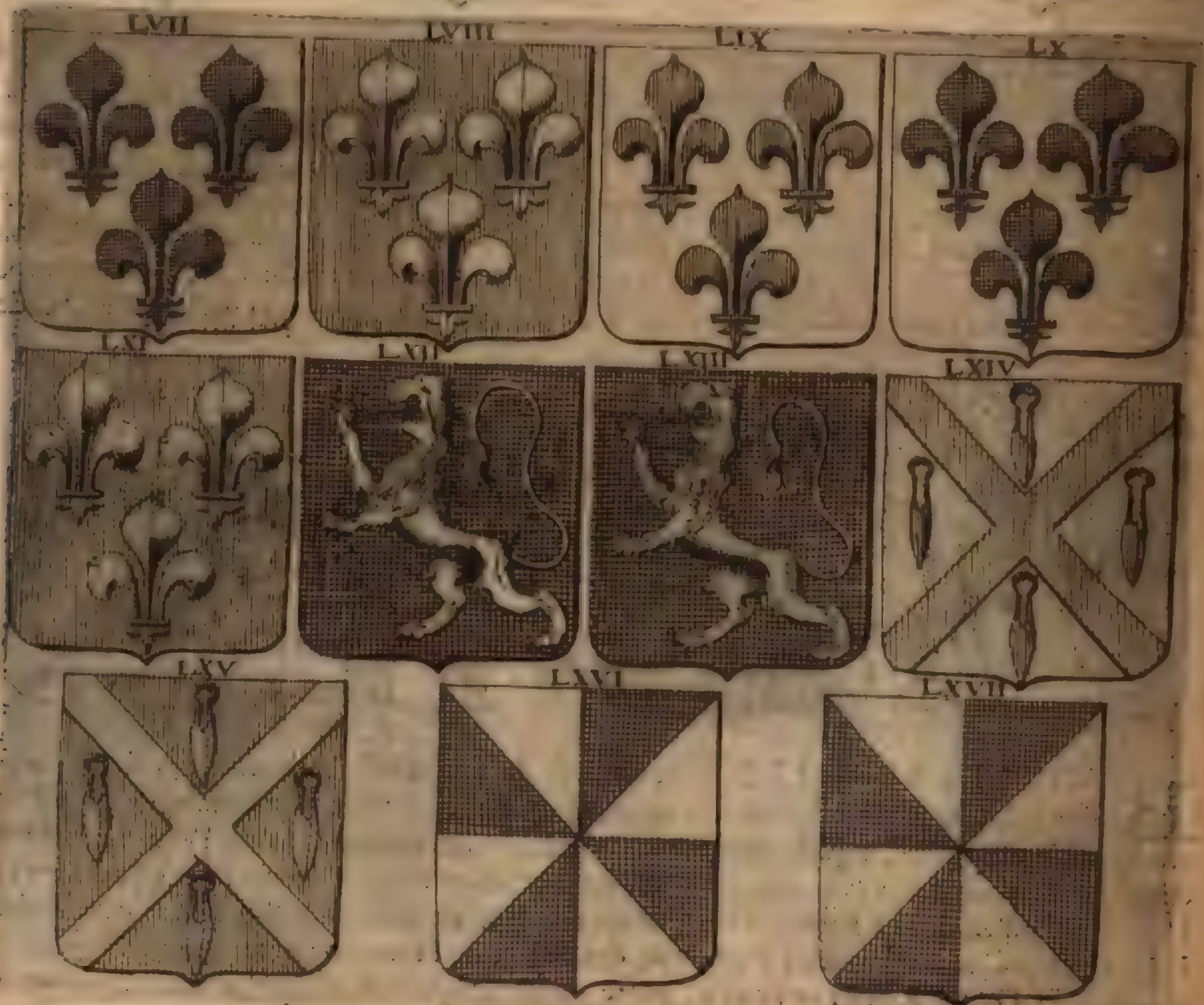


BVFLE, Taureau Sauuage: le Bufle & le Taureau tout ainsi que le Beuf (aussi on les confond en Armoiries) doiuent estre representés auec le musle gros & court, & entre les cornes vn gros floquet de poil, ce que la Vache n'a pas. [[I] BRANDENBVRGER zu Riet en Suabe, porte *d'azur au Bufle la teste en rencontre bouclée d'argent*. [II] BOSSIER en Flandres, porte *de sable à trois testes de Bufles bouclées d'or*. [III] KIETLIEZ en Pologne portoit anciennement *Eschiqueté d'argent & de gueules, au Chef d'or chargé d'vn Bufle issant de sable*. [IV] BVBALI à Rome, porte *Fascé denché de gueules & d'or de huict pieces, au rencontre de Bufle de sable, bouclé d'azur, lié au front d'vn Bandeau d'argent chargé du mot* ORDO *de sable*.]



BVRELLE, BVRELLE' se compose de diuerses fasces, auec ces deux particularités, que le nombre en soit egal, & qu'il y en ait dix [qui fait que quand ce nombre de dix fasces, lequel compose le Burellé, se rencontre dans vn Escu, il suffit de dire *Burellé* pour faire entendre qu'il est de dix fasces: si il à douze fasces] comme en l'exemple qu'en donne Bara, [il les faut nommer, & au dessous de dix il faut dire fascé. [I] LE FEVRE-Caumartin dont vn Garde des Seaux de France, porte *Burellé d'argent & d'azur*.] [II] DE LA ROCHEFOVCAVD, porte *Burellé d'argent & d'azur, à trois Cheurons de gueules Brochant sur le tout*. [Iean [III] DE BOVLEBORGNE, Seigneur de Villers & Ailhel, portoit *Burellé de gueules & d'argent, au Chef d'or*. [IV] CECILLE en Angleterre *Burellé d'ar-*

gent & d'azur à six Escussons de sable posés trois deux & vn, chacun chargé d'vn Lion d'or. V ANCRE, *Burellé d'argent & de sable, à la Cotice de gueules brochant sur le tout.* VI DE ROVVERAY en Normandie, porte *Burellé d'or & d'azur au Lion de gueules, armé, lampassé, & couronné de sinople (* autres disent *d'or) brochant sur le tout.* VII MONTMIRAL, porte *Burellé d'argent & de sable, au Lion de gueules brochant sur le tout.* VIII DE CHINY en Barrois, *Burellé d'or & de gueules, au Lion de sable brochant sur le tout.* IX LA COSTE-Lezay-de Lesignen, porte *Burellé d'argent & d'azur, à l'orle de huict Merlettes de gueules brochans sur l'argent & l'azur, au Canton de gueules.* X MONTIGNY, porte *Burellé d'argent & d'azur de douze pieces:* XI QVINQVEMPOIX, Comte de Vignory, porte *Burelé de gueules & d'or de douze pieces.* Les Comtes XII DE LOOZ en Flandres *Burellé d'or & de gueules de douze pieces.* LESIGNEN, *Burellé d'argent & d'azur.* DE QVELEN en Bretagne, Baron de Vieux-Chastel, porte *Burellé d'argent & de gueules.* DE CLAREMBAVLT aussi en Bretagne portoit *Burellé d'argent & de sable à la Bande de gueules brochant sur le tout.* Le Comte de Paluau, Mareschal de France, est de ce nom, auquel le Sr. Segoing donne pour Armes fascé de huict pieces, d'autres disent Burellé, & les vns & les autres sans Bande. BASOGES *d'azur à vn Lion Burellé d'argent & de gueules.* VAVDEMONT, *Burellé d'argent & de sable.* VOLVIRE-Ruffec, ou RVFFEC seulement, *Burellé d'or & de gueules.* DE SASSENAGE en Dauphiné, seconde Baronnie de la Prouince, porte *Burellé d'argent & d'azur au Lion de gueules brochant sur le tout, armé, lampassé & couronné d'or.* MOYENCOVRT, *Burellé d'argent & de sable.* LEMBOVRG, porte *d'argent au Lion Burellé d'or & de gueules.* TORSAY, *Burellé d'argent & d'azur a la Bande de gueules brochant sur le tout.* GRANDPRE', *Burellé d'or & de gueules.* MONTMARTIN en Comté *Burellé d'argent & de sable.* AIZE, *Burellé d'argent & de gueules.* CAHOVRCE en Bretagne *Burellé d'argent & de gueules à l'orle de Merlettes de sable sur l'argent.* FREZEAV-de Maillot, *Burellé d'argent & de gueules à la Cotice d'or brochant sur le tout.* GRANGES en Flandres *Burellé d'argēt & d'azur.* REYNAC, *Burellé d'or & de gueules.* DE SASTINGHEN en Flandres, portoit *Burellé d'or & de gueules au Lion de sable brochant sur le tout.* SOSA en Espagne, porte *Burellé d'argent & de gueules.*]



*BVS ou BVST, partie du corps humain depuis le chef iusques-à la poitrine, ou elle se termine sans bras, il y en à d'homme & de femme, de nues & d'habitués & tousiours de front, si il est de profil il le faut nommer. [I] DE GRANDMONT au Comte de Bourgongne, porte *d'azur à trois Busts de Reyne vestues d'argent & couronnées à l'antique d'or.* [II] SALA en Misnie, porte *de sable à vn Bust de femme couronnée d'or supportée d'vne Couronne renuersée de mesme.* [III] LOSSTITZ au mesme pays, porte *de gueules au Bust de ieune homme de sable.* [IV] SCHEER von Schvvartzberg en Suabe, porte *d'argent au Bust de Polonois vestu & mantelé de gueules le bonnet rebrassé de mesme.* [V] LOCHINGER en Franconie, porte *d'or au Bust d'vn Viellard de carnation, habillé de sable le bonnet de mesme rebrassé de trois pieces refenduës de sinople.* MVNCHAVV en Bauiere porte *d'argent au Bust d'vn Moine de carnation habillé de sable en profil.* KONIGSFELT la mesme, porte *escartelé au premier & quatriesme d'argent au Bust d'vn Empereur contourné de carnation habillé & couronné d'or mouuant du bas de l'escart: au deux & trois de gueules au Bust d'vn Duc de carnation habillé & couronné d'or mouuant aussi de l'escart.* [VIII] LANORINSKY en Silesie, porte



d'argent au Bust de carnation ayant des oreilles d'asne d'azur habillé de mesme. SCHACHNER en Austriche, porte *d'or au Bust de More de sable, tortillé d'argent.* ALDENBERG en Silesie, porte *de gueules au Bust de Religieux la teste descouerte d   supporté d'une Couronne d*   BRECKENDORT en Bauiere, porte *d'or au Bust de sable l'oreille droite d'vne Asne d'argent.*







ANELLE' se figure comme l'engreslé, la difference qu'il y à, c'est que l'engreslure à ses pointes en dehors & la canellure les à en dedans. I LA FONTAINE-Ruffieu, porte *a'azur à la Croix Canellée d'argent.* II MONSTRAL au Rhein, porte *d'or au Lion de sable à la Bordure Canellée de gueules.* III IAQVET, porte *parti, le premier d'or à la Fasce Canellée au Cerf naissant en chef de mesme, le second de sable à la Bande d'argent.* IV HOPFACH-zu Thungental en Suabe, porte *d'azur à la Fasce entée vers le chef & canellée vers la pointe d'argent.*



CANNETTES, petites Cannes, elles se representent comme les Merlettes les aisles serrées horsmis qu'elles ont becs & iambes, ce que les Merlettes n'ont pas [I DE POYANNE, porte *d'azur à trois Canettes d'argent.* II MESMES-de Marolles-Bajolet, porte *d'argent au Cheuron d'azur, accompagné de trois Canettes de sable becquées & membrées de gueules.* III DE BOVRDEAVX, porte *de gueules à trois Canettes d'argent.* IV MONLASMY-Cossins, porte *d'argent au Lion de gueules armé, lampassé & couronné d'or à l'orle de huit Canettes de sable.* V PINSON, Seigneur de la Martiniere, *d'azur au fer de Moulin d'argent accompagné de trois Canettes d'or.* VI SAINT FELICI à Naples, porte *d'argent coupé de gueules. à six Canettes de l'vn en l'autre.* VII MALON-de Bercy *d'azur à trois Canettes d'or.* VIII DE VOISINS, porte *d'or à la Croix engreslée de gueules cantonnée de quatre Canettes d'azur*; d'autres disent, *d'azur à la Croix engreslée d'argent cantonnée de quatre Croissans d'or*, qui peut



estre vne autre branche. DV MOVCEL-Louraille, *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Canettes d'argent.* BAZOLLET-Charole, *d'argent au Cheurō d'azur acčopagné de trois Canettes de sable.*]

CANTON, c'est vne partie de l'Escu sans proportion arrestée, car il se prend quelques fois pour vn quartier, [neantmoins suiuant que Barra & le Pere de Varenes le representent ils ne luy donne en son quarré que la neufuiesme partie de l'Escu, & placé à l'angle droict, quelquefois à l'angle gauche : il sert de brisure, & à souuent esté pris pour marque de Bastardise comme il à esté monstré sous le mot BASTARD. I PEPIN le Bref, auparauant que d'estre Roy, & estant Maire & Grand Maistre de France apres Charles Martel son pere, portoit *de gueules à trois Aigles d'or au Canton semé de France.* II ADHALARD le Iunieur, aussi Grand Maistre de France portoit *de sinople à l'Aigle d'argent, membrée & becquée d'azur, couronnée d'or, à la Bordure engreslée cōponée d'argent & de gueules, au Canton d'or à l'Aigle esployée de sable armée & lampassée de gueules.*] Oudard III DE LA NONVILLE, Preuost de Paris en l'an M. CC. LXXX. sous Philippes IV. portoit *d'or Fretté de gueules au Canton de mesme chargé d'vn Lambel d'azur besanté d'argent de neuf pieces.* [IV THEODOSE, Duc de Bragance & Iean son fils (à present Roy de Portugal) estant Duc de Bragance, portoient *d'argent à cinq Escussons d'azur posés en Croix, chacun chargé de cinq Besans d'argent mis en santoir aux Cantons dextre & senestre d'Arragon party d'Arragon-Sicile, à la Bordure de gueules, chargée de sept Chasteaux d'or, surchargés d'vn Lambeau d'azur.* V DE BALMEY en Beugey, Seigneurs dudit lieu & de Dorches, portoit *d'hermines au Canton senestre d'argent chargé d'vne Aigle esployée de sable.* VI DE CVSSE'-Bourneuf en Bretagne, porte *d'argent à vn Santoir de sable, au Canton de gueules, chargé de deux Poissons d'argent rangés en fasces.* VII TINGECOVRT, porte *Eschiqueté d'or & d'azur, au Canton d'argent chargé d'vn Lion naissant de sable.* VIII DE THOVARS, porte *d'or semé de Fleurs de Lis d'azur au Canton de gueules.* Fauin dit que ces Armes furent prises par Arnoul, Chastellain de Thoüars fils d'Ebles Duc d'Aquitaine & Comte de Poitou, en prenant le tiltre de Vicomte qu'il prit par brauade, & pour aller du pair auec les Comtes de Paris & d'Anjou predeces-

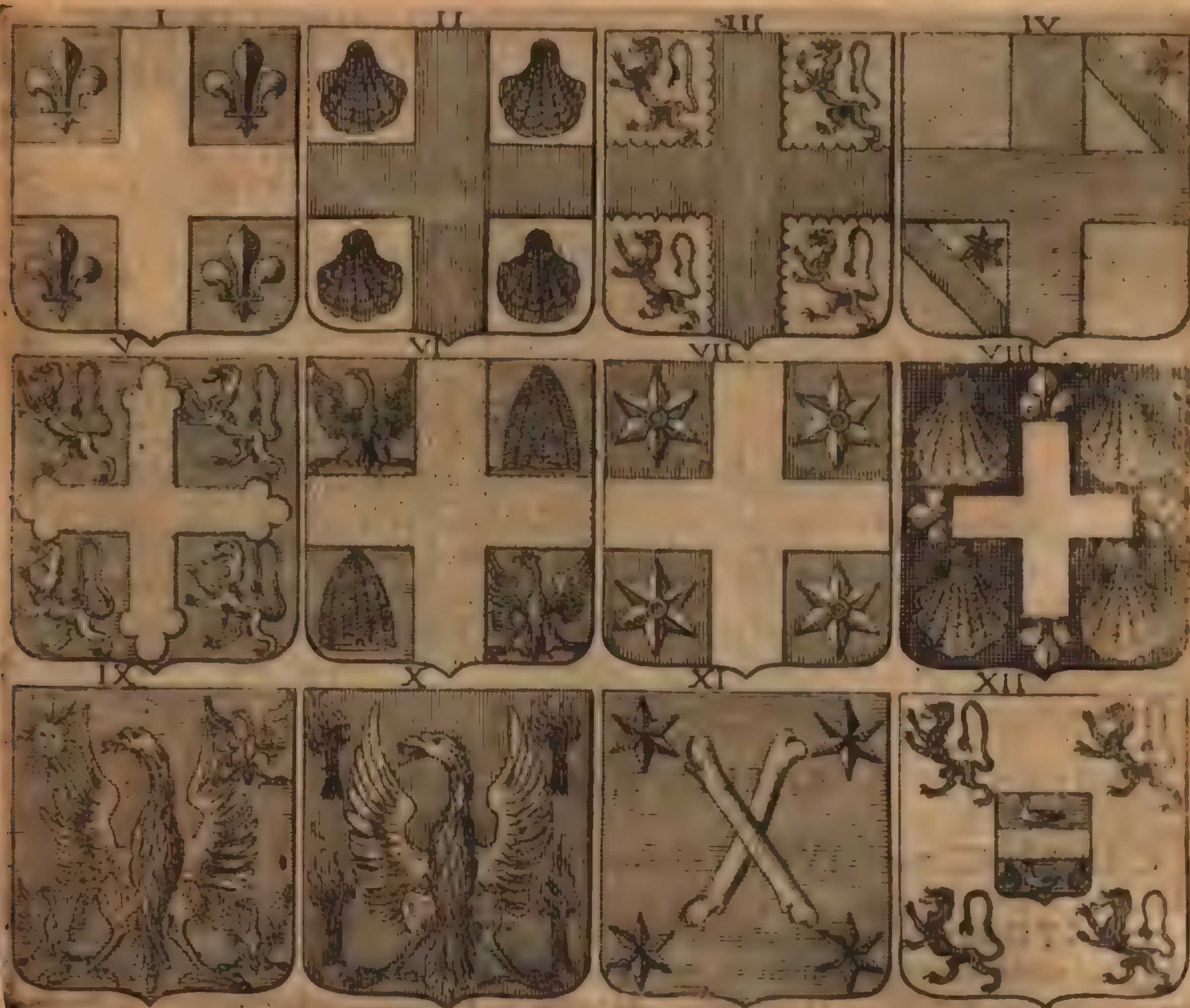


ſeurs de Hugues Capet, leſquelles Armes furent retenuës par ſes deſcendans fondus en la maiſon de la Trimoüille. IX DV BVISSON en Bourbonnois, Seigneur de la Caue, porte *d'azur à vne Eſpée d'argent la garde d'or, accompagnée de trois Eſtoilles de meſme, au Canton de gueules.* X AVEROVLT, porte *d'or à trois Faſces de ſable, au Canton d'hermines.* XI SCHIRLEY en Angleterre, porte *Palé d'or & de gueules de ſix pieces, au Canton d'hermines.* XII POSANGES, porte *d'or à ſix Fleurs de Lis d'azur posées deux & vne, deux & vne, au Canton de gueules chargé d'vne Eſpée d'argent.* LEZE'-la Coſte, *Burellé d'argent & d'azur à l'orle de Merlettes, au Canton de gueules.* Hector DE VEVRHAVTE, Bailly de Gand en M. CCCC. XLIX. heritier de Vuathier de Veurhaute, Cheualier & de Marguerite de Flandres, baſtarde de Louis dit le Maeſle, Comte de Flandres, portoit *d'argent au Sautoir engreſlé de gueules, à la Faſce d'azur brochant ſur le tout, au Canton de Flandres.* DANCELLON-Fonbaudry, porte *de gueules ſemé de Fleurs de Lis d'argent, au Canton de meſme chargé d'vne Fleur de Lis d'azur.* LA RIVIERE, porte *d'argent à la Bande d'azur chargée de trois Fermaux d'or, accompagnée de ſept Merlettes de ſable quatre en chef & trois en pointe, au Canton de gueules.* PERREAV *d'argent à vn Cheuron de ſable, au Canton d'azur chargé de cinq Fleurs de Lis d'or posées en ſautoir.* ESPINAY-de Launay, *de gueules Fretté d'or, au Canton d'argent chargé d'vn Croiſſant de ſable.* NAMBV, *Eſchiqueté d'hermines & de gueules, au Canton du premier.* LA GRANGE-Billemont en Valois, *Loſangé d'or & de ſable, au Canton d'argent chargé de neuf Croiſſans de gueules posés vn, trois, deux & trois, à l'Eſtoille de meſme mis en cœur.* BROSSELOIR-Chaludet au Niuernois, *d'or à vn Lion de gueules, au Canton d'azur chargé d'vne Eſtoille du champ.* DE LIGNERIS *de gueules Fretté d'argent, au Canton d'or chargé d'vn Lion de ſable au Lambel d'azur.* CHALVDET-Liſſermeau, porte *d'or au Lion de gueules, au Canton d'azur chargé d'vne Fleur de Lis d'or.* HVFALISE, *Burellé d'argent & d'azur à vn Lion de gueules armé & lampaſsé d'or brochant ſur le tout, au Canton du dernier.* LA GRANGE, de ce nom vn Cardinal, *de gueules à trois Merlettes d'argent, au Canton d'Hermines.* LE IAY-la Coſte, *d'argent à l'orle de vnze Merlettes de gueules, au Canton de meſme.* PENFRAT en Bretagne, *Lozangé d'argent & de ſable, au Canton de gueules chargé d'vn dextrochere ganté d'vn gant ac. Faulconnier d'or, portant vn Faulcon chapperonné d'argent grilletté d'or les longes d'azur.* BVOR, *d'argent à trois Coquilles de gueules, au Canton d'azur.* SON, *d'or Fretté de gueules, au Canton d'azur chargé d'vn fer de Moulin d'argent.* HANVARS-de Langronne en Normâdie, *d'argent Fretté de gueules, au Canton de meſme chargé d'vn Fermail d'or.* DE MACHELINS en Flandres, *d'or à deux Lions de ſable au Canton du premier chargé d'vn Lion du ſecond.* DE MVNTE en Flandres, portoit *d'argent à deux Lions de ſable au Canton de meſme.* Robert DE FLANDRES, Baſtard de Louis Comte de Flandres dit de Creſſy, portoit *d'argent ſemé de Croix recroiſettées de ſable, au Canton de Flandres.* PIETERKEN de Flandres, autre Baſtard dudit Comte Louis, portoit *de gueules au Cigne d'argent, au Canton de Flandres.*]

CANTONNE' ſe dit lors qu'és quatre Cantons ou vuides qui ſont autour d'vne Croix, il y à quelques pieces qui rempliſſent ce vuide-là. [I SAINT MARTIN, Seigneur de Champtarſie & de la Motte en Prouence, *d'azur à vne Croix d'argent, Cantonnée de quatre Fleurs de Lis d'or.* II BOVCHARD, *d'argent à la Croix de gueules, Cantonnée de quatre Coquilles de meſme.* III GIFFARD en Bretagne, porte *d'or à vne Croix engreſlée de gueules, Cantonnée de quatre Lions d'azur.* IV BVBONA à Rome dont le Pape Celeſtin III. porte *d'or à la Croix d'azur, Cantonnée au deux & troiſieſme canton d'vne Bande de gueules & en chef vne Molette d'azur.* V DVRKAM, Ville d'Angleterre, porte *d'azur à la Croix fleuronnée d'or, Cantonnée de quatre Lions d'argent.* VI MELIAND, porte *d'azur à la Croix d'or, Cantonnée au premier & dernier canton d'vne Aigle, au deux & trois d'vne Ruche de meſme.* VII FAY-Saint Ioüin, *de gueules à la Croix d'argent, Cantonnée de quatre Molettes de meſme.* VIII VERIGNY à Paris, porte *de ſable à la Croix Fleurdeliſée d'argent, Cantonnée de quatre Coquilles d'or.* LONDRES, porte *d'argent à la Croix de gueules, Cantonnée au premier canton d'vne Eſpée de ſable.* Charles DE HODICH, Eſcuyer Seigneur d'Ennoque & des Granges, porte *d'argent à la Croix de gueules, Cantonnée au premier canton d'vne Hure de Sanglier de ſable.* DE CHAMBLAY, porte *de ſable à la Croix d'argent, Cantonnée de quatre Fleurs de Lis d'or.* ABBANS au Comté de Bourgongne, maiſon finie en celle de Ioux, ainſi que porte les memoires du Pere Compain, portoit *d'argent à la Croix de gueules, Cantonnée au premier & deuxieſme canton de deux Roſes de meſme.* KERMARTIN Seigneur de Saint Yues,

d'argent à la Croix engreslée de sable, Cantonnée de quatre Aigles esployées de sable. PENTIN-de Hameliniere, porte *d'argent à la Croix de sable, Cantonnée de quatre Estoilles de gueules.* RAYMOND, dont les Sieurs de Modene, de Villeneuue de Tarascon, & Marquis de Montlo.r, porte *de gueules à la Croix d'argent, Cantonnée de quatre Coquilles de mesme.* LA LVTHVMIERES en Normandie, porte *d'argent à la Croix de gueules, Cantonnée de quatre Lions de sable, armés & lampassés de gueules.* LA CROIX, *d'azur à la Croix d'or, Cantonnée de quatre Coquilles de mesme.* MATA, *d'or à la Croix de gueules, Cantonnée de quatre Lions d'azur.* DE VVILDE en Flandres, portoit *d'azur à la Croix d'or, Cantonnée de douze Merlettes de mesme.* SERTHOMAS la mesme, portoit *de gueules à la Croix d'argent, Cantonnée de quatre Escussons d'or.* VOISINS-Gilbert, *d'azur à la Croix engreslée d'argent, Cantonnée de quatre Coquilles de mesme.* ANAST en Bourgongne, *d'or à la Croix engreslée de sable, Cantonnée de quatre Estoilles de mesme.* LA MOTHE en Prouence, *de sable à la Croix d'argent, Cantonnée de quatre Fleurs de Lis d'or.* D ISENGHIEN en Flandres, portoit *d'argent à la Croix de sable, Cantonnée de douze Merlettes de mesme.* IRECOVRT en Normandie, *d'argent à la Croix de gueules, Cantonnée de quatre Lions d'azur.* EVCOLHE *de gueules à la Croix d'argent, Cantonnée de quatre Fleurs de Lis de mesme.* TERMOLY, *d'argent à la Croix de gueules, Cantonnée de quatre Roses de mesme.* DE GROOTE en Flandres, portoit *d'azur, à la Croix d'or, Cantonnée de douze Merlettes de mesme mises en orle.* LA NEVTVNIERE, *d'argent à la Croix de gueules, Cantonnée de quatre Lions de mesme.* MONTAIGV, *d'or à la Croix d'azur, Cantonnée de quatre Aigles de gueules.* MAVNY-le Clerc, *d'argent à la Croix d'azur, Cantonnée de quatre Coquilles de mesme.* DE MALDEGHEM en Flandres, portoit *d'or à la Croix de gueules, Cantonnée de douze Merlettes de mesme.*]

CANTONNE' se dit aussi quand autour d'vne piece ou figure principale de l'Escu il y à d'autres figures ou pieces qui l'accompagnent posées aux quatre Cantons de l'Escu, [comme és Armes de IX LE IAY, qui à donné vn Premier President au Parlement des Pairs, Baron de Tilly, la Maison rouge, Seigneur de Conflans, & Garde des Sceaux



des Ordres du Roy, qui sont *d'azur à vne Aigle d'or, Cantonnée au premier canton d'vn Soleil & aux deux trois & dernier canton de trois Aigles de mesme.* x Brandon en Bourbonnois, porte *de gueules à l'Aigle d'or, Cantonnée de quatre brandons de mesme allumés d'or.* XI Parsovv en Saxe, porte *d'azur à deux Os d'or posés en sautoir, Cantonnés de quatre Estoilles à six raiz de mesme.* XII De Vigny, porte *d'argent à vn Escusson d'azur chargé d'vne Fasce d'or accompagnée de deux Merlettes d'argent celle de la pointe accostée de deux Coquilles d'or, Cantonné de quatre Lions de mesme.* Galecte en Italie, *d'or a vne Aigle de sable, Cantonnée au premier & quatriesme Canton de deux Fleurs de Lis de sinople, au deux & troisiesme Canton de deux Arbres de mesme.* Olivier, porte *d'argent au Lion d'or, Cantonné de quatre Billettes de mesme.* Hector de Pommy, Escuyer Seigneur de Vaux, portoit *d'argent à vne Rose d'or Cantonnée de quatre Besans de mesme.*

*CARNATION, que d'autres ont dit improprement à mon aduis, Incarnation, puisque carnation en peinture signifie chair, qui à les parties nuds du corps peintes à leur naturel, & qu'Incarnation veut dire engendré, & reparer la chair à vne partie descharnée: ainsi pour suiure le terme de l'art, ie diray que I Gverin, porte *de gueules au Sautoir engreslé d'or accompagné de quatre Busts de femme de Carnation.* II Testv-la Cras, porte *de gueules à la Bande d'argent chargée de trois testes humaines de Carnation.* III Roqvefevil-des deux Vierges, porte *d'azur à deux filles ou Nymphes de Carnation, habillées d'argent escheuelées d'or, supportans vne Fleur de Lis de mesme.* IV Le Trovve', porte *de sinople a la Fasce d'or, accompagnée de trois enfans de Carnation, couchés & emmaillotés d'argent bandés de gueules.* V Dati à Florence, porte *d'argent à trois testes humaines en profil de Carnation mises en bande.* VI De Lestang, dont vn Cardinal sous le Pape Nicolas V. porte *d'argent à vne teste de ieune homme de Carnation: escartelé de gueules.* VII Tvrqvavt, porte *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois testes de Turcs en profil de Carnation, leurs turbans de sable.* VIII Ivngen à Ausburg, porte *de sable à vn demy homme le bras droit leué le gauche sur le costé de Carnation, supporté d'vne Colline a trois Coupeaux mouuants de la pointe d'or.*



CARNEAVX, CARNELE', voy CRENEAVX.

CARTIER, voy QVARTIER.

*CASTOR, cet animal amphibique ne se trouue point dans les Armoiries de nos François, mais seulement en celles des Allemans & assés rarement. I Biberlisbvrg en Suisse, porte *d'or au Castor de sable, coupé de mesme à deux pointes d'argent posées en*

Cheuron. II VISCHER en Styrie, porte *d'or au Castor rampant de sable, tranché de mesme à trois Pals ondés d'argent.* III BEVERFORDE en Vuestphalie, porte *d'or au Castor rampant de sable.* IV BERNKLO en Bauiere, porte *d'or au Castor rampant de gueules.* BIBRA en Franconnie, porte *d'or au Castor rampant de sable.* GRETER von Biberach en Suabe, porte *de gueules à la Bande d'argent chargée d'vn Castor couronné d.*



*CAVDE', se dit de la queuë des Cometes, Estoilles à longues queuës qui ont vn raiz ondoyant plus long que les autres. Amé Comte de Maurienne, premier du nom des Comtes de Sauoye, fut surnommé CAVDA pour auoir voulu entrer auec nombre de Gentilshommes de sa suitte dans la Chambre du Conseil de l'Empereur Henry II. (Claude Paradin en l'Histoire de Sauoye dit III.) qui estoit pour lors à Veronne, tant pour pacifier le Schisme des trois Papes Benoist, Iean, & Siluestre qui tenoient leurs Sieges à Rome, que pour son couronnement: à la porte de laquelle s'estant presenté, l'Huissier du Conseil ne voulut donner entrée qu'a sa personne, le priant de faire retirer la grande troupe qui le suiuoit, ce qu'il ne voulut faire, & fit bruit pour persister à l'entrée: ce qu'estant entendu par l'Empereur, il demanda ce que c'estoit, l'Huissier luy dit que c'estoit le Comte de Maurienne qui menoit apres luy nombre de Gentilshommes, & bien qu'on le laisse entrer dit l'Empereur, & qu'il laisse sa queuë dehors, le Comte qui ouyt l'Empereur, respondit mescontent, si ma queuë, (puis qu'ainsi vous l'appellés) n'y entre ie n'y entreray pas: qu'est ce qu'il dit, dit l'Empereur; Sire respondit l'Huissier, il dit que si sa queuë n'entre auec luy qu'il n'y veut point entrer. Lors l'Empereur qui estoit Prince facetieux & qui affectionnoit le Comte, se prenant à rire, commanda que la porte luy fut ouuerte & à sa queuë, & le surnomma CAVDA. L'on appelle Caudataire celuy qui porte la queuë d'vn Prelat, d'vn Prince, d'vne Dame, & autres personnages de longue Robe. I MELIORATI à Rome, porte *d'azur à vne Estoille Caudée d'or.* II CRISPI la mesme, porte *d'azur à vne Licorne paissante d'argent, sur vne terrasse de sinople, surmontée d'vne Comete Caudée d'or.* Pierre III CAMPORE, de Modene, Cardinal Euesque de Cremonne, portoit *d'or au Cheuron abbaissé d'azur surmonté d'vne Aigle de sable couronnée d'azur, escartelé d'azur à cinq Estoilles à six raiz posés en Sautoir d'or, celle de l'abisme Caudée.* IV PERRETI à Rome, *d'azur au Lion d'or à vne Bande gueules chargée en chef d'vne Comete Caudée d'or & en pointe d'vn Rocher d'argent.*



* CERCELE', voyés CROIX CERCELE'E.

CERCLE, simplement se prend pour vn anneau sans chaton, ou vne boucle sans ardillon: encor que i'aymerois mieux donner le mot d'anneau à celuy qui à vn chaton, & celuy de boucle quand il y a vn ardillon, & appelier Cercle celuy qui est

esgallement & vniment rond : & en suitte de ce blasonner les Armes de la Ville [I] de Chalon seize sur la Riuiere de Saone en Bourgongne, *d'azur à trois Cercles d'or*, quoy qu'autrefois elle portoit de gueules : ce changement de champ estant venu depuis que les Bourguignons furent sousmis à la Couronne de France ou aux enfans de France. Ces Armes a trois Cercles ont pris leur source, dit Pierre de St. Iulien, de ce qu'autrefois les Murailles de cette Ville, estoient ceintes & bandées de trois cercles de briques dorées, & qu'a ce sujet elle estoit appellée ORBANDALE. [Le Sepulcre de Simand estoit entourré d'vn Cercle d'or qui auoit trois cens soixante & cinq coudées en sa circonference, & de largeur vne coudée, & sur chaque coudée estoit graué chacun iour de l'année suiuant le leuer & coucher des astres : Cambyses Roy de Perse l'enleua.]

Il y à d'autres Cercles qui sont liés comme ceux qui se mettent és tonneaux, & en les blasonnant l'on met le lien d'autre email que le Cercle [[II] LE VALET au Cercle, Cheualier de la Table Ronde, portoit *de pourpre au Cercle d'or lié de sable.* [III] Le Royaume de Thunis, porte *d'azur à vne Tonne d'or Cerclée de sable.* [IV] DE COYSIA en Bresse, Seigneurs de Gersagne & de Leschaux en Sauoye, porte *d'azur à deux demy Cercles addossés d'or mouuans des cantons de l'Escu.* POMMERSHEIN au païs de Hesse, porte *d'argent à deux demy Cercles addossés mouuans des cantons de gueules chacun chargé de trois Besans d'or.* TORRENTIVS à Gand en Flandres, dont vn Archeuesque de Malines, *de gueules à cinq Cercles d'or posés en Sautoir.* Le Cercle par sa figure qui n'a ny commencement ny fin, signifie l'eternité. SCHELMEN von Bergen au Rhein, porte *d'argent à deux demy Cercles addossés mouuans des cantons de gueules.*]



CERCLE PERLE', c'est vne espece de Couronne telle que les Vicomtes la portent sur l'Escu de leurs Armes, ce Cercle doit estre d'or pur, dit Moreau ; & Fauin le donne aux Comtes à laquelle derniere opinion ie souscrits. Voyés COVRONNE.

CERF, peu s'en sont seruis en Armoiries, peut estre à cause que la timidité qui luy est naturelle est entierement contraire au genereux & hardy courage qui doit accompagner la Noblesse. Que si quelque Prince ou Seigneur en à chargé son Escu, ses descendans l'ont effacé pour y mettre d'autres blasons. Ainsi fit Godefroy de Buillon qui au lieu du *Cerf au naturel*, c'est à dire *de gueules*, que ses predecesseurs Ducs de Lorraine portoient *en champ d'argent*, prit *l'Escu d'or à la Bande de gueules chargée de trois Allerions d'argent*. Ce n'est pas à dire pourtant que le Cerf soit entierement à rejetter. Il à des proprietés lesquelles ainsi que les vertus des hommes, couurent les deffauts qui s'y rencontrent : l'odeur de sa corne esloigne les Serpens, & son halaine à la force d'attirer à soy du creux le plus serré & le plus profond de la terre, la Vipere. De vray si le Cerf estoit absolument imparfait, les Saintes lettres n'en tireroient pas vne similitude pour denoter l'ame Sainte & deuote qui ne respire que la fontaine viue des eaux de la grace de son Dieu, Salomon en ses Prouerbes ne feroit point estat de l'amitié du Cerf qu'Eucherius prend pour IESVS-CHRIST, le pere & le maistre de toute charité & dilection. Et l'vn de nos Roys, Charles VI. prit pour sa deuise vn Cerf volant accollé d'vne Couronne d'or, sous pretexte qu'vn iour estant à la chasse a Senlis il trouua vn Cerf qui auoit au col vne chaisne de cuiure doré auec cet escrit, HOC CÆSAR ME DONAVIT, *Cæsar me la donné*, & depuis aux lieux ou on mettoit ses Armes on les faisoit supporter par deux Cerfs, au lieu des deux Anges qui seruent de Supports aux Armes de France. Du temps duquel des Cæsars ou Empereurs ce Cerf pouuoit estre, on ne le

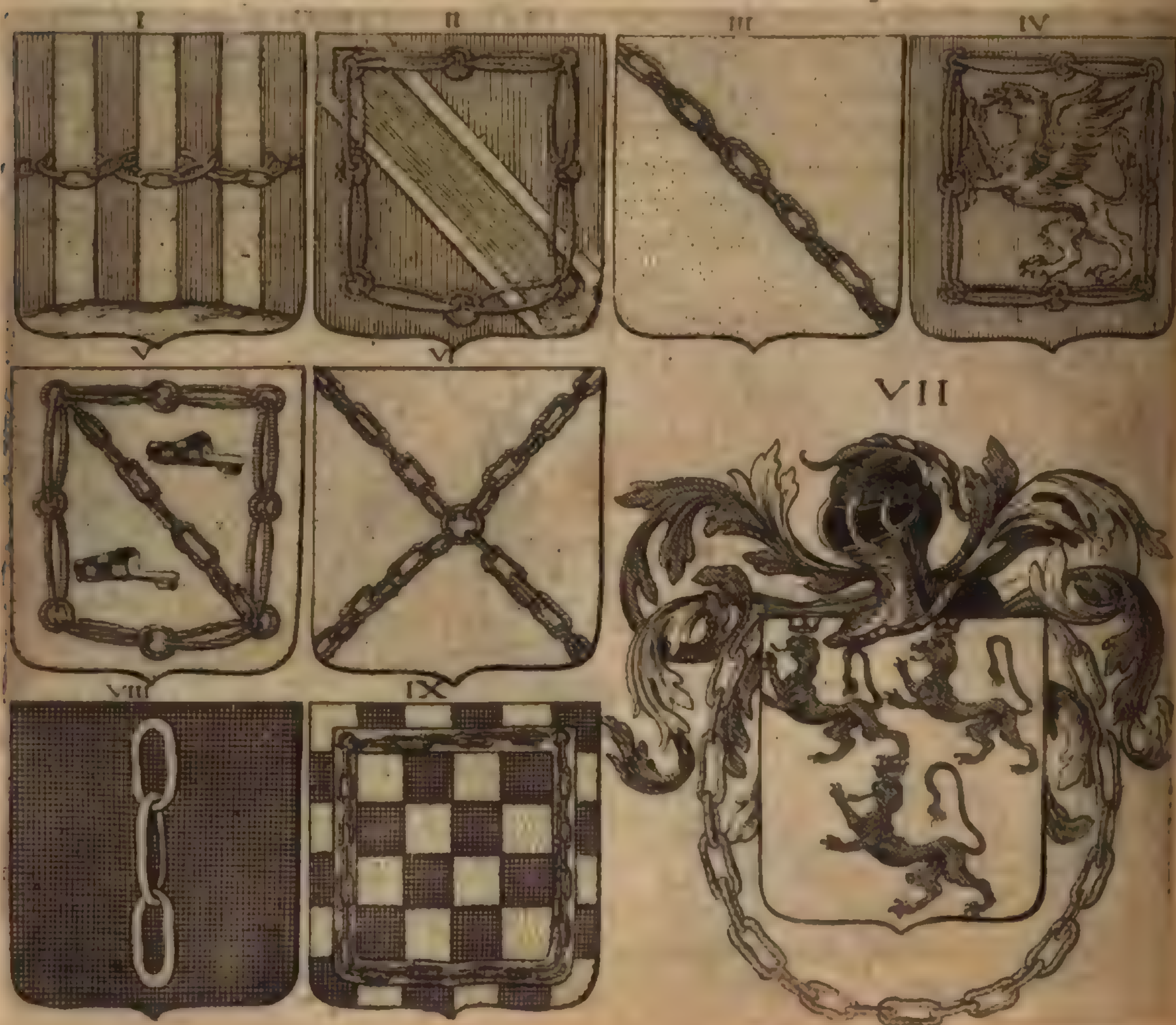
void point : si peut-on dire que ce ne fut pas de Iules Cæsar qui florissoit quatorze cens ans auparauant. Quoy que le Cerf viue plus qu'aucun autre animal, & qu'a ce sujet Horus Apollo l'appelle πολυχρόνιον. Agathocles ce Prince ou Tiran de Siracuse, qui estoit fils d'vn Potier se faisoit seruir de Vaisselle de terre.

Fama est fictilibus cœnasse Agathocles Regem.

en auoit tué vn pareil, il en appendit le collier au Temple de Diane qui auoit cette inscription, ΔΙΟΜΗΔΗΣ ΑΡΤΕΜΙΔΙ En Armoiries le Cerf ne montre qu'vn œil & vne oreille. On le qualifie, *sommé*, c'est à dire *ramé*, tantost de neuf, onze, ou treize cors, tantost sans nombre. Quand l'on n'y met que la teste seule, elle doit monstrer ordinairement les deux yeux & les deux oreilles qui est appellée par quelques vns *Massacre*. Eleuthere I De Mazelane, que le Feron met au rang des Connestables & Chancelliers, portoit *d'argent a vn Cerf au naturel sommé d'or*. [II Froissard au Comté de Bourgongne, dont est Iean Simon Froissard Seigneur de Broissia, Montagna, Molambos, & autres lieux, cy deuant Procureur General au Parlement de Dole, & à present Maistre des Requestes audit Parlement, ou son merite la fait monter par diuers degrés à cette Charge pour suiure la vertu de ses pere & ayeul, qui ont porté auec honneur la Charge de President & Chef du mesme Parlement, porte *d'azur au Cerf sommé de treize cors d'or*. Les bontés que i'ay reçeu de ce Senateur & de sa famille, m'obligeroit de rendre icy ce que ie dois a leur merite, nestoit que ie reserue le tesmoignage de ma gratitude en vn autre lieu ou ie feray mention d'eux & de leurs predecesseurs par l'alliance qu'ils ont eû en cette Prouince en la famille des le Goux-la Berchere. III Macry, *d'argent au Cerf de sable*. IV Chohan-de Kocandy en Bretagne, porte *d'argent au Cerf de gueules*. V Hirtzbach en Alsace, porte *d'or au Cerf rampant sommé de neuf cors de sinople*. VI De Valles (que d'autres disent Monge' de Valles) Seigneurs du Mesnil, *d'azur à l'Arbre terrassé d'or a vn Cerf couché ou gissant au pied de mesme, au Chef d'argent chargé de deux Roses de gueules*. VII Cervatos en Espagne, porte *d'azur à deux Cerfs l'vn sur l'autre d'or*. VIII Seneton-la Verriere, *d'azur au Cerf courant d'or en chef, & en pointe vn Poisson contourné de mesme*. Bussy-Boisceruoise, *d'azur au Cerf d'or*. Verges *de sable au Cerf d'or*. Seguiran en Prouence, porte *d'azur au Cerf d'or*. Pierre Barton, Abbé de Saint Augustin de Limoges, de la famille des Vicomtes de Monbas en Poitou, portoit *d'azur à vn Cerf couché d'or, au Chef eschiqueté d'or & de gueules*. Chisseret dont vn Conseiller au Parlement de Dijõ, portoit *d'azur au Cerf d'or*. Du Bois en Lorraine *d'or au Cheuron de sable, accompagné de deux glands feuillés de sinople en chef, & en pointe d'vn Cerf gissant la teste contournée du second*. Laubebron *d'azur au Cerf d'or rampant sur vn Rocher d'argent*. Borluut en Flandre, porte *d'azur à trois Cerfs d'or*.



CHAISNE, [quoy qu'elle soit souuent la marque de captiuité, elle à neantmoins esté prise par plusieurs pour vn tesmoignage d'honneur de leur generosité, soit en luy donnant place dans leurs Escus à l'imitation de Sance le Fort, Roy de Nauarre, pour s'estre trouués auec luy en la bataille des Naues de Tolose, dont est parlé en la page 46. soit en la mettant autour d'iceux. Les Romains pour reconnoistre & recompenser les exploits d'armes qui auoient esté faits par les Soldats, & Cheualiers, qui meritoient recommandation & memoire, ils leurs donnoient des Chaisnes d'or s'ils estoient estrangers, & s'ils estoient Romains, d'argent seulement accompagnées de Bracelets. I ROMEU Arragonnois dont les Armes estoient *d'argent à vn Aigle de sable* prit *de gueules à trois Pals terrassés & enchaisnés d'vne Chaisne en fasce d'or.* II MENDOZA-de Baeza en Espagne, porte *de gueules à la Bande de sinople bordée d'or, a vne Chaisne de mesme mise en orle brochant sur le tout.* III Alphonse TELLE's-de Menesez chargea despuis cette bataille, *vne Chaisne d'azur mise en bande sur l'Escu d'or* qu'il portoit IV PERALTA, porte *de gueules au Griffon d'or, à vne Chaisne de mesme mise en orle.* V ABARCA en Nauarre & en Arragon, porte *d'or aux Chaisnes d'azur mises en orle & bande, celle en bande accompagnée de deux Galoches eschiquetées d'or & de sable.* VI GALICAIA, porte *d'or à quatre Chaisnes mouuans des angles de l'Escu d'azur attachées a vn Anneau de mesme en cœur.* Ceux de la maison VII DE LANNOY en ont long temps entouré l'Escu de leurs Armes qui sont *d'argent à trois Lions de sinople armés lampassés & couronnés d'or*, en memoire de celle qui fut donnée à Raoul de Lannoy, suiuant que le rapporte Mathieu, qui dit qu'apres le siege de Hesdin, pris par le Roy Louis XI. lequel ensuitte inuestit Quesnoy le Comte, qu'il fit batre de force, & la bresche estant faite ce Raoul de Lannoy en presence du Roy y monta le premier parmy les feux & arquebusades, & fit si vaillammant, que sa Majesté admirant sa hardiesse, dit qu'il n'en retourneroit iamais qu'il ne le fit enchaisner: la place emportée d'assault, le Roy le fit venir deuant luy, & luy dit, *Pasque Dieu vous estes trop furieux vous serés enchaisné pour vn peu moderer vostre ardeur*, & en mesme temps il luy mit au col vne Chaisne d'or de cinq cens escus qu'il luy donna



auec

auec vne Compagnie de gens de pied. VIII NEVVENHOF au Rhein, porte *de sable à vne Chaisne de trois Chaisnons d'argent mise en pal.* Pero IX BERMVDE's & ses descendans pour conseruer la memoire du duel qu'il fit deuant Alphonse Roy de Nauarre, surnommé le Guerrier, & de la Barriere entourée de Chaisnes ou il combatit auec Martin Antolinez son frere, & Nugno-Gustios de Lincuella, contre les Seigneurs de Carrion, Fernand & Diego Gonçalez, fils du Comte Gonçalo Gonçales, Seigneur de Carrion, & Suero Gonçales, leur oncle, pour l'offence faite aux filles du Cid Ruy Dias, porterent *Eschiqueté d'or & de sable, à l'Orle du premier chargé d'vne Chaisne d'azur.* ALBERTA à Florence, porte *d'azur à quatre Chaisnes mouuantes des angles de l'Escu d'or attachées à vne boucle de mesme en cœur.* OTTAÇO, porte *d'or à vne Chaisne de sable mise en Bande.* ANTOLIN, porte *Eschiqueté d'or & de sable, à la Bordure du premier chargée d'vne Chaisne à huict chaisnons d'azur.* ARRICAVAL, porte *d'azur à vne Chaisne d'or mise en Bande, accompagnée de deux Coquilles de mesme.* CATENA en Espagne, porte *de sinople à vne Tour d'argent à la Chaisne de mesme mise en bande brochant sur le tout.* DE STVNIGA, porte *d'argent à la Bande de sable à vne Chaisne d'or mise en orle brochant sur le tout.* CADENET en Prouence, porte *d'azur à trois Chaisnes rangées en bandes d'or a l'orle de Fleurs de Lis de mesme.*]

*CHAMEAV, grande beste à quatre pieds bossuë sur le dos, ie ne l'ay trouué en Armoiries que parmy les estrangers ou il n'est pas neantmoins beaucoup en vsage en leurs Escus I CAMEL en Angleterre, *de sable a vn Chameau d'argent.* II SCHMOLTZN en Silesie, porte *d'or au Chameau de gueules.* III CAMEL *d'argent à trois Chameaux de sable.* Aux notes sur Vpton il est encor remarqué vn CAMEL, qui porte *d'azur au Chameau d'or.* IV GARDANER en Silesie, porte *d'azur coupé d'argent au Chameau de gueules brochant sur le tout.*



*CHAMP, c'est le fond de l'Escu sur lequel se met le metail ou la couleur qui domine dans les Armoiries, & il se treuue des Escus qui n'ont autre blason que leur Champ : Tels estoient ceux de I GIRON LE COVRTOIS, du Roy II MELIADVS, & du bon III CHEVALIER SANS PEVR, Cheualiers de la Table Ronde qui portoient le premier *d'or*, le deux *de sinople*, & le troisiesme *d'argent.* Ce Champ à donné sujet d'vser du mot,

CHAMPE' *de gueules*, Champé *d'or*, qui à le Champ *de gueules*, qui à le Champ *d'or.* Tel estoit l'Escu de la Ville de Dijon lors qu'elle portoit son Pampre Champé *de gueules*, IV Champ qu'elle à encor a la partie inferieure de son Escu coupé, ayant a la partie superieure les Armes *de Bourgongne moderne parties de celles de Bourgongne ancienne*, par concession de Philippes Duc de Bourgongne, surnommé le Hardy, par ses Lettres données à Rouure le XXII. de Septembre M. CCC. XCI. Iean IV. Comte V DE ROVCY, Seigneur de Pierre-pont, portoit *vn Lion d'azur Champé d'or.* Miles Seigneur VI DE NOYERS & de Vendeuure, portoit *vne Aigle d'or Champée d'azur.* VII DE PRAET Seigneurs dudit lieu en Flandres, portoit *vn Santoir de gueules Champé d'argent.* VIII DE MIDDELBOVRG aussi en Flandres, portoit *vn Chasteau d'or Champé de gueules* : Mais pour parler plus proprement, laissant ce mot de Champé duquel se sont seruis quelques anciens, il faut nommer premierement le Champ, & dire IX KRANTZEN VON GEISPOLTZHEIM en Alsace, porte *de gueules* (qui est le Champ) *à vn Capuchon d'argent.* X BEVILACQVA à Ferrare : porte *d'azur à vn Vol d'argent.* XI VVIRTZEN en Suisse, *porte d'or à deux Pals de gueules.* XII CVEVA en Espagne, porte *d'argent à treize Tourteaux de gueules*

posés quatre, quatre, quatre & vn. Il se rencontre souuent dans les Escus des pieces chargées d'autres pieces qui sont du metail ou de la couleur du

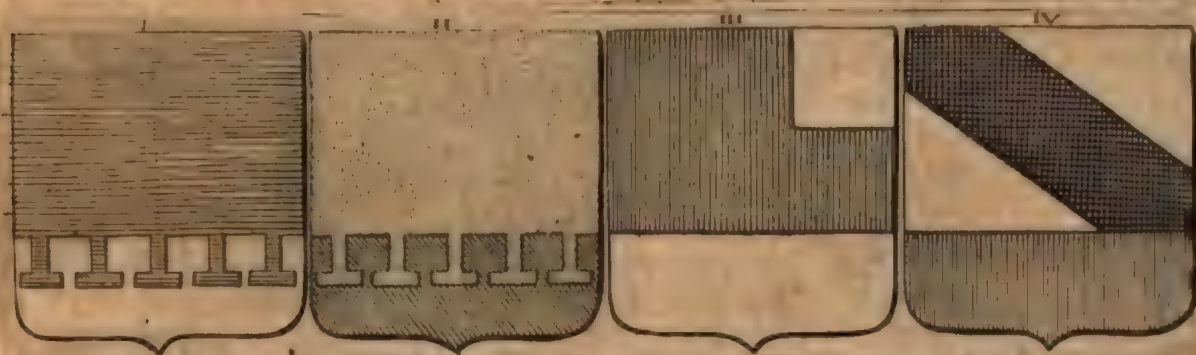


* CHAMP, qui fait que pour esuiter la repetition de nommer le metail ou la couleur blasonnant vne Armes, on dit I DE LARLAN en Bretagne, porte *d'argent à la Croix de sable chargée de neuf Macles du Champ*, c'est à dire qu'elles sont d'argent comme le champ de l'Escu. II GIANNI en Prouence, originaire de Florence, porte *d'azur au Chef d'azur chargé de deux Aigles du Champ*, le Comte de Rispe est de ce nom. III BRITTOS en Portugal, porte *de gueules à neuf Losanges d'argent posées trois, trois, & trois, chacune chargée d'vn Lionceau du Champ.* IV LANNION-Vieux Chastel, porte *d'argent à trois Merlettes de sable, au Chef de gueules chargé de trois Quinte-feuilles du Champ.* V HAN, porte *d'argent Fretté de sable, a la Fasce d'azur, chargée de trois Losanges du Champ, au Chef de mesme, chargé de trois Merlettes du second*, c'est à dire qu'elles sont de sable comme le fretté qui est la seconde couleur qui est nommée. VI PREVOST au Comté de Bourgongne, Seigneur de Rantichaux, *de gueules au Sautoir d'argent chargé de cinq Estoilles du Champ.* VII NEVELET, porte *d'argent au Cheuron d'azur, chargé à la pointe d'vn Croissant du Champ, & accompagné de trois Roses de gueules, au Chef de mesme chargé d'vn Lion-leopardé d'argent.* Blanchard au Catalogue des Conseillers du Parlement de Paris dit (marquant la reception de Vincent Neuelet qui est vn des curieux & sçauans de sa Compagnie) ce Lion-leopardé d'or, & le Cheuron sans estre chargé du Croissant qui est sans doute vne brisure. Cette famille ancienne à donné vne espouse au Marquis de Sourches, Grand Preuost de l'Hostel, du surnom du Bouchet. VIII RAXAY, porte *d'argent a la Bande de gueules chargée de trois Coquilles du Champ.* CHAMPEAV, *d'or à la Bande de sable, chargée de trois Besans du Champ, & accompagnée de deux Croix patées de gueules.* RVPALLEY en Prouence, porte *d'argent au Chef de gueules chargé de trois Losanges du Champ.* GALLAND-Carteuille, porte *d'or au Chef d'azur chargé de trois Estoilles du Champ.* SEVE, porte *Fascé d'or & de sable de six pieces, à la Bordure componée du premier & du second*, c'est à dire *d'or & de sable.* GRVDSCREIBR en Silesie, porte *d'or parti*

d'azur au Chien rampant sur le tout d'argent accollé & bouclé du premier, c'est à dire du champ. Vaultier-Grandbois *d'or au Cœur enflammé de gueules, au Chef d'azur chargé de trois Estoilles du Champ.* Romani, *d'or à la Croix de sinople chargée de cinq Coquilles du Champ.*



CHAMPAGNE est vn espece de rebattement [qui occupe le tiers de l'Escu vers la pointe.] Bara en rapporte vne figure qu'il blasonne en cette sorte, I *parti en fasce & sous icelle vers la pointe en potences d'azur*, par aucuns dit *Basse-barre*, & par d'autres *Champagne potencée.* [Pour moy ie voudrois dire en pareille figure, porte II *d'or potencé sur Champagne de sinople.* III Vvoodville en Angleterre, porte *de gueules au Canton senestre d'argent à la Champagne de mesme.* IV Diemanstein en Suede, porte *d'argent à vne Bande de sable a la Champagne de gueules.*]

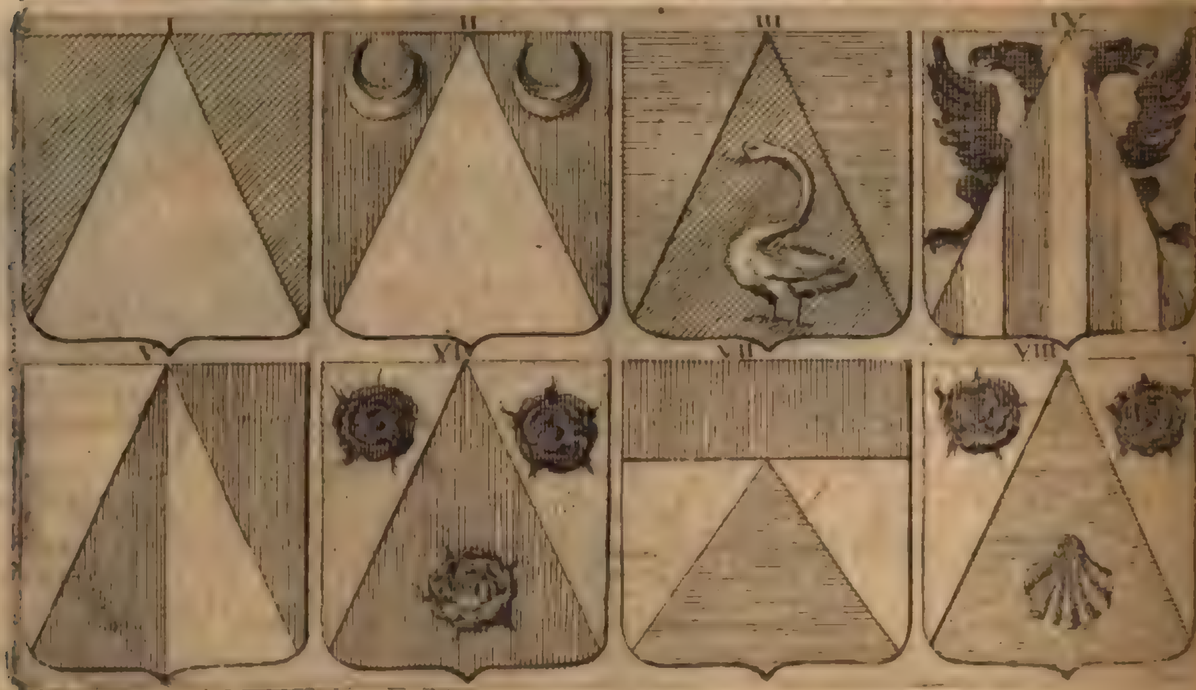


*CHANDELIER, outil ou instrument seruant dans les Eglises pour tenir les Cierges allumés, & qui ont de petits bassins pour receuoir la cire, & empescher qu'elle ne tombe sur les nappes des Autels : il y en à auec plusieurs branches, & d'autres dont on se sert dans les mesnages, & des vns & des autres quelques maisons particulieres s'en seruent pour en remplir leurs Escus. I L'Argentier de Chappelaines, porte *d'azur a trois Chandeliers d'Eglise d'or.* II Krage en Misnie, porte *de gueules coupé d'azur au Chandelier a trois branches d'or portant trois banderoles coupées d'azur & d'argent, brochant sur le tout.* III De Canlers en Picardie, porte *d'azur a trois Chandeliers d'or.* La Ville de IV Liechtenfels en Allemagne, porte *de sable au Rocher à trois Coupeaux mouuants de la pointe d'argent, supportant deux Chandeliers d'Eglise auec les Cierges allumés d'or.* La Prouince dv Maine, porte *d'or à la Croix de gueules chargée d'vne Clef d'argent & de trois Chandeliers d'Eglise de mesme, au Chef d'azur chargé de trois Fleurs de Lis d'or.* Origny, *d'azur a trois Chandeliers d'or.*



CHANTER, Armes qui chantent, ou plustost Armes parlantes, sont celles qui se rapportent au nom de ceux qui les portent. Voy ARMES PARLANTES.

CHAPPE' se dit lors que l'Escu est diuisé en Cheuron plein & remply, s'il est permis d'ainsi parler : si bien que rien ne se voit du champ, que se qui est en ladite forme du Cheuron plein & massif, le surplus qui est des deux costés de la pointe du Cheuron luy seruant comme de Manteau ou de Chappe, ce qui se dit Chappé. [I HAVTIN, porte *d'argent Chappé de pourpre,*] autres disent *vne pointe d'argent le Maistre de pourpre.* [II BVCHSNER en Alsace, porte *d'argent Chappé de gueules à deux Croissans d'or.* III COVRVILLE en Escosse, porte *de pourpre au Cigne d'argent, Chappé dazur.* Estienne IV SACHET, Seigneur de Bregilles au Comté de Bourgongne, alliance de Froissart, portoit *de gueules à trois Pals d'argent, Chappé* de l'Empire, qui est *d'or a l'Aigle esployée de sable.* V RAITENBACH en Franconie, porte *de gueules party d'argent, Chappé de l'vn en l'autre.* L'on peut blasonner aussi cet Escu, *d'argent Taillé de gueules party de mesme Tranché du premier.* VI THEMAR en Suabe, porte *de gueules Chappé d'or à trois Roses de l'vn en l'autre.* VII EVRASPVRG en Bauiere, porte *d'azur Chappé d'argent, au Chef de gueules.* Nicolas VIII DE VERIS OU DE VERES, Euesque de Chalon, inhumé en la Chappelle de Nostre Dame, à St. Vincent, son Eglise Episcopale, portoit *d'azur à vne Coquille d'argent, Chappé de mesme a deux Roses de gueules.* ALTHAMER en Austriche, porte *d'azur au Lion naissant d'or; Coupé du premier à vne Estoille a six raiz du second, Chappé de mesme.* LEMMINGER en Bauire, porte *de gueules Chappé d'argent à trois feuilles de chesne de l'vn en l'autre.*]



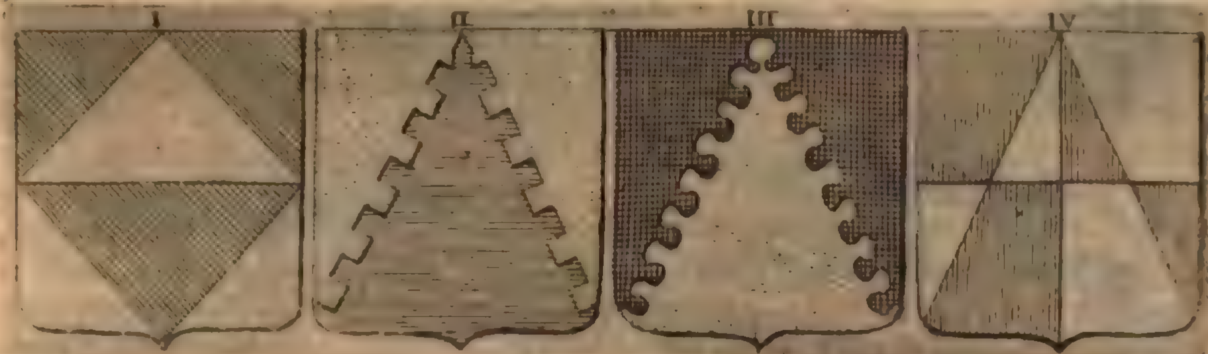
CHAPPE'-CHAVSSE', se dit lors qu'vne Losange qui tient lieu du champ, touche de ses quatre pointes les extremités de l'Escu, l'vne au chef, l'autre à la pointe, & les deux autres aux flancs, & que la Losange est coupée & diuisée en fasce. En ce cas l'on voit en la partie haute dudit Escu la forme du Cheuron qui à sa base po-

ſée ſur le filet de ſeparation, & eſt Chappé par le haut; & en la partie inferieure l'on voit vne façon de Cheuron renuerſé qui ſe ioint à ladite baſe, & eſt Chauſſé & couuert par le bas, leſdites parties doiuent eſtre de deux eſmaux, & les cantons de meſme. I *d'argent coupé de ſinople Chappé-Chauſſé de l'vn en l'autre.*

CHAPPE'-CRENELE' lors que la Chappe qui couure le champ eſt Crenelée. II *d'azur Chappé crenelé d'or.*

CHAPPE'-ENTE', comme les crenelures ſont quarrées, ſi en lieu de cette figure on en fait des rondes, cela s'appelle enture, & eſtant miſes ſur le champ, c'eſt le Chappé-enté. III *d'or Chappé-enté de ſable.*

CHAPPE'-ESCARTELE', quand ſur vn Eſcu Chappé il y à vn eſcartelage, cette forme requiert les Eſmaux de l'vn en l'autre. [IV DE MONTBAR, au Duché de Bourgongne, *Eſcartelé d'argent & de gueules, Chappé de meſme de l'vn en l'autre.*] Ces ſortes d'Armoiries ſont peu vſitées en France, bien en Allemagne & en Suiſſe.

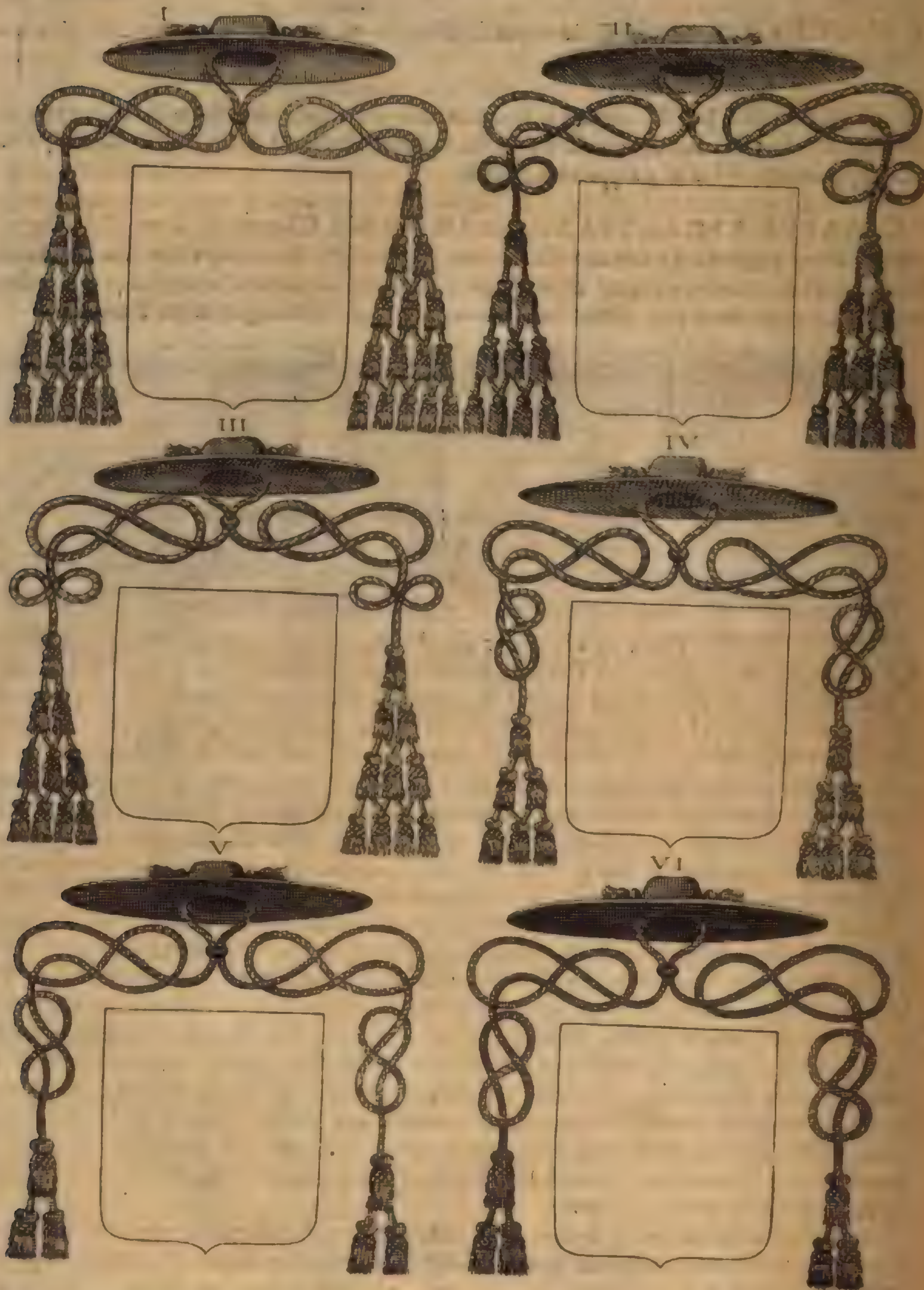


CHAPPEAV, entre les ornemens des Armoiries l'on y met les Thiarres, les Couronnes, les Mythres, les Croſſes, & notamment le Chappeau propre aux Cardinaux, Princes du Saint Siege: ce I Chappeau eſt rouge. Auſſi quand l'on en parle c'eſt auec cette epithete, *Chappeau rouge*, il eſt fort plat, & eſtroit par le haut en ſa teſtiere, mais fort large de bords. Il eſt de plus garny de longs cordons de ſoye entrelaſſés en loſange qui pendent du dedans & des deux coſtés auec cinq rangs de houppes qui augmentent en nombre à meſure que ces cordons tirent le bas, & font en tout pour chaque cordons quinze, vne, deux, trois, quatre, cinq. La Couleur rouge pourprine ou ſanguine eſt particuliere aux Cardinaux, non ſeulement en leur habillement de teſte, mais auſſi en leurs robbes, roquets, & manteaux, pour les faire ſouuenir, que comme IESVS-CHRIST eſpandit ſon ſang precieux pour lauer nos pechés, ils ont eſté eſtablis dans l'Egliſe militante pour la deffendre iuſques-à la perte du leur.

Le Chappeau rouge leur fut donné par le Pape Innocent IV. dit Volateran & Polydore Virgile, enuiron l'an M. CC. L. & d'autres que ce fut au Concile de Lion l'an M. CC. XLVI. [ſous le meſme Pape qui y aſſiſta, ou par ſon Decret il changea les Mythres que les Cardinaux portoient auparauant en des Chappeaux rouges au rapport du ſieur Aubery] *Purpuratos ipſos etiam pileo rubeo (alij roſeo) nobilitauit.* [Le bonnet rouge, & la houſſe pour leurs cheuaux, leur fut donné par le Pape Paul II. Et le Pape Gregoire XIV. honora de ce meſme Chappeau rouge les Cardinaux Religieux qui auparauant ne le portoient que de noir & de la couleur de leur habit, dit Louis Coulon en l'Abbregé de la Vie des Papes.]

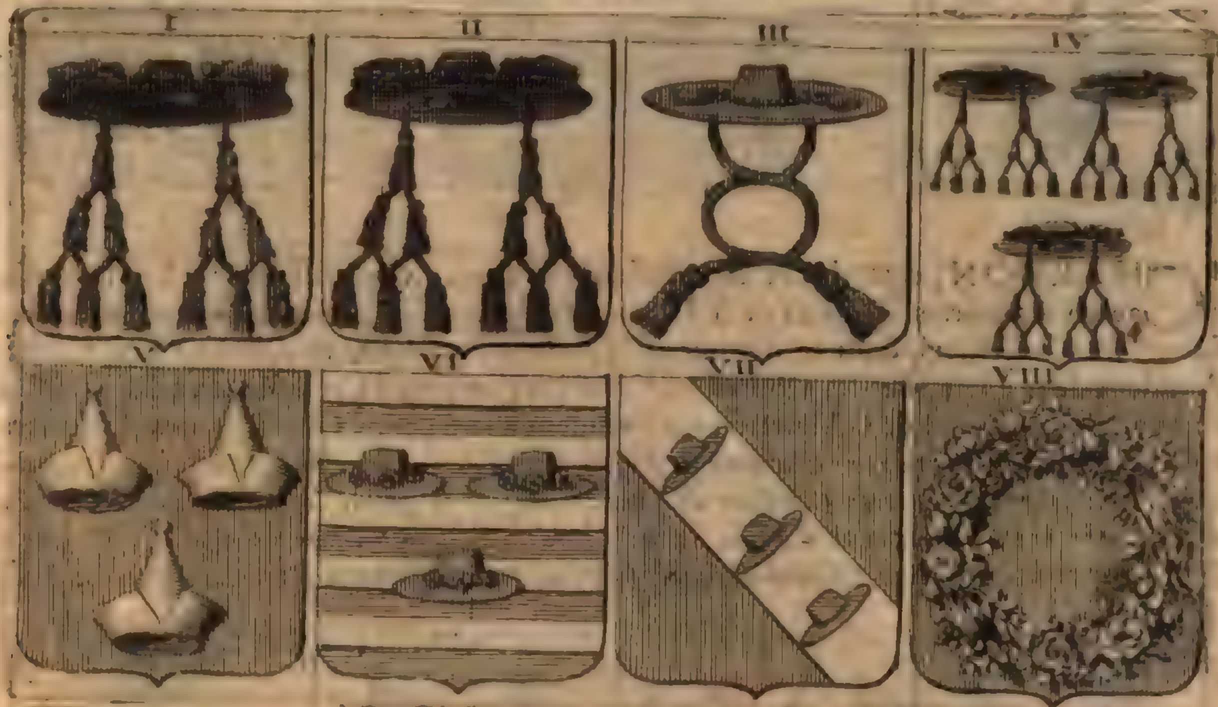
Les Patriarches & quelques autres Prelats ont droict d'en porter, mais d'autre couleur, & à different nombre de houppes. Les II Patriarches & les III Archeueſques le portent vert & à quatre rangs de houppes, qui font le nombre de dix, vne, deux, trois, quatre. [Les IV Eueſques le portent de meſme couleur que les Patriarches & Archeueſques auec cette difference, que les cordons n'ont que trois rangs de houppes ſeulement, vne, deux, trois. Les V Abbés le portent noir, les cordons terminés par deux rangs de houppes, vne, deux. Les VI Protonotaires du Saint Siege le portent de meſme couleur que les Abbés & auec meſme rangée & pareil nombre de houppes. Et

des Clerici de Camera à Rome, qui sont les Maistres des Comptes, en portent aussi qui sont violets à deux rangées de houppes qui terminent les cordons, suiuant que ie l'ay appris des manuscrits du Reuerend Pere Compain.]



[Si les Cardinaux & Prelats ont droit de porter le Chappeau pour marque de leurs dignités, & d'en timbrer leurs Escus ; d'autres s'en sont seruis pour en remplir les leurs. I ESCLAVONIE Duché, porte *d'or au Chappeau de Cardinal de sable bordé de gueules les cordons de mesme.* II VVINDISCHMARCH en Allemagne, porte *d'argent au Chappeau de Cardinal de sable.* III BODENECK la mesme *d'argent à vn Chappeau de gueules les cordons passés*

en double sautoir. IV KAYB en Suisse, porte *d'argent à trois Chappeaux de Cardinal d'azur.* V HYLTMAIR-Vvepferman en Franconie, porte *de gueules a trois Chappeaux a l'antique d'argent.* Les Barons VI DE TRESCO en Angleterre, *Burellé d'argent & d'azur à trois Chappeaux de gueules, chacun coronné de trois Roses de mesme.* VII STORRN en Alsace, porte *de gueules à la Bande d'argent chargée de trois Chappeaux d'azur.* KRANT en Franconie, porte *de gueules au Chappeau de fleurs d'argent.* Cet ornement dans les Armoiries ne peut y auoir esté mis que pour quelque misterieuse signification : Car toute l'antiquité nous apprend que les personnes libres, & de consequent les plus nobles, qui ne peuuent estre mise au rang d'vne condition seruile, estoient representées par ce symbole. Le Chappeau qui couuroit la teste d'Vlisse dans les vielles images, representoit la noblesse de son sang qu'il tiroit de Iupiter & de Mercure. On le voyoit dans les Medailles de Brutus, de Tybere, de Caracalla, de Galba, de Nerua, de Gordian & de quelques autres Empereurs, auec ceste inscription *Libertas publica.* Et Tanaquil, qui se mesloit de deuiner, apres que l'Aigle eut remis sur la teste de son mary Tarquin l'ancien, son Chappeau qu'il auoit emporté fort haut, iugea que le Ciel luy dõneroit la Royauté de Rome, ce qui luy arriua.



*CHAPPERON, les Docteurs en sont honorés de temps immemorial, dit le Pere de Varennes, & le portent sur l'espaule gauche pour marque du Doctorat, & pour donner à connoistre qu'autant que les personnes libres sont releués par dessus les seruiles, autant aussi sont-ils eminens par dessus le commun des lettrés. Ce n'est pas de ce Chapperon dont nous voyons quelques Escus en estre remplis : mais de celuy qui estoit vn habillement de teste des vieux François, fait de drap, la testiere serrée à guise d'vn Capuchon, terminé en bourlet au derriere de la teste, duquel bourlet pendoit vne longue & estroite manche qui s'entortilloit autour du col : on en porte de cette façon, mais sans bourlet, aux deuils des enterremens ; & des vns & des autres on s'en est seruy en quelques Escus, aussi bien que des Chapperons des Oyseaux de chasse qui seruent pour les plaisirs des Roys, des Princes, & autres Seigneurs. I RETZER en Styrie, *d'argent au Chapperon à manche de gueules.* II GVGLINGEN Ville d'Allemagne, porte *de gueules au Chapperon d'argent.* III CHAPPERON, Gentilshommes de Poitou dont le Seigneur de Morton, porte *d'argent à trois Chapperons de gueules.* IV LE ROYER, Seigneur de la Motte-Angenin, portoit *d'argent à la Fasce cousu d'or chargée d'vn Lion-leopardé de gueules, accompagnée de trois Chapperons de mesme* V RAPOVEL, porte *d'argent à trois Chapperons d'Oyseaux liés de gueules.* De ces Chaperons on dit.

CHAPPERONÉ de l'Espreuier ou autre Oyseau de proye qui est armé de son Chapperon. Claude VI MANGOT, Garde des Seaux de France en l'an M.DC.XVI. portoit *d'azur à trois Espreuiers Chapperonnés d'or.* [VII GVIBERT, porte *d'azur à trois Espreuiers*

d'argent Chapperonnés d'or. VIII HATTES en Bretagne, porte *d'azur au Lion d'argent Chapperonné de gueules.*]



*CHARDON, cette herbe espineuse qui ne se manie pas aisément, est peu en vsage en Armoiries. I BAILLET à Dijon qui à donné au Parlement vn premier President, six Conseillers, dont le dernier est à present President, vn Aduocat general, vn President de la Chambre des Cōptes, vn Conseiller au grand Conseil, & vn Maistre des Requestes de l'Hostel de sa Maiesté puis President à la seconde Chambre des Requestes à Paris, porte *d'argent à trois Chardons de sinople fleuris de gueules.* II MENON en Dauphiné, porte *d'argent, à trois Croissans de gueules celuy de la pointe supportant vn Chardon au naturel.* III CARDON, porte *d'argent à trois Chardons de sinople, fleuris d'azur.* IV MINON-Tubill[illegible]porte *d'argent au Chardon de sinople fleuri de gueules supporté d'vn Croissant de mesme.*



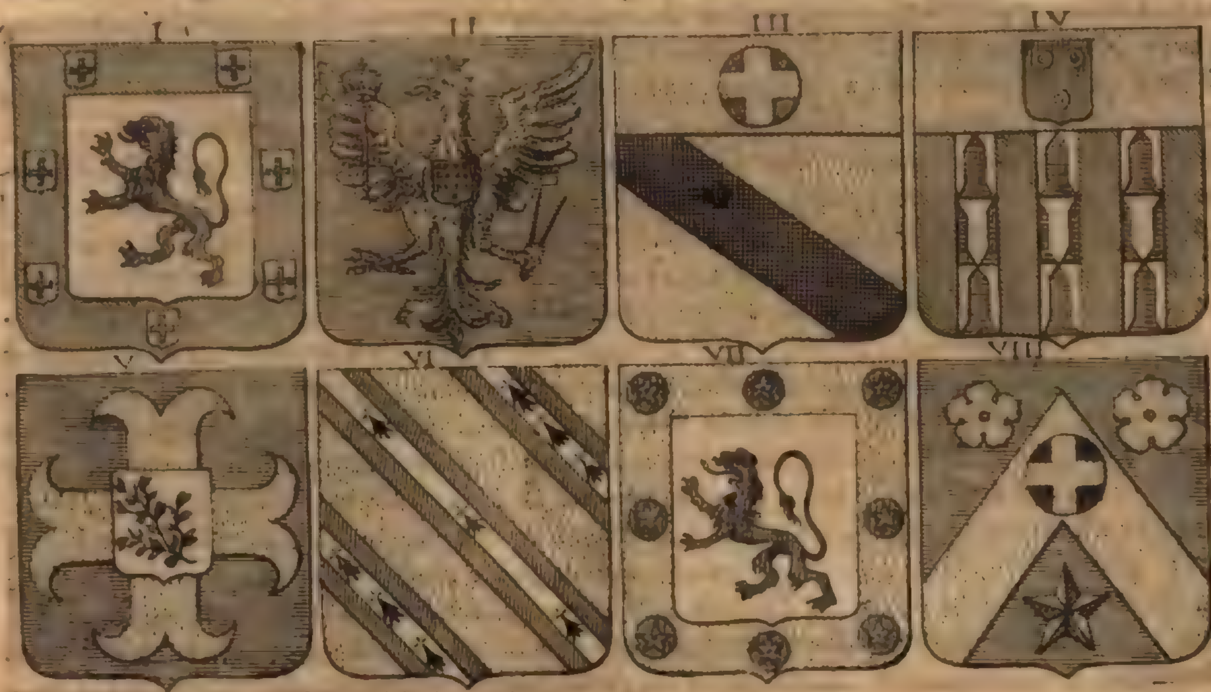
CHARGE', est quand sur le Chef, la Croix, la Bande, le Pal, & autres pareilles pieces dites *honorables ordinaires*, il y à quelque autre figure dessus, cōme és Armes de la maison I DE MONCHAL qui porte *de gueules au Chef d'or chargé de trois Molettes d'azur.* [II HANGEST, porte *d'or à la Croix de gueules chargée de cinq Coquilles d'argent.* Iean III DE GANAY, originaire du Comté de Charrolois, Chancelier de France, portoit *d'argēt à vne Fasce de gueules chargée d'vne Aigle desarmée de sable & de deux Roses l'vne à senestre & l'autre en pointe d'or, le tout accosté de deux Coquilles de mesme.* IV HONSCHOT en Allemagne, porte *d'Hermines à la Bande de gueules chargée de trois Coquilles d'or.* V BRETEL-Gremonuille, porte *d'or au Cheuron de gueules chargé à la pointe d'vne Fleur-de Lys du champ, accompagné de trois Molettes à six raiz d'azur, au Chef de mesme chargé d'vne Anguille d'argent.* Le Sieur de la Colombiere dit, vn *Saulmon*, le Pere de Boussancourt, vne *Lamproye:* pour moy i'ay veu ces Armes peintes ou c'estoit vne *Anguille* qui me fait croire par cette diuersité que ceux de cette famille chargent differemment ce Chef pour distinguer

guer les Branches. VI De Collange, porte *d'azur à la Bande d'argent chargée d'vn Lion de gueules, au Chef d'or chargé d'vne Aigle esployée de sable.* VII Mesnager-de Lague, porte *d'or au Lion de sable, au Chef de gueules chargé de trois Coquilles d'argent.* VIII de Cvlaceav, porte *d'azur au Pal d'or chargé en cœur d'vn Croissant de gueules accompagné de deux Lions de mesme l'vn en chef & l'autre en pointe.* IX Brisard-Tiville, porte *Fascé d'azur & d'argent de six pieces, celles d'azur chacune chargée d'vne Aigle Esployée accostée de deux Lions affrontés d'or enfermés d'Annelets enchaisnés de mesme, celles d'argent chargées de neuf Mouchetures d'hermines de sable trois, trois & trois.* le Pere de Varenne dit quatre, trois & deux, & le sieur Segoing n'y en met point du tout. Ma curiosité me fait licentier de mettre icy les Armes que i'ay retenu de mon ayeul, qui portoit X *d'azur au Cheuron d'argent, chargé de trois Molettes de sable, accompagné en chef de deux Croissans d'or, & en pointe d'vn Lion de mesme*: Aucuns de la famille ont porté XI *d'or à trois Merlettes de sable, au Chef de mesme chargé de deux Estoilles du champ.* XII Estavaye' au pays de Vaux, porte *Palé d'or & de gueules de six pieces, à la Fasce d'argent chargée de trois Roses de gueules.* XIII Favtrieres, porte *d'argent au Sautoir de sable chargé de cinq Coquilles d'or.* XIV Le Brvn à Paris, porte *d'or au Cheuron d'azur chargé de trois Croix d'argent.* Alexandre XV Spirinx, Escoutette de Bruges, puis Bailly dudit Bruges & enfin Bailly de Flandres, qui mourut en M. CCCC. II inhumé en l'Eglise du Village de Coole auec Iean Spirinx son pere Conseiller du Duc de Bourgongne Philippes le Hardy, portoit *d'Hermines au Cheuron de sable chargé de trois Coquilles d'argent.* XVI De Flavy en Vermandois, porte *d'Hermines à la Croix de gueules chargée de cinq Quinte-feuilles d'or*, le P. de Varẽnes dit des Coquilles. XVII Vvolschen en Alsace, porte *d'or à la Fasce de sable chargée de trois Aiglettes d'argent.* XVIII De Lando en Espagne, porte *de gueules au Sautoir d'or à la Bordure chargée de six Lionceaux du champ.* XIX Beringer au Tyrol, porte *d'azur à la Barre d'argent, chargée d'vne Fleur-de Lis d'azur en cœur & de deux Roses de gueules l'vne en chef & l'autre en pointe.* XX Bellincion à Florence, porte *de gueules à vn Escusson d'argent chargé d'vn Lion du champ.* XXI Gros-de Sainct Ioire, porte *d'or à l'Aigle de sable, Couronnée de gueules, à la Bordure de sable chargée de huict Besans d'or.* XXII Cvyne-Ribaud en Sauoye, porte *d'or au Lion de sable, à la Cotice de gueules chargée de trois Estoilles d'argent.* XXIII Varennes-Arton, porte *d'or au Sautoir de sable chargé de cinq Fleurs-de Lys d'or.* XXIV Bretel, porte *d'argent à la Bande de sable, chargée de trois Coquilles d'or.* Petron en Ethrurie, porte *d'or au Pal de gueules chargé de trois Estoilles du champ.* De Corrabevf, *d'azur à vn Beuf d'or, au Chef d'argent chargé de deux Cornets de gueules enguichés du champ.* Ienli, *d'azur à la Croix de gueules chargée de cinq Coquilles d'or.* Blancha à Venise, porte *de gueules au Pal d'argent chargé de trois Cheurons d'azur.* Pelletier-do Martinuille, *d'argent à la Fasce d'azur chargée de trois Besans d'or.* De Machlines en Flandres, portoit *d'argent à trois Fasces de gueules chacune chargée de quatre Sautoirs d'or.* Les Cle's, *de gueules à la Croix d'or chargée de cinq Estoilles d'azur.* Iaques De Govy Cheualier Seigneur d'Auby, & Bailly en Flandres, portoit *d'or au Chef de sable chargé de trois Coquilles d'argent.* D'Olivet, portoit de Laual *à la Bordure de sable chargée de huit Besans d'argent.* Roelas en Espagne, *de gueules à six Besans d'argent chacun chargé de trois Fasces d'azur.* De Villers-Saint Pol, porte *d'argent à la Bande de sable chargée de trois Fleurs-de Lis d'or.* Bovrs, porte *d'argent à la Croix de sable chargée de cinq Coquilles d'or.* Lossnitz en Bauiere, porte *de gueules à vne Bande d'argent chargée d'vne Bande viurée du champ.* Vigviere à Sallon & à Arles en Prouence, *d'or à vne Bande de gueules chargée d'vne Rose d'argent & accompagnée de trois Estoilles d'azur.* Ellenhart en Alsace, *de gueules au Cheuron ployé d'or, chargé de trois Aigles de sable.* Kopschitz en Silesie, *d'azur à la Fasce d'argent chargée de trois Roses de gueules.* Biord en Prouence, *d'azur à trois Pals d'argent, à vne Fasce de sinople chargée de trois Estoilles d'or.* Theler en Misnie, *de gueules au Pal d'argent chargé de trois Fleurs-de Lis du premier.* Eglisperg en Bauiere, *de sable à vne Croix cousuë de gueules, chargée d'vn Soleil d'or.* Tvrpin en Prouence *d'argent fretté de sable, au Chef de gueules chargé d'vn Lion-leopardé d'or.* Hacke au Rhein, *d'argent à vne Croix de sable chargée de neuf Besans d'or.* Goldenberg en Suisse, *d'argent à la Bande d'azur chargée de trois Croissans d'or.* Halkn-võ-Sulc en Franconie, *coupé, le chef d'or à vn Escusson de gueules chargé d'vne Croix d'argent; la pointe de gueules à trois Pals d'argent, chargés de dix Coquilles d'azur, quatre sur celuy du milieu.* Amiot, *d'argent au Cheuron d'azur la pointe chargée d'vne Estoille d'or, accompagnée de trois*


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXII
XXIII
XXIV

Trefles du second. Bailly, porte *d'or à la Fasce d'azur chargée d'vne Croix du champ, accompagnée en chef de deux Glands renuersés de sinople & en pointe vn Chesne de mesme.* Hvvse, en Flandres, *Bandé d'or & d'azur de six pieces, au Chef du second chargé de trois testes de Coqs au naturel.* Le Venevr-Tilliers, porte *d'argent à la Bande d'azur, chargée de trois Sautoirs d'or.*]

CHARGE SVRCHARGE se dit lors qu'vne [piece en charge vne autre qui charge vne Croix, vne Bande, vne Aigle ou autre meuble de l'Escu. I D'Espagny, porte *d'argent au Lion de gueules, à la Bordure de sinople chargée de sept Escussons chacun surchargé d'vne Croix alaisée de gueules.* II D'Avila, porte *d'azur à l'Aigle couronné d'or tenant de la serre droite vn Compas ouuert d'argent, l'aisle gauche chargé d'vne Espée de mesme la garde d'or supportant de la pointe vne Couronne de mesme, l'estomach chargé d'vn Escusson surchargé de treize Besans d'or posés trois, trois, trois, trois & vn.* III Caravaial en Espagne, porte *d'or à vne Bande de sable, au Chef du champ chargé d'vn Tourteau de sinople surchargé d'vne Croix d'or.* IV Brongnon, porte *de sinople à trois Pals vaires, au Chef d'or chargé d'vn Escusson de gueules surchargé de trois Annelets d'argent,* Thomas V Varin, Seigneur d'Audeul, & Iuge de la Mairie de Besançon, autant curieux en la science des Armes que sçauant dans les Genealogies & familles Nobles du Comté de Bourgongne, porte *d'azur à vne Croix ancrée d'or chargée d'vn Escusson d'argent surchargé d'vn Rameau d'Oliuier à cinq branches de sinople.* VI Gvevara en Espagne & au Royaume de Naples, porte *d'or à trois Bandes de gueules* (d'autre *de sable*) *chacune chargée d'vne Cotice d'argent, surchargées chacune de trois Mouchetures d'hermines de sable.* VII Masparavlt *d'argent au Lion de gueules, à la Bordure d'or chargée de huit Tourteaux du second surchargés chacun d'vne Estoille d'or.* VIII Maillard à Dijon dont vn Conseiller au Parlement Seigneur de Rosieres & de Saint-Seine sur Vingeanne, & auparauant vn Aduocat General & autres Officiers, porte *d'azur au Cheuron d'or chargé à la pointe d'vn Tourteau de sable surchargé d'vne Croix au second, accompagnée de deux Quinte-feuilles en chef & en pointe d'vne Estoille de mesme.* Saint Sixte, *de gueules à la Bande d'or, chargée d'vne autre Bande d'azur surchargée de trois Trefles d'argent à la Bordure du second.* Arbov, *de sable à la Croix d'or chargée d'vn Quarreau d'azur surchargé d'vn Lion du second.*]



CHARGEVRE qui se met pour difference des Armes pleines, ne diminuë pas tant la Noblesse des Armes comme fait la briseure, mais elle l'altere seulement, si ce n'est que l'aisné d'vne maison possede quelque terre de marque, ou qu'il soit obligé par testament & fideicommis ou autre contract d'adjouster à ses Armes, auquel cas il n'y à point d'alteration, & ne peut son cadet prendre pourtant les Armes pleines, ains faut ou qu'il les brise ou qu'il les charge tout ainsi qu'il feroit si son aisné

les portoit toutes simples, Scohier. [Louis [I] De Flandres, Seigneur de Praet fait Cheualier de la Thoison par l'Empereur Charles V. portoit de Flandres, *la pate droite chargée d'vne Billette d'argent.* [II] De Thorigny, Seigneurs dudit lieu, *d'azur au Lion d'argent chargé en l'espaule d'vne Quinte-feuilles de sable.* [III] De Faletans au Comté de Bourgongne, porte *de gueules à l'Aigle d'argent, la queuë chargée de trois mouchetures d'hermines de sable*, chargeure qui a esté mise differemment par ceux de cette maison, les vns ayant posé vne ces mouchetures sur chaque aisle, & les autres mis vn Lambeau de sable sur l'estomach de l'Aigle. [IV] Bressolles en Poitou, *de sable au Lion d'argent armé lampassé & couronné de gueules l'estomach chargé de trois Billettes de mesme.*]



CHASTEAV se figure en Armoiries ou simple ou fermé ou sans porte, ayant plusieurs Tours ou non closes. [[I] De Castille à Paris, porte *d'azur au Chasteau sommé de trois Tours d'or.* [II] Castel-Saint Nazart porte *d'or au Chasteau de sable surmonté d'vne Aigle fondant de mesme.* [III] Le Blond, Escuyer Seigneur de l'Estoille, portoit *d'argent à trois Chasteaux de gueules.* Ceux de ce nom venus au Duché de Bourgongne, portoient trois portaux. [IV] Chastelain, porte *d'azur au Chasteau couuert girouetté d'argent.* [V] Poncher *de gueules au Chasteau le Pont-Leuis abbaissé d'or.* [VI] Veyre porte *de gueules au Chasteau de deux Tours iointes par vn entremur d'argent celle de la dextre esleuée.* [VII] Castelnav-Breteroux, porte *de gueules au Chasteau d'argent maçonné de sable.* [VIII] Chasteavpers, porte *d'azur au Chasteau de trois Tours d'argent.* [IX] Avbigny en Poitou, porte *de gueules à trois Chasteaux fendus d'or*, le viel manuscrit que m'a communiqué Monsieur le Conseiller de la Mare, parlant des Armes de quelques Gentilshommes Poiteuins, dit que le Sire d'Aubigny portoit *d .... à trois Cheurons fendus d'azur.* [X] La Bistrade, porte *de sinople à vne Riuiere d'argent en pointe entourant vn Rocher sommé d'vn Chasteau donjonné de trois pieces de mesme.* [XI] Espoy, Seigneur de Crouy, porte *d'or à cinq Chasteaux de gueules posés en Sautoir.* [XII] Rabasse-de Virgone, porte *d'azur au Chasteau à cinq Tours celle du milieu donjonnée d'argent.* De Cauvvenberghe en Flandres, porte *de gueules à trois Chasteaux d'argent.* De Saillans, Seigneurs de Brisenod en Viuarets, porte *d'azur au Chasteau sommé de trois Tours d'or la porte de sable, au Chef d'argent chargé d'vn Lion naissant de gueules armé & lampassé d'or.* Albvqverqve en Espagne porte *de gueules au Chasteau sommé de trois Tours d'or.* Leiva la mesme, *de sinople au Chasteau d'or sommé de trois Tours.* Chadenac *de gueules au Chasteau d'argent.* La Tovraigne *de gueules au Chasteau d'argent, à la Bordure componée de Hierusalem & de Naples-Sicile.* Henriqvez en Espagne *de gueules au Chasteau sommé de trois Tours d'or.* Bornhem en Flandres, portoit *d'argent à la Fasce de gueules au Chasteau d'azur brochant sur le tout.* De Pape la mesme, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Chasteaux de mesme.* Forges, *d'azur à six Chasteaux d'or posés trois deux & vn, au Chef d'argent.* Chasteavgal en Bretagne, *de gueules à trois Chasteaux d'or.* Almazan en Espagne *de gueules au Chasteau d'or sommé de trois Tours.* Damman en Flandres, *d'argent au Chasteau de gueules.* Montoline, *de gueules à trois Chasteaux d'argent.* Ribade en Espagne *d'azur au Chasteau sommé de trois Tours d'or.* Le Royaume des Algarves, *d'or au Chasteau de trois Tours de gueules chacune surmontée d'vne teste de More de sable tortillées d'argent.* Peyrat au Lionnois, porte *d'azur au Chasteau de trois Tours d'or maçonné de sable.* Dvllaert en Flandres, porte *de gueules à trois Chasteaux d'argent.* Vievx-Chastel ançien, portoit *d'azur au Chasteau sommé de trois Tours d'or.* Doverloops en Flandres, porte *d'azur a trois Bandes d'argent,*

au Chef du champ chargé d'vn Chasteau du second. PIATTA à Milan, porte d'argent au Chasteau de deux Tours d'azur. CORRARIA en Espagne, de sinople au Chasteau d'argent entourré d'vne Muraille crenellée de mesme. MORA en Portugal, porte de gueules à sept Chasteaux d'argent posés vn, deux, vn, deux & vn. PORRET & CLOCQVIER en Flandres, de gueules à trois Chasteaux d'argent.]



CHAT plus dommageable qu'vtile, ses mignardises plus à craindre qu'a desirer, & sa morsure mortelle; la cause est plaisante du plaisir qu'il nous fait. A l'instant de la creation du monde, dit la fable, le Soleil & la Lune voulurent à l'enuie peupler le monde d'animaux: le Soleil tout grand, tout feu, tout lumineux, forma le Lyon tout beau, tout de sang & tout genereux. La Lune voyant tous les autres Dieux en admiration de ce bel ouurage, fit sortir de la terre vn CHAT, mais autant disproportionné en beauté & en courage, qu'elle mesme est inferieure à son frere. Cette contention apporta de la risée & de l'indignation, de la risée entre les assistans, & de l'indignation au Soleil, lequel outré de ce que la Lune auoit entrepris de vouloir aller du pair auec luy.

... Crea par forme de mespris
En mesme temps vne souris.

Elle, comme ce sexe ne se rend iamais, se rendit encore plus ridicule par la production d'vn animal le plus ridicule de tous: ce fut d'vn Singe qui causa parmy la compagnie vn ris démesuré, le feu montant au visage de la Lune, tout ainsi que lors qu'elle nous menace de l'orage d'vn vent impetueux, pour vn dernier effort, & afin de se vanger eternellement du Soleil, elle fit conceuoir vne haine immortelle entre le singe & le Lion, & entre le Chat & la Souris, de la vient le seul profit que nous auons du Chat.

De là vient aussi que les Egyptiens entailloient au plus haut de la circonference de leur sistre, ou tabourin d'airain, vne Chatte ayant face humaine pour signifier la Lune, auec laquelle le Chat à vne grande conuenance & conformité d'habitudes. Il y à des

taches dans le fond de la Lune, la peau du Chat est ordinairement variée, tachetée & mouchetée. La Lune croist & decroist de iour à autre; la prunelle du Chat s'augmente & diminuë à mesure que la Lune vient à son plein, ou à son decours. La lunaison se diuise par le nombre de sept, la Chatte ne porte que sept fois, & le nombre de tous ses Chatons se regle au nombre des iours de toute vne Lune, commençant par vn à sa premiere portée, passant à deux en la deuxiesme, à trois en la troisiesme, & ainsi multipliant iusques-à la septiesme sans passer plus outre. Ce n'est donc pas de merueille si le Chat est dangereux aussi bien que la Lune rousse de nostre Bourgongne, & ie m'estonne comment nos anciens Roys auoient pris pour deuise, aucuns disent pour Armoiries, vn Chat, si ce n'est que comme cet animal ne fait rien par contrainte, les Bourguignons ne peuuent estre forcés en leurs actions, & ne peut-on tirer d'eux que ce qui est de leur bonne volonté: *Tout par amour & rien par force*, portoit la legende. Si on les irrite par vne continuë, ils sont impatiens de souffrir, & en pareil cas la morsure du Chat est mortelle. P. de Saint Iulien en ses pareilles ou paralelles en rapporte deux histoires, l'vne du Seigneur d'Oussy en Chalonnois, l'autre d'vn estranger qui ayant esté mordu d'vne Chatte s'achemina en Italie pour en estre guary, ou il mourut en sa deuotion. Les curieux firent peindre en suitte son aduenture auec ce distique, que Villamont tesmoigne auoir veu à Lorette,

Hospes disce nouum mortis genus, improba felis,
Dum trahitur digitis, mordet, & intereo.

Qu'on aille demander aux Romains pourquoy ils le portoient en leurs Targues & Pauois, & encore sous diuers blasons, & la plufspart faux. La Compagnie des Soldats, *Ordinis Augustei*, qui marchoient sous le Colonel de l'infanterie, *sub Magistro peditum*, portoient I *en leur Escu blanc* ou *d'argent vn Chat de couleur de prasine*, qui est de *sinople*, ou à mieux dire de vert de mer, comme qui diroit couleur *de gueules*, *le Chat courant & contournant sa teste sur son dos*. Vne autre Compagnie du mesme regiment, appellée les heureux Viellards, *Felices seniores*, portoit II *vn demy Chat* ou *Chat naissant de couleur rouge sur vn Bouclier vermeil* ou *de gueules*: *In parma punicea diluciore*, qui sembloit se ioüer auec ses pieds, comme s'il eut voulu flatter quelqu'vn. Sous le mesme Chef, III vn troisiesme *Chat de gueules passant auec vn œil & vne oreille, qui est en profil en vne rondelle de sinople à la Bordure d'argent*, estoit porté par les Soldats, *qui Alpini vocabantur*.

Quand l'on represente le Chat leuant le train de derrier plus haut que la teste on le dit herissonné, & lors qu'il est rampant on le blasonne effarouché. IV CLOTILDE, Bourguignotte, femme du Roy Clouis, portoit suiuant Paradin, *d'or au Chat de sable tuant vn Rat de mesme*, au lieu que ie ne tiens point le Chat auoir esté pris par les Bour-

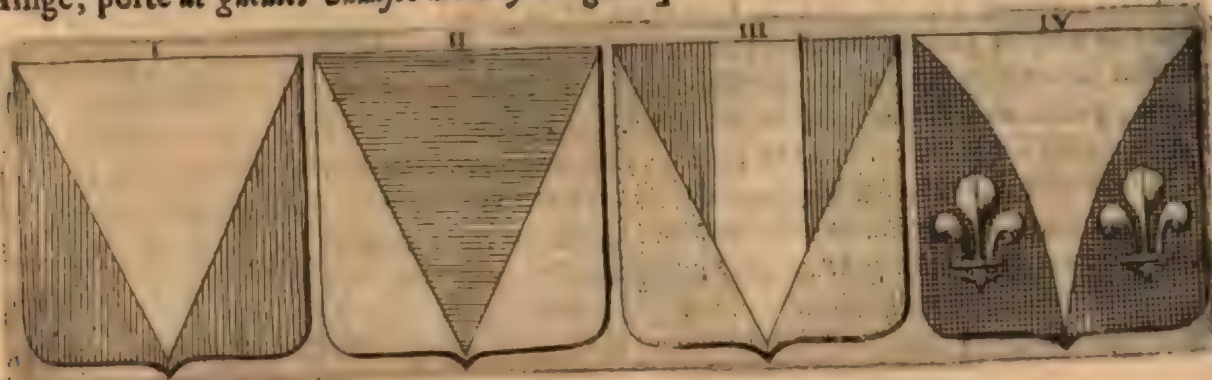


guignons sinon pour deuise. [V GATTA au Royaume de Naples, porte *d'azur à vne Chatte d'argent au Lambel de gueules.* VI LA CHETARDIE au pays de Limoges, porte *d'azur à deux Chats l'vn sur l'autre d'argent.* VII CHAFFARDON, porte *d'azur à trois Chats d'or: les deux du Chef affrontés.*

* CHAVDERON, CHAVDIERE, vaisseaux de cuiure ou d'airain, desquels la vilité de leur vsage qui est tres grande, porteroit d'abord à mespriser les Escus qui en sont chargés, si ils n'auoient esté employés, peu de temps apres les siecles de Noë, à des vsages les plus saints, & les plus nobles qu'on croyoit estre dans l'Idolatre antiquité, veu que le bois sacré d'Esclauonie, qu'on nommoit iadis Epire, retentissoit nuit & iour du son de ces instrumens, dit le pere de Varennes apres Virgile, & que ces mesmes instrumens sont communs aux Armoiries des plus grandes maisons d'Espagne & de Castille. I CHEVALIER en Flandres, *d'or à trois Chauderons de sable,* II DE LARA en Espagne, porte *de gueules à deux Chaudieres fascées d'or & de sable, en chacune huict Serpens de sinople issans des costés de lance.* III BEAVBIGORE' au pays du Maine, porte *d'azur à cinq Chauderons d'or posés trois & deux.* IV POISSON-la Passonniere, porte *d'argent à trois Chauderons de sable.* Les GVSMANS qui ont donné trois Roys à l'Espagne, & cette belle lumiere à l'Eglise le grand Saint Dominique, Fondateur de l'Ordre des Freres Prescheurs, dit Iacobins, portent *d'azur à deux Chauderons fasciés ou eschiquetés d'or & d'azur les ances componées de mesme à deuze Serpens issans aux deux oreilles de sinople, à l'Orle varié de mesme chargée de quatre petits Chauderons aussi de mesme.* PACHECO la mesme, porte *d'argent à deux Chaudieres fascées endentées d'or & de gueules à trois Serpens issans de chaque costé des anses deux en dehors & vn en dedans.* DE FONTAINE en Andalousie, porte *d'or à cinq Fleurs de Lis d'azur posées en Santoir, à la Bordure de gueules chargée de huict Chauderons eschiquetés d'or & de sable.*



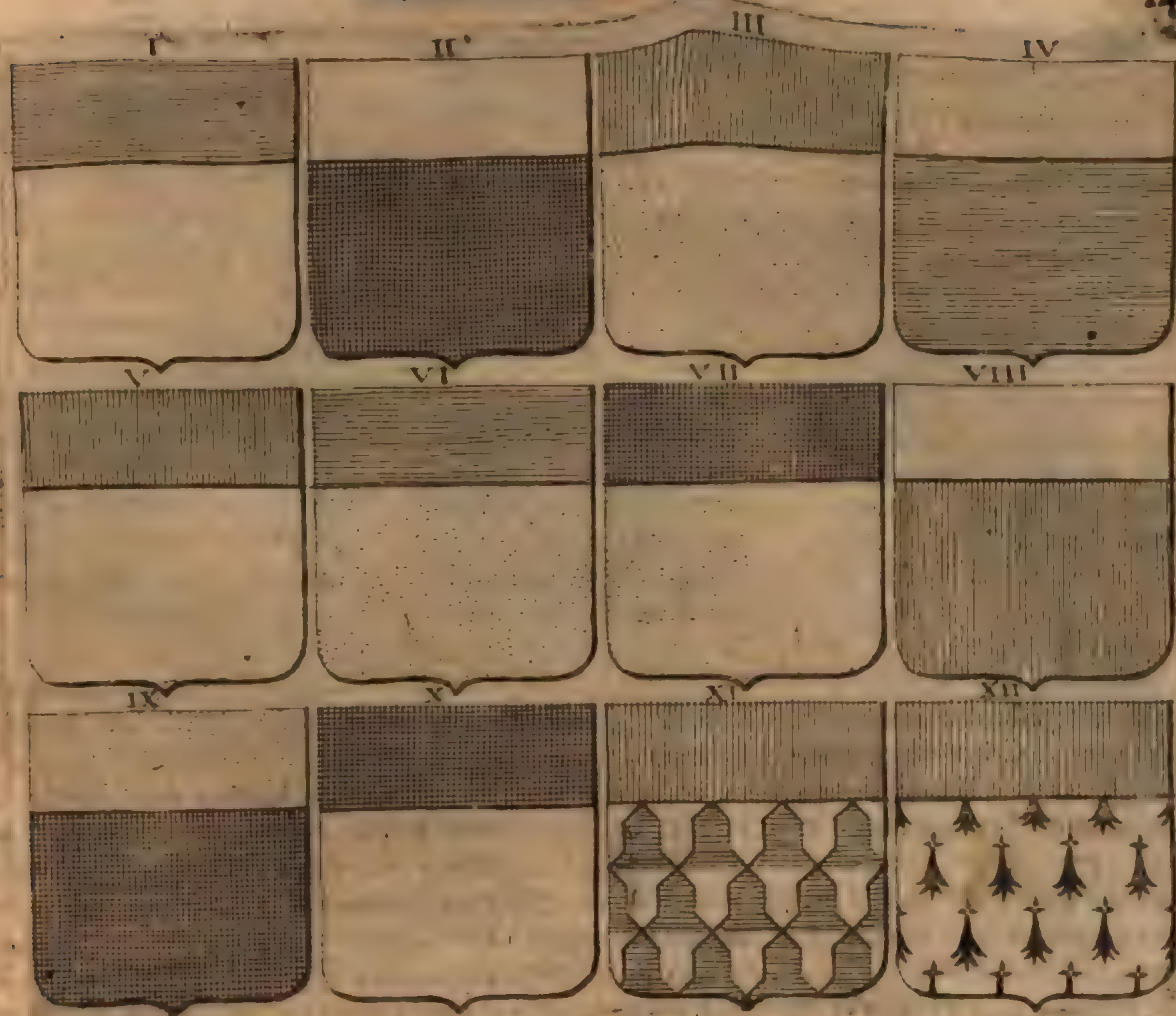
CHAVSSE' est le rebours du Chappé, & s'entend lors que l'Escu diuisé en cheuron, le cheuron est renuersé & porte sa pointe au bas & à la pointe de l'Escu, si bien qu'estant ainsi couuert par le bas, il se dit Chaussé à cause que les Chausses seruent de couuerture au bas de nostre corps. [I POPON en Bourgongne, *d'argent Chaussé de gueules.* Bertremy II DE LIEKTENSTEIN, Grand Maistre d'Hostel d'Austriche, fait Cheualier de la Toison par l'Empereur Charles V. portoit *d'azur Chaussé d'argent.* III D'YVONNE en Sauoye, porte *de gueules au Pal d'argent Chaussé d'or.* IV PVCHLER-von Rigers en Austriche, porte *d'argent Chaussé arondy de sable à deux Fleurs de Lis du champ.* STAVFER von Thunau en Bauiere, porte *d'argent Chaussé arondy d'azur.* DHVNÆ en Thuringe, porte *de gueules Chaussé arrondy d'argent.*]



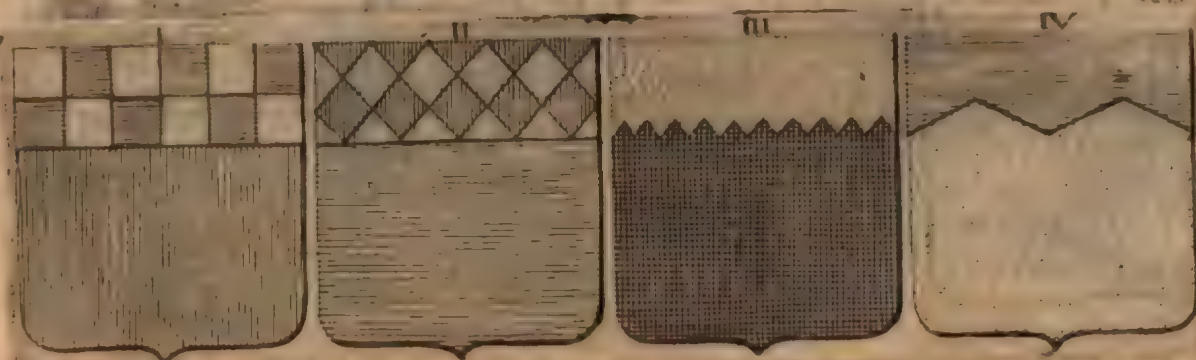
*CHAVSSE-TRAPPE, fer à quatre pointes & aiguës, dont l'vne se trouue tousiours droite & les trois autres à terre, instrument de guerre duquel anciennement on se seruoit pour fauoriser vne retraite, semant drû & menu les aduenuës des poursuiuans, afin d'enferrer par les pieds les hommes & les cheuaux, & mettre hors de combat soit l'infanterie soit la caualerie. Les meurtriers du Duc d'Orleans pour empescher d'estre suiuis en ietterent par les ruës de Paris. Paradin en ses deuises heroïques, dit, que comme sa forme est tousiours dangereuse & preste à nuire en quelque lieu qu'elle tombe, que de mesme les malicieux & meschans ne se trouuent iamais sans porter dommage à ceux qui les suiuent & frequentent. I LE PICARD, *de gueules à trois Chausses-trappes d'argent.* II CHEMILLE', porte *d'or semé de Chausses-trappes de sable.* III DESTRAPPES à Paris, *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de trois Chausses-trappes de sable.* IV GVETTEVILLE, porte *d'argent semé de Chausses-trappes de sable.*



CHEF se prend de deux sortes. Premierement c'est vne partie de l'Escu, & la superieure comme il sera monstré cy-apres sous le mot ESCV. cette partie se diuise en trois à la prendre en la largeur de l'Escu, la dextre partie, le milieu, & la senestre partie du Chef. Secondement le Chef se prend pour vne piece qui se met & pose dessus l'Escu en qualité d'honorable ordinaire, ainsi que la Bande, la Fasce, la Croix, & autres semblables. Quand on taille l'Escu en pierre ou autre relief, le Chef se releue & fait vne eminence par dessus le reste de l'Escu [duquel il doit contenir la troisiesme & plus haute partie, laissant au dessous de soy deux fois autant de place que ce qu'il occupe, & en cette assiette il represente le Timbre ou le Casque du Caualier.] Et quand on l'esmaille, si l'Escu est de couleur il doit estre de metal, & au contraire s'il est de couleur l'Escu sera de metal : assés souuent il est sans ornement aussi bien que l'Escu. [I GAMACHES porte *d'argent au Chef d'azur.* II DE GAND, des Comtes & Chastellains de Gand en Flandres dont issit la famille du surnom Vilain, qui quitta celuy de Gand depuis vn Vilanus de Gand, franc Sire de Saint Iean Steene, fils de Hugues Chastellain de Gand & de Ode de Champlite, *de sable au Chef d'argent.* III DE CORGENON, Seigneurs dudit lieu en Bresse, & de Meillonnas, portoit *d'or au Chef de gueules.* IV BVLLEVX, porte *d'azur au Chef d'or.* V D'AVAVGOVR en Bretagne, porte *d'argent au Chef de gueules.* VI CHASTEAV-GIRON, porte *d'or au Chef d'azur.* VII SASSEMBOVRG au Pays bas, *d'or au Chef de sable.* VIII GAVVILLE en Gastinois, *de gueules au Chef d'argent.* IX CAVLINCOVRT, porte *de sable au Chef d'or.* X PELLT, porte *d'argent au Chef de sable.* XI DE VIVONNE, porte *d'Hermines au Chef de gueules.* XII ESPERNON ancien, portoit *de Vair au Chef de gueules.* DAMME en Flandres, *d'argent au Chef de gueules.* TAMLAY, *d'or au Chef de gueules.* LISLEFRESNE *de gueules au Chef d'argent.* OSTENDE *d'hermines au Chef de gueules.* MONTFERRAT, porte *d'argent au Chef de gueules.* CHAMPAGNE, maison particuliere, porte *d'Hermines au Chef de gueules.* BODRIER-la Marche en Bretagne, porte *d'argent au Chef de gueules.* QVINTIN *d'argent au Chef de gueules.* D'VRFE', *de Vair au Chef de gueules.* PERALTE en Espagne, *de gueules au Chef d'argent.* COPIER en Dauphiné, *d'hermines au Chef de gueules.* CHASTEAVNEVF la mesme, *d'argent au Chef de gueules.* MONTGASCON, *de gueules au Chef de Vair.* GOTHEN en Flandres, *de sable au Chef d'or.* RAGVES la mesme, *d'argent au Chef de gueules.*



Il y à des Chefs qui sont Eschiquetés, Lozangés, d'Hermines, de Vair, Emmanchés, Denchés & autres. [I] ROCHEBARON, porte *de gueules au Chef Eschiqueté d'argent & d'azur de deux traits.* [II] DE FOVGERES, Vicomte d'Oin, porte *d'azur au Chef lozangé d'or & de gueules.* [II] LEZERVY *de gueules au Chef d'hermines.* DES DESERTS en Bretagne, porte *de gueules au Chef Vairé de deux tires.* [III] DV PERSIL dit de Germes en Normandie, porte *de sable au Chef endenché d'or.* [IV] ROTIER-Villefargeau, porte *d'or au Chef emmanché d'azur.* MARCHAND, porte *d'argent au Chef Bandé d'hermines & de gueules de six pieces,* ANTINORD à Florence, porte *d'or au Chef fuselé d'argent & d'azur.* BAZOCHEL, porte *d'or au Chef eschiqueté du champ & d'azur de trois traits.* PISEYS, *d'argent au Chef bandé d'or & d'azur de six pieces.* DE HOYMILLE en Flandres, porte *d'or au Chef eschiqueté du champ & d'azur.*]



Souuent aussi le Chef est simple, & l'Escu est remply comme celuy de Iean [I] BERTRAND, Cardinal & Chancelier de France sous le Roy Henry II. [apres auoir esté premier President au Parlement de Paris,] qui portoit *d'azur au Cerf d'or sommé de treize cors au naturel, au Chef d'argent.* [[II] DE MELVN dont ceux du nom ont pris leur origine des anciens Comtes de Melun, porte *d'azur à sept Besans d'or posés trois, trois & vn, au Chef*

de mesme. III AGVENIN, famille originaire de Tonnerre, & qui s'est establie à Paris depuis Iean Aguenin, qui apres auoir esté Procureur General au Parlement y fut second President par la recommandation du Duc de Bourgongne Philippes II. au mois de Decembre M. CCCC. XX. pendant l'vsurpation d'Henry Roy d'Angleterre, & de luy sont issus diuers Officiers tant audit Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aydes, qu'au Chastelet, porte *de gueules à trois Cheurons accompagnés de trois Besans d'or deux en chef & vn en pointe, au Chef de mesme.* IV PVCHOT-de Ereteuille, porte *d'azur à l'Aigle esployée d'or, au Chef de mesme.* PVCHOT-du Plessis brise le Chef *d'vne Rose de gueules.* V BOJER ou BOYER, porte *d'azur à vne Estoille d'or chargée d'vn Escusson au champ, surchargée d'vne Fleur de Lis du second, au Chef d'argent.* VI BEAVX-ONGLES, porte *de gueules à trois Coquilles d'or, au Chef d'argent:* la Comtesse de Montpipeau est de ce nom. VII BOITIER, porte *d'or à vn Lion d'azur, au Chef de gueules.* VIII D'ESTAIN, porte *d'azur à trois Fleurs de Lis d'or, au Chef de mesme.* Vn Cheualier de cette ancienne maison merita ces trois belles fleurs, pour auoir remonté à la Bataille de Bouines le Roy Philippes Auguste qui estoit en danger de sa vie, lesquelles ont seruy depuis de glorieux trophée & de memoire de la valeur & generosité de ce Cheualier, & d'eguillon d'honneur à ses descendans à seruir nos Roys auec mesme affection & fidelité. MONTAIL-de Prades, *d'azur à six Besans posés trois, deux, & vn d'or, au Chef de mesme.* DE LICHTERVELDE, Seigneurs de Coolscamp en Flandres portoit *d'azur à la Colombe en assiette d'Aigle* (c'est à dire le vol ouuert & estendu comme celuy de l'Aigle monstrant tout l'Estomach) *d'argent au Chef d'hermines:* Ceux de ce nom Seigneurs de Beauervvart ne portent que le *Chef d'hermines:* LANTIN à Dijon dont trois Conseillers au Parlement & vn Maistre des Comptes, ce dernier fort amateur & Curieux de l'antiquité & de l'Histoire, à fait plusieurs extraits des tiltres de la Chambre des Comptes, porte *d'azur à vne Gyure d'argent, au Chef d'or.* LA VAQVERIE *Eschiqueté d'argent & d'azur, au Chef de gueules.* COLOMBELLES, porte *d'azur au Lion d'or, au Chef de mesme.* MONTANT en Auuergne, porte *d'azur à trois Coquilles d'or, au Chef d'argent.* POTTELSBERGHE en Flandres, porte *de sable à vn Cors d'argent virolé d'or enguiché de gueules, au Chef d'or.* BALARIN-Polienay *d'azur à vn Cheuron d'or, au Chef d'argent.* DE BRVNE en Flandres, porte *d'azur à six Besans d'or posés trois, deux & vn, au Chef de mesme.*]



* Le Chef se voit quelque fois detaché du bord superieur de l'Escu par la couleur du Champ qui le surmonte, & le retressit du tiers de sa hauteur, qui l'a fait appeller par quelques-vns.

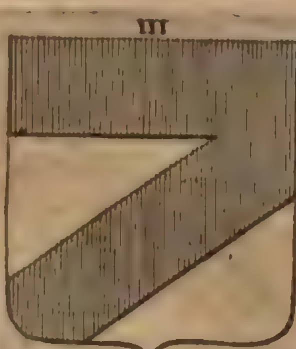
CHEF ABBAISSE', pour le distinguer du Chef surmonté, qui est separé du bord par vne autre couleur que celle du Champ, & neantmoins l'vn & l'autre peuuent estre dits surmontés. I CHAPPELAIN Seigneurs d'Agey, & d'Ansey, au Duché de Bourgon-

gne, portoit *d'azur à vn Cheuron d'or, au Chef abbaissé de mesme chargé de trois Roses de gueules.* II MONCOQVIER, porte *de sable à trois Fleurs de Lis d'or, au Chef abbaissé ondé de mesme.* Il se voit aussi des Chefs qui sont contigus auec d'autres pieces honorables, qui n'ont aucun filet qui les separent, & qui sont d'vn mesme esmail comme le

CHEF-BARRE, dont est rempli l'Escu de III VVISBECKEN en Bauiere, qui porte *d'argent au Chef-Barre de gueules.*

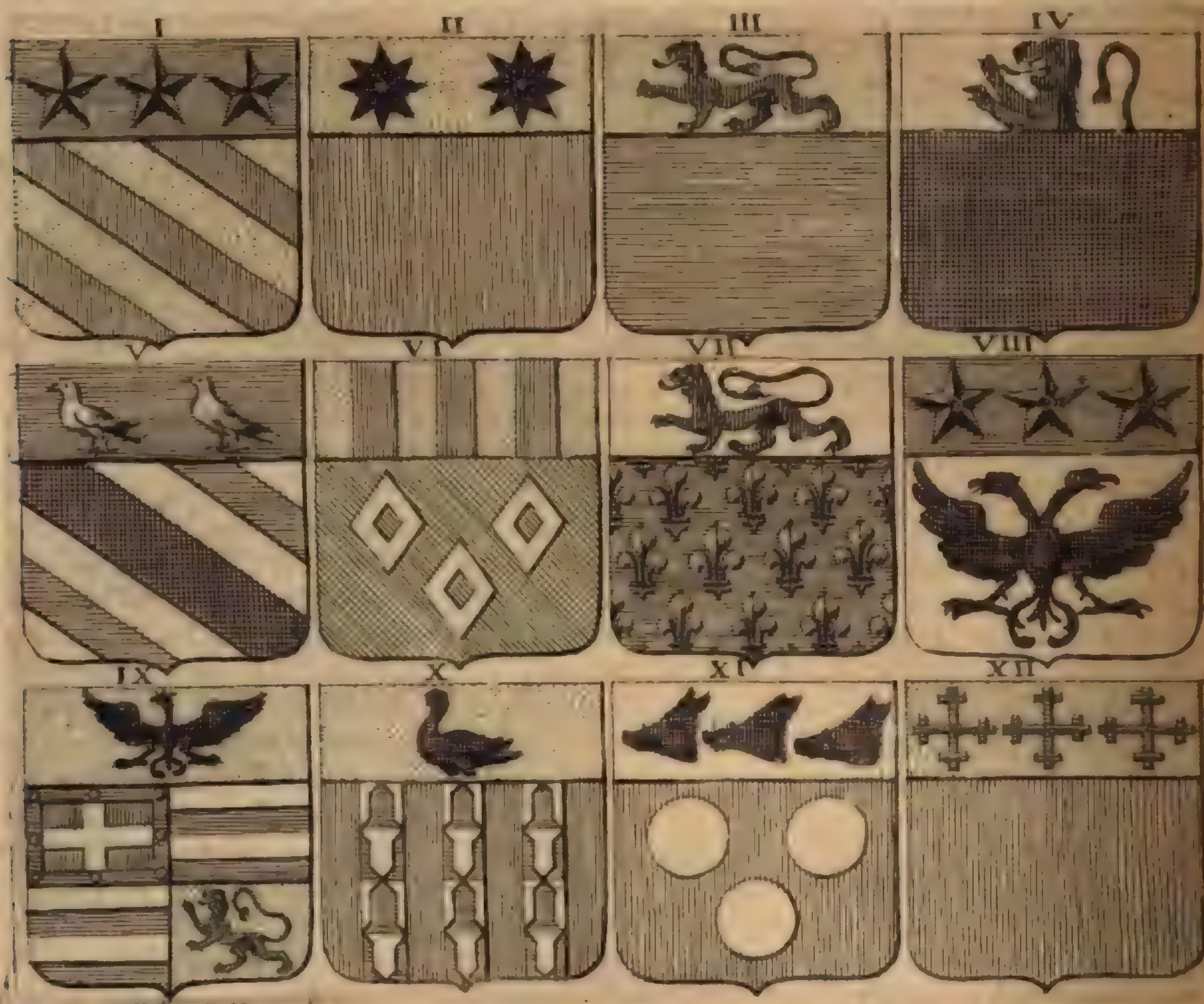

I


II


III

D'autrefois le CHEF est chargé. Antoine I DES PREZ Seigneur de Montpezat, Mareschal de France en l'an M. D. XLIV. portoit *d'or à trois Bandes de gueules, au Chef d'azur chargé de trois Estoilles au champ.* [II DV MEIX-d'Aubigny, porte *de gueules au Chef d'or chargé de trois Molettes à huit raiz de sable.* III FRAVVILLE en Normandie, porte *d'azur au Chef d'or chargé d'vn Lion-leopardé de gueules.* IV BRISETESTE porte *de sable au Chef d'argent chargé d'vn Lion naissant de gueules.* V BESONS-de Couderiel porte *d'argent à la Bande de sable costoyée de deux Cotices d'azur, au Chef de mesme chargé de deux Colombes du champ.* VI DE VVINGENE en Flandres, portoit *de sinople à trois Macles d'argent, au Chef d'or chargé de trois Pals de gueules.* VII PONTPIERRE, porte *d'azur semé de Fleurs de Lis d'or, au Chef d'argent chargé d'vn Lion-leopardé de gueules.* VIII FALQVEROLLES en Languedoc, *d'argent à l'Aigle esployée de sable, au Chef d'azur chargé de trois Molettes d'or.* Enée-Pie IX DE SAVOYE, Seigneur de Sassola, portoit *Escartelé au premier de Sauoye à la Bordure d'azur chargée de huit Besans d'or ; au deux & trois Fascé d'argent & de gueules de quatre pieces ; au dernier d'or à vn Lion de sinople ; sur le tout vn Chef d'or chargé d'vne Aigle de sable couronnée de son champ.* X DE IEVDE en Hollande, Seigneurs de Hardinxuelt *de gueules à trois Pals de Vair, au Chef d'or chargé d'vne Merlette de sable.* XI HERBERT Seigneur de Bellefond en Poitou, *de gueules à trois Besans d'argent, au Chef de mesme chargé de trois Hures de Sangliers de sable.* XII BINET Seigneur de Vitray en Touraine, *de gueules au Chef d'or chargé de trois Croix croisettées au pied fiché d'azur*, de ce nom des Seigneurs de Montefray, la Boissiere & de Chemilly. DV BOVCHET à Paris, porte *d'argent à vne Merlette de sable, au Chef d'azur chargé de trois Besans d'or.* PINEL porte *d'azur au Lion d'or, au Chef de mesme chargé de trois Tresles de sinople.* BLEVQVEMALLE *d'hermines au Chef de gueules chargé de trois Coquilles d'or.* CARON, porte *d'argent au Cheuron de gueules accompagné en pointe d'vne Tresle de sinople, au Chef d'azur chargé de trois Estoilles d'or.* BELINGANS ou BERINGHEN, *d'azur à trois Fasces d'or, au Chef d'argent chargé de trois Roses de gueules.* FILSIEAN au Duché Bourgongne, porte *d'azur au Cheuron accompagné de trois Estoilles d'or, au Chef d'argent chargé de trois Croix de gueules.* BANDOCHE, *d'argent à trois Cheurons de gueules, au Chef d'azur chargé de trois Tours d'or.* LE CARON à Compiegne dont des Seigneurs de la Tour, de Chantereine, & de Frennel, porte *d'azur à trois Besans d'or, au Chef Losangé d'or & de gueules*, quelqu'vns *Fretté de sable.* LE BLANC, porte *d'azur au Cheuron accompagné de trois Quinte-feuilles d'or, au Chef de mesme, chargé d'vne Aigle esployée de sable membrée & couronnée de gueules.* MONTOVRS *d'or au Chef de gueules chargé d'vne Croix patée d'argent.* BRAEM en Flandres, porte *de sable au Chef d'argent chargé d'vn Lion naissant de gueules.* QVARRE' au Duché de Bourgongne, porte *Eschiqueté d'argent & d'azur, au Chef d'or chargé d'vn Lion-leopardé de sable.* DE LA TOVR en Saudye, *d'azur à deux Bastons fleurdelisés par le haut posés en Santoir d'argent chargés d'vne Tour de gueules, au Chef d'or chargé d'vne Aigle esployée de sable.* CHABO la mesme, *d'azur à trois Fleurs de Lis d'argent, au Chef de mesme chargé d'vn Lion naissant de sable.* LE PAGE, porte *d'azur au Chasteau*

d'argent & en Chef trois Estoilles d'or; escartelé de gueules a deux Lions affrontés d'or; sur le tout vn Chef de Hierusalem. Dv Brevil-d'Ingrande, porte *Losangé d'argent & d'azur, au Chef de gueules chargé de deux testes de Leopards d'or.* Saint Rvon en Normandie, porte *d'argent au Chef de gueules chargé d'vn Lion-leopardé d'or.* Herbelot, porte *d'argent Fretté de sable, au Chef d'or chargé de trois Coquilles du second.* Palierat, *de gueules à trois Besans d'or, au Chef d'argent chargé d'vne Croix de sable.* Bois-la Salle, *Vairé d'or & d'azur, au Chef de gueules chargé de quatre Besans d'argent.* Remond-de Gand à Dijon, porte *d'azur au Chef d'argent chargé de trois Merlettes de sable.* Moere en Flandres, portoit *de sable au Chef d'argent chargé au canton dextre d'vn Escusson d'Axelles* qui est *de gueules au Cheuron d'or.* Chappvis en Dauphiné, *d'argent au Chef d'azur chargé de trois Estoilles d'or.* De Stoppeleere en Flandres, porte *de sable à vn Cors d'argent, au Chef d'or chargé d'vn Croissant d'azur.* Asiniere en Auuergne, porte *d'or à trois Molettes d'azur, au Chef de gueules chargé d'vn Lion naissant d'argent.* Moisson à Dijon, *de sinople à trois Bandes ondées d'argent, au Chef d'azur chargé de trois Estoilles d'or.* Favvel-Beauuillain, *Palé d'or & d'azur de six pieces, au Chef de gueules chargé d'vn Lion-leopardé d'argent.* Vionnet, *d'azur à trois pieds de Griffon d'or, surmontés d'vne Estoille de mesme, au Chef aussi d'or chargé d'vne Aigle sable.* Bellangrise, *de gueules au Chef d'or chargé de trois Merlettes de sable.* Langlois de Plaimboc, *d'or à deux Lions-leopardés de gueules, au Chef d'azur chargé de trois Besans d'or.* Meigret *d'azur à trois Besans d'argent, au Chef d'or chargé d'vne teste de Lion arrachée de gueules.*



* CHEF CHEVRON, ces deux honorables iointes ensemble sans diuision, & qui sont d'vn mesme esmail, font le troisiesme grand quartier des Armes du Baron de [1] Vvindischgrætz en Allemagne qui porte, *escartelé au premier, & quatriesme de gueules à vne teste & col de Loup d'argent, celle du premier contournée: au deuxiesme de sable à trois Besans deux d'argent, le senestre d'or, au troisiesme de sable au Chef cheuron d'argent, sur le tout de gueules au Gonfanon d'argent, escartelé d'argent à la Bande de sable: sur le tout du tout de gueules à vne arete de poisson posée en bande d'or.*



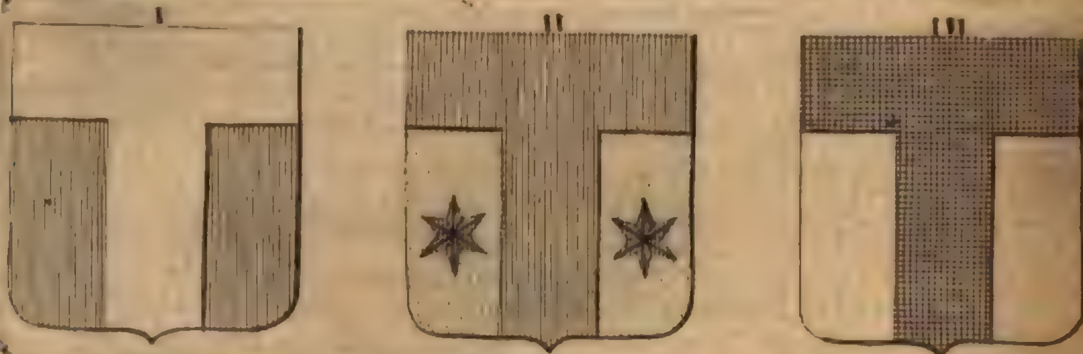
Que si par fois l'on voit des Chefs qui soient de couleur aussi bien que l'Escu, ces couleurs-là doiuent estre differentes, & en ce cas on l'appelle.

CHEF-COVSV autrement les Armes seroient fauces. Car comme le Chef se pose sur l'Escu, & que couleur sur couleur, ny metal sur metal, ne se mettent point regulierement, lors que lion à voulu auoir vn Chef de couleur, le champ en estant desia, l'on à comme rongné l'Escu par le dessus, & posé en la place de ce qui en auoit esté osté vne piece cousuë ou collée, laquelle piece garde tousiours le nom de Chef, mais auec cette difference, qu'on la qualifie Chef cousu, en lieu que l'autre s'appelle simplement & purement Chef. Ces deux sortes de Chefs sont égaux en continence, deuant occuper & en l'vn & en l'autre la tierce partie de l'Escu à prendre en toute sa hauteur, ainsi que la Fasce l'occupe en son milieu, & la Bande en le trauersant. Ce Chef ce charge aussi bien que l'autre. François [I] DE BONNES, Duc de Lesdiguieres le dernier des Connestables de France en l'an M. DC. XXII. portoit *de gueules au Lion d'or, au Chef cousu d'azur chargé de trois Roses d'argent.* [II] DE FLECELLES, porte *d'azur au Lion d'or, au Chef cousu de gueules chargé de trois Estoilles du second.* [III] DE SAINT MAVRIS au Comté de Bourgongne, Seigneur de Faletans, porte *de gueules à la Croix fleuronnée d'argent, au Chef cousu d'azur chargé de trois Cœurs d'or.* [IV] LA GORDE en Picardie, porte *d'or au Chef cousu d'argent au Lion d'azur brochant sur le tout.* La [V] Ville de Lion, l'vne des plus riches, des plus marchandes, & des plus opulantes de France, porte *de gueules au Lion d'argent, au Chef cousu de France,* que les Lionnois ont pris depuis que l'Estat des Roys de Bourgongne fut vny à la France, quittant le Chef bandé d'or & d'azur qu'ils portoient apres la conqueste que ces Roys firent de cette Ville pendant qu'ils tenoient leur Siege Royal à Arles, & à Vienne celuy de leur Chancellerie, y mettant celuy de leur Conseil, qu'on à depuis nommé Parlement, dit Pierre de Saint Iulien. [VI] DE BARRON, *de gueules à vn Cornet d'or, au Chef cousu d'azur chargé de trois Couronnes Ducales du second.* [VII] GOVLAS, porte *de gueules à trois Glands d'argent, au Chef cousu d'azur chargé d'vn Lion-leopardé d'or.* [VIII] LA COSTE, Seigneur de Grandselue en Prouénce, porte *d'azur à vne demie Croix de Malthe d'argēt, au Chef cousu de gueules chargé de trois Estoilles d'or.* [IX] VINOLS ou VINOLET en Lionnois, porte *d'azur à trois Coquilles d'or, au Chef cousu de gueules chargé de trois Coquilles du second.* [X] LA CROIX en Dauphiné, Seigneurs de Cheurieres, dont deux Euesques & Princes de Grenoble, vn President au Parlement de la Prouince apres l'auoit esté en celuy de Dijon, & autres principaux Officiers, porte *d'azur à vne teste & col de Cheual coupée & animée d'or, au Chef cousu de gueules chargé de trois Croix d'argent.* [XI] HENRY, Seigneur de Rosset, porte *de gueules au Cheuron d'or accompagné de trois Croix de mesme, au Chef cousu d'azur chargé d'vne Molette d'or.* [XII] BERNARD

Seigneur de Rezay, *d'azur à deux Fasces ondées d'argent, au Chef cousu de sable chargé de trois Caualiers d'Eschec d'or.* LEVESQVE, porte *de gueules au Lion d'or, au Chef cousu d'azur chargé d'vn Croissant d'argent accosté de deux Estoiles du second.* LA CHAVSSE', Seigneur de Thury, *d'azur à trois Losanges d'or, au Chef cousu de sable chargé d'vn Leopard d'argent.* LE BOVLTS, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné en pointe d'vne Estoille de mesme, au Chef cousu de gueules chargé de trois Pals du second.* DESSELLE en Flandres, porte *de gueules au Lion d'or, au Chef cousu d'azur chargé de trois Estoilles du second.*]



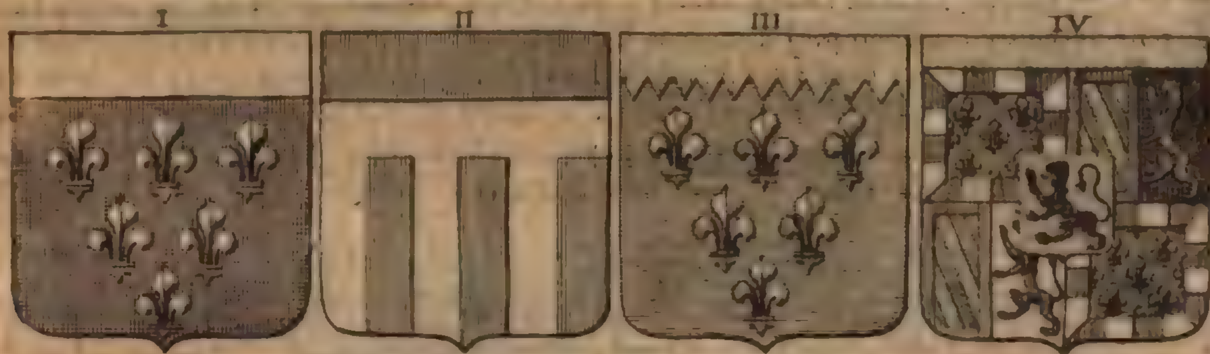
CHEF-PAL c'est lors qu'au bas du Chef il y à vn Pal attenant & contigu sans aucune ligne, filet, ny aucune separation, & que les deux sont d'vn mesme esmail, [ainsi que le Chef Barre & le Chef Cheuron. I MVNSINGEN en Allemagne, porte *de gueules au Chef Pal d'argent.* II VVYL en Suisse, porte *d'or au Chef Pal de gueules accosté de deux Estoilles à six raiz de mesme.* III MENDORF en Bauiere, porte *d'argent au Chef Pal de sable.*]



* CHEF-RETRAIT· La diminution que le Vvapenbuch à fait aux Chefs des Armes suiuantes, ausquels il n'a donné de hauteur que les deux tiers de la partie superieure que le Chef occupe ordinairement dans l'Escu, me fait vser de ce mot, d'autant qu'il à regulierement obserué toutes les proportions des pieces & figu-

res qu'il à representées, & qu'il n'a pas diminué celle-cy sans raison, puisque le Chef qui n'est iamais accompagné d'aucuns meubles comme sont les Fasces, les Bandes, les Croix & les autres honorables, ne souffre point de diminution que lors qu'il est abbaissé, surmonté, ou soustenu, mais non par les pieces qui sont dans l'Escu. I BRVMSER VON RVDISHEIM au Rhein, porte *de sable à six Fleurs de Lis d'argent posées trois, deux & vne, au Chef retrait de mesme.* II KOLBEN VON HAYLSBERG en Bauiere, porte *d'argent à trois Pals abbaissés le dernier mouuant du flanc senestre de l'Escu de gueules, au Chef retrait de mesme.* III KEMMERER VON DALBVRGK au Rhein, porte *d'azur à six Fleurs de Lis d'argent, au Chef retrait denché d'or.* Et quand le Chef est retressi des deux tiers de sa hauteur ordinaire, le Vicomte de Theroüanne dans ses recherches de Flandres, l'a appellé

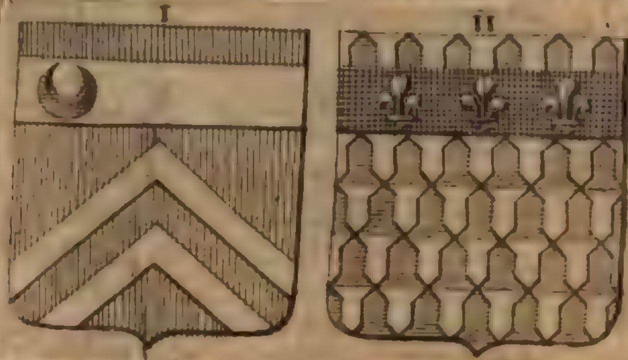
* CHEF ROMPV, qui n'a que la tierce partie du Chef. IV Adolphe de Bourgongne, Cheualier Seigneur de Vvaquene, Carthem, & la Chappelle, crée grand Bailly de Gand le XXII. May M. D. LV. & Charles de Bourgongne, aussi Seigneur de Vvaquene (qu'il fit eriger en Baronie puis en Comté) grand Bailly de Gand & Cheualier de l'Ordre de Saint Iean dit de l'espée, portoient comme Philippes & Charles derniers Ducs de Bourgongne, *escartelé au premier & dernier de Bourgongne moderne, au deux de Bourgongne ancienne party de Brabant, au trois aussi de Bourgongne ancienne, party de Luxembourg, sur le tout de Flandres; au Chef rompu d'or sur le tout.*



CHEF SOVSTENV, lors que les deux tierces parties d'iceluy sont au plus haut de l'Escu, & que l'autre tierce partie est d'autre esmail. Les I VRSINS, Chanceliers de France, portoiét *Bandé d'argent & de gueules*, les vns specifient *de six pieces, au Chef du premier chargé d'vne Rose de gueules pointée d'or soustenu de mesme.* [Le Feron apres Volateranne dit que ces Armes furent données par le Senat & peuple Romain à Vrsinus & Primienus freres, enfans de Caius Vrsinus, Capitaine de Spolette, pour auoir deliuré la Ville de Rome assiegée par les Lombards: ceux de ce nom à Rome chargent le Soustenu *d'vne Anguille d'azur.* II MILLINI à Rome, *Bandé d'azur & d'or au Chef du premier chargé d'vne M à l'antique d'or soustenu de gueules.* III RANGON, en Sauoye Marquis de Maison-blanche & de Spilimbert, Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, *Fascé d'argent & d'azur, au Chef du premier chargé d'vne Aigle couronnée de gueules soustenu de mesme, chargé d'vne Coquille d'argent.* ARIGONI à Rome, *Bandé d'argent & de gueules, au Chef d'or chargé d'vne Aigle de sable, soustenu de gueules chargé d'vn A & d'vne R d'or.* SVBVRRA la mesme, *Bandé d'or & de Vair de six pieces, au Chef du premier chargé de deux Lionceaux affrontés de sinople, soustenu de gueules.* RECKIN en Saxe, porte *d'argent à trois Bandes de sable, au Chef du premier soustenu d'or.* IV SOVLFOVR porte *d'azur à trois Bandes d'argent, au Chef de gueules chargé de trois Losanges soustenu d'or.* DE CAYLAR en Languedoc, famille descenduë des anciens Barons de Caylar au Diocese de Lodeue, Baronnie venduë aux Euesques dudit Lodeue par les Seigneurs du lieu, pour aller à la conqueste de la terre Sainte: porte *d'or à trois Bandes de gueules au Chef du champ chargé d'vn Lion naissant de sable soustenu cousu d'or chargé de trois Trefles de sable.* De cette famille estoit le Marefchal de Thoiras, le pere duquel nommé Aymar quitta le surnom de Caylar retenant celuy de Saint Bonnet, qui auoit esté porté auec celuy de Caylar par ses predecesseurs, depuis que Guillaume de Caylar son bisayeul, qui fut obligé de le porter auec les Armes par la substitution de Pierre de Saint Bonnet, Seigneur de Thoiras. CASTANEA à Rome, porte *Bandé d'or & de gueules de six pieces, au Chef du second chargé d'vne Chastagne dans son Herisson feuillée d'or, soustenu d'argent.*]



CHEF SVRMONTE' quand la tierce partie d'iceluy tout au plus haut de l'Escu est d'vn autre esmail que le reste, ou plustost quand le Chef n'a que les deux tiers de sa hauteur ordinaire, & que ces deux tiers-l'a se prennent en la partie inferieure, en sorte que l'on voit au dessus d'iceluy vne partie de l'Escu, estant à remarquer que cette place l'à qui paroist vuide au dessus du Chef est tousiours de l'esmail de l'Escu, [quoy qu'il y en à qui veulent que pour estre dit surmonté, qu'il faut que ce vuide soit d'autre esmail que celuy du champ, & quand il est de la mesme couleur, ils l'appellent abaissé ; pour moy i'estime que des deux façons il est bien dit surmonté, veu mesme que ie n'ay trouué ny veu aucun exemple de famille ou la couleur ou le metal fut different de celuy du champ.] François [I] LE PERILLEVX ou de PERILLEVSES, Admiral de France en l'an M. CCC. LXIX. sous le Roy Charles V. portoit *de gueules à deux Chevrons d'argent, au Chef de mesme surmonté du champ brisé d'vn Croissant d'aZur mis au premier Canton.* [[II] MAVSTERTINGEN au pays bas du Rhein, porte *de menu vair, au Chef de sable surmonté du champ chargé de trois Fleurs de Lis d'argent.*]



*CHERVBIN, ceux qui interptettent ce nom de la langue hebraïque, luy donnent cette signification *Abondance de connoissance*, parce que ces esprits celestes ont vne plenitude d'intelligence qu'ils tirent de la sagesse diuine. Apres que nos premiers parens eurent esté chassés par leur desobeissance du Paradis terrestre, & que Dieu eut logé des Cherubins à l'Orient du iardin auec vne espée flamboyante pour garder l'arbre de vie, afin qu'ils eussent incessamment representé deuant leurs yeux les marques de l'ire de leur Souuerain ; il commanda (s'accommodant à la rudesse des Israëlites) qu'on mit deux Cherubins sur l'Arche d'alliance, pour monstrer leur excellence & leur ministere, continuellement employé au seruice de leur Createur & de son Eglise. Il s'en trouue peu de representés en Armoiries, & ceux qui en portent en doiuent auoir quelque motif merueilleux, tel que celuy de la maison [I] DE CAILLY qui porte *d'argent à trois Cherubins de gueules*, que le Roy Charles VII. confirmant à la requisition de la Pucelle d'Orleans, la noblesse de cette maison, leur donna ces Armes, en memoire de ce que Guy de Cailly, Seigneur de Roüilly-chery, vit à vne sortie que la Pucelle fit sur les Anglois lors qu'ils tenoient la Ville d'Orleans assiegée, que s'estant retirée de la meslée pour demander à Dieu la victoire, il la suiuit, & s'approchant d'elle pendant la ferueur de sa priere, il la trouua enuironnée de Cherubins, & en mesme temps vn grand nombre d'Anges qui combattoient les ennemis. Depuis ceux de ce nom ayants pris alliance auec vn descendant du troisiesme frere de cette pucelle, par le mariage de Catherine de Cailly auec Charles du Lys, Aduocat general en la Cour des Aydes de

de Paris, leurs descendans ont escartelé les Armes de Cailly, de celles du Lys données à cette Amazone Françoise; c'est le rapport du sieur de Cerisiers en son Innocence reconnuë. II CHALONNER en Angleterre, porte *de gueules au Cheuron accompagné de trois Cherubins d'or, à l'orle de huit Estoilles de mesme.* Nicolas III DE RECOVRT, Seigneur de Riuiere &. d'Eschigey, Conseiller au Parlement de Dijon, portoit vn Escu en Banniere de Recourt *escartelé party d'or & d'argent à trois Cherubins de gueules.* IV BVCAFOCO en Italie dont vn Cardinal, porte *de gueules au Cherubin aislé de six pieces d'or.*



CHESNE, Les anciens se sont fabuleusement amusés à loüer le Chesne, & en le louant ils se sont abusés lors qu'ils ont dit qu'il auoit fourny d'aliment à nos premiers peres.

Olim communis pecori cibus atque homini glans.

Quand Moyse escrit au Genese que Cain fit son offrande à Dieu des fruits de la terre, c'est apres luy auoir donné qualité de Laboureur, pour nous donner à entendre que c'estoit des premices de ses grains qu'il offrit, encore que l'on pourroit couurir & colorer cet erreur des Payens: que comme il y à diuerses sortes de glands, les hommes peuuent estre quelque fois nourris de noix & de Chastagnes, comme encores à present en quelques endroits du Limosin, le peuple vit plus de Chastagnes que de Bled, iusques-à en faire du pain.

Si le Chesne à quelque recõmendation, c'est à cause de sa durée, ce qui à seruy autre-fois d'augure pour pronostiquer la continuation de l'Empire à la posterité de Galba, lors que son ayeul faisoit vn Sacrifice, vn Aigle rauit les entrailles de l'holocauste, & les porta sur vn Chesne. L'on à aussi donné la qualité de force à cet arbre en l'espece que les Latins appellent *Robur*, d'ou vient nostre mot François *Robuste*. Au mesme suiet l'on à fait la massuë d'Hercule du bois de Chesne bien plus souuent que d'Oliuier, & de vray ces deux arbres ne s'accordent non plus que la paix & la guerre: les Naturalistes ayant escrit que l'Oliuier planté proche d'vn Chesne seche à l'instant. Les Couronnes de Chesne dont l'on recompensoit celuy qui auoit sauué vn Citoyen Romain sont assés connuës, aussi bien que le Chesne qui se plantoit à la porte des Empereurs parmy des Lauriers.

------ *Mediamque tuebere quercum.*

dit Appollon dans Ouide, parlant à Daphné changée en Laurier, pour marque de valeur & de bon-heur, qui sont les deux pillotis sur lesquels (suiuant l'opinion des Romains) vn Empire doit estre fondé, le Chesne figurant la force qui le soustient, & le Laurier l'heur des victoires qui l'accroissent. Encore que comme Chrestiens nous deuons preferer la deuise que prit nostre Roy Charles IX. deux colomnes auec cette inscription, PIETATE ET IVSTITIA. La force d'vn Royaume dependant plustost & de la crainte de Dieu, & de l'expedition de la iustice, sans l'vne & l'autre desquelles vertus, il n'y à point de puissance qui puisse subsister. Ce sont fables que les Chesnes de Dodone ayent autrefois parlé & rendu des oracles, que si cela est, & que les arbres de cette forest fussent incorruptibles, & que d'abondant la Nauire Argo qui alla en Colchos conquester la Toison d'or en fut bastie; ie n'ay pas mal rencontré quand pour representer le bon Aduocat, i'ay fait peindre sur l'vne de mes cheminées vn Nauire chargé de cette riche despoüille auec ces mots LOQVITVR LVCRATVR ET NON CORRVMPITVR. Le Chesne se met assés rarement en Armoiries. [I DE GILLEY au Comté de Bourgongne dont le Baron de Franquemont, porte *d'argent au Chesne de sinople.*

II VAINE, *d'or au Chesne de sinople.* III DV CHESNE, porte *d'azur à vn Chesne d'or, au Chef d'argent chargé de trois Estoilles de gueules.* IV DE EECKE en Flandres, portoit *d'argent au Chesne de sinople.*] Robert V LE MASSON, Chancelier sous le Roy Charles VII. portoit *d'argent au Chesne de gueules, à la Bordure de mesme.* [VI PELLETIER, porte *d'argent à vn Chesne de sinople accompagné de trois Roses de gueules deux accostans le tronc & vne en pointe.* VII BOSSERET, porte *de sable au Chesne d'or surmonté d'vne Estoille de mesme.* VIII ROBERT *d'or au Chesne de deux branches passées en sautoir de sinople.* RIVIERE à Sauone en Italie, les Papes Iules II. & Sixte IV. estoient de ce nom, porte *d'azur au Chesne d'or.* LAVNAY-Balandre *d'argent au Chesne de sinople accosté de deux Aigles de gueules.*] Quand l'on se sert du Chesne en Armes & qu'il est chargé de son fruict d'autre couleur, on le doit nommer *englanté*, parce que de tous les fruits des arbres il n'y à que celuy-cy qui se designe particulierement. Voy ENGLANTE.



*CHESVRE, quoy qu'elle soit domestique, il se voit fort peu d'Escus qui en soient remplis. Varo remarque que si elle lesche l'Oliuier, elle le rend sterile, mesme qu'il y à des arbres qui meurent de sa leschure, & d'autres qui en empirent comme l'Amandier doux, lequel estant lesché tant soit peu il en deuient amer. Son assiette ordinaire en Armoirie est d'estre passante, comme les autres animaux; mais lorsqu'elle est en assiette de rampant on la dit sautante. I DE CAPRE dont vn Archeuesque d'Arles, portoit *de gueules à vne Chesure d'argent.* II BROCKOT en Silesie, porte *d'azur à vne Chesure d'argent.* Le Vicomte III DE CORBIERE en Arragon, portoit *d'or à vne Chesure de sable, à la Bordure componnée du premier & du second.* IV DONAT en Silesie, porte *de gueules coupé d'or à vne Chesure sautante de sable sur le tout.*



CHEVAL. I'entends hennir vn Cheual comme s'il vouloit aller à la guerre : il se cabre des-ja à la forme d'vn Poulain gay, & se met en la posture qu'vn peintre le tireroit sous la cotte d'vn gendarme pour faire reconnoistre son maistre en la meslée d'vne bataille : Il est vray qu'il est contourné à la mode de celuy de Saxe.

I'en vois vn autre qui est monté par vn Caualier armé de pied en cap, l'espée nuë à la main, tout ainsi que s'il venoit en France du plus froid de la Pologne pour se ioindre aux Armes de Henry III.

Bello armantur Equi, bellum hæc armenta minantur.

Ceux qui en ont fait estat pour la guerre, on dit que l'on pouuoit s'en seruir aussi bien pour la fuitte que pour le combat. *Vna equites repræstant quod in fuga certius est illis subsidium*: Ce que l'Empereur Probus reprouua sur l'estime qu'on luy fit d'vn Cheual qui fut trouué parmy les despoüilles des Scythes qu'il auoit subiugués, les Prisonniers ayans attesté que ce Cheual pouuoit courir en vn iour iusques à cent mil pas, & durer en ce trauail huit ou dix iours: peut estre que Martial entend parler d'vn pareil.

Nec te Sarmatico transit Alanus equo.

Il se peut faire aussi que les Cheuaux qu'on donne à Neptune n'est à autre sujet que pour denoter la vitesse du cours des vaisseaux sur l'element ou il domine. Pour raison de cette mesme vitesse, & du prompt secours que nous auons eû à nostre salut par le moyen des Apostres, les Theologiens interprettent & prennent pour eux ce passage du Prophete Abacuc, *Quia ascendes super equos tuos*: Pour la mesme agilité l'on à donné des aisles au Cheual dans les medailles de l'Empereur Galien pour representer le Soleil: Et dans celles de L. Titus l'on à veu vn Pegase, pour faire entendre la grande promptitude de ce Prince au gouuernement des affaires publiques: D'autres l'ont pris pour la renommée qui vole dés sa naissance par la bouche des hommes, & de là l'ont porté sur les mesmes aisles au sommet de Parnasse, pour luy en faire tirer à coups d'ongles là source de l'immortalité. Le Centaure Chiron mi-homme & mi-Cheual estoit prudent. Le frein qu'on donne au Cheual est la moderation qui vient de nostre raison, & dompte nos concupiscences. Pindare dit que Pallas qui est la sagesse mesme fit present à Bellerophon d'vn frein d'or: mais tous ceux-cy estoient portés par les Cheuaux. Ceux qui les ont portés ont esté les anciens Soldats remarqués par cette distinction, *Sagittarii orientales*, ils auoient pour enseignes *d'azur à deux demy Cheuaux* ou *Cheuaux naissans d'or, à la Bordure de pourpre*. Ceux de Theodose, appellés *secundi Theodosiani*, portoient sur le fer de leur Escu que nous pouuons dire *de sable à vn Cheual d'or*. Si c'estoit pour vne des causes cy dessus on le peut penser.

De nostre temps [quoy que la viuacité, la docilité, la generosité & plusieurs autres qualités sortables a la Noblesse, ne manque pas à cet animal tout guerrier & né pour les triomphes] nous n'en voyons point [ou bien rarement dans les Escus François, mais seulement parmy les estrangers, & particulierement parmy les Allemans. Quelques vns l'appellent *Gay* lorsqu'il n'a ny bride, ny licol, & *Effrayé*, quand il est rampant ou plustost cabré, I PFERDSDORF en Franconie, porte *d'argent au Cheual de sable*, il y en a qui luy dône vne bride mais qui ne se voit point dans le Vvapenbuc: I PFERDSDORF en Misnie, le porte *effrayé en champ d'or*. II STAMP en Angleterre, porte *de gueules à la Fasce d'argent accompagnée de trois Cheuaux de mesme*. III RABIEL en Misnie, porte *d'argent au Cheual de gueules bridé d'or*. IV LA CHAMBRE ancien, portoit *d'or au Cheual bardé harnaché de sable*. V ROSSBERG en Suisse, porte *d'or au Cheual courant de sable sur vne terrasse de sinople*. VI VVOLZOGEN en Austriche, porte *d'or au Cheual courant en bande de gueules entre deux Cotices d'azur*.] VII VVESTPHALIE ou la haute Saxe, ou Saxe ancienne, *de gueules au Cheual effrayé contourné d'argent*. [VIII KEYPPER a Nurẽberg, porte *d'argent au Cheual effrayé de gueules*. DE MARCA, porte *de gueules au Cheual d'or*. HAIMENHOFEN en Suabe *de gueules au Cheual effrayé d'argent bridé de sable* KONIGE en Turinge, porte *d'azur à vne Colonne d'or trauersé d'vn Cheual courant d'argent*. GLOVFENBERG en Bauiere, porte *d'or au Cheual naissant de sable*. Le Cheual qui nasquit en la maison de Iules Cesar, ayant presque les pieds d'homme, sçauoir est la corne des pieds fenduë en forme de doigts, fut vn pronostique, par les Deuins, que celuy chez qui tel Cheual estoit né auroit l'Empire & le commandement de tout le monde, & pour ce Cesar le fit soigneusement nourrir, & fut le premier qui monta sur luy, n'ayant voulu endurer aucun autre Escuyer, & desdia l'image de ce Cheual au Temple de Venus. Mais la mesme espece d'animal qui luy auoit presagé son Empire, luy pre dit pareillement sa mort: car vn peu deuant qu'il fut assassiné, il trouua les haras des Cheuaux (qu'il auoit consacrés passant le Rubicon les laissant aller sans gardien) s'abstenans de manger & pleurans à chaudes larmes.

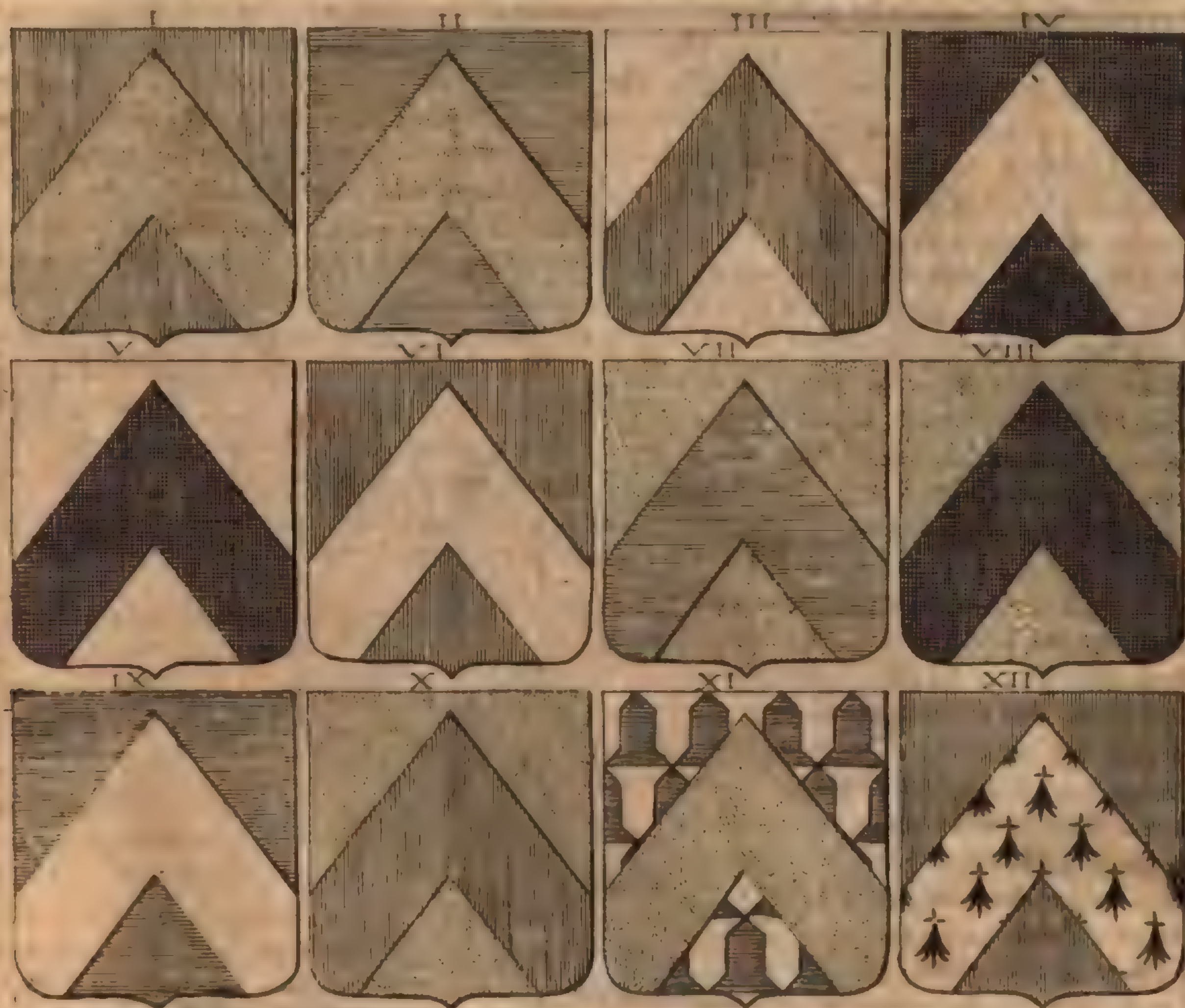


*CHEVILLE' se dit pour exprimer le nombre des Cornichons ou Dagues qui sont aux Cornes du Cerf lors qu'elles sont separées. [I] LVGELN au pays de Hesse, porte *d'aZur à vne Corne de Cerf cheuillée de cinq pieces de sable.* POYSEL zu Hackenberg en Bauiere, porte *d'or à deux Cornes de Cerf addorsés chacune cheuillées de cinq pieces de sable.* [III] SCHNEBERGER en Suisse, porte *d'or à vne Corne de Cerf cheuillée de six pieces de sable accompagnée de deux Estoilles à six raiz de mesme posées aux cantons droit du chef & au gauche de la pointe.* Le Comte [IV] DE VERINGEN en Allemagne, porte *d'azur à trois Cornes de Cerf chacune cheuillée de quatre pieces rangées en fasce d'argent.* Le Baron DE DHONA-Burggraffin en l'Empire, porte *d'azur à deux Cornes de Cerf posées en sautoir chacune cheuillée de six pieces d'argent.* HIRSCHHORN en Suabe, porte *d'or à la Corne de Cerf cheuillée de six pieces de sable.* Le Baron DE LANDTAVV en Allemagne, porte *d'or à trois Cornes de Cerf rangées en fasce, le tige à dextre, chacune cheuillée de cinq pieces de sable.*



CHEVRON, est l'vne des pieces honorables, [formé de deux Cheurons assemblés par le haut sans neantmoins aucune diuision.] descendans du chef aux parties dextre & senestre de la pointe en façon du compas à demy ouuert. [Le Sieur de la Colombiere dit que c'est le Symbole de protection & de conseruation, parce qu'il soustient le couuert qui conserue les plus grands Bastimens, & le deffend de l'iniure de l'air, & qu'il est aussi pris pour le Hierogliphe de la constance & de la fermeté. D'autres disent qu'il represente les esperons du Caualier. De toutes les honorables il est le plus vsité,] & doit regulierement tenir la tierce partie de l'Escu [quand il est seul & sans estre accompagné. [I] HERSELLES, porte *de gueules au Cheuron d'or.* [II] DE FETANS, Seigneurs dudit lieu en Bresse, porte *d'aZur au Cheuron d'or.* [III] DONGVERRE, porte *d'argent au Cheuron de gueules.* [IV] BRAQVEMONT-Vaurion, porte *de sable au Cheuron d'argent.* [V] DES GVERS, porte *d'argent au Cheuron de sable.* [VI] LE COINTRE-d'Aubeuille, porte *de gueules au Cheuron d'argent.*

VII PILLIERS en Beausse, porte *d'or au Cheuron d'azur.* VIII LVYRIEVX porte *d'or au Cheuron de sable.* IX DE GENOST, Seigneurs dudit lieu & de la Feole, portoit *d'azur au Cheuron d'argent*, suiuant le sieur Guichenon en son Histoire de Bresse ou il refute l'Escu *d'azur à vn Cheuron de pourpre*, qui a esté donné par les Peres Monet, de Varennes, Petra Santa & le Sieur de la Colombiere à ceux de cette maison, parce qu'il les à veuës en l'Eglise de Sertines en Bresse, ou sont les Sepultures de cette famille, & en la Chapelle du Chasteau de Saix, ou elles sont peintes ainsi qu'il les blasonne. Pour moy ie les ay veuës d'autre couleur en l'Eglise des Carmes de Chalon aux Vitres qui sont sur la grande porte, ou d'vn costé est peint Iean de Malain Seigneur de Lux & de Vouldenay, à genoux armé & reuestu d'vne cotte armoriée de son Escu, derriere luy cinq enfans masles : & de l'autre costé Catherine de Genost (que ledit sieur Guichenon appelle Iane) sa femme, derriere elle trois filles ses enfans, & vn *Escu de gueules à vn Cheuron d'argent.* X COLOMBIER au pays de Vaud, porte *d'azur au Cheuron d'argent.* XI CHAMPESTIERS *de Vair au Cheuron de gueules*, autres *de Vair à l'Escusson de gueules chargé d'vn Cheuron d'or.* XII LA RIVIERE en Guyenne, porte *de gueules au Cheuron d'Hermines.* DES ESSARS en Normandie porte *de gueules au Cheuron d'or.* DE MYPONT, Seigneurs dudit lieu au Duché de Bourgongne, portoit *d'aZur au Cheuron d'or.* LE BAVEVX, *de gueules au Cheuron d'argent.* MONT-VAURION *de sable au Cheuron d'argent.* DE MONT Seigneurs dudit lieu & de Serre, porte *de gueules au Cheuron d'or.* MASSERODE, porte *d'or au Cheuron de gueules.* DANGLEBERMES *de gueules au Cheuron d'or.* ROVY, *de gueules au Cheuron d'hermines.* LAVVEN en Flandres, *de sable au Cheuron d'argent.* SCHOORE au mesme pays, porte aussi *de sable au Cheuron d'argent.* CLAMECY *de gueules à deux Fasces d'or au Cheuron du champ brochant sur le tout.* DE RE'E, porte *d'or au Cheuron d'azur.* RECVLO *de gueules au Cheuron d'argent.* FOVRNIER-MOVRON *de sable au Cheuron d'argent.* ROVY en Touraine, porte *de sable au Cheuron d'argent.* POLIGNY, *de gueules au Cheuron d'argent.* VENDELINY à Venise *d'azur au Cheuron d'or.* ANTELLA à Florence *d'argent au Cheuron de gueules.* MARONY à Venise *d'argent au Cheuron de sinople.* SCHOKEN en Carinthie



porte *d'azur au Cheuron d'argent.* OEDENBERG en Bauiere, porte *de sable au Cheuron d'argent.* Pierre BOVDENS, Bailly de Bruges en Flandres, en M. CCCC. XX. portoit *d'azur à vn Cheuron d'argent au Canton de Flandres.*]

Il y en à de plusieurs pieces ainsi que la Bande, la Fasce & le Pal. [I DOSPEDE *d'azur à deux Cheurons d'or.* II IOLY-Alery, porte *de sable au Cheuron d'argent de deux pieces.* III Le Côte DE PERCHE *d'argent au Cheuron de deux pieces de gueules.* IV VENET porte *d'azur à deux Cheurons l'vn renuersé enlassés d'or.* Le Genie de la France, ainsi nommé par les Princes, le Grand & Eminent Cardinal Duc V DE RICHELIEV portoit *d'argent à trois Cheurons de gueules.* VI DE TENARRE au Duché de Bourgongne, le Seigneur de Montmain est de ce nom restant seul de cette ancienne maison Bourguignote, des Seigneurs de Tenarre, porte *d'azur à trois Cheurons d'or.* VII DV BLE' ancienne maison audit Duché de Bourgongne, Seigneurs de Courmatain, finie en la personne d Huguenin du Blé, & le nom continué par Hugues de Layé, Seigneur de Colanges, Cussy-la Colomne & Mandelot, auquel ledit Huguenin son Oncle & Parrain délaissa sa succession à la charge de porter le nom & les Armes du Blé, & dudit Hugues sont descendus les Marquis d Vxelles & Seigneur de Mandelot, *de gueules au Cheuron d'or de trois pieces.* VIII VERTAING, *de gueules à trois Cheurons d'Hermines.* IX LE GALLOT *d'Hermines à trois Cheurons le premier & le troisiesme de sable, le deux de gueules.* X FITZ-HVGON en Angleterre, porte *d'azur à trois Cheurons abbatssés enlassés d'or, au Chef de mesme.* XI DE COVRTRAY, Vicomte dudit lieu en Flandres, portoit *d'argent à quatre Cheurons de gueules.* XII DE BRACKELE dit DE BOSCHE aussi en Flandres, porte *de gueules au Cheurõ de quatre pieces d'argent.* DESIRE' à Paris, porte *d'azur au Cheuron de trois pieces d'or accompagné en chef de deux Estoilles de mesme.* DE CREVECOEVR porte *de gueules au Cheuron d'or de trois pieces.* RASSE porte *d'or au Cheuron, de sable de trois pieces.* Le Sire de MACHICO en Bretagne, portoit *de gueules à trois Cheurons d'argent*, qui ont esté brisés par quelques vns de la famille d vne *Espée de mesme posée en bande la garde d'azur la pointe passée sous le premier Cheuron.* CLERMONT-Galerande en Anjou, tres-ancienne maison, porte *d'azur à trois Cheurons d'or.* Les Seigneurs de Saint George & de Monglas sont de ce nom. De COYEGHEM en Flandres, porte *d'argent à quatre Cheurons de gueules.* DE CHEVRIERES, Vicomte de St. Mauris au Masconnois, porte *d'argent à trois Cheurons de gueules, à la Bordure engreslée d'azur.* DE GRISPERRE en Flandres, porte *d'argent à trois Cheurons de sable.* RENEL, porte *d'azur au Cheuron d'or de trois pieces.* CHASTEAV-GONTIER, portoit *d'argent à trois Cheurons de gueules.* CAZENOVE *d'argent au Cheuron de deux pieces d'azur.* GARENCHERES, *de gueules au Cheuron de trois pieces d'or.* DE GRASSE en Prouence dont les Seigneurs de Cabrijs, Teneron, Montauroux, & Callian, porte *d'or à trois Cheurons de gueules.* Il y à en la mesme Prouince vne autre famille de ce nom dont les Armes sont differentes & rapportées sous le mot couronné. AVTREY *de gueules à trois Cheurons d'or.* DE MONSPEY en Bresse, Seigneurs de Luysandre, de Chastenay, & de Beost, porte *d'or à deux Cheurons de sable, au Chef d'azur.* DESPENSE' *de gueules au Cheuron d'or de trois pieces.* Le Sire de MVLLEPOS en Languedoc, portoit *d'or au Cheuron de sable de quatre pieces.* GERARD-la Roussiere, *d'azur à trois Cheurons d'or.* CHASTELARD, *d'or à trois Cheurons d'azur.* TRISTAN-l'Hermite *d'argent au Cheuron de gueules de trois pieces.* PLESSIS-Patte *d'Hermines au Cheuron de trois pieces de gueules.* RELY en Picardie, *d'or à trois Cheurons d'azur.* CHANTRANS *de gueules à trois Cheurons d'argent.* IOVBERT en Dauphiné *d'azur à trois Cheurons d'or.* KERVASTAT *d'argent au Cheuron de sable de trois pieces.* YVRY en Normandie, *d'or à trois Cheurons de gueules.* AYRAVLT *d'azur au Cheuron d'or de deux pieces.* ROZIER en Forest, porte *d'azur à trois Cheurons d'or.* RIOV-Herangoez *de sable au Cheuron de trois pieces d'argent.* BLANDIN, *d'azur à trois Cheurons d'Hermines.* DE LEVY Ducs de Vantadour, porte *d'or à trois Cheurons de sable.* MORIANEZ *de Vair au Cheuron de gueules de trois pieces.* LVCE en Guyenne, *d'argent à trois Cheurons de gueules.* HVGOLANS, *d'or au Cheuron d'azur de trois pieces.* DV PARC, *d'argent à trois Cheurons de gueules.* GAVFFOVRS *d'or à trois Cheurons de gueules*, aucuns disent *de sable.* CHAMBELAY, *d'argent au Cheuron de gueules de trois pieces.* LA CHESNAYE, *de sable au Cheuron d'argent de trois pieces.* DES LANDES, *d'azur à trois Cheurons d'or.* BOTQVENESLE, *d'argent à trois Cheurons de sable.* MERGOT-Montergon, porte *d'azur au Cheuron de trois pieces d'or.* NESE pres de Meulan, porte *d'or au Cheuron de trois pieces de sable.* DE SENAILLY en Bour-

gongne, *de sable à trois Cheurons d'or.* DE CLARE en Angleterre, porte *d'or au Cheuron de trois pieces de gueules.* THVRY, *d'or à trois Cheurons de gueules.*



* CHEVRON ABBAISSE', lors que la pointe du Cheuron n'approche pas le bord du chef de l'Escu duquel elle est esloignée & la porte seulement a l'abisme ou enuiron, on le dit Cheuron abbaissé. I AMORY, porte *d'azur au Cheuron abbaissé d'argent accompagné de trois Estoilles d'or en chef & de trois Roses mal ordonnées en pointe de mesme.* II SCHROTSBERG en Franconie, porte *d'argent au Cheuron abbaissé de gueules surmonté d'vne Force de Gantier mise en fasce de mesme.* III STAVDTACH en Bauiere, porte *d'argent au Cheuron abbaissé de gueules & en chef vne Deuise crenelée d'vne piece & de deux demie de sable*



* Le CHEVRON est souuent ACCOMPAGNE', alors sa largeur ne doit pas estre obseruée qu'autant que les pieces & figures qui l'accompagnent requierent qu'il soit diminué pour estre placées, & comme d'ordinaire se sont trois mesmes pieces, & qui sont tousiours posées deux en chef & vne en pointe, il n'est pas besoin de le dire, si ce n'est qu'elles ayent vn autre assiette ou qu'elles soient differentes. Il est aussi souuentefois chargé. I LE LIEVRE *d'azur au Cheuron d'or accompagné en chef de deux Roses d'argent &*

en pointe d'vne Aigle esployée de mesme. II BOVINES, *d'or au Cheuron d'azur accompagné de trois testes de Lions arrachées de mesme.* III PINTEREL, *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Tours de mesme.* IV MONTGOMMERY, *de gueules au Cheuron d'hermines accompagné de trois Lions-leopardés d'or.* V IAQVELOT, *d'azur au Cheuron d'argent accompagné en chef de deux mains & en pointe d'vn Chien assis de mesme.* VI FONTAINE-Coqueburne, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Coqs d'argent.* VII RVZE' d'Effiat, dont vn Cheualier des Ordres, Gouuerneur d'Auuergne & de Bourbonnois, Mareschal de France, & Intendant des Finances, porte *de gueules au Cheuron fascé ondé de six pieces d'argent & d'azur accompagné de trois Lionceaux d'or les deux du chef affrontés,* VIII DE CREIL, dont vn Conseiller au Parlement de Paris, porte *d'azur au Cheuron d'argent chargé de trois Molettes de sable & accompagné de trois Roses du second.* IX DE LANGE, porte *de gueules au Cheuron d'or la pointe chargée d'vne teste de More de sable tortillée d'argent, & accompagné de trois Croissans de mesme.* X BRILLAC, porte *d'azur au Cheuron d'argent chargé de cinq Roses de gueules, & accompagné de trois Estoilles d'or.* XI SAINT HAN en Roüannois, porte *d'argent au Cheuron de sable chargé de six Croissans d'or, & accompagné de trois Merlettes du second.* XII VION-d'Oinuille, porte *d'azur au Cheuron d'argent chargé de trois Fleurs de Lis de gueules & accompagné en chef de deux Estoilles d'or & en pointe d'vn Lion de mesme.* DE CAVDERBORCH en Flandres, porte *d'or au Cheuron de gueules chargé de trois Molettes d'argent.* BITAVLT, porte *d'argent au Cheuron de sable accompagné de trois testes de Corbeaux arrachées de mesme.* DE GRANGET en Bresse, Seigneurs de Champremont & de Mions, porte *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de trois Croissans d'azur.* DE VOESTINE en Flandres *de sable, au Cheuron d'argent accompagné de trois Coquilles de mesme.* GODART-du Becquet, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de deux Estoilles en chef de mesme, & en pointe d'vne Rose d'argent.* LA BALLVE, porte *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Merlettes de sable.* BAYARD Monteclar, *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Coquilles de mesme.* DE LA CHAPPELLE en Flandres, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Tresles d'argent.* ETREMOL, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Besans & d'vn Lion en pointe de mesme.*



De la Clite, Seigneur de Commines en Flandres, portoit *de gueules au Cheuron d'or accompagné de trois Coquilles de mesme*. Philippes de Commines, Seigneur d'Argenton, & Seneschal de Poitou, qui à escrit l'histoire du Roy Louis XI. portoit de mesme *à la Bordure d'or*. Darbavlt, *d'argent au Cheuron d'azur la pointe chargée d'vne Estoille d'or*. Alleavme en Brie, porte *d'azur au Cheuron de trois pieces d'or accompagné de trois Besans de mesme*. De Gracht ou des Fosses en Flandres, portoit *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de trois Merlettes de sable*. Barme, *d'azur au Cheuron d'or chargé de trois Roses de gueules*. Diene en Auuergne, porte *d'azur au Cheuron d'argent accompagné de trois Croissans d'or*. Vvicardel en Beausse, porte *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de trois Roses de mesme*. Fievbet, porte *d'azur au Cheuron accompagné en chef de deux Croissans d'argent & en pointe vn Rocher de mesme*.]

CHEVRON ALAISE', quand les extremités de ses branches ne touchent pas les flancs ny la pointe ou bas de l'Escu [I Preisschvch à Ausbourg porte *d'azur au Cheuron Alaisé d'argent accompagné en pointe d'vne Estoille à six raiz d'or*. II Kerven en Bretagne, porte *d'azur au Cheuron Alaisé d'or la pointe surmontée d'vne Croix de mesme, & accompagné de trois Coquilles d'argent*. III De Conty dont les Seigneurs de Roquencourt, Gaucourt & autres lieux en Picardie, porte *d'or au Lion de gueules, à trois Cheurons de Vair Alaisés brochant sur le Lion*; autres disent *Bandes de Vair*. IV De Noident, portoit *de gueules à six Cheurons Alaisés d'or posés deux, deux & deux*.]



* CHEVRONS APPOINTE'S qui portent leurs pointes au cœur de l'Escu & s'opposent l'vne à l'autre, ayant vn des Cheurons renuersé. Iean I de Prenieres ou de Premeres, Escuyer, Capitaine de Lur inhumé en l'Eglise de Ianly sur Thille en M. CCCC. XLIV. portoit *d à deux Cheurons appointés d accompagnes en chef & en pointe de deux Coquilles d & de deux Besans ou Tourteaux aux flancs d*
II Travner en Allemagne, porte *de gueules au Bouc sautant d'argent, escartelé d'argent à deux Cheurons appointés d'azur*. III Stens en Misnie, porte *de sinople à deux Cheurons appointés cousus de gueules, & vne Rose d'argent en abisme brochant sur les deux pointes des Cheurons.*



CHEVRON BRISE' ou ESCLATTE', est le plus naturel de tous, & toutefois le moins vsité: car à vrayment parler, & suiuant l'art de l'architecture, vn Cheuron est vne piece de bois, longue, droite, & quarrée, laquelle à son repos sur la Sabliere, & tire iusques-au faiste, pour supporter la couuerture d'vn bastiment: tellement que pour rendre ce Cheuron de la forme que nous le representons en Armoiries, il faut de necessité qu'il soit brisé par le milieu, & que le bout d'en haut par le

moyen de la rupture se panche contre bas, sans pourtant que les deux extremités se puissent toucher à cause de l'esclat, le bois restant duquel, sert d'obstacle: & comme cette brisure ne se peut faire sans solution de continuité, il se fait vn vuide en la partie superieure comme vne entaille, & c'est le Cheuron brisé ou esclatté; là ou le Cheuron ordinaire est composé de deux pieces artificielles posées l'vne contre l'autre à l'vn de leurs bouts par vne entaille qui s'y fait, & que les Architectes appellent onglet. Mathias I MARESCHAL des plus anciens & plus doctes Aduocats du Parlement de Paris, comme il l'a fait paroistre par son traité singulier des droits honorifiques, portoit *d'or au Cheuron brisé de sable*. [Le Sire II DE CLE's en Poitou, portoit *d'azur à deux Cheurons brisés*. (le viel manuscrit d'ou i'ay tiré cet exemple dit *fendus d . . .*) III VIOLE, porte *d'or a trois Cheurons brisés de sable*. IV BVSSY-Saint Georges, porte *d'azur a trois Cheurons d'or le premier brisé*.]



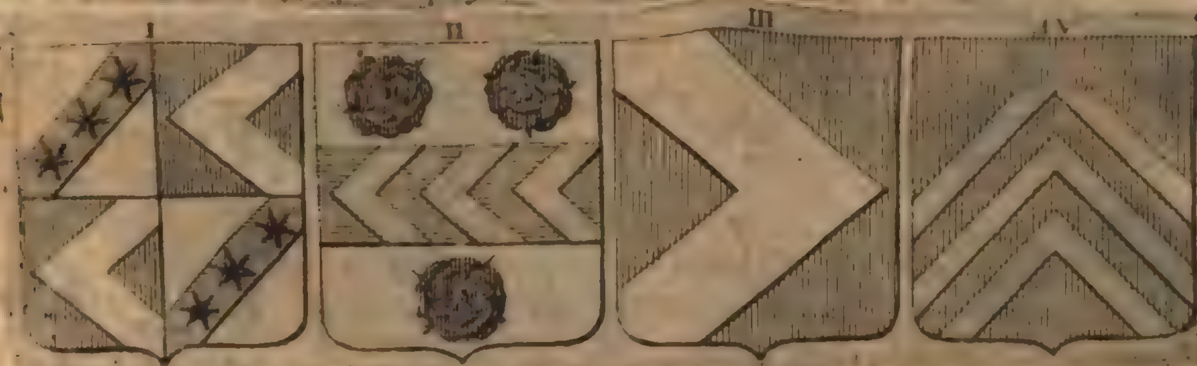
CHEVRON CHARGE' D'AVTRE CHEVRON. Il ne se peut mieux expliquer, si ce n'est que l'on adiouste, que pour faire paroistre le Cheuron dont l'on charge vn autre Cheuron [on luy donne la moitié de la largeur de celuy sur lequel il est posé, ainsi de toutes pieces honorables qui sont chargées de leurs semblables, à la difference de celles qui sont remplis, & des bordées.] D'ailleurs il faut que si le Cheuron qui sert de piece honorable est de metal, l'autre soit de couleur, ainsi l'on dira. [I DE VILLEBLANCHE en Touraine, dont des Seigneurs d'Orfeuille, & de Plessis-barbe, portoit *de gueules au Cheuron d'argent chargé d'vn autre Cheuron d'azur accompagné de trois Quinte-feuilles d'or*. II CHIVRON, *d'azur au Cheuron d'or chargé d'vn autre Cheuron de gueules accompagné de trois Lions du second*. III LA GRANGE-Trianon, *de gueules au Cheuron dentelé d'argent chargé d'vn autre Cheuron de sable, accompagné de trois Croissans d'or*.]



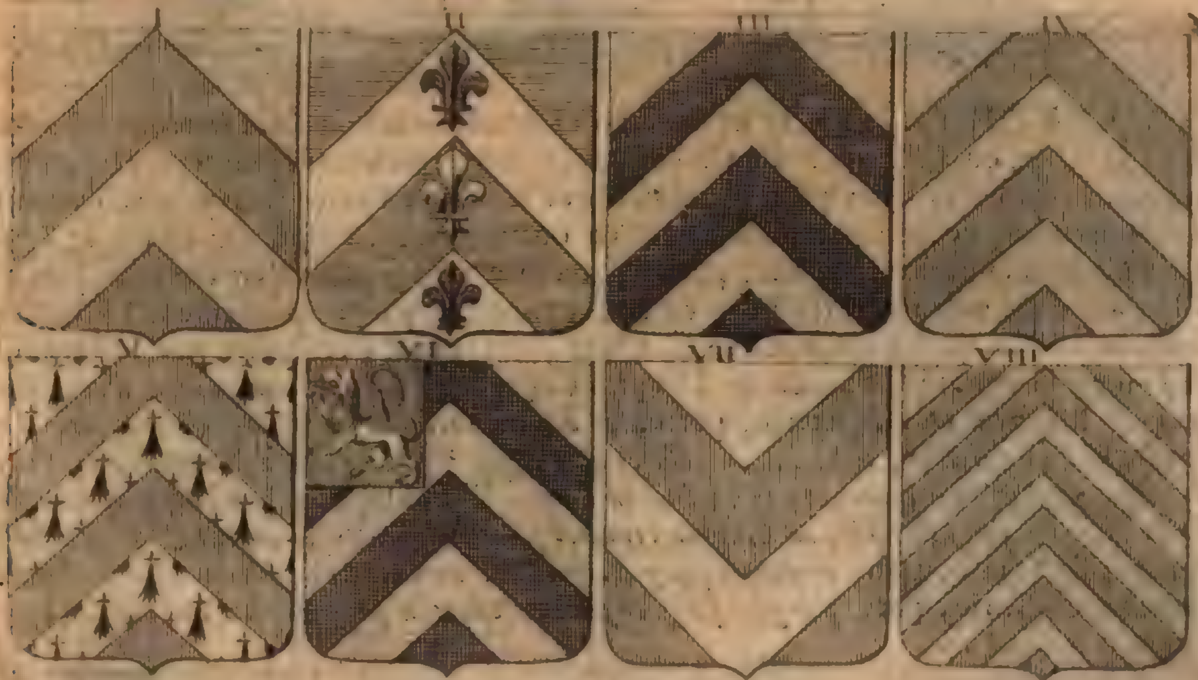
CHEVRON COVCHE', est celuy dont la pointe est couchée & tournée au flanc dextre de l'Escu se soustenant sur l'vne de ses branches, au lieu de se porter en haut & au chef: [& quand la pointe est tournée au flanc gauche de l'Escu on dit Cheuron couché contourné. Le Pere de Varennes appelle le premier Cheuron, Cheuron tourné que nous disons couché. I DVCHTEL zu Dutzing en Bauiere, porte *d'argent à la Barre d'azur chargée de trois Estoilles à six raiz d'or: escartelé de gueules au Cheuron couché d'or*. II GERARDS-Aubres à Auignon, porte *d'argent à la Fasce d'azur chargée de trois Cheurons couchés d'or, & accompagnée de trois Roses de gueules*. III MARSCHALCK von Stunczberg en Bauiere, porte *de gueules au Cheuron couché contourné d'argent*.]

* CHEVRON COVPE', qui n'a point de pointe, qui à la pointe coupée. Le

Sire [IV] De Granthieres, portoit *de gueules à trois Cheurons d'or le premier coupé.*



* CHEVRONNE', se dit quand l'Escu est remply de Cheurons en nombre esgal de metal & de couleur. [I] Groser à Nuremberg, porte *Cheuronné d'or & de gueules de quatre pieces.* [II] Prevning à Ausbourg, porte *Cheuronné d'azur & d'argent de quatre pieces à trois Fleurs de Lis mises en Pal de l'vn en l'autre.* [III] Hainavlt ancien, portoit *Cheuronné d'or & de sable de six pieces*, aucuns disent trois Cheurons du dernier. [IV] Richebovrg, porte *Cheuronné d'or & de gueules de six pieces* [V] Ploevc en Bretagne, porte *Cheuronné d'Hermines & de gueules de six pieces.* [VI] Conterey dit Lallemant en Normandie, porte *Cheuronné d'or & de sable de six pieces, au Franc-quartier de gueules chargé d'vn Lion d'argent armé & lampassé d'or.* [VII] Revport en Misnie, porte *Cheuronné renuersé d'argent & de gueules de quatre pieces.* Egmont au pays bas du Rhein, porte *Cheuronné d'or & de gueules de douze pieces*, Les Côtes de Babenberg & d'Epstein en Allemagne, portent *Cheurõné d'argent & de gueules de six pieces.* Chamaillart, porte *Cheuronné d'or & de gueules de huit pieces.* Fornara à Gennes, porte *Cheuronné d'argent & de gueules de six pieces.* Egmond en Hollande, *Cheuronné d'or & de gueules de huit pieces.* Plvsqvellec en Bretagne suiuant la Colombiere, *Cheuronné d'argent & de gueules de six pieces*, & suiuant le P. de Varennes *d'argent à trois Cheurons de gueules.*



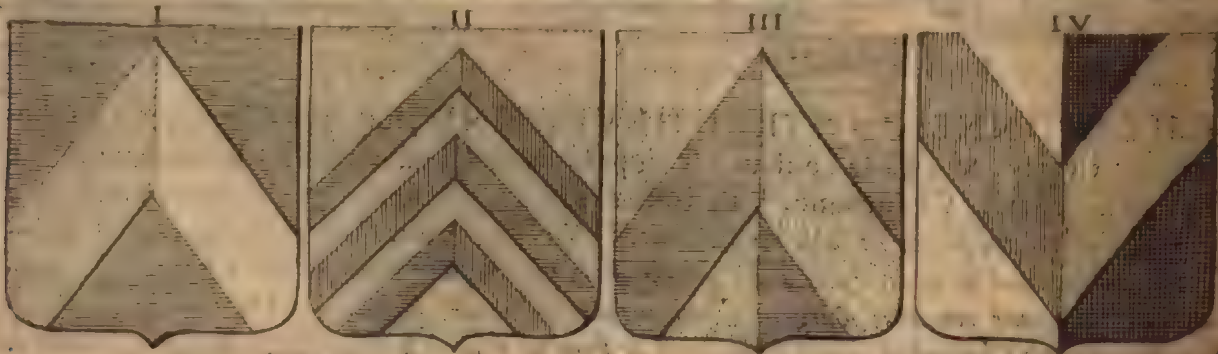
* CHEVRONNE' CONTRECHEVRONNE', lors que l'Escu qui est Cheuronné, est party, & qu'à la couleur est opposé le metal, & au metal la couleur on dit Cheuronné contre Cheuronné. [I] Pergkhevser en Bauiere. porte *Cheuronné contre Cheuronné de quatre pieces de sable & d'argent.* [II] Vvesthavsen en Alsace, porte *Cheuronné contre Cheuronné de quatre pieces d'azur & d'or.* [III] Nimitz en Silesie, porte *Cheuronné contre Cheuronné renuersé d'argent & de gueules de quatre pieces.* [IV] De la Haye Ventelet, porte *party Cheuronné contre Cheuronné de l'vn en l'autre de huit pieces d'or & de gueules.*



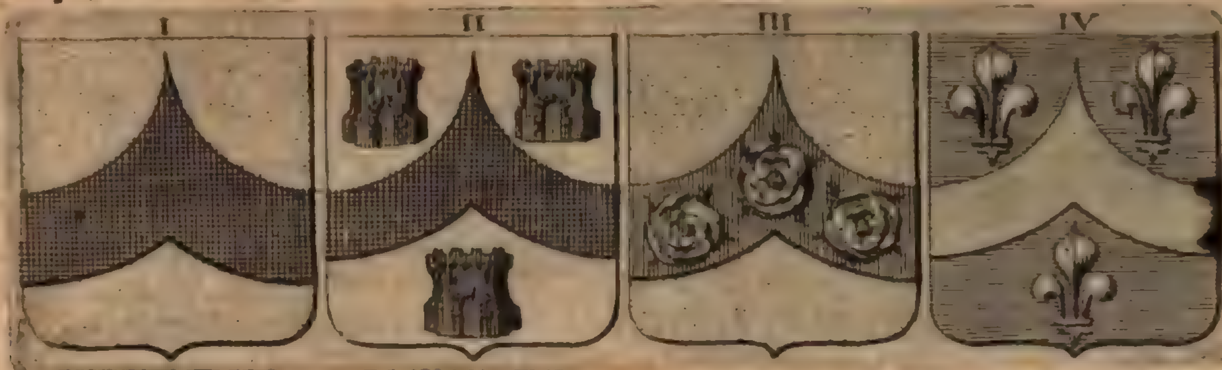
CHEVRON ONDE', parce que ses Branches vont en ondes. La maison des [I] SAVMAISE à Dijon, dit autrefois Saumaire comme il se voit és Registres de la Chambre des Comptes, en ceux de la Ville, & és Tiltres particuliers, porte *d'aZur au Cheuron ondé d'or accompagné de trois Glands de mesme.* Cette maison a esté riche en bons esprits sçauans & éloquens, & de laquelle estoit CLAVDIVS SALMASIVS lumiere de son temps, [qui à fait imprimer diuers ouurages doctes & curieux qui luy ont acquis entre les siens cette epitéte *de Docte Saumaise*. Quelques vns de cette famille ont porté le Cheuron tout vni, d'autres ployé. [II] IACOB en Bresse Seigneur de la Cottiere, porte *d'azur au Cheuron ondé d'argent, accompagné de trois testes de Leopards d'or.* [III] DE PVGET à Paris, porte *d'azur au Cheuron ondé d'argent, accompagné de trois Molettes d'or.*]



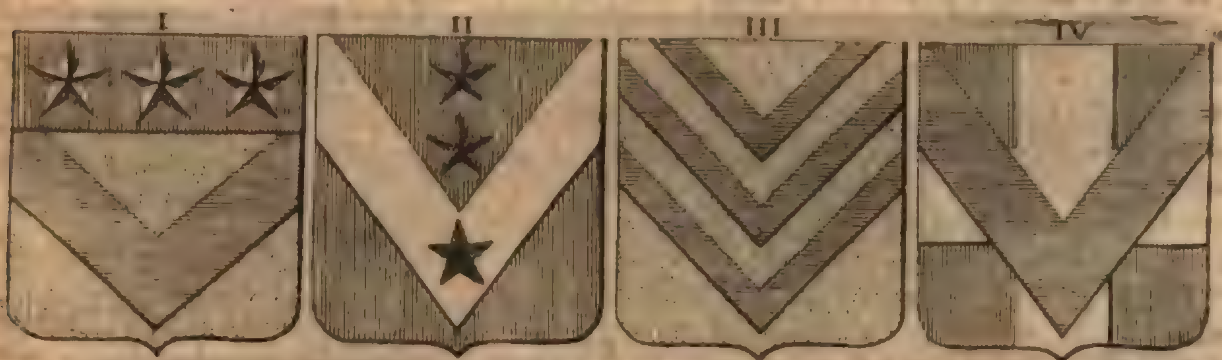
CHEVRON PARTI. Ie ne sçay à qui attribuer la faute qui se reconoist à l'œil dans Scohier, ou à luy ou à son Graueur, quand ils representent pour vn Cheuron party, vn Cheuron de deux pieces, au lieu que le vray Cheuron party est celuy qui se diuise de la mesme sorte que l'Escu que l'on qualifie party, c'est à dire en pal & ligne perpendiculaire du haut en bas, pour separer par vn seul filet l'vn des membres du Cheuron de l'autre membre. Et en ce cas, comme l'on partit pareillement l'Escu bien souuent, il faut qu'il y ayt couleur & metal à l'opposite, c'est à dire que le tout soit de l'vn en l'autre. [[I] SALIGDON en Dauphiné, porte *d'aZur au Cheuron party d'or & d'argent.* [II] MERTON en Angleterre, porte *d'or à trois Cheurons les premier & troisiesme partis d'aZur & de gueules, le second de gueules & d'aZur.* [III] GRVBER à Nuremberg, porte *d'or party d'aZur au Cheuron party de l'vn en l'autre.* [IV] ECKER von Eckhofen en Silesie, porte *d'argent party de sable, au Cheuron renuersé party de gueules sur argent & or sur sable.* BORSELI à Venise, porte *de sinople party d'argent à deux Cheurons partis de l'vn en l'autre.* GEISLER en Stirie, porte *d'argent party de sable au Cheuron party de l'vn en l'autre.*]



* CHEVRON PLOYE', qui à les branches courbées, arondies. I GROSSTEIN en Alsace, porte *d'or au Cheuron ployé de sable.* II GLAVBVRG à Francfort, porte *d'argent au Cheuron ployé de sable, accompagné de trois Chasteaux de gueules.* III ROSSHEIM en Alsace porte *d'or au Cheuron ployé de gueules chargé de trois Roses d'argent.* IV HELGENSTEIN la mesme, porte *d'azur au Cheuron ployé d'or accompagné de trois Fleurs de Lis d'argent.* Pierre Saumaise, Seigneur de Chasans, Conseiller au Parlement de Dijon, portoit *d'azur au Cheuron ployé d'or accompagné de trois Glands de mesme, à la Bordure de gueules.*



CHEVRON RENVERSE', se dit lors que la pointe est au bas & à la pointe de l'Escu, à la forme d'vn V. Romain. I Iacques [DEVSA dit] de Cahors [d'ou il estoit natif, fils d'Arnauld Deusa, Cordonnier, homme petit de corps comme de naissance, mais de grand esprit, net, & subtil, qui le fit arriuer à la charge de] Chancelier de France, & qui depuis en faueur de Loüis Hutin, fils de Philippes le Bel, fut esleu Pape l'an M. CCC. XVI. [sous le nom de Iean XXII. le Siege estant à Auignon] portoit *d'or à vn Cheuron renuersé d'azur, au Chef de gueules chargé de trois Estoilles d'argent.* Papirius Masson en sa vie dit qu'estant Pape, il maria la fille de son frere à l'aisné de la maison des Comtes des Carmagnes, & qu'en faueur de cette alliance, il prit les Armes de cette famille-là, qui estoient deux Lions, *gentilitium insigne accepit eoque vsus est, duobus videlicet leonibus qui erectis Caudis saliunt, & eorum alteri in summo pede lilium Inest cum quatuor intersecantibus lineolis.* [II TOQVET en Beugey, Seigneurs de Mongeston & de Matafelon, porte *de gueules au Cheuron renuersé d'argent chargé à la pointe d'vne Estoille de sinople & surmonté de deux Estoilles l'vne sur l'autre d'or.* III MONTALAIS, porte *d'or, à trois Cheurons renuersés d'azur.* IV BVLGARINI à Sienne, porte *de gueules à vne Croix d'argent au Cheuron renuersé d'azur brochant sur le tout.* TALEMANT, porte *d'azur au Cheuron renuersé d'argent accompagné en chef d'vne Aigle de mesme.*]



* CHEVRON ROMPV, qui à vne de ses branches rompuë, & separée en deux. I MEYNIER-d'Oppede en Prouence, porte *d'azur à deux Cheurons rompus le premier à dextre, le second à senestre d'argent.*



* CHICOT; Baston noueux, jeton d'Arbre, soit des racines, soit du tronc, soit des branches. I De CAUMELS, porte *de gueules à trois Chicots d'or, au Chef d'argent chargé de trois Croissans d'azur* II SECART-Saint Arnoul, porte *d'azur à trois Chicots rangés en pal d'argent.* III GOUHION, porte *d'or à deux Chicots de gueules rangés en fasces.* IV LE GRANT-Saint Germain, porte *d'azur à deux Chicots posés en sautoir d'or, au chef endenté de mesme.* THOMASSIN, porte *d'azur à deux Chicots d'or.*



CHIEN. L'enuie est propre à cet animal, d'ou vient le prouerbe ancien *Canis in præsepio.* Mais pour ce defaut il à mille bonnes qualités : son amitié & sa fidelité l'ont rendu recommandable. Pyrrhus dans Plutarque descouurit vn meurtrier par le Chien de l'occis qui luy sauta au collet & l'estrangla: Il y en à qui se sont iettés dans le feu bustuaire, ne pouuans suruiure leurs maistres: l'on en mettoit à la porte des Temples pour les garder, & és maisons particulieres l'on se contentoit d'en peindre vn attaché à vne grosse chaisne auec cette inscription *Caue Caue Canem.* Au dedans & au coin des cheminées, les Dieux Lares familiers & tutelaires estoient reuestus de peaux de Chiens: les Chiens ne s'endormirent iamais, sinon au Capitole, mais en faueur des Gaulois: les Heros les faisoient entrer auec eux aux assemblées publiques, si c'estoit à cause que celuy d'Hercule trouuant vne coquille de pourpre, nous donna cette riche couleur qui sert d'ornement à nos Roys, ie m'en rapporte: Sa sagacité & son sentiment sont admirables, & son obeissance telle, que quand il seroit sur la proye, il la quitte pour courir apres la parole de son maistre: Les Payens l'ont adoré sous le nom *d'Anubis*, & l'vne des trois testes que l'on donnoit à Hecate, estoit de Chien: On la pris quelques fois pour le simbole de la principauté a cause de sa vigilance, aussi bien que l'œil, que les Egyptiens mettoient au bout du Sceptre d'Osiris: Quand les Poëtes ont feint qu'Hercules auoit tiré des Enfers le Cerbere a trois testes sur vn seul col, ils nous ont voulu donner à entendre que ce grand homme auoit tiré des tenebres & mis au iour la vraye Philosophie, qui consiste en la raison, aux regles de la nature, & aux mœurs, & peut estre que de là Diogene grand Philosophe fut surnommé *Cynicus* Chien, si ce n'est plustost a cause qu'il estoit mordace, & grand crieur contre les vices, vertu attribuée aux Predicateurs desquels le Chien est pareillement le simbole ; ainsi nos peres ont interpreté le songe de la mere de Saint Bernard, laquelle apprehendant d'accoucher d'vn Chien, se retira en sa caue, parmy les tenebres de laquelle elle enfanta cette lumiere de l'Eglise & ce Saint Abbé qui abboïa si hardiment contre les vices de son temps sans pardonner au Chef de l'Eglise, lequel il traite aussi rudement que s'il eut encore esté son Nouice a Clairuaux. Aujourdhuy il y a vne belle Chappelle ou estoit cette caue, & vn Conuent de Religieux Feüillans dans le Chasteau de Fontaines lés Dijon sa maison paternelle de la race des Comtes de Chastillon Seigneurs de Saffres, lesquels portoient *de sable à la Bande Eschiqueté d'or & de gueules de deux traits.* [Fauin en l'Histoire de Nauarre dit, qu'anciennement chez nos François, les Nobles estans condamnés a la mort pour auoir troublé l'Estat, guetté les chemins, volé & brigandé les paysans & le bon hómme, bruslé les granges, & commis autres actes indignes du rang de Noblesse, auparauant que d'estre conduits au supplice, estoients contraints de porter vn Chien sur leurs espaules à l'entour du voisinage ou ils auoient exercé leur violences & pileries. C'est la remarque qu'il rapporte du Poëte *Gunterus, de bello Ligurino*, liure cinquiesme.

Quippe vetus mos est, vt si quis Rege remoto,
Sanguine, vel flamma, vel seditionis aperta
Turbinæ, seu crebris regnum vexare rapinis
Audeat, ante grauem quam fuso sanguine pœnam
Excipiat, si liber erit, de more vetusto
Impositum scapulis ad contigui Comitatus
Cogatur per rura CANEM confinia ferre.

Et la raison pourquoy le Chien estoit porté en cette acte tragique, c'estoit pour monstrer que le condamné estoit de noble & libre condition, auquel il estoit permis de prendre son plaisir a la Chasse &

Canibus circumdare saltus.

cet exercice n'appartient proprement qu'a la Noblesse : & la chaire a s'assoir porté par l'Officier, & la roue par le Laboureur, donnoient à connoistre aux spectateurs quelle estoit la vacation du condamné au supplice.]

Entre tous les animaux il n'y en à point où il se trouue tant d'especes qu'entre les Chiens, la diuersité n'en est pas si grande en Armoiries, il n'y à que la posture, car les vns sont passans les autres courans, d'autres couchés, assis, & debout comme rampans, & quand on y en met deux ils s'affrontent d'ordinaire : les vns sont representés nuds, les autres accollés, [ainsi qu'il se voit plus particulierement sous le mot LEVRIER.

I HVBERT Seigneur de Landreuilles porte *d'argent au Chien de sable.* II DES BARRES, porte *d'or au Chien mattin aboyant d'azur surmonté de trois Estoilles de mesme.* III DV LYS au Niuernois, porte *d'azur à trois Chiens courans l'vn sur l'autre d'or, surmontés d'vne Fleur de Lis d'argent.* IV BRACHET-Peruse porte *de gueules à trois Chiens bracs couchés d'argent.* V GOY, *d'azur à trois Chiens d'argent l'vn sur l'autre, à la Bordure de gueules.* VI IARDELAY en Angleterre, porte *d'azur au Cerf courant en bande d'or, poursuiuy de deux Chiens de mesme.* VII BVATIER au Lionnois, porte *d'or au Sanglier de sable colleté d'vn Limier de gueules.* Louuan VIII GELIOT Aduocat au Parlement de Dijon, Autheur de cet Indice, à la memoire duquel i'ay obligation, m'ayant de son viuant honoré de son amitié depuis l'alliance que i'eus auec luy à cause de ma femme, & qu'il à esté le sujet que i'ay porté ma curiosité à cette Science, depuis qu'il m'eut fait l'honneur de me faire part de son Indice imprimée à Paris chés Pierre Billaine en l'année M. DC. XXXV. auquel ie fais reuoir le iour auec l'augmentation de ce que i'ay receüilly,] portoit *d'azur à vne Fasce d'or accompagnée en chef d'vn Leurier courant d'argent & en pointe d'vne Estoille a six raiz de mesme.*



[PATERVVITZ en Silesie, porte *de sable au Chien-lionné* (c'est à dire qu'il est moitié Chien & moitié Lion) *d'argent brochant sur le tout.* TOBELHEIM en Bauiere, porte *d'or au Chien courant de sable accollé de gueules, Coupé du second,* GRVNRODT en Misnie, porte *d'azur au Chien brac courant en bande d'argent accollé de gueules.* REINECKE en Saxe, porte *d'azur au Chien rampant d'argent portant à la gueule vn Os de mesme.* Le Baron DE LAMPERG zun Orteneck en Allemagne, porte *Escartelé, au premier & quatriesme Fascé d'argent & d'azur de quatre pieces, parti de gueules; au deux & trois d'or au Chien rampant de sable accollé d'argent.* RECKENBACH en Suabe, porte *d'or au Chien mastin rampant de sable accollé d'argent.* ILTEN au Duché de Brunsuic, porte *d'azur à deux Leuriers courans l'vn sur l'autre d'argent accollés d'or.* Voy LEVRIER.]

*CHOV, son antipatie auec le bois qui nous donne cette liqueur qui fait l'honneur & la ioye des festins, & que mis entre deux ceps de vignes, il soit le hierogliphe d'vne ioye troublée par l'importunité d'vn suruenant, parce que des vignes plantées autour d'vn Chou, s'escartent pour ne le point embrasser, conseruant tousiours la memoire de la dissention de Bacchus & de Lycurgue, qui produisit par ses larmes cette plante, se voyant surpris & garotté de serment par Bacchus; n'empeschera pas que ie ne represente les Armes de quelques-vns qui en ont porté & qui en portent en leurs Escus. I CHAVVELIN, porte *d'argent au Chou de sinople le tronc accolé d'vn Serpent d'or.* II CHOVX, *d'argent à trois Choux pommés de sinople.* III TANCHOV, *d'argent à vn Chou de sinople, au Chef d'azur chargé de trois Estoilles d'or.* Iean IV IOVARD, Seigneur d'Escheuannes, premier President au Parlement de Dijon à son establissement du temps du Roy Loüis XI. portoit *d'azur à vne Fasce d'or, accompagnée de trois Choux pommés de mesme.* DV COS, porte *de gueules au Chou pommé d'or.* BLANCHOD, au Comté de Bourgongne, *d'azur à la Fasce d'or accompagnée de trois Choux pommés d'argent.*



CHOVETTE

Noctua sum fateor fatuus cui displicet ipsa:
Quis nolit doctæ Palladis esse comes?

Repartie que ie fis en mes ieunes ans à vn Poëte de la Reine Marguerite de Valois qui me qualifioit de ce nom, comme ne pouuant souffrir, à ce qu'il disoit, le Soleil de sa renommée, *Et solem fama tu fugis ipse mea.* De vray la Choüette fuit le iour & se plaist dans la nuict *Noctua à Nocte* laquelle plus propre pour l'estude est recherchée par les hommes de lettres, disciples de Minerue mere des sciences qui porte vne Choüette sur son egide ou bouclier. Sujet que ie tiens plus vray-semblable, que non pas celuy que quelques-vns ont voulu tirer de la monnoye marquée à la Choüette, qui se battoit en la ville d'Athenes. Tesmoin l'equiuocation du Serf de Gilippus, lequel ne pouuant deposer contre son Maistre, & ne voulant d'autrepart souffrir qu'au detriment de la republique il recelast vne partie des deniers qu'il deuoit porter en Lacedemone, ce Serf par forme de gausserie, fit entendre qu'il y auoit beaucoup de Choüettes qui reposoient sous le couuert de la maison de son Maistre. [Cet oyseau estoit consacré à Esculape, pour signifier que le Medecin doit estre vigilant & de iour & de nuict à secourir ses malades. On sacrifioit la Choüette à Bacchus, pour ce que, dit Philostrate, elle rend le vin odieux aux mortels, car si vn ieune enfant mange vne fois de ses œufs, il le hayra toute sa vie, & non seulement n'en pourra boire, ains abhorera encore l'haleine de ceux qui en auroient tant soit peu gousté.]

En Armoiries la Choüette se met quelques fois dans l'Escu. [I BAISSEY à Dijon dont vn Conseiller au Parlement, portoit *d'azur à vne Choüette d'or.* II EVLENTHALER à Ausbourg, porte *d'argent à la Choüette de gueules.* III LOCASTEL, porte *d'azur à vne Choüette d'argent armée d'or surmontée de trois Estoilles de mesme.* IV VAVGLER en Bretagne, porte *d'argent à trois Choüettes de sable becquées & membrées de gueules.*]



Et par fois elle sert de Cimier comme d'autres animaux : nous auons cy-deuant remarqué de Scohier, que les Bastards du bon Duc Philippes de Bourgongne, & leur posterité, quoy que Cheualiers de la Toison, & honorés des tiltres de Marquis & de Comtes, ont porté iusques-en son temps vne Choüette pour le Timbre; il veut dire pour leur

CIMIER, parce que le Timbre à proprement parler n'est autre chose que le Heaume, Casque, Armet, ou Morion qui est posé dessus, & le Cimier est ce qui se met à la sime, & au dessus du Timbre, par forme de deuise & signe σημεῖον comme vn Cimier de Cerf, ou de Beuf, vne teste de Lion, de Chien, de Cornes, & autre chose semblable, tiré le plus souuent de ce qui sert d'Armes principales : comme en celles de France, le Cimier est vne Fleur de Lis quarrée, comme la double l'est pour les Princes du Sang; c'est à dire deux Fleurs de Lis à l'ordinaire posées l'vne sur l'autre, ou à mieux dire encore, l'vne estant sommée de l'autre, & ainsi en voit on sur les Timbres du I Bon Duc Philippes, de II Charles Duc d'Orleans, & du Comte de Charrolois, Cheualiers de la Toison d'or, à la Sainte Chappelle à Dijon.

Ainsi les III Roys d'Escosse ont tiré de l'Escu & du gros de leurs Armes, le Lion qu'ils ont mis au dessus pour Cimier, auec cette difference qu'il est assis tenant vne espée d'vne pate, & vn pennon à vne Croix Saint André de l'autre, autour du Lion ce mot *INDEFFENS*, c'est à dire *pour ma deffence*, & sur sa teste vne Couronne Vallaire, & disent quelques-vns, qu'elle y fut adioustée par Ferithatus II. Roy d'Escosse, apres qu'il eut vaincu les Pictes, rompu & franchy les tranchées, barrieres & rempars de leur camp.

Pour les Cimiers differens il est certain, ou qu'on les adioustoit aux Armes, ou que ceux qui changeoient les leurs pour en prendre de nouuelles, de plus nobles & honorables, conseruoient les anciennes sur le Timbre, dit Moreau, & à ce propos il rapporte le Chien de la maison de Montmorancy; le Chien aislé de Mastinus Scaliger; l'Ange esployant ses aisles sur le Timbre des Florentins; la Feé qui est tantost coiffée, tantost escheuelée ayant d'vne main vn peigne, & de l'autre vn miroir, paroissant dans vne cuue monstrant par derriere vne queuë de poisson, d'autre-fois vne queuë de Serpent cõme elle est representée sous le mot. ENQVERRE que porte pour Cimier ceux des Maisons de Lusignan, de Saint Valier, de Saint Gelais, de la Roche-foucaud, de Lansac, de la Lande, & d'autres qui se disent issus de Raymondin Comte de Poitou & de Melusine sa femme. Le mesme Paul Iouë dit que la maison des IV COLINS en Italie, il faut dire des COLONNES, auoit pour ses premieres Armes vne Sireine, telle que les Peintres nous la representent demie femme & demy poisson, & que despuis ayant pris la Colomne pour Armoiries, elle retint cette Sireine au Timbre pour y tenir lieu de deuise. D'autres se sont seruis d'autres figures & pieces [comme le Vicomte de V POMPADOVR qui porte *d'azur à trois Tours d'argent maçonnées de sable* à pour Cimier *vne teste d'Amazone au naturel pennachée d'argent & d'azur*, & ces Armes supportées de *deux*

Griffons d'or. Le Seigneur de Liancourt du surnom VI DV PLESSEIS, Marquis de Guerche-uille, Cheualier des Ordres du Roy qui porte *d'argent à la Croix engreslée de gueules chargée de cinq Coquilles d'or*, qui est du Plesseis, *escartelé d'argent à la Fasce baudée d'or & de gueules de six pieces* qui est de PONS, met pour Cimier *vne teste de Cheual d'argent entre vn Vol d'or, l'Escu supporté de deux Lions de mesme.* François VII de BONNE-DE-CREQVY, Duc de Lesdiguieres, met *deux testes & cols de Cygnes affrontés d'argent becquées de gueules tenans ensemble vn anneau d'or garny d'vn Diament* pour Cimier sur son Escu, qui est *party de deux & coupé d'vn*, au premier de CREQVY: au deux *d'or à deux Lions-leopardés l'vn sur l'autre de gueules*, qui est de BLANCHEFORT: au trois D'AGOVLT, au quatre *d'azur à trois Tours d'or* qui est de MONTAVBAN: au cinq *d'azur à trois Pals d'or, au Chef de mesme*, qui est de VAESC: au dernier de MAVBEC: sur le tout DE BONNE dont il à pris le nom par le testament de François de Bonne, Duc de Lesdiguieres, Connestable de France son ayeul maternel, qu'il porte auec celuy de Crequy sa famille; cet Escu supporté *de deux Sauuages au naturel feuillés de sinople.* VIII BENS-de Santena en Sauoye, qui porte *d'argent au Chef de gueules chargé de trois Coquilles d'or*, surmonte son Heaume *d'vn demy Pelerin de carnation vestu d'azur, le Manteau, le Roquet & le Chappeau de sable* qui luy sert de Cimier. Ceux IX DE MESSEY au Duché de Bourgongne, dont les Seigneurs de Sainte Sabine & de Mauuilly, qui s'arment d'vn Escu *d'azur au Sautoir d'or*, ont pour Cimier vn *Massacre de Cerf au naturel sommé d'or, supportant vne Croix haussée chargée d'vn Crucifix de gueules.* X DE SENEVOY au mesme Duché porte pour Cimier *vne Thiarre d'or.* XI TISSON-BLANDRATE en Sauoye, qui escartele son Escu, au premier & quatriesme *d'or à l'Aigle couronnée de sable*, au deuxiesme & troisiesme, *Palé d'argent & de gueules de six pieces*, sur le tout *d'argent à trois Chicots ou Tisons de sable rangés en bande allumés de gueules*, à pour Cimier *vne Aigle en pied, le vol ouuert couronnée de sable tenant de la pate droite vn Chicot de mesme allumé de gueules.* XII CAPECE au Royaume de Naples, Timbre son Escu *de sable au Lion d'or* des lettres E S & V *entrelassées, surmontées de trois Couronnes mal ordonnées, celle de dessus de Marquis & les deux autres à l'antique, le tout accosté de deux Heaumes auec leurs Cimiers, celuy à droit contourné est vne teste & col de Lion, tenant à la gueule vne chaisne passée autour du col: celuy à gauche est vn Dragon naissant.* XIII DE LA BAVLME, Comte de Montreuel en Bresse à pour Cimier *vn Cygne d'argent*, son Escu supporté *de deux Griffons d'or.* Les Côtes XIV DE VARAX au Comté de Bourgongne, & les Seigneurs de Romans en Bresse, du mesme surnom de Varax qui portoient *de Vair escartelé de gueules*, auoient pour Cimier *vn Vieillard auec vn bonnet à l'antique vairé, la barbe grande, & les cheueux longs & espars, flottans à l'entour du Heaume, vestu d'vne robbe de Vair & de gueules soustenant l'Escu.* XV KVSSABA en Pologne, dont *l'Escu de gueules* est remply *d'vne Meule de Moulin d'argent*, blasonné par le Sieur le Laboureur, entre les Armes de la Noblesse Polonoise par luy remarquées dans le voyage qu'il à fait auec la Royne de Pologne, lors qu'elle y fut conduite par Madame la Mareschale de Guebrian, rapporte le Cimier qui est *huit testes de Chiens*, & le suiet, qu'il descrit en l'Histoire du voyage de cette Reyne, ou il dit que ceux de Kussala ont pris leur origine d'vn Meusnier qui fut annobly par vn Seigneur de Silesie, duquel la femme ayant veu vne pauure femme sa suiette estre accouchée de trois enfans en vn accouchement, l'accusa d'adultere & luy en fit reproche, dont elle fut diuinement punie, car estant deuenuë enceinte elle fit d'vne seule ventrée neuf enfans: honteuse de ce nombre elle commanda à la Sage-femme d'en noyer huit; dans l'execution de ce cômandement elle rencontre le mary de cette Dame, qui s'enquit de ce qu'elle portoit, elle luy dit que c'estoit des chiens, il la pressepour les voir, & comme elle se vit pressée elle fut contrainte de declarer l'accouchement & le commandement qui luy auoit esté fait, ce Seigneur obligeant cette femme au secret, il les donne à nourrir à vn Meusnier, lesquels les ayant esleués auec fidelité, il les remit entre les mains de son Seigneur qui les representa à sa femme auec injure, & recompensa le Meusnier & de biens & du tiltre de Noblesse, auec ces Armes & Cimier, que ses descendans qui se sont maintenus ont tousiours porté depuis. XVI DE GRANDSON, qui porte *palé d'argent & d'azur à la Bande de gueules chargée de trois Coquilles du premier brochant sur le tout*, à pour Cimier *vne Cloche d'argent*, de laquelle & du nom de Grandson ceux de la famille composent leur deuise *A PETITE CLOCHE GRAND SON.* Vn Cadet de la maison XVII DE POT dont l'Escu brisé *d'vn Lambel à cinq pendans de gueules* se voit en l'Eglise


I


II


III
IN DEFENS


IV


V


VI

VII



VIII



IX



X



XI



XII




XIII


XIV


XV


XVI


XVII


XVIII

du Prieuré de nostre Dame à Semeur aux vitres de la Chapelle de la Vierge, auoit pour Cimier *vn Cardinal le visage de carnation, le Chappeau & Roquet de gueules le Manteau seruant de Lambrequins de mesme.* XVIII VTTENHEIM en Alsace, qui porte *de sable à la Bande d'or*, à pour Cimier *vne teste de Roy couronné mordant ou tenant auec les dents le bourlet du Heaume les cheueux, & la barbe longue qui seruent de Lambrequins.* LANDSCHADEN au Rhein à le mesme Cimier auec cette difference que la teste ne tient pas le bourlet mais paroist toute entiere. Les Ducs de Neuers du surnom de Cleues auoient pour Cimier *le mont Olimpe marqué au pied de ce mot Grec Ολυμπος la montagne sommée d'vn Autel auec ce mot FIDES.* LANCAROTA en Espagne, qui à pour Armes *de gueules à la Croix de Vair*, à pour Cimier *vne Tour d'argent maçonnée de sable sommée d'vn Cheualier de Saint Iacques de l'espée tenant de la main droicte son Coutelas d'argent la garde d'or, & de l'autre vne teste de More.*] D'autres se sont seruis d'autres pieces, qui de Croix, qui de testes de Bœuf, de Bouc, de Hures de Sangliers, d'Oyseaux, de Cornes & diuerses autres figures. Aquoy i'adjousteray seulement que le grand Constantin portoit pour Cimier vne Croix, & que les nouuellement annoblis, soit par seruices militaires, soit par Offices, ou Lettres, n'en peuuent porter sinon la targue ou simple Bourlet.

CLARINÉ, qui est garny d'vne Clochette ou Campane, laquelle à cause qu'elle resonne fort clair, peut auoir par vne forme d'onomatopée donné source à ce mot Clariné. I BEARN, porte *d'or à deux Vaches de gueules accornées, accollées, & clarinées d'azur.* [II GRIMAVLT en Dauphiné, porte *d'azur à trois testes & cols de Chameaux d'or accollés de mesme, clarinés d'argent.* III DE MADRON, porte *d'or au Bœuf de gueules accollé & Clariné d'azur, au Chef de mesme chargé de trois Estoilles du champ.* Aucuns disent vne Vache, à laquelle ils adioustent *onglée, & accornée de sable.* IV DE SENNERET, porte *d'azur au Mouton d'argent accollé de gueules Clariné d'or.*]

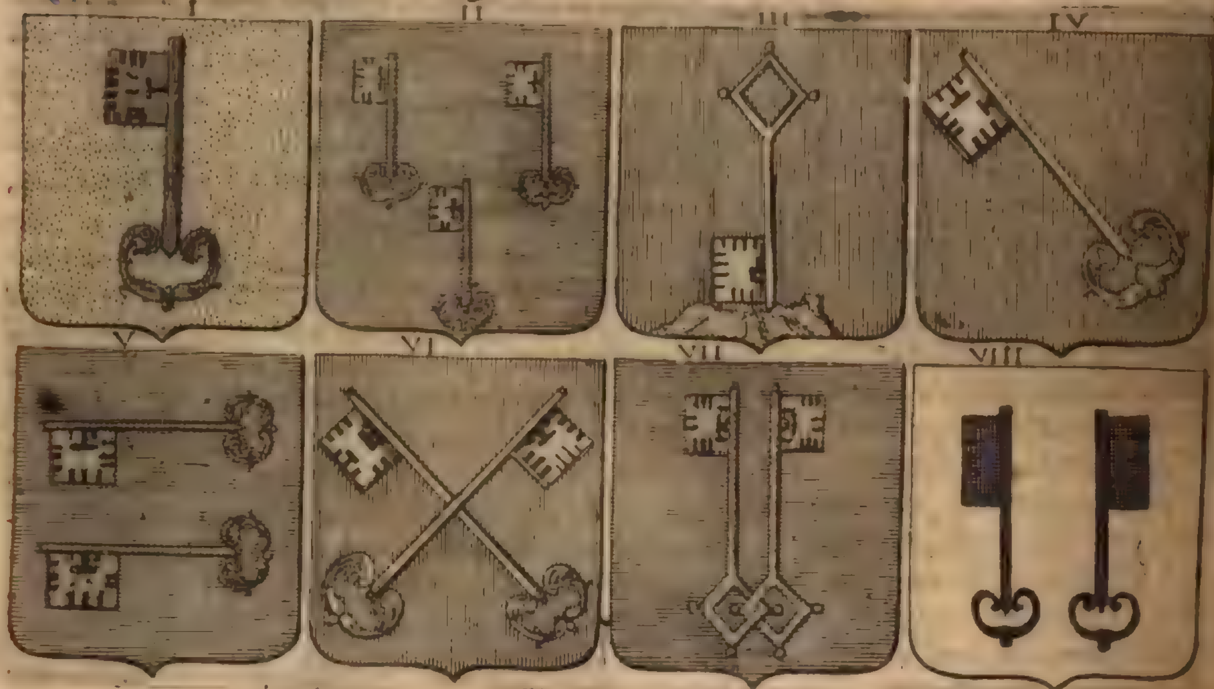


CLECHÉ c'est à dire ouuert à jour, [qui est percé, en façon que la piece qui charge l'Escu paroist comme si elle estoit chargée d'vne semblable piece, qui fait voir le champ au trauers I BVFFEVENT en Dauphiné, porte *d'azur à la Croix fleuronnée Clechée d'argent.* II HVCHET, *d'or à trois Billettes Clechées d'azur.* Iean-Anthoine III SOLER Piedmontois, Cheualier de Malthe, portoit *d'azur à la Croix fleuronnée Clechée d'or.* IV LA GARDE Seigneur dudit lieu, *de gueules à trois Croix Clechées d'or, escartelé d'or à la Bande d'azur*, qui est de Grignan. V DE VILLAIGES en Prouence, porte *d'argent à deux Triangles Clechés enlassés de sable, au Cœur de gueules en abisme.* Le Pere Petra Santa dans son *Tessera Gentilitia* represente deux Escus, l'vn *de gueules à la Croix Clechée d'or.* l'autre VI *d'azur au Sautoir Cleché d'or* lesquels il dit estre vuidés, terme que ie suiurois plustost que Cleché, si ce n'estoit que les Armoristes François s'en sont seruis au blason de la Croix de Thoulouse, entendant seulement le Vuidé, l'eschancrure des flancs & bouts de la Croix, comme il est rapporté sous le mot VVIDÉ. VII RANESTON en Sauoye, portoit *d'argent au Lion de sable, au Franc-quartier d'hermines chargé d'vne Croix Clechée de gueules.* DE MEDRAN en Castille, porte *d'or à la Croix Clechée d'azur*] Les Macles qui sont Losanges ouuertes, s'appellent Chechées comme celles de l'Escu. VIII DE ROHAN qui est *de gueules à neuf Macles d'or*, on ne dit pas Clechées parce que disant Macles elles sont entenduës estre percées. La Couronne Imperiale est aussi Clechée. Voy COVRONNE.



CLEF, marque de la pudeur, de la seureté, & de la puissance: la pudeur fait que nous retenons & resserrons dans nous beaucoup de pensées que l'impudence sa contraire nous fait mettre au dehors. Cette mesme vertu nous empesche de faire en public & aux yeux du monde, voire de nos domestiques, certaines actions, lesquelles quoy que licites, nous cachons au plus sombre de nos cabinets, & à ce sujet nous fermons nos portes. La Clef à laquelle nous confions ce secret, est portée par *Ianus à Ianua dictus*, parce qu'on le tient le premier inuenteur des portes, serrures & Clefs: Clefs qui ouurent & ferment, *Clusius idemque Patulcius:* le Chef de l'Eglise en porte deux en sautoir sur son Escu, il lie & deslie, & en cela git la puissance qui fut donnée au Prince des Apostres L'on donnoit autrefois vne Clef aux nouuelles mariées, non seulement pour augure d'vne part & accouchement facile, mais principalement pour les rendre comme maistresses des biens de leurs maris. Aussi lors qu'en Bourgongne la femme quitte la participation qu'elle auoit en la communauté coniugale, elle est obligée de mettre sa ceinture & ses Clefs sur la fosse de son mary, ce que nous appellons faire la desceinte, & par le droit Romain la tradition des Clefs tient lieu de mise en possession de la chose ressettée sous les Clefs *L. Clauibus D. de Contrahenda emptione.* Nous dormons en seurté dans nos maisons quand les Clefs de nostre Ville sont en bonnes mains, & entre nos Magistrats populaires celuy est le premier qui a la garde des Clefs. C'est donc à iuste raison que quelques familles ont chargé l'Escu de leurs Armes, qui d'vne Clef, qui de deux, qui de trois, qui en pal [qui est l'assiette la plus ordinaire & le panneton à droit ce qui ne doit estre dit sinon en autre assiette,] qui couchées & addossées, qui les pennetons tournés l'vn vers l'autre, qui encore en sautoir. [I TRICASTEL, porte *d'or à vne Clef de gueules.*] Nicolas II ROLIN Chancelier de Bourgongne, portoit *d'azur à trois Clefs d'or.* [Le Comte III DE SCHLVSELBERG en Allemagne, porte *de gueules à la Clef renuersée l'anneau en losange pommeté d'argent posée sur vn Rocher d'or mouuant de la pointe.* IV CHATE en Auuergne, porte *de gueules à la Clef posée en bande d'argent.* V BEAVCHAMP-Rezin, porte *d'azur à deux Clefs rangées en fasces d'or.* La maison VI DE CLERMONT, Seigneurs de Clermont en Viennois & en Treues Prouince de Dauphiné, dont est chef le Comte de Clermont & de Tonnerre, & laquelle outre les branches qu'elle à fait en France en à fait vne au Royaume de Naples des mieux alliée, par concession du Pape Calixte II. (nommé Guy, & Archeuesque de Vienne lors de son eslection à la Papauté & frere d'Estienne Comte de Bourgongne) en datte des Kalendes de Iuin, indiction XIII. l'an M. C. XX. le second de son Pontificat, accordée à Ainard Seigneur de Clermont, en consideration de ce qu'il l'auoit aidé de ses biens, & des gens de guerre qu'il auoit conduit luy mesme à Rome ou il le restablit en son siege malgré les obsta-

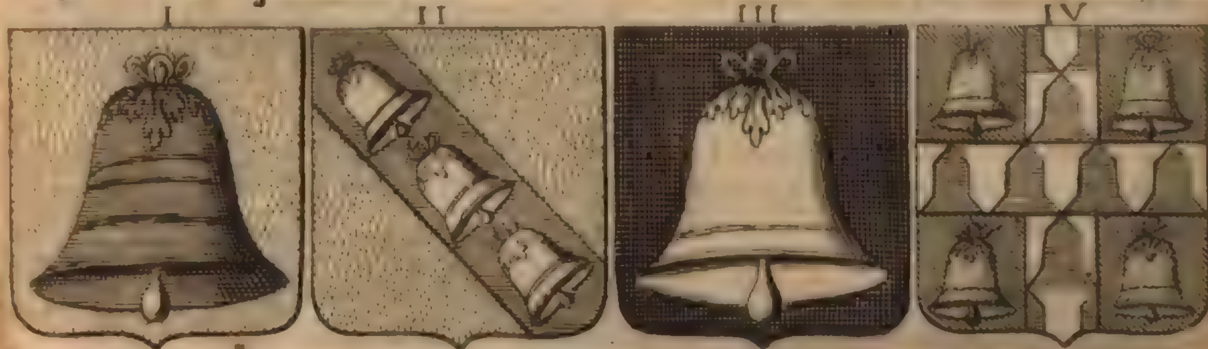
cles & empeschemens de l'antipape Burdin qui estoit assisté de l'Empereur ; en consideration aussi de ce que Sibald son pere & Ainard son ayeul auoient protegé l'Eglise de Vienne, porte *de gueules à deux Clefs d'argent posées en sautoir*, au lieu du Mont surmonté d'vn Soleil qu'ils portoient en leurs Armes ; auec permission & à ses descendans aisnés Seigneurs de Clermont, de porter pour Cimier *vne Thiarre*, & pouuoir de toucher les reliques de tous les corps des Saints, mesme ceux des Bien-heureux Apostres Saint Pierre & Saint Paul, & toutes autres choses sacrées, à la reserue des vaisseaux seruans à la consecration du Corps & Sang de nostre Seigneur Iesus-Christ au Saint Sacrifice de la Messe, à la charge qu'ils iroient baiser les pieds de sa Sainteté & a ses successeurs au Saint Siege, dire & prononcer les paroles que Saint Pierre dit à Iesus-Christ, *Si omnes te negauerint nunc quam te negabo*. Ces concession, pouuoir & honneur tres-particuliers furent donnés à Saint Iean de Latran par les mains de GRISOGON, Cardinal & Bibliotequaire de la Sainte Eglise Romaine, signés CALIXTE Euesque de l'Eglise Catholique ; de IEAN, Prestre, Cardinal de Saint Grisogon ; de GVY, Prestre, Cardinal de Sainte Sabine ; de GREGOIRE, Diacre, Cardinal de Saint Ange ; de PIERRE, Diacre, Cardinal des Saints Cosme & Damien ; & de ROSCEMAN, Diacre, Cardinal de Saint Georges : c'est ce que i'ay tiré d'vne copie sans collation, qui m'a esté communiquée par Monsieur le Conseiller de la Mare vn des curieux du temps, & qui ramasse toutes les belles choses de l'antiquité pour sans doute en faire part au public. CLERMONT-Geyssand brise *d'vn Croissant d'argent en chef.* VII DE CLVGNY, maison ancienne au Duché de Bourgongne, illustrée d'vn Cardinal & d'vn Euesque de Theroüenne puis de Poitiers, & de laquelle sont les Seigneurs de Saint André, d'Aisy, de Grignon & de Darcey, porte *d'azur à deux Clefs addossées, les anneaux en losanges pommetés enlassés d'or.* VIII FALCKENBERG au païs de Hesse, porte *d'argent à deux Clefs de serrures à besse addossées de sable.* FACVNDEZ en Portugal, porte *d'argent à cinq Clefs posées en sautoir d'azur.* RICCARDI à Florence, porte *d'azur à vne Clef d'or.* DE LA PRE'E, Seigneur de Saint Nizier, porte *d'azur à deux Clefs d'argent posées en sautoir les pennetons en bas.* PETERBOROV, Ville d'Angleterre, porte *de gueules à deux Clefs posées en sautoir d'or accõpagnées de quatre Croix recroisettées au pied fiché d'argent.* CLAVET en Dauphiné, porte *d'or à deux Clefs d'azur posées en sautoir.* GLVDIE en Bretagne, porte *de gueules à trois Clefs d'argent.* Le Comtat d'Auignon, porte *de gueules à deux Clefs d'or posées en sautoir les anneaux liés d'argent.* CHOLET, *d'argent à la Croix de gueules cantonnée de quatre Clefs de mesme.* GRIGNON, Seigneur de la Plissonniere *d'azur à trois Clefs d'or.* MARTINI-des Clefs en Portugal, porte *d'azur à cinq Clefs d'or posées en sautoir.* SCHLEVSER en Silesie, porte *de gueules coupé eschiqueté d'argent & de*



sable

ble à deux Clefs posées en sautoir d'or brochant sur le tout. CHATE en Dauphiné, porte *de gueules à deux Clefs posées en sautoir d'or.* DAMPIERRE sur le Doux, *de gueules à deux Clefs d'argent posées en sautoir & en chef vne Fleur de Lis d'or.* CLVNY Abbaye, porte *de gueules à deux Clefs d'argent posées en sautoir, trauersées d'vne Espée de mesme en pal, la garde d'or.* L'Eglise de Saint Pierre de Mascon, porte aussi *de gueules à deux Clefs posées en sautoir;* mais auec cette difference, que comme ce College de Chanoines Gentils-hommes ont pris ces deux Clefs en l'honneur de Saint Pierre, il mettent aussi pour marque d'authorité, *l'vne d'or, & l'autre d'argent* pour marque du regime, dit Pierre de Saint Iulien-Balleure.

CLOCHE. Il se rencontre peu de choses dans le monde qui n'ait son reuers : la Rose auec toute sa beauté a ses espines : les medicamens plus vtils sont pleins d'amertume, & les animaux plus venimeux nous seruent de contre poison. La Cloche est de mesme, elle fut inuentée en la Ville de Nole en Italie, dit Polidore Virgile, pour mettre aux eschauguettes & donner aduis de la venuë de l'ennemy, comme firent les Oyes du Capitole à l'arriuée des Gaulois. Les clochers de nos Eglises en sont garnis, afin de conuoquer le peuple au seruice diuin & aux predications, de l'Ordonnance de *Sabianus* qui le dernier se qualifia Euesque de Rome enuiron l'an DC. Mais d'autre-part le son des Cloches tend a autre fin, & cause le plus souuent la ruine des habitans, n'y ayant rien de plus alarmeux, ny qui eschauffe tant vn peuple tant soit peu mutin, que le son du tocsin : aussi les Princes de l'Orient ont mis bon ordre à ce que les Cloches ne fussent introduites és terres de leur obeissance, & lors qu'en France, ou il y en a grand nombre, quelque sedition est arriuée, comme à Bourdeaux en l'an M. D. LII. & à Montpellier en l'an M. D. LXXIV. l'on a osté les Cloches aux rebelles. La Cloche n'a point d'autre denomination. Il est vray que souuent l'on donne vn nom a quelques Cloches particulieres lors qu'on les benit, ce qu'improprement l'on appelle Baptesme, depuis que sous le Pape Iean XIII. enuiron l'an DCCCC. LXXII. le ieune Empereur Othon apres son couronnement donna son nom a la grosse Cloche de Latran. L'on pend des Clochettes au col des Vaches & des Moutons, a celles-là quand elles sont coustumieres de s'esgarer; ainsi les Vaches de Bearn en portent, d'ou vient qu'elles sont appellées clarinées; & a ceux cy pour conduire le troupeau : Iean le Maire en ses illustrations de la Gaule appelle ces Moutons *Clochemens* ou *Sonnaliers*. Il y a des Cloches qui se mettent seules sur les Escus ayant le battant ou batail d'vn mesme esmail, [d'autres qui sont differant. I SAINT CLAR-du Puymartin, porte *d'or à vne Cloche d'azur.* II CHAMBERON ou CHAMBARON en Dauphiné, porte *d'or a la Bande d'azur chargée de trois Cloches d'argent.* III FRELAG au Duché de Brunsuic, porte *de sable à vne Cloche d'argent.* IV MERANIE, porte *de sinople à la Croix de Vair, cantonnée de quatre Cloches d'or bataillées d'azur.* SAINT ION, *d'azur à Croix losangée d'or & de gueules cantonnée de quatre Cloches d'argent.* DE BELLE en Flandres, Seigneurs de Bousinges, portoit *d'or à six Cloches d'azur posées trois, deux, & vne.*]



*CLOV, est vne marque du ioug & des lacqs. L'on en faisoit porter vn de diament a la Deesse de necessité. Celuy de cuiure & quelques fois de fer qui se voyoit a la muraille du derriere du Temple dedié a Minerue, estoit tenu pour vn prompt remede contre le mal prochain, & vn preseruatif contre la peste, aussi le Consul le fichoit solemnellement, mesmement on creoit aucunes fois vn Dictateur pour le ficher. Il y en auoit d'vne autre sorte qui se nommoit *Clou annuel*, lequel fiché chacun an aux mu-

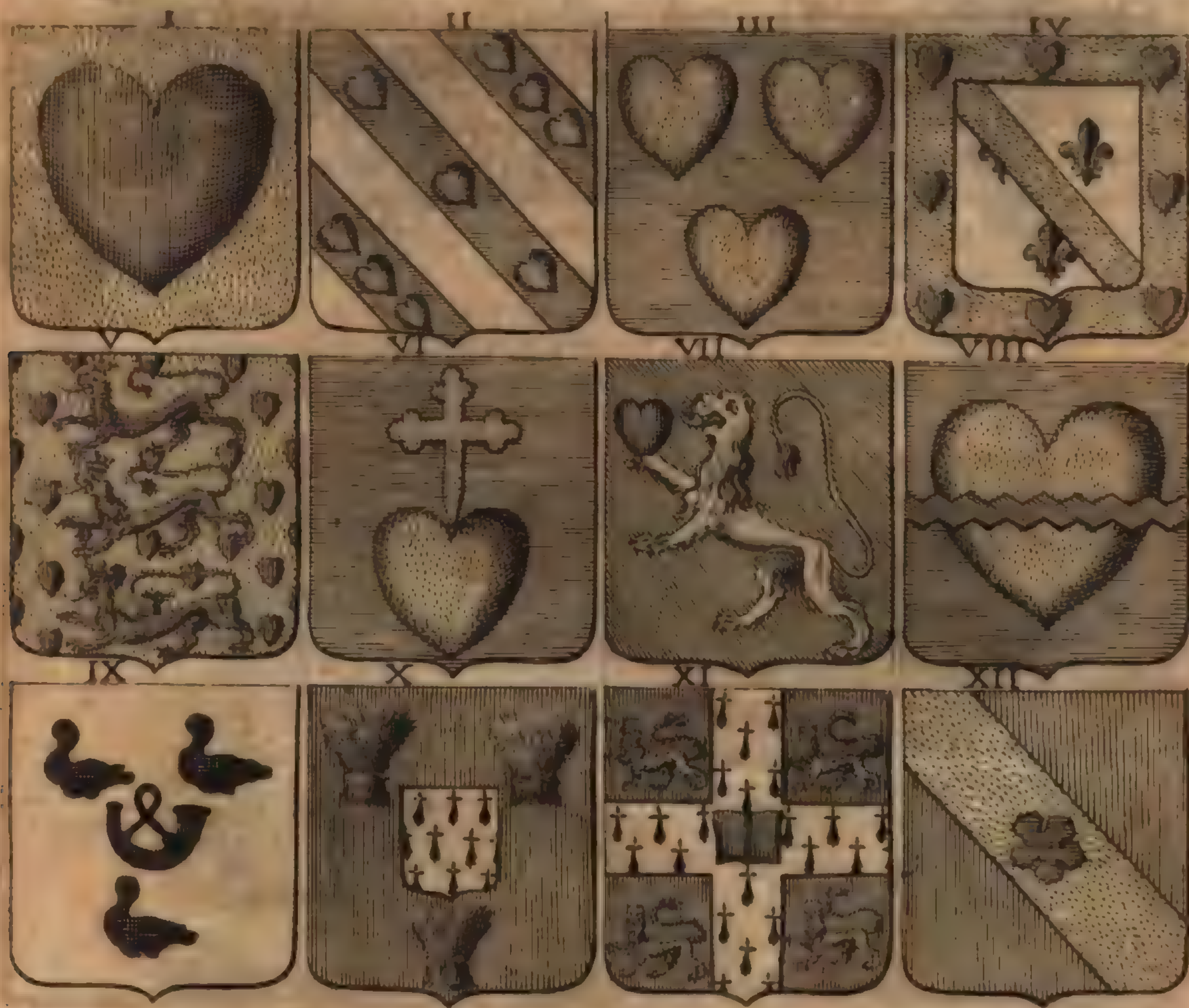
tailles du Temple le treiziesme du mois de Septembre, seruoit a compter les années, parce que les lettres n'estoient guieres en vsage, non plus que les Clous le sont en Armoiries, peut estre par l'auersion de ce qu'ils ont esté des instrumens des tourmens du Redempteur de nos ames, ou si quelques-vns s'en sont seruis, ça esté pour attacher plus fortement leurs pensées au souuenir des douleurs que leur cher Sauueur a enduré lors qu'il fut cloué sur le bois de nostre Redemption. I MACHIAVEL à Florence, porte *d'argent à la Croix d'azur accompagnée de quatre Clouds appointés au cœur de mesme.* Robert II ANCLOV, Chanoine de nostre Dame de Paris & de la Sainte Chappelle de Dijon, Agent en Cour de Rome pour le Bon Duc Philippes de Bourgongne, & auquel le Pape Eugene IV. addressa la Sainte & Sacrée miraculeuse Hostie qui se conserue en cette Ste. Chappelle (en laquelle) elle se monstre tous les premiers Dimanches des mois, outre la procession generale & solemnelle qui se fait chaque année au Dimanche de l'Octaue du Sainct Sacrement, ou elle est portée par la Ville, & ou assistent toutes les Compagnies Souueraines & le Corps de la Ville,) pour la presenter au Duc son Maistre, portoit *d'argent coupé d'azur a la Bordure engreslée d'or à trois Clous de sable deux sur argent & vn sur azur.* III DE CHAVLNES a Paris dont vn Conseiller au Parlement, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Clous d'argent.* IV LE CLOS-du Charnay, porte *de sable a trois Clous d'argent.* D'AMOVRS, porte *d'argent a trois Clous de sable.* CLAVEL en Sauoye, porte *d'or party d'azur à trois Clous de l'vn en l'autre.* DE CREIL dont vn Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Clous de mesme.*



COEVR en blason à deux significations: la premiere est naturelle, denotant cette partie noble qui vit la premiere & meurt la derniere au corps de tous les animaux: au contraire des yeux qui meurent les premiers quoy que les derniers faits. [Les Egiptiens auoient accoustumé pour signifier la parolé d'vn homme de bien qui porte à la bouche ce qu'il à conçeu dans son cœur (ce qui est rare au temps ou nous sommes, ou on ne voit que duplicité) ils l'agençoient de telle sorte, qu'ils luy faisoient pendre sur l'estomach vn cœur attaché à vne petite chaisne. I BREMONT en Prouence, dont deux Cheualiers de Malthe, morts combatans pour le seruice de leur Religion, porte *d'or au Cœur de gueules.*] Florent Comte II DE FRISE, Holande & Zelande, pere de Berthe de Frise femme de Philippes I. Roy de France, portoit *d'argent à la Bande d'azur de trois pieces chacune chargée de trois Cœurs d'or.* [III LA COVR à Caën, porte *d'azur à trois Cœurs d'or.* IV DE CHAMPINOISE en Poitou, porte *d'argent à trois Fleurs de Lis d'azur à vne Cotice d'or brochant sur le tout, à la Bordure de mesme chargée de huit Cœurs de gueules.* V DANNEMARC Royaume, porte *d'or semé de Cœurs de gueules à trois Lions-leopardés l'vn sur l'autre d'azur* (quelques vns disent de sinople) *couronnés du champ.* VI DE MVCIE Conseiller au Parlement de Bourgongne, porte *d'azur à vne Croix fleuronnée au pied fiché d'or dans vn Cœur de mesme.* VII DV VERDET, *de sinople au Lion d'argent, tenant de la patte droite vn Cœur de gueules.* VIII GARNIER à Dijon Conseiller au Parlement, porte *d'azur au Cœur d'or, à vne Deuise viurée de sinople brochant sur le tout.* POILLE, *d'azur au Cheuron d'or accompagné en chef de deux Estoilles d'argent & en pointe vn Cœur du second.* IAVEDAN ancien, portoit *d'azur à trois Cœurs d'or.* DE CVERET Seigneur de Nesle prés Pontoise, *d'or à trois Cœurs de gueules.* D'ESPRIT-Fayel *d'or à la Fasce d'azur accompagnée de deux Cœurs de gueules en chef, & en pointe d'vn Croissant du second.* SAINT GERMAIN Seigneur de Guilly, porte *d'argent à vne Nuée d'azur chargée d'vn Cœur d'or.* CORMIS, *d'azur à deux Lions affrontés d'or armés & lampassés de gueules supportans vn Cœur d'ar-*

gent. FRIESLAND, porte *d'azur semé de Cœurs d'or à deux Lions-leopardés de mesme.* PVRREN en Suisse, porte *d'argent au Cheuron abbaissé de gueules supportant de sa pointe vn Cœur de sinople.* KERVENAN en Bretagne, porte *d'azur au Cœur d'or piqué de trois espées, l'vne en pal & deux en bande & barre d'argent, & accompagné de trois Molettes de mesme deux accostant & vne en pointe.* DENIAV en Anjou, porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de deux Cœurs d'argent en chef & en pointe d'vn Croissant de mesme.* MARTINS-Champolen en Dauphiné, porte *d'azur au Cheuron d'or, au Chef de mesme chargé de trois Cœurs de gueules.* SALET-de Quilly, *d'argent à deux Roses de gueules en chef & en pointe vn Cœur de mesme.* COEVR, porte *d'azur à la Fasce d'argent chargée de trois Coquilles de sable, & accompagnée de trois Cœurs d'or.* LVNEBOVRG, porte *d'or semé de Cœurs de gueules, au Lion d'azur lampassé & armé du second.* BVSQVET-Champdoysel, *d'argent à la Fasce de gueules, accompagnée en chef d'vn Cœur de mesme accosté de deux Estoilles de sable, & en pointe d'vne Rose du second.* BAVDRY-d'Imbleuille, porte *d'argent au Cheuron d'azur, accompagné en chef de deux Roses de gueules, & en pointe d'vn Cœur de mesme.* CHAYLAN de Monries, *d'or au Cœur de gueules, supportant vne pensée de sinople.*]

Ce mot se prend aussi pour le point & place du milieu de l'Escu, mis en Cœur, qui est au milieu de l'Escu, comme [IX LESMAES en Bretagne, qui porte *d'argent à trois Merlettes de sable au Cornet de mesme, mis en Cœur,* ce qui se dit aussi en Abisme. X AVENIERS, porte *de gueules à trois Gerbes d'or & en Cœur vn Escusson d'hermines.* XI l'Vniuersité de Cambridg en Angleterre, porte *de gueules à la Croix d'hermines, chargée en Cœur d'vn Liure ouuert de gueules, & cantonnée de quatre Leopards d'or.* XII DE LA THOISON, dont vn Conseiller au Parlement de Bourgongne, porte *de gueules à la Bande d'or, chargée en Cœur d'vne Quinte-feuilles d'azur.*]



* COLLIER D'ORDRE, duquel les Roys & les Souuerains honorent les Grands de leurs Royaumes & de leurs Estats. Voy ORDRE.

COLOMBE, recommandable pour sa simplicité par la bouche mesme du Fils de Dieu; elle apporta le Rameau de paix retournant dans l'Arche apres le deluge, & le Saint Esprit apparut aux Apostres en forme de Colombe. Aussi est elle pure & nette & fidelle à son masle, quoy que d'amoureuse complexion, & que dans le Paganisme on luy ayt fait tirer le chariot de la Deesse des amours. Elle à seruy de courrier aislé dans les armées, portant chaque iour des nouuelles aux Consuls Romains de la part de Brutus, de ce qui se passoit dans la Ville de Modene assiegée par M. Anthoine. Son plumage à ie ne sçay quoy de surnaturel, aussi bien que celuy du Paon, en ce que la couleur changeante qui y paroist, n'est pas la couleur mesme de chaque plume, ains elle s'y rencontre extraordinairement & par la seule agitation comme le porte ces vers que l'on attribuë à l'Empereur Neron.

Colla Citheriacæ Splendent agitata Columbæ.

Sa figure, outre celle de la Croix commune à la plus-part des Ordres de Cheualerie, est le principal ornement de celuy de France, peu neantmoins en chargent l'Escu de leurs Armes. [I PAMPHILIO à Rome, dont le Pape Innocent X. porte *de gueules à la Colombe d'argent portant au bec vn Rameau d'Oliue de sinople, au Chef party de trois pieces d'azur chacune chargée d'vne Fleur de Lis d'or.* II DE COLOMB en Bresse, Seigneurs de la Sale & de Chauaux, portoit *d'azur à trois Colombes d'argent.* III GVIOT, *d'or à trois Colombes de sinople membrées de gueules.* IV MARTIN-Puylobier, porte *d'azur à la Colombe volante en fasce d'argent portant au bec vn Rameau d'Oliuier de sinople.* V FRVMEYIER ou Furmihier en Dauphiné, porte *d'azur au Pin d'or, chargé au sommet d'vne Colombe d'argent.* VI MOMBAROT, porte *d'azur à deux Colombes affrontées d'argent perchées sur vn Chicot couché d'or.* VII MATEI, porte *de gueules à trois Colombes d'argent.* Hector VIII LE BRETON, Seigneur de la Doyenneterie & de la Chesnaye, Maistre d'Hostel ordinaire de sa Majesté, & Roy d'Armes de France au tiltre de Montioye Saint Denis, porte *d'azur à trois Colombes d'argent les deux du chef affrontées, & en cœur vn Escusson cousu d'azur chargé d'vne Fleur de Lis d'or, au Chef de mesme chargé d'vn Lion naissant de gueules.* Ses longs seruices ont merité cét Escusson d'honneur, que le Roy Loüis XIII. par ses lettres du IV. Iuin M. DC. XXXVIII. luy permit de mettre en ses Armes, au lieu de l'Estoille d'argent qui occupoit l'abisme, ainsi que la porte & sans chef, le Seigneur de la Souche en Brie son Cousin. MONCALS *de sable à trois Colombes d'argent.* COLOMBET, *d'azur à trois Colombes d'argent.* LE LORRAIN, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Colombes de mesme.* COVSINOT, *d'azur à trois Colombes d'argent.* COVSINET, porte *d'azur à deux Colombes d'argent perchées sur vn Chicot d'or en fasce, accompagné en chef d'vn Croissant du second, & en pointe d'vn Rocher de mesme.*]



COLOMNE se prend pour l'appuy & support de quelque chose, elle est garnie de base & de chapiteau; la base composée de plinthe, de piedestal, & autres ornemens; le chapiteau de frise, d'astragal & de ceinture. Les Colomnes d'Alexandre en la Sarmatie ou Scythie Asiatique, celles d'Hercules esleuées de cuiure *In Gaditana insula*, & ou ceux qui auoient paracheué leur nauigation luy alloiẽt sacrifier, d'ou vient *le plus outre*, de l'Empereur Charles V. quoy que quelques-vns tiennent que c'estoient deux montagnes coupées & diuisées par ce dompteur des monstres, lesquelles paroissoient de loin en forme de Colomnes: & sur tout estoient plus ingenieuses ces deux Colomnes dont parle Ioseph en ses antiquités Iudaïques, basties par Seth fils d'Adam inuenteur de l'Astrologie, lequel pour en conseruer la memoire ayant appris de son Pere qu'il aduiendroit vne destruction generale de toutes choses, vne fois par eau & vne autre fois par feu, il fit esleuer deux Colomnes dont l'vne estoit de brique & l'autre de pierre, en chacune desquelles il fit grauer ses inuentions, afin que l'vne manquant, l'autre subsistast, & dit cet Autheur au liur. 1. chap. 2. tout à la fin, que la Colomne de pierre se voyoit encore en Syrie. [I DE CHANLECY dont les Seigneurs de Pleuuaut, de Communes & de Sainte Croix, porte *d'or à vne Colomne d'azur semée de larmes d'argent*,] que Iean-François de Chanlecy Seigneur dudit lieu & de Sauigny, Conseiller au Parlement de Mets Gentilhomme Bourguignon, sçauant au blason des Armoiries & qui m'a grandement obligé en l'edition de ce liure, mettoit sur le tout des quartiers de Thiard, de Semur, de Veré & de Sercy. [II PROHANNES en Prouence, Seigneurs de Beines, porte *d'azur à la Colomne couronnée d'or accolée d'vn Pampre de sinople.* III BOVRNY, porte *d'azur à trois Colomnes d'argent.* IV PETRA SANTA à Milan, porte *d'azur à vne Arcade supportée de deux Colomnes d'argent accostans vne autre Colomne sommée d'vne Hostie de mesme, au Chef d'or chargé d'vne Aigle de sable.* De ce nom est l'Autheur du *Tessera Gentilitia*, Liure curieux en la Science des Armes. V LVNATA au pied des Alpes, porte *d'azur à vne Colomne d'argent, la base & chapiteau d'or, sommée d'vn Croissant du second & accollée d'vne Giure la teste contournée de sinople.* VI RACLE au Comté de Bourgongne, porte *d'azur à trois Colomnes rangées en pal d'argent.* VII MANTICA à Freius, porte *d'argent à trois Colomnes d'or au Lion-leopardé de gueules, posé sur les Colomnes, au Chef cousu du second chargé d'vne Aigle de sable.* VIII EZEL en Silesie, porte *de sable à trois Colomnes rangées en pals d'or, celle du milieu Couronnée de mesme.* IVPPILLES, porte *d'argent à trois Bandes de sable, escartelé d'azur à trois Colomnes d'or rangées en pals.* Guillaume POYET Seigneur de Beinne & Chancelier de France du temps du Roy François I. portoit *d'azur à trois Colomnes d'or, rangées en pals, escartelé de gueules au Griffon d'or*: depuis qu'il fut Chancelier, il changea ce Griffon à vn Lion & prit pour deuise *Iustitia Columnam se-*



quitur Leo. Emeric DE VIC, Seigneur Dermenonuille, Garde des Sçeaux de France, en M.DC.XXI. portoit *d'azur à vne Fasce d'or, accompagnée de trois Colomnes de mesme, escartelé de gueules à vne Foy d'argent surmontée d'vn Escusson d'azur chargé d'vne Fleur de Lis d'or bordé de mesme.* Philibert COLIN Seigneur de Chenault en Auxois, & Conseiller au Parlement de Dijon, portoit *d'azur à trois Colomnes d'or rangées en pals.* NÆCHER en Silesie porte *de gueules à trois Colomnes d'argent.* KVTZLEBEN en Thuringe, porte *d'argent à la Colomne de sable mise en bande.* Le Pere Petra Santa rapporte deux familles de Rome qu'il nomme A PVRITATE DE THEODORINIS desquelles les Armes sont *d'azur à huit Colomnes d'argent posées quatre, trois, & vne.*]

COMETE. Les Grecs appellent Cometes ces Estoilles qui ont vne cheuelure sanguine & herissée, elle viennent d'ordinaire du costé du Septentrion & ne durent iamais moins de sept iours ny plus de quatre vingts, leur aspect est dangereux *Nunquam visus impune cometa,* [elle est peinte ordinairement (dit le sieur de la Colombiere) à huit raiz. Il y en a qui nomment aussi Cometes, l'Estoille qui à seize raiz esgaux sans cheuelure ou queuë, ainsi que Cesar de Nostradamus en son Histoire de Prouence, appelle celle de la maison de Baux, lors que parlant de la guerre meuë entre Remond Comte de Barcelonne, Oncle & Tuteur de Berenguier, Comte de Prouence, & Estephanete fille de Gilbert II. Comte de Prouence femme de Hugues de Baux qui pretendoit cette Comté, il dit, *On ne voyoit de toutes parts qu'Enseignes desployées & Tambours, ou sous la Banniere de Barcelonne & de Prouence, ou sous la COMETE DE BAVLX.* Neantmoins] quand l'on veut representer vne vraye Comete, il faut que l'vn des rayons soit plus grand que les autres, & ondoyant pour luy seruir de cheuelure, ce qui fait que nostre vulgaire l'appelle Estoille à longue queuë. [I DV HOVLLEY, porte *d'azur à trois Cometes caudées d'argent.* II COMEAV au Duché de Bourgongne, *porte d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois Cometes caudées d'argent.* Le Pere Petra Santa dans son *Tesseræ Gentilitiæ*, en represente vne qu'il à tirée d'vn autheur nommé Iean Guillaume, section 3. chapitre 3. qui est III *d'azur à la Comete caudée cheuelée d'argent.* Et le susdit sieur de la Colombiere en represente vn autre qui n'a point de queuë, laquelle il blasonne IV *d'argent à la Comete herissée de gueules*: ce mot herissée veut dire qu'entre les raiz il y à de la lumiere qui paroist par de petits traits. La maison V DE BAVX, de laquelle aucuns ont possedé la Principauté d'Orange par la succession de Guillaume d'Orange, Prince pour la moitié de cette Principauté, frere de Tiburge d'Orange femme de Bertrand de Baux, & par eux tombée en la maison de Chalon par le mariage de Marie de Baux fille vnique & heritiere de Raymond de Baux cinquiesme du nom, & de



Ieanne de Geneue auec Ieañ de Chalon; puis escheuë en celle de Nassau par l'alliance de Claude de Chalon auec Henry de Nassau, portoit *de gueules à vne Comete à seize raiz d'argent*, en memoire de Melchior, l'vn des trois Roys qui adorerent nostre Seigneur, duquel Baltazar, Prince de Baux, & Roy de Tarse leur predecesseur estoit issu, qui se retira auec sa femme & ses enfans vers l'Empereur Theodose I. lequel il suiuit au voyage qu'il fit à Lion, & s'arresta en Prouence, y fit construire vn fort Chasteau à trois lieuës d'Arles, qu'il appella de son nom de Baux, ce Chasteau fut ruiné apres les mouuemens de l'année M. DC. XXXII. VI DE BOVLAINVILLIERS, porte *d'argent à la Croix de sable, chargée d'vne Comete à seize raiz du champ.*

*COMETE', comme le rayon ondoyant de la Comete à longue queuë. Ie tire ce mot de la Science Heroïque du sieur de la Colombiere qui l'a mis par le sentiment de Monsieur de Boissieu, pour blasonner le dernier quartier de l'Escu de feu Duc de Bellegarde, pour distinguer les Pals cometés des flamboyans: les cometés mouuãs du chef, & les flamboyans de la pointe, parce que c'est la nature du feu de monter tousiours en haut. I DE TERMES, *d'azur à trois Pals cometés d'argent.* II DE BELLVION, dont le Baron de Coupet, originaire d'Oranges, porte *d'azur à la Fasce d'argent, surmontée de trois Estoiles d'or & en pointe trois Pals cometés de mesme.* Par le mesme sentiment ie diray que III BLANTZEN en Misnie, porte *d'azur à la Fasce cometée d'or, accompagnée de trois Fleurs de Lis de mesme.* IV RABOT en Dauphiné, porte *d'argent à cinq Pals de gueules, deux Cometés & trois flamboyans au Chef d'azur chargé d'vn Lion-leopardé d'or.*

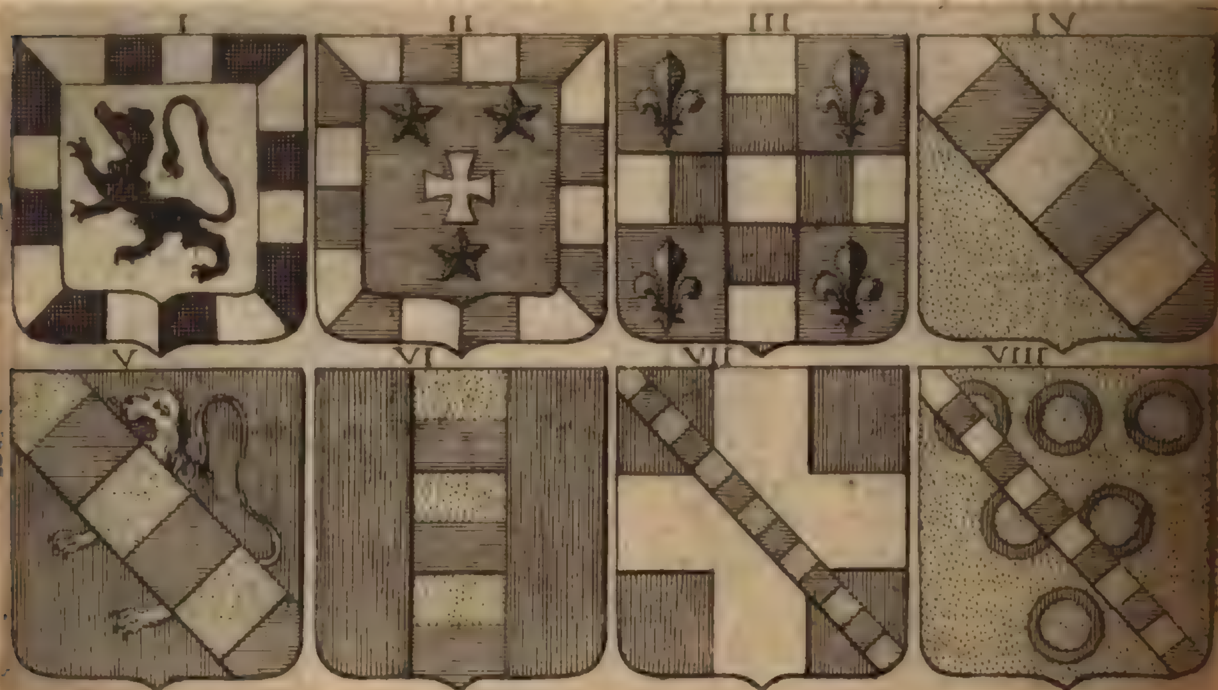


*COMPAS, seruant à prendre des mesures, tracer des lignes & en faire les diuisions, il est le Symbole d'equité, neantmoins il se treuue peu d'Escus qui en soient chargés quoy qu'il soit beaucoup en vsage. Dominique I GYMNASI, Cardinal & Euesque d'Ostie, Doyen du sacré College des Cardinaux en M. DC. XXXVIII. portoit *d'or au Dextrochere d'argent, mouuant d'vne nuée du flanc senestre de mesme, habillé de gueules tenant vn Compas ouuert d'azur, au Chef de mesme chargé de trois Fleurs de Lis du champ soustenu de gueules.* II LE COMPASSEVR à Dijon, porte *d'azur à trois Compas ouuerts d'or.* III PETZLINGER en Bauiere, porte *d'argent au Compas ouuert renuersé garni d'vn quart de rond tourné à dextre de gueules.* IV GOTSFELDEN en Franconie, porte de mesme le quart de rond tourné à senestre.



COMPON, COMPONE'. Componé veut dire composé comme vne Bordure componée, qui est composee de deux esmaux separés ou diuisés par filets en forme longuette, fors és recoins que les iointures sont faites en pied de cheure. Com-

pon est chaque piece de la componeure dont l'vne doit estre de metal, & l'autre d[e] couleur. Telle est la Bordure de l'Escu de. [I BOVRNAN, qui porte, *d'argent au Lion de sable, baillonné* (qui a à la gueule vn baston ou tronçon de bois) *de gueules, à la Bordure componée du premier & du second:* Aucuns de ce nom escartellent *d'azur à la Bande d'argent accompagnée de deux Cotices potencées & contrepotencées d'or remplies de sable.* II DE BERNARD en Lionnois, porte *d'azur à la Croix patée d'argent, accompagnée de trois Estoilles d'or, à la Bordure componée du premier & du second.* III SAINT MESMIN, porte *d'azur à la Croix componée d'argent & de gueules cantonnée de quatre Fleurs de Lis d'or.* Mathieu IV DE TRYE, Seigneur de Varennes, Mareschal de France sous le Roy Philippes de Valois, portoit *d'or à la Bande componée d'argent & d'azur.* Regnaud & Loüis de Trye, Admiraux de France, sous les Roys Charles VI. & Charles VII & Iean de Trye Marefchal de France sous le mesme Roy Charles VI. portoiēt cette *Bande d'azur*, les premiers *chargée de trois Annelets d'argent*, & le dernier *d'vne Merlette d'argent en chef.* V DE MENTHON, Seigneurs de Monttotier, puisnés des Seigneurs de Rochefort, Chasteau-bochard & Escriuieux portoit *de gueules au Lion d'argent à la Bande cōponée d'or & d'azur*, pour marque de leur puisnesse à la difference des Seigneurs de Rochefort, qui portent la Bande d'azur sans componeure. VI DE VERFEY, Seigneurs dudit lieu en Bresse, portoit *de gueules au Pal componé d'or & d'azur.* VII DE SAVOYE Vaud, porte *de gueules à la Croix d'argent brisée d'vn Baston componé d'or & d'azur.* VIII BVRE, porte *d'or a six Annelets de gueules posés trois, deux, & vn, au Baston componé d'argent & d'azur.* VAILINS, *de gueules à la Bande componée d'argent & d'azur.* Gilles IAQVIN, Garde de la Preuosté de Paris en M. CCCC. XXI. portoit *de gueules a l'Aigle d'argent becquée & membrée d'or, au Baston componé d'Hermines & de sable.* PEPIN, porte *d'azur au Cheuron componé d'argent & de sable, accompagné de trois Pommes de Pin d'or.* Philippes DE SAVOYE, Comte de Geneuois, Baron de Foucigny & de Beaufort & Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, souche des Ducs de Nemours, portoit de Sauoye *à la Bordure componée d'or d'azur & d'argent.* DE MONTBEL, *d'or au Lion de sable, armé & lampassé de gueules, à la Bande componée d'Hermines & de gueules.* BRIÇONNET, porte *d'azur a la Bande componée d'or & de gueules, le deuxiesme compon chargé d'vne Estoille du second, & accompagnée en chef d'vne autre Estoille de mesme.* VAREY-Auanges *Bandé d'or & d'azur de dix pieces, au Chef d'argent chargé de trois Corneilles de sable, membrées & becquées de gueules, à la Bordure componée d'or & d'azur.*]



COMTE quelle Couronne doit porter sur ces Armes, Voy COVRONNE.

CONFANON ou CONFERON, Voy CONFANON

CONTOVRNE'

CONTOVRNE', qui est tourné à la senestre & contre l'ordinaire, parce que tous animaux doiuent regulierement auoir la teste & le reste du corps tourné à la dextre : les choses inanimées qui ont quelque partie plus recommendable que les autres, doiuent estre posées de mesme. Que si au lieu d'auoir leur aspect du costé dextre ils l'ont au contraire, il faut vser de ce terme Contourné. Ainsi I GVELDRES, porte *d'azur au Lion contourné d'or, armé & couronné de gueules.* [Ce Lion n'a esté contourné que depuis l'vnion du Duché de Iulliers au Duché de Gueldres, par le mariage de Guillaume IV. premier Duc de Iulliers auec Marie, heritiere de Gueldres; & pour signifier cette alliance, l'Escu de ce Duc fut party de Gueldres, & de Iulliers, celuy de Gueldres au premier party comme le plus noble, & fut contourné pour embrasser celuy de Iulliers mis au second party, dit l'Autheur de l'origine des Armes.] Ainsi l'Escu du Comté II de Charollois se blasonne *de gueules au Lion la teste contournée d'or, armé & lampassé d'azur.* [l'Abbé III DE SAINT GAL, porte *d'argent a l'Ours debout contourné de sable.* IV TESTV à Paris, porte *d'or a trois Lions-leopardés l'vn sur l'autre de gueules, celuy du milieu contourné.* V REGEL à Nuremberg, porte *d'azur au Barbeau contourné d'argent.* VI KOTZAVV en Franconie, porte *de gueules au Belier la teste contournée d'argent accorné d'or.* VII DE BONTERARD, porte *Bandé d'or & de sable de six pieces, au Lion la teste contournée & la queuë fourchuë de gueules brochant sur le tout.* VIII ESPTINGEN en Suisse, porte *d'or a l'Aigle couchée contournée de sable.* HEIDE en Silesie, porte *d'argent au Lion la teste contournée de gueules* BORVVITZ la mesme, porte *de gueules au Belier la teste contournée d'argent.*]



CONTRE-BANDE. C'est vrayement vne Barre, elle s'appelle Contre-bande à cause qu'elle tire de la senestre à la dextre, au contraire de la Bande qui tire de la dextre à la senestre, Voy cy dessus le mot de BARRE.

CONTRE-PAL. Voy PAL, & ainsi des autres termes qui sont composés de cette preposition CONTRE.

COQ, comme les Armoiries viennent des Armes, & que la Noblesse fait profession des vnes & porte les autres sur tous ceux des autres conditions. Que d'allieurs ce noble mestier veut vn courage hardy, genereux & vigilant : ie m'estonne pourquoy nous voyons si peu de Coqs dans les Escus, veu que le Coq est la Sentinelle de la nature, qui resueille les Soldats à la quatriesme veille, & ne souffre point que le Soleil se leue sans les en aduertir. Il commande à son peuple, & quelque part qu'il soit il veut estre le maistre, s'il treuue vn competiteur, le Royaume se doit acquerir auec les Armes que la nature leur à mises és iambes & au bec. Le vainqueur trompette ses

fanfares luy mesme. Il est le seul chantre de sa victoire, a laquelle il donne des aisles par le battement des siennes. Il est cresté comme vn Soldat, ou à mieux parler, le Soldat pour se rendre plus terrible à son morion cresté comme le Coq. [C'est ce qui faisoit que les Cariens appelloient les Soldats des Perses COQS, par ce qu'ils en portoiẽt de grauės aux coupeaux de leurs armets.] Il se demarche en Capitaine, tient son col roide & sa queuë droite à demie courbée, & en cette posture il chante & effraye le Lion le plus redouté de tous les animaux: l'orgueil de la pourpre Romaine luy faisoit honneur & sembloit que l'heur & le malheur des augures dependit de sa forme de marcher: c'estoit le grand Conseiller d'Estat, nul n'osoit ny ouurir ny fermer sa porte sans son auis, l'entreprise des combats dependoit de luy, & il commandoit à ceux sous qui tout le monde trembloit.

Depuis & dans nostre Christianisme, l'on l'a esleué au sommet des Temples.

Ad superos mentem quod reuocet Vigilem.

Attribu donné par necessité aux Euesques, lesquels doiuent veiller sur leur Troupeau, & dresser leurs prieres au Ciel dés le reueil de cet Oyseau, suiuãt le precepte du Psalmiste, *Preueni diluculum & clamaui.* Son chant fit reconnoistre & pleurer St. Pierre. [Les Coqs qui chanterent sans intermission ny relasche pendant le Sacrifice fait en Thebaide à Triphonius par les Lacedemoniens, furent les augures de la victoire que les Thebains enporterẽt sur eux en la bataille de Leuctres, qui fut vn grand eschet à leur Estat. Le Carien qui porta les nouuelles au Roy Artaxerxes, de la mort de Cyrus qu'il auoit blessé d'vn trait, fut annobly, auec permission de porter pour deuise, & à la teste de son Armée, vn Coq d'or au bout de sa Iaueline. Voyons ceux qui en portẽt en leurs Escus. I IOSSELIN, porte *d'aZur au Coq d'or.* II ROVSSEL-Medauid, porte *d'or a trois Coqs de gueules.* III POTIER en Auuergne, porte *d'argent au Coq de sable.* IV MICHAL, porte *de sinople au Coq marchant d'argent.* V LE PAGE en Picardie, alliance de la maison d'Aumont, porte *d'aZur au Cheuron d'argent, accompagné de trois Coqs d'or.* VI LE COQ famille considerable à Paris, de laquelle il se voit dans le Parlement depuis l'année M. CCC. XLIV. neuf Cõseillers outre autres Officiers des plus illustres corps, porte *d'azur a trois Coqs d'or.* VII SCHONECK en Alsace, porte *d'or a la Bande d'azur, chargée de trois Coqs d'argent.* VIII DE CHACIPOL en Bresse, Seigneurs de Leal & de Frãclieu, portoit *d'azur a trois Coqs d'argent.* André DE BRISTEL, Seigneur de Martinneuille, portoit *d'or a la Fasce de sable, surmontée de trois Coqs de mesme, crestés & membrés de gueules.* LE FRANÇOIS-Monual, porte *d'argent à trois Coqs de sable.* Henry CAPEREL, Picard de nation, Preuost de Paris en M. CCCC. XX. portoit *escartelé d'or & d'azur à la Croix engreslée de gueules brochant sur le tout, cantonnée de quatre Coqs de l'vn en l'autre.* HAVTEGRAVE, porte *d'argent*



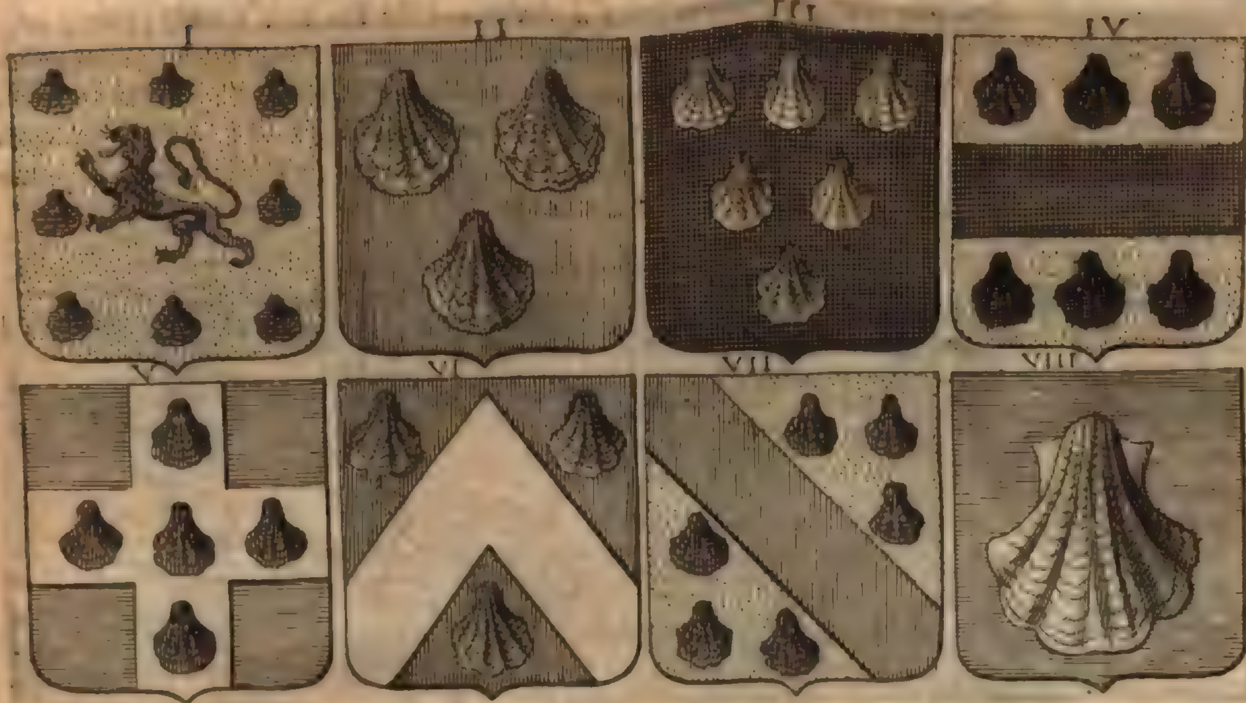
à trois Coqs de sable, VAVGVEIL, porte *d'azur au Coq d'or*. COZETTE, *d'or au Cheuron d'azur accompagné de trois Coqs de sable, bequés, crestés, barbés & membrés de gueules*. LATTAIGNAN, porte *d'azur a trois Coqs d'or*. EXPILLY-de la Poype, porte, *d'azur au Coq d'or au Chef de mesme chargé de trois Molettes de sable*. GARIBAL *d'azur au Coq d'or sur vn Rocher d'argent, & en Chef trois Estoilles de mesme*. HERIOT, *d'argent au Coq de sinople*. DE GALLICES, porte *d'azur au Coq d'argent, au Chef cousu de gueules chargé d'vne Estoille d'or*. GALLVCCI à Naples, porte *d'argent à vn Coq de gueules, au Tourteau de sable chargé d'vne Estoille d'or posé au canton senestre*.]

*COQVERELLES, ce sont noisettes dans leurs fourreaux, iointes ensembles en nombre de trois, & toutes verdes, telles qu'on les cueille sur les Noisetiers, il ne s'en trouue qu'en l'Escu de I HVAVT, Seigneur de Montmagny, dont des Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, & Conseiller au grand Conseil, & autres Officiers, qui porte *d'or à vne Fasce d'azur chargée de trois Molettes du champ, & accompagnée de trois Coquerelles de gueules*.



COQVILLE, de toutes les choses creés, la Coquille est celle qui à plus de diuersités en ses figures, au rapport de Pline liure 9. chapitre 33. auquel ie renuoy le Lecteur curieux, & neantmoins nos Heraults & cōpositeurs d'Armoiries n'en font que d'vne sorte plus que demie ronde és costés & par le bas, retroussées par le haut, quelquesfois auec deux petites pointes en formes d'oreilles & rayées par le dessus, toute la difference que quelques-vns y apportent, est la grandeur, qualifians les plus petites Coquilles de Saint Michel, & les plus grandes de Saint Iacques, [qui sont celles que l'on represente ordinairement auec des oreilles,] dont il se voit peu d'exemples. On les range en tel ordre qu'on veut & en tel nombre, iusques à les mettre sans nombre & en charger les pieces principales. Les anciennes Armes I DE BOVRBON, estoient *d'or au Lion de gueules à l'orle de huit Coquilles d'azur*. II D'AMANZE' au Comté de Masconnois, *de gueules à trois Coquilles d'or*. III DE RELLY, porte *de sable à six Coquilles d'argent, posées trois, deux, & vne*. IV DE BLAISY, anciennement Blaisey au Duché de Bourgōgne, dont la terre de ce nom qui à tiltre de Baronnie, est à present possedée par George Ioly, President au Parlement, portoit *d'or à la Fasce de sable, accompagnée de six Coquilles de mesme*, aucuns de cette maison *frettoient d'argent la Fasce, & les Coquilles d'azur*. V MVYDEBLE', porte *d'azur à la Croix d'argent chargée de cinq Coquilles de gueules*. VI LAILLIER-Plessis-Renault en Touraine, *de gueules au Cheuron d'argent, accompagné de trois Coquilles d'or*. VII MARESCHAL en Bresse, porte *d'or à la Bande de gueules accompagnée de six Coquilles mises en orle de mesme*. VIII PLATEN en Saxe, porte *d'azur à vne Coquille a oreille ou de Saint Iacques d'argent*. DE VVOESTINE en Flandres, portoit *d'argent au Cheuron de sable accompagné de trois Coquilles de mesme*. DE VERE', *de gueules à la Bande d'or accompagnée de six Coquilles mises en orle de mesme*. LESBIET en Bretagne, porte *d'argent à la Bande de gueules chargée de trois Coquilles d'or*. KERMASSONNET, porte *de gueules à trois Coquilles d'argent*. MARGIVAL, porte *d'argent à la Croix d'azur, chargée de cinq Coquilles d'or*. CHASTEAVVIEVX, *d'argent à vn Escusson de gueules chargé d'vne Coquille d'or*. ROBERT en Bretagne, *de gueules à trois Coquilles d'argent*. DE VVYTKERCKE en Flandres, portoit *d'argent à la Croix de sable chargée de cinq Coquilles d'or*. GVYOTAT au Duché de Bourgongne, portoit *d'azur au Pal d'or chargé de trois Coquilles de sable*. NICEY-Roumilly, porte *de gueules au Cheuron d'argent*. LA MAGDELAINE au Duché de Bourgongne, *d'Hermines à trois Bandes*

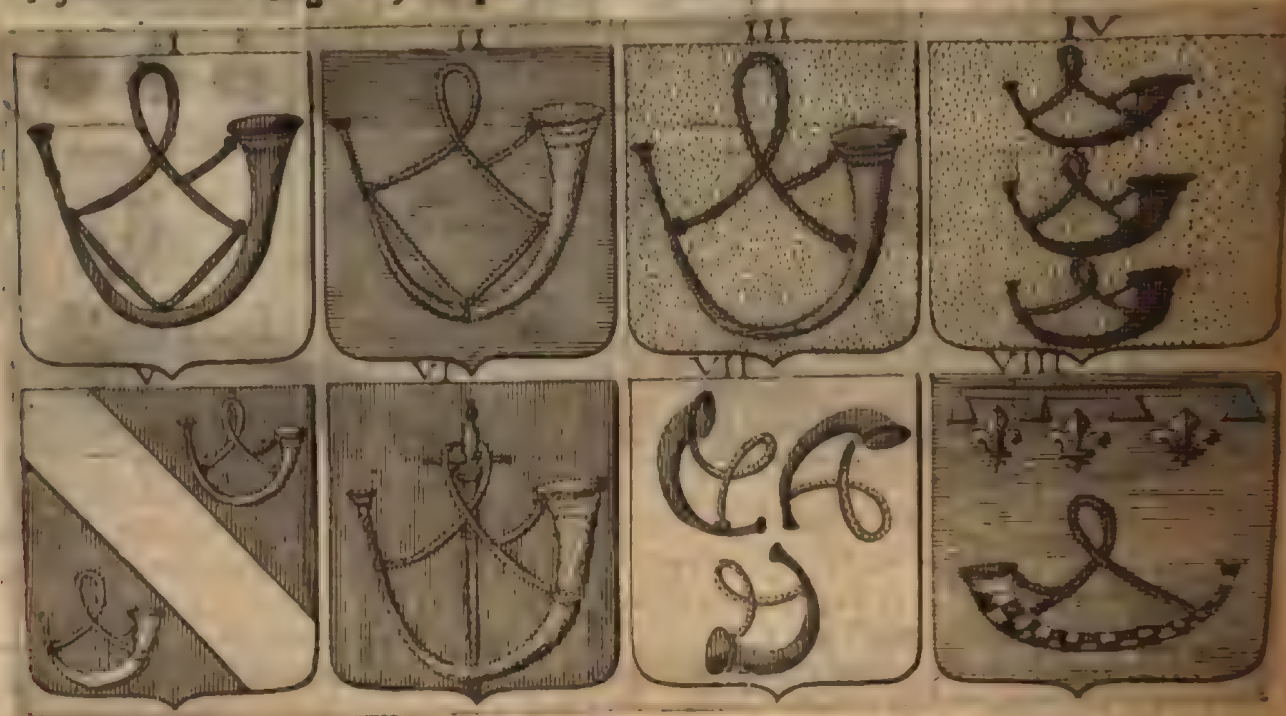
de gueules chargées de vnze Coquilles, trois, cinq, & trois d'or. DE MOERKERCKE en Flandres, portoit d'or au Sautoir de gueules chargé de cinq Coquilles d'argent. LA BARDE, porte d'azur a trois Coquilles d'argent. METTERNICH en Vvestphalie, porte d'argent à trois Coquilles de sable. LA VERGNE, porte de gueules au Chef d'argent, chargé de trois Coquilles de sable. LA SOVCHIERES, de gueules au Cheuron d'or, chargé de cinq Estoilles d'azur, & accompagné de trois Coquilles d'argent. VVYTENBERGHE à Gand, d'argent à trois Coquilles de sable. FEYDEAV, ceux de ce nom, dit le Pere de Varennes, à Paris, au Bourbonnois & Limosin se pretendent estre originaires des Feydeaux, Chasteau scitué auprés de Felletin pays de la Marche dont les masures se voyent encore des ruines faites par les Anglois du temps du Roy Charles VII. porte d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois Coquilles d'or. PRELATE en Angleterre, d'azur à vne Coquille d'argent. DV PIN en Xaintonge, porte d'Hermines au Chef de gueules, chargé de trois Coquilles d'or. HERICOVRT en Picardie, d'argent à la Croix de gueules chargée de cinq Coquilles d'or. L'HVILLIER à Paris tres-honnorable & ancienne famille, porte d'azur au Lion d'or accompagné de trois Coquilles de mesme. DV MESNIL-Garnier, porte d'argent à deux Bandes de gueules, accompagnées de sept Coquilles de mesme six en orle & vne en cœur. DV MESNIL Iourdain, porte d'azur au Cheuron abbaissé d'or, accompagné de six Coquilles d'argent, cinq en chef posées trois & deux, & vne en pointe. LA FOREST d'azur à six Coquilles d'argent, posées trois deux & vne. BREVANS-la Luzerne, porte d'azur à vne Croix ancrée d'or, chargée de cinq Coquilles de gueules. AGVESSEAV, porte d'azur à deux Fasces d'or, accompagnées de six Coquilles d'argent trois en chef, deux en fasce & vne en pointe. FORGET d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Coquilles de mesme. PLESSIS-au Chat en Bretagne, porte d'argent à trois Coquilles de gueules. RVSSEL en Angleterre, porte d'argent à vn Lion de gueules, au Chef de sable chargé de trois Coquilles du champ. LA CROIX en Bourbonnois, porte d'azur à la Croix d'or, cantonnée de quatre Coquilles de mesme. DE LANDEGHEM en Flandres, portoit d'argent à trois Coquilles de gueules. D'ESMERY, porte de gueules à trois Coquilles d'or. MORHIER, de gueules à la Fasce d'or accompagnée de six Coquilles d'argent. DE CISAY, porte d'azur à deux Cheurons d'or chacun chargé de cinq Coquilles de gueules. D'ISENDICKE à Gand, de sable à la Croix d'argent chargée de cinq Coquilles de gueules. RAINNEVAL en Picardie, porte d'or à la Croix de sable, chargée de cinq Coquilles d'argent. EYB en Franconie, porte d'argent à trois Coquilles de gueules. PISY en Bourgongne, d'argent à la Fasce d'azur, chargée de cinq Coquilles d'or. LOPRIAC-Coëtmadeu en Bretagne, porte de sable au Chef d'argent, chargé de trois Coquilles du champ. DES MARETS en Normandie, de gueules à la Croix d'argent, chargée de cinq Coquilles de sable. MEVLENE à Gand, de gueules à six Coquilles d'argent, posées trois, deux, & vne. CYTRES en Prouence, d'or au Lion de gueules, à la Bande de sable brochăt sur le tout, chargée de trois Coquilles d'argent. BLEVGEMALLE, porte de gueules au Cheuron d'or, accompagné de trois Coquilles d'argent. ROMECOVRT en Picardie, porte d'argent à la Bande de gueules chargée de trois Coquilles d'or. COIFFIER, porte d'azur à trois Coquilles d'or. STALBVRGER à Francfort, porte d'azur à trois Coquilles d'argent. COVEN en Normandie, porte d'azur à deux Bandes d'argent, accompagnées de sept Coquilles de mesme, six en orle & vne en cœur. BEAVVAIS, d'argent à la Croix de sable, chargée de cinq Coquilles d'or. PILGRAM von Eyb à Nuremberg, porte d'argent a trois Coquilles de gueules. PILGRAM la mesme, porte d'azur a trois Coquilles d'argent, au Chef d'or. IOSSE'-du Plessis, d'azur a trois Coquilles d'or. DES PREZ au Niuernois, porte d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Coquilles d'argent. BOSQVEAVX, de sable a la Bande d'argent, chargée de trois Coquilles de gueules. DV BOVRG en Dauphiné, porte d'azur a trois Coquilles d'or. Le Captal DE BVCH, portoit d'or à la Croix de sable, chargée de cinq Coquilles d'argent. LANGVEDOVE, porte d'argent a deux Fasces de gueules, accompagnées de huit Coquilles de sable, trois en chef deux en fasce, & trois en pointe. GENEFFE en Flandres, porte d'argent semé de Coquilles d'azur, au Lion de gueules. THIEVVILLE en Normandie, porte d'argent à deux Bandes de gueules cottoyées de sept Coquilles de mesme, deux trois & deux. GATNER en Bauiere, porte de sable party de gueules à la Coquille d'argent sur le tout. VILLERS-Buckingam en Angleterre, d'argent à la Croix de gueules chargée de cinq Coquilles d'or, cantonnée au premier canton d'vne Molette de sable. PLATHO en Saxe, porte d'azur à la Coquille de saint Iacques d'argent. VILLAVSANT, porte d'argent à la Bande d'azur, chargée de trois Coquilles d'or. COVVES en Normandie, porte d'argent à trois Coquilles de



gueules. HAVART-Senantes, *de gueules à la Bande d'or, accompagnée de six Coquilles d'argent mises en orle.* CVSSILLA en Bretagne, porte *d'argent à la Croix de gueules, chargée de cinq Coquilles d'or.* TIBERGEAV, *d'argent au Cheuron de gueules, accõpagné de trois Coquilles de mesme.* MONS, *d'argẽt à trois Coquilles de gueules.* GRAILLY, *d'or à la Croix de sable, chargée de cinq Coquilles d'argent.* ODART, *d'or à la Croix de gueules, chargée de cinq Coquilles d'argent.* DE ROVVERAY-Saint Simon, porte *de sable à la Croix d'argent, chargée de cinq Coquilles de gueules.* BETHENCOVRT en Picardie, porte *d'argent à la Bande de gueules, chargée de trois Coquilles d'or.* ERSTEIN en Alsace, porte *d'argent au Pal de sable, chargé de trois Coquilles d'or.* MONTICHIER, porte *d'argent au Chef de gueules, chargé de trois Coquilles d'or.* TISSERAND à Dijon, ou il y à eu trois Conseillers au Parlement succeßiuement de pere à fils, outre autres principaux Officiers, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné en pointe d'vne Coquille de mesme.* COSTE-Saint Sulpice, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois Coquilles d'or.* BOVBERS-Tunc, *d'or a la Croix de sable, chargée de cinq Coquilles d'argent.* GVENICH au Rhein, porte *de sinople a six Coquilles d'argent, posées trois, deux, & vne.* DV BOIS-des Arpentis, porte *d'or a vn Escuson de gueules, a l'orle de six Coquilles de sable.* CATINAL, *d'or a la Croix de sable, chargée de neuf Coquilles d'argent.* EMARS en Bourgongne, *d'azur a trois Coquilles d'or.* LA ROCHELLE en Normandie, porte *d'azur a deux Bandes d'argent a l'orle de sept Coquilles de mesme.* VZERCHE en Flandres *d'argent a la Croix de sable chargée de cinq Coquilles d'or.* DIMERINGEN en Alsace, porte *d'argent au Cheuron de gueules chargée de trois Coquilles d'or.*]

COR, CORNET, Ces mots sont deriués de Corne, parce que les vrays Cors & Cornets en sont faits; ils n'en ont pas pourtant la signification. La Corne est prise hieroglyfiquement pour l'abondance, *Cornu Copiæ.* Pour l'honneur & pour la puissance, *Et Cornu eius exaltabitur in gloria.* Mais le Cor ou Cornet tels que l'on les depeint en Armoiries, ne representent que la Chasse, quoy quil y en ayt de trois sortes, les vns tout simples sans virolles, attaches, ny autre garniture. Les autres sont mornés & virollés. Dautres sont encore enguichés, pendus, attachés, ou liés, [& toutes ces garnitures sont souuent de differens esmaux. I CHEFDEBOIS, porte *d'argent au Cor enguiché de gueules.* II MASSVES, porte *d'azur au Cor enguiché d'or.*] III ORANGE, porte *d'or au Cor d'azur, embouché, virollé, & enguiché de gueules.* [IV SCHLVMPFEN en Suisse, porte *d'or à trois Cornets l'vn sur l'autre de sable, enguichés de gueules.* V DE PRA-Barlaysaulx au Duché de Bourgongne originaire de la Franche-Comté, dont est à present le Seigneur de Bessey, Saint Aubin, & Gamay en partie, porte *de gueules à la Bande d'argent, accompagnée de deux Cors enguichés de mesme.* VI DAGORNE, porte *de gueules au Cor enguiché d'or*

pendant à vne espée de mesme la pointe en bas. VII IORDANER en Silesie, porte *d'argent à trois Cornets de gueules enguichés d'or, les embouchures à l'abisme.* VIII POGGI à Rome, porte *d'azur au Cornet eschiqueté d'argent & de gueules de deux traits enguiché du dernier, l'embouchure à senestre, & en chef trois Fleurs de Lis du second surmontées d'vn Lambel à quatre pendans de gueules.* CHEMILLY en Anjou, porte *d'or au Cornet enguiché de gueules à l'orle de huit Merlettes de mesme.* DE CVSSY en Bourbonnois, porte *d'or au Cor de sable enguiché de gueules, escartelé d'or à l'Aigle de sable* qui est de CHARLET.



*CORBEAV, quoy que cet Oyseau, qui nous denonce la pluye & qu'il nous presage l'hiuer & la saison pluuieuse quand il s'entrecoupe dans son vol auec vne Corneille, qu'il nous signifie vn Soldat poltron & casanier, & qu'il soit le hieroglyphe de l'homme imposteur & mensonger, tesmoin le Corbeau qu'Apollon voulant sacrifier à Iupiter, enuoya querir de l'eau d'vne viue fontaine, lequel s'estant perché sur vn Figuier dont les figues estoient encor verdes, il y seiourna iusques-à ce qu'elles fussent meures, & alors s'en estant remply, il prit vn Serpent qu'il aporta à Apollon, l'accusant de la cause de son retardement, & de l'auoir empesché de puiser de l'eau; mais comme Apollon l'eut conuaincu de mensonge, il le condamna de ne boire aucune eau de fontaine tant que la figue seroit en son laict: plusieurs illustres personnages n'ont pas laissé d'en orner leurs Escus. Ce grand Chancelier de France, Arnaud I DE CORBIE, qui merita cette Charge apres auoir passé par la force de sa vertu, à celles de Cōseiller, de Procureur General, & de Premier President au Parlement de Paris sous celuy de nos Roys qui acquit le surnom de Sage, portoit comme ont fait ses descendans, desquels il restoit seul en l'année M. DC. XLV. Anthoine de Corbie, Seigneur de Iaigny, *d'or à trois Corbeaux de sable becqués & membrés de gueules.* II HVART-Grand Riuiere, porte *d'argent au Corbeau de sable* III CORBIN-Villarceau, porte *d'argent à trois Corbeaux de sable chacun supporté d'vn tourteau de gueules.* IV GAILLARC-de Brassac, porte *d'or à trois Corbeaux de sable.* GEDOVIN-d'Aubigny, porte *d'argent au Corbeau de sable.* LAVEDAN, *d'argent à trois Corbeaux de sable.*



CORDELIERE, est vn Cordon d'argent façonné comme les ceintures de cordes, dont les Religieux de l'Ordre Saint François se ceignent sur leurs robbes, & lesquels à cause de cette forme de ceinture sont appellés Cordeliers, comme qui diroit liés de cordes, l'vsage en est venu de Anne Duchesse de Bretagne, laquelle apres la mort du Roy Charles VIII. son premier mary [pour preuue de la forte amitié qu'elle luy auoit portée pendant sa vie] fit faire des Cordons d'argent de cette sorte, noüés en quatre endroits, qu'elle porta en forme de ceinture, & en donna à toutes les Dames veuues de la Cour, [& dont elle entoura son Escu d'Armes: cette inuention ayant pleu aux grandes Dames, dit le pere de Varennes, elle luy demanderent permission d'en entourer pareillement leurs Armoiries.] Depuis ce temps non seulement les veuues des Princes, des grands Seigneurs,& des Officiers d'eminente qualité, mais aussi les femmes des Gentilshommes & simples Damoiselles, ont entrepris d'en mettre à l'entour des Escus de leurs Armoiries, tant l'abus est grand, [qui prouient en partie de la vanité du siecle, & quelques fois de l'ignorance de ceux qui les y font mettre, aussi bien que de celle des ouuriers, qui ne sçachant pas à qui ces marques d'honneur sont reseruées, les mettent indifferemment à toutes sortes de personnes, iusques à les mettre autour des Escus des filles, comme i'en ay veu depuis peu: cét abus fera, dit Monsieur Faure, qu'ainsi comme les Princes ont mesprisé leurs Ordres pour les donner à toutes sortes de gens, de mesme les grandes Dames quitteront les Cordelieres comme elle firent autrefois la ceinture dorée, marque de leur pudicité, lors que celles qui auoient soüillé leur honneur, se mirent à en porter quoy qu'il leur fut deffendu, d'ou vient le Prouerbe suiuant Bodin, que *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

Tout ceux qui ont escrit de la Cordeliere en donnent l'origine à cette Reyne Duchesse de Bretagne, mais le pere Mathieu Compain de la Compagnie de Iesus de la Prouince de Lion, grandement versé dans toutes les sciences & belles Lettres, aux genealogies & és Armoiries des maisons illustres, aux medailles, figures, inscriptions antiques, & en tout ce dont on meuble les Cabinets des curieux, en sorte que l'on luy peut appliquer iustement l'eloge que Toucko en ses notes, *ad Nobilitatem Valer.* pag. 78. donne à vn de son nom, qui alla de Lion s'habituer à Rome au siecle passé, en ces termes, *Ludouicus Companius ciuis Romanus de antiquitate optime meritus*; est d'opinion que les Cordelieres estoient en vsage auparauant Anne de Bretagne, & se fonde sur deux Escus qu'il à tirés des Chasuble, Chappes & Tuniques de brocadel sur vn fond de pane violette, que Claude de Montagu, Seigneur de Couches, & Loüise de la Tour sa femme, ont donné aux Carmes de Chalon, ces Escus remplis des Blasons & du mary & de la femme, sont chacun surmontés d'vn ruban qui fait trois boucles au dessus des Escus, d'ou ils suspend de costé & d'autre enlacés en lacqs d'amour, sans entourer ny les Armes du mary ny celles de la femme, & l'vne & l'autre de ces Armes ont cette deuise, *I'ay le corps delié*: ce qui me fait croire que ces Cordons estant aux deux Armes sans les entourer, seruoyent seulement de corps à la deuise, & ie les representeray, non pas pour exemple, mais pour la curiosité du Lecteur, m'arrestant à ce qui en a esté escrit par les Autheurs Heraldiques, & suiuant leur opinion ie mettray icy, I l'Escu de Claude de France fille de l'inuentrice & du Roy Loüis XII. femme du Roy François I. tel qu'il se voit aux Vitres qui sont au fond de l'Eglise de la Magdelaine de cette Ville de Dijon, au dessus du grand Autel, ou elle est peinte à genoux d'vn costé,& le Roy son mary de l'autre, cét Escu entouré de la Cordeliere qui n'est que nouée, differente de celle que l'on fait à present & de laquelle l'on entoure celuy de nostre deuote & vertueuse Reyne. II Anne d'Austriche, qui est nouée & enlacée de lacqs d'amour, & pareillement differente l'vne & l'autre des rubans qui cottoyent les Escus des susdits III Claude de Montagu & de IV Loüise de la Tour.] Quand aux Reynes, Princesses & autres Dames de haut parage, disent ceux qui sont versés en l'art Heraldique, leurs maris viuans, elles les ornent de Palmes, Lauriers, Myrtres, & autres menuës verdures,& non de Cordelieres. [Ainsi voyós nous les Armes de V Marguerite de Lorraine fille de François Duc de Lorraine & de Christienne de Salme, Princesse de si haute vertu, qu'elle à merité la constance de Gaston-Iean-Baptiste de France, Duc d'Orleans son espoux, lequel ayant cueilly cette fleur exquise au milieu des espines, disent les freres de Sainte Marthe,

I



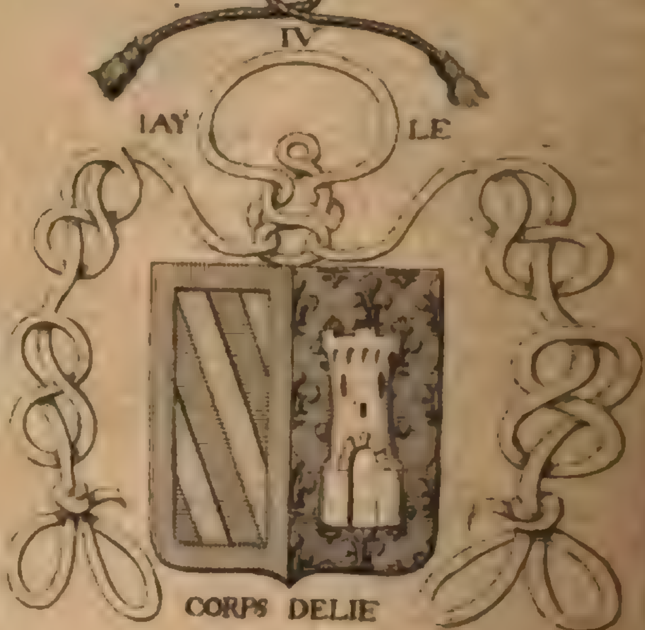
II



III



IV



V

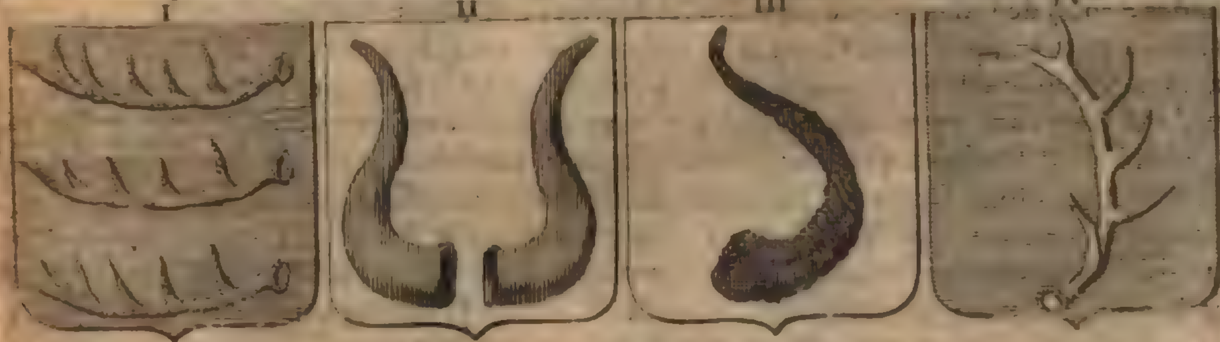


VI



t donné vn exemple de sa generosité, digne de loüange & qu'a iamais la posterité admirera. Nous pouuons voir de mesme celles de [VI] Marguerite du Cambout, Compagne de Henry de Lorraine Comte de Harcourt, & Grand Escuyer de France, l'vn des Mars de nostre siecle. C'est auec ces mesmes verdures dont l'Escu des grands Dames est accompagné durant qu'elles sont dans le mariage, que l'on doit orner ces mesmes Escus, lors qu'elles decedét du viuant de leurs maris, pour estre portés aux ceremonies de leurs obseques, estre mis sur les Litres de serge & de velours que l'on tend dans les Eglises ou elles sont inhumées, ou aux Litres que l'on fait autour des Eglises des Terres & Seigneuries qui leur appartiennent, & ne pas mettre la Cordeliere comme l'on fait bien souuent & presque tousiours, lors qu'elles meurent dans le mariage; car comme elles n'ont point esté dans l'estat de viduité, elles n'en doiuent point porter les marques. Ainsi c'est vne lourde faute & vn abus, de la leur donner quand elles se separét de leurs maris par la mort, mais quand elles meurent dans la viduité, alors on doit mettre la Cordeliere autour de leurs Armes, comme elles l'ont porté durant leur veuuage.]

* CORNE, elle est placée dans l'Escu de plusieurs qui n'ont mesprisé de s'en seruir en vn si bel vsage, pour les significations qu'elle à. C'est la deffence des bestes à quatre pieds qui ont le pied fourchu, n'y ayant que ceux cy qui en portent, la nature ayant donné aux autres les griffes pour se deffédre. Parmy les Gentils, & mesme parmy les Hebrieux aussi bien que parmy les Chrestiens, elle a esté prise pour marque d'honneur, & leur signifioit dignité & préeminence. Les Cornes pourprines auec lesquelles nasquit vn Bœuf blanc à la naissance d'Albinus Clodius de la famille des Posthumiens & Albins, ainsi appellés à cause de la couleur blanche qu'ils auoient en leur naissance contre le commun qui l'à rouge, luy presagerent la Couronne de l'Empire, laquelle neantmoins luy fut fatale: car estant Tribun, & s'estant fait couronner Empereur de Rome, Seuerus son competiteur ayant gagné la sanglante bataille qui se donna entr'eux prés de Lion ou il fut contraint de se retirer, la teste luy fut ostée & portée à Seuerus qui l'enuoya à Rome pour estre exposée à la place publique, apres auoir fait deschirer son corps par les Chiens, & ietter dans le Rosne le reste du Cadaure. Celles de Cerf sont le hierogliphe de l'homme de basse naissance & de vile condition, qui estant esleué en dignité retombe par la reuolution de la fortune en son premier estat, se retire, confus de sa cheute, des hautes compagnies ou le rang qu'il tenoit luy donnoit l'entrée & la conuersation; ainsi que le Cerf lequel ayant perdu ses Cornes qui luy estoient cruës pendant l'année, se cache tout honteux dans les forts & lieux de plus difficiles accés. Pline dit que le parfum de la Corne de Cerf est excellent pour chasser les Serpens, & faire connoistre si l'homme tombe du mal caduc ou non. Tant de belles proprietés & tant de belles significations meritent bien de representer les Armes de ceux qui en chargent leurs Escus. [I] PASSART à Paris, qui à donné plusieurs Officiers, soit de son nom, soit par alliances, tant dans les Compagnies Souueraines qu'autres: famille diuisée en deux branches, dont l'vne porte *d'azur à trois Cornes de Cerf rangées en fasce d'or*, & l'autre porte des Merlettes qui se verront en leur lieu. Catherine Denison mon ayeule paternel, estoit issue de cette famille de par sa mere Ieanne Passart. [II] DORTZER en Bauiere, porte *d'argent à deux*



Cornes de Bœuf. III ADOLTZHEIM en Franconie, porte *d'argent a la Corne de Belier de sable.* IV MOSBACH au Rhein, porte *d'azur a vne Corne de Cerf cheuillée de six pieces.* SCHIFFPOLT en Suabe, porte *d'or a trois Cornes de Belier de sable.* PLATECORNE en Picardie, porte *d'argent à trois Cornes de Cerf de sable.*

CORNETTE, est l'vne des Enseignes d'vne compagnie de Caualerie, sa forme est quarrée à la difference du Guidon, qui finit en pointe. Voy cy deuant BANNIERE.

CORNIERE, est vne vraye anse de pot. Iacques I DE VILLIERS sieur de l'Isle-Adam, Preuost de Paris, portoit *d'azur au Chef d'or chargé d'vn dextrochere reuestu d'vn Fanon d'hermines brochant sur le tout, brisé d'vne Corniere posée au canton dextre.* [II LABENSCHKER en Silesie, porte *d'azur à vne Corniere d'argent.* III MADROSTKY en Pologne, porte *de gueules à vne Corniere en pointe d'or surmontée d'vne Flesche à l'antique d'argent trauersée d'vn bout de lame d'espée de mesme.* IV NOVVYNA aussi en Pologne, porte *d'azur à vne Espée d'argent, garnie d'or, soustenuë d'vne Corniere renuersée en pointe de mesme.*



COTICE est vne espece de Bande parce qu'elle en à la forme, & qu'elle se pose dans l'Escu de mesme biais, tirant de l'angle dextre du haut au senestre du bas la difference ne consiste qu'en sa largeur: la Bande doit regulierement tenir le tiers de l'Escu, là où la Cotice qui n'a que les deux tiers de la Bande, ne doit occuper qu'entre la quarte & cinquiesme partie d'iceluy; ce qui ne s'obserue pas à la rigueur, les Peintres, Graueurs, & Sculpteurs tenans l'vne & l'autre plus estroite, principalement quand la Bande est accompagnée de quelques autres pieces. La Cotice se met aussi en Barre; c'est à dire qu'on la fait tirer du costé senestre au dextre, comme le Filet de bastardise, & ainsi doit estre posée la Cotice que René, Bastard de Sauoye, grand Maistre de France en l'an M.D.XIX. portoit *d'azur brochant sur le tout* des Armes de Sauoye & de Tende, au lieu qu'elle est posée en bande dans le Feron. Le mesme doit estre fait de la *Cotice d'or brochant sur le Lion* de Luxembourg, és Armes de Iean de Luxembourg, Bastard de Saint Paul, aussi grand Maistre en l'an M.CCCC.XXXI. Outre qu'au mesme denombrement des grands Maistres & representations de leurs Armoiries, c'est plustost vn Baston qu'vne Cotice, lesquelles fautes ne peuuent estre passées sous silence, quoy que la derniere qui regarde la largeur de la Cotice peut estre prouenuë du fait du Graueur. Pithou parlant des Armes de Champagne, appelle les Cotices qui y sont *Fretaux*, comme à la verité les Fretes sont composées de Cotices & contre Cotices. [Il y en à qui appellent Cotices quand vne Bande est de plusieurs pieces, à cause qu'elles sont plus estroites par le nombre dont elles sont composés ce qui pourtant ne leur donnent point le nom de Cotice, parce qu'il faudroit que leur largeur fut aussi bien diminuée dans le nombre comme lors qu'elles sont seules, & par cette diminution paroissant plus de champ alors elles pourroient estre appellées Cotices: mais le champ & les pieces ayant mesme largeur dans leur diuision il les faut tousiours appeller Bandes, & quand le nombre est pair Bandé comme il est monstré cy deuant. I DE LA GELIERE en Bresse, portoit *d'argent a quatre Pals de gueules, a la Cotice d'azur brochant sur le tout.* II MIREBEL en Dauphiné, porte *escartelé d'or & de gueules a la Cotice d'hermines brochant sur le tout* III SAINT-PERE, *d'or a la Bande d'azur cottoyée de deux Cotices de mesme.* IV MONTVAGNARD, porte

d'argent au Lion de gueules, a la Cotice componée d'or & d'azur brochant sur le tout. V KOBBENRAED au Rhein, porte *d'argent a deux Cotices de sable.* VI TOLIGNY, party *d'or & de gueules, a la Cotice dentelée d'azur brochant sur le tout.* VII BOHVN en Angleterre, porte *d'azur à la Bande d'argent, cottoyée de deux Cotices d'or, accompagnées de six Lionceaux du second mis en orle.* VIII BRETON-Grillon, *d'or a cinq Cotices d'azur.* DES ESSARDS, *d'azur a la Bande d'argent cottoyée de deux Cotices d'or.*]



* COTTOYE', se dit lors que quelques figures ou pieces qui accompagnent vne Bande, Cotice, Barre, ou autres pieces ainsi posées, en nombre esgal au chef & à la pointe, & qu'elles regnent & suiuent l'assiette de la principale piece qu'elles accompagnent, comme en l'Escu. I DV CHASTELARD-Saint Oyen, Seigneurs de Chastelard qui estoit *d'azur à vne Bande de Fusées d'or cottoyée de six Croissans de mesme.* II BASCHER-du Puis en Touraine, porte *de sinople à la Bande d'or, cottoyée de six Merlettes de mesme* III PIROV-Montpinchon, porte *de sinople à la Bande d'argent, cottoyée de deux co-*



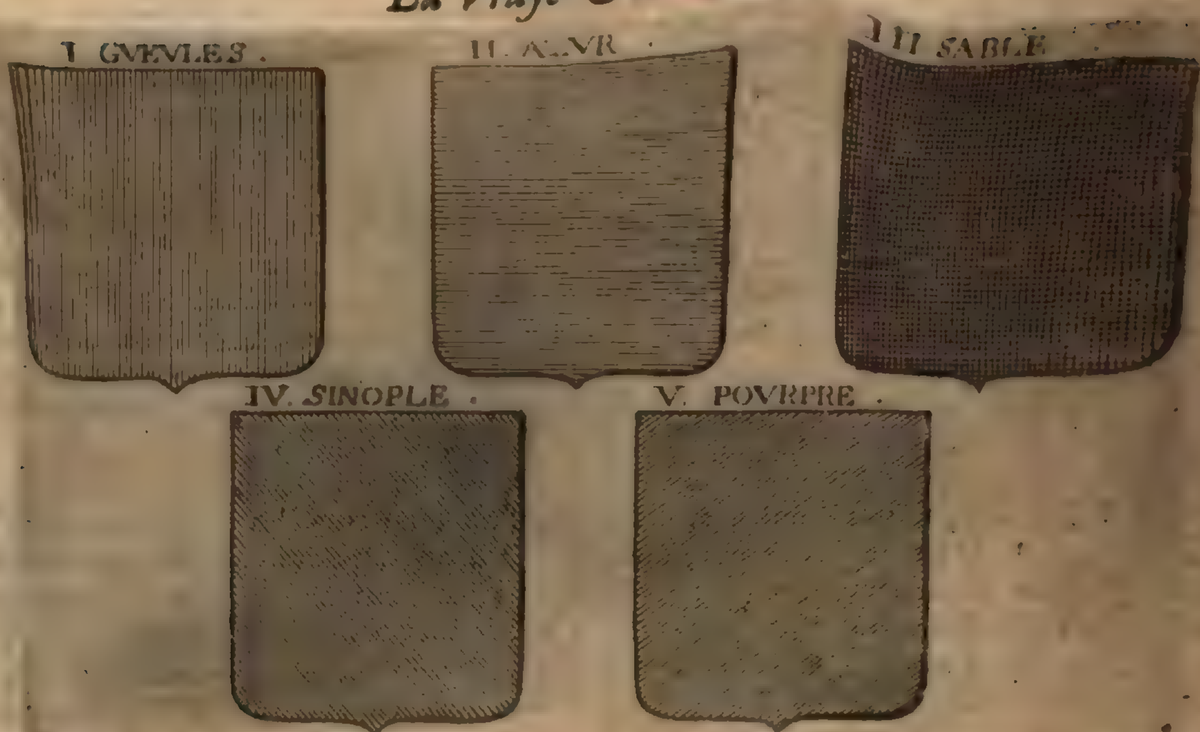
sices *de mesme.* Le Comte [IV] D'ILLINGEN en Allemagne, porte *d'azur à la Bande d'or, cottoyée de quatre Chiens bracs affrontés de mesme.* [V] DIE MVSEL en Misnie, porte *d'azur à une Iumelle d'or cottoyée de six Estoilles à six raiz d'argent.* [VI] GABRIELY en Italie, porte *d'azur à la Bande d'or, cottoyée en Chef de trois Fleurs de Lis de mesme.* [VII] BAVFFES en Normandie, dont de ce nom vn Euesque d'Acqs appellé Iean Bauffes, porte *de gueules à trois Molettes d'argent posées en Bande, cottoyees de deux Bastons d'or, accompagnés de six Trefles du second.* [VIII] LA GARDETTE en Auuergne, porte *de gueules à la Bande d'or, chargée de deux Pals d'azur, & cottoyée de six Estoilles d'argent.*

COVCHANT pour COVCHE', se dit de l'Agneau comme rampant du Lion, parce que c'est la marque de la douceur naturelle de l'vn, tout ainsi que l'ardeur violente de l'autre. Cela n'empesche pourtant que l'on ne represente, soit l'Agneau, soit le Mouton, soit la Brebis sur leurs quatre pieds la teste baissée comme paissant. [Il se voit aussi d'autres animaux qui sont couchés, & mesme des Dauphins que l'on dit Couchés, lors qu'ils ont la teste & la queuë vers la pointe, & le dos au chef de l'Escu. [I] CANIZAR en Arragon, porte *de gueules au Lion couché d'or sur une terrasse de sinople, tenant trois Palmes du second, deux des pattes de deuant & une de celle de derriere.* [II] DESPENSE dont vn Cheualier de Malthe tué à l'entreprise de Zoura, porte *de gueules à trois Cheures couchées d'or.* [III] LOPEZ en Espagne, d'ou Iean Lopez crée Cardinal par le Pape Alexandre VI. au mois de Feurier M. CCCC. LXXXX. porte *d'azur à vn Bœuf couché d'or.* Le sieur de la Colombiere le blasonne *en son repos.* [IV] ELLAN maison d'Angleterre qui à donné vn Cardinal à l'Eglise, porte *d'argent à trois Ellans couchés l'vn sur l'autre de sable.* [V] BRACHET à Orleans, porte *de gueules à vn Chien brac couché d'argent, le derriere tourné à dextre.* Le pere de Varennes le blasonne *assis sur sa queue* : & le sieur de la Colombiere dit *emoncelé*, & luy donne pour couleur *d'azur en champ d'or.* [VI] CHEVALIER-du Plessis, portoit *de gueules à la Licorne couchée la teste contournée d'argent, au Chef*

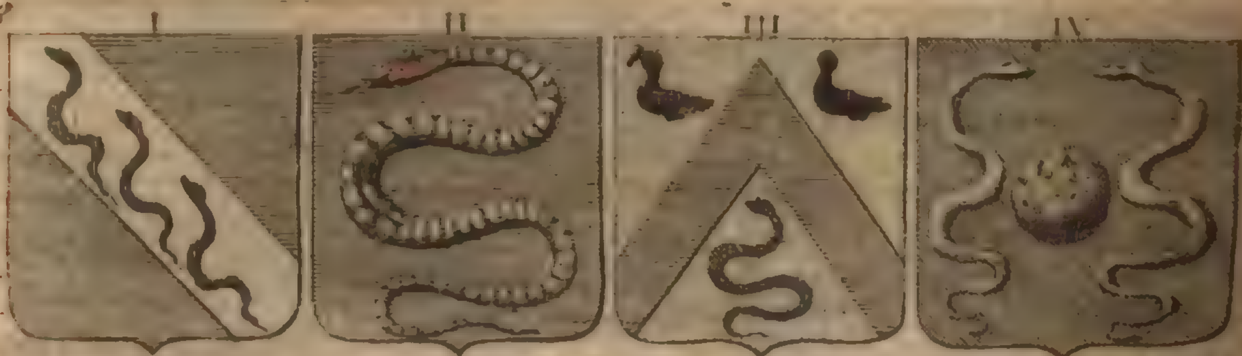


cousu d'azur chargé de trois Annelets d'or. VII VICTOIRE, famille de la Ville de Rome, porte *d'azur au Lion couché la teste contournée d'or sur vne terrasse de sinople, à vne Estoille à huit raiz du second, posée au canton senestre.* VIII CERVINI en Ethrurie, porte *d'azur à quatre Espics de froment d'or, terrassés de sinople, au Cerf couché au pied des Espics du second.* IX LUPARELA à Rome, porte *de gueules à la Louue la teste contournée d'or couchee sur vne terrasse de sinople, tattée de trois Louueteaux assis du second.* X IAMES en Angleterre, *de sable au Dauphin couché d'argent.* XI IAMES la mesme *de gueules au Dauphin couché d'or.* XII BLEVERHASSET au mesme païs, *de gueules au Cheuron d'Hermines, accompagné de trois Dauphins couchés d'argent.* DE MOUCY, alliance du Baron du Coupet du surnom de Bellujon, porte *coupé de gueules & d'argent au Lion couché la teste contournée le queuë passée en sautoir d'or sur gueules.* FISCHER en Angleterre, *d'argent au Chef de gueules chargé d'vn Dauphin couché du champ.*]

COVLEVR, toutes Couleurs, dit Pline, sont ou naturelles ou artificielles: les naturelles se tirent des crayes, ou terres minerales & des fleurs. Les artificielles se composent du meslange des vnes & des autres, & d'autant que la nature est tousiours plus excellente que l'art, nos maistres ont choisi les naturelles ou couleurs simples, pour seruir d'enrichissement au blason des Armoiries, & ce en nombre de quatre seulement. GVEVLES, AZVR, SABLE, SINOPLE; il est vray qu'il y en a quelques-vns qui ont adiousté le POVRPRE pour vne cinquiesme Couleur; à quoy ie ne peux soubscrire, non plus que Fauin, tant à cause dit-il, suiuant vn sien manuscrit ancien, que qui meslera esgale portion des quatre Couleurs, ce sera Pourpre, & par consequent Couleur composée & non simple, qui ne doit estre en Armes. A ce sujet comme il est encore à croire, quelques-vns ont tenu que le Pourpre [qui n'est point en vsage parmy les Allemans] estoit indifferent, & que tantost on le prenoit pour metal & tantost pour Couleur, & que si on le rencontroit en quelques Armes, ou sur vn metal, ou dessus vne autre Couleur, se n'estoit pas fauceté en Armes, ce que l'on remarque afin que l'on sçache que metal ne se met point sur vn autre metal, non plus qu'vne Couleur sur vn autre: autrement c'est sujet pour enquerre, & le sujet d'enquerir ne se doit rencontrer sinon és Armes des Princes, lesquels gardent pour eux cette prerogatiue, sans dõner iamais priuilege à leurs sujets & vassaux, de porter metal sur metal, ny Couleur sur Couleur, en Armes ou deuise: Voy le mot ENQVERRE. Il n'y à qu'és brisures & differences où cette regle ne s'obserue pas. Ainsi voyons nous que les premiers Ducs d'Orleans, portoient *le Lambel de gueules,* & non *d'argent* comme ils ont fait depuis, sur *l'azur du champ de l'Escu de France.* Les Ducs de Bourbon & ceux de leur estoc & descente, portent & ont porté *le Baston de gueules,* ceux de Berry *la Bordure engreslée de mesme.* Ceux de Valois, d'Anjou & d'Alencon *la Bordure* pareillement *de gueules* Voy cy dessus BRISVRE. [Il reste à donner la cognoissance de ces cinq Couleurs, outre ce qui en est dit & monstré sous leurs mots, par l'inuention qu'en à donné le Pere Petra-Santa, que le sieur de la Colombiere à suiuy, & ceux qui ont escrit depuis, & qu'a leur imitation i'ay obserué en tout le corps de ce Liure, afin de soulager le lecteur, & luy faire voir & connoistre sans aucune enlumineure, ny lire les blasons des Armoiries qui y sont representées, quelles sont les Couleurs, soit du champ, soit des meubles & pieces qui sont dans l'Escu. Pour auoir cette connoissance il ne faut que prendre garde a la disposition & assiette des hachures qui sont en pal, en fasce, en haché & contre-haché en pal & fasce, en bande, & en barre. La premiere hachure qui est en I pal, depuis le chef iusques a la pointe de l'Escu, represente la Couleur *rouge* qui est GVEVLES. La seconde hachure qui est en II fasce trauersant l'Escu d'vn flanc a l'autre represente la Couleur *bleuë* qui est AZVR. Les hachures en III pal contre-hachées en fasce, prise pour la troisiesme, representent la couleur *noir*, qui est SABLE. La quatriesme hachure qui est en IV bande depuis le canton dextre du chef a celuy de la pointe à senestre, represente la couleur *verte* qui est SINOPLE. Et la cinquiesme qui est en V barre commençant au canton senestre du chef de l'Escu & finissant au canton dextre de la pointe, represente le POVRPRE qui est cette couleur composée.]



*COVLEVVRE, Serpent d'eau, que l'on appelle aussi Hydre.[I] SAYVE a Dijon, famille qui a donné au Parlement deux Presidens, cinq Conseillers, & vn Aduocat general succedant a son pere qui depuis fut President, vn Conseiller au grand Conseil, & a la Chambre des Comptes vn premier President & vn President; le deffunt Baron de Thy en Auxois estoit de ce nom, comme est encore le Comte de la Mothe, Baron de Thy son neueu qui a pris alliance en la maison de Vienne, Comte de Commarrin, Lieutenant pour le Roy au Gouuernement de Bourgongne; porte *d'azur a la Bande d'argent chargée de trois Couleuures* (& non Sansuës comme aucuns ont dit) *de gueules* [II] COLBERT, porte *d'azur a la Couleuure d'argent.* [III] CHOARD, porte *d'or au Cheuron d'azur accompagné en chef de deux Merlettes de sable & en pointe d'vne Couleuure de sinople.* [IV] Les Maures volans, Cheuaux legers du Comte d'Occidant, portoient *de sinople a deux Couleuures affrontées d'argent, au Globe d'or en cœur*, qu'ils escarteloient, dit le Pere Monet, en sautoir l'vn des flancs *d'argent* & l'autre *d'azur*.



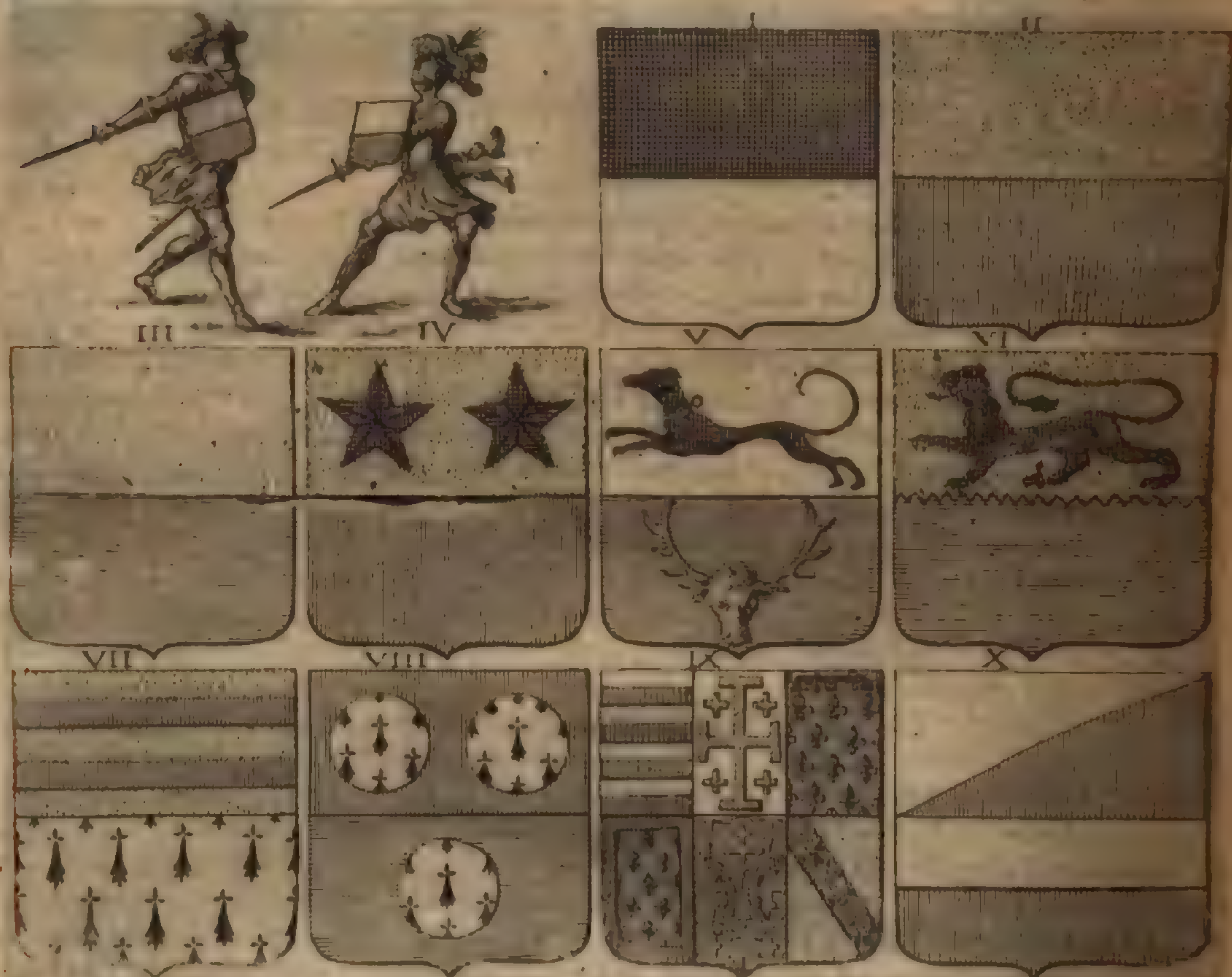
*COVPE, Tasse à boire, n'est pas icy representée pour l'vsage de cette Coupe celeste que les Astrologues mettent entre le Lion & l'Escreuice, qui signifie l'oubliance, au contraire en la representant ce n'est que pour conseruer la memoire de ceux qui en ont porté & qui en portent. [I] BOVTEILLER DE SENLIS, qui portant la Charge de grand Bouteiller de France quitta les Armes de sa maison qui estoient *Escartelé d'or & de gueules*, portoit *d'or à la Croix de gueules, chargée de cinq Coupes du champ.* Aucuns disent *de gueules à cinq Coupes d'or, posées en Croix.* Cette maison de Senlis, à laquelle le nom de Bouteiller fut adiousté depuis que cette Charge entra dans la famille, sous le Roy Hugues Capet, par Genselin de Senlis qui est le premier de tous les Officiers rapportés par les sieurs de Sainte Marthe, lesquels aux sept suiuans ils ne donnent point de surnom, mais bien à ceux qui suiuent iusques au nombre de cinq, sçauoir

Guy (apres lequel est Guillaume de Garlande) Loüis, Guillaume, Guy & Guy de Senlis: à pour Chef de son nom le Comté de Moucy, duquel les predecesseurs descẽdans des sus-nommés, ont repris l'ancien Escu escartelé, comme il le porte a present. II SAINT FVSCIEN, porte *de gueules semé de Trefles d'or, a trois Coupes conuertes de mesme.* III LE Sire de GERBONVILLE, portoit *Fascé d'argent & d'azur de six pieces à six Coupes de gueules sur argent posées trois, deux & vne.* IV STVRBVCLIN en Angleterre, portoit *de sable semé de Croix croisettées au pied fiché d'argent, à trois Coupes couuertes de mesme.*



COVPE', C'est l'vne des especes de la diuision de l'Escu, & different ces mots, Coupé, Party Tranché, Taillé. Coupé se dit lors que l'Escu est diuisé en fasce par vn petit traict seulement. [La Colombiere dans ses Carthes methodiques dit que c'est vn des quatre sortes de coups qui partent de la main des guerriers qui en ayant dõné ou reçeu de semblables dans la meslée des combats, en firent monstre & parade à leurs compagnons, & les firent peindre sur leurs Escus de la façon qu'ils sont representés par les postures de deux Cheualiers qui tiennent le premier rang dans la planche des exemples suiuantes.] Et faut remarquer que quand l'on blasonne l'Escu coupé, il faut commencer par le haut qui est le chef, c'est à dire que I FREIMBOVRG dixiesme Canton de Suisse, porte *de sable Coupé d'argent*, c'est à dire que le sable est au dessus, & l'argent au bas ou à la pointe. SOLEVRRE, vnziesme Canton, porte *d'argent Coupe de gueules.* [La Ville II DE NAPLES, portoit anciennement *d'or Coupé de gueules.* III IVSTI à Venise, porte *d'or Coupé d'azur.* Bernabé IV DE GELAN, Seigneur de Tenissey, Rochefort, & Nogent, & grand Preuost de Bourgongne, Bresse, Valromey & Gex, portoit *d'or à deux Estoilles de sable, Coupé de gueules.* V BARTHELEMY, porte *d'argent au Leurier courant de sable accollé d'or, Coupé d'azur au Massacre d'or.* VI VILLEMONTE'E, porte *Coupé dentelé d'or & d'azur au Lion-leopardé de sable sur or*, c'est à dire que le Lion est sur le premier Coupé. VII DE VENDOMOIS, porte *d'or à deux Fasces de gueules, Coupé d'Hermines.* VIII CARBONNE-Canisi, porte *de gueules Coupé d'azur à trois Besans d'Hermines, deux sur gueules & vn sur azur.* ABBAT en Sicile, porte *Coupé d'argent & de sinople.* KVCKSLEBEN en Turinge, porte *d'argent Coupé de sable.* ADMIRARI à Florence, porte *d'or Coupé d'azur.* BETFIELD en Angleterre, porte *de gueules Coupé d'Hermines.* BERSAVV au Rhein, porte *d'azur Coupé d'or.* BRETZ en Suede, porte *de gueules Coupé d'argent.* BOLSCHVVITZ en Silesie, porte *d'or Coupé de sinople.* TREZI à Venise, porte *d'argent Coupé de gueules.* MONTEFOSCOL au Royaume de Naples, porte *d'argent Coupé de sinople.* LERBACH au pays de Hesse, porte *de gueules Coupé d'argent.* BITTENHEM en Alsace, porte *d'azur Coupé d'or.* CARDINALI à Florence, porte *d'or coupé d'azur.* FREIDENBERG en Bauiere, porte *d'argent coupé de gueulés.* LOMELINI à Genes, porte *de gueules Coupé d'or.* BENTIVENGA en Italie, dont vn Cardinal Confesseur du Pape Nicolas III. porte *d'or au Cheuron de sable accompagné en chef de deux Roses de gueules, Coupé d'azur à vn Poisson d'argent.* CLAVEXAN à Genes, porte *d'azur Coupé d'or.* ALTORF au Rhein, porte *d'argent Coupé d'azur.* GIANDONATI à Florence, porte *d'argent coupé de gueules.* IVLIANI à Venise, porte *d'argent Coupé de sinople.* TROTTI à Ferrare, porte *d'or Coupé d'azur.* HEKTER en Suede, porte *de gueules Coupé d'argent.* SCHENCKEN en Franconnie, porte *de sable Coupé d'argent.* PASSAGI à Genes, porte *d'or Coupé d'azur.* POPPEL en Bohéme, porte *de gueules Coupé d'argent.* RVGGER au Royaume de Naples, *d'argent Coupé de sinople.* BRAIDENSTEIN en Bauiere, porte *d'argent Coupé d'azur.* CASAPIER à Pise, en Ethrurie, porte *de gueules Coupé d'argent.* EBELEBEN en Thuringe, porte *d'argent Coupé de gueules.* FRANCHI à Genes, porte *de gueules*

Coupé d'argent. SCHMILEN en Bauiere, porte *d'argent Coupé d'azur*. LANFRANCHI à Pise en Ethrurie, porte *de gueules Coupé d'argent.*] Quelque fois l'Escu est Coupé de six pieces trois en chef, supportées de trois en pointe. IX René Duc de Bar, portoit *Coupé de six pieces*, [que l'on dit aussi *party de deux & Coupé d'vn:*] le premier du chef de Hongrie *Fascé d'argent & de gueules de huit pieces*, le deux de Hierusalem, qui est *d'argent à la Croix potencée d'or, cantonnée de quatre Croisettes de mesme* : le trois de Naples-Sicile qui est *semé de France, au Lambel de gueules*. Soustenus le premier d'Anjou qui est *semé de France à la Bordure de gueules*: Le deux de Bar qui est *d'azur semé de Croix croisettés au pied fiché d'or, à deux Bars addossés de mesme* : Et le dernier de Lorraine qui est *d'or à la Bande de gueules, chargée de trois Allerions d'argent*. Par fois il est Coupé de huit pieces, quatre en chef & quatre en pointe, comme l'Escu des Ducs de Lorraine, de Guise, & d'Elbeuf, il est vray que ces deux derniers ont des Brisures. [Il se trouue aussi des Escus ou le Coupé de la pointe est encore Coupé, ce que l'on dit recoupé. X ALTENBURG-Gastel en Bauiere, porte *d'argent Taillé de gueules, Coupé du premier recoupé du second.*]



Ce mot de COVPE' se dit non seulement de l'Escu en soy, mais des pieces mesmes, comme vn Lion Coupé, dont la moitié par le haut est d'vn esmail, & par le bas d'vn autre. Henry I DE SCHOMBERG, Mareschal de France en l'an M. DC. XXV. portoit *d'argent au Lion Coupé de gueules & de sinople*. [II AVVERGNE ancien, portoit *d'or au Griffon Coupé de gueules & de sinople*. III AICHIGER ou AICHINGER en Pologne, porte *d'or à vn Escurieux assis Coupé de gueules & d'argent*. IV HERINGEN au Duché de Brunsuic, porte *d'argent au Lion Coupé de sable, & de gueules*. V DE LA TOVVIERE, porte *d'argent au Griffon d'or Coupé de sable, armé & lampassé de gueules*. VI REIGNAC, porte *d'or au Lion d'azur Coupé de gueules*. VII DE MOLAN, Seigneur de la Tour de Neuuille en Bresse, porte *d'or Coupé d'argent, au Lion brochant sur le tout, Coupé de gueules sur or, & d'azur sur argent*. VIII FEVRER en Suabe, porte *de gueules à la Licorne saillante Coupée d'argent & de sable.*]



* COVPE', s'entend auſſi des teſtes de Loups, de Sangliers, de Bœufs, d'Oyſeaux ou de leurs membres Coupés & ſeparés du corps, deſquels la Coupure paroiſt ſans eſtre couuerte d'aucuns poils ou plumes, comme on voit quand les teſtes ſont attachées. I De Saint Amadovr, porte *de gueules à trois teſtes de Loups Coupés d'argent.* II De Vignerot, porte *d'or a trois Hures de Sangliers Coupés de ſable.* III Tamdorf, en Bauiere, porte *d'or à la teſte & col de Griffon Coupée de ſable.* IV Hoheneck en Auſtriche, porte *d'argent à vne teſte & col de Bœuf Coupée de ſable, accornée de gueules.* V Pro-



CKENDORF en Bauiere, porte *d'or à deux pattes d'Ours coupées & Posées en sautoir de sable.* VI LENEYSEN la mesme, porte *d'or à vne teste & col d'Aigle Coupée de sable, percée d'vne Flesche d'argent en fasce.* VII ABSCHATZ en Styrie, porte *d'argent à la teste & col de Daim Coupée de sable.* VIII KOTVLINSKY en Silesie, porte *d'azur à vne cuisse & mëbre d'Aigle Coupée d'or.* IX MONT en Suisse, porte *d'azur à vne Licorne naissante Coupée d'or.* X HELLDORF en Misnie, porte *d'argent à l'Asne naissant Coupé de sable.* XI MOSHEIN en Bauiere, porte *d'argent à vne Cheure naissante Coupée de sable, accornée d'or.* XII PEYRER von Hagenvveilen en Suisse, porte *d'or à l'Ours naissant Coupé de sable.*

* COVPE' DE L'VN EN L'AVTRE, est quand sur le coupé d'vn Escu il y à vn Lion ou quelque animal ou autre meuble, qui broche sur le tout pareillement coupé & des mesmes esmaux, & que l'esmail du chef de l'Escu est celuy du bas de la figure dont l'esmail du haut est celuy de la pointe: pour oster la repetition de nommer les Couleurs, on dit coupé de l'vn en l'autre. Ainsi I LA VOY-PIERRE, porte *coupé d'azur & d'or au Lion dragõné sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* II DVLCY à Rome, porte *d'or coupé d'azur au Lion brochant sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* III BAZOILLES, porte *d'or coupé de gueules à deux Pals sur le tout coupés de l'vn en l'autre.* IV CATEL en Bretagne, porte *de gueules coupé d'Hermines au Lion sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* V VAVX BOIS-du Pin, porte *d'argent coupé de sable au Lion sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* VI SALEMARD, porte *d'argent coupé de sable, à vne Bande brochant sur le tout coupée de l'vn en l'autre.* VII GABIANO, porte *d'or coupé de sable au Lion brochant sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* VIII HORITZER en Autriche, porte *d'or coupé d'azur au Chien accollé & bouclé coupé de l'vn en l'autre.*



*COVPEAV, COVPET, Cime ou Sommet des Montagnes & Colines que les latins appellent *Cacumen.* I HOHEBVRG en Austriche, porte *Coupé, le chef d'argent à vne Coline à trois Coupeaux d'azur mouuante du Coupé eschiqueté du premier & de gueules.* III FREYBERG en Carinthie, porte *d'or au Lion naissant diffamé de sable, tenant vn Chicot d'argent & supporté d'vne Coline à trois Coupeaux de mesme mouuante de la pointe.* III GRIENTALLER en Austriche, porte *d'argent à vn demy homme sans barbe, en profil habillé de gueules, tenant vne Cuisse & membre d'Aigle Coupée d'or, supportée d'vn Coupet de trois pieces de mesme mouuant de la pointe.* IV NEITLTHART la mesme, porte *d'argent à vne Tresle de sable supportée d'vn Coupet de trois pieces mouuant de la pointe de mesme.* V ALTMANNER von Vvilsuert en Bauiere, porte *d'argent à vn demy homme vieillard de front, vn Bonnet rebrassé habillé de gueules, tenant de chaque main vne Halebarde de mesme, supporté & posées sur vne Coline à trois Coupeaux mouuante de la pointe d'or* VI GEYST zu Vvildeck en Suabe, porte

d'azur à vne Aigle s'essorante d'or, sur vne Coline à trois Coupeaux mouuante de la pointe de mesme. VII ROLANDT au Rhein, porte *d'azur à vne Pyramide sommée d'vn Besan d'or, supportée d'vn Coupet de trois pieces, mouuant de la pointe de mesme.* VIII RABENSTEIN en Franconie, porte *d'or au Corbeau de sable, sur vne Coline à trois Coupeaux de mesme.*



COVRONNE, [vient de Corne à cause que la forme la plus commune est faite en pointes & rayons, d'ou vient que le peuple d'Israël voyant la face de Moyse resplendissante conferant auec Dieu, le crust estre cornu. Et d'autre-part l'Aruspice Romain salua pour Roy le victorieux Cippus, Preteur, si tost qu'il eut recognu les Cornes qu'il auoit sur la teste, qui luy ombrageoient le front.

Rex ait o salue, tibi enim, tibi Cippe, tuisque
Hic locus, & Labiæ parebunt cornibus arcos.

Les Cornes sont indices de dignité, puissance, force, authorité & empire: aussi troue-t'on en la Sainte Escriture les Cornes souuent mises pour la dignité Royale. Corne & Couronne en Hebrieu ont vne mesme diction, & en la version Latine le mot de Corne est plusieurs fois mis pour Courōne.] Il y en auoit de plusieurs sortes chez les Grecs & chez les Romains, tesmoin ce qu'en à escrit Charles Pascal, Conseiller d'Estat & Ambassadeur vers les Grisons au traité particulier qu'il en à fait. [Fauin en son Theatre d'honneur chap. 5 les represente & dit que les vnes estoient plus estimées que les autres. I L'OVALE estoit la premiere au rang des prix d'honneur & de recompense, elle se faisoit de branches de Mirthe, arbre propre & particulier à Venus, à laquelle il est dedié, & elle se donnoit au General d'Armée qui sans coup ferir & sans effusion de sang, auoit eu le dessus de ses ennemis, ou qui auoit esté enuoyé contre des esclaues, & pyrates indignes d'exercer la vaillance Romaine. La seconde estoit la. II NAVALE elle estoit faite d'vn cercle d'or releué de Proües & de Poupes de Galeres & de Nauires du mesme metal, & estoit donnée au Capitaine ou Soldat qui accrochoit & sautoit le premier dans les Galeres ennemis. La troisiesme nommée. III PALLISSADE ou VALLAIRE estoit aussi d'or, releuée de paux ou de pieux, le General d'Armée la donnoit au Capitaine ou au Soldat qui le premier franchissoit le camp ennemy, & en forçoit la pallissade. La Couronne IV MVRALLE estoit destinée au premier qui montoit sur la muraille d'vne Ville assiegée, & y arboroit l'estendard du General de l'Armée: sa matiere estoit d'or & son cercle releué de tours crenelées. La V CIVIQVE faite de branche de Chesne verd, seruoit à honorer le Citoyen qui auoit conserué la vie à son Concitoyen, soit en vne bataille rangée, soit à vne Ville assiegée : elle estoit plus en estime que les precedentes, puis qu'elle fut donnée à Auguste auec le beau tiltre de *Pere du Peuple*, en consequence dequoy pour conseruer sa memoire, l'on fabriqua par

arrest du Senat, des monnoyes d'or & d'argent de son effigie entourée de cette inscription. *Diuus Augustus Pater*, & au reuers cette Couronne soustenuë de deux Cerfs couchés dos à dos, sous iceux vn monde & vn Sceptre à l'antique, cottoyés de deux lettres S. & C. & dans ladite Couronne graué OB. CIVES SER. Iules Cesar ayant souhaité cette Couronne par dessus toutes les autres, ne la sceut obtenir à cause qu'il auoit teint ses mains du sang de ses concitoyens. L'Orateur Romain apres auoir descouuert la trahison de Catalina & de ses complices, la merita, parce qu'elle se donnoit aussi à celuy qui auoit bien seruy le public, & mesnagé sa conseruation. La VI TRIOMPHALE, se faisoit de branches de Laurier, simbole de victoire; à ce suiet elle estoit donnée au General d'Armée qui auoit vaincu quelque puissant ennemy, & dont par la victoire l'Estat en tiroit aduantage, & pour lequel il meritoit d'estre immortalisé. Mais celle qui emportoit le dessus cōme la plus excellente en honneur, estoit la VII GRAMINE'E ou OBSIDIALE, le General d'armée qui desliuroit vne armée inuestie & assiegée de l'ennemy, le contraignant à descamper & sonner la retraite la meritoit, elle n'estoit composée que des herbes qui se trouuoient sur le camp desliuré, desquelles les Soldats rendoient honneur à leur General qui les auoit affranchis de la mort, & rende s'il faut ainsi dire, vne seconde vie. Il y en auoit encore vne qui estoit la moindre, elle estoit composée de VIII branches de Laurier, les Grecs la donnoient aux Luiteurs, & les Romains à celuy qui traitoit & mesnageoit la paix entre deux ennemis, & qui par sa prudence & sage conduite en cimentoit la durée.] Pour la Couronne du Soldat de Tertulian nous l'obmetrons aussi bien [que le Diadesme, qui estoit vn bandeau de toile blanche ou d'autre semblable estoffe qu'on entortilloit autour des Couronnes ou des Chapeaux de Laurier : & n'y auoit point de difference, dit Fauonius dans Valere, en quelle partie du corps le Diadesme se portast, puisque Pompée fut soupçonné d'auoir aspiré à la tyrannie, pour auoir seulement porté vne iartiere blanche seruant de ligature à vn vlcere qu'il auoit à la jambe.]



Celles que nous auons en vsage [qui ont esté subrogées à toutes ces Couronnes par la cheute & decadence de l'Empire Romain, desquelles les testes des Souuerains sont Couronnés] & qui se posent sur les Escus d'Armes [comme celles des Seigneurs dont les qualités leur donnent droit de les y mettre, & non sur leurs testes] sont la I COVRONNE IMPERIALE, laquelle est faite d'or en forme de Mithre, fors qu'elle n'est pas si longue ny si pointuë, elle iette du milieu de son ouuerture vn Diadesme qui soustient vn globe d'or surmonté d'vne Croix de mesme: cette boule est la figure du monde, Auguste en vsoit en son enseigne. Constantin fut le premier qui mit la Croix premierement sur son Heaume, & depuis sur sa Couronne, [qui est celle que les Empereurs receuoient anciennement à Rome des mains du Pape, apres en auoir reçeu precedemment deux, sçauoir vne à Aix la Chappelle, qui est de fer, & l'autre d'argent à Milan, & à l'vn & l'autre de ces lieux ils alloient en personne; à present elles leurs sont données aux lieux ou ils se rencontrent par les Legats enuoyés par sa Sainteté, ou toutes les ceremonies se font.] Suit en dignité, & non pas en antiquité la Couronne Royalle, parce que celle icy est plus ancienne, tout ainsi que le nom de Roy deuance celuy d'Empereur. Entre les Couronnes Royales celle du II Roy de France excelle toutes les autres, elle est d'or couuerte & close par le haut, de la cambrure & vouture de huit quarts de cercles, ou plutost Diadesmes releués & aboutissans à vne double Fleur de Lis qui est le Cimier de nos Roys, enrichie de pierreries & rehaussée de huit Fleurs de Lis au pied nourry sur le bas de chaque Diadesme; forme qui n'est pas tant ancienne, car celle que Loüis XII. auoit porté à son Sacre & qu'il enuoya pour mettre sur le vaisseau d'or, dans lequel repose la Sainte Hostie de Dijon comme vn Coq au vray Esculape, est vn simple cercle d'or, large d'vn bon poulce, orné de diuerses lettres à l'antique de A capitale, du nom d'Anne de Bretagne, sa chere espouse, & distinguées de deux points en forme de boutons, & sur le cercle il y à huit Fleurs de Lis couuertes à leurs bors, d'vn feuillage approchant la Fleur de Lis des Armes de la Ville de Florence, & entre chacune desdites Fleurs de Lis, il y à vn petit fleuron comme l'ongle de l'vn de nos doigts, marque & de la modestie de ce grand Prince, & de sa foy touchant cette miraculeuse Hostie, qui se conserue entiere & sans corruption, depuis l'an M. CCCC. XXXIII. [III Le Dauphin de France fils aisné de nos Roys, à qui le droit de regner appartient apres son pere, porte la Couronne comme le Roy, à la reserue qu'elle n'est fermée que de quatre diademes.] IV Celles des fils de Frãce enfans puisnés de nos Roys, sont ouuertes par le haut, & n'y à sur le cercle autre rehaussement que les huit Fleurs de Lis. V Les Princes de sang Royal de France portent en leurs Couronnes quatre Fleurs de Lis seulement, entre lesquelles sont des fleurons le tout d'or & enrichy de pierreries comme les precedentes Couronnes, encore que quelques-vns tiennent qu'ils n'ont point de droit de porter Couronnes en cette qualité de Princes, si ce n'est comme Ducs, Marquis & Comtes, laquelle opinion ie ne puis suiure, d'autant que puis qu'ils sont capables de monter au Throne Royal, on leur feroit tort d'esgaler à eux des Seigneurs, qui n'auroient point de rang sans leurs terres, mesmement en ce temps ou les faueurs sont extraordinaires. [Retournons aux Couronnes Royales, que nous n'auons quitté que pour parler de suite de celles de nos Princes du sang Royal, sans prejudice du rang deub aux Souuerains, desquels les Couronnes estans fermées, semblent auoir emprunté leur figure d'vn Diadesme, ioint & attaché par quelques liens auec vne Couronne mise sur le sommet de la teste. De cette façon est celle du VI Roy d'Espagne, laquelle est rehaussée de grandes Trefles refendus, que l'on appelle souuent hauts fleurons, & couuerte de huit Diadesmes aboutissans à vn globe surmonté d'vne Croix, à cause dit le sieur de la Colombiere, que le Roy qui en est reuestu est surnommé Catholique, pour auoir chassé les Mores & infideles de tous ses Royaumes. D'autres escriuent qu'Alphonce VIII. Roy d'Espagne, se voyant en ses terres Seigneur absolu, prit le nom d'Empereur, & donna le tiltre Imperial à la Ville de Tolede, auec vn Escu *de gueules à la Courone Imperiale d'or*. La VII Couronne des Roys d'Angleterre est rehaussée de quatre Croix de la façon de celle de Malthe, entre lesquelles ils mettẽt quatre Fleurs de Lis pour l'imaginaire pretention qu'ils ont au Royaume de France, elle n'est couuerte que de quatre Diadesmes qui aboutissans à vn petit globe supportant vne mesme Croix qui celles posées sur le cer-

cle qu'ils mettent à cause du tiltre qu'ils prennent de deffenseurs de la Foy. Celles des [VIII] Roys de Pologne, de Portugal, & autres sont rehaussés de huit fleurons ou trefles refenduës, couuertes ou fermées de quatre Diadesmes aboutissans à vn globe surmonté d'vne Croix. Les [IX] Ducs de Sauoye qui se qualifient Roys de Cypre, portent leur Couronne fermée de deux demy cercles, couuerts de perles & au dessus vn globe surmonté de la Croix de Saint Maurice qui est treslée, ainsi que la fit faire Victor-Amedée, en prenant le tiltre d'Altesse Royale, à l'imitation, suiuant que le rapporte le sieur de la Colombiere, des Ducs de Venise, qui s'estans qualifiés Roys de Cypre, & fait porter à Rome la Couronne fermée à leur Ambassadeur, qui desira en cette qualité d'estre receu & ouy en la Salle des Roys; les Ducs de Sauoye ayant demandé les mesmes priuileges, par la qualité de Roys de Cypre qu'ils portent à plus iuste tiltre y furent reçeus. Les [X] grands Ducs de Toscane ou de Florence, rehaussent leur Couronne de deux Fleurs de Lis espanouïs, & de plusieurs pointes & rayons aigus, à la facon des Couronnes antiques, excepté qu'elles sont vn peu courbés, aucunes desquelles le sieur de la Colombiere dit estre terminées par de petites Fleurs de Lis, que ie n'ay point representées, par ce que le P. Petra Santa qui est Italien ne les y met point. La [XI] Couronne des Archiducs à le cercle releué de huit hauts fleurons enfermant vn bonnet rond d'escarlate, couuerte de deux Diadesmes garnis de perles & aboutissans à vn globe surmonté d'vne Croix. Les [XII] Electeurs de l'Empire ont vn bonnet d'escarlate rebrassé d'Hermines, Diadesmé d'vn demy cercle sommé d'vn globe surmonté d'vne Croix d'or. Les [XIII] Ducs de Venise auparauant qu'ils portassent la Couronne tel que celle des Ducs de Sauoye, auoient vn grand Bonnet pointu auec deux grand oreillettes finissant en pointe de toille d'or, enuironné d'vn cercle d'or, garny de pierreries.] Les [XIV] Ducs & Princes Souuerains, portent leurs Couronnes releuées de hauts fleurons auec vne perle entre chacun d'iceux, au lieu de Fleur de Lis. [Celles des Ducs & Pairs qui la portent sur leurs testes, au Couronnement des Roys, est de mesme, & comme elle est d'or, elle est aussi enrichie de pierreries & de perles. Pour les autres Ducs qui se font par grace, & par lettres, il semble qu'ils se doiuent contenter de porter la Couronne à bas fleurons, à guise de Trefles de trois perles: mais comme c'est la volonté du Roy, il n'y à point de sujet de leur enuier cet honneur, [puis qu'ils n'ont droit que de la porter en peinture sur leurs Armes. Les [XV] Seigneurs qui ont des terres en tiltre de principauté, se seruent de la Couronne à l'antique, le cercle d'or, esmaillé de diuerses couleurs & rehaussé de douze pointes ou rayons aigus.] Les [XVI] Marquis ont leurs Couronnes d'or, rehaussées de quatre fleurons, & autant de perles entre les fleurons qui font le nombre de douze perles, supportées sur des pointes, pour les releuer sur le cercle qui est garny de pierreries & de perles. La [XVII] Couronne de Comte qui est d'or, garnie de pierreries, greslée ou chargée de perles que l'on appelle perles de compte, parce que l'on ne les vend pas au poids, mais au compte & suiuant le nombre, [n'est pas portée sur la teste de tous ceux qui sont honorés de ce tiltre, il n'appartient qu'aux Comtes tels qu'estoient ces ançiens Comtes de Flandres, de Champagne, de Thoulouse & autres de mesme, qui tenoient rang de Souuerains, au droit desquels ceux qui les representent au Sacre de nos Roys, la portent sur leurs testes, comme font les Comtes Pairs, aussi à mon aduis leurs Couronnes doiuent estre distinguées de tant de nouueaux Comtes, qui n'ont ny la naissance appartenant au testes Couronnées, ny le Domaine requis pour former vne Comté: à ceux-là les perles doiuent estre rehaussées, & à ceux-cy [XVIII] posées sur le cercle sans aucun exhaussement. Le pere Morin en l'histoire de Constantin, dit que les Couronnes Comtales aussi bien que les Ducales, sont toutes recentes, qu'elles n'ont esté en vsage que long-temps apres la ruïne de la race de Charlemagne. Les [XIX] Vidames portent aussi des Couronnes, elles sont d'or garnies des pierreries & de perles, rehaussées de quatre Croix patées, qui marque comme ils ont esté erigés pour le soustien & pour les fermes appuis de l'Eglise, pour la deffendre & maintenir, ils representent & tiennent la place de l'Euesque en tant que Seigneur temporel, & leur charge estoit anciennement, d'exercer en ce cas la iustice de l'Euesque, aussi ils estoient appellés *Vicedomini, qui secundas partes dispensationis sub Episcopi agebant.* Pour les [XX] Vicomtes, ils n'ont qu'vn cercle pur ou Couronne esmaillée, chargée de quatre grosses

perles. Les [XXI] Barons n'ont qu'vn cercle d'or entortillée de perles enfilées dont ils ne timbrent point l'Escu de leurs Armes, mais seulement sur leur Heaume, cõme pareillement le portoiẽt les [XXII] Bannerets sans esmail, garny au dehors de trois perles: & les [XXIII] Cheualiers & Gentils-hommes qui auoient Charges à la guerre, mettoient aussi sur leurs Casques vn bourlet fait de diuers cordons ou rubans tortillés, des couleurs de leurs maistresses ou de celles dont leurs Armes estoient blasonnées, & meslant l'vn auec l'autre, en faisoient voltiger les extremités derriere leurs Casques. A tous ces ornemens de testes, d'Escus, & de Heaumes, i'adiousteray le [XXIV] le Bonnet ou Chappeau du Prefet de Rome, qui est haut rond & fermé par le dessus, son estoffe est d'or, brodé tout autour par le bas & en croisée, auec des grands pendans assés larges pareillement brodés, & au bout vne grande frange. La [XXV] Couronne moderne que le Pere Monet donne aux Gouuerneurs des Prouinces de France, qu'il dit estre à fleurons comme celle des Ducs, mais auec cette difference que celle-cy à les fleurons d'or, & celle-là les fleurons d'argent & entre-lassés. D'autres ont aussi esté d'auis, que les Connestables en leur temps, & les Mareschaux de France deuoient auoir des Couronnes Ducales, à l'exception qu'il falloit que les fleurons fussent entremeslés, sçauoir quatre d'or & quatre d'argent, ce qui n'a esté en vsage. Le [XXVI] grand Turc, quoy qu'il tient par vsurpation le Trosne des Empereurs Chrestiens d'Orient, il n'en porte pas la Couronne, ny sur l'Escu de ses Armes, ains vn Turban vuide par le dedans & couuert par le dehors d'vne fine toile blanche comme de la neige, enflé en rond par le moyen d'vn fil de fer qui le tient tendu, orné, & enrichy des deux costés de deux tres-belles Enseignes de diamens, & d'escarboucles, d'ou sortent deux touffes de Heron, & d'ou pendent de grosses perles, & quelque fois des Croissans, y ayant deux Chaisnes d'or & de pierreries qui se tiennent aux deux Enseignes de diamens, & l'vn & l'autre au deuant de ce Turban. Les Seigneurs de Saint Mauris au Comté de Masconnois surnommés de Cheuriers, qui se disent descendus des Comtes de Mascon, ont timbré l'Escu de leurs Armes en qualité de libres Seigneurs de Saint Mauris, tenans cette Seigneurie exempte de toute foy, & hõmage, mesme enuers le Roy, comme faisoit feu François de Cheuriers, Cheualier de l'ordre du Roy, & le premier honoré de la Charge de Iuge General des Armes de France, d'vn [XXVII] cercle releué au milieu d'vne pointe, supportant vne perle. Et les anciens Seigneurs de Senecey du surnom de Beauffremont, portoient aussi [XXVIII] vn cercle rehaussé de vairs, en façon de Couronne Vallaire, tel il se voit sur la porte de leur Hostel à Chalon]

Les Reines, Princesses, & autres Dames comme elles sont esclairées de la splendeur de leurs Maris, & ioüissent des mesmes droits & Priuileges, elles portent aussi mesme Courones qu'eux.

[Ces Couronnes ne sont pas tant à present des marques d'ancienne Noblesse, que des dignités & tiltres des terres qui sont possedées par les particuliers, d'autant que personne n'a droit de porter ses Armes timbrées de Couronne, par sa naissance, dit Monsieur Faure, que les fils aisnés des Empereurs, Roys & Princes Souuerains: ains seulement par les terres & Estats qu'elle possede, qui luy donnent cet honneur non personnel, mais réel, parce qu'elle tient de la chose qu'elle possede, & non pas de sa personne & de sa naissance. Vn Marquis ou vn Comte à droit de porter vne Couronne, non pas pour estre ancien Gentil-homme, mais parce qu'il est Marquis, parce qu'il est Comte; de la il s'ensuit que les Couronnes ne sont pas tousiours des preuues d'ancienne Noblesse, puisque l'on voit ordinairement en ce temps nombre de Marquis, de Comtes & de Barons qui en Noblesse sont les premiers de leur race, & qui ont eu ces tiltres par le nombre d'or, outre ceux qui vsurpent & affectent ces tiltres sans auoir ny Marquisat, ny Comté, ny Baronnie tant l'abus & le desordre regne, ce qui ne se pratiquoit anciennement; Car outre que l'on n'osoit se qualifier de ces tiltres que par la possession des terres qui en estoient decorées, il falloit pour estre Marquis trois Comtés, pour estre Comte trois Baronnies, & pour estre Baron trois Chastellenies & trois Maladeries; & pour lors les Couronnes estoient les marques d'ancienne Noblesse aussi bien que des tiltres des terres que l'on possedoit.

Les Couronnes ne seruent pas seulement à Couronner les testes & à timbrer les Escus, mais encore l'on s'en sert à les en remplir, & seruir de meubles dans les Armoi-


I


II


III


IV


V


VI


VII


VIII


IX


X


XI


XII


XIII


XIV



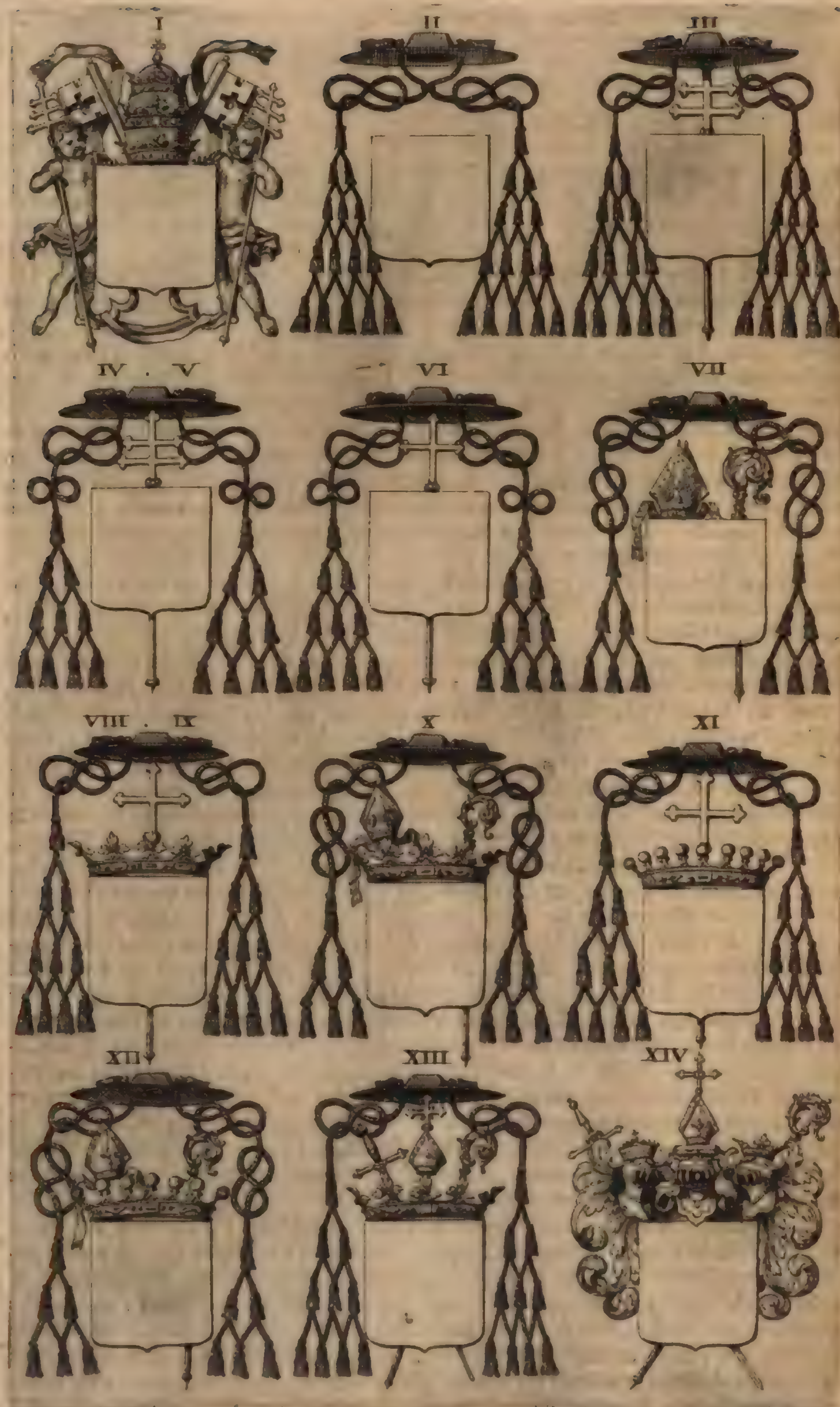
ries. I TOLEDE Royaume, porte *d'azur à vne Couronne fermée d'or*, dite par quelques-vns *Couronne Imperiale*, Alphonse VIII Roy d'Espagne se voyant Seigneur absolu en ses terres prit le tiltre d'Empereur, & donna celuy d'Imperial à la Ville de Tolede, auec l'Escu cy-dessus. II SVEDE Royaume, porte *d'azur à trois Couronnes d'or*. Le Baron III DE SCHAFTENBERG en Allemagne, porte *d'azur à vne Couronne d'or*. IV DE LA GRIFFONNIERE en Bresse, Seigneurs dudit lieu & de Pitajoux, *d'argent à trois Couronnes de sinople*, Les Seigneurs de Valencey du surnom V D'ESTAMPES, portent *d'azur à deux pointes d'or posées en Cheuron, au chef d'argent chargé de trois Couronnes de gueules*. VI CEPEDES, *d'or party de gueules à deux Couronnes de l'vn en l'autre*. VII COLOGNE, Ville Imperiale porte *de gueules à trois Couronnes d'or, posées en fasce, Coupé bordé diapré d'argent*. Les anciens VICOMTES DE MILAN, portoient *d'argent à sept Couronnes posées vne, deux; vne, deux & vne de gueules*. LE PRESTRE à Paris, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Besans, & en pointe d'vne Couronne de mesme*. REMEFORT-la Grilliere, porte *d'azur à trois Couronnes antiques d'or*. MVNDEL à Nuremberg, porte *d'azur party d'argent à vne Couronne partie de l'vn en l'autre*. CHAPOTIN en Dauphiné, porte *de gueules à la Fasce d'or chargée d'vne Merlettes de sable, & accompagnée de trois Couronnes du second*. AFFAITADY, porte *d'azur à la Tour d'or chargée de trois Couronnes l'vne sur l'autre de gueules*. SAXON, Comte de Vvinchester en Angleterre, portoit *de gueules à six Couronnes d'or*. IAGENSDORF en Bauiere, porte *de gueules à trois Couronnes d'or*. FAVRE en Dauphiné, porte *d'argent à vne Bande d'azur passée au trauers de trois Couronnes d'or*. DE MAVROY, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Couronnes Royales ou fermées de mesme*. SIGSBERT ancien

Roy des Anglois Orientaux, fondateur de l'vniuersité de Cambride, portoit *de gueules à trois Couronnes Royales d'or.* De Cusson en Velay, porte *d'azur à vne Couronne fermée d'or.* Pramer en Styrie, porte *d'argent Coupé party de gueules & de sable à vne Couronne d'or sur le tout.* De Langhan en Angleterre, nom illustré d'vn excellent Cardinal Archeuesque de Cantorbie sous Vrbain V. portoit *d'azur à la Croix patée alaisée d'or, accompagnée de trois Couronnes à l'antique de mesme.* Charles-de la Blandiniere, *d'argent à la Fasce d'azur, chargée de trois Couronnes d'or.* Murcie Royaume, porte *d'argent à six Couronnes d'or, posées trois, deux, & vne.* Sera obserué que ie n'ay point adiousté aux Couronnes, le mot de Ducales, parce qu'il n'est pas besoing de le dire, puis-qu'elles sont toutes faites de fleurons, mais s'il y en auoit de Comtales ou autres, il faudroit nõmer sa façon comme l'on fait aux Couronnes Royales ou fermées, & aux antiques. VIII De Meaux-Bois Boudran, porte *d'argent à cinq Couronnes d'espines de sable.* Cette maison des anciens Comtes de Meaux, portoit anciennemẽt *d'argent à vne Fasce de gueules*, comme le rapporte Fauin parlant de Gauthier, Vicomte de Meaux, qui fut au voyage de la terre Sainte auec le Roy Saint Loüis, ou il dit, que dans le mesme voyage il y auoit vn Giffart de Meaux (qui estoit quelque Cadet) lequel portoit *de sable à vne Iumelle d'argent*, & qui au retour du voyage prit cet Escu moderne de Meaux : ce Giffart est sans doute celuy de cette Maison, qui conduisit & accompagna par ordre de ce Saint Roy, la Couronne d'espines de nostre Seigneur qui se voit à la Sainte Chappelle de Paris, en memoire dequoy il luy donna pour Armes ces cinq Couronnes. Horben en Suede, porte *d'azur à trois Flesches d'argent, rangées en barre, escartelé d'azur à vne Couronne d'Espines d'or.*



Les Ecclesiastiques quoy qu'exempts de porter les Armes, ne laissent pas d'auoir des Armoiries : il est vray qu'au lieu de Couronnes & de Heaumes, ils portent pour tymbre les marques particulieres de leurs dignitez : [a quoy neantmoins ils adioustent quelques fois des Couronnes des tiltres qui appartiẽnent au lieu de leurs Eglises, quand ils sont Seigneurs temporels ou qu'ils ont quelques terres dependantes de leurs dignités qui ont tiltres à porter Couronnes.] I Nostre Saint Pere le Pape porte vne Thiare faite comme vn grand bonnet, ou en forme d'armet cerclé, ceint de trois Couronnes le tout d'or estoffé de pierreries, autrement vne triple Thiare, [au sommet de laquelle est vne boule surmontée d'vne Croix pometée. Le Pere Iean Morin Prestre de l'Oratoire de Iesus, remarque en l'histoire de l'Empereur Constantin, que les Papes n'ont commencé à porter des Couronnes pour marque de leur Souueraineté tẽporelle, que depuis l'Empire des François en Italie : que ce priuilege n'est point de Constantin, mais de nostre Charlemagne Roy & Empereur & de son successeur Loüis le Debonnaire,

son fils; que le premier Pape qui l'a porté c'est Nicolas I. qui viuoit du temps du Roy Charles le Chauue, & cite à ce suiet Anastase qui estoit à son election, lequel dit *qu'apres auoir esté consacré en l'Eglise Saint Pierre, on le conduisit au Patriarchat de Latran, au milieu d'vne grande foule de peuple, ET QV'EN FIN IL FVT COVRONNE' AVEC TOVT L'APLAVDISSEMENT DE TOVTE LA VILLE ET DV CLERGE'.* En ce commencement & long temps apres les Papes ne portoient qu'vne Couronne, qui n'estoit autre chose qu vn cercle d'or à l'entour de leur Thiare, ce qui est tesmoigné par le Pape Innocent III. & plus particulierement par l'Abbé de Saint Denis. Sugger d'escriuant en la vie de Loüis le Gros, l'office solemnel fait en son Abbaye par le mesme Innocent, *Ils luy mirent* dit cet Abbé, *vn ornement Imperial fait comme vn Heaume, à l'entour duquel vn cercle d'or estoit dextrement disposé.* Boniface VIII. adiousta la seconde Couronne, & Vrbain V. la troisiesme qui furent appellés *les Royaumes du monde* par le Pape Paul II.] [II] Les Cardinaux se timbrent d'vn Chappeau rouge, garny de cordons pendans des deux costés, chaque cordon lié en lacqs d'amour à quinze nœuds, vn, deux, trois, quatre, cinq, [& lors qu'ils sont [III] Patriarches, Archeuesques Primats, ou qu'ils sont enuoyés Legats en quelques Prouinces, ils adioustent sous le Chappeau & derriere leur Escu, vne double Croix qui est treflée. [IV] Les Patriarches qui ne sont Cardinaux timbrent aussi leur Escu, & d'vne double Croix & d'vn Chappeau; mais qui est de couleur verde & n'a que dix nœuds, vn, deux, trois, quatre. [[V] Les Archeuesques qui sont Primats timbrent de mesme.] [VI] Les Archeuesques qui ne sont Primats n'ont pour timbre qu'vne simple Croix treflée auec le Chappeau. [VII] Les Euesques ont le Chappeau de mesme couleur que les Patriarches & Archeuesques, mais qui n'a que trois rangs de houpes, qui surmonte la Mitre qui est posée de front, & au costé droit, & la Crosse [qui est leur baston Pastoral qui marque le pouuoir essentiel qu'ils ont sur les troupeaux Chrestiens qui leur sont commis, au costé gauche, laquelle doit estre tournée à senestre, suiuant que la tres-bien obserué monsieur Faure, pour monstrer, dit-il, la iurisdiction qu'ils ont dehors: ce qui n'a pas esté obserué par le sieur de la Colombiere qui à suiuy Pierre de Saint Iulien-Baleurre qui dit que la Crosse des Euesques doit estre à droit, & celle des Abbés à gauche. Il sera obserué que lors que les Cardinaux, Archeuesques & Euesques estans issus des Princes, de Ducs, de Marquis, ou de Comtes, mettent, dit le P. de Varennes, la Couronne de leur naissance: De mesme, ainsi qu'il a esté dit cy-dessus, quand leurs Benefices ont ce droit de la mettre; soit par la qualité de [VIII] Prince, comme l'Archeuesque de Besançon, les Euesques de Mets, de Grenoble & de Geneue: soit par la qualité de [IX & X] Duc & Pair, comme l'Archeuesque de Rheims, les Euesques de Langres & de Laon; soit aussi par celle de [XI & XII] Comte, cõme les Archeuesques de Lion, de Vienne, & d'Ambrun; les Euesques d'Autun en qualité de Comte de Saulieu, de Noyon, de Beauuais, de Chaalons qui sont Pairs, d'Agen, de Dol de Lisieux, de Velay, d'Agde, de Limoges, de Lodesue en qualité de Comte de Mombrun, de Tulles, de Valence, de Die, de Viuiers, de Mande en qualité de Comte de Geuodan, d'Vsés, du Puy en qualité de Comte de Velay, de Montpelier en qualité de Comte de Melguel & de Montferrant & autres. Les Archeuesques & Euesques qui sont Princes Souuerains comme les [XIII] Archeuesques de Mayenne, de Treues, & de Cologne timbrent leurs Escus de la Mitre de front surmontée de la Croix mises au milieu, vne Espée à droite la garde en haut, & à gauche la Crosse passées en sautoir derriere l'Escu, à quoy ils adioustent quelques fois [XIV] trois Heaumes, celuy du milieu tarré de front couuert d'vn oreiller de sinople, supportant la Mitre surmontée de la Croix Archiepiscopale; celuy à droit contourné, couronné du Bonnet Electoral, l'autre à gauche qui affronte le droit est couronné d'vne Couronne Ducale, celuy-cy surmonté du Cimier de sa maison, & celuy-la des Armes de l'Archeuesché dont il escartele son Escu. [XV] L'Euesque & Comte de Cap en Dauphiné, met aussi vne Espée qui est passée pareillement en sautoir derriere l'Escu auec la Crosse. Les Cardinaux, Archeuesques & Euesques qui sont tirés de quelque Congregation ou Ordre Religieux, mettent les marques de leur Ordre, soit entre le Chappeau & l'Escu, soit en l'Escu, les Armes de leur Ordre qui posent au chef: Ainsi le [XVI] Cardinal de Berulles, General des Prestres de l'Oratoire de Iesus, timbroit ses Armes, qui estoient *de gueules au Cheuron d'or, accompagné de trois Molettes de mesme*, d'vne Couronne d'espines, enfermant les mots de IESVS


I
II
III
IV . V
VI
VII
VIII . IX
X
XI
XII
XIII
XIV

MARIA : XVII le Cardinal Anthoine Barberin à qui le Pape Vrbain VIII. son oncle donna le Chappeau rouge estant Religieux Capucin, mettoit en son Escu vn Chef d'argent chargé de deux bras ou dextrochere & senestrochere de carnation ayans les Stimaques, embrassans vne Croix haussée de gueules, le dextrochere reuestu d'vne manche à la capucine, tous deux mouuans d'vne nuée des flancs, qui sont les Armes de l'Ordre de Saint François. XVIII René le Clerc, Euesque de Glandeues, mettoit entre la Mitre & la Crosse qui timbroient son Escu *d'argent à vne Croix engreslée de gueules, accompagnée de quatre Aigles de sable*, ce mot CHARITAS, pour monstrer qu'il auoit esté appellé à l'Episcopat de l'Ordre des Minimes, & pour conseruer la memoire de son pere d'Ordre Saint François de Paule.] Les XIX Abbés mitrés timbrent aussi leurs Escus [sous vn Chappeau noir à deux rangs de houpes] d'vne Mitre & d'vne Crosse, la Mitre à droit & en profil, & la Crosse [à gauche tournée en dedans pour donner à entendre, dit le mesme monsieur Faure, qu'ils n'ont iurisdiction que sur leurs Moines, & dans leurs Cloistres, à quoy il adiouste, que s'ils ont iurisdiction hors leurs Cloistres, ils doiuent porter leurs Crosses tournée en dehors. Les Abbés qui sont Religieux ont vn petit linge attaché à leurs Crosses pour marque de leur regularité. Sera icy remarqué que le Speculator *tit. de Priuil.* dit que les Abbés qui ont commencé à porter Mitres, sont ceux qui sont exempts de la iurisdiction des Euesques par priuileges des Papes, & par consequant ont obtenu la iustice & quelques droits Episcopaux dans leurs Monasteres. Ce que dit aussi Saint Bernard, Epitre 42. à l'Archeuesque de Sens, *Multo labore ac pretio quidam Abbates apostolicis adeptis priuilegiis per ipsa sibi vendicant insignia pontificalia, vtentes & ipsi more Pontificum Mitra, annulo atque scandaliis. Sane si attendatur rerum dignitas, hanc monachi abhorret professio; si ministerium, solis liquet congruere Pontificibus.* Et Petrus Blesensis en son Epitre 90. admoneste vn sien frere qui estoit Abbé, *Vt aut ista ornamenta reddat aut Abbatum relinquat: insignia enim Episcopi eminentiæ* (dit il) *in Abbate non approbo. Mitra quippe annulus & scandalia, in alio quam in Episcopo superba quædam elatio est, ac presumptuosa obstentatio libertatis*, neantmoins apres les exempts, les non exempts ont aussi obtenu ce priuilege: de sorte qu'en fin le Pape Clement IV. en fit vn reglement, *in ca. vt Apostolicæ, de priuileg. in 6.* à sçauoir que les Abbés exempts porteroient les Mitres d'or frisé sans pierreries ny lames d'or ou d'argent ; les non exempts ayant priuileges de porter Mitres, en auroient seulement de blanches & plaines aux Conciles & Sinodes, & ailleurs en porteroient selon leurs priuileges. XX Les Abbés qui n'ont droit de porter Mitre mettent seulement la Crosse couuerte du Chappeau noir à deux rangs de houpes. XXI Les Abbesses qui ont droit de porter Crosse en timbrent pareillement leur Escu en losange, lequel ils entourent d'vn Chappelet noir. XXII Les Prothonotaires n'ont pour timbre que le Chappeau comme celuy des Abbés, que monsieur Faure dit estre aussi porté par les Doyens non mitrés, Preuosts, Archidiacres, Officiaux, Premiciers, Sacristains, Chamariers & Chanoines des Eglises Metropolitaines & Cathedrales. Les XXIII Chantres mettent la Masse ou Baston de la dignité qu'ils ont dans l'Eglise. XXIV Les Prieurs mettent vn baston Pastoral fait en façon de Bourdon d'vn Pelerin, & entourent leur Escu d'vn Chappelet noir. XXV Les Cheualiers de Malte mettent pour marque de leur Religion, derriere leur Escu la Croix de leur Ordre auec vn Chappelet de coral ou d'or, qui entoure l'Escu, & est entrelassé dans les pointes de la Croix, à quoy ils adioustent à leur Escu *vn Chef de gueules à vne Croix d'argent* qui est les Armes de l'Ordre. XXVI Les Cheualiers Commandeurs mettent derriere leur Escu vne Espée dont la pointe parroist au dessus, & la garde en bas. Quand au grand Maistre il timbre son Escu d'vne Couronne de Prince qui fut donnée par le Pape Gregoire XIII. à Hugues de Loubens-de Vernalle du pays d'Auschs, en M. D. LXXXII. & au lieu de mettre les Armes de sa Religion au chef, il les escartelle des siennes: deuant cette concession le grand Maistre pour faire connoistre sa Souueraine dignité, son Escu estoit accosté de deux mains armées mouuantes d'vne nuée tenãt chacune vne Espée flamboyante auec ces mots, POVR LA FOY, l'Escu entouré du Chappelet de coral, comme l'on voit en l'Eglise du Temple à Paris, en la Chappelle du grand Maistre de Malte Philippes de Villiers l'Isle-Adam à l'entour de ses Armes.]


XV


XVI
IESVS
MARIA


XVII

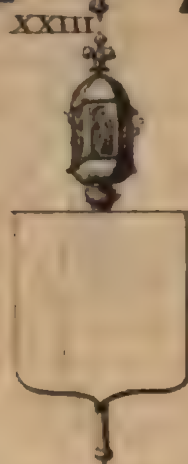

XVIII
CHA
RI
TAS


XIX


XX


XXI


XXII


XXIII


XXIV


XXV


XXVI

[Les Couronnes sont encore employées dans les Escus à couronner les animaux & autres meubles, d'ou vient que l'on dit

* COVRONNE', qui à vne Couronne sur la teste. [I] HALVVIN, porte *d'argent à trois Lions de sable, Couronnés armés & lampassés d'or.* [II] DORGE, *d'argent au Lion de sable, Couronné d'or armé & lampassé de gueules.* [III] DE BOISMENARD, dont vn Mareschal de France Seigneur de Boismenard, sous le Roy Loüis XI. portoit *d'or à l'Aigle de sable, Couronnée de pourpre, becquée & membrée de gueules.* [IV] RASSES-de GAVRE en Flandres porte *de gueules à trois Lions d'argent Couronnés d'or.* [V] CATIENELEBOGHE, *d'or au Leopard-lionné de gueules, Couronné d'azur.* [VI] DE COLLIGNY, Seigneurs dudit lieu en Bresse, de Chastillon sur Loing dont vn Admiral & deux Mareschaux de France, & les Seigneurs de Saligny, porte *de gueules à l'Aigle d'argent, Couronnée becquée & membrée d'azur.* [VII] DE GRANCEY, porte *d'or au Lion Couronné d'azur.* [VIII] GALLEN-von Gallestein en Styrie, porte *de gueules à la Licorne saillante d'argent, Couronnée & accornée d'or.* [IX] BOLACRE en Niuernois, Seigneur de Cicognes, porte *de sinople au Lion d'argent, Couronné armé & lampassé de gueules.* [X] DV PLESSIS-DE CHIVRAY, porte *d'argent au Lion de sable, Couronné d'or.* [XI] CHASTELVS, porte *de gueules au Lion d'argent, Couronné armé & lampassé d'or.* [XII] D'ASPREMONT en Poitou, porte *de gueules au Lion d'or, Couronné d'azur.* [XIII] DE COCHEFILET, porte *d'argent à deux Lions-leopardés l'vn sur l'autre de gueules, Couronnés armés & lampassés d'or.* [XIV] DE BEAVVAV, Seigneurs dudit lieu, dont des Seneschaux d'Anjou, porte *d'argent à quatre Lionceaux cantonnés de gueules, Couronnés armés & lampassés d'or.* [XV] SAVIGNY, porte *de gueules à trois Lionceaux d'argent, Couronnés lampassés & armés d'or.* [XVI] IDVMERA, Maire du Palais de Paris du temps de Clouis II. portoit *d'argent à deux Leopards l'vn sur l'autre d'azur, Courõnés lampassés & armés de gueules.* [XVII] SCLAVIE, *de gueules au Dragon Couronné d'or.* [XVIII] BRIQVEBECH en Normandie, porte *d'or au Lion de sinople Couronné armé & lampassé d'azur.* [XIX] BOVLLEHART, porte *de gueules au Lion d'or, Couronné armé & lampassé sable.* [XX] CIGALA à Genes, porte *de gueules à l'Aigle d'argent, Couronnée d'or.* [XXI] LIEDEKERKE, *de gueules à trois Lions d'or, Couronnés armés & lampassée d'azur.* [XXII] DANTHON en Poitou, porte *de gueules à l'Aigle d'or, Couronnée becquée & membrée d'argent.* [XXIII] DE BERE' en Normandie, porte *d'argent à trois testes de Leopards d'azur, Couronnés & lampassés de gueules.* [XXIV] AIGRIN, *d'azur à trois Lions d'argent, Couronnés d'or armés & lampassés de gueules.* BEVVERANT-la Loyere au Duché de Bourgongne, porte *d'azur au Bœuf d'or Couronné de gueules.* DE CHAMBVT en Bresse, Seigneurs de Conflens & de Pomiers, portoit *d'argent au Lion de sable Couronné d'or.* FIRMACON, maison issuë des Comtes de Narbonne, porte *d'argent au Lion de gueules, Couronné armé & lampassé de sable.* RASSENGHIEN, porte *d'azur au Lion d'or Couronné de gueules.* VAVASSEVR, porte *de gueules à vn Lion d'argent Couronné & armé d'azur.* POSTEL, *d'argent au Lion de sable, Couronné & lampassé d'or.* DE BONAY, porte *d'azur au Chef d'or, à vn Lion de gueules, Couronné lampassé & armé d'argent brochant sur le tout.* DE LA CAVCHIE *d'or au Lion d'azur, Couronné armé & lampassé de gueules*, suiuant le Feron en ses Mareschaux de France. DE LOR en Champagne, porte *de sable au Lion d'argent, Couronné armé & lampassé de sinople.* GRASAY, *d'or au Lion d'azur Couronné de gueules.* VERNY-Faucrolle, porte *d'azur au Lion d'or Couronné de gueules.* BVSSON en Bretagne, porte *d'argent au Lion de sable Couronné armé & lampassé d'or.* SAINT RIMAVLT en Picardie, *de sable au Lion d'argent Couronné d'or.* KARADREVX-Neufuillette, porte *d'argent à trois Lions d'azur Couronnés armés & lampassés de gueules.* INTERIANA à Genes, porte *de sable au Lion d'argent Couronné armé & lampassé de gueules.* BOVVIERS, *d'or à trois Rencontres de Bœufs Couronnés d'azur.* SOYSAY, *d'argent à deux Lions-leopardés de sable, Couronnés armés & lampassés de gueules.* COESMES-Montauban, *d'or au Lion d'azur Couronné de gueules.* GORRE en Picardie, *de gueules à trois Lions d'argent Couronnés d'or.* ALEMAN en Beugey, Seigneurs d'Arbent & de Mornay, portoit *de sable au Lion d'argent, Couronné & armé de gueules.* LANCAN-Boisfeurier, porte *de sable au Leopard d'argent, Couronné armé & lampassé d'or.* LA BRODAMIERE en Bretagne, porte *d'azur à vn Lion d'argent, Couronné & armé d'or.* SAINT AMOVR au Comté de Bourgongne, porte *d'argent au Lion de sable Couronné & armé d'or.* LA BARRE-la Tuffiere, porte *d'argent à trois Lions de sable, Courõnés armés & lampassés d'or.*


V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

*COVSV, comme c'est vne regle generale en Armoiries de ne mettre iamais couleur sur couleur, ny metal sur metal, on c'est seruy de ce mot pour cacher la fausseté qui se rencontreroit aux Escus, lors que le fond est d'vne couleur ou metal & que le Chef est aussi d'vne autre couleur ou d'vn autre metal; les Herauds & ceux qui ont escrit de l'art heraldique, ont inuenté ce mot duquel ils se sont seruis particulierement pour le Chef, pour moy j'estime qu'il ne doit pas estre si particulier pour cette partie de l'Escu, dont elle est nommée honorable, que l'on ne s'en puisse seruir pour les autres honorables, & mesme aux rebatemens puis que par la on esuite la fausseté. I DE BRIE en Bresse Seigneurs de la Bochardiere & de Lordres, portoit *d'azur à vne Hallebarde d'argent emmenchée d'or, au Chef cousu de gueules.* II PLVME'-Gueruille, porte *d'argent à trois testes de Paon arrachées de sable, au Chef cousu d'or chargé de quatre Lozanges de gueules.* III FERMINEAV en Languedoc, porte *d'azur au Lion d'or, au Chef cousu de gueules, chargé d'vn Cœur du second accosté de deux Estoilles de mesme.* IV Les Cheualiers de la Bande en Etrurie, portoient vn Escu *de sinople à la Bande cousue de gueules.* Anthoine V LE VISTE, Seigneur de Fresne, President au Parlement de Paris, portoit *d'azur à vne Bande cousuë de gueules chargée de trois Croissans d'argent.* VI DE FRVYN, portoit *de gueules au Cheuron cousu d'azur, chargé de trois Estoilles d'argent* VIII BARFVSE en la Marck, porte *de gueules à la Fasce cousuë de sinople, chargeé de trois pieds humains d'argent.* VIII HART en Angleterre, porte *de gueules mantelé cousu d'azur à trois Cerfs d'or, deux sur azur & vn sur gueules.* PEVTINGER à Ausbourg, porte *d'azur à la Bande cousuë de gueules, chargée de trois Coquilles d'argent.* DE BOVDRAC en Dauphiné, porte *d'azur à la Tour d'argent, maçonnée de sable sur vn Rocher d'or, au Chef cousu de gueules chargé de trois Estoilles d'or.* GARNIER-Montsuron, *d'argent à trois Cheurons de gueules, au Chef cousu d'or.* SPADA en Lombardie, porte *de gueules à trois Espées d'argent rangées en Bandes les gardes en haut d'or, au Chef cousu d'azur chargé de trois Fleurs de Lis d'or.* BERNIERES, *d'azur à la Fasce cousuë de gueules, chargée de trois Crossans d'or, accompagnée en chef d'vne Estoille de mesme, & en pointe d'vn Lion naissant de sable*, il y à faute en l'art dans cette Armes.



*CRAMPON, instrument d'asier ou de fer que les gens de guerre portoient lors qu'ils alloient escalader quelque place, les plantoient dans la muraille puis y attachoient des eschelles de cordes pour monter à l'escalade, & entrer dans la place attaquée & assiegée. Ie ne l'ay trouué seruir en Armes que parmy les Allemans, ou il est assés commun. I SOTERN au Rhein, porte *de gueules au Crampon d'argent.* II GAELEN la mesme, porte *de gueules à trois Crampons d'argent.* III BAYRN von Caldif au Tyrol, porte *escartelé au premier & quatriesme d'azur au Crampon d'argent posé en Bande; au deux & trois d'argent coupé de gueules à vne Estoille à huit raiz coupée de l'vn en l'autre; sur le tout de gueu-*

les *au Coupet de trois pieces d'or, sommé de deux Proboscides addossés d'argent.* IV DE MESTER originaire d'Allemagne, alliance des le Gouz à Dijon, portoit *de gueules à trois Crampons essmonssés d'or.* V BIDENFELDT au pays de Hesse, porte *de sable au Crampon d'argent mis en fasce.* VI SCHENCK von-Vvintersteten en Suabe, porte *d'argent au Crampon de sable posé en barre; escartelé d'azur à trois Pommes de Pin d'or.* VII HAGEN au Duché de Brunsuic, porte *d'or à trois Crampons mal ordonnés de sable.* VIII SCHNELINGEN en Suabe, porte *d'argent au Crampon posé en Bande de gueules à la Bordure de mesme.* De Crampon vient



* CRAMPONE', qui à quelque extremité en façon de Crampon. TSCHETSCHKE en Silesie, porte *d'azur à vne Croix Patriarchale d'argent le second croison Cramponé à senestre.* II DE BRIDIEV, Seigneurs dudit lieu, porte *d'azur à vne Macle Cramponée à double par le haut d'or, accompagnée de trois Estoilles de mesme.* L'Euesché III DE HAMIN en Allemagne, porte *d'azur à vne Potence Cramponée à senestre croisonnée potencée à dextre d'or.* IV DE VVACONSAINS en Picardie, *d'or à trois Cœurs de gueules posés en Bande, escartelé d'argent à trois Macles cramponées par en bas de sable.*

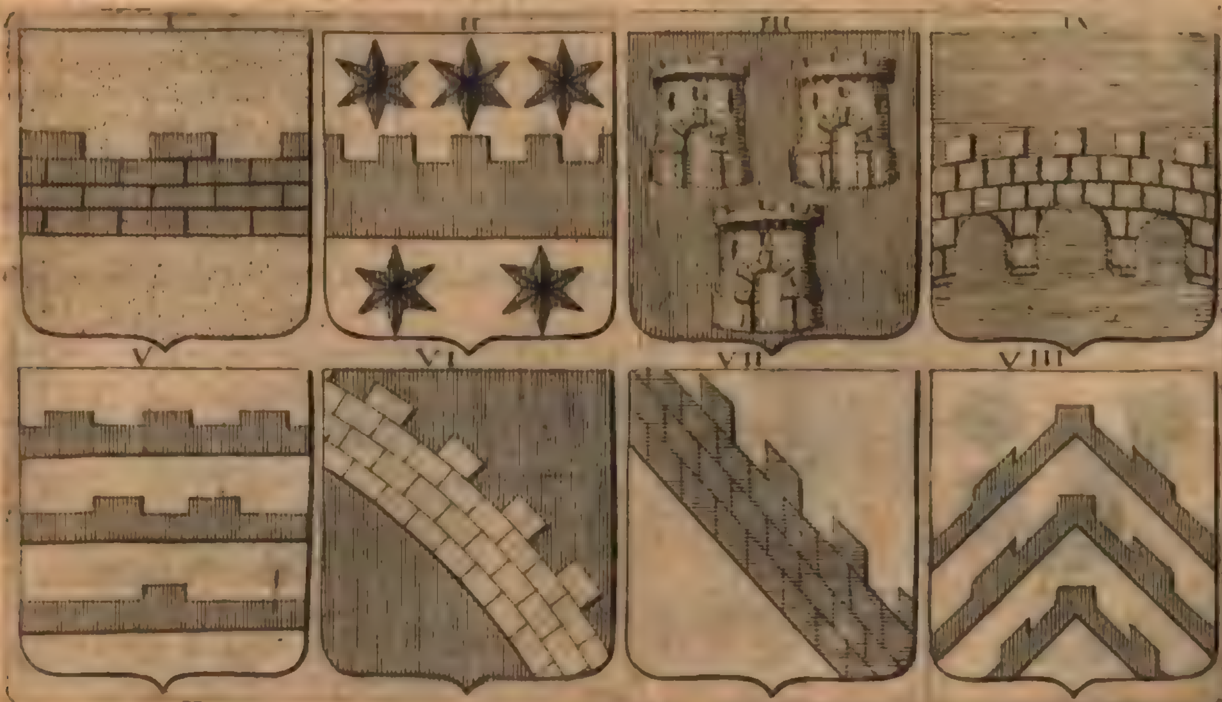


*CRANCELIN, CANCERLIN, se dit des Couronnes mises en bandes & terminées aux bords de l'Escu cõme celuy I DE SAXE moderne, qu'aucuns appellent Couronne de ruë, qui fut donné, dit Albert Krantz, à Bernard des Comtes d'Anhalt, lequel ayant esté inuesti du Duché de Saxe, confisqué sur Henry Leon, il demanda à l'Empereur Frederic Barberousse bon bien facteur, quelque marque qui put faire reconnoistre ses Armes de celles de ses freres, cet Empereur plain de bonne volonté, qui estoit Couronné alors d'vn Chappeau de ruë à cause de la chaleur, le prit & le luy ietta; Bernard le reçeut, & depuis ce temps chargea ses Armes paternelles, qui estoient *Fascées d'or & de sable de huit pieces, de ce Crancelin de sinople.* Ce Crancelin est porté encore par quelque maisons d'Allemagne, aussi le mot est pur Alleman, dit l'Origine des Armes, qui signifie Guirlande ou Chappeau de fleurs. II VVEGELEBEN en Thuringe,

porte *d'argent à la Fasce de sable au Crancelin de sinople.* [III] MASCHVVITZ en Misnie, porte *d'argent à la Fasce de sable au Crancelin de sinople.* [IV] ELBEN au pays de Hesse, porte *de gueules au Crancelin fleurdelisé de trois pieces d'argent.* FRANZHON en Flandres, porte *Fascé d'argent & de sable de six pieces au Crancelin de gueules.*

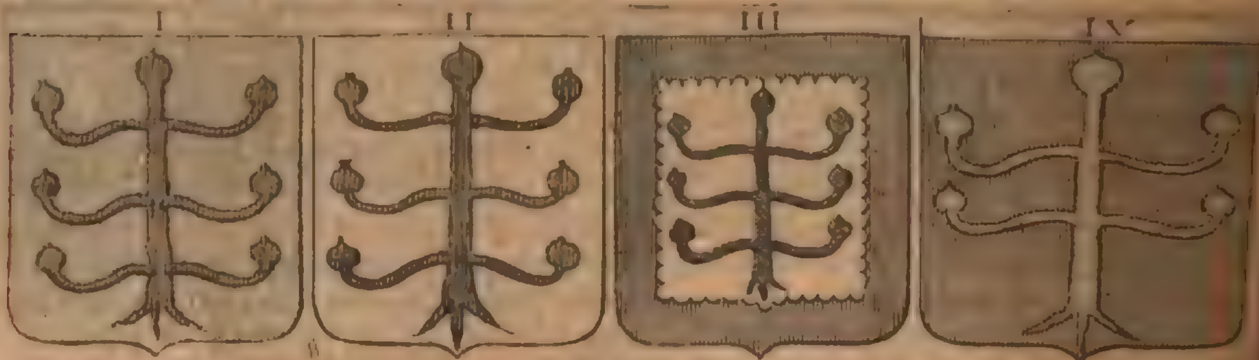


*CRENELE', CRENEAVX, façon de Bretesses, posés sur vne muraille, sur vne Tour, quelques fois sur les bords des parties superieures des Fasces, Bandes & Cheurons. Landry [I] DE LA TOVR, Seigneur de Glatigny, premier Maire du Palais sous le Roy Chilperic, qui le fit Duc & Maistre de la Cheualerie de France, portoit suiuant Brabant le Herault, *d'or à la Fasce crenelée de deux pieces & demie de gueules, maçonnée de sable.* [II] SCHOVVENBVRG en Suisse, porte *d'argent à vne Fasce crenelée de trois pieces & deux demies de gueules, accompagnée de cinq Estoilles à six raiz de mesme.* [III] LA TOVR-Montbelet, porte *de gueules à trois Tours crenelées d'or.* [IV] DV PONT à Abbeuille, *d'azur au Pont de trois Arches crenelé de cinq pieces d'or.* [V] VVARTH en Bauiere, porte *d'argent à trois Fasces crenelées de gueules, la premiere de trois pieces, la seconde de deux, & la troisiesme d'vne.* [VI] VVINEGK la mesme, porte *de gueules à la Bande ployée maçonnée crenelée de quatre pieces d'argent.* [VII] LVHE au Duché de Saxe, porte *d'argent à vne Bande maçonnée crenelée à plomb de cinq pieces d'azur*: ce mot à plomb signifie que les traits de la maçonnerie & qui font les Creneaux, sont en lignes perpendiculaires, & non transuersales comme elles deuroient estre si elles suiuoient la pante de la bande. [VIII] HOFER zum Lobenstain en Bauiere, porte *d'argent à trois Cheurons crenelés chacun de trois pieces, ceux des costés à plomb de gueules.*



*CREQVIER, sa figure est extraordinaire & se rencontre peu en Armes aussi bien qu'en terre. Cet arbre imaginaire que l'on represente ayant ordinairement sept branches à la forme d'vn Chandelier, au bout desquelles il y à des fruits comme des Capes, ce trouue dit le P. de Varennes, sur le bord d'vne petite Riuiere qui arrouse les prairies du lieu de [I] CREQVY en Picardie, à ce que ceux de ce nom luy ont appris

qui portent *d'or au Crequier de gueules.* Adrian d'Amboise dans ses deuises Royales, donne à ceux de cette maison vn escart, duquel Adrian de la Morliere Chanoine de Nostre Dame d'Amiens, au recueil des illustres maisons de Picardie ne parle point, ny ne se voit point dans l'Escu du feu Mareschal de Crequy, ny en celuy du Duc de Lesdiguieres son fils, tous deux Cheualiers des Ordres du Roy, qui est *d'azur semé de Fleurs de Lis d'or au Lion naissant de mesme*, donné par vn de nos Roys à vn Seigneur de cette maison, lequel allant à la guerre contre les Sarrazins, rompit vn Anneau en deux dont il garda vne partie, & l'autre la laissa à sa femme ieune, belle, & sage: Il fut seize ans absent, pris des mescreans & fait esclaue. Durant ce temps, le Roy qui auoit receu de luy de tres-grands seruices pensant qu'il fut mort, persuada à sa femme de se remarier, obeissante aux volontés de Sa Majesté, elle fut promise à vn Seigneur de marque du pays: mais au iour de leurs espousailles que le Roy honnoroit de sa presence, arriua son mary, qui representant la moitié de son Anneau fit sçauoir son retour, le Roy pour en tesmoigner sa ioye, luy donna le choix de luy demander ce qu'il voudroit: ce Seigneur rauy d'estre hors de captiuité, de se voir en son pays, & content d'auoir recouuré son Roy, sa femme, & ses biens, ne demanda autre chose que la permission de porter des Fleurs de Lis en ses Armes, ce que Sa Majesté luy octroya luy donnant cet escart. II DRANCOVRT, porte *d'argent au Crequier de gueules.* Le sieur III DE REBRETENGVES, porte *d'argent au Crequier de sinople, à la Bordure engreslée de gueules.* IV DE YFLINGER von Granegk en Suisse, porte *de gueules au Crequier à cinq branches d'or.* BETICVVITZ en Misnie, porte *d'argent party de gueules au Crequier sur le tout d....*



*CRESTE', Creste qui est sur la teste des Coqs d'autre couleur ou metal que le corps. I DE CHASTENAY au Duché de Bourgongne, Seigneur de Saint Vincent, porte *d'argent au Coq de sinople Cresté & armé de gueules.* II CHAPPONAY, porte *d'azur à trois Coqs d'or Crestés becqués & membrés de gueules.* III GALLIERS, porte *pallé d'or & d'azur de six pieces, au Chef du premier chargé de trois Coqs de sable Crestés de gueules.* IV BOLDAGION, porte *d'argent à la Bande d'azur, accompagnée de six Crestes de Coqs de gueules mises en orle.* Quelques-vns disent aussi

CRESTE' des Nageoires des Poissons comme celles du Dauphin de Viennois & Comte de Forets.



CROISSANT. Il a esté de tout temps en estime, les Iuifs le portoient sur leurs souliers, comme font encore auiourd'huy les Turcs aussi bien qu'en leur Ban-

...rques &c. Les Romains Patriciens auoient leurs souliers lunés.

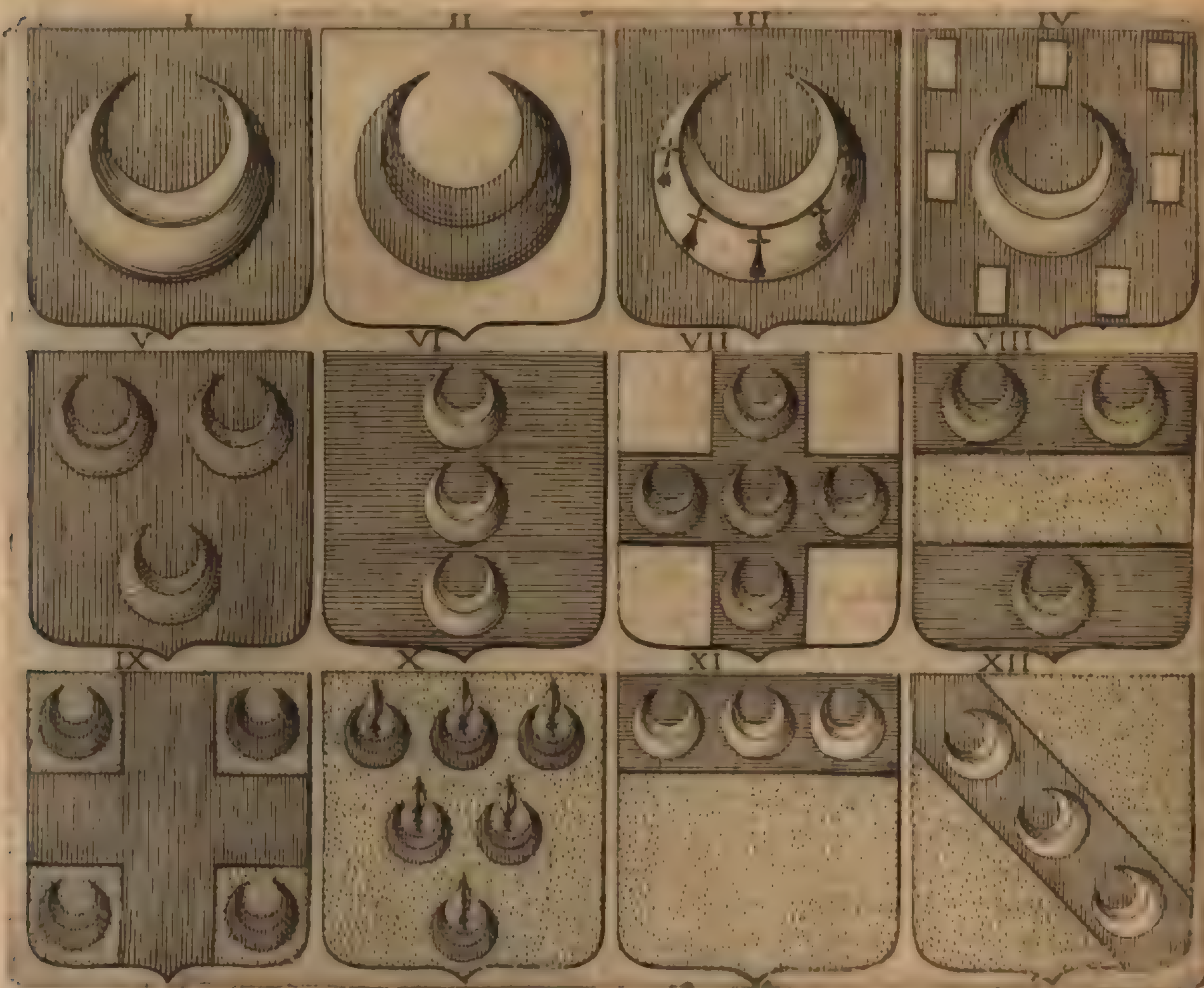
Primaque Patricia clausit vestigia luna.

Les peuples d'Arcadie de mesme, comme s'estimans les plus Nobles du monde.

Orta prius Luna de se, si creditur ipsis,
A magno tellus Arcade nomen habet.

Clouis porta trois Croissans, que du Tillet prend pour les vrayes Armes de ce Prince, & d'autres mettent pour sa deuise. Saint Louis institua l'Ordre du double Croissant allant outre mer l'an M CC. LXIX. Ordre gardé par Charles de France son frere, Comte d'Anjou, & depuis restably sous le nom de l'Ordre du Croissant, par René Roy de Sicile & Duc d'Anjou en l'an M. CCCC. LXIV. Le Symbole de cet Ordre estoit vn Croissant d'or sur lequel estoit graué au burin & puis emaillé de rouge ce mot LOZ, qui vouloit signifier *Loz en Croissant.* Henry II Roy de France qui auoit pour amie Diane de Poictiers, Duchesse de Valentinois, soit en faueur d'elle & du nom de Diane qui porte le Croissant, ou plustost qui est la Lune mesme suiuant les Poëtes, soit pour faire sçauoir le desir qu'il auoit de conquerir tout le monde, comme tous les grands guerriers se l'imaginent d'ordinaire, du moins les courtisans le leur font accroire, il prit pour deuise tantost vn Croissant seul couronné, tantost trois Croissans entrelassés auec cette ame ou deuise *Donec totum impleat orbem*, ou bien *Dum totum compleat orbem*, deuise dont il à enrichy la façade du maistre pauillon de son Chasteau du Louure, & qu'il à aussi fait grauer au molinet en sa monnoye du poids, du prix, de la figure & du nom de teston. D'autres ont tenu pour bon augure & presage de grandeur, l'occurence & l'obiet d'vn Croissant, ainsi autrefois on explica le songe de Milon ou Guy, fils de Guillaume Comte de Bourgongne, lequel la nuit auant qu'il fut esleu Pape sous le nom de Calixte II. en l'an M. C. XIX. vit en songe vn Ange qui luy mit vn Croissant sur le genoux, pour l'aduertir qu'en bref il seroit le chef vniuersel de l'Eglise vniuerselle. [Estant en la chaire de Saint Pierre il prit prisonnier vn Espagnol nommé Burdin, qui auoit esté fait Antipape contre Gelase II. par l'Empereur Henry, & au lieu de le faire mourir comme il pouuoit, il se contenta d'en faire vn spectacle ridicule par la Cité de Rome: car ayant esté pris à Sutrio par Iean de Creme Cardinal, il le fit affubler d'vne peau de Cheure sanglante, les cornes dressées sur son front puis le fit monter, les vns escriuent sur vn Chameau, les autres plus vray semblablement, sur vn Asne à reculons, tenant la queuë de la beste comme les renes d'vne bride, & en cet estat le fit marcher par Rome en triomphe: l'on tient en Bourgongne que le prouerbe de *l'Asne Burdin* assés frequent en ce pays, prit de là son origine. Retournons aux Croissans.] Ce n'est pas sans sujet que quelques-vns en ont chargé l'Escu de leurs Armes qui de deux, qui d'vn plus grand nombre: sa representation ordinaire est de tourner les cornes en haut vers le chef, que l'on appelle CROISSANT MONTANT, [à la difference des addossés, des renuersés, & des tournés, mais comme son assiette ordinaire est d'estre montant, il n'est pas besoin d'y adiouster ce mot, suffisant pour estre entendu qu'il est montant, de dire, I DE MONTAIGV au Comté de Bourgongne, porte *de gueules au Croissant d'argent.* II DE THORIGNY en Normandie, porte *d'argent au Croissant de gueules.* DE LA PORTE, porte *de gueules à vn Croissant d'argent, chargé de cinq mouchetures d'Hermines*, de ce nom les Seigneurs de la Meilleraye dont vn grand Maistre de l'Artillerie. IV DE ROVVRAY au Duché Bourgongne, dont Antoine de Rouuray Seigneur de Saint Germain du Bois & de Pennes, porte *de gueules au Croissant d'argent, accompagné de sept Billettes de mesme trois en chef, deux en fasce, & deux en pointe.* V DES ESSARS porte *de gueules à trois Croissans d'or.* VI MARGVILLET-Sainte Oquille, porte *d'azur à trois Croissans l'vn sur l'autre d'argent.* VII PICOLOMINI à Sienne, porte *d'argẽt à la Croix d'azur chargée de cinq Croissans d'or.* LES PAPES Pie II. Pie III. & LEON XI. estoient de cette maison. VIII DE LA BOVTIERE au Duché de Bourgongne, porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois Croissans de mesme.* IX LESCALOPIER, porte *d'or à la Croix de gueules, cantonnée de quatre Croissans de mesme.* X PVYGREFFIER, porte *d'or à six Croissans* (aucuns disent dix) *de gueules, chacun surmonté d'vn fer de pique de*

Saint Nisier, portoit *de gueules à trois Croissans d'or.* SERSANDERS en Flandres, porte *de gueules au Croissant d'argent.* FRESNAY, porte *de Vair au Croissant de gueules.* TREMILLEVC en Bretagne, porte *de gueules à trois Croissans d'argent.* FRESSAVCOVRT, porte *d'azur à trois Croissans d'argent.* TVFFOY, *d'argent à la Bande de sable, chargée de trois Croissans du champ.* DINENC, porte *d'azur au Chevron d'argent, accompagné de trois Croissans de mesme.* MAVNY-Miniac, *d'argent au Croissant de gueules.* VASSENARE, *de gueules à trois Croissãs d'argent.* SAINTE BEVFVE en Normandie, porte *d'azur à trois Croissans d'argent.* LA BARRE au Vendosmois



d'or a la Bonde de gueules accompagnée de deux Croissans de mesme. MONTEAVLT, *de gueules au Croissant d'argent accompagné de six Estoilles de mesme trois en chef & trois en pointe.* DE LANCE au Niuernois, *d'azur au Croissant d'argent surmonté d'vne Estoille d'or.* GOVRIAVT en Poitou, porte *de gueules au Croissant d'argent.* MARES, *de gueules a la Bande d'or chargée de trois Croissans d'azur.* KERNARPIN, *d'argent a trois Croissans de gueules.* CORNOVAILLE, *d'argent au Croissant de gueules surmonté d'vn Escusson d'or chargé de trois Tourteaux du second.* APPLAINCOVRT, *d'azur à la Croix d'argent chargée de cinq croissans de gueules.* TOLAT *de gueules à trois Croissans d'argent.* LES OTTOMANS, Empereurs d'Orient, *de sinople au Croissant d'argent.* SAINT GERMAIN-Meyrieu, *d'or à la Bande d'azur chargée de trois Croissans d'argent*] Le Sage & disert Guillaume DV VAIR, Garde des Seaux de France, en M. DC. XVI. portoit *d'azur à la Fasce d'or accompagnée de trois Croisans d'argent au Lambel de gueules.* [TVSSEAV, *d'argent à trois Croissans de gueules.* CERIZAY, porte *d'azur à trois Croissans d'or.* BOTHEON en Forest, porte *de gueules à vn Croissant d'argent, au Chef d'or.* DES BARRES à Dijon, dont trois Presidents de peré en fils, outre vn gendre du premier, qui ont exexercé cette Charge depuis l'année M. D. LXXVIII. iusques-à present, & possedé la terre de Ruffé & autres Seigneuries, porte *d'azur à la Fasce d'or chargée d'vne Estoille de gueules, & accompagnée de trois Croissans d'argent*, il a eû encor au Parlement vn Conseiller de ce nom & vn Tresorier au Bureau des Finances. RANCÉ, porte *d'azur au Croissant d'argent.* LA MARQVERIZE, porte *de gueules à la Fasce d'argent, accompagnée en pointe d'vn Croissant de mesme.* BROVILLY-des Portes, *d'azur à vne Bande d'argent, accompagnée de deux Croissans de*

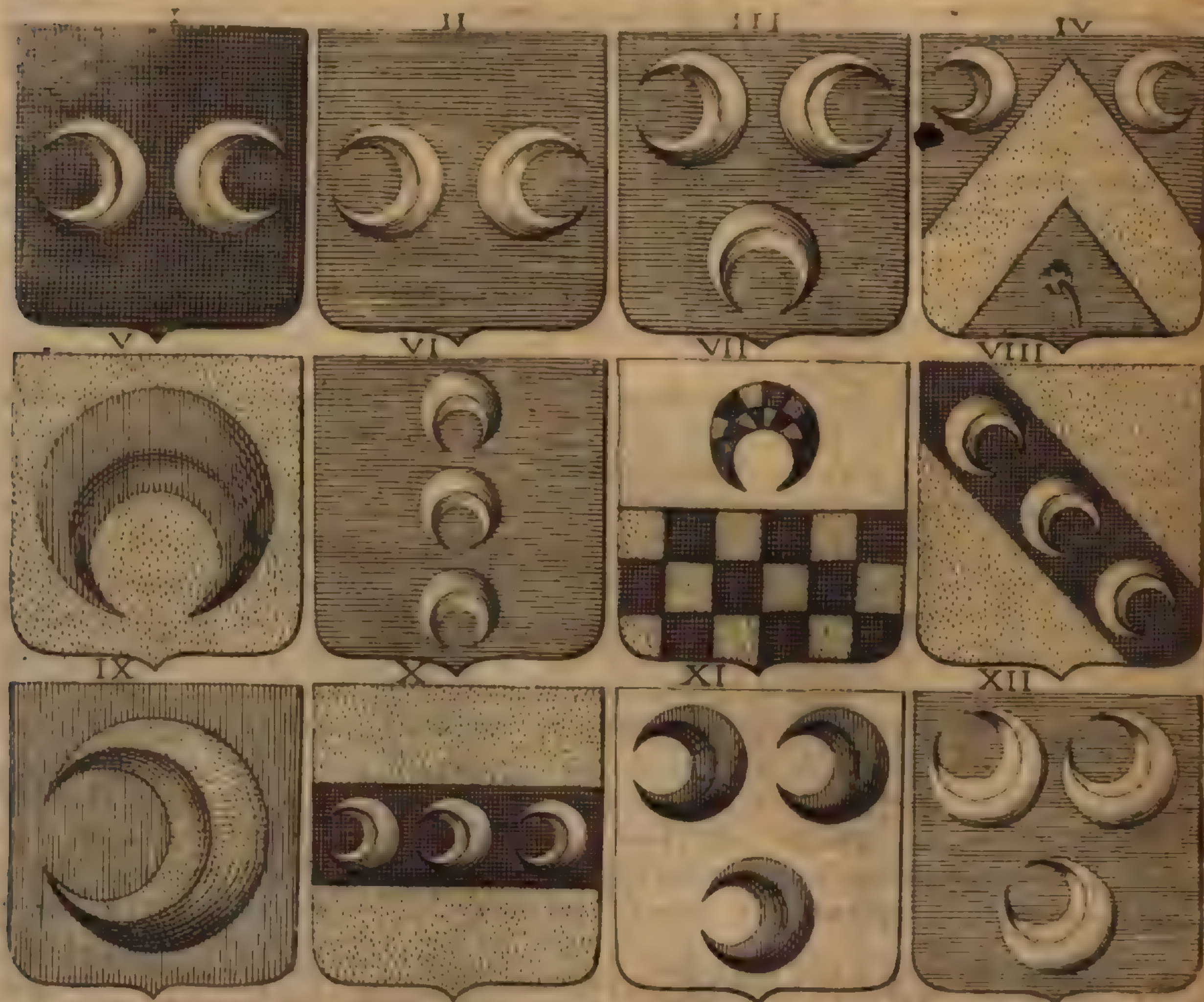
mesme. D'HERVVILLE, porte *d'Hermines au Croissant de gueules.* BOVETTE, *d'argent à la Fasce de gueules chargée de trois Croissans du champ.* BOCHART-de Champigny, *d'azur au Croissant d'or, surmonté d'vne Estoille de mesme.* ANGERS en Bretagne, porte *de Vair à trois Croissans de gueules.* REGNART, porte *d'azur au Cheuron d'or, la pointe surmontée d'vne Estoille de mesme, accompagné de trois Croissans d'argent.* STOCKHORNER en Austriche, porte *d'or au Croissant de sable.* POLICART, *d'or à vne Bande d'azur chargée de trois Croissans d'argent.* LE CLERC-Lesseuille, porte *d'azur à trois Croissans d'or au Lambel de mesme.* HAVSVVELDER en Silesie, porte *d'argent au Croissant de sable, coupé du dernier au Croissant d'or surmonté d'vne Estoille de mesme.* SCHELIHA la mesme, porte *de gueules au Croissant d'argent.* OFTRINGEN en Suabe, porte *de gueules à trois Croissans d'argent.* KROPF von Emoltzhein en Bauiere, porte *de gueules au Croissant d'argent.* ELSECH en Suisse, porte *d'argent à la Fasce de gueules accompagnée de trois Croissans de sable.*]

CROISSANS ADDOSSE'S, sont ceux qui ont leurs parties les plus grosses & les plus pleines à l'opposite l'vne de l'autre, & dont les cornes ou pointes regardent les flancs de l'Escu. [I FEIRTAGER en Austriche, porte *de sable à deux Croissans addossés d'argent.* II ZIRCHAVV en Silesie, porte *d'azur a deux Croissans addossés d'argent.* III RACKVVITZ la mesme, porte *d'azur à trois Croissans d'argent, les deux du chef addossés celuy de la pointe renuersé.* IV THIBALIER, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Croissans addossés d'argent & en pointe vn cœur de Lis de mesme.* RONCHAVT, *d'azur à deux Croissans addossés d'argent accompagnés de quatre Besans d'or, vn en chef, deux en fasce & vn en pointe.* HAVTZENBERG en Bauiere, porte *d'or à deux Croissans addossés de sable.* HORLINGSPERG en Austriche, porte *d'argent à deux Croissans addossés de sable.* RVDITZKER en Silesie porte *d'azur à vne Espée d'argent, la pointe en bas accostée de deux Croissans addossés d'or.* PVCHBERG en Bauiere, porte *d'azur à trois Croissans d'or, les deux du chef addossés celuy de la pointe renuersé.* FVLBACH au pays de Hesse, porte *d'azur à deux Croissans addossés d'or.* SEEVOGEL en Suisse, porte *d'or à deux Croissans addossés d'azur à la Bordure de gueules.* VVERNICZER à Nuremberg, porte *de sable coupé d'argent a deux Croissans addossés de l'vn en l'autre.*]

CROISSANT RENVERSE', qu'aucuns disent COVCHE', est lors que ses pointes ou cornes sont au rebours [du montant, qui sont vers le chef & celles-cy vers la pointe. V DE CASTELNAV-de Guers, Baron dudit lieu, porte *d'or au Croissant renuersé de gueules.* VI NARA à Rome, porte *d'azur à trois Croissans renuersés l'vn sur l'autre de gueules.* VII LVNA en Espagne, au Royaume de Naples, & au Comté de Prouence, porte *d'argent au Croissant renuersé eschiqueté d'or & de sable, coupé eschiqueté de mesme;* aucuns disent vn Chef au lieu du premier coupé. VIII MESTRAL-le Chesnay, porte *d'or à la Bande de sable, chargée de trois Croissans renuersés d'argent.* DE LA LVNA en Espagne Comte de Santistenan, porte *de gueules au Croissant renuersé d'argent, à la plaine de mesme.* LESTRADE, *d'azur au Croissant renuersé d'argent, au Chef cousu de gueules chargé d'vne Estoille d'or.* DV CHAMP au Comté de Bourgongne, porte *d'azur à deux Estoilles d'or en chef, & en pointe vn Croissant renuersé d'argent.* BARTHELEMY, porte *d'argent au Croissant renuersé de sable, coupé d'azur à vne Croix alaisée d'or.* HANSTEIN au pays de Hesse, porte *d'argent à trois Croissans de sable, les deux du chef addossés celuy de la pointe renuersé.* PFORTEN en Misnie, porte *d'azur au Croissant renuersé de sable.*]

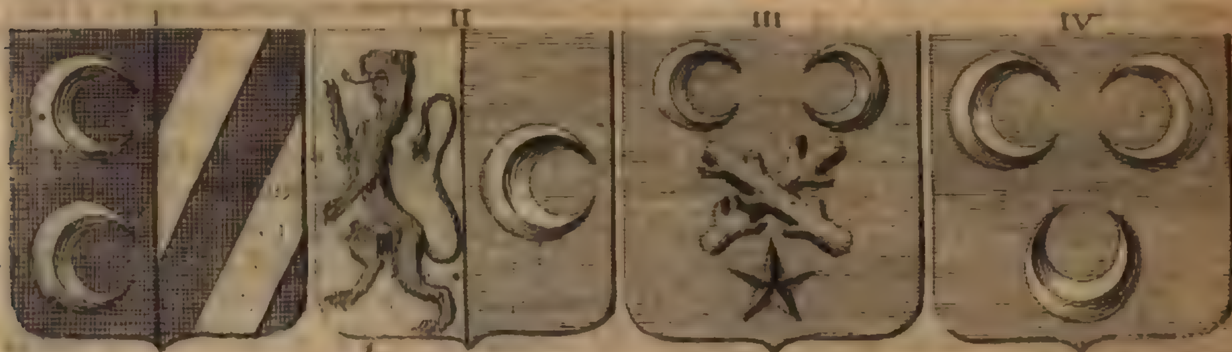
CROISSANS TOVRNE'S, se posent comme les addossés, la difference est qu'ils tournent tous leurs cornes d'vn mesme costé [vers le flanc dextre en fasce, il y en à qui ne sont tournés qu'en bande, alors il faut dire leur assiette pour estre distingués. des tournés simplement. IX DAMBACH en Alsace, porte *de gueules au Croissant tourné d'or.*] X STROZI Italien, Mareschal de France, en l'an M.D.LIV. portoit *d'or à la Fasce de sable chargée de trois Croissans tournés d'argent.* [XI BODENHAVSEN au Duché de Brunsuic, porte *d'argent à trois Croissans tournés de gueules.* BOSSVVEIL en Suabe, porte *d'azur au Croissant tourné d'or.* SABELN au Rhein, porte *d'argent à trois Croissans tournés de gueules.* XII DETY à Florence, porte *d'azur à trois Croissans tournés en bande d'argent* HARENC, porte *de gueules à trois Croissans tournés en bande d'argent.* GLEVSBACH en Styrie, porte *d'azur au Cheual effrayé d'argent sur vn Coupet de trois pieces de mesme, mouuant de la pointe; esclr-*

telé de sable à trois Croissans tournés mis en fasce d'or. OBISCH en Silesie, porte *d'argent au Croissant tourné de gueules.* BALSVVIL en Suabe, porte *d'azur au Croissant tourné d'or.*]



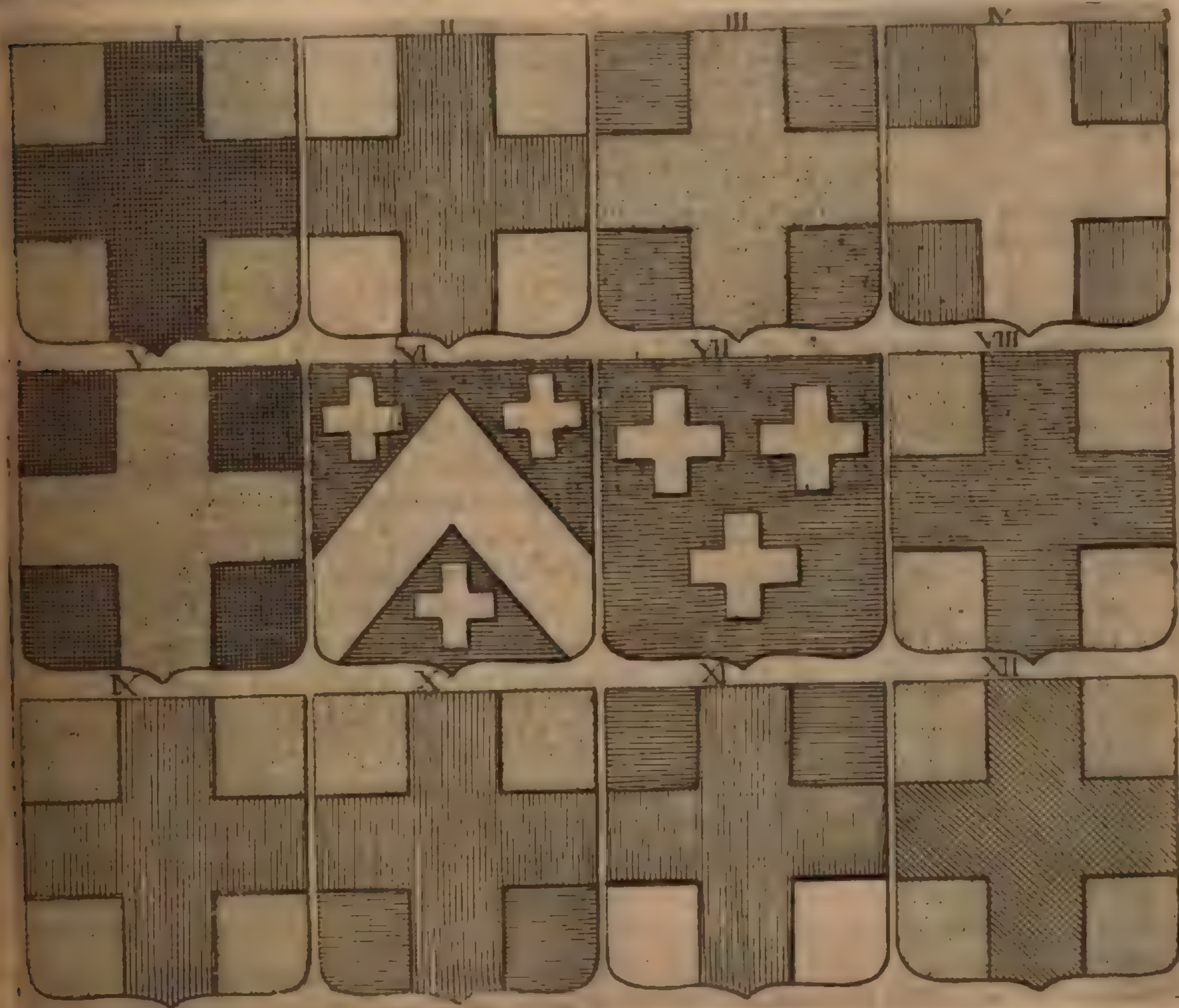
* CROISSANT CONTOVRNE', est tout le contraire du tourné en ce que celuy-là à tousiours ces cornes portées au flanc dextre de l'Escu, & celuy-cy au flanc senestre. I EDELSTETEN en Suabe, porte *de sable à deux Croissans contournés l'vn sur l'autre d'or, party du premier à deux Barres du second.* II FVLACH en Suisse, porte *d'or au Lion de gueules, party d'azur au Croissant contourné d'argent.* Il y à encore des

* CROISSANS AFFRONTE'S ou APPOINTE'S, leur assiette est contraire aux addossés, parce que leurs cornes ou pointes sont opposées les vnes aux autres, & ce qui est plein du costé des flancs. III LE FEVRE, *d'azur à deux Chicots posés en sautoir d'or, accompagnés en chef de deux Croisans affrontés, & en pointe d'vne Estoille de mesme.* IV LVNATI de la le Pau, porte *d'azur à trois Croissans d'argent, les deux du chef affrontés.*



CROIX, chacun porte sa Croix, ce n'est pourtant en Armoiries, & ceux qui les y portent en diuersifient sa figure, la plus commune est celle qui à ses branches esgales tant en longueur qu'en largeur ou espaisseur qui touche les bords de l'Escu. C'est

C'est vne des pieces de diuision appellées honnorables ordinaires, & qui estant seule doit remplir de chacune de ses branches la tierce partie de l'Escu : ce qui neantmoins ne s'obserue pas exactement par les Peintres, Graueurs, Sculpteurs & autres, & en cela ils manquent aux regles de l'art, bien faut-il la tenir plus estroite quand elle est cantonnée. [I D'ALBON, porte *d'or à la Croix de sable.* II BAVDRICOVRT, *d'argent a la Croix de gueules.* III BRIANCON en Dauphiné, porte *d'azur a la Croix d'or.* IV LA CHAPPELLE Rinsoin au Maine, porte *de gueules a la Croix d'argent.* V SVFFOLK en Angleterre, porte *de sable a la Croix d'or.* VI EVEILCHIEN au Maine, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois Croix de mesme.* VII DE LA CROIX, Maistre ordinaire en la Chambre des Comptes à Paris, porte *d'azur a trois Croix d'argent.* Il y en à qui adioustent coupées, mais cõme il a esté monstré sous le mot ALAISE', il est inutil d'y adiouster ce mot, parce que quand il y a plusieurs Croix dans vn Escu aussi bien que des Cheurons & des Sautoirs, elles ne peuuent estre representées autrement que Alaisées, coupées ou racourcies. VIII RECOVRT en Flandres, *d'or à la Croix d'azur.* IX DE DVYN, Seigneurs & Barons de la Val-d'Isere, portoit *d'or à la Croix de gueules.* X IMPERATA à Venise, porte *coupé d'or & d'azur, à la Croix de gueules brochant sur le tout.* XI BEMBA la mesme, *coupé d'azur & d'argent, à la Croix de gueules brochant sur le tout.* XII DES BARRES, *d'or à la Croix de sinople.* ALDEMBVRG, porte *de gueules à la Croix d'argent.* DE L'AAGE-Puylaurent, *d'or à la Croix de gueules.* LA CHAPPELLE-la Troussiere, porte *d'argent à vne Croix de sable.* BARBAZAN en Guyenne, porte *d'azur à la Croix d'or.* VALERY, porte *de gueules à la Croix d'or.* DOMMARTIN en Flandres, porte *de sable à la Croix d'argent.* SAINT SOLIEV, *d'azur à la Croix d'or.* VARENNES en Picardie, *de gueules à la Croix d'or.* BERCKEIM en Alsace, porte *d'or à la Croix de gueules.* BRVGES, *d'or à la Croix de sable.* PICARDET, portoit *d'azur à la Croix d'argent.* OVDARS en Anjou, porte *d'or à la Croix de gueules.* LA MARE en Normandie, *d'argent à la Croix de gueules.* BERNAVT, porte *de sable à la Croix d'or.* VILLIERS en Flandres, *d'or à la Croix d'azur.* BIGOD Comte de Norfolk en Angleterre, porte *d'or à la Croix de gueules.* ALINGES, porte *de gueules à la Croix d'or,* BILANDT au Rhein, porte *d'or à la Croix de*

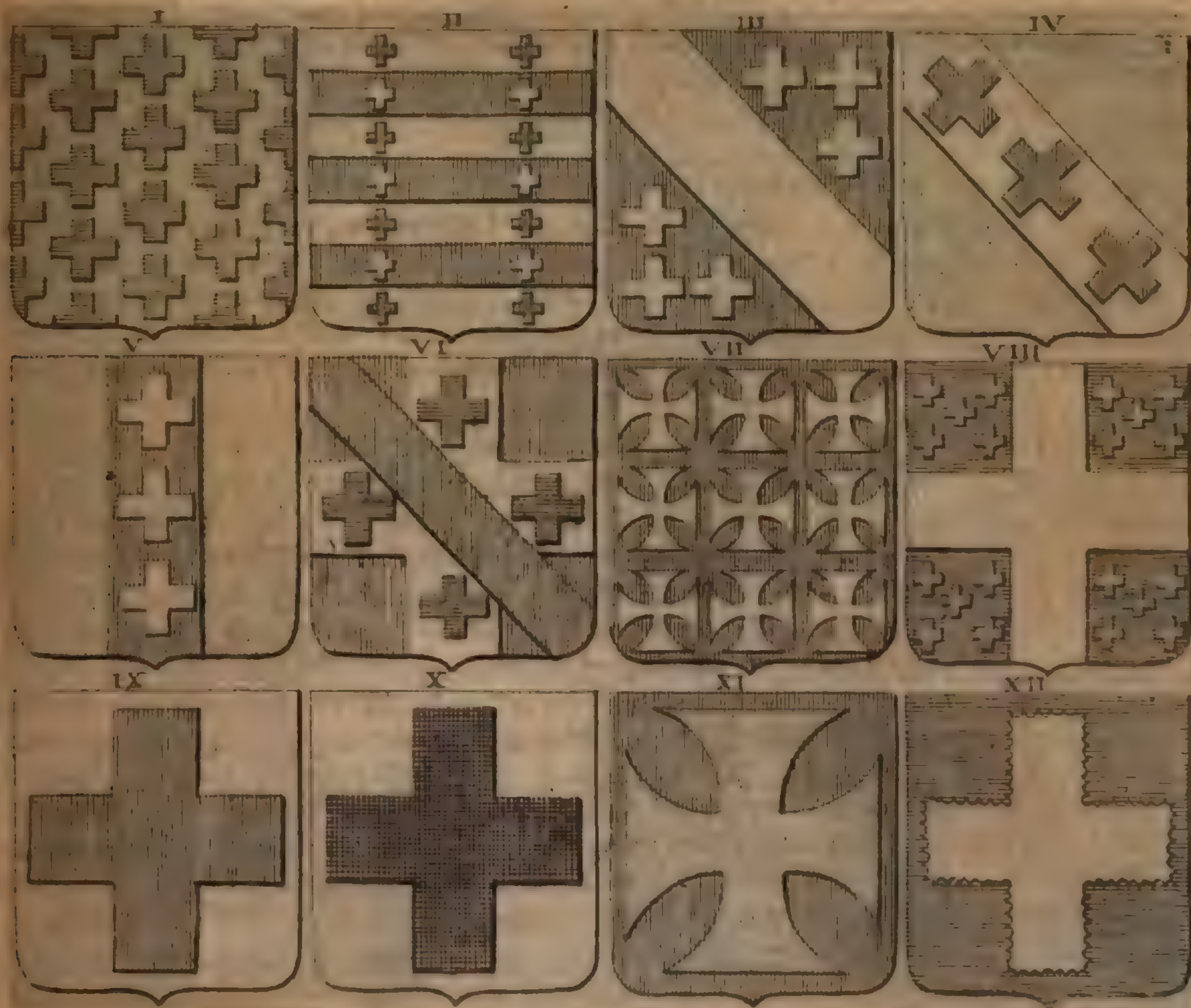


sable. ASPREMONT en Lorraine, porte *de gueules à la Croix d'argent*. BANQVETIN, *d'argent à la Croix de gueules*. DE LAYE, *d'argent à la Croix de sable*. BILLY-de Coruille, porte *d'or à la Croix d'azur*. CAMPHIN en Flandres, portoit *d'azur à vne Croix d'argent*. TOVRNAY-Mortagne sur la Riuiere de Lescaut, dont les Chastelains de Tournay, porte *de gueules à la Croix d'or*. CONFIGNON, porte *de sable à la Croix d'or*. MELLEMONT, *d'or à la Croix de gueules*. MADELGHEM en Flandres, portoit *d'or à la Croix de gueules*. ROTTHAL en Austriche, porte *de gueules à la Croix d'argent*. DE CHASTILLON, Seigneurs dudit lieu en Beugey, du Chastelard & de Michailles, portoit *d'argent à la Croix de gueules*. ROMERSTAL au Rhein, porte *de sable à la Croix d'argent*. VERNON, *d'azur à la Croix d'or*. SAINT GEORGES en Bourgongne, *d'or à la Croix de gueules*. GRVTHVS en Flandres, *d'or à la Croix de sable*. GVERS *d'argent à la Croix de gueules*. LA POTERIE en Dauphiné, *de gueules à la Croix d'or*. LESONGAR-Pratenras en Bretagne, *d'azur à la Croix d'or*. MONTBRVN en Auuergne, porte *d'or à la Croix de gueules*. BLEMVR, *d'argent à la Croix de sable*. NIVELLE *d'argent à la Croix de gueules*. BOTHEIM en Alsace, porte *de sable à la Croix d'or*. BEAVMETS, *d'or à la Croix de gueules*. NAVAIGNE en Flandres, porte *d'azur à la Croix d'argent*. FVSCALDO, *de gueules à la Croix d'or*. STELTON en Angleterre, *d'azur à la Croix d'or*. ARPILIERE en Champagne, *d'or à la Croix de gueules*. CRISEGNIES, *de Vair a la Croix de gueules*. DE CVMONT-Bousies, *d'azur a la Croix d'argent*. ANDLAVV en Alsace, porte *d'or a la Croix de gueules*. POPOLESCHI à Florence, porte *d'argent à la Croix de gueules*. PERIGNE' *d'argent à la Croix de sable*. FREMICOVRT, *d'or à la Croix de gueules*. BVRLE' *d'or à deux Croix de gueules l'vne sur l'autre*. DE LOMBEKE Seigneurs dudit lieu en Flandres, portoit *d'argent à la Croix de sinople*. MEERSCHS en Flandres, porte *d'argent à la Croix de gueules cantonnée au premier canton d'vne Merlette de sable*. GAIGNON, *d'Hermines à la Croix de gueules*. DE VILLE, *d'or à la Croix de gueules*. FORAS en Sauoye, porte *d'or à la Croix d'azur*. VINACOVRT, *d'or à la Croix de gueules*. GVITE', *d'azur à la Croix d'argent*. MONTRICHARD au Comté de Bourgongne, porte *de Vair à la Croix de gueules*. DIEVAL, *d'or à la Croix d'azur*. BERCKEIM en Alsace, porte *d'or à la Croix de gueules*. La Croix se met beaucoup de fois en nombre, qui fait qu'estant multipliées l'on les appelle bien souuent.

[CROISETTES à cause qu'elles sont petites & diminuées suiuant leur multiplicité, I le Roy POLINOR, Cheualier de la Table ronde, portoit *d'or semé de Croisettes d'azur*. II MONTDOVCET-la Cheminée au pays Chartrain, porte *d'argent a trois Fasces de gueules à quatorze Croisettes deux a deux de l'vn en l'autre*. III VILLARE en Dauphiné, porte *de gueules à la Bande d'argent, accompagnée de six Croisettes de mesme mises en orle*.] Henry IV DE MEVLENC ou Mauloüé, Chancelier de France du temps du Roy Iean M. CCC. LX. portoit *d'or à la Bande cousu d'argent chargée de trois Croisettes de gueules*. [V DE CRVES en Bresse, Seigneur du Tancy & de Sainte Croix, porte *d'or au Pal de gueules chargé de trois Croisettes d'argent*. VI SAVOYE-Raconis, *de gueules à la Croix d'argent, chargée de cinq Croisettes d'azur à la cotice du champ*. VII CRVILLAS en Espagne, porte *de gueules à neuf Croisettes patées d'argent, posées trois, trois & trois*. VIII PAYNEL en Normandie, porte *d'azur à la Croix cantonnée de vingt Croisettes d'or*. LE BIGOT, *de gueules a vne Bande d'argent accompagnée de six Croisettes d'or mises en orle*. BIGARS, *de gueules semé de Croisettes d'or à la Bande d'argent*. CAYS, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Croisettes de mesme*. BOYVIN, porte *d'azur a la Fasce d'or, accompagnée de trois Croisettes de mesme*. POIX *de gueules a la Bande d'argent, accompagnée de six Croisettes de mesme mises en orle*. D'ANLEZY, porte *de sinople semé de Croisettes d'or au Lion de mesme*. LONVILLIERS, porte *de gueules a la Bande d'or, accompagnée de sept Croisettes de mesme mises en orle, quatre en chef & trois en pointe*.]

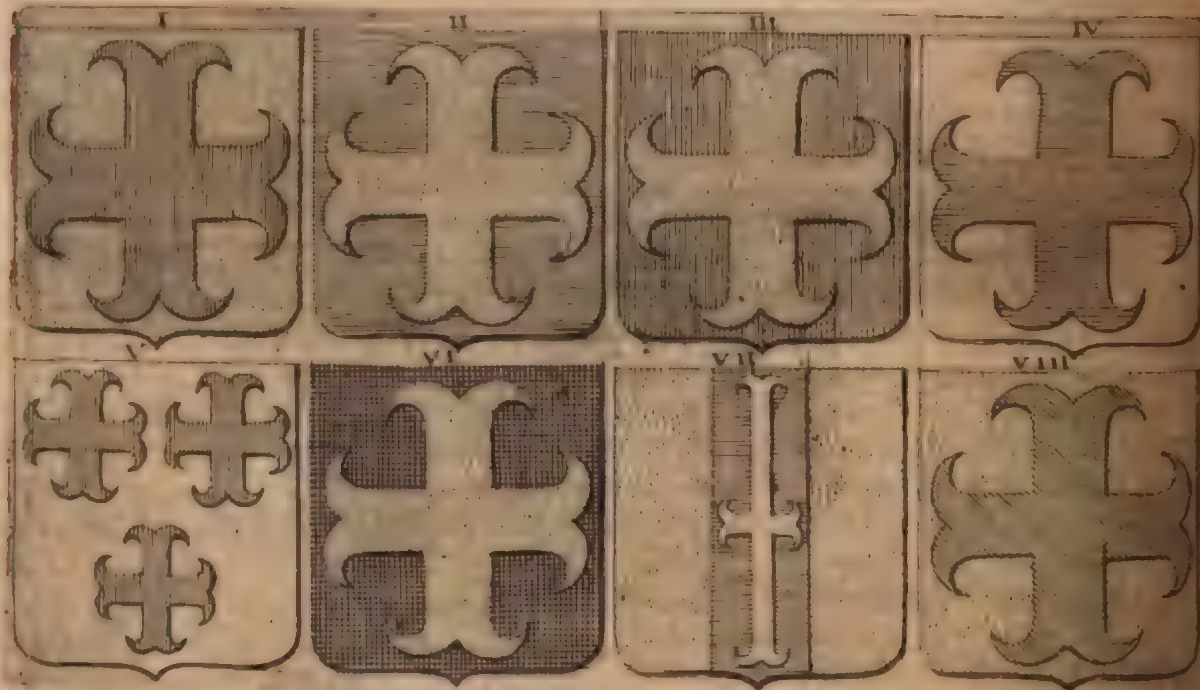
CROIX ALAISE'E, elle ne differe de la Croix commune sinon en sa longueur, car comme celle-la touche des extremités de ses branches les bords de l'Escu, celle-icy n'y paruient pas, ains est coupée, racourcie. & destachée. De ces Croix il y en à de diuerses façons, les vnes sont coupées net & ont leurs extremités esgales simples & sans ornement, les autres les ont vn peu creusées en quart de vousture qui sont les patées. [IX XAINTRAILLES, porte *d'argent a la Croix alaisée de gueules*. X OLIVIER-la Chasteigneraye, porte *d'argent a la Croix alaisée de sable*. Philippes XI DE MOVLINS, Euesque & Comte de Noyon, Pair de

France, qui mourut en M. CCCC. IX. inhumé au Chœur des Celestins à Paris, portoit *de gueules à la Croix patée alaisée d'or.* XII PERNE' en Xaintonge, *d'azur à la Croix engreslée alaisée d'argent.* LIEBER au Tyrol, *de sable a la Croix patée alaisée d'or, cantonnée de quatre Besans de mesme.* DE BANDINEL en Languedoc, porte *d'or a la Croix alaisée de sinople, au Chef d'azur chargé de trois Croissans d'argent.*]



CROIX ANCRE'E, dont les branches finissent & se terminent en la figure d'vne Ancre de Nauire, large suiuant le commun des autres Croix. Il ne se faut pas estonner si en Armes on s'est plus souuent seruy de la figure de la Croix que de nulle autre, puisque c'est la marque de nostre Redemption, dont nos premiers Chrestiens faisoient tant d'estat, que Tertulien qui viuoit dans le second siecle & estoit du nombre, disoit au discours qu'il fait de *Corona militis* qu'au commencement de toutes leurs actions, ils se munissoient du signe de la Croix, *Ad omnem progressum atque prouectum, ad omnem aditum & exitum, ad vestitum & calceatum, ad lauacra, ad mensas, ad lumina, ad cubilia, ad sedilia quæcumque nos conuersatio exercet, frontem crucis signaculo terimus*, puis il adiouste parlant des traditions. *Harum & eiusmodi disciplinarum si legem ex postules scripturarum, nullam inuenies traditio tibi pretendetur auctrix consuetudo confirmatrix, & Fides obseruatrix.* Aussi quand nos paladins François on fait leurs voyages en la terre Sainte, plusieurs d'entre eux à leur retour changerent leurs Armes, & au lieu de Lions, Aigles & autres figures d'animaux qu'ils portoient, ils prirent la figure sacrée de la Croix, entre autres en nostre Bourgongne nous auons la maison vulgairement appellée DE DAMAS par vne ignorance de son antiquité, quoy que ils signent simplement Damas sans la preposition *de* en lieu qu'elle doit estre appellée DE d'AMAS, & par abbreuiation d'AMAS auec vn apostrophe sur le d' & vn A capital pour Amas : la raison est que ceux de cette maison que Fauin tient estre originaire du Niuernois, & auparauant du surnom de Chastillon, portoient *d'or au Lion de gueules*, mais retournans de ce sainct

à present Louis de Pernes, Comte d'Espinac, porte *d'or au Pal d'azur, chargé d'vne Croix ancrée d'argent.* VIII MARDOIGNE, porte *d'or a la Croix ancrée de sinople.* DE BEOST, Seigneur dudit lieu en Bresse, portoit *d'or a trois Croix ancrées de gueules.* GERESME, *d'or a la Croix ancrée de sable.* DE GOVRLAY en Picardie, *d'argent a la Croix ancrée de sable.* VIGER en Xaintonge, porte *d'azur a la Croix ancrée d'argent.* LINIERES en Picardie, porte *d'argent a la Croix ancrée de gueules.* CHAVME-Iean Fourilles, porte *d'or a la Croix ancrée de gueules.* DE BEAVCE' en Poitou, porte *d'argent a la Croix ancrée de sable.* SAINT PHAL *d'argent a la Croix ancrée de sinople.* BAVDET en Dauphiné, porte *de gueules a la Croix ancrée d'argent.* HAINVILLE en Lorraine, porte *d'or a la Croix ancrée de gueules.* ANGLVRE ancien, portoit *d'or a la Croix ancrée de sable.* DE BOVRGS, porte *d'argent a la Croix ancrée de gueules.* RIGNE', en Touraine, porte *d'argent a trois Croix ancrées de sable.* BERNIEVLES-Rabodanges, porte *d'or a la Croix ancrée de gueules.* MONTALAMBERT en Guyenne, porte *d'argent a la Croix de sable,* autres disent trois Croix. BVSSY, *d'azur a la Croix ancrée d'or.* ROVY en Normandie, *d'azur au Chef d'or chargé de trois Croix ancrées de gueules.* BAVCAY, *de gueules a la Croix ancrée d'or.* FLEVRY-des Plez, porte *d'azur a la Croix ancrée d'argent.* DELMAS, *d'argent a la Croix ancrée de gueules.* LA BASTIE, porte *d'or a la Croix de gueules.* VROYLANT, *d'argent a la Croix ancrée de sable.* BOISIOVRDAN, *d'azur a la Croix ancrée d'or, a la Bordure de mesme.* CIRCY-Saint Vejen, *d'or a la Croix ancrée de gueules.* ORDRE *d'argent party d'or à la Croix ancrée de gueules sur le tout.* VAVGLAS, *d'or à la Croix ancrée de gueules.* SAINT MARTIN, *d'argent a la Croix ancrée de gueules.* ISQVES, *d'or a la Croix ancrée de gueules.*]



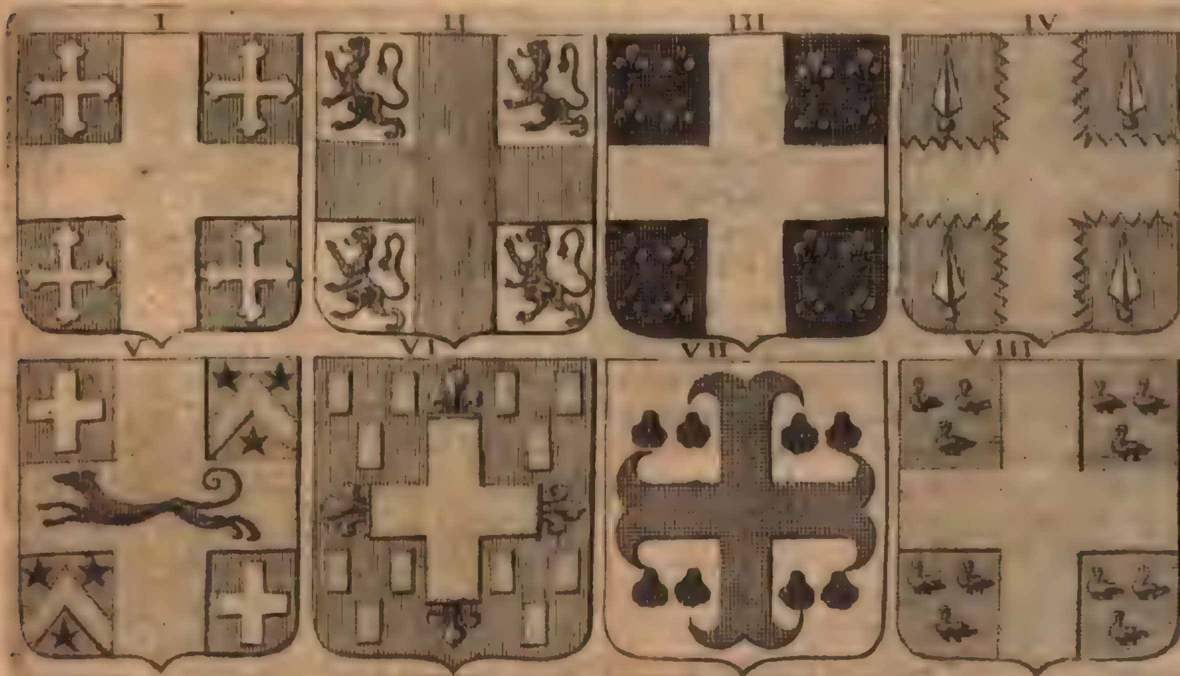
CROIX BASTONNE'E, voy cy apres CROIX CLAVELE'E.

CROIX BORDE'E, soit alaisée ou non, est bordée tout autour par vn filet d'autre couleur ou metal que celuy de la Croix. [de laquelle il à la sixiesme partie de la largeur. I *D'or à la Croix de gueules bordée d'argent.* II FREDEVILLE, *d'argent à la Croix de gueules, bordée denrelée de sable.* HODESPAN, *d'or à la Croix d'azur, bordée engreslée de sable.*]



* CROIX CANELE'E, Voy la façon sous le mot CANELE' page 120. nombre I

* CROIX CANTONNE'E. qui à aux Cantons quelques figures qui remplissent les vuides de l'Escu qui accompagnent la Croix. I DE CLERON, maison originaire du Comté de Bourgongne qui porte le nom de la terre, & qui à donné les Seigneurs & Barons de Saffres au Duché de Bourgongne, depuis le mariage d'Othelin de Cleron & de Marie de Saigny, heritiere de Saffres, porte *de gueules à la Croix d'argent, cantonnée de quatre Croix fleuronnées de mesme.* II LA NEVTVNIERE, porte *d'argent à la Croix de gueules cantonnée de quatre Lions de mesme.* III HVDELOR, *de sable à une Croix d'argent, cantonnée de seize Fleurs de Lis d'or.* IV LE GOVZ à Dijon qui à donné au Parlement deux Conseillers, & vn Aduocat General, vn Maistre des Cõptes & vn Tresorier, porte *de gueules à la Croix endenchée d'or, cantonnée de quatre fers de Lances d'argent.* V CORNVEL, portoit *escartelé de gueules & d'azur à une Croix d'or brochant sur le tout, chargée d'vn Leurier courant de sable, cantonnée au premier & quatriesme canton d'une Croix alaisée d'argent, & au deux & troisiesme d'vn Cheuron d'or accompagné de trois Estoilles de mesme.* VI DE VILLEQVIER, porte *de gueules a la Croix fleurdelisée d'or, cantonnée de douze Billettes de mesme.* VII POTART, *d'argent a la Croix ancrée de sable, cantonnée de huit Coquilles de mesme.* VIII BLOMME à Gand, porte *d'azur a la Croix d'or, cantonnée de douze Merlettes de mesme.* CHAMPTARSIE en Prouence, *d'azur à une Croix d'argent, cantonnée de quatre Fleurs de Lis d'or.* BERTHOD, *d'azur a la*



* CROIX CERCELE'E, qui à les branches terminées en façon de Croix ancrée dont les bouts se recourbent en demy cercle. I FVNILLIS, porte *d'or a la Croix cercelée de sable, chargée de cinq Escussons d'argent bordés engreslés de sable.* II VVEYER au Rhein, porte *d'or a la Croix nislée cercelée de sable, chargée d'vn Escusson de mesme à trois Besans du premier.*



* CROIX CHARGE'E, soit de Coquilles, d'Estoilles ou autres pieces dont on se sert à meubler l'Escu. I BONNIVARD, porte *d'or a la Croix de sable chargée de cinq Coquilles d'argent.* II CHEVREVSE, *d'argent à la Croix de gueules chargée de cinq Molettes d'or, & cantonnée de quatre Lionceaux d'azur.* III SAINT ROCH, *d'azur a la Croix d'or chargée d'vn Croissant de gueules.* IV HAVGTHON en Angleterre, porte *d'azur a la Croix ancrée d'argent, chargée d'vne Losange du champ.* V BONVARLET, *d'argent a la Croix de sable, chargée de cinq Annelets d'or.* CVISE', *d'argent, a la Croix engreslée de gueules chargée de cinq Coquilles d'or.* GAILLE en Angleterre, porte *d'azur à la Croix ancrée d'argent chargée d'vne Losange du champ.* DE BARRAVLT, Comte dudit lieu, dont vn Archeuesque d'Arles tres vertueux & tres docte qui mourut en M. DC. XLIII. porte *d'or à la Croix de sable, chargée de cinq Coquilles d'argent.* DE COVLOMBIERS, porte *d'azur à la Croix ancrée d'or, chargée de cinq Coquilles de gueules.* MOLINE en Angleterre, porte *d'azur à la Croix ancrée d'argent, chargée d'vne Losange du champ.* COMPEYS, *d'or à la Croix de sable, chargée de cinq Coquilles d'argent.* d'AVIGNO au Royaume de Naples, *d'argent à la Croix d'azur chargée de cinq Fleurs de lis d'or.*

CROIX CHARGE'E D'AVTRE CROIX, [à sa largeur ordinaire, & celle qui la charge n'a que la moitié de sa largeur, ce que i'obserue afin de la distinguer de la bordée & de la remplie, le filet de la bordée n'ayant de largeur que la sixiesme partie de la Croix, & ce qui remplir la Croix, le tiers de la largeur. V MALTON en Angleterre, porte *d'Hermines à la Croix de gueules, chargée d'vne autre Croix d'argent.* VI DE GOVEAN, Comtes dudit lieu en Piedmont, originaires François, qui ont eu dans leur maison plusieurs hommes doctes, & de genereux guerriers, porte *d'azur à la Croix d'or chargée d'vne autre Croix de gueules, surchargée de cinq Besans du second, cantonnée de quatre Chasteaux sur vn Rocher d'argent, à la Bordure de gueules chargée de huit testes de Lions arrachées & affrontées d'or.* Le Pere Compain qui à passion pour les belles choses, à exprimé ces Armes és deux vers suiuans.

Ethereos gens docta globos, animosa Leones,
Fida arces meruit, religiosa Crucem.

VII SIGONGNE', porte *de sable à la Croix d'argent chargée d'vne autre Croix de gueules, cantonnée de quatre Coquilles d'or.* Il faut prendre garde que quand ce sont des petites Croix qui chargent la Croix, qu'il les faut nommer Croisettes pour monstrer qu'elles ne chargent pas entierement la Croix.] VIII *De sinople à la Croix d'or, chargée d'vne Croisette de gueules.*



CROIX CLAVELE'E, eſt compoſée de baſtons tronçonnés, & qui ſemblent eſtre enclaués dans le bois principal de la Croix. [I THOMASSIN-Marcey au Comté de Bourgongne, porte *d'azur à la Croix clauelée alaisée d'or.* II LORDSANDES en Angleterre, porte *d'azur à la Croix clauelée d'argent.* BERK en l'Empire, porte *d'or à la Croix clauelée de ſable.* III COLCHESTER en Angleterre, porte *d'azur a la Croix clauelée d'or, accompagnée de trois Couronnes de meſme.*]

CROIX COMPONE'E, comme on dit vne Bordure componée, qui eſt compoſée de diuerſes pieces d'vn metal & d'vne couleur [par quarreaux qui font vn traict d'Eſchiquier. IV BAILLY-d'Ozereaux, porte *de gueules a la Croix componée d'or & d'azur, cantonnée de quatre Buſts de femmes d'argent.*]

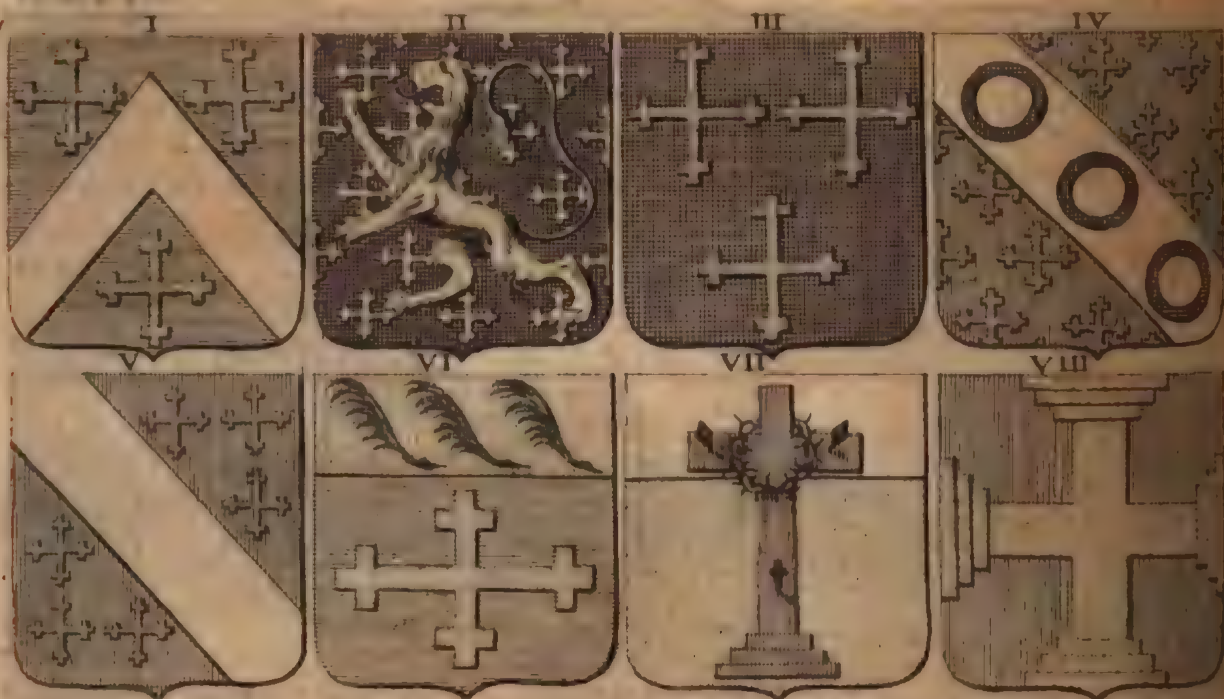


CROIX CROISE'E, ou RECROISSETE'E, eſt celle qui à vne autre Croix à chacune de ſes extremités, en ſorte qu'il ſemble que ce ſoient quatre Croix dont les pieds ſe ioignent en quarré par vne eſgale diſtance au milieu de l'Eſcu, cõme en vn centre, chacune de ces Croix eſtãt ſeparées ont la meſme figure que celle ou le Sauueur ſouffrit, ou pluſtoſt vainquit & dompta la mort. *Crux immiſſa in qua lignum longum ſeu ſtipes ſupra lignum tranſuerſum eminet*, & c'eſt de cette ſorte de Croix que les anciens Peres Saint Gregoire de Nice, Saint Ambroiſe, Iuſtin Martir, Tertulien, Minutius Fœlix, Origene, & autres ont entendu parler, lors qu'ils ont eſcrit que la fleſche & le ioug de la Charruë, le Maſt du Nauire auec ſon antenne, les enſeignes militaires, les Trophées, les Oiſeaux volans, l'Homme qui nage & celuy qui eſt en vne feruente priere nous repreſentent la figure de la Croix. En cette poſture prioit Moyſe pendant le combat contre les Amalechites, *Manus crucis inſtar extenſæ Amelech repulerunt.* [I DE MAVVOISIN, Eſcuyer Seigneur de Frocquoiſon, portoit *d'azur au Chevron d'argent accompagné de trois Croix croiſées d'or.* II MANEVILLE en Picardie, porte *de ſable ſemé de Croix*

trois Croix recroisettées d'or. D'ERNENCOVRT, porte *de gueules* ...
à la Bande d'argent, chargée de trois Annelets de sable. V HOVVART en Angleterre, porte *de gueules à la Bande d'argent, accompagnée de six Croix recroisettées d'or.* VI BRODEAV-de Candé, porte *d'azur à la Croix recroisettée d'or, au Chef de mesme chargé de trois Palmes de sinople.* BRECHE, *d'azur à vn Escusson d'argent accompagné de huit Croix recroisettées au pied fiché à ...*

CROIX A DEGREZ. C'est vne Croix haussée dont le pied est posé sur de la maçonnerie de taille façonnée en forme de degrez, telles que sont d'ordinaire les Croix de pierre que l'on met sur les grands chemins, tant pour remettre en la memoire des voyageurs le signe de leur salut, que pour leur seruir de guide comme autrefois parmy les Payens, la statuë de Mercure surnommée à ce suiet Hodius, suiuant Lilius Giraldus, ou bien Enhadius ou Enhodius par Hesychius & Phurnutus: faut en blasonnant nombrer les degrez. [VII BELHOMME en Italie, *d'or au Chef cousu d'argent à la Croix haussée à trois degrez brochant sur le tout de gueules, chargée d'vne couronne d'espines de sinople & de trois clouds de sable.*] Cette forme de Croix est naturelle, l'on veut dire que comme les choses pesantes doiuent estre supportées par d'autres autant & plus fortes & solides, la representation est conforme à ce que la nature requiert: ce qui ne se trouue en vne autre forme de Croix que l'on appelle aussi A DEGREZ, ou à mieux parler

CROIX ENSERRE'E DE QVATRE DEGREZ, laquelle à ses quatre branches esgales, & au bout de chacune il y à trois degrez tracés & figurés en la mesme forme que s'ils seruoient de marche-pied, ainsi qu'en la precedente, VIII *de gueules a vne Croix enserrée de douze degrez d'or.* [La Colombiere appelle cette Croix, *Croix Peronnée.*]



CROIX DENCHE'E DENTE'E, ENDENCHE'E, ou ENDENTE'E, qui en lignes droites & vnies, à ses bords garnis de dents, lesquelles se iettent en dehors & dessus le champ. [I DE GADAGNE, porte *de gueules à la Croix Denchée d'or.* II IOSSERAND, porte *de sable à la Croix Endenchée d'or.* III DE FORDE-de Fours, porte *d'azur à la Croix Dentée d'or.* IV BRIELE à Gand, porte *d'argent à la Croix Endentée d'azur.* La]

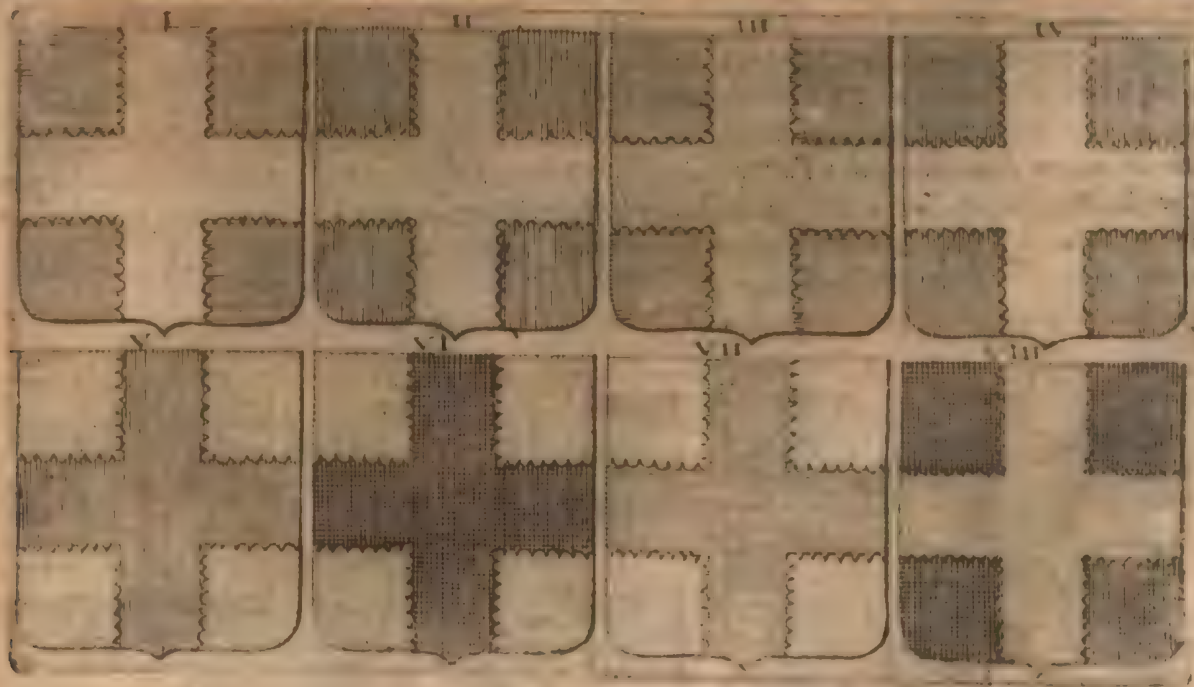
* CROIX DENTELE'E, est de mesme que la Denchée, toute la difference qu'il y à, c'est que les dents sont plus petites. V BOVVANCE-Bois la Roche, porte *de gueules à la Croix Dentelée d'argent.* VI BOIS-Auesne, *d'or à vne Croix Dentelée de gueules.* VII PROVENCHERE, *d'argent à la Croix Dentelée de sable.* VIII GOMERVAVX, *de gueules à la Croix Dentelée d'or.* CRESTON, *de gueules à la Croix Dentelée d'argent.* OYSY, porte *d'argent à la Croix*

Dentelée

barrine, porte *de gueules à la Croix Denchée d'arg...*



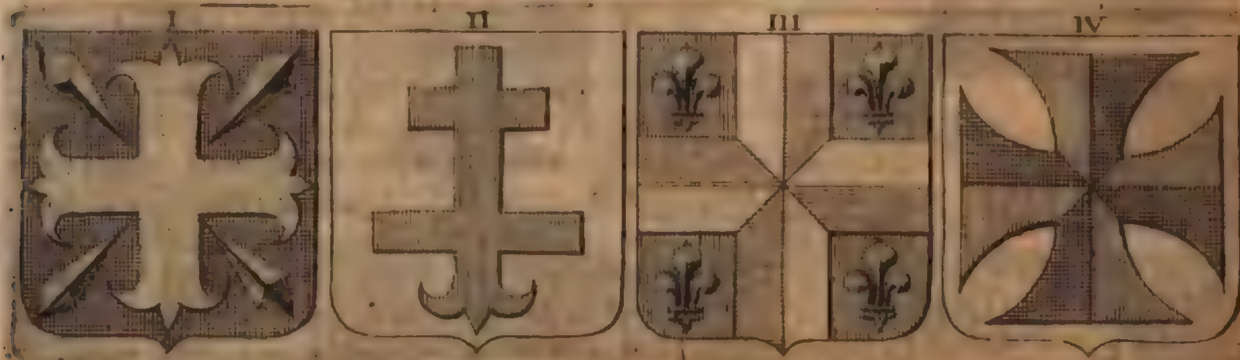
CROIX ENGRESLÉE, eſt peu differente de la precedente ſinon en tant que l'endenture differe de l'engreſlure [laquelle eſt faite en rond entre les pointes ou dents. I DE DAILLON, Comte de Ludo, porte *d'aZur à la Croix Engreſlée d'argent.* II DE BOVCHAVANNES, porte *de gueules a la Croix Engreſlée d'or.* III DE BALORRE dont François de Balorre, Seigneur dudit lieu, du Deffend & de Cogniard, porte *d'aZur a vne Croix Engreſlée d'or.* IV COETGOVRHEDEN-Lomaria en Bretagne, porte *de gueules a la Croix Engreſlée d'argent.* V DV CHASTEL, porte *d'or a la Croix Engreſlée de gueules.* VI DV HAMEL porte *d'or a la Croix Engreſlée de ſable.* VII BROVCKS en Flandres, porte *d'argent a la Croix engreſlée d'azur.* VIII VFORD en Angleterre, porte *de ſable a la Croix Engreſlée d'or.* LA FEILLE'E, porte *d'azur a la Croix Engreſlée d'or.* CHAVED en Flandres, porte *d'or a la Croix Engreſlée de gueules.* MOVSAC, *d'argent a la Croix Engreſlée de ſable.* VITTHEM en Flandres porte *d'argent a la Croix Engreſlée d'azur.* MOZE' en Guyenne, porte *d'azur a la Croix Engreſlée d'or.* POLLEN en Flandres, porte *d'or a la Croix Engreſlée de ſable.* BEGAT au Duché de Bourgongne, dont vn Preſident & vn Conſeiller au Parlement, portoit *de ſable*



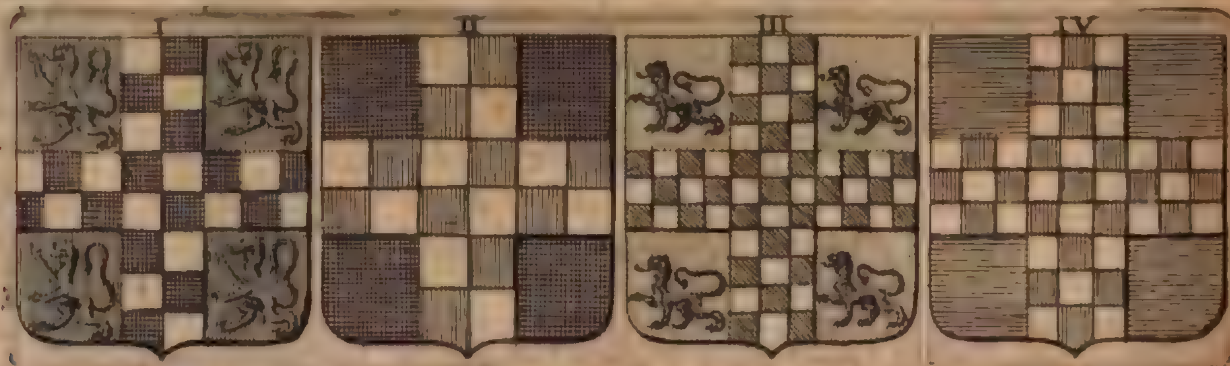
a la Croix Engreslée d'argent, cantonnée au premier & quatriesme canton d'vne Estoille de mesme. CHENIN, porte *d'azur a la Croix Engreslée d'or au Lambel de gueules.* GVIMEGNET en Flandres, porte *d'argent a la Croix Engreslée d'azur.* LA QVEILLE, *de sable a la Croix Engreslée d'or.* CHALVS, porte *d'or à la Croix Engreslée d'azur.* POPINCOVRT, porte *d'azur a la Croix Engreslée d'or.* NORVOOD en Angleterre, porte *d'Hermines a la Croix Engreslée de gueules.* BVSSAY, *d'azur a vne Croix Engreslee d'or.* IODICE au Royaume de Naples, *escartelé de sable & de gueules a la Croix Engreslée d'argent sur le tout.* BALDRE, porte *d'azur à vne Croix Engreslée d'or.*

* CROIX ENHENDE'E, qui à les branches terminées en façon de Croix ancrées & entre les deux crochets vne pointe comme vn fer de lance. La Colombiere apres le Feron vse de ce mot en l'exemple suiuante qui est [I] *de sable à la Croix Enhendée d'or, cantonnée de quatre Clouds appointés au cœur de mesme.* [II] L'Euesché d'HERSCHFELT en Allemagne, porte *d'argent à la Croix Patriarchale au pied Enhendé de gueules.* La Ville de HIRSCHFELT, porte de mesme *la Croix supportée de deux Lions couronnés burellés du premier & du second.*

CROIX ESCARTELE'E, qui est diuisée par vn filet lequel l'à partit & coupe en toute sa hauteur & largeur, & la tranche & taille en cœur de telle sorte qu'en lieu que la Croix ordinaire n'a qu'vne fasce & n'est que d'vn email, la Croix escartelé à huit fasces, chacune desquelles se blasonne d'vn esmail & chaque branche de deux, d'vn metal & d'vne couleur. [III] SAINT LIGIER, Euesque d'Autun, & grand Maistre de France sous Clotaire III. l'an DC. LXXII. ou DC. LXXV. portoit *de gueules à la Croix Escartelée d'argent & d'azur cantonnée de quatre Fleurs de Lis d'or.* [[IV] DE TIGNY, porte *d'argent à la Croix patée alaisée & Escartelée de gueules & de sable.*]

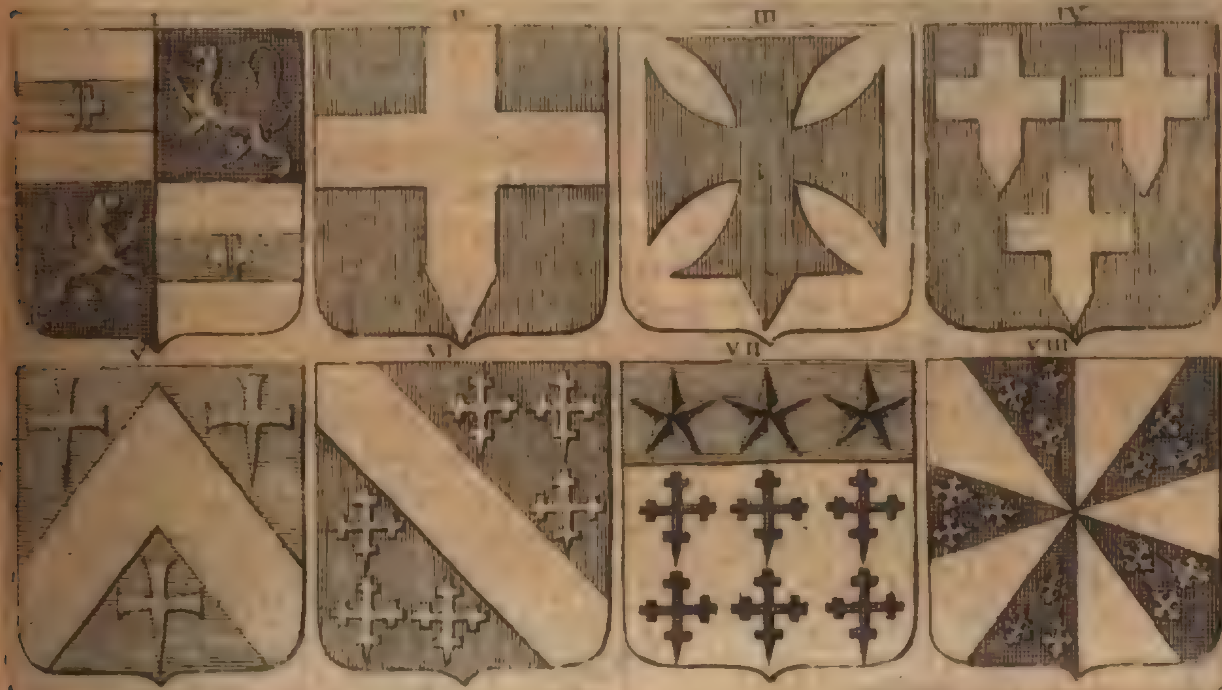


CROIX ESCHIQVETE'E, qui est garnie d'Eschiquier. [[I] DV BOSCH en Normandie, porte *de gueules à la Croix Eschiquetée d'argent & de sable de deux traits, cantonnée de quatre Lionceaux d'or.* [II] CAMEREN en Flandres, *de sable à la Croix Eschiquetée d'argent & de gueules de deux traits.* Iean [III] PLOIBAVLT, Garde de la Preuosté de Paris en M. CCC. X. portoit *d'or à la Croix Eschiquetée de sinople & d'argent de trois traits, cantonnée de quatre Lions-leopardés d'azur, armés & lampassés d'argent.* [IV] ARCELLA au Royaume de Naples, *d'azur à la Croix Eschiquetée d'argent & de gueules de trois traits.* BOSTRADESPONS en Escosse, porte *de gueules à la Croix Eschiquetée d'argent & de sable, de trois traits, cantonnée de quatre Lionceaux d'or.* INGELHEIM au Rhein, porte *de sable à la Croix eschiquetée d'argent & de gueules de deux traits.*]



* CROIX FENDVE, qui est entre-ouuerte & separée en deux. [I] SCHMIDTAVV en Austriche, porte *escartelé au premier & quatriesme d'argent à la Fasce d'azur, chargée d'vne Croix fenduë d'or: au deux & trois de sable au Lion d'or celuy du trois contourné.*

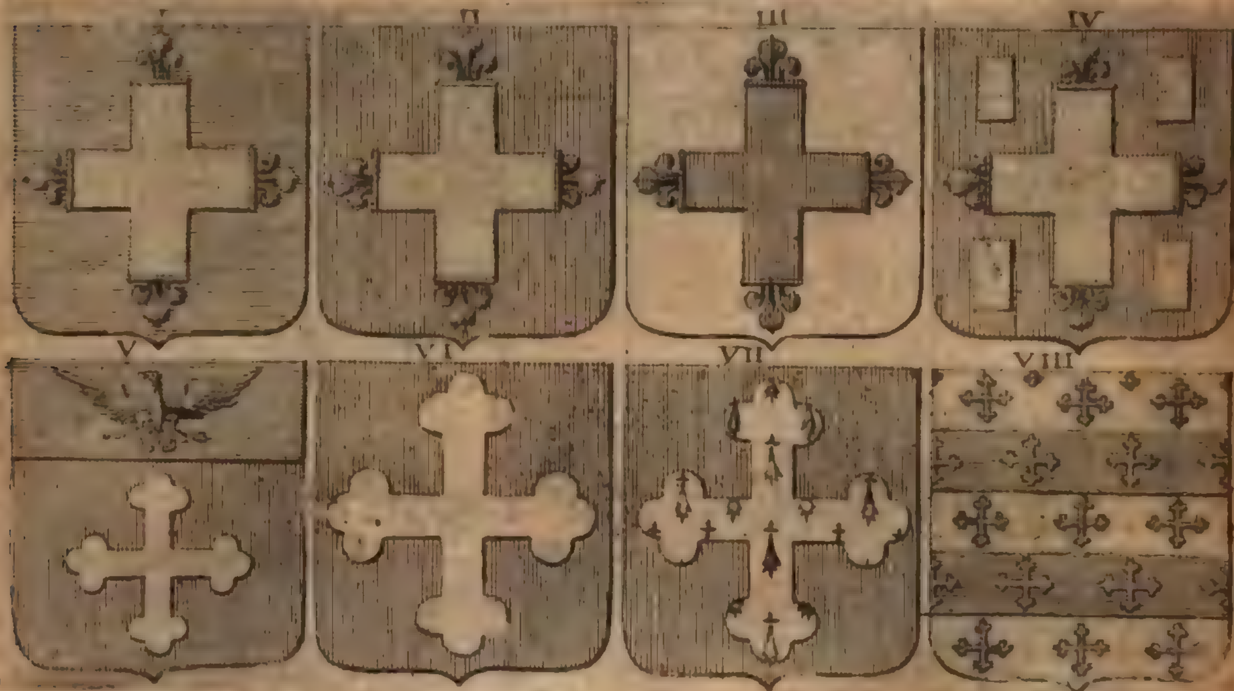
CROIX FICHE'E, AV PIED FICHE', qui est vn peu plus haute que large, & à le bas poinctu & propre à estre fichée en terre, le reste se façonnant à fantaisie. L'on en met vne ou trois dans l'Escu, d'autrefois dauantage ou sans nombre, ou és cantons d'vne autre Croix principale, tout ainsi que les Billettes. [II] ROVSSET, alliance de Bonnes, porte *de gueules à vne Croix fichée d'argent.* [III] SCVDAMORE en Angleterre, porte *d'or à la Croix patée au pied fiché de gueules.* [IV] CROVY en Beausse, porte *de gueules à trois Croix au pied fiché d'argent.* Louis [V] BARBIER-de la Riuiere, Euesque & Duc de Langres, Pair de France, Abbé des Abbayes de Saint Benoist sur Loire, de la Sauue, de la Grace, de Saint Pierre de Chartres, & de Lisle, Seigneur de petit Bourg cy-deuant Chancelier des Ordres, nommé par le Roy grand Ausmonier de la Reyne apres le mariage de sa Majesté, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Croix au pied fiché de mesme.* [VI] DE LAMET, porte *de gueules à la Bande d'argent accompagnée de six Croix recroisettées au pied fiché de mesme mises en orle.* [VII] CLINTAN, Comte de Huntigton en Angleterre, porte *d'argent à six Croix recroisettées au pied fiché de sable, posées trois & trois, au Chef d'azur chargé de trois Estoilles d'or.* [VIII] ANGVIEN, *Gironné d'argent & de sable de dix pieces chaque Giron de sable chargé de trois Croix recroisettées au pied fiché du premier.* STAFFORD en Angleterre, porte *de gueules à la Bande d'argent chargée en chef d'vn Croissant d'or & accompagnée de six Croix recroisettées au pied fiché du premier mises en orle.*]



CROIX FLEVRDELISE'E ou FLORENCE'E, qui est garnie à chacun de ses bouts d'vne Fleur de Lis, comme sont les Bastons ou Sceptres de l'Escarboucle de Cleues [[I] FRANCESQVY, dont les Seigneurs de la Renoüilliere, de Villeray, & de Rougemont au Comté de Dunois, porte *d'azur à la Croix Fleurdelisée d'or:* ceux de ce nom sont originaires de Florence. [II] DE LA BEYVIERE Seigneur dudit lieu, de Leal, & de Danenches, portoit *de gueules à la Croix Florencée d'or.* [III] IVILLY-Saint Denis, *d'argent à la Croix Fleurdelisée de gueules.* [IV] DE NVLLY à Paris, dont Estienne de Nully premier Presidēt à la Cour des Aydes, & Preuost des Marchāds és années M.D.XXCII. & M.D.XXCIV. porte *de gueules à la Croix Florencée d'or cantonnée de quatre Billettes de mesme.* PARAIRE en Arragon, porte *d'argent à la Croix Fleurdelisée de gueules à la Bordure d . . . chargée de cinq Escussons de Portugal.* VASQVEZ en Espagne, porte *d'argent à la Croix Fleurdelisée d'azur, à la Bordure denchée de mesme.* DE CHAPPES, *d'azur à vne Croix Fleurdelisée d'or.*]

CROIX FLEVRONNE'E, qui a ses branches terminées ou ornées de tre-

fles ou tierces-feuilles. [V De Saint Mavris, Seigneur d'Augerans au Cômté de Bourgongne, porte *de gueules à la Croix Fleuronnée d'argent, au Chef cousu d'azur chargé d'vne Aigle d'or.* VI Saint Gobert, qu'aucuns disent Montgobert, porte *de gueules à vne Croix Fleuronnée d'argent.* VII Faye-Iovlain, *de gueules à la Croix Fleuronnée d'hermines.* VIII Hesselin, porte *d'or à deux Fasces d'azur semé de Croix Fleuronnées de l'vn en l'autre.* Alarcon en Espagne, porte *de gueules à la Croix Fleuronnée d'or.* Elfrod, Fondateur de l'Vniuersité d'Oxford en Angleterre, portoit *d'azur à la Croix Fleuronnée d'or.*]



* CROIX FOVRCHE'E dont les branches se terminent par trois pointes, elle est alaisée, ce qu'il n'est pas besoin de specifier. I La Roche-Chemeravlt, porte *d'azur à la Croix Fourchée d'argent.* II Bvffevant, *d'azur à la Croix Fourchée d'or.* Vrsay-la-Beraudiere, *escartelé, au premier & quatriesme d'azur à la Croix Fourchée d'or, au deux & trois* de Vienne, *sur le tout* d'Escars.

* CROIX FOVRCHETE'E, qui à les branches terminées en fourchette dont on se sert à soustenir le Mousquet. III Trvchses-Kulenthal en Suisse, porte *d'or à la Croix Fourchetée de sable.* Eschenpach en Allemagne, porte *d'argent à la Croix Fourchetée de sable.* IV Kirchen Ville d'Allemagne, porte *d'azur à vne Croix Fourchetée d'or, au Chef de mesme chargé d'vne Corne de Cerf couchée de sable.*



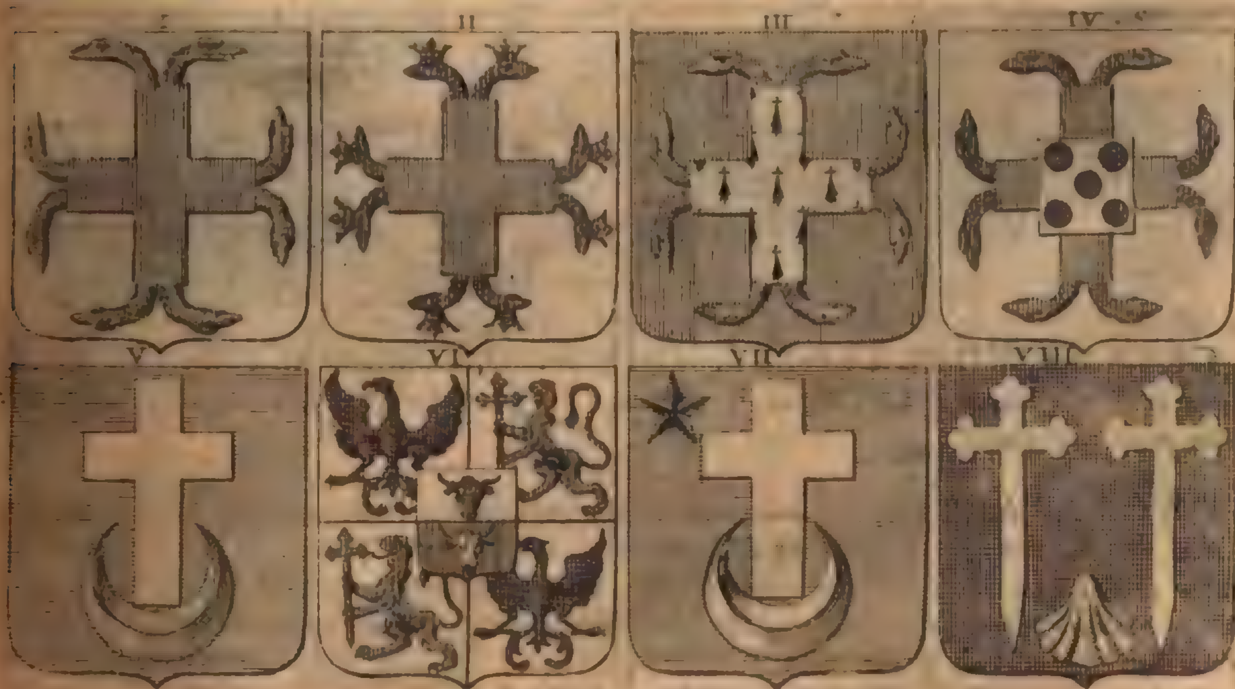
CROIX FRETE'E, qui est composée, ou plustost chargée de Cotices se trauersans, & laissans vn vuide en forme de quarrés posés comme les losanges en pointes haut & bas, on l'appelle autrement Croix Cotice'e & Recoticee. [I De Paillard en Vermandois dont vn Iean de Paillard, Cheualier, Seigneur de Choqueuse, Neufuille & Ambreuille, portoit *d'argent à la Croix de sable Fretée d'or.* II Broon-Brondineue en Bretagne, maison fonduë dans celle de Guesclin, portoit *d'azur à la Croix d'argent Fretée de gueules.* III Des Qvesnes, porte *d'argent à la Croix de gueules Fretée*

d'or. [IV] LA RIVIERE, porte *de gueules à la Croix d'or Fretée d'azur.* AVDINVILLE, *d'argent à la Croix de gueules Fretée d'or.* DE L'ISLE-du Guast, porte *de gueules à la Croix d'argent Fretée d'azur.* RIGNIER en Touraine, *d'or à la Croix de gueules Fretée d'argent.* SAVONIERES en ANIOV, porte *de gueules à la Croix d'argent Fretée d'azur.*]



* CROIX GIVREE ou GRINGOLE'E, c'est celle qui finit ses branches par des testes de Serpens recourbées de costé & d'autre de la façon des Croix ancrées. [I] MONTFORT en Bretagne, porte *d'argent à la Croix de gueules Givrée d'or.* [II] HAVERT au Rhein, porte *d'argent à la Croix Givrée de gueules les Givres Couronnées de mesme.* [III] KAER *de gueules à la Croix d'hermines Givree d'or*, qu'aucuns disent seulement, *une Croix ancrée d'hermines.* [IV] DOBBELSTEIN au Rhein, porte *d'argent à la Croix Givrée de gueules chargée d'vn Quarreau du champ surchargé de cinq Tourteaux de sable posés en sautoir.*

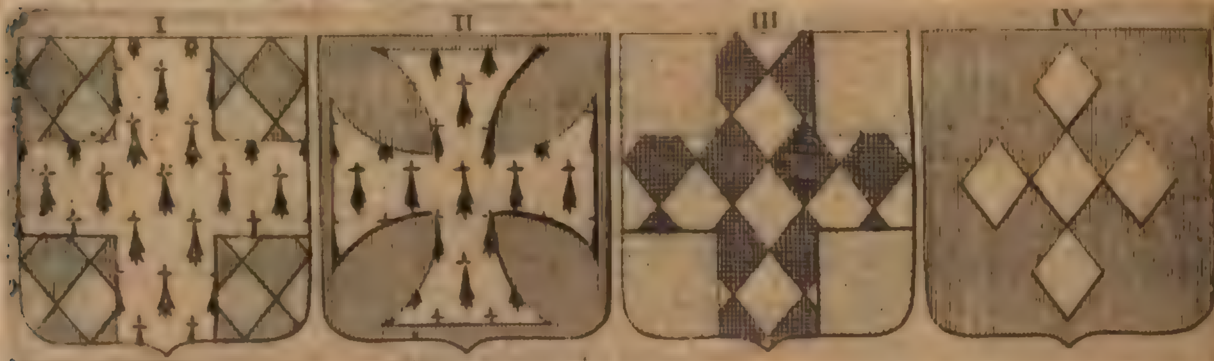
* CROIX HAVSSE'E, qui à la branche d'en bas beaucoup plus longue que les autres à la façon de celle où le Sauueur de nos ames rachepta par sa mort toutes les creatures. [V] GARANDEAV, porte *d'azur à la Croix haussée d'argent soustenue d'vn Croissant d'or.* Ascangne & Albert [VI] BOBA, Cheualiers de l'Annonciade, portoient *d'argent à une Aigle de sable, escartelé du premier à vn Lion de gueules tenant des pates vne Croix haussée de mesme, sur le tout* de Boba. [VII] DE LAVISE'S en Champagne, porte *d'azur à vne Croix haussée d'argent soustenuë d'vn Croissant de mesme, adextré au premier canton d'vne Estoille d'or.* [VIII] BECDELIEVRE, porte *de sable à deux Croix haussées fleuronnées au pied fiché rangées en pal d'argent, & en pointe vne Coquille de mesme.* Becdelieure-de la Busnelaye brise d'vn Lambel d'argent. BONDELMONT au Duché de Florence, *d'argent à vne Croix haussée sur vn Coupet mouuant de la pointe d'azur, au Chef de mesme.* La Colombiere les appelle Croix de Caluaire quand il y en à trois dont deux plus petites cottoyent ou plustost accostent celle du milieu, *d'or à trois Croix de Caluaire de pourpre.*



* CROIX D'HERMINES, faite de l'vne des Pannes dont on se sert en Armoiries de laquelle il n'est point besoin de specifier le metal qui est d'argent, ny la couleur qui est de sable de laquelle sont les mouchetures qui font & composent l'hermines I DE THEVALLE au Maine, porte *Losangée d'or & de gueules à la Croix d'Hermines*. Le Sire II DE LA HAYE en Bretagne, portoit *de gueules à la Croix patée d'Hermines*.

CROIX DE LORRAINE, Voy CROIX PATRIARCHALE.

CROIX LOSANGE'E, composée ou chargée de Losanges de metal & de couleur qui en font le plein & le vuide [III ARDINGHEL à Florence, *d'or à la Croix Losangée d'argent & de sable*.] Si la Croix n'a point d'autre corps que la Losange en ce cas on dit [IV ARLATAN, *de gueules à la Croix Losangée de cinq pieces d'argent*, si vous ne voulés dire *cinq Losanges d'argent mise en Croix*.]

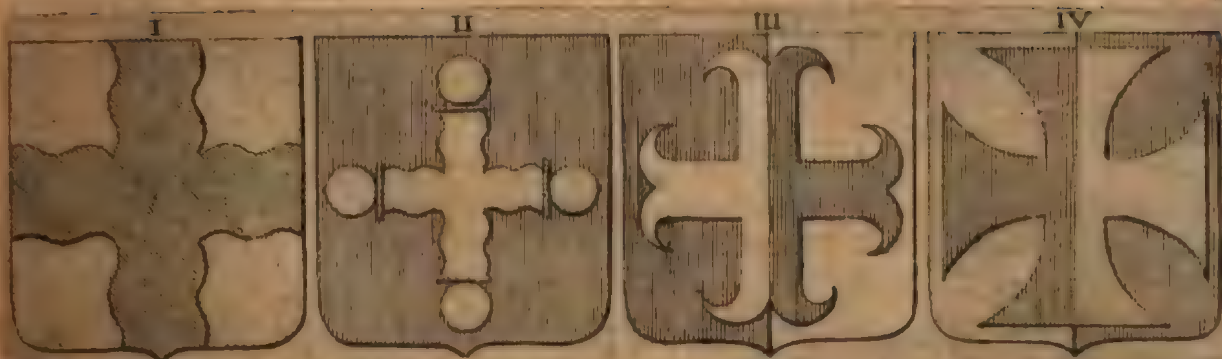


CROIX NESLE'E ou bien simplement NELLE', NILE'E, NIL ou NIGLE, c'est vne Croix ancrée qui est fort deliée [comme est l'Anile, ou le Fer de Moulin, ainsi que la tres-bien dit & representé le sieur de la Colombiere contre ce qu'en escrit le sieur Segoing, qui s'est trompé en la figurant comme vne Croix fleuronnée & cleschée, de la mesme façon qu'il à representé, contre l'ordinaire, la Croix de Tolose, qui est sans doute par la faute de son Graueur. I D'AVBVSSON dont le Comte de la Feüillade, porte *d'or à la Croix Nilée de gueules*. II DE BARRES en Prouence dont les anciennes Armes estoient *Bandé d'argent & de sable de six pieces*, porte *d'argent à la Croix Nilée de sable*. La Ville de III MOVLINS, porte *d'argent à trois Croix Nileés de sable, au Chef d'azur semé de Fleurs de Lis d'or*. IV FARLAY, porte *de sable à la Croix Nilée d'argent*.]



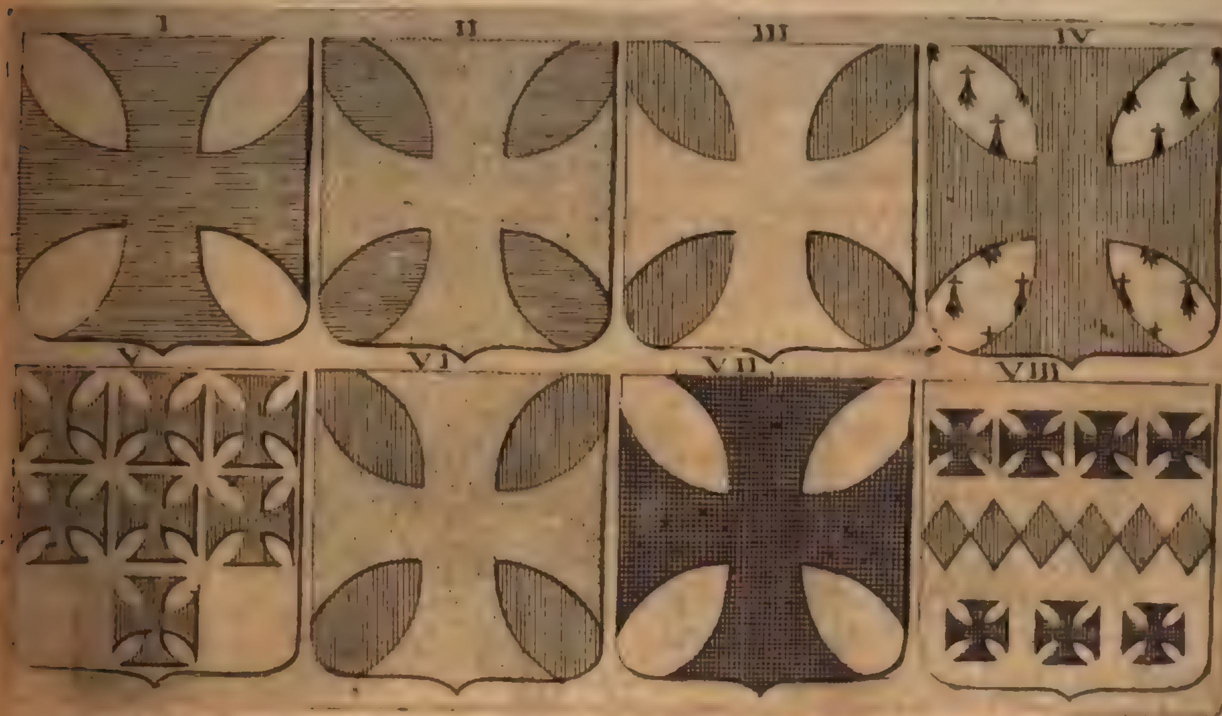
CROIX ONDE'E est celle dont les branches se tournent en ondes. [I *D'or à vne Croix ondée de sinople*.] Le Comte II DE LISLE en Bretagne, portoit *de gueules à la Croix ondée pommetée d'or*.

CROIX PARTIE, qui est diuisée par vn filet du haut en bas aussi bien que l'Escu. III ALEGRIN, Chancelier de France en M. C. XXXIX. portoit *de gueules parti d'argent à la Croix ancrée sur le tout partie de l'vn en l'autre*. [IV SAINTE CROIX à Rome porte *d'or parti de gueules à la Croix patée alaisée sur le tout partie de l'vn en l'autre*. Hierosme POART, Seigneur de Valence, Conseiller au Grand Conseil, porte *de gueules parti d'argent à la Croix ancrée sur le tout partie de l'vn en l'autre*.]



CROIX PATEE, [à les boûts de ses branches plus larges trois fois que leurs racines, & vuidées sur les flancs par vn traict d'ouale. I ARGENTRE' en Bretagne, porte *d'argent à la Croix patée d'aZur.* II MODSCHIDLER en Franconie, porte *d'aZur à la Croix patée d'or.* III BONABES-de Rouge, porte *de gueules à vne Croix patée d'argent.* IV SOVVIN, *d'Hermines à la Croix patée de gueules.* V DEMEVLES en Poitou, *d'argent à sept Croix patées de gueules posées trois, trois & vne.* VI L'ISLE-Iourdain, porte *de gueules à la Croix patée d'or.* VII PARTENAY, *d'argent à la Croix patée de sable.* VIII CHAMPIRE'-Baranton, porte *d'argent à vne Fasce losangée de gueules de six pieces, accompagnée de sept Croix patées de sable quatre en chef & trois en pointe.* PVYGREFFIER, *d'or à la Croix patée de gueules.* PRANTANROVX, *d'argent à la Croix patée d'aZur.* LORNAY, *d'argent à la Croix patée de sable.* DV MONSTIER, *de gueules à la Croix patée d'argent.*]

Outre les sortes de Croix cy dessus il y en à qui sont composées d'autres Croix, comme la



CROIX PATRIARCHALE, qui est vrayement vne Croix double, ou qui à deux trauers chacun à l'endroit de chaque tiers du montant, celuy du bas vn peu plus long que l'autre, ainsi les portent les freres Religieux de l'Ordre du Saint Esprit, & la portoit autre-fois les Templiers de couleur rouge, dés lors de son institution approuuée au Concile general de France tenu à Troyes en M. C. XXCII. apres qu'ils eurent esleu vn grand Maistre, & secoüé l'obeïssance du Patriarche de Hierusalem, & au lieu de cette Croix rouge, ils prirent vne Croix noire ou de sable à lignes droites à huit pointes, en forme de queuë d'Arondelle, qui est la forme de celle que Bara appelle, CROIX DOVBLEMENT FICHE'E. Pour la Croix Patriarchale, i'ay remarqué qu'en la Chappelle particuliere de René Duc de Bar en la Sainte Chappelle de nos Ducs à Dijon, & en chacune des vitres qui y sont, les Armes de ce Duc sont supportées par deux Aigles accollées d'vne Couronne d'or, l'estomach chargé d'vne Croix

Patriarchale de mesme auec cette deuise DIEV EN SOIT, & se peut faire qu'à ce sujet Morin-la Masserie l'appelle Croix recroisée, & donne ces supports aux Armes de ceux de la maison de Lorraine. Parmy nous cette forme de Croix est communement appellée CROIX DE LORRAINE, à cause que ce Prince estoit de la maison de Lorraine. Faut icy remarquer que le collier de l'Ordre de Suede, dit du nom de Iesus ou des Seraphins [dont sera parlé sous le mot ORDRE] est composé de Cherubins & de Croix Patriarchales. [I DE ECHAVTE Vicomte de Roulers en Flandres, portoit *de sable à vne Croix Patriarchale d'argent*. Mechel II PHEDORVVITZ, grand Duc de Moscouie, porte *d'azur à la Croix Patriarchale d'argent, sur vne terrasse de mesme mouuante de la pointe*. III LARCHER, dont quatre Conseillers au Parlement de Paris, & vn President des Comptes, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de deux Roses d'argent en chef & d'vne Croix Patriarchale de mesme en pointe*. IV ASCHAFENBVRG Ville d'Allemagne, porte *d'argent à la Croix Patriarchale de gueules*. MARCEL-Bouqueual, porte *d'argent à la Croix Patriarchale de sable : escartelé d'or à la Bande d'azur, chargée de trois Fleurs de Lis du champ*. LE Patriarche de Hierusalem, portoit *d'argent à la Croix Patriarchale de gueules, accompagnée de cinq Estoilles, quatre aux cantons & vne en pointe de mesme*. Celuy de Constantinople, portoit *d'azur à la Croix Patriarchale d'or, accompagnée en chef de deux Estoilles d'argent, & en pointe d'vn Croissant de mesme*. SVVIENEZYC en Pologne, porte *d'azur à vne Croix Patriarchale d'argent*.]



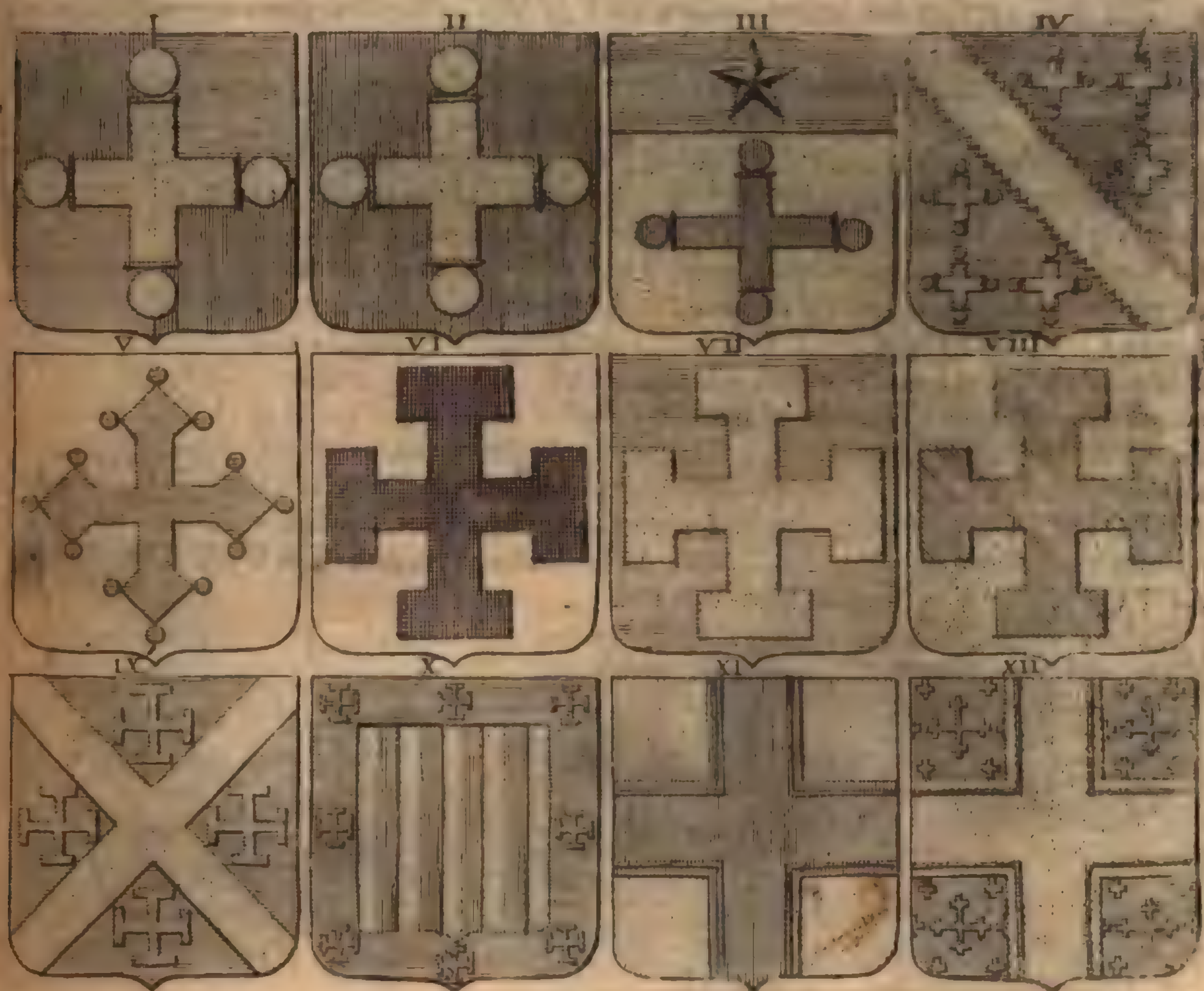
CROIX POMMETE'E ou BOVRDONNE'E, qui est faite en forme de Bourdon : elle n'est pas de figure platte comme les autres Croix, ains ronde comme vn baston & garnie à ses bouts d'vne pomme, boule ou bouton, tel que les Pelerins en mettent au dessus de leurs bourdons, d'ou vient qu'on appelle telles Croix Pommetées ou Bourdonnées, & bien que cette sorte de Croix soit composée de bastons, elle est neantmoins differente d'vne autre forme de Croix [que l'on dit aussi Pommetée, qui à les branches terminées en façon de losanges garnies à chaque angle d'vne pomme ou boule, le nombre desquelles doit estre nommé, afin de sçauoir la difference de la premiere. I THOMAS en Prouence, dont les Seigneurs de Sainte Marguerite, de la Valette, d'Ardenes & autres lieux, porte *escartelé de gueules & d'azur, à la Croix pommetée d'or sur le tout*. II DE LA ISLE-Saint Aignan, alliance de Nogaret, *de gueules à la Croix pommetée d'or*. III ROCHAS, Seigneur de Chasteau-Redon, *d'or à la Croix pommetée de gueules, au Chef d'azur chargé d'vne Estoille du champ*. IV BINAN, *d'azur à la Bande dentelée d'or, accompagnée de six Croix pommetées de mesme mises en orle*. BEAVPREAV, *d'azur à vne Fasce fuselée de cinq pieces d'or, accompagnée de sept Croix pommetées de mesme quatre en chef & trois en pointe*. V MANFREDI à Luce en Etrurie, porte *d'argent à la Croix pommetée de douze pieces d'azur*.]

CROIX POTENCE'E, qui est faite à ses bouts en forme d'vne potence ou de nostre lettre T qui est la mesme que le TAV des anciens Hebrieux que Saint Hierosme sur Ezechiel chap. 9. dit representer la Croix, *Antiquis Hebræorum literis quibus vsque hodie Samaritæ vtuntur extremam TAV Crucis habet similitudinem quæ in Christianorum frontibus pingitur & frequenti manus inscriptione signatur*. Tertulien en dit de mesme de la lettre grecque TAV, & de la latine T. lib. 3. *contra Marcionem, Ipsa litera græcorum TAV Nostra autem T. species Crucis est*, & Isidore *de vocatione gentium cap. 25. TAV litera speciem Crucis demonstrat*. Quelques vns appellent cette forme de Croix, *Crucem commissam cum*

ligno

ligno erecto alterum breuius supra, & in ipso vertice transuersim committitur, ita vt nihil extet, la grand Croix qui fait le corps des Armes du Royaume de Hierusalem est de cette forme [comme estoit celle du Duché de VI CALABRE qui portoit anciennement *d'argent à la Croix potencée de sable*. VII RVBAT en Beugey, Seigneur de la Tuillerie, des Clés, & de Monsegur, porte *d'azur à la Croix potencée d'or*. VIII Le ROY DE CLARES, Cheualier de la Table Ronde, portoit *d'or à la Croix potencée de sinople*, alias *de gueules*. IX VIALART qui au siecle dernier à donné vn Archeuesque de Bourges, & en celuy-cy deux Euesques l'vn de Chaalons en Champagne, Comte & Pair de France, l'autre d'Avranches en la basse Normandie, porte *d'azur au Sautoir d'or accompagné de quatre Croix potencées de mesme*. Les sieurs de Sainte Marthe, & le sieur Segoing apres le Pere de Varenn esdisent des Croix ancrées, pour moy ie les ay veu potencées, & ainsi les porte le sieur de Pleurre en Champagne, Capitaine au Regiment des Gardes, qui escartele de Vialart à cause de sa mere qui est de cette maison. X VELA, d'ou les Rodrigues en Espagne porte *d'or à quatre Pals de gueules, à la Bordure d'azur chargée de quatre Croix potencées d'or*.]

CROIX RESARCELE'E, est vrayement vne Croix diuisée en sa largeur par le moyen d'vn filet qui regne par tout la partie exterieure d'icelle, soit de l'émail du champ, soit d'vn autre émail. Iaques XI DE MARCILLY Seigneur dudit lieu & de Creu, & Mareschal de France en M. CCC. LVI. du temps du Roy Iean, que le Feron dit auoir esté grand familier auec Philippes fils de ce Roy, surnommé le Hardy, depuis Duc de Bourgongne, portoit *d'or à la Croix resarcelée de gueules*. [XII KNOLLES, Comte de Viscounts en Angleterre, porte *d'azur semé de Croix recroisettées d'or, à la Croix resarcelée de mesme*.]

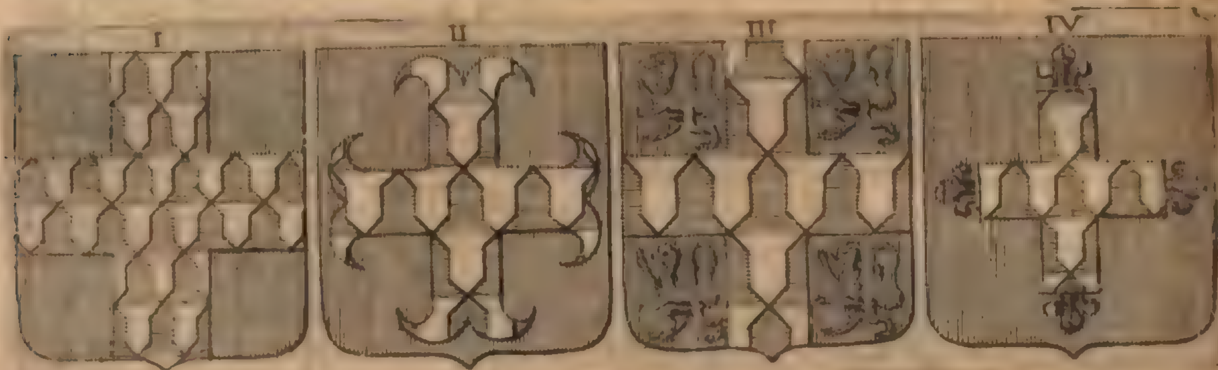


CROIX SAINT ANDRE', elle differe de toutes les precedentes, celles-là ont leurs parties posées à droite ligne, l'vne montante & l'autre trauersante, ou celle-cy à les siennes obliques & biaisés, ainsi que la lettre X nous en represente la forme. La

Croix qui apparut au grand Constantin, lors-qu'il voulut combatre Maxentius estoit pareille, il est vray que comme la lettre Grecque P partisoit & diuisoit en bas le X des mesmes Grecs, esquelles deux lettres qui sont les premieres du nom ΧΡΙΣΤΟΣ l'on voyoit par vne gentillesse admirable, & le nom & le signe de Christ, en sorte que la Croix estoit en Christ, & Christ se monstroit en la Croix. L'on appelle cette Croix la Croix Saint André, parce que ce Saint Apostre fut crucifié en vne Croix de cette sorte, quoy que quelques vns tiennent qu'il fut attaché debout à vn arbre d'Oliuier: elle s'appelle CROIX DE BOVRGONGNE, dautant que si nous croyons à Pierre de Saint Iulien, Estienne Roy de Bourgongne qui tenoit sa Cour à Marseille du temps que la Magdelaine faisoit sa penitence à la Baume, prés de Saint Maximin, fit apporter de Patras ville d'Achaye la Croix Saint André; ou bien ce fut à cause que le Duc Philippes prit Saint André pour patron de son Ordre de la Toison, & encore auiourd'huy les Roys d'Espagne heritiers de cette maison, fors du Duché de Bourgongne, qui comme appennage est retourné à la Couronne de France, portent cette mesme Croix. Nos Princes l'auoient en telle reuerence, que par le traité d'Arras de l'an M. CCCC. XXXV. ce mesme Duc stipula du Roy Charles VII. que nul de ses suiets ne pourroit estre contraint de prendre autre enseigne que la Croix Saint André en quelque mandement ou Armée qu'il fut dans le Royaume de France. En Armoiries cette Croix est appellée Sautoir. Voy SAVTOIR.

CROIX DE SAINT ANTHOINE. Voy sa figure sous le mot TAV.

CROIX DE VAIR, CROIX VAIRE'E, Quand les pots ou cloches ont leurs pointes à l'ordinaire, & que les émaux sont d'argent & d'azur, qui sont les émaux du vray Vair: il faut dire simplement Croix de Vair. Que si lesdites pieces sont d'autres émaux, il faut dire Croix Vairée, & nommer les émaux. [I TOVRBAVLT, *de gueules à la Croix de Vair.* II LA CHASTRE, dont deux Mareschaux de France, porte *de gueules à la Croix ancrée de Vair.* III PASSY, porte *de gueules à la Croix de Vair, cantonnée de quatre Lions d'or.* IV Vn manuscrit qui m'a esté presté par Monsieur Bailly, Conseiller au Parlement de Bourgongne, contenant les noms, surnoms, Armes, & quelques memoires genealogiques des Seigneurs & Gentils-hommes qui suiuirent à la conqueste du Royaume d'Angleterre, Guillaume Duc de Normandie surnommé le Conquerant, donne pour Armoiries à IV Estienne fils du Comte de Champagne, auquel fut donné par ce Conquerant le Comté d'Aumarle ou Aumale, *de gueules à vne Croix de Vair fleurdelisée.* LANCAROTA en Espagne, porte *de gueules à la Croix de Vair.* YPRE ancien, Vicomtes dudit Ypre en Flandres, portoit *de gueules à la Croix de Vair.* NAVARET en Prouence dont vn Cheualier de Malte tué à la prise d'Alger, en M. D. XLI. *de gueules à la Croix de Vair.*] Si les Cloches sont pointe contre-pointe, on dit CROIX DE VAIR APPOINTE', & si d'autre-part les pieces de Vair sont couchées, & que toutes les pointes tirent contre le cœur & centre de la Croix, l'on dira CROIX DE VAIR APPOINTE' Voy sous le mot VAIR.



¶ Il y à encore diuerses sortes de Croix qui ont esté inuentées lesquelles pour n'estre en vsage, & qu'il ne s'en trouue aucune exemple de famille, ie n'ay pas creu en deuoir representer les figures comme de la *Croix moussuë*, qui à le bout des branches arondies; de la *Croissantée* qui à aux bouts des Croissans; de la *Croissantée ancrée* qui sont ter-

minée en Croiſſant & en ancre, que la Colombiere appelle *ancrée ſurancrée*; de la *Cramponnée* qui finit ſes bouts par des Crampons; de la *Cablée* qui ſe forme de deux tronçons de Cable d'vn Nauire, de *l'Eſtoillée* qui à ſes branches façonnées en raiz d Eſtoille; de la *Cordée* à cauſe des cordes qui ſont tortillées autour des branches; de la *Tronçonnée* compoſée de tronçons ou pieces demembrées poſées en Croix; & autres.]

* CROSSE d'Eueſque ou d'Abbé, Baſton Paſtoral, marque de Prelature: peu & preſque point s'en ſont ſeruis en Armoiries, ſi ce n'eſt quelques Egliſes Metropolitaines, Cathedrales & Abbatiales. I DV GREZIL, *de gueules à trois Croſſes d'or, à la Bordure de meſme.* II BAYEN en Angleterre, porte *de gueules au Lion d'argent, à vne Croſſe d'or brochant ſur le tout.* III L'Abbaye de Saint Sirah en Brene, Dioceſe de Bourges, porte *ſemé de France à deux Croſſes addoſsées d'argent.* IV L'Abbaye de Saint Medard de Soiſſons, porte *de gueules à vne Croſſe d'or & vn Guidon d'argent addoſsés, accoſtés de deux Fleurs de Lis du ſecond.* L'Abbaye de Saint Florent lés Saumur, porte *d'azur à la Croſſe d'or adextrée d'vne Clef d'argent; & ſeneſtrée d'vne Fleur de Lis du premier.* L'Abbaye de la Ferté ſur Groſne au Duché de Bourgongne, porte *vne Tour adextrée d'vne Croſſe tenuë d'vn dextrochere mouuant d'vne feneſtre de la Tour.* L'EVESCHE' D'EYSTAT en Allemagne, porte *de gueules à vne Croſſe d'argent & vn linge de meſme pendant à la Croſſe.* L'EVESCHE' de Chiemſée la meſme, porte *d'or à vne Aigle de ſable, party de gueules à vne Croſſe d'or.* L'ABBAYE de CREVTZLING auſſi en Allemagne, porte *d'argent à la Croix patée de gueules, party de meſme à vne Croſſe d'or au linge pendant d'argent.*



CRY. Bien que ce mot ne ſoit pas du blaſon des Armoiries, toutes-fois puiſqu'il eſt des deſpendances des Armes, & que ſouuent il eſt autant vtile de ſe reconnoiſtre en la meſlée d'vne bataille que d'y bien toucher. I'ay creû qu'il falloit en cét endroit en dire vn mot. Il y quelques couſtumes de France, comme celles de Sens, de Troyes, de Chaumont, de Bar le Duc & autres qui font mention du Cry & des Armes, & portent ces couſtumes *qu'entre les enfans des Nobles, appartient au fils aiſné le nom de SEIGNEVR, le CRY & les ARMES &c.* Ce qui s'entend diſent les Commentateurs, non pas du Cry de Iuſtice, mais du Cry qui ſe fait à la guerre, appellé *Cry de bataille*, & qui à pris ſa ſource de [1] Clouis noſtre premier Roy Chreſtien, lequel ſe ſentant preſſé par le Roy Dandat à la iournée de Tolbiac, reclama ſoudain l'ayde de St. Denis l'Areopagite, dont il auoit oüy faire eſtat à la Reyne Clotilde ſa femme, s'eſcriant *Saint Denis Mont ioye*: mais à quel ſujet inuoquant ce Saint, il adiouſtoit ces termes *Mont ioye*. Ceux qui en ont eſcrit varient, les vns tiennent que c'eſt par vne corruption de langage que nous diſons à preſent *Mont ioye*, au lieu de *mon ioue*, ou *mon Iupiter* que ledit Clouis adoroit pour lors, & le nom duquel il donnoit à Saint Denis comme le tenant pour ſon Dieu à la mode des Payens, du nombre deſquels il eſtoit. D'autres diſent que le Roy implorant l'ayde de Saint Denis, le qualifioit ſa ioye, & que parlant en la premiere perſonne, au lieu de dire *ma ioye* ſuiuant les regles de Grammaire, il dit *mon ioye* ainſi que la plus-part des eſtrangers qui commencent d'apprendre noſtre langue, font d'ordinaire, notamment les Allemans, Anglois & Eſcoſſois. D'autres encores attribuent l'origine de ce terme *Mont ioye* à la montagne ſur laquelle ladite bataille finit, bien que commencée en la vallée. Quoy qu'il en ſoit, depuis ce temps nos Roys ont retenu le Cry *Saint Denis Mont ioye*, & de là le Roy d'Armes de France porte le titre de *MONT IOYE.* A cette imitation les Roys d'Angleterre ont

ont choisi pour Cry ce mot ROYAVX: nous auons la preuue de ces deux Cris dans Mathieu Paris, Historien Anglois. *In Henrico III. Anglorum Rege, quasi pro Edicto frequenter proclamante alta, & roboante voce eodem Constantino, MONTIS GAVDIVM MONTIS GAVDIVM adiuuet dominus, & dominus noster Ludouicus*, & vn peu apres: *Et facto congressu acclamatum est terribiliter ad arma ad arma hinc REGALES REGALES inde MONTIS GAVDIVM MONTIS GAVDIVM scilicet vtrius Regis insigne*, sur lequel mot *insigne*, il semble que ce Cry seruit de signe & mot du guet, & qu'il se fit pour faire prendre les armes & inciter au combat ceux de chaque party. Ce qu'il faut de tant plustost croire que Froissard vol. 2. chap. 116. parlant des Soldats qui se preparoient à combatre, il leur fait vser de ces termes, *Et quand ils viendront nous crierons nos Cris tous d'vne voix chacun son Cry, ou le Cry de son Seigneur à qui il est, iaçoit que tous les Seigneurs ne soient pas icy. Par icelles voix & Cris nous les esbahyrons & puis frapperons en eux de grande volonté.* A l'exemple de ces Roys d'autres Princes & grands Seigneurs, [mesmes les Generaux d'Armées, Colonnels, Mestres de Camp & Capitaines] ont leurs Cris [composés d'vn mot ou de deux, trois ou quatre, quelque fois plus, pour seruir de signal, soit pour donner le combat & se connoistre les vns d'auec les autres dans vne meslée, soit pour rallier les trouppes lors qu'elles sont en desroute. Quelques Princes issus de nos Roys se sont seruis du Cry de Mont joye, à l'imitation du grand Clouis, comme [II] René Roy de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou qui auoit pour Cry *Mont ioye Anjou*: representant par ce mot *Anjou*, dit le Pere de Varennes, son extraction de la maison de France, & par celuy de *Mont ioye*, son esperance particuliere en la protection du vray Dieu des Chrestiens. Et les anciens [III] Ducs de Bourgongne crioyent *Mont ioye Saint Andrieu* ou *Mont ioye au Noble Duc*.] Ceux de la maison de Montmorancy que l'on tient auoir esté les premiers Chrestiens de France, comme descendus de Lisoye baptisé par Saint Remy en presence du Roy Clouis, prirent pour leur Cry cette priere, *Dieu ayde au premier Chrestien*. Thibaud Comte de Champagne se seruit de son nom seul, *là Thiebaud*, & depuis ceux de cette maison notamment Iean de Champagne qui auoit pour Cry *Passauant*, que la Cronique de Normandie donne aussi à Thibaud le Tricheur Comte de Chartres, y adioustant ces mots, *le meillor*, & de vray il semble dit le docte Pithou en ses memoires des Comtes de Champagne, que çait esté le Cry de cette maison, pour raison dequoy aucuns de ces Comtes & Comtesses mesme ont porté en leur contrescel pour deuise *Passauant le meillor*, & quelques autres pour approcher de plus prés à leur nom propre, par forme de rebus, *Passiuant Lateibau*. Ce grand & valeureux Prince [IV] Louis II. troisiesme Duc de Bourbon qui posa le nom de Clermont, quoy qu'il en fut Comte pour signer de *Bourbon*, & qui en l'an M. CCC. LXX. institua l'Ordre du Chardon Nostre-Dame, auoit pour son Cry de bataille, *Nostre Dame Nostre Dame, Bourbon Bourbon*. [Les Ducs de Normandie crioyent *Dame Diex aye*, ou seulement *Diex aye*, qui est à dire *Dieu ayde*. Les Ducs de Bretagne *Mallou*. Les Angeuins auoient pour Cry *Vallie*. La Caualerie de Sauoye au memorable combat de Parme, contre les Espagnols auoit pour Cry, *d'Armes Madame*. Ceux de la maison de Vienne leur Cry estoit, *Saint Georges au puissant Duc*, de Culant *Au peigne d'or*, de Bar *Au feu Au feu*, de Prie *Cans d'Oyseaux*, de Kergournadech *En Dieux est*, de la Chastre *A l'attrait des bons Cheualiers*, de la Palu *Hé Dieu aydez moy*, de Saint Seuere *Brosse*, de Chauuigny en Berry *Cheualiers pleuuent*, de Vauldenay *Au bruit*, de Saluaing-Boissieu en Dauphiné *A Saluaing le plus Gorgias*, mot suiuant que l'explique le sieur de la Colombiere, signifioit anciennement hardy & deliberé, ou bien estoit pris pour vn Cheualier bien & richement armé & habillé: de Montoison *A la recousse Montoison*, Cry donné par le Roy Charles VIII. au Seigneur de Montoison prés Valence, lequel commandant à la iournée de Fornouë l'arriere garde, il donna si à propos & si promptement, que l'armée Françoise qui estoit en grand hazard, demeura victorieuse & maistresse de la Campagne, Sa Majesté qui auoit appellé ce Seigneur à la recousse, & à la sollicitation de laquelle il auoit donné, voulut que luy & sa posterité outre autres recompenses qu'elle luy donna, eussent à l'aduenir ce remarquable Cry de guerre, qui se voit escrit en lettres d'or, dit le susdit Pere de Varennes, au Chasteau de Montoison. Les Crys du nom des Maisons ont esté plus frequens que les precedens qui ont esté hereditaires, la Maison de Bethune à pour Cry *Bethune*, celle de Varax cryoit *Varax*, les Seigneurs de Vergy *Vergy*, a quoy Anthoine

de Vergy *adiousta à Nostre-Dame*, peut estre à cause de sa deuotion particuliere enuers la Vierge. Ces Cris des Maisons se voyent plus particulierement dans Fauin, és Seigneurs qui furent au voyages de Prusse, qui crioyent leurs noms, ainsi que les anciennes Maisons d'Ailly, Mailly & Crequy en Picardie, qui ont donné lieu à] ces deux vers sans mesure, & qui sont assés communs.

Ailly, Mailly, Crequy,
Tel Nom, telles Armes, tel Cry.]

[La Picardie ou sont ces trois Maisons, en à encore trois autres qui donnent aussi cét autre vaudeuille.

Rubempré, Rambures, & Renty,
Belles Armes, & piteux Cry.

Et ces deux autres encore pires, qui font mention du Cry & du corps & de l'ame du susdit René d'Anjou, Roy de Naples & de Sicile.

Il crie Mont ioye Anjou, car tel est son plaisir,
Pour deuise Chaufetes, porte d'ardent desir.

[Il y en à eu qui se sont seruis en leur Cry du nom des familles celebres & releuées, esquelles leurs predecesseurs auoient esté alliés, ou bien pour estre descendus de quelque personnage signalé, pour ses belles & genereuses actions, se sont pleus à prendre pour leur Cry de guerre son surnom. Les premiers Roys de Nauarre & d'Arragon, faisant la guerre contre les Mores qui vsurpoient l'Espagne, pour remarquer la source de leur race, & pour en faire esclatter la valeur parmy les plus rudes combats, crioyent *Bigorre Bigorre*. Les Seigneurs de Trye & de Piqueny crioyent *Boulongne*. Les Seigneurs de Beaujeu, de Dampierre & de Saint Dizier auoient pour Cry *Flandres*, ceux de Iard crient *Rochechoüart*, & ceux de Verun en Picardie, *Coucy à la marueille*.] Il y à nombre & des vns & des autres, qui peuuent estre icy supplées suffisant assés d'auoir fait entendre qu'elle est le Cry de bataille [qui estant marqué sur le timbre d'vn Escu d'Armes, est l'vn des meilleurs tesmoignages de l'ancienneté & grandeur d'vne Maison,



puisqu'il n'estoit propre qu'aux Seigneurs qui auoient quantité de vassaux, & quipouuoient mener à leur suitte & à leur solde, vn bon nombre de Caualiers,] & comme il appartient à l'aisné, qui porte le nom & les Armes de la maison.

* CYGNE Oyseau de Riuiere reuenant à l'Oye, d'vn plumage extremement blanc, aussi disons nous ordinairement pour bien exprimer quelque blancheur *blanc comme vn Cygne*, ou *plus blanc qu'vn Cygne*, auquel Pierrius compare les hommes lettrés, benings & affables, desquels la sincerité n'a esté flaistrie d'aucune tasche, parce qu'il est l'indice de la candeur, comme il est le Hierogliphe du viellard qui se plaist à la musique sur la fin de son age, d'autant que le Cigne chante plus melodieusement, plus il sent sa fin prochaine. I DE FOISSY au Duché de Bourgongne, porte *d'azur au Cygne d'argent, becqué de gueules & membrée de sable.* II CIGNY, porte *de gueules au Cygne d'argent becqué & membré de sable.* III CHALIGAVLT-de Crosne, porte *d'azur à trois Cygnes d'argent.* IV GARCES, porte *d'azur au Cygne nageant sur des ondes d'argent, surmonté de trois Estoilles d'or, posées au chef.* V BLANCHET, porte *de sable à trois Cygnes d'argent.* VI GAV en Languedoc, porte *d'or au Cygne d'azur, membrée de gueules.* VII DE CREIL, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Cignes de mesme, au Chef cousu de gueules, chargé d'vn Lion-leopardé d'argent.* VIII GODON, porte *d'azur au Cygne d'argent*



accollé d'vne Couronne d'or. LVYSET, *d'azur au Cygne d'argent, becqué & membré de sable.* VVIPFELDT en Franconie, porte *de gueules au Cygne d'argent, becqué & membré de sable.* Le Comte DE STAINFORT en Allemagne, porte *d'or au Cygne de gueules, becqué & membré de sable.*







AIM, beste sauuage, espece de Chesure, plus petit que le Cerf ; il porte ses cornes plates & larges tournées en auant : nous en voyons peu en Armoiries. I DANZEL, Escuyers Seigneurs de Boismont & de Saint Marc, portoit *d'azur au Daim aislé d'or.* II TRVDAINE, *d'or à trois Daims de sable.* III BARDIN, *d'azur au Cheuron d'argent accompagné de trois testes de Daims d'or.* IV Les Roys d'Armenie, portoient *de gueules à trois Rencontres de Daims d'argent, Couronnés d'or.*



DAVPHIN. Entre les Armes qui parlent sont celles du I DAVPHINE', ou à mieux dire du Dauphin de Viennois qui sont *d'or au Dauphin vif d'azur.* Le II DAVPHIN d'Auuergne, porte aussi *d'or au Dauphin pasmé d'azur* [depuis que Dauphin d'Auuergne, fils de Guillaume V. dit le Ieune ; Comte d'Auuergne sur lequel Guillaume VI. son Oncle vsurpa ce Comté, & ce Dauphin, (priué aussi bien que son pere du Comté d'Auuergne) ayant eû pour appannage entre autres terres la Chastellenie de Vodable & les terres en despendans, elles furent appellées de son nom, LES TERRES DAVPHIN & le FIEF DELPHIN, & puis DAVPHINE' d'AVVERGNE, dont il laissa le tiltre hereditaire à ses successeurs, qui pour cette raison ont esté iusques à present qualifiés DAVPHINS d'AVVERGNE ; & ayant ainsi donné son nom à cette Seigneurie, il quitta l'Escu d'Auuergne qui est *d'or au Gonfanon de gueules frangé de sinople* & le laissa aux Cõtes d'Auuergne, pour porter le Dauphin, à l'exemple du Dauphin dit Guigues IV. Comte de Vienne (qui prit ce Dauphin non pasmé mais vif) son bisayeul maternelle, pere de Beatrix Dauphine de Viennois, femme de Robert IV. Comte d'Auuergne qui eurent le susdit Guillaume V. Quelques-vns donnent au Dauphin d'Auuergne *d'azur au Dauphin pasmé d'or* ; & neantmoins le Pere de Varennes, quoy qu'il aye veu aux vitres de la Sainte Chappelle d'Aigueperse les Armes d'Anne Dauphiné, femme du bon Duc Louis, peinte de cette façon, il ne les donne pas ainsi à ce Dauphin d'Auuergne, mais comme à fait le sieur Iustel en son Histoire de la maison d'Auuergne, *d'or au Dauphin pasmé d'azur*] Il y à difference entre le DAVPHIN VIF & le DAVPHIN PASME', le vif à la gueule close, & le pasmé à la gueule bée ou béante à guise d'esuanoüy ou expirant d'ou il faut inferer que ceux qui blasonnent les Armes du Dauphiné, *au Dauphin vif*, adioustant qu'il est *lampassé, oreillé & barbele de gueules* se trompent sous correction, parce que le Dauphin ayant la gueule close ne peut estre lampassé ny ietter sa langue au dehors : non pas que ie ne sçache que ce poisson contre le naturel de tous les autres à seul la langue mobile suiuant Pline. Le Comte de Forests porte pareillement en ses Armes *vn Dauphin pasmé d'or, cresté, ou loré, & oreillé d'azur en champ de gueules.* L'on represente la teste du Dauphin tousiours contre mont, mais penchante & tournée vers le flanc dextre de l'Escu, [& le corps entier ordinairement courbé : & peu s'en rencontrent qui ne soient ainsi representés, laquelle façon de represen-

tation ne despend pas de sa nature, ains de l'vne de ses plus admirables actions, qui est que quand la tempeste doit venir sur la mer, il fait de grands sauts iusques-à passer quelques fois par dessus vn nauire, & en sautant semble courbé, ainsi que l'on voit vn baston ietté en l'air faire vn demy cercle en rondeur: mais à la verité il ne se courbe pas ainsi en l'eau, & n'est la nature d'aucun poisson de nager de la sorte.] On le prend pour hieroglyphe [de la vitesse, n'y ayant flesche descochée de son arc dont le trait soit si prompt que son eslancement lors qu'il va apres sa proye: de l'amour enuers la ieunesse: de l'homme reconnoissant:] de la paix & de la tranquillité, pour auoir tiré des perils de la mer nombre de personnes remarquables, tesmoin Arion [cet excellent ioüeur de harpe qui estant venu aupres du Roy de Corinthe Periander, passa à sa suitte en Italie, où se faisant admirer par son art, il y amassa de grands biens, & comme il retournoit à Lesbos, les Mariniers se voulans saisir de l'argent qu'il auoit, conspirerent sa mort, ce qu'ayant reconnu il les pria de luy permettre de ioüer quelque vers sur sa harpe, à l'harmonie de laquelle plusieurs Dauphins s'estans assemblés il se ietta en mesme temps dans la mer où l'vn d'entre eux luy tendit le dos qui le porta iusques au Cap de Tenare és marches de Lacedemone. Tesmoin encor] ce que Pausanias [recite de la reconnoissance de ce poisson, par celuy qui estant appellé par vn enfant qui l'auoit rachepté des mains des pescheurs & pensé d'vne playe dont ils l'auoient entamé, il accouroit à luy & luy presentoit son dos pour luy seruir de voiturier. Il raconte aussi que] Phalante Lacedemonien [conduisant à Tarente les enfans nés des filles de Lacedemone appellés Parthéniates pour peupler cette ville qu'il fonda sur les commencemens de Tharos ou Tarente fils de Neptune, deuant que prendre terre en Italie, fit naufrage en la coste de Crisæ, & fut secouru par vn Dauphin qui le porta sur son dos au riuage. Pline escrit le tesmoignage d'Hegesides qui auoit veu à Ialyse Ville des Rhodiens, le petit Hermias qui estoit coustumier de ce faire pourmener en mer sur le dos d'vn Dauphin où en fin il fut submergé par vne soudaine tourmente.] Et Plutarque de Cœranus & de Telemaque fils d'Vlisse, lequel en memoire de ce qu'vn Dauphin auoit reçeu sur son dos, ce ieune Prince son fils tombé dans la mer, en fit grauer vn en son cachet & vn autre en son bouclier. Si par la faueur du Ciel qui en à vn parmy ses astres Septentrionaux il en descendoit vn en nostre France en suitte du mariage tant desiré de nostre Monarque, il calmeroit les orages qui la tourmente il y à tant d'années: ainsi le deuons nous souhaitter. [Le Pere de Varennes parlant du Dauphin, apres s'estre estonné de ce que cet animal qui est le Roy des Poissons est si peu en vsage dans les Armoiries, dit que c'est plustost par respect que l'on à voulu porter aux Comtes du Dauphiné Viennois, aux Dauphins d'Auuergne, & depuis quelque siecles aux Dauphins de France fils aisnés de nos Roys, que non pas faute de trouuer en cette merueille des eaux, des proprietés & des vertus signalées pour estre les marques & les symboles des beaux faits & des qualités illustres qu'on à voulu representer au Escus d'Armes.] Ces fils aisnés de nos Roys portent ce nom de Dauphin auec les III Armes du Dauphiné qu'ils font seruir d'escart à celles de France, depuis que Humbert Dauphin de Viennois [eut fait l'an M. CCC. XLIII. donation entre vifs du Dauphiné auec la pluspart de ses Seigneuries à Philippes, fils puisné du Roy Philipes de Valois, ou bien en cas de mort à l'vn des enfans de Iean Duc de Normandie, fils aisné du mesme Roy, moyennant les conditions inserées dans le traité, dont l'vne estoit que celuy des Princes qui possederoit le Dauphiné en porteroit le nom auec le tiltre, & escarteleroit les Armes de France & celles du Dauphiné: l'année suiuante, le mesme Humbert transporta à ce mesme Duc de Normandie son droict au Dauphiné, ayant esté peut estre ainsi desiré par le Roy Philippes, disent les freres de Sainte Marthe. Humbert ayant depuis resolu d'embrasser la vie Religieuse &] pris l'habit de Saint Dominique l'an M. CCC. XLIX. Charles fils aisné dudit Duc de Normandie, fut le premier Dauphin de la maison de France, lequel regna depuis sous le nom de Charles V. [succedant à son pere à la Royauté.]

Le DAVPHIN, sert quelques fois de chargure & de brisure, aussi bien que de piece principale Louis de Bourbon Comte de Clermõt, fils puisné de Louis II. Duc de Bourbon, portoit de Bourbon *le Baston chargé de trois Dauphins d'or*, & Louis de Bourbon Comte de Montpensier, surnõmé le Bon, portoit aussi de Bourbon *le Baston brisé d'or en chef chargé d'vn Dauphin*

phin d'azur : autres disent *le Baston de gueules chargé d'vn Dauphin d'or*. Ce qui à continué en la Maison de Montpensier comme Dauphins d'Auuergne, iusques à Louis de Bourbon, Comte de Montpensier à cause de sa mere Loüise, fille de Gilbert de Bourbon & principale heritiere de Charles Duc de Bourbon, Connestable de France son frere, lequel Louis de Bourbon quoy que fils de Louis Prince de la Roche sur-Yon, prit le titre de Montpensier si tost, qu'en sa faueur ladite terre fut erigée en Duché, & non point les Armes, retenant la brisure du Croissant d'argent sur le chef du baston de Bourbon, & depuis ce temps on n'a plus veû de Dauphins sur le baston de Bourbon, non plus qu'à present on n'y voit plus de Croissans par le decés de Marie de Bourbon, premiere espouse de Gaston de France, cy deuant Duc d'Anjou, & maintenant d'Orleans. [IV DE BEGET en Velay, porte *d'azur au Dauphin d'argent, accompagné de trois Estoilles d'or*. V DELPHINI à Florence, porte *d'argent party d'azur à trois Dauphins nageans rãgés en fasces, partis de l'vn en l'autre*. VI DE PACY en Italie, qui à l'honneur d'auoir en sa famille, cette bien heureuse Catherine de Pacy Religieuse Carmelite, porte *d'azur à cinq Croisettes d'or posées en sautoir, accompagnées de quatre Dauphins de mesme vn en chef deux en fasce & vn en pointe*. VII BARDIN en Poitou, porte *de sinople à trois Dauphins d'argent*. VIII DELPHIN à Venise, porte *d'azur à trois Dauphins nageans rangés en fasces d'argent*, ce mot de nageans, signifie qu'ils ne sont pas courbés comme à leur ordinaire assiette, mais estendus comme lors qu'ils sont dans les eaux. IX ROLT en Angleterre, *d'argent à la Bande de sable chargée de trois Dauphins du champ*. X FILTZ-IAME'S la mesme, *d'azur au Dauphin couché d'argent* : Couché veut dire qu'il à la teste tournée à la pointe de l'Escu au lieu d'estre tournée au flanc. IX FORNILIERS-Sainte Cecile, porte, *d'or à vn Dauphin d'azur, au Chef de mesme chargé de trois Estoilles d'argent*. XII NERNIER, *d'azur à deux Dauphins addossés d'argent*. LVCIA en Piedmont, porte *d'azur au Dauphin d'argent*.]

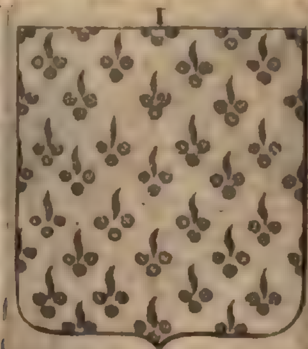


DEBOVT, des diuers animaux terrestres qui en Armoiries doiuent estre en posture droite & debout, c'est à dire dressés sur leurs deux pieds de derriere, les vns sont dits & qualifiés tels, si bien que l'on dit. I APPENSEL dernier Canton de Suisse,

porte *d'argent à l'Ours debout de sable.* [II LE CLERC, porte *d'argent à vn Escurieux debout de gueules.* III ERKEN en Thuringe, porte *d'or au Sanglier debout de sable.* IV ROTTVILLE allié des Cantons de Suisse, porte *d'argent au Bouc debout de sable.*] D'autres quoy qu'en mesme posture, [neantmoins differemment, en ce que ceux blasonnés cy-dessus sont tout droits, & ceux-cy sont trauersant l'Escu comme vne bande en action rampante, &] se blasonnent diuersement & chacun en vn terme particulier. Le Lion est tousiours debout, toutesfois on ne le designe point par ce mot, ains pour faire entendre à ceux qui sont peu versés en cét art que quand le Lion est debout, aucuns ont vsé de ce terme rampant, encore qu'il soit superflu, parce que pour mieux parler il suffit de dire Lion, sans y adiouster rampant, qui est son action ordinaire en Armes, le Loup rauissant, le Cheual se cabrant ou effrayé, & ainsi des autres qui sont rapportés cy-deuant sous le mot ANIMAVX.



DECOVPE', Moucheté, Plumeté, sont sinonimes, se figurent sans nombre, comme Tierces-feüilles renuersées, & qui ont la queuë montante & en haut: ce mot à pris son etimologie des ouurages qui se font auec le Ciseau ou le Canif sur le Satin ou sur le Velours ras. Il porte I *d'argent Decoupé de sinople.*



*DEFENSE, dent de dessous du Sanglier, dont la nature l'a pourueü pour se deffendre, & offencer ceux qui l'attaquent, & de là on vse de ce mot Deffense ou Deffendu, lors que la Dent est d'autre couleur que la teste. I GODART, porte *d'or à la Bande d'azur, chargée de trois Deffenses de Sanglier d'argent.* II CHANTEPRIME, porte *d'or au Cheuron de sable accompagné de trois Hurès de Sanglier de mesme les Deffenses d'argent.* III ABBLLY, porte *d'argent au Sanglier de sable Deffendu du champ, au Chef d'azur chargé d'vn Croissant d'argent, accosté de deux Quinte-feüilles d'or.* IV SAINT MAVRIS, porte *d'argent à trois Hures de Sanglier de sable, les Deffenses de gueules.* BAILLOV, porte *d'or à trois*



Hures de Sanglier de ſable, deffenduës & allumées d'argent. GORAT à Paris, porte *d'argent à la Hure de Sanglier de ſable, la Deffenſe du champ.*

DEMY-VOL, ce n'eſt qu'vne aiſle ſeule [d'vn Oyſeau, ſans ſpecifier duquel, dont les bouts des plumes doiuent touſiours eſtre vers le flanc ſeneſtre, quelque fois on en met trois dans vn Eſcu & en la meſme aſſiette.] Entre les Officiers de l'Ordre du St. Eſprit, auſquels le Roy Loüis XIII. donna le Cordon en l'an M. DC. XIX. Mathurin I MARTINEAV ſieur du Pont, Roy & Herault d'Armes, portoit *d'azur au Demy-vol d'argent, au Chef d'or chargé d'vn Croiſſant de ſable accoſté de deux Eſtoilles de meſme.* [II ALLEMAND en Languedoc, Seigneurs & Barons de Mirebel, porte *de gueules au Demy-vol d'argent.* Germain III RENAVLT, Seigneur de Saint Quantin, Treſorier de France en la generalité de Bourgongne & Breſſe, originaire d'Auxerre, porte *de ſable au Lion d'or, au Chef couſu d'azur, chargé de trois Demy-vols d'argent.* IV ROBERTET, porte *d'azur à la Bande d'or chargée d'vn Demy-vol de ſable, accompagnée de trois Eſtoilles d'argent.* V DE VATEVILLE, dont eſt à preſent au Comté de Bourgongne, Charles de Vateuille Comte de Coruiere, Seigneur d'Vſie, de Chaſſeule & de Breuan, porte *de gueules à trois Demy-vols d'argent.* VI GOBELIN, dont des Preſidens à la Chambre des Comptes à Paris, & vn Maiſtre des Requeſtes, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné en chef de deux Eſtoilles d'or, & en pointe d'vn Demi-vol de meſme,* cette famille à de nobles alliances & a de grandes maiſons. VII LIECHTENSTEIN en Suabe, porte *d'azur au Demy-vol d'argent.* VIII LESCHASSIER à Paris, porte *d'azur au Cheuron d'argent chargé de cinq Mouchetures d'Hermines de ſable, accompagné de trois Demy-vols du ſecond.* MARTINEZ en Portugal, porte *d'argent au Demy-vol d'azur.* ANCHISES pere d'Ænée qu'il eut de Venus, de laquelle il eſtoit aymé pendant qu'il viuoit és deſerts, dans le ſeul ſoucy de ſon beſtial, mais pour s'eſtre vanté de ſon accointance, cette Deeſſe le rendit aueugle, & pour-ce n'entroit au Conſeil des Troyens, Troyes eſtant ſaccagée, ſon fils Ænée le retira de l'embraſement, le porta ſur ſes eſpaules & conduiſit iuſques-à Drepanum Ville de Sicile,



ou il fut enſeuely, portoit *d'or au Demy-vol de pourpre.* Le Comte de MATSCH en Allemagne, porte *d'argent à trois Demy vols couchés d'azur.* GENTON en Dauphiné, porte *d'or à la Bande d'azur, chargée de trois Demy-vols d'argent.* CEY, *d'azur à trois Demy-vols d'argent.* DOCTEVILLE, *d'argent à trois Demy-vols de gueules.* CHEVALIER, *d'azur à la teſte & col de Licorne d'argent, au Chef de meſme, chargé de trois Demy-vols de ſable.* REVEST en Dauphiné, *d'argent au Demi-vol d'azur.* IX DE COSTAT, porte *d'or au Demy-vol d'azur.* X LAISNE', porte *d'azur à trois Demy-vols d'or.* XI LA LANNE, porte *d'azur à vn Demy-vol d'argent.*] Quand il y à deux Aiſles [ou deux Demy-vols, & qu'ils ſont comme ad-

dossées, les bouts des plumes tournés aux flancs dextre & senestre, on dit Vol. XII De Vicq, porte *d'azur au Vol d'argent*. Voyés-en dauantage sous le mot VOL.]



DENCHE', ENDENCHE', comme qui diroit DENTE' ENDENTE' ou ayant des Dents. Il y à difference entre Denché & Engreslé. DENCHE' se dit lors que les pointes sont assés grosses, & taillées droites en leurs interualles: la ou l'Engreslé est à pointes plus minces, & à ses interualles creuses & vuidées, on employe ces sortes de figures és Croix, Chefs, Sautoirs, Bandes, Bordures, & autres pareils Blasons. [I MORTON en Angleterre, porte *d'Hermines au Chef Denché de gueules.* II BRVGIERES, porte *d'azur à la Croix Denchée d'or, cantonnée de quatre Aiglettes de mesme.* Philippes & Ianus III DE SAVOYE, Comtes de Geneue & Barons de Foucigny, portoient de Sauoye *à la Bordure Denchée d'or.* IV DES DESERTS, porte *d'argent au Chef Denché de gueules, chargé de trois Coquilles d'or.* V AYCH en Suabe, porte *Tranché Denché de gueules & d'argent à deux Roses de l'vn en l'autre.* ESGRILLES, *d'argent à la Croix de sable, au Chef Denché de mesme.* VAVX en Normandie, *d'Hermines au Chef Denché de gueules.* VI LIECHTENSTEIN en Franconie, porte *Escartelé Denché de gueules & d'argent.* VII GAVBERTIERE-Vauchelard, porte *de sinople au Sautoir Denché* ou *Endenché d'or.* VIII DV GVE', porte *de sable à la Croix Denchée d'argent.* Il à aussi des Fasces Denchées que l'on appelle feüilles de Scie, lors qu'elles ne sont Denchées que d'vn costé. Voy FEVILLE DE SCIE.]



DENTELE', qui à les Dents plus menuës & plus courtes que le Denché ou Endenché, encore que cette difference s'obserue fort peu sinon à la fantaisie de l'ouurier, Peintre, Graueur, Sculpteur, Brodeur [& autres qui les confondent souuent. I D'ESTOVRMEL en Cambresis, porte *de gueules à la Croix Dentelée d'argent* : La Croix d'argent dans laquelle est enchassé vn esclat de la vraye Croix qui fut donnée par Geofroy de Buillon Roy de Hierusalem, à Gilles dit Rambault Creton, ancien nom de

cette maison changé en celuy d'Estourmel par la possession de la terre qui porte ce nom prés la Ville de Cambray, a donné l'origine à ces Armes, qui ont esté conseruées par ces descendans aussi bien que cette Croix qui sert de Reliquaire à cét esclat, qui a tousiours esté depuis entre les mains des aisnés de la famille, comme elle est à present entre celles des Seigneurs de Suruille, dont les puisnés sont Seigneurs de Plainuille & de Fretoy. Claude II DE CRESSY Bourguignon Comtois, Seigneur de Chamersenne & de la grand Rie, originaire de Picardie, portoit *d'argent au Lion de sable, armé lampassé & Couronné d'or, à la Bordure Dentelée de gueules*. Ceux de ce nom au Duché, ont le Lion tout seul sans couronne & bordure. III AVTVN en Dauphiné, porte *de gueules à la Croix Dentelée d'or.* IV DV PELOVX en Viuarets Seigneurs de Bayard, porte *d'argent au Sautoir Dentelé d'azur.* V SAINT POLQVE dit d'Ogerolles, porte *de gueules à la Bande Dentelée d'argent, au Chef d'or chargé d'vn Lion naissant d'azur.* COVPVRAY en Brie, porte *d'argent à la Croix Dentelée de gueules.* VI LA BALME-du Goulet, *d'azur à vn Cheuron d'or, au Chef Dentelé d'argent.* VII GENISACQ, porte *d'or au Lion d'azur, à la Bordure Dentelée de sable.* VIII HOSTAGIER, porte *Gironné d'or & d'azur à la Croix Dentelée sur le tout de l'vn en l'autre.* DE BOVVENS, porte *de gueules à la Croix Dentelée d'argent.*]



* DENTICVLÉ, Bordure de dents au tour de l'Escu à la façon des Denticules qui se mettent aux Chapiteaux des colomnes & autres ornemens d'Architecture. I DE FERRIERES-Saubeuf, porte *de gueules au Pal Bretessé d'argent, à la Bordure Denticulée de mesme.* II DE CANILLAC, suiuant que le sieur Iustel represente les Armes de cette maison en son Histoire de la maison de Turene, parlant de Guerine de Canillac, fille vnique & heritiere du Seigneur de Canillac, Marquis de Beaufort, & d'Alix de Poitiers, femme de Guillaume-Roger I Comte de Beaufort, portoit *d'azur au Leurier rampant d'argent à la Bordure Denticulée*, (il dit Couponée) *de mesme*. Ce blason est contraire à celuy mis sous le mot, LEVRIER que i'ay tiré du P. de Varennes.



* DESARME', se dit de l'Aigle qui n'a point d'ongles [I] DE GANAY en Bourgongne dont le Seigneur de Veily, porte *d'or a l'Aigle Desarmée de sable* : le Châcelier de Ganay chargeoit en partie de cette Aigle la fasce de ses Armes [II] ANFREVILLE, porte *d'or à l'Aigle Desarmée de sable, becquée de gueules*. Il y à des Lions qui n'ont point aussi d'ongles non plus que de langue, ce qui fait que l'on les appelle Morné. Voy MORNE'.



* DESMEMBRE', Oiseau qui n'a ny pieds ny cuisses, qui est sans membres. [I] GREMPEN en Suabe, porte *de gueules au Cygne Desmembré le vol ouuert d'or sur vn Rocher mouuant de la pointe de sinople, portant au bec vn Anneau du second le chaton garni d'vne turquoise au naturel.* [II] REICHAVV en Silesie, porte *d'argent à vne Aigle Desmembrée & dffamée de sable.* [III] FORTENBACH en Suabe, porte *d'azur à vne Riuiere en bande d'argent, escartelé d'or au Cygne Desmembré le Vol ouuert d'argent* : cet escart est contre les regles. [IV] HALLER en Bauiere, porte *d'argent à vn Cheuron ployé de gueules, accompagné de trois Roses de mesme, escartelé d'or à l'Aigle esployée mipartye Desmembrée & diademée de sable.*



DESTROCHERE ou DEXTROCHERE, [c'est le bras droict qui tantost se trouue nud, autrefois vestu ou habillé, & quelques fois armé.] Fauin parlant des ornemens que le Connestable peut mettre en ses Armes, dit qu'il peut auoir pour Cimier de son tymbre [I] *l'Espée nuë en pal, & le Dextrochere de France*, c'est à dire que l'Espée est soustenuë par *vn bras dextre chargé de Fleurs de Lis d'or.* La deuise de Anne de Montmorency, Duc, Pair, Connestable, & Grand Maistre de France estoit vn pareil Dextrochere que celuy que Fauin donne à tous Connestables, elle se voit dans Cl. Paradin parmy ses deuises heroïques auec ce mot ΑΠΛΑΝΟΣ *sans fraude.* [[II] BABOV-la Bourdaisiere, porte *d'argent au Dextrochere de gueules mouuant du flanc d'vne Nuée d'azur, tenant vne poignée de Vesse de sinople*, de ce nom il y à eû vn Cheualier des Ordres. [III] DE BRAS, Seigneur de Saint Iulien d'Asse en Prouence, porte *de gueules au Dextrochere d'argent tenant vne Espée de mesme.* [IV] PROY von Findelstein en Bauiere porte *de gueules au Dextrochere d'azur mouuant du flanc d'vne Nuée d'argent, tenant vn Poisson renuersé de mesme portant à la bouche vn Anneau chatonné d'or.* Chatonné veut dire que c'est vn Anneau à mettre au doigt dont le Chaton est garni d'vn diament, rubi, ou autre pierre precieuse, & pour le distinguer de l'Anneau ou Annelet. [V] STVRMB en Silesie, porte *de gueules au Dextrochere & Senestrochere armés rangés en pal d'argent.* [VI] DANEVVITZ la mesme, porte *d'argent au Dextrochere habillé de gueules, la main de carnation tenant vne Hure de Sanglier par la machoire de sable.* Ces mesmes Armes, mais d'esmaux differens, ont esté données à la famille de SVVINKI en Pologne par vn Duc de Syradie, lequel estant à la chasse voyant ses chiens estre mordus par vne laye de Sanglier : ce Duc promit recompense

à celuy qui la tueroit : vn de ses Gentils-hommes nommé Porkus la courut, sauta dessus, luy rompit la machoire & luy coupa la teste qu'il presenta au Duc, qui le recompensa de biens, & voulut qu'il portast ces Armes dont le champ est de gueules le Dextrochere habillé d'azur, c'est le rapport du sieur le Laboureur en son voyage de Pologne. VII Massol au Duché de Bourgongne dont trois Conseillers au Parlement & quatre Presidens en la Chambre des Comptes, porte *d'or a l'Aigle esployée de sable, coupé de gueules au Dextrochere armé mouuant du flanc d'vne Nuée d'argent tenant vn marteau d'armes*; quelques-vns de la famille luy ont fait tenir vne Massuë. VIII Du Chastelier en Bretagne, porte *de gueules au Dextrochere mouuant de l'angle du chef tenant vne Fleur de lys d'argent, accompagné de quatre Besans de mesme vn en chef deux en fasce & vn en pointe.*]



DEVISE, cet homonyme a autant de significations que de syllabes, lesquelles toutes viennent a nostre subiet. Les anciens Capitaines auoient du commencement des marques pour se faire connoistre par leurs soldats, les vns ne consistoient qu'en certaines couleurs de leurs habits, comme ceux dont Cæsar se seruoit au combat, afin de se faire dicerner, diuiser, ou deuiser parmy la meslée, ce qu'il tesmoigne de soy mesme au septiesme des guerres de la Gaule, *Cæsaris aduentu cognito ex colore vestitus, quo insigni in prælys vti consueuerat :* ou bien en quelques legeres bandes d'estoffes, comme eschatpes & liurées, que sur la fin du dernier siecle & dans les guerres de la ligue, nos François diuisés & partialisés portoient qui Blanches, & qui Noires, & au siecle precedant nos Bourguignons la Rouge, retenuë encore auiourd'huy par l'Espagnol. Les autres marquent se posoient, ou sur l'armure, cuirace, & corcelet, ou sur le bouclier, comme nous en auons de grands tesmoignages dans les Autheurs Grecs, & sur tout dans l'vne des Tragedies du Poëte Eschylus, qui seul a plus ramassé de figures d'Hydres, de Lyons, d'Oiseaux & d'autres animaux que les anciens Heros portoiét à la guerre, que n'ont fait tous les autres Autheurs ensemble. Tesmoin aussi la mouche peinte sur la Targue de ce Soldat Lacedemonien, lequel estant moqué de ce qu'il l'auoit fait representer en trop petit volume, comme s'il eust eu dessein de n'estre point connu, repartit courageusement & fort a propos, que c'estoit afin que ceux qui le voudroient connoistre l'affrontassent de plus prés, & qu'il eut plus de commodité de venir aux mains auec eux : & c'est de ces secondes marques & enseignes que les Armoiries ont vrayement pris leur source, en ce que le fils retenant le bouclier de son pere, il retenoit par mesme moyen la DEVISE qui y estoit empreinte.

Clypeóque insigne Paternum
Centum angues, centumque gerit serpentibus hydram,

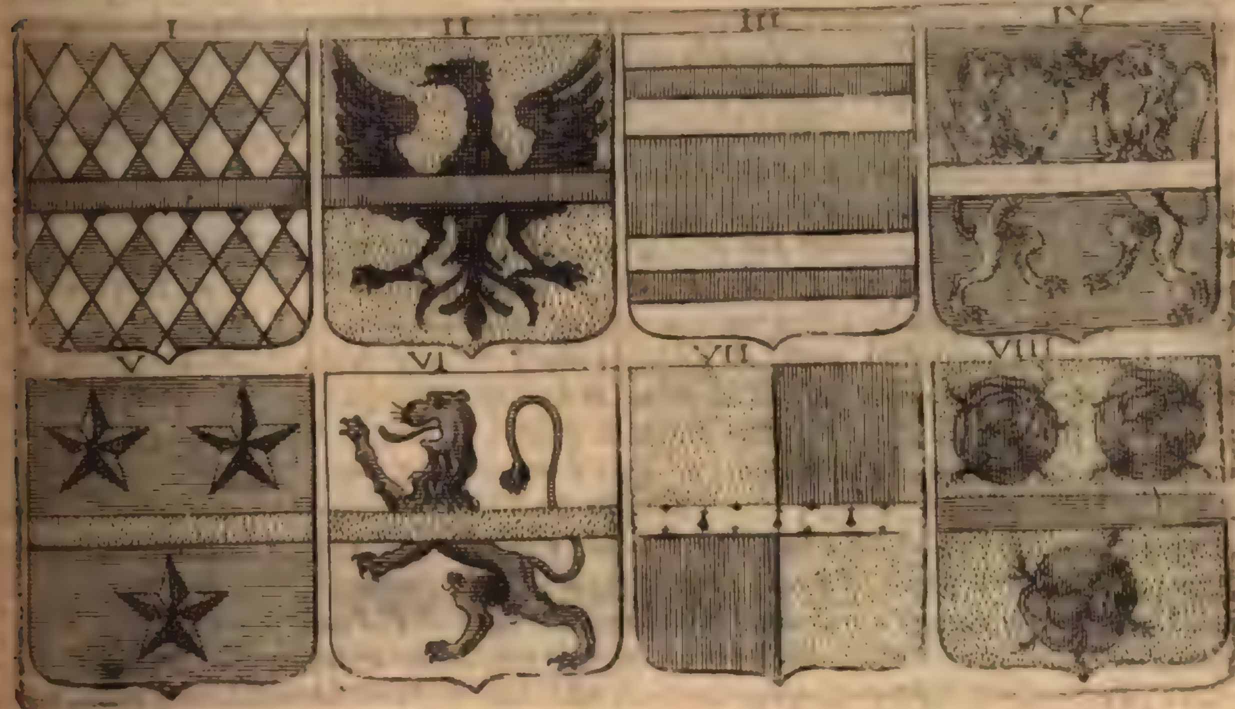
dit Virgile parlant d'Auentinus fils d'Hercules. Il est vray que quelques vns ont esté d'auis, & non sans grande raison, que les Armoiries prises par certains Cavaliers sont venuës des despoüilles de l'ennemy, à quoy ie m'accorde pour quelques-vns, comme

nous le voyons de celles de Nauarre, de Flandres, de Milan, de Medicis & semblables. D'autres comme Vigenere sur Tite Liue, leur donnent pour origine les recompenses & prix d'honneur militaires, ce qui est bon pour les Couronnes & pareils ornemens: mais pour le corps des Armoiries, ie n'y puis souscrire : au contraire ie demeure tousiours ferme en mon opinion que les Armoiries sont premierement venuës des deuises & premieres conceptions fantasiées la plus part sans autre sens, par ceux qui ont donné commencement à leurs noms & familles.

La seconde signification de ce mot DEVISE, est lors que pour faire sçauoir ce qui est de nostre naturel, ou quelque dessein particulier que nous auons, nous nous exprimons tantost par des termes succints & resserrez, tantost par quelque figure, ou bien par les deux ensemble: tels sont tant de reuers de medailles des Romains comme celuy d'Auguste, lequel pour denoter la moderation de son esprit au maniment des affaires publiques, auoit fait grauer en l'vne de ses monnoyes vn Papillon & vn Cancre de riuiere, a quoy se conforme le Dauphin de Vespasian attaché a vn Ancre de Nauire, & dont Erasme dit auoir veu vne medaille d'argent entre les mains d'Aldus Manutius, auquel Petrus Bembus depuis Cardinal l'auoit enuoyée de Venise, au corps desquelles deuises on peut donner pour ame *Matura* suiuant Aulugelle, ou bien *Festina lente* selon Suetone. Il se trouue vn si grand nombre de telles deuises & auec de si belles rencontres que i'ay esté en termes de les enchasser icy pour en rafraischir la memoire, n'eust esté que depuis quelques années l'on a imprimé de nouueau celles compilées par Paradin, & en suitte le traité curieux de François d'Amboise Maistre des Requestes, contenant vn tamas des plus belles qui ayent esté inuentées pendant vn siecle entier, ie me contenteray d'y mettre [seulement quelques particulieres apres] celle de nostre bon Duc Philippes, laquelle s'est perpetuée iusques à present dans le collier de son Ordre de la Toison, c'est vn fuzil qui touche vne pierre a feu auec cette legende des plus significatiues *Anteferit quam flamma micet*, comme voulant faire sçauoir à son ennemy qu'il l'auroit plustost frappé & terrassé qu'il ne seroit apperçeu. [Baudouyn Sire de Crequy, qui pour s'estre vaillamment porté contre l'Empereur Henry le Boiteux à Valencienne assiegé par cet Empereur sur Baudoüin Bellebarbe, Comte de Flandres, fut fait premier Baron d'Artois, auoit pour deuise *Nul ne sy frotte*. Iean de Luxembourg, Bastard de saint Paul, seigneur de Hautbourdin portoit en son enseigne vn Soleil, & sur le timbre vne queuë de Reriard & pour deuise *I'y entreray si le Soleil y entre*. La maison de Vienne en la premiere Pairie du Royaume tire sa deuise en partie de son nom *Tout bien a VIENNE*. Hautefort qui a pour Armoiries trois Forces, sa deuise est *Force ne peut vaincre peine*. De Bouuens qui a pour Armes la Croix dentelée blasonnée cy deuant, pour supports vn Sauuage de carnation à droit, & a gauche vn Lyon d'or, & pour cimier vn Taureau, anime les vns & les autres de cette deuise *Plus n'est posible*, voulant dire qu'ayant toute la force de la vertu Chrestienne representée par la Croix, & l'humaine designée par le Sauuage le Lyon & le Taureau c'est tout auoir. Le Cheualier Guichenon a Bourg dont les Armes sont representées sous le mot ENGOVLE' a pris pour deuise *Fidelis premia pennæ*. Le Chancelier de Bourgongne Nicolas Rolin prenoit pour deuise *Nihil agere pœnitendum, pudendum imo reparendum*. Le Prince de Monaco du nom de Grimaldi *Deo iuuante*. Philippes Pot seigneur de la Roche Nolay & de Chasteau neuf, premier Cheualier d'honneur du Parlement de Bourgongne a l'establissement sous le Roy Louys XI. & premier Seneschal de la mesme Prouince, pour marque de la deuotion qu'il auoit enuers la Vierge, & en reconnoissance des grandes faueurs & assistances qu'il auoit receu d'elle, aux pieds de laquelle il se voit peint a genoux en beaucoup d'endroits prenoit cette deuise *Tant L vaut*, que l'on posoit en tous les lieux qu'il faisoit construire. Bouton ancienne maison du Duché de Bourgongne & dont est le Comte de Chamily, a pour deuise *Le souuenir tuë BOVTON*. De Moroges la mesme, *Dieu ayde au More Chrestien*, mots qui animent le Cimier des Armes qui est vn demy More tenant vne flesche. Fauin sa deuise estoit *Susceptum perei cemunus*. Les Seigneurs de Mypont pres Beaune, du surnom de Mypont, leur deuise estoit *Mypont difficile a passer*. Ceux de Maldeghem qui portoient le surnom de cette terre, à cause de leur grande loyauté enuers les Comtes de Flandres leurs Seigneurs, auoient pour deuise *Maldeghem la loyale*. Faure en Bresse & Sauoye *Fermeté*. De Chasteau-vieux qui a pour Cimier vn nom de IHS. trauersé d'vne vis, explique ce Cimier par ces deux mots qui

qui luy seruent de Deuise, *Bel'aduis*. La Maison de Luyrieux en Beügey auoit pour Deuise *Belle sans blasme*. De Bassabat Marquis de Pourdiac qui a pour Cimier vn *Leurier naissant d'argent*, a aussi pour Deuise *Il m'est fidele*. De Hemere-Beaulieu a pour Deuise, *Antiqua fortis virtute*. De Gorrevod, Duc de Pont de Vaux, la Deuise de cette maison est, *Pour iamais*. Vulson sieur de la Colombiere, qui auoit pour Cimier vne main de Sauuage tenant vne Massuë d'or, animoit ce Cimier de ces mots qui luy seruoient de Deuise, *Pour bien faire*. La maison ancienne de la Trimoüille, *Sans sortir de Lornière*, qui est son ancienne Deuise, qui a pour corps vne Rouë de charrette. Celle de Colligny, *Ie les esprouue tous*: Bouteiller de Senlis *Franc & leal*. De Bussy en Beugey Seigneurs dudit lieu, auoit pour Deuise, *Encor ne me tenez*. De Monchal, *Ie l'ay gagné*. De Saillans, Seigneur de Brisenod, *Dieu l'a permis*. Le Grand au Duché de Bourgongne, dont l'escu est Vairé d'or & de gueules a pour Deuise, *In variis nunquam varius*. Le Seigneur de la Cotterie en Bresse du surnom de Iacob, qui a pour Cimier vne teste de Leopard d'or surmontée d'vne Mouche a miel de mesme, prend pour Deuise, *Soin & valeur*.

DEVISE en dernier lieu, & a proprement parler en cet endroit, est vne diuision & partition de la Fasce, tellement que quand vne Fasce n'a que la troisiesme partie de sa largeur ordinaire, elle s'appelle Fasce en Deuise, ou Deuise seulement, & n'y en doit auoir qu'vne en vn Escu [encore qu'il s'en trouue quelquefois deux, mais rarement, qui accompagnent vne Fasce, si ce n'est qu'on les veille appeller Trangle, en ce cas il faut les tenir la moitier plus estroite. Voy TRANGLE. I Schellendorf en Saxe porte, *Losangé d'azur & d'argent, à la Deuise de gueules*. II Huller Von Onolezheim en Alsace, porte *d'or a l'Aigle de sable, a vne Deuise de gueules brochant sur tout*. III Stvslingen en Suabe, porte *d'argent a vne Fasce de gueules accompagnée de deux Deuises de mesme*. IV Ventet en Dauphiné, porte *d'azur a deux Lyons affrontez d'or supportans vne couronne de mesme, à la Fasce en Deuise d'argent brochant sur le tout*. V Yver en Poitou, porte *d'azur à vne Deuise d'or accompagnée de trois Estoilles de mesme*. VI Vulipsberg en Suisse, porte *d'argent au Lyon d'azur, à la Deuise d'or brochant sur le tout*. VII Mirabel, *escartelé d'or & de gueules, à la Deuise d'Hermines brochant sur le tout*. VIII Lonhern Von Rosheim en Alsace, porte *d'or à la Deuise d'azur, accompagnée de trois Roses de gueules*.]



* DEVISE se met non seulement comme la fasce au milieu de l'Escu soit, qu'elle soit seule, soit qu'elle soit accompagnée, mais encore elle se pose en chef à la partie basse d'iceluy. I De Recovrt a Dijon alliance de Sayue, portoit *de gueules au Cheuron d'argent accompagné de trois Estoilles d'or, & en chef vne Deuise surmontée de trois Estoilles de mesme*. Iean II Pericard, Champenois, Prieur Commandataire de Saint Anthoine, Tresorier & Chanoine de la Sainte Chappelle de Dijon, reçeu Conseiller au Parlement de Bourgon-

gne en M. D. XIV. portoit *d'azur au Cheuron d'or accompagné en pointe d'vne Ancre d'argent, à la Deuise en chef du second surmontée de trois Estoilles d'argent*. Ceux de ce nom suiuant que l'a remarqué le Pere de Varennes, portent *d'or au Cheuron d'azur, accompagné en pointe d'vne Ancre de sable, au Chef du second chargé de trois Molettes du champ*. III DE POISIEVX, *de gueules a deux Cheurons d'argent à la Deuise d'or en chef*. Nicole IV CHIFLOT, Conseiller au Parlement de Dijon, portoit *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Roses d'argent, à la Deuise du second surmontée de trois Roses d'argent*. VILLANDRY, *d'azur au Cheuron d'argent, à la Deuise d'or en chef surmontée de trois Besans du second*.



* DEVX ET VN. Ie mets au rang des mots de cet Indice, ces mots, Deux & Vn, à cause que la plus part s'en seruent pour dire & specifier l'assiette des figures quand elles sont au nombre de trois dans vn Escu sans autres pieces, quoy qu'il ne soit pas necessaire de les dire, dautant que toutes les fois que ce nombre ce rencontre, il est a supposer que les figures doiuent estre mises deux & vne, c'est à dire, deux en chef & vne en pointe comme souuent on se sert aussi de cette façon de parler pour exprimer leur siette. I'en rapporteray icy quelques exemples, sans pourtant obliger le Lecteur, ou ceux qui se voudront estudier à apprendre les termes de la Science des Armoiries, de se seruir de ces mots, qui sont inutils & superflus, suffisant de dire le nombre des figures pour estre entendu estre posées deux au chef de l'Escu & l'autre à la pointe. Pepin I DE LANDES, Duc & Maistre de la Cheualerie de France du temps de Theodoric ou Thiery, portoit *de gueules a trois Aigles d'or deux & vne*. II DV BOVRG, dont vn Chancelier de France sous le Roy François I. porte *d'azur a trois branches d'Espines d'argent deux & vne*. III CHARENCY en Dauphiné, porte *d'azur a trois Oyseaux volans en bande d'argent deux & vn* : a cette Armes il y faut de necessité adiouster deux & vn, parce que si l'on se contentoit de dire seulement a trois Oyseaux volans en bande, cela specifieroit leurs actions, mais non pas l'assiette que l'on croiroit estre mis queuë a queuë en bande. IV FORTESCVD en Angleterre, porte *d'azur a trois Gerbes d'or deux & vne*. Pour doncques ne se point seruir de ces mots deux & vn, & en oster la superfluité, il suffira de dire. V BOSCH au Royaume de Castille, porte *de gueules a trois voiles de Nauire enflés d'argent*. VI CLARET Seigneur de Saint Felix en Languedoc, porte *de gueules a trois Pesles d'argent*. VII BOLTON en Angleterre, porte *d'argent a trois Garauts les pennes en haut de gueules*. On se sert de ses Garauts pour tirer sur les Lieures ou autres animaux pour les assommer en tirant. VIII D'AVX en Prouence, porte *d'or a trois Aigles de sable*. ROLLANCOVRT, *d'argent a trois Macles d'azur*. LE IAV, *de gueules a trois Losanges d'argent*. LE DVC-la Biardays, *d'azur a trois Estoilles d'argent*, AVRIGNY, *d'argent a trois Tourteaux de gueules*. MONGEROVLT-Patriault, *d'or a trois Lyons de sable*. GVICHARD, *d'argent a trois testes de Lyons arrachées de sable, lampassées de gueules*. LVCENAY, *de gueules a trois testes de Leopard d'or*. ROBERT, *d'azur à trois membres de Griffons d'or*. MANESSIER a Abbeuille, porte *d'argent a trois Hures de Sangliers de sable*. FROIDEFONT, *d'azur a trois testes de Loups arrachées de sable*. MOGES-Saint Georges, *de gueules a trois Aigles d'argent*. KAIRVEL, *d'argent a trois Merlettes de sable*. ROBIN-de Granson, *d'azur a trois Pigeons d'argent*. ANDVZE-d'Allets, *de gueules a trois Estoilles d'or*. FVMEL-Monsegur en Agenois, *d'or a trois Fumées d'azur*. LIEDET, *d'azur a trois Rochers d'argent*. DV BOVEXIC-la Chapelle, *d'argent a trois Cyprés ou Saules de Sinople*. PINON, *d'azur a trois pommes de Pin d'or*. BERZIAV, *d'or a trois Tresles de sable*. GIVRY, *de sable a trois Quinte-fueilles d'argent*. QVEBRIAC, *d'azur a trois Fleurs de Lis d'argent*. AMBLY, *d'argent a trois Lyons de sable armés & lampassés de gueules*. DOYNEAV-Sainte Soline, *d'argent a trois Roses de gueules*. HARATTES,

de sable a trois mains d'or. DVRTAL, *d'azur a trois Tours d'argent.* HANGART, *de gueules a trois Molettes d'argent.* VARADIER, *d'azur a trois Annelets d'or.* CHIPRE-Roquebeau, *de gueules a trois Escussons d'or.* ROCHEVERT-Cederon *de gueules à trois Voiles de Nauire enflés d'argent.* MESLES, *de gueules a trois Gantelets d'argent.* Voilà ce qu'il suffit de dire pour faire entendre la situation ou assiette de ces trois figures : mais si elles en ont d'autres comme en pal, bande ou fasce, alors il faut specifier leur assiette & dire: IX DE GOVRDON, Seigneur dudit lieu, porte *d'azur a trois Estoilles d'or mises en pal,* ou bien *l'vne sur l'autre.* X ESPINOY, porte *d'azur a trois Besans d'argent posés en bande.* XI EYSEMBACH en Allemagne, porte *d'argent a trois Forces de Tondeur rangées en fasces de sable.* XII BOVTHILLIER, porte *d'azur a trois Fusées d'or mises en fasce.* PRATMARIA en Bretagne, *de gueules a trois Espées la pointe en bas d'argent rangées en bande.*



DIAPRE', figuré & tracé a fantaisie d'vn compartiment de Fleurs [ou autres broderies] qui ne sont que d'vn esmail, [ainsi que l'on voit en beaucoup d'Escus Allemans & autres nations Septentrionales, soit sur le champ, soit sur les pieces. { I LEDGARDE fille de Herbert, Comte de Vermandois, & d'vne fille de Robert de France, espousa premierement Guillaume de Longu'espée, Duc de Normandie, secondement Thibauld appellé le Tricheur, Seigneur de Tours, Blois & Chartres, se voit à l'endroit de sa sepulture qui est au Monastere de saint Pierre en vallée de Chartres, vn Escu *de gueules Diapré de fleurs* ou *ramé d'argent, a vne bande de sable,* escriuent ces doctes freres *Germinum Sidus* enfans du grand Sceuole de saincte Marthe, en leur curieuse & penible histoire genealogique. D'autres au lieu de fleurs y mettent des animaux. I YVAIN LE AVOVTRE, Cheualier de la Table Ronde portoit *d'or Diapré d'Aiglettes & de Lyons de gueules, membrés & armés de sable:* Faut icy remarquer qu'il n'y a qu'vn émail en la Diaprure de ces deux Armoiries, là ou Bara y en met deux, vn au compartiment, & vn autre és fleurs, quand il dit III *de pourpre Diapré d'or & Roses d'argent.* [Landtgraue IV LEVCHTENBERG, porte *Diapré d'azur, parti Diapré d'argent, a vne Fasce sur le tout partie Diaprée de l'vn en l'autre.* V L'ABBAYE DE CORVEY en Allemagne porte *Diapré d'or, coupé Diapré de gueules.* Le Baron VI de SAX la mesme, porte *Diapré d'or,*

parti Diapré de gueules. Le Baron VII De Grafenegk en Allemagne, porte *Diapré d'argent Vestu de gueules.* VIII L'Archevesché de Magdebourg, porte *Diapré de gueules, coupé Diapré d'argent.* IX Clere, porte *d'argent à la fasce d'azur Diaprée d'or.* X Mengershausen de *gueules coupé Diapre de sinople, au Lion naissant d'or sur gueules mouuant du coupé.* XI L'Evesché d'Augspurg, porte *Diapré de gueules, parti Diapré d'argent.* XII L'Archevesché de Prag, porte *Diapré de pourpre à la Fasce d'or.* Allamanon, porte *Diapré d'argent, Tranché Diapré de sable.*]



* DIFFAME' se dit du Lion, de l'Aigle ou autre animal qui n'a point de queuë. I Luxen en Silesie, porte *d'azur au Leopard-lionné Diffamé d'argent.* II Amadei en Pologne, porte *de gueules à vne Aigle esployée Diffamée d'argent.* III Leiter zu Behrn en Allemagne, porte *de gueules à vne Eschelle d'argent, accostée sur les montans de deux Chiens Diffamés de mesme.* IV Senet von Bilsach en Bauiere, porte *d'or au Lion naissant Diffamé de sable, Couronné du champ, la teste percée d'vne Espée d'argent en bande, la garde en haut.* Puehel en Bauiere, porte *d'or au Lion naissant Diffamé de sable.*



DONIONNE', comme en matiere de Chasteaux, le Donjon est la partie la plus releuée & la plus forte, & en laquelle on ne peut entrer sinon en passant par la

Baſſe Cour : de meſme en blaſonnant vne Tour ou vn Chaſteau, ſi l'on met quelque petite Tour au ſommet d'vne plus groſſe, l'on blaſonne la Tour principale Donjonnée. Alphonſe [I] D'ORNANO Mareſchal de France, [Gouuerneur du Dauphiné puis de Guyenne,] & Iean-Baptiſte d'Ornano ſon fils, [Marquis de Monlor, Colonel general des Corſes, & Lieutenant general au Gouuernement de Normandie, tous deux Cheualiers des Ordres du Roy,] portoient *de gueules à la Tour Donionnée d'or*, [*eſcartelé d'argent à vn Lion de gueules, au Chef d'azur chargé d'vne Fleur de Lis d'or.* [II] IOVRNEFORT, porte *d'azur à la Tour Donionnée d'argent, ſupportée de deux Lions d'or, ſurmontés de deux Eſtoiles de meſme.* [III] DE MVR en Bretagne, porte *de gueules au Chaſteau Donionné de trois pieces d'argent*, on dit auſſi quelque fois ſommé de trois Tours. [IV] CHASTEAV-NEVF Rochebonne, porte *de gueules à trois Tours Donionnées d'or, maçonnées de ſable.* [V] DE MONTAIGV-de Fromigeres en Dauphiné, porte *de gueules à vne Tour Dontonnée de deux pieces l'vne ſur l'autre d'argent.* [VI] LE GRVYER en Bourgongne, porte *de ſable à la Tour* (autre Chaſteau) *Dontonné de deux pieces d'or.* [VII] LA TOVR-Gouuernet, porte *d'azur à la Tour Donionnée d'argent, maçonnée de ſable, au Chef couſu de gueules chargé de trois Caſques d'or.* [VIII] MARTIN, Seigneurs de Lobardemont, porte *de gueules à la Tour Donionnée d'or.*]



DOVBLEVRE, FOVRRVRE, ou PANNE. Voy PANNES.

DRAGON ſimplement dit, s'entend du terreſtre qui doit auoir deux pieds, & la queuë en pointe comme le Serpent. [[I] VERVINS, porte *de gueules au Dragon d'or.* [II] BOVRGHESE, porte *d'azur à vn Dragon d'or, au Chef de meſme chargé d'vne Aigle de ſable.* [III] LE GRANGER-de la Picquemenie, porte *d'argent à trois Dragons de ſable*, il y en à qui diſent volans. [IV] D'ANCEZVNE, Barons de Caderouſſe prés Auignon, porte *de gueules à deux Dragons monſtrueux*, ou *Sphinx* (dit le ſieur Baudier en l'Hiſtoire du Mareſchal de Thoiras) *ayans faces humaines affrontées d'or.* DE MONDRAGON en Dauphiné, porte *de gueules au Sphinx*, ou *Dragon monſtrueux d'or.* Le ſieur de la Colombiere y adiouſte *tenant ſa barbe qui ſe termine en Serpenteaux.* DE TRARA au Royaume de Naples, porte *d'or, party de ſable à deux Dragons addoſsés, les teſtes contournées affrontées de l'vn en l'autre.*]

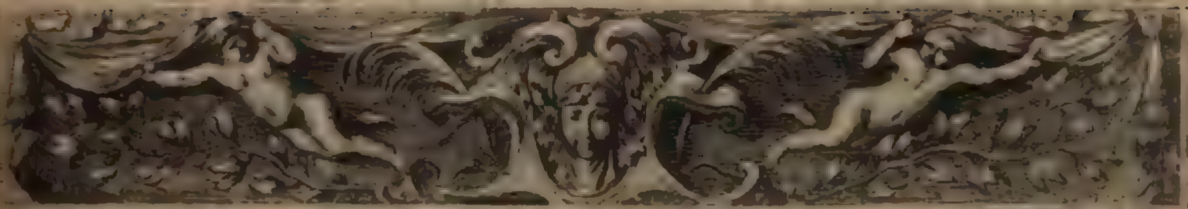
DRAGONNE' qui à la queuë de Dragon. Vvarato [V] DE ATLEMBOVRG ou Vvatragon Duc & maiſtre de la Cheualerie de France, du temps de Theodoric, l'an DC. XXCVIII. & ſelon d'autres Maire du Palais, apres Landry de la Tour, portoit *d'or au Lion Dragonné de gueules, Couronné armé & lampaſsé d'argent.* [[VI] DE SAINT PIERRE, porte *d'or à trois Coqs Dragonnés de ſable.* [VII] GILISMAIRE fils du ſuſdit Vvarato qui ſucceda

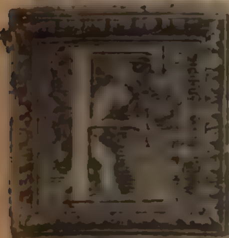
aux charges de son pere, portoit cōme luy, adioustant vn *Chef d'azur chargé d'vne Aigle d'or, Couronnée de gueules.* VIII SAMOTHES, Semnothes ou Samoches, surnommé du nom du



Dieu DIS. (que les anciens reputoient estre le Dieu des richesses) fils ou frere de Gomer qui commanda selon Berose, les Celtes Gaulois, desquels par sa sagesse & par sa vertu, il s'acquit sifort l'affection, qu'ils tenoient à honneur, dit Cesar au liure. 6. de ses Commentaires, de tirer leur origine de luy: & de son nom les Druydes furent appellés SAMOTHEENS, portoit *de gueules au Lion Dragonné d'or.* LACKICK en Pologne, porte *de gueules au Griffon Dragonné contourné & coupé d'argent & de sable.*]






FFAROVCHE, se dit du Chat, lors qu'il est en action rampante, à cause de son naturel qui est tousiours farouche, quoy qu'il soit domestique; carressés-le tant qu'il vous plaira, flattés-le & luy donnés à manger; faites luy la moindre chose qui le presse, il vous donnera de la griffe sans vous reconnoistre. Les ingrats sont de cette nature, plus on leur fait du bien, moins ils en sçauent gré, & taschent le plus à nuire leur bien-facteur. I DV PLESSIS au Chat au Duché de Bretagne, portoit anciennement *de sable au Chat Effarouché d'argent.* II SCHLVCHTER gen Katzbis au païs de Hesse, porte *d'azur au Chat Effarouché d'argent.* III KATZEN en la March, porte *d'azur au Chat Effarouché d'argent, tenant entre ses dents vne Souris de sable.*

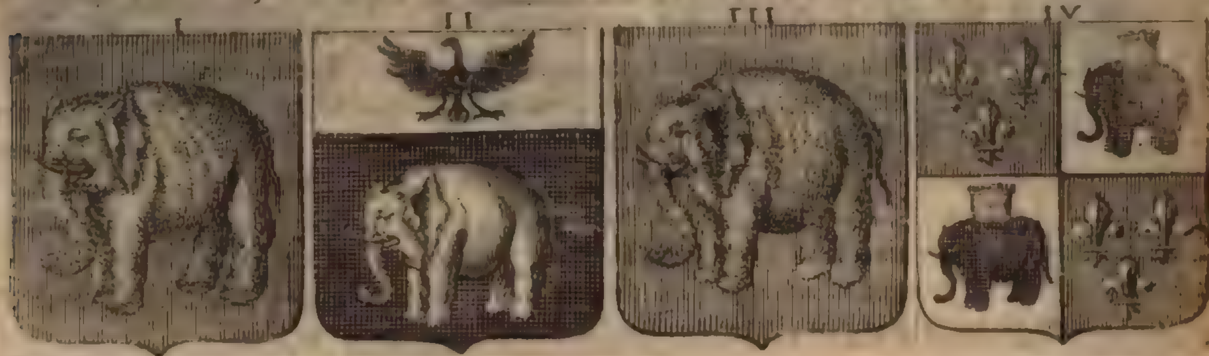
I 
II 
III 

* EFFRAYE, pour signifier que le Cheual est rampant ou Cabré, action qui luy est naturelle quand il prend frayeur ou ombrage de quelque chose, on se sert de ce mot, duquel on vse aussi pour les Asnes quand ils sont rampants. Quelques-vns se sont seruis du mot GAY, pour exprimer cette action du Cheual. Iean I DV GVE Seigneur dudit lieu, crée Roy & Herault d'Armes des Ordres au huitiesme chapitre tenu par le Roy Henry III. portoit *d'azur au Cheual Effrayé d'or, au Chef de mesme chargé d'vne Trefle de gueules.* II RENNER von Almedingen en Suabe, porte *d'argent au Cheual Effrayé de sable.* III VERDER en Saxe, porte *d'azur au Cheual Effrayé d'argent, harnaché de gueules.* IV LA CHEVALERIE au Maine, porte *de gueules au Cheual Effrayé d'argent.* FVLHIN en Suisse, porte *d'argent au Cheual Effrayé de sable.* RIETHEIM en l'Empire, porte *d'argent à l'Asne Effrayé de sable.*

I 
II 
III 
IV 

* ELEPHANT. Cet animal que l'on prend pour le hieroglyphe de la douceur, qui represente vn Empire iuste & bien reglé, qui à seruy à dresser des statuës aux tres-clemens Empereurs Maxime Baldin & Gordian, qui à conformité au genre humain, & qui est si remply de courtoisie enuers l'homme, que s'il le trouue seul esgaré de son chemin, tant s'en faut qu'il luy fasse outrage; qu'au contraire il luy mon-

tre sa route, l'accompagne & luy sert de guide suiuant le rapport de Pierrius: nous le voyons peu neantmoins en vsage dans les Armoiries, & si il s'y voit, ce n'est que dans les Escus des estrangers. I LE FORTVNE' DE LISLE, Cheualier de la Table Ronde, portoit *de gueules à vn Elephant d'or, armé* (c'est sa dent) *& onglé d'azur.* II TYR, dit DE VALDVSE, *de sable à vn Elephant d'argent, au Chef de mesme chargé d'vne Aigle de sable.* III ELPHINSTON en Angleterre, porte *de gueules à l'Elephant d'or.* IV GILGEN en Suisse, porte *de gueules à trois Fleurs de Lis d'argent, escartelé de mesme à vn Elephant de sable portant vne Tour d'or.* SLON en Pologne, porte *d à vn Elephant passant sur vne terrasse de sinople.*



EMAVX. Comme l'émail en Orfeurerie est l'ouurage calciné de verre & de métal, & peint de toutes sortes de couleurs: nos Heraults ont pris suiet de comprendre sous ce mot, les metaux & les couleurs, [qui sont au nombre de sept, sçauoir deux metaux, *Or & Argent*, & cinq couleurs, *Gueules, Azur, Sable, Sinople, & Pourpre*] dont les Armoiries sont composées, afin d'euiter vne repetition & redite ennuïeuse de ces autres mots *Couleurs & Metal*, car au lieu de dire il porte du metal & de la couleur de France, qui sont l'or & l'azur, l'on se contente de dire, il porte des émaux de France comme la I *Bande d'or & d'azur de six pieces*, en l'ancien Escu de nostre Bourgongne. Le Baron II DE FVGGER en Allemagne, porte *escartelé, au premier & quatriesme parti des émaux de France à deux Fleurs de Lis de l'vn en l'autre; au deux d'argent à vne Reine moresque habillée de sable les Cheueux espars, supportant de la main droite vne Mitre de gueules; au troisiesme de gueules à trois Cornets enguichés l'vn sur l'autre d'argent.* Pour mieux dire. III MONESTIER en Forest, porte *d'azur à la Fasce d'or surmontée de trois Fleurs de Lis de mesme.* Mais quand l'Escu, vne Fasce, ou autre piece est d'azur semé de Fleurs de Lis d'or, on peut dire seulement. IV THIBAVLT, porte *d'or à vne Fasce semée de France.* ALLEMAND-Rochinard, *semé de France à la Bande de gueules*, ce qui signifie que le champ est d'azur, semé de Fleurs de Lis d'or.]



* EMBOVCHE', c'est le bout du Cor, Cornet, Trompe, Trompette, & Huchet que l'on met en la bouche pour en sonner: beaucoup ont appellé improprement ce bout, du mot *ENGVICHE'* pour *EMBOVCHE'*, qui est le vray terme, ainsi que l'ay appris des Ouuriers, & de ceux qui ont accoustumé d'en sonner, & qui n'ont autre profession. I DESCAMIN-de Launay, porte *d'azur à trois Cors d'or Embouchés, virollés & enguichés d'argent.* II ROLLAND, porte *d'azur au Cor d'argent* (autres disent d'or) *Embouché, virollé & enguiché de gueules:* le Seigneur de Reouuille le brise d'vn Lambel, d'autres de la famille l'accompagnent de trois Estoilles. III GOLDITZ en Silesie, porte

d'or

d'or au Cornet de gueules, Embouché, virolé, & enguiché d'argent. IV VVERMESDORF la mesme, porte *de gueules parti d'or à deux Cornets addossés de l'vn en l'autre, Embouchés, virolés & enguichés d'argent.*



EMBOVCLE', qui est Bouclé. Voy BOVCLE'.

EMBOVTE' ou Morné, c'est à dire ayant vn cercle ou virolle d'argent, comme vn Marteau au bout de son Manche. [I THVMMEL en Misnie, porte *de gueules au Marteau Embouté d'or, accosté de deux Estoilles à six raiz de sable.*]

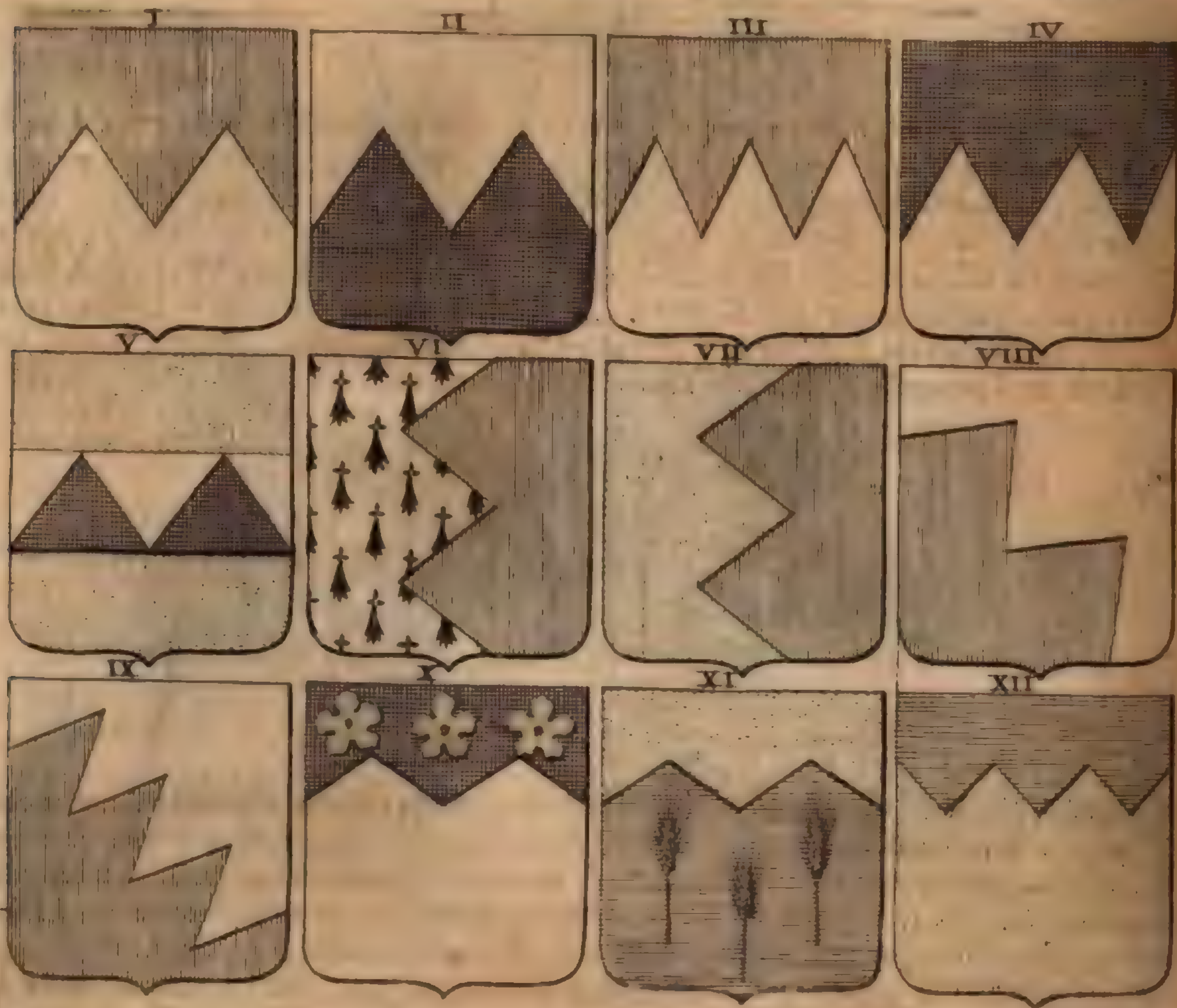


* EMBRASSE', c'est comme vne espece de pointe couchée, mais auec cette difference que la pointe charge le champ, & celle-cy qui se forme par vn traict tranché, naissant de l'angle droite du chef au milieu du flanc senestre, d'ou se fait vn autre trait taillé qui abboutit à l'angle droite de la pointe, fait le champ, qui est Embrassé de la couleur qui est nommée apres celle du champ. I Die VOLCKER à Francfort, porte *d'argent à vne Rose de gueules, Embrasſé à senestre de mesme.* II DOMANTZ en Silesie, porte *d'argent Embrasſé à senestre de gueules.* Si l'embrassure estoit à dextre il la faudroit aussi nommer, porte *d'or Embrasſé à droit d'azur.*



EMMANCHE' ou EMMANCHES au plurier, aucuns escriuent Ammanches par A. Bara les descrit de cette sorte, *Emmanches sont deux pointes en vne entiere & deux demies opposites* qui font l'Escu entier, qu'on ne specifie sinon qu'il s'en trouuast dauantage, & doiuent passer en montant de la pointe en haut la moitié de l'Escu: quelques-vns disent que l'Emmanche est vne espece d'endenté, mais aux dents plus massiues, courtes & claires que l'Endenté ordinaire, & tournées les vnes en haut les autres en bas, coupant le Champ en deux moitiés, par fois la piece basse seruant de Champ & la haute de Chef. Pour moy ie dis que ce mot Emmanché semble estre de-

riué par similitude, de ce que nous disons emmancher vn Marteau ou vne Coignée, & qu'en Armoiries, Emmanches sont figures pointuës & proportionnées à forme de dents, [qui doiuent occuper regulierement des pointes du haut à celles du bas le tiers de l'Escu,] lesquelles estant opposites, l'on Emmanche & met l'vne dans l'autre, tout ainsi que si l'on mettoit les doigts de l'vne des mains dans celle de l'autre. [I De Vavdrey ancienne maison du Comté de Bourgongne, dont des Seigneurs de Saint Falen Champagne, porte *Emmanché de gueules & d'argent.* II Dv Bois-des Bordeaux, *Emmanché d'argent & de sable.*] Mvcidam, porte *Emmanché d'azur & d'argent.* [Le Baron III de Hevsenstein en Allemagne, porte *Emmanché de gueules & d'argent de deux pieces & deux demies.* IV Zandt au Rhein, porte *Emmanché de sable & d'argent de deux pieces & vne demie à droit.* De Herinstat, de ce nom vn Chancelier de France, sous Philippes Auguste, *d'argent party Emmanché de gueules de quatre pieces.* Zandt au Duché de Bauiere, porte *Emmanché d'argent & de sable de trois pieces & deux demies.* V Heinberg la mesme, porte *d'or à la Fasce Emmanchée d'argent & de sable.* VI Lvpilles, *party Emmanché d'Hermines & de gueules.* La Beliere, *party Emmanché de sable & d'argent.* Hotman, *party Emmanché d'argent & de gueules.* VII De la Teissonniere Seigneur dudit lieu en Bresse, porte *party Emmanché d'or & de gueules.* VIII Montmiral, *Tranché Emmanché d'argent & de gueules*, le P. de Varennes dit *d'azur & de gueules*, qui a esté suiuy par le P. Petra Santa, mais i'estime que azur est vne faute d'Imprimerie qui a esté mis pour argent. François Blanchard au Catologue des Conseillers du Parlement de Paris, donne pour Armes à Louis de Montmiral receu Conseiller en M. D. XLVII. & qui mourut en M. D. LVIII. *d'azur à vne Bande endentée d'or & de gueules.* IX Schvrsdorf en Bauiere, porte *Tranché Emmanché d'argent & de gueules de trois pieces & vne demie au chef.* Bvbendorf en Suisse, porte *Tranché Emmanché de sable & d'argent, de deux pieces & deux demies.* Il y à des Chefs qui sont aussi Emmanchés X De Chissey au Duché de Bourgongne, dont des Seigneurs de Buffard, *d'argent au Chef Emmanché de sable, chargé de trois Quinte-feuil-*



les d'or.] Melchior XI ESPIARD Seigneur de Sonnote au mesme Duché, portoit *d'azur à trois Espics de bled d'or, au Chef Emmanché de mesme.* [XII DE CHASERON, porte *d'or au Chef Emmanché de trois pieces d'azur.* MALLEVILLE, *d'azur au Chef Emmanché d'argent, chargé d'vn Lionceau de gueules.* MANSHOFER en Bauiere, porte *d'or à la Fasce Emmanchée d'argent & de sable.* SCHECKS von Pleinfelt en Franconie, porte *d'or à la Fasce Emmanchée de sable & d'argent.*]

Scohier chap. 1. nombres 10. & 11. fait d'vne autre sorte d'Emmanche que ie ne puis approuuer, qui est lors que l'on taille l'Escu tirant vn trait depuis le milieu du dessus du chef iusques au milieu du flanc & costé dudit Escu, que si le trait tire au costé dextre il dit *d'or Emmanché de sable au dextre:* que s'il se porte au senestre, il dit *d'or Emmanché de sable au senestre*, ie ne le peux dis-je approuuer, parce qu'en cette sorte de figure ou plustost de partage & diuision de l'Escu, il n'y à rien qui approche de la qualité de l'Emmanche, n'y ayant rien de l'vn dans l'autre, ains plustost de l'vn sur l'autre, ou de l'vn à costé de l'autre. [Neantmoins sans beaucoup m'esloigner du terme de cét Autheur, si iauois rencontré des exemples de pareil figure dans quelque famille, ie ne dirois pas *Emmanché*, mais

EMMANCHVRE puisqu'il n'y à qu'vne piece, & ie blasonnerois, il portoit I *d'azur à vne Emmanchure d'or à dextre*, & il porte II *d'argent à vne Emmanchure de gueules à senestre.*]



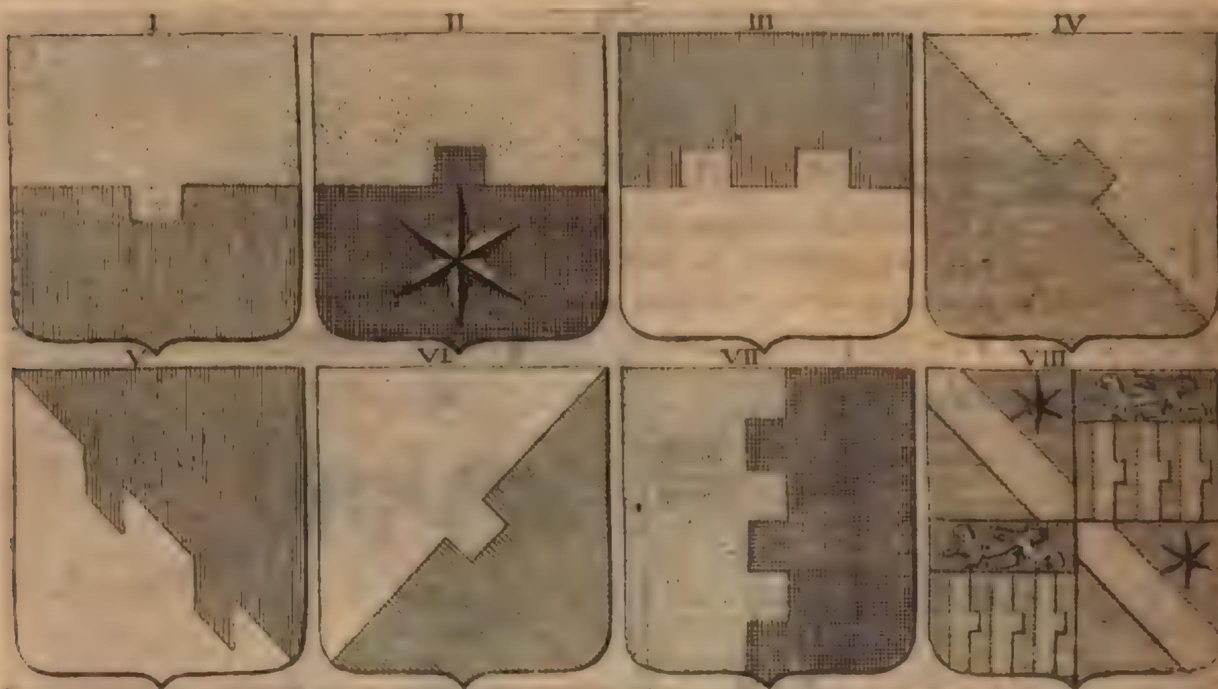
* EMMVSELÉ, animal, comme vn Ours ou autre, qui a la gueule liée d'vne Museliere pour l'empescher de paistre ou de mordre. I DE PLASTRIER, porte *d'or à la Fasce d'azur accompagnée de trois testes d'Ours de sable Emmuselées du champ.* II MONTREVL-Bonin en Poitou, porte *d'argent a trois testes d'Ours arrachées de sable Emmuselées d'or.*



ENCHAVSSÉ se dit lors que l'Escu est taillé depuis le milieu de l'vn des costés tirant au bas a costé de la pointe, se dit tantost Enchaussé a dextre, ores Enchaussé a senestre suiuant le costé ou la taille commence. [I BESTEN au Rhein, porte *d'argent a trois Anhelets posés en bande de gueules, Enchausé a dextre de mesme.* II PELCKEN en Silesie, porte *d'or au Dextrochere armé plié mouuant d'vne nuée du canton senestre d.... tenant vne Espée posée en barre d... Enchausé de gueules a senestre.* III DORINCK au Païs de Hesse, porte *de sable a deux bandes d'argent vne Estoille en chef, & Enchausé a dextre de mesme.* IV GOSVVEIN a Nuremberg, porte *de sable a vne Barre d'or Enchausé a senestre de mesme.*]



ENCLAVE' quand l'Escu est ou coupé, ou tranché, ou party, ou taillé, & que l'vne des portions entre & s'enclaue dans l'autre en forme quarrée, on dit [I DACHAVV en Bauiere, porte *d'or coupé Enclaué sur gueules.* II VVALTHER a Ausbourg, porte *d'or coupé Enclaué de sable sur or, a l'Estoille a six raiz du premier.* III PREYSING en Bauiere, porte *de gueules coupé Enclaué de deux pieces d'argent sur gueules.*] IV *D'or Tranché Enclaué d'azur sur or.* [V KIRCHBERG en Suabe, porte *de gueules Tranché Enclaué a plomb de deux pieces sur argent.*] VI *D'argent Taillé Enclaué sur sinople.* [Le Comte VII DE VVARDSTEIN en Allemagne, porte *parti d'or & de sable Enclaués de chacun trois pieces.* Il se voit des Pals qui sont enclaués. Claude VIII PATARIN Seigneur de Croy & de Vareilles, premier President au Parlement de Dijon, qui ne laissa que Denise Patarin femme de Nicolas de Beauffremont, Baron de Senecey, portoit *d'azur a vne bande d'or, accompagnée en chef d'vne Estoille a six raix de mesme : escartelé d'azur a trois Pals Enclaués a senestre d'or, au Chef de gueules chargé d'vn Lion-leopardé d'argent.*]



ENDENCHE' ENDENTE', qui est garny de dents pointuës & diuisées par vne entaille droite, comme on le peut voir plus amplement cy-dessus, sous ces mots DENCHE', DENTE'.

ENGLANTE', chargé de Glands qui est le fruit du Chesne, ce qui ne se denote point si le Gland est du mesme email que les feuilles : mais si le Gland est d'vn autre email on le marque. [I LE PLESSIS-NISSON, porte *d'argent au Chesne de sinople Englanté d'or, au canton de gueules chargé de deux Haches d'armes addossées d'argent.* II D'ORGEOISE, *de gueules a trois Fleurs de Lis d'argent, au Chef de mesme chargé d'vn Chesne a deux branches passées en sautoir de sinople Englanté d'or.*



* ENGOVLANT ENGOVLE' piece ou figure deuorant ou qui est deuorée par quelque animal. Le Duc [I] de LINFATADE en Espagne, porte *Tranché de gueules & d'argent à la bande tranchée d'or sur gueules & de sinople sur argent, Engeulée de deux testes de Lions mouuans des angles.* [II] ANDRAD au mesme Royaume, porte *de sinople à la Bande d'or Engoulée de deux testes de Griffons d'or mouuans des angles.* [III] MONTICELLI à Rome honnoré de plusieurs Cardinaux, porte *party de gueules & d'argent au Lion & Loup addossés Engoulant chacun vn Enfant de l'vn en l'autre.* Samuel [IV] GVICHENON, Seigneur de Painessuyt, Historiographe de France & de Sauoye, & qui à merité le titre de Comte Palatin, d'auoir esté mis au nombre des Cheualiers de l'Empire, & de la sacrée Religion des Saints Maurice & Lazare, & d'estre honnoré du Roy du Collier de son Ordre de St Michel auec lettres d'annoblissement de l'année M. DC. LVIII. qui sont remplis d'eloges de la gloire qu'il à acquise par les Histoires de Bresse & de Beugey, & de celle de Sauoye qu'il à donné au public, auec la concession des Armes qu'il porte, qui sont *de gueules au Sautoir Engoulé de quatre testes de Leopards d'or mouuans des angles; chargé d'vne autre teste de Leopard du champ*; que Sa Majesté luy a données au lieu *du Palmier de sinople en champ d'or* qu'il portoit. [V] BISCY à Rome dont vn Cardinal en ce siecle, porte *de gueules à vne Colomne d'argent, la base & chapiteau d'or couronné de mesme, accollée d'vne Gyure d'azur Engoulant vn Enfant du champ.* Aux Armes de Milan on dit de cét Enfant que la Gyure tient en sa gueule, *à l'issant de gueules.* [VI] HELCHNER à Nuremberg, porte *Tranché de deux Muffles de Lions s'Engoulans de gueules & d'argent.* [VII] TOVARIA au mesme Royaume, porte *d'azur à vne Bande d'or, Engoulée de deux testes de Lions mouuans des anges de mesme.* [VIII] RENTZEN à Ausbourg, porte *d'argent à vn Griffon naissant des-aislé de gueules, Engoulant vn Dextrochere de mesme.* SANCIA-la Cras, porte *de gueules au Sautoir Engoulé de quatre testes de Leopards mouuans des angles d'or, chargé d'vne autre teste de Leopard du champ.*



ENGRESLE' est [different de l'Endenché, en ce que les pointes sont plus menuës, &] que le vuide qui est entre les pointes de l'Engreslure, est large & vuidé en rond. Iean [I] DE CHARCEMONT OU DE CHERCHEMONT, Chancelier de France sous Philippes de Valois, [apres auoir esté premier President au Parlement de Paris, ainsi qu'il est rapporté dans les Offices de France, de E. Girard aux additions fol. x. obmis par le sieur Blanchard en ses premiers Presidens, homme superbe fier & hautin, qui mourut subitement en M. CCC. XXIX.] portoit suiuant le Feron *d'or au Sautoir Engreslé de gueules accompagné de quatre Tourteaux d'azur.* [[II] DE LENONCOVRT, porte *de gueules à la Croix Engreslée d'argent.* [III] LA MOTTE-Vauclaire, porte *de gueules à trois Bandes Engreslées d'argent* [IV] DINTNER à Nuremberg, porte *d'argent au Cheuron Engreslé de gueules.* [V] FEVQVERAY, *d'argent à vne Croix Engreslée de sable.* [VI] CHARONSONNAY, porte *d'argent au Lion de sable armé lampassé & Couronné d'azur, à la Bordure Engreslée de mesme.* [VII] LAVNAY-Gelin, *d'argent au Cheuron Engreslé de sable.* LAVNAY-Ponsal, escartelle *d'Hermines à vne Fasce de gueules, chargée de trois Besans d'or.* [VIII] DE MONTIOVVENT, Seigneurs dudit lieu en Bresse de la Perrouse & de Boa, porte *de gueules au Sautoir Engreslé d'argent.* CVISE', porte *d'argent à la Croix Engreslée de gueules, chargée de cinq Coquilles d'or.* HOSTVN-la Baume, porte *de gueules à vne Croix Engreslée d'or.*]



ENGVICHE' [c'est le Cordon ou lien qui sert à pendre le Cor, Cornet, Trompe ou Huchet, soit au col du Chasseur ou autre, ou le poser en quelque lieu quād on ne s'en sert pas, ce que plusieurs (contre ce terme duquel vse les Ouuriers & autres qui ont l'vsage de cét instrument) ont appellé en Armoiries] lié [[I] ROGER de Villeneuue en Bretagne, porte *d'Hermines à vne Trompe de sable, Enguichée de gueules.* [II] DE NESMOND dont vn premier President au Parlement de Bourdeaux, & vn President au Mortier à celuy de Paris, porte *d'or à trois Cors l'embouchure à senestre de sable Enguichés de gueules.*] [III] DE LA GVESLE, porte *d'or au Cheuron de gueules, accompagné de trois Huchets de sable virolés d'argent Enguichés du second*, que Morel blasonne hors les termes de l'art au denombrement des Preuosts de Paris, [parlant de Iacques de la Guesle, Seigneur de Laureau, Procureur general au premier Parlement de France, & Garde de la Preuosté de Paris le Siege vacant, fils de Iean de la Guesle, qui de Conseiller à ce grand Parlement, fait premier President en celuy de Bourgongne, d'ou il fut rappellé par le Roy Charles IX. pour estre Procureur General à ce premier Parlement, auquel il y eut apres la charge de President,] quand au lieu de ce mot ENGVICHE', il dit, auec les pendans, & qu'il qualifie le Cheuron rompu, au lieu de dire simplement Cheuron, quoy que vrayement en Charpenterie le Cheuron soit vne piece droite, & qu'en la forme qu'on le pose en Armoiries il soit vrayement rompu. [[IV] LE

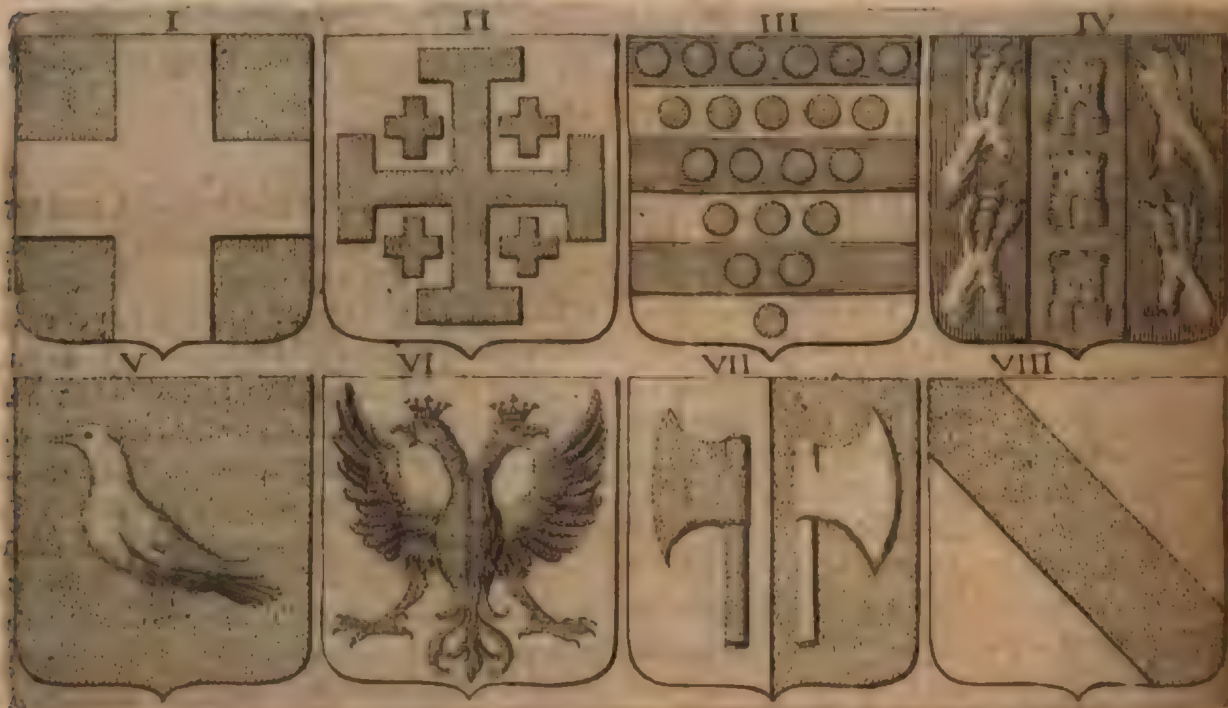
VENEVR-Boisfleurier, porte *de sable au Chef d'or chargé de trois Cornets d'azur Enguichées d'argent.*]



* ENHENDE'. Voy CROIX ENHENDE'E.

ENQVERIR ou ENQVERRE, sujet de matiere pour Enquerir quand l'on rencontre des Armoiries composées contre les regles ordinaires, telles que sont quelques fois celles qui se concedent par le Prince, auec ce priuilege de mettre métal sur métal, ou couleur sur couleur, à dessein d'exciter le desir de ceux qui les voyent, de s'informer pourquoy cela est fait. [I Les anciens Seigneurs de Montmorancy depuis que Lisbius Seigneur de Montmorancy, le premier des Gaulois qui se conuertit à la Religion Chrestienne, à la predication de Saint Denis, portoient pour Armes *d'or à la Croix d'argent*, prises par ce premier Chrestien des Gaules pour marque & enseigne de sa Foy, & donner subiet d Enquerir & sçauoir le motif de ces Armes, ausquelles les Allerions, ont esté adioustés & la Croix changée de métal en couleur; comme il est monstré en la page 19. sous le mot ALLERIONS.] II Celles de Godefroy de Boüillon sont de cette qualité, on les appelle les Armes du Royaume de Hierusalem, elles sont *d'argent à vne Croix potencée d'or; cantonnée de quatre Croisettes de mesme*, [qui luy furent données par les Paladins François, & Princes Chrestiens qui allerent auec luy à la conqueste de la terre Sainte, & qui ayderent sa valeur & sage conduite à executer vne si deuote & glorieuse entreprise.] III De pareille qualité sont celles de la famille de Michaëli, depuis que les *six Fasces d'azur & d'argent* de leur Escu ont esté chargées *de vingt & vn Besans d'or, posés six, cinq, quatre, trois, deux, & vn*, donnés par honneur à Dominique Michaëli Duc de Venise, Colonel de l'Armée nauale sous le Roy Baudoüin, au voyage de la guerre Sainte contre les Sarazins, lequel preuint la necessité de l'Armée; dont la solde manquoit, par des pieces de Cuir qu'il s'aduisa de faire marquer & distribuer aux Soldats & Officiers, pour monnoye d'or & d'argent, faisant publier en mesme temps, que tous Viuandiers, Pouruoyeurs & autres, eussent à les prendre & reçeuoir à peine d'amande : puis estant de retour en sa maison, il fit assembler tous ceux qui auoient de ces pieces marquées à son coing, les retira & paya en autant d'especes d'or & d'argent qu'il auoit fait valoir celles de Cuir. IV CASTRIOT SCANDERBERG, porte *de gueules au Pal d'azur* (pour Enquerir dit le Pere de Varennes, suiuant en cela le docte & curieux Faujn, qui dit, qu'au noble Art des Heraults *Couleur sur Couleur*, sont Armes pour Enquerre, mais qui n'appartiennent qu'aux Princes) *chargé de trois Chasteaux d'or massonnés de sable, accosté de quatre pattes de Griffon affrontés d'argent.* Toutes lesquelles Armoiries sont fauses y ayant argent sur or, or sur argent, & couleur sur couleur, faussetés qui sont couuertes par leur subiet, qui est d'Enquerir.] Long-temps auparauant (si l'on peut tirer les blasons de si haut) les V Assyriens mettant la Reine Semiramis entre leurs Dieux, chargerét leurs Estendars & Banieres *iaunes d'vne Colombe argentée*, qui ont esté à ce conte les premieres Armes pour Enquerre. VI Les Perses portoient *la Baniere blanche, chargée d'vne Aigle d'or esployée & Couronnée*, [laquelle estoit leur principale enseigne, ainsi que l'escrit Zonoras liure 1. chapitre 19. suiuant le tesmoignage de Xenophon, en l'expedition & institution de Cyrus, liure 7. *Erat ei signum aurea Aquila in longahasta suspensa, & nunc etiam id insigne Persarum Regibus manet.* Alexandre le Grand ayant transferé la Monarchie des Medes & Perses aux Grecs, retint la Baniere blanche, la couleur & liurée des Rois de Perses, se dit Plutarque en

la vie d'Artaxerxes. Ainsi on ce peut garentir & dire, que l'Aigle des Perses n'estoit pas en relief posée au bout d'vne pique comme celle des Romains au bout d'vn iauelot, ce mot *suspensa* ne pouuant estre interpreté de la sorte: mais bien qu'estant en peinture sur vn drapeau, elle pouuoit estre suspenduë, lequel drapeau estoit de blanc, puisque Plutarque dit que les *liurées des Perses estoient vne Baniere blanche*. Boëmond Prince D'ANTIOCHE, portoit *d'argent à vne Branche de Fougeres renuersée d'or*. On peut mettre au rang des Armes pour Enquerre, celles de VII GORLITZ en Misnie qui porte *d'argent party d'or à deux Haches addossées de l'vn en l'autre*. Et celles VIII de NITZSCHVVITZ en la mesme Prouince qui portent, *d'argent à vne Bande d'or*.]



Fauin en son Theatre (vrayement d'honneur, aussi bien pour luy que de ceux desquels il escrit) dit que la matiere pour Enquerir, s'appelle la raison des Supports, s'ils sont differents des Armes qu'ils soustiennent, laquelle difference arriue, ou pour la naissance ou par l'Office: Par la naissance comme tous I ceux descendus de l'illustre maison de Lusignan qui portent la Mellusine pour Cimier, qui est vne *Dame nuë dans vne Baignoire ou Cuue à la façon d'vne Sereine, qui d'vne main peigne ses cheueux espars sur ses espaules*,



& de

& de l'autre tient vn Miroir, la moitié du Corps representant vne Femme d'vne rare beauté, & l'autre moitié d'vn Serpent. Et de cette Mellusine ils s'en seruent aussi pour Tenans. [11] Et ceux de Cleues, ont vn Cigne aussi pour Cimier, à cause que ceux-cy se disent estre issus du Cheualier du Cigne, & les autres de cette fameuse Fée de Poictou, Dame de Melle & de Lusignan.

L'Office donne aussi vn ornement particulier que d'autres ne sçauroient prendre, qui marque celuy qui en est honnoré.

[I] LE CONNESTABLE qui a esté supprimé par le Roy Louis XIII. de glorieuse memoire, apres la mort de François de Bonnes, Duc de Lesdiguieres, par Declaration du mois de Ianuier M. DC. XXVII. estoit apres le Roy, Chef & Souuerain des Armées de France ce qui luy donnoit rang immediatement apres les Princes du Sang, & passoit deuant tous les Ducs & Pairs, comme le premier Officier de la Couronne. Aux entrées de nos Rois, il marchoit deuant eux à main droite, tenant l'espee nuë à la main, & lorsque leurs Majestés tenoient leurs lits de Iustice au Parlement, ou à la tenuë des Estats Generaux, il estoit assis deuant le Roy aussi à la main droite, tenant pareillement l'Espée nuë comme aux entrées, laquelle pour marque de sa dignité, il mettoit *droite de chaque costé de son Escu, tenuë par vne main armée d'vn gantelet mouuant d'vne nuée.* Sa iurisdiction estoit à la Table de marbre que l'on appelle la Connestablie.

[II] Le CHANCELIER qui est le second Officier de France, à pour marque de sa dignité *le Mortier de toille d'or rebrassé d'Hermines, posé sur le Casque orné & surmonté de son Cimier qui est vne Femme à demy-corps, representant la France, couuerte & Couronnée d'vn Manteau & Couronne Royale, tenant à la main droite vn Sceptre, & à la gauche les Sceaux du Roy, & derriere l'Escu de ses Armes, deux grandes Masses d'argent vermeille doré passées en sautoir, auec le Manteau Ducal, orné de rayons d'or vers le haut & fourré d'Hermines.* Il est chef de la Iustice du Royaume, c'est luy qui declare la volonté du Roy, & est assis deuant Sa Maiesté à la main gauche.

[III IV V] Le MARESCHAL portoit autres fois pour marque de sa Charge aux costés de son Escu, *deux Haches d'armes droites ou passées en sautoir*, à present il porte *deux Bastons d'azur semés de Fleurs de Lis d'or & passés en sautoir derriere son Escu.* Il estoit Lieutenant du Connestable, & le nombre de temps en temps s'en est augmenté, tantost y ayant eu deux, puis quatre en suitte vn cinquiesme crée par le Roy Charles IX. l'an M. D. LXX. en faueur de Gaspard de Saulx de la maison de Tauanes au Duché de Bourgongne, à la charge de suppression, l'vn des quatre venant à vacquer: mais enfin la multitude des Heros qui ont fait parroistre leurs generosités dans toutes les occasions aux dernieres guerres, & leur vertu ne pouuant estre mieux recompensée que par ces Charges, les à mis iusques au nombre de dixhuit viuans en l'année M. DC. LVI. le premier desquels comme il fait la Charge de Connestable dans les ceremonies, peut ce semble porter à la difference des autres, *l'Espée* de Connestable à droit, & le *Baston* de Mareschal à gauche. Ils tiennent leur Siege de la Connestablie à la Table de Marbre, ont pouuoir d'accorder les querelles qui suruiennent entre la Noblesse, de chastier les deserteurs d'Armées & mal-faicteurs, & les Preuosts des Mareschaux dans les Prouinces sont leurs Lieutenans.

[VI] L'ADMIRAL à pour marque de sa Charge, parce qu'il commande à present sur les deux Mers, y ayant auparauant des Admiraux particuliers des Mers, *deux Ancres passées en sautoir, les Trabes d'azur semées de Fleurs de Lis d'or, mises derriere l'Escu de ses Armes,* on y en mettoit autre-fois qu'vne, ainsi que le sieur d'Hozier là fait representer aux Armes du deffunt Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu, aux Cheualiers de l'Ordre du Saint Esprit, qu'il a donné au public en l'année M. DC. XXXIV. de laquelle selon Fauin, la Trabe doit estre semée de France, ce que ie trouue à propos d'obseruer pour la distinction du General des Galeres, qui en porte pareillement deux, & l'Admiral vne, dit le Pere de Varennes, comme il se voit aux anciennes Armes des vns & des autres: telle l'on la voit à celles de l'Admiral Chabot, sur le portail qu'il à fait bastir à Dijon proche la porte Saint Pierre, ou il designoit faire construire vne maison pour sa demeure, dont il n'y à que la muraille de deuant, faite de pierre de taille, taillées en pointe de diamant, ses Armes *supportées de deux Sauuages, le Heaume tarré de*


I


II


III


IV


V


VI

deux tiers seulement & à cinq barreaux (qui est vne conuiction de l'injuste vsurpation que cõmettent ceux qui prennent à present des Heaumes de front ou autrement contre leur naissance & leur condition) *auec l'Ancre au dessus de l'Escu, la Stangue derriere & la Trabe dessus* ,& pour Cimier *vne Hure de Sanglier*; l'Escu qui est *escartelé au premier & quatriesme* de Chabot, *au deux* de Luxembourg *& au trois* de Baulx, *est entouré de l'Ordre de Saint Michel.* Il commande aux Armées nauales comme les Mareschaux & anciennement le Connestable à celles de terre : il donne les congés & permissions de mettre en Mer, & d'y armer contre les ennemis de l'Estat, auec lesquels de son authorité, il peut faire treues sur Mer pour trois sepmaines. Il à la dixiesme partie de tout le butin qui se fait sur Mer : sa iurisdiction est à la Table de Marbre, d'ou les Sentences par appel ressortissent au Parlement. Cette Charge auoit esté supprimée, & par le credit du Cardinal Duc de Richelieu qui eut different auec le feu Duc de Guise qui pretendoit l'Admirauté de Prouence, fut erigée celle de Grand-Maistre, Chef & Sur-Intendant de la nauigation & commerce de France, dont il porta la qualité : ce titre ne dura guieres, car Armand de Maillé-Brezé, Duc de Fronsac, son neueu, fils de sa sœur luy ayant succeddé, en prestant le Serment il reprit la qualité d'Admiral.

VII Le GENERAL DES GALERES, porte pour marque de sa Charge, *deux Ancres*, dit le Pere de Varennes, *dont les Trabes sont toutes vnies*, à la difference de celles de l'Admiral. Il y en à qui ne luy en donnent qu'vne, mais l'ancienneté qui preuaut la nouueauté, doit estre plustost suiuie, & laisser cette Ancre seule au

VIII VICE-ADMIRAL, pour la pouuoir mettre derriere l'Escu de ses Armes, & en pal afin de porter la marque de la Vice-Admirauté.

IX Le COLONEL GENERAL DE L'INFANTERIE FRANÇOISE, qui à l'authorité sur tous les gens de pied François, de chacun desquels il reçoit à chaque monstre dixhuit deniers; & qui à sous soy les Mestres de Camp & Colonels, qui sont ses Lieutenans, qui ne disposent d'aucune Charge sans luy, sous le nom duquel toutes les Ordonnances de guerre se publient, & sous lequel aussi le Preuost des Bandes exerce la iustice : met pour Cimier *six Drapeaux des Couleurs du Roy, blanc, incarnat & bleu, trois de chaque costé*, qui sont les marques de sa Charge, l'vne des plus belle de la Couronne.

X Le COLONEL DE LA CAVALERIE FRANÇOISE, porte aussi pour Cimier les marques de sa Charge, *quatre Cornettes aux Armes de France, deux de chaque costé.*

XI Le GRAND MAISTRE DE L'ARTILLERIE, qui fut erigé sous ce titre par le Roy Henry IV. en faueur du Duc de Sully; estoit auparauant appellé Capitaine de l'Artillerie, depuis l'inuention d'icelle; à la sur-intendance sur tous les Officiers employés à l'Artillerie, dont il fait l'estat en toutes les Armées du Roy, en chacune desquelles il à ses Lieutenans; il fait faire les trauaux tant és Sieges des Villes, que dans les marches : fait faire les poudres, fondre l'Artillerie, à pouuoir sur tous les Arsenaux de France, & à sa iurisdiction dans l'Arsenal de Paris. Il met pour marque de sa Charge, sous ses Armes, *deux Canons* ou *Couleurines sur leurs affuts.*

XII Le SVR-INTENDANT DES FINANCES, met pour marque de son Office, aux costés de ses Armes, *deux Clefs en pal & addossés, l'vne d'or à droite, l'autre d'argent à senestre, leurs anneaux terminés d'vne Couronne* : il à authorité sur toutes les Chambres des Comptes, Cours des Aydes, Tresoriers de France & de l'Espargne, & autres Officiers des Finances qui despendent de ses ordres. Sa Charge qui est vne Commission, se reuoque de mesme que les Intendans des Finances.

XIII Le GRAND MAISTRE DE LA MAISON DV ROY, qui à le premier rang & la sur-intendance sur tous les Officiers domestiques & commençaux de Sa Majesté, à la reserue de ceux de la Chambre, de l'Escurie, Chasses & plaisirs, porte pour marque de sa Charge, *deux grands Bastons d'argent vermeille doré passés en sautoir derriere l'Escu de ses Armes, dont des bouts d'en haut sont terminés d'vne Couronne Royale.* Son pouuoir est tel, que nul Officier ne se peut dispenser de ses commandemens : les Maistres d'Hostel qui partagent les soins de cette grande Charge, & qui en sont les fidels œconomes, portants pour marque le mesme Baston, sont sous luy. Lors qu'il faut seruir les viandes au disné & soupé du Roy, il marche deuant les Gentils-hommes qui vont seruir Sa Majesté. Et quand le Roy est mort, il rompt son Baston sur le Tombeau ou Cercueil dressé au Roy decedé, pour congedier tous les Officiers, & leur annoncer cette triste nouuelle,


VII
VIII
IX
X
XI
XII

que comme ils n'ont plus de Maistre qu'ils n'ont plus de Charges, dans lesquelles le Roy successeur par grace speciale les restablit.

XIV Le Grand Avsmonier de France, que l'on appelle aussi le Grand Ausmonier du Roy. Quelques Autheurs donnent cette premiere qualité au Cardinal de Meudon, Anthoine Sanguin Euesque d'Orleans, puis Archeuesque de Tholose; mais les doctes & curieux de Sainte Marthe, au catalogue des Officiers de la Couronne de France & de la maison du Roy, qu'ils ont mis à la fin de leur Histoire genealogique de la maison de France, disent suiuant que l'escrit P. Frison, que le premier qui prit cette qualité, fut Iean de Rely Euesque d'Eureux, puis d'Angers, Ausmonier & Confesseur du Roy Charles VIII. C'est entre ses mains que les Maistres de l'Oratoire, de la musique & plein chant, & autres Officiers qui en despendent, prestent serment, & de luy seul sont aussi despendans tous les autres Ecclesiastiques de la Cour. Il à la disposition de tous les Hospitaux & Maladeries, excepté les Hospitaux intitulés Benefices, & à la charge de la deliurance des prisonniers qui se fait de la part du Roy és Festes solemnelles, à son aduenement à la Couronne, à son Sacre, ou és Villes esquelles il fait sa premiere entrée. La marque de sa Dignité, *est vn Liure couuert de satin bleu, auec les Armes du Roy entourées des Ordres, brodées en or & argent sur les plats de la couuerture*, ce Liure se met sous son Escu.

XV Le Grand Chambellan, met pour la marque de sa Charge, derriere l'Escu de ses Armes *deux Clefs d'or les anneaux terminés par vne couronne Royale passées en sautoir.* Il reçoit le serment de tous les Officiers de la Chambre du Roy, sur lesquels il à la sur-intendance. La despouille & les habillemens de sa Maiesté, qui en doit auoir neuf par iour, luy appartiennent: mais comme le desabillé seroit importun, & que sa Maiesté n'est pas curieuse de ce changement, on en fait taxe, qui se conuertit au profit du Grand Chambellan: lequel au iour du Sacre tire la botte & deschausse le Roy, aux pieds duquel il est assis à la tenuë des Estats & au Parlement où il tient son lict de Iustice.

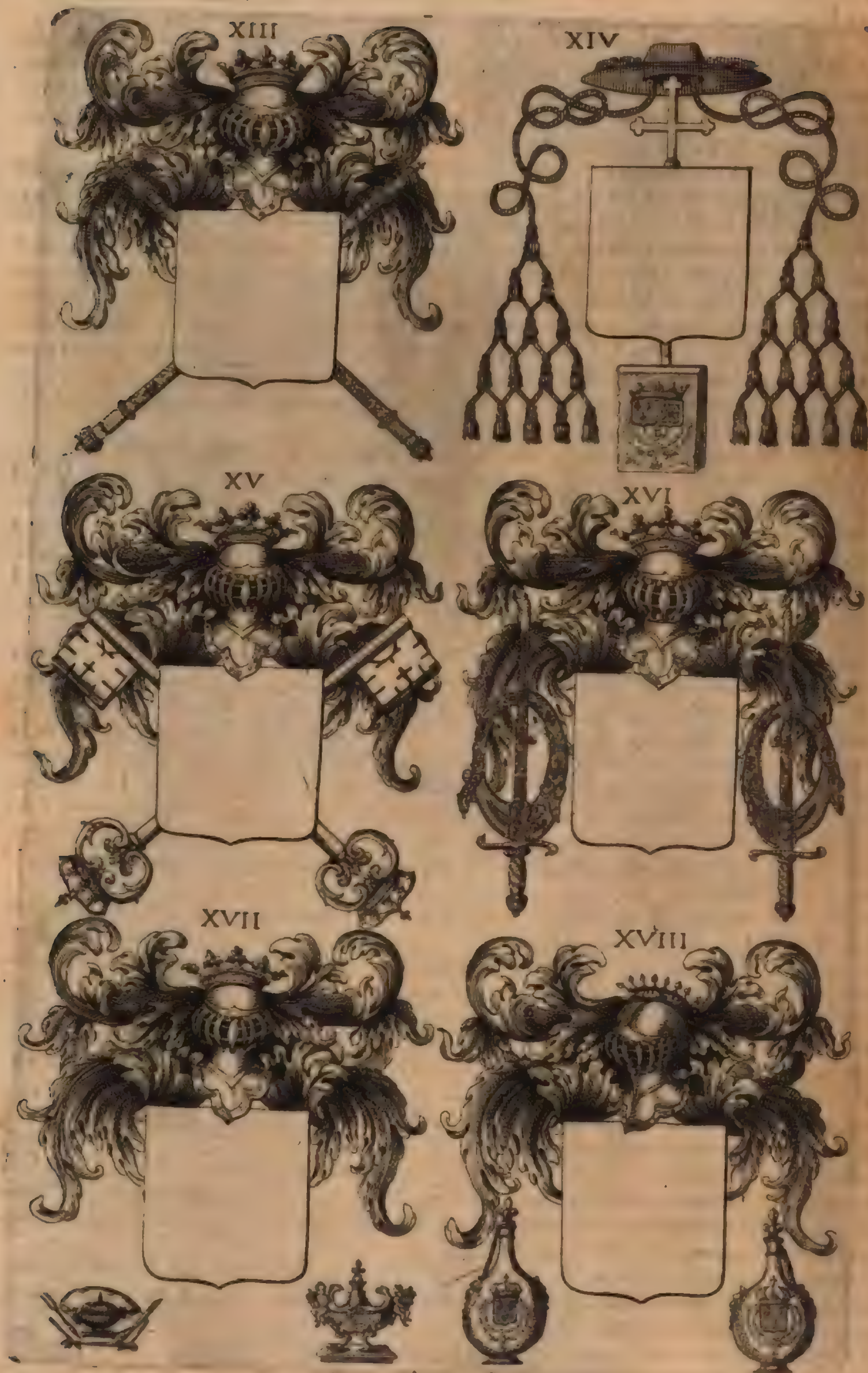
XVI Le Grand Escvyer qui à la sur-intendance sur le premier Escuyer & autres des grande & petite Escuries de sa Maiesté, & particulierement sur la grande, à son Escu accosté pour marque de sa Charge, *de deux Espées Royales dans leurs fourreaux & Baudriers le tout d'azur semé de Fleurs de Lis d'or, les gardes & boucles de mesme.* Lorsque le Roy fait son entrée és Villes de son Royaume, il marche à cheual deuant sa Maiesté, portant l'Espée Royale au fourreau de velours bleu semé de Fleurs de Lis brodées d'or, penduë au Baudrier de mesme estoffe & broderies: & aux entrées des Villes où il y a Parlement & non ailleurs, il porte vne Casaque aussi de velours bleu semé de Fleurs de Lis, son Cheual caparassonné de mesme, & le Daiz sous lequel le Roy marche, luy appartient.

XVII Le Grand Pannetier dont l'ancienne iurisdiction estoit sur tous les Officiers de la Panneterie, & sur tous les Boulengers de Paris, outre le prix qu'il mettoit au bled, n'a à present de toutes les fonctions de sa Charge, qu'vne ceremonie qui luy reste, laquelle s'obserue aux Festes solemnelles, à l'heure du disné de sa Maiesté, qu'vn Huissier de table luy crie a voix haute par vne fenestre, *Grand Pannetier venez mettre le couuert pour le Roy*, & alors il est assisté des Gentilshommes seruans qui sont sous luy & des Escuyers trenchans: & quand sa Maiesté disne, il fait essay des viandes que l'on sert sur la table, ainsi que le Maistre du gobelet fait essay du vin que l'on presente au Roy. Les marques de sa Charge sont *la Nef d'or & le Cadenat qu'on pose à costé du couuert de sa Majesté*, & se mettent aux costez du bas de son Escu.

XVIII Le Grand Bovteiller ou Premier Eschançon, comme il est a present sans fonction, il n'a aussi que le seul tiltre, qui luy donne le pouuoir de porter les marques de cette Charge, qui sont *deux grands Flacons d'argent doré sur lesquels sont les Armes du Roy*, ils se mettent aux costez du bas de l'Escu.

XIX Le Grand Venevr, qui à la sur-intendance sur tous les Officiers de la Venerie, accompagne les costez de l'Escu de ses Armes *de deux grands Cors auec leurs enguicheures*, pour marques de sa Charge.

XX Le Grand Favconnier, qui à aussi la sur-intendance sur toute la Fauconnerie & sur tous les Officiers d'icelle, se sert pour les marques de sa Charge *de deux Leurres* qui pendent aux costez de son Escu.


XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII

XXI LE GRAND LOVVETIER, met pour marque de sa Charge *deux testes de Loups de front*, (qu'en Armoiries on dit *rencontres*) aux costez du bas de son Escu. Sa fonction est d'auoir la sur-intendance de la chasse des Loups.

XXII LES CAPITAINES DES GARDES DV CORPS DV ROY mettent *deux bastons d'esbene en sautoir* derriere l'Escu de leurs Armes, pour marque de leurs Charges.

XXIII LE CAPITAINE DES CENT SVISSE DE LA GARDE DV ROY, met pareillement *deux bastons d'esbene garnis de pommes & bouts d'Iuoire & au bas de l'Escu deux Toques de Velours noir auec les panaches.*

XXIV LE PREMIER MAISTRE D'HOSTEL qui comme ses compagnons d'Office partage les soins de la Charge de Grand Maistre, & qui en sont ainsi qu'il a esté dit, les fidels Oeconomes, portans pour marque de leur authorité, le Baston garny d'argent vermeille doré, terminé par le haut de la Couronne Royale, & marchent deuant les Gentilshommes qui vont seruir le Roy lors qu'il faut seruir les viandes au disner & souper de sa Maiesté: peut porter pour marque de sa primauté (qui luy donne vn aduantage sur les autres, ayant mesme beaucoup plus de gages, les douze seruans par quartier n'ayants que neuf cent liures, celuy qui sert d'ordinaire douze cent liures, & luy trois mil liures) *deux de ses battons en Sautoir*, sous l'Escu de ses Armes pour difference de ceux qui se mettent aux Armes du Grand Maistre.

XXV LE GRAND ESCVYER TRENCHANT, a pour marque de son Office, *vn Cousteau & vne Fourchette en sautoir sous son Escu, les manches d'azur semés de Fleurs de Lis d'or, & terminés par les bouts d'vne couronne Royale.*

XXVI LE GRAND PREVOST DE L'HOSTEL duquel le pouuoir ne s'estend pas seulement sur les Officiers de la maison du Roy, dont il connoist des causes, mais aussi à six lieux a la ronde de la Cour, pour empescher les desordres, est Iuge des causes ciuiles & criminelles de ceux qui suiuent le Roy, enterine les graces accordés à ceux de la Cour, & pour la subsistance d'icelle, il taxe les denrées: met pour marque de son Office, sous l'Escu de ses Armes, *deux Faisseaux de verges d'or auec deux Haches d'Armes en sautoir, liés de cordons d'azur.* Il a sous luy cinq Lieutenans, dix Exempts, & nonante six Gardes.

XXVII LE GRAND MARESCHAL DES LOGIS qui a sous luy douze Mareschaux des Logis, quatre Fourriers du Corps & quarante Fourriers ordinaires, & duquel la fonction est de faire marquer tous les departemens & logemens, tant de sa Maiesté que de la Cour, à pour marque de sa Charge *vne Masse & vn Marteau d'armes passés en sautoir* sous l'Escu de ses Armes.

XXVIII LE CAPITAINE DES GARDES DE LA PORTE, qui a sous son commandement quatre Lieutenans, & cinquante Archers qui seruent par quartier, accoste l'Escu de ses Armes, pour marque de sa Charge *de deux Clefs d'argent en pal les anneaux terminés par vne Couronne Royale*, qu'anciennement les Archers de cette garde portoient en sautoir sur leurs Hoquetons, sur lesquels à present ils n'en portent qu'vne.

XXIX & XXX LES PRESIDENS DES PARLEMENS ont aussi la marque de leur Charge, qui est le *Mortier de velours ou panne noir orné de deux grands passemens d'or, l'vn au bord d'embas & l'autre au dessus*, qu'ils mettent sur le Heaume à quoy le premier President adiouste à present, *la robe d'escarlate doublée d'Hermines mise en forme de Manteau Ducal, auec les crochets d'or sur l'espaule, qui le distingue aux ceremonies des autres Presidens.* Le premier qui se trouue auoir mis en ses Armes cette robe a esté feu Pomponne de Belieure premier President au Parlement de Paris, la memoire duquel sera chere à sa compagnie, tant par son merite que pour auoir porté & maintenu auec honneur la dignité & preeminence de cette grande Charge. Le Mortier est aussi different, en ce que celuy du Premier President à les passemens beaucoup plus larges que celuy des Presidens, ainsi que ie l'ay veu & remarqué aux assemblées de ce Parlement de Bourgongne ou la Cour estoit en robe rouge. Voy MORTIER.

Outre ces marques de tous ces Officiers, soit de la Couronne, de la maison du Roy, ou des Parlemens, quand on represente les Armes de ceux qui en sont pourueus, si ils sont honorez des ordres du Roy, on entoure leurs Escus des Colliers, & suiuant le tiltre de leur terre, soit de Duché, Marquisat ou autre, on leur met les Couronnes & Heaumes y appartenant, à quoy on peut adiouster les Cimiers & Supports.]


XIX


XX


XXI


XXII


XXIII


XXIV




XXVI


XXVII


XXVIII


XXIX


XXX

ENTE' se dit lors que les deux parties de l'Escu entrent l'vne dans l'autre par des entures rondes qui pourroient estre dites emboitures, comme celles des os du corps humain. [Alexandre I ORLANDINI, dont la famille est à Florence Seigneur de Saint Triuier, les Hallettes, portoit *Tranché Enté d'or & de sable, au Lambel de gueules.* II DE ROCHECHOVART, porte *de gueules à trois Fasces Entées d'argent*, aucuns de ce nom brisent d'vne Bellette *de sable* sur la premiere Fasce. III DE MAILLE' dont vn Marescbal de France, Marquis de Brezé, porte *d'or à trois Fasces Entées de gueules.* FREGOSI à Genes, porte *Coupé Enté de sable & d'argent.* COVSSAS-Marquin, porte *d'azur à trois Fasces Entées d'argent.* IV SABINI à Venise, porte *party Enté de gueules & d'or.* GROESBECK en Flandres, *d'argent à vne Fasce Entée de gueules.* PITTI à Florence, *de sable à trois Bandes Entées d'argent.* MARINI à Venise, *de gueules à vne Fasce d'argent chargée d'vne autre Fasce Entée d'azur.* TOLOSINI à Florence, *d'azur à trois Fasces Entées d'argent.*]

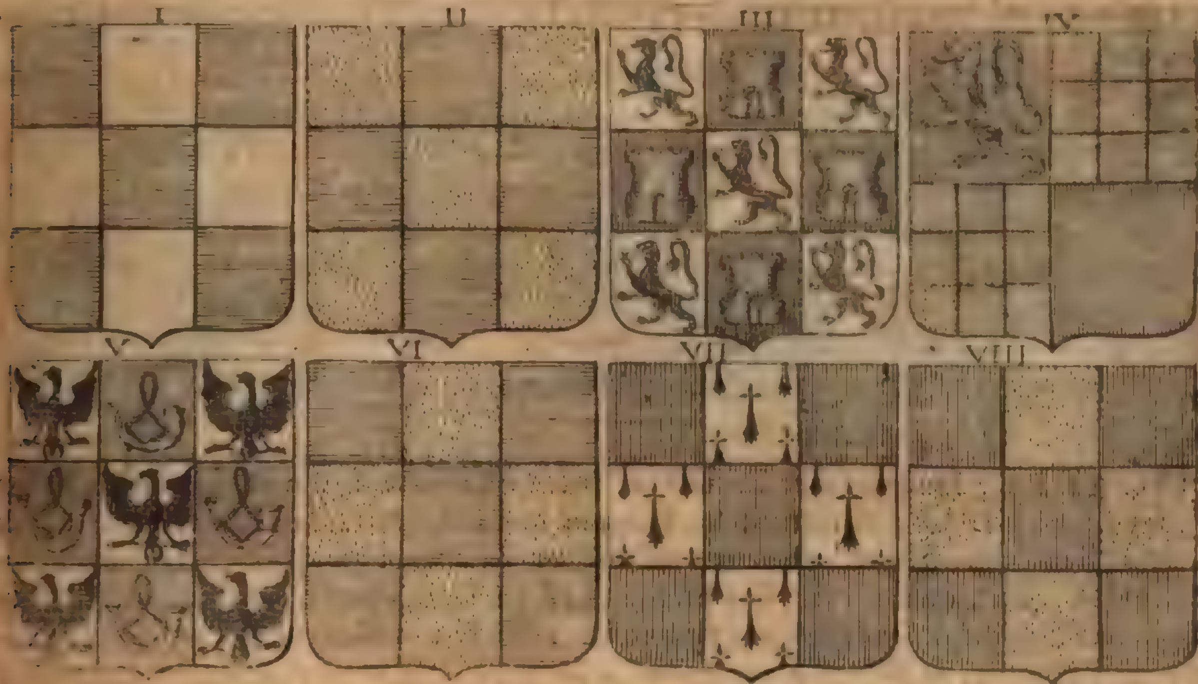
ENTER, les Cadets partissent, flanquent, Entent en pointe, ou mettent sur le tout.

ENTE', EN POINTE est [vne pointe ou vne entaille qui se fait à la pointe de l'Escu par deux traits arondis qui aboutissent au point du nombril comme en l'Escu de V COQ Reaumont, qui porte *d'azur à deux Estoilles mises en fasce d'or, Enté en pointe de mesme.* VI Henry de la Trimoüille Duc de Thouars, porte *Escartelé au premier* d'Arragon-Sicile, *au deux* de France, *au trois* de Bourbon, *au quatre* de Montmorancy-Laual, *Enté en pointe* de Sauoye. *sur le tout* de la Trimoüille. Henry-Charles de la Trimoüille, Prince de Tarente & de Talmont, adiouste sur le tout, parti de la Tour-Boüillon. HVXEN en Suisse, porte *d'argent au Cheuron ployé de gueules, Enté en pointe de sable.* VII VALLES-de Boches, porte *party d'azur & de gueules à deux Lions affrontés d'or, Enté en pointe de mesme au Lion du second.* Charles Duc VIII DE TROPPAV & DE IAGERNDORF, Prince de Liechtenstein & de Nicolspurg, & Cheualier de l'Ordre de la Thoison, portoit *Escartelé, au premier* de Saxe moderne; *au deux d'or Coupé de gueules*, qui est de LIECHTENSTEIN: *au trois* de Troppau: *au quatre de* Silesie: *Enté en pointe d'azur au Cor d'or virollé & enguiché de gueules*, qui est de Iagerndorf. CVEVA en Espagne, porte *d'azur à trois Fleurs de Lis d'or, party d'or à deux pals de gueules, Enté en pointe de sinople au Dragon Couronné d'or, à la Bordure de gueules, chargée de huit Santoirs d'or.*]



EQVIPOLE', egale & mis en mesme rang, se dit quand vn Escu est remply de neuf quarrés que l'on appelle points en forme d'Eschiquier, & que ceux des quatre coins auec celuy du milieu sont d'vn émail, & les autres quatre points d'vn autre émail, on blasonne les premiers par ce mot Equipolés, & dit-on I SAINT GELAIS, porte *cinq points d'azur Equipolés à quatre d'argent.* II DE GENEVE, *cinq points d'or*

Equipolés à quatre d'azur. [III AQVILAR en Espagne, porte *cinq points d'argent, chargés chacun d'vn Lion de gueules* qui est de Leon, *Equipolés à quatre de gueules aussi chargés chacun d'vn Chasteau d'or* qui est de Castille; ou bien *cinq points* de Leon *Equipolés à quatre* de Castille. IV DE VERTHAMON à Paris, famille originaire de Limosin, dont des Maistres des Requestes, des Conseillers au Parlement de cette premiere Ville du Royaume, & des Tresoriers de France, porte *escartelé au premier de gueules au Lion d'or; au deux & trois, cinq points d'or Equipolés à quatre d'azur: au dernier de gueules.* V DV PONT en Piedmont, porte *cinq points d'argent chargés chacun d'vne Aigle de sable, Equipolés à quatre d'azur aussi chargés chacun d'vn Cors d'argent enguiché de gueules.* VI ARCONNA, porte *cinq points d'azur Equipolés à quatre d'or.* Les anciens VII DVCS D'ATHENES, portoient *cinq points de gueules Equipolés à quatre d'Hermines.* VIII DE SALORNAY, maison originaire du Masconnois ou est scituée la terre de ce nom, porte *cinq points de gueules Equipolés à quatre d'or.*]



ESCAILLE' & ombré se dit des poissons à cause des Escailles. I *D'azur à vn poisson Escaillé d'or.* [II CHABOT au Maine, porte *d'azur à trois Chabots d'or Escaillés & ombrés du champ au Croissant d'or posé au second point du chef.* Bara vse de ce terme au Crocodile qu'il donne pour exemple, lequel il blasonne III *de sable au Crocodile d'argent Escaillé & ombré de sinople, armé de gueules.*]



ESCARBOVCLE. Comme l'Escarboucle ainsi que les autres pierres precieuses jettent des rayons, les Rois & Heraults d'Armes se seruans de l'Escarboucle pour blasonner, luy font jetter huit raiz, auec cét ordre neantmoins, que ces raiz se dispersent, sçauoir quatre en forme d'vne Croix ordinaire tracée à angles droits, les autres quatre en Croix de Saint André, & parce que ces raiz sont ronds, quelques-vns les ont appellés *Bastons.* A ce sujet ils les ont enrichis de boutons & pommettes perlées comme celles des bourdons & bastons de pelerins. De ces raiz & bastons d'Escarboucle, les vns ne sont point bornés que par eux mesmes, sinon qu'ils ont à leurs extrémités vne Fleur de Lis. [I GIRY-Veillau en Niuernois, porte *d'azur à l'Escarboucle pom-*

ntée fleuronnée à huit raiz d'or. II SCHONBERG au Rhein, porte *de gueules à vn Escusson d'argent à l'Escarboucle fleuronnée à huit raiz d'or sur le tout.* III DASPERG en Bauiere, porte *d'argent au Lion de sable à vne Escarboucle fleuronnée à huit raiz d'or brochant sur le tout, à la bordure de gueules.* ALTENA, porte *Fasié de gueules & d'argent de huit pieces à l'Escarboucle fleuronnée pommetée d'or à huit raiz.* LIEBENZELLER gen Virnkorn en Alsace, porte *coupé d'argent & de gueules à l'Escarboucle fleuronnée d'or à huit raiz brochant sur le tout, celuy du milieu du chef finy d'vne Estoille à six raiz.*] Quelques-vns blasonnent Sceptres Royaux posés en sautoir, pal & fasce. Les autres, bastons qui sont accollés, & comme attachés ensemblément à leurs extremités, & font par ce moyen vne forme entierement quarrée par le dehors. Les anciens blasonneurs des Armes de Nauarre, auant que les Chaisnes du grand Miramolin d'Affrique fussent connuës, disoient que ce Royaume portoit *de gueules aux raiz d'Escarboucle accollés & pommetés d'or*, ou bien *aux raix d'Escarboucle accollés & pommetés posés en orle, sautoir, fasce & pal.* [ainsi qu'ils sont representés en la page 4. & que sont les Armes de IV MALARMEY-Laurey, qui sont *de gueules à l'Escarboucle pommetée & accollée d'or.*

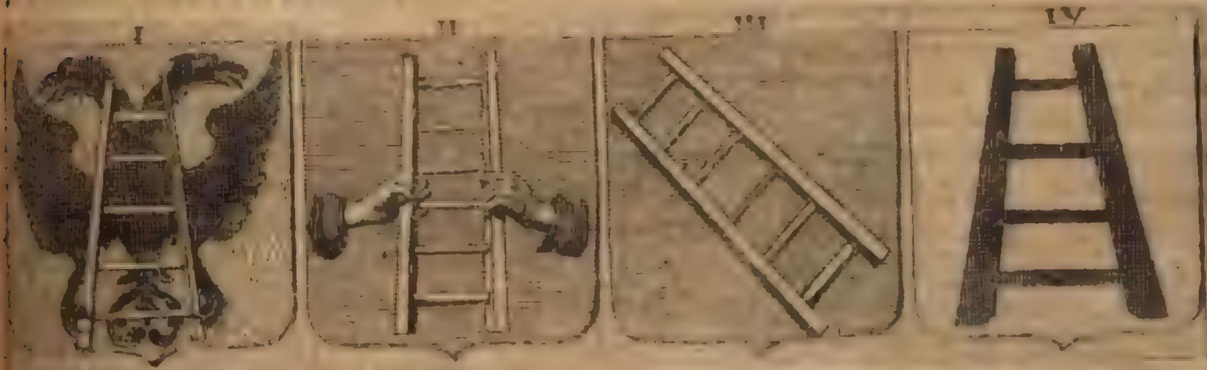


ESCARRE, faudroit dire Esquierre, parce que cette figure est faite en la forme des Esquierres dont se seruent les Maçons & Charpentiers, qui est vn outil à deux pends ou pendants, lesquels en leur conionction font vn angle droit. Bara l'appelle autrement Potence, quand l'vne des branches est plus longue que l'autre, & que la plus longue sert de pied & soustient a la plus courte, qui fait vrayement la Potence. [I HANEFY en Flandres, *de gueules à vne Escarre d'argent posée au quartier droit mouuant du chef & du flanc.* II VVINCKLER en Misnie, porte *de gueules à vn Escarre d'or adextrée d'vne Estoille à six raiz de mesme.* III AVCHER en Angleterre, porte *coupé, le chef d'Hermines, au Chef d'azur chargé de trois Lionceaux d'or, party d'azur fretté d'argent, au Chef d'or chargé de deux Estoilles de gueules; soustenus d'azur semé de Fleurs de Lis d'argent, party d'Hermines à quatre Escarres posées en Croix mouuans des flancs du chef & de la pointe de gueules, tiercé de sable au Cheuron d'argent chargé de trois Tourteaux de gueules, accompagné de trois Biches d'or.* IV VETZER au Rhein, porte *d'azur à trois Escarres d'azur, les deux du chef addossés d'argent.* KVRMREVHT en Bauiere, porte *de sable à vne Escarre d'or, mouuant du flanc dextre & de la pointe, escartelé de gueules à trois Pommes de Pin attachées à vne branche posée dessus mise en barre d'or.*]



ESCART ESCARTELE', [Escu qui est separé par vn trait en Croix le partageant en quatre quartiers :] CONTRE-ESCARTELE', [quartier de l'Escu qui est Escartelé.] Voy cy-apres ESCV. page 289.

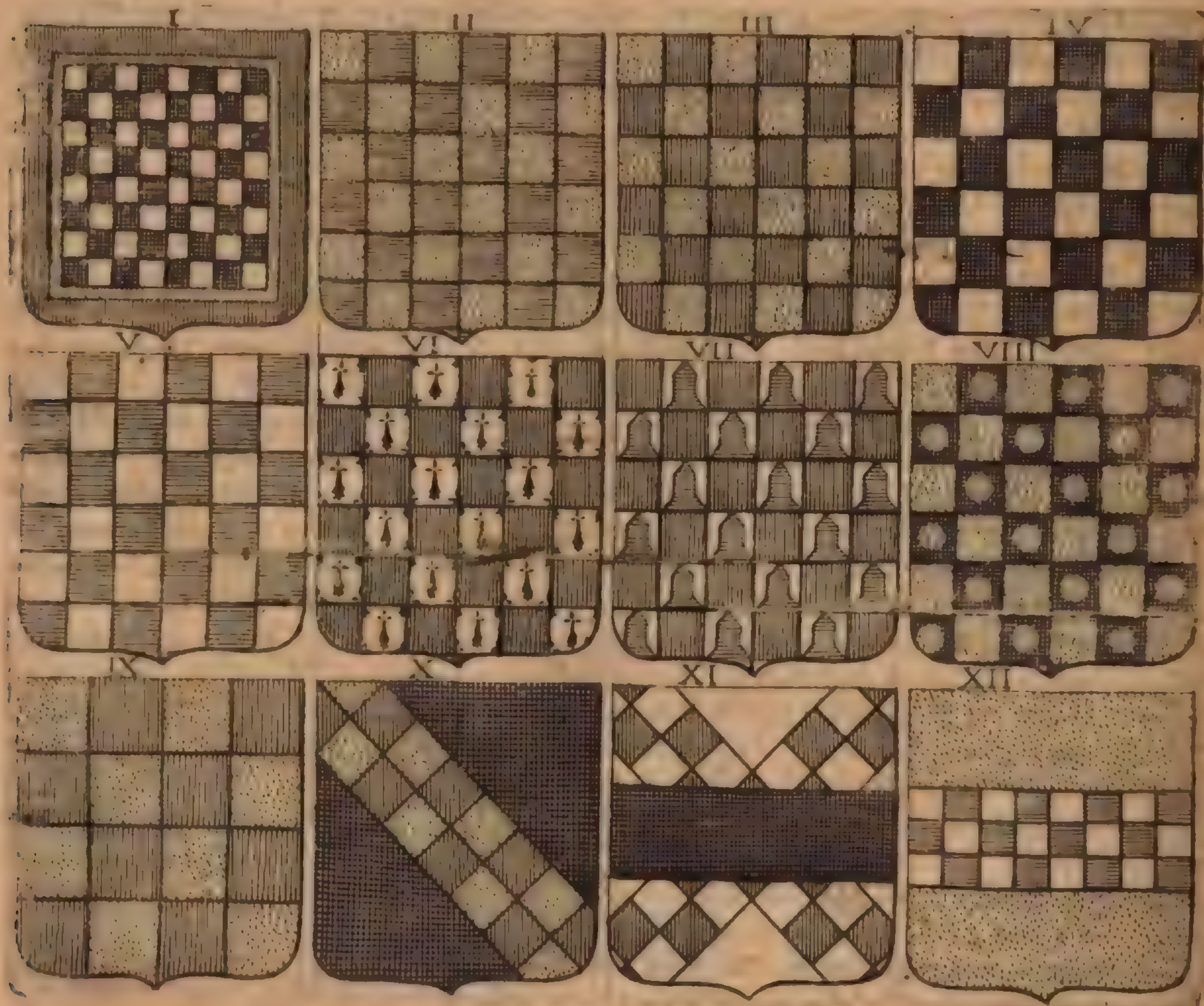
* ESCHELLE faite de deux pieces de bois, garnies de marches ou Eſchelons pour monter & deſcendre à forme de degrés. I DE L'ESCHELLE, porte *d'or à l'Aigle eſployée de ſable, portant en ſes ſerres vne Eſchelle de cinq eſchellons elargie par enbas d'argent.* II STEIGE en Miſnie, porte *d'azur à vne Eſchelle d'argent tenuë de deux mains de carnation, le poignet habillé de gueules.* III VVAYSEN auſſi en Miſnie, porte *d'azur à vne Eſchelle à ſix Eſchellons d'argent poſée en bande.* IV VOGT von Caſtel en Suiſſe, porte *d'argent à vne Eſchelle à quatre Eſchellons elargie par enbas de ſable.* KRATZEN von Langenpruck en Franconie, porte *d'azur à vne Eſchelle de quatre Eſchellons poſée en bande de gueules.* MALENTHEIN en Carinthie, porte *d'azur à vne Eſchelle à quatre Eſchellons eſlargie par enbas d'or; eſcartelé de gueules à vne teſte & col de Griffon d'argent.* EBRA en Turinge, porte *d'azur à vne Eſchelle à cinq Eſchellons poſée en bande d'argent.*



ESCHIQVIER eſt composé de quarrés dont les vns ſont de métail, les autres de couleur, ainſi que le tablier ſur lequel on iouë aux eſchets. [I BVBEN von-Bubenhofen en Suiſſe, porte *de gueules à l'Eſchiquier d'argent & de ſable bordé d'or.* D'Eſchiquier vient le mot.

ESCHIQVE' ou ESCHIQVETE', qui eſt garny de pieces d'Eſchiquier [composé de ſix traits, & lors qu'il y en a moins il le faut ſpecifier. II Les Rois de Soiſſons portoient *Eſchiqueté d'or & d'azur.* III DE TERNANT, *Eſchiqueté d'or & de gueules.* IV DE DIGOINE, *Eſchiqueté d'argent & de ſable.* V LOTIN Seigneurs de Charny & autres terres dont trois Conſeillers au Parlement de Paris, & vn au grand Conſeil, porte *Eſchiqueté d'argent & d'azur.* VI MAREVIL en Bretagne, porte *Eſchiqueté d'Hermines & de gueules.* VII QVIGNONES en Eſpagne, porte *Eſchiqueté de gueules & de Vair.* VIII AYMINIS, porte *Eſchiqueté d'or & de ſable, chaque point de ſable chargé d'vn Beſan du premier.* IX SPANHEIM en Flandres, porte *Eſchiqueté d'or & de gueules de quatre traits.* VANTADOVR, *Eſchiqueté d'or & de gueules.* Artus D'AVXY, Seigneur de la Tour, portoit *Eſchiqueté d'or & de gueules:* les Seigneurs de Monceaux ſont de ce nom & Armes. MARTILLY, *Eſchiqueté d'argent & d'azur.* ANGEST en Picardie, porte *Eſchiqueté d'or & de gueules*, aucuns du nom y ont adiouſté *vne Bande d'azur, chargée de trois Coquilles du premier.* BELPVCH, *Eſchiqueté de gueules & d'argent.* DAMERAVCOVRT-Lannoy, *Eſchiqueté d'or & d'azur.* MOVGON en Bourbonnois, porte *Eſchiqueté d'or & de ſable.* KERGOVRNADEC en Bretagne, *Eſchiqueté d'or & de gueules.* LE NAIN, *Eſchiqueté d'or & d'azur.* VENTES à Marſeille, porte *Eſchiqueté d'argent & de gueules.* LA HOVSSAYE en Bretagne, *Eſchiqueté d'argent & d'azur.* TINGECOVRT, *Eſchiqueté d'or & d'azur à vn Franc-quartier d'argent au Lion naiſſant de ſable.* LA HAYE en Vermandois, *Eſchiqueté d'or & de ſable.* COVRCELLES en Poitou, porte *Eſchiqueté d'or & de gueules.* ROVSSILLON en Dauphiné, porte *Eſchiqueté d'or & d'azur.* CLIFFORD en Angleterre porte *Eſchiqueté d'argent & d'azur à la Faſce d'or.* RVDOLFI-Beluezer, porte *Eſchiqueté d'or & de gueules, au Chef du premier chargé d'vne lice à courre la Bague d'azur.* ALVARE's en Nauarre, porte *Eſchiqueté d'argent & de gueules.* DE NOVE, porte *Eſchiqueté d'azur & d'argent, au Chef d'or.* ACERAC ancien, portoit *Eſchiqueté d'argent & de gueules.* FERRIER, *Eſchiqueté d'argent & d'azur.* MEVLANT *Eſchiqueté d'azur & d'or.* DE DRINCAM en Flandres, *Eſchiqueté d'argent & d'azur à la Bordure de gueules.* BADEN en Alſace, porte *d'argent & de ſable de quatre traits.* ANNONAY, *Eſchiqueté d'argent & de gueules.* DEAVVILLE, *Eſchiqueté d'argent & de ſable, au Chef d'or chargé d'vn Lion naiſſant de gueules.* MONSTOST *Eſchiqueté*

d'or & de gueules. PIEDEFER-de Chanlost, porte *Eschiqueté d'or & d'azur.* VERMANDOIS, *Eschiqueté d'or & d'azur, au Chef de France.* CALVA à Genes, porte *Eschiqueté de sable & d'argent.* FONTENAY-Sainct-Clair, porte *Eschiqueté d'or & d'azur, au Franc-quartier d'Hermines.* POVLMIC en Bretagne, porte *Eschiqueté d'argent & de gueules.* VARENNES Sury, *Eschiqueté d'or & d'azur.* QVESNOY, *Eschiqueté d'or & de gueules.* NANTOVILLET, *Eschiqueté d'argent & de gueules.* VVARLEN en Angleterre, porte *Eschiqueté d'azur & d'or.* DVRAT, *Eschiqueté d'argent & de gueules.* DE TOLEDO en Espagne, porte *Eschiqueté d'argent & d'azur de quatre traits.* VVARVIK en Angleterre, porte *Eschiqueté d'or & d'azur, au Cheuron d'Hermines.* TALOVET-Kerauion, porte *Eschiqueté d'argent & de sable.* MVERTZER en Styrie, porte *Eschiqueté d'azur & d'or, à la Fasce ondée d'argent.* CAISVRIT, porte *Eschiqueté d'or & de gueules.* DV VERT, *Eschiqueté d'or & d'azur.* HANGEST en Artois, porte *Eschiqueté d'argent & de gueules.* HANGEST-Argenlieu, porte *Eschiqueté d'argent & d'azur à une Croix de gueules* XIMENE'S en Espagne, porte *Eschiqueté d'or & de gueules.*] Il y à des Bandes, des Fasces, des Chefs, des Cheurõs, des Croix & des Sautoirs Eschiquetés, & en ce cas il faut specifier le nombre des rangs des quarrés, lesquels rangs se blasonnent traits. X SAINT BERNARD l'honneur de nostre Bourgongne, portoit *de sable à la Bande Eschiqueté d'or & de gueules de deux traits.* [XI AMSTEL, portoit *d'argent au Sautoir Eschiqueté de gueules & du champ de deux traits, à la Fasce de sable.*] Ceux de XII la Marque d'Ancone, portoient *d'or à la Fasce Eschiquetée d'argent & de gueules de trois traits*, & Robert de la Mark Seigneur de Sedan, Mareschal de France en l'an M. D. XXX. portoit de mesme, & outre ce *le Lion naissant de gueules en chef*, que le Feron dit auoir esté donné à ceux de cette maison, *pour leur grand noblesse & strenueux faits d'armes*, ce sont ces mots. [BOSCOZEL en Dauphiné, porte *d'or au Chef Eschiqueté d'argent & d'azur de trois traits.* DE TOLLENARE en Flandres, *de sinople à trois Cheurons Eschiquetés d'argent & de gueules de deux traits.* CHAILLOV, porte *d'azur au Cheuron Eschiqueté d'argent & de gueules de deux traits, la pointe surmontée d'vn Soleil d'or, & accompagné de deux Croissans d'argent en chef, & d'vne Coquille de mesme en pointe.* DE HANAPE en Flandres, portoit *d'or à la bande Eschiquetée d'argent & de gueules de*



deux traits. DE CLASSY, porte *de gueules à trois Pals Eschiquetés d'argent & d'azur de deux traits.* DE CALCKINE à Gand, *d'or à la Fasce Eschiquetée d'argent & de sable de deux traits.* ADORNI à Genes, & ADORNES en Flandres, portent *d'or à la Bande Eschiquetée d'argent & de sable de trois traits.* D'ILLAN en Espagne, porte *d'or à trois Fasces de gueules, à la Bordure Eschiquetée d'or & d'azur de deux traits.* THOMACELLI à Naples, le Pape Boniface IX. estoit de cette maison, porte *de gueules à la Bande Eschiquetée d'argent & d'azur de trois traits.* ALIN en Flandres, *de gueules à vne Fasce Eschiquetée de sable & d'or de trois traits.* CENTVRIANA à Genes, porte *d'or à la Bande Eschiquetée d'argent & de gueules de trois traits.* CIBO la mesme, porte *de gueules à la Bande Eschiquetée d'azur, & d'argent de trois traits* : le Pape Innocent VIII. estoit de cette famille. DE FROMELLES en Flandres, porte *de gueules au Chef Eschiqueté d'argent & d'azur de trois traits, à la Bordure engreslée d'or.* On ne voit pas seulement les Escus & les pieces honnorables Eschiquetées, mais encore des animaux comme la [I] MORAVIE, qui porte *d'azur à l'Aigle Eschiquetée d'or & de gueules.* [II] PERLEONI à Rome, *d'argent au Lion Eschiqueté d'or & de sable.* Les Comtes [III] DE SIGNIA en Italie, famille qui à donné trois Papes, Innocent III. Gregoire IX. & Alexandre IV. portent *de gueules à l'Aigle Eschiquetée d'or & de sable, Couronnée d'argent.* [IV] TENORIA en Espagne, porte *d'or au Lion de gueules, chargé de trois Bandes Eschiquetées d'argent & d'azur de deux traits.*]

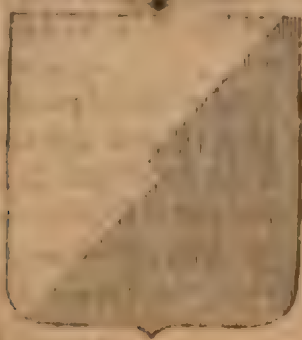
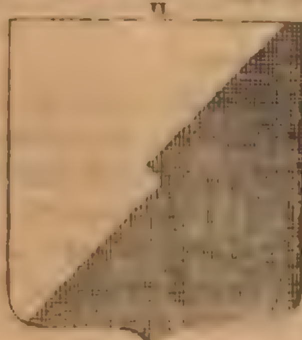


*ESCLATE', qui est rompu, brisé auec force qui est par esclats comme l'Escu [I] *Tranché Esclaté d'argent & de sable,* que represente le sieur de la Colombiere. Le Comte [II] D'OTINGEN en Allemagne, porte *fascé contre-fascé d'or & de gueules de quatre pieces, vestu Esclaté de mesme de l'vn en l'autre, à l'Escusson d'azur en cœur au Sautoir d'argent brochant sur le tout, à la Plaine* ou *sous le tout d....* Le Pere Compain dans ses recueils manuscrits, donne pour Armes à la [III] TRANSILVANIE, *d'azur à trois dents d'Elephans rangés en fasces d'argent, mouuants de l'adextré Esclaté d'azur.*



ESCLOPPE', c'est à dire taillé, & tranché quand l'Escu est diuisé de l'angle senestre du chef au costé dextre de la pointe, & que la taille en son milieu est tranchée, en sorte que le bas de ladite taille est plus espais que le haut, [que quelques-vns blasonnent. [I] *Taillé Escloppé en cœur, & retaillé d'or & de gueules,* mais comme il n'y à que le Tranché qui donne le mot Escloppé, il suffit de dire [I] porte, ou portoit. [II] *Taillé Escloppé d'argent sur sable..*] Il y en à qui tiennent que cette sorte d'Armoiries est propre aux Bastards [Scohier au chap. 11 de l'Estat & comportement des Armes, parlant des differentes marques des Bastards, dit que Escloppé est la sixiesme, & donne pour exemple les Armes de Philippes [III] de Bourgongne, Seigneur de Sommerdick, Bastard du bon Duc Philippes, qui portoit dit-il les Armes *de Bourgongne en forme de*

Cheuron, (c'est à dire deux Emmanchures à dextre & senestre, qu'il met pour la cinquiesme marque de bastardise) *Esclopé à dextre & senestre d'or, à la pointe de mesme*, cette pointe est celle qu'il appelle pointe trianglée, que portoit Iean de Bourgongne Seigneur de Froimont, & qu'il dit estre la quatriesme marque des Bastards. Les sieurs de Sainte Marthe les blasonnent, *au Manchure & à la pointe de l'Escu Escloppée d'or*, c'est à dire disent-ils, *Taillée & Tranchée*, *& enclauée l'vne dans l'autre*. Pour moy ie dits que ce Seigneur de Sommerdick, portoit *de Bourgongne, vestu Escloppé en pointe a dextre & senestre d'or, à la pointe en pointe* ou *pointe coupée de mesme.*]


* ESCORCHÉ, qui n'a point de peau, qui à la peau leuée de dessus le corps, ou de quelque partie d'iceluy. I AVBES-Roquemartine à Arles, porte *d'or à l'Ours Escorché de gueules*, aucuns disent l'Ours rampant. II DE VACHE-poignant en Sauoye, portoit *d'argent à trois pieds de vaches Escorchés de gueules*, suiuant le viel manuscrit que m'a communiqué Monsieur le Conseiller de la Marc. Pierre III DE ZORIE au Royaume de Castille, portoit *d'or à deux Loups Escorchés de gueules.* IV TRVMELET, porte *d'azur à trois Leurettes d'argent, les iambes & pieds Escorchés de gueules.*






* ESCREVISSE. Ceux qui ont voulu representer vn homme inconstant, qui tantost rit, tantost pleure, tantost se range à l'austerité & temperance, & tantost s'abandonne aux desbauches & aux voluptés, l'ont comparé à l'Escreuisse qui marche en auant & en arriere, & d'autrefois de costé. Elle est la figure des secrets reuelés, & l'Elephant peind auec la queuë de ce Poisson, marque les grands desseins rompus & tournés en fumée. I DE THIARD au Duché de Bourgongne, porte *d'or à trois Escreuisses de gueules.* Cette famille est honorée de deux Euesques de Chalon, Pontus & Cyrus de Thiard oncle & neueu, & de laquelle sont Claude de Thiard Seigneur de Bissy, de Pierre & autres lieux, chef du nom, & Iacques de Thiard Seigneur de Bragny, la Barre & Damerey. II PRIEVR-de Chanteloup, porte *d'azur à trois Escreuisses d'or.* ALESCHAMPS *d'or au Cheuron de gueules, accompagné de trois Escreuisses de mesme.* IV FLOGNY, *d'argent à trois Escreuisses de gueules.* GERGELASE en la Marche, porte *d'azur à vne Escreuisse de gueules*, Armes fausses. Le sieur de la Colombiere qui à rapporté cette exemple apres le Pere de Varennes, dit que pour oster cette fausseté & sujet d'enquerir, qu'il faut dire *vne Escreuisse cuitte*, l'vn & l'autre adioustent en pal, que ie croy estre superfluë, puisque l'on leur donne tousiours cette assiette. KREBSER en Suabe, porte *d'argent à trois Escreuisses de gueules.* BVRIDAEN à Gand, porte *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de trois Escreuisses de sable.*

ESCV.



ESCV ESCVSSON. De vouloir parler de l'antiquité & de la forme des Escus, apres ce qu'en ont escrit Bara, Moreau, chap. 4. Pasquier en ses recherches liure 2. & Fauin liure 1. chap. 2. ce seroit perdre temps, ie me contenteray de dire que la forme du vray Escu est [d'estre vn peu plus long que large, en luy donnant pour sa hauteur vn seixiesme plus que sa largeur,] qu'il soit quarré au chef & arondy des flancs à la pointe [par vn trait de Compas fait de la huitiesme partie de la largeur de l'Escu, & pour former la pointe du milieu d'vn autre trait de Compas de la seixiesme partie dudit Escu:] & qu'entre les anciens Autheurs de la langue latine, Labienus fait difference de ces mots *Clypeus* & *Clypeum*, se seruant du premier qui est de genre masculin, *pro scuto* pour vn Bouclier, & de l'autre qui est du neutre pour vne image & figure. Pline les distingue non point par le genre, mais par l'ortographe & par la prononciation, *denotat enim Clypeum pugnatorium per* i, *& pro imagine sumptum per* u *Clupeum:* laquelle difference est rejettée par Flauius Sosipater Charisius ancien Grammairien. Pour nous François, nous ne les confondons pas seulement prenans l'vn pour l'autre, mais de ces deux nous n'en faisons qu'vn; ie veux dire que quand nous parlons de l'Escu, nous entendons vn Bouclier, Tarque, Rudache ou Rondache, non pas simplement pour la forme & la matiere, ains aussi pour les émaux & figures qui sont grauées & posées dessus, ainsi disons nous, l'Escu de France, & quand nous parlons de la monnoye d'or de deux deniers quatorze ou quinze grains, nous disons simplement vn Escu, quoy que les trois Fleurs de Lis d'or, dernieres Armes de nos Rois, y soient en relief.

Comment les Escus se doiuent poser, & de quel costé l'on doit tourner les Armoiries, voy ce qu'en à escrit Bartole au traicté qu'il à fait *de Insig. & Armis*, ou il apprend que quoy que regulierement, quand il y à dans l'Escu quelque figure, soit humaine soit d'animaux, la teste doit estre tournée du costé dextre, & les Bandes & Bastons tirer du mesme costé au senestre; neantmoins quand l'Escu est posé en quelque lieu d'honneur & de respect, les Armes doiuent estre posées en telle sorte que le chef d'icelles regarde ledit lieu d'honneur: si bien que si le costé senestre de l'Escu est le plus proche dudit lieu d'honneur, le chef des Armes, si elles sont escartelées (ce qu'il appelle *Quaterterium*) se posera au Canton senestre, & s'il y à quelque face humaine ou quelques animaux, l'on tournera les visages & les testes dudit costé senestre. Ainsi voit-on les Armes du Duché de Bourgongne peintes sur la premiere porte du Conuent des Chartreux à Dijon, vis à vis des perrieres, regarder de part & d'autre vne image en relief de la Vierge, car comme il y à au bas deux Escussons de chaque costé, outre celuy qui est sous ladite image, ceux qui sont à la dextre sont contournés de telle sorte qu'au quartier senestre, les Fleurs de Lis sans nombre auec la Bordure componée y sont peintes, & au dextre les Bandes d'or & d'azur auec la simple Bordure, & pour monstrer que cela s'est fait à dessein; c'est que lesdites Bandes tirent de la senestre à la dextre, comme si elles descendoient & sortoient de ladite image, au lieu que és autres Escus elles tirent de la dextre à la senestre. De plus comme entre lesdits Escus, il y en à qui sont partis de Bourgongne & de Flandres, les Armes de Bourgongne qui deuroient estre au costé dextre, comme estant les Armes du mary Philippes le Hardy Duc du païs, elles sont neantmoins à la senestre, & les plus proches de ladite image, & le Lion des Armes de Marie de Flandres sa femme, occupe la dextre, & d'abondant il est contourné pour regarder la mesme image. Sur le Portail du Conuent des Freres Prescheurs de la mesme Ville, il y à vne pareille image [sous laquelle sont les Armes du Duc Iean

Oo

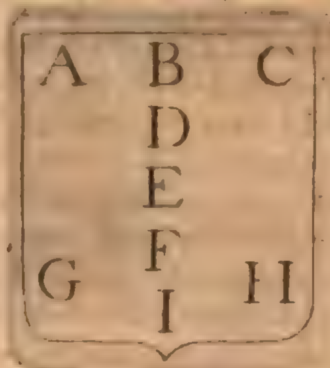


fils du susdit Duc Philippes,] accompagnée de deux images, sous les pieds de celle qui est à dextre, [qui est vn Saint Pierre Martir Religieux de cét Ordre,] les Armes du Comté de Bourgongne y sont en relief, *d'aZur semé de Billettes d'or au Lion de mesme*, ce Lion qui regulierement deuroit regarder le costé dextre de l'Escu est contourné à la senestre, afin de regarder par honneur l'image de la Vierge,[qui a à sa gauche l'autre image qui est vn Saint Hyacinte aussi Religieux du mesme Ordre, qui à sous le pied les Armes de la

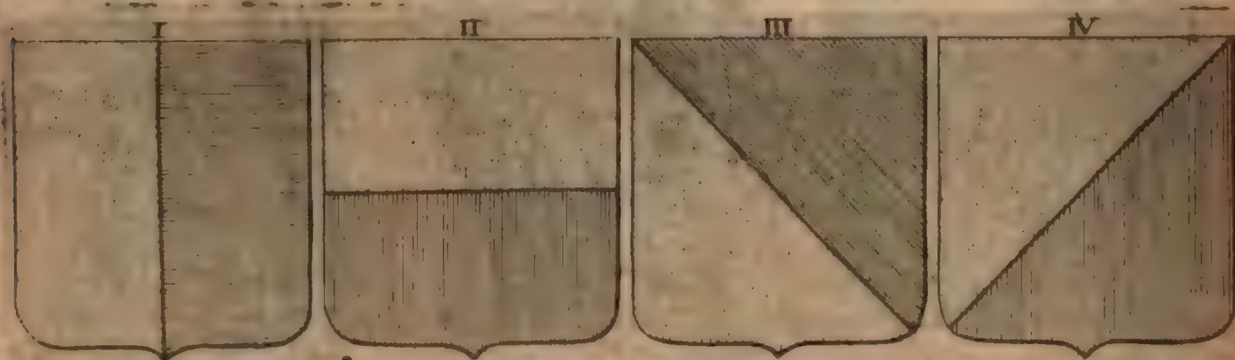
Ville qui sont coupés du chef des Armes de son Souuerain, & de ses anciennes qui sont



blasonnés sous le mot PAMPRE. I'adiousteray pour leuer l'erreur de plusieurs, que de cette mesme sorte sont posées les Armoiries de quinze Cheualiers de l'Ordre de la Toison d'or, qui sont au dessus des sieges des Chanoines de la Sainte Chappelle du Roy audit Dijon à la main gauche en entrant au chœur, afin qu'elles puissent regarder le grand Autel, ce qu'estant ignoré par ceux qui ne sont pas versés dans les secrets de l'art des Armoiries, ils se persuadent que c'est vne faute de Peintre : toutefois pour en dire mon sentiment, i'aymerois mieux suiure la regle ordinaire. Voila pour ce qui est de la forme & du comportement de l'Escu [lequel à neuf points ou places principales, marquées par les neuf premieres lettres de l'alphabet. A. B. C. marquent le premier, le second & troisiesme point de l'Escu. D. le point ou lieu d'honneur. E. le point ou lieu de la Fasce, le milieu de l'Escu, que l'on nomme aussi le cœur & l'abisme. F. point de la dextre de la pointe de l'Escu. G. le point ou place appellée le nombril. H. le point de la senestre de la pointe. I. le point & bas de la pointe de l'Escu.]



Quand à la diuision elle se fait en diuerses sortes, encore que l'on peut dire que les Armes les plus simples & qui ne sont pas diuisées sont les plus belles, la simplicité consiste en peu de pieces dans vn seul Escu, & en l'Escu seul sans diuision, tesmoin l'Escu de France. On diuise donc l'Escu du haut en bas que l'on appelle parti. [I PRESSY à Florence, porte *d'or Parti d'azur.*] On le coupe d'vn flanc à l'autre. [II DONDOLI à Venise, porte *d'or coupé de gueules.*] On le Tranche en biais de la partie dextre de l'Escu à la senestre de la pointe, tout ainsi qu'en bande. [III HAVVLE en Angleterre, porte *de sinople Tranché d'or.*] On le Taille de la partie senestre du chef à la dextre de la pointe. [IV VVILDENSTEIN en Bauiere, porte *d'or Taillé de gueules* :] & toutes ces Armes peuuent estre les Armes des aisnés aussi bien que des cadets, parce que les diuisions ne tiennent pas tousiours lieu de brisures, quand bien il y auroit en l'vn des Escus, les Armes d'vne familles, & en l'autre celle d'vne autre famille. Les aisnés aussi peuuent ESCARTELER, soit à cause de leurs alliances, soit à cause de leurs terres, dont souuent ils adioustent leurs Armes à celles de leur famille.



L'ESCART ESCARTELAGE ou ESCARTELE se fait en cette sorte, l'on diuise l'Escu en quatre portions esgales par deux traits, dont l'vn tire du haut en bas, qui est ce que nous venons d'appeller Parti : l'autre trauerse d'vn flanc à l'autre qui est ce que nous disons Coupé. [I DE CHAVGY au Duché de Bourgongne, ancienne maison de la Prouince, dont les Seigneurs de Rossillon & de Musigny, porte *d'or Escartelé de gueules.* II BVSSY en Beugey Seigneur dudit lieu, d'Erya, de Brion & autres terres, portoit *d'argent Escartelé d'azur.* III BOEGE, porte *d'or Escartelé d'azur.* IV BOCANERY à Gennes, porte *d'argent Escartelé de gueules.* VVACKERBROLT en Saxe, porte *d'argent Escartelé de gueules.* V PRADINES, *d'argent Escartelé de sable.* VI BOST-Communes, *Escartelé de gueules & d'Hermines.* VII SAVARY-Chezangontier, porte *d'or Escartelé de sable.* VIII ELLERBACH en Suabe, porte *d'or Escartelé de sinople.* COVRCELLES, *d'argent Escartelé d'azur.* DV SAIX, Seigneur d'Arnens, issu des anciens Seigneurs du Saix en Bresse, porte *Escartelé d'or & de gueules.* Sainte COLOMBE, porte *d'argent Escartelé d'azur.* LE BOVTEILLER de Senlis, porte *Escartelé d'or & de gueules.* RAMBAVLT-Colalto, *Escartelé de sable & d'argent.* NOYELLE *d'or Escartelé de gueules* TOVRNEMINE-le Hunaudaye en Bretagne, porte *Escartelé d'or & d'azur.* CORDON-Passin-& de Verain, porte *d'argent Escartelé d'azur.* COMBOVRDOL, porte *d'argent Escartelé de sable* BATARNAY, *d'or escartelé d'azur.* CASTEL-Perron *d'or Escartelé de gueules.* LA VERCHERE, porte *Escartelé d'argent & d'azur.* SEVIGNE-d'Oliuet, *Escartelé de sable & d'argent.* CHAVANCE-la Chenal, porte *d'or Escartelé d'azur.* THEZAN, *Escartelé d'or & de gueules.* MVSTI à Venise, porte *Escartelé d'or & d'azur.* ARMIGNAC *d'argent Escartelé de gueules.* VAREZE, *d'or Escartelé de gueules.* POIPON, porte *Escartelé d'or & d'azur.* MANFREDI en Italie, porte *d'or Escartelé d'azur.* DOL, *Escartelé d'argent & de gueules.* LE BAILLY-Kersimon, *Escartelé d'or & de gueules.* ESTRAC, *d'or Escartelé de gueules* DE BEYVIERS en Bresse Seigneurs dudit lieu, de sainct Aubin, & de Cobertho d, portoit *Escartelé d'or & d'azur.* DE FEILLENS la mesme, Seigneurs dudit lieu du Charnay & Vologna, portoit *d'argent Escartelé de gueules.* MALOR *Vairé d'or & d'azur, Escartelé de gueules* Le Comte de CASTEL en Allemagne, porte *de gueules Escartelé d'argent.* DE CORDON en Beugey, porte *d'argent Escartelé de gueules.* BEAVVOIR-la Palu *escartelé d'or & de gueules.* CHARLIEV, *Escartelé d'argent & de sable.* Le Baron de BEMELBERG en Allemagne, porte *d'argent Escartelé de sable.* HAGER en Austriche, porte *de gueules Escartelé d'or.* TSHERNY en Silesie, porte *d'argent Escartelé de gueules.* SCHOTTEN en Franconie, porte *de gueules Es-*



cartelé d'argent. Boinebvrg gen von Hoinstein au pays de Hesse, porte *d'argent Escartelé d'azur.* Tellement que par le moyen de ces Escarts, d'vn Escu nous en faisons quatre, [& ces Escarts sont ordinairement remplis de meubles,] alors les Armes principales de la maison sont au premier & quatriesme Escart, que l'on dit Quartier, & au deuxiesme & troisiesme, celles de l'alliance qui est d'ordinaire celles de la mere. [Souuentes fois aussi les quatre Escarts ou Quartiers sont differens, au premier les Armes de la maison, au deux, celles de la mere, au trois, celles de l'ayeule, au quatriesme & dernier celles de bisayeule : d'autrefois on met celles l'ayeule paternelle au trois, & l'ayeule maternelle au quatre, & tousiours celles de la famille au premier quartier, si ce n'est que les Armes du Prince ou autres ayent esté concedées pour quelque action genereuse, en ce cas par honneur, on les met au premier rang de l'Escu Escartelé.[I] Vrbain IV. Pape natif de Troyes, d'vne naissance aussi basse, (estant fils d'vn Sauetier,) qu'il fut esleué en dignité, puisqu'il le fut à la plus supréme de l'Eglise, apres auoir esté Patriarche de Hierusalem par sa vertu & par son merite, portoit *Escartelé au premier & quatriesme d'or à vne Fleur de Lis d'azur, au deux & trois d'azur à vne Rose d'or*: mais pour abbreger, quand les premier & quatriesme Escarts sont semblables, & que les deux & trois sont aussi pareils l'vn à l'autre, il faut seulement dire portoit *d'or à vne Fleur de Lis d'azur, Escartelé de mesme à vne Rose du premier*, qui est à dire que la Rose est d'or & le champ d'azur.] Iean Seigneur[II] de Croy, d'Arainnes & de Renty, Grand Maistre de France sous le Roy Louis XI. en M.CCCC.LXXV. portoit *d'argent à trois Fasces de gueules*, qui est de Croy; *Escartelé d'argent à trois Doloüeres de gueules, les deux du chef addossés* qui est de Renty. [Le Feron dit dans ses Connestables, qu'il fut le premier qui Escartela de Croy & de Renty du viuant de son pere, comme il l'à remarqué en la genealogie de cette maison qu'il presenta à Guillaume de Croy, Seigneur de Chieures Ambassadeur pour l'Empereur Charles V. en quoy il s'est equiuoqué : car Anthoine Seigneur de Croy & de Renty, & Iean de Croy Seigneur de la Tour sur-Marne, faits Cheualiers de l'Ordre de la Toison au premier Chapitre tenu par Philippes le Bon Duc de Bourgongne, Instituteur de cét Ordre, à l'Isle en M. CCCC. XXX. portoient de Croy, escartelé de Renty, à quoy le dernier adioustoit sur le tout de Craon, escartelé de Flandres, ainsi qu'il se voit aux Chaires du chœur de la Sainte Chappelle de cette Ville de Dijon, ou leurs Armes sont parmy celles des autres Cheualiers qui y sont representées. Blaise[III] de Montlvc qui merita si dignement le Baston de Mareschal de France qui luy fut donné par le Roy Henry III. apres auoir seruy genereusement en toutes les guerres, nos Roys François I. Henry II. François II. & Charles IX. Escartela ses Armes à la priere des Siennois, ensuitte de la capitulation de la Ville de Sienne, ou il auoit esté enuoyé par le Roy Henry II. en qualité de Lieutenant, en l'absence du Mareschal Strossi, pour les deffendre contre

les forces de l'Empereur Charles Quint, conduites par le Marquis de Marigny; de celles de leur Ville qui sont vn Loup & vne Louue, pour memoire de l'assistance qu'ils auoient reçeus de luy pendant leur long & memorable siege qui soustinrent par sa fidelité, constance, soin, vigilance & courage, & porta *au premier & quatriesme d'azur, au premier vn Loup rauissant d'or, au quatriesme vne Louue rauissante de mesme*; qui est de Sienne, *au deux & troisiesme d'or, au Tourteau de gueules*, qui est de Montluc: Armes que ses successeurs ont conseruées. IV PENTHEVRE, porte *de gueules à trois Gerbes de bled d'or, liées de sable, Escartele d'Hermines.* V DE SAINT BONNET, dont vn Mareschal de France Seigneur de Thoiras, qui merita par ses seruices cette Charge de la Couronne, qui luy fut donnée en M. DC. XXX. porte *d'or*, (quelqu'vns disent *d'argent*, l'Autheur de l'Histoire du Mareschal de Thoiras dit *d'or*) *à trois Fers de Cheuaux de gueules*, qui est de Montferrier; *Escartelé de gueules au Lion d'or*, qui est de Saint Bonnet. Le Mareschal VI GASSION qui apres auoir passé par tous les degrés militaires, fut honnoré du Baston de Mareschal de France pour commander les Armées du Roy, portoit *Escartelé au premier & quatriesme d'azur à vne Tour d'or; au deux d'or au Pal de gueules; & au troisiesme d'argent à vn Arbre de sinople, le tronc trauersé d'vn Leurier courant de gueules, accollé d'azur bordé d'or.* VII DE CHASTEAV-VIEVX, Seigneur dudit lieu en Bresse, Barons de Fromentes & Comtes de Confolant, *d'azur à trois Fasces ondées d'or: Escartelé d'azur à vne Fleur de Lis d'or.* Ceux de ce nom, Seigneurs de Chasteau-vieux en Niuernois portent la Fleur le Lis aux premier & quatriesme, & au deux & trois les Fasces, le tout *Brisé d'vne Cotice d.......* VIII DVCIE en Angleterre, porte *Escartelé au premier d'or à deux Lions-leopardés de gueules l'vn sur l'autre; au deux d'or à vne Fasce de Vair de deux tires, accompagnée de trois Quintefeuilles de sable; au trois d'argent à la Bande engreslée de gueules, chargée d'vn Croissant d'or accosté de deux testes de Leopards de mesme: au dernier d'azur à deux Flustes d'or posées en Cheuron renuersé, accompagnées de neuf Croisettes recroisettées de mesme, trois en chef, trois en fasce, & trois en pointe.* Gaspard IX d'Amanzé-d-Escars, Comte d'Amanzé, Baron de Combles en Picardie, Seigneur de Prisi, Logeres, Lessartot, Puligny, Mypont & Chasseul, Lieutenant general au Gouuernement de Bourgongne, Gouuerneur des Ville & Chasteau de Bourbon-Lancis, & Cheualier d'honneur du Parlement de Dijon, porte *Escartelé au premier & quatriesme de gueules à trois Coquilles d'or* qui est d'Amanzé; *au deux de gueules à vn Pal de Vair, à la Bordure Engreslée d'argent*, qui est d'Escars-la Vauguyon; *au trois d'azur à trois Fleurs de Lis d'or, à la Cotice de gueules chargée de trois Lionceaux d'argent* qui est de Bourbon-Carency, ces deux quartiers sont les Armes d'Isabeau d'Escars, Dame de Combles sa mere, & celles d'Isabeau de Bourbon, Princesse de Carency sa bisayeule maternelle; Charles d'Escars, Baron d'Aix, de la Mothe & de Trie-Chasteau son Cousin au cinquiesme degré, l'a obligé par son Testament à porter le nom & les Armes d'Escars. Iacques X DE CHOISEVL, Comte de Cheuigny prés Semeur en Auxois, Seigneur de Chassy-le Chemin, les Bordes & Montautier en Niuernois, porte *d'azur à vne Croix d'or, cantonnée de dix Billettes de mesme, cinq à chaque canton du chef, & quatre à chacun de la pointe* qui est de Choiseul; *Escartelé de gueules au Lion d'or* qui est d'Aigremont en Champagne, maison esteinte & passée en celle de Choiseul. Louis XI BLONDEL Cheualier Seigneur de Plouuich, & Baron de Bellebrongne, portoit *de gueules à vne Aigle d'argent membrée d'or, Escartelé d'argent à trois Aigles de gueules membrées & becquées d'azur.* XII REGNIER au Duché de Bourgongne, dont des Seigneurs de Romprey, de Montmoyen, de Beneuure, de Latrecey & de Bussiere, cette derniere Seigneurie est à present possedée par Anthoine Regnier aussi Seigneur de Vernot, Cheualier d'honneur de la Chambre des Comptes, porte *d'azur à trois Branches de Palmes d'or, les deux du Chef affrontés* qui est de Regnier; *Escartelé de sable à trois Iumelles d'argent, à la Bordure de mesme*, qui est de la Ferté au Comté de Bourgongne. XIII DE BLOTEFIERE, de ce nom des Seigneurs de Rumetz, de Longuet, & de Villencourt, porte *d'or à trois Cheurons de sable, Escartelé d'argent à la Bande lozangée de sable.* XIV DE MONTGOMMERY, dont il y à eu des Seigneurs de Lantenay & de Pasques au Duché de Bourgongne, *de gueules à trois Fleurs de Lis d'or, Escartelé de gueules à trois Coquilles d'or.* XV HAINAVLT moderne, porte de Flandres, *Escartelé d'or au Lion de gueules, armé & lampassé d'azur*, qui est de Hollande. Le Seigneur XVI DE PLEVRRE en Champagne qui en cette année M. DC. LIX. est Capitaine au Regiment des Gardes, Gentil-homme tres-vertueux, portant le surnom de cette Seigneurie

porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois Griffons, les deux du Chef affrontés d'or* qui est de Pleure; *Escartelé* de Vialart, à cause de sa Mere qui est de cette famille. XVII DE LA TUDE, dont le Baron de Gange en Languedoc, porte *Eschiqueté d'argent & de sable* qui est de Fontes; *Escartelé d'argent au Lion de sable*, qui est de Lodeue-Mombrun. XVIII LOUVANCOUR-de Vauchelles, porte *d'or à trois testes de Loups coupées de sable Escartelé de sinople à l'Aigle d'or; becquée & membrée de gueules, chargée d'vne Espée d'argent dans son fourreau de sable, la garde & le bout d'or mise en bande* XIX SALLAERT de Bouron en Flandres, porte *Escartelé, au premier de gueules au Sautoir dentelé d'argent, accompagné de quatre Billettes de mesme; au deux de gueules au Lion d'argent, couronné armé & lampassé d'or; au trois d'argent, au Sautoir dentelé de gueules; au quatriesme d'or au Chef Eschiqueté d'argent & de sable de deux traits.* XX BARBEZIERS la Roche-Chemerault, porte *Escartelé, au premier d'argent à vne fasce losangée de trois pieces & deux demie de gueules; au deux d'azur à la Croix fourchée d'argent; au trois d'Hermines au Chef de gueules: au dernier d'or à vne Aigle esployée de sable.* XXI BLETTERANS-de Pierrecloux au Masconnois, porte *de gueules à l'Arbre d'or, Escartelé du premier a trois Estoilles du second.* Le XXII Comte de Merinuille & de Rieux en Languedoc, du surnom DES MOUSTIERS, porte *d'argent a trois Fasces de gueules*, qui est des Moustiers, *Escartelé de gueules a deux Lions-leopardés l'vn sur l'autre d'or* qui est de Merinuille. XXIII FEVRET à Dijon, dont deux Conseillers au Parlement ayeul & petit fils Commissaire aux Requestes du Palais, porte *d'argent a vne Hure de Sanglier de sable lampassée d'vne flamme de gueules; Escartelé d'azur a trois Bandes d'or.* Si l'amour de l'eloquence & le desir de paroistre plus au barreau que sous la pourpre, n'auoit fait preferer la profession d'Aduocat, choisie par Charles Feuret Seigneur de Saint Mesmin & Godan, pere de ce dernier, à la Charge de Conseiller, il auroit tenu le second rang de sa famille parmy le nombre des Senateurs de cette Auguste Cour, puisqu'il auoit esté gratifié par son pere de cette Charge, en faueur de son mariage: mais le respect qu'il voulut rendre à son gratificateur de le laisser continuer l'exercice de sa Charge iusques-à sa mort, luy fit embrasser la fonction d'Aduocat qu'il à professée durant cinquante quatre ans, auec grand honneur & reputation, qui à fait que ses merites l'ont fait choisir depuis trente ans par les Estats de la Prouince, pour conseil du Païs, comme il l'a esté de tous les Gouuerneurs depuis Roger Duc de Bellegarde, & des Princes de Condé, Henry & Louis de Bourbon pere & fils. En l'année M. DC. XXIX. il fut aussi choisy & deputé deuers le Roy Louis XIII. pour luy faire entendre ce qui s'estoit passé dans Dijon, pour appaiser la sedition qui y auoit esté excitée, & depuis Sa Majesté estant dans la Ville, il porta la parole pour tous les Corps, ou il reüssit si heureusement, qu'ayant par son eloquence raui toute la cour, il eut commandement de Michel de Marillac, Garde des sceaux de France, de luy donner son discours par escrit, lequel il fit imprimer à Lion. Sa Maiesté satisfaite de son discours, elle le manda, & luy dit qu'elle vouloit qu'il eut vne des Charges de Conseiller de nouuelle Creation establies au Parlement; mais comme l'execution des volontés des Souuerains despend le plus souuent de leurs Ministres, le Traitant changea l'effet de ce don en vne reconnoissance, & par ce moyen luy enleua la bienveillance de sa Maiesté. En fin apres tant d'emplois qu'il à eus, il à quitté celuy des Audiances ausquelles il estoit perpetuellement occupé aux plus grandes & importantes affaires, & a choisi depuis l'année M. DC. LV. le repos de sa maison pour consulter & escrire, ainsi qu'il fait encor de present en l'age de septante sept ans, aussi vigoureusement & auec autant de fermeté que s'il estoit encore en la quarentiesme de ses années, & le grand nombre de ses emplois & perpetuelles occupations, n'ont pas empesché qu'il n'ait donné au public diuers excellens ouurages qui ont fait rouler plusieurs fois mes presses, & qui ont esté receus auec applaudissement vniuersel d'vn chacun, comme est le *Traité de l'Abus ou du vray suiet des appellations qualifiées de ce nom d'Abus*, in folio: vn traité singulier en Latin intitulé, *de Claris Fori Burgundici Oratoribus*: vne version Latine tres-excellente des Quatrains de Pibrac: & vn commentaire sur lesdits Quatrains qu'il donnera encor au public au premier iour, lequel il faut esperer partant d'vne si bonne main qu'il receura vn pareil accueil que les autres ouurages, dans lesquels sont compris quelques Harangues faites en Parlement qui ont esté admirées par l'eloquence & doctrine qui y parroist. Et c'est vne merueille qu'en l'age ou est ce docte & sçauant Iurisconsulte, il lit & estudie continuellement, dont mesme il fait ses recreations & diuertissemens apres ses autres emplois serieux. Aussi pour recom-


IV
V
VI
VII
VIII
XIII
XIV
XV
XVI
XVIII
XXII
XXIII
XXIV

pense de sa vertu, il à cet honneur de se voir citer de son viuant, soit dans les Audiances, soit dans les escritures par les Aduocats postulans & consultans, ce qui est tres-rare. XXIV DE FITES, Baron de Soucy, porte *d'azur a la branche de Myrthe d'or mise en bande, Escartelé de sable.* ESTAING ancien portoit *d'azur, Escartelé d'argent a trois Croix de gueules l'vne sur l'autre.* Iean de MAY, Escuyer Seigneur de Seigneuruille & Vieulainne, portoit *Escartelé, au premier d'or au Cheuron d'azur; au deux d'azur à la Croix d'argent cantonnee de quatre Croissans d'or* qui est de BROVTELLES: *au trois d'argent à trois Fasces de gueules* qui est de BELLOY; *au quatriesme d'or à trois Merlettes de sable.* Iacques FERRAND, Bourguignon originaire d'Autun, President à la Chambres des Comptes à Dijon, ennobly par lettres du Roy du mois de Ianuier M. DC. XLI. porte *d'or à vne Hure de Sanglier arrachée de sable, deffendue & allumée d'argent; Escartelé d'azur au Sautoir d'or accompagné de quatre Estoilles de mesme.* VVOLSTENHOSME en Angleterre, porte *d'azur au Lion-leopardé d'or, accompagné de trois fers de Iauelot a l'antique de mesme; Escartelé de sable au Cheuron d'argent à vn Annelet de mesme mis au Canton dextre.* POVILLAC, porte *d'or, Escartelé de sable au Lion du premier.* ANNA au Royaume de Naples originaire de Rome, porte *d'argent à trois Bandes de gueules, au Chef d'azur chargé de trois Fleurs de Lis d'or: Escartelé d'argent à trois Bandes de gueules, au Chef d'azur chargé d'vn Croissant d'or accosté de deux Estoilles à six raiz de mesme.* De MONTFAVCON-Rogles, porte *de gueules au Faucon d'argēt sur vne Montagne de mesme, Escartelé de Leui.* LA VERGNE, *Emmanché d'azur & d'argent, Escartelé d'azur à trois Fasces ondées d'argent, à la Bordure de gueules chargée de huict Besans d'or.* FLEVILLE, porte *d'argent au Lion d'azur lampassé & couronné d'or, Escartelé de Vair.* TENON en Niuernois, porte *de sable à la Fasce d'or, Escartelé du premier à deux Lions-leopardés l'vn sur l'autre du second.* GIRARD, Procureur General à la Chābre des Comptes à Paris, porte *d'argent à la Fasce de gueules chargée d'vn Leopard Couronné d'or, accompagnée en pointe d'vne Quinte-fueilles d'azur; Escartelé d'or à trois Merlettes de sable.* Adrian de GAND dit Villain, Barron de Lydekercke, Bailly de Flandres en M. CCCC. XXVIII. portoit *de sable au Chef d'argent* qui est de Gand; *Escartelé de gueules à trois Lions d'or armés & lampassés du champ.* COASTRENAN, porte *Escartelé d'argent & d'azur a trois Croissans deux en chef l'vn de gueules sur argent, l'autre d'or sur azur, & vn en pointe party de l'vn en l'autre.* DE VIENNE, Intendant & Controoleur des Finances, portoit *d'azur a l'Aigle d'or, Escartelé d'azur au Leurier courant d'argent.* VALERAN Comte de Meurs, *d'or à la Fasce de sable*, qui est de MEVRS; *Escartelé de sable à l'Aigle esployée d'argent, becquée & mēbrée d'or*, qui est de ZAERVVERDEN. DV LIEVDIEV, *d'or à cinq Fasces de gueules, Escartelé d'azur à trois Aiglettes du premier.* DE GVISTELLES-D'EKELSBEKE en Flādres, portoit *de gueules au Cheurō d'Hermines* qui est de Guistelles; *escartelé d'argēt à l'Aigle esployée de sable.* Le Cōte de SOLMS en Allemagne, porte *d'or au Lion d'azur, Escartelé de gueules, coupé d'or.* LORRETTE, *d'azur à vne Croix Patriarchale d'argent, Escartelé de gueules à vne Tour d'or.* LVPIAD-Montcassin, porte *Escartelé, au premier d'or au Loup de sable; aux deux & trois d'argent a cinq Canettes de sable posées en sautoir; au quatre d'azur au Lion d'argēt.* THOMELIN en Bretagne, porte *d'azur à cinq Billettes d'argēt, Escartelé de gueules.* RHINGRAVE, *de sable au Lion d'argent, Escartelé d'or au Lion de gueules.* Le Cōte de STOLBERG, porte *d'or au Cerf de gueules, Escartelé d'argent à deux Bars affrontés de gueules.* LA BATARDIE en Perigord, *d'azur à vne teste de Daim d'argent, Escartelé de gueules à trois Croissans d'Hermines.* HANICQVE dit Benjamin, porte *Eschiqueté d'argent & d'azur, coupé de gueules au Rameau de Laurier mis en bande d'or; Escartelé d'argent à vne Fasce de sable surmontée d'vn Lion-leopardé de mesme.* Le VERAT, *Lozangé d'or & de gueules, à la Bordure du dernier; Escartelé de vair.* VALLE'E, Seigneur de Chenailles, porte *Escartelé au premier d'or a trois Fleurs d'Aubifoin d'azur; au deux de gueules au Heaume tarré de deux tiers d'argent; au trois d'or à trois Tourteaux de gueules; au quatriesme d'argent à trois Trefles de sinople.* MANVEL-de la Cerde, *de gueules au Dextrochere de carnation aislé d'or tenant vne espée d'argent la garde du second; Escartelé d'argent au Lion de pourpre couronné d'or.* CHENEX, porte *d'or à vne Bande de sable chargee de trois Croissans renuersés d'argent; Escartelé du premier à vn Lion naissant du second.* PAVANENS, *de gueules, Escartelé Fascé enté de six pieces d'argent & d'azur.* ROSAY-Courtin, porte *d'azur à trois Croissans d'or; Escartelé d'azur au Lion d'or, accompagné de trois Roses d'argent.* De GOAS, porte *de gueules au Lion d'argent, Escartelé de mesme à trois Canettes de sable.* Sa Sainteté Alexandre VII. de la maison de Chigi, porte *d'azur au Chesne d'or de quatre branches passées en sautoir* qui est de Ruuere; *Escartelé de gueules à vne Montagne à six coupeaux d'argent surmontee d'vne Estoille d'or*, qui est de CHIGI. SAVGEON en Poitou, porte *d'azur à la Fasce d'argent, accompagnée en chef d'vn Croissant & en pointe vne Coquille de mesme; Escartelé de gueules à quatre Ottelles mises en sautoir d'argent*, qui est de Com-

minges. GOVRDON-Genoüillac & de Vaillac, porte *d'azur à trois Estoilles l'vne sur l'autre d'or*, qui est de Gourdon ; *Escartelé Bandé d'or & de gueules de six pieces*. La Prouince de Catalogne, porte *d'argent à la Croix de gueules*, *Escartelé* d'Arragon. Les Comte de Bioule, & Seigneur de Manses Baron de Villeneufue, portent de CARDAILHAC leur surnom, *Escartelé* de Leuy, à cause de Marguerite de Leuy leur mere. De PONCETON, Seigneur de Franchelins & de Romans, *de gueules au Lion d'argent*, *Escartelé du dernier*. DE LE HOYE à Gand, porte *d'argent à l'Aigle esployée de sable, becquée & membrée de gueules ; Escartelé d'argent à vne Bande de gueules, chargé de trois Coquilles d'or*. MARSINS, porte *d'or au Lion de gueules*, *Escartelé d'argent à vne Merlette de sable*. LE VERRIER, porte *de gueules au Croissant d'or : Escartelé Eschiqueté d'argent & de gueules, au Chef de sable chargé d'vn Lion naissant d'or*. LA VIE-Villemur, porte *d'argent au Lion d'azur*, *Escartelé d'or à deux Fasces crenelées de gueules*. MVGNOS-à Bacca, porte *d'or à la Croix Fleurdelisée de gueules : Escartelé d'or à trois Fasces de gueules, à la Bordure de mesme, chargée d'vne Chaisne d'or*. Le Baron DE SEINSHEIM en Allemagne, porte *Palé d'argent & d'azur de six pieces ; Escartelé d'or au Sanglier rampant, Couronné de sable*. KERIANMOR en Bretagne, porte *d'azur au Coq d'or*, *Escartelé d'argent à trois Ancres de sable*. BOVLAY, *de gueules à vne Croix nillée d'or ; Escartele Fascé d'argent & de gueules de six pieces*. DE ZILLEBEKE en Flandres, portoit *d'azur à trois Fleurs de Lis d'or, au Baston de gueules brochant sur le tout ; Escartelé d'azur à vn Escusson d'argent, surmonté de trois Merlettes d'or*. PRVNELAY-Gaseran, & PRVNELAY-Hazelin, portent *de gueules à six Annelets d'or*, qui est de Prunelay ; *Escartelé de Dreux*. VIENNE-Vincelles en Masconnois, porte de Vienne, *Escartelé de gueules à six Annelets d'or, posés trois, deux & vn*. CORASE en Guyenne, porte *de gueules à vn Anneau d'argent*, *Escartelé d'or à deux Vaches de sable l'vne sur l'autre*. DE BILLY, porte *Escartelé, au premier Vairé d'or & d'azur* qui est de Billy ; *au deux & trois d'argent à dix Annelets de gueules posés trois, trois, trois & vn ; au quatriesme d'or à la Croix d'azur*. LE CONTE, Seigneur de la Martiniere, porte *d'argent à la Bande d'azur, accompagnée de six Roses de gueules mises en orle ; Escartelé Fascé d'or & d'azur de six pieces au Baston noueux en bande brochant sur le tout*. DE MONTEIL-Grignan, porte *Escartelé, au premier d'or à trois Bandes d'azur ; au deux de gueules au Chasteau sommé de trois Tours d'or ; au trois de gueules a vn Lion d'argent, au Canton de Bretagne ; au dernier de gueules a vne Croix alaisée d'or, cantonnée de quatre Quinte-feuilles de mesme*. FERRIER-Maseran, *d'argent a vn Lion d'azur, armé & lampassé de gueules ; Escartelé d'or a vne Aigle de sable*. FONSEQVE-Surgeres, porte *d'or a cinq Estoilles de gueules, posées deux, deux & vne ; Escartelé de gueules a la Fasce de Vair*. DV BOVCHET, porte *d'argent a trois Annelets de sable ; Escartelé d'azur semé de Larmes d'or, au Lion de mesme armé & couronné de gueules*. BOISGELIN, porte *de gueules a vne Molette d'argent*, *Escartelé de gueules*. ONDREDENE à Gand, porte *d'or au Sanglier de sable*, *Escartelé Fascé de sable & d'argent de six pieces*. AGVSESEAV, aucuns de ce nom porte les Armes de la famille, blasonnées sous le mot COQVILLE, *Escartelées de gueules a vne Fasce d'argent, chargée de trois Aigles de sable armées & lampassées du champ, accompagnée de deux Cottes d'armes en chef d'argent, & en pointe d'vne patte de Griffon de mesme*. D'AVERTON-de Bellin, *de gueules à trois Iumelles d'argent : Escartelé d'azur à la Croix d'or, party d'argent au Lion de gueules*. PROVANE, Seigneur de Leiny, Comte de Frossascque dont deux Cheualiers de l'Ordre de l'Annonciade, porte *de gueules à vne Colomne d'argent, la base & chapiteau d'or, couronnée de mesme : Escartelé d'argent à six feuilles de vignes de sinople, posées trois, deux & vne*. BELLANGER, porte *Losangé d'or & de gueules ; Escartelé d'azur à vne Bande d'argent, chargée de trois Croix de gueules*. BENTIVOGLIO en Italie, porte *d'or à l'Aigle de sable*, *Escartelé Tranché endenté d'or & de gueules*. Ceux qui ont parlé de l'origine de cette maison la font descendre d'vn Entias bastard de l'Empereur Frederic II. qui le crea Roy de Sardaigne, & que sa mere le mettant au monde les premieres paroles qu'elle luy dit apres sa naissance, furent *Che ben ti voglio figliuol mio, che ben ti voglio*, qui est à dire en nostre langue, *quel bien ie te veux mon fils, quel bien ie te veux*, & de la est venu ce surnom à cette famille qui a esté Soueraine à Bologne. Le Marquis de Pourdiac du surnom DE BASSABAT, porte *d'or à trois Corneilles de sable* qui est de Bassabat ; *Escartelé de gueules au Lion d'or*, qui est de POVRDIAC. PEROCHEL, porte *Escartelé au premier & quatriesme d'azur a deux Croissans d'or en chef, & vne Estoille de mesme en pointe ; au deux d'argent a trois Croissans de gueules : & au trois d'argent au Lion de gueules*. DE GILLIER, porte *d'or au Cheuron d'azur accompagné de trois Macles de gueules ; Escartelé d'or au*

Lion de sable, à la Bande de gueules chargée de trois membres de Griffons d'or brochant sur le tout. De Triest-Louendeghen en Flandres, porte *de sable a deux Cors d'argent emboucbés virollés & enguichés d'or en chef, & en pointe vn Leurier courant du second, accollé de mesme*, qui est de Triest; *Escartelé de sable au Cheuron d'argent chargé de trois Roses de gueules*, qui est de Lovendeghen. Ghevara au Royaume de Naples, originaire de Bretagne, porte *d'or a trois Bandes de sable chargées chacune d'vne Bande d'hermines : Escartelé de gueules a cinq Panelles d'argent posés en sautoir*, qui est de Mandoza. Le Seigneur de Saconet en Beugey du surnom dv Brevl, porte *d'or au Griffon d'azur* qui est du Breul : *Escartelé Fascé d'or & de gueules de six pieces a l'Aigle d'azur Couronné d'argent brochant sur le tout*, qui est de Chatard. Arberg, *d'or a la Bande de gueules, Escartelé d'or au Pal de gueules chargé de trois Cheurons d'argent.* Saint Prief, *Escartelé d'argent & d'aZur a la Cotice de gueules brochant sur le tout.* Catin Seigneur de Chartret porte *d'argent a trois Fasces ondées d'azur, Escartelé de mesme au Lion Couronné d'or, armé & lampassé de gueules.* Le Vicomte d'Arpaion du surnom de cette terre, Marquis de Seuerac, porte *Escartelé au premier* de Tholose ; *au deux d'argent a quatre Pals de gueules*, qui est de Severac; *au trois* d'Arpajon *: au dernier* de Bourbon-Roussillon, qui est *d'aZur a trois Fleurs de Lis a la Trauerse* ou *baston posé en barre de gueules*. Les sieurs de Sainte Marthe donnent pour Armes à Louis de Bourbon Comte de Roussillon, Admiral de France, Bastard de Charles Duc de Bourbon, lequel ayant espousé Ieanne Bastarde de France, Comtesse de Roussillon, fille naturelle du Roy Louis XI. fut pere entre autres enfans d'Anne de Bourbon Dame de Mirebeau, mariée a Iean Baron d'Arpaion en Roüergue, & Seigneur de Seuerac, autheurs du susdit Vicomte; celles de Bourbon, *brisées d'vne Trauerse* (qu'ils appellent Barre) *de Sinople.* Louis Gost-d'Albret, Marquis de Rouillac, porte *de gueules Escartelé d'or a trois Fasces de gueules.* De la Roqve, Gentilhomme fort curieux & tres-sçauant au blason & genealogies des illustres maisons, qui a donné au publique les Alliances de la Royale Maison de Bourbon, porte *d'aZur a trois Fasces d'argent*, qui est de la Roque ; *Escartelé de sable au Croissant d'argent en cœur accompagné de deux Estoilles vne en chef & l'autre en pointe de mesme*, qui est de St. Germain. Dandrav-Langeron, au Niuernois, porte *d'azur à trois Estoilles d'argent; Escartelé de gueules a quatre Fasces endenchees d'argent, a la Bande semée de France.* Iean-Louis Dvmas-de Castellane, Vicomte d'Allemagne & de Salernes, Cheualier de l'Annonciade, portoit *d'azur à la Fasce d'or accompagnée de trois Besans de mesme*, qui est Dumas : *Escartelé de gueules au Chasteau sommé de trois Tours d'or* qui est de Castellane. Haestbyt à Gand, porte *Burellé d'or & de gueules, Escartelé de sable à deux Lions d'or, l'vn en chef & l'autre en pointe, au Franc quartier de sable à la Croix Eschiquetée d'argent & de gueules de deux traits.* Le Vicomte de la Cassaigne surnommé de Tholosani, porte *Escartelé au premier & quatriesme d'azur à vne Sereine de front a double queuë recourbée d'argent, se peignant d'vn peigne d'or tenant vn Miroir de mesme glacé du champ : au deux* de Berthier, blasonné sous le mot FVRIEVX : *au trois d'argent, à trois Arbres de sinople.* Dv-Boutray en Bretagne, porte *d'argent à trois feuilles de Houx de sinople*, qui est de Qvelen *: Escartelé d'aZur à l'Aigle d'or becquée & membrée de gueules* qui est du Boutray. Mole' dont des Seigneurs de Iusanuigny, de Lassy & de Champlastreux, vn Premier President puis Garde des sceaux de France, vn President au Mortier, & vn Presidét aux Enquestes du Parlement de Paris, vn Maistre des Requestes, & deux Conlers au mesme Parlement, outre ceux qui ont porté cette Charge pour monter aux plus eminentes qu'ils ont exercé, porte *de gueules au Cheuron d'or accompagné en chef de deux Estoilles de mesme*, qui est de Molé : *Escartelé d'argent au Lion de Sable lampassé de gueules*, qui est de Mesgrigny, que ceux de Molé ont porté depuis le mariage de Iean Molé Seigneur en partie de Villy-le Mareschal, bisayeul de Mathieu Molé qui est mort en l'exercice de la Charge de Garde des sceaux de France & de Ieanne de Mesgrigny, Dame de l'autre partie dudit Villy, les Armes de laquelle seruirent d'escart à celles de Nicolas Molé Seigneur de Iusauuigny ou Iusanuigny, Conseiller au Parlement, & que ses descendans ont conserué. Mesdach en Flandres, porte *de gueules a trois Molettes d'or : Escartelé d'hermines a vne Bande de gueules.* De Hemere-Beaulieu, porte *d'azur à trois Lions d'or, les deux du chef affrontés tenans de leurs pattes vne Flesche d'argent, celuy de la pointe accosté de deux Flesches de mesme, tenant de ses pattes celle de la dextre: Escartelé d'azur au Cheuron d'or, chargé de trois Coquilles de gueules & accompagné de trois Soucis feüillés & soustenus d'or.* Nicolas De Verdvn premier President au Parlement de Paris, apres l'auoir esté en celuy de Tholose, & precedemment President aux Requestes du Palais audit Paris, puis President aux Enquestes

portoit *Escartelé, au premier & quatriesme d'or à la Croix ancrée de gueules, accompagnée de trois Merlettes de mesme : au deux d'azur à vn Casque d'argent : au trois de gueules à trois Fleurs d'Aubifoin d'argent.* BONNEVILLE de Iuuigny, porte *Palé d'argent & de gueules de six pieces, au Chef d'azur chargé d'vn Lion-leopardé d'or : Escartelé de gueules à deux Fasces d'or.* LABBEY-de la Motte, porte *d'argent au Sautoir alaisé d'azur: Escartelé d'argent à la Croix de sable, chargée de cinq Coquilles du champ, cantonnée au premier canton d'vne Merlette de gueules.* LE ROVX-Cambremont, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois testes de Leopards d'or : Escartelé d'azur à la Fasce d'argent accompagnée de trois Trefles d'or.* IVBERT dont deux Conseillers au Parlement de Roüen, porte *d'azur à la Croix alaisée d'argent, Escartelé d'azur à cinq Couronnes à l'antique d'argent posées trois & deux.* Claude le Feure, Seigneur de Pouilly, premier President au Parlement de Dijon, personnage de haute vertu & probité, & qui à beaucoup contribué au lustre de ce Parlement, par les Reglemens qu'il y à fait obseruer, portoit les mesmes figures à la reserue que la Croix estoit plaine & peut estre les mesmes émaux. Marc de VVLSON, sieur de la Colombiere, Cheualier de l'Ordre du Roy & Gentil-homme ordinaire de sa Chambre, qui à mis au iour la sçience Heroïque, le vray Theatre d'Honneur & de Cheualerie, ou le Miroir heroïque de la Noblesse, l'Office des Rois des Heraults & des Poursuiuans d'Armes, & vn Receuil de pieces d'Armoiries, portoit *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Estoilles de mesme*, qui est de Vulson en Dauphiné, comme porte ceux de ce nom en Escosse : *Escartelé d'azur au Lion d'or lampassé de gueules.* HAVDOVIN-le Nanteuil, porte *d'azur, Escartelé d'or à vne Fasce sur le tout de l'vn en l'autre.* RAGVIN-des Goutes, porte *d'or à la Bande de gueules, Escartelé d'argent à la Croix de sable, chargée d'vn Escusson de gueules surchargé de trois Rateaux l'vn sur l'autre d'or, à la Bordure de gueules.* DE MONTIOVRNAL, porte *de sable à trois Fleurs de Lis d'argent, Escartelé d'argent au Lion de sable* IOFFROY, Seigneur de Belletruche en Sauoye, porte *Palé d'or & d'azur de six pieces, Escartelé d'or au Lion naissant de gueules Couronné d'argent, Coupé d'azur à trois fers de Lance à l'antique d'or.* DE XAVIER dont Saint François de Xauier, porte *de gueules à trois Billettes d'or, Escartelé de mesme à vne teste de More de sable liée d'argent.* D'AQVIN au Royaume de Naples, porte *Bandé de gueules & d'or de six pieces, Escartelé de gueules Coupé d'argent au Lion sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* De ce nom estoit ce bel ornement de l'Escole le Docteur Angelique, que Fauin dit qu'il estoit de la maison des Ducs d'Atry, & luy donne pour Armes, *d'or au Lion d'azur armé & lampassé de gueules, party d'argent au Lion de gueules brisé sur l'Espaule d'vn Lambel semé de France.* DE LVCINGE en Beugey, porte *Bandé d'argent & de gueules de six pieces, Escartelé d'argent à trois Fasces de sinople.* BELLETRVCHE, *de gueules Escartelé d'argent à deux Fasces d'azur.* LANGES-de Lion, *d'azur à trois Cerfs d'or, Escartelé du premier à trois Estoilles du second.* DE VILLENEVVE-IOVX porte *Lozangé d'or & d'azur* qui est de Villeneuue *Escartelé d'argent à trois Annelets mipartis à dextre au second & à senestre au troisieme l'vn dans l'autre de gueules*, qui est de Virieu. FAVCON-de Ris premier President à Roüen, porte de Faucon qui est *de gueules à la Pate de Lion posée en bande d'or ; Escartelé d'argent au Beuf furieux de sable brisé d'vn Escusson de gueules, chargé d'vne Croix d'argent pendu au col d'vn Cordon de mesme, à la Bordure engreslé du second.* MILLETOT-Villy à Dijon, porte *d'argent au Lion de sable armé & lampassé de gueules ; tenant de la patte droite vne Rose feüillée & soustenuë de mesme* qui est de Milletot, *Escartelé d'argent à trois Portaux de gueules* qui est de le Blond.]

Il y à encore vn autre Escartelage qui se fait par le Tranché & Taillé, & comme en Sautoir ou Croix Saint André, [que l'on appelle aussi *Flanqué*, & quand on blasonne cét Escartelage, le chef & la pointe sont les premier & deux, le flanc droit le trois, & le flanc senestre le quatre. I DE BERTRAD, porte *Escartelé en Sautoir d'argent & de gueules.* II BAIGNY en Italie, porte *Escartelé en Sautoir d'or & d'azur.* III RESTVVOID en Angleterre, porte *d'Hermines Escartelé de gueules en Sautoir.* IV KEROVSERE', porte *de gueules au Lion d'argent, Escartelé d'Hermines en Sautoir.* V GANGALLANDI à Florence, *Escartelé en Sautoir de sable & d'argent.*] VI ARRAGON-SICILE, porte *d'or à quatre Pals de gueules, Escartelé d'argent à vne Aigle de sable*, ou bien autrement dire, *d'or à quatre Pals de gueules, Flanqué en Sautoir d'argent à deux Aigles de sable.*] VII MENDOCE, *de sinople à vne Bande d'argent, chargée d'vne autre de gueules ; Escartelé en Sautoir d'or, aux mots AVE MA-*

RIA à dextre & GRATIA PLENA à senestre d'azur. VIII VIVIEN, *Escartelé en Sautoir d'azur & d'argent, au Sautoir engreslé de gueules accompagné de deux Tours d'or, vne en chef & l'autre en pointe, & de deux Lions de sable, vn au flanc dextre & l'autre au senestre.*]

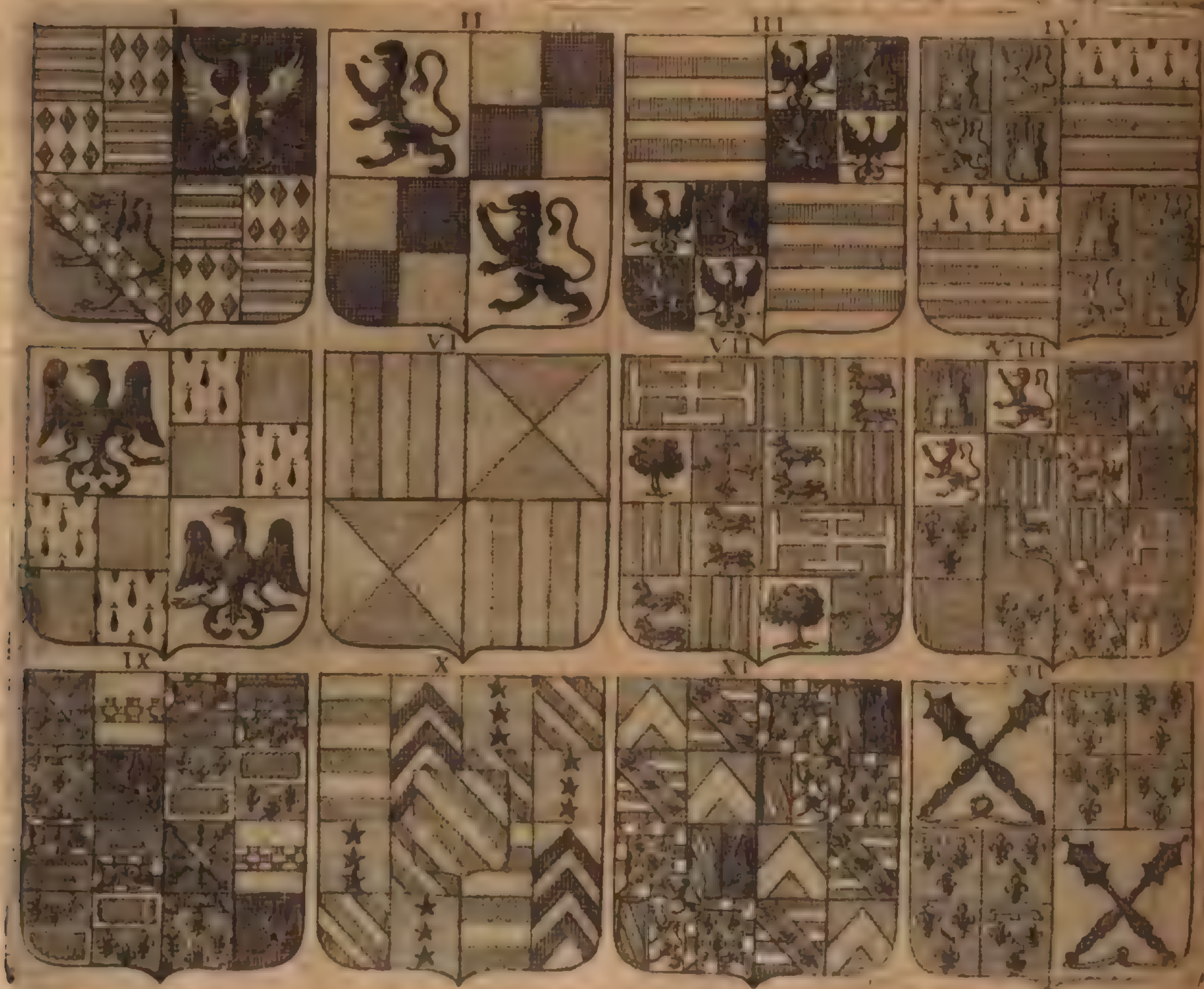


Il y a des Croix escartelées, c'est à dire diuisées par vn trait & dont chaque branche est de deux émaux. Voy CROIX. Au surplus le mot

ESCART se dit de chaque quartier qui se treuue en vn Escu apres le premier. D'autres

CONTRE-ESCARTELENT. Ce qui se fait lors qu'a vn Escu Escartelé l'on en adiouste vn ou plusieurs que l'on pose en Escart, en telle sorte que l'Escu Escartelé n'occupe que le quart de l'Escu entier. [Erneste Comte I de MANSFELD, portoit *Escartelé, au premier & quatriesme de gueules a trois Fasces d'argent*, qui est de QVERNFORT, *Contre-escartelé d'argent a six Losanges de gueules posées trois, & trois,* qui est de Mansfeld: *Au deux de sable à l'Aigle d'argent Couronnée, becquée & membrée d'or,* qui est de HELDRVNGEN: *Au trois, d'azur a vn Lion d'or lampassé de gueules, à la Cotice eschiquetée a'argent & de gueules.* Philippes II DV BOIS, Cheualier, Seigneur de Villers sur Anthie, portoit *d'argent au Lion de sable, armé & lampassé de gueules; Escartelé d'or, Contre-escartelé de sable.* Le Seigneur de VVIVRENC du surnom III de BELLOY, portoit de Belloy, *escartelé d'argent à l'Aigle de sable, Contrescartelé de sable au Lion d'argent armé & lampassé de gueules.* Le Marquis de Saysac, Comte de Clermont-Lodeue en Languedoc, surnommé IV DE GVILLIN-de Clermont-de Caramang-& de Foix, porte *Escartelé, au premier & quatriesme de gueules au Chasteau d'or,* qui est de CASTELNAVX, *Contre-escartelé d'azur au Lion d'argent,* qui est de CAVMONT: *Au deux & trois, Fascé de gueules & d'or de six pieces, au Chef d'Hermines,* qui est de CLERMONT-LODEVE. V DE MONTFALCON en Beugey Barons de Flaccieu, portoit *d'argent à vne Aigle le vol abbaissé de sable, membrée & becquée d'or; Escartelé d'hermines, Contre-escartelé de gueules.* VI QVARQVES en Prouēce, porte *d'or a deux Pals d'azur, Escartelé d'azur, Contre-escartelé d'or en sautoir.* L'Eminētissime VII Louis de Nogaret, Cardinal de la Vallette, Archeuesque de Tholose, Prelat assossié a l'Ordre, portoit *escartelé, au premier & quatriesme coupé & parti, le Chef de gueules à la Croix potencée d'argent,* qui est de la VALLETTE, *soustenu d'argent au Noyer de sinople* qui est de Nogaret, *parti de gueules à la Croix vuidée clechée & pommettée d'or,* qui est de Tholose: *Au deux & trois d'or à trois Pals de gueules,* qui est de Foix, *Contre-escartelé d'or à deux Vaches de gueules accollées clarinées & accornées d'azur,* qui est de Bearn. VIII Henry de Foix-de la Vallette, Duc de Candalle, Pair de France, Prince de Buch, Cheualier des Ordres du Roy, Frere aisné de ce Cardinal, ayant quitté le surnom de Nogaret depuis son adoption à celuy de Foix, portoit *escartelé au premier de gueules au Chasteau sommé de trois Tours d'or,* qui est de Castille, *Contre-escartelé d'argent au Lion de gueules,* qui est de Leon: *Au deux de gueules aux doubles chaisnes d'or posées en orle croix & sautoir* qui est de Nauarre, *Contre-escartelé d'or a*

quatre Pals de gueules, flanqué d'argent à deux Aigles de sable, qui est d'Arragon-Sicile : *au trois d'azur à trois Fleurs de Lis d'or, Contre-escartelé de gueules*, qui est d'Albret : *au quatriesme semé de France au Baston componé d'argent & de gueules*, qui est d'Eureux, *party* de la Vallette, *coupé* de Nogaret & *party* de Tholose : *Sur le tout des grands quartiers* de Foix, *Escartelé* de Bearn. IX François de Cleues second du nom, Duc de Neuers, portoit *Escartelé & Contre-escartelé, au premier & quatriesme Escartelé, le premier* de Cleues, *le deux* de la Mark, *le trois* d'Artois, *le quatre* de Brabant : *Au deux & trois coupé, le chef* de Neuers-Bourgõgne *ou* Bourgõgne moderne, *Contre-escartelé* de Rethel, *soustenus* d'Albret *le quartier de gueules brisé d'vne Bordure engreslée d'argẽt.* X De Crvssol, Duc d'Vzés, porte *Escartelé, au premier & quatriesme Fascé d'or & de sinople de six pieces* qui est de Crussol, *party* de Leui ; *Au deux & trois* de Gourdon ou Galiot, *Contre-escartelé* de Genoüillac ; *sur le tout des grands quartiers, de gueules à trois Bandes d'or*, qui est d'Vzes. XI Philippes-Eugene de Gorrevod, Duc de Pont-de Vaux, Prince du St. Empire, porte *Escartelé au premier & quatriesme d'azur au Cheurõ d'or* qui est de Gorreuod, *Cõtre-escartelé de gueules à vne Fasce de trois pieces, d'argent à la Bande d'azur chargée de trois Fleurs de lis d'or brochant sur le tout* qui est de Riuoire : *au deux & trois* de Bourgõgne moderne, *Contre-escartelé de* Bourgongne ancienne, *party au deux* de Brabant *& au trois* de Luxembourg, *sur le tout* de Flandres, qui est l'Escu de Bourgongne, qu'il porte à cause d'Isabel de Bourgongne sa mere, descenduë de Baudoüin de Bourgongne, Seigneur de Fallais, fils naturel de Philippes le Bon Duc de Bourgongne. XII Henry de Gondy Duc de Retz & de Beaupreau, portoit de Gondy, *Escartelé* d'Orleans-Longueuille, *Contre-escartelé* de Bourbon. Beavmont en Angleterre, porte *Escartelé au premier d'azur semé de Fleurs de Lis d'or au Lion de mesme : Au deux d'argent à trois Gerbes de gueules liées d'or : Au trois d'azur à la Fasce d'argent accompagnée de trois Quinte-feuilles d'or : Au quatriesme d'or à vn Croissant d'azur, Contre-escartelé d'azur à vn Croissant d'or.* De Lavavgovr-de Vertus, porte *d'Hermines Escartelé* d'Orleans *Contre-escartelé* de Milan, *sur le tout* de Lauaugour.]



Il y en à qui diuisent l'Escu [en parti & coupé, c'est à dire que l'Escu est coupé & la partie du chef parti. I Panvvitz en Silesie, porte *party & coupé, le premier d'argent*

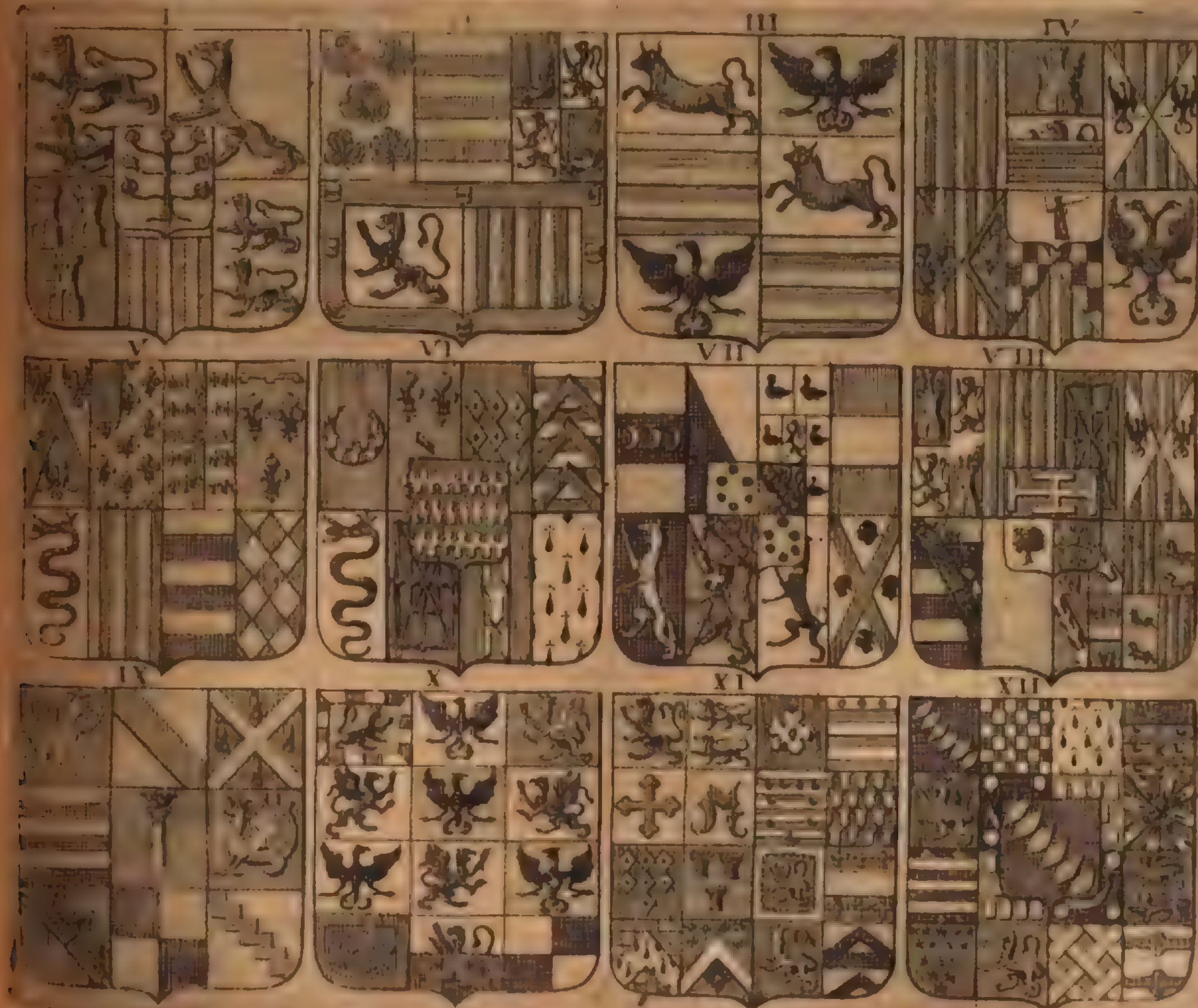
le deux de gueules, soustenus de sable. Le Baron [II] de PROMNITZ en Allemagne, porte *party & coupé, le premier de gueules à vne Flesche ferrée à l'antique posée en bande d'argent, accompagnée de deux Estoilles à six raiz de mesme: le deux d'argent à deux Bandes de sable: soustenus d'azur à deux Lions-leopardés l'vn sur l'autre d'or.* SCHACHINGEN en Suabe, porte *party & coupé, le premier de gueules, le deux d'argent, soustenus d'azur.* D'autres ont la diuision au contraire, l'Escu estant coupé & la partie de la pointe partie. [III] KORBITZ en Misnie, porte *de gueules, coupé de sable party, d'argent.* [IV] BEHEIM-Mohrlin au Rhein, porte *de gueules, coupé d'argent, party de sable à vne Rose d'or en Abisme.* Il s'en voit de diuisés] en trois portions, ce que l'on appelle tiercé. [[V] HELDRITH en Franconie, porte *Tiercé, le premier de gueules, party d'argent, Tiercé d'azur:* ou bien, LE ROY en Bourgongne, porte *party de deux* [c'est à dire qu'il est party de deux traits qui diuisent l'Escu en trois] *le premier d'azur, le deux d'argent, le dernier de gueules.* [VI] Le Comte DE OSFRISLANDT ou OOSTFRISE, porte *party de deux, le premier de gueules à vne Aigle la teste contournée d'or*, qui est de RIETPERG: *le deux* d'Oostfrise: *le dernier d'or à vn Ours rampant de sable, accollé du champ, lampassé & allumé d'argent*, qui est D'ESSENS; *Escartelé d'azur à deux Guidons passés en sautoir d'or*, qui est de STEDESDORFF. Cette diuision se fait aussi en fasce que l'on appelle pareillemẽt Tiercé, ou coupé de deux. [VII] VVEILLER en Bauiere, porte *Tiercé en fasce, le premier de gueules, coupé d'argent, Tiercé de sable.* ou bien, [VIII] RVBATSCH au Tirol, porte *coupé de deux, le premier d'or, le deux de gueules à vn Leurier courant d'argent, le trois ou le dernier de sable.*]



[Nous en voyons de Coupé, Party d'vn en chef & de deux en pointe, qui font cinq quartiers dans vn Escu, que l'on dit Coupé, Party en chef & Tiercé en pointe [I] Charles Sire de Crequy, Prince de Poix, Comte de Sault, Gouuerneur du Dauphiné, & Mareschal de France, portoit *Coupé, le chef* de Blanchefort, *party* d'Agoust: *soustenus* de Montauban, *party* de Vaesc, *Tiercé* de Monlor, *sur le tout*, de Crequy. D'autres Coupé, Party de deux en chef, & d'vn en pointe, qui est à dire coupé, Tiercé en chef, & Party en pointe [II] Pedro-Fernandez DE CORDOVA, Comte de Feria, & Cheualier de l'Ordre de la Toison, portoit *Coupé, le chef* de Figueroa, *party* de Cordoüa, qui est *d'or à trois Fasces de gueules*, *tiercé* de Manuel, qui est *de gueules à vne Main de carnation aislée d'or tenant vne Espée d'argent la garde d'or*, *Escartelé* de Leon: *soustenus du dernier, party* d'Arragon, qui est DE PONCE-de Leon: *à la Bordure d'azur chargée de huit Escussons d'or, surchargés chacun d'vne Fasce d'azur*, qui est DE BIDAVRE. Il y en à de party d'vn trait, & coupé de deux qui font six quartiers. [III] PARR en Styrie, porte *party d'vn & coupé de deux, au premier & quatriesme d'argent au Beuf courant de gueules: au deux & cinq d'or à vne Aigle de sable: au trois & six Bandé d'or & d'azur de six pieces.* Ces six quartiers se voyent aussi

par le party de deux & coupé d'vn. IV Loüis d'Arragon-de Cardona-&-de-Cordoua, Cheualier de l'Ordre de la Toison, porte *party de deux & coupé d'vn, au premier* d'Arragon; *au deux* de Castille *coupé* de Leon : *au trois* d'Arragon-Sicile : *soustenus* ou bien *au quatre* d'Arragon, *Flanqué à dextre* de Cardona *& à senestre* d'Anjou : *au cinq pareillement* d'Arragon *Flanqué* D'VRGEL, qui est *Eschiqueté d'or & de sable* : *au sixiesme & dernier d'or à l'Aigle esployée de sable, chargée sur l'Estomach d'vn Escusson de gueules, surchargé de trois fastus de Paille posés en bande d'or*, qui est de PAILLAS : *sur le tout* de CORDOVA, *Coupé* de Comarés.] Il s'en treuue de parti de trois traits & coupé d'vn, qui font huit quartiers. [De parti de deux, & coupé d'autant, qui donnent neuf quartiers. De parti de deux, & coupé de trois, qui font douze quartiers. De parti de trois & coupé de trois, qui diuisent l'Escu en seize quartiers, en voicy les exemples: V Louis de la Trimoüille Duc de Thoüars, portoit *party de trois & coupé d'vn, au premier* de la Trimoüille : *au deux* de Thouars : *au trois* de Montmorancy-Laual : *au quatre* d'Orleans : *au cinq* de Milan : *au six* d'Amboise qui est *Pallé d'or & de gueules de six pieces* : *au sept* de Coitiuy, qui est *Fascé d'or & de sable de six pieces* : *au dernier* DE CRAON, qui est *Losangé d'or & de gueules*. VI Gabriel de Rochechoüart, Marquis de Mortemar, Cheualier des Ordres du Roy, porte *party de trois, & coupé d'vn, au premier* DE MAVRE, qui est *de gueules au Croissant de Vair* : *au deux* de Bourbon : *au trois* de Rohan : *au quatre* de la Rochefoucaut : *au cinq* de Milan : *au six* de Nauarre : *au sept* d'Escars : *au huit* de Bretagne : *sur le tout* de Rochechoüart. VII Louis Dony-d'Attichy, Euesque d'Autun, Comte de Saulieu, & President des Estats de Bourgongne, porte *party de trois & coupé d'vn, au premier* de Strozy : *au deux* de Cappony : *au trois* de Marillac, *brisé en cœur d'vn Lion de gueules* : *au quatre* de Lastiq : *au cinq* d'Altouiti : *au six* de Tornaboni, *le Lion brisé en l'espaule d'vn Escusson pendu au col d'vn Cordon de gueules, chargé d'vne Croix d'argent* : *au sept* de Canillac : *au huit* de Surreau-Farseaux : *sur le tout* de Medicis *Escartelé* DE DONY-d'Attichy, qui est *d'azur au Lion d'or à la Bande de gueules, chargée de trois Croissants d'argent*. Ce Prelat autant illustre d'esprit que de naissance, qui à donné diuers Oeuures au public sous les tiltres de *l'Histoire generale de l'Ordre des Minimes*. in 4. 2. vol. La traduction du *Panegyrique de Saint Maxime Euesque de Riez, du latin de Saint Fauste Euesque dudit lieu* in 4. *Histoire de la Bien-heureuse Reine Ieanne de France-de Valois, fille du Roy Louis XI. Fondatrice de l'Ordre de l'Annonciade* in 8. *Memoires du droit de la succession des Euesques & de leur grandeur & dignité*, in 4. *De vita Petri Cardinalis Berulli Congregationis Oratorij D. N. Iesu Christi Fundatoris libr. duo. Idea Præfecti Præsulis in vita B. Nicolai Albergati tituli S. Crucis in Hierusalem Præsbyteri Cardinalis expressa*. Et presentement fait mettre sous la presse vn nouuel Oeuure intitulé *Flores Historiæ Sacri collegij S. R. E. Cardinalium in qua res ab illis piæ, aut sanctæ gestæ ordine Chronologico per Pontifices & creationes digestæ atque distinctæ describuntur vsque ad postrema nostra tempora*, qui contiendra trois volumes in folio, & qui portera, cõme ses precedens ouurages, les caracteres viuans de son grand sçauoir : à pris cét Escart de Medicis, en memoire de la concession que fit le Pape Leon X. de la maison de Medicis à son entrée dans la Ville de Florence, l'an M. D. XV. à Baptiste Dony, vn des ancestres de ce Prelat, qui se trouua le premier des Souuerains Prieurs de la Republique, d'ou sont originaires les Dony en France, Barons puis Marquis d'Attichy. VIII Bernard de Foix-de la Valette, Duc d'Espernon, de la Valette & de Candalle, Gouuerneur de Bourgongne &c. porte *party de trois & coupé d'vn, au premier Escartelé* de Castille & de Leon : *au deux* d'Arragon : *au trois* de Nauarre : *au quatre* d'Arragon-Sicile : *au cinq* de Saxe-moderne : *au six* de Bourdeaux-Puypaulin ; *au sept d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois testes de Lions de mesme*, qui est DE POLL en Angleterre, *Escartelé d'azur à la Bande d'argent chargée de trois Vols de sable*, qui est DE SVFFOLK-Candalle : *au huit* de Foix *Escartelé* de Bearn : *sur le tout des huit quartiers* de la Vallette, *coupé* de Nogaret *party* de Tholose. IX Iean-Iacques Comte DE BRONCKHORST & d'Anholt, Baron de Battenburg, Millendonck, & Latumb, & Cheualier de l'Ordre de la Toison, portoit *party de deux & coupé d'autant, au premier de gueules au Lion contourné la queuë fourchuë & passée en sautoir d'argent, Couronné armé & lampassé d'or*, qui est de Bronckhorst : *au deux d'or à la Bande de gueules*, qui est DE BAER : *au trois de gueules, au Sautoir d'or accompagné de quatre Forces de Gantier de mesme*, qui est DE BATTENBVRG : *au quatre Fascé d'or & de sable de six pieces*, qui est de MILLENDONCK : *au cinq de gueules à vne*

Colomne d'argent la base & chapiteau d'or couronnée de mesme qui est de D'ANHOLT: *au six de gueules à vn Dragon d'argent couronné armé & lampassé d'or*, qui est de DRACKENFELTZ: *au sept de gueules à vn Escusson d'argent, au Crancelin* (que le sieur Chiflet appelle *Escharpe*) *d'azur mise en bande brochant sur le tout: au huit*, de Meulandt: *au neuf d'or à vne Bande viurée d'azur* qui est DE REVLANDT. X LeMarquis DE BRANDENBVRG, suiuant le VVapenbuch, porte *party de deux traits & coupé de trois, au premier d'or au Lion contourné de sable couronné d'argent, à la Bordure componée d'argent & de gueules*, qui est DE NEVRENBERG: *au deux d'argent à l'Aigle de gueules becquée & membrée d'or* qui est de BRANDENBVRG: *au trois d'azur au Griffon couronné d'argent: au quatre d'argent au Griffon contourné bandé de gueules & de sable: au cinq d'or à vne Aigle la teste contournée de sable: au six d'argent au Griffon de sable: au sept d'argent à l'Aigle la teste contournée de sable: au huit d'argent au Griffon contourné de gueules: au neuf d'or à vne Aigle de sable l'estomach chargé d'vn Croissant d'argent, surmonté d'vne Croisette de mesme: au dix Diapré de gueules: au vnze d'argent à vn Lion naissant de sable, coupé de mesme à vn pignon de cinq carreaux eniambés l'vn sur l'autre de gueules: au dernier Escartelé d'argent & de sable* qui est de ZOLLERN. XI Le Comte de VVarvvich dans Bara, portoit *party de trois traits & coupé de mesme: au premier* de SVTTON: *au deux d'or à deux Lions-leopardés d'azur l'vn sur l'autre*, qui est de DVDLEY: *au trois de gueules à vne Quinte-feuilles d'Hermines*, qui est DE PAGANELL ou Panelle: *au quatre Fascé d'argent & d'azur de six pieces, la premiere chargée de trois Tourteaux de gueules*, qui est de GRAY: *au cinq d'argent à vne Croix fleuronnée d'azur* qui est de MALPAS: *au six* de HASTINGES: *au sept Burellé d'argent & d'azur à neuf Merlettes de gueules mises en orle, quatre sur la troisiesme burelle, deux sur la cinq, deux sur la sept & vne sur la neuf*, qui est DE VALENCE: *au huit Vairé d'or & de gueules* qui est de CHARLEY: *au neuf de gueules à sept Macles d'or posées trois, trois, & vne: au dix d'azur à trois Gerbes d'or*, qui est de KAMVLPH erle of Chester: *au onze de gueules à vn Lion d'or à la Bordure engreslée de mesme*, qui est de TALBOT: *au douze de gueules à vne Fasce d'or accompagnée de six Croix Fleuronnées de mesme* qui est de BEAV-CHAMPE: *au treize, Eschiqueté d'or & d'azur au Cheuron d'Hermines*, qui est de VVarvvich: *au quatorze, de gueules à*



à vn Cheuron d'argent, accompagné de dix Croix patées de mesme, six en chef posées quatre & deux, & quatre en pointe posées vne, deux, & vne, qui est de BARLZLEY: *au quinze, de gueules à vn Leopard d'argent couronné d'or*, qui est de LISLE: *au dernier d'or à vne Fasce de sable accompagnée de deux Cheurons de mesme*, qui est de LYFLEV. Iean [XII] CHESNEL, Seigneur de la Chappronaye, Instituteur de l'Ordre Militaire de Sainte Magdelaine en M. DC. XIV. portoit *party de trois traits & coupé d'autant, au premier de sable à vne Bande fuselée de six pieces d'or* qui est de Chesnel: *au deux Eschiqueté d'argent & de gueules: au trois* de Bretagne: *au quatre d'or à deux Fasces nouées de gueules, accompagnées de six Merlettes de mesme posées deux, deux, & deux, au Chef de gueules chargé d'vn Lion-leopardé du champ: au cinquiesme de gueules à vn Lion couronné d'argent: au sixiesme de sable à vn Croissant d'argent surmonté d'vne Estoille & cantonné de quatre Besans de mesme: au septiesme* de Beaumanoir: *au huictiesme Gironné de gueules & d'hermines de seize pieces: au neufuiesme de sable à trois Fasces d'argent accompagnées de trois Coquilles de mesme, deux en chef & vne en pointe: au dixiesme comme au septiesme: au vnziesme comme au sixiesme: au douziesme de gueules à deux Leopards l'vn sur l'autre de gueules: au treiziesme de gueules à quinze Estoilles d'or posées cinq, quatre, trois, deux, & vne; au quatorziesme d'azur Fretté d'argent: au quinziesme d'azur à vn Lion d'argent: au dernier d'argent à deux Fasces nouées de gueules: sur le tout* de CHESNEL, *comme au premier*.

Outre ces partages, Escarts, & Contre-escarts, il y à des Escus Contre-escartelés iusques à quatre, cinq & six fois, & de Coupés de mesme, qui contiennent vingt ou vingt-cinq quartiers dans vn Escu, quelques-fois plus,] comme en ceux du Duc de Neuers-Mantouë [& des Electeurs de Saxe & de Brandebourg] que ie representeray icy pour l'entiere instruction du Lecteur. [I] Louis DE GONZAGVE Duc de Neuers, Prince de Mantouë, Cheualier des Ordres, portoit *Escartelé, au premier d'argent à vne Croix patée de gueules cantonnée de quatre Aigles de sable, membrées & becquées de gueules* qui est de Mantouë, *la Croix chargée d'vn Escusson de gueules au Lion d'or, Escartelé d'or à trois Fasces de sable* qui est de Lombardie-Gonzague. *Au deux & trois Coupé, le chef party de trois, le premier* de Cleues, *le deux* de la Mark, *le trois* d'Artois, *le quatre* de Flandres; *(* Bara dit Brabant *) soustenus* de Neuers-Bourgongne, *party* de Rethel, *tiercé* d'Albret, *le quartier de gueules brisé d'vne Bordure Engreslée d'argent* que ledit Bara appelle Albret-Orual. *Au quatriesme & dernier, party de deux & coupé d'vn, au premier* de l'Empire, *le deux* de Hierusalem, *le trois* d'Arragon, *le quatre* de Saxe, *le cinq* de Bar, *le six* de Constantinople, *sur le tout* de Montferrat. *Sur le tout des grands quartiers* d'Alencon. [II] L'ELECTEVR DE SAXE suiuant le Vvapenbuch, porte *party de deux traits & coupé de cinq, au premier d'azur, au Lion contourné Burelé d'argent & de gueules* qui est de Turinge: *au deux* de Saxe: *au trois d'or au Lion de sable armé & lampassé de gueules* qui est de Flandres suiuant Bara: *au quatre d'or au Lion de sable contourné: au cinq* de Cleues: *au six d'argent au Lion de gueules: au huit vn Escusson Coupé de sable & d'argent à deux Espées de gueules passées en sautoir brochant sur le tout* qui est de HENNEBERG: *au neuf de sable à l'Aigle d'argent* qui est MISNE: *au dix d'or semé de Cœurs de gueules au Lion de sable armé lampassé & Couronné d'argent* qui est de SAXE basse: *au vnze d'or à deux Pals d'azur* qui est de MECHELBVRG: *au douze d'azur au Lion coupé d'or & d'argent* qui est de VVEDEFIN: *au treize d'argent à vne Rose de gueules* qui est d'ANGLERIE: *au quatorze de gueules à l'Aigle d'argent couronnée & membrée d'or mipartye Fascé d'argent & de gueules de huit pieces*, qui est de Polongne-Hongrie: *au quinze* D'ANGRIE: *au seize d'or à vne Fasce Eschiquetée d'argent & de gueules de trois traits: au dix-sept, Fascé de gueules & d'argent de six pieces, Coupé d'or au Coq de sable sur vn Coupet de trois pieces mouuant de la pointe de sinople, party de gueules: au dix-huit d'argent à trois Cheurons de gueules.* [III] L'ELECTEVR de BRANDEBOVRG, suiuant le mesme Vvapenbuch, porte *Coupé de trois traits, le premier coupé party de six; au premier* de Nuremberg, *le Lion contourné: au deux* de Cleues: *au trois d'argent à vne Aigle la teste contournée de sable: au quatre d'argent à vne Aigle de gueules* qui est de Brandebourg: *au cinq d'or à vn Lion de sable, au six d'argent à vn Lion de gueules, le sept d'azur à vn Griffon de gueules: au secondcoupé party de quatre le premier d'or à vne Aigle de sable, le deux d'argent à vn Lion naissant contourné de sable, coupé de mesme au pignon de cinq Carreaux eniambés l'vn sur l'autre de gueules; le trois couuert d'vn Escusson d'azur au Sceptre d'or* qui est de L'ELECTORAT, *au quatre d'or à vne Fasce Eschiquetée d'argent & de gueules de trois traits, au Cinq d'argent à trois Cheurons de gueules: le troisiesme Coupé party de*



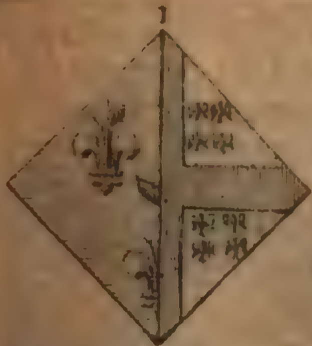
six traits, au premier d'or à vne Aigle la teste contournée de gueules couronnée d , au deux de gueules à vn Griffon contourné Fascé d'or & d de six pieces, au trois d'argent à vne Aigle de sable, au quatre de gueules à vn Griffon mariné d'argent, au cinq d'argent à vn Griffon d , au six d'argent à vn Griffon d , au sept d'or à vn Griffon de sable: le dernier coupé party de quatre traits, au premier Escartelé de sable & d'argent, au deux d'argent à deux Chicots de gueules posés en sautoir accompagnés de quatre Roses de mesme, au trois d'or au Griffon naissant de gueules Coupé eschiqueté d'azur & d'argent, au quatre de gueules à l'Aigle d'argent, au dernier de gueules. Sera icy obserué que tous ces quartiers dont les figures sont contournées qu'il ne les faudroit pas ainsi representer si chaque quartier estoit seul, parce que c'est la coustume des Allemans quand il y à diuers quartiers dans vn Escu, de faire que les figures, animaux ou autres pieces se regardent l'vn l'autre, ainsi qu'il se voit aux Armes & Heaumes, qui sont representés dans le Vvapenbuch, ou l'Autheur nommé Iean Sermachern von Nurnberg, à obserué de faire regarder les Heaumes, & de mesmes toutes les meubles qui sont dans les Escus, sans pourtant que l'on puisse les blasonner contournés, n'estant que par vne certaine limetrie qu'il à voulu donner aux Armes qu'il y à incerées, ce qui à fait equiuoquer aucuns, qui donnans quelques exemples tirées de cét Autheur, ils les ont, sans auoir pris garde à cette obseruation, blasonnées contournées. IV L'Archiduc d'Austriche Grand Maistre de l'Ordre Theutonique, portoit *vne Croix de sable chargée d'vne Croix Sceptrée d'or surchargée d'vn Escusson d'or à vne Aigle de sable*, qui est la Croix de l'Ordre (differente de celle que represente Fauin & qui met vne Aigle Esployée) *la Croix cantonnée, au premier canton* de Hongrie, *coupé* de Castille, *party* de Leon, *tiercé* d'Austriche; *le second canton* de Boheme, *Coupé party de trois traits, le premier* de Bourgongne ancienne, *party de sinople au Griffon desaislé d'argent* (qu'aucuns appellent STIER) *iettant flammes par la bouche, les naseaux & les oreilles de gueules* qui est de STYRIE, *tiercé* d'Austriche, *le dernier d'or à trois Leopards l'vn sur l'autre de sable armés & lampassés de gueules*, qui est de SVAVBE: *le troisiesme canton escartelé, au premier de gueules à la Bande d'or, accompagnée de six Couronnes de mesmes mises en orle, les cercles de celles du chef opposées aux cercles de celles de la pointe* qui est D'ALSACE; *le deux de gueules à la Bande d'or accompagnée de deux Lions de mesme* qui est de KIBVRG; *le troisiesme de gueules à deux Truittes addossées d'or*, qui est de FERRETTE; *le quatre d'or à vne Aigle de sable, Entés en pointe d'azur à trois Estoilles à six raiz d'or*, qui est de CILI, *escartelé d'argent à deux Fasces de gueules: le quatriesme canton escartelé d'argent à vne Aigle d'azur chargée d'vn Croissant eschiqueté d'argent & de gueules de deux traits* qui est de CARNIOLE, *le deux d'azur à vn Lion d'or, tranché d'argent à deux Barres de gueules* (le sieur de Chiflet dit *Barré d'argent & de gueules de quatre pieces*) qui est de GORICIE, *le trois d'or au Lion de gueules armé lampassé & couronné d'azur* qui est D'HASBVRG; *le quatre d'or au Chappeau de Cardinal de sable bordé de gueules* qui est D'ESCLAVONIE; *Entés de gueules à la Fasce d'argent au Portail pignoné*

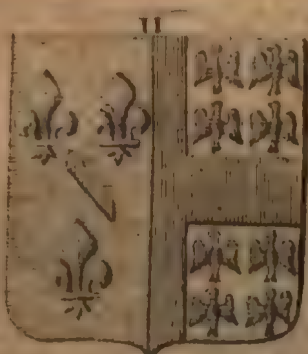
d'or les portes ouuertes ferrées de sable brochant sur le tout, supportée d'vne Coline à trois coupeaux de sinople mouuante de la pointe, qui est de PORTNAVV : *Le tout enté en pointe d'azur à cinq Aloüettes d'or posées en sautoir*, qui est D'AVSTRICHE ancienne, que Sermachern represente le vol ouuert & esployé comme les Aigles.] Cy deuant sous le mot BANNIERE, nous auons remarqué qu'il y auoit des Escus quarrés en Banniere, qui sont maintenant assés rares.



Quand aux Escus des Femmes, ils doiuent estre en forme de losange ou fusée, à cause que le principal honneur de la femme consiste au mesnage, qui se represente par la quenoüille & le fuseau, d'ou fut introduite la coustume solemnelle chés les Romains de faire porter vne quenoüille assortie de poupée, & vn fuseau plein de filet apres les ieunes Dames en la pompe de leurs espousailles. De là est aussi venu le dire commun que les Royaumes esquels les femmes ne succeddent point, ne tombent pas en quenoüille. Pour les Armoiries ou blasons, comme en France les femmes mariées perdent leur nom, & sont appellées de celuy de leurs maris, ainsi que parmi les Romains *Vbi tu Caius & ego Caia*; elles prennent aussi les Armoiries des maris dont elles couurent les leurs. Et à ce propos Charles Loyseau en son profond traité du deguerpissement liu. 2. Chap. 4. nomb. 6. à escrit auoir remarqué en quelques anciennes sepultures de France les armes du mary estre tirées tout du long de l'Escu, & celles de la famille de la femme paroistre au dessous par vn coin seulement, comme couuertes des autres. *Ce que nos Peintres n'entendans pas*, dit-il, *ils ont peint les Armoiries des femmes comme parties & metoyennes ioignant la moitié d'icelles auec la moitié de celles des maris.* Scohier dit au mesme sujet que lors qu'vne Damoiselle de maison illustre decede auant que d'estre mariée, la partie dextre de son Escu doit demeurer vuide, pour donner à entendre qu'elle n'a point eu de mary, qui ait remply ou plustost couuert cette partie-là. [I] Charlotte-Marguerite de Montmorancy, compagne de Henry de Bourbon, Prince de Condé, portoit *myparty* de Bourbon & de Montmorancy; c'est à dire esgallement la moitié de ces deux grandes & illustres maisons, au lieu qu'elle deuoit porter [II] entierement de Bourbon, & la moitié de Montmorancy seulement : [quoy qu'à present nous voyons le contraire s'obseruer, car l'on met ordinairement les Armoiries des femmes toutes entieres, iointes & accollées à celles de leurs maris, comme il est remarqué sous le mot ACCOLLE', & par ce moyen on connoist facillement les Armes de la femme, ce que souuentesfois on ne peut distinguer estant mypartis, parce que la partie droite de l'Escu estant couuerte, si il y à quelques animaux, la teste est cachée, & par ainsi ne voyant que le derrier, il est assés difficille de dicerner quel animal c'est, mesme de beaucoup d'autres pieces qui entrent és Armoiries.] Charlotte-Anne de Bourbon, fille de Charles de Bourbon, Comte de Soissons decedée, auant qu'estre mariée, portoit *de Bourbon-Soissons*, & en mourant on deuoit luy faire porter [III] la moitié de l'Escu en table d'attente,

myparty de Bourbon-Soiſſons, qui eſt *de France au Baſton pery de gueules à la Bordure de meſme.*







ESCVRIEVX. *Sciurus ab vmbra & cauda*, par ce qu'il ſe ſert de ſa queuë pour ombre & couuerture quand il eſt à la campagne. Pline luy donne cela de propre, qu'il ferme les trous de ſa taniere du coſté ou doit venir le vent. André I DV CHESNE grand Hiſtoriographe de noſtre temps, & qui nous à donné *l'Hiſtoire d'Angleterre; Les Antiquités des Villes de ce Royaume; Les deſcendances de grandes maiſons* cõme celles *de Montmorãcy, de Vergy, de Guines d'Ardres, de Coucy, de Bethune, des Chaſteigners, de Chaſtillon, de Dreux, de Bar le Duc, de Luxembourg, de Richelieu, de Chaſteauuillain, & des Ducs & Comtes de Bourgongne* qui luy à fait acquerir le tiltre d'Hiſtoriographe du Roy, [& ſi ſa vie n'eut eſté ſi courte, il en eut donné ſans doute beaucoup d'autres, & eut acheué ce bel ouurage qu'il à fait ſous le tiltre de *Hiſtoriæ Francorum Scripores Coetani*, qui doibt contenir vingt quatre volumes in folio, dont cinq ont eſté mis ſous la preſſe de ſon viuant, & que François du Cheſne ſon fils, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils & Hiſtoriographe de France, continura à les faire mettre au iour, apres qu'il aura acheué l'Hiſtoire des Cardinaux Francois qui eſt actuellement ſous la preſſe:] portoit *d'argent à deux Eſcurieux l'vn ſur l'autre de gueules, celuy de la pointe contourné.* [II FOVQVET, dont vn Conſeiller d'Eſtat, choiſi par le plus grand de tous les Miniſtres d'Eſtat de France, l'Eminentiſſime Cardinal Duc de Richelieu, pour chef de ſon Conſeil; des Maiſtres des Requeſtes; des Preſidens au Parlement de Roüen, & des perſonnages de grand merite, porte *d'argent à l'Eſcurieux rampant de gueules:* Fouquet-de Chalain y adiouſte *vne Bordure ſemeé de France.* III ASCHVVEDE en Vveſtphalie, porte *d'or à trois Eſcurieux aſsis de gueules, mangeans chacun vne Pomme du champ.* IV BIGOT en Bretagne, porte *d'argent à vn Eſcurieux de pourpre.* ELRECHING en Bauiere, porte *d'argent à vn Eſcurieux courant en bande de ſable.*] RIGOLET à Dijon Conſeiller au Parlement & Commiſſaire aux Requeſtes du Palais, porte *d'azur à vn Cheuron d'or accompagné de deux Colombes affrontées d'argent en chef, & en pointe de trois Eſpics de bled ſortans d'vne meſme racine du ſecond, ſupportées de deux Eſcurieux de meſme.*]









* ESCVSSON, on le blaſonne ainſi quand on le met ſeul ou en nombre dans vn Eſcu. I BARBESIEVX, *d'or à vn Eſcuſſon d'azur.* II DE THORET, dont des Seigneurs de Toucheuoiſin & de Prichault, *d'azur à l'Eſcuſſon d'argent chargé d'vne teſte de Taureau de gueules.* III LE GROS à Abbeuille, *de gueules à la Bande d'or, accompagnée de deux Eſcuſſons de Vair.* IV DE MONT SAINT IEAN, *de gueules à trois Eſcuſſons d'or.* V DE CHARNY, au Duché de Bourgongne, portoit *de gueules à trois Eſcuſſons d'argent.* Louis VI DE FONTAINES, Eſcuyer Seigneur de Ramburelles, portoit *d'or à trois Eſcuſſons de Vair bordés de gueules:* Les Seigneurs de Pelleuers & d'Eſtruyeux, briſoient, les premiers *d'vn Lambel*, & les ſeconds *d'vn Lion de ſable, armé & lampaſsé de gueules.* VII CVS-

SIGNY, porte *de gueules à vne Fasce d'argent chargée de trois Escussons d'azur.* VIII ACHER en Normandie, porte *d'azur à la Fasce d'argent, accompagnée de trois Escussons d'or.* IX SAINT VRAIN, porte *d'argent au Chef de gueules chargé de trois Escussons d'or.* X PREVOST-du Fort, porte *de gueules à la Croix d'or cantonnée de quatre Escussons d'argent.* XI MATHEFELON, porte *d'or à six Escussons de gueules posés trois, deux, & vn.* XII PARDAILLAN, porte *d'argent au Lion de gueules à l'orle de huit Escussons de sinople.* BEAVFORT en Bretagne, *de gueules à trois*



Escussons d'Hermines. DE GRAMMEZ en Flandres, porte *d'azur à vne Bande d'argent, à l'Escusson de mesme en chef chargé d'vn Lion de sable.* MOVCHY *de gueules à l'Escusson d'argent accompagné de trois Macles d'or.* APPENTIS, *d'or à vn Escusson de gueules à l'orle de six Coquilles de sable.* CARNAZEL *d'azur à vn Escusson d'or.* AHLFINGEN en Suabe, porte *d'or à trois Escussons d'azur.* BOVLERS en Flandres, portoit *d'argent à l'Escusson de gueules.* ESPINEVSE, *d'Hermines à l'Escusson de gueules.* LA HAYE en Normandie, porte *d'argent à trois Escussons de gueules.* DE BALDES en Flandres, porte *de gueules à vn Escusson d'argent chargé de trois Fasces du champ, à l'[illegible] de Croisettes de sable.* MOVNCHENSE en Angleterre, porte *d'or à trois Escussons Fascés Vairés d'or & de gueules & du dernier de six pieces.* VILLIERS en Artois, *de gueules à vn Escusson d'or.* ABBEVILLE en Flandres, *d'argent à trois Escussons de gueules.* DE VVAVRIN la mesme, *d'azur à vn Escusson d'argent.* BRAZEVX, *d'argent au Chef de gueules chargé de trois Escussons du champ.* D'YDEGHEM en Flãdres, porte *d'or à deux Fasces de sable à vn Escusson en abisme de brochãt sur les deux Fasces de sinople, chargé d'vn Lion d'argent.* LE ROY-de Saint Lau à Ponthieu, *d'azur à trois Escussons d'argent, chacun chargé d'vne Croix patée alaisée de gueules.* LE CLERCQ en Flandres, *d'argent à vn Escusson de gueules chargé d'vne Bande d'or, accompagné de trois Merlettes de sable.* BOVRGON, *de sable à trois Escussons d'or.* VVASIERES, *d'azur à vn Escusson d'argent, au Baston de gueules brochant sur le tout.* BAILLEVL en Vimeu, *d'Hermines à l'Escusson de gueules.* DAELE à Gand, porte *d'azur à vn Escusson d'argent chargé d'vn Lion de gueules.* BENSERADE *de gueules à vn Escusson d'argent, accompagné de huit Coquilles d'or mises en orle.* DE HEVRNE en Flandres, porte *d'argent à vn Escusson de sable surmonté de trois Merlettes de mesme.* MOERK, *d'argent à vn Escusson de gueules accompagné de trois Merlettes*

de mesme. La Mothe, *d'argent à trois Escussons de gueules.* De Heyne en Flandres, porte *de gueules à vn Escusson d'argent.* Ribavpre', *d'argent à trois Escussons de gueules.* Le Iacobin de Kerempрat en Bretagne, porte *d'argent à vn Escusson d'azur, accompagné de six Annelets de gueules mis en orle.* Vassenare, *de gueules à trois Escussons d'Hermines.* Comines *d'or à vn Escusson de gueules chargé d'vne Croix de Vair.*]

Espanovy, ouuert, se dit d'ordinaire de toutes sortes de fleurs, & principalement de la Fleur de Lis. I De Florence qui est ouuerte auec ses feuilles, & se blasonnent les Armes de cette Ville-là, iadis Republique, *d'argent à vne Fleur de Lis Espanouye de gueules*, dont les Citadins se vante auoir esté honnorés par nostre Roy Charlemagne. [II Bonagvri à Rome, porte *de gueules, party d'azur à vne Fleur de Lis Espanouye d'argent brochant sur le tout.* III Milord-d'Igby, porte *d'azur à vne Fleur de Lis Espanouye d'argent.*]







Espée, [c'est la marque d'honneur des Gentils hommes, & vn de leurs plus beaux ornemens, puisque c'est par elle que leurs predecesseurs ont acquis cette belle qualité parmy les perils & les dangers de la guerre, & que pour conseruer & maintenir ce tiltre, ils la doiuent continuellement porter au costé pour la deffence de la Religion, du Roy, & de la Patrie. Elle est la plus commune de toutes les armes : depuis les Roys iusques au moindres Soldats, il n'y en à pas vn seul qui ne se glorifie d'en porter vne ceinte à son costé, mais de manier ce fer & l'employer cõme il faut, c'est la peine, c'est le trauail: les vns le font pour la gloire de Dieu, les autres pour le seruice de leur Prince, & d'autres pour la destruction du genre humain, d'ou tant de duels. L'Espée est le Simbole de mort, & Artemidore prend pour vn signe funeste de songer à telle sorte d'armes, ce qui aduint à l'Empereur Heluidias Pertinax trois iours auant qu'il fut tué par les Cohortes Pretoriennes, desquelles il auoit retranché les pilleries & chastié les desordres. C'est aussi vn pronostic de malheur de voir des Espées telle que la Comette qui apparut en cette forme sur le temple, l'espace d'vn an auant la destruction d'iceluy. Nos Roys pour marque de leur iustice, font porter deuant eux leur Espée nuë, comme les Empereurs d'Allemagne, par le Duc de Saxe leur grand Mareschal. Le Connestable de France qui la portoit deuant le Roy, pour marque de sa Charge, accompagnoit & ornoit ses Armes de deux Espées, ainsi que fait le grand Escuyer de France quoy que dans les fourreaux. C'est la plus euidente marque de Cheualerie, puisque pour auoir cét honneur, il faut en estre ceint par le Souuerain, ou par celuy qu'il commet. Le Roy Louis XI. sur le point de son Sacre, voulut auparauant estre fait Cheualier par le Duc de Bourgongne, Philippes le Bon, auquel il donna son Espée pour là luy ceindre. Et le Roy François I. choisit ce signalé Capitaine de son temps, Pierre du Terrail, dit Bayard, pour le faire Cheualier. Les anciens Allemans là donnoient (par vne notable coustume) en dot de mariage à leur fille, auec vne Rondache, vn Cheual bridé, & vne paire de Beufs accouplés, pour luy representer qu'entrant en communauté auec son mary, elle deuoit souffrir & subir en paix & en guerre, mesme risque que luy dans les hazards peines & trauaux. Elle se met en Armoiries quelques fois seule & en pal. [qui est son assiette ordinaire, & la pointe en haut, si elle est en bas il le faut specifier :] Par fois il s'en voit deux en sautoir, & d'autrefois les pointes en pointes, c'est à dire dont les pointes se iettent és deux angles du chef & en la pointe ou bas de l'Escu, & dont les poignées se rencontrent au cœur de l'Escu. I La pucelle d'Orleans, nommée Iean-

ne d'Arc, portoit *d'azur à vne Espée d'argent la garde & poignée d'or surmontée d'vne Couronne, & accostée de deux Fleurs de Lis de mesme*, [qui sont les Armes de la famille DV LIS données auec ce surnom aux freres de cette pucelle, par le Roy Charles VII. au mois de Decembre M. CCCC. XXIX. les ennoblissant & leur posterité masles & femelles, ausquelles le Roy octroya aussi le priuilege, en memoire du secours qu'il auoit receu de la pucelle, qu'elles ennobliroient leurs maris. II DAMIETTE, Seigneur de Bechencourt & Riuiere, portoit *d'argent à vne Espée de gueules*. III DE NIBAT, porte *de gueules à trois Espées rangées en pals d'argent, les gardes & poignées d'or.* IV CVSTRELLES en Picardie, porte *d'argent à vne Espée de sable posée en bande.* V LA BADIE, Seigneur de Bondrenault, porte *d'azur à deux Espées posées en sautoir d'argent, les gardes & poignées d'or.* VI DE MARBEVF en Bretagne, porte *d'azur à deux Espées posées d'argent les gardes & poignées d'or les pointes en bas posées en sautoir.* VII D'ARMES, dont Iean d'Armes Seigneur dudit lieu au Niuernois d'ou il estoit, reçeu premier President au Parlement de Paris en M. CCCC. LXXXII. & duquel en M. DC. XLVII. restoit seul du nom, Leonard d'Armes, Cheualier Seigneur de Busseaux, Moussy & autres terres, porte *de gueules à deux Espées les gardes en haut d'argent posées en cheuron renuersé, & en chef vne Rose d'or, à la Bordure Engreslée de mesme.* VIII COETANEZRE'-Leserqué en Bretagne, porte *de gueules à trois Espées d'argent, les gardes & poignées d'or, les pointes en bas rangées en bandes.* IX STAPLETON en Angleterre, porte *de gueules à trois Espées d'argent posées en pairle les pommeaux à l'abisme.* X RAVVLIN la mesme, porte *de sable à trois Espées rangées en fasces d'argent les pointes à senestre:* alias *rangées en pals, la premiere & la trois les pointes en bas.* XI NORTON aussi en Angleterre, porte *d'azur à trois Espées d'argent, vne en pal & deux en sautoir les pointes en bas.* XII D'ESPARON, Seigneur dudit lieu, porte *d'or à la Bande de gueules chargée d'vne Espée d'argent dans son fourreau de sable entortillé d'vn Baudrier de mesme.* GADONOST, Seigneur de Saint Georges, porte *de gueules à deux Espées d'argent, les gardes & poignées d'or mises en sautoir.* ECKSTEDT en la March, porte *d'azur à trois Espées d'argent, les pointes iointes en bas.* FERRAND, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Espées d'argent.* VILLIERS-Saint Paul



de gueules

de gueules à deux Espées d'argent posées en sautoir, accompagnées de quatre Estoilles d'or. De Bus en Brie, Seigneur de Ville-Marcuil, portoit *d'azur à deux Espées d'argent, les gardes* ou bien *garnies d'or mises en sautoir.* Il y à de ce nom vne famille tres-noble à Cauaillon au Comté Venaissin, de laquelle estoit le bien heureux Cæsar de Bus, Fondateur de la Congregation de la Doctrine Chrestienne. Touchet, *d'azur à deux Espées d'argent posées en sautoir, accompagnées de quatre Croissans de mesme.* D'Ogierlande en Flandres, portoit *d'or à deux Espées de sable posées en sautoir.* Angenovst, *d'azur à deux Espées d'argent mises en sautoir.* Pappenheim en l'Empire, porte *de sable coupé d'argent à deux Espées de gueules, les pointes en bas brochant sur le tout.* Kercabin-Kermarquer, porte *de sable à trois Espées d'argent rangées en pals les pointes en bas.* Gverry, *d'azur à deux Espées d'argent, garnies d'or posées en sautoir, au Chef du second chargé de trois Roses de gueules.* Ferre à Genes, porte *d'azur à vne Espée d'argent.* Grossaine, *d'azur à deux Espées d'argent, les gardes d'or posées en sautoir.* Du Burg, *d'azur à deux Espées d'argent garnies d'or mises en sautoir.* Vassenare, *de sable à trois Espées les pointes en bas d'argent rangées en bandes.* Boutin, *d'azur à deux Espées posées en sautoir d'argent, les gardes d'or, accompagnées de quatre Estoilles de mesme.* Agnese à Naples, *d'azur à deux Espées d'argent la pointe en bas posées en sautoir, à la Bordure endenchée de gueules.*



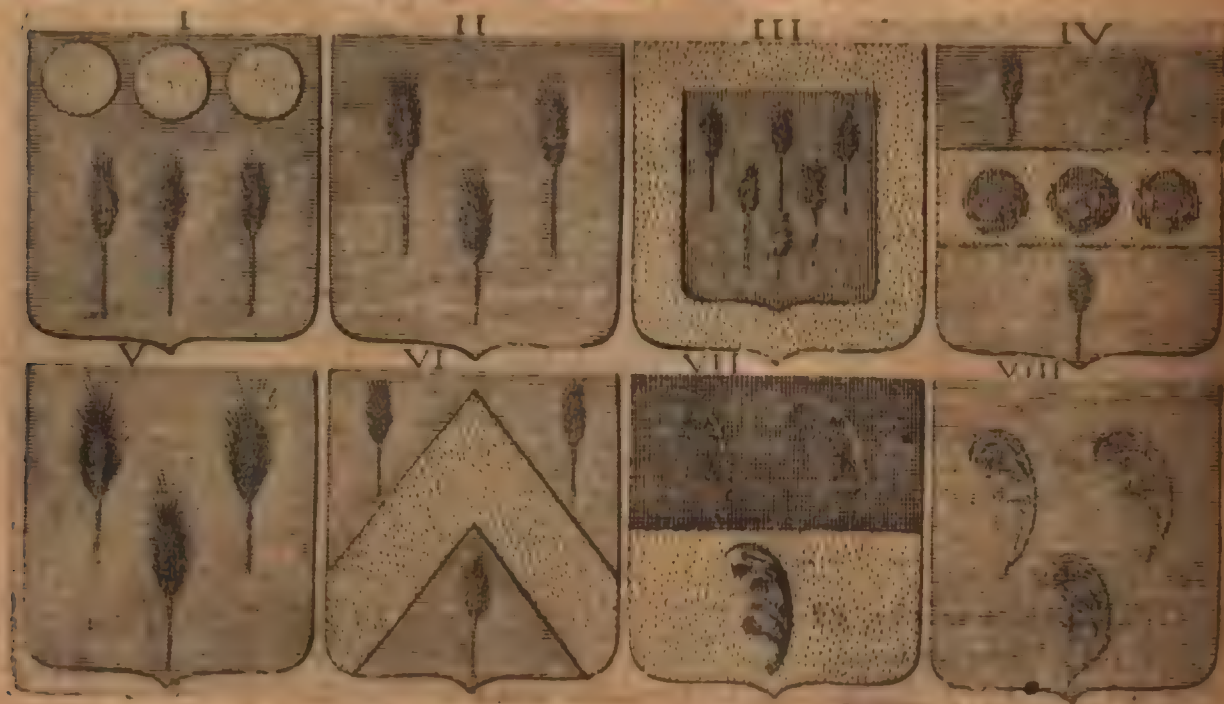
Iusques aux

ESPICS il s'en met en Armes, [aussi elles representent les richesses & l'abondance. Les sept bien grenées que Ioseph eut en songe, denoterent l'abondance des grains qu'eurent les Egyptiens durant sept années. Ceux qui auoient en gardes les grains & magasins de la Republique Romaine, portoient pour marque de leurs Offices des Espics de bled. Elles estoient l'enseigne & la liurée des ieunes hommes qui sacrifioient à Diane, desquelles ils se faisoient vn chapeau. Elles sont les indices du reuenu, comme le montre le songe interpreté de celuy qui songea qu'en son oreille estoient prouenuës des Espics de bled dont les grains luy tomberent en la main: tost apres son frere deceda duquel il fut heritier; ainsi ces Espics demontroient le fruit & le reuenu, &

l'oreille la fraternité. Et elles seruent de symbole de la paix, comme l'escrit Tibulle en ces vers traduits en nostre langue.

Vien sainte Paix tenant l'Espic en main,
Dessus les fruits espandre ton blanc sein:
Car tout premier la belle paix venuë,
Coupla les Beufs au ioug de la Charruë
pour labourer:]

L'Ordre de Bretagne qui est l'Ordre de l'Hermine, fut aussi appellé l'Ordre de l'Espic, à cause que le grand Collier estoit fait & composé d'or en façon d'Espics de bled entrelassées en sautoir & liées haut & bas par deux cercles d'or. [Ce n'est doncques pas sans raison que nous en voyons plusieurs Escus remplis.] Iacques I d'OZOLES, Escuyer sieur de la Peyre; Autheur de la Sainte Chronologie, portoit *d'azur a trois Espics de bled d'or surmontées de trois Besans de mesme.* [II BOVRDEREL a Moulins, porte *d'azur a trois Espics de bled d'or* III PIOLANS-Saint Iulien, *de gueules a six Espics de bled posées trois, deux, & vne d'or, à la Bordure de mesme.* IV BOVLANC, porte *d'azur a la Fasce d'or chargée de trois Roses de gueules, & accompagnée de trois Espics de bled du second.* D'ORGEMONT, dont vn premier President au Parlement de Paris, puis Chancelier de France, duquel sont descendus les Seigneurs de Mery, Chantilly, Failloüel, Ferrieres & Couldran, porte *d'azur à trois Espics d'orge d'or.* VI MIDORGE, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Espics d'orge de mesme.* VII DES COMTES-DE VINTEMILLE, en Prouence, venus de la famille des Comtes de Marseille, neantmoins differends de nom, dit le pere de Varennes, & d'où les Seigneurs de Montpezat & de Reuest, porte *de sable, coupé d'or, à trois Espics de millet de l'vn en l'autre.* VIII MILLIERE à Dijon, dont il y a eu trois Conseillers au Parlement, & des Maistres en la Chambre des Comptes, porte, *d'azur à trois Espics de millet d'or.* LA ROQVE *d'or à trois Espics de bled de sinople terrassées de mesme.* BOISSET, *d'azur à trois Espics d'orge d'or.* FORMENTIN, *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Espics de froment de mesme.* BLANOT, *d'azur à trois Espics de bled sortans d'vne racine d'or, supportée d'vn Croissant d'argent en pointe.* GRENE' *de gueules au Cheuron d'argent, accompagné de trois Espics de bled d'or.* GOBELIN-Daunoy, *de gueules au Lion d'or tenant de ses pattes vne Espic de bled de mesme.* LANDROVL au Duché de Bourgongne, portoit *d'azur à trois Espics de millet d'or.*]



ESPPOYE'. Il y en a qui ont pris ce mot pour desplié comme qui diroit desployé, & de là ils ont creu que quand l'on blasonne vne Aigle Esployée, c'estoit a dire qui auoit les aisles ouuertes & estenduës: ce qui n'est point, ains ce mot ESPLOYE' s'entend de la teste & du col, qui estants ouuerts & comme separés en deux, semblent faire deux cols & deux testes, ainsi qu'en l'Aigle de l'Empire, que l'on qualifie

Esployée, autrement à deux testes cerclées, à ce seul subjet, & non pas pour auoir les aisles ouuertes ; ce qu'il faudroit dire de toutes les Aigles, par ce qu'il ne s'en represente point en Armoiries, sinon fort rarement, qui n'ayent les aisles de cette sorte. [Iean & Geofroid I LE MAINGRE dit Boucicault, Mareschaux de France, portoient *d'argent a l'Aigle Esployée de gueules, becquée & mēbrée d'azur* que le dernier chargeoit en l'estomach *d'vne Fleur de Lis d'or*, dit le Feron. II LE GENTIL au Niuernois porte *de sinople a l'Aigle Esployée d'argent membrée, becquée & couronnée de gueules, tenant de la serre droite vne Espée ondée de mesme.* III DE LA ROCHE-BEAVCOVRT, porte *d'azur à l'Aigle Esployée d'or.* IV GOVRREAV à Paris porte *d'or à l'Aigle Esployée de sable, becquee & membrée de gueules :* de ce nom deux Conseillers a la Cour des Aides, Seigneurs de la Proustiere & de Palluaux en Anjou, pere & fils: la vertu du premier hereditaire à son successeur, m'oblige (puisque i'ay l'honneur d'appartenir de sang au fils, le pere ayant espousé Loüise Palliot, fille de Raoul Palliot, Reçeueur general de Calais, & auparauant des decimes au Diocese de Sens frere de mon ayeul, desquels les Armes sont blasonnées sous le mot CHARGE', & que ie luy ay des obligations tres-singulieres) de mettre icy à sa memoire son Epitaphe, qui est posée en l'Eglise de Saint Nicolas du Chardonneret, en la nef, deuant la Chaire du Predicateur, qui suit celle dudit Raoul qui porte ces mots.

Cy gisent & reposent les corps de deffunt Noble homme Raoul Palliot, viuant Conseiller & Secretaire du Roy, Maison & Couronne de France, & Receueur general de Calais, lequel deceda le VI. *iour d'Auril* CIↃ. DC. XXIX. *agé de* IV. XX VIII. *ans. & Damoiselle Catherine Chauueau sa femme, laquelle deceda le* VI. *iour d'Octobre* CIↃ. DC. XII. *agée de* XLIX. *ans.*

Cy gist aussy & repose le corps de deffunt Monsieur Maistre Iean Gourreau, viuant Seigneur de la Proustiere & de Palluaux en Anjou, Conseiller du Roy & General en sa Cour des Aydes à Paris, lequel agé de LIX. *ans* IX. *mois, deceda le Ieudy* XX. *iour de Decembre* CIↃ. DC. XXXV. *ayant tousiours rendu preuue particuliere de son zele & pieté enuers Dieu, de sa fidelité & affection au seruice du Roy & bien de l'Estat, de candeur & integrité en l'administration de la Iustice, d'amour & affection vers ses parens & amis, de charité & liberalité vers les pauures & affligés.*

Damoiselle Louise Palliot sa femme, Nicolas Gourreau son fils, successeur en ladite Charge de Conseiller & General en ladite Cour des Aydes; Iean Gourreau, Louis Compaing Seigneur de Lestang, & Damoiselle Catherine Gourreau ses enfans, ont rendu ce tesmoignage d'amour, d'honneur, & de respect, à la memoire d'vn tres-cher & bon mary, & pere tres-affectionné. Priés Dieu pour le repos de leurs ames.

V LA VVE'E-de Montagnac, porte *d'azur à l'Aigle Esployée d'or surmontée de trois Estoilles de mesme.* VI BOTIGNEAV en Bretagne, porte *d'azur a vne Aigle Esployée d'or.* VII DONDEAVVILLE, *d'azur a trois Aigles Esployées d'or, becquées & membrées de gueules.* VIII LA SCALE, porte *d'or a l'Aigle Esployée de sable, chargée & tenant de ses serres vne Eschelle a trois eschelons eslargie par en bas de gueules.* Iean IX DV BECH, Seigneur de la Tour sous Sanuigne, Montbugy, Boyer & la Cour, porte *d'argent a l'Aigle Esployée de sable, membrée & becquée de gueules.* X DE MAVRE en Angoumois, porte *de sable a l'Aigle Esployée d'argent, becquée & membrée de gueules.* XI LA ROCHE-BERNARD, portoit *d'or a vne Aigle Espoyée de sable, becquée & membrée de gueules.* XII LA BRODIERE, porte *dor a l'Aigle Esployée de gueules.* DE QVESNOY en Picardie, porte *d'or a vne Aigle Esployée de sable.* DE IEAN en Languedoc, porte *d'azur a l'Aigle Esployée d'or.* HVE' en l'Orleannois, porte *d'azur a vne Aigle Esployée d'or.* PHILANELLE ou PHILEMELLE, *d'or a vne Aigle Esployée de sable.* IMPERATRIS en Auuergne, *d'argent à l'Aigle Esployée de sable.* CONTEREL, *d'azur a vne Aigle Esployée d'or.* D'ORCEAV, *d'or a l'Aigle Esployée de gueules.* POLERON en Languedoc, *d'argent a vne Aigle Esployée de sable.* DV MOTET, *de gueules a vne Aigle Esployée d'argent, au Chef d'or.* BOISSEL, *d'azur a l'Aigle Esployée d'argent.* PELAVT, *d'argent a l'Aigle Esployée de sable.* MAGNY, *d'or*

a l'Aigle Esployée de gueules. LANIAMET en Bretagne, *d'argent à l'Aigle Esployée de sable.* ANDRONS, Seigneur de la Marguerite, *d'or a l'Aigle Esployée de sable, surmontant deux Palmes de sinople en pointe posées en sautoir.* BAVDRICOVRT, *d'or a l'Aigle Esployée de sable, chargée d'vn Escusson d'argent surchargé d'vn Chapeau de Cardinal de gueules, au Chef d'azur chargé de trois Fleurs de Lis d'or.* FOVRCY, *d'azur a l'Aigle Esployée d'or, au Chef de mesme chargé de trois Tourteaux de gueules.* AZINCOVRT, *d'argent a l'Aigle Esployée de gueules membrée & becquée d'azur.* DEAGENT en Dauphiné, porte *d'argent a l'Aigle Esployée de sable, chargée d'vn Escusson d'azur, surchargé d'vne Fleur de Lis d'or.* AVTREVILLE, *d'argent a l'Aigle Esployée de sable, becquée & membrée de gueules.* AVALON, *d'or a l'Aigle Esployée de sable.* POVPART, *d'or a l'Aigle de sable Esployée surmontée de deux Trefles de sinople.* AMILLY, *d'argent a l'Aigle Esployée de sable.*]



* ESPREVIER, des Oiseaux de Fauconnerie le moindre, il s'en voit quelques-vns en Armoiries, & ont ordinairement comme les Faucons des longes & grillets aux pattes. Artus [I] LE BLOY, Cheualier de la Table ronde, portoit *de sable a vn Esprevier d'argent, membré d'or.* [II] DV FOV de Vigean, porte *d'azur a deux Espreuiers affrontés d'argent becqués & membrés d'or, à la Fleur de Lis en abisme de mesme.* [III] ATTILLA Roy des Huns, portoit *de gueules a vn Espreuier en assiette d'Aigle le vol abbaissé d'or, membré & Couronné d'argent.* [IV] FREVAL, porte *d'azur au Dextrochere habillé & ganté d'vn gand de Fauconnier d'argent mouuant du flanc, portant vn Espreuier de mesme.* [V] BRETEVIL, porte *d'azur a vn Espreuier s'Essorant d'or.* [IV] AVTRICS, Seigneur de Beaumetes en Prouence, porte *de gueules a cinq Espreuiers d'or, posés deux, deux & vn.* [VII] LESPERVIER, porte *d'argent a vn Espreuier d'azur, membré longé & grilleté d'or, perché de gueules.* [VIII] SIGNY, porte *d'azur a vn Espreuier tenant en ses serres vne Perdrix de mesme.* SAVTEREAV en Dauphiné, porte *d'azur a vne Croix d'or cantonnée de quatre Espreuiers d'argent.* CHAMESSONS, *de gueules a la Bande d'or, & en chef vn Espreuier fondant de mesme*: Ce mot de *Fondant* veut dire qu'il fond, qu'il descend sur la proye qu'il à poursuiuie.



ESQVIERRE Voy cy deuant ESCARRE.

ESSONNIER. Voy TRESGHEVR.

ESSORANT, Oyseau qui prend l'Essor, qui ouure les aisles pour s'esleuer & envoller en l'air. Iean I DE SOVVERT, Seigneur dudit lieu, Conseiller au Parlement de Bourgongne, grandement versé en l'Art Heraldique, porte *de gueules à l'Aigle s'Essorant d'or, au Chef de mesme.* [II VVEYER en Franconie, porte *d'azur à vne Cicogne s'Essorant d'or.* III TANE, porte *d'azur à vne Perdrix s'Essorant d'or.* IV FRAENGKING au Duché de Bauiere, porte *d'or à l'Aigle s'Essorant de sable.* V GVERIN, porte *de gueules à la Colombe s'Essorant d'argent.* VI LVCKOVVIN en Misnie, porte *d'or au Corbeau s'Essorant la teste contournée de sable.* Le Baron VII DE GANS zu Budlitz en Allemagne, porte *de gueules à vn Oye accollé & Couronné s'Essorant d'argent sur vne terrasse de sinople mouuante de la pointe.* VIII AYMART, Seigneur de Chasteau-Regnart, porte *de gueules à la Colombe s'Essorant d'argent, portant au bec vn rameau d'Oliue d'or, au Chef cousu d'azur chargé de trois Estoilles d'or.* HELMSTAT en Suabe & au Rhein, porte *d'argent à l'Aigle s'Essorant de sable.*



ESSORÉ' se dit de la Couuerture d'vne maison, [d'vne Eglise, d'vne Tour ou d'vn Chasteau] quand elle est d'vn émail different de celuy du corps de ladite maison, à cause que de toutes les parties d'vn bastiment il n'y en à point qui soit plus à l'air que la Couuerture, & qu'en terme de Fauconnerie vn Faucon sor, qui à desia pris l'air pour voler, à la difference du niais qui n'est pas encor sorti du nid. I *d'argent à vne Maison d'azur Essorée de gueules.* [II La Ville de MVNSTER in S. Georgenthal, porte *d'azur à vne Eglise d'argent Essorée du champ.* III LESCHITZ en Silesie, porte *d'azur à vne Hale Essorée d'or supportée de gueules, terrassée d'argent.* IV IMMENHAVSEN Ville d'Allemagne, porte *d'azur à trois Tours couuertes rangées en pal d'argent Essorées de gueules terrassées d*



* ESTAYE, est vn Cheuron fort delié duquel on fait assiette, dit le sieur de la Colombiere, comme de la Trangle au regard de la Fasce, & des Vergettes au regard du Pal; ie n'en representeray pas la figure par ce que ie n'en n'ay trouué aucune exemple, me contentant d'en dire la largeur cy-dessus enoncée.

* ESTETE', qui n'a point de teste, teste arrachée du corps, comme il se voit és Armes de I GEROLTOVVSKY en Silesie, qui porte *d'argent à l'Aigle Esteté de sable.* II TERRONNEAV, porte *d'argent au Sautoir de gueules accompagné de quatre Aiglettes Estetées d'azur.* III SAZSOR ou Orla en Pologne, porte *d'argent à l'Aigle Estetée de gueules, surmontée d'vne Estoille à six raiz de mesme.* IV L'Isle D'ISLANDE ou Islandie, ainsi appellée à cause du grand froid, & de la glace qui y est tousiours, & à cause des neiges aucuns l'appellent SNELANDT, porte *d'azur au Poisson Esteté posé en pal d'argent, surmonté d'vne Couronne d'or.*



* ESTINCELE', qui est estincellant comme bluettes de feu esclatantes d'vn fer ardant tiré de la forge, lequel estant frappé d'vn marteau sur l'enclume, en sort diuerses Estincelles en formes de petites Estoilles brillantes : ces Estincelles qui ne parroissent que par la violence du marteau, ou par des pierres à feu ou cailloux frappés l'vn contre l'autre, sont rares en Armoiries, & ne parroissent pas tant sur les Escus qu'elles ont paru autre-fois dans les combats sur les boucliers, & sur les armes des anciens Gendarmes par les chamaillis de leurs coutelas. Deux exemples en sont venuës à ma connoissance, l'vne tirée de la Science Heroïque que le sieur de la Colombiere dit auoir veu dans vn ancien Herault, qui est I *de sable Estincelé d'or.* L'autre est rapportée dans le viel manuscrit de Monsieur le Conseiller de la Mare qui donne pour Armes au Sire II D'ANSEVILLE, *d'argent à vne Bande d'azur Estincelée d'or, chargée de trois Lions du champ.*



ESTOILLE, c'est le meuble le plus vsité, & qui se voit le plus frequemment en Armoiries, qui ne differe de la Molette d'Esperon, qu'en ce que celle-cy est percée, & l'Estoille non. Pour le nombre des raiz il est d'ordinaire de cinq [parmy nous autres François, comme parmy les Allemans & Italiens il est de six & souuent à huit, quand elles sont à ce nombre] de six ou de huit, il faut le nommer.] I'ay remarqué que toutes celles qui ont esté peintes ou grauées du temps de nos Ducs de Bourgongne sont de six. Nous en voyons aussi à seize raiz que beaucoup appellent Comette. [I DE MONTAFIE', *d'argent à vne Estoille de gueules, chargée d'vn Croissant d'or.* II LANROS en Bretagne, porte *d'or à vne Estoille de gueules.* III BREZE' en Bourbonnois, *de gueules à trois Estoilles d'or.* IV VIGIER, porte *d'or a trois Estoilles d'azur.* V GAY-de Combranges, porte *de gueules a la Fasce d'or accompagnée de trois Estoilles de mesme.* VI DE BVLLION en Bresse, Seigneurs de Bereins & de Mons, portoit *d'or au Chef d'azur chargé de trois Estoilles du champ.* VII MONTAVLT, porte *d'or a la Bande de sable, chargée d'vne Estoille du champ accompagnée de trois Estoilles de gueules.* VIII BERNARD-de Montessus dont Melchior Bernard, Seigneur de Montessus, Balorre, Trauoisy, & de Lune, Gouuerneur des Ville & Chasteau de Beaune, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Estoilles de mesme.* IX HARDOVIN, porte *d'azur a neuf Estoilles d'argent, posées trois, trois, & trois.* X SANARCLANS, *d'or a la Bande d'azur chargée de trois Estoilles du champ.* XI BREAV-Hebert, *d'azur au Sautoir d'or accompagné de trois Estoilles de mesme.* XII FONSECA en Espagne, porte *d'or a cinq Estoilles de gueules mises en santoir.* THOME', *d'azur a trois Cheurons d'argent, accompagnés de trois Estoilles d'or, deux en chef & vne en pointe.* LESCLES, porte *d'azur a la Croix d'or, chargé de cinq Estoilles du champ.* DE LA VERNE'E en Bresse, Seigneurs dudit lieu, portoit *de gueules a la Bande d'or, chargée de trois Estoilles d'azur.* TVRIN, *de gueules à trois Estoilles d'or posées au chef.* ARGVE', au Duché de Bourgongne, *de gueules a vne Estoille d'or.* GERBAIS, porte *d'azur au Chef d'argent, chargé de trois Estoilles de gueules.* DE BAYARD-Marsac, *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Estoilles de mesme.* BLACCAS, porte *d'argent à l'Estoille de gueules.* SOVMONT, *d'argent a la Bande de gueules chargée de trois Estoilles d'or.* CALLEVILLE en Normandie, porte *d'argent a trois Estoilles de gueules.* LA TEILLAYE en Niuernois, porte, *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Estoilles de mesme.* L'ESTOILLE, *d'azur à vne Estoille d'or.* BOYER en Prouence, Seigneur de Brandol, porte *d'azur a vne Estoille d'or.* BEAVVILLE-la Verny porte, *de gueules à deux Estoilles d'argent en chef, & vn Croissant de mesme en pointe.* NERESTANG, *d'or à trois Bandes de gueules, celle du milieu chargée de trois Estoilles du champ.* DV BREVIL-de Theon, *d'azur à la Bande d'or accompagnée de trois Estoilles d'argent.* CHAMPIER en Beugey, porte *d'azur à vne Estoille d'or.* TANE, *d'or à trois Estoilles d'azur, au Chef de mesme chargé de trois Estoilles du champ.* DE MIGIEVX en Bresse & à Dijon, porte *de sable à trois Estoilles d'argent.* LORGERIL, *de gueules au Cheuron d'Hermines accompagné de trois Estoilles d'argent.* NAMY-la Forest, *d'azur à la Fasce d'or accompagnée de trois Estoilles de mesme.* SAINT HIRIER, *d'azur à trois Estoilles d'argent.* CRENEZAY, *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Estoilles de mesme, au Chef d'argent.* Le Roy-la Poterie, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Estoilles de mesme.* IAQVOT en Bourgongne, dont des Premiers Presidens à la Chambre des Comptes, des Maistres en icelle, des Conseillers au Parlement, vn Conseiller au grand Conseil, & autres Principaux Officiers, porte *d'azur à la Fasce d'or accompagnée de trois Estoilles de mesme*, dont aucuns de la famille ont chargé la fasce *d'vn Croissant d'argent, & brisé l'Escu d'vne Bordure engreslée de gueules*, que quelques-vns ont porté *d'or.* TVRY, porte *d'or au Cheuron d'azur, accompagné de trois Estoil-*

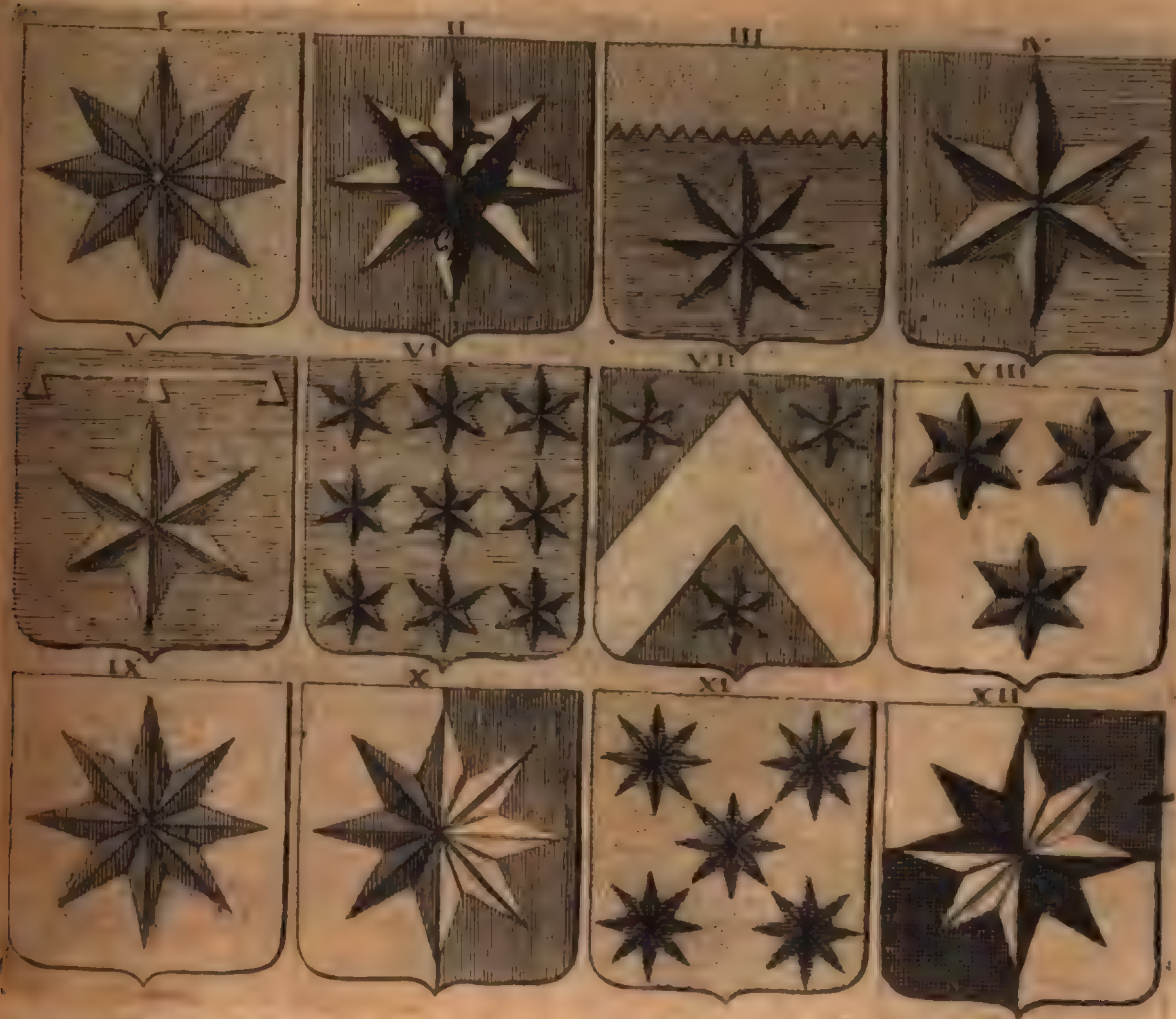
tes de mesme. CIZE', porte *d'azur à trois Bandes d'argent, celle du milieu chargée d'vn Lion de gueules; & accompagnées de sept Estoilles du second, posées vne, deux trois & vne.* BVGNOT, *d'azur à trois Cheurons d'or, accompagnés de trois Estoilles de mesme, deux en chef & vne en pointe.* DORE', *d'azur à vne Fasce d'or surmontée de trois Estoilles d'argent.* COVPVRAY, *d'azur à trois Estoilles d'or.* ROBINEAV, *d'azur semé d'Estoilles d'or, à la Cotice de mesme.* BAILLY, à Dijon Conseiller au Parlement, porte *d'azur à vne Fasce d'argent, accompagnée en chef de trois Estoilles d'or & en pointe d'vn Croissant de mesme.* LA MARE en Sauoye, porte *d'azur à la Bande d'or chargée de trois Estoilles de gueules.* LA GOVTTE en Forests, porte *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de trois Estoilles de mesme.* BVRDELOT, *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois Estoilles de mesme.* FAVIER, porte *d'azur au Croissant d'argent accompagné de trois Estoilles d'or.* ARODELA-Fay, porte *d'or à la Fasce vairée d'argent & de gueules, surmontée de trois Estoilles d'azur.* GALLAND-Charteuille, *d'or au Chef d'azur, chargé de trois Estoilles du champ.* DV GVE', *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Estoilles de mesme.* VOISIN, *d'azur à trois Estoilles d'or, au Croissant de mesme en abisme.* BROCES, *d'argent à la Fasce de gueules chargée de trois Estoilles du champ.* BRIOV, *d'azur à la Bande d'or accompagnée de deux Estoilles de mesme.* LE CLERC, *de gueules à trois Estoilles d'or.* GARAVLT *d'azur semé d'Estoilles d'or, au Lion de mesme.* VETERIS, porte *d'azur à six Estoilles d'or posées trois, deux & vne.* HVTEAV, *d'azur à trois Estoilles d'or.* PORTEBEVF, *d'or à vne Fasce de gueules chargée de trois Estoilles d'argent.* GREFFIN, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Estoilles de mesme.* D'EVRRE-Molans en Dauphiné, porte *d'argent à la Bande de gueules chargée de trois Estoilles d'or.* GRAMEILLES, *d'argent à la Croix de gueules chargée de cinq Estoilles d'or.* LEDEVIN, porte *de gueules à la Fasce d'argent accompagnée de trois Estoilles de mesme.* VANEL, *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Estoilles de mesme.* LA GARDETTE, *de gueules à la Bande d'or, chargée de deux Pals d'azur, accompagnée de six Estoilles d'argent mises en orle.* CORON, *d'azur au Croissant d'or accompagné de six Estoilles de mesme.*



Nous

Nous auons dit qu'il y à des Estoilles à six & à huit raiz, & que quand elles ont le nombre de six ou de huit qu'il le faut exprimer. [I] CHASTEAVNEVF, porte *d'or à vne Estoille à huit raiz de gueules.* [II] HENDE, porte *de gueules à vne Estoille à huit raiz d'argent, chargée d'vne Aiglette esployée de sable.* Iean [III] LE LABOVREVR, Seigneur de Bleranual, Gentil-homme seruant le Roy, qui à donné au public les Tombeaux des personnes illustres inhumés dans quelques Eglises de Paris, & l'Histoire du voyage de la Royne de Pologne & retour de Madame la Mareschalle de Guebriant, porte *d'azur à vne Estoille à huit raiz d'or, au Chef endenché de mesme.* [IV] PREVOST en Suisse, porte *de gueules party d'azur à vne Estoille à six raiz d'or sur le tout.* [V] LA PLACE-Fumechon, porte *d'azur à vne Estoille à six raiz d'or, au Lambel d'argent.* [VI] LOSSE, *d'azur à neuf Estoilles à six raiz d'or posées trois, trois, & trois.* [VII] FROINAVX, porte *de gueules au Cheuron d'argent, accompagné de trois Estoilles à six raiz d'or.* LINSTTEN en Suisse, porte *d'argent à trois Estoilles à six raiz de gueules.* [IX]

d'argent à vne Estoille à huit raiz de gueules. [X] ISEGI à Venise, porte *d'argent parti de gueules à vne Estoille à huit raiz partie de l'vn en l'autre.* [XI] ROYA, porte *d'or à cinq Estoilles a huit raiz posées en sautoir d'azur.* [XII] GALIVA à Venise, *d'argent escartelé de sable a vne Estoille a huit raiz sur le tout escartelée de l'vn en l'autre.* LALLEMANT, porte *d'argent au Cheuron d'azur chargé de trois Estoilles a six raiz d'or, au Chef de gueules chargé de trois Estoilles d'or.* D'ANGELO à Naples *d'azur a vne Fasce d'or, accompagnée de deux Estoilles a huit raiz de mesme.* SCHLIEVVITZ en Silesie, porte *de sable a trois Estoilles a six raiz d'argent.* ALLERSPACH en Bauiere, porte *d'argent a cinq Estoilles a six raiz de gueules posées en sautoir.* VVITTEN aussi en Bauiere, porte *d'azur a vne Bande d'or chargée de trois Estoilles a six raiz de gueules.* VVENNS en Hessie, porte *d'azur a la Fasce d'or accompagnée de trois Estoilles a six raiz de mesme.*]



ESTREZ. Le Feron parlant des Armes des Connestables de France au Chapitre de Mathieu de Montmorancy, qui en lieu de quatre Allerions que portoient ses

predeceſſeurs en chargea ſeize, & qui changea la Croix d'argent en Croix rouge, dit que cette Croix eſt appellé ESTREZ par pluſieurs, [peut eſtre à cauſe qu'elle fut diminuée de ſa largeur pour donner place dans l'Eſcu aux ſeize Allerions, & qu'eſtant ainſi retraiſſe elle eſtoit dite Eſtrez.]

* ESTRIER, ESTRIEV ſeruant à monter à Cheual, à ſouſtenir les pieds des Caualiers. I GENETVRES, porte *d'argent à vn Eſcuſſon d'azur chargé d'vn Eſtrier de gueules.* II MOLAMBAY en Flandres, porte *d'argent à deux Eſtriers de gueules les chappes liées d'or, au Franc quartier de gueules, chargé d'vne Bande d'argent.* III BOVRDELET-de Montalet, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Eſtriers de meſme.* IV SATELIN en Suede, porte *d'or à vne Selle de Cheual de gueules les Eſtriers pendans de meſme.*



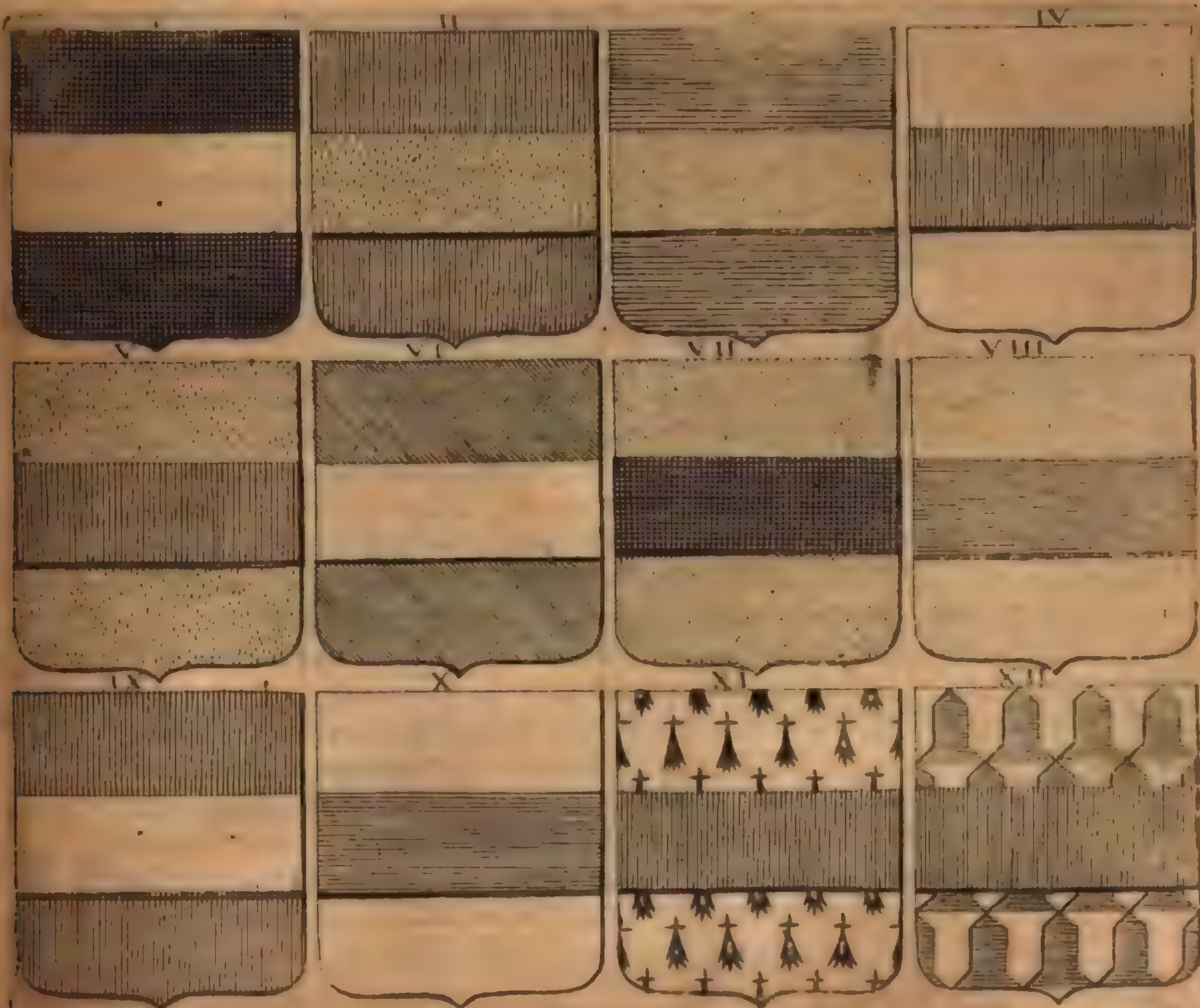
EVIRE' animal qui n'a point de verge. Voy VILENIE.







ASCÉ, FAISSE ou FESSE, c'est l'vne des pieces principales Honnorables : quelques-vns font deriuer ce mot *Fasce* du Latin *Fascia*, qui est vne bandelette de toille, comme vn frontal. D'autres comme Scohier chap. 1. disent que la Fasce est ce que les Allemans nomment en latin *Fascem seu trabem transuersalem*, & de fait elle semble vne poutre ou traueau mis au trauers de l'Escu ; car elle diuise & separe le chef de la pointe, & doit contenir le tier d'iceluy, lors qu'il n'y à aucune autre piece ; que si elle est plus estroitte, elle sera prise pour Deuise. Voy cy dessus DEVISE. [Rene & Dauid I DE LORON Seigneurs de Tharot & de Chastenay, portent *de sable à la Fasce d'argent*. II BOVTON au Duché de Bourgongne, dont le Comte de Chamily, porte *de gueules à la Fasce d'or*. III SAINT OMER, *d'azur à la Fasce d'or*. IV DE BETHVNE, porte *d'argent à la Fasce de gueules*. V DE VILLIERS-la Faye en la mesme Prouince, porte *d'or à la Fasce d'azur*. VI LE BEL, porte *de sinople à la Fasce d'argent*. VII DE CICON au Duché de Bourgongne, *d'or à la Fasce de sable*. VIII POT, porte *d'or à la Fasce d'azur*. IX LASTIC en Auuergne, porte *de gueules à la Fasce d'argent*. X DE MANDELOT porte *d'argent à la Fasce d'azur*. XI DE CHANDIO en Bourgongne, porte *d'Hermines à la Fasce de gueules*. XII BLOSSAC, porte *de Vair à la Fasce de gueules*. BLOT-de Gilberté, porte *d'azur à la Fasce d'argent*. DE IAVSSE, porte *de gueules à la Fasce d'or*. DE LEIDE en Flandres, *d'azur à la Fasce d'or*. SAINT MAVRE-Monthausiet, porte *d'argent à la Fasce de gueules*. PENHOET en Bretagne, porte *d'or à la Fasce d'azur*. D'ORIEVX, porte *d'azur à la Fasce*



d'or. BOIS-SAINT en Normandie, porte *d'argent à la Fasce d'azur.* GVEFAVT, *d'argent à la Fasce de sable.* SEMICOVRT, *d'argent à la Fasce de gueules.* PRVNEL, *d'or à la Fasce d'azur.* LOTHIER, *de gueules à la Fasce d'argent.* SAGREDI à Venise, porte *d'or à la Fasce de gueules.* NERY, *de gueules à la Fasce d'argent.* DE LEIDE en Flandres, *d'azur à la Fasce d'or.* KORVVITZ en Silesie, porte *d'argent à la Fasce de gueules.* VERION, *de gueules à la Fasce d'hermines.* NOTAPH en Bauiere, porte *d'or à la Fasce d'azur.* AVDEBERT, *d'or à la Fasce de gueules.* VAVGRIS, *d'azur à la Fasce d'or.* D'ARBONAY, porte *d'argent à la Fasce de sable.* DE LAMBEKE en Flandres, *d'or à vne Fasce de gueules.* THIBOVVILLE, *d'hermines à la Fasce de gueules.* D'ESTIENNE, *d'azur a la Fasce d'or.* LA PEREDE en Quercy, *d'or a la Fasce de gueules.* LE BIGOT, *d'argent a la Fasce de gueules.* LA CHAPPELLE en Bretagne, *de gueules a la Fasce d'hermines.* PREZ, porte *d'azur a la Fasce d'or.* LAVTRAY, *d'argent a la Fasce de sable.* DE BORSELLE en Flandres, *de sable a la Fasce d'argent.* HAVESQVERQVE, porte *d'or a la Fasce de gueules.* DE SAINT GERMAIN Seigneur dudit lieu en Reuermont, porte *d'or a vne Fasce de gueules.* VEILHET en Flandres, porte *d'azur à vne Fasce d'hermines.* SAN-SEVERINO au Royaume de Naples, porte *d'argent à vne Fasce de gueules.* D'AVELLA la mesme, *de gueules à vne Fasce d'argent.* REINBERG en Bauiere, porte *d'argent à vne Fasce de gueules.* VESTENBERG en Franconie, porte *de sinople à la Fasce d'argent.*

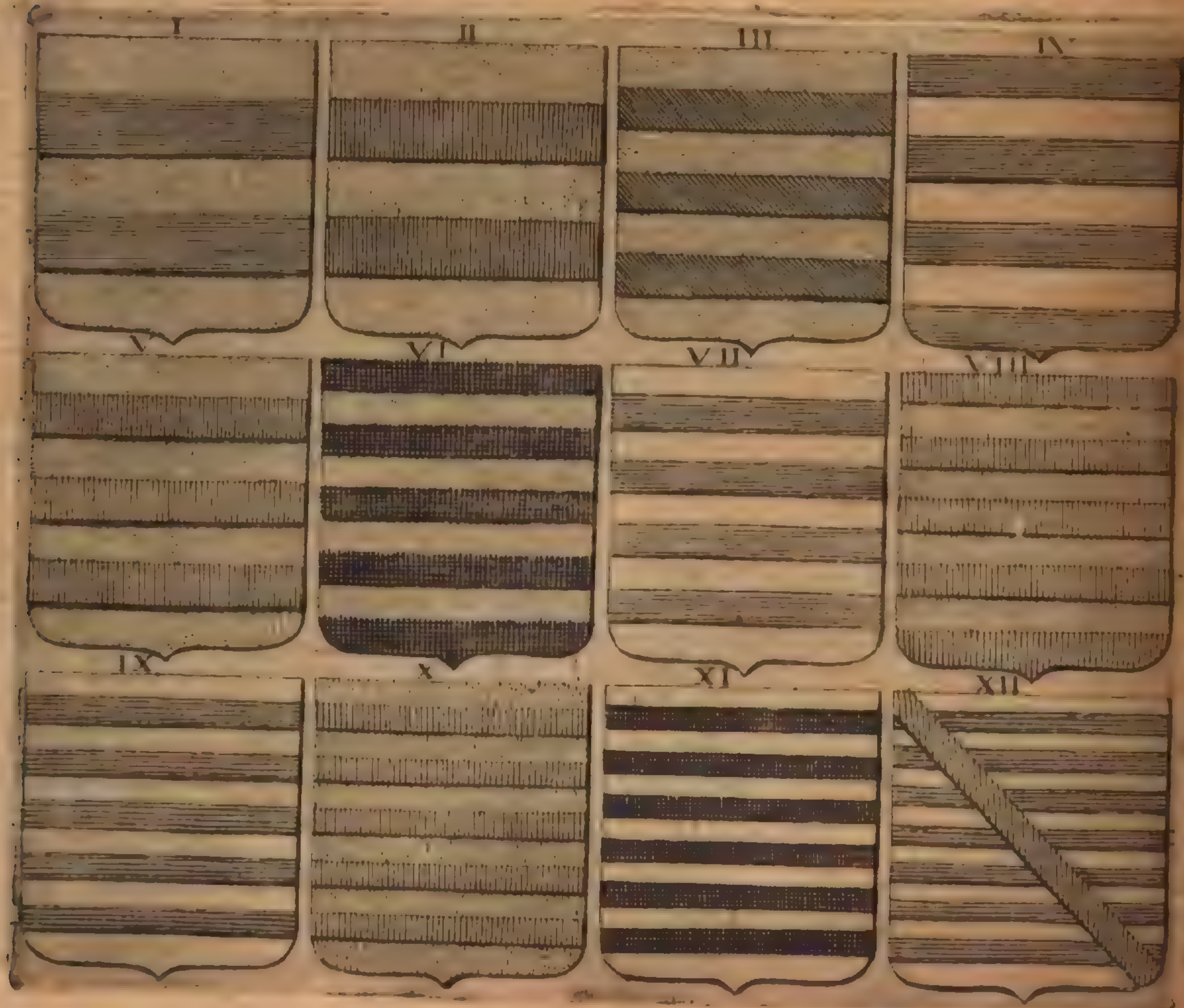
Elle est souuent accompagnée & chargée, quand elle est accompagnée l'on diminuë sa largeur à proportion, & suiuant les figures ou pieces qui l'accompagnent. I DE SAINT ANTHOST Seigneur dudit lieu au Duché de Bourgongne, qui à donné vn Premier President au Parlement de Roüen, portoit *d'argent a vne Fasce d'azur, accompagnée en chef d'vn Lion-leopardé de sable, & en pointe d'vne Merlette de mesme.* D'AILLY en Auuergne, porte *de gueules à la Fasce ondée d'argent, accompagnée de six Merlettes de mesme.* III LE MAISTRE-Bellejambe, porte *d'azur à vne Fasce d'argent, chargée de trois Merlettes de sable, & accompagnée de trois Soucis d'or.* IV MALIER-du Houssay, porte *d'argent à la Fasce d'azur accompagnée de trois Roses de gueules.* ACIGNE', porte *d'hermines à la Fasce de gueules chargée de trois Fleurs de Lis d'or.* VI TAMBONEAV-du Bouchet, porte *d'azur a la Fasce d'or accompagnée en chef de trois Estoilles, & en pointe d'vne Aigle esployée de mesme.* VII DE BVCY qui à donné vn Premier President au Parlement de Paris, *d'azur a la Fasce d'or chargée de trois Lions de sable.* Blanchard en ses premiers Presidens à ainsi blasonnées ces Armes, quoy que son Graueur ait representé des Aigles sur la Fasce au lieu des Lions. VIII BERARD porte *d'argent à la Fasce de gueules chargée de trois Trefles d'or, & accompagnée de trois Sauterelles de sinople.* IX MAVLANDRIN, porte *de gueules a vne Fasce palée d'or & d'azur de six pieces, accompagnée de trois testes de Lions arrachées d'or.* X SAILLY, porte *de gueules a la Fasce d'or chargée de trois Croix fleurdelisées d'azur, & accõpagnée de trois testes de Butors arrachées du second.* XI AVNOVF en Normandie, porte *d'argent a la Fasce de gueules, accompagnée de trois Aigles de mesme, becquées & membrées d'azur.* XII NICOLAS-de Claye, porte *de gueules a la Fasce d'argent, chargée de trois Merlettes de sable, & accompagnée de trois testes de Loups d'or.* BELPRATO au Royaume de Naples, *de gueules a vne Fasce d'or accompagnée en chef d'vne Fleur de Lis & en pointe semé de Roses feuillées & soustenuës de mesme.* OLQVIDEM en Bourgongne, portoit *d'azur a vne Fasce d'or, accompagnée en chef d'vne Estoille de mesme, & en pointe d'vn Croissant d'argent.* LA PERRIERE-Corleyson, porte *d'azur a la Fasce d'or, accompagnée en chef de trois Croissans, & en pointe de trois Estoilles de mesme.* PONSAL, *d'Hermines, a la Fasce de gueules chargée de trois Besans d'or, posés deux & vn.* LESCOIT, porte *de sable a la Fasce d'argent chargée de trois Quinte-feuilles du champ.* DE ZVYTPEENE en Flandres, portoit *d'azur a la Fasce d'or, chargée de trois Annelets de gueules, & accompagnée de six billettes du second.* POVSSEPIN, porte *d'azur a la Fasce d'or, accompagnée en chef de trois Estoilles & en pointe d'vn Lion de mesme.* REGNAVLT au Lionnois, porte *d'azur a la Fasce d'argent, accompagnée en chef de trois Coquilles de mesme, & en pointe d'vne Estoille d'or.* BONNEVAL en Brie, porte *d'argent a la Fasce d'azur, chargée de trois Coquilles d'or.* AVBIGNY, *d'argent a la Fasce de gueules, chargée de trois Besans d'or* : aucuns de ce nom portent la fasce toute seule. SPINELLA au Royaume de Naples, porte *d'or a vne Fasce de gueules chargée de trois Espines a cinq pointes d'argent.* DV CHOS, *d'azur a la Fasce d'or accompagnée en chef de deux Croisettes d'argent, & en pointe d'vne Estoille du second.* BEAVREPAIRE, porte *de gueules a vne Fasce d'or chargée d'vne Estoille du champ.* PIGNONE au Royaume de Naples, porte *d'azur à vne*



Fasce d'or accompagnée de cinq Pommes de Pin de mesme, trois en chef & deux en pointe. LE BIGOT-de Gastines, porte *d'argent à la Fasce de sable chargée de trois Losanges d'or, & accompagnée de trois Trefles de sinople.* COVRTIN, *d'azur à la Fasce d'or accompagnée en chef d'vn Croissant d'argent, & en pointe d'vne Trefle du second.* BONFEAL en Bourgongne, portoit *d'azur à vne Fasce d'or accompagnée de trois testes de Leopards de mesme.* TIRAVLT, *d'azur à la Fasce d'or accompagnée de trois testes de Loups au naturel.* LE CHALLEVX, porte *d'or à la Fasce de sable chargée d'vn Sautoir du champ, accompagnée en chef de trois Roses de gueules, & en pointe de deux Bandes du second.* ESPARBE-de Lussan, *d'argent à la Fasce de gueules, accompagnée de trois Merlettes de sable.* BECKENHOFEN en Suisse, porte *de gueules à la Fasce d'argent chargée de trois Roses du champ.* GANDELVS, porte *d'or à la Fasce de gueules accompagnée de six Merlettes de mesme.* MONTCHIQVET, *d'or à la Fasce de sable, chargée de trois Estoilles d'argent, & accompagnée de trois Trefles de sinople.* CONTAVLT en Bourgongne, portoit *d'azur à vne Fasce d'or chargée d'vn Croissant de gueules, accompagnée en chef de trois Besans du second, & en pointe d'vne Coquille de mesme.* MESNIL-DE VAVX, *d'argent à la Fasce d'azur chargée de trois Besans d'or & accompagnée de trois Estoilles du second.* ROCHE-IACV, porte *d'hermines à la Fasce de gueules, chargée de trois Fleurs de Lis d'or.* PAPILLON-Dansac en Picardie, porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois Roses d'argent.* LE BOVLANGER, porte *d'azur à vne Fasce d'or accompagnée en chef de trois Estoilles de mesme, & en pointe de trois Roses d'argent.* MARTIN, porte *d'azur à vne Fasce d'argent, chargée d'vne Rose de gueules, & accompagnée de trois Estoilles d'or.* LE BEAV, porte *d'azur à vne Fasce d'argent accompagnée en chef de trois Coquilles de mesme, & en pointe d'vne Estoille d'or.* DE LA BVSSIERE, alliance d'Amanzé, portoit *de gueules à la Fasce d argent chargée de trois Aiglettes d'azur.* FAVCHER au Comté de Bourgongne, dont le Baron de Sauoyeux, porte *d'azur à la Fasce d'argent, accompagnée de trois Estoilles de mesme.* GALLARD, porte *d'azur à vne Fasce d'argent chargée d'vne Rose de gueules, & accompagnée en chef de deux Estoilles d'or, & en pointe d'vn Croissant de mesme.* LE HOCHARD, Seigneur d'Espinoy, portoit *d'argent à la Fasce d'azur chargée d'vne Estoille d or, & accompagnée de trois feuilles de Feucheres de sinople.* FRANSVRE

en Picardie, porte *d'argent à la Fasce de gueules chargée de trois Besans d'or.* LAVOCAT à Paris, porte *d'azur à la Fasce d'argent, accompagnée de trois Croissans d'or en chef, & en pointe vn Lion-leopardé de mesme, armé & lampassé de gueules.* LE GVET-la Faugere, porte *d'azur à vne Fasce d'or, accompagnée en chef d'vn Lion-leopardé & en pointe de trois Estoilles de mesme.* THOMAS à Dijon, dont des Conseillers au Parlement, & des Maistres ordinaires en la Chambre des Comptes, porte *d'azur à la Fasce d'or chargée d'vne Estoille de gueules, & accompagnée en chef de deux Quinte-feuilles du second, & en pointe d'vn Croissant d'argent.*

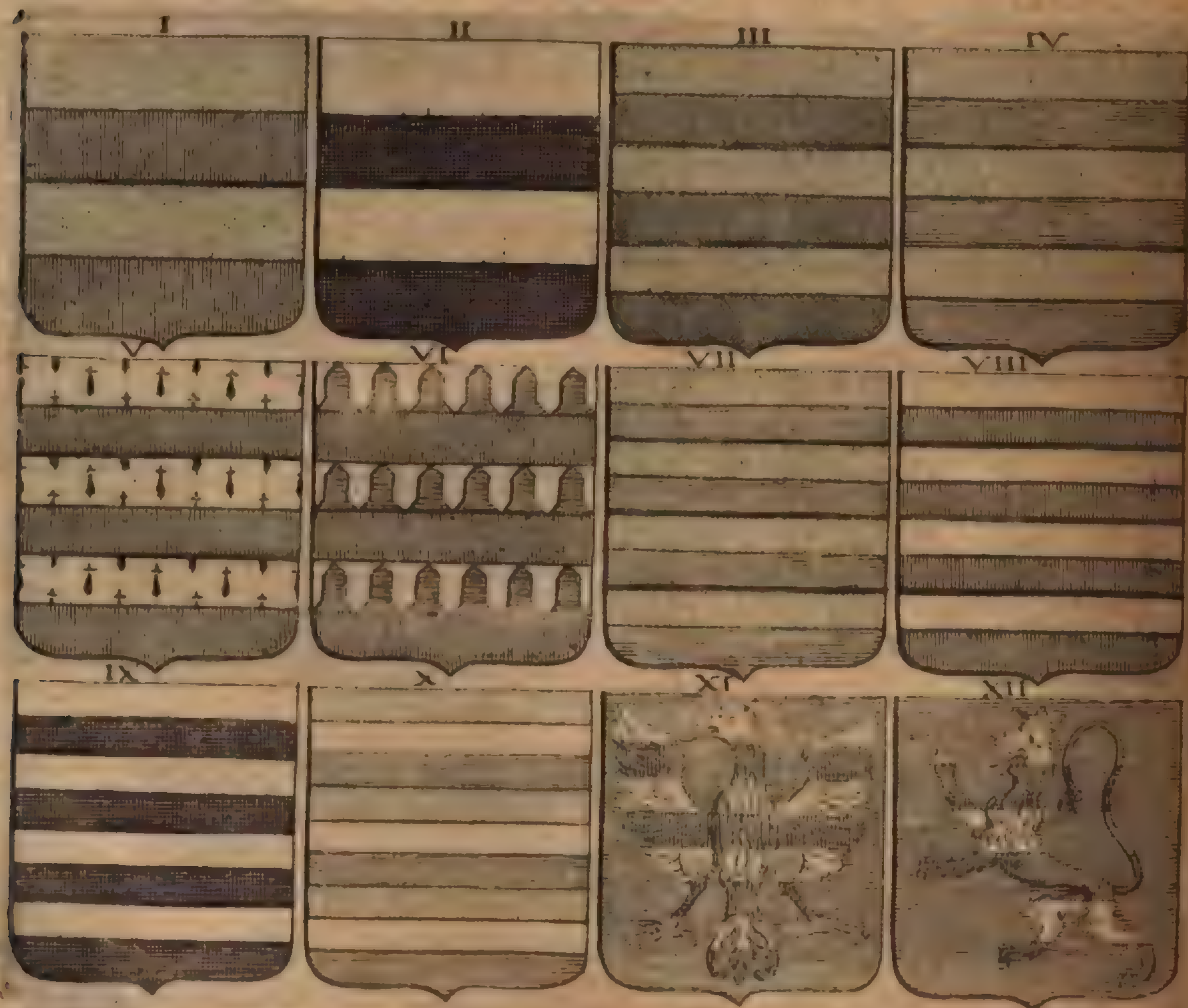
L'on en met en vn Escu en tel nombre qu'on veut. Estienne I DE SINACH, Chancelier de France en l'an M. C. XII. portoit *d'or à deux Fasces d'azur*, ou *à vne Fasce de deux pieces.* [II DELMHORST, *d'or à deux Fasces de gueules.* III MORIN-la Masserie, porte *d'or à trois Fasces de sinople.* IV CARAFA au Royaume de Naples, porte *d'azur à trois Fasces d'argent.* V DE RAMBVRES, porte *d'or à trois Fasces de gueules.* VI PLESSIS lés Bray sur la Riuiere de Seine, porte *de sable à quatre Fasces d'argent.* VII MOLAMBAY, porte *d'argent à quatre Fasces d'azur*, ou bien *vne Fasce de quatre pieces.* VIII CORPEAVX, porte *de gueules à quatre Fasces d'or.* IX CHOVRSES, Seigneur de Malicorne, porte *d'argent à cinq Fasces d'azur.* X AVBRY, *d'or à cinq Fasces de gueules.* XI HEMART-Denonuille en Beausse, porte *d'argent à six Fasces de sable.* XII RATAVLT-de Courlay, porte *d'argent à vne Fasce de sept pieces d'azur, au Baston de gueules brochant sur le tout.* BRIONNE, *de gueules à deux Fasces d'or accompagnées de trois Besans de mesme, deux en chef & vn en pointe.* DE GROVCHES, Baron de Sepy, portoit *d'or à vne Fasce de gueules de trois pieces.* Iean DE BELLOY, Seigneur de Rogen, portoit *d'argent à trois Fasces de gueules brisé en chef d'vne Molette de sable.* Anthoine & Louis DE SAINT SVLPIS, Seigneurs dudit Saint Sulpis & de Beaulieu, portoient *d'or à trois Fasces de gueules, surmontées d'vne Coquille d'azur.* DE SALES en Sauoye, maison qui se voit honnorée du Bien-heureux François de Sales, sur le point d'estre inscrit au Catologue des Saints, porte *d'azur à deux Fasces d'or, chacune chargée d'vne autre Fasce de gueules, accompagnées d'vn Croissant du second en chef & de deux Estoilles à six raix de mesme, l'vne en cœur & l'autre en pointe.* BEAVMESNIL, *de gueules à deux*



Fasces d'Hermines. LIEUDIEU, *d'or à vne Fasce de gueules de cinq pieces.* VVYTERGALLEYEN en Flandres, porte *d'or a trois Fasces de gueules.* DE BRISAY-Denonuille, porte *d'argent a quatre Fasces de gueules.* KERMONAN, *d'or a trois Fasces d'azur chargées de six Estoilles d'argent la premiere de trois, la seconde de deux, la trois d'vne.* D'AUDENARDE à Gand, portoit *d'or à vne Fasce de gueules de trois pieces.* DU BOUCHET dont le Marquis de Sourches Grand Preuost de l'Hostel, porte *d'argent a deux Fasces de sable.* DE VAULX-de Hocquincourt, *d'argent a vne Fasce de gueules de trois pieces.* Le Baron DE DUEFENBACH en Allemagne, porte *d'argent a vne Fasce de sable de deux pieces.* DE FRIENCOURT, Seigneur de Thailly, *d'argent a vne Fasce de gueules de trois pieces.* CRAYSEN de Lindenfels au Rhein, porte *d'azur a vne Fasce d'argent de deux pieces.* DE CACHELEU-de Popincourt, *de gueules a trois Fasces d'or.* STORM en Flandres, porte *d'hermines a vne Fasce de gueules de trois pieces.* GRUEL-de la Frette porte *d'argent a trois Fasces de sable.* DE LURIEU, *d'argent a trois Fasces de gueules.* DE BOULAINVILLIERS, porte *d'argent a vne Fasce de gueules de trois pieces.*; le Seigneur de Fleuronne en Auxois & de Bauchery en Brie, Gouuerneur de Saint Iean de Losne, est de ce nom. DARCY en Berry, porte *d'azur a vne Fasce d'or de cinq pieces.* DE BLOCK en Flandres, porte *d'argent a deux Fasces de gueules.* GRONGNET-de Vassé, porte *d'or a trois Fasces d'azur.* CHAUMONT-Ragny, *d'argent a vne Fasce de gueules de quatre pieces.* DES ESCHELLES au Maine, *de gueules a trois Fasces d'argent.* D'HARCOURT, *de gueules a deux Fasces d'or.* DAUBETERRE à Paris, porte *d'azur a trois Fasces d'or accompagnées en chef trois Estoilles & en pointe d'vne Rose de mesme.* FROMENTIERES-des Estangs au Maine, porte *de gueules a deux Fasces d'argent.* LA ROCHE-ESNARD en Poitou, porte *d'argent a trois Fasces de gueules, chargées de cinq fusées de sable.* FORMENTIER en Picardie, porte *d'argent a deux Fasces de gueules.* GARGAN, *de gueules a vne Fasce de deux pieces d'argent.* TAILLEFER en la Marche, *de gueules a vne Fasce d'or de trois pieces.* AGICOURT, *d'or a trois Fasces de sable.* FROISART-Saint Genest, *d'argent a trois Fasces de gueules.* KERIAN-Barbier en Bretagne, *d'argent a deux Fasces de sable.* FRESSIGNY, porte *de gueules a vne Fasce d'hermines de deux pieces.* BERLOOT au païs bas, porte *d'or a deux Fasces de gueules.* BALIAN-Verboz, porte *de sable a trois Fasces d'argent.* CHALAMONT, *d'or a trois Fasces d'azur.* FONDRAT-Contenson *d'azur a trois Fasces d'argent.* GIVERLAY, porte *d'azur a vne Fasce d'or de trois pieces.* BELLEVOYE *d'argent a vne Fasce d'azur de deux pieces.* CAILLEU, *d'argent a deux Fasces de gueules.* D'ISAMBOURG, porte *d'argent a deux Fasces de sable.* ANYEL en Touraine, porte *d'or a trois Fasces de sinople.* FESTART en Picardie, porte *de gueules à trois Fasces d'argent.* BANDINELLY, *de sable à vne Fasce d'or de trois pieces.* CHAUX-d'AUBOURG-Porcheux, porte *d'azur à trois Fasces d'or.* CUIAS-de Glandeues, *d'or à trois Fasces de sable.* DU BURT, *d'argent a trois Fasces d'azur.* DES FRANCS, *d'argent à deux Fasces de sable.* LULLY, *d'argent a deux Fasces de gueules.* YZORE'-d'Heruault, *d'argent à deux Fasces d'azur.* BRESSEN, *de gueules a trois Fasces de Vair.* GALERAND-de Vaux, *d'argent à trois Fasces de gueules.* CHESLEY en Bourgongne, *de gueules à deux Fasces d'argent.* GERLANDES, *d'or à deux Fasces de gueules.* ESQUETOT-d'Estelan, *a'argent a trois Fasces de gueules.* DE MONTIGNY en Bourgongne, porte *de gueules à cinq Fasces d'or.*]

FASCE', [se dit lorsque l'Escu est remply de Fasces egalement de métal & de couleur, soit au nombre de quatre, de six, ou de huit, s'il y en à dix ou douze on dit Burellé. Voy BURELLE, I SIGINOLFI en Sicile, porte *Fascé d'or & de gueules de quatre pieces.* II LIEBENSTEIN en Suede, porte *Fascé d'argent & de sable de quatre pieces.* III DE CRUSOL, porte *Fascé d'or & de sinople de six pieces.* IV RENEL, porte *Fascé d'or & d'azur de six pieces.* V MARZE', porte *Fascé d'Hermines & de gueules de six pieces.* VI DE BERLAIMONT, *Fascé de Vair & de gueules de six pieces.* VII HABART, porte *Fascé d'or & d'azur de huit pieces.* VIII TUILLIER, porte *Fascé d'argent & de gueules de huit pieces.* IX SAINT AMAND, porte *Fascé d'argent & de sable de huit pieces.* X DE BAR en Berry, porte *Fascé d'or, d'argent, & d'azur de neuf pieces.* DE BRIQUEMAULT, dont le Seigneur de Ruere en Auxois, porte *Fascé d'or & de gueules de six pieces à la Bande d'Hermines brochant sur le tout.* DE CHAUMONT-Seigneur de Quitry au Vexin-le François, porte *Fascé d'argent & de gueules de huit pieces.* DE ROLLAT Seigneur dudit lieu, porte *Fascé d'argent & de sable de six pieces*, aucuns disent quatre Fasces. PRUD'HOMME, *Fascé d'azur & d'argent de huit pieces, la premiere chargée d'vne Estoille d'or.* LE ROUX, Seigneurs de Saint Laurens, porte *Fascé d'argent & de gueules de six pieces, au Chef d'azur chargé d'vne Molette d'or.* FLISCA à Genes,

qui à eu de sa famille deux Papes sous les noms d'Innocent IV. & Adrien V. porte *Fascé d'azur & d'argent de six pieces.* De Montberon-Fontaine-Chalandray, porte *Fascé d'argent & d'azur de six pieces.* Il y en à beaucoup qui pour exprimer ce nombre de six, se contentent de dire seulement Chambon, porte *Fascé d'or & d'azur.* De Bussevl au Charrolois, porte *Fascé d'or & de sable.*, le pere de Varennes dit que c'est quand il y à le nombre de huit qu'il se faut contenter de dire *Fascé*, mais afin d'esuiter l'equiuoque le plus assuré est de nommer le nombre de l'vn & de l'autre. Champelais en Anjou & Touraine, qui se disent descendus de Florus Roy de Hongrie, porte *Fascé d'argent & de gueules de huit pieces.* Vavdetar, dont les Marquis de Persan & de Breual, porte *Fascé d'argent & d'azur de six pieces.* Pathez, *Fascé d'azur & d'argent.* Polignac, *Fascé d'argent & de gueules de huit pieces.* Horling en Bauiere, porte *Fascé d'or & de sable de quatre pieces.* De Dio dont le Comte de Montperoux, porte *Fascé d'or & d'azur de six pieces, à la Bordure de gueules.* Kergroadez en Bretagne, porte *Fascé d'argent & d'azur de six pieces.* Liniac, porte *Fascé d'argent & de gueules de six pieces.* Encre-Rouuerel, *Fascé d'argent & de gueules de huit pieces.* Taillebovrg, *Fascé d'or & de sable de six pieces.* Montavlievx, *Fascé d'or & d'azur de six pieces.* D'Orleans maison particuliere porte *Fascé d'argent & de gueules de six pieces.* Dampmartin, *Fascé d'argent & d'azur de six pieces.* Mallemont au Lionnois, porte *Fascé d'argent & de gueules de six pieces.* Covlonces en Normandie, porte *Fascé d'argent & d'azur de six pieces.* Kerlech, *Fascé d'or & de gueules de six pieces.* De Ionghe en Flandres, *Fascé d'argent & d'azur de huit pieces.* Cambronne en Pontieu, porte *Fascé d'or & de gueules de huit pieces.* Aboval, porte *Fascé d'argent & de gueules de six pieces.* Rodemac, *Fascé d'or & d'azur de six pieces.* Coetivy, porte *Fascé d'or & de sable de six pieces.* Grvssel, porte *Fascé d'or & de sinople de six pieces.* Boronceli, *Fascé d'argent & de gueules de six pieces.* Contay, *Fascé d'argent & de gueules de six pieces.* La Ratte, *Fascé d'or & de sable de six pieces.* De Beverne en Flandres, portoit *Fascé d'or & d'azur de huit pieces, au Sautoir de gueules brochant sur le tout.* Flotte-Reuel, porte *Fascé d'or & d'azur de six pieces.* Micheli, *Fascé d'argent & d'azur de six pie-*

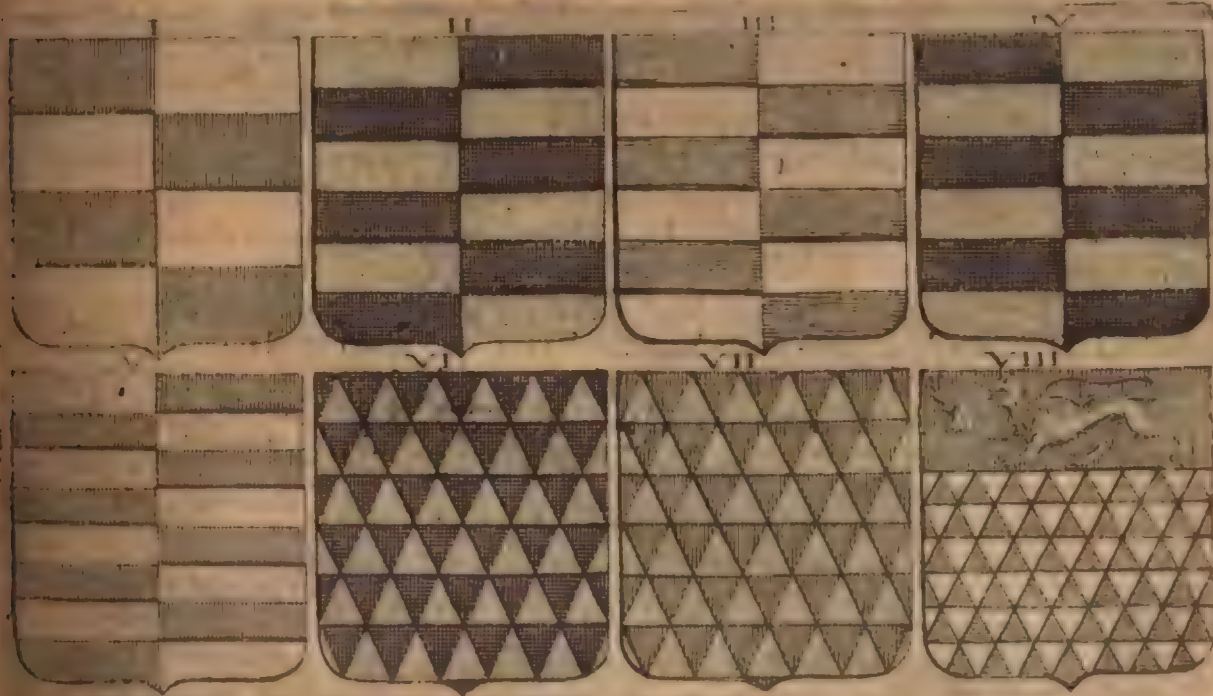


ces.

tes. LESPINACE, *Fascé d'argent & de gueules de six pieces.* QVINCARNON, porte *Fascé d'argent & d'azur de six pieces, la premiere Fasce chargée de trois Tourteaux de gueules.* LE CHASTEL, porte *Fascé d'or & de gueules de six pieces.* OTHON, *Fascé d'or & de sable de six pieces.* DIGNY-Rizaucourt, porte *Fascé d'argent & de gueules de huit pieces.* SAINT CASSIEN, porte *Fascé d'or & de gueules de six pieces, la seconde fasce chargée de trois Fleurs de Lis d'or.*] Il y à des animaux qui se blasonnent Fascés, comme des Lions & des Aigles, lors qu'en lieu d'estre d'vn seul émail, ils sont de deux émaux diuisés en nombre esgal de Fasces qui ne couurent que le corps du Lion ou de l'Aigle, le champ demeurant plein. XI RAMFROID ou Ramanfroid, Marquis de Morane, Duc & Maistre de la Cheualerie de France du temps de Chilperic II. en l'an DCC. XXIII. portoit *d'azur à l'Aigle Fascée d'argent & de gueules de huit pieces couronnée d'or.* XII LANDREGESILE, Lantgraue de Hassie ou de Hesse, ayant la mesme Charge sous le Roy Clotaire I. l'an D. LXII. portoit *d'azur au Lion Fascé d'argent & de gueules, armé, lampassé, & couronné d'or.*

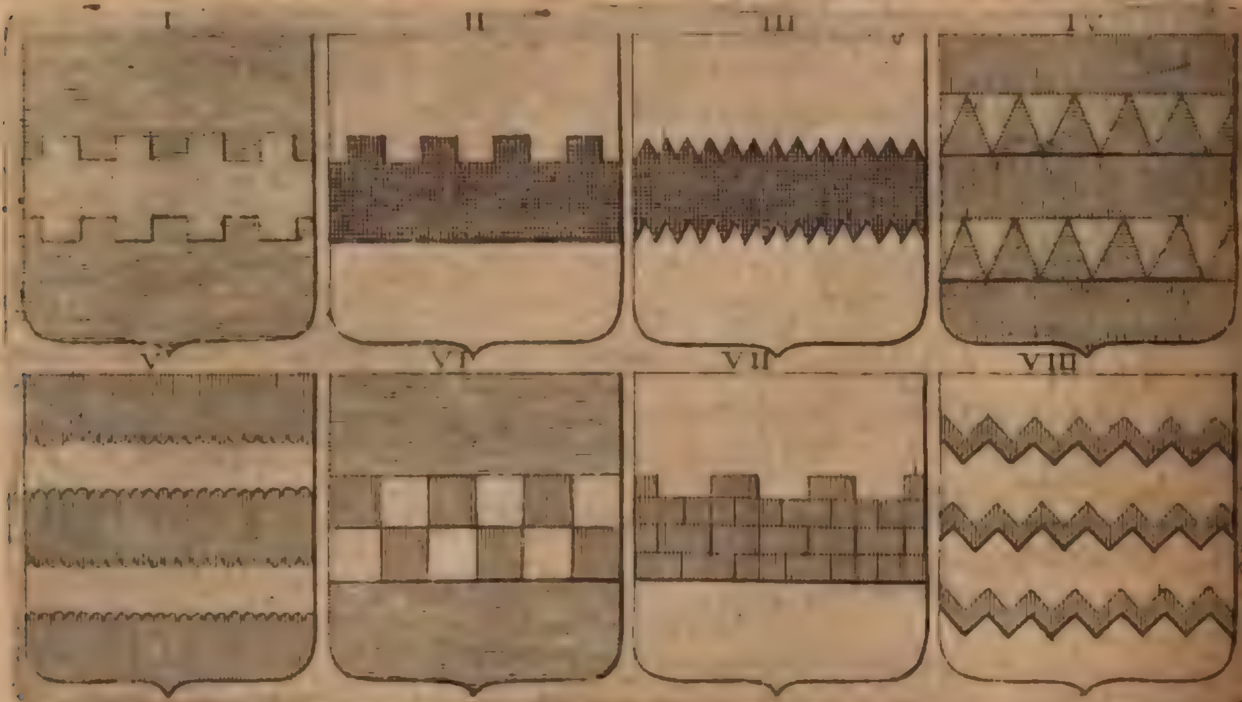
*FASCE' CONTRE-FASCE', se dit lors que l'Escu Fascé est party par vn trait par lequel l'émail des Fasces est changé, en façon que le métal est opposé à la couleur, ou la couleur au métal. I EBERSPACH en Silesie, porte *Fascé contre-fascé de gueules & d'argent de quatre pieces.* II FLACKEN au Rhein, porte *Fascé contre-fascé d'or & de sable de six pieces.* III DEBEN en Misnie, porte *Fascé contre-fascé d'azur & d'argent de six pieces.* IV SCHONFELDT en Silesie, porte *Fascé contre-fascé de sable & d'or de six pieces.* V FLOQVES, porte *Fascé contre-fascé d'argent & de gueules de huit pieces.* Il se voit des Escus que l'on blasonne

*FASCE' DENCHE', qui est lors que toutes les Fasces sont Dentées, & de telle façon que l'Escu en est autant plein que vuide, comme VI VALERAN à Rome, qui porte *Fascé Denché de sable & d'or* VII CANCELLIER aussi à Rome, porte *Fascé Denché de gueules & d'or.* VIII CARNEVOY, porte *Fascé Denché d'argent & d'azur, au Chef de gueules chargé d'vn Lion-leopardé d'or tenant vn Massacre de Cerf en profil de mesme.* Le pere de Varennes apres quelques Autheurs dit, que quand le Fascé Denché est d'argent & de sable, que cela se peut nommer HERMINETTES à cause que cette maniere d'Escu en approche.



[Outre-ce Fascé Denché nous voyons des Fasces en particulier qui sont Denchées au haut & au bas, d'autres seulement Denchées d'vn costé que l'on appelle Feüilles de Scie. Il y en à aussi des Bretessées, Crenelées, Engreslées, Eschiquetées, Ondées, Frettées, Maçonnées, Losangées & autres. I STVDNITZ en Silesie, porte *d'azur à vne Fasce Bretessée d'or.* II KRVMENAVV la mesme, porte *d'argent à vne Fasce crenelée de quatre pieces*

de sable. III VOITEN von Saltzburg en Franconie, porte *d'argent à vne Fasce Denchée de sable.* IV DE PARIS-la Guyniere, porte *de gueules à deux Fasces Denchées d'or & d'azur.* Le Comte V DE FRONTENHAVSEN en Allemagne, porte *de gueules à deux Fasces engreslées d'argent.* VI BERG en Franconie, porte *d'azur à vne Fasce Eschiquetée de gueules & d'argent de deux traits.* VII DIE ZIEGLER en Misnie, porte *d'argent à la Fasce maçonnée crenelée de deux pieces & deux demie de gueules.* VIII VASCONCELLES, porte *d'argent à trois Fasces viurées d'argent.* DE STEELANT en Flandres, *de gueules à la Fasce d'argent Frettée d'azur.* GALEOTI à Naples, porte *d'argent à trois Fasces ondées d'azur.* Vois-en dauantage sous les mots BRETESSE', CRENELE' & les autres.

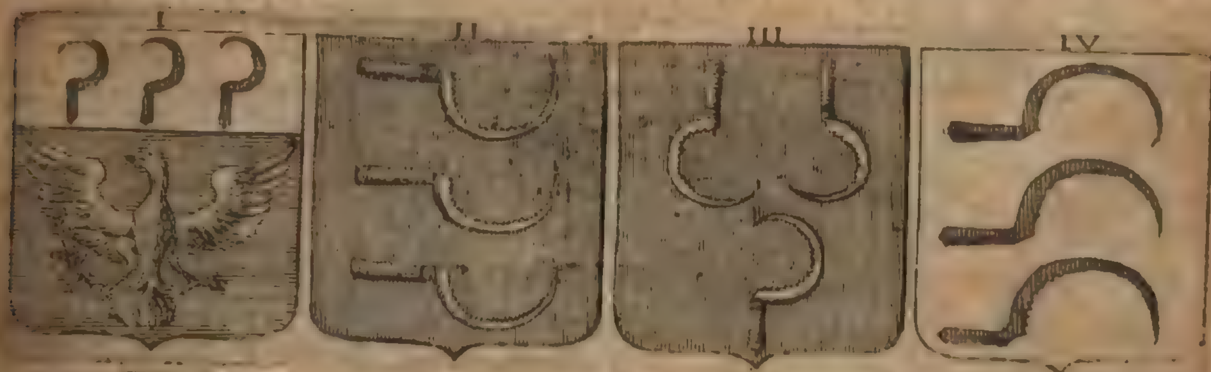


FANON. C'est la manipule que le Prestre voulant celebrer la Sainte Messe, met en son bras gauche. Les Seigneurs I DE VILLIERS & l'Isle-Adam, portoient *d'or au Chef d'azur chargé d'vn Dextrochere reuestu d'hermines*, qui est vn Fanon mouuant du second party, appellé par les anciens *Manchon d'hermines*, comme le Feron dit l'auoir leu dans les Panchartes de la maison des Fontaines, Seigneurs d'Oignon prés Senlis ses alliés: La difference qu'il y à de porter le Manipule & le Fanon, est que celuy-là se porte par le Prestre au bras gauche: & le Fanon se presente en Armoiries au bras droit d'ou vient le mot de Dextrochere: quelque fois l'on specifie les franges qui sont aux extremités du Fanon. [II CLINCHAMP en Normandie, porte *d'argent à trois Fanons de gueules, à la Cotice d'azur brochant sur le tout.* III GVIBERVILLE dans la mesme Prouince de Normandie, porte *d'or au Fanon de vair.*] FANON se prend quelque fois pour Gonfanon. Voy GONFANON. Voy DEXTROCHERE.



* FAVCILLES, petite faux seruant à couper les bleds en moisson. LE RAGOIS-Bretonuilliers, porte *d'azur à l'Aigle d'argent, tenant en la serre droite vn Rameau d'or,*

au Chef d'argent, chargé de trois Faucilles de gueuls. II [illegible]NGEN en Suabe, porte *de gueules à trois Faucilles d'argent emmanchées d'or rangés en fasces, les poin[illegible] vers le chef.* III MAYERE en Flandres, porte *de gueules à trois Faucilles d'argent emmanchées a[illegible] les pointes au cœur.* IV HAVDT en Franconie, porte *d'argent à trois Faucilles de gueules rangées en fasces les pointes en bas.*



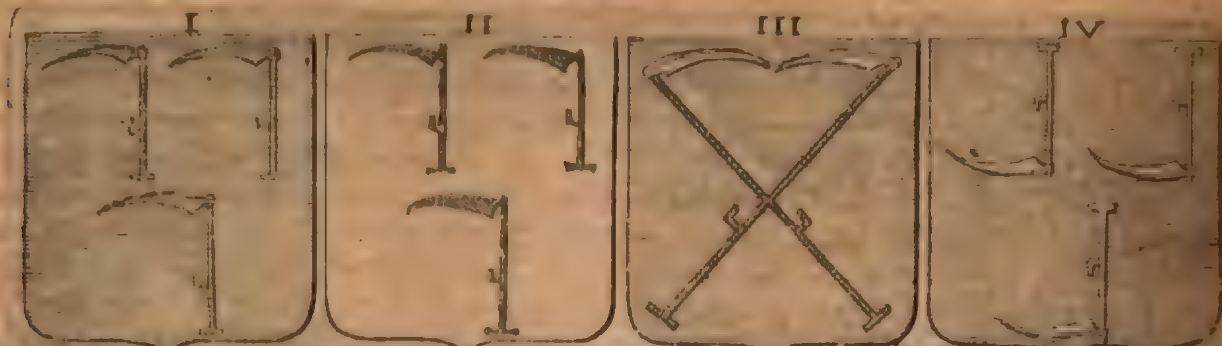
* FAVCON, Oyseau de chasse seruant au plaisir des Souuerains & grands Seigneurs, & le plus noble de la fauconnerie. I DE LEAVMONT-Puygaillard, dont vn Cheualier des Ordres sous le Roy Henry III. porte *d'azur au Faucon d'argent perché, grilleté, & longé de mesme.* II MOCHET-Baptefort, porte *de gueules à trois Faucons d'or.* III VALAVOIRE, porte *de gueules au Faucon d'argent grilleté & longé de mesme, Escartelé d'argent.* Guillaume IV FAVCONNIERE, Abbé & General de l'Ordre de Cisteaux, portoit *d'azur à vn Faucon la teste contournée d'or grilleté de mesme, au manteau semé de France voletant attaché au col d'vn ruban d'argent.* DE NEVFVILLE au Duché de Bourgongne, portoit *de gueules à trois Faucons d'argent, becqués & membrés d'or.*



FAVSSES ARMES, sont celles ou les regles de l'art ne sont pas obseruées; comme quand il y à métal sur métal, ou couleur sur couleur, qui est vn des sujets d'Enquerir [qui n'appartient qu'aux Princes. Voy cy dessus ENQVERIR. I MONTBANT-Pymorain, *de gueules à vne Croix de sable.* II MOLEDIER, porte *d'argent au Lion d'or.* III CASTELET, porte *de gueules au Lion d'azur.* IV SAGEY, porte *d'azur à la Croix ancrée de sable.* V FORLINSOLLIERS, *d'or au Cheuron d'argent accompagné de trois testes de Leopards de sable, à la Bordure de gueules.* VI VON HAVGVVITZ en Misnie, porte *de gueules au Rencontre de Belier de sable, accorné d'or.* VII VON AVLOCKH en Silesie, porte *d'azur au Beuf de de sable.* VIII DE PINA, Seigneur de Maillard & de Montureux, porte *de gueules au Pin de sinople supporté de deux Griffons d'or.* IX CARADET à Marseille, qui se disent issus des Princes d'Achaïe & de Melphe, & des Comtes de Caierte, porte *d'or au Lion couronné de gueules, à vne Bande d'azur chargée de trois Lis du champ.* X RVFFOLA à Florence, porte *d'azur à la Bande de gueules.* XI RVSTICHELLY aussi à Florence, porte *d'argent à deux Pals ondés de gueules, à la Fasce d'azur brochant sur le tout.* XII CEYTRES en Prouence, porte *d'or au Lion de gueules, à la Bande de sable chargée de trois Coquilles d'argent.* GRAINBERQVES en Picardie, porte *d'argent à la Fasce d'azur, au Sautoir de gueules brochant sur le tout.* YSES en Prouence, porte *d'argent au Lion de gueules, à la Bande d'azur chargée au chef d'vne Fleur de Lis d'or.*]



* FAVX, seruant à couper les foins, est representée dans les Escus emmanchée & sans manche, quand elle est emmanchée il n'est pas besoin de specifier le manche, s'il n'est d'autre couleur, & lors qu'il n'y à point de manche on l'appelle Ranchier. Voy RANCHIER. [I] FAVQVIERES au Comté de Bourgogne, porte *d'azur à trois Faux d'or.* [II] FOVRBINS-de Soliers, porte *d'argent à trois Faux de sinople.* [III] DE SEYTVRIER, Seigneurs de la Verjonniere, Barons de Cornod & de Montdidier, porte *d'azur à deux Faux d'argent emmanchées d'or posées en sautoir.* [IV] DV FAVLX en Normandie, porte *d'azur à trois Faux d'argent le ranchier en bas.* FAVLQVE-Rochefort, porte *d'azur à trois Faux d'or.* FAVLCE', porte *d'azur à trois Faux d'argent emmanchées d'or le ranchier en bas.*



* FEMME, cette si charmante partie de l'homme tirée de sa substance, qui luy a esté donnée pour fidelle compagne, pour sa consolation particuliere, & pour la propagation du genre humain, se trouue assés souuent representée dans les Escus des Estrangers, particulierement parmy les Allemans, desquels i'ay pris les exemples qui suiuent, que ie me contenteray de representer, sans parler des perfections & imperfections de ce sexe, afin de faire voir seulement la diuersité des figures dont l'on se sert és Armoiries. Le Comte [I] DE KIRCHBERG en Allemagne, porte *d'argent à vne Reine Moresque les cheueux espars de sable, couronnée du champ, tenant de la main droite vne Mitre de gueules.* [II] DVRLOCHER en Suabe, porte *de gueules à vne demie femme habillée à l'Allemande d'or, les manches pendantes & les mains posées sur le ventre.* [III] AMANT le bel iousteur, Cheualier de la table ronde, portoit *de*

sable à vne fille de carnation les cheueux espars d'or. IV ANDELBERG en Suabe, porte *d'argent parti de gueules à vne femme de carnation habillée à l'Allemande, les manches rebrassées les mains posées sur le ventre partie de l'vn en l'autre.* V ROTEN von Aubrach en Franconie, porte *d'azur à vne Femme habillée à l'Allemande, les manches, rebrassées tenant deux poissons d'argent.* VI MOLKAV en Misnie, porte *de gueules à vne fille habillée, les cheueux espars tenant vne Couronne d'espines à la main droite, partie de l'vn en l'autre.* VII SCADEN en Thuringe, porte *d'or à vne femme de Carnation vestuë à l'Allemande de gueules, les cheueux espars & les bras ouuerts, tenant deux couronnes de fleurs d'argent.* VIII POLLING en Bauiere, porte *d'or à vne demie femme sans bras, les cheueux espars de gueules.*



* FER, soit de Cheual, de Flesche, de Iauelot, de Lance & de Pique se trouue en diuers Escus. Celuy de Cheual se represente ordinairement la pince en hault, & lors que les places ou se mettent les clouds pour arrester le fer, sont d'autre couleur ou métal, on le blasonne cloüé. I MACHEFER, porte *de sable à trois Fers de Cheual d'argent.* II FERREIS en Angleterre, porte *d'argent à six Fers de Cheual de sable posés trois, deux, & vn.* III VILLEGAL, porte *de gueules à neuf Fers de Cheual d'or, posés trois, trois, & trois.* IV DE FERRIERES, porte *d'hermines à la Bordure de gueules, chargée de huit Fers de Cheual d'or.* Aucuns disent *d'hermines à vn Escusson de gueules à la Bordure de mesme chargé de huict Fers de Cheual d'or.* TESSE'-la Ferriere, porte *d'or à six Fers de Cheual d'azur posés trois deux & vn.* LE GOVELLO-de Tremeur en Bretagne, porte *de gueules au Fer de Cheual d'or, accompagné de trois Molettes de mesme.* FRESNAY en Normandie, porte *d'hermines à la Fasce de gueules, accompagnée de trois Fers de Cheual d'or.* ZBOROV en Pologne, porte *de gueules au Fer de Cheual d'argent cloüé de sable, à la Croix patée du second mise en abisme.* GERALDOVVSKY en Silesie porte *d'azur au Fer de Cheual renuersé d'argent, à vne Croix patée de mesme en abisme.* EYSENSTAT en Bauiere porte *d'argent à cinq Fers de Cheual d'azur posés trois & deux.* ALMSHEIM la mesme, porte *d'or à trois Fers de Cheual de sable* HVEBNER à Nuremberg, porte *de sable à vne Bande d'argent, chargée de trois Fers de Cheual du champ.* HERTENFELDN en Bauiere, porte *de gueules au Fer de Cheual d'argent.* Les autres Fers se representent les pointes en hault. V SERAVMONT, *d'azur à trois Fers de Flesches d'argent & vne Estoille d'or en abisme.* DE MILLES-des Morelles en Bourbonnois, porte *d'or à trois Fers de Flesches de sable.* LAINCEL en Prouence, porte *de gueules au Fer de Flesche d'argent posé en bande.* VI LA ROCHE-Saint André, porte *d'azur à trois Fers de Iauelots d'argent.* VII LE PICART-d'Estelan, porte *de gueules à trois Fers de Lances d'argent.* ROSSET-Amarins, porte *d'or à la Fasce de gueules, chargée de trois Molettes d'argent, & accompagnée de trois Fers de Lances du second.* IX SALO, porte *de gueules à trois Fers de Lances émoussés d'argent.* X CAREL-la Bourdonniere, *d'azur à trois Fers de Lances à l'antique d'argent:* il y en à qui ne disent que deux Fers. DE COTREL, *de gueules semé de Fers de Lances à l'antique d'argent.* IVBERT-du Thil, porte *d'azur à vne Croix alaisée d'or, escartelé d'a-*

zur à cinq Fers de Lances ou *Rocquets émousſés d'argent posés trois, & deux*. BEAVMONT-Bressuire, *de gueules à vne Aigle d'or, à l'orle de Fers de Lances d'argent*. XI FRADET, alliance de Saint Gelais-Luzignan, porte *d'or à trois Fers de Piques de ſable* : Le Seigneur de Saint Aouſt, qui ſous le dernier regne a eſté employé en des negotiations importantes, & qui à exercé la charge de Lieutenant General de l'Artillerie de France, eſt de ce nom. XII FERRIER, porte *d'argent à trois Fers de Piques d'azur*.



FER DE MOVLIN, ou CROIX DE MOVLIN. C'eſt ce Fer qui ſe poſe au milieu de la meule comme deux ancres addoſsées, qui ſont jointes auec deux petites branches en telle diſtance qu'il ſe fait vne ouuerture quarrée au milieu. Quelques vns nomment cette Croix, Anile, i'y treuue neantmoins la difference que i'ay marquée ſous le mot ANILE. [I SAINT-CHERON, porte *d'or au Fer de moulin de ſable*. II LA LVSERNE, porte *d'azur au Fer de moulin d'or chargé de cinq Coquilles de gueules*. III BAILLEVL en Normandie, *d'Hermines à vn Fer de moulin de gueules*, alias *de gueules ſemé de Croix recroiſettées d'argent, à vn Fer de moulin de meſme*. IV DE GERESME en Brie, portoit *d'azur à trois Fers de moulin d'or*. V DE MAZILLES en Maſconnois, Seigneur de Vaubreſon, porte *de gueules au Fer de moulin d'argent, à la Bordure engreſlée de meſme*. VI HABERT, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné dé trois Fers de moulin d'argent*. VII LE COMTE de PERIGORD, portoit *d'argent au Fer de moulin de ſinople, à vne Bande de gueules*. VIII COVDETTE en Picardie, porte *d'argent à trois Fers de moulin de ſable*. BARAT-Montrauerſier, porte *d'argent à vn Fer de moulin de ſable*. SAINTE-FLAIVE, porte *de gueules à vn Fer de moulin d'argent*. MAVCLER, *d'argent à vn Fer de moulin d'azur*. TROVSSEAVVILLE en Normandie, porte *de ſable au Fer de moulin d'or*. VIRY, *de ſable au Fer de moulin d'argent*. RAVISTAL en Allemagne, *d'argent à vn Fer de moulin de ſable*. DE MOVLINS ou du MOVLINET, porte *d'argent à trois Fers de moulin de ſable*. DE ROOVER en Flandres, *d'or à trois Fers de moulin de gueules*.]



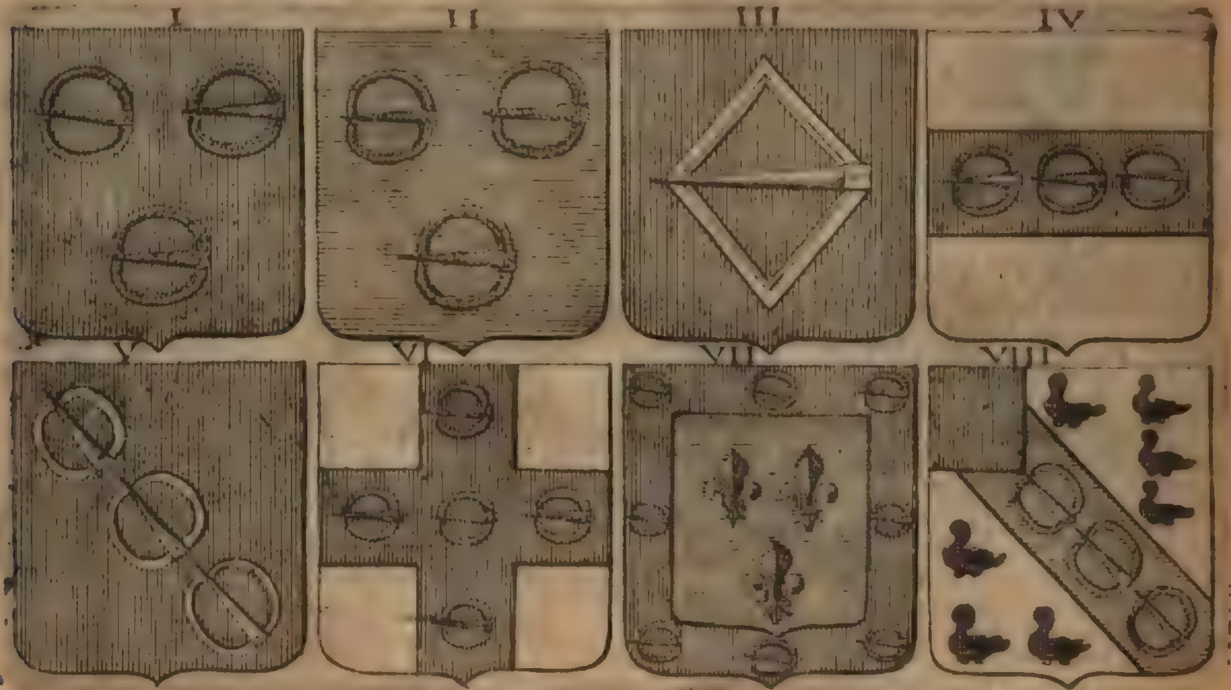
FERMAIL, FERMAVX. Ce sont Boucles garnies de leurs ardillons [qui se mettent aux Baudriers & Ceintures pour les attacher, elles sont ordinairement represen-tées rondes, & quelques fois en losanges, ce que alors il faut specifier.] Louis Sire [I] DE GRAVILLE, Admiral de France sous le Roy Charles VIII. il est dit SIRE, pour ce qu'on dit y auoir eû Sire à Grauille, premier que Roy en France, & auoir esté nommé Sire de Grauille par IVLES CÆSAR: & que seuls ils sont sans tiltre de Roys appellés Sires. Le Feron dit qu'il s'en rapporte à ce qui en est, & moy aussi. I'adiousteray que d'autres anciennes familles en France ont affecté ce mot de Sire, comme le Sire de Pont, le Sire de Montmorancy, & specialement le Sire de Coussy, ainsi que le monstre ce vieil disticque,

Ie ne suis Roy, ny Prince aussy,
Ie suis le Sire de Coussy.

Ce Sire de Grauille, portoit *de gueules à trois Fermaux d'or.* [[II] BONNEBON en Normandie, porte *d'azur à trois Fermaux d'or.* [III] KERSAVZON en Bretagne, porte *de gueules au Fermail en lozange d'argent.* [IV] DE BVSSY Seigneur du Mesnil en Picardie, porte *d'argent à la Fasce de gueules chargée de trois Fermaux d'or.* [V] BOSEN von Vvaldek au Rhein, porte *de gueules à trois Fermaux d'argent posés en bande* [VI] LE BOIS en Normandie, porte *d'argent à la Croix de gueules chargée de cinq Fermaux d'or.*] Quand l'Escu est garny de Fermaux ou qu'il en à la Bordure chargée, l'on dit

FERMAILLE'. [VII] DE DRVGEL, *d'azur à trois Fleurs de Lis d'or* qui est de France, *à la Bordure de gueules chargée de huit Fermaux d'or*, que le Feron blasonnant les Armes de Robert Stuart, Seigneur d'Aubigny, Mareschal de France, sous nos Roys Louis XII. & François I. dit, qu'il portoit au premier quartier de Drugel *à vne Bordure Fermaillée d'or de huit pieces.* [[VIII] LA RIVIERE, porte *d'argent à la Bande d'azur chargée de trois Fermaux d'or, & accompagnée de sept Merlettes de sable, quatre en chef & trois en pointe, au Canton de gueules.* GROSMENIL, porte *de gueules à trois Fermaux d'argent.* TOVRQVEVILLE, porte *palé d'or & d'azur, au Chef de gueules chargé de trois Fermaux d'or.* HEMILLY en Normandie, *de gueules à vn Escusson d'argent à l'orle de huit Fermaux d'or.* MALET, porte *de gueules à trois Fermaux d'or.* HORRIC en Angoumois, porte *d'azur à trois Fermaux d'or.* QVENIAT, porte *d'or à la Bande de gueules chargée de trois Fermaux du champ.* IFFERT en Bretagne, *de sable à trois Fermaux d'or.* GVEROVLT, porte *d'azur à vne Fasce d'or, accompagnée de trois Fermaux de mesme.* MONTHARENC-d'Oruille en Normandie, *de sable à vne Croix d'argent chargée de cinq Fermaux de gueules.* NOYVEAVX en Normandie, porte *d'Her-*

mines à vn Escusson de gueules chargé d'vn Fermail d'or.] KRANITZ en Bauiere, porte *d'argent à trois Fermaux de sable.*

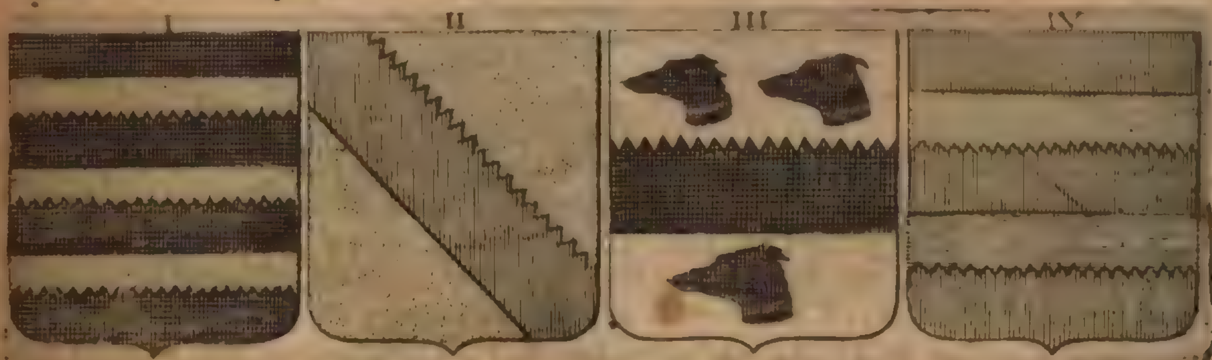


FEVILLE. L'on se sert en Armoiries des Feuilles de Chesne, de Houx, & d'autres Arbres. [Robert I DE LA VIEVVILLE Baron de Rugles & d'Arseilliers, Grand Fauconnier de France, Gouuerneur de Mesieres & Cheualier des Ordres sous le Roy Henry IV. portoit *d'argent à six Feuilles de Houx d'azur posées trois, deux, & vne.* Morin-la Masserie dans les Cheualiers de la premiere creation du Roy Louis XIII. donne] sept Feuilles de Houx posées trois, trois, & vne, à Charles Marquis de la Vieuuille, [Lieutenant General en Champagne & Rethellois, & premier Capitaine des Gardes du Roy. II FIGVEROA en Espagne, porte *d'or à cinq Feuilles de Figuier de sinople posées en sautoir.* III BONNEVIL en Valois, porte *d'or au Cheuron de sable, accompagné de trois Feuilles de Chesne de sinople.* IV CLAPISSON, porte *d'or au Lion de sable, accompagné de trois Feuilles de Persil de sinople.* V LA MARTILLIERE, porte *d'or au Cheuron d'azur, accompagné de trois Feuilles d'Oranger de sinople.* DE BAGNAVX, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Feuilles de Groisillier d'argent.* QVELEN-Vieux chastel, porte *d'argent à trois Feuilles de Houx de sinople.* GAILLARD-la Mariniere, *d'argent à la Fasce de gueules, accompagnée de trois Feuilles de Chesne de sinople.* DANTAIL à Paris, porte *d'argent à trois Fasces ondées d'azur, surmontées d'vne Feuille de Patience de sinople.* LALLEMENT *d'argent à trois Feuilles de vigne de sinople.* MEEREN en Flandres, *d'azur à trois Feuilles d'or.*] Il y à des Tierces Feuilles, des Quartes Feuilles doubles, des Quinte-feuilles, des Angemmes ou Angenins qui ont six feuilles. Voy chaque mot en son ordre. [De Feuille on dit

FEVILLE' lors que les fleurs sont soustenuës de tiges & feuilles de leurs plantes.] Charles VI DVERT, Seigneur de Cheury President en la Chambre des Comptes à Paris, Intendant des Finances de Sa Maiesté, & Greffier de ses Ordres, portoit *d'azur à trois Chatons d'or chacun garni d'vn Diamant taillé en lozange d'argent, au Souci d'or en cœur Feuillé & soustenu de mesme.* VII PASQVIER, porte *d'azur à trois Pasquettes* (petites fleurs de Pré) *d'argent, feuillées & soustenuës de sinople.* VIII VERSORIS à Paris, porte *d'argent à la Fasce de gueules, accompagnée de trois Ancholies d'azur Feuillées & soustenuës de sinople.* GODART-Belbeuf, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné en chef de deux Molettes d'or, & en pointe d'vne Rose feuillée & soustenuë de mesme.*



* FEVILLE DE SCIE, ainsi sont appellées les Fasces & Bandes qui sont danchées seulement d'vn costé à la façon des Fers de Scies. Ceux de la maison I DE COSSE' de laquelle il y à eû trois Mareschaux de France, Charles de Cossé Seigneur de Brissac en M. D. L. Artus de Cossé Seigneur de Gonnor son frere, l'an M. D. LXVII. & Charles de Cossé Comte de Brissac, fils du premier, sous Henry le Grand, portent *de sable à trois Feuilles de Scies d'or en fasces.* II LA FAYETTE, *d'or à vne Feuille de Scie en bande, les dents en haut de gueules.* Le Pere de Varennes dit vne Bande & vne Bordure de Vair. Voy la Fayette Mareschal de France au VAIR CONTRE-VAIR. III BERY, porte *d'argent à la Feuille de Scie en fasce, les dents en haut de sable, accompagnée de trois testes de Levriers de mesme accollées de gueules.* IV GVINIERES, porte *de gueules à deux Feuilles de Scie en fasce la premiere d'or, la seconde d'azur.* MISTELBACH en Bauiere, porte *de gueules à la Feuille de Scie d'argent.*



FICHE' qui à vne pointe où fiche propre pour estre fiché en quelque chose, comme vne Croix fichée qui est vn peu plus haute que large, & sa branche du bas pointuë : cette forme de Croix est assés commune. I DE BVEIL dont Iean de Bueil, Admiral de France sous Charles VII. en l'an M. CCCC. L. porte *d'azur au Croissant d'argent accompagné de six Croix recroisettées au pied fiché d'or.* Louis II MOVTON, Seigneur de Blanuille, Mareschal de France du temps des Roys Charles V. & Charles VI. portoit *d'azur à la Croix d'argent Cantonnée de vingt Croix au pied fiché d'or.* [III DE BELLEVAL, Seigneur dudit lieu, porte *de gueules semé de Croix recroisettées au pied fiché d'or, à la Bande de mesme.* IV RASCAS, *d'or à la Croix fleuronnée au pied fiché de gueules, au Chef d'azur chargé de trois Estoilles du champ.* V FRESEN au païs de Brunsuic, porte *de gueules à la Croix patée au pied Fiché d'argent.* VI CONSTANTIN, porte *de sable à la Bande d'or, accompagnée de six Croix recroisettées au pied fiché de mesme.* VII COMMERCY, *d'azur semé de Croix recroisettées au pied fiché d'or, au Lion d'argent armé lampassé & Couronné du second.* VIII SOISSONS ancien, portoit *d'argent à trois Pals au pied fiché de gueules, chacun chargé en chef d'vn Besan*

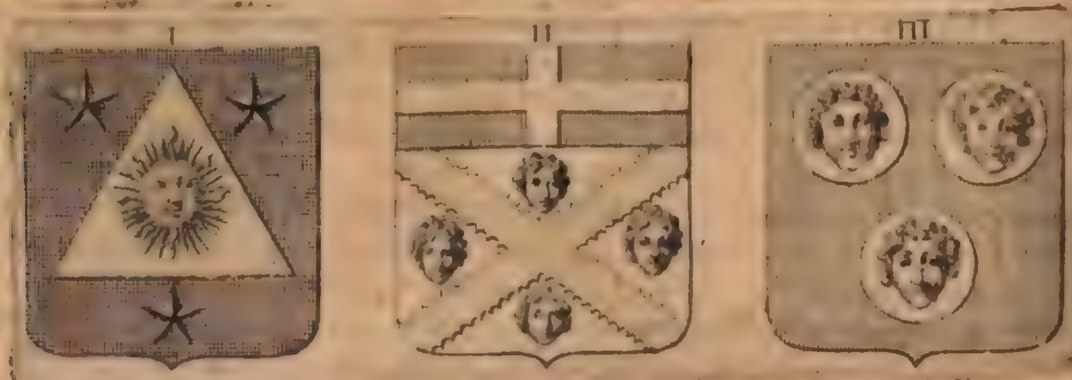
du champ. HOVVARD en Angleterre, porte *de gueules à la Bande d'argent, accompagnée de six Croix recroisettées au pied fiché de mesme.*]



FIERTE', se dit de la Baleine lors qu'elle à les dents, les aislerons, & la queuë de gueules comme celle que represente Bara, en vn Escu *d'azur à la Baleine d'argent Fiertée de gueules.*



FIGVRE' [se dit pour exprimer vne face humaine.] Le Feron blasonnant les Armes de I GAVFRIDVS, Chancelier de France sous Philippes Auguste l'an M. C. XCV. dit qu'il portoit, *de sable au Triangle d'or, Figuré d'vn Soleil d'azur enuironné de trois Estoilles.* Il vse de ce mot Figuré pour chargé de la figure d'vn Soleil. Et parlant de II GVARINVS Cheualier du temple de l'Ordre de Saint-Iean de Ierusalem, aussi Chancelier de France sous le mesme Roy, dit qu'aucuns tiennent qu'il y à eû deux Chanceliers de ce nom, dont l'vn natif de Paris, portoit *vn Sautoir engreslé d'or accompagné de quatre testes de Femmes, figurées d'argent, coiffées à l'antique d'or, au Chef de gueules chargé d'vne Croix d'argent.* III GAMAIN, dont deux Conseillers au Parlement de Paris, portoit *de gueules à trois Besans d'or Figurés d'argent.*



FILET, se prend de deux sortes, tantost pour vne espece d'Orle qui se tire au dedans de l'Escu, & de la mesme façon que ledit Escu, mais auec cette difference de l'Orle, qu'il ne contient en sa largeur sinon le tiers ou le quart d'icelle, aussi n'est-ce vraymenent qu'vn gros traict de plume ou de pinceau, qui fait que l'on l'appelle Filet. Il y à aussi difference entre l'Orle & le Trescheur, & le Filet auec la Bordure, en ce que la Bordure comme le nom le demonstre, touche les bords de l'Escu: là ou entre les bords & l'Orle, entre les bords & le Trescheur, & encore entre le Filet & les bords, il y à de l'espace, lequel espace est de la mesme couleur ou métal que le gros de l'Escu & de vray c'est l'Escu mesme, lequel est chargé, s'il faut ainsi dire, d'vne Orle, ou d'vn Trescheur, ou d'vn Filet d'autre émail comme d'vn passement sur vn manteau. I SINADOS LE FIL, Cheualier de la Table ronde, portoit *de gueules au Filet d'or mis en orle*. FILET, se prend en son autre signification pour vn trait qui se tire comme la Barre de la pointe senestre du chef à trauers l'Escu ainsi qu'vne escharpe. Tel le met-on d'ordinaire sur les Armes des Bastards pour les faire reconnoistre. Voy des exemples cy dessus sur le mot BASTARDS. [Neantmoins il ne s'employe pas tousiours pour l'vsage des Bastards non plus que de regner autour de l'Escu en façon d'Orle, car on le voit tantost en bande, puis en fasce, d'autre fois en croix, & mesme en autre assiette. François II D'ARCES, surnommé le Cheualier blanc, portoit *d'azur au Canton d'or, au Filet de gueules posé en bande brochant sur le tout.* III ZOLNER von Brandt en Franconie, porte *d'or au Filet de gueules mis en Fasce, accompagné en chef d'vn Lion naissant de sable, & en pointe d'vn Buste de More de mesme paré de gueules.* IV QVATREBARBES-Boüillé, porte *d'argent à la Bande de sable cottoyée de deux Filets de mesme.* V DE FOSSEZ, porte *vn Filet de gueules, Cantonné au premier & quatriesme d'azur au Chasteau d'argent, au deux & trois d'Hermines.* VI RVCCELLA à Florence, porte *d'azur à cinq Filets viurés d'or mis en fasces.* VII TERRAIL, dont le braue & genereux Cheualier sans reproche, Pierre Terrail dit le Cheualier Bayard, porte *d'azur au Chef d'argent, chargé d'vn Lion issant de gueules, au Filet en bande d'or brochant sur le tout.* Guillaume VIII RAIZ, portoit *d'or à la Croix de de sable, au Filet quarré* (le sieur de la Colombiere appelle cette figure quarée, Cadril) *brochant sur le tout.* MONESTAY en Bourbonnois, porte *d'argent à la Bande de sable chargée de deux Estoilles d'or, cottoyée de deux Filets du second.* LENFANT, porte *d'azur à la Bande d'argent cottoyée de deux Filets d'or.*]



* FILIERE, c'est le diminutif de la Bordure, dit le susdit sieur de la Colombiere, & suiuant qu'il l'à represente en *l'Escu d'or au Sauuage de gueules tenant sur l'espaule dextre vne Massuë de sable, à la Filiere du second*, elle ne contient que la tierce partie de la largeur de ladite Bordure, ce que ie me contenteray de dire, n'estimant pas qu'il s'en rencontre aucune exemple de famille: bien se peut il voir quel-

ques Escus ou la Bordure peut auoir esté diminuée par la faute du Peintre qui n'aura pas obserué la largeur ordinaire que l'on donne à la Bordure.

FIZELE. Voy FVSELE'

* FLAMBEAV, Torche à esclairer la nuict hors du logis. On en tire diuerses significations, car deux estant liés ensemble auec separation l'vn de l'autre, signifient l'amour mutuel, pour lequel representer l'on peint la partie allumée en haut: mais s'ils sont peints renuersés, leur signification est funeste, parce qu'ils representent les funerailles des amoureux. Il estoit chés les Romains l indice des nopces, pour tesmoignage dequoy ils le faisoient porter deuant l espousée par vn enfant vestu de la pretexte (qui estoit vne robe descendant iusques aux pieds, tissuë de pourpre en broderie, laquelle n'appartenoit qu'aux personnes de qualité) ayant pere & mere viuans. Peu en esclairent leurs Escus quoy que les Prestres Egyptiens qui ont exprimé l'amour par le feu, l'ayent desdié à Cupidon. I BERTRAND en Velay, porte *d'azur a trois Flambeaux allumés de gueules.*

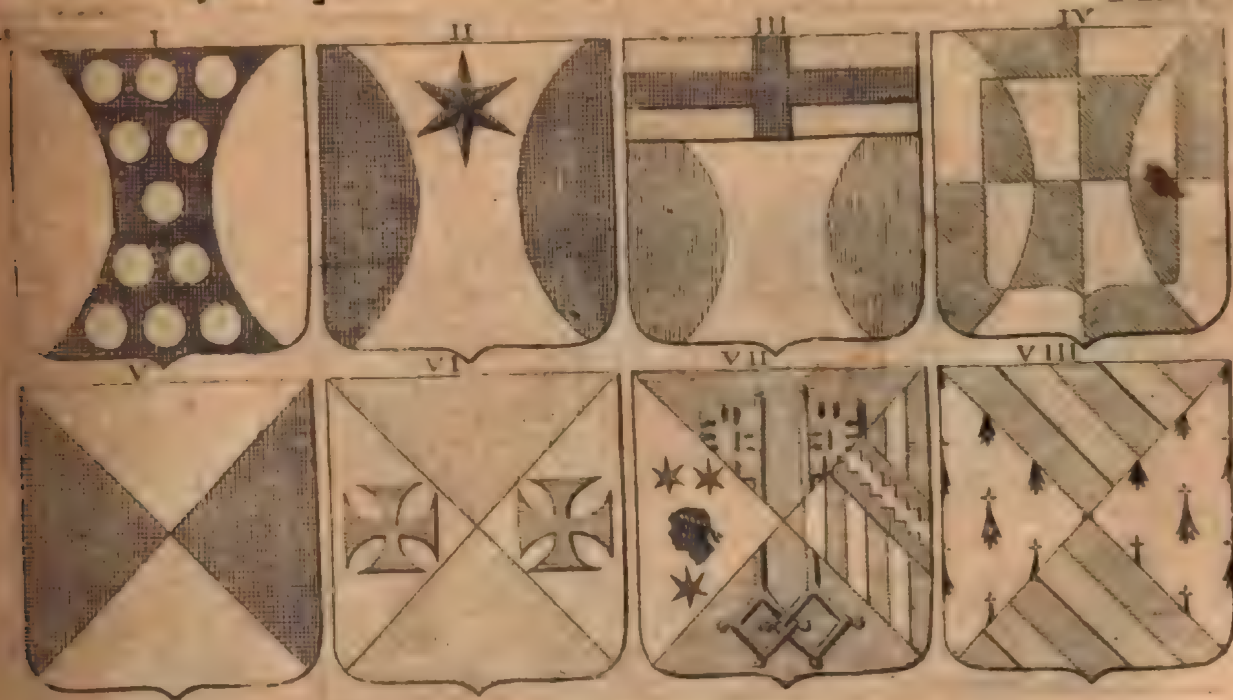


* FLAMME, comme elle procede du feu elle est tousiours representée tirant à son element, & plus agreable à voir dans les Escus, que parmy les effroyables incendies. I MONTAIGV, porte *d'or a trois Flammes de gueules.* II DE CHAVMELIS en Bourgongne, porte *d'or au Chef de gueules chargé de trois Flammes du champ.* DV PERRAY des trois Villes porte *d'azur a vne Palme d'or mise en fasce, accompagnée de trois Flammes de mesme.* IV BATAILLE en Bourgongne, porte *d'argent à trois Flammes de gueules mouuantes de la pointe.* Pierre V IANNIN President au Parlement de Bourgongne, qui à laissé son nom & ses Armes par substitution à l'aisné de la famille de Castille à Paris, portoit *d'azur au Croissant d'argent surmonté d'vne Flamme d'or.* VI DV FOVR, porte *d'azur a trois Flammes d'or.* VII DESCVRES, porte *d'azur a deux Cheurons d'or, accompagnés de deux Estoilles en chef de mesme, & en pointe d'vn Croissant d'argent.*



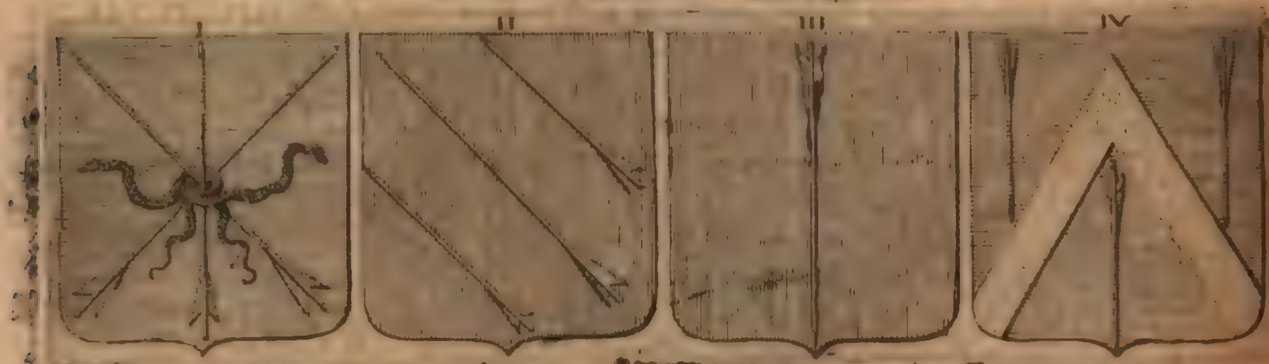
surmonté d'vne Flamme de gueules passant sous le second cheuron & brochant sur le premier. VIII FEV, porte *de gueules au Cheuron d'or, accompagné de trois Flammes de mesme, au Chef cousu d'azur chargé d'vn Lion-leopardé du second.* DE FLAMMERANS, maison fonduë en celle de Montrichard au Duché de Bourgongne, portoit *d'azur au Sautoir engreslé d'or, accompagné de quatre Flammes de mesme.* ARDIER, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois Flammes de mesme.* DES HOMMETS, porte *d'azur à trois Flammes d'or, au Lambel d'argent.* ANTHOINE, *d'azur au Cheuron d'or, la pointe surmontée d'vne Estoille, & accompagné de trois Flammes de mesme.*

FLANCHE', FLANQVE', FLANQVES. C'est vne figure partisante l'Escu du costé des flancs, tantost par deux demies ouales ou quarts de rond, ors par deux demies losanges qui prennent leurs racines és angles superieures du chef, & finissent au bas de l'Escu à l'endroit ou il commence à se courber pour faire la pointe. [Henry I SPELMEN, Cheualier qui a donné vn traicté d'Armes imprimé à Londres sous le titre d'*Aspilogia*, porte *de sable a vnze Besans, posés trois, deux, vn, deux & trois, d'argent, Flanqué de mesme.* II OSCHOVEN, au Rhein, porte *d'argent a vne Estoille a six raiz de gueules, Flanqué de sable.* III BOCANEGRES à Genes, porte *d'argent Flanqué de gueules, au Chef d'or chargé d'vne Croix de sable.* IV PRVDHON, *escartelé Flanqué d'argent & de sinople de l'vn a l'autre, a la Bordure de mesme.* V DAZV en Bourgongne, *d'argent Flanqué en sautoir de sable.* VI PVDSEY en Angleterre, porte *d'or Flanqué en sautoir d'argent a la Croix patée & alaisée d'azur.* Guillemette VII LE GOVX femme de Iean de Gilley, Seigneur d'Aillepierre, & de Maruot, dont est descendu le Baron de Franquemont au Comté de Bourgongne, fille de Iean le Goux Escuyer Seigneur de la Berchere, quatriesme ayeul de cét illustre Pierre le Goux Seigneur de la Berchere, qui est mort premier President à Grenoble, apres auoir succedé à son pere en la mesme Charge au Parlement de Dijon, & qui à pour successeur à celuy de Grenoble, Denis le Goux, Marquis de Santenay son frere, portoit de Clugny, à cause d'Aiglantine de Clugny son ayeule maternelle, *Flanqué en sautoir a dextre* de le Goux, *& a senestre* de Paisseau, à cause de Claire Paisseau sa mere, fille de Iean Paisseau Escuyer Seigneur de Maupas & de ladite Aiglantine. Ces Armes se voyent auec celles dudit de Gilley son mary, blasonnées sous le mot Chesne, aux vitres qui sont dessus la porte de l'Eglise des Religieuses de Sainte Claire à Seurre. VIII MOVGON-de Beauuerger en Bourbonnois, porte *d'azur a quatre Bandes d'or, Flanqué d'hermines en sautoir.*]

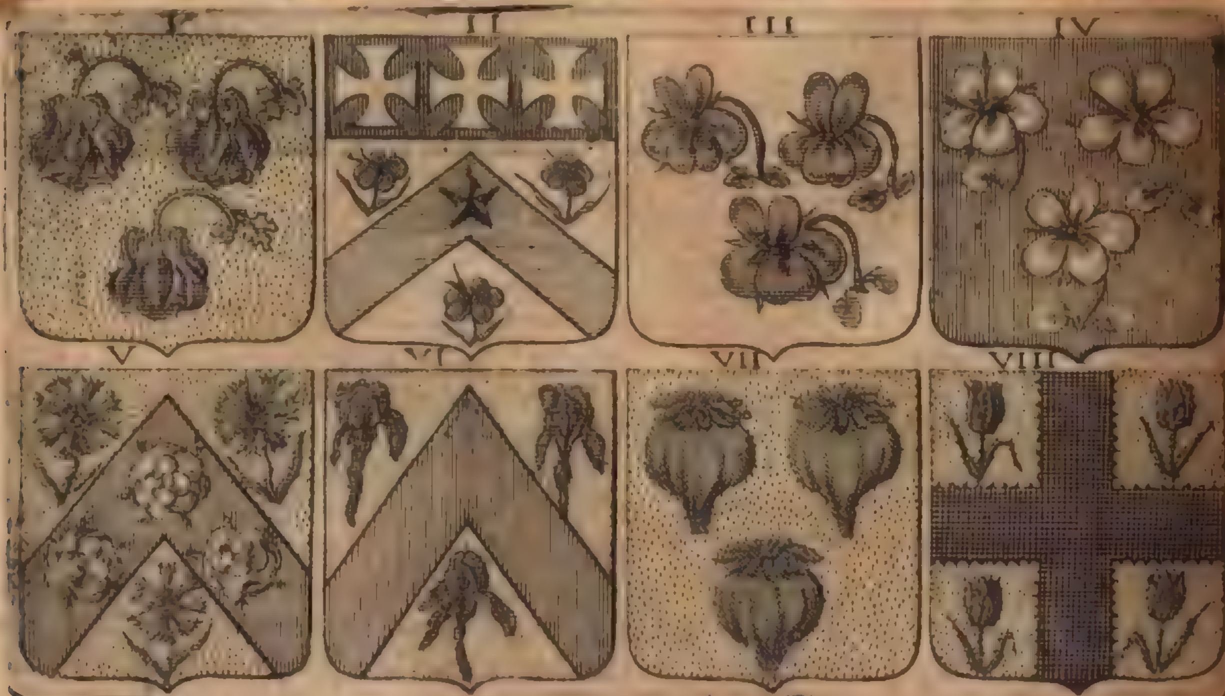


* FLESCHE, traict empenné garny de petits aislerons pour tirer l'arc. Les anciens Philosophes veulent que les Flesches tirées contre le Cerf & qui l'atteignent, signifient par hieroglyphique, les rayons du Soleil, par la repercution desquels les cor-

nes paroissent & disparoissent selon l'assiette & condition du lieu ou la Lune se trouue. Son assiette ordinaire est d'estre droite, c'est à dire en pal, & le fer vers le chef, si autrement il le faut specifier. I DE SVRAMONT, porte *d'azur a trois Flesches, l'vne en pal, & deux en sautoir d'argent liées de deux Serpens de sinople*: Aucuns n'y mettent point de Serpens, & autres disent les fers en bas. II PILLES, porte *de gueules a trois Flesches d'argent rangées en bandes.* III DE QVAYREL, porte *de gueules a vne Flesche la pointe en bas d'argent.* IV SOYER-d'Intrauille, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Flesches d'argent les pointes en bas.* BARTHELEMY, porte *d'azur à trois Flesches rangées en pal d'or, surmontées d'vne Deuise de mesme*, aucuns n'y en mettent point, & le sieur Segoing dit les trois Flesches posées en pal, & sautoir: cette diuersité ne peut prouenir que de ceux de la famille, qui au lieu de conseruer l'assiette originaire, en donne tantost vne tantost vne autre, pour se distinguer, au lieu de mettre quelque brisure.



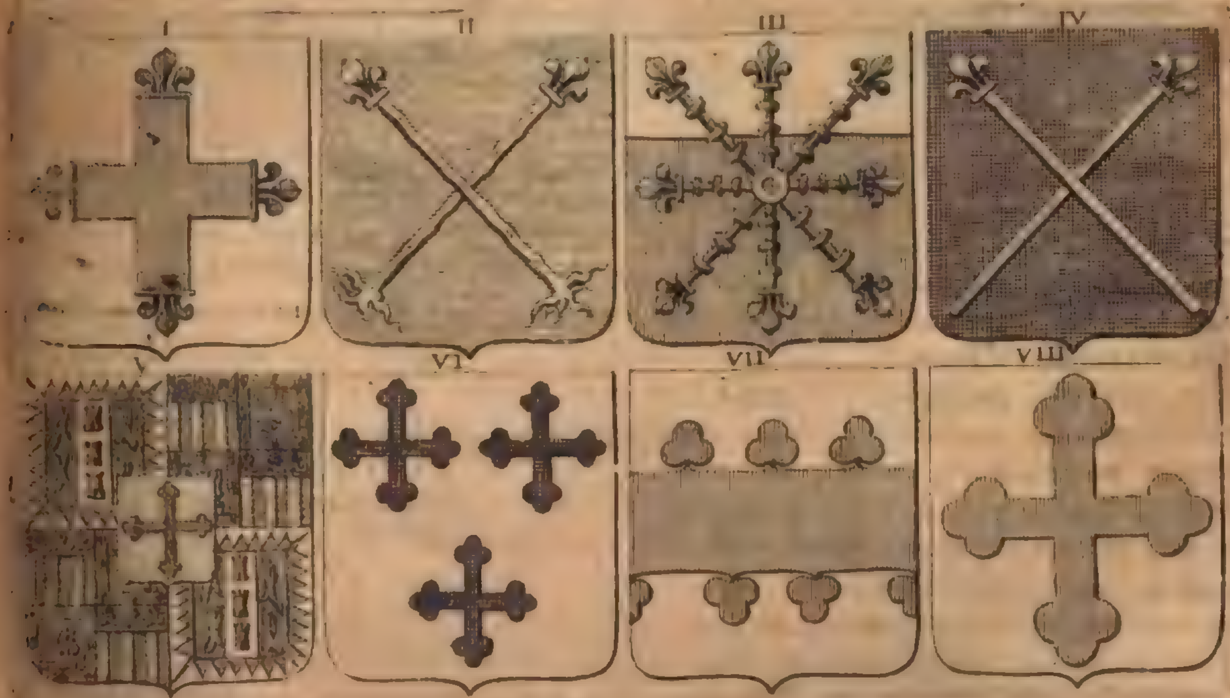
FLEVRS. Si ce liure n'auoit point d'autre émail que celuy des Fleurs, non plus que les parterres d'Adonis, il ne meriteroit pas d'estre veû, [ny de leur donner place en cette Indice: toutes-fois le contentement que nous auons d'en admirer la beauté & la diuersité des couleurs dans les parterres, & que nous sentons auec plaisir la douceur de leurs odeurs, m'oblige à rapporter icy quelques Armoiries de ceux qui remplissent leurs Escus de Fleurs, ou ils] se nombrent iusques à seize, & que quand se nombre excede, il faut dire semé: aussi bien que l'on dit, quoy qu'improprement, des Croisettes, des Billettes, & autres pieces, lesquelles naturellement ne se sement pas. [I DE BACOVEL, dont des Seigneurs de Rouuroy, & d'Inual en Picardie, *d'or à trois Ancolies d'azur*: le Seigneur de Lanchere les brisoit d'vn Lambel de gueules. II HINSELIN à Paris, porte *d'argent au Cheuron d'azur, chargé d'vne Estoille d'or, accompagné de trois Fleurs de Lin feuillées & soustenuës de sinople, au Chef de gueules chargé de trois Croix patées du champ.* III BABVT à Neuers, porte *d'argent à trois Fleurs de Pensées feuillées & soustenuës d'azur.* IV DE VILLY, porte *de gueules à trois Fleurs de Violettes feuillées & soustenues d'argent.* V PALVAV, porte *d'or au Cheuron de gueules chargé de trois Roses d'argent*, accom-



pagné de trois Fleurs d'Aubifoin d'azur. [VI] Cotèrel-de Bonneuil, porte *d'or au Cheuron de gueules, accompagné de trois Iris* ou *Glayeuls d'azur.* [VII] Pavyot, porte *d'or a trois testes de Pauots de sinople.* [VIII] Thvmery, porte *d'or à la Croix engreslée de sable, accompagnée de quatre Tullippes de gueules, feuillées & soustenuës de sinople.* Deligne-d'Aremberg, porte *de gueules à trois Fleurs de Nefflier d'or.* Martin en Aniou, porte *d'azur à la Fasce d'or chargée de trois Roses de gueules.* Le Pin, porte *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de trois Fleurs d'Aubespin d'azur.* Rosey, *d'argent au Cheuron d'azur, accompagné de trois boutons de Roses de gueules.* Martain, porte *d'argent au Cheuron d'azur, accompagné de trois Pensées au naturel feuillées, & soustenuës de sinople.*]

FLEVRS DE LYS. Voy cy apres LYS.

FLEVRDELISE', FLORENCE', FLEVRONNE', FLEVRETE', FLOVRE', Qui est bordé ou terminé en Fleurs comme vne Croix, vn Baston, vn Trescheur. Il y en à comme Bara qui font difference entre la Croix Florencée & la Croix Fleuronnée, & blasonne du mot de Florencé celle qui est garnie d'vne Fleur de Lys, ce que plus proprement & plus raisonnablement nous pouuons appeller Fleurdelisée, & Fleuronnée celle qui l'est de toute autre Fleur, encore que dans l'experience je ne trouue point d'autre Fleur que celle du Lys qui soit mise à la pointe ou d'vne Croix ou d'vn baston, mais bien trois feüilles comme celle de la Treffle. [[I] Ivlly, porte *d'argent à vne Croix Fleurdelisée de gueules.* [II] Delbene, porte *d'azur à deux Bastons Fleurdelisés & enracinés posés en sautoir d'argent.* Geofroy] [III] Grisogonelle, alias Cotte grise Comte d'Anjou & de Bretagne, Connestable de France sous Philippe I. en l'an dcccc.lxvi. portoit, *de gueules au Chef d'argent, à l'Escarboucle pommetée & Fleurdelisée d'or brochant sur le tout.* [[IV] Gilgenberg en Suisse, porte *de sable à deux Bastons Fleurdelisés d'argent posés en sautoir.* Flvntern aussi en Suisse, porte *d'azur à deux Bastons Fleurdelisés posés en sautoir d'argent.*] Et le double Trescheur d'Escosse est Fleurdelisé & contre-Fleurdelisé, que le sieur de la Roque à blasonné dans les alliances de Bourbon, Fleuronnée de France, à mieux blasonné que tous les autres qui font vne confusion de ces mots Florencé, Fleuronné, Fleureté, Flouré, sans distinguer ce qui termine la Croix ou le baston, si vne treffle, ou bien vne Fleur de Lys, & partant il est necessaire de dire, il porte Fleurdelisé ou Florencé de France, lors qu'il y à vne Fleur de lys, & sans la Fleur de lys de blasonner simplement Fleuronné. André [V] De Brancas, Seigneur de Villars Admiral de France, portoit [*Escartelé, au premier & quatriesme de gueules au Pal d'argent, chargé de trois Tours d'azur, accostée de quatre pattes de Griffons affrontés d'or, à la Bordure endentée d'argent & d'azur, au deux & trois* de Ioyeuse, *contre-escartelé* de saint Didier, *sur le tout d'or*



à la Croix Fleuronnée de gueules. VI De Veller, porte *d'argent à trois Croix Fleuronnées de sable.* VII De Breon, porte *d'argent à la Fasce Fleuronnée & contre-Fleuronnée de gueules.* VIII Saint Lambert, porte *d'or à la Croix Fleuronnée de gueules.*]

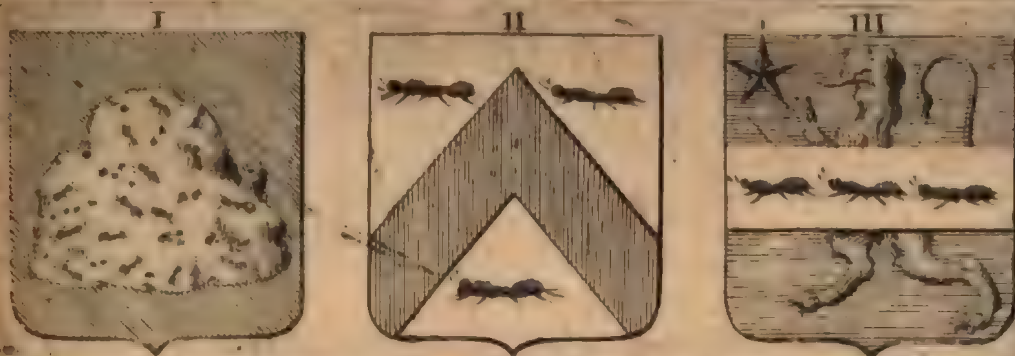
* FORCES, il y en à de deux façons, les vnes seruent pour couper les cuirs, & les autres pour tondre les draps, elles se representent le taillant en haut. I Langen en Vuestphalie & au Duché de Brunsuic, porte *d'argent à vne Force de gueules.* II Aldenberg en Bauiere, porte *d'argent à vne Force de Tondeur de gueules, posée en bande.* III Hautefort, porte *d'azur à trois Forces d'or.* Aucuns de cette maison partissent du Bellay, d'autres escartellent de gueules à vn Lion d'argent. IV Kellech en Thuringe, porte *d'argent à deux Forces de Tondeur rangées en pal de sable.* V Eysenhoven en Bauiere, porte *d'argent à trois Forces de Tondeur rangées en bande de sable.* Le Baron VI de Gennep en Allemagne, porte *d'or au Santoir de gueules, accompagné de quatre Forces renuersées de mesme.* VII Giech en Franconie, porte *d'argent à deux Forces de güeules rangées en pal, escartelé de gueules au Cigne d'argent.* VIII Hagen en Thuringe, porte *d'azur à vne Force de Tondeur d'argent, party d'or à trois Fasces de sable.* Rauhberg en Stirie, porte *de gueules à vne Force d'argent posée en bande: escartelé de sable au Griffon d'or,* Marschalck von Gostmanshausn en Thuringe, porte *d'argent à deux Forces de gueules rangées en pal.* Mansheim en Suabe, porte *d'argent à vne Force de Tondeur de gueules.* Spannerbock au bas Rhein, porte *de sable au Santoir d'argent accompagné de quatre Forces renuersées de mesme.*



FOVRCHE' ou FOVRCHV diuisé en deux, se dit de la queuë du Lion, laquelle en quelques Armoiries se treuue de la sorte. I Bartole parlant des Armes que l'Empereur Charles IV. luy donna les blasonne ainsi: *Leonem rubeum cum caudis duabus in campo aureo, vn Lion de gueules à deux queuës en champ d'or*: nous disons à la queuë Fourchuë. [II Favqvemont, *d'argent au Lion la queuë Fourchuë de gueules Couronné de mesme.* III Colember en Picardie, porte *d'argent à vn Lion la queuë Fourchuë de sable.* IV De Bovrnonville, maison illustre qui à qualité de Duché, porte *d'argent au Lion la queuë Fourchuë & passée en sautoir de sable, armé lampassé, & Couronné d'or.* V Dvdley en Angleterre, porte *d'or au Lion la queuë Fourchüe d'azur.* VI Le Bevf en Bretagne, porte *de gueules au Beuf la queüe passée entre les iambes releuée & Fourchüe d'or.* Le Duc VII de Zvbanes, portoit *d'azur au Leopard la queuë Fourchüe & passée en sautoir d'or.* Les Essars, porte *de gueules au Cheuron d'or, accompagné en pointe d'vn Lionceau la queüe Fourchüe de mesme.* Vvitasse-de Conty, porte *de gueules au Lion la queüe Fourchüe d'or.* L'on dit aussi Fourché à la Croix qui à les Croisons terminés par trois pointes. VIII De Seqve, *d'argent à la Croix Fourchée de sable.* Voy CROIX FOVRCHE'E.]



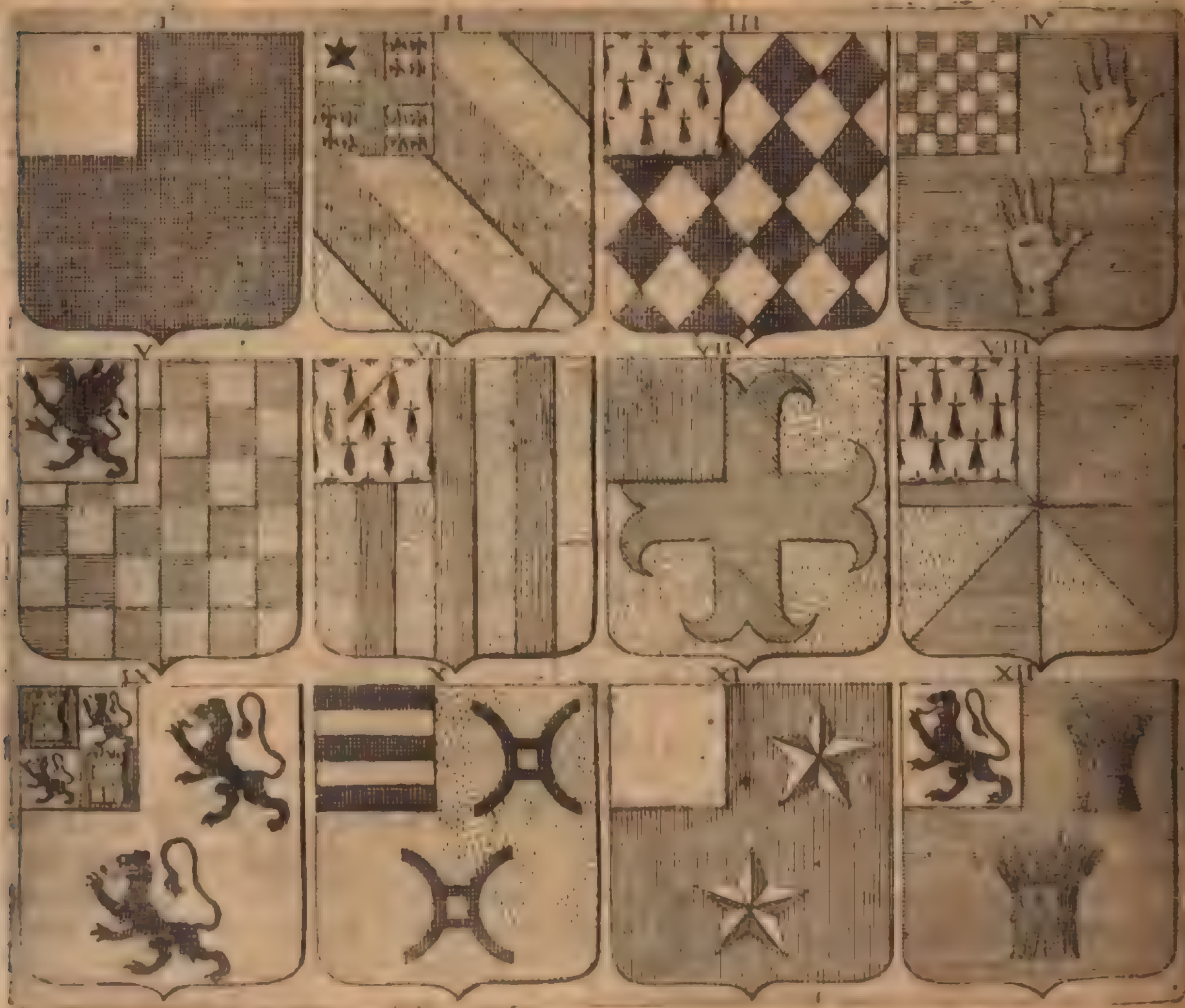
* FOVRMI animal jnſecte, duquel le ſoin & la vigilance de nuit & de iour à faire amas de grains pendant l'Aouſt, & en remplir ſon petit grenier pour ſa nourriture pendant la rigueur de l'hyuer, & ſon induſtrie à le conſeruer, eſt hieroglyphe de l'homme meſnager qui recherche ſoigneuſement & diligemment les choſes neceſſaires à la vie, en fait prouiſion pour l'entretien & ſubſiſtance de ſa famille, & perſeuere en ſon trauail. Auſſi Salomon en ſes Prouerbes chapitre 6. exhorte les pareſſeux & nonchalants à ſe conformer à ce petit animal, qu'il aſſure eſtre plus ſage que les ſages: *O pareſſeux* (dit-il) *va au Fourmi & conſidere ſes voyes, & apprend à eſtre ſage de luy, lequel combien qu'il n'ait ne Conducteur, ne Maiſtre, ne Prince, toutes fois il amaſſe en Eſté ſa prouiſion, & aſſemble en la moiſſon ce qu'il doit manger au reſte de l'année.* C'eſt vn beau miroir à ceux de qui les Eſcus en ſont chargés. I HAVBERT, porte *de ſinople à la Fourmilliere d'or ſemée de Fourmis de gueules.* II BIGOT-la Chaumiere, porte *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de trois Fourmis de ſable.* III GVEFFRION, porte *d'azur au Lion d'or, ſeneſtré au premier canton d'vne Eſtoille de meſme, à la Faſce d'argent chargée de trois Fourmis de ſable.*



FOVRRVRES. Pannes ou peau veluës & figurées. Il y en à de deux ſortes en Armes, l'Hermines & le Vair, chacune d'vn métal & d'vne couleur, métal neantmoins qui n'eſt qu'vn meſme, ſçauoir *l'argent*, les couleurs ſont de *ſable* pour l'Hermines, & *l'azur* pour le Vair. Voy HERMINES, voy VAIR.

FRANC QVARTIER ou Canton d'honneur. C'eſt le premier quartier de l'Eſcu, ou le canton dextre de l'Eſcu du coſté du chef, vn peu moindre qu'vn vray quartier d'eſcartelage. L'on ſe ſert de ſes termes lors que l'on met ſur ce quartier quelques Armes autres que celles qui ſont au reſte de l'Eſcu ſans eſcartelage: on l'appelle autrement Leueure de quartier. Voy LEVEVRE. [Il ſert comme le Canton de briſure dans vn Eſcu, remply ou chargé des aduantageuſes alliances des familles. I EYTZENRIET en

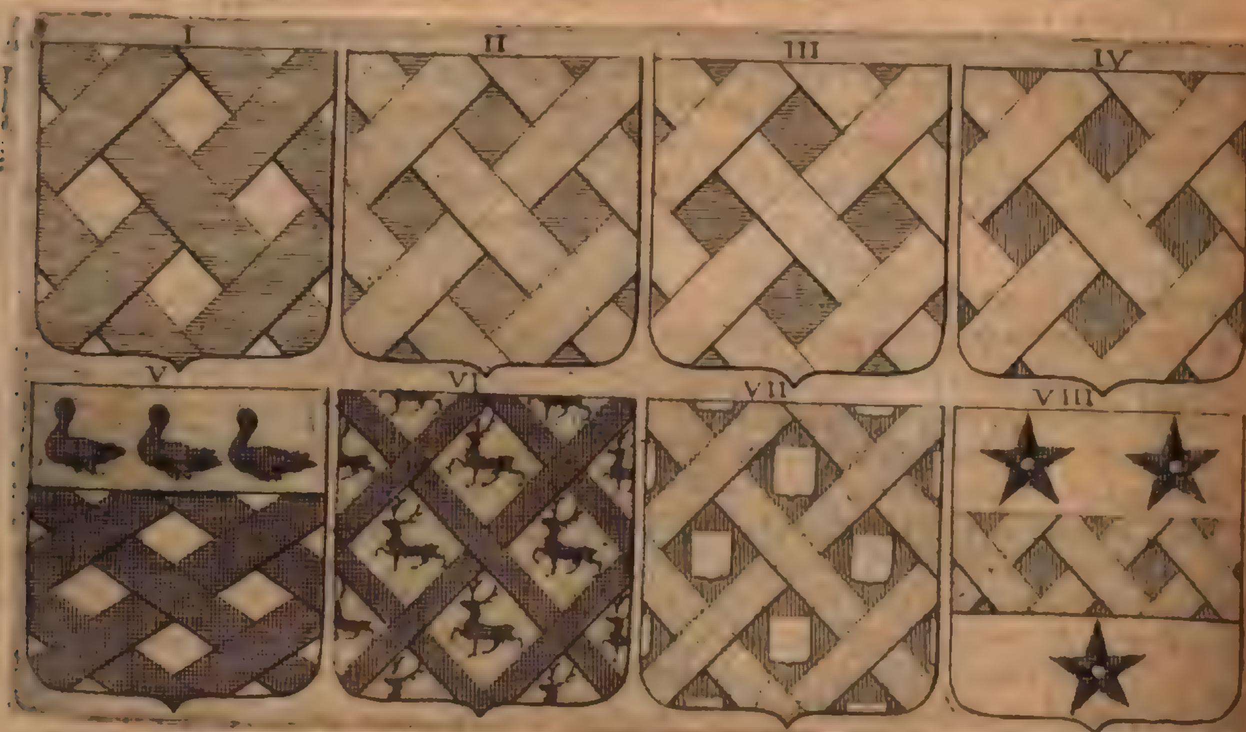
Bauiere, porte *de sable au Franc quartier d'argent.* Claude [II] DE BOVRNONVILLE Seigneur dudit lieu, qui laissa pour heritiere Anne de Bournonuille mariée à Philippes de Lamet Seigneur de Henencourt, portoit *bandé de gueules & d'or de six pieces, au Franc quartier* de Montmorancy-Beaussseau, qui est de Montmorancy, *le premier canton d'argent à vne Estoille de sable.* [III] DE LA MOIGNON, porte *Losangé d'argent & de sable, au Franc quartier d'Hermines.* Le pere de Varennes & le sieur Segoin apres luy, donnent à cette famille *d'argent à trois mouchetures d'Hermines de sable, escartelé d'argent Fretté de sable;* mais Blanchard qui à donné les Premiers Presidens, & les Presidens au Mortier du Parlement de Paris, auec la liste des Conseillers, y represente auec plus d'asseurance les Armes de cette maison, puisqu'il est Secretaire de Guillaume de la Moignon Seigneur de Basuille Maistre des Requestes ordinaire de l'Hostel du Roy, Chef du nom & des Armes de cette ancienne maison originaire du Niuernois, ce qui m'à donné suiet de le suiure. [IV] POTIER famille considerable à Paris, laquelle a donné des Conseillers au Parlement, trois Presidents au Mortier, deux Euesques & Comtes de Beauuais, vn Secretaire d'Estat, vn Cheualier des Ordres, deux Mareschaux de Camp és armées du Roy, dont l'vn mourut auec le breuet de Mareschal de France, & possede les Marquisat de Gesures, Comté de Tresme à present Duché, Seigneuries de Blancmenil, Nouion & autres, porte *d'azur à deux mains d'or, au Franc quartier Eschiqueté d'argent & d'azur.* [V] LE PREVOST à Paris, porte *Eschiqueté d'or & d'azur, au Franc quartier du premier chargé d'vn Griffon de sable.* [VI] DVFL, porte *d'or a trois Pals de gueules, au Franc quartier d'Hermines.* [VII] LA SALLE en Bourbonnois, porte *d'or à la Croix ancrée de sinople, au Franc quartier de gueules.* [VIII] ORTON en Angleterre, porte *Gironné d'or & d'azur, au Franc quartier d'Hermines.* [IX] BEGVE-de Vilaines, *d'argent à deux Lions de sable, au Franc quartier escartelé* de Castille & de Leon. [X] AELST au Pays bas, porte *d'or à deux Fers de moulin de sable, au Franc quartier de mesme chargé de deux Fasces d'argent.* [XI] BAVRAN, *de gueules à deux Estoilles d'argent, au Franc quartier de mesme.* [XII] CORDELIERE, Seigneur de Cheneuieres sur Marne, Saint Aubin, Airon & Verton, *d'azur à deux Gerbes d'or, au Franc quartier d'argent chargé d'vn Lion de sable.* LE



GOVZ la Boulaye en Anjou, porte *Fascé d'or & de sable de six pieces, au Franc quartier d'azur chargé de trois Quinte-feuilles d'argent.* SCHACZEN à Nuremberg, porte *d'argent taillé de gueules, au Franc quartier de mesme.* KOPPENSTEIN au Rhein, porte *Eschiqueté d'or & d'azur, au Franc quartier de mesme chargé d'vn Coq d'argent.* BOIXE, porte *Fascé d'or & d'azur de quatre pieces, au Franc quartier du second chargé d'vne Clef du premier.* CHARPIN en Forest, porte *d'argent à la Croix ancrée de gueules, au Franc quartier d'azur chargé d'vne Rose d'or.* RENEVILLE, *d'Hermines à trois Tourteaux de gueules, au Franc quartier de mesme chargé d'vn Lion d'argent.* TVLLEV, *d'azur Fretté d'or, au Franc quartier d'argent chargé d'vn Sautoir de gueules, accompagné de quatre Merlettes de sable.* DE THE'E en Normandie, *d'argent Fretté d'azur, au Franc quartier de gueules.*]

FRETTE, FRETTE', c'est tout autant que qui diroit COTICE' & RECOTICE', quand des Cotices au nombre de six sont mises en bande & en barre, que les vnes tirent du costé dextre au senestre, & qu'elles sont rompuës, brisées, & trauersées par d'autres qui tirent à l'opposite, c'est à dire du costé senestre au dextre, laissant vne espece de losange au champ de l'Escu, en vn mot c'est vn vray treillis fait en losange. La difference qu'il y à entre le Fretté & le Losangé, est que le Losangé à l'vne de ses Losanges de métal & l'autre de couleur, & qu'entre chacune desdites Losanges il n'y à aucun vuide. La ou le Fretté est composé de listes plates longues & larges comme vne Cotice, lesquels listes ont leur émail, & le vuide qui est entre deux en forme de Losange & tient lieu de champ, à le sien. [Iacques I BECQVET Seigneur de Cormont, portoit *d'argent Fretté d'azur.* Iean II DE POIX Seigneur de Séchelles & Andonuille, *d'azur Fretté d'or.*] Hugues III DE NANTES Chancelier de France, portoit *d'azur Fretté de Vair*, c'est à dire le Fretté charge de Vair. [IV COESMES, *de gueules Fretté d'Hermines.* V D'ESTRE'E-de Cœuures, porte *d'argent Fretté de sable, au Chef d'or chargé de trois Merlettes du second:* le Mareschal d'Estrée escartelloit de la Gauchie. VI DE HERTSBERGHE en Flandres, portoit *d'or semé de Cerfs de sable Fretté de mesme* VII TEMPESTE, *de gueules semé d'Escussons d'argent, Fretté d'or.* VIII SAINT LEGER au Duché de Bourgongne, porte *d'argent à la Fasce de gueules Frettée d'or, accompagné de trois Molettes de sable*, alias *Esto lles* DE LA VICHTE en Flandres, porte *d'or Fretté de sable.* DE TORCY, Seigneur de la Motte, portoit *d'argent Fretté de gueules, à la Bordure d'or.* DE RIENCOVRT Seigneur de Tilleloloy, portoit *d'argent à trois Fasces de gueules Frettées d'or.*] René Seigneur DE MONTEIEAN Mareschal de France en l'an M. D. XXX. portoit *d'or Fretté de gueules.* Iean DE MAVPIN Seigneur de Bellencourt, Mouflieres, Gorreuslos, & le Beaulieu, portoit *d'argent Fretté d'azur à la Bordure de gueules.* Le Sire DE GENLY, portoit *de gueules Fretté d'argent, au Chef d'or chargé de trois Quinte-feuilles du champ.* LIVENC, *d'argent à la Fasce de sable Frettée d'or, accompagnée de deux Estoilles du second.* D'ESTRE'S en Bresse Seigneurs de Banains & de Saint Estienne du bois, dont vn Chancelier de Sauoye, portoit *de gueules Fretté d'or.* DE SOVRDON en Vermandois, porte *d'argent à la Croix de sable Frettée d'or.* DE CHASSEY, porte *de gueules à la Fasce d'argent Frettée d'azur*, suiuant le recueïl du pere Compain. DE LONGVESIELLE en Escosse, portoit *d'or au Lion la queuë fourchuë d'azur Fretté d'argent.* Le Sire DE TILLY en Vermandois, portoit *d'azur à la Croix d'argent Frettée de gueules.* DE MOY-la Mailleraye, porte *de gueules Fretté d'or.* BETHISY, *d'azur Fretté d'or.* QVERMEVR, porte *de sable Fretté d'or.* LA BARRE en Prouence, *d'argent Fretté de gueules.* SEELLES, *d'argent Fretté de sinople.* LA FLOTTE en Dauphiné, *d'argent Fretté de gueules.* DVRCAT, *d'azur Fretté d'argent.* HVMIERES, *d'argent Fretté de sable.* HAMELINCOVRT, *d'or Fretté de gueules.* CARVILLE, *d'argent Fretté de sable.* FRETART, *de gueules Fretté d'argent.* DV HALLEY, *de gueules Fretté d'argent.* LE MOYNE de Verdun, *d'or Fretté de sable.* FARCY, *d'argent Fretté d'azur.* SARCEY, *de gueules Fretté d'argent.* COVRCHY, porte *d'azur Fretté d'or.* VAVGRENEVSE, *d'or Fretté de sable.* POLLOVD-Saint Agnin, porte *d'or Fretté de gueules.* TEMPLEVX, *d'argent Fretté d'azur.* SAINT LIGER en Touraine, porte *de gueules Fretté d'argent, au Chef de mesme.* SOVASTRE, porte *de sinople Fretté d'argent:* autres disent *d'or Fretté de gueules.* PONTHOV, *de sable Fretté d'or.* SVRGERES, *de gueules Fretté de Vair.* VILLA en Italie, porte *d'or Fretté de gueules.* LINCOVRT, porte *d'azur Fretté d'argent, au Chef de gueules.*] Il y à des Frettes qui sont cloüées és endroits ou elles se ioignent; & alors il faut le designer en ces termes, Cloué de telle couleur, si le Fretté est de métal: ou de

métal si le Fretté est de couleur, qui est proprement le treillis, Voy TREILLIS.



* FRVITS, leur diuersité, leur douceur, & leur bonté que nous goustons auec tant de plaisir, ne fera pas desagréer la representation des Escus de ceux qui en portent. I DV PERENNO-Pennauerne en Bretagne, porte *d'azur à trois Poires d'or, à la Fleur de Lis en abisme* : sera obserué que les Fruits se representent tousiours la queuë en haut, comme suspendus à leurs arbres. II MORISOT en Bourgongne, porte *d'argent à trois Mures de sable, & vne Quinte-feuilles en abisme de gueules.* III ABBOT en Angleterre, porte *d'Hermines au Pal de gueules chargé de trois Poires d'or.* FRIZON, *d'or à trois Fraizes de gueules feuillées de sinople.* V RVYNE en Dauphiné, porte *d'or à trois Mures d'azur.* VI PERVTI à Florence, porte *d'azur à trois Poires d'or.* VII RAGVENEAV en Poitou, porte *d'azur à trois Melons d'or.* VIII FAVIER-du Boulay, porte *de gueules à trois Concombres d'argent.* STVKELEY en Angleterre, porte *d'azur à trois Poires d'or.*]



* FVRIEVX, qui est en furie, passion qui ne se rencontre pas seulement aux animaux comme aux lions auquels elle est familiere & indomptée, ainsi qu'elle est implacable aux serpens; mais encore aux hommes qui transportés de leur fureur & co-

lere, s'abandonnent à leur passion, laquelle ne pouuant executer dans leurs excés, font souuent comme le Cocodrille, ils l'exercent contre eux mesmes. On vse de ce mot Furieux pour exprimer l'action rampante du Bœuf & du Taureau. I BERTHIER, porte *d'azur au Bœuf Furieux d'or.* Autres disent *d'or au Beuf Furieux de gueules chargé de cinq Estoilles d'argent, vne sur le front & quatre sur le corps*, de ce nom vn Premier President de Tholose. II BECARY, *de gueules à vn Taureau Furieux d'or, au Chef cousu d'azur chargé de trois Fleurs de Lis du second.* III BVCELLI, *d'argent au Beuf Furieux de sable à la Bordure engreslée de mesme.* IV FENOIL, *d'azur à vn Taureau Furieux d'or, au Cheuron de gueules brochant sur le tout.*



FVSE'ES. Les Fusées en Armoiries prennent leur domination des Fuseaux dont les femmes se seruent à filer, elles sont longues & pointuës haut & bas, & grosses par le milieu ou elles sont vn peu arondies. Les Escus des femmes sont aussi en fuseaux & approchant de la losange. L'on en met auec vn nombre arresté [que l'on specifi soit en fasce soit en bande] & en l'vne & l'autre de ces assiettes, elles sont tousiours costes à costes, c'est à dire flanc contre-flanc, quoy qu'vn particulier ait auancé que lors *que l'on dit mis en bande elles sont droite à plomb & non couchées, n'estant ce mot EN BANDE que pour exprimer la disposition*; Ce qui n'a pas esté obserué dans la science Heroïque, dans le *Tessera Gentilitia*, ny mesme dans les Cheualiers du Saint Esprit de Morin la Masserie, aux Armes du Bellay & de Filhet, & autres Autheurs, ou toutes les Fusées en bandes sont representées couchées en barres costes à costes; Il est vray qu'ores d'estre mises en bandes elles sont tousiours droite en pal. I DE NACY-Varennes, porte *d'azur à trois Fusées d'argent mises en fasce.* II LA BRETONNIERE, porte *de gueules à trois Fusées d'or mises en fasce.* III DE DINAN en Bretagne, porte *de gueules à quatre Fusées d'Hermines mises en fasce, accompagnées de six Besans de mesme.* IV BOVTEVILLE-Faoüet la mesme, porte *d'argent à cinq Fusées de gueules mises en fasce.* V VITRY-la Breresche, porte *d'azur à cinq Fusées mises en bande d'or, accompagnées de trois Merlettes de mesme.* VOORNE en Flandres, porte *d'Hermines à cinq Fusées de gueules mises en fasce.* GRIMAVLT-saint Martin, *de gueules à quinze Fusées d'or posées cinq, cinq, & cinq.* VOISENON, *d'azur à trois Fusées d'or mises en fasce.* LANDAL, portoit *d'argent à quatre Fusées de gueules mises en fasce.* FILHET-la Curée, porte *de gueules à cinq Fusées d'argent mises en bande.* MOREL, *de sable à trois Fusées d'argent mises en fasce.* PLESSIS-Chesnel, porte *de sable à six Fusées d'or mises en bande.* BONNET en Niuernois, porte *d'azur à trois Fusées d'or mises en fasce, au Chef de mesme.* RIVAVD-la Iaille, *de gueules à cinq Fusées d'argent mises en fasce.* SALINS-Vincelles, porte *d'azur à trois Fusées d'or mises en fasce.* SAINT IOVAN, porte *d'azur à quatre Fusées d'argent.* GVERSAND, *d'argent à trois Fusées de sable mises en bande.* LA FERTE'Seneterre, porte *d'azur à cinq Fusées mises en fasce d'argent.* RVOLES en Viuarets, *d'azur à trois Fusées d'or, mises en fasce.* PAYNES en Flandres, porte *d'or à cinq Fusées de gueules mises en fasce.* LESGVILLY en Bretagne, porte *d'argent à quatre Fusées de gueules mises en fasce, surmontées de quatre Roses de mesmes.* BECHILLON, *d'argent à trois Fusées de sable mises en fasce.* D'AVBIGNE', *de gueules à quatre Fusées d'argent mises en fasce.* MARCILLY, *d'azur à trois Fusées mises en fasce d'argent.* CERYS, *d'argent à trois Fusées mises en fasce de sable.* Ceux qui veulent representer l'acquisition de beaucoup de biens par des voyes droites & legitimes, donnent pour hieroglyphe la Fusée; de mesme qu à Bellun en Italie, lieu de la naissance de Pierrius, on auoit anciennement accoustumé de donner à la nouuelle mariée le lendemain de ses nopces, vne quenoüille auec le Fuseau

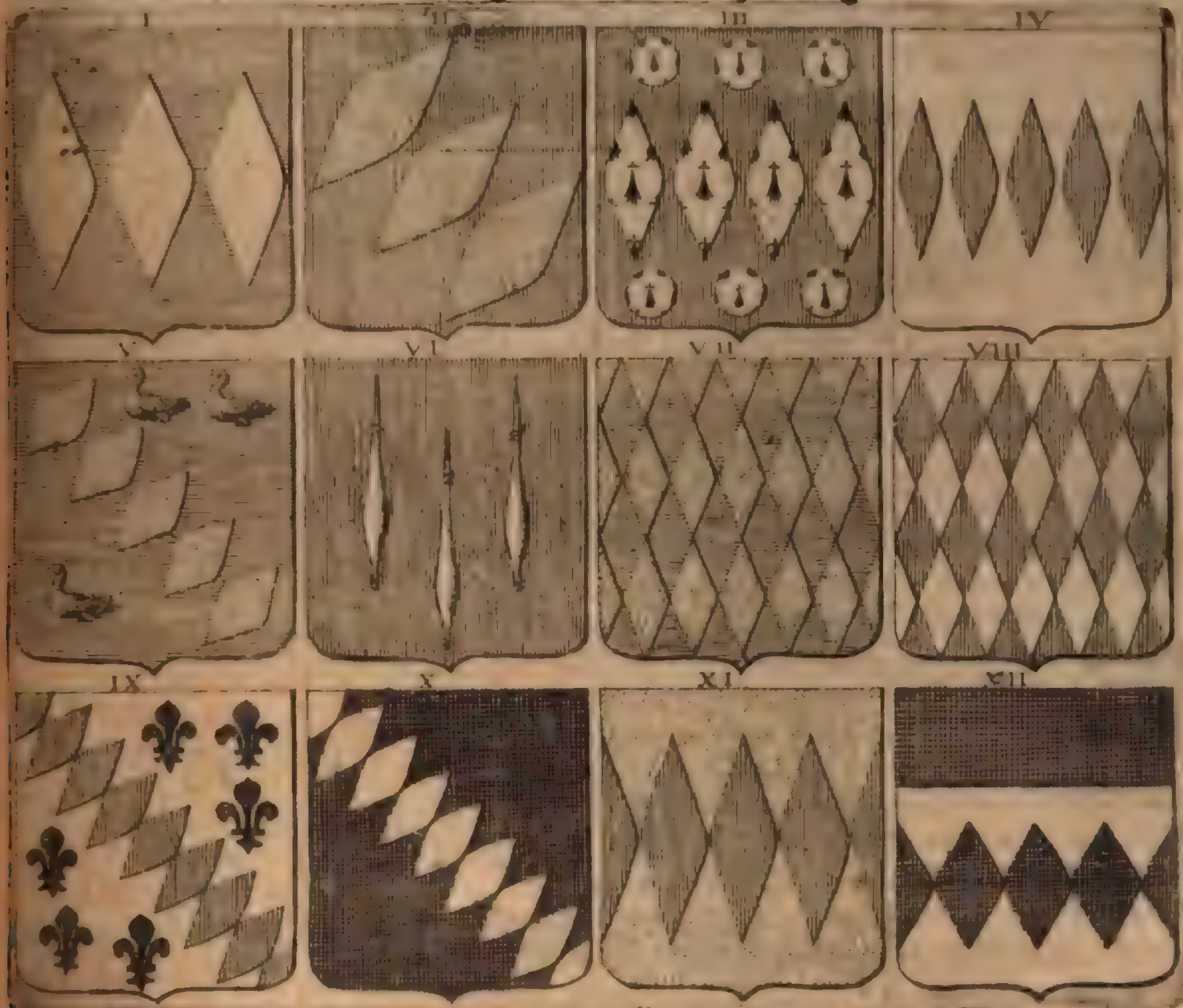
pour luy signifier le trauail qu'elle deuoit doresnauant auoir, par le moyen dequoy toutes choses s'acquierrent. Ce Fuseau dont la Fusée prend sa domination est aussi rare en Armoiries que celuy de Tanaquil, femme de Tarquin le viel, que l'on conseruoit au Temple de Marcius Ancus, pour auoir seruy à faire le manteau Royal de Seruius Tullius, puisque ie n'ay trouué que l'exemple de VI SOLIER, qui porte *de gueules à trois Fuseaux d'argent* : ces Fuseaux sont plus estroits que les Fusées, lesquelles se mettent] d'autres fois sans nombre, l'Escu en estant plein [esgallement de métal & de couleur, d'ou vient] qu'on les blasonnent.

FVSELE' ou FISELE'.[Les anciens VII Roys d'Austrasie, & les Ducs d'Aquitaine, portoient *Fuselé d'or & d'azur.* VIII DV BEC, porte *Fuselé d'argent & de gueules.* Il y à aussi des bandes & des fasces Fuselées, quand les Fusées sont jointes & qu'elle finissent soit aux angles, soit aux flancs de l'Escu & souuent par des demies dont on specifie quelques fois le nombre. IX MEAVLNE, porte *d'argent à la bande Fuselée de gueules accompagnée de six Fleurs de Lis de sable mises en orle.* X DV BROC, porte *de sable à la Bande Fuselée d'argent.* XI GVENAND, dont des Seigneurs de Saint Sirand, & du Iambot, *d'or à la Fasce Fuselée de trois pieces & deux demies de gueules.*] Sceuole & Louis XII de SAINTE MARTHE freres jumeaux Aduocats au Parlement de Paris & Historiographes du Roy, portoient *d'argent à Fasce Fuselée de trois pieces & deux demies de sable, au Chef de mesme.* Le merite de ces deux doctes freres, & l'amitié dont ils m'ont honnoré sans auoir eû iamais leur connoissance, sinon par l'entremise de nos lettres reciproques, m'a porté à leur enuoyer ce PHALENQVE.

Germani gemini, gemella proles
Magnus Sceuola, quos parens beauit
Sano corpore, saniore mente;
Et quos edocuit, quod ipse doctus,
Immo doctior, elegantior que
Inter temporis elegantiores
Edoctus fuerat Parentis ore.
Vos, inquam, gemini, gemella proles,
Qui dudum gemino labore iuncti
Regalem genesim dedistis orbi.
Sic Regni simul, & simul perennis
Vestra fama fiet: sed ô Beati
Et multis alijs beatiores
Vno qui duo prodiere partu.
Sic cum Castore natus ipse Pollux,
Sic & Isacidæ fuere nati:
Vno qui duo prodiere partu.
At per Castora, quam fuere sorte
Dispares sibi, disparesque vobis:
Dispares sibi Castor, atque Pollux,
Immortalis hic est, sed ille numquam
Alterna nisi morte sit redemptus.
Dispares sibi Iacob, Esauque
Cum discordia separarit illos,
Istiusque odium alterum fugarit.
Dispares etiam fuere vobis,
Nam vos ô gemini, gemella proles
Magnus Sceuola, quos parens beauit
Sano corpore, saniore mente;
Et si gratia rara proximorum,
Concordes animis, paresque sorte,
Pares ingenij sagacitate,
Doctrinaque pares, nec inuidetis,
Nec quod hic habet alter æmulatur;

Mutuus sed amor tenax ligat vos,
Par desiderium, quod vnus optat
Alter continuo cupit facitque,
Ille quod fugit arcet hic fugatque.
Inde dum gemino labore iuncti
Regalem genesim ordinatis orbi,
Vos indiuiduæ beatitatis
Æternum decus ombro comparatis.

Iean DV CAVREL Seigneur de Taigny & autres lieux, portoit *d'argent à la Bande Fuselée de gueules*. BOISROVX, *d'argent à la Bande Fuselée de sable*, le Cæsar Armorial adiouste les Fusées mises en pal ce qu'il faut specifier quand elles sont en cette assiette estant mises en bande. LA CHAPRONNAIE, *de sable à la Bande Fuselée d'or de sept pieces*. PEQVIERES, *d'argent à la Bande Fuselée de cinq pieces & deux demies de gueules*. HEILLY en Picardie, porte *de gueules à la Bande Fuselée d'or*. HVERCY, *d'argent à la Bande Fuselée de gueules*.



FVSTE', comme ces mots de Fust & FVSTAYE, veulent dire le bois le Fust d'vne iaueline, vne Forest ou Bois de haute Fustaye; ce mot aussi de Fusté s'approprie au tronc & branche d'vn arbre, lors que les feuilles sont blasonnées d'vn émail, le tronc & les branches d'vn autre, l'on dit, [comme l'exemple qu'en donne Bara [I] *d'argent à vn Bois de sinople Fusté & terrasé de gueules.* [II] SAINT PONS-de Thomieres, porte *d'argent à vn Orme de sinople, Fusté de sable.*







ENTIL-HOMME DE NOM ET D'ARMES. Est celuy lequel porte le nom & les Armes d'vne terre qui à des Armes particulieres, bien qu'il ne soit pas Seigneur de la terre. Voicy ce qu'en escrit Scohier chapitre 17. [Quand il y à quelques Prouinces, Villes, Bourgs, Chasteaux, Seigneuries, ou Fiefs nobles, ayants Armes propres & particulieres, les Gentilshommes du nom, c'est à dire, qui portent le nom de telles Prouinces, Villes, Bourgs, Chasteaux, Seigneuries ou Fiefs que dessus, & les Armes semblablement, sont nommés Gentilshommes de Nom & d'Armes encore qu'ils ne soient Seigneurs, endroit quoy se commettent de grands abus; car nous voyons plusieurs Gentilshommes de nom & d'Armes lesquels paruenus aux tiltres de dignités, soit par erection de Seigneurie en Baronnie, Comté ou autre, laissans le nom du lieu dont ils portent les Armes prennent le Nom de leur Baronnie ou Comté. Certes nonobstant que tels soient Gentilshommes de Nom & d'Armes, si est-ce qu'ils ne sont Gentilshommes des Armes dont ils prennent le nom; & par ainsi ne sont Gentilshommes de Nom & d'Armes sinon que par effet diuers & separés, lesquels neantmoins doiuent estre conioints & inseparables. Et donnerons pour exemple vn Gentilhomme nommé Iean de Marbais, lequel portant le Nom & Armes de Marbais acquerrera vne Seigneurie de Fontaine, de laquelle il prendra le Nom se faisant nommer Iean de Fontaine, tel Gentilhomme changeant de Nom desiste d'estre Gentilhomme de Nom & d'Armes, d'autant qu'il porte le Nom autre que ces Armes, car les Armes qu'il porte ne sont les Armes de Fontaine, mais de Marbais. En ce cas voyons nous pour le iourd'huy que ce pratique tels abus que dessus, voire entre les Seigneurs principaux, lesquels laissans le Nom du lieu dont ils portent les Armes (retenant les Armes seules) prennent autre Nom que le leur, venant d'ancienneté & propre de leur famille originelle, ce qui cause que les maisons se perdent & par succession de temps se rendent tellement confuses & obscures, que malaisement l'on les peut esclaircir & desuelopez. En cet endroit apert encor que les Armes ne suiuent les fiefs ny les successions, mais sont separés du tout de l'vn de l'autre: car tel est Seigneur de la terre & Seigneurie qui n'a rien aux Armes mais appartiennent à vn autre qui en est le Chef, lequel pareillement n'a rien en la Seigneurie, dont il est Chef des Armes; chose veritable & si manifeste qu'il ne sert icy d'en ramener les exemples. Allant plus outre, ne vient mal à propos mettre en auant vne question (à l'endroit de laquelle se commettent des grands abus, & frequens) & est telle: vn Seigneur ou Gentilhomme ayant plusieurs fils donne à chacun d'iceux vn Village ou vne Seigneurie, lesquels fils portent les Armes de leur pere brisées suiuant leur ordre de nature. Sçauoir si les Armes que les fils de ce Seigneur ou Gentilhomme portent, seront les Armes des Villages & Seigneuries, qu'iceux ont eû en partage, & s'ils en peuuent prendre le nom, & se dire Gentilshommes de nom & d'Armes, par tels moyens. La responce est, que telles Armoiries ne sont & ne doiuent estre les Armes des Seigneuries données en partage, dautant que tels Gentilshommes ayants icelles Seigneuries & Terres, n'ont authorité d'establir telles Armoiries pour les Armes d'vne telle Seigneurie, mais git en la concession & puissance du seul Prince du pays ou telles Seigneuries sont situées, & si l'authorité d'iceluy Prince y est entremise, telles ordonnances & establissements faits par luy auront lieu, & de là en auant telles Armoiries seront les Armoiries des places & Seigneuries ausquelles le Prince du pays les aura destiné, & pourront lesdits Gentilshommes & leur posterité, prendre le Nom & Armes de telles Armoiries.

Mais que dirons nous d'vn nouuellement ennobly, lequel fait dresser & bastir vn Bourg, auquel il impose son nom, & attribuë ses Armes; sera-il Gentilhomme (ou bien ses descendans) de Nom & d'Armes? Oüy sans doute, si la concession & octroy du Prince y

ce y sont entremis autrement non : & ne peuuent les Armes d'vne Seigneurie estre permanente sinon par l'authorité absoluë du Prince, autrement les Armes seroient changées autant de fois que la Seigneurie changeroit de Maistres & possesseurs de diuerses maisons & familles, lesquels jaçoit qu'ils soient Seigneurs de la terre & Seigneurie, nonobstant les Armes de ladite Seigneurie demeurent fixes & propres à icelles, & viennent telles Armes des Seigneuries bien à propos à ceux qui font recherches des familles & maisons mortes, lesquelles en leur temps portoient le nom & Armes d'icelles, & pouuons remarquer la diligence & grand soing qu'en ce fait nos ancestres ont pris par les baux Prouinciaux, c'est à dire, liure contenant les Armes de chaque Prouince, qu'ils nous ont laissé pour memoire. A la mienne volonté qu'ils fussent secondés par les Modernes, ce qui seruiroit merueilleusement à la posterité, à cause des diuersités que l'on pratique pour le jourd'huy, & personne n'y prend garde; voila la cause pourquoy tout se perd & va en descheute & aneantissement. Iusques icy Scohier.] Charles Sire de Crequy estoit Gentilhomme de nom & d'Armes, parce qu'il portoit le nom de Crequy & les Armes aussi, qui sont *d'or au Crequier de gueules*, representées sous le mot CREQVIER. [Les Seigneurs de Croix prés l'Isle en Flandres surnommés I DE CROIX, estoient Gentilshommes de nom est d'Armes, & portoient *d'argent a la Croix ancrée d'azur.* Charles II DE LA TOVRNELLE, Seigneur de la Tournelle au Moruan confin de Bourgongne & du Niuernois, Eslû de la Noblesse des Estats de Bourgongne, est Gentilhomme de nom & d'Armes, porte *de gueules à trois Tournelles d'or*. Les anciens Seigneurs de Saffres au Duché de Bourgongne prés Viteaux, dit surnom III de SAFFRES, estoient aussi Gentilshommes de nom & d'Armes, & portoient *de gueules à cinq Saffres* (ce sont Orfraies, Aigles de mer qui ont vne de leur pate comme celle d'vne Oye, appellés par ceux de ce pays descendus de cette maison par les femmes, Saffres) *s'essorans d'argent posés en sautoir*, IV DE BOVBERS Seigneurs dudit lieu sont aussi de la qualité de Gentilshommes de nom & d'Armes, & portent *de gueules à trois Bers* ou *Berseaux d'or.*]



GERBE composée de quantité d'Espics de bled desquels on fait vn faisseau. Elle nous signifie l'Esté, & quelque fois pour representer le mois de Iuillet on en met deux en Croix, à cause qu'en ce mois on coupe les bleds & autre grains. I SEVIN, porte *d'azur à vne Gerbe d'or*, aucuns disent trois Gerbes. II AVST, porte *de sable à trois Gerbes d'or liées de gueules.* Guillaume III GRANGIER Medecin de Gaston de France Duc d'Orleans, portoit *de gueules à vne Gerbe d'or, au Chef cousu d'azur chargé de trois Estoilles du second.* IV CEVELIOC en Angleterre, porte *d'azur à six Gerbes d'or, posées trois, deux, & vne.* Iean V LE MOITIER Seigneur de Noully, portoit *de gueules au Cheuron d'argent, accompagné de trois Gerbes d'or.* VI RANGVEIL au Duché de Valois, porte *d'azur à l'Aigle esployée d'or, accompagnée en chef de deux Gerbes & en pointe d'vne Estoille de mesme.* VII LA NOVE, porte *d'azur à la Croix d'or cantonnée de quatre Gerbes de mesme.* Sera obserué que quand on dit seulement Gerbes, cela doit estre entendu qu'elles sont de bled, si d'Orge ou d'Auoine il le faut specifier comme le lien quand il est d'autre couleur. VIII CANTELEV, porte *d'argent à la Fasce de gueules chargée d'vne Gerbe d'auoine d'or, liée de gueules.* RANVLP Comte de Chester en Angleterre, porte *d'azur à trois Gerbes d'or.* SAINT PAVL, *d'azur à vne Gerbe d'auoine d'or.* GVILLEMIN, *d'azur à trois Gerbes d'argent en chef & en pointe vne Aigle esployée d'or.* PHELIPPE, porte *d'azur à la Gerbe d'or, au Chef d'argent chargé de trois Molettes de sable.* BLVNDEVIL, porte *d'azur à trois Gerbes d'or.* SEIGLE en Vitarets, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Gerbes de mesme.* CAMPDA-

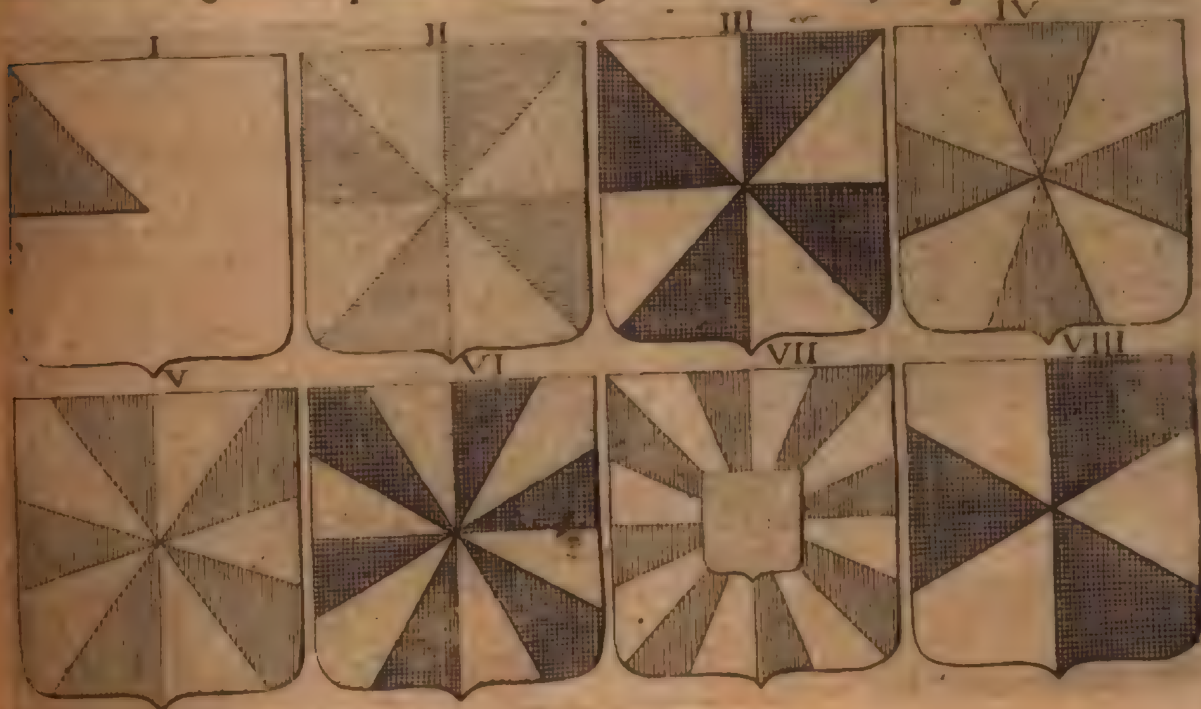
VEINE, porte *d'azur à la Gerbe d'or.* BORDIER, porte *d'or à la Fasce d'azur chargée d'vn Croissant du champ, accompagné de trois Gerbes du second.* BRAQVE porte *d'azur à la Gerbe d'or.*



GIRON ou GVIRON, figure triangulaire à vne pointe longue [faite, dit le Pere de Varennes, à la façon de marche d'escalier à vis, finissant au cœur de l'Escu] ou rarement il se met seul. [I DV CLVSEAV en Limosin, porte *d'argent au Giron de gueules meneuant du canton droit*, qu'autres disent vne Barre en pointe y adjoustant vne Bordure aussi de gueules. On en voit six, le plus souuent huit, dix, douze & iusques à seize] qui tous abboutissent, & se ioignent par leurs pointes à l'abisme de l'Escu: si la premiere piece qui sort du costé dextre du chef est de métal, celle qui suit est de couleur & ainsi de suitte faisant tout le tour de l'Escu [ce que l'on dit.

GIRONNE' en nommant le nombre, à la reserue de celuy de huit, qui se fait par le Party, Coupé, Tranché & Taillé, pour lequel entendre il se faut contenter de dire *Gironné.* Ie sçay bien que l'autheur de la Sçience Heroïque blasonne ce Gironné, party, coupé, tranché & taillé; & qu'il appelle Gironné de huit pieces lors qu'il y a quatre Girons qui sont comme posés en sautoir, & les quatre autres en Croix: mais comme tous les anciens qui ont escrit ont representé le vray Gironné par ces quatre partitions de l'Escu, il les faut suiure, & dire II DE SEISSEL dont le Marquis de la Serra, porte *Gironné d'or & d'azur.* III CHASETAVVILAIN, porte *Gironne d'argent & de sable.* IV BERANGER en Dauphiné, Seigneurs du Morges, du Cua, & de Beaufin, porte *Gironné d'or & de gueules de huit pieces:* I'adiouste ce mot de huit pour specifier l'assiette des Girons contraire aux precedens, si l'on ne veut blasonner, *de gueules à quatre Girons d'or posés en sautoir.* V DE BVGNONS, porte *Gironné d'or & de gueules de dix pieces.* VI STVCH en Suisse, porte *Gironné de sable & d'or de douze pieces.* VII BECOVRT, porte *Gironné d'argent & de gueules de seize pieces, & vn Escusson d'or en abisme.* VIII MAVGIRON en Dauphiné, porte *Gironné d'argent & de sable de six pieces.* Il ne se rencontre aucune autre exemple de ce Gironné que celle de cette maison qui fait equiuoque au nom, ou plustost sont armes parlantes, parce qu'elles sont mal Gironnées, le vray Gironné estant de huit pieces. DE CVGNAC-Bocart, porte *Gironné d'argent & de gueules.* GARANES en Normandie, porte *Gironné d'argent & d'azur.*] LYDERIC dit le Buc Prince de nostre Dijon, & premier Forestier de Flandres en l'an DC. XXI. portoit *Gironné d'or & d'azur*, (Saint Iulien dit *Grené d'argent & d'azur*) *de dix pieces, vn Escusson de gueules en cœur.* Lyderic prit ces Armes là, apres les auoir ostées au Tyran Phinard Seigneur de Buc, qu'il auoit occis de ses propres mains & deffait en champ clos, en presence de Dagobert Roy de France, dit Corneille Zelandois en la description du pays de Flandres. Ces mesmes

Armoiries sont demeurées aux autres Forestiers en nombre de six outre ledit Lyderic, & en suitte ont esté portées par tous les Comtes depuis Baudoüin Bras de fer, jusques à Philippes d'Alsace seixiesme Comte, lequel estant allé au voyage de la Terre Sainte en l'an M. C. CXII. en rapporta le *Lion de sable, armé & lampassé de gueules en champ d'or*, apres les auoir conquise sur le Roy Nobilion d'Albanie Turc de nation, qu'il auoit pareillement tué de sa main en bataille, ces dernieres Armes sont celles que tous les Comtes de Flandres ont retenuës jusques-à present. [BOVTIER-Chasteaudacy en Bretagne, porte *Gironné d'Hermines & de gueules*, le sieur de la Colombiere dit de douze pieces. BEAVMONT-Framonuille, porte *Gironné d'argent & de gueules*. ROGRES, porte *Gironné d'or & de gueules de douze pieces*. ACERAC, *Gironné d'or & d'azur*. ESTAMPES ancien, portoit *Gironné d'argent & de gueules, à vn Escusson de France en cœur*. HERPEDEVNE-de Belieuille en Languedoc, porte *Gironné de Vair & de gueules de douze pieces*. DES ARMOISES en Lorraine, porte *Gironné d'or & d'azur de douze pieces*. DE HAMAN, porte *Gironné d'or & de gueules de douze pieces*. BERLET en Picardie, porte *Gironné d'argent & de gueules*.] Il y à des Girons qui sont chargés, Anselme DE GATEBOIS sieur du Bois-Bretoux, Gentilhomme Champenois [dont la famille est finie en Radegonde de Gatebois, femme de Pierre Berbis, Escuyer Seigneur de Dracy, & de Lezeuil, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de son Altesse Royalle] portoit *Gironné d'or & d'azur à l'orle d'Escussons de l'vn en l'autre, sur le tout vn autre Escusson de gueules*. [CAVMESNIL, porte *Gironné d'or & de gueules, le premier Giron chargé d'vne Merlette de sable*.]



GIVRE, GVIVRE, VVIVRE, BISSE. C'est vne grosse Couleuure ou Serpent à la queuë ondée ou tortillée [& en pal, & quand elle est en fasce on dit rampante, il s'en treuue peu en cette assiette quoy que ce soit son naturel de ramper la terre [I] DV REFVGE, porte *d'argent à vne Fasce de gueules de deux pieces, à deux Giures affrontées d'azur brochans sur le tout*. [II] PVSAY, *d'azur à trois Serpens d'argent couronnés d'or*. [III] AELCHINGEN en Suabe, porte *de gueules à vne Fasce d'argent, chargée d'vne Giure rampante de sable*. Il y à des Giures qui se representent iettant vn enfant nud par la gueule comme és Armes du [IV] DVCHE' DE MILAN, qui sont *d'argent à vne Giure d'azur Couronnée d'or issante de gueules*, disent les vns, les autres Iissante, ce mot d'issante, ou celuy de lissante, signifie en cet endroit vn enfant que le Serpent engloutit, & d'autres encores marrissante.

Exiliens infans sinuosi è faucibus anguis,
Est gentilitijs nobile stemma tuis.

L'origine de ses Armes est diuerse. Alciat au chap. 43. du traicté qu'il à fait des duels *de singulari certamine*, dit que Othon Vicomte de Milan estant allé à la guerre de la Terre Sainte, sous Godefroy de Buillon pendant le siege de Hierusalem, il combatit

en duel vn Admiral Sarrazin nommé Volux, qui deffioit le plus hardy de tous les Cheualiers Chrestiens, & l'ayant abbatu il prit pour marque de sa victoire sa salade d'or sur la creste de laquelle estoit esleuée pour cimier vn Serpent Viuré mis en pal, jettant vn enfant par la gueule, *Vix natum, & adhuc manantem sanguine infantem ore euomens*. Paul Ioue en la vie des Princes de Milan dit le mesme, sinon qu'il represente le Serpent deuorant & non enfantant *Puerum passis manibus deuorantem*. Ce qui est plus croyable: si ce n'estoit que nous voulussions adiouster foy à ce que Pline & Solin ont escrit, qu'en Asie ou ce duel se fit, il y à vne espece de Serpens qui font leur petits par la bouche, comme l'Oyseau Ibis enfante les siens, & comme Iupiter enfanta la prudente Minerue.

Ore exit: tradunt sic quosdam enitier angues,
An quia sic Pallas ae capite orta Iouis.

Petrarque en ses memorables liu. 4. donne vne autre source à ces Armes, & dit qu'Azo ieune Gentilhomme, qui depuis obtint la principauté de Milan, allant à certaine expedition militaire par le commandement de son pere, & passant les Apennins, il descendit vn jour de son cheual, pour se reposer, & ayant posé son casque à terre, vn Serpent se glissa dedans, & comme ce jeune Seigneur reprit son armet & l'eut mis sur sa teste, cette Viuure d'vne espouuentable cheute, frayant sa jouë, se precipita en bas sans pourtant luy auoir causé non plus d'offense que d'estonnement: ce que Azo prit pour bon augure, & dés ce iour il choisit le Serpent pour sa marque, & enseigne de guerre: qui ne fut pas chose nouuelle, car nous lisons dans Pausanias qu'Epaminondas en portoit vn pareil: & qu'en memoire de ce, sa posterité eleua vne colomne ou l'on suspendit vn bouclier dans l'airain duquel estoit graué vn Serpent, à cause qu'estant de la race des Spartiates, qui estoit la plus ancienne famille de Thebes, il se disoit estre descendu de ces guerriers sortis armés de la terre, par le germe des dents semées par Cadmus. D'autres ont porté le Serpent comme hieroglyphe de l'Empire & du gouuernement, principalement celuy qui mort sa queuë, pour nous faire entendre que tout Prince doit considerer non pas seulement comme il doit commencer vne entreprise, mais aussi preuoir, qu'elle sera la fin, & comment il en sortira. Quelques-vns aussi l'ont pris pour la tirannie quand ils ont escrit que le Serpent ne pouuoit grossir ny deuenir Dragon, sinon en deuorant d'autres Serpens. Plusieurs ont pris pour bon augure le rencontre des Serpens; Roscius ce farceur tant renommé, estant au berceau, fut treuué la nuit enuironné d'vn Serpent; surquoy les Haruspices interrogés, respondirent qu'il n'y auroit point d'homme de son siecle qui l'esgalast en honneur & en reputation. Les Empereurs, Seuere, Aurelian, & Maximin le jeune, vindrent à l'Empire par de semblables presages. [CHIFLET, *porte de gueules au Sautoir d'argent, accompagné en chef d'vne Giure arondie mordant sa queuë de mesme.* KERNAZRET en Bretagne, porte *Burelé d'argent & de gueules à deux Giures affrontées d'azur passantes sous la quatre & huitiesme Burelle.* ROBICHON à Paris, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accollé d'vne Giure mordant sa queue de mesme, & accompagné en chef de deux Estoilles d'or, & en pointe d'vne Colombe du second.* FLEVRY, *d'azur au Sautoir d'or, accompagné de quatre Giures rampantes de mesme.* DE TAVRIS, porte *d'argent à la Giure de sinople, escartelé de gueules à la Colombe d'argent.*]



* GIVRE', qui est terminé ou fini en testes de Giures ou Serpens, comme la Croix en l'Escu de BOISIAN, qui est *d'azur à la Croix d'argent Giurée d'or.* Voy CROIX GIVRE'E.

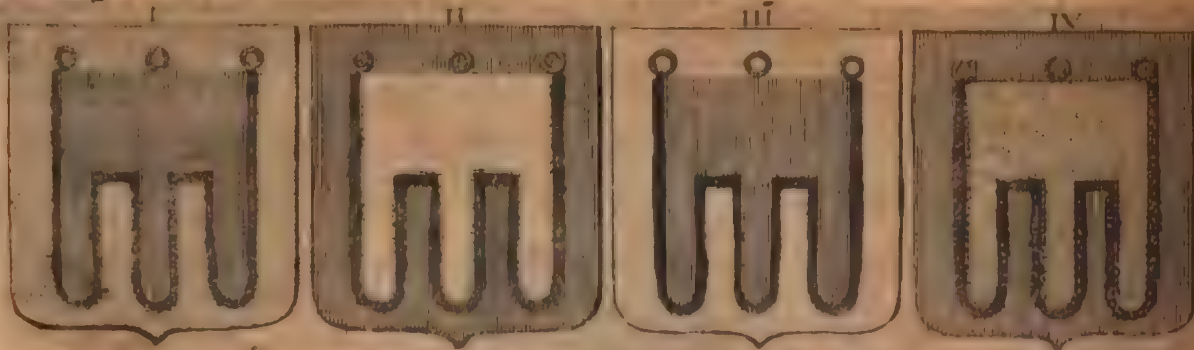
* GLAND de Chesne, noix de Chesne. Les peuples d'Arcadie, contrée de l'Europe size au cœur de la Morée ou Peloponese, qui à pris son nom d'Arcas fils de Caliston aymée de Iupiter, en viuoient depuis que leur Roy Pelasge leur eut enseigné à en prendre leur aliment, leur faisant quitter les feüilles, herbes & racines dont ils se nourrissoient. Le Gland se represente tousiours auec son gobelet qui tient sa noix attachée à l'arbre. I DE THOISY au Duché de Bourgongne, portoit *d'azur a trois Glands d'or.* II DE COPPEGVENNE, Seigneur de Behen, portoit *de gueules à trois Glands d'or.* III MAISON au Comté de Bourgongne, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Glands de mesme.* IV LE FEVRE, porte *d'argent a trois Glands de sinople.* FLORETTE, porte *d'argent à trois Glands de sinople, au Chef d'azur chargé de trois Estoilles d'or.* VI BERTHIER-de BIZY, porte *de gueules à vne Fasce d'or, accompagnée en chef de trois Glands de mesme, & en pointe d'vne Rose d'argent.* VII MARTIN-des Hurlieres, porte *d'argent à trois Glands chacun pendant à vne branche de chesne, feuillée de sinople.* VIII EMERY, porte *d'azur à la Bande d'argent chargée de trois Glands de sinople, & accompagnée de deux Lions d'or.* BRETEVILLE en Normandie, *d'azur à trois Glands d'or.* BAILLY en Dauphiné, *d'or à la Fasce d'azur chargée d'vne Croix ancrée du champ, accompagnée en chef de deux Glands posés en bande & barre de sinople, & en pointe d'vn Chesne de mesme.* LA IARRIE *d'azur à trois Glands d'or.* BEAVCHAMP-de Biais, *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Glands de mesme.* DE GRIEV, *de sable à trois Glands d'or.* REGNAVLT, *Fascé d'or & d'azur de quatre pieces à dix Glands de l'vn en l'autre posés trois, trois, trois, & vn.* CLERVAVX, *d'azur à trois Glands d'or.* SANGVIN, porte *d'azur à la Bande d'or, accompagnée en chef de trois Glands: & en pointe de deux pates de Griffon & de trois demies Roses mouuantes du bord de l'Escu de mesme.* DE LINGENDES, porte *d'azur à trois Glands d'or.*



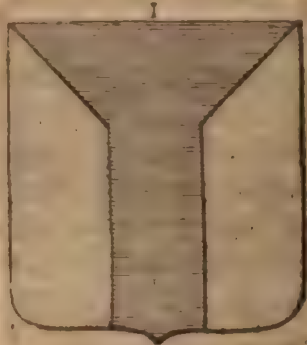
GOMENE ou GVMENE, c'est la corde d'vn Ancre, en blason d'Armoiries on la fait quelquefois du mesme émail que l'Ancre mesme, d'autrefois d'vn autre, aussi bien que la Stangue & la Strabe qui sont les autres parties de l'Ancre. *D'azur à l'Ancre d'or, la Gumene de gueules.*



GONFANON, CONFARON, GONFERON, CONFALON, c'est vne forme de Banniere d'Eglise à trois ou quatre pendans par le bas, abboutissans non pas en quarrés comme sont les Bannieres, mais en pointes mousses & à demies rondes: les plus vsités sont à trois pendans, aucuns bordés & frangés d'vn émail different, autres simplement bordés. • AVVERGNE, porte *d'or au Gonfanon de gueules frangé de sinople*, Henry de la Tour, Vicomte depuis Duc de Boüillon, Mareschal de France sous Henry le Grand [qui portoit suiuant le sieur Iustel *escartelé, au premier* de la Tour *au deux* de Boulongne, *au trois* de Turenne, *& au quatre de Gueules à vne Fasce d'argent*] mettoit sur le tout ce Gonfanon, qui seruoit d'escart à Robert surnommé le Grand, Comte de Boulongne & d'Auuergne, & à ses descendans: d'où quelques vns ont pris subiet de dire que le Gonfanon estoit les vrayes Armes de Boulongne, ce qui n'est pas, mais bien *d'or à trois Tourteaux de gueules.* Ce Gonfanon estoit le Gonfanon ou Banniere de l'Armée Chrestienne prise par Baudoüin Comte de Boulongne & d'Auuergne, frere puisné de Geofroy de Boüillon, auquel elle auoit esté enuoyée par le Pape comme au vray Defenseur de l'Eglise contre les Infideles. [De ce Gonfanon furent appellés Gonfanonniers les Protecteurs que les Papes establirent dans les principales Villes du patrimoine de Saint Pierre, depuis que les Empereurs s'esleuerent contre l'Eglise au lieu de la defendre & proteger, & perdirent la qualité de Protecteurs de Saint Pierre, que nostre Empereur & Roy Charlemagne s'estoit acquise lorsqu'il secourut l'Eglise contre les Lombards, dont ensuitte le Pape Adrien I le fit reçeuoir à Nouas à trente mille de Rome auec la Banniere, & estant à vn mille de la Ville, Sa Sainteté enuoya derechef au deuant de luy les sacrées Croix & les Enseignes de l'Eglise, ainsi qu'estoit la coustume de receuoir l'Exargue qui auparauant estoit le Protecteur & le Defenseur de l'Eglise: ces Protecteurs furent nommés *Vexilary Ecclesiæ*, vulgairement *Gonfanonniers de l'Eglise.* Ainsi anciennement se qualifioient Gonfanonniers de l'Eglise de Saint Martin de Tours, les Comtes d'Anjou, depuis que le Comte Ingerger fut fait Defenseur de cette Eglise, pour recompense de ce qu'il ayda à faire rapporter le corps de ce Saint de la Ville d'Auxerre en celle de Tours. De mesme les anciens Comtes du Vexin estoient qualifiés Gonfanonniers de Saint Denis en France, parce qu'ils portoient aux occasions de guerre la Banniere qui s'appelloit *Auriflame* comme protecteurs de grands biens que les Religieux auoient dans le Comté Vexinois, & ces Comtes iouirent de ce droit iusques-à ce que le Vexin reuenu à la Couronne en la personne du Roy Louis le Gros, les Roys de France leur succederent en la fonction de porter la Banniere. Baudoüin le Pieux, Comte de Flandres fut pourueu par Alberic Abbé de Marciennes de l'Office de Protecteur de son Monastere & consequemment Gonfanonnier. Les Ducs de Modene d'Vrbin & de Parme qui se glorifient de ce que ceux de leur famille ont possedé la Charge de Gonfanonniers de l'Eglise, en portent Gonfanon dans leurs Escus, que les Duc de Boüillon & Comte de Turene conseruent dans les leurs pour estre issus des anciens] Comtes d'Auuergne qui portoient auparauant *d'or au Griffon coupé de gueules & de sinople.* [Le Comte II DE TVBINGEN en Allemagne, porte *de gueules au Gonfanon d'argent.* Le Comte III DE MONTFORT la mesme, porte *d'argent au Gonfanon de gueules.* Le Comte IV DE HERRENBERG aussi en Allemagne, porte *de gueules au Gonfanon d'or.* Le Comte DE VVERDENBERG la mesme, potte suiuant le Vuapenbuch *de gueules au Gonfanon d'argent.* Le Comte DE PHANNENBERG en Allemagne, porte *de sable au Gonfanon d'argent.* Le Comte D'ASPERG aussi en Allemagne, porte *de sable au Gonfanon parti d'argent & de gueules.*]



GOVSSET, est vne espece de rebatement, ou blason irregulier fait en forme de poulpitre, à demi couché ou penchant par le haut, qui prend son commencement à l'vn des angles du chef & se repose au bas dudit chef, le reste descendant en ligne perpendiculaire iusques à la pointe de l'Escu comme vn pal. *D'azur à deux Goussets d'or.* Ce terme est tiré de l'architecture dont le Gousset est vne piece: c'est aussi vne piece d'armure sous l'aisselle, voire de nos chemises ordinaires.



* GRENADE, pomme de Grenadier, que Buschere & apres luy le Pape Gregoire interpretans celle que les Hebreux auoient auec vne petite cloche, disent qu'elle demonstre l'vnité de l'Eglise de plusieurs nations, qui n'ont qu'vne mesme creance & obseruent mesmes commandemens. Car comme en la Grenade il y a plusieurs grains vnis & resserrés par vne escorce; ainsi l'vnité de la Foy couure vne infinité de peuples en l'Eglise Sainte, encore qu'ils soient bien differens en merites au dedans. On la represente en Armoiries tantost ouuerte qui monstre ses grains, & tantost fermée, mais non pas en si grand nombre d'Escus comme elle à de grains, elle est seule dans l'Escu du Royaume de Grenade. I CROIZON, *d'azur à trois Grenades d'or.* II FENOVILLET, porte *d'or à trois Grenades de gueules chacune surmontée d'vne Estoille de mesme.* III BONNEAV, porte *d'azur à trois Grenades d'or ouuertes de gueules* IV GRANATA en Espagne, porte *d'azur à cinq Grenades d'or ouuertes de gueules posées en sautoir.*



GRENE'. Voy GIRONNE'.

GRESLE'. Se dit des Couronnes des Marquis, & des Comtes, lesquelles sont chargées d'vn rang de perles grosses & rondes, que l'on appelle de compte, tout ainsi que si vne gresle de perles estoit tombé dessus, par ce que la gresle est blanche & ronde: il sera remarqué en passant qu'il y a neantmoins difference entre la Couronne du Comte & celle du Marquis, celle du Comte n'a autre chose qu'vn rang de perles, là ou celle du Marquis plus noble, est chargée d'vn bas fleuron en forme de treffle en quatre endroits. Voy COVRONNE.

GRIFFON. Demy Aigle & demy Lion, ayant la teste, & le poitral, & les deux iambes deuant garnies de mains comme vne Aigle, ou plustost de griffes pour en tirer le nom de Griffon, auec de grandes aisles, & le derrier en forme d'vn Lion auec iambes, pates, ongles & vne queuë. [Son action ordinaire en Armoiries est d'estre rampant comme le Lion, & le bouquet de la queuë tourné en dehors ce qu'il n'est pas besoin de dire puisque c'est son assiette.] La figure de cet animal me fait souuenir du Minotaure, des Centaures, de la Chimere *fronte Leo, postrema Drago, medioque Chimera.*

res qui ont esté tenus pour fabuleux, & neantmoins on pourroit les prendre pour simples Monstres qui ayent esté en nature, puisque en l'an M. D. XXXIV. Frideric, premier du nom, Duc de Mantouë, enuoya au grand Roy François, vn Cheual cerf, *Hippocerfum* qui auoit la partie de deuant, comme vn Cheual, & le derriere comme vn Cerf, il souffroit d'estre monté & bridé, mais auec cette incommodité que tantost il se cabroit, sauteloit & bondissoit, & tost apres secoüoit si rudement son monteur, qu'il le mettoit hors des arçons. I EGA ou EGVA, Duc & Maistre de la Cheualerie de France du temps de Dagobert, & Clouis II. portoit *de sinople au Griffon d'or, armé, & Couronné d'argent, & lampassé de sable*, autrement *d'or au Griffon de gueules armé couronné & lampassé de sinople* [II SARROV porte *de gueules au Griffon d'or.* III LVCAS Seigneur d'Emencourt portoit *d'azur a trois Griffons d'or.* IV DV BREVL en Beugey, porte *d'or au Griffon d'azur* V CAPECI en Italie, porte *d'argent au Griffon de gueules.* VI L'AVBESPIN, porte *d'or a trois Griffons d'azur armés becqués & Couronnés de gueules.* VII BOMPART en Dauphiné, porte *d'argent coupé de gueules, au Griffon sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* VIII STYRIE porte *d'azur au Griffon des-ailé d'argent iettant par la bouche des flammes de gueules.* ISSERAND, porte *d'azur au Griffon d'argent.* GRIFFEN en Silesie, porte *d'or au Griffon de sable.* CERIER en Auuergne, porte *de sable semé de Fleurs de Lis d'argent au Griffon de mesme.* FOVRNIER en Viuarets, *d'azur au Chef cousu de gueules.* MONTFERRAND en Auuergne, porte *d'or au Griffon parti de gueules & de sinople.* DE VVLDERE en Flandres, porte *de gueules au Griffon d'or.* DESCALLE, *d'or au Griffon de gueules à vne Bande d'argent brochant sur le tout.* FERRON, *d'azur au Griffon d'or.* DOVIAT, *de sable au Griffon couronné d'or.* FRANCIOTTI en Italie, porte *d'argent au Griffon d'azur armé becqué & lampassé d'or*]



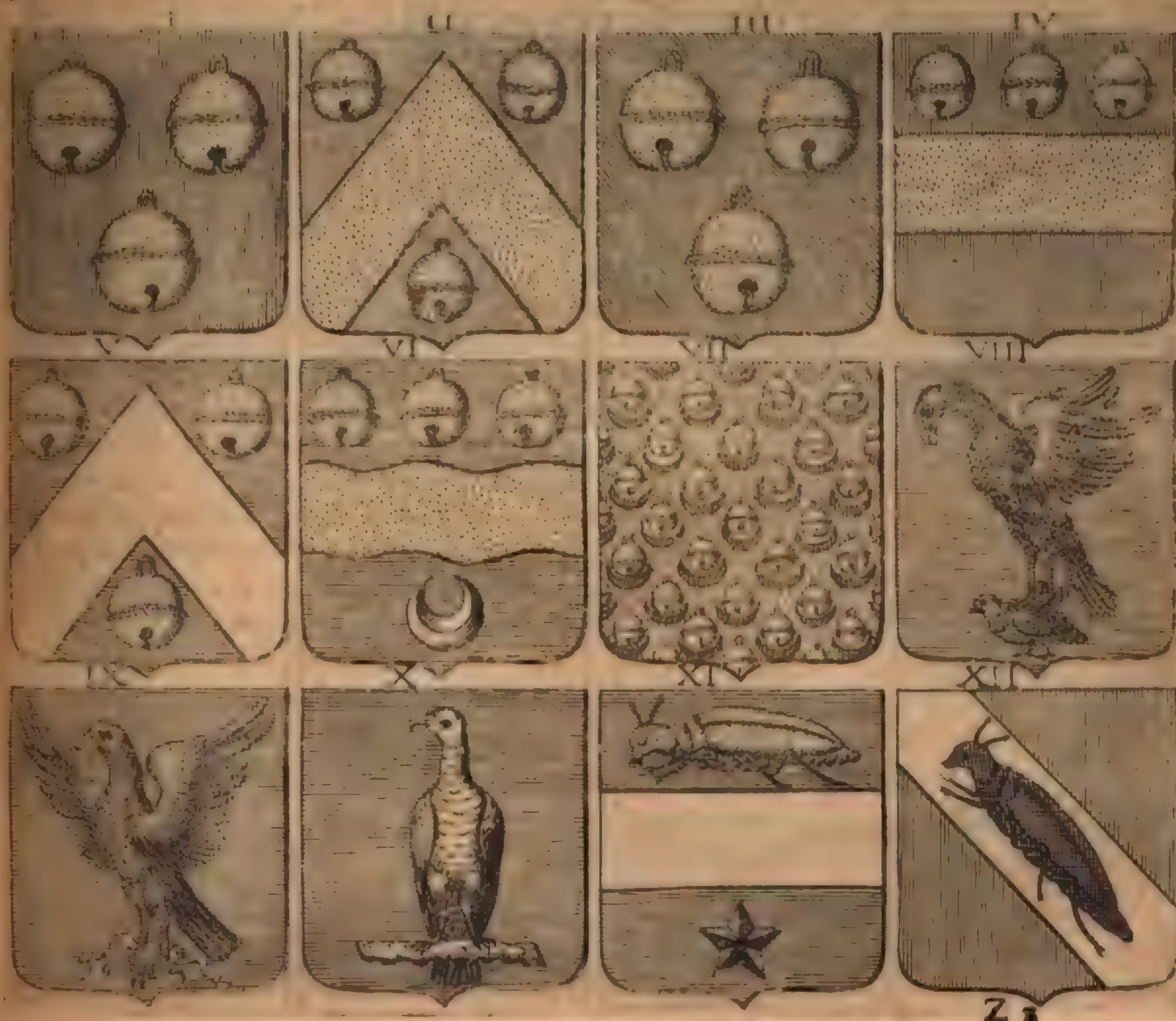
GRILLE, GRILLE'. Se prend diuersement en Armes, aussi bien qu'au langage commun, ainsi disons nous la Grille d'vn Heaume, quand nous voulons signifier les barreaux qui sont en la visiere, faite en forme de Grille, & qui seruent de deffenses aux yeux du Caualier, *sicut pupillam oculi tui.* Mais a plus proprement parler & en Armoriste, la Grille & la visiere s'appellent Mezail. Voy HEAVME.

GRILLE se prend aussi pour vne porte colisse, que nous appellons autrement porte Grillée, & s'en voit quelques fois en Armes, lors que l'on y represente des Tours & des Chasteaux.

GRILLET, GRILLOT, sonnette petite clochette ronde que l'on met és colliers des petits Chiens, des Mullets pour les desennuyer du chemin, (dit Cornelius Agrippa *de occulta Philosophia*) & aux iambes des oyseaux de proye, lesquels en Armoiries l'on blasonne GRILLETE'S, GRILLOTE'S. Ils se posent en l'Escu en tel nombre que l'on veut

veut, & quand il n'y a point de nombre l'on dit semé. [I CLAVEL au Lionnois, porte *de gueules a trois Grillots d'or.* II GASTELIER à Paris, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Grillets de mesme.* III KERMASSEMANT en Bretagne, porte *de sinople a trois Grillots d'or.* IV DE PLAINES, portoit *de gueules à la Fasce d'or surmontée de trois Grillets de mesme.* V MONTDIDIER, porte *d'azur au Cheuron d'argent accompagné de trois Grillets d'or.* VI BRETAGNE en Bourgongne, qui a donné au Parlement neuf Conseillers, deux desquels pere & fils premiers Presidens au Parlement de Mets, dont le premier mourut exerceant la mesme Charge par Commission dans celuy ou il auoit esté receu Conseiller: des Lieutenans generaux au Bailliage de Semeur en Auxois; des Tresoriers de France & autres Officiers, porte *d'azur a vne Fasce ondée d'or accompagné en chef de trois Grillots de mesme, & en pointe d'vn Croissant d'argent:* Claude Bretagne, Baron de Loisi a present Chef dudit Parlement de Mets, porte *cette Fasce d'Hermines.* VII D'ANGLVRE, porte *d'or semé de Grillets d'argent, soustenus de Croissans de gueules,* (& non de Cheurons renuersés ou decoupés en triangle comme aucuns blasonnent) donnés a vn de cette maison, par Saladin Grand Seigneur des Turcs, lequel estant son captif, eut permission sur sa parole de venir en France chercher sa rançon: mais comme il ne pût auoir dequoy la payer, n'ayant que le partage d'vn cadet tel qui estoit, il retourna vers Saladin, qui admirant sa foy & sa fidelité en la tenuë de sa parole, luy quitta sa rançon & le renuoya, luy donnant lesdites Armes, auec charge, pour memoire de ce qu'il le renuoyoit libre, de faire porter le nom de Saladin a tous les aisnés masles qui descendroient de luy, ce qui s'obserue encore a present dans cette famille. VIII DE TARLET en Bresse, Seigneurs de Marcia, Marmons & Esquerande, portoit *d'azur au Faucon d'or Grilleté d'argent empietant vne perdrix du second, becquée & onclée de gueules.* IX TONNELIER-de Conty, porte *d'azur à l'Espreuier le vol ouuert d'or Grilleté & longé de mesme* X GAVLT, porte *d'azur à vn Espreuier d'argent, Grillé, becqué & membré d'or, perché sur vn chicot de mesme.* On appelle aussi

GRILLET, GRILLON, vne sorte d'Escarbot criant dans les prés & dans les



foyers ausquels il se plaist, ou par les cris qu'il fait la nuit, il sert de reueille matin aux dormans. On dit que cet animal ne se met qu'aux foyers des gens de bien. XI GRILLET en Brie, de ce nom vn Euesque & Comte d'Vzés, porte *d'azur à la Fasce d'argent, accompagnée en chef d'vn Grillon d'or & en pointe d'vne Estoille de mesme.* XII GRILLE à Arles Seigneur de Robiac, porte *de gueules à la Bande d'argent chargé d'vn Grillon de sable.*]

*GRVE, elle represente hieroglyfiquement tenant vne pierre en son pied, la garde & la vigilance d'vn Chef d'armée qui doit estre continuellement sur ses gardes contre les embusches de son ennemy. I DE GRVERES, dont vn Cheualier de l'Annonciade, Comte de Grueres, Baron d'Aubonne & Seigneur d'Oron, porte *de gueules à vne Gruë d'argent.* II VVESTENDORF en Bauiere, porte *d'azur à vn Gruë d'argent sur vne terrasse de mesme mouuante de la pointe.* III GRVEL, porte *d'azur à trois Gruës marchantes d'argent becquées & membrées d'or.* IV GRIGVETTE *de gueules à vne Gruë, le pied droit leué d'argent tenant vn Caillou de mesme.*



GVEVLES, Belic ou Belif, c'est la Couleur rouge differente du Pourpre, en ce qu'elle est plus claire, approchant du cinabre, vraye escarlate couleur sanguine, telle que les Cardinaux la portent en leurs vestemens en memoire du sang de Iesus-Christ: ou bien comme cette couleur tient du feu, & est la couleur de la vertu, *Ruber virtutis color*, dit Seneque, & qu'entre les vertus la charité excelle, ces Princes de l'Eglise s'habillent de rouge pour faire entendre qu'ils doiuent estre tous ardens du Saint feu de Charité, & ainsi que le sang est la vie, entretenir le corps de l'Eglise: Pour cette raison l'on à donné aux Seraphins cette couleur, par ce que ces heureux esprits bruslent du feu de charité, qu'ils sont les Anges d'amour & de paix, & sont illuminés de la grace de Dieu. Aussi Dieu mesme semble auoir estimé cette couleur plus qu'aucune: Il parust sur la montagne d'Oreb en forme de feu, il auoit la couleur rouge de feu: le feu de couleur rouge ira au deuant de luy, *Ignis ante ipsum præcedet*, Psalm 97. De nuit il paroist aux enfans d'Israël pour les esclairer parmy les deserts en forme d'vne rouge colomne de feu, il descend dessus la montagne de Sinaï en feu, & le Saint Esprit prend cette couleur, inspirant auec des langues de feu le miel de sa grace, sur les langues des Apostres. Saint Iean voit en sa reuelation le Sauueur du monde vestu d'vne robbe teinte en sang, qui est la mesme couleur rouge. Esaye l'auoit auparauant dépeint auec cette liurée, qui est, dit-il, celuy-cy qui vient d'Edon ayant les vestemens teints en rouge: & vn peu apres, pourquoy donc est ton vestement rouge & tes robes comme celle de ceux qui pressent au pressoir, le vin qui est rouge est le sang de la terre. *Si magis erubesco minus pecco*, disoit vn ancien, les flateurs ne rougissent point, & le chameleon, qui en est le symbole, prend toutes couleurs, fors le blanc & le rouge. *Et mutat faciem, varios sumitque colores, præter Rubrum vel candidum.* Le rouge signifie *Constance & patience*, & à ce sujet l'Eglise s'en pare, principalement quand elle solemnise les Festes des Saints Martyrs.

Sic Ruber armatos equites exornet amictus non pas, disent Valere le Grand & Plutarque, parlans des Lacedemoniens pour dissimuler & cacher leurs playes, ny pour apprehension qu'ils eussent de voir couler leur sang, mais bien pour empescher que l'ennemy n'en tirast aduantage. Si donc le rouge est la couleur propre aux guerriers, pourquoy n'en orneront-ils pas l'Escu de leurs Armoiries, il est iuste diront nos Heraults. Mais il faut estre Prince, ou en auoir la permission du Prince. Car comme cette couleur est

la premiere & la plus noble des couleurs dont l'on se sert en Armoiries, & tellement noble, qu'on la met au dessus de l'argent, quoy que metal, voire peut-on dire aucunement par dessus l'or, si que par loix expresses des anciens, il fut deffendu, que nul ne portast de gueules en ses Armes, sinon au cas cy-dessus, suiuant Bartholе, Chassenеu, & Bara. A ce propos Cayet en l'oraison funebre de l'Archeuesque de Glasco, adiouste que les Armes ont esté ainsi ordonnées, que la ou sont les deux principaux metaux & la couleur de gueules, c'est vn signe manifeste d'vne maison extraite de Royauté ou participante d'vne puissance souueraine, selon l'ordonnance qu'en fit l'Empereur Othon III· intitulée *Mirabilia mundi*; en l'institution des Armes hereditaires, au lieu qu'elles estoient auparauant conquises par chaque Caualier, au prix de sa *valeur* [dont gueules est la signification, comme il est la marque de *la hautesse*, *de la magnanimité*, *& de la hardiesse*: outre quoy il signifie encore des vertus, *la Charité*: des sept planettes, *Mars*: des douze signes, *le Mouton*: des douze mois, *Mars* & *Octobre* des iours de la semaine, *le Mardy*; des pierres precieuses, *l'Escarboucle*, *le Rubis* & *le Coral*: des quatre elemens, *le Feu*: des quatre saisons, *l'Automne*: des quatre complexions de l'hôme, *la Colere*: des ages, *virilité*: des fleurs *l'Oeillet* & *la Rose rouge*: des nombres, *trois & dix*: des metaux, *le Fer*, duquel se fait le *Crocum ferri*, qui est le beau rouge, & la couleur que les Espagnols & ceux de Luxembourg prennent en leurs Escharpes & Estendars, & sous laquelle ils combattent.] Sera icy remarqué que gueules estoit anciennement l'émail principal des Ames de Bourgongne, & que la plus part des maisons de ce Duché en ornoient leurs Escus, ainsi que Pierre de Saint Iulien l'a curieusement obserué en ses Meslanges historiques [lequel gueules pour en remarquer l'émail dans les Escus que i'en represente, sera graué par acheures en pal tirant du chef de l'Escu à la pointe.
I Rubei en Toscane porte *de gueules.* II De Gevres, *de gueules à trois Lions d'argent.* Paul III Truffier, Escuyer, Seigneur d'Allenay, portoit *de gueules à trois Besans d'or.* IV Le Noble-Crusilles, porte *de gueules à trois Cheurons d'or.* V Cename en Picardie, porte *d'or au Lion de gueules.* VI Champagnole, *de gueules à la Croix d'argent.* VII Crevecoeur en Normandie, porte *d'argent au Sautoir de gueules.* VIII Du Fresne, porte *d'argent au Lion de gueules.* IX De Vaudricourt *de gueules à l'Orle d'argent.* X De la Mare au Duché de Bourgongne, porte *de gueules au Cheuron d'or, accompagné de trois Coquilles d'argent.* Ce champ rouge est bien mis à propos à ces Armes, portées par Philibert de la Mare, Seigneur de Cheuigny, du Port de Palleau, & de Champigny sur Thille, & Conseiller au Parlement, par ce que cet illustre n'a que feu & amour pour les belles Lettres, & pour les choses de l'antiquité, qui portent sa curiosité à faire amas des anciens manuscrits, tant historiens que autres, ausquels apres la fonction de sa Charge, de laquelle il s'acquite tres dignement & genereusement, il s'ocuppe à leur faire voir le iour, pour faire part au public des belles lumieres qui se trouueroient estouffées, si son soin & son trauail ne les tiroit des tenebres: imitant la vertu de Pierre de la Mare son ayeul, lequel eut l'honneur à cause de son merite d'auoir esté nommé par le Roy Henry le Grand, Ambassadeur à Venise. XI Porret en Flandres, porte *de gueules à trois Chasteaux* ou *Tours donjonnées de trois pieces d'argent.* XII De la Poype, Comtes de Serrieres, Barons de Corsant & de la Cueille, Seigneurs de Vertrieu, & les Seigneurs de Saint Iulin, porte *de gueules à la Fasce d'argent.* Saint Palay *d'argent à trois Cheurons de gueules, au Chef de mesme.* Blancafort, *de gueules à trois Liens d'or.* Marmier au Comté de Bourgongne, *de gueules au Marmot d'argent.* De Saqvenay au Bassigny, porte *de gueules au Lion d'argent.* Senecey, *de gueules à trois Fasces ondées d'or.* De la Garde en Bresse, Seigneurs dudit lieu (dont ils ont pris le nom quittant celuy de Guyot) de Ronzieres, Espeyssoles, & autres lieux, *de gueules à la Bande d'argent, accompagnée de six Besans de mesme mis en orle.* Des Sabrans en Prouence dont les Barons d'Ansois, les sieurs de Beaudisnar, Saint Eleazare, Comte d'Arian, porte *de gueules au Lion d'or.* Brakele en Flandres, *de gueules à quatre Cheurons d'argent.* Daucy, *d'argent à trois Losanges de gueules.* Caignet, *d'argent à trois Aigles esployées de gueules.* Salliou-Chef du Bois, porte *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Quinte-feuilles de mesme.* Desroches-Baritault, porte *de gueules semé de Fleurs de Lys d'or.* Vallentin, *d'or à trois Roses de gueules.* Kermeno, *de gueules à trois Macles d'argent* De Rochefort, maison fonduë en celle de Chandio és personnes de Ieanne & Ieanne de Rochefort, filles de

Anthoine de Rochefort, & petites filles de Simon de Rochefort, Seigneur de Rochefort en Yuelin pres Paris, (ancienne origine du nom de Rochefort) de Rochefort sur Loyre, de Rochefort sur Armanson, de Rochefort sur Brenon & de Puyset en Beauce, portoit *d'argent au Lion de gueules armé & lampassé d'or.* DE SEVRIA, *de gueules à vne Fleur de Lys d'or,* qui sont les Armes d'Andelot qu'ont retenu ceux de Seuria quoy qu'ils ayent quitté le nom. DE CHAVANES, porte *de gueules à trois Croissans d'or.* DE L'ESPINACE, au Masconnois, portoit *Fascé d'argent & de gueules de six pieces.* DE LVGNEY, *de gueules au Sautoir engreslé d'argent.* DE CHINTREY au Masconnois, portoit *de gueules à vne Bande engreslée d'argent.* DE TRAMELAY, portoit *d'or au Chef de gueules.* DE THELIS, *d'or à trois Fasces de gueules* brisées par quelques-vns *d'vn Lambel de mesme.* GOHION, porte *d'or à deux Fasces de gueules accompagnées de huict Merlettes de mesme mises en orle.* BLEÇOVRT, porte *de gueules au Lion d'argent.*



*GVIDON, enseigne estroite, longue & fenduë, propre pour les Gensdarmes, & Cheuaux legers. I BARONNAT, porte *d'or à trois Guidons d'azur, au Chef de gueules chargé d'vn Leopard d'argent.* II STEDESDORF en Allemagne, porte *d'azur a deux Guidons posés en sautoir d'or.* III LA CHESNAYE, porte *d'azur à trois Guidons d'or.* IV MVCHELN en Misnie, porte *de gueules à deux Guidons posés en sautoir d'argent.*

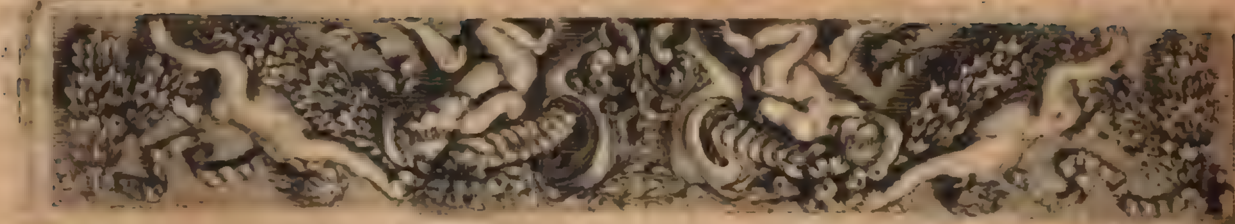


GVLPES, c'eſt vn Tourteau de pourpre comme tenant le milieu entre le Beſan & le Tourteau, dont l'vn doit touſiours eſtre de metal & l'autre de couleur, à cauſe que ſelon quelques-vns, le pourpre eſt pris tantoſt pour metal & tantoſt pour couleur. Voy le mot TOVRTEAV.

GVMENE. Voy GOMENE.

GVSES. Tourteau de couleur ſanguine ou lacque, ſi vous ne voulés dire de gueules. Voy auſſi TOVRTEAV.

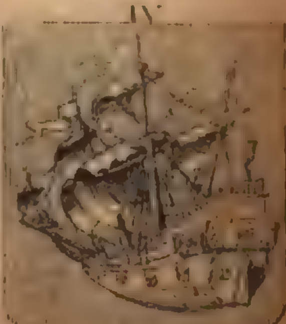






ABILLE' & VESTV en langage vulgaire sont synonimes : mais à parler suiuant les termes de l'Art heraldique ils n'ont aucune conuenance, si ce n'est que l'on vse du mot vestu, pour dire chappé & chaussé, à cause que le chappé s'entend lors que l'Escu est reduit à vne forme de Cheuron, s'il faut ainsi parler , plein & remply : le reste qui est d vn autre émail luy seruant comme de manteau & de chappe, & que d'ailleurs le chaussé se prend , quand l Escu est reduit à vne pareil cheuron renuersé, & que ce qui reste du vuide du costé de la pointe est remply en forme de chausses & de vestement du bas d'vn autre émail. Si bien que lors que ces deux cheurons sont ioints par le milieu de l'Escu, & qu'ils font vne espece de losange , laquelle l'occuppe entierement, l'on appelle vestu ce qui remplit les extremités cantonnées du haut & du bas, comme voulans nos Armoristes, nous faire entendre que ce qui est chappé & chaussé est vestu : i'en ay mis des exemples cy apres sous le mot VESTV. Mais à proprement parler

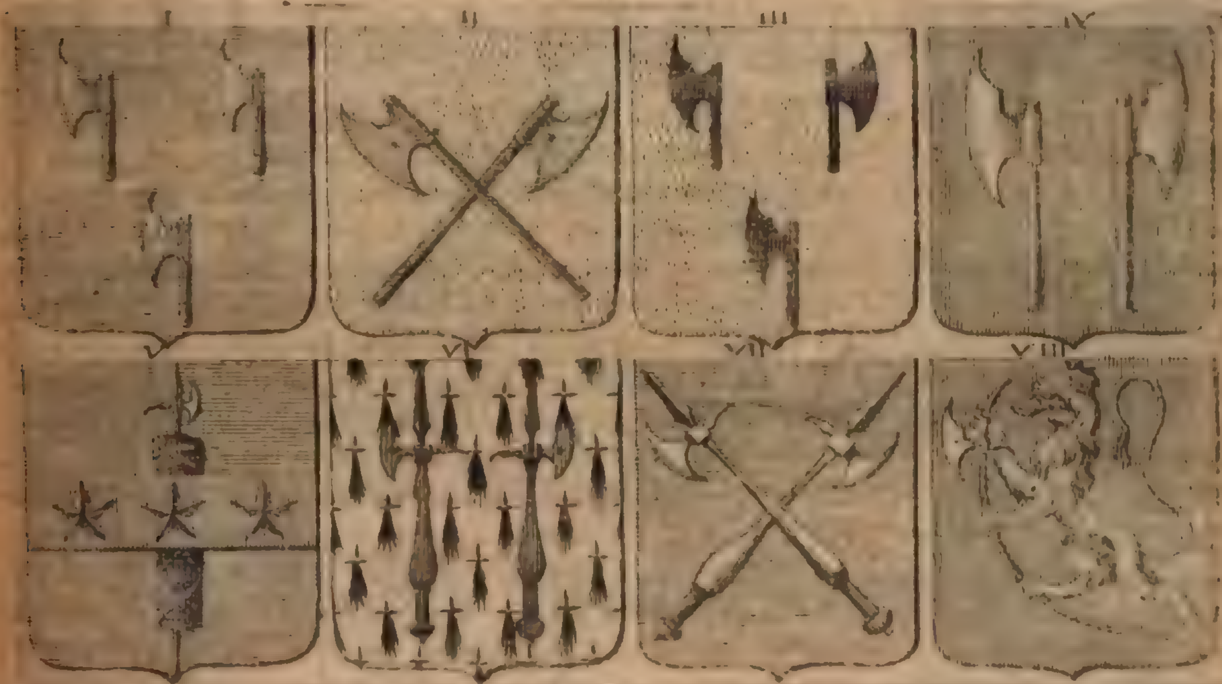
HABILLE'. se dit [de l'homme & de la femme qui sont couuerts de leurs habits I La Ville de TREVES Siege de l'Archeuesque Electeur de l Empire, porte *d'argent à vn Saint Pierre de carnation, habillé d'azur le manteau de gueules tenant de la main droite vne Clef d'or & sous le bras gauche vn liure de mesme.* II SCHOLHAMER en Bauiere, porte *coupé d'argent & de gueules à vn demy homme sur le premier mouuant du coupé de carnation habillé d'azur, la main gauche sur le costé tenant de la droite vn Marteau d'armes d'or supporté sur l'espaule, vn bonnet en teste de gueules rebrassé d'argent pennaché de trois pieces de gueules d'argent & d'azur.* III SCHONBECK en Saxe, porte *coupé, le premier d'argent à deux demies femmes habillées de gueules pennachées de trois pieces d'or, d'argent, & de gueules ; le second Fascé d'or & d'argent de six pieces.* On dit encore habillé] du Nauire qui à des voiles d'vn émail autre que le vaisseau [Le Cheualier IV D'ESCARLOT, Cheualier de la Table ronde , portoit *de gueules au Nauire d'or habillé d'argent.*

I  II  III  IV 

*HACHE espece de large coignée à esbaucher & doler les pieces de bois. La Cronique de Flandres remarque que le Comte Baudoüin en portoit vne en ses estendars, à cause qu'il estoit grand iusticier, & qu'en son temps au lieu d'espée ou s'en seruoit pour couper la teste aux criminels. I MVTISCHEN en Misnie, porte *d'azur à trois Haches d'or.* II VARENNES, porte *d'or à deux Haches addossées posées en sautoir d'azur.* III GRIGNY en Flandres , porte *d'or à trois Haches les deux du chef addossées de sable.* IV LESCHEN en Bauiere , porte *de gueules à deux Haches addossées d'argent.* SCHELLA au Tyrol, porte *de sable coupé d'argent à deux Haches addossées posées en sautoir sur le tout coupées de l'vn en l'autre.* ROVSSELOT au Maine, porte *d'argent à trois Haches de sable les deux du chef addossées.* BIEL , *de gueules à deux Haches addossés posés en sautoir d'or.* Il y a aussi des

HACHES D'ARMES dont se seruoient iadis les Lanciers lors qu'ils estoient à la guerre, apres que leurs lances estoient brisées. Les anciens Mareschaux de France en accostoient leurs Escus pour reconnoistre leurs Charges & leurs commandemens

ſur les armées : de meſme que chés les Romains elles eſtoient les marques des Conſuls & le ſymbole de l'authorité ſouueraine qu'ils auoient durant leur gouuernement, on les portoit deuant eux attachées à vn faiſſeau de houſſines lors qu'ils faiſoient voyages, pour repreſenter aux peuples par ce funeſte objet qu'ils auoient le pouuoir abſolu ſur les rebelles, voleurs, meurtriers, & autres criminels. L'eminentiſſime Cardinal V MAZARIN, porte *d'azur à la Hache d'armes* ou *Conſulaire entourée d'vn faiſſeau de houſſines d'argent, à la Faſce de gueules chargée de trois Eſtoilles d'or.* VI LA SORAYE, *d'Hermines à deux Haches d'armes addoſsées de gueules.* VII BRIE-Sablonniere, porte *d'azur à deux Haches d'armes addoſsées & poſées en ſautoir.* VIII NORVEGVE, Royaume, porte *de gueules au Lion couronné d'or tenant des quatre pates vne Hache,* (qu'aucuns diſent Hache Danoiſe) *d'armes d'argent le manche arrondy* ou *ployé d'or.* DVBOT en Bretagne, porte *d'argent à deux Haches d'armes addoſsées de ſable.*



HACHEMENS ou HANCHEMENS, ce ſont liens de Pennaches à diuers nœuds & lacets à longs bouts, voltigeans en l'air dont les Allemans lient leurs Lambrequins : ils doiuent eſtre des meſmes eſmaux que les Lambrequins : l'vſage n'en eſt point en France, mais bien des Lambrequins. Voy LAMBREQVINS.

*HAIE, cloiſon baſtie de rames entrelaſſées en des baſtons ou pieux fichés en terre, elles ſont touſiours en faſce trauerſant l'Eſcu d'vn flanc à l'autre. I LA HAYE-Malaquet, porte *d'argent à la Haie de ſinople.* II DES HAYES au Maine, porte *d'azur à trois Hayes d'or.* III PAVNGARTNER en Bauiere, porte *d'azur à vne Haye d'or ſupportant vn Lion-leopardé de meſme.* IV HEYPERGER en Auſtriche, porte *de gueules parti d'argent à deux Rochers de l'vn en l'autre, à la Haye d'or mouuante de la pointe.*

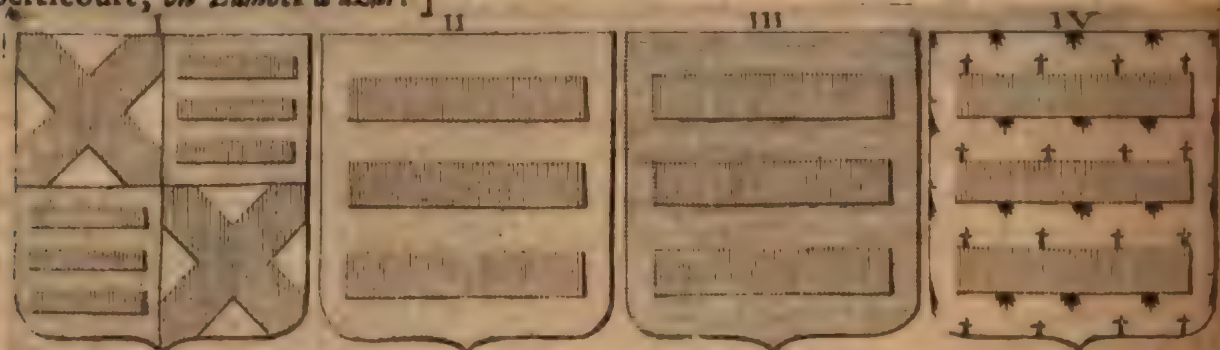


*HALEBARDE, arme d'haſt, qui à vn long fuſt, vne longue hante, garnie d'vne grande pointe & d'vn fer à pointes recroquillées. C'eſt l'arme des Sergens

de bandes. [I] BRIE, porte *d'azur à vne Halebarde d'argent hantée d'or, au Chef cousu de gueules.* [II] CRENAN en Bretagne, porte *d'argent à deux Halebardes rangées en pals de gueules* [III] CHAPPVIS, porte *a'azur à trois Halebardes rangées en pals d'argent, au Chef cousu de gueules chargé de trois Estoilles d'or* [IV] GIBBE en Angleterre, porte *d'argent à trois Halebardes rangées en pals de sable.* ASVE', *de gueules à deux Halebardes d'argent posées en sautoir.*



HAMADE ou HAMAIDE. C'est vne Fasce de trois pieces alaisées qui ne touchent point les bords de l'Escu: Scohier chap. 18. dit que les Seigneurs de la grand Vigne portoient leurs Armes escartelées *d'argent à vn Sautoir de gueules*, & de la Hamaide, *d'or à trois Hamaides de gueules*, en quoy l'Imprimeur à failly ayant deub mettre *escartelé d'or à trois Hamaides de gueules*, ou plutost *d'or à l'Hamaide de gueules* : attendu que les trois paralelles ne font qu'vne piece de blason non plus que les deux ne font qu'vne Iumelle [[II] DE HAMEYDE au païs de Hainault, porte *d'or à vne Hamaide de gueules.* Le Cheualier [III] DE LIMBOVRG du temps du Roy Louis le Debonnaire, portoit *d'azur à vne Hamaide cousüe de gueules.* [IV] D'AVBERTICOVRT en Henault, portoit *d'Hermines à vne Hamaide de gueules* : le viel manuscrit fait en l'année M. CCCC. XXC. qui appartient à Monsieur le Conseiller de la Mare, adiouste à l'Escu du Sire d'Auberticourt, *vn Lambel d'azur.*]



*HARPE, instrument du musique fort harmonieux. Paradin dans ses Deuises Heroïques rapporte que Melanchthon dit auoir veu vn patient si fort assoupi & endormi par vne grande melancolie que l'on ne pouuoir tirer de luy aucune parole, que par le ieu de la Harpe, au son de laquelle il leuoit la teste, se prenoit à rire & respondoit sur ce qu'il estoit interrogé. Le Psalmiste Royale [I] DAVID, portoit suiuant Bara *d'azur à vne Harpe d'or cordée d'argent, à la Bordure de mesme diaprée de gueules chargée du mot hebreux* אלהים⊐נבודוי *de sable.* Il y a en a qui disent *d'argent à vne fronde d'azur supportant en son raisseau vn Caillou d'or.* Le Royaume [II] D'IRLANDE, porte *de gueules à vne Harpe d'or.* [III] DV PERRON, dont vn Cardinal, porte *d'azur au Cheuron d'argent*



accompagné de trois Harpes d'or. IV LANSCHADEN au Rhein, porte *d'or à vne Harpe de sable.* ARPAIOV, porte *de gueules à la Harpe d'or.* TOVCHAR au Duché d'Orleans, porte *d'azur à la Harpe d'argent.*]

*HARPIE, elle n'est pas si rare parmy les hommes que parmy les Armoiries, & nous en voyons souuent qui par ressemblance portent les qualités de ce monstre (lequel les Poëtes feignent estre fils de Neptune & de la terre) que l'on despeint aue vn beau visage de pucelle, mais blesme, le corps d'vn Vautour, la queuë d'vn Serpent, des aisles aux costés, le ventre grand, & des griffes aux pieds, & aux mains. Ceux qui ont moralisé sur cette figure monstrueuse y comparent l'auare, qui sous l'apparence d'vn beau visage, tasche, par son auidité insatiable, de rauir le bien d'autruy pour en remplir ses coffres : sa proye ne le pouuant rassasier, il en à le visage tout pasle, ce qui demonstre le soucy de son auarice qui l'empesche de iouïr de l'abondance de ses biens, & estant incessamment affamé des richesses il à tousiours les griffes, ie veux dire les mains, pour en prendre à tort & à trauers. En l'Armoiries on represente l'Harpie comme vn Aigle ayant la teste & le corps d'vne ieune fille : ainsi I OOSTFRISE Prouince des païs bas, porte *de sable à vne Harpie couronnée d'or accompagnée de quatre Estoilles à six raiz de mesme.* II BOVDRAC, porte *d'or à vne Harpie de gueules.* CALOIS-de Mesuille, porte *de gueules semé de Fleurs de Lis d'argent à vne Harpie de mesme.*







HEAVME. C'est la premiere piece des armes & l'ornement des Armoiries, car comme le chef en l'homme est la partie principale de son corps, & que cette partie là estant offencée le reste s'en ressent, il est necessaire de la deffendre sur toutes les autres, ce qui se fait par l'habillement de teste, forme de parler la plus significatiue, & qui s'entend par tous ceux qui ont l'oreille à la langue françoise, quoy que non sans sujet, Pasquier s'en moque, puisque de tout temps nous auons eu d'autres termes qui en vn seul mot signifient la mesme chose : les anciens l'appelloient Heaume, sous François I. on le nommoit Armet, d'autrefois Casque, Pot, Cabasset, Bassinet, Salade, Morion, & Bourguignotte à cause de nos vieux Bourguignons qui s'en estoit seruis des premiers. Toutefois ces denominations ne sont pas tousiours données indistinctement, ains on y à par fois obserué la forme & l'vsage, les vns estans propres aux Gensdarmes & hommes de Cheual; les autres aux pietons & à l'infanterie, que Fauin appelle fanterie, à cause cõme ie croy des Fantassins ou enfans perdus: ceux-là couurent le visage, en telle sorte neantmoins, que par vne ouuerture qui y est à l'endroit des yeux, garnie de grilles & treillis & qui sert de visiere, les Caualiers qui les portent peuuent voir & reconnoistre l'ennemy, tant pour l'assallir que pour s'en deffendre, & de cette forme sont les Heaumes qui se mettent sur les Escus pour ornement & marque de noblesse, [acquise par le droit de nature & encore des fiefs nobles, d'autant que par les Heaumes on connoit l'ancienneté de la noblesse d'vn Gentilhomme, & des tiltres des fiefs nobles qu'il possede, car on doibt porter les Heaumes respondans à la naissance, à plus ou à moins de veuës, & pour les iurisdictions que l'on à erigées à plus haut tiltre. Le Heaume dit Moreau, & apres luy Monsieur Faure, represente les genereuses pensées & exploits guerriers que le chef proiette, & que la main execute.] Les Armoiries des roturiers ne doiuent point estre timbrées, quoy que le desordre de ce siecle nous fasse voir le contraire, non seulement quant au timbre en soy, mais aussi quant à la forme & à la matiere,

I Les Empereurs & les Rois le portent *tout d'or, brodé & damasquiné tarré de front, la visiere entierement ouuerte sans aucune grille ou barreaux*, pour monstrer qu'ils ont ou doiuent auoir l'œil par tout, pour tout sçauoir & commander sans empeschement II Les Princes & les Ducs Souuerains le portent aussi tout *d'or & taré de front sans visiere, mais vn peu moins ouuertes*, [pour monstrer que leur puissance quoy que grande, releue d'vne plus supresme, qui est celle des Empereurs ou des Rois, dans les Monarchies desquels leurs principautés sont enclauées, & pour monstrer encore qu'ils sont moindres en dignités.] Que si les Empereurs, Rois, Princes & Ducs Souuerains veullent mettre des grilles ou barreaux, ils en monstrent iusques à vnze, comme nombre qui excede le nombre mesme. III Les Princes & Ducs non Souuerains, [les Connestables, Admiraux, Generaux d'armées, Mareschaux, Gouuerneurs de Prouinces, Chancelliers & autres grands Seigneurs qui ont des Charges releuées, adiouste Monsieur Faure dans son Abbregé methodique de la science Heraldique,] le doiuent porter *d'argent la visiere alliere, nazal, & ventaille, bordure & clouds d'or, tarré de front, & à neuf grilles ou barreaux*, qui est le dernier nombre impair. IV Les Marquis le portent tout *d'argent à sept barreaux tarré de front.* V Les Comtes, Vidames, & Vicomtes, [& adiouste Monsieur Faure à ceux-cy, les Premiers Presidens, Garde des sceaux, Colonels, & Mestre de camp, pourueu qu'ils soient Gentilshommes,] le portent tout *d'argent tarré de deux tiers monstrant sept barreaux.* VI Les Barons, & les anciens Gentilshommes Cheualiers qui ont iustice haute, ou qui ont eu des emplois militaires, ou ont esté employés par le Prince en quelques Ambassades ou Negotiations importantes, le portent *d'argent bruny, ne le tarrent pas de front, mais seulement de costé monstrant les deux tiers de la visiere, & à cinq barreaux* pour les cinq sens de nature: Monsieur Faure adiouste que les Premiers Presidens non nobles le doiuent porter ainsi. VII Les anciens Gentilshommes qui n'ont pas haute iustice, & les Gentilshommes de trois races paternelles & maternelles, le doiuent porter *d'acier poly, posé & tarré en profil, la visiere ouuerte, le nazal releué, le ventaille abbaissé monstrant trois grilles à la visiere.* VIII Les Escuyers le doiuent porter *de fer, posé de profil & morné*, dit le pere Monet, c'est à dire clos & fermé, le nazal qui est le dessus, & le ventaille qui est le dessous, ioints sans aucune visiere & neantmoins vn peu entre-ouuert, disent quelques vns. Les nouueaux annoblis soit par armes, par Offices, ou par finances, comme les premiers de leur race ils ne doiuent pas seulement porter de mesme que les Escuiers, de costé, ainsi que l'ont representoit autrefois en profil Annibal pour couurir la defectuosité de son œil.

& statua meditatur prælia lusca.

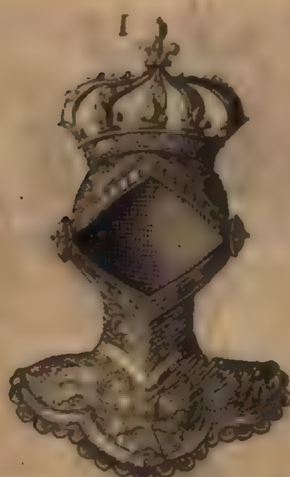
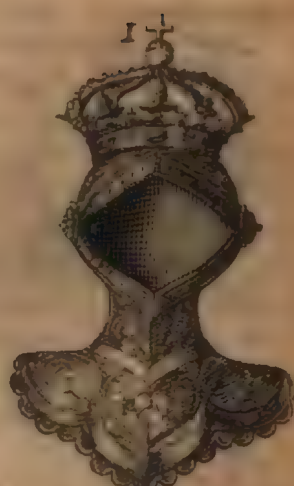
mais aussi la visiere close & abbatuë, pour monstrer qu'ils n'ont rien à voir sur les actions d'autruy, ny rien à commander, ains à obeir auec silence, ayant la bouche close aussi bien que les yeux, & c'est de cette sorte de Casque que parle Silius Italicus.

Atrato munimine clauserat ora.

[Anciennement ces nouueaux annoblis portoient au chef de leurs Armes les marques de leur annoblissement.] IX Les Bastards doiuent porter leurs Heaumes comme ceux des nouueaux annoblis, à la reserue qu'ils sont contournés, qui est à dire tournés à gauche ainsi que le filet & la barre qui brochent sur leurs Armoiries, ou ils sont posés en abisme de ce costé là. [Toutes ces sortes de Heaumes doiuent estre surmontés d'vn Bourrelet, c'est à dire vn cercle cordonné qui se pose au dessus du Heaume auquel il est attaché, ce Bourrelet doit estre tousiours des emaux du champ & des figures principales de l'Escu: sur lequel Escu, X vn Officier de guerre non Gentilhomme peut porter au lieu de Heaume, vn Haussecol & vne Pique passée par dedans mise en pal au milieu & derriere ledit Escu. Voila, dit ledit sieur Faure, l'ordre qui doit estre obserué pour les Heaumes, que si l'vsage fait voir le contraire, c'est par abus, & que les Officiers Roys d'Armes, & Heraults n'y surueillent pas, soit par negligence, ignorance ou complaisance, souffrans qu'il soit pris indifferemment par toutes sortes de personnes sans naissance, qui sortent de la poussiere & de l'excrement de la roture, qui le plus souuent le mettent de front, le posent & le taille en pierre à plus de demi relief, auec autant de veuës, dit le pere Monet en son Origine des Armoiries, que ceux des Princes, que le Cizeau d'vne commission extraordinaire, bisera & rasera quelque iour les bosses des murailles remplies de telles Armes, prises par droit presomptif &

mal fondé, estant leurs archiues vuides de vieilles chartres & titres authentiques ; & ensuitte punis par la bourse, pour auoir vsurpé les plus belles marques des Gentils-hommes, qu'eux ou leurs predecesseurs se sont acquises par leurs generosités & par leurs seruices, au milieu des alarmes & des combats : Ce qui fait que la noblesse voyant ce desordre en cõmet vn autre, en quittant les Heaumes, prennent souuent sans aucun droit des Couronnes ; les simples Gentilshõmes posans sur leurs Escus pour en timbrer leurs Armes les Courõnes des Barons ou des Vicomtes; les Barons & les Vicomtes celles des Comtes, les Comtes celles des Marquis ; & si le desordre continu, l'on verra à la fin les Marquis prendre celles des Ducs, les Ducs celles des Souuerains, si les mesmes Souuerains ne mettent ordre à tous ces abus, & ne restablissent les choses dans leurs principes. Et tous ceux qui s'attribuent soit les Heaumes soit les Courõnes d'autres façons qu'ils ne les doiuent porter, se font tort par ce que pour vsurper ces marques d'honneur & de dignités, ils n'en sont pas plustost estimés ny nobles, ny Gentilshommes, ny Barons, Comtes, ou Marquis : mais au contraire ils s'exposent au mespris & à la censure, & au danger de se voir condamner à rompre leurs Armes & à payer l'amande pour leur iniuste vsurpation; ainsi que François Bernard Aduocat, fut condamné par Arrest du Parlement de Bourgongne, du IV. Ianuier M. DC. LV. à faire biffer vne Cordeliere qu'il auoit fait mettre autour des Armes de Benigne de Villemereux sa femme, grauées sur son tumbeau, & à cinq cent liures d'amande applicable à la reparation du Palais : & par le mesme Arrest la Cour fit tres-expresses inhibitions & deffenses à toutes personnes qui ne sont nobles de naissance, ou qui n'ont obtenu du Roy lettres de noblesse deuëment verifiées, & ne sont constituées en Offices & Charges qui les annoblissent, de prendre la qualité de noble & d'Escuier, ny entreprendre de timbrer leurs Armes sur les peines portées par les Ordonnances : aux Gentilshommes qui n'ont leurs terres erigées en Marquisats, Comtés, Vicomtés & Baronnies de prendre qualité de Messire, & couronner leurs Armes à mesme peine : à tous Notaires, Procureurs & autres Ministres de Iustice de leur donner lesdites qualités en aucuns contracts, actes, inuentaires, requestes, escritures & autrement, à peine de cinquante liures d'amande payable sans deport : ledit Arrest publié à l'Audience & enuoyé par tout les Bailliages. Cet Arrest à esté precedé d'vn autre rendu en ladite Cour les Chambres assemblées le XXVI. Feurier M. DC. XXV. & publié en l'Audience le dernier dudit mois, par lequel est fait aussi inhibitions & deffenses à tous Gentilshommes de prendre qualité de Messire, & à leurs femmes celle de Dame, s'ils n'ont & possedent des terres en tiltres de Marquisats, Comtés, Vicomtés ou Baronnies anciennes : Comme encores de prendre la qualité de Cheualier, ny orner l'Escusson de leurs Armes ; des marques de Cheualerie, s'ils ne sont Cheualiers en effect & ayent obtenu lettres de sa Majesté, selon qu'il est accoustumé de tout temps & ancienneté : A toutes personnes de se dire Gentilshommes, ou Escuiers, porter Armes timbrées, soit en public ou en particulier, s'ils ne sont issus de noble race, ou ayent acquis cette qualité par les voyes introduites par les Loix, Edits & Ordonnances, ou qu'ils soient annoblis par lettres patentes de sa Majesté deuëment verifiées. Si ces Arrests & les Ordonnances estoient punctuellement obseruées, il ne se verroit pas tant d'vsurpateurs, qui ressemblent aux ignorans, dit le susdit sieur Faure, tant nobles que roturiers, qui sont si simples, qu'ils croyent se rehausser en adioustans deuant les surnoms de leurs maisons qui n'ont point de iurisdiction, la diction *de*, *du*, ou *des*, en quoy ils se trompent lourdement, par ce que cette diction *de*, *du*, ou *des*, emporte tousiours auec soy vn tiltre de iurisdiction laquelle doit estre sous le nom de la maison & de la famille, ainsi on ne se doibt point attribuer cette diction *de*, *du*, ou *des*, car pour ne la pas porter on n'est pas moins Gentilhomme, puisqu'il y a de si grandes maisons qui n'en ont point eû en leurs surnoms ; & ceux qui mettent ces dictions deuant leurs surnoms sans auoir iurisdiction de ce nom là, s'ils sont roturiers ils sont soubçonnés de desguiser leur nom en quelque façon : s'ils sont nobles ils se font tort & à leurs descendans pour verifier leur genealogie, parce que voyant par les contracts de mariage, testamens, partages & autres tiltres de leurs predecesseurs, n'auoir pas adiousté (estans mieux aduisés) ces dictions desquelles ils se seruent, ils donnent sujet de croire & aux personnes & aux Commissaires, qu'ils ne sont pas descendus de ceux qui ne s'en seruoient pas en leurs surnoms, dautant que la moindre diuersité de noms & d'Armes

I

I

I

I

I

I

II

II

III

III

III

IV



V

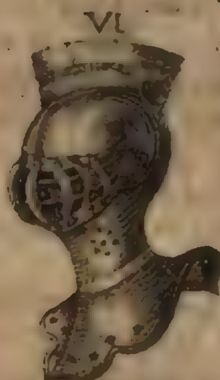
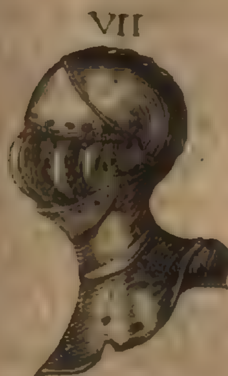
V

V

V

V

VI

VI

VI

VII

VII

VIII

VIII

IX

X

constituë differente famille, n'y ayant que les brisures qui differentie les cadets des aisnés, & les chargeures qui se donnent par les Souuerains pour recompense de quelque action genereuse ou vertueuse, que si leurs ancestres se sont seruis de ces dictions, ils sont obligés de continuer pour faire voir qu'ils sont veritablement issus d'eux & de leur famille.]

Encor que nous venions de monstrer & la façon de poser le Heaume, & le nombre des Grilles ou barreaux suiuant que Pascalius *de Coronis*, & apres luy Fauin, Moreau, Monet, vn moderne anonyme, & autres en ont escrit. Neantmoins ie treuue qu'au chœur de la Sainte Chappelle à Dijon, les Armes du bon Duc Philippes, autheur de l'Ordre de la Toison d'or, sont seules timbrées au Heaume doré tarré de front à neuf Grilles, & non plus, & celles de tous les Cheualiers, entre lesquelles sont celles d'Alphonse Roy d'Arragon, & de Louis Duc d'Orleans, sont tarrées vn peu de costé, en sorte que outre la grille du milieu & les quatre qui parroissent entierement au costé qui est en veuë, il s'en voit encore deux autres de l'autre part, si bien que ce sont tousiours neuf Barreaux, aussi bien que le Duc; que si leurs timbres ne sont pas tarrés de front, ce n'est pas que tant eux que les autres Cheualiers n'eussent pouuoir de les tourner de la sorte, mais bien pour vser de quelque defference enuers leur Chef, [ou plustost par ce respect que de regarder tous l'autel, comme sont posés ceux qui sont au costé gauche qui sont contournés afin de porter la visiere au lieu ou repose ordinairement le sacré corps de Iesus-Christ. Le

HEAVME ne sert pas seulement à timbrer les Escus, ny à connoistre les qualités & noblesse soit ancienne ou nouuelle de ceux à qui le droit appartient de le porter: mais encore plusieurs en meublent leurs Escus. I CATIN à Dijon dont vn Conseiller au Parlement, porte *d'azur au Heaume d'argent, au Chef de mesme chargé de trois Merlettes de sable.* II BOISMASSE', porte *de gueules à trois Heaumes d'argent.* III RICHARME, porte *de gueules à la Fasce d'or surmontée de trois Heaumes fermés d'argent chacun cimés d'vn Croissant de mesme.* IV SCADEN en Vuestphalie, porte *d'azur au Heaume de front d'argent le dessus couuert de petits pennaches d'or, Cimé de trois Guidons de gueules d'argent & d'or.* V BVLTZINGSLEBEN, au Duché de Brunsuic, porte *de sinople au Lion d'argent la teste dans vn Heaume tarré de deux tiers couronné de mesme, Cimé de sept Banderolles coupées d'argent & de gueules.* Honoré. VI DE QVINY, Seigneur de Glan en Bresse ennobli apres ses seruices rendus dans les trouppes, par lettres du mois de Iuin M. DC. XLVI. porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Heaumes fermés d'argent.* VII DV MOLARD, Seigneurs dudit lieu & d'Autepierre, portoit *d'or à la Bande de sable, accompagnée de deux Heaumes fermés de mesme.* VIII SAINT PHALE en Brie, porte *d'azur à trois Heaumes d'argent.* FINLANDIE meridionale, porte *d'azur au Heaume de front d'argent, Couronné d'or, supportant deux Banderolles du second passées dans la visiere & posées*



en sautoir les bastons d'or. MARGAILLAN en Dauphiné, *de gueules à trois Heaumes d'argent.* D'ESTRE'E, *de gueules au Cheuron d'or, accompagné de trois Heaumes de mesme.* GOVVERNET-Vagnedemar, porte *d'azur à vne Tour d'argent maçonnée de sable, au Chef cousu de gueules chargé de trois Heaumes du second.* COMBLANDOVR, *d'azur à trois Heaumes d'or.* COMPTON-de Northampton en Angleterre, porte *de sable au Leopard d'or accompagné de trois Heaumes d'argent.* GALMET, *d'azur au Cheuron d'argent la pointe surmontée d'vn Croissant & accompagné en chef de deux Pennes & en pointe d'vn Heaume de mesme.*]

HERAVD ou ROY D'ARMES, quoy que la charge des Herauds ne soit en telle estime qu'elle à esté autrefois, & qu'au lieu de Heroës ils soient deuenus des zeros presques inutiles, [ie ne laisseray de rapporter icy leurs emplois, & leurs priuileges, & de les representer reuestus des marques de leurs Charges suiuant ce qu'en ont escrit André Fauin, en son Theatre d'honneur liu 1. chap. 4. Philippes Moreau au Tableau des Armoiries, & Vulson de la Colombiere au traité qu'il à fait de l'Office des Roys d'Armes, des Herauds, & des Poursuiuans, ou les vns & les autres disent que ceux qui donnent l'etymologie à ce nom de Heraud, disent qu'il est emprunté du mot grec κήρυξ qui signifie *Messager.* D'autres qu'il deriue de l'Allemand *Herald* qui veut dire *Gendarme ;* ou bien qu'il prend sa nomination du vieux mot françois *Harou*, ou *Haro*, duquel on se seruoit anciennement pour vn defi, & pour vne nouuelle & bruit de guerre, pour vne semonce publique & vn ban ou chacun accouroit, (dont l'vsage est encore parmy les Normands) par ce que les Herauds estoient les trompettes & clairons, qui d'vne haute & immortelle voix espandoient & publioiẽt par tout le monde les victoires & batailles plus memorables, & consacroient à l'immortalité dans leurs liures Armoriaux, les proüesses & faits d'armes des nobles.

Quand à l'origine des Herauds, que les Grecs appelloient *Ceryces* & *Irenophylaces*, & les Romains *Fesciaux*, ils ont pris leur commencement & premiere origine, aussi tost que les Roys & Princes de la terre ont distingué leurs subjets en Nobles & Roturiers, en approchans ceux-là de leurs personnes pour leur prudence & vertu, & rejettans ceux-cy de leur seruice & conseil. Aussi les qualités necessaires aux Herauds estoiẽt premierement d'estre noble, comme l'estoient les Ceryces des Grecs, puisque l'Orateur Andronide dans Plutarque, estoit reputé Gentilhomme, extrait de noble race, pour estre fils d'vn Ceryce ou Heraud ; cette qualité doit estre accompagnée de celles du corps & de l'esprit, sçauoir d'estre beau, de riche taille, de beauport & façon majestueuse, graue, & hardi auec modestie : de bon sens, le Cerueau bien timbré, accort, discret courtois, affable, & non moins disert qu'vn eloquent Ambassadeur, doüé de bonne memoire, pareille s'il se pouuoit à celle de Cyneas Ambassadeur de Pirrhus, qui saluoit tous les Senateurs Romains par leurs noms : & auoir vne bonne voix aussi forte que celle de Stentor, Heraud des Grecs, qui crioit plus fort que cinquante hommes ensemble, d'où est venu le prouerbe *plus Bruyant que Stentor.*

Leurs emplois estoient & est encore à present d'aller denoncer la guerre, sommer les Villes de se rendre, & dresser vn fidele verbal de tout ce qu'ils ont fait & dit, & de tout ce qu'il leur à esté respondu.

Ils publient la paix comme ils denoncent la guerre, font les deffenses à tous, & mesme aux Princes, de l'enfraindre, à peine d'estre declarés traistres & perturbateurs du repos public infracteurs de la foy donnée, & criminels de leze Majesté : & ceux qui contreuiennent à la paix, ils les citent & mettent au ban comme par vn dernier remede, portant auec soy le fer & le feu : Anciennement quand ils publioient la paix, ils estoient couronnés de guirlandes d'Oliuier, & en portoient des rameaux en leurs mains, & la Ville ou Cité ou elle estoit publiée leur deuoit vn marc d'or, ce qui s'obserue encore en ce temps. D'autrepart ils signifioient les pardons & les graces que les Roys & Princes octroyoient à leurs sujets qui auoient failly.

Aux assemblées des Estats generaux ou le Roy pour le bien de son Royaume, soit pour soulager les peuples, corriger les abus ou y resoudre quelques affaires importantes pour la paix ou pour la guerre, ils en faisoient la conuocation, & y assistoient comme en toutes assemblées generales, pour empescher toutes les confusions & les desordres qui y pouuoient arriuer pour la preoccupation des places & des rangs.

Aux plus solemnelles ceremonies ils y sont employés comme aux Sacres & Couronnemens de nos Roys, ils s'y trouuent des premiers & y font les cris & proclamations ordinaires, preceddent le Roy allant à l'offrande, & y sont employés à faire les largesses, Au sacre du Roy Philippe le Bel, Gauthier de Troye son Roy d'Armes, fut habillé des habits que le Roy laissa pour prendre ceux de la solemnité du sacre, & tous les vestemens Royaux fourrés d Hermines qui couuroient la personne du Roy en son sacre, excepté la Couronne d'or, le sceptre de mesme, & la main d'yuoire appartenoient aux Officiers d armes: De mesme aux Couronnemens des Roynes.

E's mariages & magnificences nuptiales, ils y tenoient leurs rangs, en estoient les messagers, & le plus souuent en portoient les premieres paroles; aussi anciennement leurs appartenoient tous les manteaux Royaux ou de ceux des Princes & Princesses ou leurs Cottes d'Armes estoient desployées.

Aux Baptesmes des enfans des Roys & Princes ils y desployoient leurs Cottes d'Armes, & leur appartenoient les Vaze, Esguiere, Saliere, Bassin à lauer, les Manteaux & Langes de parade, la Bassinoire, Daiz, & Oreillers des enfans baptisés, & apres le Baptesme ils iettoient par les ruës des pieces d'or au peuple, criant par trois fois *LARGESSE, LARGESSE, LARGESSE, de la part du tres-noble Roy de France, pour ce que Dieu luy à donné lignée.*

Aux festins Royaux que les Roys faisoient aux quatre bonnes festes de l'année, ou ils tenoient cour planiere & grand tinel, ils appelloient le Grand Maistre, le Grand Pannetier, le Grand Bouteiller & autres anciens Officiers de la maison Royale pour venir faire leurs offices en la Grand Salle du Palais ou se preparoit le banquet, & ce iour ils auoient largesse entiere & nouueaux habillemens, & la couppe d'or dans laquelle le Roy beuuoit leur appartenoit.

Ils n'assistoient pas seulement à toutes ces belles & importantes ceremonies, & actes plus illustres ou ils precedoient & seruoient leurs Roys & maistres viuans; mais encore ils les accompagnoient au catastrophe & dernier acte qu'on leur rend en leurs obseques & funerailles, & si tost que le Roy estoit trespassé, ils faisoient tendre la Salle de drap noir, faisoient couurir le lit ou estoit le corps, d'vne couuerture de velours noir croisée de satin blanc, estendoient au dessus vn poisle semé de larmes d'argent en broderie, & faisoient poser aux deux costés deux Oratoires ou petits prie-Dieu, faits en façon d'Autels couuerts de velours noir, & le fenestres estans fermées faisoient allumer vne infinité de cierges & chandelles de cire blanche, puis ordonnoient les places & les sieges pour les Princes du sang, pour les Ducs & Pairs, & autres grands Officiers de la Couronne; Ausmoniers du Roy & aux autres Ecclesiastiques & Religieux qui veilloient & psalmodioient à l'entour du corps, (ce qu'apresent est ordonné par d'autres Officiers de chés le Roy) & apres auoir tout ordonné, ils se tenoient, comme les Officiers d'Armes font encore, iour & nuit assis au pied du lit de parade ou est le corps du Roy deffunt, pour presenter l'asperges d'eau beniste aux Princes, aux Prelats & aux autres grands Seigneurs suruenans, pour en ietter sur le lit mortuaire: & puis au iour de la Pompe funebre ils marchent en longs habits de deuil, vn peu deuant le chef du Conuoy, & estans arriués à l'Eglise ou le Roy doit estre enseuely, ils enferment dans son tombeau toutes les marques d'honneur, comme la Couronne, le Sceptre, la main de Iustice, les Coliers des Ordres, le Casque, l'Escu, l'Espée, les Gantelets, les Esperons, la Cotte d'Armes, les Estandarts, les Enseignes & les Bannieres, & apres que le Grand Maistre de France mettant son baston dans la Fosse, à crié tout bas *le Roy est mort* ils crient à voix haute par trois fois *le Roy est mort, le Roy est mort, le Roy est mort, priez Dieu pour son ame*: & en suitte comme le Grand Maistre retire son baston de la Fosse disant assés bas *Viue le Roy*, le Roy d'Armes, duquel nous parlerons cy apres, reprend la parole & dit par trois fois à haute voix, *Viue le Roy, Viue le Roy, Viue le Roy, nostre Souuerain Seigneur & bon maistre, N. auquel Dieu doint tres-heureuse & longue vie.* De ces obseques & funerailles, anciennement leurs appartenoient les Manteaux & Chaperons de deuil, les Litres de velours violet semées de fleurs de lis d'or, les Ceintures de velours noir des Eglises & Chappelles, & les ornemens des Chappelles ardentes, excepté les cires.

Leurs Charges leurs donnoient l'entrée par toutes les Cours des Princes & Seigneurs,

gneurs, & qui leur refusoit l'entrée, estoit tenu pour inciuil, & discourtois, indigne du tiltre de noblesse, & auoient le mesme priuilege, comme ils ont encor quand ils sont enuoyés, que les Ambassadeurs; leur personne est sacrée, à laquelle on ne doit faire outrage ny violence quelconque de parole & d'effect.

Ils auoient la puissance de reprendre les vices des Cheualiers, Escuyers, & nobles mal viuans, & s'ils ne se corrigeoient les chasser des Ioustes, Tournois, & Behours.

Aux Ioustes, Tournois Behours, & faits d'Armes tant en Duel que pour acquerir l'amour des Dames, c'estoit à eux d'aller aux Royaumes & Prouinces estrangeres, pour en faire les publications, & conuier tous nobles Cheualiers & Escuyers d'y venir pour acquerir honneur, de signifier les Cartels, de marquer le champ, les Lices ou le lieu du Duel, de faire les cris & proclamations, tant pour appeller l'assaillant comme le deffendant, & de partager egalement le Soleil aux combattans à outrance, soient Cheualiers ou Escuyers; & les Tenans estoient obligés de leur donner tout ce qui tomboit à terre, qui estoit porté entre deux lices durant le combat, sçauoir le Cheual, Harnois Armes, Pennaches, Bardes, Chanfreins, Caparaçons & autres paremens de guerre, excepté le Liure & les Reliques sur lesquelles les Tenans & Soustenans faisoient serment; le Combat ou le Tournoy finy, le victorieux leur faisoit largesse: aussi ils deuoient tirer les vaincus des Lices & Barrieres, & puis mettre en escrit ce qui s'estoit passé, & peindre les Armes & pourtraits des Tenans & Contretenans; leurs tiltres & qualités. Es Duels leurs appartenoient toutes les armes, les lices, les chaires, la couppe & le Hanap à boire les combattans en duel, apres lequel le victorieux estoit par eux reconduit en sa Chaire en son hostel & en l'Eglise, ou ses Armes & son Escu estoient appendus, auec la fanfare des Trompettes & cris de ioye pour esleuer la gloire, la valeur & la iuste querelle du victorieux, & mettre le tout par escrit auec le nom, surnom, qualités & ses Armes, pour seruir de memoire à la posterité, en recompense dequoy ils deuoient auoir six marcs d'or & d'argent. Cela fut pratiqué à Guy Chabot, Seigneur de Iarnac, lequel apres auoir vaincu François de Viuonne, Seigneur de la Chasteneraye le Dimanche x. Iuillet l'an M. D. XLVII. en combat singulier, en presence du Roy Henry II. & de tout la Cour à Saint Germain en Laye, fut conduit par les Herauds & par grãd nombre de ses amis, a l'Eglise de nostre Dame de Paris, ou ayant rendu graces à Dieu, ses armes y furent appenduës pour trophée de sa victoire, auparauant laquelle, les cartels de defi & actes, la publication du champ, & les deffenses à qui que se fut d'y entrer, furent signifiées & faites par Guyenne Heraud d'Armes accompagné de Bourgongne, & d'Orleans Herauds; & par Bretagne Roy d'Armes de France, accompagné de Picardie Heraud. Et quant au Vaincu ils le deuoient fouler aux pieds comme traitre & foy mentie, pariure & faux serment, & trainer à la queuë du Cheual ses Armes, lesquelles estoient brisées à coups de marteau, & luy estoit tiré par les pieds hors des Lices en toute ignominie pour le liurer aux executeurs de Iustice, & on declaroit ignobles & roturiers tous ses descendans, & toute sa despouille, comme Cheual, Armes & Harnois leurs appartenoient.

C'estoit aussi leur charge d'aduertir les Cheualiers, Escuyers, & Capitaines, du jour que l'on donneroit la bataille, auquel ils deuoient estre en leur haut appareil deuant la Cornette blanche, ou deuant le grand Estendart ou Baniere de France, & à l'heure du choc, ils se retiroient en quelque lieu esleué pour voir à l'œil ceux des deux costés qui auroient plus vaillamment combatus, & en faire le rapport au Roy ou au General d'armée, la bataille finie, pour laisser à la posterité le souuenir des genereuses actions des combatans. Ils faisoient aussi apres la bataille finie, le denombrement des morts, releuoient les enseignes, requerroient les personnes de guerre pour en faire les eschanges, sommoiẽt les Villes rebelles, & en cas de composition, reddition ou eschanges d'icelles, ils marchoient à la teste deuant le Capitaine ou Gouuerneur de la Ville renduë, pour luy donner asseurance de sa personne.

Et quand il s'agissoit de distribuer aux victorieux les recompenses militaires & honnorables, ou mesme partager entre-eux les despoüilles des vaincus, ils en estoient les principaux Iuges: que s'il falloit proclamer la victoire, & le nom du General d'armée, & des principaux Officiers qui y auoient le plus contribué, c'estoient eux qui en commençoient la publication & en portoient les nouuelles par tout le monde.

Ils estoient commis pour verifier si les Seigneurs ou Cheualiers qui desiroient leuer Banniere auoient suffisamment de biens pour en supporter la despense, & s'ils auoiét assés de vassaux pour les accompagner à la guerre & garder leur Banniere, car ils deuoient auoir vingt-quatre Gentilshommes bien montés & bien armés auec chacun son Sergent, lesquels auec l'espée & la iacque de maille portoient la masse d'armes, l'Escu, & la lance de leurs maistres, à cause dequoy ils estoient appellés Escuyers : s'il estoit iustifié que le Seigneur ou Cheualier, eut dequoy suruenir à cette despense, ils deueloppoient le pennon du Cheualier & luy couppoient les deux bouts auec des Ciseaux pour le rendre quarré, & le replioient iusques-à ce que le Prince ou le General d'armée luy eut permis de la desplier & ficher à terre : voicy ce qu'il s'en lit dans Froissard parlant de la bataille qui fut donnée en Espagne par Bertrand du Guesclin contre le Prince de Galles auquel vn Cheualier Anglois nommé Messire Iean Chandos, *apporta sa Banniere entre ces batailles, laquelle il n'auoit encore nullement boutée hors de l'ost du Prince, auquel il dit ainsi : Monseigneur veez-cy ma Banniere, ie la vous baille par telle maniere qu'il vous plaise la deuelopper, & qu'aujourd'huy ie la puisse leuer, car Dieu mercy i'ay bien dequoy, terre & heritage pour tenir estat, ainsi comme appartiendra à ce ; ainsi prist le Prince & le Roy dom Pierre qui là estoit la Banniere entre leurs mains, qui estoit d'argent à vn Pieu aguisé de gueules, & la luy rendirent en disans ainsi ; Messire Iean Veez-cy vostre Banniere, Dieu vous en laisse prou faire : lors se partit Messire Iean Chandos, & rapporta entre ses gens sa Banniere, & dit ainsi, Seigneurs Veez-cy ma Banniere & la vostre, si la gardez comme la vostre.* Il estoit deub aux Officiers d'Armes par celuy qui leuoit Banniere, vn marc d'or s'il estoit Capitaine de gens de Cheual, & vn marc d'argent s'il n'estoit que Capitaine de gens de pied.

A la celebration des Ordres de Cheualiers ou l'on crée de nouueaux Cheualiers, les Herauds comme estans du corps en publient la feste & solemnité, & s'y trouuent des premiers, reuestus & honorés du nom & des marques de l'Ordre, reçoiuent & verifient les preuues du nom & des Armes des Cheualiers, comme ils sont nobles de quatre quartiers paternels & maternels, en donnent leurs certificats, & sont obligés de rediger par ordre de reception, leurs noms, & faire peindre leurs Armes & blasons, & le Colier de l'Ordre auquel les Cheualiers sont receus, dans leurs liures armoriaux & chartulaire de Cheualiers, auec leurs Cimiers & Supports, & à ce sujet la taxe leur est faite d'vn marc d'argent. Le sieur d'Hozier dans les Cheualiers de l'Ordre du Saint Esprit de la derniere creation faite à Fontaine-bleau le XIV. May M. DC. XXXIII. nous represente dans la premiere figure des ceremonies de cette solemnité, comme les Herauds y furent employées, ce qui se voit dans la marche des Cheualiers, depuis le departement de la Reine iusques-à l'Eglise, ou quatre Herauds marchants deux à deux precedoient Mont-ioye Saint Denis, Roy d'Armes de France, duquel sera parlé, apres lequel marchoit l'Huissier des Ordres, suiui du Heraud & Roy d'Armes desdits Ordres.

Ils alloient aux Processions generales ordonnées pour le salut du Roy, pour la prosperité & grandeur de sa maison, pour l'heureux succés de ces armes, & pour le bien de son Estat, c'est ce qui se voit dans Nicoles Gilles descriuant la Procession solemnelle que le Roy François I. fit faire, ou ses Herauds marchoient deuant sa Majesté, pres des Prestres, tenans les precieuses reliques.

Voyla à peu prés les emplois plus importans ou les Herauds estoient occupés aupres de la personne de nos Roys & ailleurs ; Mais le principale & celuy qui les rendoit plus considerables, estoit de composer & dresser des Armoiries aux nouueaux ennoblis, & leur donner ce caractere de vertu & d'honneur, & generalement d'auoir droit de dresser les genealogies & preuues de noblesse, & pour en auoir ample connoissance, ils faisoient leurs cheuauchées dans les Prouinces de leur nom pour s'enquerir des antiquités des maisons illustres, sçauoir leurs genealogies, & entendre les raisons de leurs blasons & armoiries, pour le tout inserer dans leurs registres : à ces fins les vieux tiltres leurs estoient communiqués, les Archiues & les Bibliotecques ouuertes, pour y remarquer tout ce dont ils desiroient auoir connoissance pour en illustrer leur Art & sçience Heraldique. C'est pourquoy ils auoient droit de regler & corriger tous les abus

qui se commettoient en l'vsurpation des Couronnes, des Casques, des timbres & des supports, & connoissoient des differens qui suruenoient entre les Nobles pour l'antiquité de leur race, préeminence de leur Noblesse, blasons & Armoiries, & en estoient les Iuges : comme le furent les Roys d'Armes Champagne, Bretagne & Dauphiné, de celuy qui arriua par la mort de Pierre de Cunchy entre Iean de Cunchy Seigneur de Liberfat, & Philippes de Cunchy Seigneur de Trambloye, pour la reprise des Armes plaines de cette maison du Comté d'Artois, duquel different Scohier asseure en auoir veu & eu entre ses mains le iugement: & par arrest du Parlement de Paris, que Charondas en ses Pandectes liure 1. Chap. 24. dit auoir veu entre les papiers & memoires de son pere, pour vn debat d'Armoiries, fut ordonné que les Herauds seroient ouys sur ce par la Cour: tellement qu'il ne faut point douter que ceux qui obtiennent des Armoiries, ou qui changent les leurs, ou y adioustent quelque nouuel ornement par concession du Prince, ou qui prennent des Cimiers & Supports, ou Casques autres que leurs predecesseurs, ils en doiuent subir le Iugement des Herauds pour estre reputés Gentilshommes, & pour ne point violer les regles de l'art : à ce propos le sire d'Albret ayant obtenu du Roy Charles VI. la concession d'escarteller son Escu des Armes de France, il fit de grands dons aux Herauds qui les luy apporterent & blasonnerent.

Mais comme il estoit de leur fonction, comme Sur-intendans des Armes, & conseruateurs des honneurs de la guerre, dont le blason est vn simbole racourcy, & vn hieroglyphe qui en designe les beaux faits d'armes & autres belles actions faites pour le seruice du Prince ou de la patrie, de donner des Armoiries à ceux qui par leur vertu estoient recompensés du tiltre de noblesse: il estoit aussi de leur Office de les oster à ceux qui meritoient d'en estre degradés par leur lacheté, trahison ou pareils vices contraires à la noblesse, qui doibt estre pure, sans tache & sans reproche. La Ceremonie qui s'obseruoit anciennement pour cette degradition ne sera pas desagreable d'estre icy rapportée suiuant ce que la Colombiere la mise, puisque cette coustume estoit tres-bonne & tres-excellente pour porter chacun à bien faire, & faire apprehender aux meschans l'infamie des supplices.

Premierement on assembloit vingt ou trente anciens Cheualiers sans reproche, deuant lesquels le Gentilhomme ou Cheualier traistre, estoit accusé de trahison & foy mentie, par vn Roy ou Heraud d'Armes qui declaroit le fait tout au long, & nommoit ses tesmoins, les tenans & abboutissans. L'accusé estoit par lesdits Cheualiers ou anciens nobles, condamné à la mort, & qu'auparauant icelle il seroit degradé de l'honneur de Cheualerie & ses Armes renuersées & brisées.

Pour l'execution de ce iugement estoient dressés deux theatres ou eschaffaux, sur l'vn desquels estoient assis les nobles & Cheualiers Iuges, assistés des Roys, Herauds & Poursuiuans d'Armes auec leurs Cottes d'Armes & émaux, sur l'autre estoit le Cheualier condamné, armé de toutes pieces, & son Escu blasonné & peind de ses Armes, planté sur vn pal deuant luy, renuersé & la pointe en haut: d'vn costé & d'autre à l'entour du Cheualier estoient assis douze Prestres reuestus de leurs Surplis, & le Cheualier estoit tourné du costé de ses Iuges. En cet estat lesdits Prestres commençoient les Vigiles des morts, depuis *Dilexi* iusques-à *Miserere*, & les chantoient à haute voix apres que les Herauds auoient publié la Sentence des Iuges. A la fin de chacun pseaume les Prestres faisoient vne pause, durant laquelle les Officiers d'Armes depoüilloient le condamné de quelque pieces de ses armes, commençans par le heaume, continuans iusques à ce qu'ils eussent paracheué de le desarmer piece à piece, & à mesure qu'ils en ostoient quelqu'vne, les Herauds crioient à haute voix, *cecy est le Basinet du traistre Cheualier*, & faisoient & disoient tout de mesme du Collier ou Chaisne d'or, de la Cotte d'Armes, des Ganteletts, du Baudrier, de la Ceinture, de l'Espée, des Esperons, bref de toutes les pieces de son harnois, & finalement de l'Escu de ses Armes, qu'ils brisoient en trois pieces auec vn marteau. Apres le dernier pseaume, les Prestres se leuoient & chantoient sur la teste du pauure Cheualier, le cent neufuiesme pseaume de Dauid, *Deus laudem meam ne tacueris*, auquel sont contenuës les imprecations & maledictions fulminées contre le traistre & detestable Iudas, & ses semblables.

Et comme anciennement ceux qui deuoient estre reçeus Cheualiers, deuoient le soir auparauant entrer dans vn bain, & estre laués pour estre plus nets, passer la nuict en

tiere en prieres dans l'Eglise, & se preparer d'ame & de corps à reçeuoir l'honneur de la Cheualerie, ainsi le pseaume des maledictions estant paracheué, vn Poursuiuant d'Armes tenoit vn bassin doré plein d'eau chaude, & le Roy ou Heraud d'Armes demandoit par trois fois le nom du Cheualier depoüillé, que le Poursuiuant nommoit par nom, surnom, & Seigneurie; auquel le Roy ou Heraud d'Armes respondoit qu'il se trompoit, & que celuy qu'il venoit de nommer estoit vn traistre, desloyal & foy mentie; & pour monstrer au peuple qu'il disoit la verité, il demandoit tout haut l'opinion des Iuges; le plus ancien desquels respondoit à haute voix, que par Sentence des Cheualiers presens, il estoit ordonné que ce desloyal que le Poursuiuant venoit de nommer, estoit indigne du tiltre de noble & de Cheualier, & pour ses forfaits degradé de noblesse, & condamné à la mort.

Ce qu'ayant prononcé, le Roy d'Armes renuersoit sur la teste du condamné ce bassin plein d'eau chaude, apres quoy les Cheualiers Iuges descendoient de l'eschaffaut, & se reuestoient de robes & chapperons de duëil, & s'en alloient à l'Eglise. Le degradé estoit aussi descendu de son eschaffaut, non par le degré, mais par vne corde qui estoit attachée sous ses aisselles, & puis on le mettoit sur vne ciuiere, & on le couuroit d'vn drap mortuaire, & estoit ainsi porté à l'Eglise, les Prestres chantans dessus luy les *Vigiles* & les *Oremus* pour les trespassés: ce que estant paracheué, le degradé estoit liuré au Iuge Royal, & à l'executeur de la haute Iustice, qui l'executoit à mort suiuant ce qui auoit esté ordonné: que si le Roy luy donnoit grace de la vie, on le bannissoit à perpetuité ou pour vn certain temps hors du Royaume.

Apres cette execution, les Roys & Herauds d'Armes, declaroient les enfans & descendans du degradé, ignobles & roturiers, indignes de porter Armes, & de se trouuer & paroistre és ioustes, tournois, armées, Cours & assemblées du Roy, des Princes, Seigneurs & Gentilshommes, sur peine d'estre despoüillés nuds, & estre battus de verges, comme vilains & infames qu'ils estoient.

Toutes ces ceremonies furent pratiquées au temps du Roy François I. contre le Capitaine Franget, vieil Gentilhomme, qui ayant esté estably Gouuerneur de Fontarabie par le Mareschal de Chabanes, & honoré par le Roy de la Charge de Capitaine de cinquante hommes d'armes pour la garde de cette place importante, tres-bien munie de gens & de viures, & de toutes choses necessaires à soustenir vn long siege, la rendit au Connestable de Castille, sans auoir soustenu aucun assaut, ny fait aucune resistance par vne lasche & honteuse capitulation; de laquelle s'estant voulu venir excuser à Lion ou le Roy estoit, n'ayant pû iustifier son dire; au contraire estant conuaincu de trahison, il fut sur l'eschaffaut desarmé de toutes pieces, son Escu portant ses Armes, cassé & brisé en pieces par les Herauds d'Armes, baptisé du nom de traistre & de perfide, & ietté du haut de l'eschaffaut, la vie sauue à cause de sa vieillesse, mais degradé de noblesse, declaré roturier, luy & tous ses descendans taillables & incapables de porter les armes.

Il a esté dit cy deuant que les Herauds ont eu leur commencement en mesme temps que les Roys & Princes ont distingué leurs sujets en nobles & roturiers: il nous faut maintenant parler de l'establissement de leurs Roys d'Armes, particulierement de celuy des François, qui leur a donné en nostre France la grande vogue qu'ils y ont eu, comme ils y estoient esleués, la distinction des Roys, Herauds, & Poursuiuans d'Armes, les Ceremonies qui s'obseruoient en leurs receptions, leurs habillemens lors qu'ils estoient & sont employés, & les marques de leurs Charges.

On tient, dit Philippes Moreau, que comme nostre grand Roy Clouis porta premierement les Fleurs de Lis, & cria en guerre *Saint Denis Mont-joye*, que ce fut aussi le premier qui institua vn Office de Roy d'Armes pour presider sur les Herauds, & auoir iurisdiction sur les Armoiries, & à cette cause le baptisa du nom de son Cry. D'autres disent que ce fut le Roy Dagobert, (la Colombiere dit Robert, entre lesquels on compte dix-sept Roys, et qui est bien esloigné l'vn de l'autre) & que le premier qui fut honoré de cét Office fut vn nommé Robert Dauphin, qualifié noble & vaillant Cheualier, & luy assigna deux mille liures de rente. Charlemagne Roy & Empereur releuant les Fleurs de Lis au faiste de toute grandeur, remettant sus l'Office des Herauds, leur renouuella & augmenta leurs anciens priuileges, les appella, disent quel-

ques-vns, Compagnons des Roys, & les firent leurs principaux Conseillers. Le Roy Louis le Gros fit son Roy d'Armes, Louis de Roussy. Philippe Auguste, considerant le rang que deuoit tenir le Roy d'Armes, ordōna que personne n'y pourroit estre esleu, que premierem ét, outre la qualité de noble qui luy estoit propre, il ne fut Cheualier, ce qui l'obligea de donner l'Ordre de Cheualerie à Iean-François de Roussy, auparauant que de le couronner, & vestir de sa Cotte de Roy d'Armes: ce Iean-François de Roussy mourut au voyage de la terre Sainte que le Roy Philippe y fit auec Richard, Roy d'Angleterre; & à sa place fut mis Guillaume de Montmercy, qu'aucuns nomment de Montereau; & le Chancelier des Dormans de Montmorancy. Sous le Roy Philippe le Bel, Gauthier de Troye, Heraud d'Armes, fut eslû à cette dignité & Office de Roy d'Armes, au iour de sa reception sa premiere Cotte d'Armes luy fut ostée pour la donner à vn Heraud nommé à sa place, & fut reuestu des habits Royaux, qui luy furent donnés sur le champ par le Roy, qui outre cét honneur luy assigna douze cens royaux d'or de pension, & luy donna pour vne fois deux mille couronnes d'or. Du temps du Roy Philippes de Valois, Iacques des Essars fut honoré de cette Charge par sa Majesté, qui luy donna, & à tous les Herauds & autres Officiers d'Armes, de tres-grands priuileges; ausquels le Roy Iean son fils & successeur les maintint, & lors qu'il institua l'Ordre de l'Estoille couronnée, il fit son Roy d'Armes Iean-Gentian de Pompone. Charles VI. donna cette Charge à Gilles de Merlo, & celuy qui la possede à present qui à succedé à son pere, est Hector le Breton, Seigneur de la Doyenneterie & de la Chesnaye, Maistre d'Hostel ordinaire du Roy.

Les Ceremonies & solemnités qui s'obseruoient en l'eslection, & reception du Roy d'Armes Mont-joye Saint Denis, ne doibuent pas estre icy obmise, elles sont remarquables, & monstreront d'autant plus en quelle consideration estoit cette Charge, & le serment qu'en prestoit celuy qui en estoit pourueu. Voicy ce qui s'y pratiquoit, suiuant l'extrait d'vn vieux Heraud que la Colombiere à rapporté, & que i'insereray de mot à mot pour la curiosité du Lecteur.

Quand le Roy à conclu & par son Conseil deliberé de faire son principal Roy d'Armes, nommé Mont-joye, il dit au Connestable qu'il assemble son Conseil, comme estant Chef des Armes, ou autrement à son premier Mareschal, ou seront pour celle cause plusieurs Princes, Barons, & gens d'Estat qu'ils nommeront, (Moreau dit apres Gaguin & Belle-forest, qu'estant aduenu vacation du Roy d'Armes de France, les Herauds assemblés en leur Chapitre nommoient au Roy le plus sage & expert d'entre-eux & le luy presentoient) sur le serment qu'ils ont au Roy, celuy qui mieux & suffisant leur semblera; C'est à sçauoir tout premier noble, vaillant Cheualier ou Escuyer sans reproche de son corps, & qui ait exercité les Armes, & fait long-temps voyages, & qu'il soit sage & ancien, en sorte qu'il ne puisse plus porter les armes; sçachant bien lire & escrire à cause des Ambassades & charges secrettes qu'on luy pourroit donner.

Et quand il est esleu, le Connestable le fera à luy venir; & s'il n'est present, on luy fera tantost escrire. Lors luy dira la nouuelle de son eslection, & sçaura de luy si il voudra ou pourra exercer & seruir loyaulment, ainsi qu'il appartient honnestement & diligemment à son pouuoir, & se il l'accorde, on le fera venir deuant le Roy & son Conseil. Et lors le Roy luy dira ou fera dire par son Connestable ou premier Mareschal, que pour les vaillances, honneurs & autres biens qui sont en luy, le Roy là esleu en l'Office de son premier Roy d'Armes des François. Et lors ledit Cheualier ou Escuyer l'en remerciera. Ensuitte dequoy luy sera donné iour prefix & terme de aucune solemnelle feste, la plus prochaine qui viendra, se autres grandes affaires ne anticipoient cedit iour auquel il se trouuera.

Et quand celuy iour sera venu, ledit Esleu ce matin s'en yra en vne Chambre en l'hostel du Roy, & là seront les varlets de chambre qui le vestiront de tous les habits Royaux, comme la personne du Roy propre, qui seront d'escarlatte, & touts fourrés de menu vair que le Roy luy donnera.

Et quand le Roy sera presque prest pour aller à la grande Messe, lors viendra le Connestable comme Chef des armes, & les Mareschaux aussi, accompagnés de plusieurs Cheualiers, Escuyers, Capitaines de guerre, & autres le mieux que l'on pourra

trouuer, pour accompagner l'Esleu à la grande Messe, ou Chappelle là ou le Roy voudra ouyr le Saint Seruice de Dieu celuy iour.

Alors se partiront premier deux à deux tous Poursuiuans, puis les Herauds, puis les Roys d'Armes des Marches, puis des autres Princes subjects, & puis ceux du Roy les derniers, selon l'ordonnance de leurs anciennes & nobles Marches, & des Herauds les premiers crées. Et se aucun Roy ou Heraud d'autre Roy ou Prince estranger y estoit, on le mettroit au rang des Roys d'Armes ou Herauds du Roy, en leur disant que c'est chose pour l'honneur de leur Seigneur.

Apres tous ces Officiers d'Armes, se l'Esleu n'est Cheualier, il viendra vn Cheualier tout seul qui portera vne Espée de Cheualier en son fourreau, la croix contremont, de laquelle il sera fait Cheualier; & s'il est Cheualier, il n'en faut point porter.

Apres ces Officiers d'Armes & Cheualier, pour la dignité & excellence des Armes du Roy, viendra vn autre Cheualier qui dessus vne lance croisée, en façon d'vn Gonfanon, portera sa Tunicle ou Cotte d'Armes du Roy, en laquelle sera fichée en la poictrine vne Couronne d'or & chargée de fines pierres precieuses, ou sera seulement esmaillé le blason des Armes du Roy, & sera tenu de iamais en porter nul de quelque Seigneur que ce soit.

Apres viendra vn autre Cheualier qui en ses mains portera la Couronne telle, & à l'honneur du Roy que son bon plaisir sera.

Apres celuy-là viendra le Connestable, s'il y est, qui tiendra l'Esleu à sa dextre main & s'il n'y est, il sera mené entre les deux premiers Mareschaux.

Apres le Connestable ou Mareschaux & Esleu, viendront les autres Seigneurs & Capitaines de guerre, Cheualiers ou Escuyers, qui pour l'honneur sont là venus, comme dit est.

Apres ceste ordonnance, ledit Esleu sera mené en l'Eglise ou Chappelle ou le Roy voudra le seruice d'iceluy iour ouyr. Et là vis à vis du grand Autel, plus bas que l'Oratoire du Roy, sera dessus vne Chaire mis le tapis velu couuert moult honnorablement, en laquelle ledit Esleu sera assis, & à ses deux lez, les deux ou trois Cheualiers qui porté auront la Couronne, la Cotte d'Armes, & l'Espée s'il n'est Cheualier, tant que le Roy soit venu.

Et quand le Roy est arriué, l'Esleu se leuera de sa Chaire en laquelle le Roy s'assiera; Alors le Connestable ou premier Mareschal prend l'Esleu, & estant à genoux dit au Roy; *Mon tres excellent Prince & Souuerain Seigneur, vecy Messire tel*, ou *tel* s'il n'est Cheualier, *vostre Esleu, qui est icy venu qui se presente pour vous obeyr.* Et l'Esleu dit apres, *nostre souuerain Seigneur il est ainsi:* apres ce le Connestable ou le Mareschal se leue sur pieds, auquel il dit qu'il die ce qu'il à dit.

Apres il luy dit, *Messire tel*, ou simplement *tel*, s'il n'est Cheualier, *le Roy nostre Sire qui cy est, ma commandé vous dire que pour la preud'hommie, honneur, vaillance, & autres biens qui sont en vous, il vous à esleu pour son Roy d'Armes, vous nommant de son tres-noble & victorieux Cry d'armes, & de Messigneurs de son sang, qui est MONT-IOYE SAINT DENIS, auquel Seigneur, comme vray Chrestien, iurez & promettez sur Dieu & les Sainctes Euangiles escriptes cy dessus en ce messel*, sur lequel à genoux il tiendra à ses deux mains.

Et premierement que sur tout vous seruirez le Roy de tout vostre pouuoir & sçauoir, & loyaulment luy garderez en tous lieux son honneur & son bien là ou vous serez & de Messigneurs ses enfans s'il en à, & luy reuelerez son contraire si le sçauez, ou à ses Officiers à qui il appartiendra le plustost que pourrez se autrement par vous n'est pourueu: laquelle chose ia pour ce que dit est ne changerez ne retiendrez, comme le tres honneste & honnorable Office le requiert: car celuy à qui cet Office appartient, est & doit par tous les Princes Chrestiens estre faicte cette ordonnance en vostre Office de Roy d'Armes des François, dit MONT-IOYE, & de touts autres Roys d'Armes des Marches, & Herauds, & aussi Poursuiuans d'Empires de Royaumes & de Seigneuries Chrestiennes, comme aux personnes publiques que vous serez & les autres sont se faulcement, ils ne se pariurent de ce qui s'ensuit.

C'est à sçauoir que vous ne direz ne reuellerez les choses secrettes que vous pourrez ouyr, ou presenter au Conseil du Roy, ou autre Seigneur qui se fiera en vous, sans commandement de celuy ou ceux à qui il sera commis à le vous dire ou charger, & ce par nulle voye directe ou indirecte qu'il soit dict ou sceu.

Item que vous ne reuellerez en nulle façon que ce soit Emprises secrettes d'armes d'amys à ennemys, & d'ennemys à amys Chrestiens, quant au regard de vostre Office de personne publique, quand ils se fieront en vous, se par eux n'en estes commis.

Item que toutes charges d'Ambassades, de rapports, & de commissions qui vous seront par le Roy ou ses Conseillers enchargez, dittes, & commises, loyaument & diligemment à vostre loyal pouuoir vous le direz & ferez, & vous en acquitterez, soit de la part des amys ou des ennemys, dequoy vous en prenez la charge totalement.

Item que pour amour ne pour haine, pour don, ne pour promesse, ne en faueur de nully, ne blasmerez ne amendrirez l'honneur de nul quel qu'il soit, pour le donner, estre porté, ne accroistre à nul autre, ne aussi en faict d'armes blasmerez nully s'il ne vous est commandé par le Roy, ou par ceux à qui il appartiendra, ou à son Commis, s'il ne la par trop des-honnestement deseruy.

Item que par vous ne sera fait rapport, ne à vostre pouuoir souffrirez qu'il soit fait nul Poursuiuant, s'il n'est premierement noble homme, habile, sain, & entier des choses euidentes de son corps, & sçachant lire & escrire necessairement, & autrement non, & non point par necessité.

Item par la requeste de nul quel qu'il soit ne sera faict par vous rapport à quelque Seigneur ne autre, que son Poursuiuant soit fait Heraud, s'il n'est noble, sage, habile honneste & suffisant pour ce faire, & seruir l'Office d'Armes à honneur; c'est à sçauoir qu'il ait suiuie les frontieres dans les faicts d'armes à la guerre en ce Royaume, s'elle y est, ou autres Seigneurs en leurs guerres ou voyages, desquelles il doit porter tesmoignage & enseignement, comme il soit ainsi, & ce par l'espace de sept ans, s'il n'a dispense de son Prince d'vn an sans plus.

Item que par vous ne sera faict rapport ne petition de quelconques qu'il soit, de tesmoigner qu'vn Heraud portant vice des-honneste sur luy, soit digne & suffisant d'estre Roy d'Armes de aucunes Marches; & se son Prince le veut faire, vous vous en deschargerez paisiblement deuers luy.

Item se vous sçauez certainement que aucun Roy d'Armes, Heraud ou Poursuiuant eut failly en son honneur (ce que Dieu ne veuille) par aucun vice detestable contre les commandemens de saincte Eglise, vous le direz au Roy, ou au Connestable, ou à son Conseil, ce sera le plaisir du Roy.

Item se certainement vous sçaués que aucun Heraud, Roy d'Armes, ou Poursuiuant quelque notable qu'il soit, continuasse dans son vice, seront par vous reprins, & leur deffenderez ceste deshonneste vie, en laquelle s'il continuë, vous le direz à son Seigneur & Maistre, afin qu'il luy deffende de ce iour en auant de plus porter son blason, ne d'autres, & qu'il le rende courtoisement ou autrement vous le luy ferez honteusement arracher de sa poictrine; & semblablement le fairez d'vn Roy d'Armes, ou d'vn Heraud, apres que le Roy ou le Connestable, ou le Mareschal en auroient eu la cognoissance.

Item que de tout vostre sens & pouuoir exaucerez l'honneur & les proesses sans rien celer, de tous les bons & vaillans hommes, soit par iournées ou autrement, quels qu'ils soient riches ou pauures.

Item, aussi vous garderez l'honneur de toutes Dames & Damoiselles, riches ou pauures quelles quelles soient, especialement sans certaines reprouches, & ce par aucuns vous les oyez blasmer, vous les reprendrez honnestement & les fairez taire, ou autrement monstrant que telles choses mal dites vous desplaisent vous en departirez.

Item, & que de tout vostre pouuoir vous ayderez, conseillerez & employrez aux ioustes & raisonnables querelles que certainement vous sçaurez en la faueur desdites Dames & Damoiselles sans nulles euidentes reprouches, & de tous les enfans orphelins.

Item, le bon plaisir du Roy sera que vous allez par toutes les Prouinces de ce Royaume, ainsi que on vous le donnera par escrit en la compagnie de cinq nobles Roys-d'Armes ou Herauds, auec la commission du Roy par les lettres patentes à tous les Princes, Comtes, Vicomtes, Barons, Bannerets, Bacheliers, ou autres nobles hommes tenans dignités ou autres fiefs nobles quels qu'ils soient, desquels par leurs decibles instrumens, & priuileges seulement, pour sçauoir la noblesse de son Royaume, & lesquelles sont les plus anciennes, & de eux faire vn extraict à la façon d'vn liure à part soy de chacune Marche. ou seront leurs noms & surnoms, leurs crys & leurs Armes, blasons & tymbres naturels.

Item que depuis ce que de trois ans en trois ans vne fois vous acquiterez de faire assembler tous les Roys d'Armes & Herauds de ce Royaume, en vn lieu par le Connestable à ce ordonné: & auec ce deuez auoir en escrit la cognoissance de tous les nobles, chacun de sa Marche, tant Princes que Seigneurs, & autres pour lors viuans, & comme dit est leurs noms, blasons, tymbres & nobles Fiefs, tant de par eux que de par leurs femmes, afin que le Roy soit souuent informé de la noblesse de son Royaume.

Item, se il se faisoit aucune infame ou deshonneste coustume au preiudice de l'honneur de Che-

ualerie ou d'Escuyrie & de noblesse, en aucunes Marches ou Estours és Cours des Seigneurs de ce Royaume dont la cognoissance veinst à vous, alors le direz au Roy, ou s'il luy plaist à son Connestable, la ou il sera promptement assigné.

Item de rechief toutes ces choses que i'ay dites vous iurez & promettez par la foy de bon Chrestien, & sur la foy que deuez au Roy, les tenir & entretenir, & à vostre loyal deuoir ou pouuoir accomplir, sans les enfraindre le moins que vous pourrés.

Alors luy estant à genoux les serments faicts, le Connestable le depoüille de son Royal mantel, puis le Cheualier qui apporte l'Espée baise la Croix en la baillant au Connestable qui la trait, & en la baisant la baille au Roy qui en fait son Esleu Cheualier, puis la rend au Connestable qui la luy ceint.

Lors l'autre Cheualier qui apporte la Cotte d'Armes, la baille au Connestable qui la baille au Roy, qui en la vestant audit Esleu, dit *Messire tel, par cette Cotte & blazon couronné de nos Armes nous te establissons perpetuellement en l'Office de nostre Roy d'Armes*, & ce disant luy accroche en la poictrine ledit blazon esmaillé des Armes de France.

Et ces paroles dittes, le Cheualier viendra qui porté aura la Couronne, & la baillera au Connestable, qui en la baisant la baillera au Roy, lequel la prendra à ses deux mains, & la asseant sur le chief de son Roy d'Armes doibt dire; *Nostre Roy d'Armes par cette couronne nous te nommerons par nostre nom MONT-IOYE, qui est nostre Cry d'Armes, au nom de Dieu, de nostre Dame sa benoiste Mere, & de Monseigneur Saint Denis nostre patron*, & en disant ces paroles, il luy assiet la Couronne, (Moreau adjouste que l'on luy mettoit vn baston de parade ou bien vn Sceptre à la main, & que le Roy luy renuersoit vne Coupe d'or pleine de vin, & qu'il le baptisoit du nom de *Mont-ioye*) & alors tous les Roys d'Armes, Herauds & Poursuiuans, ayans leurs Cottes d'Armes, crieront par trois fois, *Mont-ioye Saint Denis au tres-excellent & noble Roy de France*: Et ce fait le Roy entre en son Oratoire pour ouyr le Seruice, & ladite Chaire tout ainsi qu'elle est, sera portée à l'autre lez, vis à vis l'Oratoire du Roy, en laquelle Messire Mont-joye tant que le Seruice durera sera assis.

Alors le Connestable luy fait tourner son mantel Royal durant tout le Seruice estendu en la façon d'vn dossier entre le mur & luy par deux ou trois Roys d'Armes ou Herauds, qui pour l'ennuy de fois à autre seront changés; & quand le Seruice sera fait, l'vn des Roys d'Armes prendra son mantel & l'emportera dessus son bras iusques au logis, que Messire Mont-joye se despoüillera de ses habits Royaux.

Alors le Roy se part apres le Seruice pour aller disner, & Messire Mont-joye le suit qui est conduit de plusieurs Seigneurs, & quant le Roy est assis à table, on fait au haut front de la seconde table asseoir Mont-joye, qui est seruy de deux Escuyers de couppe dorée descouuerte, & à par soy; & puis ceux qui sont ordonnés pour celle fois, & tel pourroit-il estre que pour la dignité de la couronne, & pour les biens qui seroient en luy pour celle fois, il seroit assis au bas bout de la table du Roy, comme furent Messire Robert Dauphin, quand le Roy Dagobert le fit son Roy d'Armes, & ainsi fit le Roy Philippe le conquerant à son Roy d'Armes François de Roussy; mais des autres ie n'en trouue plus. Et quand la table est deseruie, le Roy luy fait presenter la couppe dorée couuerte, ou ledit Mont joye aura beu, & fera mettre dedans en or ou en monnoye ce qu'il luy plaira, apres seront prises les espices & vin de congé. Auant que le Roy se retraye, Messire Mont-joye luy viendra à genoux tres-humblement le remercier & en ce faisant, il tiendra par la main aucun noble & honnorable Roy d'Armes ou Heraud, disant au Roy, *Sire, par le serment que ie vous doy, & aux Armes, voicy tel Roy d'Armes* ou *Heraud, qui à tres-grande & bonne renommée de Preud'homme, sage & suffisant, lequel ie vous presente pour mon Mareschal d'Armes & Lieutenant*, & lors il offre au Roy vne vergette de bois pelée que le Roy prend, & la baille au Roy d'Armes ou Heraud, luy disant telles paroles; *par ceste verge nous te consentons estre Mareschal d'Armes, & Lieutenant de Mont-ioye nostre Roy d'Armes des François*, & ces paroles dites le Roy se part.

Alors Messire Mont-joye couronné & la Cotte d'Armes dessus l'habit Royal, apres ce qu'il à disné, se part en la compagnie de deux Mareschaux, & de ceux qui pour l'honneur du Roy le vont accompagner à son hostel, le Roy d'Armes, Herauds & plusieurs ainsi que dit est par ordonnance.

Au despoüiller de sa Couronne, de sa Cotte d'Armes & de ses habits Royaux, viendra

endra vn des varlets de Chambre du Roy, qui luy apportera vne Robe, & vne Couronne de Cheualier que le Roy luy donne, en laquelle se fichera la Couronne du blason en sa poictrine, qu'il portera & sera tenu de porter à iamais, ne doibt nul autre blason porter que du Roy.

Ledit iour passé, ledit Messire Mont-joye, pour s'acquiter ira de Seigneur en Seigneur en leurs Hostels, les remercier des honneurs qu'ils luy auront fait, soy recommandant à eux accompagné de plusieurs Herauds, les supplians que l'Office d'Armes leur soit pour recommandée.

Ledit Mont-ioye tiendra en tous honneurs son lieu de Cheualier comme pardeuant il estoit, à present est, excepté aux solemnelles & Royalles festes, que le Roy tiendra estat Royal couronné ou non. Premierement tous les Poursuiuans puis tous les Herauds, puis les Roys d'Armes deux à deux, & Messire Mont-ioye tout seul; & le dernier en habit Royal couronné se le Roy l'est, se ils ne sont ordonnez sur l'escharfaut, ils iront deuant les Maistres d'Hostels au partir du dressoir: & quand les mets seront mis dessus la table; Messire Mont-ioye se ira seoir au haut front de sa table, qui sera vis à vis du Roy, & là sera seruy d'vn Escuyer à part soy, & pres de luy sera le plus ancien Roy d'Armes de la Marche qui y sera & vne place vuide entre deux, & puis les autres Roys d'Armes selon leurs anciennetez de noblesse de leurs Marches, & puis les Herauds ainsi qu'ils seront premiers créés, & les Poursuiuans à l'autre table derriere eux.

Item, le Roy à cause de son Office le logera pres de luy, & sera tenu de luy donner pension pour chacun an, telle & si bien assignée, que il pourra bien & honnestement tenir son estat de Cheualier & de Roy d'Armes toute sa vie.

Item le Roy sera tenu luy donner tous les ans sa robe de liurée, telle qu'il la portera le iour de Noël.

Item le Roy luy payera ses despens toutes les fois qu'il l'enuoyra en Ambassades & Commissions.

Item, la Couronne dont il sera couronné, & l'autre du blazon seront siennes pour seruir à prier pour son ame à la fin de ses iours.

Item, à cause de son Office aura Lettres patentes du Roy addressans à touts les Seigneurs, Capitaines de Gens d'armes, & de trait, de bonnes Villes & Chasteaux, de ponts, de ports & de passages, & à tous autres Officiers pour luy faire ouuerture de iour & de nuict, luy donner guides condignes & toutes autres choses necessaires, en les payant se par eux il est requis.

Item, aura du Roy Lettres patentes & priuileges d'estre franc de touts guets & gardes de portes, tant de iour que de nuict, de tailles, de gabelles, d'impositions, & de toutes autres subsides mis & à mettre quels qu'ils soient comme à noble homme appartient: & luy estant en l'office Royal pour l'estat de sa maison, quelques gens d'Eglise & nobles y fussent pourueus.

Item, aura de toutes les Prouinces & Seigneurs qui porteront cry de Mont-joye, Lettres de pension ordonnée du iour de sa creation telle qu'il leur plaira ordonner à leur honneur & à leur condition.

Item, de tous les Cheualiers nouueaux, Princes, Seigneurs & autres qui nuëment porteront leurs surnoms, & sur le domaine du Roy seulement, luy seront tenus de donner vne robe à la valuë de leur honneur.

Item, de tous les dons & largesses qui seront donnez, tant à sa creation se le Roy les donne, comme à toutes les autres festes Royales & solemnelles que le Roy tiendra, & aussi des autres festes armigeres ou courtoisies, luy present ou non, par le priuilege du Roy d'Armes, il partira en la cinquiesme partie des droits des autres Roys d'Armes & Herauds.

Si toutes ces ceremonies, honneurs & priuileges marquoient la dignité du Roy d'Armes, aussi auoit-il cét aduantage de tenir le premier rang parmy les autres Roys d'Armes des Marches, qui auoient chacun sous son obeïssance deux Herauds, chaque Heraud vn Poursuiuant qui composoient vn College, ou il presidoit aux Chapitres qu'ils tenoient en l'Eglise du petit Saint Anthoine à Paris, ou leur Confrairie estoit establie: & comme il estoit leur Chef, il estoit distingué d'eux comme il est encor par sa Cotte

d'Armes, laquelle est de velours violet cramoisy ornée deuant & derriere de trois grandes Fleurs de Lis en broderie d'or surmontées & couuertes d'vne Couronne Royale, bordée d'vne broderie d'or, de la hauteur de trois trauers de doigts, & gallonnée tout autour d'vn gallon d'or auec vne frange de mesme; sur les manches aussi trois Fleurs de Lis, & le nom & tiltre de *Mont-joye Saint Denis* est escrit en broderie d'or sur le bout de la manche droite, & *Roy d'Armes de France* sur la gauche; les Cordons qui seruent à fermer le collet sont aussi d'or & de soye cramoisie violette; auec les grosses houppes de mesme. Anciennement il portoit *vn Camahieu* qui estoit vn émail de cristal rehaussé d'or, garny & bordé de fines pierreries & enrichy d'orfeurerie pendu sur sa poitrine au milieu duquel estoient peintes les Armes du Roy: à present il porte vn Cordon large de quatre doigts tissu d'or & de soye violette, auquel pend vne grande medaille d'or de l'effigie du Roy. Et lors qu'il est employé pour les ceremonies de la paix, le sieur de la Colombiere dit, que ses chausses & son pourpoint sont de velours violet, chamarez de grands passemens en broderie d'or, auec les brodequins de mesme, & les bottes pour la guerre, & vne toque de velours noir sur la teste enrichie d'vn cordon d'or semé de deux rangs de perles, & de plumes, aigrettes, ou touffes de Heron s'ils le desirent, portant à la main droite vn Sceptre couuert de velours violet semé de fleurs de Lis d'or en broderie, orné au bout d'vne fleur de lis massif couronnée d'vne couronne Royale de mesme. Le Roy ou Heraud d'Armes des Ordres du Roy porte dans les ceremonies vne Cotte d'Armes de velours violet semée de Fleurs de Lis & de Flammes en broderie d'or, & sur le deuant & sur le derriere d'icelle, les Armes du Roy enuironnées des deux coliers de ses Ordres, de Saint Michel & du Saint Esprit, le tout en broderie. Il porte aussi vn baston couuert de velours violet semé de fleurs de lis d'or, & vne toque de velours noir chargée de touffes & de plumes s'il veut. Et autour de luy en escharpe, vn cordon de soye noir de la largeur de trois doigts, auquel pend la croix des deux Ordres du Roy, ayant d'vn costé vne Colombe d'or emaillée de blanc, & de l'autre vn Saint Michel foulant aux pieds le diable. Lors que le Roy d'Armes de France assiste aux pompes funebres des Roys ou des Princes, il est vestu dessous sa Cotte d'Armes, d'vn habit noir & d'vne longue robe dont la queuë est d'vne aulne de long, portée par vn de ses gens vestu de deüil, auec vne toque de velours ras garnie d'vn crespe. Fauin dit qu'autre fois la Cotte d'Armes des Roys d'Armes des Prouinces, estoit appellée *Tunique*, ayant les manches courtes & arondies par en bas, laquelle leur estoit particuliere; sur la manche le nom de leur Prouince, & au milieu de la Cotte pendoient deux pendans de soye à houppes, qui les differencioient des Herauds. Les Princes, Ducs, Marquis, Comtes & Vicomtes Souuerains aussi bien que les Roys, peuuent auoir des Roys d'Armes, dont les Cottes sont des couleurs de leurs Souuerains. Ainsi le Roy d'Armes de Nauarre porte sa Cotte des couleurs de Nauarre, de velours rouge, à l'Escu du Royaume, & est nommé *Nauarre*. Le Roy d'Armes de l'Empereur est appellé *Archeroy*, qu'Oliuier de la Marche appelle *Roy des Royers*, creé par l'Empereur apres que le Marquis du saint Empire luy a nommé. Celuy d'Espagne *Toison d'or*, à cause de l'Ordre de la Toison dont le Roy d'Espagne est chef. En Angleterre il y à trois Roys d'Armes nommés *Iartiere, Claremce & Norroy*, qui portent le blason de leurs tiltres sur l'espaule gauche & non sur la droite, comme les Roys & Herauds d'Armes des autres Estats, pour monstrer, dit le Roy d'Armes d'Angleterre à Oliuier de la Marche qui luy demandoit la raison, au jeune Gentilhōme qui iamais n'a esté armé, de quel costé doit prendre son Escu, Et en Escosse il est appellé *Leon*. Ils prennent aussi souuentes-fois leurs tiltres des Ordres de Cheualerie, dont ils sont Roys d'Armes. Louis XI. baptisa celuy de son Ordre *Mont Saint Michel* quoy qu'incorporé auec *Mont-ioye Saint Denis*, qui exerçeoit tout les deux, celuy des Ducs d'Orleans *Porc-Espic*, celuy d'Anjou *Croissant*, celuy de Bretagne *Hermines* & autres.

Les Herauds ont comme le Roy d'Armes leurs Cottes de velours violet cramoisy, ornées deuant & derriere de trois grandes Fleurs de Lis, les extremités desdites Cottes bordées seulement d'vn gallon d'or & d'vne frange de mesme, le collet fermé auec des cordons d'or & de soye cramoisie violette, garnies aux bouts de deux grosses houppes, sur les manches escrit en lettres faites de broderies d'or, le nom de la Prouince de laquelle ils portent le tiltre, & sur lesdites manches les trois fleurs de lis dit la Colombiere, au lieu desquelles Fauin dit que c'est les Armes de leur Prouince, & sur la manche droite seulement, ainsi qu'elle est icy representée; & dit aussi que ces Cottes estoient





iadis appellées *Plaques*, particulieres aux Herauds de mesme façon que la *Tunique* du Roy d'Armes, sinon que pour monstrer la difference du rang & de la qualité, elle estoit sans pendans de soye à houppes : & ne pouuoit aucun quitter sa Charge que pour monter à celle de Roy d'Armes, ou à la dignité de Cheualier, & pareillement ne pouuoit estre reçeu Heraud qu'apres sept années d'exercice en celle de Poursuiuant. Ils estoient baptisés par le Roy, Prince, ou Seigneur (les Ducs non Souuerains, Marquis, Comtes, & Vicomtes pouuoient aussi auoir des Herauds) apres leurs soupés és festes solemnelles, ou le Heraud reuestu d'vne Cotte de fine serge blanche, en presence de l'assemblée, se presentoit deuant le Roy, lequel prenant vne couppe d'or pleine de vin, la luy versoit sur la teste & luy donnoit le nom de sa Heraulderie ; le reuestoit de sa Cotte d'Armes, luy mettoit au col l'ésmail de ses Armes pendant à vne Chaisne d'or, & luy assignoit bonne tente ou quelque Bourgade pour son entretien & nourriture. Ainsi le sieur de Canly', pere du Iurisconsulte Charondas le Caron, fut baptisé par le Roy François I. qui luy donna le tiltre de Heraud Bretagne, & depuis eut celuy de Champagne qu'il porta plus de quarente ans, dit ce docte fils en ses Pandectes liure 1. chap. 24. ou il asseure que cette Charge estoit encor en honneur de ce temps-là. Ils ont vn baston qui est appellé caducée, pource qu'il n'a aucune fleur de lis ny couronne au bout, & est seulement de velours violet semé de fleurs de lis d'or comme celuy du Roy d'Armes : ils assistent comme luy aux funerailles des Roys & Princes auec vn long habit de deüil sous leurs Cottes d'Armes, lequel va iusques-à terre & sans queuë. En France il y à seize Herauds sous les noms de *Bourgongne*, *Normandie*, *Dauphiné*, *Bretagne*, *Alençon*, *Orleans*, *Anjou*, *Valois*, *Berry*, *Angoulesme*, *Guienne*, *Champagne*, *Picardie*, *Bourbon*, *Poitou*, & *Prouence*. En Angleterre six, *Sommerset*, *Chestre*, *Vuindesore*, (de ce nom fut baptisé le Poursuiuant d'Armes que le Roy d'Angleterre fit Heraud, lors qu'il le vint aduertir de la part de Iean de Montfort, de ce qui s'estoit passé en la bataille d'Auroy.) *Richemont*, *Lanclastre* & *Torc*. En Escosse quatre *Albunio*, *Rothsay*, *Bukan*, & *Lenox*. Le Duc Charles de Bourgongne en auoit en sa Cour huit, six Rois d'Armes, & quatre Poursuiuans d'Armes desquels il reste maintenant à parler. Mais auparauant il ne faut obmettre les ceremonies qu'obseruent les Roys & Herauds d'Armes lors qu'ils vont declarer la guerre,



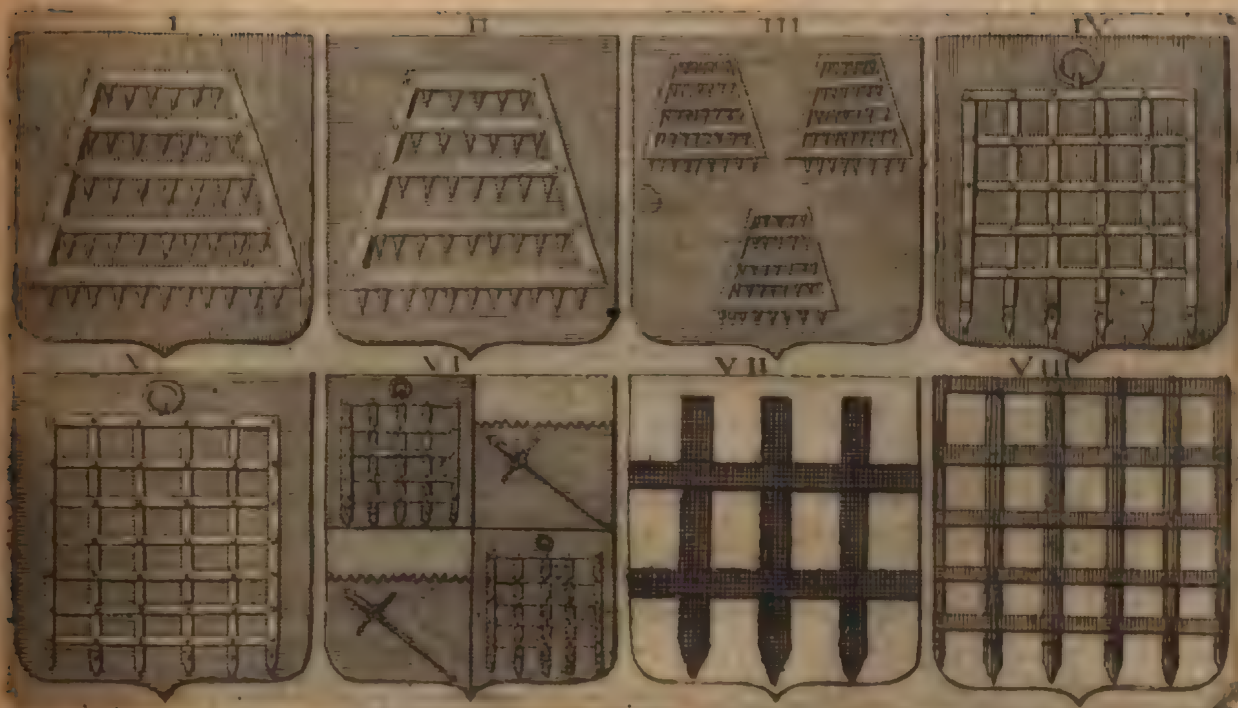
que nous apprendrons de celles que pratiquerent les Roys d'Armes Guyenne, & Clarence enuoyés en Espagne l'an M.D XXVII. par nostre Roy François I. & le Roy Henry d'Angleterre huictiesme du nom, pour deffier l'Empereur Charles Quint, luy porter vn desmenty, & l'appeller en Duel. A ce subjet ils furent à Burgos en Castille ou l'Empereur tenoit lors sa Cour, ou estans arriués ils y eurent audience le Mercredy XXII. Ianuier audit an M. D. XXVIII. en la Salle de presence, l'Empereur assisté des Grands d'Espagne. A l'entrée de la Salle, Guyenne Roy d'Armes du Roy François, & Clarence Roy d'Armes d'Angleterre, se presenterent deuant l'Empereur les testes nuës, & leurs Cottes d'Armes sur leurs bras droit; ils demanderent permission de faire leurs messages, auec asseurance & sauf-conduit de leurs personnes pour retourner en France; ce que l'Empereur leur ayant promis en paroles de Prince, Guyenne le deffia de la part du Roy François son Maistre, tant par mer que par terre; luy donna le desmenty par escrit, signé GVYENNE, Roy d'Armes, datté à Paris le XI. iour de Nouembre audit an: Guyenne ayant ouy l'excuse de l'Empereur sur la prise de Rome & la detention du Pape, & du Sacré College des Cardinaux, prit sa Cotte d'Armes & la vestit; mesmes ceremonies furent obseruées par Clarence, & le deffit fait au nom du Roy son Maistre, l'Empereur leur bailla leurs despesches & les expedia le XXVII. dudit mois de Ianuier. Parlons à present des

POVRSVIVANS D'ARMES, desquels il est difficile dit la Colombiere, de dire leur origine & premiere institution, sinon que l'on peut dire qu'ils sont aussi anciens que les Herauds, puis qu'il estoit impossible d'estre Heraud qu'on n'eut esté Poursuiuant, & de consequẽt il falloit qu'il fut noble, ainsi que le Heraud sous la dependãce duquel il estoit, & estoit loisible aux hauts Barons ou Cheualiers Bannerets d'auoir des Poursuiuans sous l'adueu & reconnoissance de quelque Heraud. Ils estoient cõme les Herauds baptisés par le Roy ou le Prince apres leurs soupés és festes solemnelles, non pas du nom des Prouinces ainsi que les Roys & Herauds: mais seulement de quelque mot gaillard ou de bonne rencontre; cõme *Plain-chemin, Ioly-cœur, la Verdure, Claire-voye, Verd-luisant, Sans mentir, Dit-le vray, Gaillardet, Beau-semblant, Haud-le pied*, ou autres mots ioyeux, & leur estoit assigné vne bonne pension ou vne Bourgade pour leur entretien & nourriture. Sa Cotte d'Armes, ainsi nommée dit Fauin qui estoit la troisiesme, estoit plus courte que celle des Herauds, & les manches longues, pointuës & ouuertes comme des houpelandes, portoient sur la manche gauche le mesme Escu que les Herauds dont ils estoient Poursuiuans, tout simple sans estre couronné: aucuns leurs donnent à la main vn baston sans aucun ornement, autre ne leurs en donnent point. Leurs fonctions estoient pour se rendre capable d'exercer la Charge lors qu'ils seroient Herauds apres sept années de seruice, s'ils n'estoient dispensés du Roy ou du Prince d'vne année seulement; de suiure & accompagner le Roy d'Armes & les Herauds, par tout ou il estoit necessaire, & les seruir & faire les criés & publications selon qui leur estoit commandé. Ils deuoient voyager dans les Royaumes & Prouinces estrangeres, aller dans la Cour des Princes & grands Seigneurs pour s'enquerir de l'ancienneté des familles nobles & illustres, dresser leurs genealogies & preuues de noblesse, sçauoir l'origine de leurs Armes, & la raison mysterieuse de leurs blasons, les enregistrer dans leurs memoires, faire les narrations & les descriptions des sieges, des places fortes, des combats, des batailles, des rencontres, des stratagemes, des tournois, des mariages, des pompes funebres, des entrées des Villes, & des autres choses memorables ou ils s'estoient rencontrés. Sçauoir parler pertinemment de la situation, & du climat des pays, des mœurs, des coustumes, des loix & des inclinations des peuples & de leurs Princes. Et sur tout, qu'ils fussent doctes & entendus au fait des blasons, de la nature & sens mystique des metaux & des couleurs, & qu'ils sçeussent les significations, les symboles, & les allegories qui s'en peuuent tirer, ensemble de toutes les pieces qui peuuent estre employées à la construction de l'Armoirie. Voila les qualités qui estoient necessaires aux Poursuiuans pour l'exercice de leur Charge & pour aspirer à celle des Herauds, puis à celle des Roys d'Armes, desquels il suffit d'auoir rapporté ce que dessus pour en monstrer la dignité. Et il seroit à souhaiter que ceux qui sont pourueus à present de tous ces Offices d'Armes, tant Roys, Herauds que Poursuiuans d'Armes, eussent toutes ces belles parties, afin de redonner le lustre à ces anciennes & honnorables Charges, & l'authorité qu'ils ont perduë par la negligence de ceux qui les ont possedées, pour corriger tant d'abus qui se commettent en

l'vsurpation des Armes, Heaumes, Couronnes & qualités; & auparauant que d'estre reçeus, qu'ils fussent examinés par deuant le Grand Escuyer, qui les establit & reçoit leurs sermens, & lequel en ce temps fait en partie l'Office de Roy d'Armes: car il marche deuant le Roy à son entrée des Villes ou il y à Parlement, monté sur vn Cheual bardé & caparassonné, reuestu d'vne Casaque ou plustost Cotte d'Armes de velours azuré semée de Fleurs de Lis d'or, & en cette qualité de Heraud & Roy d'Armes vny à sa Charge, il à pretendu le poil que les Escheuins portent sur le Roy, & il à contesté les despoüilles des obseques des Roys, que Gaguin & Belleforest disent appartenir au Roy d'Armes, duquel les fonctions ne sont pas tant supprimées & aneanties, qu'annexés à d'autres grands Officiers de France.



* HERCE, il y en à de deux façons, l'vne seruant au labourage garnie de cheuilles de fer ou de bois pour casser les mottes de terre & couurir la semence: Pierre de Moruillier Chancelier de France la portoit pour sa deuise attachée à vn Y grec, pour signifier que l'on paruient à la vertu par le labeur, & celle-là pour la blasonner, il suffit de dire vne Herce. L'autre est vne coulisse, ou porte-coulisse que l'on met aux entrées des portes des Villes & places fortes, dont les membrures posans à terre, sont aiguisées & garnies de fer en pointes, que l'on dit en blasonnant pied fiché, pour distinguer celle-cy de la premiere. I APPELVOISIN ancien, portoit *de gueules à vne Herce d'or.* II MORINVILLE-Villeruille, porte *d'azur à la Herce d'or.* III HERSY, porte *d'azur à trois Herces d'or*: le Sieur Segoing dit *d'argent à la Herce de sable accompagnée de trois Tours de gueules.* IV HESSEN, zu Vuigdorf au pays de Hesse, porte *de gueules à vne Herce* (si vous ne voulés dire *Porte-coulisse*) *aux pieds fichés d'argent.* V DE VIEILLEMAISON, porte *d'azur à vne Herce aux pieds fichés d'argent.* VI ROCHEREAV, porte *d'azur à vne Herce aux pieds fichés d'or, escartelé d'azur à vne Espée posée en bande, la pointe en bas d'argent garnie d'or, au Chef dentelé de mesme.* VII SCHVVARTZKOPF en la Marche, porte *d'argent Hercé de cinq pieces aux pieds fichés de sable.* VIII PALEVESION en Guyenne, porte *d'argent Hercé aux pieds fiché de gueules.*



* HERISSON, animal portant eguillons en pointe d'espi-e au lieu de poil: son industrie à s'entasser en rond comme vne pelote, & dresser pour sa seureté ses eguillons, afin de se deffendre des bestes qui le pourchassent, est le hieroglyphe de l'homme qui est muni contre les dangers & trauerses de l'vne & l'autre fortune; de mesme qu'il represente par son changement de giste pour se garantir du vent, l'homme qui s'accommode au temps & qui en empoigne l'opportunité. I HERIÇON, Seigneurs de la Ville-Helloüin en Bretagne, portoit *d'argent à trois Herissons de sable* : cette maison à eû alliance en celle de Parthenay, d'Espinay & autres grandes maisons. II DE LA COVS, *d'azur à trois Herissons d'or.* III CROVSSET, *d'argent à trois Herissons de gueules.* IV ARIOLE, porte *de gueules à vn Herisson en deffence d'or.* KROMMEN en Suisse, porte *de sable à la Fasce d'or chargée d'vn Herisson du champ.*



HERMINES. L'Hermine est la despoüille d'vn Rat du terroir de Pont en Asie de pelage blanc. *Conduntur hyeme & Pontici mures, hi duntaxat Albi, quarum palatum in gustu sagacissimum est, hac cute expoliuntur vestes*, dit Pline. Ils se cachent tout l'hiuer en leurs tasnieres, ont vn merueilleux sentiment à descouurir le gibier pour leur nourriture, & de leurs peaux quelques-vns en fourrent leurs robes & leurs manteaux, auec cét ornement neantmoins, que pour la faire paroistre plus blanche qu'elle n'est, par le lustre & l'esclat de son contraire, les Pelletiers & Fourreurs la mouchetent & tauellent de petits morceaux d'Agneaux de Lombardie, renommés pour leur noir luisant, & de cette sorte sont les Armes du Duché de Bretagne, prises par les Ducs depuis que François le Conquerant eut institué l'Ordre de l'Hermine & de l'Espic en l'an M. CCCC. L. au lieu des trois Gerbes que les anciens Ducs portoient, & que les Seigneurs de Ponthieure ont retenuës à l'escart de Bretagne moderne. Ce que i'ay tiré de Fauin en vn lieu où il semble se contrarier: car apres auoir escrit que nos Pelletiers mouchetent de noir le blanc de l'Hermine, il blasme les Peintres en la representation des Ar-

mes de Bretagne, qu'il pretend estre *de sable semé d'Hermines d'argent*: ce qui auroit de l'apparence si dans vn champ de sable l'Hermine estoit representée en sa figure entiere, comme vn animal composé de corps, teste, pieds & queuë, ainsi qu'on la voit suspenduë au bas du Collier de l'Ordre; mais puisque on prend ces Armes là pour fourrures, & par consequent que l'on ne se sert sinon de la peau, il est à propos que l'on en couure le gros de l'Escu pour y seruir de champ, & que les mouchetures noires qui sont faites & representées à fantaisies, y soyent tenuës & reputées pour simples accessoires, lesquelles pourtant ne font point changer le nom au principal, qui est la panne & fourrure blanche, & par ce moyen les Peintres se trouueront auoir suiuy & imité le naturel. A ce mesme propos il semble que Bara & quelques autres se sont mespris, quand ils ont escrit que lors que les esmaux destinés pour les pannes se treuuent en vn Escu, il ne faut point designer les esmaux, ains dire simplement, il porte *d'Hermines*, il porte *de Vair*; mais bien quand on change lesdits esmaux, il faut disent-ils, specifier quels y sont, ce qui est bon pour le Vair, parce qu'il s'en trouue de tous metaux, & de toutes couleurs, & non pas de l'Hermine, qui est tousiours vne, *d'argent & de sable*, & puis asseurer n'auoir point veu d'Armoiries entre toutes celles qui se trouuent imprimées, qui soient composées d'autres esmaux que celles de Bretagne: au contraire on les blasonne toutes du simple terme *d'Hermines*, non seulement en tout l'Escu ou en quelque canton d'iceluy, mais aussi és Croix, Sautoirs, Bandes, Pals, Fasces, voire iusques à des animaux que l'on en couure tous entiers. [I COAGNE, porte *d'Hermines*. II DE VORRE', porte *d'Hermines*. III HVLGREVE en Angleterre, porte *d'Hermines à vn Escusson de gueules*. IV MIDLETON aussi en Angleterre, porte *d'Hermines au Canton d'argent, chargé d'vn Cheuron de gueules*. V MORTAIN en Flandres, porte *d'Hermines au Chef denché de gueules*. VI TRELEVEZ en Bretagne, porte *Bandé d'Hermines & de gueules de six pieces*. VII SELLES en Flandres, porte *de gueules au Chef d'Hermines*. VIII MONTGOMMERY, *de gueules au Cheuron d'Hermines accompagné de trois Lionceaux-leopardés d'or*. IX DE CORENT en Bresse, Seigneurs de la Motte & de Lyonnieres, portoit *d'Hermines au Chef de gueules chargé de trois Roses d'or*. X MONTAGV, *de gueules au Lion d'Hermines*. XI MONTESPEDON, porte *de sable au Lion d'Hermines armé lampassé & Couronné d'or*. XII SAINT SVLPIS, Seigneurs dudit lieu, portoit *de gueules à la Bande d'Hermines*. DE MONTBVRON Seigneurs dudit Montburon, issus d'vn puisné de Saint Sulpis, portoit aussi *de gueules à la Bande d'Hermines*. GOGVILLART-de Ville-Sauoye, porte *d'Hermines au Lion de gueules*. D'O, porte *d'Hermines au Chef endenché de gueules*. CHAMPAGNE' *d'Hermines au Chef de gueules*. ROSTREMAN, *d'Hermines à trois Fasces de gueules*. DESTAPLES, *d'Hermines à la Bande de gueules*. PLORET, *d'Hermines Fretté d'azur*. STAVELLE de Chaumont, porte *d'Hermines à la Bande de gueules*. LA CHAPELLE, porte *de gueules à la Fasce d'Hermines*. BELLEAV, porte *d'Hermines à deux Fasces de gueules*: quelques-vns de ce nom & de mesme tige en Picardie, portent Armes differentes blasonnées sous le mot TREFFLES. TRECESSON en Bretagne, porte *de gueules à trois Cheurons d'Hermines*. ROVBAIX en Picardie, *d'Hermines au Chef de gueules*. HEMRICOVRT en Flandres, *de gueules à la Bande d'Hermines*. Iean Seigneur DE MONTDOR, portoit *d'Hermines à la Bande de gueules*. DE GOVSSENCOVRT, porte *d'Hermines au Chef de gueules*: de cette maison est le pere Mathieu de Goussancourt qui a donné le Martirologe des Cheualiers de Malte. RVAIS, porte *de gueules à trois Fasces d'Hermines*. THIEBOVVILLE, *d'Hermines à la Fasce de gueules*. BOSSV en Angleterre, Comte de Hereford, porte *de gueules à la Quinte-feuilles d'Hermines*. GENONVILLE, *de sinople à la Fasce d'Hermines*. HARGICOVRT, *d'Hermines au Chef de gueules*. DE GVISTELLE en Flandres, porte *de gueules au Cheuron d'Hermines*. D'OGNIES, porte *de sinople à la Fasce d'Hermines*. DE NVBVRGH en Angleterre, porte *Eschiqueté d'or & d'azur au Cheuron d'Hermines* OPPLEVVES en Flandres, porte *d'Hermines à la Fasce d'azur*. Le Sire DV BOIS en Languedoc, portoit *de gueules à quatre Lions d'Hermines Couronnés d'or*. SERENT-Tromeur en Bretagne, *de gueules à trois Quinte-feuilles d'Hermines*. FRESIN en Flandres, porte *de gueules à deux Fasces d'Hermines*. BENOIST-de Lesneue, en Bretagne, *d'Hermines à trois Cheurons de gueules semés de Besans d'or*. VISSAC, porte *de gueules à trois Pals d'Hermines*. MELDERT en Angleterre, porte *d'or au Chef d'Hermines chargé de trois Pals de gueules*. DE BAFFER en Anjou, porte *d'Hermines à la Fasce de gueules*. RICHEMONT en Bretagne, *d'Hermines à la Bordure de gueules*. BAILLY, *d'azur au Cheuron d'Hermines, au Chef de mesme*. GVIDIELES en Espagne



gne, porte *de gueules à trois Fasces d'Hermines*. ANGOVLVENT en Bretagne, porte *de sinople a la Fasce d'Hermines*. SAINT MARTIN, porte *d'Hermines*. LAVNAY de Gennes, porte *d'Hermines à la Fasce de gueules*. DERVAL, *d'Hermines escartellé d'argent à deux Fasces de gueules*. VVINTOVR en Angleterre, porte *de sable à la Fasce d'Hermines*. NEVFVILLE en Normandie porte *de gueules à trois Besans d'or, au Chef d'Hermines*. MARZEN en Bretagne, porte *Losangé d'Hermines & de gueules*. COETLOGON en Bretagne, porte *de gueules à trois Escussons d'Hermines*. LA RIVIERE en Guyenne, *de gueules au Cheuron d'Hermines*. SAINTE ALDEGONDE en Flandres, porte *d'Hermines à la Croix de gueules*, brisée par aucuns de la famille de cinq Roses d'or. FELTON en Angleterre, *de gueules à deux Leopards l'vn sur l'autre d'Hermines, couronnés d'or*. QVESADA en Espagne, porte *de gueules à trois Pals d'Hermines*. LESEREVY en Bretagne, porte *de gueules au Chef d'Hermines*. BVRGLY en Angleterre, porte *d'azur à trois Fleurs de Lis d'Hermines*. KERVADOVE' en Bretagne, porte *d'Hermines à deux Fleurs de Lis l'vne sur l'autre d'azur*. BODIN en la mesme Prouince, porte *de gueules à deux Fasces d'Hermines*. MONTAFILAN en Bretagne, porte *de gueules à quatre Fusées mises en Fasces d'Hermines, accompagnées de six Besans de mesme*. Les Vicomtes DE LIMOGES, portoient *d'Hermines à la Bordure de gueules*. QVINSON, *d'Hermines*. LA PALISSE, porte *de gueules au Lion d'Hermines armé lampassé & couroné d'or*. FONTENAY Goupiliere en Normandie, porte *d'Hermines à la Fasce de gueules, accompagnée de trois Merlettes d'or*. On trouue quelques Escus, mais rarement, ou le champ est de sable, & les Moucheturcs d'argent que l'on dit]

* CONTRE-HERMINES, par ce que les couleurs sont posées au contraire de l'Hermines qu'aucuns ont appellé *Poudré*, en voicy la figure, telle que la Colombiere dit l'auoir veu dans vn vieux Heraud & dans des liures Anglois. I portoit *de Contre-Hermines*. II IONES en Angleterre, porte *d'Hermines, taillé de Contre-Hermines, au Lion d'or brochant sur le tout*.





HEVRTES, ce sont Tourteaux d'azur [que quelques Armoristes ont ainsi appellé pour distinguer ces Tourteaux de ceux des autres couleurs, ausquels ils ont donné d'autres noms, qui se verront cy apres, sans neantmoins en rapporter des exemples, par ce que l'on se sert rarement des termes qu'ils leurs ont donné, non plus que de celuy-cy, dont les exemples des familles qui portent des Tourteaux de cette couleur, se verront aussi bien que ceux des autres couleurs sous le mot TOVRTEAV, ou ie renuoye le Lecteur.

* HIE, cette piece est des plus rares qui se voyent en Armoiries, sa figure est longue, large par le milieu, & menuë par les deux bouts, qui sont garnis chacun d'vn anneau, l'vn d'vn costé l'autre de l'autre: voyez-en la figure sous le mot ROSE, aux Armes de Damas-Ioüancy, que ceux de cette famille appellent *Poteau de mer*, & le Sieur Guichenon *Hie.*

* HOMME. C'est le chef-d'œuure de Dieu, & le plus noble de tous les animaux, que quelques Theologiens ont appellé toute creature, par ce qu'il à communication auec tout ce qui est crée; il à l'estre auec les pierres, la vie auec les plantes, le sentiment auec les bestes, & l'intellect auec les Anges. D'autres luy ont donné ce beau tiltre, de Gouuerneur vniuersel qui tient toutes les creatures sous son Empire, à qui tout obeit, & pour qui tout l'vniuers est crée. C'est le tableau racourcy de toutce qu'il y à de plus beau & de plus merueilleux, que Platon appelle la merueille des merueilles, ce qui fit respondre au Sarrazin Abdalas lors qu'importuné & forcé de dire ce qu'il trouuoit de plus admirable au monde, respondit que l'homme seul estoit par dessus toute merueille. Sa representation ne nous est pas si familiere dans les Escus françois, qu'elle l'est parmy ceux des estrangers, dans lesquels il se voit sous diuers habillemens & differentes assiettes, tantost de front, & tantost de profil; quand il est de front il n'est pas besoin de le specifier, mais bien lors qu'il est de profil il le faut blasonner passant. Son esmail ordinaire est de carnation. I SAINT GEORGES en Piedmont dont trois Cheualiers de l'Ordre de l'Annonciade, porte *de gueules à vn Saint Georges armé tenant vne Espée leuée d'argent monté sur vn Cheual courant de mesme.* II COMARES en Espagne, porte *d'argent à vn Roy more passant de sable, habillé d'azur, enchaisné d'vne chaisne d'or mouuante de l'angle senestre du chef.* III HEINITZ en Misnie, porte *de gueules à vn homme de carnation, la teste de profil les iambes ouuertes les bras leués, habillé & couuert d'vn chappeau Burellé d'argent & de sable de douze pieces, tenant de la main droite vne Couronne de Laurier de sinople, & de la gauche vn Fust de pique d'argent.* IV MONCHEN zu Ramspaur en Bauiere, porte *d'argent à vn Religieux ioignant les mains la teste descouuerte de carnation, habillé de sable.* V Le Royaume D'IRLANDE, portoit anciennement *de sable au Roy assis dans vn trosne les iambes passées en sautoir, tenant à la main vn Sceptre d'or.* VI HAYDTN zum Dorff en Austriche, porte *d'or à vn homme à demie corps la teste de profil de carnation, habillé de gueules, la teste couuerte d'vn bonnet à la Polonoise de mesme tirant d'vn Arc de sable encoché d'vne Flesche d'argent.* VII GRVMPACH & VVOLEFKEEL en Franconie, portent *d'or à vn homme passant de carnation habillé de sable, tenant de la main droite vne branche de rosier supportant trois Roses de gueules, & la main gauche posée sur le costé.* VIII NAVMBVRG ville d'Allemagne, porte *d'azur à vn Suisse armé de corselet brasars & cuissars couuert d'vn chappeau pennaché d'argent, tenant de la main droite vn Escusson penchant posé en bas de gueules chargé d'vne Espée & d'vne Clef posées en sautoir d'argent, & de la main gauche vne pique de mesme.* IX MONCHSBERG en Suisse, porte *d'argent à vn Religieux passant la teste descouuerte de carnation, habillé de sable, tenant de la main droite vn chappelet, & de la gauche vn baston du champ.* X VVINCKLER à Nuremberg, porte *d'argent à vn More de sable,*

I II III IV

V VI VII VIII

IX X XI XII

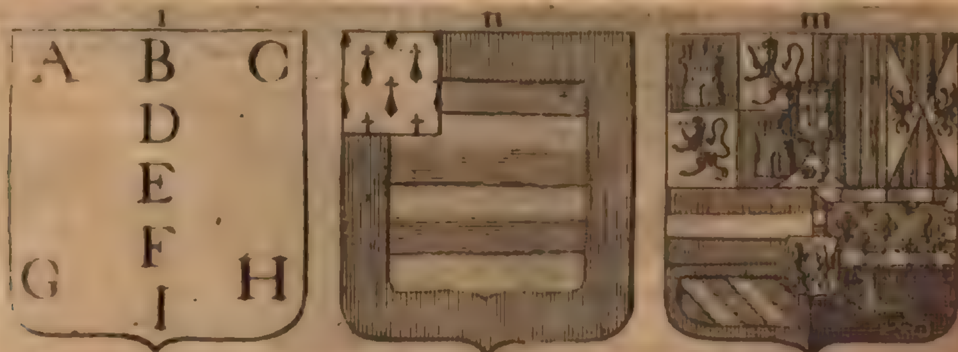
XIII XIV XV XVI

XVII XVIII XIX XX

XXI XXII XXIII XXIV

tenant de la main droite esleuée vn Anneau d'or, & la gauche posée sur le costé. XI MANNESSEN en Suisse, porte *de gueules à deux Hommes armés le casque en teste pennaché, se battans d'argent, l'vn baissé embrassant l'autre par les cuisses qui le tient & semble luy donner vn coup de Coutelas de mesme.* XII BARRAGAN en Nauarre, porte *d'or à vn Cadaure de carnation, couché au pied d'vn Arbre de sinople, & sur la teste & sur les pieds deux Corbeaux s'essorans de sable.* XIII VTMANNER en Silesie, porte *de gueules à vn Suisse sans iambes armé tenant de la main droite vne Espée tirée du fourreau qu'il tient de la gauche d'argent, la teste couuerte d'vne toque de sable pennachée d'or.* XIV BETTLER von Herderen la mesme, porte *d'or à vn pauure mendiant passant de carnation habillé de sable le manteau & la calebasse d'argent, tenant son bonnet de la main droite & de la gauche vn baston de mesme.* XV HEMMAV Ville d'Allemagne, porte *d'azur à vn Caualier armé monté sur vn Cheual courant d'argent tenant de la main droite vn Estendart de gueules à vne Croix d'argent, & en la gauche vn Escu armorié de l'Estendart.* XVI GEMMEL zu Flischbach en Bauiere, porte *de gueules au Pal d'argent, accosté de deux enfans de carnation tenant vn Cœur du champ posé sur le pal.* XVII KROPFF en Bauiere, porte *d'or à vne Homme de carnation habillé les chausses abbaissées de sable, le bonnet de mesme rebrassé d'argent, tenant de la main droite vn baston ou reglet, & de la gauche vne Hache de mesme.* XVIII PFATTEN en Suisse, porte *d'or à vn Prestre passant de carnation, la soutane chaussé & bonnet à corne de sable, le surplis d'argent, tenant des deux mains vn liure de mesme.* XIX La Ville de DANTZIG, porte *d'or à la Fasce de sinople, chargée de deux Hommes passans menans chacun vne Femme d'argent, accompagnée en chef d'vn Aigle de sable, & en pointe d'vne Croix patée de mesme.* XX MONCHEN VON MONCHESTEIN en Suisse, porte *d'argent à vn Religieux passant de carnation la teste descouuerte priant dans vn liure qu'il tient en ses mains d'argent, habillé de sable.* XXI FRONHEIMER zu Malching en Bauiere, porte *d'argent à vn Religieux à genoux de carnation, la teste descouuerte priant dans vn liure qu'il tient en ses mains d'argent, habillé de sable.* XXII SCHVVEBEL en Bauiere, porte *de gueules à vne Fasce d'argent, à vn Homme à demi corps la main droite leuée, & la gauche sur le costé de carnation, habillé & coiffé d'azur.* XXIII Le Baron DE KVEFTEINER en Allemagne, porte *de gueules à vn Roy More de sable, tenant de la main droite vne Espée d'argent & la gauche sur le costé, couronné d'or sur vne terrasse mouuante de la pointe de mesme.* XXIV EINSIDEL en Misnie, porte *d'or à vn Homme de carnation habillé d'vne longue robe d'azur, le bonnet de mesme, tenant de la main droite vn Chappellet & vne Hache emmanchée à vn baston aussi d'azur, & a la gauche vn Hoiau supporté sur son espaule de mesme.*

HONNEVR, entre les neuf points ou places de l'Escu, est celuy que l'on appelle le point d'Honneur. Il se prend tout au bas du Chef & au haut de la Fasce suiuant qu'il est marqué en la Lettre I D. L'on appelle aussi Quartier d'Honneur, le premier quartier ou Canton du Chef. Guillaume II DE MONTAGV Euesque de Therouenne, Chancelier de France du temps Roy Iean en l'an M. CCC. LIX. portoit *Fascé ou plustost Bandé d'azur & d'or à la Bordure de gueules, au Canton d'honneur d'Hermines*, puisque suiuant le Feron il estoit de Listenois puisné des Ducs de Bourgongne; neantmoins les freres de Sainte Marthe n'en parlent point dans le second tome de leur Histoire Genealogique, non plus que dans le catologue des Chanceliers, qu'ils ont mis à la fin. III Le Roy d'Espagne, porte *Escartelé, au premier* de Castille *contre-escartelé de* Leon; *au deux* d'Arragon, *party* d'Arragon-Sicile, *ces deux quartiers entés* de Grenade; *à vn Escusson de* Portugal *mis au Point d'Honneur*: *au troisiesme* d'Austriche, *soustenu de* Bourgongne ancienne: *au dernier* de Bourgongne moderne *soustenuë* de Brabant: *& au nombril vn Escusson* de Flandres *party* de Tyrol.]



HONNORABLES ORDINAIRES, ce sont les pieces principales qui en iuste estenduë peuuent occuper vn tiers du champ de l'Escu, au long ou large d'iceluy; selon leur propre assiette: le nombre en est incertain, à cause de la varieté des opinions des autheurs. Bara n'y en met que neuf, la Croix, le Chef, le Pal, la Bande, la Fasce, le Cheuron, le Sautoir, le Giron, & l'Escusson. D'autres y en adioustent trois, la Barre, la Bordure, & l'Essonnier ou Trescheur. Regulierement il n'y en doit auoir qu'vn en chaque Escu. Il est vray qu'il y en à qui se diuisent, la Fasce en Deuise, la Bande en Cotice, & quand elles sont ainsi diuisées, il ne s'en met tousiours qu'vne en la mesme place que la principale se loge, que si on les reduit à trois ou à plus grand nombre on les pose en tous les endroits de l'Escu, comme il est monstré en chaque espece, & sur le mot de chacun d'iceux. [I VLFFT au bas RHEIN, porte *d'or à la Croix de gueules.* II CHASTELIER, dont vn President de ce nom au Parlement de Paris, porte *d'or au Chef de sable.* III KEMMAT en Bauiere, porte *d'argent au Pal de gueules.* IV HVMIERES, porte *d'azur à la Bande d'or.* V AVDEBERT, porte *d'or à la Fasce de gueules.* VI BROVILLART en Beausse, porte, *d'argent au Cheuron d'azur.* VII LE ROVX-des Aubiers, porte *Gironné d'argent & de sable.* VIII ASTON en Angleterre, porte *de sable au Sautoir d'or.* IX DROSTEN en Vvestphalie, porte *d'argent à vn Escusson de gueules.* X MÆGER en Austriche, porte *d'argent à vn Escusson de gueules.* XI HOLLAND en Angleterre, porte *de gueules à la Bordure d'argent.* XII RANDAVV en la Marche, porte *de gueules à l'Essonnier ou Trescheur d'argent.*]



HOVSEAV, HOVSETTES, Botte Bottines [habillement de jambes. I KOLBSHEIM en Alsace, porte *de gueules à vn Housseau d'argent esperonné de mesme.* II DROCOMIR en POLOGNE, porte *de gueules à trois Housettes d'argent.* Le sieur le Laboureur dans le voyage de la Royne de Pologne, dit que Boleslas Criuouste donna ces Armes à vn Cheualier de cette maison, lequel ayant cinq fils à son seruice en perdit deux en vne bataille, & les trois autres eurent chacun vn pied emporté: le Roy compatissant à la perte de ce Cheualier, luy fit de grands biens & voulut que leurs descendans portassent pour Armes ces trois Housettes.] Il y en à qui sont quantonnées, c'est à dire dont les pieds tournent aux extremités de l'Escu, l'vn à l'angle dextre du chef, vn autre au se-

nestre & le troisiesme à la pointe, & les dessus se ioignent au cœur. [III RABENSTEINER en Franconie, porte *de gueules à trois Housaux quantonnés, armés, & esperonnés d'argent.*] Robert IV D'ANNEVAL, dit de la Heuse, Admiral de France du temps de Charles V. en l'an M.CCC.LXVIII. portoit [*Palé d'or & d'azur de six pieces, au Chef de gueules chargé de trois Estoilles d'argent* qui est D'ANNEVAL :] *escartelé d'or à trois Housettes de sable.* [GIFFART en Angleterre, Comte de Bouguignam, issu de Gauthier Giffart Normand, qui suiuit Guillaume Bastard de Normandie à la conqueste du Royaume Anglois, & qui luy donna les Comtés de Bouc & de Penebroc, portoit *de gueules à trois Houseaux d'argent.* COSCIA au Royaume de Naples, *de gueules à vn Housseau d'or, Coupé d'argent à trois Bandes de sinople, à la Bordure endenchée d'or.* ARTVR en Angleterre, porte *de gueules au Cheuron d'or, accompagné de trois Housettes de mesme.*] Iean STVART, Comte de Buchnam en Escosse, Duc d'Albanie, & Connestable de France sous les Roys Charles VI. & Charles VII. portoit [d'Vrgel, *escartelé d'or à la Fasce eschiquetée d'argent & de sable de trois traits,*] *sur le tout de gueules à trois Housettes quantonnées armées d'hermines, esperonées d'or.*



* HVCHET, petit Cornet de Chasseur pour appeller les chiens pour la chasse: les Postillons s'en seruent aussi pour aduertir les maistres des postes de preparer les Cheuaux pour les monter & continuer leurs courses. Il se represente ordinairement sans enguichure, & lors qu'il en à vne il là faut nommer. I FALCKENHEIN en Silesie, porte *d'argent au Huchet de gueules.* II SALINS-la Nocle, maison fonduë en celle de la Fin, portoit *de gueules à la Bande d'or, accompagnée en chef d'vn Massacre de Cerf & d'vn Huchet en pointe de mesme.* III DE CVSY, porte *d'or à vne Fasce ondée d'azur, & en pointe vn Huchet de sable, enguiché de gueules.* IV HORNBECK au Rhein, porte *d'argent party de gueules à deux Huchets addossés l'embouchure en bas de l'vn en l'autre.* DV PRE'-BAIGNEVX, porte *de gueules à la Bande d'or, & en chef vn Huchet de mesme.*



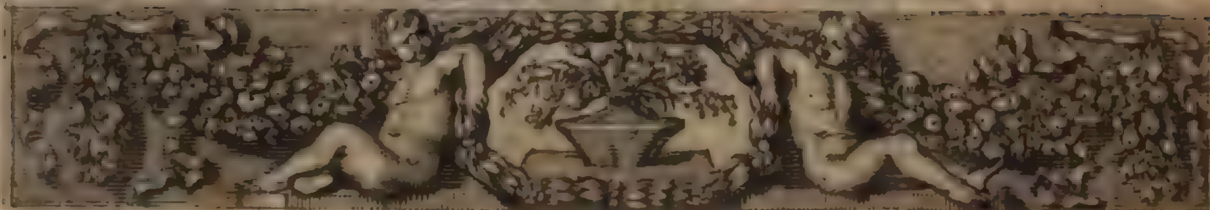
HVRE de Sanglier ou de Brochet coupée ou arrachée du corps, elle se represente en Armoiries le boutoir tourné au flanc dextre de l'Escu, si elle est en autre assiette il le faut dire, comme quand leurs deffenses qui sont les dents crochuës qu'ils ont dessous, sont d'autre couleur comme il s'en voit assés souuent. I DE VINGHE en Flandres, porte *d'or à la Hure de Sanglier de sable deffenduë d'argent.* II CHAMBOY, *d'argent à la Hure de Sanglier de sable.* III GRADOCKE en Angleterre, porte *d'argent à trois Hures de Sangliers de sable.* IV COETGOVZAN en Bretagne, porte *d'argent à vne Hure de Sanglier le boutoir vers le chef de sable, allumée & defenduë du champ.* V GOBAILLE, porte *d'azur à la Fasce d'argent chargée de trois Hures de Sangliers de sable, accompagnée de trois Estoiles d'or.* VI BENEVINEN-de Piré, porte *d'or à la Hure de Sanglier arrachée de sable degoutante de gueules,* a quoy aucuns adioustent vne Bordure engreslée de mesme : ce mot degoutant veut dire que c'est le sang qui degoute de la partie arrachée. VII DE VIGNE-

ROT, porte *d'or à trois Hures de Sangliers de sable.* VIII VILLEFRANCHE en Bretagne, porte *de gueules à la Fasce d'argent, accompagnée de trois Hures de Brochets de mesme.* CHAMBELAN, *d'argent à trois Hures de Sangliers de sable.* HÆGEN en Flandres, *d'argent à trois Hures de Sangliers de sable.* DONON, *d'or à trois Hures de Sangliers de sable.* MARNAIS, *de sable au Chevron d'or, au Chef de mesme chargé d'vne Hure de Sanglier au champ.* DV IEIL, *d'argent à trois Hures de Sangliers de sable.* FILIOL en Dauphiné, porte *d'or à la Fasce de gueules, accompagnée de trois Hures de Sangliers de sable.* REYSEHVT au Duché de Brunsuic, porte *d'argent à vne Hure de Brochet d'azur.* LOVVEL, porte *d'or à trois Hures de Sangliers de sable.* VVARIGNY, *d'argent à trois Hures de Sangliers de sable.*



*HYDRE, Serpent à sept testes que les Poëtes ont feint auoir pris naissance aux marais de Lerne au territoire Argien, lequel fut deffait par Hercules, & qui fit brusler tout ce qui en pulluloit, par ce que pour vne teste qu'il coupoit il en renaissoit plusieurs. C'est le hieroglyphe des procés, qui a mesme que l'on en retranche plus il en reuient. On appelle aussi quelques fois Hydre vne Couleuure. Voy cy deuant COVLEVVRE. Bara donne pour Armes à ce deffaiseur de Monstres I HERCVLES, *de pourpre à vne Hydre d'argent, ombrée de sinople, & armée de gueules.* II DEZIER LE FIER, Cheualier de la Table Ronde, portoit *d'argent à vne Hydre de gueules armée & lampassée de sinople.* III DE IOYEVSE, maison finie en la personne d'Henriette Catherine de Ioyeuse, femme de Henry de Bourbon, Duc de Montpensier, fille vnique de Henry Duc de Ioyeuse & Comte de Bouchage, Mareschal de France, & de Catherine de la Vallette, portoit *Palé d'or & d'azur de six pieces, au Chef de gueules chargé de trois Hydres du premier.* IV BODILE, Gentilhomme François, lequel par desespoir tüa le Roy Chilperic II qui pour vn caprice inhumain l'auoit cruellement fait foüetter auec des verges, & son desespoir fut si grand, qu'il le porta iusques-à cette extremité, de se venger mesme contre la Royne qui estoit enceinte, portoit *d'or à vne Hydre de sable.*

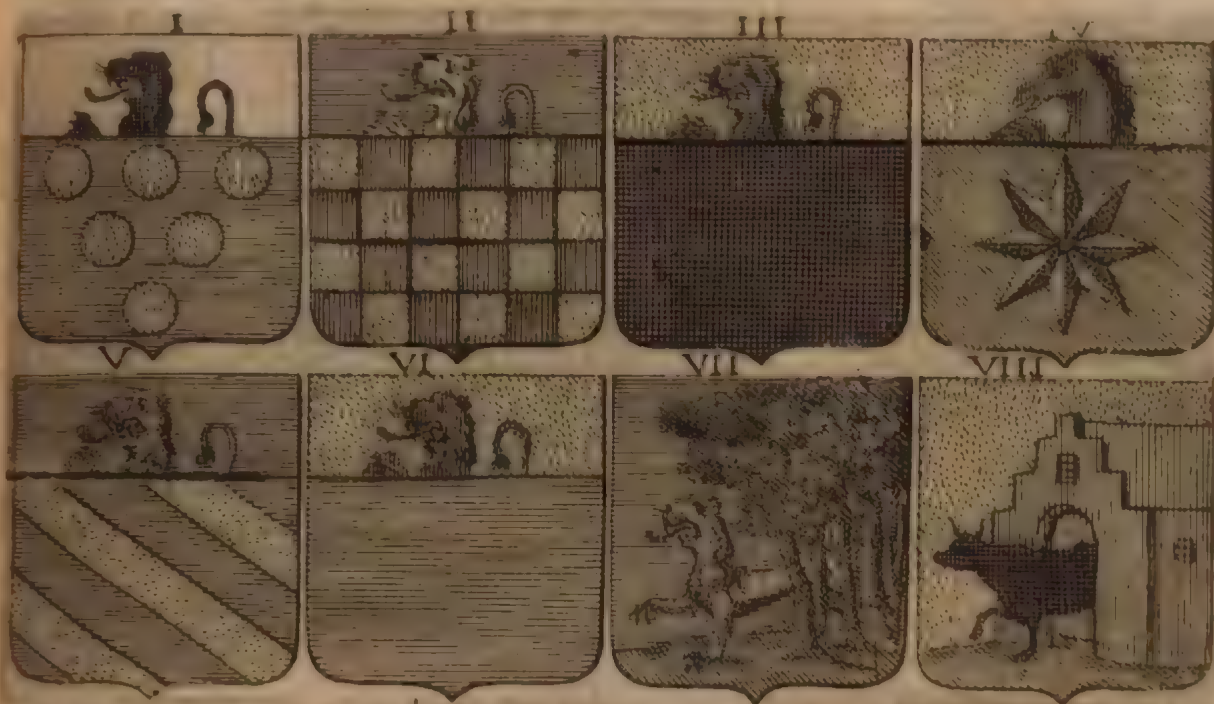






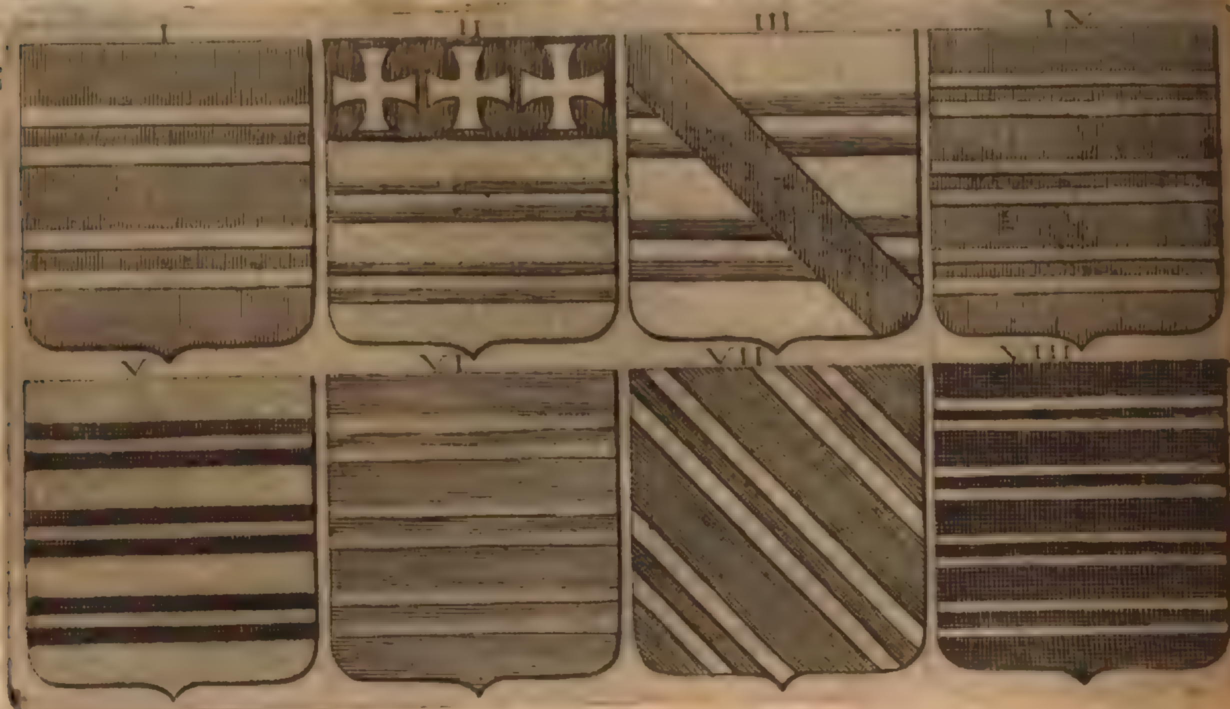
SSANT, se dit de l'enfant de gueules, qui sort de la gueule de la Giure ou Serpent ondé & tortueux de Milan, comme il à esté monstré cy deuant sous le mot GIVRE. Se dit aussi du Lion & des autres animaux [qui se mettent sur le chef de l'Escu, ou qui sortent de quelques bois ou maison,] qui ne paroissent qu'à demy corps. Vne difficulté se presente, quelle difference il y a entre le Lion Issant, & le Lion Naissant. Quelques-vns disent que le Lion Issant, est celuy qui sort du champ de derriere vn ample blason, monstrant la teste, le col, le bout des jambes deuant, & l'extremité de la queuë contre le chef de l'Escu, [le pere de Varennes entre-autres est de cette opinion, & qu'il doit tousiours estre posé sur le chef de l'Escu,] & donnent pour exemple les Armes de [I] OLIVIER, [dont de ce nom ont esté Iacques Oliuier, premier President au Parlement de Paris, & François Oliuier son fils, qui apres auoir passé en toutes les Charges de Conseiller, de Maistre des Requestes, de President au Mortier, & de Garde des Seaux fut en fin Chancelier] qui porte *d'azur à six Besans d'or posés trois deux & vn, au Chef d'argent chargé d'vn Lion Issant de sable*. Et celles de Iacques [II] LAMBAN, Preuost de Paris, qui portoit *Eschiqueté d'or & de gueules, au Chef d'azur chargé d'vn Lion Issant d'argent*. Et quand ils blasonnent le Lion Naissant, ils le depeignent prenant source enuiron le milieu du champ de l'Escu, & paroissant dehors du train deuant & du bout de la queuë, comme sortant de terre qui est propre du Lion d'Armes: adjoustent qu'il repose le haut du corps contre le champ, & que le Lion Issant sort à l'entre deux du champ & du chef de l'Escu & qu'il ne parroist tant en dehors que le Naissant, & appuye le col & la teste contre le chef de l'Escu. Et pour exemple du Lion Naissant, ils se seruent des Armes de Bernard DE SOISSONS, Mareschal de France qui portoit *semé de France au Lion Naissant d'argent*. Vn manuscrit que i'ay dit que le Lion Naissant est celuy qui monstre la teste, le train deuant & le bout de la queuë en quelque lieu de l'Escu qu'il soit logé: par effect le Feron duquel les exemples cy-dessus ont esté empruntées, qualifie Naissans tous les demy Lions, bien que les vns soient comme au cœur de l'Escu, & les autres sur le Chef. La Roque qui à compilé les alliances de la Royale maison de Bourbon, vse du mesme terme, lorsqu'il blasonne les Armes de la Mark, qui sont *d'or à la Fasce eschiquetée d'argent & de gueules de trois traits, au Lion Naissant de gueules*, [ce qui n'est pas suiui par le Pere Monet qui le qualifie *Issant* par ce qu'il dit que *le Lion Issant à*, comme il à esté dit cy dessus, *tousiours dans l'Escu sa sortie à l'entre deux du champ & du chef de l'Escu: & le Lion Naissant l'à tousiours au milieu du champ*,] à quoy le mesme manuscrit contrarie, blasonnant le Lion Issant, celuy qui ne montre que le train de derriere, comme si la teste & le reste du deuant estoient sortis & issus, & auoient quitté l'Escu. [Ie n'en representeray pas la figure n'ayant trouué aucun exemple qui puisse empescher de dire, que l'on peut plus raisonnablement suiure les sus nommés que le Lion Issant est celuy qui ne monstre que la plus petite partie du corps, ainsi qu'és Armes de [III] MONTEHEVREL qui sont *de sable, au Chef d'or chargé d'vn Lion Issant d'azur*. [IV] DE BORDES en Beugey Seigneur du Chastelet, porte *de sinople à vne Molette a huit raiz d'or, au Chef de mesme chargé d'vn Cheual Issant de gueules*. [V] DE FRESNEIS, porte *d'azur à trois Bandes d'or, au Chef du premier chargé d'vn Lion naissant du second*. [VI] BERMONT, *d'azur au Chef d'or chargé d'vn Lion Issant de gueules*. [VII] BVSCH en Silesie, porte *d'azur au Lion-leopardé d'or Issant d'vne forest de sinople terrassée de mesme*. [VIII] L'Abbaye d'OCHSENHAVSEN en Allemagne, porte *d'or au Beuf de sable Issant d'vne maison pignonnée de gueules terrassée de sinople*. MONTCORNET, porte *de gueules à trois Pals de Vair, au Chef d'or chargé d'vn Lion Issant de gueules*. SCHOIER en la genealogie

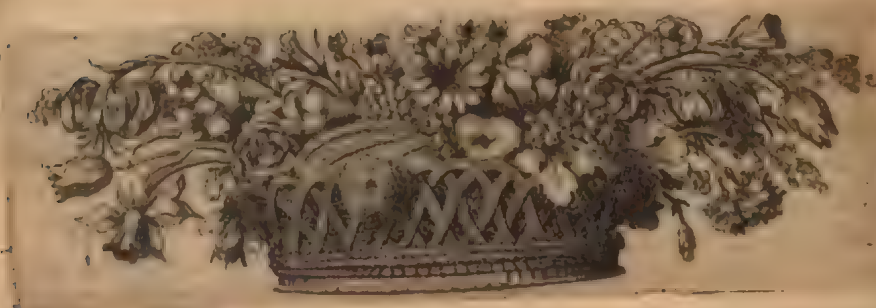
gie de la maison de Croy donne à ceux de Montcornet en Flandres *de gueules à trois Pals d'Hermines.* DE LINS, *d'or au Chef d'azur chargé d'vn Lion Issant d'argent.* ELTZ au Rhein, porte *d'argent au Chef de gueules, chargé d'vn Lion Issant d'or.* VILLARS en Bourbonnois, dont les Sieurs de Blancfossé, la Motte-Raquin & Mauuichiniere, porte *d'Hermines au Chef de gueules chargé d'vn Lion Issant d'argent*]



IVMELLE, est vn espece de Fasce double, mais plus petite des trois quarts; on l'appelle Iumelle, ou Gemelle, parce que l'on en met deux, l'vne proche de l'autre paralelles auec vne distance esgale à la largeur de chacune d'icelles, si bien qu'à proprement parler la Iumelle est vne double Fasce en Deuise, que quelques-vns veulent estre fermée ou plustost serrée & iointe par vn trait de ligne en ses deux extremités, dont neantmoins ie n'ay point veu d'exemple. Elle se met au mesme endroit que la Fasce, & au milieu de l'Escu lors qu'il n'y en à qu'vne. Que s'il y a deux ou trois Iumelles & plus, on les range par tout ledit Escu, & en telle proportion que chaque Iumelle soit plus esloignée des autres que les deux pieces qui composent la Iumelle ne le sont entre elles, autrement si chaque piece estoit esgalement distante, on blasonneroit les Armes Fascées ou Burelées suiuant le nombre. [I AVANSON en Dauphiné, porte *de gueules à deux Iumelles d'argent.* II BELRIENT à Dijon portoit *d'or a deux Iumelles d'azur, au Chef de gueules chargé de trois Croix patées d'argent.* III TINTENIAC, *d'argent a deux Iumelles d'azur, a la Cotice de gueules brochant sur le tout.* IV SAINT SEINE au Duché de Bourgongne, portoit *de gueules a trois Iumelles d'or.* V DE GOVFFIER, porte *d'or a trois Iumelles de sable.* VI DE BEAVFORT en Artois, *d'azur a trois Iumelles d'or.* VII GRIMONVILLE en Normandie, porte *de sinople a trois Iumelles posées en bandes d'argent.* VIII TVSSE' *de sable a quatre Iumelles d'argent.* De ROVLERS ou Rousselaers en Flandres, portoit *d'argent a trois Iumelles d'azur, au Cheuron de gueules brochant sur le tout.* DE FOSSEVX, porte *de gueules a trois Iumelles d'argent.* DE RATAVLD, porte *d'argent a trois Iumelles d'azur, a vne Cotice viurée de gueules brochant sur le tout.* VTENHOVE à Gand, portoit *d'argent a trois Iumelles de gueules.* Quelques-vns de cette famille durant les diuisions de Gand ayans tenu le party des François contre celuy des Anglois, porterent pour ce faire connoistre *de gueules semé de Fleurs de Lis d'argent,* & a cause de ce changement furent appellés par ceux de leur nom *Leliaerts.* MALERBE-de la Meausse, en Normandie, porte *d'or a deux Iumelles de gueules surmontées de deux Lions-leopardés affrontés de mesme.* CHAMPVANS au Comté de Bourgongne, porte *de sable a trois Iumelles d'argent.* MORSHEIM au Rhein, porte *d'argent a deux Iumelles de sable.* VVYON au pays bas, *de gueules a trois Iumelles d'argent.* RVBEMPRE', porte *d'argent a trois Iumelles de gueules.* DE CORMES au Maine, porte *d'argent a trois Iumelles de sable.* LESPERNEZ, en Bretagne maison fonduë en celle de Rosmadec, portoit *de sable a trois Iumelles d'or.* GROSPARNE' en

Normandie, porte *de gueules a deux Iumelles d'Hermines surmontées d'vn Lion-leopardé de mesme.* Albichgen-von Daxheim au Rhein, porte *de sable party de gueules a deux Iumelles d'argent sur le tout.* Bonvallet, *d'argent a trois Iumelles de gueules.* Forges en Auuergne, porte *d'argent au Lion de gueules, a deux Iumelles d'or brochant sur le tout.* De Grvtere a Gand, porte *de sable a trois Iumelles d'or.* Svrrain en Normandie, porte *d'azur a deux Iumelles d'or surmontées d'vn Leopard de mesme.* Beaviev, *d'argent a trois Iumelles de sable.* Saint Denis, *de gueules a deux Iumelles d'or surmontées d'vn Lion-leopardé de mesme.* Dv Parc-Lomaria en Bretagne, porte *d'argent a trois Iumelles de gueules.*] Pierre de Saint Ivlien de la maison de Balcurre qui a escrit auec beaucoup de curiosité de l'antiquité des Bourguignons, qu'il appelle Bourgongnons contre le vulgaire, portoit *de gueules a trois Iumelles d'argent.* [Maschs à Gand portoit *d'azur a trois Iumelles d'or.*]



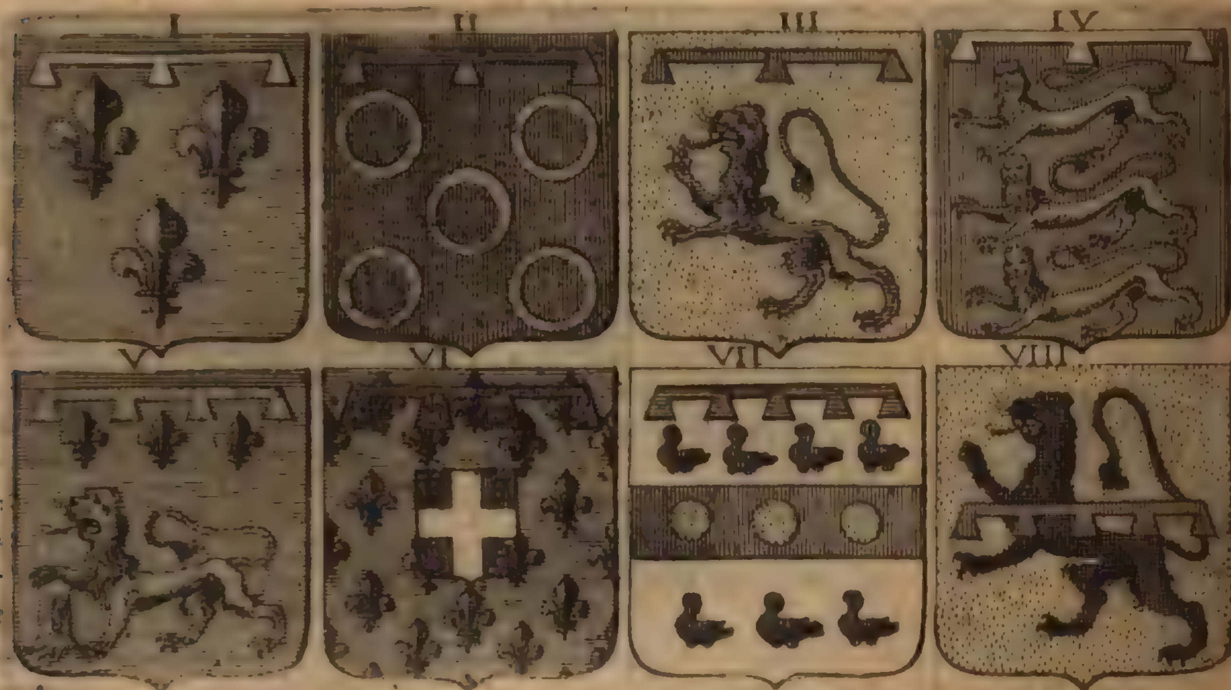






AMBEAV, LAMBEL, est vne espece de Brisure, & la plus noble, laquelle comme vn filet se met ordinairement au milieu du Chef, & du long d'iceluy, sans qu'il touche les bords & extremités de l'Escu; ce filet, [qui ne doit comprendre en sa largeur que la neufuiesme partie du Chef,] est garny de pendans qui s'eslargissent par le bas a guise du fer de la grand coignée des Charpentiers: il y en a trois d'ordinaire, vn à chaque bout & vn autre au milieu, [ce qui fait qu'il ne les faut pas specifier, & que quand on dit Lambel il doibt estre entendu à trois pendans: mais lorsqu'il y à quatre, cinq, ou six pendans qui est le plus grand nombre qui se rencontre, il les faut nommer; cette augmentation ne se fait que] lors que les cadets des cadets veulent garder le Lambeau de leurs peres sans autre brisure, à lors ils doiuent suiuant leur rang adiouster vn pendant, & ainsi de suitte en suitte iusques-à six & non plus. Ces pendans là sont vrayment les Lambeaux & pieces d'vn drap deschiré. Budée les appelle *Limbos*: il y en à des simples, d'autres chargés, [& quelques fois mouuent du chef] I GASTON de France, Duc d'Orleans, oncle du Roy, porte *de France au Lambel d'argent*. [II CHARDOIGNE, porte *de gueules a cinq Annelets d'or posés en sautoir, au Lambel d'azur*. III ÇAMPION, porte *d'or a vn Lion d'azur au Lambel de gueules*. IV EDOVARD Prince de Galles, portoit d'Angleterre *au Lambel d'argent mouuant du chef*. V BAILLON-de Saillan, porte *d'azur a vn Lion-leopardé la patte droite de deuant appuyée sur vne souche d'Arbre d'or, surmonté de trois Fleurs de Lis de mesme, au Lambel a quatre pendans ou de quatre pieces aussi d'or*. Charles VI D'ARTOIS, Comte de Longueuille & de Pezenas, que le Feron en ses Grands Maistres qualifie Comte d'Eu & Lieutenant general du Roy Louis XI. confondant le neueu, que ne fut iamais Grand Maistre, pour le grand oncle, disent les freres Sceuole & Louis de Sainte Marthe, portoit *semé de France au Lambel de quatre pendans chacun chargé de trois Chasteaux d'or*, qui est d'Artois, *l'Escu de Constantinople en cœur*, à cause de Catherine de Courtenay son ayeulle maternelle, Emperiere titulaire de Constantinople, femme de Charles de France, Comte de Valois, d'Anjou, du Maine, d'Alençon, & du Perche, fils puisné du Roy Philippes le Hardy IV. du nom, & petit fils du Roy Saint Louis, laquelle portoit de Constantinople, la Croix chargée de Courtenay: lequel Escu de Constantinople ledit le Feron donne à ce neueu pour auoir obtenu la victoire de Constantinople ou il ne fut iamais. VII DES VIGNES, porte *d'argent a la Fasce de gueules chargée de trois Besans d'or, accompagnée de sept Merlettes du second quatre en chef & trois en pointe, au Lambel a cinq pendans d'azur*. VII DE BEAVIEV Sire de Montpensier, portoit *d'or au Lion de sable, armé & lampassé de gueules, brisé d'vn Lambel a cinq pendans de mesme mis en fasce*. Robert DE BOTEVILLE qui passa en Angleterre auec Guillaume le Conquerant, portoit *Burellé d'or & de sable au Lambel de six pieces d'azur*: le manuscrit que m'a presté Monsieur le Conseiller Bailly; dit *Barré d'or & de sable de dix pieces*, appellant toutes les Fasces des Barres. GVILLON en Bretagne, porte *d'argent, au Chef de gueules chargé d'vn Lambel d'or*. DAMPIERRE-Saint Dizier, *d'or a vn Lion d'azur, au Lambel de cinq pieces de mesme*. DE VELIERS, Seigneur dudit lieu & du Puits-Saint Aubin, porte *d'azur a la Bande d'argent au Lambel d'or*. BERMICOVRT, porte *d'azur au Chef d'argent chargé d'vn Lambel de gueules*. MAIGNAC, porte *de gueules a deux Pals de vair, au Chef d'or chargé d'vn Lambel a cinq pendans d'azur*. MONTINY, *d'argent a la Croix de gueules chargée de cinq Coquilles d'or, au Lambel de cinq pendans d'azur*. DE BETHVNE Comte d'Orual, porte de Bethune, *au Lambel de mesme*. SAINT IEAN STEENE, porte *de sable au Chef d'argent chargé d'vn Lambel de cinq pieces*, qui sont les Armes de Gand brisées. DE VERVIN, porte *d'azur a vn Escusson d'argent au Lambel de gueules*. DE CHIGNIN en Sauoye, porte *de gueules au Cheuron d'argent chargé de six Mouchetures d'Hermines de sable, au Lambel a six pendans de mesme*. Ceux de

ce nom portoient anciennement *Tiercé en bande d'or, de gueules, & d'azur, le gueules chargé de trois Molettes a huit raiz d'argent:* le pere Compain m'a dit les auoir veuës autrement à Chignin dans vne Salle à la tour de la Bigarne ou il y à quantité d'Armoiries, parmy lesquelles sont celles de Chignin qui sont *de gueules a la Bande d'argent chargée de trois Molettes de sable*, au costé gauche de cette Armoirie est peinte vne femme vestuë à l'antique tenant vne quenoüille, pour monstrer que cette maison, de laquelle estoit Saint Anthelme Euesque de Bellay, y estoit tombée; depuis ce temps-là, la maison de Chignin à porté le Cheuron cy dessus. Chignin est sur vne coline aupres du Prieuré de Saint Geoire à vne lieuë de Chambery, sur laquelle vn Seigneur du lieu fit bastir autres fois sept tours ou maisons pour sept enfans masles qu'il auoit, leur donnant à chacun la sienne. CLARY, *de gueules a trois Cheurons d'or au Lambel a cinq pendans d'azur.* MATHELON, porte *d'argent a la Bande de gueules accompagnée de six Merlettes de mesme, au Lambel d'azur*]



LAMBREQVINS, LAMEQVINS. Ce n'est rien que le Tymbre s'il n'a ses ornemens, les Lambrequins en font partie, ce sont ces pennaches qui en sortent par derriere, & s'espanchent au tour de l'Escu. Les vns sont faits & formés de feüillages posés & entre-meslés les vns dans les autres. Il y en à qui sont composés de plumes naturelles, mais ils sont moindres en honneur. Vn moderne qui ne se nomme pas dit que l'on les nomme Lambrequins, comme qui diroit Lamequins, à cause qu'ils se font de feüilles & petites lames, à ce qu'il presuppose, qui est vne etymologie sans fondement: Car encore que les lames de fer se qualifient quelque fois feüilles, comme nous disons vne feüille de fer blanc, vne feüille de scie pour le fer & la lame de cét outil qui sert à quelques artisans, & telles que l'on en voit és Armes de la maison de Cossé: si est-ce que cette denomination n'est pas conuersoire. Ie veux dire que pourtant la feüille d'vn arbre, ou d'vne herbe ne fut iamais appellée lame: dou il s'ensuit que iamais Lambrequins ne furent composés de lames ains de plumes d'oyseaux, ainsi que Pline dit que les soldats de son temps se seruoient de plumes d'Austruche pour garnir leurs armets & morions, ou de feüilles d'arbres & d'herbes, aussi bien que les couronnes de Chesne, de Laurier, de Ruë, & de Liere. Par les regles de l'art, le fonds & le gros du corps des Lambrequins, doit estre de l'email du fond & champ de l'Escu, & les bords des autres émaux des Armoiries, [qu'il faut meslanger : ainsi mesler *l'argent & le gueules* aux Lambrequins du Marquis de Bourbonne, du surnom I DE LIVRON qui porte *d'argent à vne Fasce de gueules de trois pieces, au Canton du premier chargé d'vn Roc d'eschiquier du second.* A ceux du Baron de Castelnau-d'Estrefons surnommé II DE VABRES, *l'azur, l'or, & l'argent*, par ce qu'il porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Roses d'argent*] sans y faire aucun meslange de couleur estranger [si ce n'est par

quelque priuilege particulier, cõme à ceux de la maison III DE BETHVNE qui porte *d'argent à la Fasce de gueules*, & les Lambrequins sont *d'azur semés de Fleurs de Lis d'or, & de gueules* & pour cimier *vn Paon naissant aussi d'azur semé de Fleurs de Lis d'or*, que l'on dit *Gorgé de France*, au vol de Bethune, que André du Chesne dans l'Histoire de cette maison asseure estre vne concession de Philippes Auguste & de Louis son fils Comte d'Artois, pour reconnoissance des seruices à eux rendus par Guillaume II. Seigneur de Bethune & ses fils.] Les Allemans lient leurs pennages & Lambrequins à diuers nœuds & lacets à longs bouts que l'on dit Hachemens, voltigeans en l'air: mais en France cét vsage n'y est point, nous mettrons pour exemple [les Armes de IV GVNDELFINGEN, en Allemagne qui porte *d'or au Pal failli de gueules aux Lambrequins & Hachemens de mesme*, & le bourelet des mesmes emaux.]



[Ceux qui ont voulu donner l'origine à ces Lambrequins comme la Colombiere, disent qu'elle est tres-ancienne, & que ce qui à present ne sert que d'ornement à l'entour de l'Escu, estoit comme vn habillement de teste que les anciens Herauds appelloient I *Volet* par ce qu'il voletoit au gré du vent, qui n'estoit attaché qu'au dessus du Casque auec vn tortil ou bourelet composé de cordons & rubans entrelassés des couleurs & metaux de leurs Armes, ce qui seruoit à tenir ferme le cimier : & de ce *Volet*, les Cheualiers en couuroient leurs Casques pour empescher que l'acier de leurs Heaumes ne s'eschauffassent par l'ardeur du Soleil, comme aussi pour les preseruer de la pluye & autres iniures du temps : de mesme que leurs II Cottes d'Armes à couurir le reste de leurs armes, ausquelles il seruoit d'accompagnement, & corriger la mauuaise grace qu'elles eussent eu, si le Casque eut demeuré à descouuert. Quelques-vns

portoient pour le mesme vsage des Mantelets qui estoient plus larges & plus courts que les Volets, qui enueloppoient le Casque & l'Escu & les mettoient mieux à couuert: & comme ces Volets ou Mantelets portés par les vaillans & genereux guerriers qui s'enfonçoient par leur valleur dans le plus fort des combats & des batailles, en retournoient chargés de coups, & leurs Volets ou Mantelets tous hachés & pendans en lambeaux, de là est venu le mot de Lambrequins, car plus ils estoient deschirés & en lambeaux plus ils faisoient gloire de les porter, par ce qu'ils estoient estimés d'auoir esté plus auant & plus souuent dans les meslées; Ainsi font encore à present les Cornettes & Enseignes des Compagnies de Caualerie & d'Infanterie, qui portent auec plus d'honneur leurs Cornettes & Drappeaux tous deschirés qu'estans neufs & tous entiers. Nous voyons encor quelques maisons qui se seruent de ces Mantelets au lieu de Lambrequins, Campanile dans son liure *del l'insegne de Nobili* en orne entre-autres familles du Royaume de Naples celle III DELL'AQVILA qui porte *d'azur à vne Aigle couronnée à l'antique d'argent*. En France, le Baron de Ranes du surnom IV D'ARGOVGES qui porte *Escartelé d'or & d'azur à trois Quinte-feuilles de gueules sur le tout posées, deux & vne*, couure son Escu de cét ancien ornement, comme fait en Allemagne le Baron de V BVCHHOLTZ qui timbre son Escu, qui est *Escartelé, au premier & quatriesme de sinople à trois testes de Leopards d'argent; au deux & trois de gueules taillé d'or*, de deux Heaumes affrontés, celuy à droit fait à l'antique est couuert *d'vn Mantelet de sinople* & pour cimier *vn Cigne couché d'argent*: celuy à gauche orné de ses Lambrequins *de gueules & d'or*, à pour Cimier *six Guidons adossés coupés de gueules & d'or les Lances du dernier*.



LAMPASSE', c'est le mesme que LANGVE', qui veut dire qui à la langue hors de la gueule. L'on se sert plus communement du mot de Lampassé; toutes-fois l'on n'exprime ny l'vn ny l'autre, si l'email de la langue n'est different de celuy du corps de l'email. [que s'il y à de la difference l'on le denote. I AQVAVIVA en Italie, maison honorée du tiltre du Duché, porte *d'or au Lion d'azur lampassé de gueules*. II SILESIE, porte *d'or à vne Aigle de sable Lampassée de gueules chargée sur la poitrine d'vn Croissant fleuronné d'argent surmonté d'vne Croix de mesme*. III CAHIDEVC en Bretagne, porte *de sable à trois*

testes de Leopards d'or lampassées de gueules. IV BRVNSVVIC, *de gueules à deux Leopards d'or l'vn sur l'autre lampassés & armés d'argent.* V BAILLEVL au Maine, porte *d'argent à trois Testes de Loups de sable lampassées de gueules.* VI HARDY à Paris dont vn Conseiller au Parlement porte *d'azur au Lion d'or Lampassé & armé de gueules.* VII AQVILA en Espagne, porte *d'azur à l'Aigle d'argent Lampassée, becquée & membrée d'or.* VIII BARTHELEMY-d'Oinuille, porte *de sinople a trois testes de Lions d'or Lampassées de gueules.* IX FLOTTE dont les Seigneurs de Meols, de Saint Auban & de Cuebris, aduantagés d'vne naissance des plus anciennes de Prouence, porte *de gueules au Lion d'or Lampassé & armé d'argent.* X DORIA-de Melfi, porte *Coupé d'or & d'argent à l'Aigle d'azur languée & membrée de gueules brochant sur le tout* XI LE PVY Mombrun, porte *d'or au Lion d'azur, Lampassé & armé de sable.* XII MOVBRAY, Comte de Norfolk en Angleterre, portoit *de gueules au Lion d'argent Lampassé & armé d'azur.* MONTVREVX en Ferrette, porte *d'or au Lion de sable Lampassé allumé & armé de gueules.* DE COESME, Seigneurs de Lucé, porte *d'or au Lion d'azur, Lampassé & armé de gueules.* DE FOVRS, porte *d'azur semé de Billettes d'argent, au Lion de mesme Lampassé de gueules.* LOMBARDIE, porte *de gueules au Lion d'or Lampassé & armé de sable.* ASARD en Beugey Seigneurs de Buffieres, portoit *d'or au Lion de sinople, Lampassé & armé de gueules.* Oudard DE IOIGNY-Blondel, Escuyer Seigneur de Bellebronne & de Vuaben, porte *d'argent au Lion de sable Lampassé & armé de gueules.*]

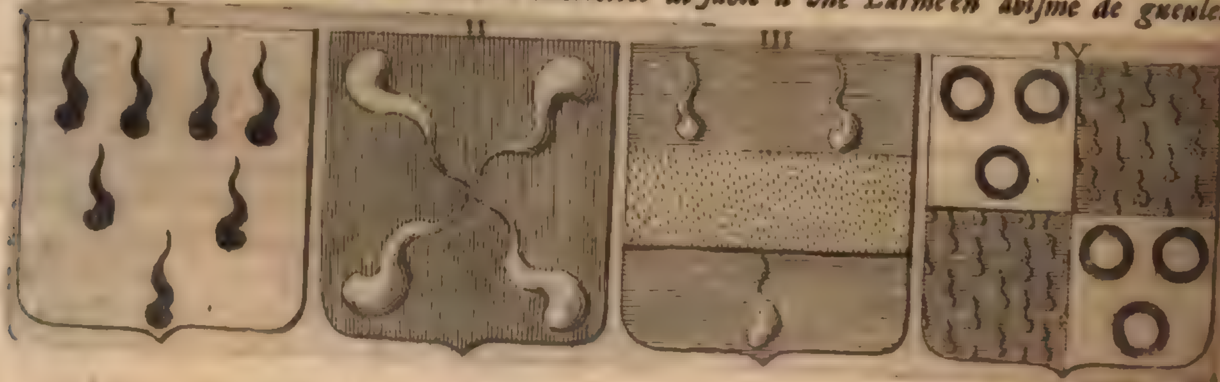


*LANCE, anciennement plus en vsage qu'elle n'est à present; elle estoit portée à la guerre par les Lanciers; elle seruoit aux ioustes & tournois, & elle sert encor pour courir la bague dans les Academies où la noblesse apprend à monter à Cheual. Representée en la main de Pallas; elle signifie la force iointe auec la prudence. Voyons ceux qui en portent en Armoiries. I ZAMOLSKY en Pologne, porte *de gueules à trois Lances d'or ferrées d'argent vne en pal & deux renuersées posées en sautoir.* II CARLOVV en Angleterre, porte *d'azur à trois Lances rangées en bandes d'or.* III Le Pape Adrien IV. Anglois de nation, portoit *de gueules à vne Lance renuersée brisée d'argent*: cette Arme est parlante, parce que auparauant sa promotion à la Papauté, il auoit nom

Nicolas Brekspeare qui en langue du Pays signifie *Lance brisée*. IV De Villenevve en Prouence, dont les Marquis de Trans, Baron des Arcs, les Seigneurs de Vauclause, de Tourettes, & de Monts, porte *de gueules fretté de Lances d'or & semé d'Escussons de mesme, à vn Escusson en cœur d'azur, chargé d'vne Fleur de Lis d'or.* Philibert V de la Mevzard-Maillot, Seigneur d'Arnay sous Viteaux, Villeferry, le Verger & Valois, Cheualier de l'Ordre Saint Michel, & Escuyer de la grande Escurie du Roy, porte *d'azur à deux Lances brisées posées en sautoir d'or, accompagnées de trois Maillets de mesme, deux aux flancs & vn en pointe.* VI Soldati en Italie, porte *d'azur à vne Lance d'or accostée à dextre d'vne Masse d'armes & à senestre d'vne Espée posées en cheuron de mesme, à la Deuise d'argent brochant sur le tout.* Dv Val Seigneurs de l'Escaude & de Bonneual, Conseillers au Parlement de Normandie, porte *de gueules à la Bande viurée d'or : escartelé d'azur à deux Lances d'or posées en sautoir, accompagnées en chef d'vne Aigle d'argent, & aux flancs & à la pointe de trois Courones fermées du second.*



*LARMES, elles expriment nos douleurs, & nos desplaisirs, & font voir par leurs abondances quels sont nos regrets & nos pertes, tout ainsi qu'elles font parroistre assés souuent l'excés de nos joyes. Quelques-vns en ont chargé leurs Escus. Denis I Poillot, President au Mortier au Parlement de Paris, apres auoir esté Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, Ambassadeur en Angleterre & premierement Procureur General au Parlement de Dijon, portoit *d'argent à sept Larmes de sable posées quatre deux & vne*, ainsi elles se voyent en la Chappelle qu'il à fait bastir en l'Eglise de nostre Dame d'Autun d'où il estoit, & non semé de Larmes comme Blanchard à mis dans ses Presidens. II Saeke en Saxe, porte *de gueules à quatre Larmes d'argent posées en sautoir les pointes en cœur.* III Melissant, porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois Larmes d'argent.* IV Dv Bovchet, *d'argent à trois Annelets de sable, escartelé d'azur semé de Larmes d'or.* Fovchier, *d'or à trois Merlettes de sable à vne Larme en abisme de gueules.*



LEOPARD. Comme cét animal est engendré d'vn Lion & d'vne Penthere suiuant les naturalistes, & consequemment qu'il y à de la difference entre le Lion & le Leopard, pour ce qui est de la grandeur de leurs corps & diuersités de leurs poils, le Leopard n'ayant point de iube non plus que la Lionne. Les Armoristes font aussi difference de l'vn & de l'autre, mais seulement pour la posture: car regulierement ils donnent la iube à tous les deux, & font que le Leopard tourne tousiours la teste de frõt, en telle sorte qu'il monstre les deux yeux & les deux oreilles. Ils le representent aussi passant ou marchant, là où le Lion à la teste en profil, & ne monstre sinon vn œil & vne oreille, & est tousiours rampant ou rauissant & debout. Lors que le Leopard est depeint rampant, on le blasonnne Leopard-lionné, parce qu'il est Leopard à cause de la teste, la principale & plus noble partie de tout les corps qui ont la faculté sensitiue. Et au semblable quand le Lion est passant, on l'appelle Lion-leopard, ou leopardé. Il y a aussi cette difference entre le Lion & le Leopard, en ce que le Lion à le bouquet de la queuë tourné sur son dos, là ou le Leopard quoy qu'il tourne le gros de la sienne sur son eschine, le bout neantmoins se recourbe en dehors. Le Leopard se met tantost seul comme celuy de la Prouince de [I] GVYENNE, qui est *d'or armé & lampassé d'azur en champ de gueules.* [[II] BREHAN, *d'or au Leopard de sable.* [III] KERSANDI en Bretagne, porte *d'azur au Leopard d'argent.* [IV] NEVET en la mesme Prouince, porte *d'or au Leopard de gueules.*] Ores l'on en range deux l'vn sur l'autre, comme aux Armes du Duché de [V] NORMANDIE, [qui sont *de gueules à deux Leopards l'vn sur l'autre d'or, armés & lampassés d'azur.* [VI] PAINEL-Mercy, *d'or à deux Leopards l'vn sur l'autre de gueules.* [VII] SOREL, *de gueules à deux Leopards l'vn sur l'autre d'argent.* [VIII] DE IAVCOVRT, dont le Seigneur de Villarnou en Bourgongne, porte *de sable à deux Leopards l'vn sur l'autre d'or.* [IX] AVBERVILLE-Chanteloup, porte *d'azur à deux Leopards d'or.*] Et tantost trois, tels qu'on les voit en l'Escu d'Angleterre blasonné & representé és pages 44. & 45. composé de Guyenne & de Normandie, dit le Feron parlant des Armes d'Henry d'Angleterre, Comte d'Anjou & du Maine, Duc de Bretagne, & Grand Maistre de France; & comme il se voit és Armes du Duché de [X] SVABE qui sont *d'argent à trois Leopards l'vn sur l'autre de sable* [XI] BEAVVONS en Angleterre, porte *d'azur à trois Leopards l'vn sur l'autre d'or.*] Ce que le Leopard & le Lion ont de commun, est que l'on les peint à fantaisie, tantost armés & lampassés d'autre metal ou couleur que le reste du corps, tantost de diuers esmaux. Il est vray que rarement l'on Couronne les Leopards, cette marque d'honneur estant reseruée pour le Lion Roy des animaux. [XII] Bernard Comte de Paris, & Grand Maistre de France, portoit *de gueules au Leopard d'or, armé lampassé & couronné d'azur.* [HAMON Comte de Glocester en Angleterre, porte *d'azur au Leopard d'or.* VVELLEROVX en Flandres, porte *d'argent au Leopard de gueules.* D'INTEVILLE, porte *de sable à deux Leopards l'vn sur l'autre d'or.* LA GVERCHE porte *de gueules à trois Leopards l'vn sur l'autre d'or.* Le Comte de DIETZS en Allemagne, porte *de gueules à deux Leopards l'vn sur l'autre d'or.* BRVILLART-de Coursan, porte *d'argent à deux Leopards l'vn sur l'autre de gueules.* Le Comté de Châpagne, portoit anciennement *de gueules au Leopard d'or.* ROVHAVLT-Gamaches, porte *de gueules à deux Leopards l'vn sur l'autre d'or.* RENIERS-Fontenay, *d'argent à deux Leopards l'vn sur l'autre de sable.* CHASTEAV-BRVN, porte *d'azur à deux Leopards l'vn sur l'autre d'argent.* QVINCARNON, porte *d'or à deux Leopards l'vn sur l'autre de gueules,* BAYS, *de gueules à deux Leopards l'vn sur l'autre d'or.* TREFFOV, *d'argent au Leopard de sable.* Les ROAVX en Guyenne, *de sable à deux Leopards d'or.* HOLLAN Comte de Hutington en Angleterre, porte *d'azur semé de Fleurs de Lis d'argent au Leopard de mesme.* LA SOVCHE-Saint Augustin, *d'argent à deux Leopards de sable Couronnés d'or.* DV FOV, *d'azur au Leopard d'or.* AVERSVVALTH en Misnie, porte *de gueules à deux Leopards l'vn sur l'autre d'argent.* PRVLAY, *d'argent à deux Leopards l'vn sur l'autre de sinople armés & lampassés de gueules.* FRINVILLE en Beausse, porte *d'or coupé d'azur au Leopard de gueules brochant sur le tout.* Le Baron de BRVNECK en Allemagne, porte *d'argent à deux Leopards l'vn sur l'autre de sable.* GOODRICK en Angleterre, porte *vne Fasce chargée d'vne Fleur de Lis accostée de deux Croissans, & accompagnée de deux Leopards.* HERBOLTZHEIM en Suabe, porte *d'or coupé d'argent au Leopard de gueules sur or.*] Par fois l'on se contente de mettre en Armes les testes de Leopards aussi bien que des Lions ou seules ou accompagnées. Voy TESTES.



*LEOPARD-LIONNE', se dit à cause qu'il participe en sa representation & du Leopard & du Lion : du Leopard en ce qu'il à la teste de front & le bouquet de la queuë tourné en dehors comme quand il est passant : du Lion à cause qu'il est en assiette de rampant qui est l'action ordinaire du Lion. I FIRLEY, porte *d'azur au Leopard-Lionné couronné d'or.* II MARESCOT, porte *de gueules à trois Fasces d'or, a vn Leopard-Lionné d'azur brochant sur le tout, au Chef du second chargé d'vne Aigle de sable.* III LE MENEVST-Brequigny, porte *d'or au Leopard-Lionné de sable, accompagné de trois Roses de gueules.* IV LYOBARD, *d'or au Leopard-Lionné de gueules.* V BEAVCAIRE-Peguillon, ou



Puiguillin, *d'azur au Leopard-Lionné d'or.* [VI] CATZENENELBOCH en l'Empire, porte *d'or au Leopard-Lionné de gueules couronné d'azur.* [VII] VVESTERHAGN en Thuringe, porte *d'azur au Leopard-Lionné d'argent.* [VIII] LA IAILLE en Prouence, porte *d'or au Leopard-Lionné de gueules, accompagné de cinq Coquilles d'azur mises en orle.* DE POVCQVES en Flandres, portoit *d'or au Leopard-Lionné de sable lampassé de gueules.* SOLMS au Rhein, porte *de gueules coupé d'argent, au Leopard-Lionné sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* Le Comte DE ZERINGEN en Allemagne, porte *de gueules au Leopard-Lionné d'or.* Le Comte DE LODRON la mesme, porte *de gueules au Leopard-Lionné d'argent.* RYM à Gand, porte *d'or au Leopard-Lionné de gueules, Couronné d'azur.*

* LETTRES, aucuns s'en sont seruis pour distinguer les diuerses familles issuës d'vne mesme maison, qui changeant de nom & conseruant les Armes, ont chargé la principale piece de leur Escu, de la premiere lettre de leur nom. D'autres les ont prises pour conseruer la memoire de quelque action memorable, ainsi que [I] DE LA VEGA en Espagne qui porte *de gueules à vne Bande d'or chargée d'vne autre Bande de sinople, surchargée des mots AVE GRATIA PLENA d'argent,* par ce que Garcissassus, Cheualier ayant tué à la plaine de Grenade, au lieu appellé la Vega, vn More qui auoit attaché vn Chappellet à la queuë de son Cheual, le Roy Ferdinand voulut qu'en memoire de cette action qui auoit puny le More de son mespris, qu'il prit le nom de la Vega & cét Escu, qui ont esté depuis portés par ses descendans. [II] MAGALOTI à Florence, porte *Fascé d'or & de sable de six pieces, au Chef de gueules chargé du mot LIBERTAS d'or.* [III] ROILLART, *de gueules à la Fasce d'argent accompagné de trois M à l'antique couronnées d'or.* [IV] NADLER à Nuremberg, porte *de gueules à la Fasce d'argent chargée du mot AVE de sable.* BELLONI à Venise, porte *d'azur au B d'or.* KLADRVBKER en Silesie, porte *de gueules coupé d'argent à vne N de mesme sur le premier.* MESENAVV en Silesie, porte *d'azur à vn S tiercée en fasce de sable, d'argent & de gueules.* Le Baron D'ALTANN en Allemagne, que la Colombiere appelle Altheim, & le qualifie Comte, porte *de gueules à la Fasce d'argent chargée d'vn A de sable* pour brisure de la maison d'Austriche, dont ceux d'Althann sont descendus. PIER à Venise, porte *d'or coupé de gueules à vn P sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* ZACHAREIS en Bauiere, porte *de sable à vne Fasce d'or, chargée du mot LIEB d'argent* suiuant le Vuapenbuch: ce mot Alleman signifie en nostre langue *amour.* KOMANTZKY en Silesie, porte *de sable au Z d'argent.* Oxford vniuersité d'Angleterre, porte *d'azur au Liure ouuert d'or chargé des mots SAPIENTIA ET FELICITAS de sable, accompagné de trois Couronnes du second.* REDING en Suisse, porte *de gueules à vne R. d'argent, escartelé d'or à vn Rumeau de sinople.* VOHLIN à Nuremberg, porte *d'argent à vne Fasce de sable chargée de trois chifres L P entrelassés du champ.* DOBRITSCH en Silesie, porte *de gueules à vne S d'argent liée d'vn ruban de mesme.*



LEVEVRE DE QVARTIER. [Au lieu que le mot de Quartier signifie la quatriesme partie de l'Escu, lors que l'Escu est diuisé en quatre parts esgales, la Leueure de Quartier ne s'entend sinon quand il n'y en à qu'vn, ou plustost que l'on en oste & leue vn du costé dextre pour en faire l'esmail du champ autre que celuy du reste de l'Escu. [I] L'ESTREPY, portoit *d'or à cinq Bastons de gueules à la Leueure remplie de mesme.*] Scohier en rapporte vne autre figure qui est [II] *vn Escu plein chargé d'Hermines au premier quartier,* mais cette figure contrarie au texte, car en la page dixiesme il blasonne l'Escu [III] *d'argent à la Leueure du premier canton remplie d'azur,* ou bien *d'argent au Franc quartier d'azur.* [Il est à noter que ce quartier ainsi leué, est vn peu moindre que l'ordi-

naire & qu'a ce subjet à proprement parler on l'appelle Franc quartier.] Voy FRANC-QVARTIER.



LEVRETTE LEVRIER. Se represente ou passant & marchant comme le Leopard, ou bien courant suiuant sa disposition naturelle, ou rampant & debout ainsi que le Lion. Si l'on en met deux dans vn Escu on les fait affronter, c'est à dire qu'ils sont debout se regardent & s'affrontent l'vn l'autre, se soustenans ou plustost se ioignans des pieds de deuant. [I COMBAVLT-d'Arcieres, porte *d'argent à la Leurette de sable.* II TEXIER-Malicorne, porte *de gueules à la Leurette courante d'argent accollée & bouclée d'or, surmontée d'vn Croissant au second.* III BERNAGE, porte *d'argent à trois Leurettes courantes de sable.* IV CHARLOT, porte *d'argent à vne Hure de Sanglier de sable, accompagnée de quatre Leurettes cantonnées addossées les testes affrontées de gueules.* V CHANTEREAV-Lestang, porte *d'azur à deux Leuriers l'vn sur l'autre d'argent, escartelé du dernier au Lion de sable.* VI DE NERY en Italie, famille honnorée de Saint Philippes de Nery, Instituteur de la Congregation des Prestres de l'Oratoire de Iesus, & du Bien-heureux Anthoine de Nery, Religieux de Saint François, porte *de sable au Leurier rampant d'argent accollé de gueules.* VII VEROSPIO à Rome, porte *d'azur à deux Leuriers rampans affrontés d'argent surmontés de trois Estoilles d'or.* VIII TROMELIN, porte *d'azur au Leurier courant d'argent accollé de gueules, bouclé d'or.* DE HONT en Flandres, porte *d'azur au Cheuron d'argent accompagné de trois Leuriers de mesme.* CANILLAC en Auuergne, porte *d'argent au Leurier rampant de sable accollé d'or.* MARCOVSSY, porte *d'azur au Leurier rampant d'argent accollé de gueules.* DE VVINT à Gand, porte *d'or au Leurier courant de sable.* LE BRAS, porte *de gueules à la Fasce dentelée d'argent, au Chef d'or chargé d'vn Leurier d'azur.* GELDRICH-von Sigmarshofen en Suabe, porte *d'argent à trois Leuriers courans l'vn sur l'autre de gueules accollés de mesme.* GELAS-de Lesberon, *d'azur au Leurier courant d'argent.* SAMSON-de Molsane, *d'azur au Leurier rampant d'argent, à la Bordure componée d'argent & de gueules.*] Guillaume FOVQVET-de la Varenne, eut permission du Roy Henry le Grand d'en porter vn accollé de France en son Escu representé sous le mot ACCOLLE, & sous le nom la Varenne.



[Le Marquis de Sainte Suzanne est de ce nom, duquel il y à eu vn Euesque d'Angers.]

LEZARD, se represente montant, s'il est en autre assiette il le faut dire. I COTTEREAV, porte *d'argent à trois Lezards de sinople.* II IOSSIER, porte *de gueules à la Tour d'or, accostée de deux Lezards renuersés & affrontés de mesme.* III LE TELLIER, dont vn Secretaire d'Estat en ce temps, qui s'est rendu recommandable par sa fidelité en cette importante charge dans laquelle il à rendu de tres-signalés seruices depuis le choix que fit de sa personne l'Eminentissime Cardinal Duc Richelieu, porte *d'azur à trois Lezards d'argent, au Chef cousu de gueules chargé de trois Estoilles d'or.* Charles IV SEGOING Aduocat au Parlement de Paris, & és Conseils d'Estat & Priué du Roy, qui a donné le *Mercure Armorial,* depuis augmenté sous le tiltre de *Tresor Heraldique*, porte *d'azur à la Cicogne d'argent, becquée & membrée de gueules portant au bec vn Lezard de sinople.* Prudent BOISSELIER, Conseiller au Parlement de Dijon, portoit *d'argent au Cheuron d'azur, accompagné de trois Lezards de sinople les deux du chef affrontés, au Chef de gueules chargé d'vn Soleil d'or accosté de deux Estoilles de mesme.*



LICORNE. Ie ne puis croire que la Licorne soit telle que Pline nous la descrit la plus furieuse de toutes les bestes qui fussent de son temps chés les Orsiens au pays des Indes, ou suiuant Strabon chés les Prasiens qui est le Royaume de Marsinge, veu que en diuers endroits de la Sainte Escriture, le Fils de Dieu, qui est la douceur mesme, est comparé au fils de la Licorne, *Dilectus quemadmodum filius vnicornium*, veu aussi qu'elle ayme la chasteté en telle sorte, que les naturalistes tiennent qu'elle ne se peut prendre sinon en mettant vne pucelle és lieux ou elle à coustume d'aller boire & de se repaistre, à laquelle elle court aussi tost qu'elle l'apperçoit, & penchant la teste dans son giron, elle s'y endort d'vn sommeil si profond, qu'il est facile aux chasseurs de s'en saisir. Son corps approche celuy d'vn Cheual, elle à la teste de Cerf, le pied à deux ongles comme celuy de l'Elephant, la queuë de Sanglier, & au milieu du front vne corne cranelée & longue de deux coudées suiuant le commun, & suiuant Iustin martir, *Contra Triphonem cornu bifurcum instar crucis:* d'ou Genebrad sur le verset du Psalme 21. *Salua me ex ore Leonis & a cornibus vnicornium humilitatem meam*, à pris sujet d'interpreter ces mots *a cornibus vnicornium, id est a cruce humilitatem meam, nam cornu vnicornis crucis habet figuram.* Cette corne cause sa perte & sa mort, & neantmoins redonne la vie à ceux qui ont pris du poison, *venena pello*, porte l'inscription de l'emblesme tant celebrée par Paul Ioué, parmy ceux des notables de son siecle, sous la representation d'vne Licorne, moüillant sa pointe en vn petit ruisseau, & cet autre de Sambucus, *pretiosum quod vtile*, si cette corne est precieuse elle est esgallement rare, non seulement pour le peu d'animaux qu'il y à de cette espece, mais aussi pour le peu de corne que nous en voyons, car encore que le Cerf mette bas tous les ans, ce qui nous rend vne abondance de cornes, aussi bien que le bon terroir nous tient lieu de corne d'abondance, *Monocerotis cornu non est deciduum*, sa corne demeure ferme & stable, & ne tombe qu'auec elle, aussi la prend on pour le simbole de la force, & en cette signification les Papes Clement VII. & Paul III, s'en seruirent pour deuise l'vn apres l'autre, & non pas pour Armoiries comme quelques-vns l'ont creu, aussi estoient ils de maisons tant illustres, qu'ils ne furent pas necessités de se fabriquer des Armes, le premier estant des Medicis, & l'autre des Farneses, nom qui auoit predit à cette famille le souuerain Pontificat, puisque Pharnes en langue Assirienne veut dire Pasteur. Ce n'est donc de mer-

ueille si la Licorne sert tantost de piece principale en Armoiries, & tantost de cimier & de supports. [Elle se represente passante, action ordinaire des animaux, autrefois rampante, & lors qu'elle est en cet action on la dit saillante.] La maison des [I] VALON à Dijon qui se continuë dans le Parlement depuis prés de six vingt ans en ça, & qui est honorée, outre cinq Conseillers, des premiers Offices de Finance, porte *d'azur à vne Licorne d'argent*, brisée par les cadets, qui *d'vne Comette au premier canton* de mesme metail que la Licorne, qui *de deux Estoilles d'or en chef*. [[II] CLAIRAVNAY au Maine, porte *d'argent à trois Licornes de sable* [III] BENARD ou BERNARD Seigneur de Montbize, porte *d'azur à la Licorne d'argent*. [IV] CHARPENTIER, porte *d'azur à la Bande eschiquetée d'or & de gueules de trois traits, accompagnée de deux Licornes* (qu'aucuns disent Saillante) *d'argent*. [V] CHABANE-de Vions, porte *de gueules à la Licorne en deffense* (qui à la corne baisée pour s'en deffendre) *d'argent* [VI] CHEVALIER ancien, portoit *de gueules à la Licorne saillante d'argent*, alias, *couchée la teste contournée*. [VII] LE CIRIER-de Neufchelles, porte *d'azur à trois Licornes d'or*. [VIII] VALHAVSERIN porte, *d'azur à vne Licorne assise d'argent*. Le Baron DE PARCHVVITZ en Allemagne, porte *d'azur à la Licorne saillante d'argent*. SIRDEY en Bourgongne, porte *d'azur à vne Licorne d'or, onglée & accornée de sable, brisée en l'espaule d'vn Croissant de mesme, au Chef d'argent chargé de trois Roses de gueules boutonnées d'or*. MALICORNE à Abbeuille, dont des Seigneurs de Millencourt & petit Fremicourt, porte *d'azur à vne Bande d'or, accompagnée de deux Licornes saillantes de mesme, à la Bordure de gueules chargée de huit besans du second*. LEIPZIG au Duché de Brunsuic, porte *d'argent à la Licorne saillante de gueules*.]



LIE'. Se dit d'vn cercle à tonneaux, tel que celuy du Valet au Cercle, Cheualier de la Table Ronde dont les Armes sont *de pourpre à vn Cercle d'or lié de sable*, representées sous le mot CERCLE: cettuy cy fut ainsi nommé à cause du grand Cercle d'or qu'il auoit en son Escusson, dit le Compilateur. [LIE', qui est ioint, reserré, attaché & accouplé par vn lien, cordon ou ruban. [I] GEVAVDAN, *de gueules à la Gerbe d'or Liée du champ*. [II] DOVVRIER, porte *d'or au Cheuron de gueules, chargé de sept Merlettes du champ, & accompagné de neuf Espics de bled Liés trois à trois de gueules*. [III] PHELLPPE sieur de Billy, porte *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Glands & de trois Oliues de sinople, vn Gland & vne Oliue accouplés & Liés de gueules*. Pierre [IV] DORIOLE Chancelier de France, portoit *d'azur à la Fasce ondée d'argent, accompagnée de trois Vols d'or Liés de mesme* [V] RACKEL en Silesie, porte *de gueules coupé d'azur à deux Huchets addossés d'argent Liés de sable brochans sur le tout*. Beaucoup se sont seruis du mot Lié, pour exprimer l'Enguicheure ou Cordon qui sert à prendre le Cor ou Cornet au col du Chasseur, que nous auons monstré cy deuant sous le mot ENGVICHE' deuoir estre dit enguiché & non lié, comme l'on dit du Bandeau qui est aux testes de Mores

quand il est au dessus du front ou milieu de la teste, pour le distinguer de celuy qui est mis deuant les yeux. VI SPYSSER en Suisse, porte *d'or à vne teste de More de sable Liée d'argent.* VII CLAVVET, porte *d'or à trois testes de Mores de sable Liées de gueules.* VIII MORIN, porte *d'or au Cheuron d'azur, accompagné de trois testes de Mores de sable Liées d'argent.*]



*LIEVRE, Cet animal tout craintif & fuïard qu'il est, ne nous eschapera pas en la representation des Escus de ceux qui en portent, d'autant plus qu'il nous signifie la *Vigilance*, parce qu'il dort les yeux ouuerts : *l'Ouye*, à cause qu'il à les oreilles plus grandes que tout autre animal a proportion du corps : la *Molesse*, tant à cause de son poil, qu'à cause qu'il à la chair delicate & friande : la *Fecundité*, parce que la femelle allaitant ses petits se rempreigne en mesme temps & sans interuale, & que le masle outre ce qu'il engendre à la façon des autres masles, il conçoit aussi luy mesme des petits, les esclot & les nourrit de mesme que la femelle : & la *Solitude*, à raison que l'on n'en trouue iamais deux ou plus en mesme forme. Parmy les Romains la Compagnie des Terjunges commandée par le Colonnel de l'infanterie, portoit en ses Armes dont le champ estoit *de gueules, vne Colonne d'or trauersant deux demi Lieures addosés de mesme, auec vne boule de gueules au dessus garnie de face humaine.* Et l'Escu des Valentiens leués par l'Empereur Valens qui marchoient à la guerre de Thrace aussi sous le Colonnel de l'infanterie, estoit *de gueules compassé de sinople auec vne Colonne de gueules, deux Croissans opposés au bas d'icelle, & du milieu de ladite Colonne mouuoient deux demi Lieures.* I PERRIN, porte *d'azur à vn Lieure d'argent en forme au pied d'vn Arbre de sinople.* II DE HASEN en Silesie, porte *d'azur à vn Lieure courant en Bande.* III MARCHANT, porte *d'azur au Lieure rampant d'or, à vne Estoille de mesme posée au canton dextre.* IV BEYNAC, *de gueules au Lieure courant en bande d'argent* HASENER en Franconie, porte *d'azur au Lieure courant en bande d'argent.* LE Baron de HASENBVRG en Allemagne, porte *d'azur au Lieure courant en bande d'or; escartelé d'or à vne Hure de Sanglier de sable.*



* LIMACON. Hesiode l'appelle *porte maison*, d'autant qu'il est si fort attaché à sa Coquille qui luy sert de maison, qu'il la porte tousiours auec soy; à ce subjet il figure l'esprit attaché aux choses terrestes, & est le Hieroglyphe de celuy qui s'addonne à ses sens. I THIBOVLT, dont deux Presidens au Parlement de Paris, & des Seigneurs de Thyonuille en Beausse, porte *de sinople à trois Limaçons d'argent, & en cœur vn Escusson de mesme chargé de trois Merlettes de sable.* II D'ALESSO, famille originaire d'Italie, habituée en France depuis André d'Alesso, fils d'Anthoine d'Alesso, mary de Brigide Martotille, sœur de Saint François de Paule, qui eut commandement du Roy Louis XI. de venir en ce Royaume ou il se maria, & de luy sont descendus François & Claude d'Alesso, le premier Conseiller au Parlement de Paris & Seigneur Desfraigny, & le second Conseiller au Parlement de Roüen, porte *d'aZur au Santoir d'or, accompagné de quatre Limaçons de mesme.* III LVMAGVES, porte *d'azur à trois Limaçons d'argent, & vne Fleur de Lis d'or en chef.* IV DROVHART, *d'or au Cheuron de sable, accompagné de trois Limaçons de gueules, au Chef d'azur chargé de trois Besans d'or.*



LITRE, LISIERE, ou Ceinture funebre; est vne trace de peinture de couleur noire, large d'vn pied & demy, ou de deux au plus, qui s'applique contre les murailles d'vne Eglise ou Chappelle, à la memoire & en signe de dueil pour la mort du Patron de l'Eglise, ou Seigneur haut Iusticier du lieu, sur laquelle trace en diuers endroits sont peintes les Armes du defunt [ainsi qu'elle est cy apres representée.] Elle s'appelle Lisiere ou Ceinture funebre, parce qu'elle à forme & ressemblance de ceinture ceignant le corps du bastiment de l'Eglise ou de la Chappelle. Chasseneu vse de ces termes, *Zona seu Ligatura funebris.* Choppin *Vitta lugubris*, & d'autres plus communement *Litura.* mais plus proprement Mathias Mareschal, ancien & fameux Aduocat au Parlement de Paris en son traité des droits honorifiques, *Litre Patronale & Seigneuriale*, d'autant qu'elle n'est permise, sinon au Patron & au Seigneur Chastelain, au dedans & au dehors de l'Eglise, & au simple Iusticier, au dedans seulement, afin dit l'Oyseau des droits de Iustice, chap. 11. nombre 46. & 47. d'accorder les coustumes, lesquelles n'attribuent ce droit de Litre, qu'au Seigneur Chastelain, qui sont les coustumes de Tours & de Loudun. Ce qui ne se pratique pas en Bourgongne, ou les heritiers de tous Seigneurs hauts Iusticiers ont droit de ceindre les Eglises qui sont en leur iustice, & au dedans & au dehors indifferemment: droit qui n'appartient pas aux heritiers du moyen ou bas Iusticier, ny pareillement à ceux du Seigneur Feodal ou Censier, Bacquet des droits de Iustice chap. 20. nombre 21. & quand il y à nombre de Seigneurs hauts Iusticiers en vne mesme terre, & que l'Eglise est bastie en la iustice commune, si ce sont freres ou descendus de freres & autres venus d'vn mesme tronc, l'aisné ou descendu de l'aisné aura sa Litre & Armes à dextre, & le puisné à senestre; ou bien l'aisné la fera peindre plus hault que celle de son cadet, si mieux & auec plus de decence, il n'ayme poser ses Armes sur vne mesme Litre les premieres en ordre, & celles de son cadet apres, & de deux pieds de distance, & ainsi alternatiuement. Que si les Seigneurs ne sont descendus d'vn mesme tronc, celuy qui à la presceance par dessus l'autre, & preference aux processions, pain benist, & paix, aura sa Litre plus haut: ce qui s'obserue entre les Patrons. Mais quand il y à concurence entre le Patron & le haut Iusticier, le Patron aura le dessus, ainsi qu'il est doctement resolu audit traité des droits honorifiques, auec de si bonnes raisons & authorité de tant d'arrests, qu'il y à dequoy s'estonner, qu'vn qui n'est pas de la profession quoy que docte d'ailleurs, ait

ait entrepris de le reprendre. L'on appose aussi quelques fois des Litres en des Chappelles particulieres fondées par autre que par le Patron de l'Eglise ou Seigneur haut Iusticier, mais ce ne doit estre qu'au dedans desdites Chappelles, & non au dehors. [On y en met tousiours de destachées, comme de drap, de velours & autres estoffes, & toutes de blanc ou de noir. Celles que l'on met aux obseques des Roys de France ont tousiours esté de velours violet semé de Fleurs de Lis d'or : Il n'y à que Loüis XI. lequel pour son auarice n'en fit faire à Charles VII. son pere, sinon de toille, dit Alain Chartier. Depuis & aux obseques de Loüis XII. on les fit de Velours noir & les poiles de mesme & la Croix de Satin blanc Armoiriés de seize Escus de France.] Ce que i'ay creu deuoir estre remarqué à cause qu'il ne se peint point de [illegible]es qui ne soient chargées des Armes du deffunt, & partant que comme ce liure [illegible] desdié aux Armes, il falloit y mettre les dependances.



LION. Si ça esté auec raison que les anciens ont donné à l'Aigle la qualité de Roy des Oyseaux, & au Dauphin celuy des Poissons, il y à plus de subjet de qualifier du nom de Roy, le Lion ; non seulement pour estre le plus fort & le plus genereux des animaux terrestres, mais principallement à cause des qualités royales qui sont en luy. Vn Roy doit auoir l'œil par toute l'estenduë de son Estat, d'ou vient que les Egiptiens depeignoient leur Osiris auec vn Sceptre surmonté d'vn œil. Le Lion à cela de propre qu'il ne dort iamais, ou bien s'il dort c'est auec si peu de repos qu'il ne laisse pas d'auoir les yeux ouuerts : à cette occasion anciennement on en mettoit à la porte des Temples pour les garder

Custos, oculis quia dormit apertis.

Vn Roy est indigne de ce nom s'il n'a ce pouuoir sur soy mesme que de pardonner à celuy qui se iette à ses pieds, & implore la misericorde de sa Iustice, aussi bien que d'auoir le courage de dompter son ennemy & chastier la felonnie de son peuple rebelle.

Parcere subjectis & debellare superbos.

C'est ce que l'on remarque de genereux au Lion, que iamais il n'offense ceux qui

s'humilient deuant luy, qu'il ne touche point aux petits enfans, & qu'entre les hommes & les femmes, il s'addresse plustost aux hommes; & entre ceux qui le prouoquent, il choisira tousiours celuy qui l'aura blessé, comme mesprisant les autres, [voire vn an apres, tesmoin celuy qui deschira Iuba Roy de Mauritanie au milieu de son armée.] Sa colere est dangereuse elle se tourne en fureur, & à mesure qu'elle s'eschauffe il allonge sa queuë.

An nescis longas Regibus esse manus.

Du commencement il ne fait que la secoüer contre terre, en apres il s'en bat les flancs, mais quand il l'à poussé iusques-à la poitrine, *quos ego*, tout est à craindre, il semble qu'il ayt le sentiment des menaces du Ciel, & des ordonnances de la terre, trois monitions; les pauillons de Tamburlan Prince des Scythes: le premier & au premier iour qu'il se faisoit paroistre à l'ennemy estoit de couleur blanche, le second de couleur rouge, & de teinture de sang: mais le troisiesme tout noir & lugubre au troisiesme iour. Il est dangereux pour les sujets qu'vn Roy soit soubçonneux, & pire pour son Estat qu'il soit frauduleux: *En foy & parole de Roy*, iurent les nostres. Le Lion n'a ny fraude ny soupçon, & ne regarde iamais de trauers, aussi ne veut-il que l'on l'y regarde, dit Pline. Tout ce qu'il craint est le chant du Coq *Galli cantum*. Tous les Roys de la terre sont touchés de cette peur, ils redoutent le Roy de France, *Regem Gallorum*.

Ce sont toutes ces proprietés qui ont fait choisir le Lion à plusieurs pour orner leurs Enseignes & à vn si grand nombre de Princes & Seigneurs, & iusques-à des Prouinces entieres, que Fauin au liure 9. de son Theatre d'honneur en rapporte iusques à trente de ceux qui allerent au voyage de la Terre Sainte, comme de Flandres, Braban, Hollande, Zelande, Zutphen, Lembourg, Namur, Haynaut, Gueldres, Iuliers, Luxembourg, Saint Pol, Frize, Comte de Bourgongne, Beaumont sur Oyse, Charrolois, Monts en Haynaut, Malines, Salins, Beaujolois, Roucy, Suaube, Boheme, Brunsuick, Carinthie, Linebourg, le Palatinat du Rhein, Zuimberg, & vn nombre sans nombre de Princes & Seigneurs Allemans, dont les Armes sont blasonnées de beaucoup plus de Lions que d'Aigles. Il est vray qu'on leur donne diuerses postures; les vns & le plus communement sont representés en celle qui leur est plus naturelle & conuenable, rampans ou rauissans [pour raison de sa ferocité] sans aucun ornement. Quand ie dis sans aucun ornement c'est sans Couronne, & sans estre armés & lampassés d'vn esmail different à celuy du corps. Et en ce cas on dit comme des Armes. [I De Pontaillier ancienne maison du Duché de Bourgongne, porte *de gueules au Lion d'or*. II de Mesgrigny, porte *d'argent au Lion de sable*.] III De Saulx-Tauanes, porte *d'azur au Lion d'or armé & lampassé de gueules*; quoy que, & Fauin & l'Autheur du supplément du Feron ont donné à ce Lion vne couronne, n'en deuant point auoir, comme on le reconnoist en la sepulture magnifique du Mareschal, que la Dame de la Baume sa femme luy à fait dresser de marbre à genoux au naturel, sous vne voute de mesme, ornée de piliers & des statuës de la renommée, & des quatre vertus cardinales, au costé du grand Autel de la Sainte Chappelle du Roy à Dijon, & se voit d'abondant és drappeaux & enseignes guerrieres qui sont eleuées à la voute du Chœur. Les Armes de ladite Dame y sont aussi, *d'or à la Bande viurée d'azur*, qui sont les mesmes que Iean de la Baume, Seigneur de Vualfin & de la Viegemont, Cheualier, Chambelan du Roy Charles VI. & Preuost de Paris en l'an M. CCCC. XX. [IV Montigny en Ostreuant, porte *de sinople au Lion d'argent*. V De Vilaines, *d'argent à trois Lions de sable*. VI Brucourt en Normandie, *d'or au Lion de gueules*. VII Gransy en Champagne, *d'or au Lion d'azur*. VIII Proissi, *de sable à trois Lions d'argent*. IX Descordes, porte *d'azur à deux Lions addossés d'or*. X Burgensis, porte *d'azur à deux Lions affrontés d'or tenant vne Fleur de Lis de mesme*. XI De Chasteaumorant, *d'azur à trois Lions d'argent*. XII Flamen, porte *d'azur à deux Lions d'or*. XIII De Bausac, porte *d'Hermines au Lion de gueules*. XIV Le Landgraue de Hesse, porte *d'azur au Lion d'argent tenant en ses pates vne Hache d'armes de mesme*. XV Durand, porte *de gueules au Lion d'or tenant de la pate droite vn Coutelas d'argent la garde & poignée d'or*.] Quand le Lion est couronné, c'est quelque fois d'vn mesme email & d'autrefois d'vn autre, & souuent armé & lampassé de l'émail de la Couronne. [XVII Barbançon, *de gueules à trois Lions d'argent, armés & Couronnés d'or*. XVI De Chabanes, porte *de gueules au Lion d'Hermines, armé, lampassé & couronné d'or*: de ce nom vn Grand

Maistre de France sous le Roy Charles VII. appellé Iaques de Chabanes Seigneur de Passy, Seneschal de Bourbonnois] Bertranicus Grand Maistre de France l'an DC. LXIV. portoit *d'azur au Lion d'or armé & couronné de mesme, lampassé de gueules.* Claude DE BEAVVAIS, Sire de Chastelus Mareschal de France sous le Roy Charles VI. en l'an M. CCCC. XVIII. portoit *de gueules au Lion d'argent, armé lampassé & couronné d'or, brisé d'vn Croissant d'argent au second canton:* faut dire au second canton, ou canton senestre, car c'est l'Escu qui est brisé, & non le Lion. XVIII DE BAVDRICOVRT en Champagne, porte *d'or au Lion de sable.* XIX TRVLLY, *d'argent à trois Lions de gueules.* XX QVIRVIE, *d'azur au Chef d'or, à vn Lion de gueules brochant sur le tout.* XXI DE CAHVZAT-de Vere en Albigeois, porte *d'azur à trois Lions d'or.* XXII DE BETHAVCOVRT, *d'argent au Lion de sable.* XXIII D'ESTRAC, porte *d'argent au Lion de gueules.* XXIV CHANLE, *d'or à trois Lions de sable.* HOLLANDE, Prouince des pays bas, porte *d'or au Lion de gueules armé & lampassé d'azur.* GOVRDAN, porte *de gueules au Lion d'argent.* METTICH en Saxe, porte *d'argent au Lion de sinople.* DV IVCH en Bretagne, porte *d'azur au Lion d'argent.* DE CHASTILLON-Chemilla en Bresse, porte *d'argent au Lion de sable.* PIETRESEN en Picardie, porte *de gueules au Lion d'argent.* TERMES, porte *d'argent au Lion de gueules.* DE CRESSEY ou CRESSY au Duché de Bourgongne, dont des Seigneurs de Venarrey, portoit *d'argent au Lion de sable.* NOGENREL, *d'azur au Lion d'or.* DV CHEMIN, porte *d'azur au Lion d'argent.* DE PONTI, *de gueules au Lion d'or.* AVSSEVILLE, porte *d'argent au Lion de gueules.* OVRVILLE, porte *de sinople au Lion d'or.* MALERET, *d'or au Lion de gueules.* DE GARGES, *d'azur au Lion d'or.* BVFFIERE, porte *de sable au Lion d'or.* FOVCAVT, *d'argent au Lion de sable.* LE HOMET, *de gueules au Lion d'or.* DE VITRE', *de gueules au Lion d'argent.* HVGON-de la Reinie, dont vn President & vn Conseiller au Parlement de Dijon oncle & neueu, Seigneurs de la Reinie, *d'azur à deux Lions d'or.* DV BREVIL-Chalonge, porte *d'azur au Lion d'or.* VVARSPERG au Rhein, porte *de sable au Lion d'argent couronné de mesme.* MOVVBRAY en Angleterre, porte *de gueules au Lion d'argent.* DE ROVCY en Champagne, portoit *d'or au Lion d'azur.* GRASSE' en Berry, *d'azur au Lion d'or.* COHEN, porte *d'or au Lion de gueules*, BERTRAN, porte *d'or au Lion de sinople.* GAVERE en Flandres, *de gueules à trois Lions d'argent.* LES SERPENS, porte *d'or au Lion de sable.* GRAMMONT, *d'or au Lion de gueules.* DE VVALINCOVRT, porte *d'argent au Lion de gueules.* SORBIER en Touraine, *d'azur au Lion d'or.* DE MIRABELLO en Flandres, portoit *de gueules au Lion d'or, armé lampassé & couronné d'azur.* ROGER-de la Chaise, *de sable à deux Lions affrontés d'or, armés & lampassés de gueules.* BRISSAY, porte *d'Hermines au Lion de gueules.* SILVA au Royaume de Naples, *d'or au Lion de gueules couronné de mesme.* LVBRIN, porte *d'argent à la Lionne d'azur.* BRIQVEBEC, porte *d'or au Lion de gueules.* DE IVMONT en Flandres, portoit *d'argent à trois Lions de gueules couronnés d'or.* TROVSSEBOIS, *d'or au Lion de sable.* CROILY, *d'or à trois Lions de gueules.* FIEFES, porte *d'azur au Lion d'or.* MVGNIE', *de gueules à trois Lions d'or.* BRILLOVET, *de sable au Lion d'argent.* NEVFVILLETTE, *d'argent à trois Lions d'azur, armés lampassés & Couronnés de gueules.* D'AVBIGNY, porte *de gueules au Lion d'Hermines.* GESVALDI à Naples, *d'argent au Lion de sable accompagné de cinq Fleurs de Lis de gueules, deux en chef deux en fasce & vne en pointe.* GORLAND, *d'or au Lion de gueules.* DE FOCRAND, Seigneurs de Langres, de Coyselet & de Corleyson, *d'azur à vn Lion d'or au Chef d'argent.* DV PVY, *de gueules à vn Lion d'or.* CANTELMI à Naples, porte *d'or, au Lion de gueules brisé d'vn Lambel d'azur.* DE BREFEILLAC en Bretagne, porte *d'argent au Lion de gueules, armé lampassé & Couronné d'or.* PVY-D'AVAL en Limosin, porte *d'azur à deux Lions affrontés d'or.* DE MASMINES en Flandres, issu de Rassenghien, portoit *d'azur au Lion d'or brisé à la poitrine d'vne Fleur de Lis de gueules.* FOVCHER, *de sable au Lion d'argent.* DE CHANDIEV au Masconnois, Seigneurs dudit lieu, porte *de gueules au Lion d'or.* DE LVZARCHES, *d'argent au Lion de gueules.* GOVBELIN, *de gueules au Lion Couronné d'or tenant de ses pattes vne Espic de bled de mesme.* FOSSEZ-de Coyolles en Valois, porte *de gueules à deux Lions addossés & passés en sautoir, & leurs queuës passées en double sautoir d'or.* MIRABALLO à Naples, *d'azur au Lion assis sur vn terrasse d'or, tenant vne palme ployée de mesme.* VOORDE en Flandres, dont vn Bailly de Gand, *d'or au Lion de gueules.* AVERDOING, *d'argent au Lion de sinople.* FOVLLIERS, *d'or au Lion de sable.* Anthoine DE DONQVEVRRE, Seigneur de Vertainneglise, portoit *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de trois Lions de sable.* CAVAILLON-Rochegude, porte *d'or au Lion de sable, armé & lampassé de gueu-*


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

les. CREVVE en Angleterre, *d'azur au Lion d'argent*. GALLEYSAC, *d'argent au Lion de sable*. KERGOVRLOVATS, *de sable au Lion d'argent*. LA MENARDIERE, porte *d'argent au Lion de sable*. L'ancienne famille surnommée LE PICART à Paris, porte *d'azur au Lion d'or armé & lampassé de gueules*. VVEISDORF en Silesie, porte *de gueules au Lion d'argent*. DAREL en Angleterre, porte *d'azur au Lion d'or Couronné d'argent*. PAPPACODA à Naples, *de sable au Lion d'or qui se mord le bouquet de la queue passée par dessus la teste d'or*. DE VOS-Pollaerre en Flandres, portoit *d'argent à la Bande de sable chargée de trois Lions d'or*. TROVSSIER-de Pomenart, porte *d'Hermines au Lion de gueules*. DE VAERNEVVYCH en Flandres, porte *de sable à trois Lions d'argent couronnés d'or*. GASERAND, porte *de gueules au Lion d'or*. DE RODDES en Picardie, porte *d'azur au Lion d'or*. D'ARLOS en Beugey, Seigneurs de la Seruëtte & du Chaffaut, porte *de sable au Lion d'argent*, De MVRINETS en Dauphiné, porte *de gueules au Lion d'or*. D'ANCHE', porte *de sable au Lion d'argent, armé lampassé & couronné de gueules*. LE BLOY, *d'azur au Lion d'or*. LONGVEFORT en Picardie, porte *d'Hermines au Lion d'azur*. BERNARD-Forax, porte *de sable au Lion d'or*. MVSSY, porte *de gueules au Lion d'or*. BENOIST Liônois, porte *d'azur au Lion d'or*. GRASSEVL, dont des Seigneurs de la Rochebreteau, porte *de sinople au Lion d'argent*. CHADENAC, porte *de gueules au Lion d'or*. GAPTIERE en Bretagne, porte *d'Hermines au Lion de gueules*, aucuns disent *de gueules au Lion d'Hermines*. Iacques DE BIENCOVRT, Seigneur de Poultraincourt, portoit *de sable au Lion d'argent*. DE LA FARE en Languedoc diocese de Nismes, porte *d'argent au Lion de sable*. FERRERO en Sauoye, porte *d'argent au Lion d'azur, armé & lampassé de gueules*. IVLIEN au Duché de Bourgongne qui a donné des Conseillers au Parlement, porte *d'azur au Lion d'or, armé, & lampassé de gueules*. DE CROOCK à Gand, *d'azur au Lion d'argent*. OVRCHE, *d'argent au Lion de sable, armé, lampassé, & Couronné de gueules*. PISSELEV-Seilly, porte *d'argent à trois Lions de gueules*. SERIPANI au Royaume de Naples, porte *d'azur au Lion d'or tenant de la pate droite vn Croissant d'argent, brisé d'vn Lambel de gueules*. CATILLON, porte *d'argent à vn Escusson de gueules en cœur supporté de deux Lions affrontés de sable*. PILON en Dauphiné, porte *d'argent au Lion de sable armé & lampassé de gueules*. MVLAERT à Gand, porte *de gueules à trois Lions d'or, les deux du chef brisés d'vn Lambel d'azur*. Le Vicomte de Teroüenne dans ses Antiquités de Flandres, dit que cette famille issuë d'vn Cadet de Gauere, dont elle à conserué les Armes qu'elle brise de ce Lambel, à pris ce surnom de ce que ce cadet estant mal partagé grondoit contre son pere, qui par pitié paternel, augmenta son partage, & comme ce benefice luy vint en grondant il fut surnommé Mulaert qui en françois signifie grondeur ou grognart, & est demeuré à sa posterité. LALOVETTE, porte *d'or au Lion de sable*. BROVILLY, porte *d'argent au Lion de sinople, armé & lampassé de gueules*. PARPAILLE en Sauoye, *d'argent au Lion de gueules*. SCONDITI à Naples, porte *d'or au Lion de sable*. BERNY, *de sable au Lion d'argent, armé, & lampassé de gueules*. D'ALBERON, *d'or au Lion de gueules*. SARED au Maine, porte *de sinople au Lion d'argent*. NEVEZ en Languedoc, porte *d'azur au Lion d'argent*. GOMBERS-d'Alberon, *Escartelé d'or & de gueules à quatre Lions de l'vn en l'autre*. SECIERS en Flandres, *de gueules au Lion d'argent*. GRIMAVDET, *d'or à trois Lions de gueules*. VVANGEN en Alsace, porte *de gueules au Lion Couronné d'argent*. RABASTINS-Colomiez, *d'azur au Lion d'argent, armé & lampassé de gueules*. FONSOMMES-Rauennes, porte *de gueules au Lion d'argent*. BOSQVET-du Buisson, porte *de gueules au Lion d'or à la Bordure dentelée de mesme*. MONTECLAIR en Anjou, porte *de gueules au Lion d'or*. MONTFORT-Sainte Foy, porte *d'argent semé d'Estoilles de sable au Lion de mesme*. BONAY, porte *d'azur au Chef d'or au Lion de gueules, armé lampassé & couronné d'argent brochant sur le tout*. MENTEL, porte *de gueules au Lion d'or, couronné de mesme, accollé d'vn ruban voltigeant d'azur*. Iean Mentel autheur & inuenteur de l'Imprimerie, merita ces Armes de l'Empereur Frederic III. qui les luy donna l'an M. CCCC. LXVI. pour reconnoissance de son merite, & du grand bien que cet illustre pour son inuention, faisoit à la posterité. CONLES, *d'argent au Lion de sable, armé & lampassé de gueules*. MONTESPEDON, *de sable au Lion d'argent, armé & lampassé de gueules*. MONTMORIN porte, *de gueules semé de Molettes d'argent au Lion de mesme*. BRE'E-du Foüilloux, porte *Fascé d'argent & d'azur de six pieces, au Lion d'or brochant sur le tout*. PRADES, *de sinople au Lion d'or, armé & lampassé de gueules*. BINSFELD, *de sable au Lion d'or*. FICKERING, *d'Hermines au Lion d'azur, couronné d'or*. ARQVENS, porte *d'azur au Lion d'or couronné de mesme*. VVORYNDON en Angleterre, *de gueules au Lion d'argent Couronné d'or*.

Gavre, *de gueules à trois Lions d'argent, armés & Couronnés d'or.* Hinckaert, *de sable au Lion d'argent, escartelé du premier au Lion d'or armé & lampassé de gueules.* Iaques Bolacres Seigneur de Cicognes, portoit *de sinople au Lion d'argent, armé lampassé & couronné de gueules:* cette famille est du Niuernois. Il sera obserué que comme le Lion se represente tousiours rampant, qu'il n'est pas besoin de le nommer en cet action, suffisant de dire seulement vn Lion, lequel outre cette assiette de rampant qui luy est ordinaire, il doit auoir la teste de profil ne monstrant qu'vne oreille, & le bouquet de la queuë tournée contre le dos à la difference du Leopard, & cette] queuë ne se denote point, si ce n'est qu'elle soit noüée & passée en sautoir, que quelques-vns appellent double, ou fourchuë. Voy FOVRCHVE.

LION BROCHANT. Est de la mesme forme que le commun des autres Lions rampant ou rauissant: & peut estre couronné, armé & lampassé. On l'appelle *Brochant,* lors que sur le champ ou fond de l'Escu il y à quelque blason, & que sur ledit blason, le Lion y est posé & en couure vne partie. Raoul ou Bertrand. I de Lvzignan, Comte de Parthenay & de Dammartin, Connestable de France sous Philippes Auguste l'an M. C. XC. portoit *Burellé d'argent & d'azur au Lion de gueules, armé lampassé & couronné d'or Brochant sur le tout.* Fauin y adiouste *vne Bordure engreslée de gueules*, & escrit que de luy sont issus les familles de Parthenay, de Soubize-l'Archeuesque, & de Saint Valier du surnom de Poitiers, & qu'il estoit fils de Henry Comte de Luzignan & de la Marche, qui fit bastir le fort Chasteau de Luzignan auec la grosse tour: il estoit aussi frere de Geoffroy à la grand dent, & encores de Hugues V. Comte de la Marche, mary de Isabel Comtesse d'Angoulesme, enleuée par le Roy d'Angleterre dit Iean sans terre. De cette Isabel les Romanciers ont fait de si beaux contes sous le nom de Mellusine. Theuet en la vie de Geoffroy à la grand dent, l'appelle Marie, & la fait mere de Geoffroy, & Dame de Melles & de Luzignan, source du nom de Mellusine. Ce mesme Theuet donne pour Armes à ceux de Luzignan Roys de Ierusalem, Cypre ou Chypre, & Armenie, les cinq Croix de Hierusalem: Ce Lion rampant de gueules armé & couronné d'or pour Chypre, & la burelle d'argent & d'azur pour Armenie. [II Canion-des Ogereux, *Fascé d'azur & d'argent de six pieces, au Lion d'or, armé lampassé & couronné de gueules Brochant sur le tout.* III Marivel, porte *de gueules au Chef d'argent, au Lion d'azur Brochant sur le tout.* IV De Rovvere, porte *Burellé d'or & d'azur au Lion de gueules Brochant sur le tout.* V De Poilley, porte *d'argent party d'azur au Lion-leopardé de gueules, armé, lampassé, & couronné d'or Brochant sur le tout.* VI D'Andelot au Comté de Bourgongne prés Salins, *Eschiqueté d'argent & d'azur au Lion de gueules Brochant sur le tout.* VII Badoeri à Venise, porte *Bandé d'argent & de gueules de six pieces au Lion d'or Brochant sur le tout.* VIII Foloigne en Flandres, porte *d'argent coupé d'azur, au Lion de gueules*



Brochant sur le tout. CHENAC, porte *Burellé d'argent & d'azur au Lion de gueules Brochant sur le tout*: alias sans burelle. DE BRIE, porte *Fascé d'argent & d'azur de huit pieces au Lion de gueules brochant sur le tout.* DES COMTES DE VINTEMILLE, dont Iaques des Comtes de Vintemille qui fut receu Conseiller au Parlement de Dijon en M.D.L. tres sçauant, mais autant priué des aduantages de sa naissance qu'il fut persecuté de l'infortune, estant issu de la maison de Vintemille qui à pris son nom de la Ville de Vintemille scituée en la coste Genoise, porte *d'or coupé de gueules au Lion d'argent, tenant de la pate droite vne Espée d'or & Couronné d'vne Couronne Comtale de mesme Brochant sur le tout.*]

* LION DIFFAME', se dit de celuy qui n'a point de queuë, que la Colombiere à appellé sans Vilenie, ce que nostre Autheur entend du Lion qui n'a ny verge ny genitoire: & i'estime qu'il est mieux dit Diffamé que sans vilenie, parce que si l'on oste la queuë aux animaux qui en sont pourueus, ils perdent vn de leurs ornemens & de consequent ils sont Diffamés, ils sont gastés. I GREBELL en Suisse, porte *de gueules au Lion Naissant diffamé d'argent brisé en l'estomach d'vne Estoille du champ.* II HACKHELBERG en Austriche, porte *d'or coupé de gueules, au Lion Naissant Couronné Diffamé de mesme sur argent.* III ATLICKHON en Allemagne, porte *d'or au Lion Naissant Diffamé de sable.*

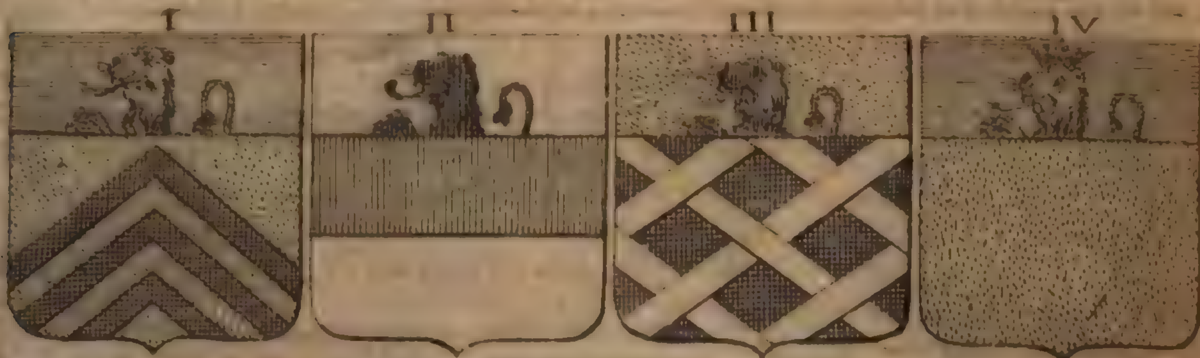


LION DRAGONNE', ou Serpent qui à le deuant de Lion, & le derriere de Serpent. [Gundobaldus I DE BRETIGNY au Comté de Bourgongne, Grand Maistre de France du temps du Roy Clotaire II. portoit *d'or au Lion Dragonné de gueules, armé, lampassé, & couronné d'argent.* II NODEBERT, Maire du Palais & Grand Maistre de France, portoit *d'azur à vn Lion Dragonné de gueules, armé lampassé & couronné d'argent accollant de sa queuë vne Aigle de sable en pointe.* III TELAMON Roy de l'Isle Salamine au Golfe Sarronique contre l'Attique, qui espousa Hesionne fille de Laomedon Roy de Troye, laquelle Hercules auoit desliurée du monstre marin auquel elle auoit esté abandonnée suiuant l'oracle diuin: portoit *de pourpre au Lion Dragonné couronné d'or, à la Bordure componée d'argent & de gueules, chargée d'Annelets partis de l'vn en l'autre.*]



LION ISSANT. Nous auons monstré cy deuant sous le mot ISSANT, quelle difference il y à entre le Lion Naissant, & le Lion Issant, & que celuy-cy, estoit vrayement celuy qui ne monstroit que la plus petite partie du corps, sçauoir la teste, le col, le bout des jambes & l'extremité de la queuë contre le chef de l'Escu. [I LA BAVME-de Suse, porte *d'or à trois Chevrons de sable, au Chef d'azur chargé d'vn Lion Issant du premier.* II RIVAV-de Montabulin, *d'argent à la Fasce de gueules au Lion Issant de sable en chef.* III CHAMPAGNE-la Suse, portoit *de sable Fretté, d'argent, au Chef d'or chargé d'vn Lion Issant de gueules, armé & lampassé d'azur.* IV DE LIHVS en Artois, porte *d'or au Chef d'azur chargé d'vn Lion*

Issant d'or couronné de mesme. NORROY, *d'argent à la Fasce de gueules au Lion Issant en chef de mesme.* MONTAINART en Dauphiné, porte *Vairé au Chef de gueules chargé d'vn Lion Issant d'or.* EMME en Angleterre, porte *d'or à la Fasce de sable, au Lion Issant en chef de gueules.* BERED, *d'azur à deux Fasces d'argent, au Chef d'or chargé d'vn Lion Issant du champ.* BELLECOMBE en Bourgongne, *de gueules à la Fasce d'or, chargée de trois Fleurs de Lis d'azur au Lion Issant en chef d'argent, armé & lampassé de sable.* SACONNAY, *de sable à trois Estoilles d'argent, au Chef de mesme chargé d'vn Lion Issant de gueules.* CONZIE', *d'azur au Chef d'argent chargé d'vn Lion Issant de gueules.* MONTCHEVREVL, *de sable au Chef d'or chargé d'vn Lion Issant d'azur.*



* LION LEOPARDE'. Tout ainsi que l'on appelle Leopard-Lionné, le Leopard qui est rampant; de mesme l'on nomme Lion-Leopardé le Lion qui est passant, parce qu'il tient en partie de l'assiette du Lion, en ce qu'il à la teste de profil, & le bouquet de la queuë tournée contre le dos, & du Leopard à cause qu'il est passant. Le Duché I DE CARINTHIE, porte *d'argent à trois Lions-Leopardés l'vn sur l'autre de sable.* Iean II DE CALONGNE, Escuyer Seigneur d'Auesne & du Mesnil, porte *d'argent au Lion-Leopardé de gueules mis en chef.* III VALENCIENNES, porte *d'argent à deux Liõs-Leopardés l'vn sur l'autre de gueules.* IV LA MOTTE-Serrant, porte *d'argent à trois Lions-Leopardés de gueules.* V MAVRENY en Artois, porte *de gueules à trois Pals de Vair, au Chef d'or chargé d'vn Lion-Leopardé de sable, lampassé de gueules.* VI CHABANAY, *d'argent à deux Lions-Leopardés l'vn sur l'autre de sable.* VII SCLEVIC, porte *d'or à deux Lions-Leopardés d'azur l'vn sur l'autre.* VIII BEAVVAL, *de gueules à la Fasce d'argent, chargée d'vn Lion-Leopardé de sable.* IX PAINEL-Marcy, *d'or à deux Lions-Leopardés l'vn sur l'autre de gueules.* X GIFFORD en Angleterre porte, *de gueules à trois Lions-Leopardés d'argent.* XI LA CHAVX, porte *d'azur à vn Lion-Leopardé d'or, à la Bordure engreslée de mesme, au Chef du dernier chargé d'vne Aigle naissante de sable.* XII PRAILLY, *d'argent à deux Lions-Leopardés l'vn sur l'autre de sinople.* NAILLAC, porte *d'azur à deux Lions-Leopardés d'or l'vn sur l'autre.* SORBIERS, *de gueules au Chef d'argent chargé d'vn Lion Leopardé d'azur.* CATESBY, *d'argent à deux Lions-Leopardés l'vn sur l'autre de sable, courõnés d'or.* DV COVDRAY, porte *d'argent au Lion-Leopardé de sable.* GVEMADEVC, porte *de sable au Lion-Leopardé d'argent, accompagné de six Coquilles de mesme.* Le Baron DE VVOLFSTEIN en Allemagne, porte *d'or à deux Lions-Leopardés de gueules l'vn sur l'autre.* DAVRE' de Seronuille, porte *d'azur à trois Lions-Leopardés l'vn sur l'autre d'argent.* LE VOYER d'Argenson, *d'azur à deux Lions-Leopardés l'vn sur l'autre d'or Couronnés de mesme.* DAMPONT, *d'azur à la Fasce d'argent, surmontée d'vn Lion-Leopardé de mesme.* Le Baron DE TRVCHSES von Vualtburg en Allemagne, porte *d'or à trois Lions-Leopardés l'vn sur l'autre de sable.* AYNER au Rhein, porte *d'argent à deux Lions-Leopardés l'vn sur l'autre de gueules.* DESREAVX, *porte d'or à vn Lion Leopardé d'azur.* BARRY, *d'azur à deux Lions-Leopardés l'vn sur l'autre d'or.* BREVLLEY en Normandie, *d'argent à deux Lions-Leopardés l'vn sur l'autre de sinople.* LE BRETON, *d'argent au Lion-Leopardé de sable, brisé en l'espaule d'vne Molette d'or.* MONTDRAGON, *d'or au Lion-Leopardé de sable.* CHABANOIS en Quercy, *d'or au deux Lions-Leopardés l'vn sur l'autre de gueules.* HEDONVILLE, porte *d'or au Chef d'azur chargé d'vn Lion-Leopardé d'argent lampassé de gueules.* LA BRETONNIERE, *d'or à trois Lions-Leopardés d'azur couronnés d'or.* HELLER en Turinge, porte *d'azur à vne Fasce d'argent remplie de gueules accompagné de deux Lions-Leopardés d'or.* CHAVNAY-de Cheronne au Maine porte, *d'argent à deux Lions-Leopardés l'vn sur l'autre de sable.* Le Comte de VVLNAVV en Allemagne, porte, *d'or à deux Lions-Leopardés l'vn sur l'autre de gueules.*

*LION



* LION MORNÉ. Lors que le Lion n'a ny langue ny dents, on le specifie par ce mot, Morné. [I] LEON en Bretagne, porte *d'or au Lion Morné de sable.* [II] HAY en la mesme Prouince, porte *de sable au Lion Morné d'argent.* [III] MORNAY-la Ferté-Nabert, porte *Burellé d'argent & de gueules, au Lion Morné de sable brochant sur le tout.* [IV] DU HALGOVET-Cargresse en Bretagne, porte *d'azur au Lion Morné d'or.* LA VILLENEVVE à Paris, porte *de gueules semé de Billettes d'argent, au Lion Morné de mesme.*



LION NAISSANT, est celuy qui ne monstre que le train de deuant, sa partie anterieure, la teste, les deux pieds, & le bout de la queuë. [Il y en a qui n'y veullent point de queuë comme contraire à la naissance ordinaire. Toutefois, ie n'en n'ay point veu qui n'ayent la queuë en la façon qu'elle est icy representée, si ce n'est dans le Vuapenbuch, ou j'y en ay remarqué seulement cinq, qui m'ont seruy d'exemples pour les mots, DIFFAMÉ, & LION DIFFAMÉ. [I] ANTIGNI, porte *d'or au Lion Naissant de sable.* [II] DE BEAVMONT-d'Anjou, porte *d'azur semé de Fleurs de Lis d'or au Lion Naissant d'argent,* suiuant Segoing *d'or.* Le Baron [III] D'EYLENBVRGK en Allemagne, porte *coupé le premier d'or au Lion Naissant de sable; le second d'azur à trois Estoilles à six raiz d'argent.* [IV] COSSART, porte *d'argent à la Bande tranchée crenelée de sinople & de gueules, accompagnée de deux Lions Naissans de sable.* THEVRAY en Normandie, porte de

gueules au Lion Naißant d'Hermines. MORSAN, *de gueules au Lion Naißant d'argent.* LA FOSSE, *d'azur au Lion Naißant d'or, à deux Estoilles de mesme posées au canton dextre.*]



Les Lions qui se mettent en nombre, & desquels par fois on charge quelque piece se representent plus petits, à ce sujet on les blasonne

LIONNETS, LIONCEAVX, François de Bourbon, Comte de Vandosme, Grand Maistre de France en M.CCCC. XXXIX. sous Charles VI. & VII. portoit *de France au Baston de gueules, chargé de trois Lionceaux d'argent brochant sur le tout.* Cæsar de Vendosme, Duc de Vandosme, donné de Henry le Grand, porte de mesme, le Feron donne les mesmes Armes à Guy de la Marche, Mareschal de France sous Philippes le Bel; il est vray que c'est auec le semé de-France, qui est vne mesme chose, parce que lors les Fleurs de Lis n'estoient encor reduites à trois, ce qui ne se fit que sous Charles VI. [I DE SARESBERY en Angleterre, porte *d'azur à six Lionceaux d'or armés & lampassés de gueules posés trois, deux, & vn.* II FOVRCHE'-de Quenillac, porte *de sable au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Lionceaux, & d'vne Molette en pointe de mesme.* III PERIGORT, *de gueules à trois Lionceaux d'or.* IV DE HVLLY, porte *d'argent à trois Lionceaux de gueules.* V IAVCOVRT, *d'argent à la Croix de gueules, cantonnée de quatre Lionceaux d'azur.* VI SRABONNE-de Buickingham, en Angleterre, porte *d'or à six Lionceaux de sable, posés trois, deux & vn.* VII SAINT CLER, *d'argent à trois Lionceaux de gueules, au Lambel d'azur.* VIII LA TREMOVILLIERE, *d'azur à la Fasce d'or, chargée de trois Lionceaux de sable.* BERNAVS en Flandres, *de gueules à six Lionceaux d'argent, posés trois, deux, & vn.* AVGER-de Cauois, porte *d'or à la Bande de sable, chargée de trois Lionceaux d'argent.* BRANT en Flandres, *de sable à la Bande d'argent chargée de trois Lionceaux de gueules.* COBOS en Espagne, porte *d'azur à cinq Lionceaux d'or couronnés de mesme posés en sautoir.* PERCHE,



d'azur à quatre Lionnets cantonnés d'or. SALES-Pomiers, *de sinople à cinq Lionceaux mis en sautoir d'argent.* DE GAILLON-de Beuzeuille, porte *de gueules à trois Lionceaux d'or*, dit le pere de Varennes; Et le Feron dans le Catologue des Chanceliers, parlant d'Imbert de Gaillon, Chancelier de France du temps Roy Philippes III. les appelle des Lions, ce qu'il importe peu de nommer les Lions multiplées, Lionceaux ou Lions.]

LION sans VILENIE ou EVIRE, Qui n'a ny verge ny genitoires. Voy cy apres VILENIE.

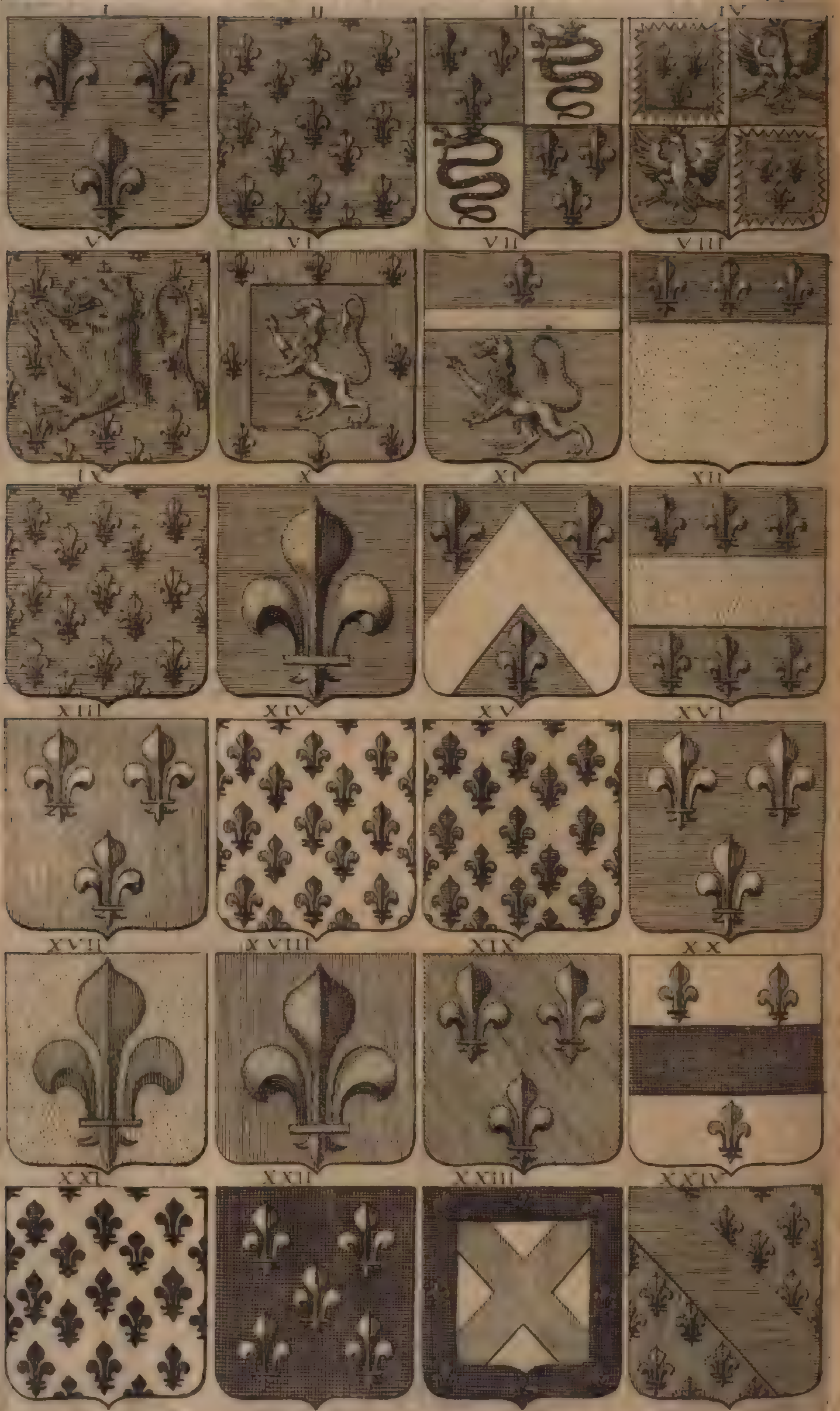
[Il y à des Lions monstrueux qui ont teste humaine, de Loup, & de Chien: d'autres qui sont eschiquetés, vairés, chargés de Bandes, Fasces & autres meubles. I FROMENT en Brie, porte *d'azur au Lion d'or, la teste humaine de carnation de front.* II VVENGER en Bauiere, porte *d'or au Lion de sable, la teste d'vn vieillard de deux tiers de carnation coiffée d'vn tortil d'argent & de gueules, Escartelé d'argent au Crequier à cinq branches de gueules.* III REINACH au Rhein, porte *d'or au Lion de gueules, masqué enchapperonné d'azur*, dans le *Tesseræ Gentilitiæ* il est representé auec vn masque de figure humaine, ainsi l'à blasonné le sieur Segoing, ce qui n'est pas dans le Vuapenbuch d'ou cét exemple est tirée. IV PASTERVVITZ en Silesie porte *de sable coupé de gueules au Lion la teste de Chien d'argent brochant sur le tout.* V VVEISEN en Carinthie, porte *de gueules au Lion la teste de Loup d'argent.* VI BVCCAMAZZI à Rome, porte *de gueules au Lion aislé le haut d'or le bas d'azur.* VII EPPLI von Falanden en Suisse, porte *d'or au Lion la queuë de Pan d'azur.* VIII MOCCIA à Naples, *de gueules au Lion d'or chargé de trois Bandes d'azur.* IX MATTVZZI à Rome, porte *de gueules au Lion Fascé enté d'argent & d'azur, la teste & les pieds d'or.* X MINVTOLO à Naples, porte *de gueules au Lion de Vair, la teste & les pieds d'or.* XI BAZOGES *d'azur au Lion Burelé d'argent & de gueules.* CAPECE aussi à Naples, porte *d'argent au Lion couronné d'or, chargé de trois Fasces de sable, à la Bordure denchée d'azur.* XII PENTZEN au Rhein, porte *d'argent au Lion couronné de gueules semé de Besans du champ.*]



LIS. Bien que toutes les fleurs soient hieroglyphiques de l'esperance, à cause que cette passion de l'ame, comme dit Speusippus chés Platon, est l'attente d'vn bien aduenir. Le Lis neantmoins à cette prerogatiue qu'il est particulierement pris pour l'esperance, d'ou viennent tant de medailles de Traian, de Caracalla, Geta, Alexandre Seuere, & d'autres Empereurs Romains, ornées en leurs reuers de la figure d'vne femme sousleuant sa iupe de l'vne des mains, & tenant vn Lis de l'autre, auec ces inscriptions. SPEI PERPETVÆ, SPES PVBLICA, SPES AVGVSTA ET AVGG. SPES P.R. SPES FELICITATIS ORBIS. On prend aussi le Lis pour le simbole de la Beauté, & de la Pudicité, *Argentea Lilia Nymphis*. L'Espoux s'accompare au Lis au Cantique des Cantiques, *Ego flos campi Lilium conuallium.* Et la Sainte Vierge de mesme, *Sicut Lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.* Pour sçauoir les misteres cachés la dessous, faut voir le Traité particulier que Iean-Loüis Viualdy à fait, *In opere suo Regio*, des louanges & triomphes des trois Lis qui sont figurés en l'Escu des Roys tres-Chrestiens. Il rend aussi la raison pourquoy cette fleur qui est la Reyne des fleurs, *A Regia qua præstat celsitudine*, dit Pierius, & aussi la fleur de nos Roys. Il est vray que suiuant vne erreur populaire & des plus grossieres, il les substituë à des Crapaux: mais qui ne sçait que les curieux ont remarqué que les figures anciennes que quelques-vns ont pris pour Crapaux sont vrays Lis, non pas à la verité si artistement façonnés que nous les representons aujourd'huy, mais cependant auec assés de proportion, pour nous faire iuger que ce sont des Lis. Fauin dit en auoir veu de cette sorte, & à Poissy & à Bayonne, & en l'Abbaye de Saint Sorin és Fauxbourgs de Bordeaux. Et Iean de Tournes à l'entrée des alliances de la maison de France compilées par Paradin, asseure y auoir esté vne fois trompé comme les autres, car dit-il, *Estant en la Ville de Nismes, ou voyant les Fleurs de Lis Françoises esleuées en bosse en vne pierre dure posée au front d'vne maison, en estant vn peu esloigné, ie croyois fermement que ce fussent Crapaux ou Grenoüilles, m'imaginant que le fleuron du milieu qui passe les autres estoit la teste, les deux costés les iambes de deuant, le milieu de la pointe la queuë, & les deux bouts d'en bas, les iambes de derriere: mais m'en estant approché pour en estre plus certain, ie m'apperceus clairement que c'estoient vrayes Fleurs de Lis.* Aussi seroit-ce vne ineptie de croire qu'aucun de nos Roys ait oncques porté des Crapaux; au contraire il est vray semblable que ce qui en a esté escrit est venu de la ressemblance qui vient d'estre remarquée: & peut estre encore de ce que quelques-vns s'imaginent que la ceruelle du Coq se treuue formée d'vne part comme vn Lis, tel qu'on le depeint dans l'Escu de France, & de l'autre en la ressemblance d'vn Crapau; qui est vne imagination semblable à la face qui paroist au rond de la Lune. Aussi est-il vray que Pharamond & ses descendans portoient trois Couronnes ou Diadesmes, comme portent auiourd'huy les Roys de Suede: Les vns disent *de gueules en champ d'argent*, *les autres d'or en champ de gueules.* Quoy qu'il en soit depuis Clouis, nos Roys ont porté les Lis d'or, mais en nombre different. I Clouis suiuant le nombre mysterieux de trois, comme il les receut du ciel, aussi les mit-il en champ celeste, d'azur. Ceux de la II seconde lignée les porterent sans nombre gardans les mesmes esmaux, iusques-a Charles VI. qui les reduisit au premier nombre.

Nos Roys ne les porterent pas seuls; les fils de France en vserent de mesme, mais auec les brisures destinées à leurs appanages, suiuant qu'elles sont remarquées cy-dessus sous le mot BRISVRES: Quoy que du commencement ils se contentassent de porter les esmaux de France auec les Blasons de leurs appanages, & ne se treuue que depuis Charlemagne iusques-à Philippes le Conquerant, entre les regnes desquels il y a plus de quatre siecles, il y ait eu aucun fils ny frere de Roy, sinon l'aisné, qui ait porté les Fleurs de Lis. Ce qui est tiré des escritures du Roy Louys XI. contre Marie de Bourgongne, fille de nostre dernier Duc Charles, touchant le Duché de Bourgongne, qu'il monstra estre dependant de la Couronne pour cette raison entre autres, que bien que d'ancienneté les Ducs ne portassent les Fleurs de Lis, ains seulement la Bande de six pieces d'or & d'azur, les esmaux de France estoient la marque de l'origine des Princes Bourguignons. Tous Princes du Sang portent aussi pour cimier la double Fleur de Lis l'vne surmontée de l'autre. D'autres Princes, mesmes quelques Seigneurs & simples Gentilshommes ornent leurs Escus de Fleurs de Lis, par la con-

cession de nos Roys. Charlemagne permit à Achaius Roy d'Escosse, d'enfermer le Lion de ses Armes d'vn double Trescheur fleuré & contrefleuré de gueules. Louys XI. par ses patentes du mois de May M. CCCC. XLVI. conceda a Pierre de Medicis de porter en chef le Tourteau de France: c'est à dire, *d'azur a trois Fleurs de Lis d'or.* Charles VI. a [III] Iean Galeas Duc de Milan, Comte de Vertus, d'escarteler ses Armes de celles de France, au quartier d'honneur, par Lettres patentes du X. May. M. CCCC. XXXII. [ce que ses successeurs Ducs de Milan ont negligé & discontinué de porter la marque d'honneur que leur predecesseur auoit acquise.] Il donna pareil priuilege a [IV] Nicolas Duc de Ferrare, à la charge de briser ce quartier d'vne Bordure endentée *d'or & de gueules*: L'escart de Ferrare qui estoient les anciennes Armes est *d'azur à l'Aigle couronné d'argent.* [Vn de la maison de [V] de SOISSONS-Moreul ou Morel, ayant seruy vn de nos Roys (suiuant que là obserué le pere Compain, dans ses escrits, sans nommer le Roy ny celuy de la famille) dans vn rencontre aduantageux, le Roy pour le reconnoistre le porta à luy demander quelque chose, ce qu'il refusa, se contentant seulement de demander la permission de porter en son Escu vne Fleur de Lis, à quoy sa Majesté repartit qu'elle luy en feroit non seulement porter vne, mais vn milion, & luy donna l'Escu *semé de France au Lion naissant de gueules*, que ses descendans ont conserué. Le sieur Regnault dans son abbregé de l'Histoire de l'ancienne ville de Soissons, parlant des Armes de Bernard de Moreul, qui espousa Ieanne de Soissons fille vnique de Raoul de Soissons Seigneur de Cœuures, & de Contesse sa seconde femme, fils puisné de Raoul Comte de Soissons & d'Iolend de Ioinuille; dit que ce Lion naissant est d'argent. Charles VII. donna *la Bordure de gueules chargée de huict Fleurs de Lis d'or*, à ceux de la maison [VI] DE SAINT DIDIER. fonduë en celle de Ioyeuse.] Sebastien [VII] ZAMET pere de ce digne Prelat, Euesque & Duc de Langres, Pair de France, eut permission de porter au chef de ses Armes *vne Fleur de Lis d'or.* Plusieurs semblables priuileges se lisent dans l'Histoire que le Lecteur curieux pourra remarquer, [& nous voyons beaucoup d'Escus qui sont remplis de cette precieuse Fleur, que grand nombre de maisons tiennent a grand honneur de porter, aussi bien és autres Royaumes & Souuerainetés qu'en France, aduoüant que les Fleurs de Lis sont les plus anciennes Armes, & les plus dignes d'honneur de toute la Chrestienté. Cette verité se trouue constante par l'authorité mesme des Historiens Espagnols dont le texte est rapporté par le Pere de Varennes en ces termes, *La Deuisa de la Flor de Lys tan famosa, y esclarecida en la Christiendad, és vna de las mas antiquas deuisas de quetenemos noticia por historia, per auer vsado della Casa Real de Francia, desde los primeros, Reyes Christianos que en ella vuo.* Puis donc que les estrangers ont en si haute estime cette noble Fleur de Lis, c'est auec iuste raison que tant de familles illustres en nostre Monarchie ont affecté cet honneur, soit par la concession de nos Roys, soit pour quelque motif particulier qui ne peut estre que glorieux. [VIII] FAVRE-de Bordiere, porte *d'or au Chef d'azur, chargé de trois Fleurs de Lis du champ.* [IX] NEVFVILLE en Flandres, porte *d'azur semé de Fleurs de Lis d'or.* [X] NETVNIERES, porte *d'azur à la Fleur de Lis d'or.* [X] VOYHET ou VOYHET, porte *d'azur au Cheuron d'argent accompagné de trois Fleurs de Lis d'or.* [XII] MONTBARDIC en Perigord; porte *d'azur à la Fasce d'or accompagnée de six Fleurs de Lis de mesme.* [XIII] D'ALLONGNY ou ALLOIGNY-Rochefort, porte *de gueules à trois Fleurs de Lis d'argent.* L'Autheur de l'origine des Armes dit que plusieurs de cette famille en ont porté cinq en sautoir. [XIV] RICHEDAME en Picardie, porte *d'argent semé de Fleurs de Lis de gueules.* [XV] APCHON, porte *d'or semé de Fleurs de Lis d'azur.* [XVI] BRILLAC, porte *d'azur à trois Fleurs de Lis d'argent.* [XVII]. BLARV, porte *d'or à vne Fleur de Lis de gueules* [XVIII] D'ANDELOT en Bresse, Seigneurs de Pressia, Lessot & Marmont, *de gueules à vne Fleur de Lis d'or.* [XIX] LA MEAVFFE en Normandie, porte *de sinople à trois Fleurs de Lis d'or.* [XX] VVARANS, porte *d'argent, à la Fasce de sable accompagnée de trois Fleurs de Lis de gueules.* [XXI] LE FAY-Chasteau rouge en Beauuoisis, porte *d'argent semé de Fleurs de Lis de sable.* [XXII] DE LA MARSELIERE, porte *de sable à cinq Fleurs de Lis d'argent posées en sautoir.* [XXIII] MITTE, porte *d'argent au Sautoir de gueules, à la Bordure de sable chargée de huit Fleurs de Lis d'or.* [XXIV] DE CANDIE en Bresse, Seigneur de Locse, de Leal, & de Varennes, portoit *de gueules semé de Fleurs de Lis d'or, à la Bande d'azur.* DE PELAPVSSINS, Seigneur de Montrachier, *de gueules à vne Fleur de Lis d'or.* La Ville D'ABBEVILLE, porte *d'azur à trois Bandes d'or, au*


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

Chef semé de France, par concession du Roy Charles V. par Lettres données au Bois de Vincennes le XIX. Iuin, M. CCC. LXIX. FOVCAVLT, porte *d'azur semé de Fleurs de Lis d'argent*. PORCON en Bretagne, porte *d'or à la Fasce d'Hermines accompagnée de trois Fleurs de Lis d'azur*. DEMVILLE en Normandie, portoit *d'or à vne Fasce de gueules chargée de trois Fleurs de Lis du champ, accompagnée de trois Fleurs de Lis du second*. VIGIERE, *d'azur à la Fleur de Lis d'or*. VVYTERMEEREN en Flandres, porte *d'or à la Bande d'azur chargée de trois Fleurs de Lis d'argent*. SAINT BRISSON, *d'azur semé de Fleurs de Lis d'argent*. FARNESE à Naples, porte *d'or à six Fleurs de Lis d'azur posées trois deux & vne*. BELLEFOVRRIERE, porte *de sable semé de Fleurs de Lis d'or*. CVBLEIZE en Velay, porte *de gueules semé de Fleurs de Lis d'argent à la Tour de mesme*. CONDEY en Normandie, *d'azur à vne Fleur de Lis d'argent*. KERIOLIS, porte *d'Hermines au Chef de gueules chargé de trois Fleurs de Lis d'or*. CHASTEAVROVGE-du Fay, porte *d'argent semé de Fleurs de Lis de sable*. DE MEYRE à Gand, portoit *de sinople à trois Fleurs de Lis d'argent*. TILLY-Guernetot, *d'or à vne Fleurs de Lis de gueules*. DE SAVGERE-Broussardiere en Anjou, porte *de sable à six Fleurs de Lis d'argent*. ARTON-de Varennes, *d'or au Cheuron de sable chargé de cinq Fleurs de Lis du champ*. KERSCHVVIL en Suabe, porte *de sable à trois Fleurs de Lis d'argent*. SAINT GILLES, *de gueules semé de Fleurs de Lis d'argent*. BEAVMONT en Dauphiné, porte *de gueules à la Fasce d'argent, semée de Fleurs de Lis d'azur*. AVX ESPAVLES, porte *de gueules à la Fleur de Lis d'or*. BRVCOVRT en Normandie, *Fascé d'or & de gueules de six pieces semé de Fleurs de Lis de l'vn en l'autre*. KORNBOVRG en Franconie, porte *de gueules parti d'or, à vne Fleur de Lis sur le tout partie de l'vn en l'autre*. NVGNO-Buelna en Espagne, porte *d'or à sept Fleurs de Lis d'azur*. ARS, *d'or à cinq Fleurs de Lis d'azur en sautoir*. ROVERTAY, *d'argent à trois Fleurs de Lis de gueules*. LEONESSA à Naples, portoit *de gueules à la Croix d'argent, chargée d'vne Fleur de Lis du champ & cantonnée de quatre autre Fleurs de Lis d'or*. ARPINAC, *d'azur au Chef d'or chargé de trois Fleurs de Lis de gueules*. LAVERDIN en Touraine, *de gueules à trois Fleurs de Lis d'or*. NANTEVIL-le Haudoin, *de gueules à six Fleurs de Lis d'or, posées trois deux & vne*. BASYN à Bruges, *de sable semé de Fleurs de Lis d'or*. NAVARRINS, *d'azur à vne Fleur de Lis d'argent au Lambel de gueules*. NARVAEZ en Nauarre, porte *d'azur à cinq Fleurs de Lis d'or posées en sautoir*. BAZENTIN, *d'azur semé de Fleurs de Lis d'argent*. BOVTILLIER en Normandie, *d'Hermines à vne Fleur de Lis de gueules*. ISELIN en Suisse, porte *de gueules à la Fleur de Lis d'argent mise en bande*. BAZILLY-de Launay porte *d'azur à trois Fleurs de Lis d'argent*. CAPANI à Naples, *d'argent à vne Bande de gueules chargée de trois Fleurs de Lis d'or*. FEMIER, *d'azur à la Fleur de Lis d'or*. SEVERINA à Naples, *Fascé ondé d'or & d'azur de six pieces, au Chef de gueules chargé de trois Fleurs de Lis d'or*. SCHOONHOVEN en Flandres, porte *de gueules à trois Fleurs de Lis d'or*. FLORES en Espagne, *d'azur à cinq Fleurs de Lis d'or*. DVRAZ en Flandres, *de sable semé de Fleurs de Lis d'or*. FAVEROT en Bourbonnois, *d'argent à trois Fleurs de Lis de sable*. Le Comte D'AMERTAL en Allemagne, porte *d'argent à six Fleurs de Lis de sable posées trois deux & vne*. FONTANGES, *de gueules au Chef d'or chargé de trois Fleurs de Lis d'azur*. KOTZELER au Rhein *d'argent à trois Fleurs de Lis de gueules, au Lambel de sable*. ALVARADE en Espagne, porte *d'or à cinq Fleurs de Lis eschiquetées d'argent & de gueules posées en sautoir* Le Comte de SVLCZBACH en Allemagne, porte *de gueules à six Fleurs de Lis d'argent posées trois deux & vne*. DE THON, *d'or à la Bande de gueules chargée de trois Fleurs de Lis d'argent*. CHENEVIERE, *de sable semé de Fleurs de Lis d'or au Sautoir d'argent*. MALDONADO en Espagne, *de gueules à cinq Fleurs de Lis d'or*. QVER, *de gueules semé de Fleurs de Lis d'or*. DE QVEILENEC en Bretagne, porte *d'Hermines au Chef de gueules chargé de trois Fleurs de Lis d'or*. SAINT GERMAIN, Vicomte d'Oignon en la Marche, *d'azur semé de Fleurs de Lis d'or, au Lambel d'argent*.]

Les LIS ne se representent pas tousiours en Armoiries, de la sorte qu'on les voit en la Banniere de France, ains par fois sans la pointe & bout de dessous, ne parroissant que les fleurons d'en haut, & alors ces Fleurs se Blasonnent *Sans queuë* ou *Au pied nourry*, ou *Au pied coupé*. Voy PIED NOVRRY.

Quelques fois aussi l'on porte des LIS entiers & tout ainsi qu'ils croissent dans nos jardins, [& afin de ne les confondres ils sont appellés, pour difference des Fleurs de Lis de France, *Lis au naturel* ou *Lis de jardin*. George[1] IOLY, President au Parlement de

Dijon, frere de] Louise Ioly, sage & chaste compagne de ce prodige des esprits feu Pierre le Goux, Seigneur de la Berchere, Premier President au Parlement de Bourgongne, [puis en celuy de Dauphiné] *porte d'azur à vn Lis au naturel d'argent, au Chef d'or chargé d'vne Croix patée de sable*: [l'affection paternel & la memoire de ses ayeuls, luy font conseruer ce Lis, s'estant departi, & Benigne Ioly son frere, Seigneur d'Escutigny, des lettres accordées par le Roy Louis XIII. à ceux de son nom, descendus comme luy de Barthelemy Ioly son ayeul, pour le changement des Armes de cette famille, dont l'Escu est representé sous le mot QVEVE. II ANIORANT, Seigneur de Latingy, *d'azur à trois Lis au naturel d'argent*, III TARTVLLE, Seigneur de Bagnols, porte *d'azur à vn Lis au naturel d'argent, soustenu d'or*. IV GRASSIN, porte *de gueules à trois Lis au naturel d'argent*. LE FEVRE-d'Ormesson, porte *d'azur à trois Lis de iardin d'argent*. DONDORF en Franconie, porte *de gueules au Dextrochere armé d'argent mouuant du flanc, tenant trois Lis au naturel auec les oignons de mesme*.



* LIS RENVERSE' qui est tourné sans dessus dessous, il represente vne forme de Cloche fenduë par le bas; par le haut ou bien le pied, se sont certains filets repliez qui luy seruent de queuë qui est assés courte finissant en vn demi cercle; l'exemple que nous en tirons, est de celuy qui remplit l'Escu de la Ville de Basle, neufuiesme canton de Suisse, lequel est representé sous le mot TENANS. Fauin l'appelle Estuy de Crosse d'Euesque. Le pere de Varennes nous fournit encore vne exemple aux Armes du College de Iesus en l'vniuersité de Cambridge en Angleterre, qu'il dit estre *d'argent à vne Fasce de sable, accompagnée de trois Lis renuersées de mesme, à la Bordure de gueules chargée de huit Couronnes Ducales d'or*.

* LORRE', signifie les Nageoirs des poissons, mot dont ce sont seruis les anciens Herauds, dit la Colombiere, & en rapporte trois exemples: la premiere I *D'azur au Dauphin contourné d'or, Lorré de gueules*. La deux II *D'or au Dauphin couché de gueules Lorré de sable*. Et la troisiesme qu'il à tiré du Vvapenbuch des Armes III DE KECHLER en Suabe, qui sont *de gueules au Poisson* ou *Brochet courbé d'argent Lorré d'or*: il l'appelle vn Dauphin dont il n'a nullement la figure peut estre à cause de son assiette. Et pour quatriesme exemple de Lorré, i'adjouste que IV FAYSTEN von Ilingen aussi en Suabe, porte *de gueules au Barbeau courbé d'argent Lorré d'or*.

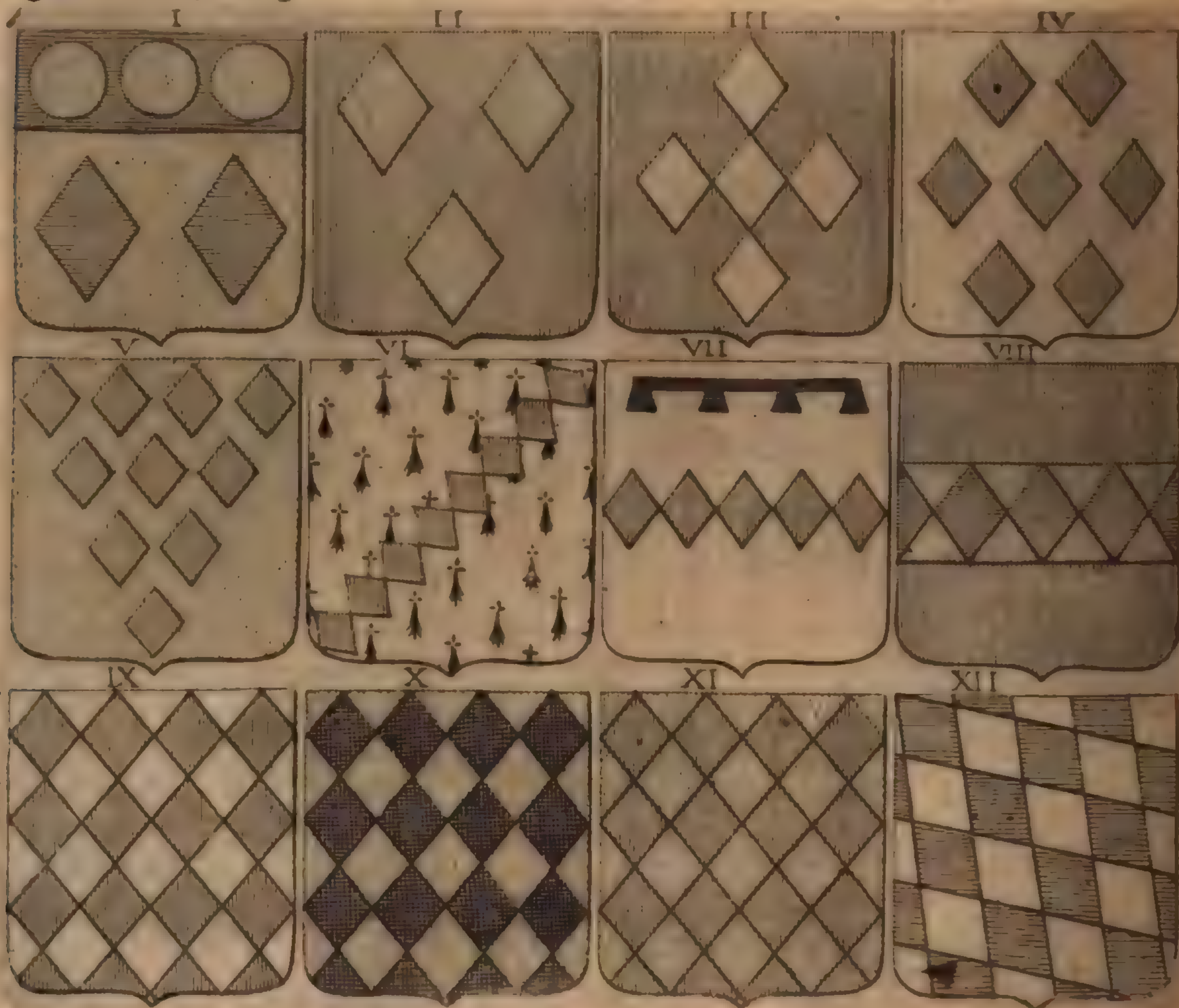


LOSANGE. C'est vne figure quadrangulaire, vn peu plus longue en sa hautheur que non pas en sa largeur, auec cette proportion, qu'estant de sept en hauteur elle doit estre de cinq en largeur: differe de la Fusée qui est plus reserrée par le milieu & vn peu en rond, & non si aiguë par les bouts: Differe aussi des Macles & des Rustres, en ce que la Losange est pleine & sans ouuerture, si bien que l'on ne

voit la partie du champ qui est dessous; la ou les autres sont ouuertes & voit-on le champ à trauers de l'ouuerture: les Macles sont percées ou clechées en leur forme de Losange, & les Rustres le sont en rond. [I IVDERT, porte *d'or à deux Losanges d'azur, au Chef de mesme chargé de deux Besans au champ.* II MOLART-Dieulamant en Brie, porte *de gueules a trois Losanges d'or.* III MILLET-de la Cosne en Bourgongne, portoit *de gueules à cinq Losanges d'argent mises en Croix.* IV DE CORDOVENNE en l'Euesché de Mande, *d'argent à sept Losanges de gueules posées deux, trois & deux.* V RENAVD-Lalaing en Prouence, porte *d'or à dix Losanges de gueules posées quatre, trois, deux, & vne.* VI COATEVEZ, *d'Hermines à huit Losanges de gueules mises en bande*, ou *d'Hermines à vne Bande Losangée du huit pieces de gueules.* VII BLOT-Chauigny, porte *d'argent à cinq Losanges de gueules mises en Fasce, au Lambel de sable à quatre pendans*, ou bien, *d'argent à la Fasce Losangée de cinq pieces de gueules, au Lambel de sable à quatre pendans.* TALLANSAC-la Loudriere, porte *de sable à trois Losanges mises en Fasce d'argent, surmontées de trois Estoilles de mesme.* CANY, en Flandres *d'or a dix Losanges de gueules posées trois, trois, trois, & vne.* LE MOINE, en Anjou, porte *d'argent à sept Losanges de gueules posées trois, trois, & vne.* BETEZE', *d'azur au Sautoir d'or accompagné de seize Losanges d'argent.* FOLLEVILLE, *d'or à dix Losanges de gueules posées trois, trois, trois, & vne.* VILLIERS-de Saulx, *de sable à dix Losanges d'or, posées trois, trois, trois, & vne.* KRACKAVV en Silesie, porte *d'argent à trois Losanges de gueules mises en pairle.* BERTAIL à Vienne en Dauphiné, porte *de sable à quatre Losanges d'or posées en Losange.* BRETONNIERE-Vvarty, *de gueules a la Bande Losangée de cinq pieces d'or, à la Bordure de mesme.* DAVTRVY, *d'argent à trois Losanges de gueules mises en bande.* STAINHAIM en Suabe, porte *d'argent à la Fasce de gueules, accompagnée de sept Losanges d'azur quatre en chef & trois en pointe.* SERMAISES-Villarceau, *d'argent à dix Losanges de gueules posées trois, trois, trois, & vne*, le pere de Varennes, dit SERMAISES, porte *d'argent à trois Pals Losangées de gueules.* HEPPENHEIN au Rhein, porte *d'azur à la Fasce d'argent accompagnée de trois Losanges de mesme.* REBOVRS au Duché d'Orleans, porte *de gueules à sept Losanges d'argent, posées trois, trois, & vne.* COVRSILLON en Poitou, porte *d'argent à la Bande Losangée de gueules, au Lion de sable en chef.* CAVELIER en Normandie, porte *d'argent à la Bande d'azur, accompagnée de six Losanges de gueules mises en orle.* OBERG au Duché de Brunsuic, porte *d'or à deux Losanges de sable mises en fasce.* GIGAVT-Bellefons en Normandie, maison illustre en noblesse, generosité & pieté, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Losanges d'argent.* GAYANT en Dauphiné, porte *d'azur à quatre Losanges d'argent posées vne deux & vne.* MORTAGNE en Guyenne, porte *de gueules au Pal d'or, accosté de six Losanges de mesme.* ESNES, *de sable à dix Losanges d'argent, posées trois, trois, trois, & vne.* CLASTRES, *d'or à dix Losanges d'azur, posées trois, trois, trois, & vne.* BONIZZI à Florence, porte *de gueules à six Losanges d'or mises en bande.* MAVCOVRT, *d'or à dix Losanges de sable, posées trois, trois, trois, & vne.* DE BVRG en Angleterre, porte *de gueules à sept Losanges de Vair, posées trois, deux & vne.* BLANCKENSTEINER en Silesie, porte *de gueules à huit Losanges d'argent posées deux, quatre, & deux.* DE REVEL à Ypre, *d'azur à dix Losanges d'argent posées trois, trois, trois, & vne.* VERNAMBOVRG, *d'or à sept Losanges de gueules posées quatre & trois.* Claude VOILLOT, Seigneur de Valleroy, Madecourt & Hagecourt, Conseiller & premier Secretaire d'Estat, Commandemens & Finances de Charles Duc de Lorraine, & President de sa Chambre des Comptes à Nancy, portoit *d'argent à trois Losanges d'azur mises en fasce chacune chargée d'vne Croix recroisettée au pied fiché d'or.* VVISSOCQ, *de gueules à la Fasce d'argent, accompagnée de trois Losanges d'or.* RVYNAVLT, *d'or à dix Losanges de gueules posées quatre, quatre, & deux.* RVTTENBERG au Duché de Brunsuic, porte *d'or à sept Losanges de sable, posées quatre & trois.* FORVIER en Flandres, *d'azur à dix Losanges d'or posées trois, trois, trois, & vne.*] Quant l'Escu est tout garny de Losanges ou bien quelques Fasces ou Bandes, l'on dit

LOSANGE. [VIII LORY en Dauphiné, porte *de gueules à la Fasce Losangée d'or & d'azur.* IX ESPINEFORT en Bretagne, porte *Losangé d'argent & de gueules.* X LESCHASSIER, porte *Losangé d'or, & de sable.*] XI DE CRAON, *Losangé d'or & de gueules.* XII BAVIERE, porte *Losangé d'argent & d'azur en bande.* [DE DADIZELE en Flandres, porte *Losangé de sinople & d'argent.* COVSTAING-de Puisignan, porte *Losangé d'or & d'azur.* De

KERANNOV de KERANMAZE' en Bretagne, porte *Losangé d'argent & de sable, à la Bande de gueules chargée de trois Treffles du premier.* DE PRESSY ou Precy, porte *Losangé d'argent & de gueules, au Chef d'or*: aucuns de cette famille chargent ce Chef d'vn Lion-leopardé de sable. LATRA à Naples, *Losangé d'argent & de gueules.* KERAVION, *Losangé d'argent & de sable.* BOVLIEV-CHARLIEV, porte *Losangé d'or & d'azur.* ANGOVLESME ancien, portoit *Losangé d'or & de gueules.* MARTAS en Guyenne, *Losangé d'or & d'azur.* DE POISSY, *Losangé d'argent & de gueules.* SAINT AMANT, *Losangé d'or & de sable.* POYLOAVLT en Poitou, porte *Losangé d'or & de gueules.* RAYMONDI-d'Auberterre, porte *Losangé en Bande d'or & d'azur au Chef de gueules.* MONTRICHER, *Losangé d'argent & de gueules.* TVRPIN-Vaauredon, au Duché d'Orleans, porte *Losangé d'or & d'azur.* TVRPIN-de Crissé, porte *Losangé d'argent & de gueules.* CHASTEAVDVN, *Losangé d'or & de gueules au baston d'argent mis en bande.* ESEBET en Bretagne, porte *Losangé d'argent & de sable.* NOE' en Gascongne, porte *Losangé d'or & de gueules.* DE FEVRS, *Losangé d'or & de sable.* MONTMORET, porte *Losangé d'argent & de gueules.* TEK, *Losangé en bande d'or & de sable.* LESPARE, *Losangé d'or & de gueules.* LEYNS à Gand, *Losangé d'or & de sable, au Chef de gueules chargé de Merlettes d'argent.* MARTEVILLE, *Losangé d'argent & de gueules.* KERCOENT en Bretagne, porte *Losangé d'argent & de sable.* AROVZE de Rochefort, porte *Losangé d'or & d'azur, à la Bordure de gueules.* SAINT SIMON, *Losangé d'or & de gueules, au Chef du premier.* THIVLCY-Barat en Dauphiné, *de gueules à la Bande Losangée d'or & d'azur.* GLETINS, *Losangé d'or & de gueules.* HERCK en Flandres, *Losangé d'or & de sable.* BIAMONT aussi en Flandres, porte *Losangé d'or & de gueules.* APPIANA en Ethrurie, porte *Losangé de gueules & d'argent.* ELISE à Florence, porte *Losangé d'azur & d'or.* DIEPENBVCH en Flandres, porte *Losangé d'or & de gueules.* KREFFVVITZ en Misnie, porte *d'argent à vne Bande Losangée de deux rangs de sable.* CHANTELOV en Normandie, porte *Losangé d'or & de sable.*]



*LOVP. Pline dit que les Italiens estiment le regard d'vn Loup dangereux, de façon que s'il voit vn homme le premier il luy fera perdre la parole demeurant tout esperdu, comme de mesme si l'homme apperçoit premierement le Loup il souf-

fre le mesme inconuenient. On dit aussi qu'il à vn poil à la queuë qui sert à l'amour, & que quand il se sent pris, il le iette là, & que neantmoins il n'a point de vertu si on ne l'arrache du Loup pendant qu'il est en vie. Les peuples Grecs le veneroient en l'honneur d'Apollon, que ceux de Lycopolis en Egipte adoroient sous la figure d'vn Loup: Et les Romains l'honnoroient pour l'amour de Mars de Romus & Romulus. Il se voit dans les Escus tantost passant, tantost rampant, que l'on dit rauissant, & quelques fois courant [I] LE LOVP de Foix, porte *de gueules au Loup d'or, armé d'argent.* [II] CHANTELOV, porte *d'or au Loup de sable accompagné de trois Tourteaux de gueules.* [III] AVELLANADA en Espagne, porte *d'or à deux Loups courans l'vn sur l'autre la teste contournée de gueules emportans chacun sur leur dos vne Brebis d'argent.* [IV] SERNAC, *d'azur au Loup rauissant d'or, armé de sable* [V] DE CAMBRAY ancien, portoit *de gueules à la Fasce d'argent, accompagnée de trois Loups rauissans d'or.* [VI] BISCAYE, Prouince, porte *d'argent à deux Loups de gueules trauersans au pied d'vn Chesne de sinople.* Ces Armes furent prises suiuant que l'on l'apprend des Historiens d'Espagne par Dom Diego Lopez de Haro, dixiesme Seigneur de Biscaye, possedée fort long-temps par des Seigneurs particuliers de ce nom de Lopez, auquel les Loups de cét Escu font allusion. [VII] LE LOVP, porte *d'azur au Loup d'or.* [VIII] MANDY, porte *d'argent à trois Fasces de gueules accompagnées de dix Louueteaux de sable, posés trois, trois, trois, & vn.* LOVVET, porte *d'argent au Loup de sable.* FVENSALIDA en Espagne, porte *d'argent à deux Loups l'vn sur l'autre de sable, à la Bordure de gueules.* LOVVAT en Dauphiné, porte *Pallé d'or & de gueules de six pieces, à la Bande d'argent chargée de trois Louueteaux d'azur.* SALVA, *d'argent à deux Loups l'vn sur l'autre de sable.* OSORIO-de Campos en Espagne d'ou sont descendus les familles de Villalobos, & les Osorios, portoit *d'or à deux Loups l'vn sur l'autre les yeux creués de gueules.* CARDINE à Naples, & en Espagne, *d'or à deux Loups courans l'vn sur l'autre d'azur.* KLEIST en Saxe, porte *d'argent à vne Fasce de gueules accompagnée de deux Loups courans de sable.* GVLDENBOCK au Duché de Brunsuic, porte *d'or à deux Loups courans l'vn sur l'autre de sable.*



DE L'VN EN L'AVTRE, se dit lors qu'vn Escu est parti, coupé, taillé, tranché ou escartelé d'esmaux differents, & qu'en chaque partie il y à vne mesme piece de blason, il faut que la piece qui est sur le metal, soit de la couleur qu'est le champ de l'autre, & au reciproque. [I] SVZE, porte *d'argent parti de gueules à deux Tours de l'vn en l'autre.* [II] LEMPS en Dauphiné, porte *d'or parti de gueules, au Lion sur le tout parti de l'vn en l'autre.* [III] SATVRNINI à Rome, porte *d'or coupé d'azur au Centaure tirant d'vn Arc encoché sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* [IV] RVLKE en Misnie, porte *d'argent coupé de sable à deux Leuriers courans de l'vn en l'autre.* [V] KRESBERG en Carinthie, porte *d'azur Tranché d'or à vne Rose sur le tout tranchée de l'vn en l'autre.* [VI] VVIPPACH en Thuringe, porte *d'argent Tranché de sable à deux Colombes de l'vn en l'autre.* [VII] FENTZL en Austriche, porte *de sable Taillé d'or au Lion sur le tout taillé de l'vn en l'autre.* [VIII] LA RO-

CHE en Bretagne, porte *Escartelé d'argent & de gueules a quatre Aigles de l'vn en l'autre.* IX TORNABONI à Florence, porte *Escartelé en sautoir d'or & d'azur, au Lion sur le tout escartelé de l'vn en l'autre* : aucuns de cette famille, (qui est vne des alliances de celle de Dony-d'Attichy qui en ce temps à donné cet illustre Prelat, Euesque d'Autun lequel à tesmoigné son zelé pour la Prouince de Bourgongne en laquelle il est President né des Estats à cause de son Euesché, lors que au XV. du mois de May de cette année M. DC. LIX. portant la parole au Roy au nom des trois Ordres, il representa genereusement à sa Majesté les miseres des peuples du pays ou il à en partie la conduite spirituelle) adjoustent pour brisure vn Escusson chargé d'vne Croix pendu au col du Lion, posé sur l'espaule. X MEVLANDT en Flandres, porte *Escartelé de sable & d'or a deux Lions affrontés sur le tout coupés de l'vn en l'autre.* XI BARGAGLIA en Ethrurie, porte *d'argent a deux Fasces de gueules, accompagnées & chargées de douze Roses de l'vn en l'autre, posées deux, trois, deux, trois, & deux.* XII EBROIN surnommé le Tyran, Alleman de nation, Maire du Palais de Paris, & Duc de la Cheualerie de France du temps de Clotaire III. portoit *d'argent a trois Fasces de gueules semé de Molettes de l'vn en l'autre, au Lion d'or, armé lampassé & Couronné d'azur, brochant sur le tout.* XIII MVNTBROT von Spiegelberg en Suabe, porte *de sable coupé d'argent a trois Fleurs de Lis deux sur argent & vne sur sable de l'vn en l'autre.* XIV VVOLGSCHAFEN au Tirol, porte *Tranché d'azur & d'or, au Soleil sur le tout tranché de l'vn en l'autre.* XV ROSENAVV en Franconie, porte *d'argent parti de gueules a six Roses l'vne sur l'autre de l'vn en l'autre.* XVI RVPE, porte *d'argent escartelé de gueules a vne Aigle esployée sur le tout escartelée de l'vn en l'autre.* XVII AVDONIVS Chancelier de France, du temps de Dagobert l'an DC. XXXIV. portoit *d'azur escartelé d'or a vne Fasce sur le tout escartelée de l'vn en l'autre, à la Bordure escartelée & chargée d'vne Fasce le tout de l'vn en l'autre.* XVIII VALDSTEIN en Allemagne, porte *escartelé d'azur & d'or à quatre Lions couronnés affrontés de l'vn en l'autre.* XIX VALIER à Venise, porte *d'or coupé de gueules à vne Aigle sur le tout coupée de l'vn en l'autre.* XX ARENALA en Espagne, porte *d'argent parti de gueules, à trois Fleurs de Lis posées deux & vne de l'vn en l'autre, celle de la pointe partie.* XXI VVIERNITZ en la Mark, porte *d'or Taillé d'azur à l'Estoille à six raiz sur le tout taillée de l'vn en l'autre.* XXII LOMBARD à Venise, porte *d'azur coupé d'or, au Lion-Leopardé sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* XXIII DALESEVOLA aussi à Venise, porte *d'argent escartelé de gueules au Lion sur le tout escartelé de l'vn en l'autre.* XXIV LAMPARDI la mesme, porte *d'argent Tranché d'azur, à vne Aigle sur le tout tranchée de l'vn en l'autre.* DE VAVX, porte *de sable Coupé d'argent, au Lion sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* AVER en Austriche, porte *de sable parti d'argent à six Annelets l'vn sur l'autre, de l'vn en l'autre.* DANDOLI à Venise, porte *d'argent Coupé d'azur à six Fleurs de Lis de l'vn en l'autre.* BEHEM en Silesie, porte *de sable escartelé d'or à la Fleur de Lis sur le tout escartelée de l'vn en l'autre.* DIACETE maison fonduë en celle de Montchenu en Dauphiné, portoit *d'or coupé de sable au Lion couronné sur le tout coupé de l'vn en l'autre, brisé d'vn Lambel de gueules le pendant du milieu d'or* : les grands biens que cette maison acquit à Lion ou elle se vint habituer de l'Isle de Sardaigne, fournirent de sujet aux deux vers suiuans, receüillis par le pere Compain,

Sardini quondam fueram, nunc grandia cete,
Sic alit Italicos Gallia pisciculos.

qui monstrent que de petite Sardine qu'ils estoient auparauant, ils estoient deuenus vne grande Baleine, *Grandia cette*, la France nourrissant de la sorte les petits poissons d'Italie. Scipione Ammirato qui à fait quelques Genealogies particulieres des familles nobles de Florence, y à inseré celle de Diacete qu'il met la premiere & brise le Lion d'vn Lambel à quatre pendans. BAFFI à Venise, porte *d'or parti d'azur à vne Iumelle en bande sur le tout partie de l'vn en l'autre.* KOLNPOCK en Austriche, porte *de sable coupé d'or à trois testes & cols de Boucs, de l'vn en l'autre, les deux du chef affrontes.* VASANI à Venise, porte *d'argent parti de sable a trois Fleurs de Lis l'vne sur l'autre, parties de l'vn en l'autre.* CECHINI à Rome, porte *Fascé de gueules & d'argent de quatre pieces, à six Fleurs de Lis sur gueules, & six Roses sur argent de l'vn en l'autre posées trois à trois.* STEVRER en Bauiere, porte *d'or parti de sable, a deux Fleurs de Lis de l'vn en l'autre.* MONTSAX en Suisse, porte *d'or coupé de gueules, a deux Bourses de l'vn en l'autre.* IVVALT aussi en Suisse, porte *d'azur tranché d'or a vne Estoille a six raiz, & vne Aigle posée en bande de l'vn en l'autre.*]


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

L'VN SVR L'AVTRE, se dit pour exprimer l'assiette de plusieurs animaux ou meubles qui sont dans vn Escu l'vn au dessus de l'autre. [I KERVASDOVE, porte *d'Hermines à deux Fleurs de Lis d'or l'vne sur l'autre.* Le Comte II DE HOMBERG en Allemagne, porte *d'argent à deux Aigles de sable l'vne sur l'autre.* III LISLE-BOVCHARD, porte *de gueules à trois Leopards l'vn sur l'autre d'or.* Le Comte IV DE NEVFFEN en Allemagne, porte *de gueules à trois Cors l'vn sur l'autre d'argent enguichés d'or.* V TELAVV en Misnie, porte *de gueules à trois poissons l'vn sur l'autre d'argent.* VI CHABANOYS en Guyenne, *d'or à deux Lions l'vn sur l'autre de gueules.* VII ELMER von Elm en Suisse, porte *d'argent au Bouc de sable & Fan de gueules courans l'vn sur l'autre.* VIII FARINGTON en Angleterre, *de sable à trois Licornes courantes l'vne sur l'autre d'argent.* Geoffroy DE CAVMONT, Baron dudit Caumont & Marquis de Fronsac, qui ne laissa qu'vne heritiere mariée en premieres nopces à Iean d'Escars Prince de Carency, & en seconde nopces à François d'Orleans, Comte de Saint Paul : & Iacques de Caumont, Marquis de la Force, Mareschal de France, portoient *d'azur à trois Leopards l'vn sur l'autre d'or, armés, lampassés & Couronnés de gueules.* Ceux de ce nom Comtes de Lauzun qui ont le presurnom DE NOMPAR, descendus de Richard de Caumont qui estoit sans doute vn cadet, parce qu'il portoit pour brisure *vne Bordure d'argent*, & auquel Fauin ne donne que deux *Leopards d'or en champ de gueules*, portent *Tiercé en Bande*, leurs Armes sont representées sous le mot TIERCE*. PERROT à Paris, qui à donné nombre de Conseillers à ce grand Parlement, porte *d'azur à deux Croissans l'vn sur l'autre celuy de la pointe renuersé d'argent, au Chef d'or chargé de trois Aigles de sable.*

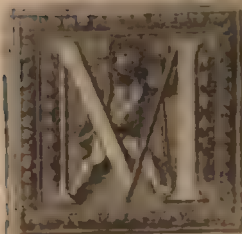


*LVNE. Pour ne m'arrester à toutes les belles significations de ce second astre qui emprunte toute sa lumiere du Soleil, qui entre autres nous signifie l'eternité, dit Pierius, parce quand elle semble faillie elle se renouuelle, & rajeunit souuent tout le long de l'année, & par ce moyen changeant tous les iours de face, elle nous represente encore parfaitement le changement de l'estat & condition des choses humaines : ie me contenteray de dire que nous ne là voyons pas dans ses changemens dans les Escus de nos François, ou elle n'est representée que sous la figure du Croissant, mais bien parmy les estrangers, ou ils la mettent non seulement en Croissant comme il se voit à la nouuelle Lune, mais aussi, suiuant l'erreur populaire, figurée d'vne face humaine dans son premier quartier, ores en son plein, puis en decours, ce qui m'oblige pour la blasonner en la diuersité de ces representations d'vser des mots de *Lune en Croissant* quand la face est en profil regardant à droit, & d'y adjouster *couchee* regardant le chef de l'Escu ; *de Lune au plein* lors qu'elle est de front ; & *de Lune en decours* si elle regarde à gauche, & si elle à la face tournée vers la pointe, *Lune en decours renuersée.* I RATZENDRIEDT en Suabe, porte *de sable à trois Leuriers courans l'vn sur l'autre d'argent, escartelé du dernier à vne Lune au plein entourée de nuées d'azur, au Chef*

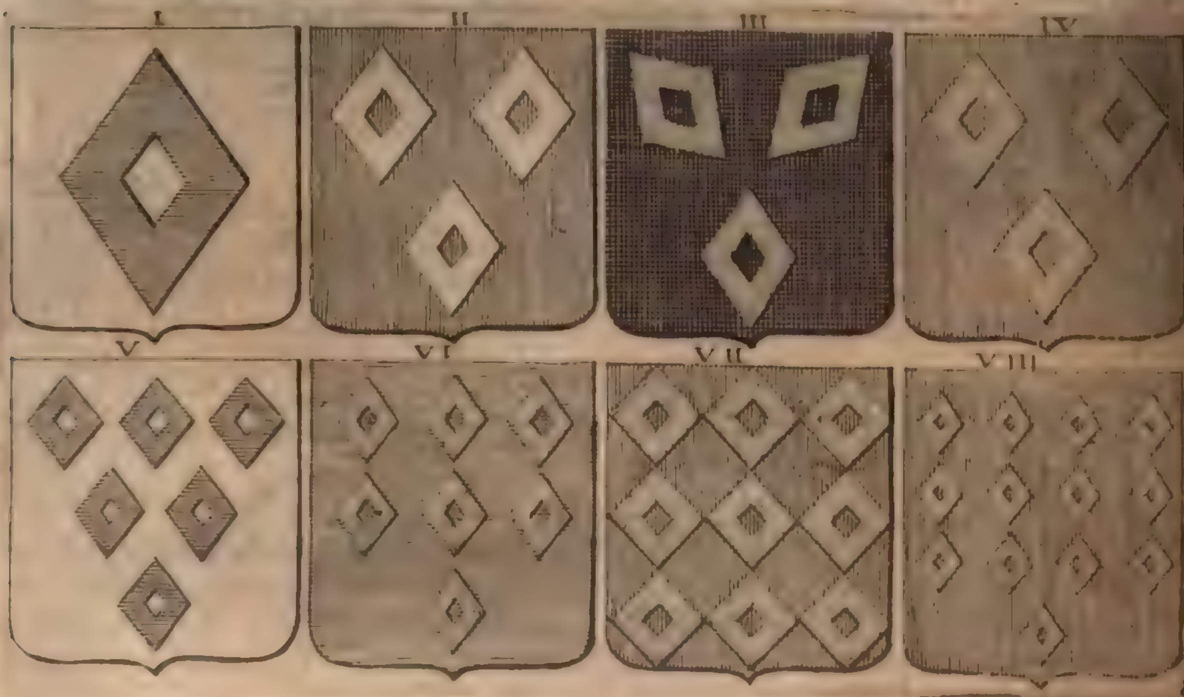
nebulé ae mesme. [II] ZILY en Suisse, porte *d'azur à deux Lunes en Croissant & en decours addossés d'or.* [III] HAGEN en la MARCK, porte *d'azur à vne Lune en Croissant d'argent percée d'vne Flesche d'or en fasce, accompagnée de six Estoilles à six raiz d'argent trois en chef & deux en pointe.* [IV] HERMAN à Ausbourg, porte *de sable à vne Lune en Croissant d'or adextrée d'vne Estoille aussi d'or; à deux Cantons dextre de mesme.* [V] FVSTER dont vn Cheualier de Malthe de la langue d'Arragon, mort à Zoara l'an M. D. LII. *Escartelé au premier d'or à vn Ours de sable attaché à vn Arbre de sinople terrassé de sinople; au deux de gueules à trois Estoilles d'or; au trois d'azur à vne demie Lune au plein à senestre d'argent; au quatre de gueules à trois Fleurs de Lis d'or; enté en pointe d'argent à trois Bandes de sinople.* [VI] BODENSTEIN au Duché de Brunsuic, porte *d'or parti de sable à vne Lune en Croissant couchée sur le tout, partie de l'vn en l'autre, surmontée de trois Estoilles de mesme.* [VII] ZOLLVER von Massenberg en Styrie, porte *d'azur à vne Lune en decours renuersée d'or, Coupé palé d'argent & de gueules de six pieces; escartelé d'or au Vol de gueules.* [VIII] VIDMAN, dont vn Cardinal en ce siecle, porte *d'or chappé de gueules à trois demy Vols de l'vn en l'autre, Escartelé d'argent à vne Fasce Diaprée de gueules accompagnée de six Aigles de sable; sur le tout d'azur à vne Fleur de Lis d'argent, party d'azur à vne Lune en Croissant d'argent.* BELLVVITZ en Misnie, porte *d'azur à vne Lune en Croissant d'argent, accompagnée de trois Estoilles à six raiz de mesme.*







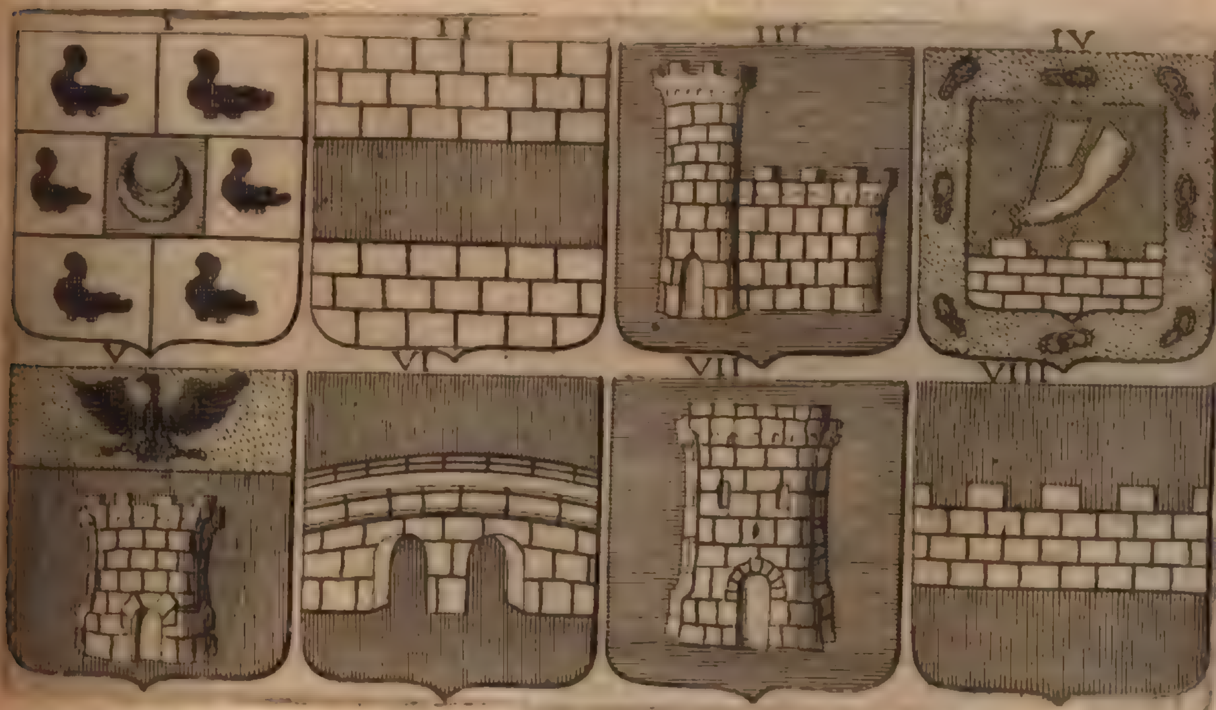
MACLES, ſe ſont figures quadragulaires, toutes ſemblables aux Loſanges, de meſme dimenſion, excepté qu'elles ſont percées au milieu en leur forme de Loſanges, ſi bien que l'on voit le champ de l'Eſcu à trauers, different des Ruſtres qui ſont percées en rond. [I TREANA en Bretagne, porte *d'argent à vne Macle d'azur.* II PVY-DV FOV, porte *de gueules à trois Macles d'argent* III PIDOVX, *de ſable à trois Macles d'or poſées en pairle.* IV MEAVLTIS en Normandie, porte *de gueules à trois Macles d'or.* V LA VAIRIE, porte *d'argent à ſix Macles d'azur poſées trois deux & vne.* VI KERCADO en Bretagne, porte *d'azur à ſept Macles d'or poſées trois, trois, & vne.*] Les Seigneurs VII DE ROHAN, portent *de gueules à neuf Macles d'or poſées trois, trois, & trois*, comme deſcendus de Maclianus qui dominoit en Bretagne du temps de noſtre Roy Clouis. [VIII TIGNONVILEE, porte *de gueules à treize Macles d'or poſées trois, trois, trois, trois & vne.* LAMOVREVX en Bretagne, porte *d'argent à trois Macles de ſable.* MONCAVREL, *de gueules à trois Macles d'or.* DE MOLAC, *de gueules à ſept Macles d'argent, poſées trois, trois, & vne.* BERGVES, porte *de ſinople à trois Macles d'argent.* VILLEDIEV, *d'or au Cheuron d'azur accompagné de trois Macles de gueules.* ARRADON, porte *de ſable à ſept Macles d'argent.* PLEDERAN, ou Pledran, *d'or à ſept Macles d'azur, poſées trois, trois, & vne.* DE BIGNAN en Bretagne, porte *de gueules à trois Macles d'or.* OYSIE' en Normandie, *d'azur à ſix Macles d'or.* QVINCY, Comte de Vincheſter en Angleterre, porte *de gueules à ſept Macles d'or, poſées trois, trois, & vne.* DOVESSY, porte *d'azur à ſix Macles d'or, poſées trois, deux & vne.* RIOV-le Sain, porte *d'azur à ſept Macles d'argent, poſées trois, trois, & vne.* VVAES à Gand, porte *d'argent à trois Macles de ſable.* ROMARE, Comte de Lincolne en Angleterre, porte *ſemé de Croix recroiſettées d'or à ſept Macles de meſme.* PVYBASCLE' porte *de gueules à trois Macles d'argent.* GOVIQVET, porte *d'azur à ſept Macles d'or à vn Eſcuſſon poſé au canton dextre chargé d'vn Croiſſant d'argent.* PVYQVARREAV, porte *d'or au Cheuron d'azur, accompagné de trois Macles de gueules.* FAVCONNIER, *d'argent à ſix Macles de gueules poſées trois, deux & vne.* BRVGET en Angleterre, porte *d'azur à dix Macles d'or poſées trois, trois, trois, & vne, au Canton de gueules chargé d'vn Leopard d'or.* LEVALLE, porte *de gueules à ſix Macles d'argent.* ARGENTEVIL, *d'argent à*



trois

trois Macles de gueules. MONTGRILLET, *de gueules à trois Macles d'or.* BOIS BOISSEL, *d'Hermines au Chef de gueules chargé de trois Macles d'or.* LA PORTENEVVE dit GVER en Bretagne, porte *d'azur à sept Macles d'or, posées trois, trois, & vne.* DV CROC, porte *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de trois Macles de sable.* FERRERS en Angleterre, porte *d'or à sept Macles de gueules posées trois, trois, & vne, au Canton d'Hermines.*]

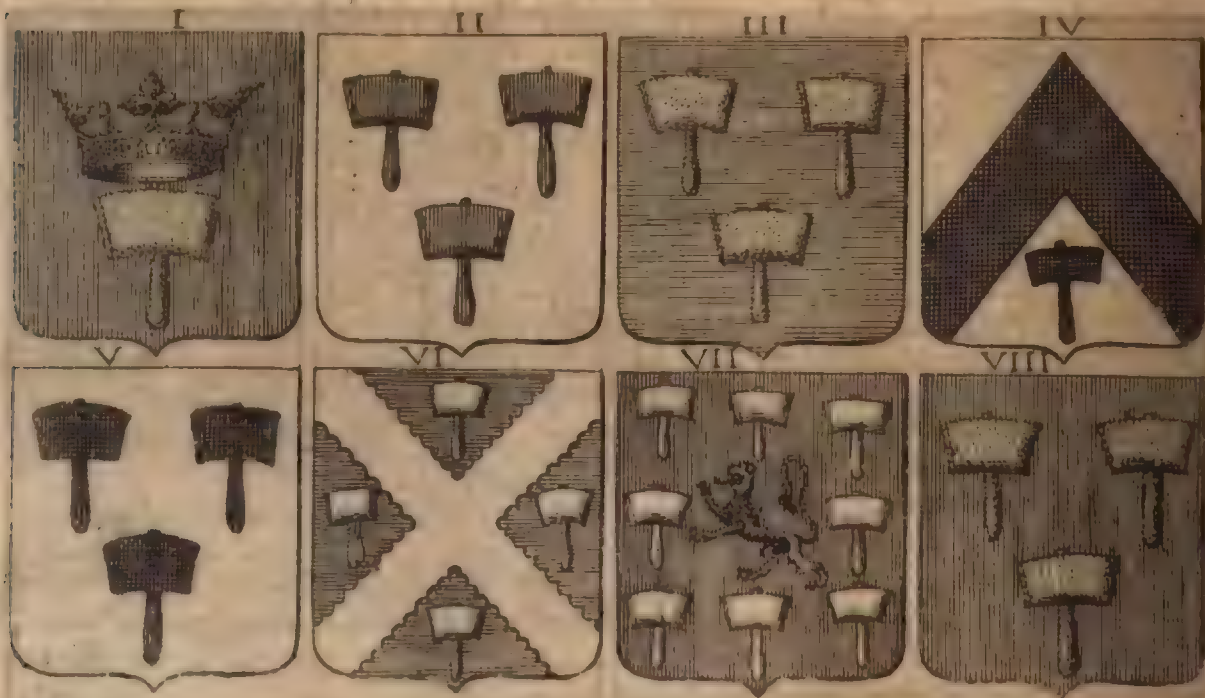
MACONNE', MACONNERIE. C'est le mortier qui parroist en forme de filet entre les pierres de taille d'vn bastimẽt, que les Maçons appellent traits de rustique; il est d'ordinaire de sable. [Michel [I] DE MARILLAC, Garde des Sceaux de Frãce, portoit *d'argent Maçonné de sable, cartelé de sept pieces,* (ce mot cartelé veut dire quarreaux) *remplis de six Merlettes de mesme, celuy de l'abisme d'azur à vn Croissant d'or:* aucuns de la famille laissent cette abisme du champ, & le Croissant de gueules, d'autres y mettent vn Lion de gueules. [II] PEREZ dont vn Grand Maistre de l'Ordre de Calatraua, porte *d'argent Maçonné de sable à la Fasce de gueules.* [III] ASNIERES-L'ORIEL, porte *d'azur à vne Tour fenestrée d'vn auant mur d'argent, Maçonnée de sable.* [IV] DE VILLASECA, porte *de sinople au Dextrochere* (aucuns disent armé) *d'argent, tenant vne Banderolle d'or, à la Champagne crenelée de deux pieces & demie d'argent, Maçonnée de sable, à la Bordure d'or, chargée de seize chaisnons enchaisnés deux à deux de gueules.* [V] IVSTINIANA à Genes, porte *de gueules, au Chasteau d'argent Maçonné de sable, au Chef d'or chargé d'vne Aigle de sable.* [VI] DE BARRY-de Pontau en Prouence, porte *de gueules au Pont de deux arches d'argent Maçonné de sable.* [VII] GEOFFROY-de Bousill[illegible] en Languedoc, porte *d'azur à vn Chasteau d'argent Maçonné de sable.* [VIII] AVVER von Auuberg en Bauiere, porte *de gueules à la Fasce crenelée de trois pieces & deux demie d'argent Maçonnée de sable.* CHAMBON en Auuergne, porte *d'azur à la Tour d'argent, Maçonnée de sable.* La Ville de Chastillon sur Seine au Duché de Bourgongne, à pour Armes *de gueules au Chasteau à quatre Tours crenelées d'argent, Maçonné de sable.* BEAVMONT sur Vienne, porte *d'argent à trois Tours de sinople Maçonnées de gueules.*]



MAILLE. C'est vne boucle ronde sans ardillon. Voy BOVCLE.

MAILLET, espece de Marteau, de la furent appellés MAILLOTINS, les seditieux lesquels du temps de Charles VI. tirerent de la prison de l'Euesque de Paris, à coups de Maillets, Hugues Aubriot, Preuost de ladite Ville, lequel auoit esté condamné comme heretique à perpetuelle prison au pain & à l'eau. Il y en à qui ont escrit qu'estant hors de prison il se retira en Bourgongne d'ou il estoit natif, & quelques-vns des nostres croyent qu'il y à vne maison à Dijon, [en la rue Nostre Dame qui appartient à Monsieur le Conseiller de Souuert, de laquelle il m'a dit, que par les anciens tiltres qu'il à d'icelle, il se reconnoit que les voutes qui sont sous la salle qui

seruent de petites boutiques, estoient appellées les voutes du Change, la fasce de laquelle, (le dedans estant accommodé à present à la moderne)] est de belle & ancienne structure, sur la porte d'icelle se voit en relief la double rose rouge d'Angleterre dont il pouuoit estre partisan depuis son euasion. En quoy il y à quelque vray-semblance, joint qu'il y à encore auiourd'huy vn petit pont sur la Riuiere d'Ouche proche l'Hospital du Saint Esprit, appellé vulgairement le Pont Aubryot. [I FEVQVIERIS en Picardie, porte *de gueules au Maillet couronné d'or*, aucuns disent trois. II ROLLAINCOVRT, porte *d'argent à trois Maillets de gueules.* III DES MAILLOTS en Bourgongne, Maison originaire de Normandie, alliée à celle de Villars-la Faye, portoit *d'azur a trois Maillets d'or.* IV BRANCAMONT, porte *d'argent au Cheuron de sable, accompagné en pointe d'vn Maillet de mesme.* V HENENCOVRT en Picardie, porte *d'argent à trois Maillets de sable.* VI MAILLART en Normandie, porte *d'azur au Sautoir engreslé d'argent, accompagné de quatre Mailletts de mesme.* Le Heraud d'Armes qui à mis en lumiere les memoires d'Estat de Messire Philippes Hurault, Chancelier de France, & fait la genealogie des Huraults, dit que Anne Maillart femme de Nicolas Hurault, Conseiller au Parlement de Paris, fille de Gilles Maillart Conseiller au mesme Parlement (duquel Blanchart au Catologue des Conseillers dudit Parlement ne fait point mention, ou il y à equiuoque au nom lors qu'il parle d'André Maillart qui auparauant estoit Conseiller au Parlement de Rouën) & de Ieanne Boucher, portoit *d'argent au Lion de sable accompagné de trois Maillets de gueules.* VII VVAROVX-de Maillet, porte *de gueules au Lion d'or à l'orle de huit Maillets d'argent.* VIII DE RVDDERE en Flandres & à Gand, portoit *de gueules à trois Maillets d'or.* DE MAILLOC, Seigneur dudit lieu, porte *d'argent à trois Maillets de sinople.* ANCIENVILLE-de Villiers aux Corneilles, porte *de gueules à trois Mailloches d'or.* Les Mailloches sont plus petites que les Maillets & sont de fer, & les Maillets sont de bois. DE VVIESE en Flandres, portoit *d'argent à trois Maillets de gueules.* BOELE à Gand *de gueules à trois Maillets d'or, au Chef de mesme.* DE MONCHY en Picardie, Seigneurs de Montcaurel, de Senarpont, de Monts, de Broutelles & autres terres, porte *de gueules a trois Maillets d'or, a vn Escusson en abisme de mesme chargé d'vne Bande du champ.* DE MAMMEZ, *d'argent a trois Maillets de sable.* CHANTELEV, porte *de gueules a deux Maillets d'or, au Francquartier de mesme.* DHAMERE à Gand, *de gueules a trois Maillets d'or.* LA FARGVE *d'azur a trois Maillets d'argent a la Bordure de gueules.* GEMEPPE en Flandres, *de gueules au Lion d'or, a l'orle de huit Maillets d'argent.*



MAINS. [Dieu les à donnés à l'homme auec la raison, comme deux fortes aydes qui le recompensent de ce qu'il l'a mis au monde nud, & sans deffense aucune au iour de sa naissance : par le moyen d'icelles l'homme execute tout ce que la

raison luy enseigne. Il en escrit les Loix, dresse des Autels, bastit des Palais & des maisons, forges les armes & bastons de guerre, fabrique les instrumens de musique puis les anime. Elles s'employent à la guerison des corps aussi bien que des ames, forcent les villes, ramenent les rebelles dans l'obeissance, peignent, grauent, brodent, trauaillent à nostre nourriture & à nostre soulagement, font tout ce que les Arts peuuent fournir d'inuention pour nos plaisirs & pour nostre vtilité : bref elles sont les parties du corps les plus necessaires & les plus agissantes, & l'organe de l'ouurage de l'homme, sans lesquelles les actions heroiques ne sçauroient estre executées, & les œuures admirables de tous les Ars acheués. Les Egiptiens en denotoient la force, & Numa Pompilius les consacra à la Foy. Ainsi les Escus qui en sont remplis ne peuuent qu'estre honnorés de la representation de ces mains, qui n'ont esté donnés à l'homme, dit Galien, que parce qu'il est le plus sage de tous les animaux. Leurs assiettes ordinaires est d'estre posées droites en pal, les doigts vers le chef & le poignet vers la pointe, ouuertes & estenduës, monstrans le dedans ou paumes d'icelles, ce qui a donné subiet au sieur de la Colombiere d'exprimer cette extension ou ouuerture des mains par ce mot *Appaumé*, ce qui à mon aduis est inutil, parce qu'elles sont tousiours ainsi representées, de mesme que de dire des mains droites, qui sont celles que l'on represente coustumierement, mais bien si elles sont gauches il les faut specifier, comme l'action & l'assiette contraire à leur ordinaire scituation dans les Armoiries. I VVAROQVIER, maison originaire du Comté d'Artois, dont est issu François Vvaroquier Maistre d'Hostel ordinaire du Roy, Tresorier general de France & Grand Voyer en la generalité de Paris, porte *d'azur à vne main d'argent*, Armes données par Eudes IV. Duc de Bourgongne, à Iean Vvaroquier le faisant Cheualier, au lieu des *trois Croissans d'argent en champ de sinople* qu'il portoit, pour reconnoissance des actions genereuses qu'il fit au combat que le Duc donna deuant Saint Omer au mois de Iuillet M. CCC. XL. contre Robert d'Artois, Comte de Beaumont le Roger, que Paradin qualifie Comte de Hainault.] Dauid II MAYNET, Escuyer, Vicomte de Roüen, portoit *d'azur a trois Mains d'or.* [III GOVLAFRE, porte *d'argent a trois Mains de sable.* IV HARENVILLIERS, porte *d'argent a trois Mains de gueules.* V SAINT Laurens, porte *de sable a trois Mains d'or.* VI BAVYN, à Paris & à Dijon, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Mains couchées d'argent.* VII SASSE-Mallemains, porte *d'or a trois Mains gauches de gueules.* VIII ROVILLE, porte *d'azur a trois Mains gauches d'argent celle de la pointe surmontant vn Croissant de mesme, au Chef cousu de gueules chargé de trois Molettes d'or.* IX GVENGAT en Bretagne, porte *d'azur a trois Mains d'argent.* X FAVSTEN à Francfort, porte *d'azur a vne Main fermée d'argent.* KERONIANT, porte *d'azur a vne main d'argent.* MALLEMAINS-des Collibeaux, porte *de gueules a trois Mains gauches d'or.* Le manuscrit que Monsieur le Conseiller Bailly m'a presté, dône pour Armes à Roger sieur de Mallemains qui passa en Angleterre auec Guillaume le Conquerant, *d'azur a trois Mains gauches d'argent.* REMANDOLE en Prouence, porte *d'argent a trois Fasces de sable, au Chef de gueules chargé d'vne Main du champ.* D'AVBIGNY-Perdriel, porte *d'azur a trois Mains d'or.* DONADIEV-Picheri, porte *d'azur a vne Main d'argent mouuante d'vne Nuée du flanc senestre de mesme, tenant vn Cœur de gueules surmonté de deux Estoilles d'or.* PIENCOVRT *de sable a trois Mains d'argent.* ELBEL en Silesie, porte *de gueules a trois Mains d'argent, celle du canton dextre du chef droite, les deux autres gauches.* BVCHART, *d'argent a vne Main de gueules a l'orle de Merlettes de sable.* MAROT-des Alleux, porte *d'azur a vne Main d'argent & vne Estoille d'or posée au canton dextre.* LA PLANQVE, porte *d'argent a vne Main de gueules, a l'orle de Merlettes de sable.* LA CHAMPAGNE en Normandie, porte *d'azur a trois Mains d'or.* GIESER en Bauiere, porte *de gueules a vne Main d'argent chargée d'vne Croix du champ.* VVASSENSTEIN en Alsace, porte *de gueules a six Mains d'argent posées trois, deux & vne.* Si les mains sont iointes, comme en cette representation elles signifient la foy qui est requise és alliances, traités de paix & reconciliations, pour asseurance de quoy on se donne la main les vns aux autres, ainsi que fit Anchise parlant a Archemenides dans le Poëte Virgile en son Eneide liu. 5.

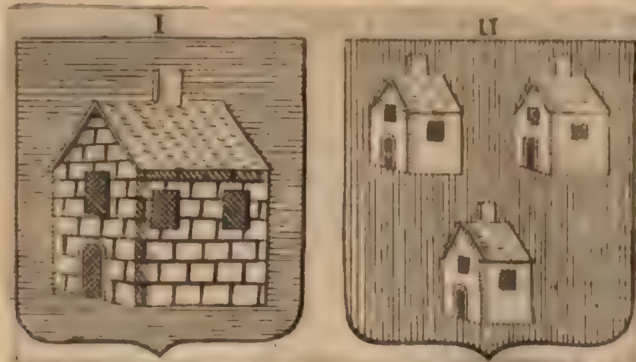
Il luy donne la dextre, & par ce present gage,
Gage de foy certaine, asseure son courage.

on les appelle Foy, & qui ordinairement sont habillées au poignet, conformement à

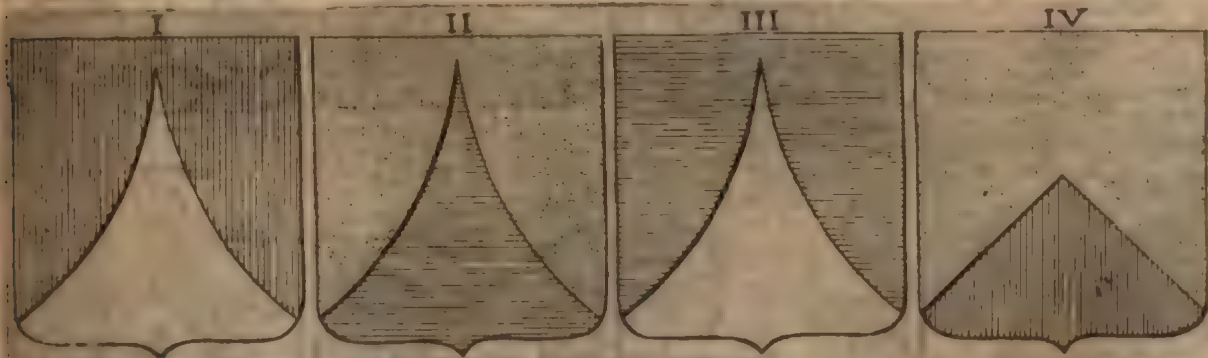
l'ordonnance de Numa Pompilius qui voulut que les mains qui sacrifiroient à la Foy, fussent enueloppées iusques-aux doigts, pour tesmoigner qu'on a dessein de garder la Foy dont le siege est particulierement à la main droite. Diuerses monnoyes des anciens ont eu cette marque, quelquesfois auec cette inscription FIDES EXERCITVVM, *la Foy des exercites* ou *armées*: autresfois FIDES ROMANVM. *La Foy des Romains.* XI DE VIC, porte *de gueules a vne Foy parée* (parée veut dire que les mains sont habillées par le poignet,) *d'argent en fasce mouuantes des flancs, surmontée d'vn Escusson d'azur chargé d'vne Fleur de Lis d'or bor dé de mesme:* Emeric de Vic, Seigneur d'Ermonuille, Garde des Sceaux de France, & Guillaume de Vic son fils Archeuesque d'Ausc, escarteloient *d'azur a vne Fasce d'or accompagnée de trois Colomnes de mesme.* XII ARENES a Marseille, porte *d'azur a vne Foy d'argent parée de pourpre posée en bande.* ALTREVVV en Suisse, porte *de gueules coupé d'argent à vne Foy posée en Cheuron de l'vn en l'autre.*]



MAISON. Se represente tantost d'vn seul esmail, tantost de deux ; & quand la couuerture est differente du reste du bastiment, on le qualifie essoré. [CASANOVA en Espagne, porte *d'azur à vne Maison d'argent maçonnée de sable.* II CAMERINO Ville Episcopale d'Vmbrie sur le Golfe ou Mer de Venise, porte *de gueules à trois Maisons d'argent.*]



MAISTRE. Se dit de la plus grande partie de l'Escu, quand le bas n'est garny sinon d'vne pointe; [qui est le mesme que le Chappé. I PLASSENBERG en Franconie, porte *d'argent le Maistre ployé* ou *arrondi de gueules.* II VVILDENVVARTH en Bauiere, porte *d'azur le Maistre ployé d'or.* III KVNSBERG en Franconie, porte *d'argent le Maistre ployé d'azur,* si vous ne voulés dire *d'argent Chappé ployé d'azur,* qui est le mesme, ou plutost du mantelé suiuant que nostre Autheur en represente la figure. IV *de gueules le Maistre d'or.*]



*MAL ORDONNES. Se dit lors que vn Escu est rempli de trois figures soit d'animaux, oyseaux ou autres pieces, dont l'ordinaire est d'estre posées deux & vne, qui est à dire deux en chef & vne en pointe; & qu'elles sont mises vne en chef & deux en pointe comme contraire à leur assiette; on l'exprime par ces deux mots *Mal ordonnées.* I ALLI à Rome, porte *de gueules à trois S capitales Mal ordonnées d'or, coupé d'argent à trois Estoilles à huit raiz de gueules* II SCHVTZN en Silesse, porte *d'azur à trois Estoilles à six raiz Mal ordonnées d'or, & en pointe vn Croissant d'argent.* III BARBEAV en Bourgongne, porte *d'argent à trois Roses Mal ordonnées de gueules, coupé de mesme a deux Barbeaux posés en Cheuron d'or.* IV IOSTL en Styrie, porte *d'azur a trois Croissans Mal ordonnés d'or, les deux de la pointe addossés.* V LE Conte, Barons de Nonan, porte *d'azur au Cheuron d'argent accompagné en pointe de trois Besans Mal ordonnés d'or.* Le pere de Varennes blasonnant cet Escu en son Roy d'Armes, dit que le Cheuron est accompagné de trois Besans de mesme metail, que ceux de cette maison nomment iettons à cause du nom, par ce que les iettons seruent à compter, mais mal nommés par eux faute d'entendre les termes de l'Art Heraldique, car si c'estoient iettons ils seroient figurés. Le feu sieur le Breton, Seigneur de la Doyenneterie, Roy d'Armes de France en son Recueil d'Armoiries que le sieur le Breton son fils m'a fait voir, les a peintes comme ie les blasonne. VI DE FLORENTIN-Mahuet, porte *d'azur a la Tour d'argent accompagné de trois Croix Fleuronnées Mal ordonnées d'or.* VII KIRCH en Suabe, porte *de gueules au Dextrochere armé d'argent, accompagné de trois Croix au pied fiché de mesme.* La maison VIII d'AVMONT, dont Iean Sire d'Aumont, Mareschal de France en l'an M.D.LXXIX. sous le Roy Henry III Iacques d'Aumont, Baron de Chappes, Preuost de Paris M.D.XCIV. & Anthoine, d'Aumont, Comte de Berzé, Baron de Chappes, Seigneur de Villequier, Cheualier des Ordres du Roy, à present Mareschal de France, ayeul, pere, & fils, porte *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de sept Merlettes de mesme quatre posées en chef & trois en pointe Mal ordonnées.* IX DE FRANCIOGIA, *d'azur a vne Rose & deux Fleurs de Lis Mal ordonnées d'argent.* BOVLIN, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de trois Roses Mal ordonnées d'argent, & en pointe d'vn Lis de iardin de mesme.* La Charge de Tresorier & Receueur general du Marc d'or de l'Ordre du Saint Esprit ayant esté crée par Edit du mois d'Aoust M.DC.XXVIII. Pierre Boulin en fut le premier pourueu, XI LVTVVITZ en Silesie, porte *d'argent a trois demis Vols Mal ordonnés de sable celuy du chef couché.* XII KERMADEC en Bretagne, porte, *d'or a trois Croix recroisetées Mal ordonnées de gueules, accompagnées de trois Annelets de mesme.* LE TENNEVR, dont vn President en la Cour des Monnoyes porte *d'azur a la Fasce d'or, chargée de trois Larmes de sable, accompagnée de trois Estoilles Mal ordonnées d'argent & de trois Maillets de mesme*: aucuns de la famille, porte cette Fasce d'argent chargée de trois Mouchetures d'Hermines. COLAS, porte *de gueules a trois Besans Mal ordonnés d'or, accompagnés de trois Aiglons de mesme.*



MANCHE MALTALE, ou MALTAILLÉE. Il y à de la difficulté à s'asseurer de la representation au vray de cette Manche : Car Bara au Armes du Comte de Vvaruuick Anglois ; dans lesquelles est le quartier d'Hastings , il la represente comme elle est icy grauée en l'Escu de la Coste , & qué la Colombiere à suiuy : Et Spelman en son *Aspilogia* , parlant des Armes des Hastings l'a fait grauer comme elle est representée aux Armes de cette famille ; & telle que le pere de Varennes dit l'auoir veu en l'Escu de Mahum-Somerset ; dans vn Autheur Anglois nommé Vincent , qui à escrit des Comtes de l'Isle d'Angleterre : neantmoins encor qu'il dise s'estre affermy dans la pensée que c'est vne Manche à l'antique mal taillée, il n'a pas laissé dans ce doubte de la faire grauer dans la table des figures de l'Escu d'Armes ; des deux façons, ainsi que ie faits. I Hastings en Angleterre , porte *d'or au Manche maltale* (ainsi l'appelle Bara) *de gueules*. II la Coste en Poitou , portoit *de gueules à la Manche maltaillée d'or*. III Herpin-du Coudray , pres Bourges en Berry, porte *d'argent à deux Manches maltaillées l'vne sur l'autre de gueules rayées en sautoir du champ, au Chef emmanché de trois pieces de sable*. IV Mahvm , Comte de Somerset en l'Isle Britanique, portoit *de gueules à la Manche maltaillée d'Hermines , à vne Fleur de Lis*



d'or mise au premier canton. VANDIERES, porte *d'or semé de Manchettes de gueules.* Le Vicomte du Clos, suiuant le vieil manuscrit de Monsieur le Conseiller de la Mare parlant de la Noblesse de Champagne, portoit *de gueules a six Manches d'argent.* DE BAIME, porte *de gueules semé de Manchettes d'or, au Lambel d'azur.* TONY en Angleterre, porte *d'argent a la Manche maltaillée de gueules.*

MANTEAV. C'est la vraye Cotte d'Armes du Cheualier : on le chamarre des Armoiries de celuy qui les porte ; ainsi voyons nous l'effigie [de [I] Philibert de Chantemerle, Seigneur dudit lieu & de la Clayette, en vn tableau qui est au Chœur de l'Eglise de nostre Dame de cette Ville de Dijon, contre vn pillier, ou il est representé à genoux sur vn prie Dieu les mains iointes, & derriere luy son Heaume couuert de son Volet & sommé de son Cimier, & celle de Philippes Chabot, Admiral de France, sur sa sepulture en la Chappelle d'Orleans és Celestins à Paris, estre reuestuës de leurs hoquetons, Casaques, Cottes d'Armes, ou Manteaux de guerre, faits en forme de Iuppe volante à la Piedmontoise, ouuerts aux costés, assés courts & descendans vn peu plus bas que le nombril, les manches racourcies à l'endroit du coulde comme celle de nos Dames, & qu'elles appellent manche d'Ange : cette mesme figure de Philippes Chabot est dans André Theuet parmy celles des hommes illustres. I'ay suiet de donner place en cét Indice à ce Manteau, tant à cause que les anciens posoient leurs Armoiries non seulement en leurs Bannieres & Escus; mais aussi sur leur Manteaux & Casaques de guerre, comme encore au iourd'huy les Cheualiers des Ordres du Roy portent la Croix du Saint Esprit sur le costé gauche de leurs Manteaux de paix : & que seulement les Princes, & Ducs non Souuerains, & les Pairs de France en couurent leurs Escus, comme les Roys & Monarques se seruent du Pauillon, [& ce Manteau chamarré des Armes, est fourré d'Hermines de la façon qu'il est icy representé és Armes de [II] Cæsar d'Estrée, Euesque & Duc de Laon, Pair de France, qui porte *escartelé, au premier & quatriesme* d'Estrée, *contre-escartelé* de la Cauchie ou de la Chaussée en Boulonois, *au deux & trois* de son Eueſché. Et à celles de [III] Charles de Leuis, Duc de Ventadour, Pair de Frãce, Lieutenant General pour le Roy au gouuernemẽt de Languedoc, qui sont *escartelés, au premier Bandé d'or & de gueules de six pieces,* qui est de Villars en Bresse : *au deux* de Leuis : *au trois* d'Anduze : *au quatre d'argent au Lion de gueules,* qui est de Layre : *sur le tout* de Vantadour. [IV] La maison Comtale d'Aspremont en Lorraine, couure sans doubte pour quelque motif particulier le Tenant de ses Armes, qui est *vne Aigle de sable couronnée d'or,* d'vn Manteau Imperial de pourpre semé d'Aigles esployées, doublé de toille d'or, attaché au col de l'Aigle auec des cordons houppés de soye cramoisie & d'or. Il y en à qui disent que ces Manteaux doublés d'Hermines en Armoiries, qu'on met autour des blasons des Princes, Ducs, Pairs, Chanceliers & Mareschaux de France, sont nouuellement inuentés, & que la pratique ne s'en voit pas au delà de cent ans : nous voyons neantmoins l'vsage des MANTEAVX ou MANTELETS pour couurir les Escus ornés de leurs timbres, estre tres-ancienne, suiuant l'exemple qu'en rapporte le sieur de la Colombiere des anciens [V] Comtes de Champagne, Pairs de France, qui portoient leur Heaume couronné d'vne Couronne à l'antique & pour Cimier vn Bust d'vn Roy More, le Turbant en teste couronné aussi à l'antique, pour memoire de ce qu'vn Seigneur de cette illustre famille, vainquit & prit prisonnier vn Roy more, aux guerres d'outre mer; & au tour du Casque le Mantelet, qui couure aussi l'Escu, ainsi qu'il fait ceux de quelques familles du Royaume de Naples remarquées par Filiberto Campanile en son liure intitulé *L'armi ouero insigne de Nobili,* ou il se voit celles [VI] DI LORIA, qui porte *Fascé d'argent & d'azur de six pieces,* de Sanseuerina, d'Aragona, d'Aquila, de Balso, que nous disons en France de Baux, D'AVALOS, qui porte *d'azur au Chasteau sommé de trois Tours d'or, à la Bordure componnée de gueules & d'argent,* & de Mazaria, qui ont pour ornement du Heaume vn Mantelet retroussé: Les Roys & les Souuerains ont l'vsage du Manteau, non de cette façon, ny pour en orner ou couurir leurs Escus : mais pour en parer leurs Majestés aux iours de grandes Ceremonies, lesquels s'attachent sur l'espaule droite & se releuent sur la gauche, trainans deuant & derriere iusques-à terre : Ce Manteau est double, parce que le collet qui bat plus bas que les espaules, est appellé Mantelet. Les anciens Cheualiers

I



II



III



IV



V



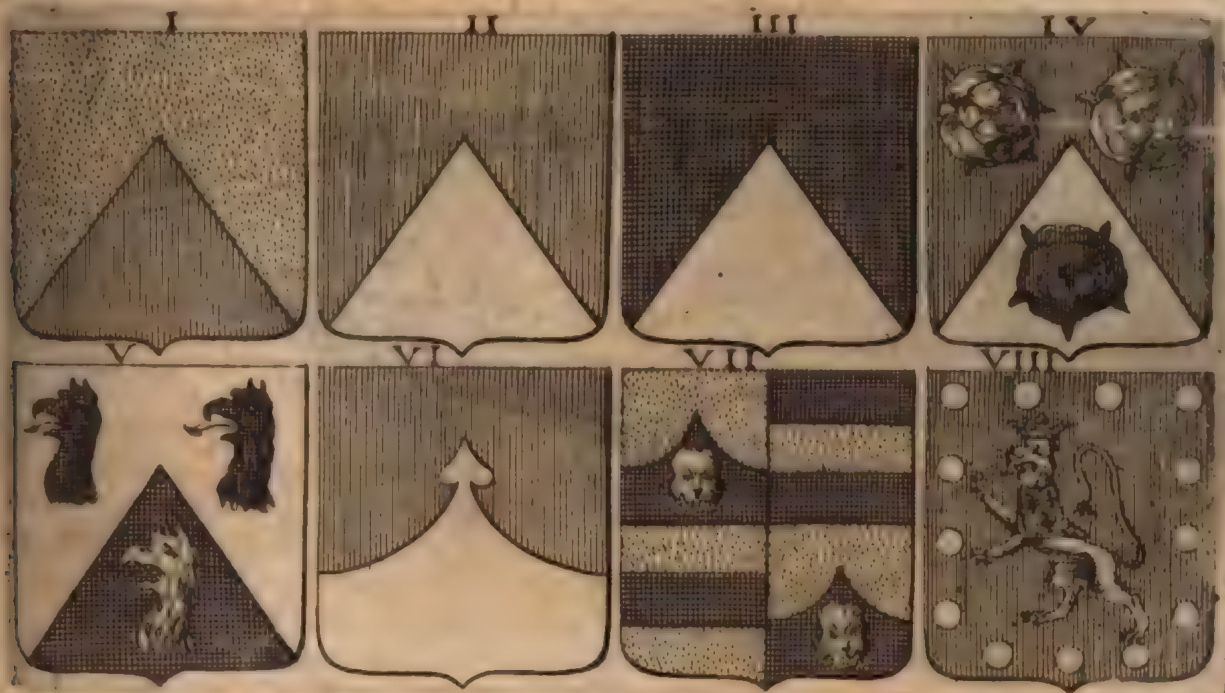
VI



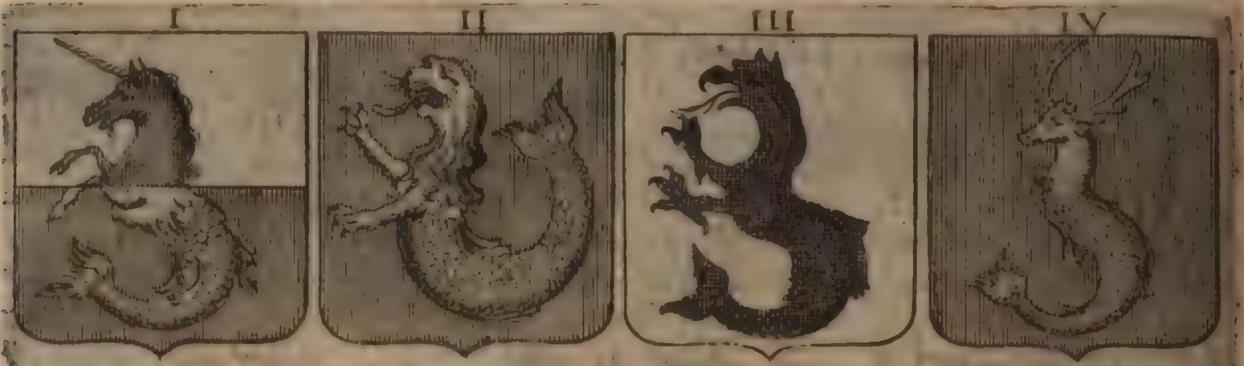
François portent de ces Manteaux, & la pratique s'en est continuée és Ordres de Cheualerie, comme nous le voyons encore aujourd'huy au grand Manteau de celuy du Saint Esprit, qui est le grand Ordre de France, le plus illustre & le plus venerable de la Chrestienté. Non seulement les Cheualiers ont à honneur de porter ce Manteau, qui est aux Monarques la marque de la Dignité Royalle, mais mesme les Prelats de l'Eglise tirent aduantage de porter le Manteau. Simon Sulaka, Patriarche de l'Orient, dont le pouuoir s'estend au delà de l'Euphrate iusques-aux Indes, comme l'on l'apprend de l'Histoire des Papes, vint reconnoistre le Saint siege en la personne de Iules III. Vicaire de Iesus-Christ, & reçeuoir de sa main l'onction & le Manteau.

*MANTELE', qui est comme le Chappé en sa forme, mais qui couure dauantage, parce que la pointe qui prend sa naissance des angles de la pointe de l'Escu, finit au tiers vers le chef. I FROYADVS LE GAY, Cheualier de la Table Ronde, portoit *de gueules Mantelé d'or*: le vieil traité des Cheualiers de la Table Ronde dit *le Maistre d'or*, Bara dit *vne pointe* & en representent diuersement la figure, le premier ne faisant monter la pointe qu'à la moitié de l'Escu, & le second iusques-au bord du chef de l'Escu qui feroit qu'il n'y auroit point de difference entre le Maistre ou Mantelé, & la pointe, qui est plus estroite par le bas. II GHISI à Rome, *d'argent Mantelé de gueules.* III DE SARATE en Espagne, porte *d'argent Mantelé de sable.* Vpton en son Traité *de Militari Officio lib.* 4. represente vn Escu. IV *d'argent Mantelé de gueules à trois Roses de l'vn en l'autre.* V TOOKE, *de sable Mantelé d'argent, à trois testes de Griffons arrachées de l'vn en l'autre.* VI HERMBSDORF en Bauiere, porte *d'argent Mantelé ployé de gueules la pointe finie en feüille de lierre.* VII RIBISCH en Silesie, porte *de sable à vne teste de Leopard d'argent Mantelé d'or; escartelé de sable à vne Fasce d'or.* ASTONNE en Angleterre, porte *d'argent Mantelé de sable.* RAMSAY en Escosse, porte *d'azur à vne Fleur de Lis d'or, Mantelé de mesme à vne Aigle de sable.*

MANTELE', qui porte vn Manteau, comme le Lion des Armes du Baron de Saint Cirq, du surnom VIII DE CARDAILHAC, qui sont *de gueules au Lion d'argent Couronné d'or, Mantelé d'azur semé de Fleurs de Lis d'or, à l'orle de treize Besans du second.* Le Baron de Cardailhac, chef du nom, n'a pas en ses Armes ce Mantelé de France, concedé à vn de cette famille pour reconnoissance de ses seruices, & ie m'estonne que ce Seigneur qui à grande connoissance du blason & des genealogies, ne porte pas cette belle marque d'honneur, negligée sans doubte par quelqu'vn de ses deuanciers.



*MARINÉ, qui à la moitié du corps de poisson. I NIEMPTSCHER en Silesie, porte *d'argent coupé de gueules à la Licorne Marinée sur le tout coupée de l'vn en l'autre.* II DE HOF à Nuremberg, porte *de gueules au Lion Mariné d'or.* III MESTICH en Silesie, porte *d'argent au Griffon Mariné de sable.* IV POGORSKER vnd Ruditzky en Silesie, porte *de gueules au Cerf estropié* (qui n'à point de pieds) *Mariné d'or.* EVRYPILVS de Mysie, neueu du Roy Priam, portoit *d'or au Lion de gueules Mariné de sinaple.*



*MARQVETÉ, se dit des Marques ou taches que l'on voit sur quelques animaux. I NESLE ancien, portoit *de gueules à la Panthere d'argent Marquetée de sable.* Peu se sont seruis de la Panthere en leurs Armes, & non sans raison, puisqu'elle est le hieroglyphe de la felonnie, qu'elle signifie l'homme insatiable qui veut tout engloutir, & qu'elle represente celuy qui dissimule son vice & cache son mauuais naturel par de belles apparences dont il se sert à nuire & tromper vn chacun : ainsi que cette beste, laquelle pour attrapper les animaux qu'elle attire à elle par le plaisir qu'ils prennent à son odeur, elle se cache le visage qui leur donne l'espouuante, & par ce moyen les surprend. Quelques-vns donnent ces mesmes Armes à vn Iean de Vermandois, qui pour ses felonnies fut contraint de prendre cette *Panthere d'argent en champ de gueules*, & quitter celles de Vermandois, qui estoient *eschiquetées d'or & d'azur*, à quoy il ne faut donner creance, puisque les freres Sainte Marthe n'en font point mention és genealogies des Comtes de Vermandois qu'ils ont desduites és dix & vingt-septiesme liures de l'Histoire genealogique de la maison de France ; ioint que personne de quelque naissance qu'il soit, ne voudroit porter les marques de son ignominie. II D'ESTRADES porte *d'azur à vn Arbre d'or soustenu d'vn Once d'argent Marquetée de sable.* III ORCIVAL, porte *d'azur à la Truite d'argent Marquetée d mise en bande, accompagnée de six Estoilles d'or mises en orle.* IV AHAIM en Bauiere, porte *d'argent à la Panthere de gueules Marquetée du champ.*



MARTEAV [il tient auec l'enclume le premier lieu entre les outils, par ce que par le moyen de l'vn & de l'autre se font les outils qui seruent à faire tous les autres : Il y en à qui le prennent pour le Hieroglyphique de l'instigateur de tous les maux, parce qu'il forge les armes, les espées, les poignards & les cousteaux qui causent tant de malheurs aux hommes] Quelques vns le confondent en Armoiries auec le Maillet, pour moy i'y voudros faire cette difference auec Bara, que le Maillet est tousiours simple & sans ornement, & de la forme de ceux des Menusiers, là ou le Marteau à le manche embouté ou morné [ce que l'on sp e quand l'emboutture est de different esmail] & par fois est garny d'vne boucle. I BACQVEVILLE, porte

d'or à trois Marteaux, aucuns disent Marteaux de Maçons. [I] LIMBEVF, porte *d'azur à trois Marteaux d'or.* [III] HELLANDE en Normandie, porte *d'argent à la Bande de gueules, chargée de trois Marteaux d'or.* [IV] LA LANDE, porte *de gueules a trois Marteaux d'or.* NEVVENSTEIN en Franconie, porte *d'argent au Marteau d'or.* STOLTZEN von Bickelnheim au Rhein, porte *de gueules à trois Marteaux d'argent.* Leonard TORTENSON, General de l'armée Suedoise, portoit *deux Espées posées en sautoir & vn Marteau d'armes brochant sur le tout.* STAIN a Nuremberg, porte *de gueules a trois Marteaux d'argent.*]



MASSACRE Vulgairement massacrer veut dire commettre vn grand meurtre! en Venerie il s'entend de la teste du Cerf quand il est tué & abbatu [mise à terre sur sa robe ou peau pour en faire curée] & en nos Armoiries tout ainsi qu'en la Venerie nous appellons le Massacre du Cerf sa teste garnie de ses cornes & ramures. [Il y en à qui appellent le Massacre quand le bois du Cerf n'a qu'vne partie de son crane, qui est ce que nous appellons en ce liure Ramures. Ce Massacre du Cerf se represente tousiours de front, ce qu'il n'est pas necessaire d'exprimer, mais s'il est representé de costé il faut y adiouster en profil. [I] POVLPRY; porte *d'argent au Massacre de Cerf de gueules.* [II] IACOB en Bourgongne, dont vn President & vn Conseiller au Parlement, & autres principaux Officiers dans le Bailliage de Semeur; porte *de gueules au Massacre de Cerf d'or.* [III] DE SOMMIEVRE en Bourgongne, maison de Champagne d'où la famille qui est au Duché de Bourgongne est venuë, & dont est à present le Comte de Lignon, Seigneur de Verpilliete, chef des Armes; Bernard de Sommieure, Seigneur de Iuilly, Magny, Saint Anthost & Montbras, & Edme de Sommieure, Seigneur d'Ampilly; Massingy; Saint Germain; Agey & Ancey, & Gouuerneur de Saint Iean de Losne, porte *d'azur à deux Massacres de Cerfs d'or l'vn sur l'autre.* [IV] LE SAGE; Escuyer Seigneur de Vauchelles, portoit *d'argent à trois Massacres de Cerfs de gueules.* [V] MARQVERON en Bourgongne, portoit *de sable au Massacre de Cerf d'or brochant sur vn Chef d'argent chargé d'vne Marguerite de gueules feuillée & soustenuë de sinople.* [VI] STANDLEY en Angleterre, porte *d'argent à vne Bande d'azur chargée de trois Massacres de Cerfs du champ, costoyée de deux bastons de mesme.* [VII] FERRET-Montlaurent, porte *d'azur au Cheuron d'argent; surmonté & accompagné de trois Massacres de Cerfs de profil d'or en chef, & en pointe d'vne Sphere de mesme.* [VIII] BONSHOMS-porte *de gueules à deux Massacres de Cerfs de profil d'or en chef, & en pointe vn Leurier courant d'argent.* HVNTZICKON, en Suisse, porte *de sable coupé d'or, au Massacre de Cerf sur le tout de l'vn en l'autre.* TREISBACH au pays de Hesse, porte *de gueules au Massacre de Cerf d'argent.* LE GRAS, porte *d'argent à trois Massacres de Cerf de gueules.* COMPAIN, porte *d'azur au Massacre de Cerf d'or, surmonté d'vne Fleur de Lis de mesme*: de cette famille est le pere Compain, Lionnois, Iesuiste, sçauant & curieux en cette science & autres belles lettres. KERHARO, porte *de gueules au Massacre de Cerf d'or.* CADIER, *d'azur au Massacre de Cerf d'or.* TREDASOD-du Kerisquet en Bretagne, porte *de sable au Massacre de Cerf d'or.* MESCHATIN, porte *d'azur au Massacre de Cerf d'or au Chef d'argent.* LA FERTE', *d'azur à trois Massacres de Cerfs d'or.* D'ASSY, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Massacres de Cerfs de mesme.* INGLEMOVSTIER en Flandres, portoit *d'or à vn Massacre de Cerf de gueules.* SCHVVARTZMVRER en Suisse, porte *d'or à vn Massacre & col de Cerf en profil de sable.* VOLNVON Vvildnauu en Suabe, porte *d'azur au Massacre de Cerf en profil d'or.* GNAPFER en Suisse, porte *d'argent au Massacre de Cerf de sable.*

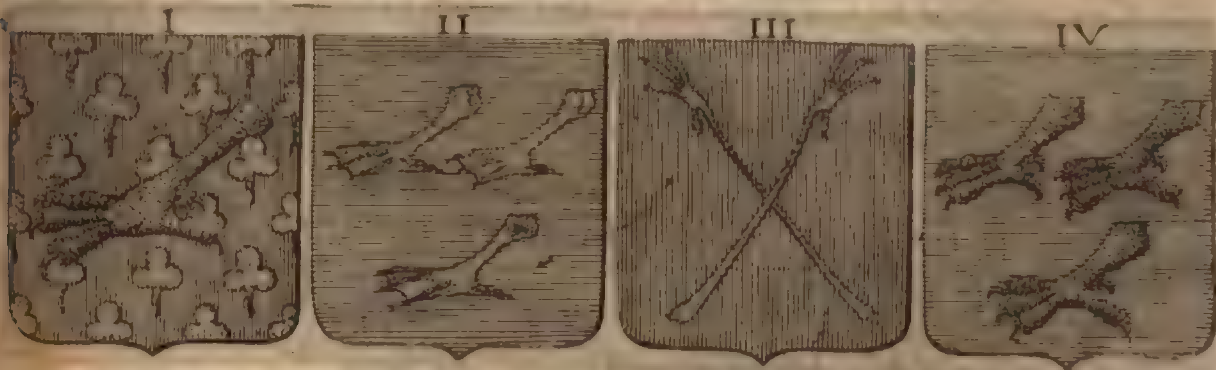


* MASSE. Il y en à de deux sortes, dont l'vne qui est en vsage & portée par honneur par les Bedeaux deuant le corps de l'Vniuersité ou d'vn Chapitre, est vn baston à teste qui est garny d'argent : l'autre est hors d'vsage & vn arme de fut, qui à vne teste de fer au bout, dont on se seruoit anciennement à la guerre, elle est appellée Masse d'Armes, & c'est de celle-là de laquelle quelques Escus sont chargés. I DE GONDY, porte *d'or à deux Masses d'armes de sable posées en sautoir liées de gueules*. Cette maison originaire de Florence, à donné à ce Royaume quatre Euesques & Archeuesques de Paris, dont trois Cardinaux & trois àssossiés à l'Ordre du Saint Esprit; quatre Generaux des Galeres, vn desquels Mareschal de France, Gouuerneur de Prouence, eut l'honneur d'espouser au nom du Roy Charles IX Elisabeth d'Austriche fille de l'Empereur Maximilian II. qui ont possedés les Duchés de Retz & de Beaupreau, les Marquisats de Belle-Isle & des Isles d'or & Comté de Ioigny, & d'iceux, deux honnorés de l'Ordre du Saint Esprit. II GRVBEL en Bauiere, porte *de gueules à deux Masses d'armes d'argent, accompagnées de deux Estoilles à six Raiz de mesme vne en chef & vne en pointe* MASSE en Dauphiné, porte *d'or à trois Masses de sable*. MARTIN, *d'azur à deux Masses d'armes d'or posées en sautoir*. MVTA à Rome, porte *de gueules à deux Masses d'armes posées en sautoir d'or liées de mesme*. MAZZINGHI a Florence, en porte *trois les testes en bas rangés en pals*.

* MASSVE, arme du genereux Hercules de laquelle il se seruoit à combattre & dompter les monstres, elle estoit faite du plus dure chesne, & pour ce quelques Autheurs certifient qu'elle estoit le simulacre de la vertu. III BRVSSE au pays bas, porte *d'argent à trois Massuës garnies de pointes de gueules rangées en bandes*. IV LENI à Rome, porte *de gueules à trois Massuës rangées en bandes d'argent, à la Bordure endenchée du premier & du second*. MAILLET en Bourbonnois, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Massuës de mesme*. ALBERINI à Rome, porte *de gueules à trois Massuës d'argent rangées en bandes, à vne Tour donjonnée d'azur sur le tout, a la Bordure endenchée du dernier & d'or*.



*MEMBRE, iambe ou patte de Griffon, d'Aigle ou autre oyseau separée du corps, son assiette ordinaire est d'estre en barre. I MONTAGNE-des Essards, porte *de gueules semé de Tresses d'or, a vn Membre d'Aigle de mesme*, autres disent vne patte de Lion. II BVADE-Paluau, porte *d'azur a trois Membres d'Oyes d'or.* III GRVNAVV en Silesie, porte *de gueules a deux Membres de Grue posés en sautoir les serres en haut d'or.* IV IAQVOTOT à Dijon, dont deux Conseillers au Parlement, portoit *d'azur a trois Membres de Griffons*, (cela s'entend des pates de deuant du Griffon) *d'or.* DE BOVRDEILLE, porte *d'or a deux Membres de Griffon l'vn sur l'autre de gueules, armé d'azur.* BON, porte *d'azur a la Bande d'or chargée d'vn Membre de Griffon de gueules.* CHAMBELLAN en Bourgongne, portoit *d'azur a deux Membres de Griffon d'or en chef, & en pointe vne teste de Leopard de mesme.* MAGDELAINE, *d'argent à six Membres de Griffons de sable posés trois deux & vn.* RVDEL-Geusac, porte *d'or à deux Membres de Griffon de gueules mis en fasce.* LANGLOIS au Lionnois, porte *d'argent à deux Membres d'Aigles posés en sautoir de sable, au Chef d'azur chargé d'vne teste d'Aigle du champ accostée de deux Estoilles d'or.* GRAFFART *d'argent à trois Membres de Griffons de sable.* De ces Membres on blasonne



MEMBRÉ, vn Oyseau lors qu'il à les iambes d'vn autre email que le corps, de mesme du bec: si bien que ces deux, Membré & becqué, s'accompagnent fort souuent & non pas tousiours. [I GVY DE BRIMEV, Cheualier Seigneur dudit Brimeu, portoit *d'argent à trois Aigles de gueules Membrées d'azur.* II THOLON en Dauphiné, maison de Sainte Iaille, porte *de sinople au Cygne d'argent Membré d'or.* III LA TOVR en Xaintonge, *d'argent à vne Aigle de gueules Membrée d'or, à la Bordure d'azur chargée de huit Besans d'or.* IV ARBAVLT, porte *d'or au Griffon de sable Membré de gueules.* V DE BEAVCÉ, porte *d'argent à l'Aigle de sable, becquee & Membrée de gueules; au baston de mesme brochant sur le tout.* VI DE VILLEBRESME, porte *d'or au Dragon de gueules Membré d'azur.* VII SAINT ANDRÉ en Dauphiné, porte *d'argent à vne Aigle d'azur Membrée de gueules.* VIII MARQVEVILLE, *de gueules à vne Aigle Esployée d'argent, Membrée & becquée d'or.*



Dv Brovtay en Bretagne, porte *d'azur à l'Aigle d'or, Membrée & becquée de gueules.* Montmayevr en Sauoye, porte *d'argent à l'Aigle de gueules Membrée & becquée d'azur.* Monthener, Comte de Blocester en Angleterre, porte *d'or à l'Aigle de sinople Membrée & becquée de gueules.*]

*Menv Vair, C'est le mesme que le Vair, qui est vne des Pannes dont on se sert dans les Escus. On dit Menu Vair, parce qu'il est composé pour l'ordinaire de six tires ou rangées de Vair, & le Vair n'en n'a que quatre : si le Menu Vair n'a que cinq tires il les faut nommer, & non à six, de mesme que l'on ne nomme point les esmaux quand ils sont d'argent & d'azur. I Avvans en Flandres, porte *de Menu Vair.* II Bernamont aussi en Flandres, porte *de Menu Vair, au Canton de gueules.* III Nagarets, porte *de Menu Vair, au Chef de gueules* VI Fortegverre à Siene en Ethrurie, porte *d'or parti de Menu Vair.* V Viller en Frandres, porte *de Menu Vair de cinq tires.* VI Gvyne, porte *de Menu Vair d'or & d'azur.* VII Alpen au bas Rhein, porte *de Menu Vair, au Lion de gueules.* VIII Hissfeldt la mesme, porte. *de Menu Vair d'or & de gueules.* Lavver en Flandres, porte *de Menu Vair de cinq tires, au Cheuron de gueules.* Afflicti à Naples, porte *de Menu Vair d'or & d'azur.* Viorgne en Flandres, porte *de Menu Vair de cinq tires à la Bande de gueules.* Lexh aussi en Flandres, porte *de Menu Vair.* Vvarovx porte *de Menu Vair de cinq tires.* Slessin en Flandres, porte *de Menu Vair de cinq tires au Cheuron de gueules.*



Merlette. C'est vne espece d'Oyseau, mais qui ne se represente iamais sinon sans bec & sans iambes, non plus que les Allerions : ceux-cy different d'auec les Merlettes parce qu'ils ont tousiours les aisles ouuertes estenduës & abbaissées, & sont posées en l'Escu debout & en pal ; là ou les Merlettes sont passantes auec les aisles serrées. [I Dv Deffavt en Gastenois, porte *d'azur à la Merlette d'or.* II De Vavlx-le Vicomte, *d'or à trois Merlettes de sable.* III D'Argies, porte *d'or à huit Merlettes mises en orle.* IV Pierrefort-Fresneau, porte *de gueules à deux Fasces d'argent accompagnées de huit Merlettes de mesme mises en Orle.* V Monsigny, porte *d'argent à la Croix de sable, cantonnée de seize Merlettes de mesme.* VI Saint Felix, porte *de gueules coupé d'argent à six Merlettes de l'vn en l'autre.* VII Macovville, porte *de sinople au Sautoir d'or chargé de cinq Merlettes de sable.* VIII Breban, porte *d'argent à trois Merlettes de gueules & en cœur vne Estoille de mesme.* IX De Brosset-la Chaud en Normandie, porte *de gueules à trois Cheurons d'argent, accompagnés de neuf Merlettes d'or mises en orle.* X Morainvillier, porte *d'argent à neuf Merlettes de sable posées trois, trois, deux & vne.* XI De Cvly en Normandie, porte *d'azur au Chef d'or chargé de trois Merlettes de gueules.* XII De Dre'e au Duché de Bourgongne, qui à pris son nom de la terre de Drée au Bailliage de Semeur en Au-

xois en la Preuosté de Poüilly, & dont il y à eû des Seigneur d'Aisy, Pont d'Aisy, Varennes, Gissey-le Vieux, la Sarrée & autres lieux, *de gueules à cinq Merlettes d'argent, posées deux, deux, & vne* : I'ay recueilly des anciens tombeaux de cette maison en l'Abbaye de la Busiere ou l'on y voit ces Armes differentes, tantost *vne Fasce accompagnée de sept Merlettes, quatre en chef & trois en pointe, l'Escu brisé d'vn Lambel à cinq pendans*, & puis trois Merlettes seulement auec vn Chef : diuersité que i'ay troué assés souuent en d'autres maisons, comme en celle de Saffres, de Blaisy & autres, ce qui me fait dire que l'on ne se peut tout à fait asseurer sur ces tombeaux du vray port des Armes des maisons à cause de cette diuersité, mais bien pour tirer les preuues des personnes qui ont esté. XIII MONTCHEVALIER, porte *d'argent à la Bande d'azur chargée de trois Fleurs de Lis d'or, accompagnée de six Merlettes de sable mises en orle*. XIV GVYET, porte *d'azur a la Fasce d'argent chargée de six Merlettes de sable, & accompagnée en chef d'vn Croissant d'or & en pointe d'vne Estoille de mesme*. XV OVE-la Vantrouze, porte *d'argent à la Croix de gueules cantonnée de douze Merlettes de mesme*. XVI LA COLONGE en Bourgongne, porte *d'argent à trois Merlettes d'azur*. XVII PAYNEL, porte *d'or à deux Fasces d'azur, accompagnées de neuf Merlettes de gueules posées quatre, deux & trois*. XVIII BALENY, porte *d'or au Sautoir d'azur, accompagné de quatre Merlettes de gueules*. XIX DES CROISETTES Mermont, porte *d'azur semé de Croisettes d'or, à la Fasce d'argent chargée de trois Merlettes de sable*. XX GVISSANCOVRT, porte *d'argent à la Bande de sable, accompagnée de trois Merlettes de mesme*. XXI FONTENAY, porte *d'or à vn Escusson de gueules, accompagné de onze Merlettes de mesme mises en orle*. XXII DV CROC-d'Anterac, porte *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Merlettes de sable*. XXIII LE BRET en Dauphiné, porte *d'or au Sautoir de gueules, accompagné de quatre Merlettes de sable ; & chargé d'vn Escusson d'argent surchargé d'vn Lion de sable lampassé de gueules*. XXIV BEAVVILLIER, Comte de Saint Aignan ; *d'argent à trois Fasces de sinople, accompagnées de huit Merlettes de gueules posees deux, deux, deux & deux*. DE VVALLE en Flandres, *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de trois Merlettes de sable*. D'ESTRE'E-la Blanche, *d'argent à trois Merlettes de sable*. DE COMBAVD-de Larbour, porte *d'or à trois Merlettes de sable, au Chef de gueules chargé au canton droit de l'Escu de* Bourbon-ancien. DE OVERBEKE en Flandres, porte *d'argent au Cheuron de sable, accompagné de trois Merlettes de mesme*. THIBAVLT-de Beaurin, *de gueules à la Fasce d'argent, chargée de trois Merlettes de sable*. PASSART à Paris, porte *d'argent à trois Merlettes de sable*. HVCHON en Normandie, porte *d'azur à six Merlettes d'argent*. LA BROSSE-d'Esmay en Anjou, porte *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Merlettes de sable*. DE SARCVS, porte *de gueules au Sautoir d'argent accompagné de trois Merlettes de mesme*. DE CHAMPREMY, *d'argent à la Bande de gueules, accompagnée de six Merlettes de sable*. BVRY, *d'azur au Chef d'argent chargé de trois Merlettes de sable*. BONGARS-Villedart, porte *de gueules à la Fasce d'or, accompagnée de six Merlettes de mesme*. CHOAT Buzenual, *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Merlettes de sable*. MASTIN-la Merlée, *de gueules à vne Bande d'or chargée de trois Merlettes de sable*. NATVREL, *d'or à la Fasce d'azur accompagnée de trois Merlettes de sable*. PARIS à Gand, porte *de gueules à la Fasce d'or chargée de trois Fleurs de Lis d'azur : & accompagnée de six Merlettes du second*. DE PINCE', porte *d'argent à trois Merlettes de sable*. BEAVHARNOIS, *d'argent à la Fasce de sable, surmontée de trois Merlettes de mesme*. LARGENTAYE, *d'argent à la Bande viurée de gueules accompagnée de six Merlettes de mesme*. AERSELE à Gand, porte *d'or à vne Bande de sinople, accompagnée de neuf Merlettes de gueules mises en orle*. GONDECHAL-Bachinuille en Picardie, *d'argent à l'orle de huit Merlettes de gueules*. HAMBIE, *d'or à deux Fasces d'azur à l'orle de huit Merlettes de gueules*. POITRINCOVRT-Saint Iust, *d'argent à la Fasce de gueules, accompagnée de sept Merlettes de sable quatre en chef & trois en pointe*. FAYEL, *d'argent au Sautoir de gueules, accompagné de quatre Merlettes de mesme* ROCHEMAILLET, *d'or à trois Merlettes de sable*. MITRY, porte *d'or à la Croix de gueules, cantonnée au premier Canton d'vn Escusson Fascé d'or & d'azur, & au trois autres de douze Merlettes de sable*. CLINCHAMP au Maine, porte *d'argent à la Bande Viurée accompagnée de six Merlettes de mesme*. HARQVENONVILLE, porte *d'or à la Bande de sable, accompagnée de trois Merlettes d'azur*. SOMMEREVX, *d'argent à huit Merlettes de gueules mises en orle*. LE CHAT, *d'argent à trois Fasces de gueules, accompagnées de sept Merlettes de sable posées trois, trois & vne*. DE LA GRAND HAYE, *d'or à deux Fasces de gueules, accompagnées de huit Merlettes de mesme*. DE LASTRE en Bourgongne, *d'argent à l'orle de*


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

huit Merlettes de sable. MARTEAV, *d'or à trois Merlettes de sable.* LOYSEL-de Brie, porte *d'argent à trois Merlettes de sable.* DE GODE', porte *d'argent au Cheuron de sable, accompagné de trois Merlettes de mesme.* LA MANESINIERE, *d'argent à vn Escusson de gueules chargé trois Lions du champ, accompagné de huit Merlettes de sable mises en orle.* SAINT AVBIN-Saligny, *d'argent à l'Escusson de sable, surmonté de trois Merlettes de mesme.*]

* DE MESME. Ce mot n'appartient à aucune figure ny piece de blason, auquel on s'en sert seulement pour ne point vser de repetition de la couleur ou metal qui se rencontre à nommer de suitte aux figures ou pieces qui sont colorées d'vn mesme esmail. I DV BIEZ Seigneurs dudit lieu, dont Oudart Seigneur dudit Biez, Mareschal de France sous les Roys François I. & Henry II. porte *d'or à trois Fasces de sable, surmontées de trois Merlettes de mesme.* Les anciens II Comtes de Marseille, d'ou les Seigneurs d'Ollioles & de Tourrenez subsistent, portoient *de gueules à vn Lion couronné d'or, au Chef de mesme.* III Bouteuille, *de gueules au Sautoir d'or, accompagné de quatre Aigles de mesme.* IV FORCALQVIER, porte *d'or au Lion de gueules, couronné de mesme.* V DE THIEMBRONNE, porte *d'azur à la Bande d'or, accompagnée de deux Fleurs de Lis de mesme.* VI DE CHASTEAVVILLAIN, porte *de gueules semé de Billettes d'or, au Lion de mesme.* VII HANE en Thuringe, porte *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de quatre Roses de mesme.* VIII CELIER-du Chenets, porte *d'azur a vn Lion d'or, au Chef de mesme chargé de trois Estoilles du champ.* IX DE ROYAVLMONT, Seigneurs de Royaulmont, porte *d'argent à la Croix ancrée de gueules, cantonnée de quatre Estoilles de mesme.* X DAVOIR, porte *d'argent a vn Lion d'azur, au Lambel de mesme.* XI LA GVETTE-Chazay, porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois Estoilles de mesme.* XII TILLETTE a Abbeuille, porte *d'azur a vn Cheuron d'or, au Chef de mesme chargé d'vn Lion-leopardé de sable.* RICHEBOVRG, porte *d'argent a vne Bande de gueules, à la Bordure de mesme.* BROYE, *de gueules à la Bande d'or, accompagnée de six Merlettes de mesme.* CHAVSSIN au Comté de Bourgongne, porte *de sable à la Fasce d'argent surmontée d'vn Croissant de mesme.* DE CONFLANS en Champagne, (le Vicomte d'Auchy est de ce nom) porte *d'azur semé de Billettes d'or, au Lion de*



mesme. DESPREZ en Picardie, porte *d'argent a trois Merlettes de sable, au Chef de mesme chargé de trois Bandes du champ.* MONTOT, porte *de sable à la Bande d'or, accompagnée de huit Billettes de mesme.* GOVRNAY, *d'argent à la Bande de sable, accompagnee de six Merlettes de mesme mises en orle.* DE IANLEY ou Ianly en Bourgongne, portoit *d'azur a vne Fasce d'argent, accompagnée de trois Quinte-feuilles de mesme.* DE SAVEVSE, porte *de gueules à la Bande d'or, accompagnée de six Billettes de mesme mises en orle.*

METAIL. Ce que Pline à escrit des Metaux est remarquable, que mettant de l'airain ou du plomb en lingots ou en morceaux dedans l'eau ils vont au fond, & s'ils sont battus en feüilles ou en lames, ils demeurent dessus; qui est tout le contraire de la pierre de ponce & du tuf, lesquelles entieres nagent sur l'eau pour grosses qu'elles soient, & neantmoins si on les met en petites pieces elles coulent en fond. De raison ce grand Naturaliste n'en rend point, non plus qu'on n'en peut rendre, pourquoy les Herauds d'Armes & autres Directeurs des Armoiries ont plustost choisi les metaux d'or & d'argent pour blasonner les Armes, que non pas la cerule ou le blanc de plomb, & l'ochre qui est iaune: si ce n'est que ces deux Metaux les plus riches de tous, & beaucoup plus esclatans que non pas les couleurs, font par leurs contrarietés paroistre dauantage les pieces en leurs blasons: à quelque subiet qu'ils ayent fait ce choix, ils n'en ont pris que deux, qu'ils ne iettent iamais l'vn sur l'autre, non plus que couleur sur couleur, si ce n'est pour Enquerir.

MEZAIL. C'est le deuant ou plustost le milieu du deuant du Heaume *περιϐ* qui s'aduance a l'endroit du nez & au nazal & ventaille: de là vient que l'on dit, que les Princes & grands Seigneurs portent leur timbre le Mezail tarré ou tourné de front, c'est à dire de pleine face, le Mezail paroissant esgallement entre les oreilles, afin qu'ils puissent voir de tous costés: ainsi le Poëte nous despeint les freres Thebains s'affrontans & portans leurs regards furieux à trauers les oreilles de leurs Casques, droit l'vn a l'encontre de l'autre.

> —— —— —— *Ignoscentia cernunt*
> *Per galeas odia, & vultus rimantur acerbo*
> *Lumine* ———

Voy en dauantage sous le mot HEAVME.

*MIPARTY, s'entend d'vn Escu qui est parti de deux Armoiries, & qu'en chaque parti il n'y à que la moitié des pieces ou figures de chaque Armoirie qui paroissent, sçauoir celle a dextre se perdans au parti, & celle a senestre de mesme. Telles sont les Armes [I] DE GOVLAINES en Bretagne; qui porte *Miparti d'Angleterre & de France.* Le suiet de ces Armes est tout glorieux à cette maison puisqu'elles ont leur origine, au rapport d'Augustin de Paz, d'vn Alphonce Seigneur de Goulaines autant vaillant & hardy que sage & prudent, de grand iugement & de bon conseil, qui occasionna le Duc de Bretagne son Seigneur de l'employer a procurer la Paix, entre le Roy de France & le Roy d'Angleterre, laquelle il donna a leurs Royaumes par ses poursuittes & par son entremise: en consequence & pour memoire d'vn si bon Office, apres le refus qu'il fit des presens que le Roy Anglois luy donnoit, sa Majesté Anglicane voulut, que luy & ses successeurs portassent la moitié de ses Armes; ce qu'ayant esté sceu par le Roy de France, il luy accorda aussi de porter la moitié de ses Armes, qui ont depuis esté tousiours portées par les Seigneurs & Marquis de Goulaines. Le mesme Alphonse pour marque de son heureuse negociation, fit grauer aux escalliers, aux manteaux de Cheminées & autres lieux eminens de son Chasteau, [II] deux grands AA couronnés chacun d'vne Couronne, & vnis par vn troisiesme A plus esleué, auec cette Deuise. *A cettuy-cy a cettuy-là, i'accorde les Couronnes.* [III] ERINGSHAVSEN au païs de Hesse, porte *Miparti, le premier de gueules a vn Aigle esployée d'argent diadesmée d'or, le deux d'argent a deux Fasces de gueules.* [IV] FVHRER a Nuremberg, porte *Miparti, le premier d'argent a vne Roüe de gueules, le second de gueules a vne Fleur de Lis du premier.* [V] OPELN ville d'Allemagne, porte *Miparti, le premier d'azur a vne*

Aigle esployée d'or; le deux d'azur a vne Croix fleuronnée d'or. VI HERTINGSHAVSN a Nuremberg, porte *Miparti, le premier d'azur a vne Aigle esployée d'argent, le second d'or a deux Cheurons de sable.* BASTARD a Bourges, *Miparti, le premier d'or a l'Aigle esployée de sable, le deux d'azur a vne Fleur de Lis d'or.* La ville D'AVXONNE, Vicomté, frontiere des Duché & Comté de Bourgongne, porte depuis la concession de Philippes le Hardy Duc de Bourgongne, *Miparti, le premier d'azur a vne Croix ancrée d'argent,* (Croix qu'elle portoit entiere en son ancien Escu) *le second de Bourgongne moderne & ancienne.* Quelques-fois il se voit des Escus de femmes Mipartis de celles de leurs maris. VII Catherine de Medicis femme du Roy Henry II. & mere de trois de nos Rois, François II. Charles IX. & Henry III. portoit *Miparti, le premier* du Roy son mary, *le second* de Medicis qu'elle *escarteloit* de la Tour, *parti* d'Auuergne, *& sur le tout* de Boulogne. VIII Anthoinette de Montmorency, fille de Pierre de Montmorency, Marquis de Thury, & de Jaqueline d'Auaugour, femme de Michel du Guast, Baron de Montgaugier, & Seigneur de Lucé au Maine, portoit DV GVAST, qui est *d'azur a cinq Besans d'or posés deux, deux & vn, Miparti* de Montmorency. Cette façon est peu visitée a present, parce que les Armes des femmes occupant la partie senestre, on ne peut souuent dicerner ny dire quels sont les animaux ou oyseaux lors qu'ils se rencontrent seuls dans vn Escu, d'autant qu'il ne paroist que le train de derriere d'iceux : on ne sçauroit pareillement distinguer les Cheurons des Bandes, non plus que la Barre de ce Cheuron dans la partie Mipartie de l'Escu de l'homme. Neantmoins cette façon est la meilleure pour connoistre les Armes du mary & de la femme, de mettre celles du mary entieres, & Mipartir celles de la femme, si il n'y a quelque figure qui ne pût estre dicernée ne parroissant que le derrier, ou vne piece, comme le Cheuron ne se voyant qu'vne partie, alors on peut mettre deux Escus accollés, comme beaucoup le pratiquent en ce temps. Il est a obseruer que quand le Miparti a senestre qui est l'Escu de la femme, est escartelé, que c'est le deuxiesme quartier qui tient le chef, lequel est soustenu du quatriesme qui est le mesme que le premier quartier, comme le deux est le mesme que le trois : mais si l'Escu de la femme estoit escartelé de quatre quartiers differens, il faut alors mettre tout l'Escu entier & l'accoller auec celuy du mary.



MIRAILLÉ, se dit des marques ou taches que [les Pans ont sur leurs queuës] & les Papillons sur leurs aisles, qui sont comme des Miroirs. [I BOLEVVRE en Angleterre, porte *de sable au Papillon d'argent Miraillé du champ.* II DE PARPILLON, famille noble en la terre d'Arban, & qui est vne alliance de la maison de Dortan, portoit *de gueules a trois Papillons d'argent Miraillés de sable.* III DIOMEDES Roy d'Ætolie, le plus vaillant & genereux de ceux qui assisterent les Grecs à la guerre de Troye, d'ou il enleua le *Palladium*, & qui dans la chaleur du combat y blessa le Dieu Mars,

portoit *d'argent au Pan roüant d'azur Miraillé d'or, accompagné de trois Molettes de gueules.* IV RANCROLES en Picardie, porte *de gueules au Papillon d'argent Miraillé de sable.*



*MIS, est la mesme chose que posé, qui se dit pour exprimer l'assiette d'vne ou de plusieurs figures ou pieces mises contre leurs situations ordinaires, & en assiette de Bande, de Pal, de Sautoir, de Croix, ou autre. Voy POSE'.

I MITRE, ornement de teste des Archeuesques, Euesques & Abbés, lors qu'ils officient & font des actes pontificaux, elle est faite en double pointe comme deux cornes, tellement que qui ne seroit tant soit peu versé en l'antiquité, on pourroit se tromper en l'intelligence de ce vers de Stace.

Indignata sequi torquentem cornua mithram.

lequel se doit entendre du Soleil qualifié de ce titre *mithras* par les Perses, encore que la seule ortographe monstre la difference. Que si on luy donne des cornes, c'est à cause de ses rayons qu'il darde contre nous & sur la terre en forme de cornes & de pointes.

Mesmes du blond Soleil les flammes brillonnantes
Ne sont vrayement rayons ains cornes rayonnantes.

ay-ie dit autrefois en vn poëme entier sur vn suiet assés folastre, mais conuenable aux ieunes gens. La Mitre dont ie parle maintenant se met aussi bien sur les Armes de l'Archeuesque, de l'Euesque, & de l'Abbé comme sur leurs testes, de la mesme sorte que la Tiare ou triple Couronne sur celle du Pape. Au bas de la Mitre parroissent deux banderolles de la mesme forme que les bouts d'vn manipule ou fanon, aussi sont-ce les extremités d'vne bande qui est au dedans & auec laquelle on serre la teste. Les Phrygiens en portoient de pareilles suiuant ce vers de Virgile;

——— *& habent redimicula mitræ.*

[II La Prouince de Xaintonge, porte *d'azur à vne Mitre d'argent accompagnée de trois Fleurs de Lis d'or.* III Les Seigneurs de Partenay issus de la maison de Lusignan, portoient sur leur Escu *Burelé d'argent & d'azur à la Bande de gueules brochant sur le tout*, vne Mitre au lieu d'vn Heaume; & le surnom d'Archeuesque, en memoire de ce qu'vn Archeuesque de Tours de cette maison, fut dispensé pour estre marié, à la charge que ses descendans porteroient le surnom d'Archeuesque & la Mitre sur leurs Armes. Les Comtes de TUBINGEM, de Montfort, de VVERDENBERG, de Herrenberg, & de Veldkrich, qui tous



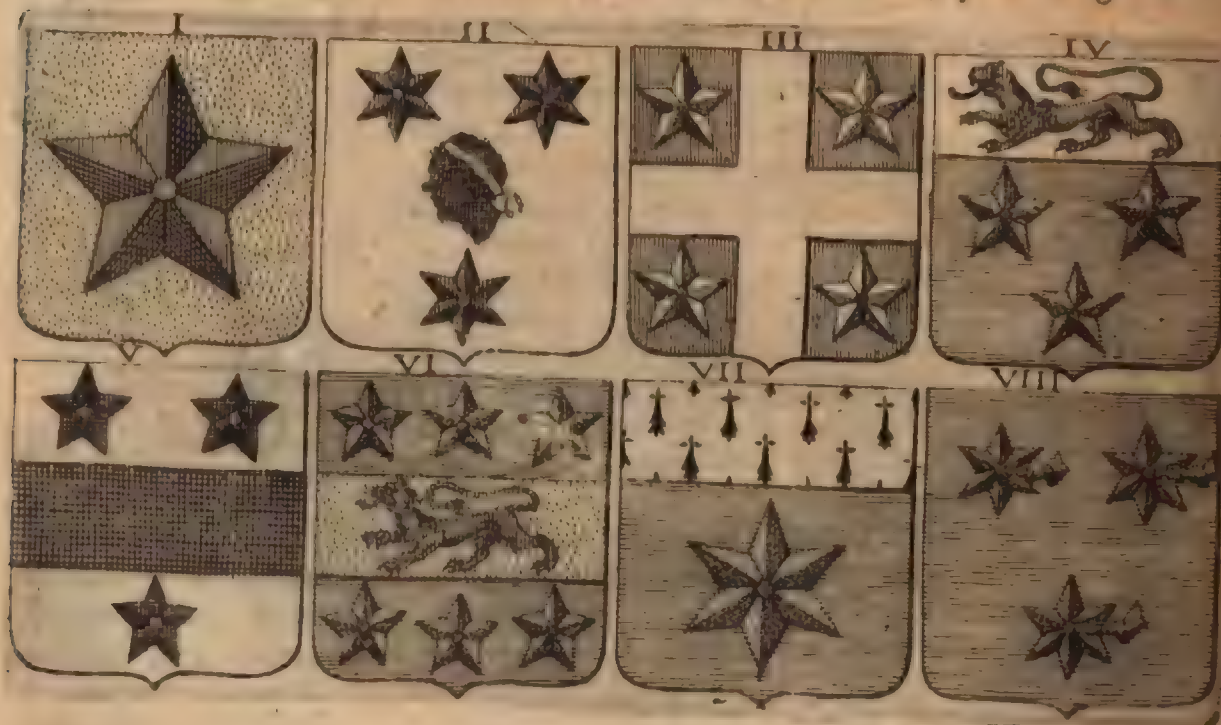
portent en leurs Escus vn Gonfanon, le dernier *de gueules en champ d'argent*, ont pour Cimier vne Mitre.]

MOLETTE. Le terme est assés connu pour estre la piece principal de l'esperon, ou plustost l'esperon mesme, le reste ne seruant qu'à le soustenir, afin que plus commodement on puisse en piquer & esperonner les cheuaux. Elle est garnie de raiz en forme d'Estoille, de laquelle elle differe en ce qu'elle est tousiours percée, la ou l'Estoille est sans aucune ouuerture. Pour le nombre des raiz & pointes ie les trouue sans regle, quoy que quelques vns ne donnent que cinq pointes, il s'en voit à six, & quelques fois huit, suiuant mesme qu'il prend fantaisie aux ouuriers.[I] LANROS en Bretagne, porte *d'or à vne Molette de gueules.*] Pierre [II] LE GOVX Seigneur de la Berchere, les merites duquel ont preuenu & deuancé l'age pour le faire monter en la Charge de premier President au Parlement de Bourgongne en l'an M. DC. XXXI. & lequel comme il estoit vniuersel par l'honneur de sa conference, à contribué à l'enrichissement de mon ouurage, portoit *d'argent à vne teste de More de sable tortillée du champ, accompagnée de trois Molettes de gueules.* Les vertus de ce Seigneur ont reueillé mes vieilles Muses qui m'ont dicté ce Scazon.

Miranda siquis, siquis & fidem supra
Cupit videre, si videre portenta,
Neutro sub axe transferet maris tractus,
Nec se ad remotas impiger ferat terras.
Burgundionum sat sit ad solum vertat.
Primariæque viset incolas vrbis,
Quæ sempiternum de Dijs habet nomen.
Quid non videbit ? mira, per Iouem mira
Si BERCHERAEVM viderit, alloquaturque
Te BERCHERAEE sæculi decus nostri,
Te Gratiarum mista, alumne Musarum,
Parens leporum, suada cui comes Pitho,
Ex cuius ore melle dulcius manat,
Fluitque verbum, scibile omne qui scisti,
Scientiarum circulum penes te arctans,
Qui erectus vt stas, sic & ambulas rectus
Per veritatis tramitem gradum flectens.
Sic vix ephebus consili Pater Magni,
Rectos & inter rectus ipse sedisti.
Sic vix viriles, dotibus tot & tantis,
Annos agebas, Iustus & pius Princeps
Cum te Senatus Principem, Patrem Patrum
Suffecit in locum Patris; vbi Majores,
Brulartiorum Gentis inclitæ rami,
Hunc ante sederant : ibi omnium plausu
Oraculorum iuris explicans scrupos
Miranda de te colloqui forum cogis.
Sic iure clamo publicus velut præco
Ad sæculares conuocans iocos plebem;
Venite vos, Videte, nemo quod vestrum
Nec vidit vnquam, quod videbit & nunquam.

[Il mourut en M. DC. LIII. premier President au Parlement de Grenoble, ou Denis le Goux, Marquis de Santenay, son frere luy à succedé, estant Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy. [III] DV FAY-Saint Ioüin, & Vireuille, porte *de gueules à la Croix d'argent, cantonnée de quatre Molettes de mesme.* [IV] DE VILLARS en Auuergne dont cinq Archeuesques & Comtes de Vienne, qui consecutiuement ont occupé ce siege Archiepiscopal & Primatial, porte *d'azur à trois Molettes d'or, au Chef d'argent chargé d'vn Lion leopardé de gueules.* [V] LAISNE'-la Magrie à Paris, porte *d'argent à vne Fasce de sable, accompagnée de trois Molettes de mesme.* Cette famille originaire de Poitou est tres-consi-

derable à Paris, qui à donné vn premier President à Aix en Prouence qui est mort sous Doyen du Conseil d'Estat, apres auoir vescu nombre d'années depuis son veuuage dans l'ordre de Prestrise, & dans vne deuotion peu commune, dont il en à laissé le tesmoignage par les diuers liures qu'il à composés, entre autres les Commentaires sur Isaye in fol. qui monstrent que ce personnage estoit tres-capable & des plus esclairés de ce Royaume. Loüis Laisné son fils, apres auoir passé comme ses ayeuls és Charges de Conseiller au Grand Conseil, & de Maistres des Requestes, a esté Intendant de Iustice dans les Prouinces de Languedoc, de Guyenne, de Normandie, de Bourgongne, & des armées de sa Majesté, employé en diuerses Commissions importantes, & honnoré par le Roy de la Charge de premier President de Dijon, de laquelle il s'est depuis desmis, & est à present Conseiller d'Estat ordinaire VI IANAILHAC Guitrancourt, porte *d'azur à la Fasce d'or, chargée d'vn Lion-leopardé de gueules, & accompagnée de six Molettes du second.* VII SIRMOND en Auuergne, porte *d'azur à vne Estoille à six raiz d'or, au Chef d'Hermines.* DE MARLE, porte *d'argent à vne Bande de sable chargée de trois Molettes du champ.* DE BELLIER, *de gueules à six Molettes d'or posées trois deux & vne, au Chef de mesme.* LE GVAT, porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée en chef d'vn Lion-leopardé & de trois Molettes en pointe de mesme.* Ioachim DE BELLENGREVILLE, Grand Preuost de France & de l'Hostel du Roy, Gouuerneur de Meulan & d'Ardres, portoit *d'azur à la Croix d'or cantonnée de quatre Molettes de mesme.* D'ORESMIEVX, porte *d'azur au Cheuron d'argent chargé de trois Croix recroisettées au pied fiché de gueules, accompagné de trois Molettes d'or.* DE BERSAQVES Seigneur dudit lieu, porte *d'azur à trois Molettes d'argent.* SAINT HILAIRE, porte *de gueules à deux Molettes d'or mises en fasce.* DE HAMEL, Escuyer Seigneur de Belleglise, portoit *de gueules au Chef d'or chargé de trois Molettes de sable.* SOILY au Duché de Berry, *d'azur semé de Molettes d'or, au Lion de mesme.* DV TRAMBLAY, porte *de gueules à la Bande d'or, accompagnée de six Molettes de mesme mises en orle.* HAQVENONVILLE, porte *de gueules à trois Molettes d'argent.* QVISTINIC, porte *de gueules à trois Molettes d'argent.* CORDIEV, *d'or à la Bande de sable chargée de trois Molettes d'argent.* GRIBOVAL, porte *de sable à trois Molettes d'argent.* ESTIENNE dit Desbelles, Seigneur de Mignant, *de gueules à la Bande d'argent, accompagnée de trois Molettes mal ordonnées d'or.* SAINT OFFANGE, *d'azur au Cheuron d'argent accompagné de trois Molettes de mesme.* CHEZELLE, porte *d'argent au Lion de sable accompagné de trois Molettes de mesme.* KERMINIHI en Bretagne, porte *d'argent à trois Molettes de gueules.* CHAMBORT-la Boissiere, porte *d'azur à la Fasce d'or surmontée de trois Molettes d'argent.* PATTIN en Dauphiné, porte *d'azur à trois Molettes d'or, au Chef d'argent chargé d'vn Lion-leopardé de gueules.* OLIERGVES, *de sable à trois Molettes d'argent* SAINT HERANT en Auuergne, porte *de gueules semé de Molettes d'argent au Lion de mesme.* SAVVAGE-Pommereul en Normandie, porte *de gueules au*



Cheuron d'or, accompagné de trois Molettes de mesme. HAYS, porte *d'argent au Lion de sable armé & couronné d'or, accompagné de trois Molettes du second.* GHITELLES en Picardie, porte *de gueules au Chevron d'Hermines accompagné de trois Molettes d'argent.* DV MANCEL, *de sinople à trois Molettes d'or.* ARMAILLE, porte *d'argent à la Fasce de sable, accompagnée de trois Molettes de mesme.* FONS en Suisse, porte *de gueules à vne Molette d'argent* MEVLLET, porte *d'azur à trois Molettes d'or, au Chef de mesme.* DORIEVX, porte *d'azur à la Bande d'or chargée de trois Molettes de gueules.* Il s'en voit qui ont le collet, c'est à dire auec la branche, au bout de laquelle la Molette est rivée, VIII GAIGNE à Dijon, originaire d'Autun, Ville du Duché de Bourgongne, dont est à present Anthoine Gaigne, Seigneur de Perigny, Conseiller au Parlement, fils de Nicolas Gaigne Tresorier General de France en la generalité de Bourgongne, duquel le pere, ayeul & bisayeul ont tenu rang de Conseillers & de Procureurs Generaux dans le Parlement, porte *d'azur à trois Molettes colletées d'argent.* Adrien DE ROSIERES au Comté de Bourgongne, Seigneur de Sorans, porte *de sable à trois Molettes colletées d'argent.* BOVVEREL, *de gueules à trois Molettes d'argent.* MESTART, porte *de gueules au Cheuron d'or, chargé d'vn Croissant du champ, & accompagné de trois Molettes du second.* CAILLEVILLE en Normandie *d'azur à trois Molettes d'or.*]

MONDE. C'est vne boule que l'on fait porter en main à quelques Empereurs, comme s'ils estoient dominateurs de tout le monde, l'on y adiouste vne Croix dont elle est surmontée, & ce depuis le grand Constantin, qui ne se contenta pas de la faire grauer sur son bouclier, mais aussi en fit poser vne en relief, tantost sur son Casque en forme de Cimier, tantost à la sommité de sa Couronne.

———— clypeorum insignia Christus
Scripserat, ardebat summis crux addita cristis.

[Le Pape Benoist VII. qui fut mis sur la Chaire de Saint Pierre l'an M. XII. ayant couronné Empereur Henry de Bauiere, luy en fit present d'vne toute couuerte de pierreries & chargée au dessus d'vne Croix d'or, pour luy representer que le monde ayant esté sousmis a la Croix, deuoit estre gouuerné par vn Prince qui suiuit l'estendart de Iesus crucifié, & ornat sa dignité des vertus Chrestiennes qui esclatassent comme des pierres precieuses sur le Globe de son Empire. I TAVLAS de la Montagne, Cheualier de la Table ronde, portoit *d'or à vn Monde de sable croisé de gueules.* II DES CORDES-AURONS, porte *d'azur a vn Ours debout d'argent, portant des pates deuant vn Monde d'or.* DES Cordes en Flandres, dont vn Cheualier de Malte fils du Seigneur de la Chapelle, portoit *vn Lion au lieu de l'Ours.* III BREMONT, Seigneur de Panafort, porte *de gueules à la Tour crenelée de deux pieces d'argent maçonnée de sable, surmontée d'vn Monde d'or croisé d'argent.* IV FLECKENSTEINER en Suisse, porte *d'azur au Monde d'or, Tranché de mesme a deux Bandes de sinople.* L'ELECTORAT Palatin, porte *de gueules a vn Monde d'or.* Frederic II. Electeur Palatin, fut le premier qui par permission de Charles Quint chargea ses Armes de ce monde. Charles de LOMENIE, Secretaire du Cabinet du Roy, Preuost & Maistre des ceremonies des Ordres de sa Majesté, portoit *d'or à l'Arbre de sinople au Chef d'azur chargé de trois Mondes d'argent, à la Bordure engreslée de gueules.* DE VOISINS alliance de Gelas-Leberon, porte *Miparti, le premier d'azur à vn Monde d'or, le deux d'or à trois Losanges de gueules mises en fasce.* Christophle Colomb, Geneuois, à qui Ferdinand Roy d'Arragon vsurpateur du Royaume de Nauarre, & Isabel sa femme, Royne de Castille & de Leon, donnerent pour Armes *ondé d'argent & d'azur, Mantelé parti* de Castille & & de Leon, luy donnerent aussi pour Cimier vn Monde, auec cette legende autour seruant de Deuise

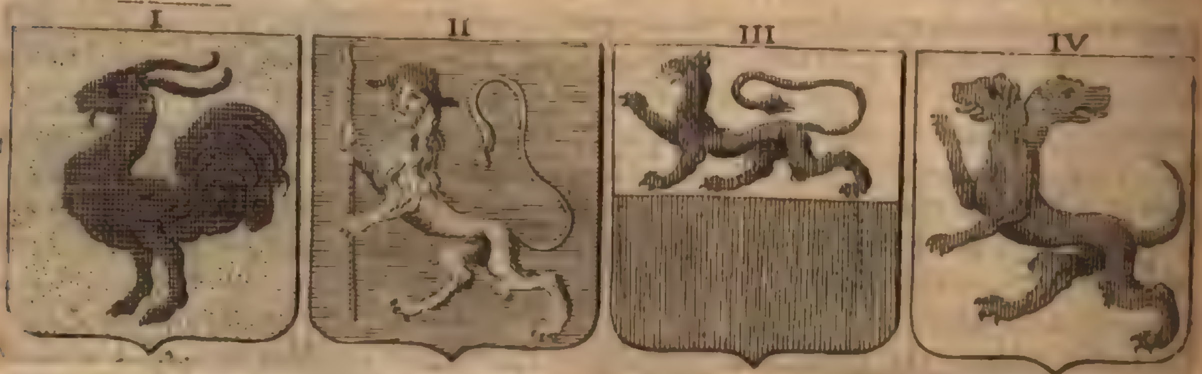
A Castilla y à Leon
Mundo nueuo dio Colomb.

pour laisser memoire par ces marques, la descouuerte qu'il auoit faite du nouueau Monde ou Indes Occidentales, dont à ce subiet les Espagnols le qualifient premier Conquesteur, mal à propos, dit Fauin, par ce que le premier Adelantade & descouureur de ces Indes fut Iean de Betancour, fils de Robert de Betancour second fils du Seigneur de Betancour & de Longueuille en Normandie, qui passa en Castille dans l'armée de Connestable du Guesclin, allant au secours de Henry Roy de Castille au-

parauant Comte de Transtamara, contre Pierre le cruel, ou il s'habitua ; ce Iean de Betancour, conquit, assisté de beaucoup de noblesse Françoise & particulierement de deux Capitaines Gascons nommés de Sales & de Mauleon tres-expers à la marine, les Isles de Canarie qui luy furent données par la Royne Constance Regente de Castille au nom de son fils le Roy Iean II. auec le tiltre de Roy dont il fut le premier. Ce fut luy qui eut le premier vent de ces Indes Occidentales desquelles il laissa des memoires sur lesquels Colomb, de qui sont descendus les Ducs de Veragua & Marquis de Iamayca Admiraux des Indes, à pû faire sa descouuerte : c'est ainsi qu'en parle ledit Fauin, pour conseruer l'honneur deub à nos Capitaines François de leur nauigation, retardée par le miserable estat de la France sous le regne de nostre Roy Charles VI.



*MONSTRVEVX, se dit des animaux qui ont quelque partie comme la teste ou les pates qui ne leur conuiennent pas, I KOCKROSCH en Silesie, porte *d'or au Coq Monstrueux la teste & les pates de Bouc de sable.* II ANTENOR Capitaine Troyen, qui apres le sac de Troye s'estant ioint auec les Paphlagoniens, & occupé vne grande partie du territoire des Euganiens, nommés depuis Venitiens, y fit bastir la Ville de Padouë, appellée au commencement de son nom Antenorée, ou se void encore son tombeau, portoit *d'azur au Lion Monstrueux la teste humaine d'argent couuerte d'vn Chappeau de gueules armé de mesme tenant vne houlette d'or.* III STIERBERG en Bauiere, porte *d'argent coupé de gueules au Lion-leopardé Monstrueux la teste de Griffon de mesme sur argent.* TREISS, Ville d'Allemagne, porte *d'or à l'Aigle Monstrueux la teste de Bouc de sable.* IV STVMPFEN von Stumpfsperg en Bauiere, porte *d'argent à vn Dogue Monstrueux à deux testes l'vne contournée rampant les pates derriere de Lion d'azur la teste contournée de gueules.* ZIGENHAN, Ville d'Allemagne, porte *d'argent coupé de sable au Coq Monstrueux la teste de Bouc sur le tout coupé de l'vn en l'autre, à vne Estoille à six raiz d'or mise au premier canton.*



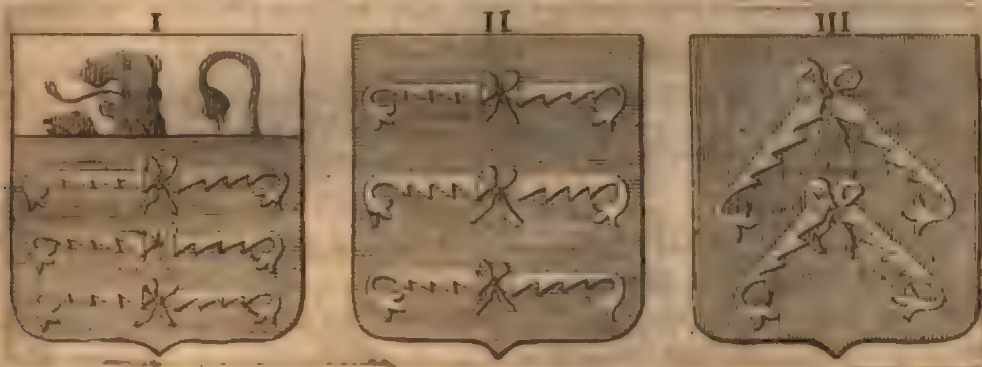
*MONTAGNE, elle se represente quelque fois ayant des coupeaux, autrefois sans coupeaux. I MONSOLINO à Naples, porte *de gueules à vne Montagne d'or surmontée d'vne Fleur de Lis de mesme.* II BRINGHN en Vuestphalie, porte *d'argent à vne Montagne à trois coupeaux d'azur mouuante de la pointe.* III BERTHELMI, Seigneur de Sainte Croix, porte *d'azur à vne Montagne d'or, surmontée de trois Estoilles de mesme.* IV DE VAVX, *d'argent a vne Montagne de sable, surmontée d'vne Aigle de gueules.* TORALDA à Naples, *d'or à vne Montagne à cinq coupeaux de sinople, chargée d'vn Lion d'argent brisé d'vn Lambel de gueules.*



MONTANT, se dit du Croissant lors que ses cornes tournent en haut [c'est ainsi que plusieurs ont exprimé cette assiette du Croissant. I SAVTOVR, porte *de gueules à trois Croissans montans d'argent.* II FRANQVETOT, porte *de gueules à la Fasce d'or, chargée de trois Estoilles d'azur, & accompagnée de quatre Croissans montans du second.* III TENOT, *d'azur au Sautoir d'or, accompagné de quatre Croissans montans d'argent.* Ie ne me suis pas seruy de ce mot Montant en blasonnant les Armes qui sont chargées de Croissans, mot que i'estime estre inutil, quoy que beaucoup s'en soient seruis, pour signifier cette assiette du Croissant qui est son ordinaire representation, que ses cornes soient tousiours en haut, pourquoy entendre il suffit de dire IV L'HVILLIER-d'Interuille, porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois Croissans* (sans adiouster Montans) *de mesme.* RVNS en Suabe, porte *de sable à trois Croissans d'or, à la Bordure de mesme.* IOFFREY-Faigne, *d'azur à vn Croissant d'argent, au Chef d'or chargé de trois Estoilles du champ.*]



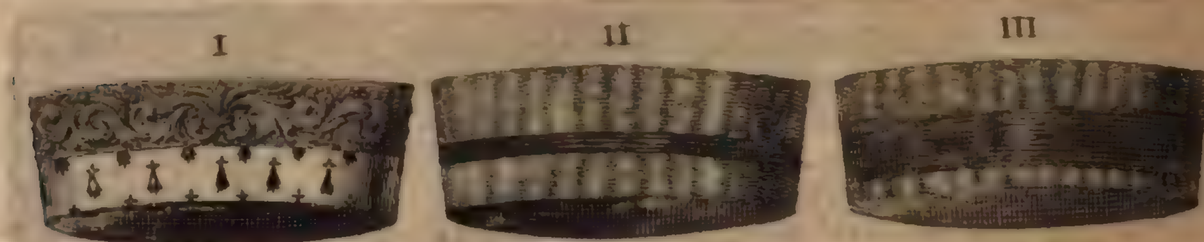
MORRAILLES, ce sont Tenailles & serrans longs & cranelées dont l'on serre le nés du Cheual pour en ioüir plus facillement dans le trauail du Mareschal. Le Bailliage de I GEX, porte *d'azur à trois Morrailles d'or liées d'argent l'vne sur l'autre, au Chef du dernier chargé d'vn Lion Issant de gueules.* [II MOREILLES, *d'argent à trois Morrailles l'vne sur l'autre d'argent.* III GIRARD à Bourges, porte *de gueules à deux Morrailles d'or liées d'argent posées en Cheuron l'vn sur l'autre.*]



*MORNE', se dit de la Virolle qui est au bout d'vn Marteau. Voy EMBOVTE.

*MORNE', se dit aussi du Lion qui n'a ny dents, ny langue, ny ongles. Voy LION-MORNE.

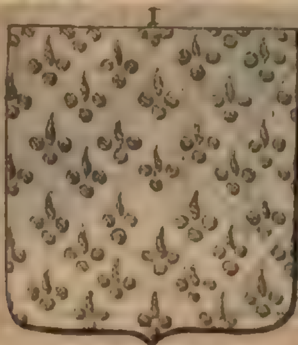
* MORTIER. Il eſt la marque de la Iuſtice ſouueraine; le Chancelier ou le Garde des Sceaux, & les Preſidens des Cours de Parlemens, le portent pour eſtre reconnus en leurs dignités: ſa forme eſt ronde & plate, mais eſtoffé differemment. Celuy du Chancelier ou Garde des Sceaux [I] *eſt de thoille d'or boraé & rebraſſé d'Hermines*, il le porte comme nous auons dit cy deuant au mot ENQVERRE, ſur ſon Heaume, ſurmonté de la figure de la France, comme chef de la Iuſtice du Royaume Celuy des Preſidens des Parlemens qu'ils portent à leur main aux ouuertures, aux ceremonies publiques ou la Cour aſſiſte en corps & en robe rouge, & lorſque le Roy eſt aſſis en ſon lit de Iuſtice; eſt [II] & [III] de *Velours ou panne noir*, enrichi de deux grands & larges paſſemens d'or, les vns neantmoins plus larges que les autres, ceux du Mortier du premier Preſident eſtans beaucoup plus larges que celuy des Preſidens ainſi qui ie l'ay obſerué en cette Cour au Mortier de Nicolas Bruſlart, Marquis de la Borde & Baron de Sombernon, premier Preſident.



MOVCHE. Si la douceur de ſon miel auoit coulé ſur ma plume auſſi bien que ſur les leures de Platon, ie tacherois de luy en rendre icy vn rayon en reconnoiſſance de cette faueur que ie crois eſtre des plus grandes entre les graces dont les hommes peuuent eſtre doüés naturellement: Car que ne peut la douceur d'vn diſcours bien poly, *Fili mi da mihi cor tuum.* Dieu nous demande ce que l'homme eloquent tire de nous contre noſtre volonté, nous ſommes portés à l'amour ou à la haine par les douces contraintes d'vne langue diſerte; C'eſt la chaiſne de noſtre Hercule Gaulois qui tiroit tant de miliers d'homme par les oreilles, C'eſt le Moly que Mercure mit en la main d'Vliſſe, & que ce Prince eloquent ſembloit auoir deſia eu, quand par la force de ſon bien dire, il emporta les Armes d'Achilles qui eſtoient deuës au courage d'Aiax, Ie dirois que la republique des Abeilles à ſeruy de patron au gouuernement de tant d'Empires & de Royaumes, que la clemence dont nos Roys on vſé ſi ſouuent enuers nous, n'eſt qu'vn effect de la leçon qu'ils auoient appriſe du Prince de ce petit peuple; Il n'a point d'aiguillon, *Rex ipſe ſine aculeo eſt nedum illum natura nec ſæuum eſſe, nec vltionem petere; telum detraxit, & iram eius inermem reliquet, exemplum hoc magnis regibus ingens eſt*, pour parler auec Seneque [[I] BARBERIN en Italie, de noſtre ſiecle trois Cardinaux & vn Prefet de Rome, Anthoine l'aiſné qui fut Capucin & General de ſon ordre, François, Vice-Chancelier, Anthoine puiſné, & Thadée, neueux de] ce grand, eloquent & elegant Pontife Vrbain VIII. qui fut nourry ſur la montagne d'Hymette, ayant eſté auſſi grand Poëte qu'il eſtoit bon pere, & dont les Mouches de ſes Armes eſtoient le ſymbole de ſa douceur enuers nous, & des vertus qui eſtoient naturelles en luy; porte *d'azur à trois Mouches d'or.* [[II] DE THOV, maiſon illuſtre à Paris qui à donné au Parlement vn premier Preſident, trois Preſidens au Mortier, & quatre Conſeillers, porte *d'argent au Cheuron de ſable, accompagné de trois Mouches à miel* (aucuns diſent Taons) *de meſme.* [III] SAMSON le fort, fils de Manué de la Tribu de Dan, que Dieu ſuſcita pour deſliurer ſon peuple de la tyrannie des Philiſtins, portoit *de gueules ſemé de Mouches à miel d'argent, au Lion-leopardé d'or.* [IV] DE VERTHON, maiſon que le pere de Varennes dit eſtre originaire d'Angleterre, & de meſme ſouche que le Milord Verthon, porte *d'azur à vne Faſce d'argent chargée d'vne Mouche de ſable.* MOVCHE à Abbeuille, dont vn Majeur dés l'an M. CC. XVIII. *de gueules à ſix Mouches à miel d'or poſées trois deux & vne.* IOLLY, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Mouches de meſme, au Chef du dernier chargé de trois Eſtoilles de gueules.* Pierre TILLETTE, Seigneur de Mautort & d'Auſinicourt, Lieutenant particulier au ſiege Preſidial d'Abbeuille, portoit de Tillette *le Cheuron accompagné en pointe d'vne Mouche d'or.*



MOVCHETE', Plumeté; Decoupé est vne imitation des Cizelures que l'on fait sur le Satin & Velours ras; en petites figures sans nombre posées & distantes les vnes des autres, comme celles de l'Hermine; leur forme est ainsi qu'vne Tierce feüille ou Treffle la queuë en haut, I porte *d'argent Moucheté de sinople.*



*MOVCETVRE d'Hermines, quand elle est en nombre dans vn Escu sans estre semé, ou en specifie le nombre, ou bien qu'elle soit d'autres couleurs que celle de son naturel. I DRVAYS, Seigneur de Franclieu, & de Danencheu, porte *d'argent a vne Moucheture d'Hermines.* II ARMYNOT en Bourgongne dont des Seigneurs de Santenoge, Beauregard, Montrichard, Fée le Chastel, & Prefontaine; porte *d'argent a trois Mouchetures d'Hermines.* III CORSVVAREM en Flandres, *d'argent a deux Fasces de gueules, accompagnées de neuf Mouchetures d'Hermines; posées quatre; trois & deux.* IV PETIT-du Genest en Touraine; porte *d'argent à trois Tourteaux d'azur, accompagnés de neuf Mouchetures d'Hermines, trois en chef, trois en fasce & trois en pointe.* V DE LA PALV, anciens Seigneurs de Varambon, & dont à present est le Seigneur de Bouligneux, porte *de gueules à la Croix d'argent chargée de cinq Mouchetures d'Hermines.* VI DENETZ à Paris, dont vn Euesque d'Orleans en ce siecle, porte *d'azur au Cheuron d'argent chargé de trois Mouchetures d'Hermines, & accompagné de trois Roses d'or*: aucuns de ce nom, portent *de gueules au Cheuron d'or, accompagné de deux Roses d'argent en chef, & en pointe d'vne Perdrix d'or surmontée d'vne Moucheture d'Hermines d'argent.* VII CORNVLIER, de ce nom vn Euesque de Rennes en ce siecle, porte *d'argent au Massacre de Cerf d'azur, surmonté d'vne Moucheture d'Hermines*, alias, *d'azur au Massacre de Cerf d'or, surmonté d'vne Moucheture d'Hermines d'argent.* VIII ROVX en Languedoc, porte *de gueules*, alias, *de sable a six Mouchetures d'Hermines d'argent posées trois; deux & vne.* CRVS, porte *d'argent a trois Mouchetures d'Hermines de sable, coupé fascé de sable & d'or.* DE VERGEVR-Saint Supplet; autres disent SAINT SVPPLET-Cramailles, porte *d'azur à la Fasce d'argent chargée de trois Mouchetures d'Hermines de sable, accompagnée de trois Estoilles couronnées d'or.* DE TRESSENS, porte *d'argent a trois Mouchetures d'Hermines.* DE CVSSE', porte *de gueules a deux Fasces d'argent chargées de huit Mouchetures d'Hermines, la premiere de cinq; la deux de trois; & accompagnées de trois Besans du second deux en chef & vn en pointe, chacun chargé de trois Mouchetures d'Hermines.* PLESSIS-Bourgonguiere, porte *d'argent à la Croix dentelée de gueules, cantonnée de seize Mouchetures d'Hermines.* SAINT-QVENTIN, porte *d'argent à neuf Mouchetures d'Hermines posées trois, trois & trois.* DV PIN en Xaintonge, porte *d'argent à trois Coquilles de gueules, accompagnées de douze Mouchetures d'Hermines; posées quatre en chef, vne au poinct d'honneur, quatre en fasce; deux aux flancs & vne en pointe.* TOLEDO-Quesada en Espagne, porte *de gueules à quatre Pals d'argent chacun chargé de six Mouchetures d'Hermines.* Si ie ne suiuois en cela le pere de Varennes, ie dirois plustost *quatre*

Pals d'Hermines. La Barre, Seigneur de la Roche-du Maine, & de Sainte Iames, porte *d'argent a deux Fasces de gueules, accompagnées en chef de deux Tourteaux de mesme, & en pointe de trois Mouchetures d'Hermines.* La Forest-Mauuoisin en Bourbonnois, porte *d'azur a deux Leopards l'vn sur l'autre d'argent, semés de Mouchetures d'Hermines de gueules.*



*MOVTON. Il a cela de commun auec les autres animaux, qu'il est representé ordinairement passant, mais aussi il a cela de particulier, que quand il est rampant, on le blasonne sautant, & a cette aduantage, au dire des Astrologues ; qu'il est vn signe bien heureux à ceux qui naissent sous luy. I Saint Gregoire, Archeuesque de Tours, portoit *de gueules à vn Mouton d'argent.* II De Monthólon, cette maison originaire du Duché de Bourgongne, à produit deux Gardes des Sceaux de France dont l'vn President au Parlement de Paris, quatre Conseillers au mesme Parlement, des Conseillers d'Estat, & deux Presidents, vn Conseiller, & deux Aduocats Generaux au Parlement de Dijon, porte *d'azur au Mouton d'or, surmonté de trois Quinte-feüilles d'argent.* III D O-Verigny, porte *de gueules a trois Moutons d'argent.* IV Denis à Paris, porte *de gueules au Mouton d'argent, au Chef d'or chargé de trois Estoilles d'azur.* V Saint Iulien en Dauphiné, porte *d'azur a vn Mouton d'argent, au Chef d'or chargé de trois Rencontres de Tau-*



reaux de sable. VI DONINES, porte *de gueules au Mouton sautant d'argent.* La ville VII DE QVIMPERCORENTIN, porte *d'azur a vn Mouton d'argent, au Chef d'Hermines.* VIII PICHON a Bordeaux, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de deux Estoilles de mesme en chef, & en pointe d'vn Croissant d'argent, surmonté d'vn Mouton de mesme.* BOVRGES, Ville capitale du Duché de Berry, porte *d'azur à trois Moutons d'argent accornes de sable, accollés de gueules & clarinés d'or, à la bordure engreslée de gueules, au Chef cousu de France*: il est a obseruer que ce Chef (adjousté depuis quelques années, dit le pere Philippes Labbe) estant nommé apres la Bordure, doit estre entendu brocher sur ladite Bordure. ARBOIS, *d'azur à vne Bande d'argent, accompagnée de deux Moutons de mesme.* COGNET à Paris, porte *d'azur à vne Gerbe de bled d'or, accostée de deux Moutons affrontés d'argent.*

MOVVANT. Qui naist ou sort de certain costé de l'Escu, où la figure est attachée & tirant vers vn autre costé. [I GRATELOV en Bourgongne, porte *de gueules au Dextrochere Mouuant a senestre d'or, gratant le dos d'vn Loup rauissant de mesme.* II DONDORF en Franconie, porte *de gueules au Dextrochere armé Mouuant a senestre d'argent, tenant trois Lis au naturel en leurs oignons de mesme.* III FRAMPTON en Angleterre, porte *de sable a deux pates de Lion d'argent Mouuants des angles du bas de l'Escu posées en cheuron & affronties.* IV SCHEICHER, porte *d'argent au Dextrochere habillé de gueules, tenant vne Clef de mesme posee en barre.* V OTTN a Vlme; porte *de sable au Senestrochere & Dextrochere habillés retroussés d'argent Mouuants des angles du chef, tenans à la pointe vn Anneau garni de son chaton d'or, au Chef endenché de mesme.* VI MALLABRANCHA à Rome; porte *de gueules à vne pate de Lion d'argent Mouuant du flanc senestre & posée en barre.* VII STAAL en Suisse; porte *de sable à vne cuisse d'Aigle d'or Mouuant du chef.* VIII BRANCACCIO a Naples, porte *d'azur a quatre pates de Lion posées en sautoir d'or Mouuantes des angles de l'Escu*: cette famille qui a diuerses branches, portent aussi differemment ces pates en leurs armes, comme il est monstré sous le mot PAL ACCOMPAGNE' & CHARGE'.



* MVSELE', qui a la teste attachée d'vne Museliere. Voy EMMVSELE'.





NAISSANT. Cy-deuant parlant du Lion, & auparauant sous le mot ISSANT, nous auons fait entendre quelle difference il y auoit entre le Lion Naissant & le Lion Issant, nous nous contenterons donc de repeter icy, que le Lion Naissant [aussi bien que tous les autres animaux qui se blasonnent Naissans,] est celuy qui ne monstre sinon la teste, les espaules, les pieds & iambes deuant, auec le bout de la queuë; le reste du corps estant comme caché sous l'Escu du champ duquel il semble sortir & naistre : Ainsi I HILDVINVS natif de Germanie, autrement nommé Vlricus, grand Conseiller & Chancelier de Louis le Debonnaire l'an DCCC.XXIX. portoit *de gueules au Lion Naissant d'argent, couronné d'or.* [II CATAGNA a Genes, porte *d'or a vne Aigle Naissante de sable, languée & couronnée de gueules ; coupé d'argent a trois fasces de gueules.* III MALEVVITZ en Austriche, porte *de gueules au Cheual Naissant d'argent, bridé d'or.* IV ARTZT au Tyrol, porte *de gueules a deux Lions Naissans diffamés & addossés d'argent.* V ROGEVVITZ en Silesie, porte *d'argent au Bœuf Naissant de gueules.* VI KROTENDORF en Bauiere, porte *de gueules à la Licorne Naissante d'argent.* VII THERMO au Rhein, porte *de gueules au Chien Naissant d'or.* VIII GOTSMANER en Franconie, porte *d'or au Bouc Naissant de sable.* IX REVPOLT en Misnie, porte *d'azur coupé d'argent au Griffon Naissant de mesme sur azur.* X MEVTING a Ausbourg, porte *d'or à l'Ours naissant de sable accollé & bouclé d'or.* XI DIETHERRN a Nuremberg, porte *d'argent au Loup Naissant de gueules.* XII GAVOTTA à Genes, porte *Eschiqueté d'argent & de sable, au Chef d'or chargé d'vne Aigle Naissante de sable.* XIII RVSTICI a Rome, porte *de gueules au Leopard Naissant aislé d'argent.* XIV ZVLNHART en Suabe, porte *de gueules au Bouc Naissant d'argent.* XV EBERSPACH en Bauiere, porte *d'argent au Sanglier Naissant de sable.* XVI HAVGEN a Ausbourg, porte *de gueules coupé d'argent; à l'Elephant Naissant sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* XVII SECKINGEN en Alsace, porte *d'azur coupé d'or, au Chien Naissant accollé & bouclé d'argent sur azur.* XVIII DVRSCHNABEL en Silesie, porte *d'argent au Lion Naissant diffamé de gueules; tenant à sa gueule vn poisson d'azur.* XIX VIVALDA a Genes, porte *de gueules parti d'argent, au Chef sur le tout d'or, chargé d'vne Aigle Naissante de sable.* XX MERSAN, porte *de gueules au Lion Naissant d'argent.* XXI REGELDORF en Bauiere, porte *d'azur a la Licorne Naissante d'argent.* XXII MVRAIMER la mesme, porte *de gueules a deux Leuriers Naissans Mouuans du Chef & de la pointe affrontés en cœur d'argent, accollés de sable.* XXIII PVDVVELS en Saxe, porte *d'argent au Cerf Naissant d'or, coupé eschiqueté d'azur & d'argent.* XXIV EHRER en Suabe, porte *d'argent à l'Ours Naissant de sable.* BERTHELOT, *d'azur a vne Fasce bandée d'or & de gueules de six pieces, a l'Aigle Naissante en chef du second.* HIRSKEN en Silesie, *d'azur coupé de gueules; au Cerf Naissant d'or sur azur.* AYRER a Nuremberg, porte *de gueules a vne Biche Naissante d'or, blessée au poitral d'vne Flesche de mesme.* BALGEN von Balgach en Suisse, porte *d'or coupé de sable, au Lion Naissant de gueules sur or.* VVAGENBERG aussi en Suisse, porte *d'argent a l'Ours Naissant de sable accollé du champ.* OPPINEN au bas Rhein, porte *d'or au Lion Naissant couronné de gueules, coupé de mesme à trois Pals d'argent chargés de dix coquilles d'azur la premiere de trois, la deux de quatre & la troisiesme de trois.* GNODSTAT en Franconie, porte *d'or au Loup Naissant de gueules.* TRAVTSKIRCHEN en Bauiere; porte *d'or au Sanglier Naissant de sable, la defense d'argent, percée à la gorge d'vne Espée de mesme la pointe en bas en barre.* BERNSTOS en Suisse, porte *d'argent a l'Ours Naissant de sable.* RVMLANG aussi en Suisse, porte *de gueules a la Licorne Naissante d'argent.* BVRGENSTEIN la mesme, porte *d'argent Taillé de sable, au Cerf Naissant de gueules sur argent.* POTTENDORF au Rhein, porte *d'azur coupé de gueules au Lion Naissant d'argent sur azur.* MAGENBVCH en Suabe, porte *d'or a vne Chefure Naissante de sable.* GLAVFENBERG en Bauiere, porte *d'or au Cheual Naissant de sable.* TAVFKIRCHEN la mesme, porte *de sable au Lion Naissant d'or s'arrachant de la gueule vne Espée passée au trauers de la teste d'argent la poignée de gueules.*


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

*NATVREL qui est peint en sa couleur Naturel. Aucuns ce sont seruis de ce terme pour euiter, disent-ils, la fausseté en Armes qui ne souffre point de couleur sur couleur, sans encourir fausseté, & qui n'a dans ses regles que les cinq couleurs ordinaires admises en France : sçauoir Azur, Gueules, Synople, Sable & Pourpre. I RAGVIER, alliance de Bethune & d'Inteuille, & dont deux Euesques de Troyes au quatorziesme siecle, & des Seigneurs d'Esternay & de la Motte-de Tilly, porte *d'argent au Sautoir de sable, accompagné de quatre Perdrix au Naturel.* II BELLEVEVE, *de sable a trois yeux au Naturel.* III GIRARD-Coutrarier, porte *d'azur a trois Herons au Naturel.* IV LOVVIERS, porte *d'or a la Fasce de gueules chargée d'vn Annelet du champ, & accompagnée de trois testes de Loups au Naturel.* V PORROS, porte *Bandé d'or & de gueules de six pieces à trois Pourreaux au Naturel, au Chef du premier, chargé d'vne Aigle de sable.* VI CLARET, porte *d'azur a l'Arc en Ciel au Naturel mis en fasce, accompagné en chef de trois Estoilles d'or, & en pointe d'vn Soleil de mesme.* VII SANTEVIL, porte *d'azur a vne teste d'Argus d'or, les yeux au Naturel.* VIII SCHERDINQVOMBACH, porte *d'argent au Griffon de gueules lampassé & armé d'or, tenant vn Lieure au Naturel.* DE CRESSY en Dauphiné, porte *de gueules a la Bande d'or chargée d'vne flamme au Naturel, & accompagnée en chef d'vne Estoille d'argent, & en pointe d'vn Croissant de mesme.* THVMERY, porte *d'or a la Croix de sable cantonnée de quatre Boutons de Roses au Naturel.* BELET, *d'azur a deux Bandes engreslées d'or, la premiere chargée d'vne Belette au Naturel accollée de gueules & clarinée d'argent.*



NAVIRE. Ce n'est pas d'aujourd'huy que l'on s'en sert en Deuises & Armoiries, principalement pour faire voir l'affinité de la republique auec l'Estat de la Marine. Ainsi Iules Cæsar voulant monstrer le souuerain gouuernement de l'Empire, exprimoit en sa monnoye vn gouuernail auec vn ancre, Auguste auec vn monde & vn gouuernail a trauers : Tibere y adjoustoit le Zodiaque. Et la Ville capitale de ce grand Royaume, Paris, a pris dés long-temps pour son symbole vn Nauire qui flotte, comme estant (dit Marion ce poly & sçauant Aduocat general, en son cinquiesme plaidoyé) la principale marque de son opulence, *Fluctuat nec mergitur*, & ce a l'imitation de Ianus ancien Roy d'Italie, lequel fit empreindre en l'vn des costés de sa monnoye, deux testes, pour signe mystique de la prouidence, & de l'autre vn Nauire, denotant l'abondance que Saturne arriué par la mer y auoit apportée. Et à ce propos Macrobe en ses Saturnales. liu. 1. chap. 6. dit que de son temps les enfans iettans en l'air vne piece d'argent, s'inuitoient a predire le sort de la cheute sur l'vn des deux costés, en s'escriant tantost *Capita*, tantost *Nauim*: ainsi qu'entre nous les reuers des mõnoyes sont quelques fois appellés, l'vn du nom de la *Croix*, changé par religion au lieu des testes, l'autre du nom de *Pile*, qui en vieil françois se prenoit pour Nauire, comme encore aujourd'huy le mot de Pilote signifie celuy qui en est le conducteur. [Samuel I DE LA NAVVE, reçeu Conseiller au Parlement de

de Paris en M. D. XCII. portoit *de gueules au Nauire equippé & habillé d'argent ; surmonté de trois Estoilles d'or.* II DE PASSELAIGVE ; *d'argent au Cheuron de gueules , accompagné en chef de deux Cœurs de mesme chargés d'vn nom de Iesus d'or, & en pointe d'vn Nauire de sable flotant sur des ondes de sinople habillé de gueules* ; ce sont les Armes du Reuerendissime Euesque de Belley, Iean de Passelaigue. III LEMORT a Bourges , porte *de sinople au Nauire d'or, habilié d'argent.*] La ville de IV Paris , porte *de gueules a vn Nauire d'argent flotant sur des ondes de mesme , au Chef semé de France.* [Il y en a qui escriuent que Philippe Auguste donna l'origine de ces Armes : mais ceux qui ont esté plus exacts obseruateurs de l'antiquité comme Fauin, disent que du temps des Druides, la Nauire estoit l'enseigne des Parisiens, parce que la Cité qui à donné l'origine à cette grande Ville, ma chere patrie, represente en son assiette la forme d'vn Nauire, que d'autres, se conformans à cette obseruation, disent que ce Nauire, qui estoit l'effigie de la Deesse Isis que les Parisiens adoroient, estoit leur premiere Deuise. Les Consuls, dont la iurisdiction fut establie par le Roy Charles IX. par Edit du mois de Nouembre M. D. LXIII. & l'année suiuante fait vne imposition de vingt mil liures sur tous les Marchands, pour la construction d'vn Hostel Consulaire ou la Iustice y pût estre renduë conformément à l'Edit , pour laquelle imposition fut choisi dans l'Hostel de ville, en presence du Preuost des Marchands & Escheuins , dix notables Marchands & Bourgeois, connus pour personnes de bonne reputation & de probité, pour proceder aux taxes de cette imposition, du nombre desquels fut Michel Passart, oncle & tuteur de Catherine Denison mon ayeule paternel, ont vn Escu *d'argent au Nauire de pourpre , flotant sur vne mer de sinople , soustenu d'vne Foy du champ, & surmonté d'vn Escu de France couronné d'or.* Le corps des Marchands Drappiers de la mesme ville , a pour Armes *d'azur au Nauire d'argent, flotant sur vne mer de mesme ombrée du champ.* Celuy des Marchands Espiciers & Apoticaires, charge son Escu *d'or a deux Nauires de gueules flotans sur vne mer de sinople, surmontée de deux Estoilles de mesme posées au deux cantons, au Chef d'azur chargé d'vn Dextrochere mouuant du flanc d'vne Nuée d'argent, tenant vne Balance en equilibre de mesme.* Celuy des Marchands Ioüailliers, à vn Escu *de sinople a trois Nauires d'argent, surmontés d'vn Soleil d'or, enfermé d'vn nuage du second :* Et le Corps des Marchands Bonnetiers remplit son Escu *d'azur de cinq Nauires d'argent posés en sautoir, & vne Estoille d'or posée au point du milieu du chef.* REYNAVD au Duché de Montpensier , porte *d'azur a vn Nauire d'argent, au Chef d'or.*

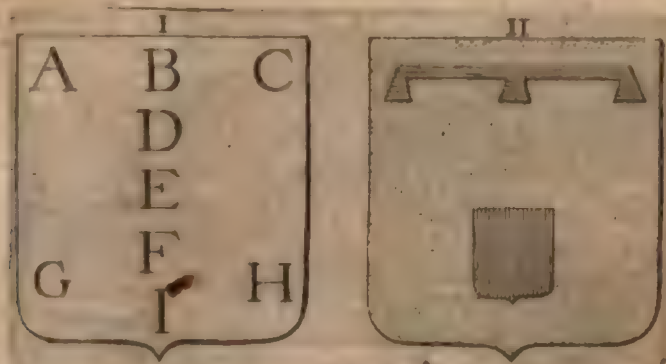


*NEBVLÉ, Nebuleux, il y en a qui confondent le Nebulé & l'Enté qui sont bien differents en leurs figures, celuy-la estant fait par entures rondes , comme il se voit au mot ENTÉ, & celuy-cy en façon de nuées qui se meslent les vnes dans les autres. I PANICHNER en Bauiere, porte *Tranché Nebulé d'argent sur gueules.* II SARZAN qui a donné vn Prince à l'Eglise, porte *d'argent a deux Bastons Nebulés mis en bande, le premier de gueules, le second d'azur.* Le Baron III DE ROTTELN en Allemagne, porte *d'or Coupé, Fascé Nebulé d'argent & d'azur de quatre pieces, au Lion naissant sur or.* IV FROVVVIER en Suisse, porte *d'azur au Croissant tourné d'or, à la Bordure Nebulée de gueules & d'argent.* BASTEIM en Franconie, porte *de gueules a vne Fasce Nebulée de sable sur argent.* LINSING au Duché de Brunsuich , porte *de gueules a trois Fasces d'argent Nebulées.* LEVTHORST au païs de Hesse, porte *d'argent a deux Bandes de gueules Nebulées.* BLVMENECK en Alsace, porte *d'azur a trois Fasces d'argent Nebulées.* Remarqués que quand la couleur ou le metal de la piece est nommée deuant le Nebulé, cela signifie que la Bande ou Fasce est formée à l'ordinaire & que sur icelle sont marqués seulement les traits du Nebulé.



NELLE, NYLLE ou NIGLE. C'est vne espece de Croix ancrée : mais beaucoup plus estroite & menuë que l'ordinaire. Voy CROIX NILLE'E. Il semble que Nille & Anille soit vne mesme chose, puisque l'Anille se confond aucunement auec le fer de moulin, & que le fer de moulin est façonné à becs recourbés, comme deux Ancres addossés, sinon qu'il y a vn trou quarré au milieu. Ie laisse ce nœud a dissoudre.

NOMBRIL. L'Escu se diuise en neuf points dont les trois principaux sont la place du Chef, la place de la Fasce & celle de la pointe : le bas du Chef qui est le point ou le Chef se ioint a la Fasce, s'appelle *la place d'honneur*, & le bas de la Fasce qui est le point ou la Fasce se ioint à la pointe est [I] *le point du Nombril*, marqué par la lettre F. Tellement que le Nombril n'est pas le vray milieu de l'Escu comme les Grecs disoient que la Bœcie estoit le Nombril du monde, & que le Nombril est vrayement le milieu en la proportion du corps humain. [II] BREDTER von Hohenstein au Rhein, porte *d'or a vn Escusson de gueules mis au Nombril, au Lambel d'azur.*



NOVE', se prend en sa vraye signification, lors que nous blasonnons le Lion de la maison [I] DE LVXEMBOVRG, nous disons porte *d'argent au Lion de gueules la queuë fourchue, Noüée & passée en sautoir*, a cause que comme cette queuë est double les deux pendans sont Noüés l'vn auec l'autre vn peu plus bas que le tronc, au bout duquel elle se fourche, d'ou vient qu'on la blasonne fourchuë, *couronné, armé & lampassé d'or.* [II] ZVTPHEN, porte *d'argent a deux Lions les queuës fourchuës, Noüées & passées en sautoir l'vne sur l'autre, celuy du chef contourné de gueules l'autrè de sable.* [III] SVTTON, en Angleterre, porte *d'or au Lion de sinople la queuë fourchuë, Noüée & passée en sautoir.*

NOVE' se prend aussi pour lié & entouré. [IV] Iean Chesnel, Seigneur de la Chap-

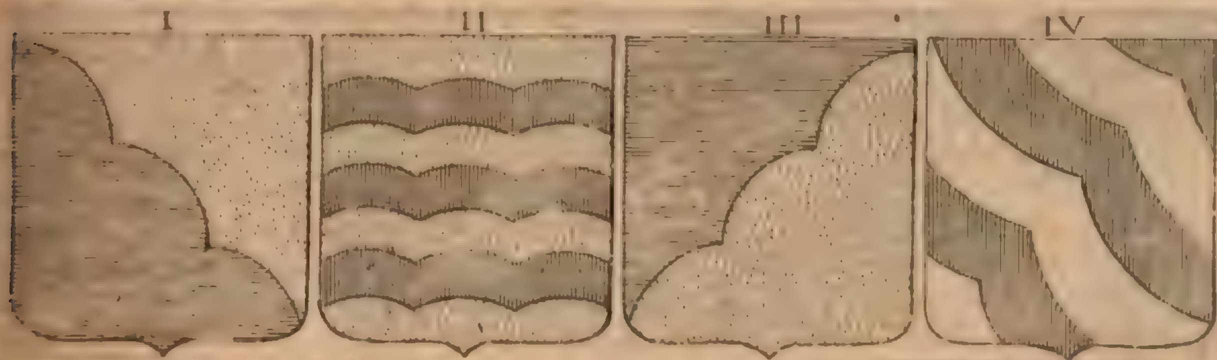


pronnaye, Autheur de l'Ordre de la Magdeleine en l'an M. DC. XIV. portoit au seiziesme quartier *d'argent a deux Fasces Noüées de gueules.*

*NOVEVX, qui est plein de nœuds comme sont les trones & branches d'Arbres. I INGELSTETER en Bauiere, porte *d'or coupé d'argent au Baston Noüeux de sable, mis en fasce sur le tout.* Iean II DV MAY, Seigneur de Lée, Conseiller au grand Conseil, & Paul du May, Seigneur de Saint Aubin & de Gamay, & Conseiller au Parlement de Dijon, portoient *d'azur au Baston Noüeux d'or mis en fasce, accompagné en chef de trois Sautoirs, & en pointe d'vne Hure de Sanglier de mesme defendue d'argent.* Pierre du May Seigneur de la Chaume, fils de ce dernier, a succedé à la Charge & Seigneuries de son pere. Il y a differéce entre les Bastons Noüeux & les Chicots, en ce que les Chicots qui ont tousiours de reste quelques bouts de branches qu'aucuns appellent escotés, sont alaisés, & les Bastons Noüeux trauersent tout l'Escu en leurs assiettes & touchent les bords. III DANTELMY, porte *de gueules au Baston Noüeux d'or posé en bande, accompagné de six Estoilles d'argent mises en orle.* IV QVASN au Duché de Brunsuic, porte *d'argent tranché de sable au Baston Noüeux en bande sur le tout.* ROVSSEAV a Dijon, Maistre des Comptes, porte *de gueules au Baston Noüeux mis en bande d'or.* Le Baron DE IVSTINGEN en Allemagne, porte *escartelé, au premier & quatriesme d'argent, coupé d'azur a trois Besans d'or, au deux d'azur au Baston Noüeux d'argent mis en bande, au trois d'or a vne Bande tranchée d'argent sur sable.*



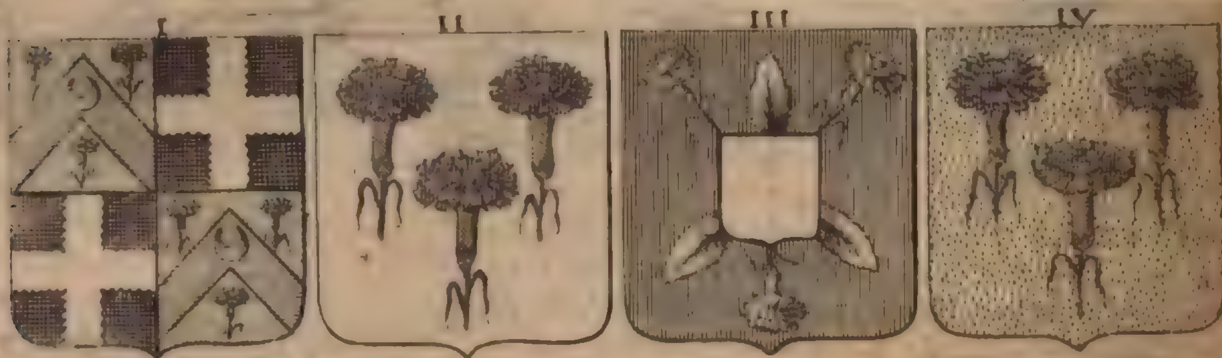
*NVAGÉ, fait en façon de Nuës, est dissemblable au Nebulé, la representation en fait voir la difference. I HOCHSTETTER en Austriche, porte *d'or tranché Nuagé d'azur.* II CÆCIA a Rome, porte *d'or à trois Fasces Nuagées d'azur.* III HEYNSBACH en Bauiere, porte *d'azur taillé Nuagé d'or.* IV SALOMES a Venise, porte *Nuagé en bande de gueules & d'argent de six pieces.*







EILLET. Ce que l'œil est au corps humain, l'Oeillet l'est dans nos parterres, il y tient le premier rang de beauté, soit qu'on le conside-re en son genre, soit en ses especes, y en ayant de tant de couleurs, que l'Oeillet seul est capable de diaprer vn parterre entier, sans le meslange d'aucune autre fleur. Chaque feüille est vn Astre garny de ses rayons, chaque Oeillet iette autant de parfums & de bonnes odeurs que l'Arabie heureuse en produit, & faut croire que si le grand Alexandre en eut rencontré, il en eut plustost enuoyé a son Precepteur que non pas de l'encens pour offrir aux faux Dieux. Les nobles en enrichissent l'Escu de leurs Armes. François I BLONDEAV vrayment noble en toutes ses actions, President au Parlement de Mets, portoit *d'or au Cheuron d'azur chargé d'vn Croissant d'argent, & accompagné de trois Oeillets de gueules feüillés & soustenus de sinople*, qui est de Blondeau; *escartelé de sable à la Croix endenchée* (alias ancrée) *d'argent*, qui est de BONIN-Messignac en Poitou. II IORNAY en Angleterre, porte *d'argent a trois Oeillets de gueules feuillés & soustenus de sinople.* III HOLSTEIN, porte *de gueules a trois Oeillets mis en pairle & trois feüillés d'orties posées en triangle mouuants d'vn Escusson de mesme en cœur.* IV PALVAT, porte *d'or à trois Oeillets de gueules feüilles & soustenus de sinople.*



OGOESSES. Quand nous auons parlé des Besans, nous auons fait sçauoir qu'ils ne different des Tourteaux, sinon qu'ils sont tousiours de metal, & les Tourteaux de couleurs : nous adioustons que bien qu'on les blasonne tousiours du nom de Tourteaux, de quelques couleurs qu'ils soient, si est-ce que l'on peut leur donner vne denomination particuliere, sçauoir quand ils sont de sable on les appelle *Ogoesses*, quand de pourpre, *Gulpes*, quand de laque ou couleur sanguine, *Guses*, & quand d'azur *Heurtes*; [il y en a qui adioustent quand ils sont de sinople, qu'ils sont appellés *Pommes* ou *Volets*,] & neantmoins ce sont tousiours Tourteaux, & peut-on sans contreuenir aux regles de l'Art, les blasonner seulement Tourteaux. Voy TOVRTEAVX.

OISEAVX. Sans profonder les raisons estallées par Plutarque, pour iuger quels animaux sont les plus aduisés ; i'entreprendray de dire que ce sont les Oiseaux: car outre l'industrie particuliere qu'ils ont a construire & bastir leurs nids, en sorte qu'il semble qu'ils nous ayent seruy de maistres Maçons & Charpentiers, pour dresser nos maisons. La nature en à doüé quelques-vns de cette grace particuliere, voire des plus petits, que non seulement ils degoisent mille chansons auec vn air beaucoup plus doux, plus musical & plus agreable que celuy des Nymphes du far Messin, le chant desquelles fut tant apprehendé par Vlysse. Mais aussi il y en a qui imitent les tons articulés de nos paroles, & font sçauoir de viue voix, que ce qui nous separe des autres bestes, ils l'ont de commun auec nous, la langue & la raison. [C'est ce qui fit que Psaphon Lybien, homme de basse naissance, inconnu, vicieux, tres-mechant & remply de toutes

ordures, s'en seruit non seulement pour cacher l'infamie de sa vie, mais encor a se faire des adorateurs apres sa mort, par le moyen de la fourbe qu'il pratiqua, appriuoisant dans vn cabinet à l'escart, nombre d'Oiseaux qu'il auoit enfermés, leur apprit en langage grec *Psaphon est vn grand Dieu*: ainsi instruits, & sur le point qu'il deuoit mourir, il ordonna que l'on donnasse la liberté a ces Oiseaux, lesquels s'estant enuolés & repetant souuent les mots qu'ils auoient apris, il fut honnoré comme Dieu par les Lybiens qui ignoroient sa fourberie, & luy firent faire des seruices diuins. Diuers] braues Caualiers s'en sont pareillement seruis, [non pas comme Psaphon, pour couurir vne impudique & infamante vie,] mais pour symbole & enseignemens muets de leurs conceptions [vertueuses & genereuses en mettant en leurs Armes] de toutes sortes, de grands & de petits, seuls ou en nombre qui se peuuent compter iusques a seize, lequel nombre est dans l'Escu de Montmorency. Au par dessus on dit semé de Merlettes aussi bien que de Fleurs lors qu'elles sont sans nombre. [I POPPENDORF en Styrie, porte *d'azur au Faisan d'or sur vn billot mouuant de la pointe de mesme.* II COZQUEROU en Bretagne, porte *d'or a vne Corneille de sable becquée & membrée de gueules, percée d'vne Lance en barre de mesme.* III TIERSAULT, porte *d'azur au Tiercelet couronné perché sur vn chicot s'essorant d'or, portant au bec trois Espics de bled de mesme.* IV D'ASPREMONT, porte *de sable, au Chef d'argent chargé de trois Oiseaux de gueules becqués & membrés du champ*: il y en a qui disent trois Merlettes. V CHEVALIER, porte *d'azur au Heron volant en fasce d'argent.* VI TOLLINGER en Bauiere, porte *de gueules a vn Austruche d'argent tenant en son bec vn fer de Cheual de mesme.* VII MORAND, porte *d'azur a trois Cormorans d'or*: le Cormorant c'est vn Corbeau d'eau qui pesche & prend du poisson, il a la teste chauue: il y en a qui le prennent pour vn Cigne. VIII SIGENHEIN en Bauiere, porte *de gueules a deux Cicognes d'argent accollées d'vne couronne de mesme.* IX CULDOE, porte *d'azur a trois Oyes d'or.* X BEVEREAU, porte *d'azur au Butor d'or.* XI CAILLARVILLE, porte *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Cailles de sable.* XII REGNAULDIN, porte *d'or au Laurier de sinople, accosté de deux Tourterelles affrontées de sable.* XIII GRUCHET-de Soquence, porte *de gueules au Cheuron d'or, accompagné de trois Oiseaux d'argent, au Chef cousu d'azur chargé d'vne Croix fleuronnée du second accostée de deux Estoilles de mesme.* XIV COR, porte *d'azur a vne Chauuesouris de gueules la teste & les aisles d'or.* XV PALOMEGUES en Espagne, porte *d'azur au Ramier d'argent.* XVI CHEVESTRE, Seigneur de Saint Germain aux Angles, porte *de gueules au Cheuron cousu de sinople, accompagné de trois Cheuesches d'or les deux du chef affrontées.* XVII FOURNIER, porte *d'azur au Gerfault d'argent sur vn Heron volant d'or.* XVIII CLINCHAMP-la Buisardiere au Maine, porte *d'argent a six Pigeons de gueules posés trois deux & vn.* XIX DE PHENIS au Limosin, porte *d'azur au Phenix sur vn Bucher allumé d'or surmonté d'vn Soleil de mesme.* XX ROUVENCESTRE, porte *d'or au Chef de gueules chargé de deux Aiglettes d'argent.* XXI BEIGNAN en Escosse, porte *d'argent au Cheuron de sable, accompagné de trois Rasles de mesme.* XXII CHEVALIER, porte *d'azur a trois Cheualiers d'argent*: aucuns de ce nom a Roüen y adioustent vn *Chef d'or.* XXIII VALEROT, porte *d'or a cinq Oiseaux d'azur, posés en sautoir.* Le Royaume de XXIV LA CHINE suiuant le pere de Varennes, porte *d'argent à trois Bust de More de sable, habillés de gueules*, & suiuant le sieur Segoing, porte *d'or au Hibou de sable.* LE GRAND CHAMP DE TARTARIE, qui est borné de ce Royaume du costé du Leuant, porte de mesme, en memoire de leur premier Empereur nommé Canguiste, qu'autres nomment Chinghis ou Changis, qui de Mareschal qu'il estoit fut esleué a la Royauté, apres vne vision qu'il eut d'vn Cheualier armé de blanc, monté sur vn Cheual de mesme, lequel l'appella & luy dit, *Canguiste la volonté de Dieu immortel est, que tu deliures ce peuple de la suiection de ses voisins; & que tu sois Gouuerneur & Roy des Tartares qui assuietiront les autres.* LA BAUME-Cornilhan en Dauphiné, porte *de gueules a la Bande d'or, chargée de trois Corneilles de sable.* DE MONTMORILLON, Seigneur de Sanlée, porte *d'or a l'Aigle de gueules.* MARTIN-de Choisey au Duché de Bourgongne, porte *d'argent à trois Martinets de sable, au Chef de mesme chargé de trois Coquilles du Champ.* LAMY à Paris, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Tourterelles affrontées d'argent, & en pointe d'vn Cyprés du second.* BURCK en Saxe, porte *d'argent à trois Oiseaux de sable.* KRHOMAIR en Silesie, porte *d'or au Corbeau de sable, sur vn Coupet de trois pieces mouuant de la pointe de sinople.* FRAUVENSTEIN en Franconie, porte *d'or coupé de gueules, a trois Oiseaux de sable sur or.* RHEMEM au bas Rhein, porte *de gueules a vne Fasce d'argent surmontée de trois Oiseaux d'or.*]


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

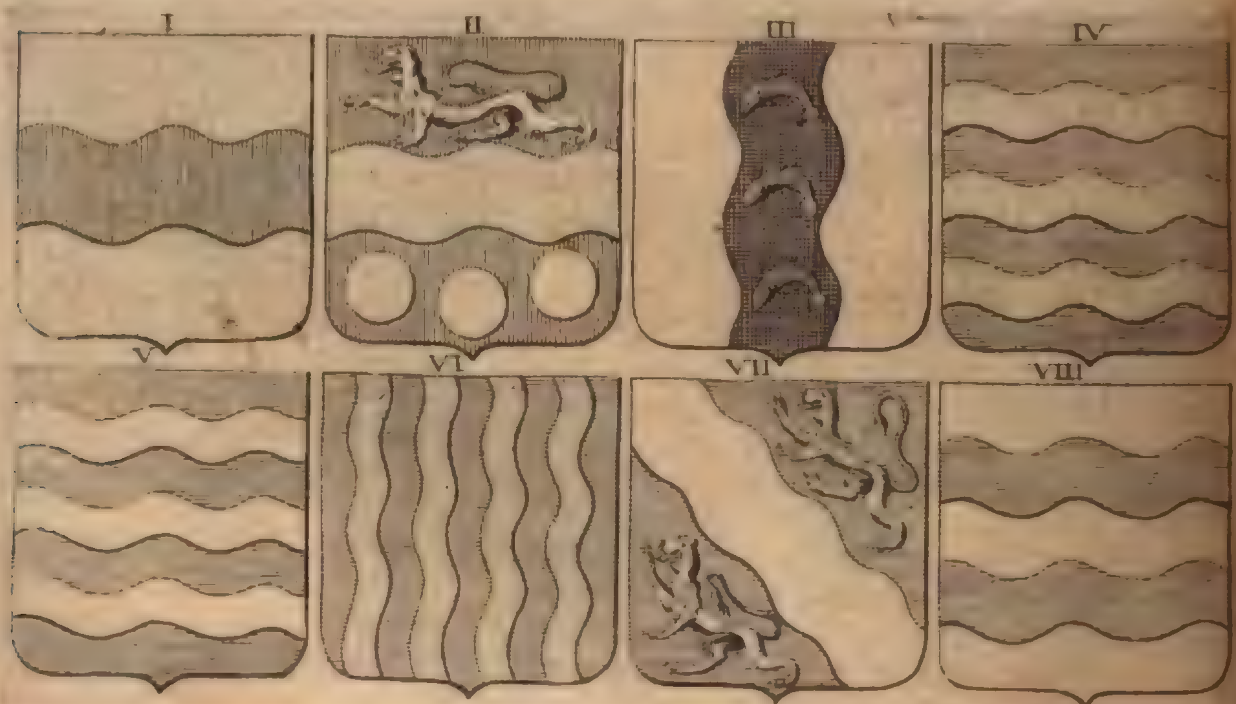
OMBRE. L'Ombre n'est rien moins que le corps, la figure en approche dauantage, celle cy en est la representation distinguée en toutes ses parties & marquée de tous ses lineamens. De cette sorte sont les Armoiries qui ne consistent sinon en figures & pourtraits reuestus de leurs esmaux. Quant a l'Ombre qui n'est qu'vne espece de nuage, & qui treuue rarement place dans l'Escu ; elle n'est parée d'aucuns esmaux, ains elle se represente par quelques traits, legers, minces & deliés, tirés neantmoins & tracés suiuant la forme du corps, dont l'on entend qu'elle l'Ombre, si bien que l'on voit a trauers les esmaux les vrayes figures qu'elle charge & sur lesquelles on les fait brocher, & puis asseurer auoir veu peu d'Armoiries ou il y eut vne Ombre [celles de I HVRAVLT dont Philippes Hurault, Comte de Chiuerny, Chancelier de France ; en sont chargés de quatre, portant *d'or à la Croix d'azur cantonnée de quatre Ombres de Soleils de gueules.*] Iean Baron II DE TRAZEGNIES & de Silly, Cheualier de l'Ordre de la Thoison d'or, sous la maistrise de l'Empereur Charles V. Roy d'Espagne, portoit ses Armes *bandées d'or & d'azur de six pieces, à l'Ombre d'vn Lion de sable, a la Bordure engreslée de gueules*, ce que i'ay veu és Memoires de Gollut par simple blason sans figure aucune, & plus intelligiblement en vn liure figuré à la main, & orné de ses esmaux, contenant le reçeuëil des Armoiries de tous les Cheualiers de cet Ordre, iusques-en l'an M. DC. XXX. lequel liure m'a esté communiqué par Iean-François de Chanlecy, sieur de Sauigny, Gentilhomme des plus curieux de telles raretez, & entendu aux regles de l'Art. [III HECTOR DES MARES, Cheualier de la Table Ronde, portoit *d'argent a trois Bandes de gueules, à l'Ombre d'vn Soleil d'azur brochant sur le tout.* IV EBRARD-Saint Sulpice qui *escartele d'or a vne Bande de gueules, & sur le tout d'argent parti de gueules*, porte au premier & quatriesme *d'argent semé d'Ombres de Croix de sable ; au Lion de mesme.* DE STEENHVVSE en Flandres, ancienne Baronnie, dont les Seigneurs de ce nom se sont qualifiés Princes & Seigneurs de Steenhuuse, porte *Bandé d'or & d'azur de six pieces, à l'Ombre d'vn Lion de sable, a la Bordure componée d'argent & de gueules.* RECOVART, porte *d'azur à l'Ombre d'vn Soleil d'or, au Chef d'argent chargé d'vn Lion-leopardé de sable.*] Du mot Ombre est descendu



OMBRE' qui veut dire ombragé, terme signifiant vn artifice pour releuer & faire paroistre comme en relief ce qui est de plate peinture, *Vmbras faciunt Pictores vt imagines quæ planæ sunt solidæ videantur, quod dicunt adumbrare*, lequel artifice n'est connu que par les maistres. *Quam multa vident pictores in vmbris & eminentia quæ nos non videmus*, dit Ciceron en ses Academiques. Ce qui ne se pratique point regulierement és Armoiries, ou il suffit de representer auec vn simple trait de burin, de plume ou de pinceau, les pieces qui seruent de blason, ausquelles puis apres l'ouurier donne les esmaux de la maison. Il n'y a que les Cigales, les Papillons, & quelques Poissons en certains endroits, & de la ils sont qualifiés Ombrées, [comme parfois les terrasses] I *d'argent à vn Sautereau de sinople, Ombré* ou *orné de pourpre & de sable.* Le Papillon se dit Ombré & miraillé. II *de pourpre à trois Papillons d'argent, miraillés d'azur, Ombrés de gueules.* Poisson se dit quelques fois Ombré & escaillé III *d'azur à deux Poissons l'vn sur l'autre d'argent Ombrés de gueules*, c'est à dire que la separation des escailles est de gueules [IV DESPRVETZ dont vn Euesque de Saint Papoul au haut Languedoc, porte *d'azur à vne Chappelle d'argent, sur vne terrasse d'or Ombrée de sinople, au Chef d'or chargé de deux Arbres de sinople.*]



*ONDE', ainsi que les vagues & flots de la mer, qui s'entrepoussans les vns & les autres par l'agitation des vents, font esleuer les ondes & paroistre ce grand Ocean plain de vagues, d'ou on prend suiet de nommer Ondé les Fasces, Pals, Bandes, & autres pieces qui sont representées ondoyantes [I] MAVVOISIN-Cheuriers, alliance de la maison de Mitte, portoit *d'or à vne Fasce Ondée de gueules.* [II] DE GRILLET, dont les Comtes de Saint Triuier en Bresse, & Barons de Brissac, porte *de gueules à la Fasce Ondée d'or, accompagnée en chef d'vn Lion-leopardé d'argent & en pointe de trois Besans de mesme.* [III] SCHVVARTZAC en Suisse, porte *d'argent au Pal Ondé de sable, chargé de trois Poissons couchés d'or.* [IV] DE BRANCION, dont des Seigneurs de Pernant, Allozé, Bourgolain Viuargent & autres terres en Bourgongne, portoit *d'azur à trois Fasces ondées d'or.* [V] DE SERCY ou Sercey, Seigneurs dudit lieu en Masconnois, portoit *d'azur à trois Fasces ondées d'argent.* [VI] DABOLIA en Arragon, portoit *d'azur à quatre Pals ondés d'or.* [VII] CHANAL en Bresse, portoit *d'azur à vne Bande Ondée d'argent, accompagnée de deux Lions de mesme.* [VIII] DE NANTERRE, qui à donné vn Premier President, vn President vn Conseiller & vn Procureur General au Parlement de Paris, portoit *d'argent à deux Fasces Ondées d'azur.* BOVLEAV, *d'azur à trois Fasces Ondées d'argent surmontées de trois Besans de mesme.* LENET à Dijon, porte *d'azur à vne Fasce ondée d'argent accompagnée de trois Quinte-feuilles d'or.* DE THOVLONIEON au Duché de Bourgongne, portoit premierement *de gueules à trois Fasces ondées d'or*, puis escartela de SAINT CHERON, qui est *de gueules à trois Iumelles d'argent*, que ceux de Toulonjeon porterent long temps; depuis cette maison estant separée en deux branches, l'aisné continua de porter de Toulonjeon escartelé de Saint Cheron, & le puisné mit Saint Cheron au premier & quatriesme & Toulonjeon au deux & trois. CADOVALAN en Bretagne, porte *Fascé Ondé d'or & d'azur de six pieces, au Chef de gueules chargé d'vne Pomme de Pin du premier.* BOVLON-de Velbeuf en Bourgongne, portoit *d'azur à vne Fasce ondée d'or, chargée d'vne Estoille de gueules, au Lambel d'argent.* LA SALE aussi en Bourgongne, porte *Fascé ondé d'argent & de*



gueules

gueules de huit pieces. DE TERMONDE en Flandres Seigneurs dudit lieu, portoit *d'argent a vne Fasce Ondée de gueules.* MARI à Genes, porte *d'or à quatre Bandes ondées de sable.* CAIETANA à Rome, porte *d'or à vne Iumelle Ondée d'azur.* DOVNES en Angleterre, porte *d'argent à trois Pals Ondés de gueules* MORTIER en Flandres, *d'azur à vne Bande Ondée d'argent.* COVDENHOVE à Gand, porte *d'argent à la Bande Ondée de gueules.*

ONGLE', se dit des Ongles ou cornes [qui sont aux pieds des bestes à piedfourchu, comme l'on dit Armé des Ongles ou griffes des Aigles, Lions, Griffons & autres animaux.] Pierre I DE LOISELEVCH, Chancelier de France l'an M. LXXII. portoit *escartelé, au premier & dernier semé de France, à vn Escusson d'azur chargé de trois Besans d'argent, au deux & trois d'argent au Beuf furieux de gueules Onglé accollé & accorné de sable.* [II BEAVMONT en Bretagne, *d'argent à trois pieds de Biches de gueules Onglés d'or.* François-Louis III DE BONGNES, Seigneur dudit lieu, de Bordeaux, de Saint Syphorien, Villerotte, & Vitry, porte *de sable au Cerf rampant d'argent Onglé de gueules.* IV ALAIN de Beaumont, porte *d'argent à trois pieds de Vaches de gueules, Onglé d'or.*]



OPPOSE'. Quand sur vne piece coupée, il y à deux pointes qui regardent, l'vne le haut & chef de l'Escu, & l'autre la pointe & bas d'iceluy, l'on dit que lesdites pointes sont opposées, c'est à dire posées au contraire l'vne de l'autre : se dit autrement Chappé & Chaussé.



OR. L'Or est entre les metaux, ce que le Soleil est entre les Astres : aussi les Chimistes luy baillent le nom de Soleil, & les Mages offrirent à Iesus-Christ nouueau né, de l'Or, simbole de la Royauté. Les Iustes sont comparés à l'Or, comme purifiés par les tribulations ; ainsi que l'Or l'est par le feu. La proprieté de ce riche metal estant qu'au lieu que les autres se corrompent, voire se consomment dans le feu, il s'y purifie, & en ce cas il est appellé par Pline *Aurum obrizum, quasi sincerum*, & par l'Interprete de Daniel *mundissimum*, ce que les Escriuains Ecclesiastiques disent estre l'Or que les Hebreux appellent Ophir ; [il n'est pas neantmoins si pur que celuy que la nature opere de soy mesme qui n'a point encore senti le feu ; on le nomme Or vierge, duquel Francisque Lopez en son Histoire des Indes, dit que l'an M. D. II. fut trouué vn seul grain de trente deux liures de nostre poids, qui sont pres de vingtcinq mil liures au prix que l'Or se vend à present, vne douzaine de Rosaires de ces grains, dont vn dizain suffiroit à ma deuotion, accommoderoit nombre d'honnestes gens, pour les faire bien mediter à leurs affaires.] C'est le premier des deux metaux

desquels on se sert au blason des Armoiries, & duquel les Fleurs de Lis sont blasonnées à cause des proprietés de l'or qui represente la *Sagesse*, la *Temperance*, la *Foy*, la *Force*, la *Constance* & autres vertus remarquées fort amplement par Viualdus, *In opere suo regio*, & appropriées au naturel de nos Roys tres-Chrestiens.[Il signifie *Noblesse*, le *bon vouloir*, la *Generosité*, *Richesse*, *& Reconfort* ; Des sept Planettes il represente le *Soleil*, des douze signes *le Lion*, des douze mois, *Iuillet*, des iours de la semaine *le Dimanche*, des complexions *l'homme sanguin*, des pierres precieuses *la Topase*, des ages *l'adolescence*, des Fleurs *le Soucy* & autres, des nombres *vn, trois, & sept*. Et pour le reconnoistre dans les Armoiries qui sont representées en ce liure, il à esté obserué que tous les champs & les pieces qui chargent les Escus, sont pointillées. Iean I DE MENESSEZ Capitaine d'Infanterie Espagnole, mary d'Anne de Bourgongne, fille d'Anthoine de Bourgongne, Seigneur de Vuacquen & Vice-Admiral en Flandres, bastard d'Anthoine bastard de Bourgongne, portoit *d'or plain*. II DE GRAMMONT en Guyenne, porte *d'or au Lion d'azur*. III DE CHASERAY, porte *de gueules au Cheuron d'or, accompagné de trois testes de Lions de mesme*. IV DE BERRVIER, porte *d'azur à trois Couppes couuertes d'or*. V DE GOMBERT en Prouence, porte *de gueules a vne Tour d'or*. VI PEROVSE, porte *d'or au Sautoir de sable*. VII DE SVLLY, *d'azur semé d'Estoilles d'or au Lion de mesme*. VIII DV BVISSON, *d'or à trois Arbres de sinople*. IX MORTAGNE, porte *d'or à la Croix de gueules*. X GALANDE, porte *d'or au Lion de gueules*. XI GATTINARA en Piedmont, porte *d'azur à deux Os de mort d'or posés en sautoir, accompagnés de quatre Fleurs de Lis de mesme*. XII HVE' Seigneur de Courligny, porte *de gueules à l'Aigle esployée d'or*. REHNE au pais de Hesse, porte *d'or à la teste & col de Coq d'azur*. DE HALSENBERGHE OU DE HAESBYT en Flandres, portoit *d'or à quatre Fasces de gueules*. DE BREDDERODDE, *d'or au Lion de gueules*. ELIAN, porte *d'or à trois Aigles d'azur*. Le Corps des Maistres & Marchands Orpheures à Paris, du nombre desquels ie suis, porte *de gueules à vne Croix engreslée d'or, cantonnée au premier & quatriesme Canton de deux Coupes couuertes, & au deux & trois de deux Couronnes de mesme, au Chef semé de France*. ARLEVX, *d'or à trois Aigles de gueules membrées d'azur*. VVIESENBROHE en la March, porte *de sinople à vne Deuise d'or, accompagné de douze Besans de*



mesme posés trois à trois. HARBAIS-Morchoue en Flandres, portoit *d'or au Lion de gueules à l'orle de huit Fleurs de Lis d'azur.* COPPOLA à Naples, porte *d'azur à vne Couppe d'or tenue de deux Lions affrontés de mesme.* DE SANCE, *d'or à l'Aigle de gueules.* DE NOOT, *d'or à cinq Coquilles de sable posées en sautoir.* ASCHÉ; *d'or à vne Fasce d'azur, au Sautoir de gueules brochant sur le tout.* VVANDESFORD en Angleterre; porte *d'or au Lion la queuë fourchuë d'azur.* PASSIER, *d'azur au Sautoir d'or, accompagné de deux Losanges & de deux Estoilles de mesme.* TANOARN de Couuran, porte *d'or à trois Estoilles à huit raiz d'azur, à la Bordure de mesme, chargée de sept Macles du champ.*]

*ORDRE. Ce mot semblerá peut estre hors du suiet de cet Indice, mais comme l'Ordre de Cheualerie est vne des plus belle marque de la noblesse, que le Collier qui en est donné & mis au col du Cheualier par les Souuerains, porte le tesmoignage du merite & de la naissance de celuy qui en est honnoré, & que l'on s'en sert pour vn des plus beaux ornemens de l'Escu: il ne sera pas hors de propos de representer icy toutes les belles marques d'honneur qui ont esté inuentées & instituées par les Roys & Souuerains, tant pour induire a la vertu ceux qui en poursuiuent la possession, que pour porter la vertueuse noblesse à meriter par leur generosité l'acquisition d'vne si illustre reconnoissance. L'vsage des Colliers ou chaisnes d'or mises au col des Cheualiers n'est pas vne nouueauté, puisque les Assyriens, les Egiptiens, les Medes & les Perses auoient pour symbole & marque de la liberté, de la noblesse, & de la Cheualerie, la chaisne d'or au col. Pharaon la mit à celuy de Ioseph, lors qu'il le tira de l'esclauage pour le proclamer Gouuerneur de l'Egipte. Les Romains, qui auoient tiré la pratique des Gaulois, dit Fauin, de donner la Chaisne d'or aux Cheualiers, la reçeuoient de la main des Empereurs ordinairement en trois doubles. Et nos Roys, & les Souuerains Instituteurs des Ordres, ont donnés & donnent quelques fois des chaisnes de ce nombre ternaire, pour Colliers de leurs Ordres, qui d'autre-fois sont composés de chaisnons entrelassés, chargés de Coquilles, de Roses, de Cherubins, separés de doubles lacs, de chiffres, de lettres, de trophées d'armes, de Griffons, & autres ouurages, & dont la principale difference consiste aux Croix, Medailles, & autres pieces particulieres qui pendent au bout, qui seront icy deschiffrés & representés, & leurs institutions descrites par ordre des temps & suiuant que nous les à donnés le docte Fauin duquel ie tire ce petit abbregé des Ordres, lequel, sans parler de celuy de la Table ronde, fabuleux ou non, institué par Artus Roy d'Angleterre qui regnoit en l'an CCCC.XLV. composé de vingt-quatre Cheualiers, ie commenceray par

L'ORDRE DE LA SAINTE AMPOVLE, apportée du Ciel remplie d'huile ou Cresme, & mise entre les mains de Saint Remy Archeuesque de Reims, pour sacrer nostre premier Roy Chrestien Clouis, & dont nos Roys sont encore sacrés & oingts en sept parties de leurs corps, au sommet de la teste, sur l'estomach, entre les deux espaules, en l'espaule droite, en l'espaule gauche, au ply & iointure du bras droit, & en celle du bras gauche. Le mesme Roy institua cet Ordre qui n'est conferé qu'aux quatre Seigneurs qui possedent les Baronnies de Terrier, de Bellestre, de Sonastre & de Louuersy qui releuent de fief de l'Abbaye & Archimonastere de Saint Remy, & desquelles ils font foy & hommage entre les mains de l'Abbé, ou du Religieux superieur qu'il commet; ils se qualifient *Barons Cheualiers de la Sainte Ampoule*, portent au col vn Ruban de soye noire lequel suspend vne [1] *Croix coupée d'or émaillée de blanc garnie aux quatre angles de quatre Fleurs de Lis d'or, & chargée d'vne Colombe tenant de son bec la Sainte Ampoule reçeuë par vne main.* Sur leur Manteau, à costé senestre, ils portent aussi la Croix coupée de satin blanc ou toille d'argent, au mitan vn rond dans lequel est representé en broderie d'or & d'argent, Saint Remy reuestu d'habits pontificaux, assisté de son Clergé preceddé de la Croix & de deux Chandeliers portés par les enfans de chœur, Clouis à genoux dans les fonds de Baptesme attendant la sacrée onction, vn Pigeon blanc apportant en son bec la Sainte Ampoule que Saint Remy reçoit de sa main droite. C'est eux, estans reuestus de satin blanc & d'vn manteau de tafetas noir l'Ordre dessus, & au col la Croix dudit Ordre, qui portent le Daix sous lequel est conduite la Sainte Ampoule lors qu'elle est tirée de l'Eglise Saint Remy pour Sacrer nos Roys en l'Eglise metropolitaine nostre Dame;

d'ou elle est reconduite en ladite Eglise de l'Abbaye Saint Remy, & font serment de n'abandonner de veuë la Sainte Ampoule depuis le lieu ou elle repose, qui est pres le corps de Saint Remy, iusques-à ce qu'elle y soit remise.

L'ORDRE DE LA GENETTE fut institué par Charles Martel, Duc des François & Maire du Palais, l'an DCC. XXVI. apres la signalée victoire qu'il eut sur Abdirame Roy Sarrasin venu d'Affrique, passé en Espagne, & entré en France à la solicitation de Eudes Duc d'Aquitaine, auec vne armée de quatre cens mille Sarrasins & Arabes, aucuns disent six cens mille, lesquels s'estans arrestés & campés pres de la riche & opulente Ville de Tours, laquelle ils destinoient à leur curée, y furent attaqués par Charles Martel commandant trente mille, autres disent cinquante mille François seulement, qui combatirent auec tant d'ardeur & de courage, qu'ils en tuerent trois cens quatre vingt cinq mille, & Abdirame massacré sur la place, n'estant demeuré que quinze cens François qui perdirent la vie dans vne si grande deffaite. Parmy les despoüilles de l'armée ennemie s'y trouuerent grand nombre de riches fourrures de Genettes, & plusieurs de ces animaux estans trouués en vie, furent presentés à Charles Martel, qui fit tant d'estime de la beauté de leur poil & de leur odeur agreable, qu'apres en auoir donné par excellence aux Princes & Seigneurs de son armée, il prit suiet, pour laisser à la posterité la memoire d'vne si grande victoire, d'instituer l'Ordre de la Genette, qu'il composa de seize Cheualiers, & leurs [II] Colliers *de trois Chaisnes d'or, entrelassées de Roses emaillées de rouge, au bout du Collier pendoit vne Genette assise emaillée de noir & de rouge accollée de France bordé d'or sur vne terrasse emaillée, de fleurs.* La Genette est vn animal ressemblant à vne Foüine, gros & grand à peu pres comme vn Chat d'Espagne, le muzeau long & affuronné, le col & le corps gresle & souple, le poil extremement noir, luisant comme vn satin, & marqueté de rouge; sa peau estant eschauffée rend vne odeur aussi suaue & aussi douce que le musc. Il y à des Autheurs qui disent que cet Ordre, qui ne subsista que sous la seconde lignée de nos Roys, eut pour suiet de son institution l'amour que Charles Martel auoit pour sa femme qui s'appelloit IEANNETE.

L'ORDRE DE LA COVRONNE ROYALE, qui auoit pour deuise *Coronabitur legitimè certans*, fut institué par le Roy & Empereur Charlemagne, petit fils de Charles Martel, en l'an DCCC. II. La guerre qu'il eut contre les Sesnes, anciens Saxons, en fut l'origine; car ceux de Frize qui l'assisterent en cette guerre ayans vaillamment combatus, il establit cet Ordre en leur faueur, & les Cheualiers qui en estoient honorés, portoient sur l'estomac vne [III] *Couronne Royale en broderie d'or*; & donna pouuoir aux Gouuerneurs de leur pays, qu'ils appelloient Potestat à la façon d'Italie, de le conferer a ceux qui auoient suiuy certain temps les armées Françoises, & seruy nos Roys aux guerres d'Italie & d'Allemagne. La ceremonie qui s'obseruoit en le donnant, estoit apres qu'on auoit mis l'espée au Cheualier reçeu, ceint le Baudrier & la Ceinture ou elle pendoit, on luy donnoit vn soufflet de la façon que les Euesques font lors qu'ils conferent le Sacrement de Confirmation: ce soufflet que l'on donnoit aux Cheualiers fut changé au baiser, & en l'embrassade qu'on pratiqua puis apres, & qu'on nomma l'accollée ou l'accollade.

L'ORDRE DE SAINT ANDRE' ou DV CHARDON & DE LA RVE, tire son institution de Achaïus Roy d'Escosse, ou cét Ordre a duré iusques-a nostre temps, qui viuoit durant le regne de Charlemagne, duquel ayant acquis l'amour, & fait alliance auec luy, & successiuement auec les Roys de France ses successeurs, se sentant fort de cette alliance, il prit par Deuise le Chardon & la Ruë, & pour l'ame *Pour ma deffense*; faisant entendre par là, que comme le Chardon ne peut estre touché sans en receuoir les piqures, & que la Ruë pleine de vertus admirables, auoit cette proprieté de faire fuir les serpens par sa senteur, & beuuant du vin tiede dans lequel elle aura esté cuite, elle fait vomir le poison à celuy qui aura esté empoisonné: & qu'ainsi appuyé de l'alliance des Roys de France, aucuns Princes estrangers ses voisins n'oseroiét l'attaquer ny entreprẽdre sur luy, pouuant par ce moyen rendre toutes leurs entreprises inutiles. De ces deux herbes il en composa le [IV] Collier de son Ordre, qui est *vn cordon d'or repris par diuers nœuds qui tiennent les feüilles entre lesquelles sont entés des fleurs de Chardons, au bas est suspendu vne medaille en ouale, sur laquelle est figuré l'image de*

Saint André Apostre tenant deuant luy la Croix de son martire. Aucuns ont escrit y auoir eu aussi en Escosse des Cheualiers de la Ruë, qui auoient pour marque de leur Cheualerie, vn Collier fait de deux branches de Ruë auec la susdite Image.

L'ORDRE DE L'ESTOILLE, a eû son origine de la grand deuotion qu'auoit à la Vierge le Roy Robert surnommé le deuotieux, en l'honneur de laquelle il institua cét Ordre l'an M. XXII. au mois d'Aoust, sous le tiltre de l'Ordre de nostre Dame de l'Estoille, composé de trente Cheualiers, dont le Roy de France, Chef & Souuerain Grand Maistre, estoit compris dans le nombre : ils portoient vn Manteau de Damas blanc, le Mantelet & les doubleures de Damas incarnat, la Cotte ou Gonnelle de mesme, sur laquelle au costé gauche en la poictrine, estoit vne Estoille en broderie recamée d'or a cinq raiz: le [V] Collier de l'Ordre fait *d'vn tortis de chaisnons d'or à trois rangs entrenoüés de Roses d'or, alternatiuement esmailiées de blanc & de rouge, au bas duquel suspendoit vne Estoille d'or.* Les Cheualiers estoient obligés de dire tous les iours en l'honneur de la Patronne de l'Ordre, vn Chappelet de quinze dizaines *d'Aue Maria*, & de cinq *Pater*, auec les Antienne & Oraison suiuantes par luy composées à son intention, & des Roys ses successeurs Souuerains dudit Ordre.

Solem Iustitiæ, Regem paritura supremum
Stella Maria maris hodie processit ad ortum,
Cernere diuinum lumen gaudete fideles.
Stirps Iesse Virgam produxit, Virgaque florem,
Et super hunc florem requiescit Spiritus almus:
Virgo Dei genitrix virga est, flos Filius eius.
Ad nutum Domini nostrum ditantis honorem,
Sicut Spina Rosam genuit Iudæa Mariam,
Vt vitium virtus operiret, gratia culpam.

℟. *Sicut Spina Rosam, &c.*

Or. *Regum Princeps, atque Virtus, cuius nutu Cœlum gyrat, terra perstat, dispensantur sæcula; Regi Roberto nato stirpe nobilissima, sic domare des superbos, & subiectis parcere, vt hic regnans gloriosus quondam viuat in æthere. Amen.*

Cet Ordre eut grand vogue iusques-au temps du Roy Philippes de Valois, qu'il fut intermis par les mal-heurs de la guerre : mais depuis restabli par le Roy Iean son fils, qui adiousta au dessus de l'Estoille vne Couronne, prit pour deuise *Monstrant Regibus astra viam*, & en tint son premier Chapitre à Saint Oüin pres Saint Denis, dit le Palais de Clichy, ou il crea dix-huit Cheualiers : d'ou quelques-vns ont inferé qu'il fut l'Autheur de cét Ordre, & en ont fait naistre vn erreur populaire, pareille a celle qui a laissé la croyance que le Roy Charles V l'eut aboly : pourquoy preuuer le contraire Fauin rapporte, & apres luy la Colombiere en son vray Theatre d'honneur & de Cheualerie, les Lettres patentes de ce Roy données à Iean de Rochechoüard & à Iean de Beaumont ses Chambellans, par lesquelles il leur confere l'Ordre de l'Estoille, qu'il tiltre *l'Estoille Royale*, en datte du XIV. Ianuier M. CCC. LXXVI. D'autres ont dit que ce fut Charles VII. lequel espuisé de Finances & hors de pouuoir de recompenser les Capitaines qui luy faisoient seruices, les reconnoissoit par son Ordre de l'Estoille, en leur donnant le Collier, dont les Princes & grands Seigneurs de France, voyant que la marque d'honneur & d'excellence qu'ils auoient, estoit communiquée a tant de simples Gentilshommes & Soldats, le tindrent à mespris, & en porterent leurs plaintes au Roy, lequel ayant assemblé le Chapitre (qui fut le dernier) au Palais de Clichy, l'an M. CCCC. LVI. les Cheualiers presens, il tira de son col vn ruban de soye noire, auquel pendoit l'Estoille d'or de l'Ordre, la mit au col du Cheualier du guet de nuict de la Ville de Paris, l'appella Cheualier du guet, ordonna que doresnauant il n'y auroit que luy qui porteroit cet Ordre, & que ses Archers tant de cheual que de pied, auroient deuant & derriere de leurs Hoquetons, vne Estoille blanche en broderie, ce qui dure encore iusques-à present : & qu'a l'exemple du Roy les Princes & grands Seigneurs quitterent ledit Ordre au Cheualier du guet, ainsi supprima cét Ordre, qu'aucuns disent auoir esté supprimé par le Roy Louys XI. Voila l'erreur en laquelle on est, que le mesme Fauin dit auoir tenuë pour vray, dont il a esté desabusé par la lecture. Vray ou non, il y a long-temps que cet Ordre ne subsiste plus.

L'ORDRE DV LIS. Garcia VI. Roy de Nauarre l'institua l'an M. XLVIII. en la ville de Najera, de laquelle il auoit le surnom à cause que dés sa ieunesse il y auoit esté nourry; le nomma l'Ordre de Nostre Dame du Lis, parce que ce fut a l'honneur de cette Sainte Dame, Vierge & mere de Dieu, & pour memoire perpetuelle de sa deuotion enuers elle, a l'imitation de nostre Roy Robert le Deuotieux, instituteur de l'Ordre de nostre Dame de l'Estoille. Le subiet qu'il prit de son Institution, fut qu'estant detenu d'vne forte maladie de laquelle ne pouuant reçeuoir guerison, il eut recours a celle qui est la santé des Malades, luy fit faire des prieres a Saint Sauueur de Leyra ou il enuoya, & a autres lieux de deuotion. En ce mesme temps fut trouué dans la Ville de Najera ou il tenoit sa Cour d'ordinaire, vne Image de la Vierge sortant d'vn Lis & tenant le petit Iesus, à l'inuention de cette Image, outre infinité de Miracles qui se firent, le Roy Garcia reuint en conualence, pour reconnoissance dequoy il fit bastir au lieu ou elle fut descouuerte, vne Eglise & Monastere pour des Religieux de Clugny, que l'on nomme Sainte Marie la Reale: & pour plus ample tesmoignage de sa gratitude, il institua cet Ordre dont il voulut estre le Fondateur & Souuerain Grand Maistre, & successiuement apres luy les Roys de Nauarre, le composa du nombre de trente huit Cheualiers, choisis parmy les plus anciennes familles des Gentils-hommes de Nauarre, Biscaye, & de la vieille Castille, qui deuoient reçeuant l'Ordre, faire serment entre les mains du Grand Maistre, d'exposer leurs biens & leurs vies pour la conseruation de la Couronne de Nauarre, & l'expulsion des Mores. Les Cheualiers portoient sur l'estomach vn Lis en broderie d'argent, & aux Festes solemnelles le [VI] Collier de l'Ordre fait *d'vne double chaisne d'or, entrelassée de Lettres M à l'antique, au bout pendoit vne Medaille en ouale sur laquelle estoit emaillé vn Lis blanc sortant d'vne terrasse, supportant vn M aussi à l'antique couronnée.* Ils estoient tenus de dire cinq Chappelets composés de cinq dizains, & autres seruices & Oraisons ordonnées par la Regle de l'Ordre qui leur prescriuoit aussi les iours qu'ils se deuoient Confesser & Communier.

LORDRE DV SAINT SEPVLCHRE, le plus ancien, à ce que rapporte Fauin, de tous ceux de la Palestine, que la Colombiere dit, suiuant qu'il l'a tiré de frere Eugene Roger, Recollet, Missionnaire de Barbarie, en son Histoire de la Terre Sainte, auoir esté institué par l'Emperiere Sainte Heleine apres qu'elle eut fait construire l'Eglise du Saint Sepulchre, commettant pour la garde de ce sacré lieu, des Gentils-hommes de sa suitte qui en furent les premiers Cheualiers: Ce qui n'est pas confirmé par le susdit Fauin, qui met l'institution de cet Ordre auoir esté faite l'an M. C. III. par Baudoüin I Roy de Hierusalem, frere & successeur de Godefroy de Bologne premier Roy, lequel fit Hommes d'armes & Cheualiers du Saint Sepulchre les Chanoines Reguliers de Saint Augustin, ausquels les Sarrazins auoient laissé la garde du Saint Sepulchre, lors qu'ils conquirent la Ville de Hierusalem sur l'Empereur de Grece, & ausquels Godefroy fit de grands biens: ordonna qu'ils retiendroient leur habit blanc sur lequel ils portoient à l'endroit de l'estomach à vn Ruban noir. [VII] *vne Croix potencée cantonnée de quatre Croisettes,* qu'aucuns disent estre *rouges,* en memoire des cinq playes de nostre Seigneur, & que sur leur Robe ou Manteau blanc ils en portoient vne pareille en broderie iaune: leur donna pour Chef & Grand Maistre le Patriarche de Ierusalem, auec pouuoir de conferer ledit Ordre, qui multiplia en peu de temps en nombre de Cheualiers, qui accreurent en honneur aussi bien, qu'en biens, iusques-à ce qu'ils furent contraints de quitter la Palestine par la conqueste de la Terre Sainte, faite par le Caliphe & Sultan Saladin, & estans passés en Italie ils esleurent leur demeure à Perouse. Le Pape Innocent VIII. l'an M. CCCC. XXCIV. vnit & incorpora ces Cheualiers auec les Cheualiers Hospitaliers de Saint Iean de Hierusalem lors demeurans à Rhodes, comme estans de mesme vœu & Regle. Cette Vnion dura peu: car ces Cheualiers ayants changé leurs vœux (qui estoient d'Obeissance, de Chasteté, & de Pauureté, n'auoir rien de propre, & viure en commun) en vne femme, le Pape Alexandre VI. en l'année M. CCCC. XCVI. transporta au Saint Siege & à luy le pouuoir de conferer ledit Ordre, & s'en declara luy & ses successeurs Papes, Chefs & Souuerains Grands Maistres, & donna le pouuoir à son Vicaire General, Gardien du Saint Sepulchre, qui est tousiours vn Religieux de l'Ordre de Saint François d'Asise, de conferer cet Ordre aux Pelerins & voyageurs de la terre Sainte, mariés ou non, pour-

uen qu'ils fassent serment sur le Saint Sepulchre d'estre noble d'extraction, & d'obseruer les Statuts de l'Ordre.

L'ORDRE DE MALTHE dit des Freres Hopitaliers de Saint Iean-Baptiste de Hierusalem, à pris son origine de quelques Marchands de Melphe au Royaume de Naples, lesquels faisans voyage pour visiter les saints lieux de la Ville de Hierusalem, obtinrent du Caliphe vne petite Heberge, tant pour eux que pour ceux de leur nation qui feroient le voyage de la Terre Sainte, moyennant vn tribut annuel. En suitte de cette permission ils bastirent deuant l'Eglise du Saint Sepulchre, vne maisonnette & vn Oratoire sous l'inuocation de la Vierge pour y faire le seruice Diuin en langue Latine; firent venir de Naples des Religieux Hermites de Saint Augustin sous la conduite d'vn Abbé, lequel à quelque temps de là fit bastir vn autre Oratoire en l'honneur de Sainte Magdeleine. La deuotion en laquelle viuoit cet Abbé & ses Religieux attira grand nombre de Pelerins Italiens, par les Aumosnes desquels ces Religieux accreurent en grand nombre & en grandes richesses, de sorte que pour l'Hospitalité qu'ils exerçoient enuers les Pelerins, & les seruices qu'ils rendoient a ceux qui estoient malades, ils furent appellés *Freres Hospitaliers de Saint Iean-Baptiste de Hierusalem*, en l'honneur duquel ils auoient basti vne Eglise auec vn Hospital ioignant, & furent confirmés en vn si saint Office par Baudoüin I. apres qu'il eut reconquis la Saincte Cité, lequel leur donna de grands biens, leur permit le maniment des Armes, comme il auoit fait aux Chanoines Reguliers, & les institua Cheualiers de Saint Iean en l'année M. C. IV. qui est le temps de leur institution, pour loger les Pelerins de la Terre Sainte de quelque nation qu'ils fussent, & les traiter & medicamenter en cas de maladie, & firent leurs vœux, sçauoir d'Obeissance, Pauureté, Chasteté, & de seruir les Pelerins & malades, entre les mains du Patriarche de Hierusalem, qu'ils eurent quelque temps pour leur Chef & Grand Maistre. Ils estoient vestus de noir, & sur l'estomach au costé gauche
VIII *vne Croix blanche a huit pointes* representans les huit Beatitudes. Depuis estans accrus en reuenus & en hommes, ils esleurent vn Grand Maistre de leur corps, Gentilhomme François, Picard de nation, appellé Girard de Saint Didier, auquel succeda Roger, & à Roger Raymond du Puy, Dauphinois, que l'Autheur de l'Histoire de Malthe qualifie seulement Maistre de l'Hopital, aussi bien que le precedent: & dit que ce Raymond fit separation de ces Religieux qu'il distingua en trois ordres, les Nobles qui eurent le tiltre *de Cheualiers*, les plebeyens, *Freres seruans*, & puis les *Chapelains*. La Ville de Hierusalem ayant esté reprise par Saladin, ils se retirerent a Margat, puis en la Ville d'Acre dite Ptolemaïde, auec les autres Chrestiens. Cette derniere Ville estant depuis prise par le Souldan Helpy, les Cheualiers firent leur retraite en l'Isle de Cypre dans la Ville de Limisson, & durant cette quatriesme residence, ils se mirent en leurs Vaisseaux & Nauires, courans la mer de Grece & d'Egipte iusques en l'année M. CCC. VIII. qu'ils surprirent le Port & la Ville de Rhodes, en laquelle s'estant retirées, ils prirent le surnom de *Cheualiers de Rhodes*, qu'ils porterent iusques-en l'année M. D. XXIII. que le Grand Turc Soliman la prit par force auec vne armée de deux cens mille hommes, sous la Grand Maistrise de Philippes de Villiers-l'Isle-Adam. Apres cette perte l'Empereur Charles Quint leur donna l'Isle de Malthe, sous le nom de laquelle les Cheualiers de cet Ordre sont a present reconnus, & pour auquel estre reçeu, il faut faire preuue de noblesse paternel & maternel de quatre races depuis les bisayeuls iusques au Cheualier pretendant. Les bastards en sont exclus excepté ceux des Roys, Princes, & grands Seigneurs de la Chrestienté. Cet Ordre est composé de huit Nations que l'on appelle langues, dont la premiere est *Prouence*, la deux *Auuergne*, la trois *France*, la quatre *Italie*, la cinq *Arragon*, la six *Angleterre*, la sept *Allemagne*, & la derniere *Castille*. Les Cheualiers portent deuant leur estomach vne Croix d'or esmaillée de blanc, & vne sur leur manteau toute de blanc, de la façon qu'il a esté cy deuant dit, & qu'elle est icy representée.

L'ORDRE DES TEMPLIERS qui fut aboly par la vicieuse vie des Cheualiers, prit son commencement de la deuotion de neuf Gentils-hommes, qui furent au voyage d'Outremer enuiron l'an M. C. XIX. qui firent vœu entre les mains du Patriarche de Hierusalem, nommé Guarimond, de viure Religieusement a la façon des Chanoines Reguliers de Saint Augustin, & le Roy Baudoüin II. leur permit de bastir vn logis

dans l'enclos du Temple de Salomon, d'ou ils furent appellés Templiers, & ou ils vescurent neuf années sans augmenter leur nombre qui commença a s'accroistre l'an M. C. XXVIII. par la multitude des Pelerins : de façon que du consentement du Patriarche de Hierusalem, qu'ils reconnoissoient pour leur Surperieur, ils se mirent a conduire les Pelerins, leur faire escorte dans les plus dangereux passages, & mesme a garder les chemins. Ces actes de Charité les rendirent agreables, non seulement aux Roys de Hierusalem : mais encore aux Princes & Seigneurs de l'Europe qui leur firent de grandes aumosnes, d'autant qu'ils portoient le tiltre *de pauures Soldats de Iesus-Christ, & du Temple de Salomon.* Leur Regle qui fut redigée par saint Bernard, fut approuuée au Concile de Troyes tenu cette mesme année, ou Hugues leur premier Maistre se presenta auec des lettres du Pape Honoré, & d'Estienne Patriarche de Hierusalem, entre les mains duquel ils firent depuis les vœux d'Obeissance, de Pauureté, & de Chasteté, le reconnurent pour leur Superieur & ses successeurs Patriarches, leur donna l'habit blanc, & par dessus [IX] *vne Croix Patriarchale rouge.* Cinquante ans apres ils en secoüerent le ioug: car enuiron l'an M. C. XXCII. ils tinrent vn Chapitre en la Sainte Cité, ou se trouuerent iusques-au nombre de trois cens Gentilshommes Cheualiers, & autant de Freres seruans, qui esleurent pour grand Maistre de l'Ordre Richard de Rillefort, qui fut le premier, & changerent leur Croix Patriarchale, a vne noire a huit pointes pareille a celle des Hospitaliers de saint Iean, bordée de blanc. Leurs grands richesses & leurs arrogances les rendit à la fin insupportable par la licence de leur vie, s'addonnans à l'yurongnerie, dou est venu le prouerbe *il boit comme vn Templier*, à la sodomie, à la magie & autres vices, desquels estans attains & conuaincus, leur Ordre fut aboli au Concile Vniuersel tenu à Vienne en Dauphiné l'an M. CCC. XI par le Pape Clement V. & les Cheualiers & freres executés & bruslés.

L'ORDRE DE SAINT SAVVEVR de Montreal eut pour Instituteur Alphonse I. surnommé la Bataillant, quatriesme Roy d'Arragon, vsurpateur du Royaume de Nauarre dont il se qualifioit Roy, & de par Vrraca sa femme Roy de Castille & de Leon, l'an M. C. XX. Cet Alphonse fit toute sa vie forte guerre aux Mores d'Espagne, & pour retenir en bride ceux de Valence, il fit bastir la Ville de Montreal qu'à la requisition de Saint Bernard il donna aux Templiers à la Charge de guerroyer les Mores, & pour les y porter d'auantage, il leur accorda le quint de toutes les conquestes qui se feroient sur les Mores, outre les reuenus qu'il leur donna sur le domaine de son Royaume d'Arragon : mais ces Templiers ayant esté exterminés au Concile de Vienne, il fut institué d'autres Cheualiers au mesme lieu de Montreal, choisis en Arragon des meilleures maisons du Royaume, lesquels retinrent le nom de Cheualiers de Saint Sauueur que portoient les Templiers, desquels ils obseruoient la mesme regle excepté qu'ils auoient le pouuoir de se marier, portoient l'habit blanc & sur l'Estomach vne Croix ancrée rouge; le [X] Collier de l'Ordre estoit *trois Chaisnes d'or dou pendoit vne mesme Croix ancrée rouge*, & pour Chef & Souuerain, les Roys d'Arragon, au Domaine desquels les Commanderies sont fonduës.

L'ORDRE D'AVIS eut pour fondement de son origine, la conqueste que le Roy de Portugal Alphonse Henriquez fit de la Ville d'Euora sur les Mores en l'an M. C. XLVII. lequel voulant tesmoigner sa reconnoissance, de tenir cette place de Dieu & de la Vierge, & pour la maintenir contre les Mores, il y mit vn nombre de genereux Cheualiers qui s'offrirent à luy pour la deffendre, & qui se signalerent sous le nom de *Confreres de Sainte Marie d'Euora*, se donnerent le nom de Freres, & le lieu de leur demeure qui estoit hors de la Ville d'Euora, nommé *Frairie*, & leur Eglise desdiée à l'Archange Saint Michel. Depuis le mesme Roy ayant encore conquis sur les Mores le fort Chasteau d'Auis, le donna a ces Cheualiers sous la maistrisse de Fernand de Yannes, troisiesme Grand Maistre, lesquels s'estans transportés d'Euora à Auis, furent nommés les *Freres d'Auis* & porterent [XI] *d'or à la Croix Fleurdelisée de sinople, cantonnée à la pointe de deux Oiseaux affrontés de sable.* Sance I. ayant succedé au Roy Alphonse son pere, donna à cet Ordre, en recompense de ce que les Cheualiers l'auoiét bien seruy à la prise de Sylues, diuerses places & Seigneuries au Royaume des Algarues, dont Sylues estoit la principale Ville, & sous son regne leur Ordre fut confirmé par le Pape Innocent III. l'an M. CC. IV. En M. CC. XIII. l'Ordre de Calatraue & Dom Ro-

drigo Garcez de Aça, septiesme grand Maistre d'iceluy, donnerent aux Cheualiers d'Auis ce qu'ils possedoient au Royaume de Portugal, en reconnoissance dequoy ils se sousmirent à l'Ordre de Calatraue & aux Regles & Statuts; mais par les guerres arriuées entre les Roys de Portugal & de Castille, Iean de Portugal, fils naturel du Roy Pierre, estant septiesme Grand Maistre de l'Ordre d'Auis, ne reconnut plus celuy de Calatraue.

L'ORDRE DE SAINT LAZARE à pris son institution en France sous le Roy Louis le Ieune; qui amena douze Cheualiers à son retour du voyage d'outre mer ou ils estoient establis, le motif de cet institution estoit plain de charité, ayant pour but de penser les malades infectés de la Lepre. Cet Ordre est tenu le plus ancien de la Chrestienté, puisque Saint Gregoire de Nazianze qui mourut l'an CCC. XXCIX. en attribu l'origine au Grand Saint Basile, & que le Pape Damase I. l'approuua, & le recommanda par toutes les Eglises du Christianisme. Iulien l'Apostat s'empara des maisons destinées & dotées par l'aliment des pauures miserables Lepreux: les Empereurs ses successeurs restablirent cette œuure de Charité, & les Papes en eurent soin. Sous les Roys de Hierusalem qui succederent à Godefroy, cet Ordre fut remis en sa premiere splendeur, si bien que les Cheualiers s'estans accreus en nombre, ils se sousmirent à la Regle de Saint Benoist, prirent la longue Robe noire [XII] & la *Croix verde à huit pointes bordée de blanc*, & firent les vœux d'Obeissance, de Pauureté & de Chasteté entre les mains de Guillaume Patriarche de Hierusalem regnant le Roy Baudoüin V. enuiron l'an M. C. L. & depuis ayans esté chassés de la Sainte Cité, puis de la Ville d'Acre auec les autres Ordres & tous les Chrestiens, ils se retirent en l'Europe ou leur establissement se fit en France par la pieté de Louis le Ieune l'an M. C. LIV. qui fit construire vn heberge dans Boigny sa Cour ordinaire, pres Orleans, aux douze Cheualiers qu'il auoit amenés, d'ou sortit grand nombre d'Administrateurs qui en furent tirés par les Princes, pour exercer par toute la Chrestienté l'œuure de Charité enuers les pauures Lepreux: de la vint que toutes ces Prouinces reconnurent pour Chef de l'Ordre, la maison de Boigny, en laquelle de trois ans en trois ans se tenoit le Chapitre general des Prieurs d'Italie, de Sicile, d'Angleterre, d'Allemagne, & d'Espagne. Mais comme le temps ruine toutes choses; les Cheualiers se marierent, & mesprisans par le soin du mesnage la charité qu'ils deuoient aux malades, les Roys & Estats de la Chrestienté en l'Europe s'emparerent des Commanderies de l'Ordre, & partie données aux Cheualiers de Rhodes, dits à present de Malte. Le Pape Gregoire XIII. par vne Bulle declara Emanuel-Philibert Duc de Sauoye Chef & Grand Maistre de cet Ordre, que ses successeurs Ducs conferent encore, à quoy le Roy Henry III. s'opposa à l'esgard de la France, ou le dernier Grand Maistre qui y à esté, fut frere Aymar de Chates, Cheualier de Malte, & Gouuerneur de Dieppe.

L'ORDRE DE CALATRAVA à pris son tiltre & son origine du Chasteau de ce nom que Sance III. Roy de Castille gagna sur les Mores d'Andalousie, qui y enfermoient les Chrestiens auec de tres-grandes rigueurs. Il donna cette place en garde aux Cheualiers Templiers, lesquels se deffians de leur force pour la pouuoir deffendre contre vne puissante armée que les Mores leuoient pour la reprendre, la remirent entre les mains du Roy. Dom Raymond, Nauarrois de Burena, Abbé de Sainte Marie de Hutero au Royaume de Nauarre, & frere Diego Velasquez son Religieux, qui auoit esté au siecle vn tres-vaillant & renommé Cheualier, se vinrent offrir pour la deffendre contre les forces moresques, le Roy les reçeut en leurs offres, & pour les obliger à conseruer cette frontiere & s'animer à la deffense, il fit vn present de cette place à Dieu, à la Vierge, à l'Abbé Raymond, ses Moines & à la Congregation de Cisteaux à perpetuité; auec toutes les appartenances. Cette donation faite l'an M. C. LVIII. qui fut le commencement de cet Ordre, les Armes & les marques duquel est *vne Croix rouge Fleurdelisée* portée sur l'estomach par les Cheualiers, & leur Escu [XIII] *d'or à vne mesme Croix cantonnée aux deux cantons de la pointe de deux Menotes d'azur*: l'Abbé Raymond prit possession de la place, y mit ses Moines, & retournant à son Monastere, assembla des enuirons iusques-à vingt mille hommes qui vinrent peupler de leur famille, Calatraue, que les Mores n'oserent assieger. Alphonse IV. regnant, grand nombre de Noblesse Castillanne & d'autres lieux d'Espagne, prirent la Regle & l'habit de Cisteaux à Calatraue, dont cet Ordre s'estant augmenté, ils voulurent estre gouuer-


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII

né par vn Grand Maistre, qui, à l'imitation des Ordres militaires ; les menast à la guerre : & duquel le conseil estoit composé de treize Commandeurs & Clauaires. Les Cheualiers de cét Ordre eurent leur premier Conuent à Calatraue, puis à Ciruelos, à Buxeda, à Corcoles, & au Chasteau de Saluatierre, & en fin à Couos ou il fut estabi sous le douziesme Grand Maistre, & depuis y à tousiours esté comme leur Chef d'Ordre, qui a tant en Castille, Leon, Galice, Andalouzie qu'autres Prouinces & Royaumes d'Espagne, soixante Commanderies despendantes de celle de Couos qui est la Majour, & huit en Arragon. Le Pape Alexandre III. approuua cét Ordre l'an M. C. LXIV. & fut confirmé l'an M. C XCIX. par le Pape Innocent III. Les Cheualiers portoient au commencement la Robe & le Scapulaire blancs comme faisoient iadis les Moines de Cisteaux, le Pape Benoist XIII. les dispensa de cét habit, & le Pape Paul III. leur donna permission de se marier vne fois en leur vie. Enfin la Grande Maistrise fut annexé à la Couronne d'Espagne l'an M. CCCC. XXCIX. par Ferdinand d'Arragon Roy de Castille & de Leon, qui en obtint la permission du Pape Innocent VIII.

L'ORDRE DE SAINT IACQVES DE L'ESPE'E institué en l'année M. C. LVIII. eut son commencement au Royaume de Galice ou est le corps du grand Apostre Saint Iacques en la Ville de Compostelle. Le nombre des Pelerins qui alloient visiter le lieu ou reposoit ce Saint corps en fut le motif, & la Charité des Chanoines reguliers de Saint Eloy le fomenta. Ces bons Religieux voyant que la multitude du peuple qui venoit en pelerinage estoit empesché par les Mores, qui souuent volloient & pilloient les Pelerins & les faisoient souffrir de grandes miseres, se mirent à bastir sur les chemins, particulierement sur celuy que l'on appelle la Voye Françoise, des Hospitaux, qui seruoient d'heberges aux Pelerins, ou ils estoient nourris & medicamentés en cas de Maladie. Treize Gentils-hommes excités par le zele & la charité de ces Chanoines prirent pour Patron cet Apostre d'Espagne, firent vœu de garder les passages de cette Voye Françoise, & se sousmirent à leur conduite spirituel : mais pour les gouuerner & commander, ils auoient vn Grand Maistre. Le premier Hospital que firent ces Cheualiers fut celuy du Fauxbourg de Leon, prés de celuy de Saint Marc appartenant à ces Chanoines reguliers, qui mesme leur donnerent le fonds. Ils estoient vestus d'vne Chappe & d'vn Chapperon blancs, portoient sur l'estomach vne Espée rouge dont la garde estoit en forme de croix façonnée en fleurons par les bouts, & sur la croisée vne Coquille blanche. Du commencement ils viuoient en commun, auoient la teste razée en couronne, faisoient les vœux d'Obeissance, de Chasteté, & de Pauureté, & obseruoient la Regle de Saint Augustin, depuis ils eurent permission de se marier. Le Pape Alexandre III. l'an M. C. LXXV. approuua leur Regle que le Cardinal Hyacinte son Legat en Espagne auoit disposée. Ferdinand Roy de Leon ayant differend auec Alphonce Roy de Castille, eut soupçon que ces Cheualiers fauorisoient le Roy Castillan, ce qui les obligea à quitter leur Conuent de Saint Marc, & se retirer en Castille ou Alphonce, leur donna le Chasteau d'Veles, ils y construirent vn Conuent qu'ils firent Chef de leur Ordre, & neantmoins apres la mort de Ferdinand ils ne laissoient d'enuoyer à Saint Marc de Chapitre en Chapitre des Freres de l'Ordre, pour se maintenir en la possession de ce Conuent, à la Charge que les Cheualiers de Leon reconnoistroient ceux d'Veles pour Chef de l'Ordre, ce qui dura quelque temps, apres lequel ils se separerent, comme firent ceux qui s'estoiét establis en Portugal. Cet Ordre, duquel les Cheualiers ont pour [XIV] Collier *vne Chaisne d'or à trois rangs au bout de laquelle pend l'Espée rouge chargée d'vne Coquille d'argent*, pour deuise *Rubet ensis sanguine auum*, possede tant aux Royaumes de Castille, de Leon, que de Valence sans compter le Portugal, quatre vingt seize Commanderies. Le Pape Adrian VI incorpora la Grande Maistrise de cet Ordre à la Couronne d'Espagne l'an M. CCCC. XCIII.

L'ORDRE DE SAINT IVLIEN DV POIRIER, fut institué à Pereiro duquel Ferdinand II. Roy de Leon, se rendit Protecteur l'an M. C. LXXV. Le Pape Alexandre III. l'approuua l'an M. C. LXXVII à la Requeste de Gomez Fernandez premier Grand Maistre, qui se tiltroit Prieur. Le Pape Luce III. l'exempta de la iurisdiction de l'Euesque Les premieres Armes de cet Ordre furent [XV] *vn Escu d'or à la Croix Fleurdelisée de sinople chargée d'vn autre Escu en ouale d'or surchargé d'vn Poirier de sinople.*

L'ORDRE DE MONTIOYE. Les Cheualiers de cet Ordre portoient le

Manteau rouge, & sur l'estomach XVI *vne Estoille blanche à cinq raiz*, & furent commis pour la garde de deux Chasteaux appellés de ce nom Montjoye, bastis sous les Regnes des second & troisiesme Roys de Hierusalem, l'vn sur la pointe de la montagne qui est entre Rama & la Sainte Cité d'ou les Pelerins la descouurent, & de laquelle ils descendent pieds nuds iusques-au Conuent des Cordeliers : l'autre sur les montagnes de Iudée au dessus de Bethleem ; lesquels Chasteaux ils deffendoient contre les courses des Alarbes. Ils viuoient selon la Regle de Saint Augustin laquelle leur fut donnée par le Pape Alexandre III, qui approuua leur Ordre, lequel s'est confondu sous les noms de Cheualiers de Monfrac & de Trugillo qu'ils prirent du lieu de leur demeure apres auoir esté chassés de Sirie, l'an M. C. XXC. dans les Ordres de Calatraue & d'Alcantara.

L'ORDRE DES TEVTONS dit DE PRVSSE. La deuotion d'vn Allemand qui se retira auec sa famille en la Ville de Hierusalem durant la conqueste de la Sainte Cité, donna commencement à cet Ordre, qui prit son fondement de l'Hospital qu'il fit bastir de ses deniers, ou il receuoit & hebergeoit ceux de sa nation, & ioignant l'Hospital, auec la permission du Patriarche de Hierusalem, il y fit dresser vn Oratoire desdié à la Vierge. A luy se ioignirent plusieurs Gentilshommes de mesme pays, lesquels contribuerent de leurs biens à cette œuure charitable, & de leurs personnes à penser & nourrir les Soldats Allemands Voyageurs d'outre mer, lesquels estans guaris, les conduisoient à Iaffa pour s'embarquer. En l'année M. C. XCI. quelques Citoyens de Bresme & de Lubek Villes d'Allemagne, puissans en biens, firent bourse commune, lesquels se ioignans à ceux dudit Hospital, bastirent en la Ville d'Acre vn magnifique Hospital, & tous ensemble prirent le tiltre de Cheualiers Teutoniques ou de l'Hospital de la Vierge Marie de la maison des Teutons en Hierusalem, embrasserent la Regle de Saint Augustin, se vestoient d'vne Robe & Manteau blancs, & sur l'estomach XVII *vne Croix potencée noire sur icelle vne autre Croix doublement potencée ou a degrés, surchargée d'vn Escusson de l'Empire, au bout du croison d'en haut de la grand Croix vn chef de France*, qui y fut adiouté par le Roy Saint Louis. Apres la perte d'Acre ces Cheualiers passerent en Allemagne ou l'Empereur Frederic II. retournant du voyage d'outre mer, amenant auec luy quelques Cheualiers, il leur donna la Prussie lors Idolatre laquelle ils conquirent, & la Ville de Mariebourg qui y fut bastie, fut le Chef de l'Ordre, les Prestres duquel disoient la messe l'espée au costé, & armés de leur iaque de maille, & ne couppoient iamais leurs barbe. Albert Marquis de Brandebourg trente-quatriesme Grand Maistre de Prusse, estant infecté de la doctrine de Martin Luther, se sousmit à la Couronne de Polongne l'an M. D. XXV. renonça & abiura à l'Ordre des Cheualiers Teutons comme à la foy Catholique, & la Prusse de laquelle il fut inuesti, luy fut erigée en Duché par le Roy Sigismond, pour la tenir & ses successeurs sous l'hommage des Roys de Pologne ; les Cheualiers esleurent vn autre Grand Maistre nommé Albert Volgang, lequel fut contraint auec les Freres de son Ordre de quitter la Prusse & de se retirer en Allemagne ou ils auoient des biens.

L'ORDRE DE CYPRE ou DE LVSIGNAN dit DE L'ESPE'E, eut pour Fondateur Guy de Lusignan, Roy de Hierusalem & de Cypre, qui l'institua l'an M. C. XCV. XVIII Le Collier de l'Ordre estoit composé *de cordons ronds de soye blanche noües en lacs d'amour, & entrelassés de lettres S & R d'or, au bout vne Espée d'argent la garde d'or enfermée d'vne Ouale clecschée d'or entourée de cette deuise, SECVRITAS REGNI.*

L'ORDRE DE LIVONIE dit DES FRERES PORTE-GLAIVES. Engilbert & Tierry de Tissench natifs de Bresme, furent Instituteurs de cet Ordre, lesquels auec quelques Marchands du mesme lieu, portés du desir de combattre les peuples infideles de Liuonie, prirent la Regle & le vestement de Cisteaux, Robe blanche & Chappe noire sur lespaule de laquelle ils portoient vne Espée rouge croisée de noir, & sur l'estomach XIX *deux pareilles Espées posées en sautoir les pointes en bas*, d'ou ils eurent le nom de Freres porte-Glaiues. La profession de cet Ordre militaire & monastique est de l'année M CC. III. le Pape Innocent III. l'approuua & confirma. En l'année M. CC. XXXIII. les Freres assemblés en leur Chapitre ne se iugeans allés forts pour resister à beaucoup d'ennemis qu'ils auoient à combatre, se ioignirent aux Cheualiers Teutons & en embrasserent non seulement la Regle, mais aussi prirent leur habit, & ne firent qu'vn mesme corps ; depuis separé du temps d'Albert Marquis de Brande-

bourg Grand Maistre des Teutons, moyennant vne somme d'argent donnée par Gauthier de Pletenberg qui fut fait Grand Maistre de Liuonie, dont l'Ordre prit fin en l'année M. D. LXI. sous le dernier Grand Maistre Gothard de Ketler qui suiuit l'heresie de Luther & se rendit vassal de la Couronne de Pologne, en la personne du Roy Sigismond Auguste qui le fit Duc de Curlandie.

L'ORDRE DE L'OVRS dit DE SAINT GAL. Son institution fut faite par l'Empereur Frederic II. l'an M. CC. XIII. lors qu'il vint faire sa deuotion en l'Abbaye de Saint Gal, Patron d'Allemagne. Ce fut en l'honneur de Saint Vrse de la Legion de Thebes, martyrisé deuant le Temple ou la Tour du Soleil à Soleurre, ou le corps repose sous le grand Autel de l'Eglise Collegiale dudit lieu, basty par la Reine Berthe au grand pied, femme de Charlemagne; qu'il institua cet Ordre, & en donna XX le Collier *d'vne Chaisne d'or au bout duquel pendoit dans vne medaille vn Ours d'or emaillé de noir sur vne terrasse emaillée de sinople*, aux principaux Seigneurs du pays, en reconnoissance de ce qu'il auoit esté par eux aydé à monter à l'Empire par la deposition de l'Empereur Othon IV. Donna le pouuoir à l'Abbé de Saint Gal, de conferer cet Ordre, & accorda à l'Abbaye de grands priuileges. La solemnité de l'Ordre se faisoit à la Feste de Saint Gal, qui est le seiziesme Octobre, où tous les Cheualiers se trouuoient, & ceux qui estoient nommés receuoient l'Ordre des mains de l'Abbé. Cet Ordre, au Collier duquel fut adiousté en memoire de trois Chefs fondateurs de la liberté de Suysse, *vne chaisne faite de fueilles de Chesne qui entouroit la premiere*; eut long-temps vogue par tous les Cantons, & a duré iusques-au razement des Chasteaux & places fortes des Seigneurs & Gentils-hommes du pays, que la memoire s'en est perdue.

L'ORDRE D'ALCANTARA prit son nom de la Ville d'Alcantara conquise sur les Mores par le Roy de Leon Alphonce IX. l'an M. CC. XIII. lequel l'a donna en garde à Martin Fernandez de Quintana douziesme Grand Maistre de l'Ordre de Calatraue, qui remit cette place aux Cheualiers de Saint Iulien du Poirier, lesquels par ce changement quitterent leur ancien tiltre, & prirent celuy de Cheualiers d'Alcantara. Ils s'exempterent de l'obeissance de Calatraue, quitterent les Armes du Poirier, & prirent XXI *la Croix Fleurdelisée de verd*, qu'ils portoient sur l'estomach du costé gauche & sur leur Scapulaire blanc, suiuoient la Regle de Cisteaux, & viuoient sous l'Ordre de Saint Benoist; faisoient profession de Chasteté, duquel vœu le Pape Paul III. l'an M. D. XL. les dispensa & leur permit de se marier. La Grande Maistrise fut vnie à la Couronne de Castille l'année M. CCCC. XCV. par le Pape Alexandre VI. en faueur du Roy Ferdinand & d'Ysabel desquels il estoit né suiet.

L'ORDRE DES CHEVALIERS DE IESVS-CHRIST. Saint Dominique Patriarche & Fondateur de son Ordre Regulier, fut Instituteur de ce Militaire, pour faire la guerre aux Heretiques Albigeois, espanchés par tout le Languedoc, Gascongne, Prouence, Dauphiné, Sauoye & Lombardie, & lequel fut approuué par le Pape Innocent VI. Les Cheualiers portoient sur l'estomach la XXII *Croix blanche & noire* telle qu'elle est icy representée en l'Escu de ce grand Saint.

L'ORDRE DE LA COSSE DE GENESTE, fut institué par le Roy Saint Louis l'an M. CC. XXXIV. pour augmenter les magnificences du Couronnement de la Royne Marguerite de Prouence sa femme. Le XXIII Collier de cet Ordre estoit composé *de Cosses de Geneste esmaillées au naturel, entrelassées de Fleurs de Lis d'or enfermées dans des Losanges clechées esmaillées de blanc, enchaisnées ensemble, au bas du Collier vne Croix florencée d'or, suspendue de deux chaisnons.* Les Cheualiers dont le nombre ne fut arresté, portoient la Cotte de damas blanc & le Chaperon violet. Ce Saint Roy qui tenoit cette herbe pour la marque & le symbole de l'humilité, qui estoit vne des plus esclatantes vertus qu'il possedoit, la prit pour emblesme, & pour l'ame d'icelle *Exaltat humiles.*

L'ORDRE DES CHEVALIERS DE LA MERE DE DIEV, eut pour Instituteur vn Euesque de Vincence, nommé Barthelemy, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique dont ces Cheualiers suiuoient la Regle. Ils portoient vne Soutane blanche & dessus l'estomach XXIV *vne Croix patée rouge cantonnée au deux premiers cantons de deux Estoilles de mesme*, & par dessus vn Manteau de gris cendré, & chacun demeuroit en son particulier, viuant en sa maison auec sa femme & sa famille. Leur employ estoit le soin particulier des veuues & des orphelins, & de reconcilier ceux qui estoient


XIII


XIV


XV


XVI


XVII


XVIII


XIX


XX


XXI


XXIV


XXIII


XXV


XXII

en querelle & reünir les amitiés des hommes & des femmes qui viuoient en mauuais mesnage. Cet Ordre qui fut institué l'an M. CC. XXXIII. fut confirmé par le Pape Vrbain IV. l'année M. CC. LXII.

L'ORDRE DV NAVIRE, dit D'OVTRE MER ET DV DOVBLE CROISSANT. Le Roy Saint Louis l'institua au second voyage qu'il fit en Affrique l'an M. CC. LXII. pour recompense & prix d'honneur de la Noblesse françoise qui feroit le voyage d'outremer auec luy. XXV Le Collier de l'Ordre estoit fait de *doubles Coquilles entrelassées & de doubles Croissans aussi entrelassés & passés en sautoir, & au bas du Collier pendoit vn Nauire :* chacune de ces pieces auoit son suiet. Les Coquilles representoient la Greue & le port d'Aigues-mortes où il falloit s'embarquer ; les Croissans signifioient que c'estoit pour aller combatre les Infideles qui suiuoient la Loy de Mahomet qui portoit pour Armes le Croissant : & le Nauire denotoit le trajet de la mer & le voyage qu'il falloit faire pour vne si glorieuse & si pieuse entreprise.

L'ORDRE DE NOSTRE DAME DE MONTESA, au Royaume de Valence, fut institué l'an M. CCC. XVII. sous le Regne de Iaques Roy d'Arragon & de Valence; & pourueu des biens qu'auoient les Templiers abolis. Les Statuts de l'Ordre estoient semblable à ceux de Calatraue sous la Regle de Cisteaux, le Pape Iean XXII. les confirma : Et le Pape Benoist XIII. dispensa par priuilege, les Cheualiers de porter l'habit de Cisteaux, au lieu duquel ils porterent pour marque de Cheualerie la Croix rouge sur l'estomach, & pour leurs Armes, XXVI *vn Escu d'or à vne Croix alaisée de gueules* : ce qui fut confimé par le Pape Martin V.

L'ORDRE DE IESVS-CHRIST dit DE CHRISTVS en Portugal. Denis sixiesme Roy Portugais l'institüa l'année M. CCC. XVIII. ordonna que les Cheualiers fussent vestus de noir, & portassent sur l'estomach XXVII *vne Croix patée haussée rouge chargée d'vne autre Croix pleine & haussée, laquelle Croix ils portent au bout de leur Collier qui est vne Chaisne à trois rangs.* Le Pape Iean XXII. qui confirma cet Ordre, prescriuit & ordonna aux Cheualiers la Regle de Saint Benoist: & le Pape Alexandre VI. leur permit de se marier. Par les Commanderies que cet Ordre à en Portugal, & Algarue, en Afrique, aux Indes, mesme au Bresil, la Grande Maistrise est deuenuë si riche qu'elle possede iusques-à cent mille ducats de rente : ce qui à fait qu'elle à esté annexée à la Couronne de Portugal.

L'ORDRE DE IESVS-CHRIST, fut instituée en Auignon par le Pape Iean XXII. natif de Cahors en Quercy, au quatriesme de son Pontificat l'an M. CCC. XX. Les Cheualiers portoient XXVIII *vne Croix pattée d'or chargée d'vne autre Croix plaine emaillée de rouge.*

L'ORDRE DE L'AIGLE BLANC, au Royaume de Pologne, fut institué par le Roy Ladislas V. surnommé Lokter, dixhuit & vingtiesme Roy de cet Estat (ayant esté depossedé à cause de sa vie vicieuse, puis remis apres la mort de celuy qui fut eslû à sa place qui ne regna que cinq ans) l'an M. CCC. XXV. en faueur du Mariage de Casimir son fils auec la fille de Gedimin Duc de Lithuanie, & en memoire de ce que Leko iettant le fondement de cet Estat dont il fut le premier Duc, & voulant establir sa principale demeure dans vn lieu aduantageux d'assiette, au premier coup de Houïau que l'on donna, il fut descouuert vn nid d'Aiglons au poil blanc, d'où il prit subiet de donner le nom au lieu qu'il fit construire, Gnasdo, qui en langue Polonoise signifie Nid, d'où il prit l'origine des Armes qui ont demeuré à la Pologne : depuis, ce nom de Gnasdo fut corrompu en celuy de Gnesno qui est resté à cette Ville autrefois le lieu du couronnement des Roys de Pologne transferé à Cracouie à la seconde eslection de Ladislas, qui composa le Collier de son Ordre seulement d'vne XXIX *Chaisne d'or à trois rangs au bout de laquelle suspendoit par deux Chaisnons vne Aigle d'argent couronnnée.*

L'ORDRE DE LA BANDE, au Royaume de Castille, fut institué en la Ville de Palence par le Roy Alphonce XI. l'an M. CCC. XXX. pour honorer la Noblesse sans estre abstrainte à aucune Regle Monastique. Les Cheualiers portoient vne *Bande de soye rouge large de quatre doigts en façon d'Escharpe de l'espaule gauche sous le bras droit.* Cet Ordre estoit destiné pour les Cadets & simples Gentils-hommes qui auoient peu de biens, (encore qu'à l'Institution il n'y eut de reçeus que ceux des plus nobles & signa-

lées maisons d'Espagne) lesquels y estoient reçeus apres auoir suiuy la Cour dix ans, ou auoir combatu les Mores du moins trois fois.

L'ORDRE DV NOM DE IESVS ou DES SERAPHINS, fut institué l'an M. CCC. XXXIV. par Magnus IV. Roy de Suede, en memoire du siege Metropolitain d'Vpsale. XXX Le Collier de cet Ordre estoit composé de *Seraphins emaillés de rouge & de Croix Patriarchale d'or attachés par deux rangs de chaisnons, au bout du Collier suspendoit vne Ouale à vn Nom de Iesus representé par les lettres IHS & vne Croix supportée du trait trauersant de l'H d'or sur vn champ emaillé d'azur, au dessous quatre Clouds emaillés de blanc & de noir.*

L'ORDRE DV CIGNE au Duché de Cleues, à esté institué par ceux de cette maison en memoire du Cheualier du Cigne. XXXI Le Collier de cet Ordre est vne *Chaisne d'or à trois rangs qui tient suspendu par trois Chaisnons vn Cigne d'argent sur vne terrasse esmaillée de fleurs.*

L'ORDRE DE LA IARTIERE. Il fut institué par Edoüard III. Roy d'Angleterre l'an M. CCC. XLVII. lequel prit pour Patron de cet Ordre, Saint George, & eut pour subiet le tesmoignage de l'amour honneste qu'il auoit pour la Comtesse de Sarisbery, belle par excellence, laquelle ayant vn iour esté voir & dansant auec elle (la Colombiere dit en dansant) sa jartiere gauche de soye bleuë tomba sur son patin, le Roy officieux la releua, & si promptement qu'il leua quant & quant sa chemise si haut que ses Courtisans s'en prirent à rire, dequoy la Dame faisant reprimande au Roy de cette priuauté, il profera ces mots, pour fermer la bouche au ris de ses Courtisans, *honny soit qui mal y pense*, & en mesme temps fit serment, que tel s'estoit mocqué de cette Iartiere qui tiendroit à grand honneur d'en porter de semblable: les effets ayants suiuy sa parole, il institua cet Ordre qu'il composa de vingt cinq Cheualiers, & ordonna qu'ils seroient vestus d'vne Sotane de satin ou damas incarnat, le grand Manteau de velours violet, le Chaperon à gros bourlet rond de velours rouge sur l'espaule droite, ce Manteau doublé de damas blanc, attaché par deuant à deux gros cordons auec deux grosses houppes de soye blanche trainans iusques-à terre; sur l'espaule gauche ou le Manteau n'est retroussé, est en broderie, *vn Escu d'argent à vne Croix droite, de gueules*, liurée d'Angleterre, & à l'entour de l'Escu la deuise de l'Ordre *HONNY SOIT QVI MAL Y PENSE*. Les Brodequins & Gamaches des Cheualiers aussi de velours incarnat, & sous le genoüil de la jambe gauche XXXII *vne Iartiere bleuë brodée d'or & de pierreries, fermée à boucle & ardillon de fin or.* Iay veu porter cette Iartiere à son Altesse d'Espernon aux iours de ceremonie, non sous le genoüil, mais au dessus de la cheuille. Le Roy Henry V. qui fut Autheur du grand Collier de l'Ordre, le composa de Roses blanches & rouges, noüées & entrelassées de nœuds en lacs d'amour, & le Roy Iaques sixiesme du nom des Roys d'Ecosse, & premier de ceux d'Angleterre, y mit les chardons de l'Ordre d'Escosse au lieu de ces nœuds, pour ioindre ces deux Ordres, & au bout du Collier pend vn Saint George à Cheual ayant vn Dragon sous les pieds.

L'ORDRE DE L'ANNONCIADE en Sauoye, à pris suiuant Fauin son origine de celuy DV LACS D'AMOVR institué l'an M. CCC. LV. par Amedée VI. Comte de Sauoye, lequel ayant reçeu par faueur de sa Dame, vn bracelet fait de ses cheueux, tracés & cordonnés en lacs d'amour, il en institua vn Ordre militaire. Cet Ordre composé de quinze Cheualiers luy compris Chef & Souuerain Grand Maistre, auoit son Collier fait *de Roses d'or esmaillées de blanc & de rouge, iointes ensembles par vn nœud & Lacs d'amour de soye de couleur de poil, & dedans ces Lacs estoient entrelassés quatre Lettres, F E R T à l'antique*, qui signifioient *Frappés, Entrés, Rompés, Tout*, au bout du Collier pendoit *vne Ouale d'or esmaillée aussi de blanc & de rouge, & dans l'ouale estoit representé l'Image de Saint Maurice a Cheual.* Amedée VIII. dernier Comte & premier Duc de Sauoye, qui fut Pape sous le nom de Felix, augmenta & accreut les Statuts de cet Ordre l'an M. CCCC. XXXIV. & voulut qu'il fut appellé l'Ordre de l'Annonciade, ou de l'Annonciation de la Vierge Marie, laquelle il mit au lieu de l'Image de Saint Maurice, & changea ces Lacs d'amour de soye, en cordelieres d'or chargées des quatre lettres FERT leur donnant l'interpretation de la Deuise d'Amedée le Grand, *Fortitudo eius Rhodum tenuit*: Voila ce que dit le susdit Fauin de cet institution, que le sieur

Capre

Capre qui a donné depuis cinq ans les Cheualiers de cet Ordre auec leurs Armes, contredit : car il dit, les preuues en main & qu'il rapporte, que Amedée surnommé le Comte Verd, parce qu'il aymoit à estre vestu de cette couleur, institua l'Ordre du Collier l'an M. CCC. LXII. non par amourettes, mais en l'honneur des quinze Mysteres de nostre Seigneur & de la Vierge, à ce subject il ne le composa que de quinze Cheualiers luy compris : que le Collier, suiuant la vieille Cronique, estoit fait comme celuy d'vn Leurier, ou estoit escrit en lettres antiques d'or, F E R T, F E R T, F E R T, & ce en memoire du Comte Amé IV. son ayeul surnommé le Grand, qui assista les Cheualiers de l'Ordre de Saint Iean de Hierusalem à la prise de Rhodes, ce qui est expliqué par ces quatre lettres qui signifient *Fortitudo eius Rhodum tenuit*, *Sa force à obtenu Rhodes* : au bout du Collier pendoit vn anneau fait de trois lacs d'amour, sans aucune Image de Saint Maurice ny de la Vierge. Amedée VIII. augmenta les Statuts comme il a esté dit cy-dessus qui estoient desia mises en oubly, & Charles III. en l'an M. D. XVIII. mit *l'Image de l'Annonciation dans cet anneau, pendant auec trois chaisnons* au grand Collier, auquel il adiousta *quinze Roses, sept esmaillées de blanc & sept de rouge, & celle d'en bas partie de ces deux couleurs, separées par des lacs d'amour auec les quatre lettres F E R T* : & que du depuis que cette image fut mise au grand Collier, & aussi au petit, l'Ordre du Collier à esté appellé l'Ordre de l'Annonciade. I'aurois representé ce nombre de Roses a ce Collier, n'estoit que dans sa petitesse il eut esté trop confus. C'est ce grand Collier que les Cheualiers portent aux solemnités (du poids de deux cens escus d'or, le petit qui se porte tous les iours au col n'est que du poids de cent escus,) qui se met sur le Grand Manteau; lequel a esté changé de diuerses couleurs. Charles III. qui fut le premier qui en vsa, le fit faire de velours cramoisy fourré du menu vair, (celuy du Souuerain l'estoit d'hermines) frangé & bordé des Lacs de l'Ordre auec les lettres anciennes F E R T; & sous le Manteau vne Tunique de damas blanc. Le Duc Emanuel-Philibert ordonna que ce Manteau fut de velours bleu azuré, doublé de taffetas blanc & la Tunique de mesme. Charles-Emanuel son fils changea cette couleur bleu du Manteau en couleur amaranthe, doublé de toille d'argent bleuë, & au lieu de la Tunique vn habit de Satin blanc la chausse troussée, ornemens que portent à present les Cheualiers de cet Ordre.

L'ORDRE DE L'ESCV D'OR fut institué par Louys II. Duc de Bourbon l'an M. CCC. LXIII. à son retour d'Angleterre, ou il fut sept ans pour l'vn des Ostages du Roy Iean : lequel Ordre il donna pour estreinnes aux Cheualiers qu'il en honnora, au nombre de dix-sept seulement. Cet Escu d'or estoit trauersé d'vne bande de perles, ou il y auoit escrit en broderie ce mot ALLEN, qui vouloit dire, *Allons tous ensemble au seruice de Dieu, & soyons tous vnis en la deffence de nos pays, & là ou nous pourrons trouuer à conquerir honneur par fait de Cheualerie.*

L'ORDRE DE BOVRBON, dit DV CHARDON ET DE NOSTRE DAME, fut institué par le mesme Louys II. Duc de Bourbon surnommé le Bon, l'an M. CCC. LXX. au mois de Ianuier, lors de son mariage auec Anne fille de Berauld Comte Dauphin d'Auuergne & de Forests : en l'honneur de Dieu & de la Vierge, aux prieres de laquelle il auoit vne particuliere confiance. Il composa cet Ordre de vingt-cinq Cheualiers, luy & ses successeurs Ducs de Bourbon Chefs & Souuerains compris. Au iour de la Conception de la Vierge, Feste de l'Ordre, & aux Festes solemnelles; ils estoient vestus d'vne Sotane de Damas incarnat, les manches larges, ceinte d'vne ceinture (laquelle ils portoient tous les iours) de Velours bleu doublée de satin rouge, bordée en broderie d'or, & ce mot ESPERANCE pareillement brodé sur la ceinture qui se fermoit à boucle & ardillon d'or, esbarbillonnés & d'eschiquetés d'esmail verd, comme la teste d'vn Chardon : le Manteau de Damas bleu celeste, aux orfrais de broderie d'or du grand Collier, doublé de satin rouge, & le Chapperon ou Mantelet de velours verd, sur lequel ils portoient le grand Collier de l'Ordre d'or du poids de dix marcs, fermant a boucle & ardillon par derriere de mesme que la ceinture. Ce XXXIV Collier fait *de Losanges entieres & de demies a double orle esmaillées de verd cleschées & remplies de Fleurs de Lis d'or & de lettres Capitales antiques en chacune Losange, esmaillées de rouge, faisant le mot ESPERANCE : au bout du Collier pendoit sur l'estomach vne Ouale, le cercle esmaillé de verd & rouge, & dans cette Ouale vne Image de la Vierge entourée d'vn Soleil d'or, couronnée de*

douze Estoilles d'argent, & vn Croissant de mesme sous ses pieds : & au bout de ladite Ovale vne teste de Chardon esmaillée de verd barbillonnée de blanc. Leur Chapeau estoit de velours verd, à la pointe duquel estoit vne houppe de soye cramoysie & de fil d'or, le rebras a l'antique fourré de panne cramoysie, sur lequel estoit l'Escu d'or, auec le mot ou deuise ALLEN.

L'ORDRE DE LA COLOMBE ou DV SAINT ESPRIT, finit aussi tost qu'institué en la ville de Segouie l'an M. CCC. LXXIX. par le Roy Iean I. Roy de Castille, qui en composa le XXXV Collier *de rayons de Soleil ondoyés & en pointes, enchaisnés de deux Chaisnes le tout d'or, au bas y pendoit vn Colombe volante aussi d'or émaillée de blanc & le bec de rouge la teste en bas.* Il porta ce Collier le iour de la Pentecoste & en donna à ses fauoris auec vn liure enluminé, dans lequel estoit les Statuts qui demeurerent sans effet, parce qu'il mourut dans la mesme année de l'institution.

L'ORDRE DV PORC-ESPIC, fut institué par Louys de France Duc d'Orleans, second fils du Roy Charles V. & autheur de la branche d'Orleans qui mit la Couronne de France sur la teste du Roy Louys XII. Cette institution est de l'année M. CCC. XCIII. faite pour la solemnité & resiouissance du Baptesme de Charles d'Orleans son fils aisné, & composa le nombre des Cheualiers de cet Ordre à vingt-cinq luy compris, Chef Souuerain; & le XXXVI Collier *d'vn tortis de trois chaisnes d'or, au bout duquel pendoit vn Porc-espic aussi d'or, sur vne terrasse esmaillée de verd & de fleurs*, lequel se mettoit sur le Manteau de l'Ordre de velours azuré, (les freres de Sainte Marthe disent de velours violet, le Mantelet d'Hermines) doublé de Satin cramoisy, dont estoit le Chaperon & le Mantelet; sous ce Manteau vne Sotane de violet. Il prit ce Porc-espic pour deuise, pour monstrer à Iean Duc de Bourgongne son ennemy mortel qu'il se reuangeroit des brauades qu'il luy faisoit, & romperoit ses mauuais desseins, a quoy se rapportoit en quelque façon la deuise de l'Ordre, *COMINVS ET EMINVS*, qui est à dire *de prés & de loing*; ainsi que cet animal darde ses pointes à ceux qui l'offensent. On donnoit encor aux Cheualiers vn Camahieu garny d'or, sur lequel estoit de relief la figure du Porc-espic; pour raison dequoy il estoit aussi appellé L'ORDRE DV CAMAHIEV.

L'ORDRE DE LA IARA, ou DV VASE DE LA VIERGE MARIE. Ferdinand Infant de Castille, Prince de Pegnafiel, voulant conseruer la memoire de la conqueste qu'il fit sur les Mores par la prise de l'imprenable Ville & Chasteau d'Antequera dont il eut le surnom, il institua cet Ordre l'an M. CCCC. X. & en composa le XXXVII Collier *de Pots à bouquets pleins de Lis, & de Griffons.*

L'ORDRE DV DRAGON RENVERSÉ, fut institué par l'Empereur Sigismond l'an M. CCCC. XVIII. apres le Concile de Constance qu'il auoit fait assembler contre la fause doctrine de Iean Hus & Hierosme de Prague, qui infectoient les Royaumes de Hongrie, de Boheme & autres Seigneuries d'Allemagne, & lesquels furent bruslés pour n'auoir voulu abiurer leur heresie condamnée à ce Concile, d'ou cét Empereur prit subiet de l'institution de son Ordre, qui representoit le renuersement du Dragon Heresiarque, Demon deuorant la fidelle & vraye Croyance de l'Eglise Catholique. Les Cheualiers portoient aux iours solemnels le Manteau d'escarlate, & sur le Mantelet de soye verde le XXXVIII Collier de l'Ordre fait *de deux tortis à double chaisnes d'or auec des Croix patriarchale, au bout pendoit vn Dragon renuersé les aisles abbaissées esmaillé de diuerses couleurs* : & tous les iours ils portoient seulement *vne Croix fleurdelisée de verd.*

L'ORDRE DE LA TOISON D'OR, à eû pour Instituteur Philippes surnommé le Bon, Duc de Bourgongne, qui l'institua en la Ville de Bruges en Flandres l'an M. CCCC. XXIX. le X. iour de Ianuier, iour qu'il espousa Isabel de Portugal sa troisiesme femme, à la loüange de Dieu, reuerence de la Vierge, & en l'honneur de Saint André qu'il prit pour Patron de son Ordre, lequel il composa de trente Cheualiers sans le comprendre, Chef, & ses successeurs; ordonna qu'aux trois iours de la solemnité du Patron de l'Ordre, ils fussent vestus differemment, le premier d'escarlatte pour leur donner à connoistre que le Ciel s'acquiert par l'effussion du sang pour le maintient de l'Eglise Catholique : le deuxiesme de noir, representant le deüil des Trespassés desquels ils deuoient auoir memoire pour les soulager de leurs prieres; & le troisiesme


XXVI


XXVII


XXVIII


XXIX


XXX
IHS


XXXI


XXXII
HONNY SOIT IL QVI MAL Y PENSE


XXXIII


XXXIV


XXXV


XXXVI


XXXVII

de damas blanc pour marque de la pureté en laquelle ils deuoient viure. Il composa le grand XXXIX Collier de l'Ordre *de doubles fuzils entrelassés de pierres & cailloux estincelans de flammes de feu, au bout vn Mouton ou Toison lié par le milieu & suspendu le tout d'or, esmaillé suiuant l'art.* Le grand Manteau de l'Ordre sur lequel ils portoient ce Collier, estoit d'escarlatte fourré d'hermines auec le bourrelet à l'antique, & les orfrais de mesme que le Collier en broderies d'or. L'Empereur Charles Quint estant Chef & Souuerain de l'Ordre, comme sont à present les Roys d'Espagne issus de l'Instituteur de par Marie de Bourgongne sa petite fille, & heritiere des Estats qu'il auoit laissé à Charles dernier Duc de Bourgongne son fils, ordonna que ce Manteau seroit de velours cramoisi rouge, le Mantelet de velours violet, & la Sotane de toile d'argent. Le petit Collier que les Cheualiers portent tout les iours est vn ruban de soye rouge auec la Toison d'or. Il y à diuerses opinions sur le suiet que le Duc prit pour instituer cet Ordre : les vns disent que ce fut en memoire du vaillant Gedeon, qui combatit auec trois cents hommes, vn exercite infiny de Madianites & desliura le peuple d'Israël ; d'autres que ce fut à cause des grands reuenus qu'il tiroit du trafic des laines de ses païs de Flandres pleins d'excellens pasturages pour le bestail à laine, prenant pour subiet la fable de la conqueste faite par Iason, Prince Grec, de la Toison du Mouton de Phryxus & Helle gardée en Colchos, & destinée au plus genereux & vaillant Cheualier. Il y à encor vne opinion, qu'aymant vne Dame de Bruges d'vne beauté parfaite, auec laquelle il auoit beaucoup de priuauté, entrant du matin en sa chambre, il trouua sur sa toillette de la toison de son païs d'en bas en vne petite touffe de poil blond & frisé, se qui donna subiet aux Gentils-hommes qui le suiuoient de rire, elle fachée de se rencontre le tesmoigna par la couleur rouge qui parut en mesme temps sur son visage, ce Prince l'ayant appaissée par ses carresses luy promit pour l'amour d'elle, d'establir vn Ordre de la Toison d'or, & que ceux qui s'estoient ris de sa toison dorée n'auroient pas l'honneur d'en estre : si cela n'a de la verité, il est constant qu'il aymoit les Dames, & qu'il eut de ses amourettes huit bastards & six bastardes.

L'ORDRE DE SAINT MAVRICE, fut institué par Amedée VII. Duc de Sauoye, l'an M. CCCC. XL. apres sa retraite à Ripaille, & qui depuis fut Pape sous le nom de Felix comme il à esté dit cy deuant. Il institua cet Ordre sous le nom *des Cheualiers Hermites de Saint Maurice*, en memoire de cet inuincible Cheualier de Iesus-Christ, Patron de l'Estat de Sauoye. Il leur donna pour habits vne Robe & Chapperon gris, la Cotte de mesme, ceinte d'vne Ceinture dorée, le Bonnet & manches de camelot rouge, & sur le Manteau ou en l'estomach vne *Croix pommetée de taffetas ou toile blanche*, & le General *d'or* ou bien en broderie. Ils viuoient sous la Regle de Saint Augustin. Le Duc Philibert-Emanuel ayant esté fait Grand Maistre de l'Ordre de Saint Lazare & ses successeurs Ducs, par le Pape Gregoire, l'an M. D. LXXIII. obtint du mesme Pape l'vnion de cet Ordre renouuellé en Sauoye sous le Pape Pie IV. l'an M. D. LXV. à celuy de Saint Maurice, & depuis cet vnion les vns, & les autres ont esté reconnus sous le nom de Cheualiers de Saint Maurice & de Saint Lazare, desquels à present les Manteaux sont de taffetas incarnat doublés de taffetas blanc, & vn Cordon auec la houppe de soye blanche & verde, & la Casaque & Cotte d'armes de damas incarnat ou de taze d'Espagne teinte en escarlatte, & deuant & derriere XL les *Croix desdits Ordres*, sçauoir celle de Saint Lazare *de taffetas ou satin verd à huit pointes, & sur ladite Croix celle de Saint Maurice de taffetas blanc pommetée.* De ces Ordres à meritoirement esté honnoré Samuel Guichenon Historiographe de France & de Sauoye, par son Altesse de Sauoye.

L'ORDRE DE L'HERMINE ET DE L'ESPIC. François I. Duc de Bretagne, l'an M. CCCC. L. institua cet Ordre, le composa de vingt cinq Cheualiers, vestus de Manteaux de damas blanc, doublés de satin incarnat, le Mantelet de mesme sur lequel estoit le grand XLI Collier de l'Ordre, fait *d'Espics de bled d'or passées en santoir liées haut & bas par deux bastes & cercles d'or, au bout duquel pendoit à trois chaisnettes d'or, vne Hermine blanche courante sur vne motte & gazon d'herbe verde diapré de fleurs, & dessous la deuise de ce Duc A MA VIE.*

L'ORDRE DV CROISSANT, fut institué par René d'Anjou, Roy de Hie-

rusalem, de Sicile, d'Arragon, de Valence, de Sardeigne, de Maillorque, & de Corsegue, Duc d'Anjou, & de Bar, Comte de Prouence, de Forqualquier & de Piedmont, l'an M. CCCC. LXIV. en l'honneur de Dieu, soustien & augmentation de l'Eglise, & exaltation de Cheualerie, du nombre de trente six Cheualiers, qui portoient le Manteau de velours cramoisy rouge doublé de satin blanc, le Mantelet de velours blanc, la Sotane de mesme couleur, sur le costé droit de laquelle ils portoient XLII vn *Croissant d'or sur lequel estoit graué au burin ce mot L O Z* qui signifioit *Loz en Croissant* : à ce Croissant, qui estoit suspendu par trois chaisnettes au Collier fait d'vne chaisne d'or à trois rangs, on y reconnoissoit la valleur & generosité des Cheualiers, parce que l'on y attachoit & pendoit autant de petits bastons d'or façonnés en colomnes ou ferrets d'aiguillettes d'or, qu'ils s'estoient trouuez en batailles, mines ou sieges de Villes.

L'ORDRE DV SAINT ESPRIT en Italie. Le Pape Paul II. l'institua, l'an M. CCCC. LXVIII. le cinquiesme de son Pontificat. Ceux qui y estoient reçeus portoient XLIII *vne Croix patée blanche*, & estoient reconnus à Rome sous le nom des Freres de l'Hospital du Saint Esprit.

L'ORDRE DE SAINT MICHEL, fut institué par le Roy Louis XI. le premier iour du mois d'Aoust, l'an M. CCCC. LXIX. estant au Chasteau d'Amboise, lequel Ordre il voulut estre du nombre de trente six Cheualiers luy Chef & Souuerain, & apres sa mort les Roys de France ses successeurs, & les Officiers sçauoir vn Chancelier qui sera constitué en Dignité d'Archeuesque, d'Euesque, d'Abbé ou autre notable en Eglise Cathedralle ou Collegialle, Docteur en Theologie ou en Decret, ou du moins Licentié en vne de ces Facultés ; vn Tresorier, vn Greffier, & vn Heraud Roy d'Armes appellé Mont Saint Michel. Composa le XLIV Collier (du poids de deux cens escus d'or) *de Coquilles enlassées l'vne auec l'autre d'vn double lacs, assisses sur chaisnettes ou mailles d'or, au milieu duquel, pendant sur la poitrine, l'Image de Saint Michel*. Ordonna que les Cheualiers seroient vestus aux iours solemnels d'vn grand Manteau de damas blanc, fourré d'hermines, traisnant iusques-à terre, bordé d'or fin, tout au tour de Coquilles d'or semées en lacets : en la teste ou sur le col vn Chaperon de velours cramoisi à longue cornette. Et que les Officiers seroient habillés d'vne Robe longue de camelot de soye blanche fourrée de menu vair, & le Chaperon d'escarlatte.

L'ORDRE DE SAINT GEORGE en Autriche & Carinthie, à eû son institution de l'Empereur Frederic III. premier Archiduc d'Austriche en l'année M. CCCC. LXX. pour garder les Frontieres d'Allemagne, Hongrie, Austriche, Carinthie & Styrie, & s'opposer aux Courses des Turcs : lequel donna à cet Ordre, (duquel les Cheualiers portoient vne Cotte d'armes blanche & la plaine Croix rouge, & pour Armes *d'argent à vne Croix de gueules*) la forte place de Milestad en Carinthie, garnie d'vn bon Chasteau, ou fut erigé vn College de Chanoines Reguliers de Saint Augustin, auec vn Euesque eslû de leur corps pour leur conduite spirituelle. Il octroya au premier Grand Maistre, la qualité de Prince, & donna encor à l'Ordre les terres & ressors reuolus à la Seigneurie d'Autriche par la mort sans hoirs, des Seigneurs de Cranichberg, de Trantmansdorf, de Skafenck, & de Sainte Pernelle : tant de biens faits reduisirent à la fin cet Ordre au neant par la negligence des Cheualiers. L'Empereur Maximilian dernier du nom le voulut restablir & changea XLV *la Croix rouge à vne autre fleuronnée, le croison du haut accollé d'vne Couronne Ducale le tout d'or*, mais les guerres ciuiles pour la diuersité des Religions suruenuës en Allemagne, empescherent ce dessein.

L'ORDRE DE L'ELEPHANT au Royaume de Dannemarch, eut pour Instituteur Christierne I. Roy de cet Estat, de Suede, de Norduege, & de Gothie ; Duc de Schlesuuic, d'Holsace, de Stomar & de Dictmarsen, & de son estoc Comte d'Aldembourg, & de Dalmentorst, lequel pour la possession de tous ces Royaumes, Duchés & Comtés, fut surnommé le Riche. Il institua cet Ordre en la Ville de Lunde, capitale de Dannemarch, l'an M. CCCC. LXXVIII. aux nopces de Iean son fils, qui luy succeda, & de Chrestienne fille d'Ernest Duc de Saxe, Le XLVI Collier de cet Ordre estoit composé *de Croix ancrées & d'Elephans au bout duquel estoit suspendu par trois Chaisnettes vne Image de la Vierge*, (sous l'inuocation de laquelle cet Ordre fut institué) *à demie corps tenant le petit Iesus ; soustenuë d'vn Croissant, & entourée de rayons de Soleil faits en pointes &*

en ondes. Dans cet Ordre il n'y est admis que les Senateurs du Royaume, lesquels portent au col vne Chaisne d'or au bout de laquelle pend sur l'estomach vn Elephant d'or esmaillé de blanc, le dos chargé d'vn Chasteau d'argent maçonné de sable.

L'ORDRE DE SAINT GEORGE en Italie, fut institué par le Pape Alexandre VI. natif de Valence en Espagne, de la famille de Borgia de par sa mere, dont il prit le surnom, quittant celuy de son pere d'vne des plus illustres maisons de son pays : cette institution fut faite au neufuiesme de son Pontificat l'an M. CCCC. XCVIII. Les Cheualiers de cet Ordre portoient XLVII *vne Croix d'or entourée d'vn cercle fait en Couronne aussi d'or.*

L'ORDRE DE SAINT PIERRE, il eut pour sujet de son Institution, qui fut l'an M. D. XX. la garde & deffense des costes maritimes de l'Estat Ecclesiastique contre les courses des Turcs, & de les combatre. Cet Ordre à tellement multiplié qu'il s'est veu iusques-à quatre cens Cheualiers, lesquels portoient, suiuant l'Ordonnance du Pape Leon X de la maison de Medicis leur Instituteur, dans vne XLVIII *Ouale d'or, l'Image de Saint Pierre au bout d'vn tortis de chaisnes d'or.*

L'ORDRE DE SAINT PAVL. Le Pape Paul III. Romain, de la maison de Farnese, fut Instituteur de cet Ordre l'an M. D. XLI. le sixiesme de son Pontificat, durant le reste duquel, qui fut iusques-en M. D. XLIX. qu'il occupa le Siege de Saint Pierre, il fit deux cens Cheualiers.

L'ORDRE DES CHEVALIERS PIES; le Pape Pie IV. de la maison de Medicis au premier an de son Pontificat M. D. LX. l'institua, & durant le temps qu'il siegea sur la chaire de Saint Pierre, qui fut seulement de six années, il fit cinq cens trente cinq Cheualiers, dont la charge est de porter le Pape lors qu'il sort en public: ils furent nommés *Pies* à cause de leur Instituteur.

L'ORDRE DE SAINT ESTIENNE Pape, Patron de la Ville de Florence, fut institué par Cosme de Medecis, surnommé le Grand, premier Duc de cet Estat, l'an M. D. LXI. confirmé par les Papes Pie IV. & Pie V. Les Cheualiers, qui ont pour Souuerain Grand Maistre le Duc de Florence, viuent sous la Regle de Saint Benoist, & ont leur principal Conuent à Pise, sont obligés à seruir sur mer & sur terre quant il plaist au Souuerain, n'ont point de pensions qu'ils n'ayent seruy & fait leurs Carauannes trois ans durant sur les Galeres de Florence, pour nettoyer la mer de Turcs & Corsaires. Aux Festes solemnelles ils portent vne Robe longue de camelot blanc les paremens de rouge, & sur le costé gauche vne XLIX *Croix comme celle de Malte, à huit pointes, de satin rouge cramoisi bordée d'vn galon d'or*, laquelle aux mesmes Festes ils portent au Col auec vn ruban noir ou chaisne d'or : les Prestres la portent de taffetas sans estre bordée, & les Freres seruans vne Croix de Saint Anthoine seulement. Cette mesme Croix est tous les iours portée par les Cheualiers sur leur Manteau, & en temps de guerre sur leurs Cottes d'armes de damas ou de camelot blanc.

L'ORDRE DE GALZA à Venise, est d'Institution ancienne, la Republique la renouuella l'an M. D. LXII. pour façonner la Noblesse aux exercices militaires soit par mer ou par terre.

L'ORDRE DE LA CHARITE' CHRESTIENNE, fut institué par le Roy Henry III. pour l'entretenement des pauures Capitaines & Soldats estropiés à la guerre, pour l'aliment desquels il assigna des reuenus sur les Hospitaux & Maladeries de France; ordonna que ceux qui y seroient reçeus porteroient sur leurs Manteaux L *vne Croix ancrée en broderie de satin ou tafetas blanc, bordée de soye bleuë, chargée en cœur d'vne Losange de satin bleu remplie d'vne Fleur de Lis d'or en broderie, & autour de la Croix ces mots, POVR AVOIR BIEN SERVY.* Le Roy Henry IV. mit cette Institution commencée, en sa perfection, & est la maison de la Charité Chrestienne size au Fauxbourg Saint Marcel à Paris en la ruë des Cordeliers.

L'ORDRE DV SAINT ESPRIT en France, à eû pour Instituteur le mesme Roy Henry III. lequel en memoire de ce qu'il estoit venu au monde le iour de la Pentecoste, auoit esté eslû Roy de Pologne au mesme iour, & qu'à pareil iour il estoit paruenu à la Couronne de France, il institua cet Ordre l'an M. D. LXXIX. en l'honneur du Saint Esprit, ordonna le LI Collier estre composé *de Fleurs de Lis d'or, cantonnées de flammes de mesme, esmaillées de rouge, entrelassées de trois chiffres ou monogrammes*

XXXVIII



XXXIX



XL



XLI



XLII



XLIII



XLIV



XLV



XLVI



XLVII



XLVIII



XLIX



diuers, aussi d'or, esmaillée de blanc, le premier chiffre est vn H, & d'vn lambda Δ le tout double, qui sont les premieres lettres de son nom & de celuy de Louise de Lorraine sa femme ; les autres chiffres sont en l'esprit du Fondateur. Ce Collier est à present composé de ces *Fleurs de Lis cantonnées de flammes, d'H couronnées aussi cantonnées de flammes* en memoire de l'Instituteur, *& de trophées d'armes, & au bout pend vne Croix à huit pointes toute d'or, esmaillée de blanc par les bords, aux quatre angles chacun vne Fleur de Lis, & au milieu vne Colombe ; de l'autre Costé de la Croix est vn Ouale où est representé l'Image de Saint Michel foulant aux pieds le Dragon*, par ce que les Cheualiers de l'Ordre du Saint Esprit le sont aussi de celuy de Saint Michel. Declara luy & ses successeurs Roys de France, Chefs & Souuerains Grands Maistres de l'Ordre qu'il ordonna estre du nombre de cent, tant en Commandeurs qu'Officiers, sans y comprendre le Souuerain, entre lesquels il y auroit quatre Cardinaux & quatre Archeuesques, Euesques ou Prelats qui seront Commandeurs, outre lesquels il vnit audit Ordre en tiltre de Commandeur son Grand Aumosnier & ses successeurs en ladite Charge : les Officiers sont le Cheualier, le Preuost & Maistre des Ceremonies, le Grand Tresorier, & le Greffier que l'on dit à present Secretaire, & outre ces quatre Officiers, vn Heraud Roy d'Armes & vn Huissier. Ordonna aussi que aux Ceremonies les Commandeurs seroient vestus de long Manteau de velours noir, brodé tout autour d'or & d'argent, & cette brodure faite de Fleurs de Lis & nœuds d'or entre trois diuers chiffres d'argent, & le reste du Manteau semé de flammes d'or. Ledit Manteau garny d'vn Mantelet de toille d'argent verde, brodé de mesme que le Manteau, reserué qu'au lieu des chiffres il sera mis des Colombes d'argent, & l'vn & l'autre doublé de satin iaune orangé : & sur ledit Manteau ouuert du costé droit & retroussé du costé gauche ; porteront le grand Collier à descouuert. Et que lesdits Commandeurs porteroient Chausse retroussée & Pourpoint blanc ou orangé, & vn Bonnet noir auec des plumes & aigrette blanches. Hors des Ceremonies les Cheualiers portent tous les iours la Croix de l'Ordre descrite cy dessus, penduë au costé gauche, attachée à vn cordon bleu celeste mis en façon de baudrier, & sur les Manteaux ordinaires la mesme Croix en broderie d'argent & fort grande.

L'ORDRE DE LORETTE. Le Pape Sixte V. l'institua au deuxiesme de son Pontificat l'an M. D. XXCVII. & durant son Siege fit deux cens soixante Cheualiers.

L'ORDRE DV SANG DE IESVS-CHRIST, institué à Mantoüe par Vincent de Gonzague quatriesme Duc de Mantoüe, & deuxiesme de Montferrat, l'an M. DC. VIII. à eu pour fondement l'honneur du miraculeux Sang de nostre Sauueur, duquel il s'en voit trois goutes qui se conseruent en vn beau reliquaire dans la magnifique Eglise de Saint André de Mantoüe. Les continuels miracles qui iournellement s'y font, exitent les peuples à y aller faire leurs deuotions, & celle de ce Duc le porta à instituer cet Ordre, qui fut confirmé par le Pape Paul V. Composa le LII Collier *d'Ouales d'or, les vnes en longueur, dans lesquelles alternatiuement sont ces mots DOMINE PROBASTI esmaillés de blanc : les autres de haut, & dans icelles vn Creuset emaillé de gris sur vn Trippier esmaillé de noir, dessous sont des flammes de feu esmaillées de rouge, & le Creuset rempli de verges d'or ; ces Oualles attachées par des annelets clesches : au bout du Collier pend vne Ouale dans laquelle sont representés deux Anges peints au naturel tenant vn Ciboire couronné, sur la table, duquel sont trois gouttes de sang esmaillées de rouge, & autour de l'Ouale cette legende NIHIL HOC TRISTE RECEPTO.*

L'ORDRE DE MONT-CARMEL. Le Grand Henry IV. en fut l'Instituteur, il le composa de cent Gentilshommes, pour à l'aduenir marcher à la guerre pres de sa personne quand il seroit necessaire ; nomma pour premier Grand Maistre Philibert de Nerestang Grand Maistre de l'Ordre de Saint Lazare qu'il restablit en France, Ordres vnis ensemble, & dont les Cheualiers portent le tiltre de Cheualiers de Mont-Carmel & de Saint Lazare. Le Pape Paul V. confirma l'Ordre de Mont-Carmel par ses Bulles du XIV. des Calendes de Mars M. DC. VII. leur donna des Statuts, & ordonna qu'ils porteroient sur les Manteaux au costé vne Croix a huit pointes comme celle de Malte, de velours ou satin tanné, bordée d'argent, au milieu dans vn rond l'Image de la Vierge a demie corps tenant son fils Iesus, entourée de rayons d'or le tout en broderie,

broderie : & au col vne pareille [LIII] *Croix d'or & de costé & d'autre l'Image de la Vierge esmaillée, auec vn ruban de soye tannée.*

L'ORDRE DE SAINTE MAGDELAINE. Iean Chesnel, Gentilhomme Breton, Seigneur de la Chappronnaye, retournant de ses voyages du Leuant & d'Italie, proposa l'institution de cet Ordre au Roy Louis XIII. en l'an M. DC. XIV duquel le principal vœu estoit d'abiurer les Duels, Rencontres & toutes querelles, autres que celles qui regarderoient l'honneur de Dieu, le seruice de sa Majesté, & la conseruation de son Royaume. Les empeschemens qui se rencontrerent à cet establissement fit qu'il demeura sans execution, sinon en sa personne, ayant esté seul Cheualier de cet Ordre, qui luy fut mis au col par le Roy, lors qu'il presenta ses Cahyers à sa Majesté laquelle le fit Cheualier. La [LIV] *Croix qu'il auoit dressée estoit fleurdelisée & la branche d'en bas commençant par vn Croissant, cantonnée de palmes agencées en rond naissantes des fleurs de Lis, au milieu de la Croix l'image de Sainte Magdelaine.* Le Collier estoit composé *de doubles M. de Lambda & d'A representans les noms de Sainte Magdelaine, du Roy & de la Royne Louis & Anne, enchaisnés & entrelassés de doubles Cœurs clesches, trauersés de dards croissés, le tout esmaillé d'incarnat de blanc & de bleu:* La deuise de cet Ordre estoit L'AMOVR DE DIEV EST PACIFIQVE. Cet vnique Cheualier, connû à la Cour sous le tiltre de *Cheualier de la Magdelaine*, finit ses iours sous le nom *de l'Hermite pacifique de la Magdelaine :* car ayant veu ses bonnes intentions sans execution, laissant ses biens à ses parens, il se retira du monde, & se confina dans vn Hermitage qu'il fit bastir sur vn Rocher au bout de la Forest de Fontainebleau.

L'ORDRE DE LA VIERGE, fut inuenté l'an M. DC. XVIII. par Pierre, Iean-Baptiste & Bernard Petrignans freres, Gentilshommes de Spelle en Italie, lesquels en presenterent les memoires au Pape Paul V. qui en approuua l'Ordre au mois de Iuillet M. DC. XVIII. apres les auoir fait voir au Conclaue des Cardinaux, & donna à cet Ordre, qui a pour motif de son institution la defense de la Foy Chrestienne, l'exaltation de l'Eglise, & pour faire la guerre aux Turcs; le Palais de Saint Iean de Latran pour y auoir le Conuent & demeure ordinaire des Cheualiers, desquels il y en doibt auoir de trois Ordres, le premiers des Cheualiers de Iustice, le second des Cheualiers Prestres & Beneficiers, & le troisiesme des Cheualiers Chappelains, & puis à chasque Ordre des Seruans d'armes. Les Cheualiers de Iustice & Prestres sont obligés de porter au col vne Croix d'or esmaillée de bleu, penduë à vn ruban de soye bleuë, & sur le Manteau au costé gauche [LV] *vne Croix de satin bleu celeste, toute couuerte & recamée d'argent, & sans broderie d'or, les branches faites en Fleurs de Lis,* pour monstrer que cet Ordre est institué sous l'inuocation, & à l'honneur de la Vierge, Lis des Vallées, *chaque bout des branches est chargée d'vne Estoille herissée ou entourée de rayons, qui representent les quatre Euangelistes, au milieu vn rond qui enferme vn Chiffre composé d'vne M & d'vne S entrelassés, couronné d'vn chappeau & d'Estoilles d'or, ce chiffre signifie SANCTA MARIA, à l'entour cette legende IN HOC SIGNO VINCAM.*

L'ORDRE DE SAINT MARC, à esté institué par la Republique de Venise, depuis que le corps de ce Saint fut transporté d'Alexandrie d'Egipte à cette Reine de la mer, qu'elle prit pour Patron & Tutelaire. Cet Ordre n'est conferé par le Duc & la Seigneurie qu'apres auoir esté réndus de grands & signalés seruices à la Republique, qui acquerre quant & quant à celuy qui en est honnoré, le tiltre de Bourgeoisie, & le priuilege de porter pour Cimier de ses Armes, vn Musle de Lion. L'Ordre est representé par vn [LVI] *Lion aislé de gueules* qui se met aux Armes, monnoyes, Bannieres & Drapeaux blancs auec cette deuise *Pax tibi Marce Euangelista meus.*

L'ORDRE DE SAINTE CATHERINE DV MONT SINAI. Les Pelerins de Hierusalem allants au Monastere de Sainte Catherine basty sur la montagne de Sinai ou est le tombeau de cette Sainte Vierge & Martire, estoient faits Cheualiers par le principal Religieux Caloyer, qui faisoit cette Ceremonie sur le sepulchre de cette Sainte, & les obligeoit à porter sur le Manteau du costé gauche par dessus la [LVII] *Croix de Hierusalem, vne Rouë percée à six raiz de gueules clouée d'argent.*

L'ORDRE DE SAINT ANTHOINE, Les Cheualiers de cet Ordre sont Ecclesiastiques & Hospitaliers, qui se tiltrent à Rome Cheualiers de Saint Anthoine, dont

la plus part sont François, & ont leur Chef d'Ordre à Vienne en Dauphiné, dont le General porte le tiltre d'Abbé. Les Principaux de l'Ordre portent sur leurs Manteaux Robes & Sotanes, deux T T de satin bleu l'vn sur l'autre, qui signifient *Thanatos, Thanatos, Mors, Mors* : les moindres n'en portent qu'vne.

L'ORDRE DE SAINT GEORGE à Gennes, duquel les Cheualiers portoient *vne* LIX *Croix esmailiée de rouge pendue à vne chaisne d'or au col*, & sur leurs Manteaux la mesme Croix en broderie de pareille couleur.

L'ORDRE DE SAINT IEAN d'Acre. Les Cheualiers de cet Ordre pensoient les Pelerins malades, & leur santé recouuerte, les menoient & ramenoient pour les garder & deffendre des courses des infideles & mescreants. Ils auoient pour Patron Saint Iean-Baptiste, viuoient sous la regle de Sainct Augustin, & sur leur habit noir portoient vne LX *Croix patée blanche*. La Ville d'Acre ayant esté prise, ils se retirerent en Espagne où ils ont fini.

L'ORDRE DE SAINT THOMAS. Il fut institué par Richard Roy d'Angleterre apres la prise d'Acre. Les Cheualiers qui estoient de nation Angloise, portoient l'habit blanc, & la LXI *Croix pleine rouge, chargée en cœur d'vne Coquille blanche*, & pour Patron l'Archeuesque de Cantorbie nommé Thomas Becquet, martyrisé sous le Roy d'Angleterre Henry II. le XXIX Decembre de l'année M.C. LXXV.

L'ORDRE DE SAINT GERION, L'Empereur Frederic Barberousse en fut l'Instituteur, d'autres disent Frederic II. Il le composa de Gentilshommes Allemands lesquels sous le tiltre de Cheualiers de cet Ordre, obseruoient la Regle de Saint Augustin, & pour Patron Saint Gerion qui souffrit le martyre a Cologne auec trois cens dix huit de sa compagnie. La marque de l'Ordre estoit vne LXII *Croix pleine noire*, sur vn habit blanc.

L'ORDRE DE SAINT BLAISE. Ce fut sous les Roys d'Armenie de la maison de Lusignan tenant leur Cour a Acre, que cet Ordre eut vogue, & dont les Cheualiers, Officiers & seruants de ces Roys, estoient vestus de bleu celeste, & portoient sur l'estomach vne LXIII *Croix d'or*. Le Martir Saint Blaise Euesque d'Armenie fut leur Patron.

L'ORDRE DV CHIEN fut institué par vn ancien Seigneur de Montmorency, le temps de l'institution non plus que l'Instituteur ne se trouuent point, la connoissance que l'on à de cet Ordre, est tirée de la sousmission que Bouchard Seigneur de Montmorency surnommé à la Barbe-torte, fit au Roy Philippes I. à Paris, ayant fait paix auec sa Majesté, à laquelle il vint baiser les mains, accompagné & suiui d'vn grand nombre de Cheualiers qui portoient au col *vne Chaisne d'or faite en façon de testes de Cerf, à laquelle pendoit vne Medaille auec l'effigie d'vn Chien*, dont on à estimé estre la cause pour laquelle les Seigneurs de cette ancienne Maison, ont pour Cimier vn Chien, auec le mot ἀπλανῶς qui estoit la deuise de cet Ordre, qui signifie *sans errer ny varier*.

L'ORDRE DV COQ. Mennius dans son traicté des Ordres de Cheualerie, fait mention de cet Ordre : mais il n'en rapporte ny l'Instituteur, ny le temps, ny quel Collier ou marque les Cheualiers en portoient.

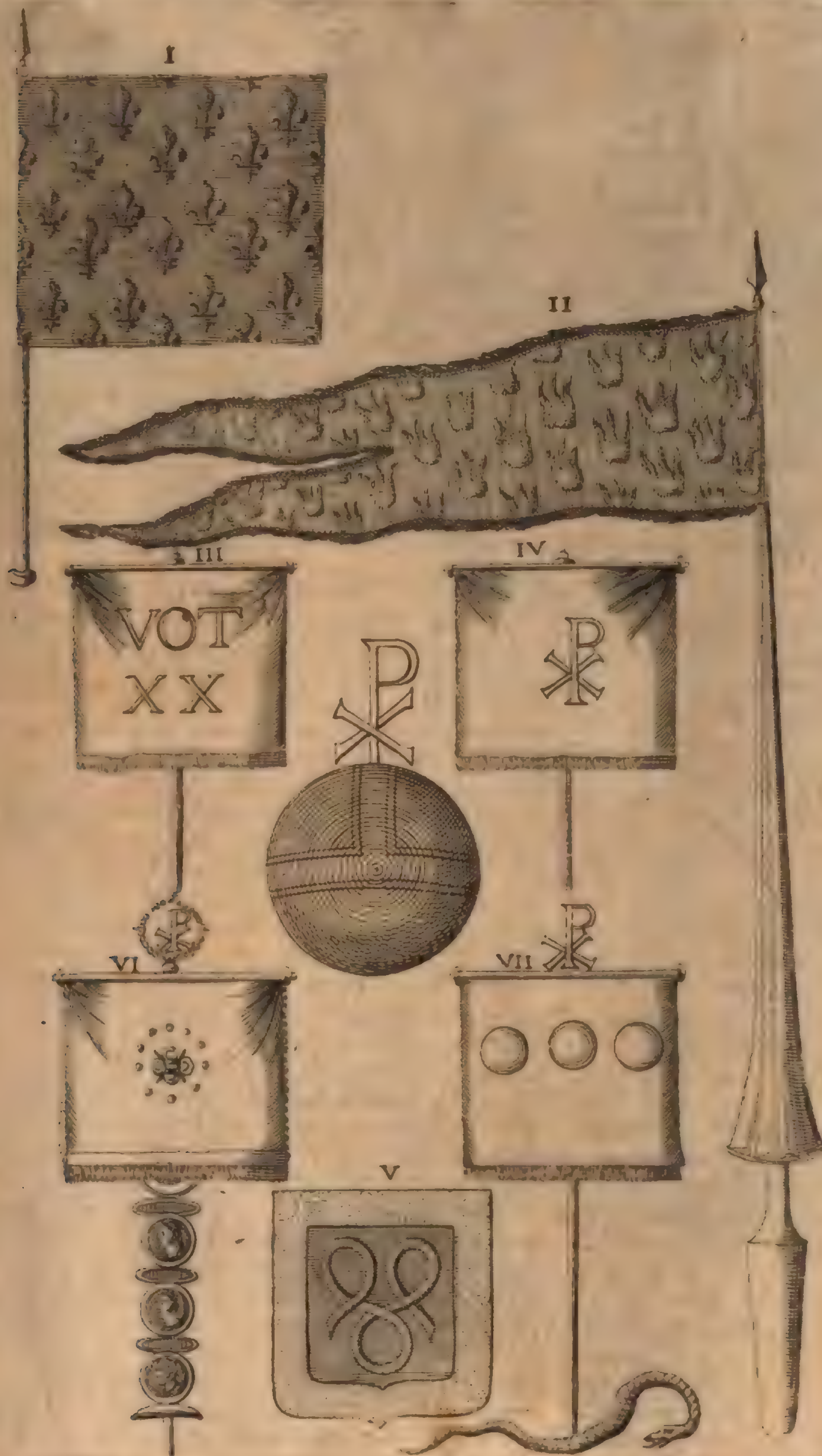
Les Princes de la Chrestienté n'ont pas esté seuls à inuenter & instituer ces Compagnies de Cheualiers, les vnes establies pour exercer diuers œuures de Charité, & pour la deffense de la Foy ; les autres pour marque d'honneur & de recompense de la vertu de la noblesse : mais mesme parmy les Barbares de l'Orient & de l'Occident, les Princes y ont institué de ces Compagnies d'honneur, & sous diuers employs. Comme L'ORDRE DE LA HALCQVA dont les Cheualiers sont nommés Cheualiers d'honneur, parce que la Halcqua signifie Chambre d'Honneur, estoient faits par le Soudan de Babylone & de Syrie pour approcher de sa personne de laquelle la garde leur estoit commise, & n'y estoient admis qu'apres auoir esté instruits & esleués aux exercices militaires : Celuy de L'ESTOILLE au Royaume de la Chine, qui n'est donné qu'a ceux que le Roy fait Comtes, Gouuerneurs ou Vice-Roys de Prouinces, lesquels portent sur leur bonnnets rebrassés d'Hermines *vne Estoille d'or*, pour marque de Cheualerie : & autres Ordres qui se peuuent voir dans Fauin, & dans Ioseph Accosta en son histoire des Indes.


L
LI
LI
FIDELEMET SERVI POVR AVOIR
LIII
LII
PROB ASTI
LIV
LV
LVII
LVI
LVIII
LIX
LX
LXI
LXII
LXIII

ORIFLAMBE, ou ORIFLAMME. Banniere de Saint Denis, differoit de la Banniere de France : celle icy est de velours violet bleu celeste a deux endroits semés de Fleurs de Lis d'or en broderie plus plein que vuide, là ou l'Oriflambe estoit faite de sendal, c'est à dire de taffetas ou tissu de soye rouge, aucunefois semée de flammes d'or, d'ou elle prenoit le nom d'Oriflambe. Differoit aussi en la forme, celle I de France estoit toute quarrée sans aucune decoupure par le bas, non plus que les autres Bannieres, Penons, Enseignes & Penonceaux ou Pannonceaux: là ou II l'Oriflambe estoit attachée au bout d'vne Lance en guise de Gonfanon a deux queuës, ayant a l'entour des houppes ou franges de soye verde. Par vne ancienne coustume quand nos Roys entreprenoient quelque voyage pour combatre leurs ennemis tant dedans que dehors le Royaume, ils faisoient benir la Baniere de Saint Denis ; & la leuoient de dessus l'Autel, [ce qu'ils pratiquoient auparauant auec la Chappe Saint Martin, dit l'Abbé Vvalafridus, qui viuoit il y a sept ou huit cens ans. Les Comtes du Vexin auoient droit de la porter, & se qualifioient portes Oriflammes hereditaires de France : mais depuis la reünion de ce Comté à la Couronne de France sous le Roy Louis le Gros, nos Roys commettoient pour la porter, vn des vaillans Seigneurs ou quelque braue Cheualier de leur Royaume.] Il y a diuers exemples de cette Banniere Saint Denis dans l'Abbé Sugger, en la vie de Louis VII. sous l'année M. C. XLVII. En Rigordus Monachus, ou il parle de Philippes Auguste, allant au voyage d'outremer, en l'an M. C. XC. & encore du mesme Roy lors de la bataille du pont de Bouines, sur les frontieres de Hainault. Saint Louis la fit porter en sa descente au port de Damiette. Depuis encore du Regne de Charles VI. elle fut portée contre les Flamans reuoltés, sous la conduite d'Arteuelle tué en la bataille de Rosebec, en M. CCC. XXCII. & en l'année suiuante contre les Gantois.

Cette Oriflamme se rapporte au LABARVM des Empereurs Romains, qui estoit leur Banniere Imperiale, mais de forme differente: car le Labarum estoit quarré, & se portoit au bout d'vn baston posé au milieu du drapeau, de mesme que les Bannieres de nos Eglises : l'estoffe estoit de soye ou d'vn fin lin, suiuant Tertulian *Syppara illa vexillorum & Labarorum stolæ, Sypparum quipe seu supparum teste Festo omne velum dicitur quod ex lino est.* Pour le temps, le commun le met seulement sous l'Empire de Constantin: mais il se voit des Medailles d'Auguste representans d'vn costé son visage, auec cette inscription CÆSAR AVGVSTVS, au reuers de laquelle il y à vne victoire posée sur vn globe, les aisles estenduës tenant de la main droite vne couronne de Laurier, & de l'autre le Labarum garny de franges par le bas, auec cette autre inscription IMP. CÆSAR. La figure de cette Medaille se voit dans le discours de la Religion des Romains composé par du Choul, Bailly des montagnes de Dauphiné. I'ay veu vne autre Medaille d'argent du mesme Auguste, & vne de bronze de Ælius auec le reuers d'vne femme tenant la Banniere auec ce mot PANNONIA, sans aucune lettre dessus le drappeau ; il y en a de pareilles d'Hadrian : il s'en voit aussi nombre de celles de Constantin le Grand, de Crispus, & du ieune Constantin, lesquelles sont ornées du III *Labarum* chargé de ces lettres VOT. XX. pour dire VOTA VICENNALIA, d'autres encore de IV Constantius, chargées de ces deux lettres grecques qui commencent le nom de Christus ☧ & en memoire de la Croix que le grand Constantin son Pere eut en vision lors qu'il voulut combatre Maxentius, ainsi qu'Eusebe tesmoigne l'auoir apris de luy mesme, a quoy Nicephore en adiouste deux autres, l'vne en Trace apres auoir deffait Licinius, & la derniere quand il eust subiugué les Scythes. Toutes lesdites Medailles a moy communiquées par Estienne V DE LOYSIE, President en la Chambre des Comptes à Dijon, grandement curieux de telles raretés, les Armes duquel sont *d'azur au Filet enlassé d'or, à la Bordure de mesme.* [Gretseri *de Sancta Cruce tom. 3.* represente entre autres Medailles du mesme Constantin, deux : l'vne VI ou au haut du Labarum dessus le bois trauersant supportant le voile sur lequel sont diuerses pierreries, est vne Couronne tissuë & enrichie de pierreries, enfermant les premieres lettres du nom de Christus, & sur la trabe portant le trophée de la Croix, les effigies de Constantin & de ses enfans : VII l'autre dont la trabe du Labarum est soustenu d'vn Serpent, ou plustost trauerse le ventre du Serpent, monstre que cét Empereur se seruant en toutes occasions de cette enseigne de salut, comme d'vn rempart contre ses ennemis, esperoit

emporter la victoire sur eux par ce signe que supportoit le Labarum, ce que monstroit la legende autour de cette Medaille SPES PVB. CONST.] I'adiousteray que Ioan. Hemelarius qui a interpreté les Medailles treuuées au cabinet du Duc d'Arschot, Charles



de Croy, en rapporte de Constantin auec les mesmes lettres qui denotent le nom de Christus : quoy que Anthon. Augustinus *Archiep. Taracon.* au 1. Dialogue des Antiquités Romaines & Espagnoles, dit qu'il ne s'en voit de cet Empereur là. Et de vray le Panegyrique que l'Orateur Nazarius luy fit, n'en fait aucune mention, bien fait-il estat du secours qui luy fut apporté du Ciel par des Gendarmes inconnus. *Flagrabant verendum nescio quid vmbone corusci & cælestium armorum lux terribilis ardebat, tales enim venerant vt tui crederentur. Hæc ipsorum sermocinatio hoc inter audientes ferebant Constantinum petimus, Constantino imus auxilio.* Mais de la vision de la Croix il n'y en à pas vn mot, surquoy Beat. Rhenanus aduertit le Lecteur que l'histoire Tripatite *refert vexillum Crucis in sublimi conspectum.*

En ce qui est du mot Labarum, qui est le plus commun dont nous vsons, quand nous voulons denoter cette figure Romaine, le docte Cujas interprete la rubrique *de præpositis laborum lib. 12.* pour *labororum* apres Saint Gregoire de Nazianze & Sozomene: de cette enseigne, dit le mesme Cujas, l'on ne se seruoit sinon *cum quæque pars in acie laborabat, in eam quasi auxilij & liberationis vim inferebant :* auquel mot *laborabat* ce grand personnage semble s'estre arresté pour le faire quadrer auec cet autre *laborum* au lieu de *labarum*, aussi dit-il, que *erat laborum solutio*, dequoy Gretserus *lib. 2. de Cruce, cap. 25.* s'estonne, parce que ce drapeau quand il estoit arboré, appelloit plustost au trauail qu'il ne le finissoit pas: Que si *à labore deductum est*, c'est parce que le Soldat le voyant, s'escrioit *labor, labor & hinc labarum quasi λαβαρον* comme l'escrit Sozomene, Turnebe, & autres. Au surplus tous ceux qui en ont escrit passent par dessus ce qui est representé dans les Medailles, & disent que le Sacré nom de Christus estoit entouré d'vne riche couronne de pierres precieuses, & à ce subiet le Poëte Prudentius.

Christus purpureum gemmanti textus in auro
Signabat Labarum ——

Il estoit de couleur rouge a deux queuës, & selon quelques vns semé de flammes *vnde flammeum*, à quoy les Medailles si dessus repugnent, ensemble les authorités rapportées par Ioan. Hemelarius *de Imper. Rom. numism. aureis* : & pourtant nous ne laissons d'en representer icy les figures.

ORLE est plus estroite de moitié que la Bordure [qui contient la sixiesme partie de l'Escu, & celle-cy la douze,] se pose dans l'Escu en mesme forme. La difference est que la Bordure touche le bord de l'Escu, & l'Orle en est esloigné auec pareille distance que sa largeur contient : l'on en met quelquefois vne, deux, ou trois, & quand il y en a trois & plus, elles occupent tout l'Escu. [François I CORNV, Escuyer Seigneur de Beaucamp & de Behem, portoit *de gueules à l'Orle d'argent.* II D'AINGEVILLE, Escuyer Seigneur de Millencourt, porte *d'argent à l'Orle de sable.* III DE VVORNES, Escuyer Seigneur dudit lieu, porte *d'azur a l'Orle d'argent.* IV KALAHART le petit Cheualier de la Table ronde, portoit *de sable à trois Orles d'or.* DE BAIGNAVX, portoit *d'or a quatre Orles de sable.* CHARLOT en Picardie, porte *d'argent à l'Orle d'azur.* AGROYER le Feal, Cheualier de la Table ronde, portoit *d'argent à vne Orle de trois pieces de sable.*] Par fois l'on vse de ce blason & de ce mot Orle, quoy qu'il n'y ait aucune ligne tracée dans l'escu du costé des bords, mais bien quand quelques pieces rangées de suitte costoient lesdits bords, soit qu'il y ait d'autres figures au milieu du champ, soit qu'il n'y en ait point. [V CHEMILLY en Anjou, porte *d'or à l'Orle de huit Merlettes de gueules*, ou *d'or à huit Merlettes de gueules mises en Orle.* VI POART-Préregnart, porte *d'argent à l'Aigle esployée de sable à l'Orle de huit Treffles de sinople.* VII MOLIGNY, porte *d'or a vn Escusson de gueules à l'Orle de huit Coquilles d'azur.* VIII YPRE, porte *de gueules à trois Lions d'or, à l'Orle de huit Fleurs de Lis de mesme.* ESTRE'E, *d'argent à vne Quintefeuille de gueules, à l'Orle de huit Merlettes de mesme.* MONTENAY, *d'or à deux Fasces d'azur, à l'Orle de huit Coquilles de gueules.* REDMERE en Angleterre, porte *de sable a la bande d'argent, accompagnée de six Fleurs de Lis d'or mis en Orle.* MESLAY, porte *d'or a l'Orle de huit Merlettes de sable.*] Il se fait des Orles pareilles de Besans, Tourteaux, Croisettes &c. [CHEYNA, *de sable à l'Orle de dix Besans d'or.* ROIBOVRS, porte *de gueules au Soleil d'or, à l'Orle de huit Larmes de mesme.* D'ORLEANS, *Fascé d'argent & de sinople de six pieces à l'Orle de neuf Annelets de gueules sur argent.*]



OTTELLE. C'est vne figure à fantaisie, laquelle approche disent quelques vns, d'vn fer de lance sans aucune ouuerture, s'eslargissant en rondeur sur le derriere, & pointuë par le deuant. I'aymerois mieux dire comme Scohier, que ce sont Amandes, & de vray elles en approchent la figure: [& le Pere de Varennes dit que Ottelle veut dire Amande pelée. La Deuise que le Seigneur Comte de[1] COMMINGES, (les Marquis de Veruins & de Guitaut sont de ce nom,) adjouste à ses Armes qui sont *de gueules a quatre Ottelles d'argent, mises en sautoir*, fortifient ces opinions par ces mots *En croyant nous Amandons*, que les anciens Seigneurs de cette maison prirent auec leurs Armes apres auoir esté conuertis à la Foy. Contre ces opinions, Monsieur Iustel, suiuant vn vieil sçeau tiré des Archiues de la Ville de Cahors en Quercy, qu'il a fait representer à la fin des preuues & additions de l'Histoire de la maison de Turenne, à laquelle celle de Comminges est alliée, blasonne ces Armes *d'argent à la Croix pattée de gueules*: mais cette Croix qui à les naissances de ses branches trop estroites, & les bouts si larges finissans par les costés aux angles de l'Escu, fait, que ce qu'il appelle champ, forme plustost des amandes que non pas vne Croix patée, n'en ayant nullement la proportion, ce qui me fait croire qu'il s'est mespris en son opinion, ce que n'a pas fait auparauant le Feron blasonnant les Armes de] Iean DANDIE, Comte de Comminges, & Bastard d'Armagnac, Mareschal de France, du temps du Roy Charles VII. & Louys XI. l'an M. CCCC. XLVIII. qui portoit [*Escartelé au premier & quatriesme d'argent au Lion de gueules, contre escartelé de mesme au Leopard-lionné d'or*, qui est d'Armagnac : *au deux & trois*] *de gueules a trois Ottelles d'argent posées en sautoir, au filet de sable posé en barre, brochant sur le tout*. En mesme temps Mathieu de Foix, qui prenoit le mesme tiltre de Comte de Comminges, & qui fut des premiers Cheualiers de la Toison d'or, portoit *escartelé* [*au premier & quatriesme* de Foix : *au deux* de Bearn : *au trois* de Comminges qui est] *de gueules à quatre Ottelles d'argent* [dit Gollut, à quoy le Sieur Chiflet adiouste, ou amandes.] D'ordinaire on en met quatre qui se posent en sautoir les pointes en dehors.



OVRS, il ne monstre iamais qu'vn œil & vne oreille ainsi que le lion, il se represente tantost passant comme ceux [I DE BEERN au Duché de Brunsuic, qui porte *d'argent à l'Ours de sable accollé d'or.*] II BERNE, second canton Suisse, porte *de gueules à la Bande d'or, Chargée d'vn Ours de sable.* Armes qui chantent, car Ber en Allemand signifie vn Ours, d'ou vient le prouerbe, *il est sous la patte de l'Ours,* pour dire qu'il est sous la puissance de la Seigneurie de Berne, [dont la Ville fut bastie par le Duc de Zeringen lequel rencontra vn Ours lorsqu'il là voulut fonder qui luy en marqua l'assiette, dit le Pere de Varennes, en l'an M. C. XCII.] Dautrefois il est rampant. [III DE BERMOND, Seigneurs de Sommiers en Languedoc, Seigneurie eschangée auec le Roy à la Baronnie de Combas dont ils ont depuis la qualité, porte *d'or à vn Ours rampant de gueules portant à son costé vne Espée dans le fourreau pendant à vne Ceinture ou Baudrier de mesme.* IV ORLY en Dauphiné, porte *de sable à l'Ours rampant d'or.* V SENEMONT, porte *d'argent à l'Ours rampant de sable contre vn Rocher de sinople semé de Fleurs de Lis d'or.* VI OVRCIERES, porte *d'argent au Chef de gueules à l'Ours debout de sable, portant sur ses pattes vne Couronne d'or, brochant sur le tout.* VII AINDORFER en Bauieres, porte *d'or à l'Ours debout de sable.* Estienne VIII PERARD, Conseiller du Roy en ses Conseils, Doyen & Tresorier des Chartres de la Chambre des Comptes à Dijon, qui à curieusement & laborieusement fait des extraits des tiltres conserués au Tresor de cette Chambre, dont il fait part aux curieux qui escriuent, soit histoire generale, soit particuliere, & desquels il enrichit l'Histoire de Bourgongne qu'il mettra sans doubte au iour pour faire part au public de ses curieuses recherches. Imité par Iules Perard son fils, Conseiller du Roy au Parlement & Commissaire aux Requestes du Palais, lequel nonobstant les emplois qu'il à en sa Charge, ne laisse aux occassions de donner quelques pieces d'esprit, tels que sont les Panegyrique latins à Messieurs les Prince de Condé, & Duc d'Espernon, aduantcoureurs de ce qu'il premedite mettre en lumiere : porte *de gueules à vne Bande d'argent, chargée d'vn Ours de sable, au Chef d'or.* LANCHISE, originaire de Florence, porte *d'or à l'Ours debout de sable tenant en ses pates vn Feu de gueules.* DV ROVX, *d'or à l'Ours de sable surmonté de deux Estoilles d'azur.*



PAIR





AIR. Le mot de Pair signifie esgal, aussi tient-on que les PAIRS DE FRANCE estoient esgaux en pouuoir. En quel temps & par qui ils furent instituës, ceux qui en ont escrit ne s'accordent pas, & à la verité il n'y à aucune apparence de les faire remonter à Charlemagne dans le nombre de douze, ny sous les qualités de Ducs & Comtes que l'on donne aux six Pairs laics, par ce que les terres dont on les rend Seigneurs, n'estoient pas pour la plus part ornées des dignités que l'on leur attribuë. Car la Flandres n'estoit regie que par des Forestiers, le septiesme & dernier desquels fut Odoacre, decedé l'an DCCCC. LXIII. quarente huit ans apres le decés de Charlemagne, & sur la fin du regne de Charles le Chauue, la fille duquel, Iudith de France, dite la Belle, veuue du Roy Edoüard d'Angleterre, fut enleuée par Baudoüin bras de fer, en faueur duquel, quoy que indigne, la Flandres fut erigée en Comté. Pour celuy du Comté de Champagne, le docte Pithou au liure I. des Comtes de Champagne & de Brie, met pour le premier Comte hereditaire Robert, sous le regne de Louis d'outremer, enuiron l'an DCCCC. L. tous les precedans n'estans que simples Gouuerneurs. Le pays d'Aquitaine & la Ville de Tolose appartenoient à vn seul, & partant ne pouuoit le Seigneur de ces lieux là porter deux Charges, lesquelles pour parfaire le nombre destiné, deuoient estre diuisées. Quant à la Normandie elle fut seulement erigée en Duché sous Charles III. dit le Simple, qui commença de regner l'an DCCCC. Tellement qu'il n'y auoit que nostre Bourgongne qui pût vray semblablement acquerir ce tiltre de Pairrie. Il faut donc suiure la resolution de Pasquier, que ces Pairs ne furent instituës sinon par Hugues Capet, apres la mort de Charles de Lorraine son competiteur au Royaume. Cette institution prudemment inuentée, tant pour recompenser ses partisans, que pour se les rendre plus fideles en la conseruation de sa nouuelle conqueste. [A ce propos sera remarqué que Dupleix sous Philippe II. dit Dieu donné, sixiesme Roy apres Hugues Capet, dit que la premiere fois qu'il à trouué dans l'ancienne Histoire cette qualité de Pairs de France, est dans Mathieu Paris qui viuoit sous Louis VIII. fils dudit Philippe, ou parlant du Iugement que Constance mere d'Artus, Duc de Bretagne, obtint contre Iean Roy d'Angleterre, pour raison du parricide commis par l'Oncle, en la personne de son Neueu, au Parlement de Paris, il qualifie le Parlement, le Parlement des Pairs, aussi estoient ils les premiers du corps d'iceluy depuis que cet Auguste Senat fut fait sedentaire à Paris, & y ont encore seance & voix deliberatiue apres les Presidens, & leurs causes ne peuuent estre iugées en autre Parlement.] Mais comme ces grandes terres & Seigneuries ont esté vnies à la Couronne, & que par ce moyen ces Pairries se sont esuanouiës, nos Roys erigeans d'autres terres particulieres en Duchés, leur ont donné le tiltre de Pairries, & ensuitte en leurs Sacres & Couronnemens, ils se font assister de ces nouueaux Pairs par representation des anciens. Neantmoins quand l'on escrit des Armoiries des Pairs de France, on represente tousiours celles de ces anciens [qui sont six Laics & six Clercs.] Ainsi l'on dit que le I Duc de Bourgongne, porte, non pas suiuant Bara, *d'azur a vne Cotice de trois pieces*, mais B[illegible]dé *d'or & d'azur de six pieces à la Bordure de gueules.* Le II DVC DE NORMANDIE, *de gueules à deux Leopards d'or l'vn sur l'autre.* Le III DVC DE GVIENNE, *de gueules au Leopard d'or.* Le IV COMTE DE FLANDRES, *d'or au Lion de sable armé & lampassé de gueules.* Le V COMTE DE CHAMPAGNE, *d'azur à la Bande d'argent cottoyée de deux doubles Cotices potencées & contre-potencées de treize pieces d'or.* Le VI COMTE DE TOLOSE, *de gueules à vne Croix d'or clechée vuidée & besantée de mesme en chacune des trois pointes, qui finissent ses quatres branches.* VII L'ARCHEVESQVE, ET DVC DE RHEIMS, *semé de France à vne Croix de gueules.* VIII L'EVESQVE ET DVC DE LANGRES, *semé pareillement de France au Sautoir de gueules.* L'EVESQVE ET DVC DE LAON, *aussi se-*

TTt

mé de France à vne Crosse de gueules. X L'EVESQVE ET COMTE DE BEAVVAIS, *d'or à vne Croix de gueules cantonnée de quatre Clefs de mesme.* XI L'EVESQVE ET COMTE DE NOYON, *semé de France à deux Crosses addossées d'argent.* XII L'EVESQVE ET COMTE DE CHAALONS, *d'azur à vne Croix d'argent Cantonnée de quatre Fleurs de Lis d'or.* [Ceux qui sont pourueûs de ces dignités d'Archeuesque ou d'Euesque escartellent les Armes de leurs familles, de celles de leur Prelature.]

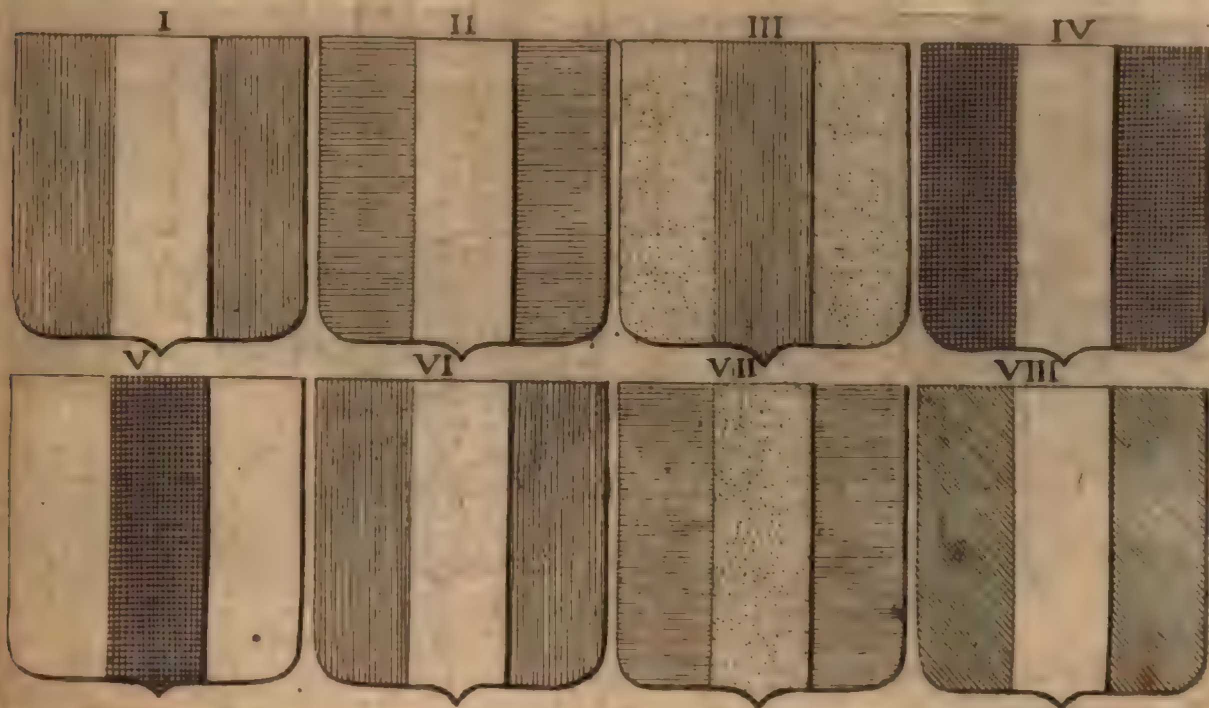


PAIRLE. C'est vne figure composée de trois cotices mouuantes des deux coins, du chef & de la pointe, & se ioignantes au cœur de l'Escu en forme d'vn Y, sinon que la piece mouuante de la pointe est vn peu plus longue, afin qu'elle s'esgale aux deux autres branches. [Ceux qui donnent l'etimologie à ce Pairle, le font deriuer du *Pallium* des Archeuesques (que quelques Euesques ont aussi droit de porter, entre lesquels est celuy d'Autun, qui fut accordé à Saint Siagre Euesque & à ses Successeurs Euesques dudit Autun par le grand Saint Gregoire Pape), parce qu'il en a la figure n'estant representé qu'a moitié. I DEYCHSLER à Nuremberg, porte *de gueules au Pairle d'argent.* II L'EVESCHE' DE CANT, porte *d'azur à vn Pairle au pied fiché d'or, chargé de cinq Croix patées au pied fiché de gueules, & vne pareille Croix mise*



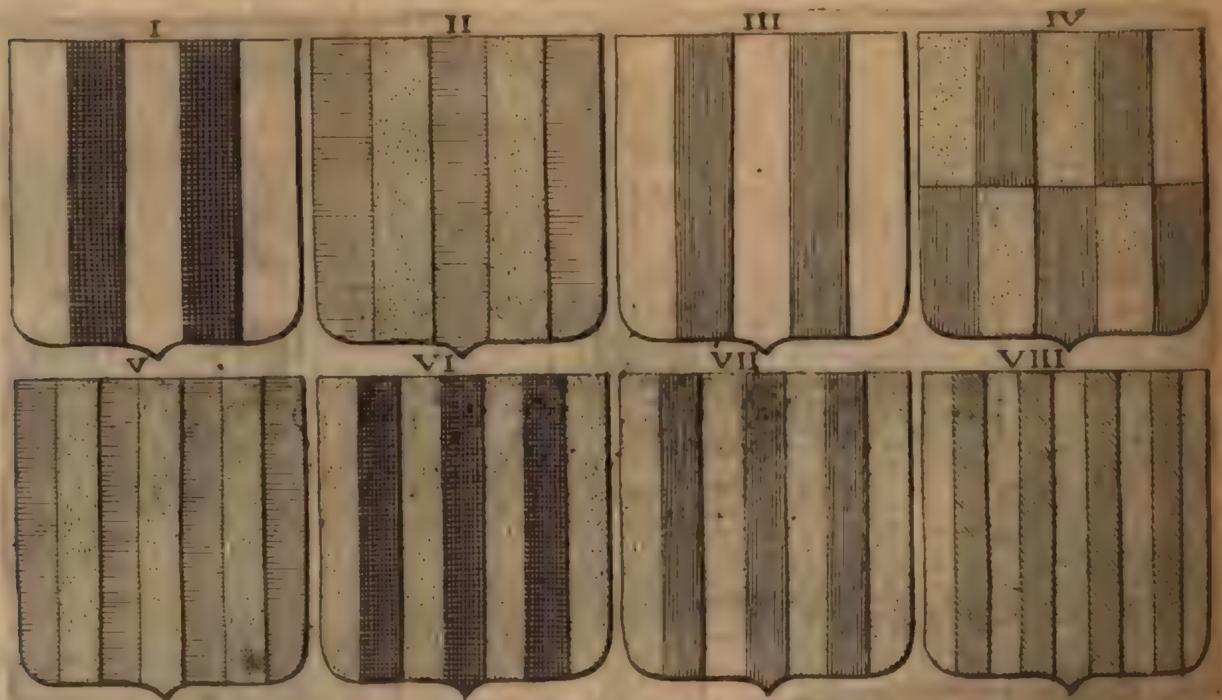
en chef du second. III Issovdvn, porte *d'azur au Pairle d'or, accompagné de trois Fleurs de Lis mal ordonnées de mesme.* IV De Conigan, Seigneur de Cangez, Gouuerneur & Bailly d'Amiens, portoit *d'argent à vn Pairle de sable, escartelé d'azur a trois Fermaux d'or.* Conigan sieur d'Arcenet, *de sable au Pairle d'argent, accompagné en chef d'vne Estoille de mesme.* Bellerts Cheualier de la Table ronde, portoit *d'or à vn Pairle d'azur.* Von Vvyl en Suisse, *d'argent au Pairle cramponé au cœur de sable, supportant vn Oyseau d.... en chef.* De Paele a Gand en Flandres, portoit *d... a trois Pairles alaisés mal ordonnés d...*

PAL, en Armoiries tire son nom de ce qu'il est en ouurage, Pal, Pali, Pieu, vne liste ou lisse, longue, platte & large, debout au milieu de l'Escu, & en toute la hauteur d'iceluy, depuis le dessus du chef iusques-a la pointe. C'est l'vne des pieces honnorables ordinaires, il doit contenir en sa largeur, le tiers de l'Escu quand il est seul. [Ceux qui luy veulent donner quelque signification disent qu'il represente la Lance du Caualier, & qu'il denote celuy qui aura rompu genereusement les paux d vne palissade, pour se faire vne entrée dans vne place ennemie. Les Romains composerent vne Couronne de pieux ou paux, qu'ils appelloient Couronne Vallaire, pour en recompenser celuy qui le premier rompoit ou franchisoit la palissade du camp ennemy. I De Bolomier en Beugey, Seigneurs dudit lieu, portoit *de gueules au Pal d'argent.* II Abbati à Florence, porte *d'azur au Pal d'argent.* III Viedma en Espagne, porte *d'or au Pal de gueules.* IV Nechlern en Silesie, porte *de sable au Pal d'argent.* V Kettenheim au Rhein, porte *d'argent au Pal de sable.* VI La Roche-Broüesserain, porte *de gueules au Pal d'or.* VII Bachenstein en Suabe, porte *d'azur au Pal d'or.* VIII Meyseria, porte *de sinople au Pal d'argent.* Canali à Venise, porte *de gueules au Pal d'argent.* Vvall en Suabe, porte *d'argent au Pal de sable.* Effich en Alsace, porte *de gueules au Pal d'argent.*

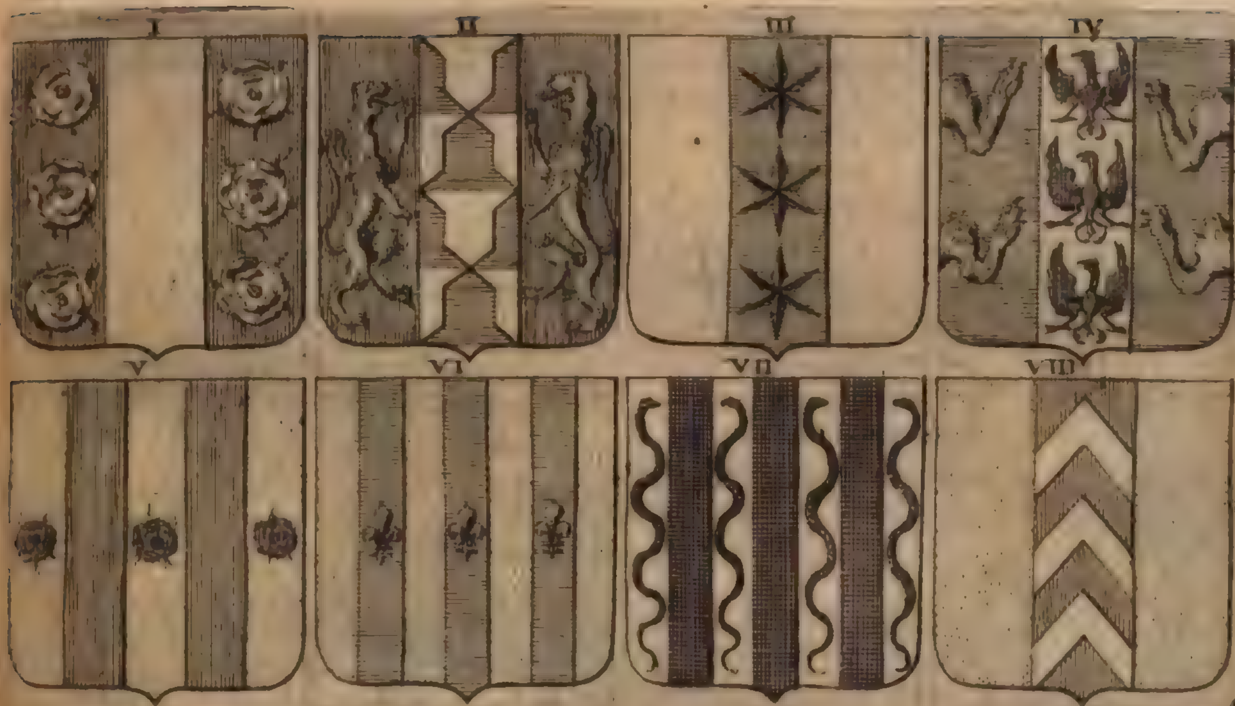


[Il n'est pas tousiours seul dans l'Escu, l'on y en voit] en nombre, tantost impair, d'autrefois pair; si impair [on le retressit, de façon que si l'on en met deux, ils comprennent les deux parties de l'Escu, les cinq faisant le tout dont les trois font le champ; si trois, les trois parties, les sept diuisant l'Escu; si diuisé en neuf, les quatre parties font quatre pals. I De Harlay, maison qui outre des Chambellans des Roys Charles VI. & VII. & des Commandans dans les trouppes, à donné deux Archeuesques de Roüen, vn Premier President, & vn President au Parlement de Paris, des Maistres des Requestes, qui ont passé dans les Charges de Conseillers audit Parlement; des Conseillers d'Estat, deux Ambassadeurs a Constantinople, & des Lieutenants des Prouinces de Bourgongne, & d'Orleans, & dont sont a present les Marquis de Champualon, de Breual, & de Beaumont-le bois, porte *d'argent a deux Pals de sable;* ou bien *d'argent au Pal de deux pieces de sa-*

ble. II De Buenc, Seigneur dudit lieu en Bresse, de Beaurepaire & de Mirigna, portoit *d'azur a deux Pals d'or.* III Stibitz en Silesie, porte *d'argent a deux Pals de gueules.* IV Bazoilles, *d'or coupé de gueules, a deux Pals coupés de l'vn en l'autre.* V Montallier, porte *d'azur a trois Pals d'or.* VI De Havcovrt, Cheualier Seigneur de Hupy, portoit *d'or a trois Pals de sable.* VII De Benserade, porte *d'or au Pal de trois pieces de gueules.* VIII De Torsy, *d'or a quatre Pals de sinople.* Micheibovrg en Flandres, *d'or a deux Pals d'azur.* Estissac, *d'azur a trois Pals d'argent.* Berliet en Bresse, Seigneur de Chiloup & de Montcroissant, porte *d'or a trois Pals de gueules, au Chef d'azur chargé de trois Croissans d'argent.* Dv Pvy Seigneur de Digny, porte *d'argent a trois Pals de sable.* Carbona a Naples, *d'or a trois Pals de sinople.* De Belingan, porte *d'argent à vn Pal de gueules de trois pieces, au Chef d'azur chargé de trois Roses d'or.* Vitvri a Venise, porte *d'azur a deux Pals d'or.* Mvsard en Angleterre, *d'or a trois Pals d'azur.* Crvningen en Flandres, porte *d'or a trois Pals de sable.* Belleveder, porte *d'argent au Pal de gueules de trois pieces, à la Fasce d'azur brochant sur le tout, chargée de trois Besans d'or.* Montalta à Naples, porte *d'argent a trois Pals de gueules.* Gobert-de Silly, *de sinople a trois Pals de Vair, au Chef d'or.* Dv Fos, *d'or à trois Pals de gueules.* Ravx en Flandres, porte aussi *d'or à trois Pals de gueules.* Gvalteri a Genes, porte *de gueules a trois Pals d'argent.* Meppenh en Vestphalie, porte *d'argent au Pal de deux pieces de sable.* Gavthier Seigneur d'Hostel en Sauoye, porte *d'or coupé de gueules, a deux Pals coupés de l'vn en l'autre.* Vitzthvmb von Eerstedt en Thuringe, porte *d'or a deux Pals de gueules, à vne Fasce d'argent brochant sur le tout.* Pack en Misnie, porte *d'argent a deux Pals de gueules.*]

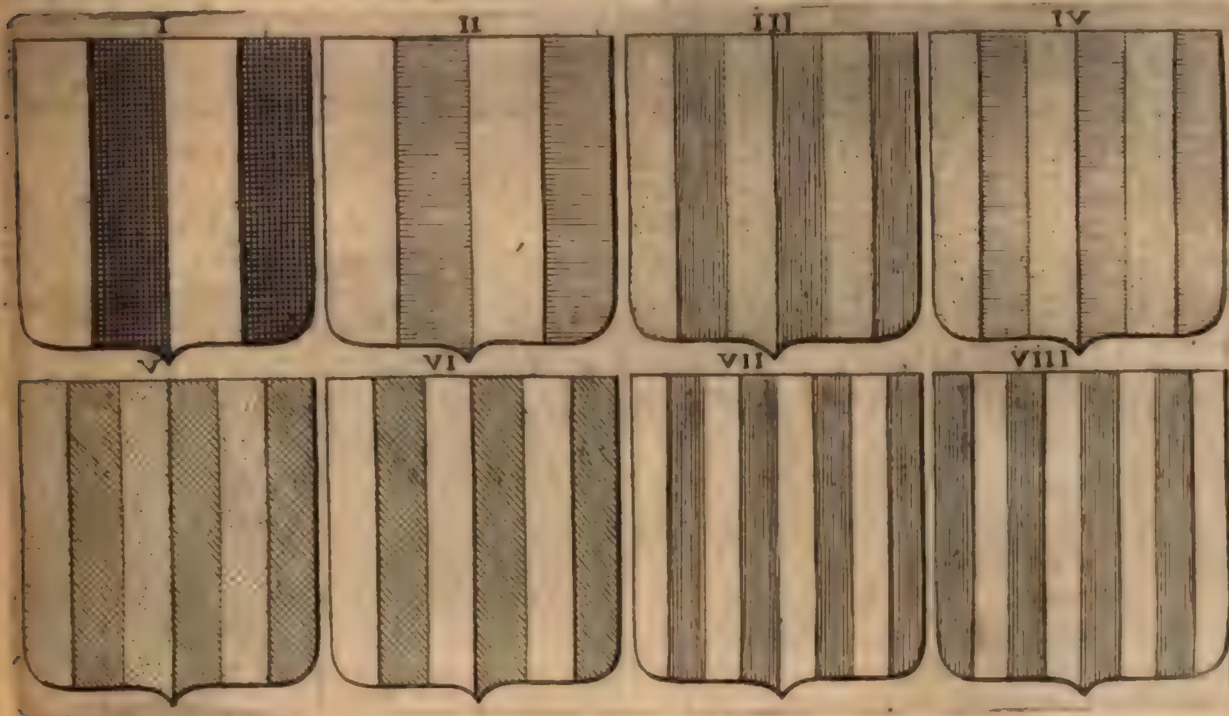


* Le PAL seul ou en nombre, est quelquefois ACCOSTE' & CHARGE'. I Oberheim zu Schonau en Austriche, porte *de gueules au Pal d'argent, accosté de six Roses de mesme.* II Carpentier, porte *de gueules au Pal de vair, accosté de deux Lions affrontés d'or.* III Sterneck en Suisse, porte *d'argent au Pal d'azur, chargé de trois Estoilles a six raiz d'or.* IV Brancacci-Imbriachi au Royaume de Naples, porte *d'azur au Pal d'argent chargé de trois Aigles de gueules, accosté de quatre pates de Lions affrontés d'or, mouuantes des flancs.* Brancacci-del Voscouio, porte *le Pal vairé & accosté de six Pates.* Brancacci-del Gliuolo, porte seulement *les quatres Pates*, & Brancacci-del Cardinale, porte *vne Fasce d'argent, accompagnée de quatre Pates de mesme.* V Grvben au Duché de Brunsuic, porte *d'or à deux Pals de gueules, accostés de trois Roses de mesme.* VI Dv Pre', porte *d'or a trois Pals d'azur, chacun chargé d'vne Fleur de Lis du champ.* VII Sinibald à Rome, porte *d'argent a trois Pals de sable accostés de quatre Giures, affrontées deux a deux de sinople.* VIII Nevfchastel en Suisse, porte *d'or au Pal de gueules, chargé de trois Cheurons d'argent.* Il se voit aussi des



* PALS COMETE'S & des FLAMBOYANS, qui sont pointus & en ondes. Les Cometés mouuent du chef, les Flamboyans de la pointe. Voyés les figures aux Armes de RABOT page 183. Si les Pals sont en nombre pair, on les blasonne comme les Bandes de Bourgongne ancienne, de ce mot.

PALLE', [qui est a dire que l'Escu est esgallement de Pals de metal & de couleur, desquels l'on doit nommer le nombre des pieces. Le Comte I DE CAPLENDORF en Allemagne, porte *Pallé d'argent & de sable de quatre pieces.* II BERCHTOLTZHOFN en Bauiere, porte *Pallé d'argent & d'azur de quatre pieces.*] Charles III D'AMBOISE, Seigneur de Chaumont, & Grand Maistre de France sous le Roy Louis XII. en l'an M. D. X. portoit *Pallé d'or & de gueules de six pieces.* [IV DE MOLON, Seigneur de Montberthod & de Ville-reuersure, portoit *Pallé d'or & d'azur de six pieces.* V TRIVVLSE à Milan, porte *Pallé d'or & de sinople de six pieces.* VI BRONNA, *Pallé d'argent & de sinople de six pieces.* VII AVTEVILLE en Geneuois, porte *Pallé d'argent & de gueules de huit pieces.* VIII GOTOCHEN en Silesie, porte *Pallé de gueules & d'argent de huit pieces.* VAVTRAVERS, *Pallé d'or & d'azur de six pieces.* ROCHEBOET, *Pallé d'argent & d'azur de six pieces.* SALE-

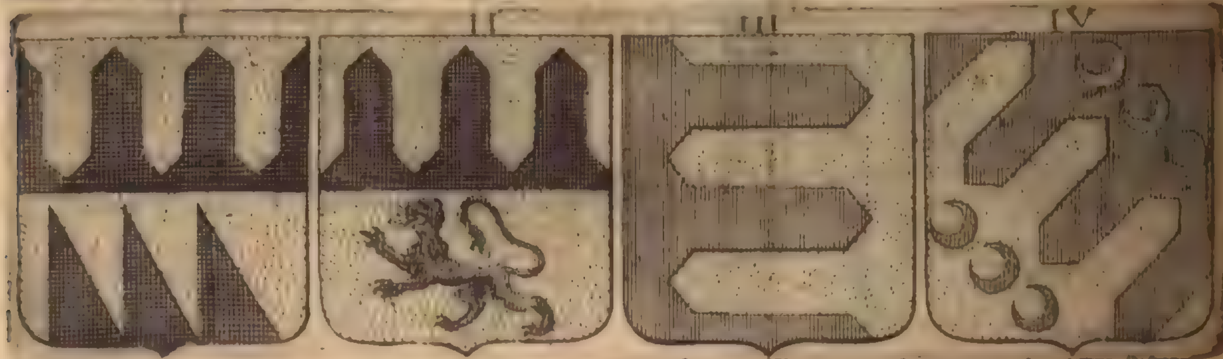


NEVFVE, porte *Pallé d'argent & de gueules de six pieces, à la Bande d'or brochant sur le tout.* ESNEVAL, *Pallé d'or & d'azur de six pieces, au Chef de gueules chargé de trois Merlettes d'argent.* LA ROQVETTE, porte *Pallé d'or & de gueules de six pieces, a la Bande du dernier brochant sur le tout.* MARS, *Pallé d'or & de gueules de six pieces.* DE STAVAYE, *Pallé d'or & de gueules, à la Fasce d'argent chargée de trois Roses du second.* RVAVLT en Normandie, porte *Pallé d'or & d'azur de six pieces.* BOIS-YVON, *Pallé d'argent & d'azur de six pieces, à la Bande de gueules brochant sur le tout.* COVSONNAY, *Pallé d'argent & de gueules de six pieces.* VOVFLANS, *Pallé d'or & de gueules de six pieces, à la Fasce d'or.* Le Baron de STARCKENBERG en Allemagne, porte *Pallé de gueules & d'argent de quatre pieces.* SEVERAT, *Pallé d'argent & de gueules de six pieces.* LA BALME-Montchanin, & la BALME-d'Andrenet, portent *Pallé d'or & de gueules de six pieces, à la Bande de sable brochant sur le tout.* BENNEVILLE en Normandie, porte *Pallé d'argent & de gueules de six pieces.* SAINT ROMAIN, *Pallé d'Hermines & de gueules de six pieces, à vne Fasce du dernier.* LAVNAY-Briqueuille, porte *Pallé d'or & de gueules de six pieces.* MEPPEN en Vuestphalie, porte *Pallé de sable & d'argent de six pieces.* TALLENANDE, *Pallé d'Hermines & de vair de six pieces.* SALIVES-Montjustin, *Pallé d'argent & de gueules de six pieces, au Chef d'azur chargé de trois Coquilles d'argent.*]

PALLE' CONTRE-PALLE', se dit lors que l'Escu est coupé, & que les demi Pals du chef, quoy que d'esmaux semblables a ceux de la pointe, sont neantmoins differents en leur rencontre, en ce que si le premier du chef est de metal, celuy qui est au dessous & qui le supporte, doit estre de couleur, ainsi des autres. I FERGVS du Blanclieu, Cheualier de la Table ronde, portoit *Pallé contre-pallé d'argent & de gueules de six pieces.* [II KNEHEM en Vuestphalie, porte *Pallé contre-pallé d'argent & de sable de six pieces.* III DONS, *Pallé contre-pallé d'or & de gueules de six pieces.* IV REVEST en Varcheres, porte *Pallé contre-pallé d'argent & d'azur de huit pieces.* La Ville de MALINES en Flandres, qui a retenu les Armes de ses anciens Seigneurs, porte *Pallé contre-pallé d'or & de gueules de six pieces.* IOINVILLE, portoit *Pallé contre-pallé d'argent & de gueules de six pieces* LA GRANGE, porte *Pallé contre-pallé d'or & de gueules de six pieces.*



*PALISSE', fait en façon de Paux aiguisés, dont on se sert pour faire des Palissades pour la deffense d'vne place. Bara appelle ce Palissé, Crenelé en bornes. I LERCH von Durmstein en Bauieres, porte *d'or Palissé de sable de deux pieces & de deux demies; coupé du premier a trois pointes panchées du second.* II NAGEL von Diermenstein au Rhein, porte *d'or Palissé de trois pieces de sable, coupé du premier au Lion de gueules.* III HASLANG en Bauiere, porte *Palissé de gueules & d'or en fasce de six pieces.* IV CENCI à Rome, porte *Palissé de gueules & d'or en barre de huit pieces, à six Croissants posés en bande de l'vn en l'autre.*



*PALME, elle est le symbole de la victoire. Celle qui sortit tout a coup pres la base de la statuë de Cæsar, desdiée au Temple de la Victoire, sur le point de la bataille de Tralles en Pharsalie que Cæsar donna à Pompée, fut vn presage de la victoire; Aussi Ciceron se sert souuent de cette maniere de parler, *qu'il faut donner la Palme au sçauant Orateur: Le premier qui aura receu la Palme aux Chariots: Laquelle Palme ie supplie les Dieux ô Scipion de vous reseruer*, & autres pareils termes. Voyons ceux qui en portent. I SEDIERE, porte *d'azur à trois Palmes d'or*. II D'ALMERAS, porte *d'azur au Lion d'or, au Chef de mesme chargé de trois Palmes de sinople*. III FILIERE en Velay, porte *d'or a trois Palmes de sinople*. IV ARNAVD-d'Andilly, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné en chef de deux Palmes de mesme, & en pointe d'vne Montagne d'argent, ombrée d'arbuste de sinople*. Cette maison abondante en bons esprits, en bien disans & excellentes plumes, meritent la Palme que Ciceron veut estre donnée aux sçauans Orateurs. DES CARTES, *d'argent au Sautoir de sable, accompagné de quatre Palmes de sinople*. PAVMIER, porte *d'azur au Cheuron d'or chargé de deux Palmes de sinople, & accompagné en chef de deux Roses du second, & en pointe d'vne Grenade de mesme*. GELINARD, porte *d'azur a trois Palmes d'or*.

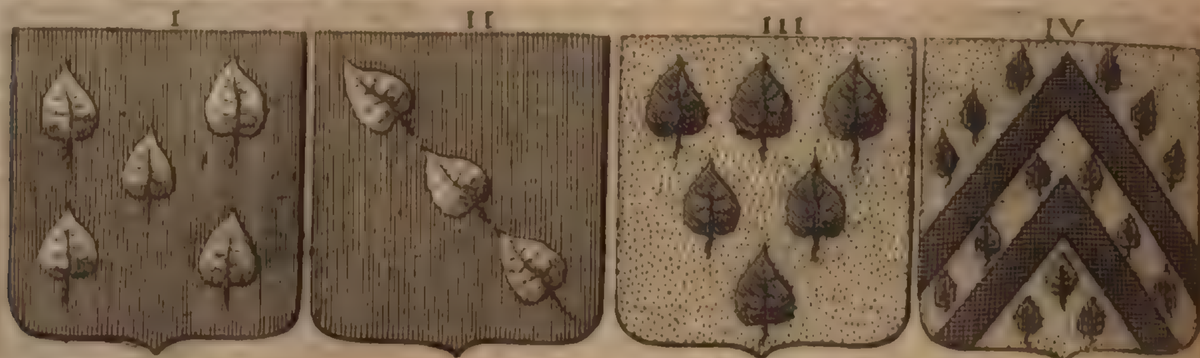


*PAMPRE, ieune sermant ou sep de Vigne auec ses feüilles. La Ville de I DIION, portoit anciennement *de gueules au Pampre d'or feüillé de sinople*, qu'elle porta encore a la partie inferieure de son Escu depuis que Philippes le Hardy Duc de Bourgongne, luy eut concedé à la partie superieure le chef de ses Armes, ainsi qu'il se iustifie par l'estendart representé en la page 79 qu'il permit aux habitans de porter en bataille, par la mesme concession: comme encore par l'Escu representé sous l'image de Saint Hiacynthe fait de relief, qui se voit sur la grand porte des Iacobins a costé gauche de celle de la Vierge, dont les figures sont en la page 291 Ce Pampre denotoit le grand vignoble de cette Ville Capitale de la Prouince. La Ville de II BEAVNE renommée pour la bonté de ces vins, & qui a eû l'honneur d'auoir le Parlement du Duché de Bourgongne sous les Ducs, porte *d'argent à vne nostre Dame de carnation, habillée de gueules le Manteau d'azur, portant le petit Iesus aussi de carnation, tenant vn Pampre de sinople auec vn Raisin de sable*. III MONOD, porte *de gueules au Cheuron d'argent, accompagné en pointe d'vn Pampre de sinople*. IV ROCCI à Rome, dont en ce siecle vn Cardinal, porte *d'or au Raisin de gueules soustenu d'vn Pampre de sinople, au Chef du champ chargé d'vne Aigle de sable*.



*PANNELLES; ce sont feüilles de Peuplier. I MENDOZA en Espagne, porte *de gueules a cinq Pannelles d'argent mises en sautoir*. II LAVBENBERG en Suabe, porte *de gueules à trois Pannelles d'argent mises en bande*. III HARANA en Espagne, porte *d'or à*

six Pannelles de sinople posées trois, deux & vne. [IV] VVENDEN au Duché de Brunsuic, porte *d'or à deux Cheurons de sable, accompagnés de quinze Pannelles de gueules, six en chef, six au milieu, & trois en pointe.* MVGNATORES en Espagne, *de sinople a dix Pannelles d'argent, posées trois, trois, trois, & vne.*



PANNES ou PENNES. Fourrures ou doubleures: il y en à de deux sortes HERMINES & VAIR, l'vn & l'autre ont l'argent pour metal, & pour couleur, l'Hermine à le sable, & le Vair l'azur, partant quand cette regle y est obseruée, il suffit de dire. [[I] SAINT MARTIN, porte *d'Hermines*, [II] VAVDRAGON, porte *de Vair.* [III] PALLVERT, porte *Pallé d'Hermines & de Vair de six pieces.* [IV] LA ROCHETESSON, porte *Fascé d'Hermines & de Vair de six pieces.* Pour le Vair si les esmaux sont autres que d'argent & d'azur, il faut le specifier. Voy cy-apres VAIR. Voy cy-deuant HERMINES.]



*PAON, sa plus ordinaire representation en Armoiries, est d'estre de front, faisant la roue de sa queuë, que les anciens Herauds, dit le sieur Segoing, blasonnent *Rouant*, parce qu'il se plaist volontiers à monstrer la beauté & la diuersité des couleurs du precieux plumage de sa queuë, & plus on le regarde & plus il se met dans vn maintien orgueilleux : d'ou ie prendrois subjet, si ie ne me conformois volontiers à ceux qui ont escrit, & que mesme en cet action il denote l'homme remply de vaine gloire, de le blasonner *en son orgueil* ; ainsi que ceux, qui pour exprimer le Phænix sur son bucher, le disent *en son immortalité*, & le Pelican *en sa pieté* lors qu'il tire de son estomach du sang pour le donner à ses petits. Les Platoniciens qui ont dit qu'Homere fut transmué en Paon, pour auoir enrichy ses œuures d'vne varieté incomparable de couleurs Poëtiques, le figuroient roüant pour representer la nuit, & pour exprimer le iour ils le peignoient la queuë abbaissée. [I] DEFEN en Misnie, porte *d'azur au Paon d'argent, party du premier à trois Riuieres coulantes en bande d'argent.* [II] DE BELLI en Beugey, Seigneur d'Arbuzenier, & des Eschelles, porte *d'azur au Paon roüant d'or.* [III] De



PAVLO

Pavlo, porte *d'azur à vn Paon roüant d'or sur vne gerbe de bled de mesme, au Chef cousu de gueules chargé de trois Estoilles du second.* IV Saint Pavl-de Ricault, porte *d'azur au Paon roüant d'or.*

* PAPEGAY. Voyés PERROQVET.

PAPELONNE', se represente en forme d'escailles ou demy cercles dont les bouts tirent contre mont, & les demy cercles contre bas posés par rangées les vns sur les autres, ainsi que des tuiles ou ardoises rondes, desquelles nous couurons quelquesfois nos maisons : le plein de ces escailles tient lieu de champ, & les bords de pieces & d ornement. [I Ronqverolles, *de gueules Papelonné d'argent* :] comme qui diroit Papillonné ou Papillotté, Diapré de Papillons, ou ionché de menuës aisles de Papillons. II D'Arqvinvilliers en Picardie, porte *d'Hermines Papelonné de gueules.* III Fovlevse-Flauacourt, porte *d'argent Papelonné de gueules, à Tresles renuersées de mesme.* IV Ville dont les Marquis de Saint Michel, de Cillan, & de Ciglian creés Cheualiers de l'Ordre de l'Annonciade, par Charles-Emanuel I. & II. Ducs de Sauoye, porte *de gueules à deux Fasces d'argent Papelonnées du champ, à Flammes de mesme.* Le Sire Diercy en Beauuoisis, portoit *de gueules Papelonné d'argent, au Cheuron d'azur.* Monti, *de gueules Papelonné d'argent.* Dv Bovchet, *d'Hermines Papelonné de gueules.* Le Sire de Ranciole en Beauuoisis, portoit *de gueules Papelonné d'argent.*]

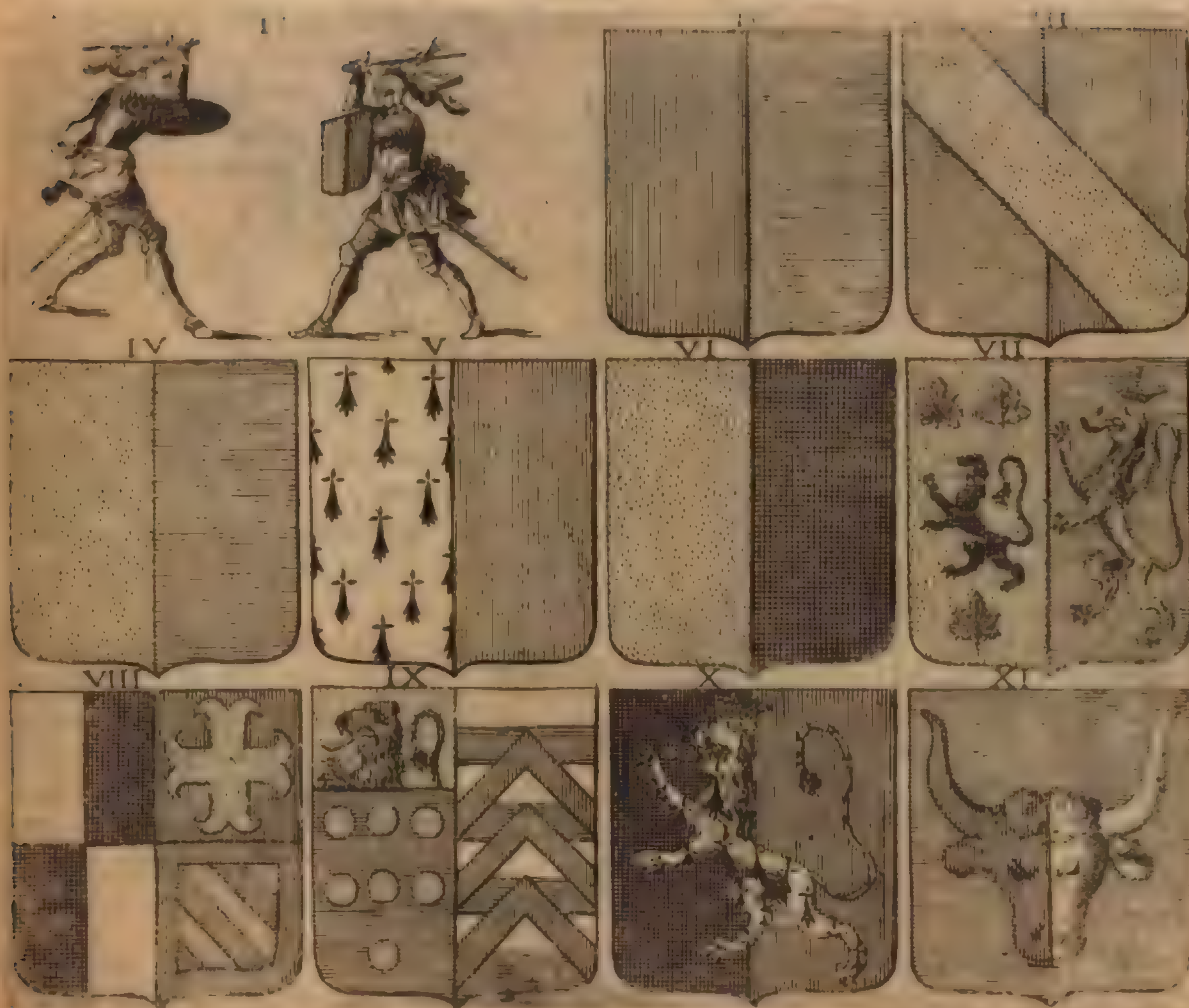


PAPILLON. Le hieroglyphe des amans, lesquels se bruslent au feu qu'ils adorent. Il se figure en Armoiries les aislerons ouuerts & estendus, & comme naturellement les aislerons de cet insecte sont peints en forme de miroirs, on blasonne le Papillon de ce mot *Miraillé* [quand ces miroirs sont d'autre couleur que les aislerons. Voy MIRAILLE'. I Marantin, porte *d'azur au Papillon d'argent, accompagné de trois Estoiles d'or*; aucuns les disent *en chef.* II De Tvlles, porte *d'argent au Pal de gueules chargé de trois Papillons du champ.* III Barrin, Seigneur de la Galissonniere, Conseiller d'Estat, porte *d'azur à trois Papillons d'or.* IV Allaire, porte *de gueules au Cheuron d'or, accompagné de trois Papillons d'argent.* Gillot, porte *d'azur à trois Papillons d'or.* Padille en Espagne, porte *d'argent à trois Papillons de sable.* Crovial, *d'azur à trois Papillons d'or.*]



PARTI. Terme general qui veut dire Diuisé, Partagé; en blason il se restraint au partage de l'Escu en deux portions, en pal & du haut en bas, comme l'on dit Coupé ou parti en fasce, Tranché parti en bande tirant de l'angle dextre du chef au costé senestre de la pointe, & Taillé parti en barre, tirant de l'Angle senestre du chef au

costé dextre de la pointe : & lors que l'on diuise l'Ecu en parti coupé, c'est vrayement escartelé, & quand il est tranché taillé, on le peut blasonner parti en sautoir. [Le I Parti est vn des quatre coups que les gens de guerre donnent dans les combats. Bertrand II de CHANAC, Cardinal du temps du Pape Gregoire XI. portoit *de gueules Parti d'azur.* III D'ESCOVBLEAV, porte *d'azur Parti de gueules, à la Bande d'or brochant sur le tout.* IV PLETTENBERG au Rhein, porte *Parti d'or & de gueules.* V DE BAILLEVL, porte *d'Hermines Parti de gueules.* Le Baron VI DE VVARTTENBERG en Allemagne, porte *d'or Parti de sable.* VII CLAPISSON à Paris, porte *d'or au Lion de sable, accompagné de trois feuilles de persil de sinople*, qui est de Clapisson : *Parti d'azur au Lion couronné d'or, armé & lampassé de gueules*, qui est d'Vlin, qu'il porte par substitution. VIII SAVARY-de Breues, porte *Parti, le premier d'argent escartelé de sable : le deux de gueules à la Croix ancrée d'or, coupé Bandé d'or & d'azur, à la Bordure de gueules.* IX DE MEVLEVN, porte *d'azur à sept Besans posés trois, trois & vn d'or, au Chef de mesme chargé d'vn Lion issant de gueules ; Parti fascé d'argent & d'azur de huit pieces, à trois Cheurons de gueules brochans sur le tout.* X NORVVICH en Angleterre, porte *de sable Parti de gueules, au Lion d'Hermines brochant sur le tout.* XI KAPPEN en Thuringe, porte *d'azur au Rencontre de Bœuf Parti de gueules & d'argent.* AVRACH en Bauiere, porte *Parti d'argent & de gueules.* AVRBACH en Suede, porte *de gueules Parti d'argent.* La Ville de Bar sur-Seine, porte *de gueules à deux Bars addossés d'argent, Parti* de Champagne. VVALGRAV en Angleterre, *d'argent Parti de gueules.* VVATZDORF en Misnie, porte *de sable Parti d'or.* RANTZOVV au Duché de Brunsuic, porte *de gueules Parti d'argent.* DE CHASTEAVNEVF-de Tournelle au Geuaudan, porte *Pallé d'or & d'azur de six pieces, au Chef de gueules*, qui est de Chasteauneuf : *Parti de gueules Taillé d'argent*, qui est de TOVRNELLE. TROPEN en l'Empire, porte *Parti d'argent & de gueules.* VVERSAB au païs de Hesse, porte *de sable Parti d'argent.* ERTMANDORF en Misnie, porte *d'or Parti de gueules.* BONI à Florence, porte *de gueules Parti d'argent* DE CAEN, porte *d'or Parti d'azur, à la Croix de gueules sur le tout.* BVCHVVITZ en Silesie, porte *de sable Parti d'or.* LYONNIERE, porte *d'argent Parti d'azur, à vn Annelet sur le tout de gueules.* DE LE TOVX-PRADINES en Bourgongne, porte *de sable à deux Cheurons d'or, à vn Lambel de gueules*, qui est de le Toux, *Parti escartelé d'argent & de sable, à la Bordure denchée de gueules*, qui est de Pradines. ESCHVVEG au Pays de Hesse, porte *Parti de gueules & d'argent.* HACHEVX-Foucaucourt en Picardie, *d'argent à vne Aigle esployée de sable : Parti du premier à vne Croix du second.* VVANGLIN en Thuringe, porte *d'argent Parti de gueules.* Le Baron DE TRAVN en Allemagne, porte *Parti d'argent & de sable.* PLANITZ en Misnie, porte *de gueules Parti d'argent.* LA COSTE-Gournay ou du Gouray, porte *de gueules à quatre Fasces d'or, Parti du premier à dix Billettes d'argent.* SAEXEN en Silesie, porte *d'or Parti de gueules.* Raymond D'EBRARD, Seigneur de Saint Sulpice, portoit *d'argent Parti de gueules.* DE GVENEGAVD, porte *de gueules au Lion d'or surmonté d'vne Croix Patriarchale de mesme, Parti d'azur à vne Croix d'or chargée d'vn Croissant de gueules.* SENERPONT, porte *d'azur Parti d'or, à la Croix ancrée de gueules, sur le tout chargée de cinq Coquilles d'argent.* DORINGENBERG au pays de Hesse, porte *d'or Parti de gueules.* ARELAN en Espagne, porte *de gueules Parti d'argent.* ROCHEFORT en Auuergne, porte *Parti de Vair & de gueules.* AVANCHY, porte *d'argent Parti de gueules, à la Cotice d'or brochant sur le tout.* TRESMONT en Normandie, porte *d'argent Parti d'azur à la Fasce de gueules.* DV MARCHE' porte *d'azur Parti d'argent, à vn Soleil sur le tout Parti d'or & de gueules.*] Ainsi les femmes entrant par leurs mariages dans la maison & famille de leurs marys, portent les Armes de leurs marys parties de celles de leurs peres : Bien que quelqu'vns tiennent que les femmes n'en doiuent point auoir, ou bien si l'on veut leur en donner, leurs Armes doiuent estre cachées sous celles de leurs marys, en telle sorte que l'on ne les voye sinon comme vn ombre. Nous auons remarqué cy deuant que l'Autheur du Deguerpissement *rara auis in terris* en ce sujet, & en tous autres qu'il à traités, dit auoir remarqué en quelques anciennes sepultures, les Armoiries du mary estre tirées tout du long, & celles de la famille de la femme paroistre au dessous par vn coin seulement comme couuertes des autres. Ce que nos Peintres (adiouste-il) n'entendans pas, ils ont peint les Armoiries des femmes comme parties & mettoyennes, joignant la moitié des leurs auec celles du mary ; suiuant donc l'erreur commune qui à passé en vsage, & tient maintenant lieu de Loy par la disposition de la Loy mesme, *Error communis facit ius*, nous leur donnons la moitié de l'Escu. Voy le mot ESCV.



PARTI DE L'VN EN L'AVTRE. [C'est quand sur le Parti il y a vne piece, soit honnorable, animal, ou quelque autre meuble, & qu'il est Parti de mesme trait que celuy qui Parti l'Ecu, & à les mesmes esmaux, dont le metal est sur la couleur & la couleur sur le metal, ainsi que [I] GRASS à Boulongne, porte *de sable Parti d'argent à vne Aigle esployée Partie de l'vn en l'autre.* [II] ZELTRITZ en Silesie, porte *d'argent Parti de gueules à vne Teste de Beuf bouclée Partie de l'vn en l'autre.* [III] LEZI à Venise, porte *d'argent Parti de gueules à vne Bande entée Partie de l'vn en l'autre.* CORNARA à Venise, porte *d'or Parti d'azur à vne Couronne Partie de l'vn en l'autre.* FLVSHART en Austriche, porte *de gueules Parti d'argent à la Fleur de Lis Partie de l'vn en l'autre.* CHASTILLON, *d'argent Parti de gueules à vn Lion Parti de l'vn en l'autre.* LA PALLVD-de Mascognin en Sauoye, porte *d'or Parti de gueules à la Fasce Partie de l'vn en l'autre chargée de trois Roses de mesme.*] Il y a des Partages qui se font en trois, ce que l'on appelle Tiercé : d'autres en quatre & cinq. Voy ces Partages sous le mot ESCV.



PASME'à gueule bée ou beante à guise d'esuanoüy ou expirant, se dit du Dauphin d'Auuergne pour la difference de celuy de Viennois qui est vif. [Se dit aussi de l'Aigle qui n'a point d'yeux, & qui à le bec si crochu & si long, disent les Naturalistes, qu'elle ne s'en seroit plus seruir ny rien prendre pour se nourrir, & meure de faim. [I] SAINT

Ilpise Comberonde, *de gueules au Dauphin Pasmé d'or.* II Saqveville, porte *d'Hermines à l'Aigle Pasmée le vol abbaissé de gueules.*

I 
II 

PASSANT, allant, marchant. C'est la posture ordinaire de tout animal terrestre qui marche, pour la distinction de celuy qui est rampant, comme le Chien passant d'Anubis fils d'Osiris : le Cerf des Armes anciennes de Lorraine qui estoit au naturel, c'est à dire *de gueules sommé d'or sans nombre en champ d'argent*, dit le Feron, parlant d'Eleuthere de Mozelane Duc de la Cheualerie de France l'an DC. du temps de Theodoric & Childebert enfans de Childebert Roy d'Austrasie. Le Leopard est tousiours passant [ce qu'il n'est pas besoin de specifier non plus qu'aux autres animaux : mais bien au Griffon quand il est en cette posture, par ce qu'il est tousiours rampant comme le Lion. I Despinoze des Renaudieres, porte *d'argent au Griffon passant de gueules deuant vn Arbre terrassé de sinople, mantelé en chef parti d'azur & d'or, chargé d'vne Croix fleuronnée d'or sur azur, & d'vn Cœur de gueules sur or.*]

I 

PASSE' EN SAVTOIR ou Croix Saint André, comme la queuë du Lion de Luxembourg, celle du Lion de [I Brvyeres, qui porte *d'or au Lion de sable, la queuë fourchuë nouée & passée en sautoir.* II Favcemberqve, porte *d'argent au Lion de gueules la queuë fourchuë nouée & passée en sautoir.* III Mevlent, porte *de sable au Lion d'argent la queuë fourchuë & passée en sautoir,* IV Franqvemont, porte *d'argent au Lion couronné de gueules la queuë fourchue nouée & passée en sautoir.*]

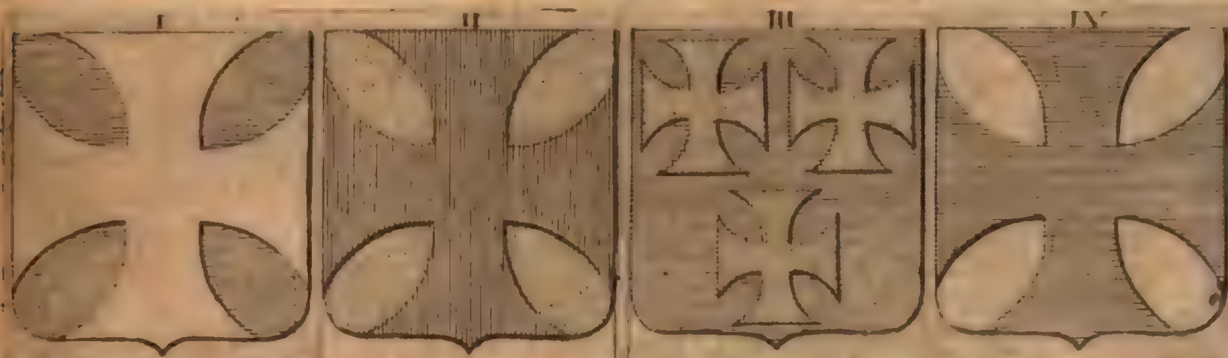
I 
II 
III 
IV 

PATE de Lion, d'Ours & autres animaux à quatre pieds, [son assiette ordinaire est en barre ce qu'il n'est pas besoin de specifier, mais bien quand elle est posée autrement.] I De Norgallet, Cheualier de la Table Ronde, portoit *de gueules à trois Pates de Lion d'or.* II Favcon, porte *de gueules à la Pate de Lion d'or posée en bande.* III Des Essards-de Montagne, porte *d'azur semé de Trefles d'or, à la Pate de Lion de mesme posée en bande.* IV Klvfer au Duché de Brunsuic, porte *d'or à vne Pate d'Ours de sable mouuante à senestre.* V Stangen en Thuringe, porte *d'argent à vne Pate d'Ours coupée*

de sable mise en pal. VI PFEIL en Silesie, porte *d'argent à deux Pates d'Ours couplées*, *posées en sautoir de sable.* VII BONADIEZ à Rome, porte *d'azur à quatre Croissans deux en chef, vn en cœur & vn en pointe d'or, celuy du cœur supporté de deux Pates de Lions mouuantes des flancs de mesme.* Le Comte VIII DE ZVRHOY en Allemagne, porte *d'argent à deux Pates d'Ours rangées en pals & addossées de sable.* DE BOVLOIGNE en Dauphiné, porte *d'argent à vne Pate d'Ours mise en pal de sable, chargée de six Besans d'argent posés trois deux & vn.*]

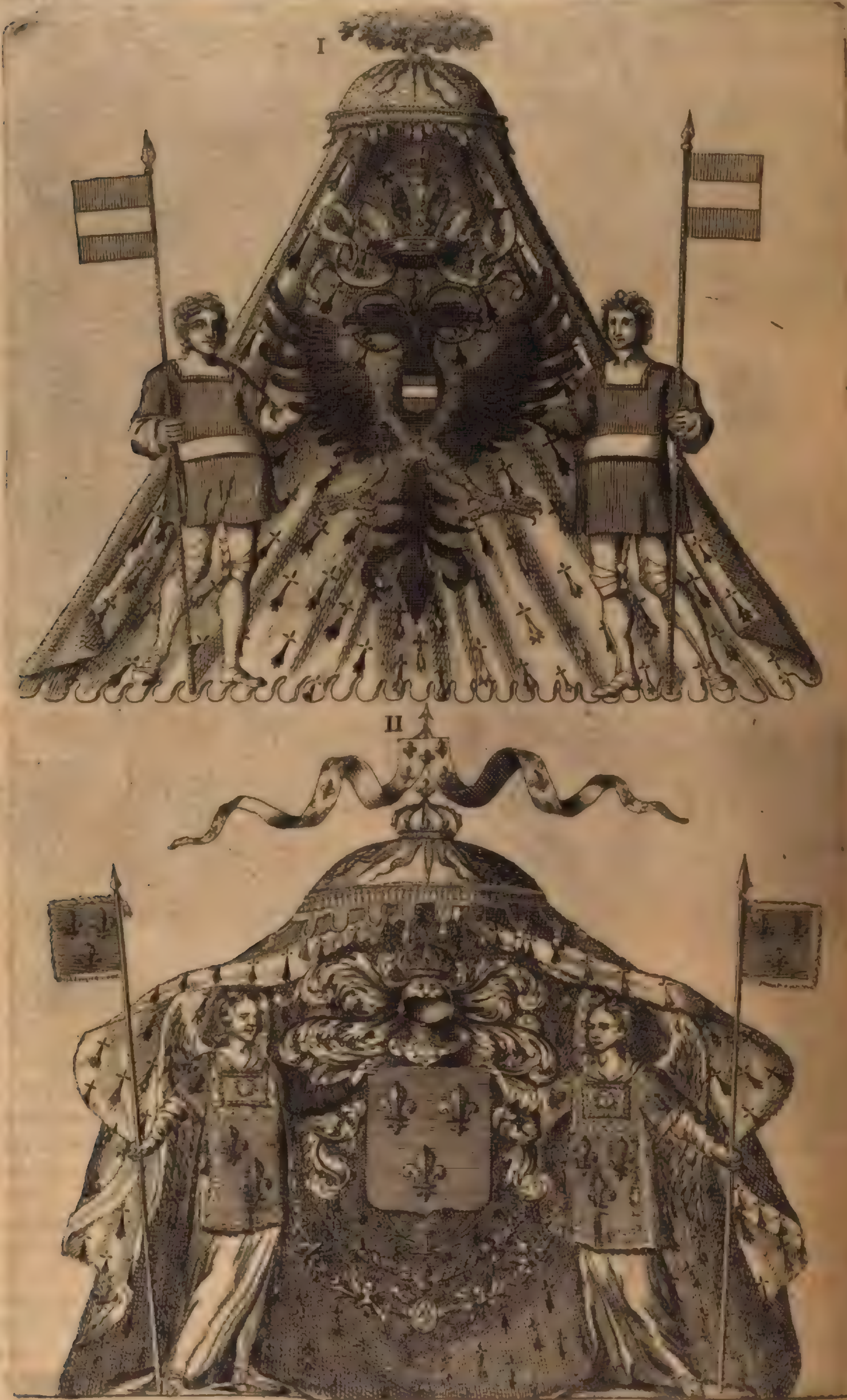


PATE', comme Croix Patée, dont les branches s'eslargissent à mesme qu'elles sortent du cœur, en telle sorte que les extremités sont flanquées, & trois fois aussi larges que la racine. [I PENGVILLI en Bretagne, porte *d'azur a la Croix Patée d'argent.* II PLESSIS Baudoin, porte *d'or a la Croix Patée de gueules.* III ASSELIN, porte *d'azur a trois Croix Patées d'or.* IV KERROVANT en Bretagne, porte *d'argent a la Croix Patée d'azur.* Le Comte DE IAFFA, portoit *d'or a la Croix Patée de gueules.*



PAVILLON. C'est ce qui couure & enueloppe les Armoiries des Empereurs, de nos Rois de France, [& autres Roys qui ne despendent que de Dieu & de leur Espée, & ceux-là seuls ont le droit & la dignité du Pauillon,] lequel est composé de deux parties, du comble qui est son chapeau, & des courtines qui font le manteau ou mantelet. [Les Roys electifs, ou qui releuent de l'Empereur ou de quelque autre Roy, ainsi que] les Ducs quoy que Souuerains, ne couurent leurs timbres & Armoiries que de l'vn seulement, [qui est les courtines, ostant le dessus qui est le comble.] L'on a veu autrefois sur les Armes des Ducs de Bretagne vn grand Chapeau à larges bords retroussés au deuant & fourrés d'Hermines : l'on a remarqué pareillement celles des Ducs de Lorraine & de Sauoye, estre enueloppées d'vn long Manteau traisnant iusques-a bas, pour montrer qu'en leur qualité de Ducs, ils ont seulement part a cette dignité du Pauillon ; lequel est reserué entier & composé de toutes ses parties pour les Armes des Empereurs ; [ainsi que nous voyons representé dans *Petra Sancta*, I celuy de l'Empereur Ferdinand qui couure l'Aigle de l'Empire chargée

ſur l'eſtomach de l'Eſcu d'Auſtriche tenuë par ſes ſupports : & des Roys, tel que II celuy de noſtre Monarque, plus brillant par l'eſclat des Fleurs de Lis d'or dont il eſt ſemé ſur ſon eſtoffe azurée, que ceux des Roys de Perſe & d'Egypte, deſquels les vns tout

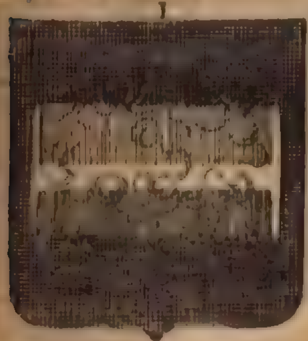


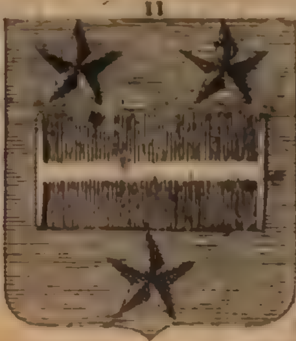
resplendissans d'or, surmontés d'vn pinnacle sur lequel estoit enchassé vn Soleil dans vn Cristal, qui par l'esclair & le feu qu'il rendoit, faisoit tout flamboyer l'or & les pierreries du dedans: & les autres tissus d'or & de pourpre, paués de pierres precieuses, & si richement estoffés par l'industrie des artisans que la description va au delà de la croyance humaine. Mais mesme plus magnifique que celuy sous lequel Salomon fut assis estant en son throsne au iour de son triomphe.

*PEAVTRE', se dit de la queuë du Poisson lors qu'elle est d'autre couleur que le corps; la Colombiere se sert de ce terme en l'Escu qu'il donne pour exemple, sans nom de famille, qui est I *d'argent au Dauphin versé de sable, allumé, barbé & Peautré d'or.*



*PEIGNE qui sert pour le poil, nous en voyons quelques Escus chargés, mais rarement. I LE BLOND AMOVREVX, Cheualier de la Table ronde, portoit *de sable à vn Peigne d'argent auec des Cheueux d'or.* II ESPEIGNES, Marquis de Venneuelles, porte *d'azur au Peigne d'argent, accompagné de trois Estoilles d'or.* III LE PIGNE-D'Argues, porte *de gueules à trois Peignes d'argent, escartelé d'azur a trois Glands d'or & vne Fleur de Lis de mesme en abisme.* IV TVNSTAL en Angleterre, dont vn Cheualier de l'Ordre de la Iartiere, porte *de sable au Cheuron d'argent, accompagné de trois Peignes de mesme.*









*PELICAN. Il est pris pour le hieroglyphe de l'homme mal aduisé & imprudent, aussi bien qu'il l'est pour le symbole de l'amour paternelle. De l'imprudence, en ce que pouuant faire son nid aux lieux esleués pour garantir ses petits de l'outrage, il se met imprudemment aux plus spacieux aires, pour pondre ses œufs dans vne fosse qu'il a preparé, ce qu'estant remarqué par les Bergers ou Chasseurs, quand les petits sont esclos, ils enuironnent le nid de fiente de vache seiche, ou autre chose propre a faire fumée, ou ayant mis le feu, le Pelican tasche par le batement de ses aisles de l'esteindre, & plus il l'esuente pensant secourir ses poussins, plus il l'allume, dont bruslant ses aisles il perd l'vsage de voler, & alors il est pris facilement: d'ou les Prestres Egiptiens prenoient subjet de le figurer, pour le pere remply d'amour au supresme degré pour ses enfans, puisque cét Oyseau pour sauuer ses petits s'exposoit à vne si cruelle mort. Saint Hierosme escrit neantmoins qu'il tuë ses poussins auec son bec: mais que puis apres s'en repentant, il en porte le duëil en son nid pendant trois iours, au bout desquels il s'ouure la poictrine, & arrousant ses petits de son sang il leur redonne la vie. C'est en cette action qu'il est le plus souuent representé pour laquelle exprimer, il y en a qui se seruent du mot de pieté. I LE MAZVRIER, porte

d'azur au Pelican d'or. Gilles le Mazurier apres auoir esté reçeu Conseiller au Parlement de Paris, en M. D. XCVI. fut premier President, à celuy de Tolose ou il est mort en l'exercice de sa Charge. II LE CAMVS, dont plusieurs Conseillers de ce nom au Parlement de Paris, porte *d'argent au Pelican auec ses petits en son nid de gueules, au Chef d'azur chargé d'vne Fleur de Lis d'or.* III GOIS, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Pelicans de mesme.* IV DV COIN en Bretagne, porte *d'or au Pelican auec ses petits de gueules,* si vous ne voulez dire *au Pelican en sa pieté.* PILAREN en Silesie, porte *d'azur au Pelican auec ses petits d'argent.*



PENDANT DE LAMBEL. N'est pas vn blason, ains simplement partie de blason que l'on attache au bas bord du Lambel en nombre de trois, quatre, cinq & six au plus, a iustes interuales; [quand il n'y a que trois Pendans au Lambel on ne les nomme pas, mais au dessus de ce nombre on les specifie. Il y en a que l'on charge. I DE MAVMONT, porte *d'azur a deux Estoilles d'or en chef, & en pointe vne Rose d'argent, le tout surmonté de deux Lambels du second.* II DELLA RATA au Royaume de Naples, *d'argent au Lion couronné de gueules, tenant de la pate droite vn Croissant d'azur, & brisé d'vn Lambel semé de France.* III SAINTRE', porte *de gueules à la Bande d'argent au Lambel de quatre Pendans d'or.* IV MAYENCOVRT, porte *d'or à la Bande Fuselée de sept pieces de gueules, au Lambel de cinq Pendans d'azur.*



*PENNACHE, PENNE, plume d'Oyseau portée par les Gentilshommes sur leurs Chapeaux pour seruir d'ornement à la teste. I DE MAROLLES, porte *d'azur à l'espée d'argent, la garde en haut d'or accostée de deux Pennaches addossées du second.* II D'AMIENS, porte *d'azur à trois Pennaches d'or.* III TERVISE en Angleterre, porte *d'argent à six Pennaches de sable posées trois, deux & vne.* IV HAGENEST en la March, porte *d'azur à douze Pennaches, six d'argent, & six de gueules mouuantes en rond d'vn Besan d'or en abisme.* DONET,



alliance

alliance de Moroges en Bourgongne, *de sable à trois Pennaches d'or.* SCHOLLEY au païs de Hesse, porte *de gueules a deux Pennaches addossés d'or.* STAEGER en Carinthie, porte *d'argent a douze Pennaches d'azur mouuantes en rond d'vne Estoille à six raiz d'or en abisme.*

PENNE. Voy PANNE.

PENNETON, la partie de la Clef qui ioüe dans la Serrure : ce mot ne doit estre ignoré puisqu'il y a des nobles maisons qui prennent des Clefs pour leurs Armes. [Ce Penneton ne se nomme point quand la Clef est dans son assiette ordinaire, c'est à dire en pal & le Penneton tourné a dextre. I SCHVCZEN en Franconie, porte *d'argent a trois Clefs rangées en fasces, les Pennetons en haut tournés a senestre.* II PORTNER a Ausbourg, porte *d'argent a trois Clefs rangées en fasces les Pennetons en bas.* III BREMEN Ville d'Allemagne, porte *de gueules a vne Clef posée en bande, le Penneton en haut, l'anneau en losange pommeté d'argent.* IV VNDERVVALDEN autre ville d'Allemagne, porte *de gueules à la Clef a deux Pennetons d'argent.*



PENNON espece de Banniere. C'est proprement celle que nous appellons Cornette ou Guidon, qui se met au dessus des Pauillons ou Tentes, comme les Giroüettes sur la maison des nobles. Voy cy-dessus BANNIERE.

[PENNON Genealogique, Escu rempli de diuers quartiers des alliances des maisons desquelles on est descendu, soit en ligne directe paternelle ; soit des predecesseurs paternels & maternels, ayeuls & ayeules, bisayeuls & bisayeules, & au dessus desquels on fait vn arbre genealogique composé de huit, seize, trente deux quartiers ou plus. Le Pennon en ligne directe se fait par la position des quartiers, commençant au premier y mettant les armes de la mere, au second celles de l'ayeule, au trois celles de la bisayeule, au quatre celles de la trisayeule ; ainsi en remontant iusques-au dernier quartier, mettant sur le tout les Armes de la famille, comme il est representé aux exemples qui suiuent.

Le Pennon genealogique direct de nostre Monarque I Louïs XIV. est composé de dix-huit quartiers, depuis Henry I. fils de Robert II. & de Constance d'Arles, & petit fils de Hugues Capet, la femme duquel ne nous est point apprise par l'Histoire que sous le nom d'Adeleide ou Alix, aussi les freres de Sainte Marthe ny Paradin ne nous en representent point les Armes, non plus que celles de la susdite Constance : que nous blasonnerons *Parti de cinq traits & coupé de deux ; au premier l'Escu d'Espagne*, d'Anne d'Austriche sa mere, femme de feu Louis le Iuste : *au deux de Medicis, escartelé d'Austriche*, que portoit Marie de Medicis son ayeule, femme de cet inuincible Monarque Henry IV. *au trois de Nauarre, Parti de France-Albret, Tiercé d'Arragon ; soustenus de Foix, escartelé de Bearn, Parti d'Armagnac, escartelé* de RODES, qui est *de gueules au Lion-leopardé d'or, armé & lampassé d'azur, Tiercé d'Eureux, le dernier d'Arragon flanqué de Castille & de Leon* ; suiuant les freres Sainte Marthe, & suiuant la Roque *d'Arragon-Sicile sur le tout de Bigorre*, de Ieanne Reine de Nauarre sa bisayeule, femme d'Anthoine de Bourbon Duc de Vandosme, puis Roy de Nauarre : *au quatre d'Alençon* de Françoise d'Alençon sa trisayeule, femme de Charles de Bourbon premier Duc de Vandosme : *au cinq de Luxembourg*, de Marie de Luxembourg sa quatriesme ayeule, femme de François de Bourbon Comte de Vandosme : *au six de Beauuau*, de Isabeau de Beauuau sa cinquiesme ayeule, femme de Iean-

de Bourbon deuxiesme du nom, Comte de Vandosme : *au sept de Laual*, de Ieanne de Laual sa sixiesme ayeule, femme de Louis de Bourbon Comte de Vandosme : *au huit de Vandosme ancien*, de Catherine Comtesse de Vandosme sa septiesme ayeule, femme de Iean de Bourbon Comte de la Marche : *au neuf de Chastillon*, de Ieanne de Chastillon sa huitiesme ayeule, femme de Iacques de Bourbon Comte de la Marche : *au dix de Hainault*, de Marie de Haynault sa neufuiesme ayeule, femme de Louis Comte de Clermont & de la Marche, premier Duc de Bourbon : *au vnze de Bourgongne ancienne la Bordure engreslée d'argent escartelé de Bourbon ancien* suiuant les freres Sainte Marthe, & suiuant la Roque *de Bourbon ancien seulement*, de Beatrix de Bourgongne & de Bourbon sa dixiesme ayeule, femme de Robert de France Comte de Clermont : *au douze de Prouence* qui est *d'or à quatre Pals de gueules*, de Marguerite DE PROVENCE sa vnziesme ayeule, femme du Roy Saint Louis : *au treize de Castille*, de Blanche de Castille sa douziesme ayeule, femme du Roy Louis VIII. *au quatorze de Hainault ancien*, de Isabel de Hainault sa treiziesme ayeule, femme du Roy Philippes II. surnommé Auguste : *au quinze de Champagne*, d'Alix de Champagne sa quatorziesme ayeule, femme du Roy Louis VII. dit le Ieune : *au seize de Sauoye ancien*, de Adele *ou* Alix de Sauoye sa quinziesme ayeule, femme du Roy Louis VI. dit le Gros : *au dixsept de Hollande*, de Berthe de Hollande sa seiziesme ayeule, femme du Roy Philippes I. *au dixhuit & dernier de Russie*, de Anne de Russie sa dixseptiesme ayeule, femme du Roy Henry I. *sur le tout les deux Escus de France & de Nauarre accollés.*

Le Pennon Genealogique direct de [11] Maximilian-François de Bethune troisiesme du nom, Prince de Henrichemont & Marquis de Rosny, qui à espousé Charlotte Seguier, fille de Pierre Seguier, Chancelier de France, & de Magdelaine Fabry, est composé de seize quartiers seulement, depuis Guillaume de Bethune Seigneur dudit lieu premier du nom ; qui est *Parti de trois traits & coupé d'autant ; au premier de Blanchefort escartelé de Crequy*, de Françoise de Crequy sa mere, femme de Maximilian de Bethune second du nom, Marquis de Rosny, Grand Maistre de l'Artillerie : *au deux de Courtenay* de Anne de Courtenay son ayeule, compagne de Maximilian de Bethune premier du nom, Duc de Sully, Prince de Henrichemont, Marquis de Rosny, Pair & Mareschal de France : *au trois de Dauuet*, de Françoise Dauuet sa bisayeule, femme de François de Bethune, Baron de Rosny : *au quatre de Melun*, de Anne de Melun sa trisayeule, femme de Iean de Bethune, quatriesme du nom Baron de Baye & de Rosny : *au cinq des Vrsins*, de Ieanne-Iuuenal des Vrsins sa quatriesme ayeule, espouse d'Alpin de Bethune, Baron de Baye & de Mareuil : *au six d'Anglure*, de Ieanne d'Anglure sa cinquiesme ayeule, femme de Iean de Bethune troisiesme du nom, Seigneur de Mareuil & de Baye &c. *au sept d'Estouteuille escartelé de Biainuille*, de Michelle d'Estouteuille sa sixiesme ayeule, femme de Robert de Bethune Seigneur de Mareuil & de Baye &c. *au huit d'Estouteuille*, de Isabeau d'Estouteuille sa septiesme ayeule, compagne de Iean de Bethune dit de Locres deuxiesme du nom, Seigneur d'Austresche, de Mareuil, de Baye &c. *au neuf de Coucy & en abisme Meaux ancien*, de Ieanne de Coucy sa huitiesme ayeule, femme de Iean de Bethune dit de Locres premier du nom, Seigneur de Vendeuil, de Liefontaine &c. *au dix de Roye-la Ferté* en Ponthieu, qui est *de gueules à la Bande d'argent, au Lambel d'azur*, de Marie DE ROYE dite de la Ferté sa neufuiesme ayeule, femme de Guillaume de Bethune dit de Locres sixiesme du nom, Seigneur de Locres & de Hebuterne, *au vnze Burellé d'argent & d'azur à la Cotice de gueules*, qui est *de Neelle-Faluy*, de Ieanne DE NEELLE dite de Faluy sa dixiesme ayeule, femme de Guillaume de Bethune dit de Locres cinquiesme du nom, Seigneur de Locres & de Hebuterne, *au douze de Hebuterne*, ... de Beatrix de Hebuterne Dame dudit lieu sa vnziesme ayeule, femme de Guillaume de Bethune quatriesme du nom, Seigneur de Locres : *au treize de Pontrohart*, qui est *Fascé d'argent & d'azur de six pieces, à la Bordure de gueules*, de Elisabeth Dame DE PONTROHART en Flandres sa douziesme ayeule, femme de Guillaume de Bethune troisiesme du nom, Seigneur de Molembeque, de Locres, & Aduoüé de Husse : *au quatorze de Tenremonde* en Flandres, qui est *d'argent à la Fasce de gueules*, de Mahaut Dame DE TENREMONDE sa treiziesme ayeule, espouse de Guillaume II. Seigneur de Bethune, de Richebourg, de Vuarneston, de Molembeque & de Locres, Aduoüé d'Arras & de Husse : *au quinze de Saint Pol*, de Adelide de Saint Pol sa qua-

torziesme ayeule, femme de Robert surnommé le Roux cinquiesme du nom, Seigneur de Bethune, de Richebourg, de Vuarneston & de Choques, Aduoué d'Arras : *& au seiziesme & dernier* D'OISY, qui est *d'argent au Croissant de gueules*, de Clemence d'Oisy, sa quinziesme ayeule, compagne de Guillaume I. Seigneur de Bethune, de Richebourg, & de Vuarneston, Aduoüé d'Arras : *sur le tout de Bethune.* Ces seize quartiers en ligne directe sont assés rares, peu de maisons les peuuent produire. Oliuier de la Marche liu. 1. chap. 18. escrit sous l'année M. CCCC. XLVII. que Iacques de Lallain qui combatit dans le vieil marché de Bruges en presence du Duc Philippes de Bourgongne, contre Thomas Qué, Escuyer, Anglois de nation, auoit sur son Pauillon vn Cerf couché, fait de broderie, sommé de trente deux cors, seize à chaque corne, à chacun desquels estoit vne Banniere aux Armes de ses ayeuls paternels & maternels en lignes directes, dont les deux premieres estoient du pere, Guillaume Seigneur de Lallain, & l'autre de la mere, Ieanne de Crequy. *Ainsi monstra* (dit cet Autheur) *Messire Iaques, trente deux Bannieres dont il estoit issu directement du pere & de la mere, sans entremesler entre les deux mariages, aucune alliance d'autre nature & condition fors tousiours de Banniere en Banniere comme dit est* : marque d'vn grand aduantage à ceux de ces deux maisons qui subsistent encore dans vn tres-grand lustre.

Louis Vicomte d'Amanzé, fils de Gaspard Comte d'Amanzé, à pour son Pennon Genealogique dix quartiers directs, des alliances de la maison d'Amanzé. Pierre d'Amanzé, Seigneur dudit lieu qui espousa Isabeau de Dio, pere & mere de Iean Seigneur d'Amanzé, qui de Marguerite de la Bussiere son espouse eut. Guillaume I. Seigneur d'Amanzé, marié auec Marguerite de Busseul dont issit. Iean II. Seigneur d'Amanzé qui s'allia auec Anthoinette de Villon, & eurent pour fils. Guillaume II. Seigneur d'Amanzé, qui contracta mariage auec Marguerite de Semur, qui luy procrea. Iaques d'Amanzé Seigneur d'Amanzé & de Choffailles, lequel ayant espousé Estiennette de Chantemerle, il en eut. Iean III. Seigneur d'Amanzé, qui prit à femme Beatrix Mitte dite de Cheurieres, & de cette alliance vint. Pierre II. Seigneur d'Amanzé mary d'Anthoinette de Colligny dite de Saligny, de laquelle il eut. Iean IV. Seigneur d'Amanzé qui s'estant allié en la maison d'Escars, il eut d'Isabeau d'Escars son espouse. Gaspard à present Comte d'Amanzé, Baron de Comble, &c. Lieutenant du Roy au Gouuernement de Bourgongne, qui à pour compagne Françoise Iaquot-de Mypont, & de leur mariage est issu. III Louis Vicomte d'Amanzé, duquel le Pennon est *Coupé de deux traits le Chef parti de deux, la fasce de trois, & la pointe de deux ; au premier de Iaquot*, qui est sa mere, *au deux d'Escars brisé d'vne Bordure engreslée d'argent, escartelé de Bourbon-Carency*, qui est son ayeule : *au trois de Colligny-Saligny*, qui est sa bisayeule : *au quatre de Mitte-de Cheurieres*, qui est sa tris-ayeule : *au cinq de Chantemerle*, qui est sa quatriesme ayeule : *au six de Semur*, qui est sa cinquiesme ayeule : *au sept de Villon*, qui est sa sixiesme ayeule : *au huit de Busseul*, qui est sa septiesme ayeule : *au neuf de la Bussiere*, qui est sa huitiesme ayeule : *au dix de Dio*, qui est sa neufuiesme ayeule, *sur le tout d'Amanzé.*

IV Penon des huit quartiers directs de Henry de la Tour Vicomte de Turenne, Mareschal de France à *au premier escartelé de Nassau, de Catzenelboghen, de Vienden & de Brunsuic, sur le tout de Chalon escartelé d'Orange, & sur le tout du tout de Geneue*, qui est l'Escu de Nassau-Orange, de Elisabeth de Nassau sa mere, femme de Henry de la Tour Vicomte de Turenne, Duc de Buillon, Prince de Sedan & de Raucourt, Mareschal de France : *au deux de Montmorency*, de Eleonord de Montmorency son ayeule, espouse de François de la Tour troisiesme du nom, Vicomte de Turenne : *au trois de la Tour escartelé d'Auuergne*, de Anne de la Tour dite de Bologne, Dame de Montgascon, sa bisayeule femme de François de la Tour deuxiesme du nom, Vicomte de Turenne : *au quatre de Pons*, d'Anthoinette de Pons sa triayeule, femme de Anthoine de la Tour, Vicomte de Turenne, Baron de la Tour & d'Oliergues : *au cinq d'argent à la Bande d'azur accompagnée de six Roses de gueules mises en orle*, qui est de Beaufort *escartelé Bandé d'or & de gueules de huit pieces* alias *de douze*, qui est de Turenne, de Anne de Beaufort Comtesse de Beaufort en Anjou, & Vicomtesse du Turenne, sa quatriesme ayeule, espouse d'Agne ou Annet de la Tour quatriesme du nom, Seigneur d'Oliergues : *au six de Beaufort*, de Marguerite de Beaufort sa cinquiesme ayeule, compagne de Bertrand de la Tour second du nom, Seigneur d'Oliergues : *au sept escartelé d'or & de gueules, à la*

Bordure de sable chargée de huit Fleurs de Lis d'or, de Beatrix de Chalençon sa sixiesme ayeule, femme de Agne de la Tour deuxiesme du nom, Seigneur d'Oliergues : *au huit & dernier de gueules, escartelé de mesme au Lion d'argent*, de Catherine de Narbonne, fille de Amaury de Narbonne, Seigneur de Talerant, sa septiesme ayeule, femme de Agne de la Tour premier du nom, Seigneur d Oliergues : *sur le tout de la Tour*.

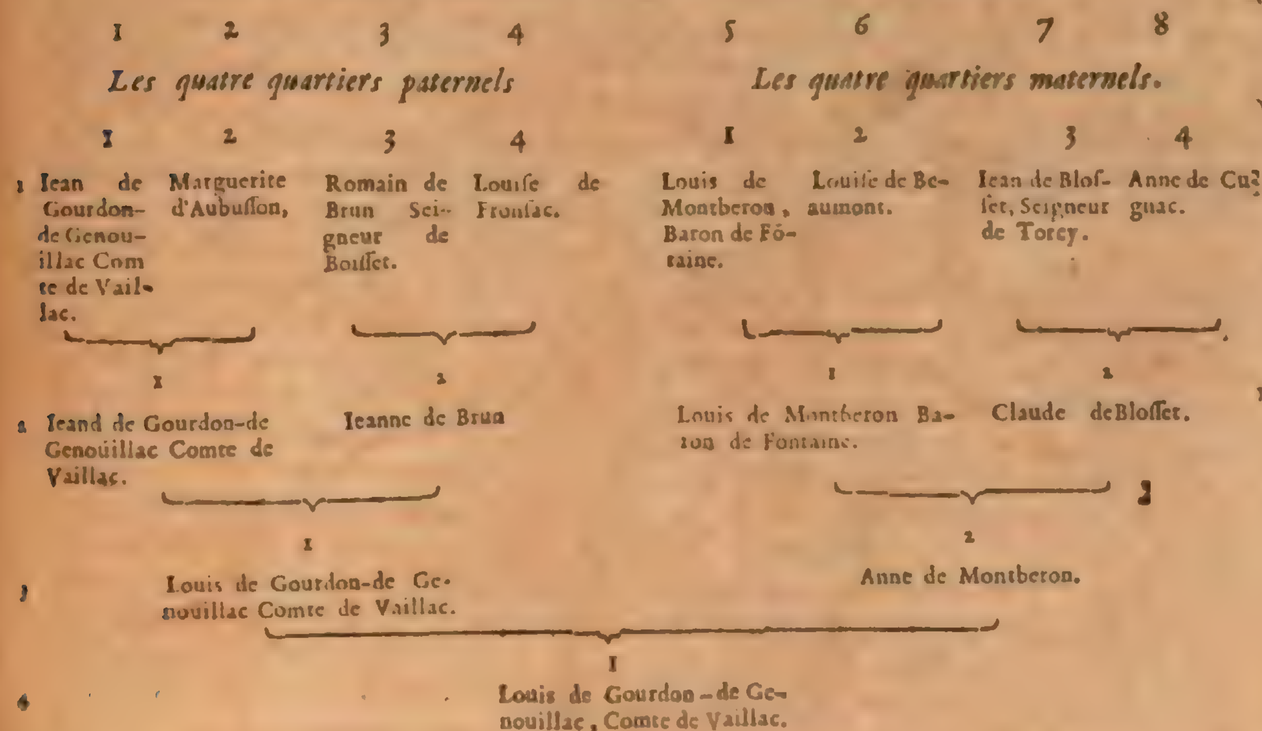
V René de Sauonieres, Seigneur de Linieres, & Conseiller au Parlement de Paris, duquel le Penon des alliances directes de ses ayeuls, composé de six quartiers qui se diuisent par le parti de deux traits & coupé d vn, à *au premier d'azur a la Fasce d'or Frettée de gueules, au Lambel d'argent en chef, & en pointe vne Estoille du second*, de Elisabeth Ligier sa mere, cõpagne de Mathurin de Sauonieres, Seigneur de Linieres, du Breüil & de la Saunerie: *au deux de Beauuau brisé en cœur d'vne Estoille d'azur*, de Magdeleine de Beauuau son ayeule, femme de Charles de Sauonieres, Seigneur de Linieres : *au trois de Mathefelon*, d'Oliue de Mathefelon sa bisayeule, espouse de Iean de Sauonieres, sixiesme du nom, Seigneur de la Bretesche, de Meaulne & de Vallon : *au quatre d'argent à quatre Fasces de sable, au Lion de gueules brochant sur le tout*, de Marie de Brie, fille de Gilles de Brie, Seigneur de Serrant, sa trisayeule, femme de Felix de Sauonieres, Seigneur de la Bretesche & de Meaulne : *au cinq Fascé ondé d'argent & de sable de huit pieces*, de Anne de Rovgebec, Dame de Meaulne & d'Entre-deux bois, sa quatriesme ayeule, femme de Iean de Sauonieres cinquiesme du nom, Seigneur de la Bretesche : *au sixiesme & dernier Burelé d'argent & d'azur de douze pieces*, de Ieanne de Sazo, sa cinquiesme ayeule, femme de Iean de Sauonieres, Seigneur de la Bretesche & de Brehery ; *sur le tout de Sauonieres*.

Ie donneray encor pour exemple les quatre quartiers seulement en ligne directe de
VI Anthoine-François de Cleron, duquel il me seroit facile de monstrer nombre d'ayeules, puisque cette maison originaire de la Franche Comté ou la terre de Cleron est scituée possedée par ceux de ce nom par plusieurs siecles, à cette aduantage d'estre vne des plus anciennes des deux Bourgongnes, me suffisant à present de dire, qu'il est fils de Claude de Moisy dit de Cleron, Baron de Saffres, Seigneur de Villy le Moustier & de Meulley, & de Marguerite de Chaugy ; fils de Anthoine de Moisy dit de Cleron, Baron de Saffres & Seigneur de Villy-le Moustier, & de Philiberte Damas ; fils de Ioachim de Cleron, Baron de Saffres, & de Françoise de Pracontat, fils de Guy de Cleron Seigneur de Saffres & de Bemont, & de Philiberte de Moisy, Dame de Villy-le Moustier : pour en composer le Pennon qui sera *au premier de Chaugy*, de Marguerite de Chaugy sa mere, *au deux de Damas* de Philiberte Damas son ayeule : *au trois de Pracontat*, de Françoise de Pracontat sa bisayeule : *au quatre de Moisy*, de Philiberte de Moisy sa trisayeule : (laquelle donna la terre de Villy au susnommé Anthoine de Cleron, & à ses descendans d'aisné en aisné, à la charge de porter le surnom & les Armes de Moisy,) *& sur le tout de Cleron*. Voila l Ordre que doit estre tousiours obserué pour la position des alliances en la ligne directe, mettant tousiours ce qui est plus proche de la personne comme est la mere, au premier quartier, l'ayeule au deux, la bisayeule au trois, & ainsi de plus proche en plus proche, en remontant iusques-à l'alliance dont on peut auoir connoissance. Que si celuy qui fait son Pennon y veut mettre aussi les alliances de ses predecesseurs maternels en ligne directe, il mettra les maternels apres les paternels : exemple. Pour composer le Pennon des alliances paternelles & maternelles en ligne directe d'Honoré de Cheuriers, Cheualier de l'Ordre Saint Michel, libre Seigneur de Saint Mauris, & Vicomte du Thil, depuis ses trisayeuls, qui donneront huit quartiers, quatre paternels & quatre maternels ; l'Escu sera parti de trois traits & coupé d'vn, *au premier de Seyturier*, de Claudine de Seyturier sa mere, femme de Laurent de Cheuriers libre Seigneur de Saint Mauris, & Seigneur du Thil : *au deux de Nagu*, de Françoise de Nagu son ayeule, femme de Gabriel de Cheuriers, libre Seigneur de Saint Mauris : *au trois de Tarlet*, de Claudine de Tarlet, sa bisayeule, femme de Philibert de Cheuriers, libre Seigneur de Saint Mauris : *au quatre de Lugny*, de Philiberte de Lugny sa trisayeule, femme de Philippes de Cheuriers, libre Seigneur de Saint Mauris : qui sont les quatre quartiers paternels, lesquels seront soustenus des maternels mettant, *au cinq de Cheuriers, parti de Seyturier*, qui est le pere & la mere, *au six d'Achey*, de Marguerite d'Achey, son ayeule maternelle, femme de Iean de Seyturier, Baron de Cornod & de Montdidier : *au sept*

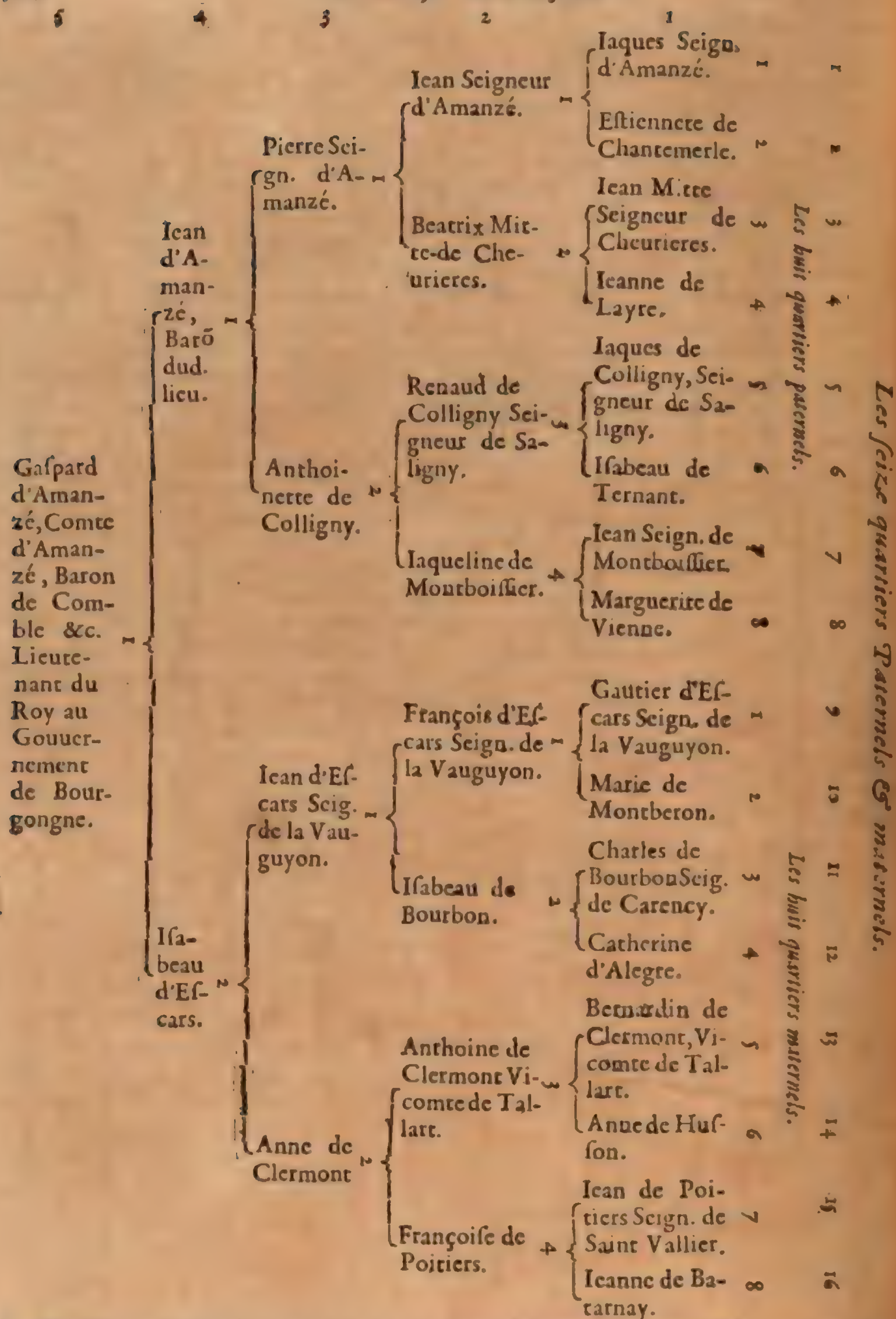
de Moyria, de Claudine de Moyria sa bisayeule maternelle, femme de Claude de Seyturier second du nom, Seigneur de Cornod, de la Verjonniere, & de la Beyuiere : *au huit & dernier de Varax*, de Leonarde de Varax sa trisayeule maternelle, femme de Claude de Seyturier premier du nom, Seigneur de Cornod, de la Verjonniere, & de Torpes au Comté de Bourgongne : *sur le tout de Cheuriers* : Voyés l'Arbre Genealogique dudit Honoré de Cheuriers, sous le mot ARBRE GENEALOGIQVE.

Quant au Pennon des huit, seize, & trente deux quartiers ou plus des alliances paternelles & maternelles, dont on fait vn Arbre genealogique pour monstrer l'origine d'vn Gentilhomme, ou pour faire les preuues d vn Cheualier pretendant en quelque Ordre de Cheualerie, ou pour entrer dans quelque compagnie Ecclesiastique, qui n'est composée que de Gentilshommes, & desquelles alliances, les Armes se posent en ligne transuersale pour tirer des predecesseurs les descendans des vns & des autres : il se fera en la façon des exemples suiuants. La premiere sera depuis les bisayeuls & bisayeules, qui est la plus moindre preuue, & iusques-ou il suffit aller pour estre receu à preuuer la noblesse, qui font les huit quartiers, sçauoir quatre paternels & quatre maternels qui donnent la premiere ligne : des bisayeuls & bisayeules on descend aux ayeuls & ayeules qui font la seconde ligne : des ayeuls & ayeules aux pere & mere qui font la troisiesme ligne : & des pere & mere au fils qui fera la quatriesme ligne. Si l'Arbre est composé de seize quartiers, la premiere ligne commencera au trisayeuls & le dernier fils fera la cinquiesme : Si de trente deux, se seront les quatriesme ayeuls qui donneront la sixiesme ligne, & ainsi plus on remontera plus on augmentera les lignes, & plus le Pennon sera rempli de quartiers dont les paternels occuperont les premiers, & seront soustenus des maternels, pourquoy faire entendre seront mis icy les Arbres Genealogiques de Louis de Gourdon-de Genouillac, Comte de Vaillac ; de Gaspard Comte d'Amanzé ; & de Henry-Charles de la Trimoüille, Prince de Tarente, desquels les Pennons sont representées sous les nombres VII VII & IX.

Les huit quatiers paternels & maternels de Gourdon-de Genoüillac.



duquel le VII Pennon sera *parti de trois traits & coupé d'vn*, *au premier* de Gourdon *escartelé* de Genoüillac qui composent les Armes de la famille ; *au deux* d'Aubusson ; *au trois* DE BRVN, qui est *d'argent à la Croix d'azur Frettée d'or* ; *au quatre* DE FRONSAC, qui est *de sable à la Croix d'or*, *au Lambel de gueules* ; qui sont les quatre quartiers paternels, soustenus ; *au cinq* de Montberon, qui sont les Armes de la mere ; *au six* de Beaumont-Bresuire ; *au sept* DE BLOSSET qui est *Palé d'or & d'azur de six pieces*, *au Chef de gueules chargé d'vne Viure d'argent* ; *au huit* de Cugnac, qui sont les quatre quartiers maternels.



Le VIII Penon duquel sera *parti de trois traits & coupé d'autant*; *au premier* d'Amanzé, *au deux de* Chantemerle, *au trois de* Mitte, *au quatre* de Layre, *au cinq* de Colligny *escartelé* de Saligny, *au six* de TERNANT qui est *Eschiqueté d'or & de gueules*, *au sept* de Mont-boissier, *au huict* de Vienne *escartelé* de LISTENOIS qui est *de sable à trois testes de Leopards d'argent*, *au neuf* d'Escars-la Vauguyon, *au dix* de Montberon *escartelé de gueules*, *au vnze* de Bourbon-Carency, *au douze* d'Alegre, *au treize* de Clermont, *au quatorze* de HVSSON qui est *d'azur à six Annelets d'argent posés trois, deux & vn*, *escartelé* de Tonnere qui est *de gueules à la Bande d'or*; *au quinze* de Poitiers, *au seize* de Batarnay.

6 5 4 3 2 1

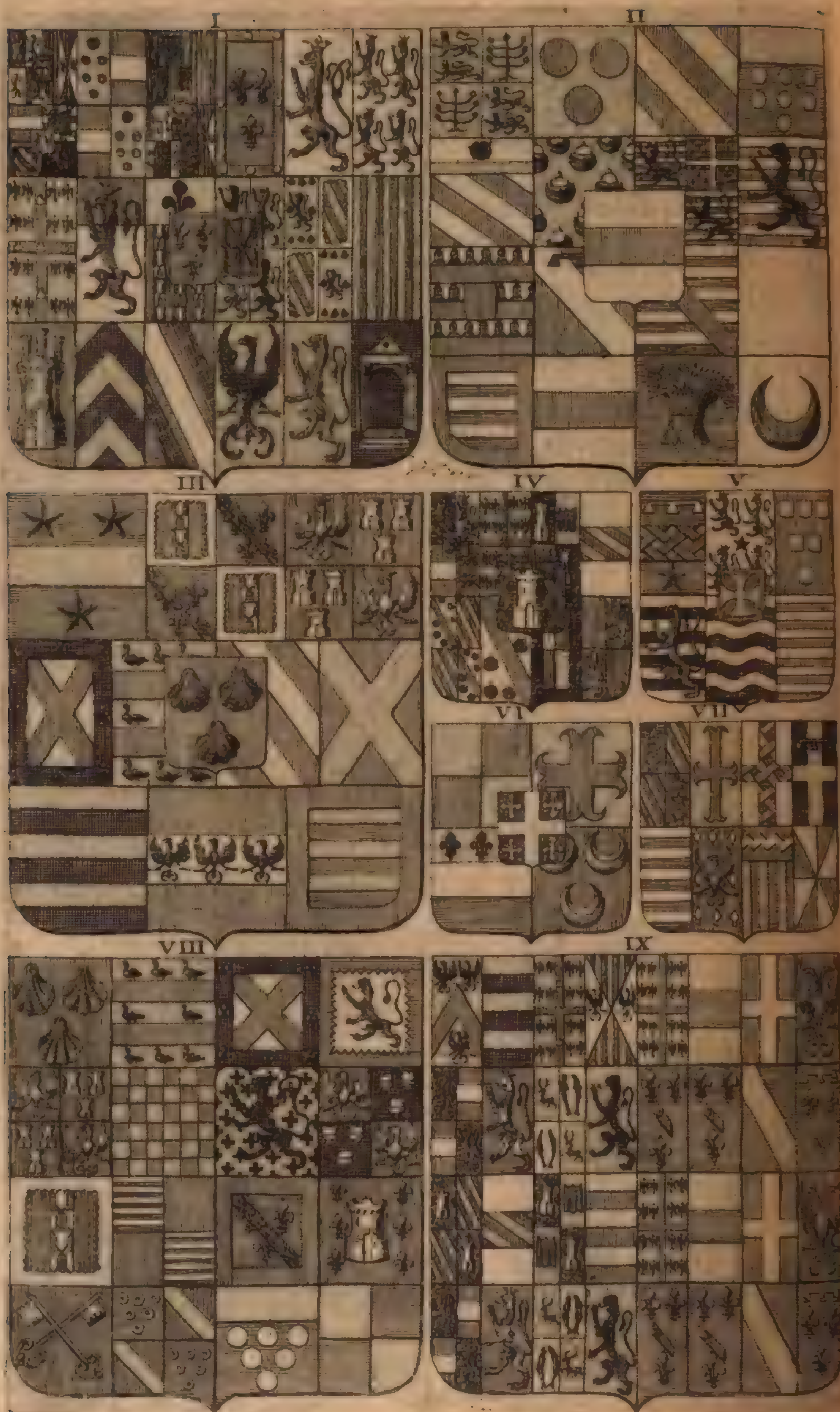
- 1 Henry-Charles de la Trimoüille Prince de Tarente.
  - 1 Henry de la Trimoüille, Duc de Toüars, Prince de Talmond, Comte de Montfort, de Laual, de Taillebourg
    - 1 Claude de la Trimoüille Duc de Toüars Prince de Talmond.
      - 1 Louis Sire de la Trimoüille Duc de Toüars.
        - 1 François de la Trimoüille Prince de Talmond.
          - 1 Charles Sire de la Trimoüille. 1
          - 2 Louyse de Coëtiuy. 2
        - 2 Anne de Laual.
          - 3 Guy Comte de Laual. 3
          - 4 Charlotte d'Arragon. 4
      - 2 Ieanne de Montmorency.
        - 3 Anne Duc de Montmorency.
          - 5 Guillaume Baron de Montmorency. 5
          - 6 Anne Pot. 6
        - 4 Magdeleine de Sauoye.
          - 7 René legitimé de Sauoye, Comte de Villars. 7
          - 8 Anne de Lascaris. 8
    - 2 Charlotte-Brabãtine de Nassau
      - 3 Guillaume de Nassau Prince d'Orange.
        - 5 Guillaume Comte de Nassau.
          - 9 Iean Comte de Nassau. 9
          - 10 Elisabeth de Hesse. 10
        - 6 Iulienne de Stolberg.
          - 11 Boton Comte de Stolberg. 11
          - 12 Marie de Konincstein. 12
      - 4 Charlotte de Bourbon.
        - 7 Louis de Bourbon Duc de Montpensier.
          - 13 Louis de Bourbon Prince de la Roche sur Yon. 13
          - 14 Louise de Bourbon Duchesse de Montpensier. 14
        - 8 Iaqueline de Longuy.
          - 15 Iean de Longuy Seigneur de Giury. 15
          - 16 Ieanne d'Orleans. 16

  - 2 Marie de la Tour.
    - 1 Henry de la Tour Duc de Buillõ, Prince de Sedã & Raucourt, Vicomte de Turenne.
      - 1 François de la Tour Comte de Beaufort, Vicomte de Turenne.
        - 1 François de la Tour Vicomte de Turenne.
          - 1 Anthoine de la Tour Vicomte de Turenne. 17
          - 2 Anthoinette de Pons. 18
        - 2 Anne de la Tour.
          - 3 Godefroy de la Tour Baron de Montgascon. 19
          - 4 Anthoinette de Polignac. 20
      - 2 Ieanne de Montmorency.
        - 3 Anne Duc de Montmorency.
          - 5 Guillaume Baron de Montmorency. 21
          - 6 Anne Pot. 22
        - 4 Magdeleine de Sauoye.
          - 7 René legitimé de Sauoye Comte de Villars. 23
          - 8 Anne de Lascaris. 24
    - 2 Elisabeth de Nassau
      - 3 Guillaume de Nassau Prince d'Orange.
        - 5 Guillaume Comte de Nassau.
          - 9 Iean Comte de Nassau. 25
          - 10 Elisabeth de Hesse. 26
        - 6 Iulienne de Stolberg.
          - 11 Boton Comte de Stolberg. 27
          - 12 Marie de Konincstein. 28
      - 4 Charlotte de Bourbon.
        - 7 Louis de Bourbon Duc de Montpensier.
          - 13 Louis de Bourbon Prince de la Roche sur Yon. 29
          - 14 Louise de Bourbon Duchesse de Montpensier. 30
        - 8 Iaqueline de Longuy.
          - 15 Iean de Longuy Seigneur de Giury. 31
          - 16 Ieanne d'Orleans. 32

Les seize quartiers paternels

Les seize quartiers maternels.

Les trente deux quartiers paternels & maternels de Henry-Charles de la Trimoüille.


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX

Son IX Pennon sera *parti de sept traits & coupé de trois : au premier* de la Trimoüille, *au deux* de Coëtiuy, *au trois* de Laual, *au quatre* d'Arragon-Sicile, *au cinq* de Montmorency, *au six* de Pot, *au sept* de Sauoye, *au huit* de Lascaris, *au neuf* de Nassau *escartelé* de Vianden *au dix* de Hesse, *au vnze* de Stolberg, *au douze* de KONINCSTEIN, qui est *d'or au Lion de sable*, *au treize* de Bourbon-la Roche sur Yon, *au quatorze* de Bourbon Montpensier, *au quinze* de Longuy, *au seize* d'Orleans-Angoulesme, qui sont les seize quartiers paternels, & les maternels commencent, *au dix sept* de la Tour *escartelé* de Turenne, *au dix huit* de Pons, *au dix neuf* de la Tour *escartelé* d'Auuergne, *au vingt* de Polignac, *au vingt vn* de Montmorency, *au vingt deux* de Pot, *au vingt-trois* de Sauoye, *au vingt quatre* de Lascaris, *au vingt cinq* de Nassau & de Vianden, *au vingt six* de Hesse, *au vingt sept* de Stolberg, *au vingt huit* de Konincstein, *au vingt neuf* de Bourbon-la Roche sur Yon, *au trente* de Bourbon-Montpensier, *au trente vn* de Longuy, *au trente deux* d Orleans-Angoulesme.

Que si l'on veut faire le Pennon des soixante quatre quartiers paternels & maternels du mesme Henry-Charles de la Tour, comme ils se voyent en l'Arbre qu'en a dressé Charles Soyer, qui y a mis iusques aux six vingt & huit quartiers. il faudra partir l'Escu de sept traits & le couper d'autant, & mettre au premier de la Trimoüille, de Louis Sire de la Trimoüille, Vicomte de Toüars, Prince de Talmond : *au deux de Bourbon-Montpensier*, de Gabrielle de Bourbon : *au trois* de Coëtiuy, de Charles de Coëtiuy, Comte de Taillebourg : *au quatre d'Orleans, Angoulesme*, de Ieanne d'Orleans : *au cinq de Laual*, de Iean de Laual, Baron de Roche-Bernard : *au six du Perrier*, qui est *d'azur a dix Billettes d'argent, posées quatre, trois, deux, & vne*, de Ieanne DV PERRIER Comtesse de Quintin : *au sept d'Arragon-Sicile*, de Frederic d'Arragon Roy de Naples & de Sicile : *au huit de Sauoye*, de Anne de Sauoye : *au neuf de Montmorency*, de Iean Baron de Montmorency, Grand Chambellan de France : *au dix d'Orgemont*, de Marguerite d'Orgemont Dame de Chantilly : *au vnze de Pot*, de Guy Pot, Comte de saint Paul & de la Rochepot : *au douze de Villiers-l'Isle-Adam*, de Marie de Villiers-l'Isle-Adam : *au treize de Sauoye*, de Philippe Duc de Sauoye : *au quatorze de Romagno*, qui est *d'azur a vne Bande d'argent cottoyée de deux Cotices de mesme*, de Bonne DE ROMAGNO amie de ce Duc de Sauoye : *au quinze de Lascaris* de Iean-Anthoine de Lascaris, Comte de Tende ; *au seize d'Anglure*, d'Isabelle d'Anglure ; *au dix-sept de Nassau, escartelé de Vianden*, de Iean Comte de Nassau & de Vianden : *au dix-huit de Loon-Heinsberg*, qui est *escartelé, au premier & quatriesme Fascé d'or & de gueules de huit pieces, parti de gueules a deux Barbeaux affrontés d'or, au deux & trois de gueules au Lion d'or, sur le tout d'or au Lion de sable*. De Marie de LOON-HEINSBERG : *au dix-neuf de Hesse*, de Henry Landgraue de Hesse : *au vingt de Catzenellebogen*, de Anne de Catzenellebogen : *au vingt-vn de Stolberg*, de Henry Comte de Stolberg : *au vingt-deux de Mansfeld*, qui est *d'argent a trois Fasces de gueules, escartelé d'argent a six Losanges de gueules, posées trois & trois*, de Marie DE MANSFELD : *au vingt trois de Konincstein*, de Philippe Comte de Konincstein : *au vingt quatre de la Marck*, qui est *d'or à la Fasce eschiquetée d'argent & de gueules de trois traits*, de Louise de la MARCK : *au vingt cinq de Bourbon-Vandosme*, de Iean de Bourbon, Comte de Vandosme, Baron d'Espernon : *au vingt-six de Beauuau*, de Isabeau de Beauuau, Princesse de la Roche sur Yon : *au vingt sept de Bourbon-Montpensier*, de Gilbert de Bourbon, Archiduc de Sesse, Comte de Montpensier : *au vingt huit de Gonzague-Mantoüe*, qui est *de Mantoüe, la Croix chargée d'vn Escusson de Lombardie-Gonzague*, de Claire de Gonzague : *au vingt-neuf de Longuy*, de Philippes de Longuy, Seigneur de Raon, de Giury & de Pagny : *au trente de Beaufremont*, de Ieanne de Beaufremont, Dame de Mirebeau : *au trente vn d'Orleans-Angoulesme*, de Charles d'Orleans Comte d'Angoulesme & de Perigord : *au trente deux de Polignac-Fontaines*, qui est *de gueules, escartelé d'or au Lion de sable*, de Ieanne DE POLIGNAC, fille de Foucaud de Polignac, seigneur de Fontaines, & Baron de Iers: Voilà les quartiers paternels, soustenus des maternels, *qui sont au trente trois de la Tour*, de Agne de la Tour Seigneur d'Oliergues : *au trente quatre de Beaufort escartelé de Turenne*, de Anne Comtesse de Beaufort & Vicomtesse de Turenne : *au trente cinq de Pons*, de Guy Sire de Pons, Comte de Montfort & de Marennes : *au trente six de Chasteauneuf*, qui est d..... de Ieanne de Chasteauneuf, fille de Menoton de Chasteauneuf Seigneur de Ciré, de Niœil, & de Varennes sur Yerre en Brie : *au trente sept de la Tour*

escartelé d'Auuergne, de Godefroy de la Tour, Baron de Montgascon : *au trente huit* de Beaufort cy-dessus, *escartellé de Canillac*, de Anne de Beaufort, fille de Loüis de Beaufort, Marquis de Canillac : *au trente neuf de Polignac*, qui est *Fasce d'argent & de gueules de six pieces*, alias *de huit*, de Guillaume-Armand Vicomte de Polignac : *au quarente de Saluces*, de Amedée de Saluces : *au quarente vn, quarente deux, quarente trois, quarante quatre, quarente cinq, quarente six, quarente sept, quarente huit, quarente neuf, cinquante, cinquante vn, cinquante deux, cinquante trois, cinquante quatre, cinquante cinq, cinquante six, cinquante sept, cinquante huit, cinquante neuf, soixante, soixante vn, soixante deux, soixante trois, & soixante quatre*, comme *aux neuf, dix, vnze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt vn, vingt deux, vingt trois, vingt quatre, vingt cinq, vingt six, vingt sept, vingt huit, vingt neuf, trente, trente vn, & trente deux* : & ces soixante & quatre quartiers donnent la septiesme ligne.

* PERCHE, Corne de Cerf, de Daim ou autre pareille beste. Voy CORNE.

*PERDRIX, on s'en sert plus aux festins qu'en Armoiries, & il se peut faire que le suiet qu'elle n'y est pas beaucoup en vsage, est, parce qu'elle est le Hieroglyphe de l'homme impudique, & d'vne humeur extremement lasciue, qui s'abandonne mesme sans aucune honte enuers ses consanguins. Ouide au huitiesme liure de ses Metamorphoses, dit que la Perdrix a retenu son nom de Perdrix neueu de Dedale, ieune enfant d'vn tres bel esprit, qui fut donné à son oncle pour apprendre l'architecture, sous lequel estant, il inuenta l'vsage du Compas & de la Scie, ce qui rendit Dedale enuieux de son industrie, & craignant qu'vn iour il ne le surpassat en son Art, il le ietta du haut de la Tour de Mineruε : mais Pallas Deesse des Arts & des Sciences, fauorable aux beaux esprits, le reçeut au milieu de l'air, couurit son corps de plumes, luy donnant pour recompense de la subtilité de son esprit, la legereté de ses aisles, dequoy pourtant elle n'ose encor s'esleuer en haut, pour l'apprehension qu'elle a de son ancienne cheute, qui luy faisant fuir les choses hautes, elle ne fait qu'en vser rez terre ou elle fait son nid ; aussi n'est-elle iamais representée en Armoiries le vol ouuert. I DAGVERRE, *d'or a trois Perdrix de sable.* II CHARTIER, porte *d'azur a deux Perdrix d'argent sur vn tronc d'arbre couché d'or.* III D'ALBON ancien, portoit *d'azur a vne Perdrix d'argent.* IV BADRAN, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de deux Perdrix affrontées d'or en chef, & en pointe vne Estoille de mesme.*



*PERROQVET, l'animal de tous les irraisonnables qui profere plus distinctement la parole humaine, a raison qu'il a la langue large, longue & charnuë, & qui ressemble plus celle de l'homme duquel il contrefait le parler, en quoy il est plus admirable que tous les autres oyseaux. Il est le Hieroglyphe de l'homme eloquent & disert. I LA CAVE, porte *d'or au Perroquet de sinople.* II PARISOT-la Valette-Cornusson, porte *de gueules au Perroquet d'argent, Parti de gueules au Lion d'or.* III Los en Bretagne, *de gueules a trois Perroquets d'argent.* Anthoine IV GROVL, Seigneur de la Folie, portoit *d'argent à la Fasce d'azur, accompagné en chef d'vn Lion naissant de sable, & en pointe de trois Perroquets de sinople.* V BRIET Seigneur d'Ailliel, portoit *d'argent au Santoir de sable, accompagné de huit Perroquets de sinople, membrés de gueules & accollés d'or mis en orle.* VI DE HALS, *d'argent a trois Perroquets de sinople.* VII DORMY, porte *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné en chef de deux Perroquets affrontés de sinople, & en pointe d'vn Tourteau de sable.*

VIII BOVRNEL, Escuyer Seigneur de Nan, portoit *d'argent a vn Escusson de gueules à l'orle de huit Perroquets de sinople membrés & accollés de gueules.* GVISBERT dit Breda, porte *d'argent a vne Fasce de gueules chargée d'vne Estoille d'or, & accompagnée en chef de trois Perroquets de sinople, & en pointe d'vn Croissant du second.* MERCERET au Comté de Bourgongne, portoit *d'or à deux Perroquets addossés de sinople, becqués membrés & accollés de gueules.*



PERY. Est lors que quelque piece de blason est posée en telle sorte qu'elle ne touche point l'extremité de l'Escu, comme on dit du Baston de Bourbon PERY ou mis en Abisme, ou des animaux lesquels sont representées contre leur naturel, ainsi qu'és Armes de la maison des Chabots *d'or Peris en Pal.* Cy deuant sous le mot ABISME il à esté monstré qu'estre mis en Abisme & Pery, est vne mesme chose. Voy ABISME,

PICOTE'. Chargé de menuës piquures comme la Truite, laquelle estant marquetée de son naturel se peint de cette mesme sorte en Armes, afin que l'on la puisse dicerner d'vn autre Poisson. Voy MARQVETE'.

PIED de l'Escu, est la pointe ou bas de l'Escu.

En PIED, se dit, non de l'animal qui est de bout sur les deux pates de derriere; mais de celuy qui à les quatre pates posées en bas sur lesquelles il se supporte, ainsi que le Lion des Armes des Seigneurs de la Rochepozay du surnom I DE CHATEIGNER, qui portent *d'or au Lion en Pied de sinople.* II GOLDODHSEN à Nuremberg, porte *de sable au Beuf en Pied d'or.* Le Comte III d'HIRSCHBERG-DOLTEIN en Allemagne, porte *d'argent au Cerf en Pied sommé de neuf Cors de gueules.* IV TRVSCHES von Rapersuuil en Suisse, porte *d'or au Leopard en Pied de sable.* V RYFFENBERG la mesme, porte *de sable à trois Boucs en pied d'argent.* VI BARSCHVVITZ en la March, porte *d'argent au Sanglier en Pied de sable.* VII HOMBOVRG Ville d'Allemagne, porte *d'azur à la Lionne en Pied d'or, allaictant deux Lionceaux de mesme.* VIII LA VVE, *d'azur à l'Aigle en Pied d'or, regardant vn Soleil mouuant du canton dextre de mesme.* SCHINDELIN en Alsace, porte *d'azur au Cerf en Pied d'or sur vne terrasse mouuante de la pointe d'argent* X HVNDT en Silesie, porte *d'azur au Chien en Pied d'argent accollé de sable.* XI PEVSER en Suabe, porte *d'or au Beuf en Pied de gueules.* XII CALVV Ville d'Allemagne, porte *d'or au Lion en Pied de gueules Couronné d'azur, sur vne Terrasse mouuante de la pointe de mesme.* REMBOLDT à Aubourg, porte *de gueules au Bœuf en Pied d'argent.* BERLIN en Alsace, porte *d'or a vn Ours en pied de sable, à la Bordure de gueules.* NADELVVITZ en Sile-

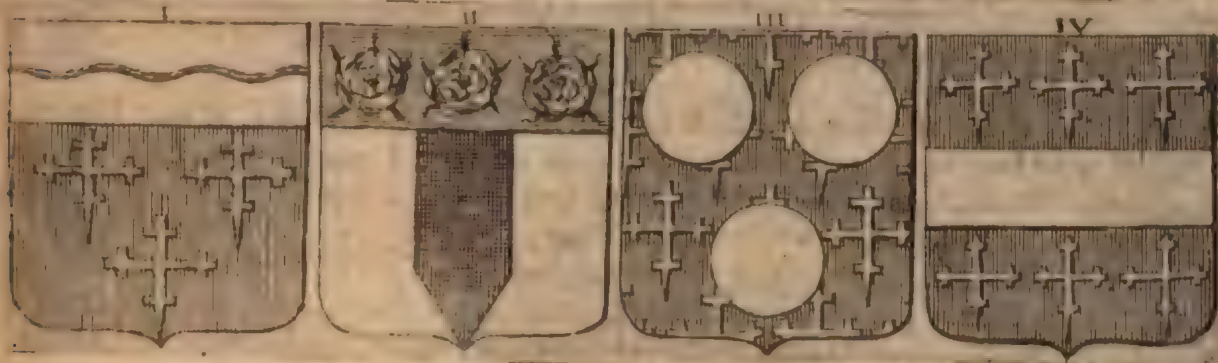
sie, porte *de sable a vn Arbre d'argent terrassé de sinople, au Leurier en pied du second accollé d'or.*



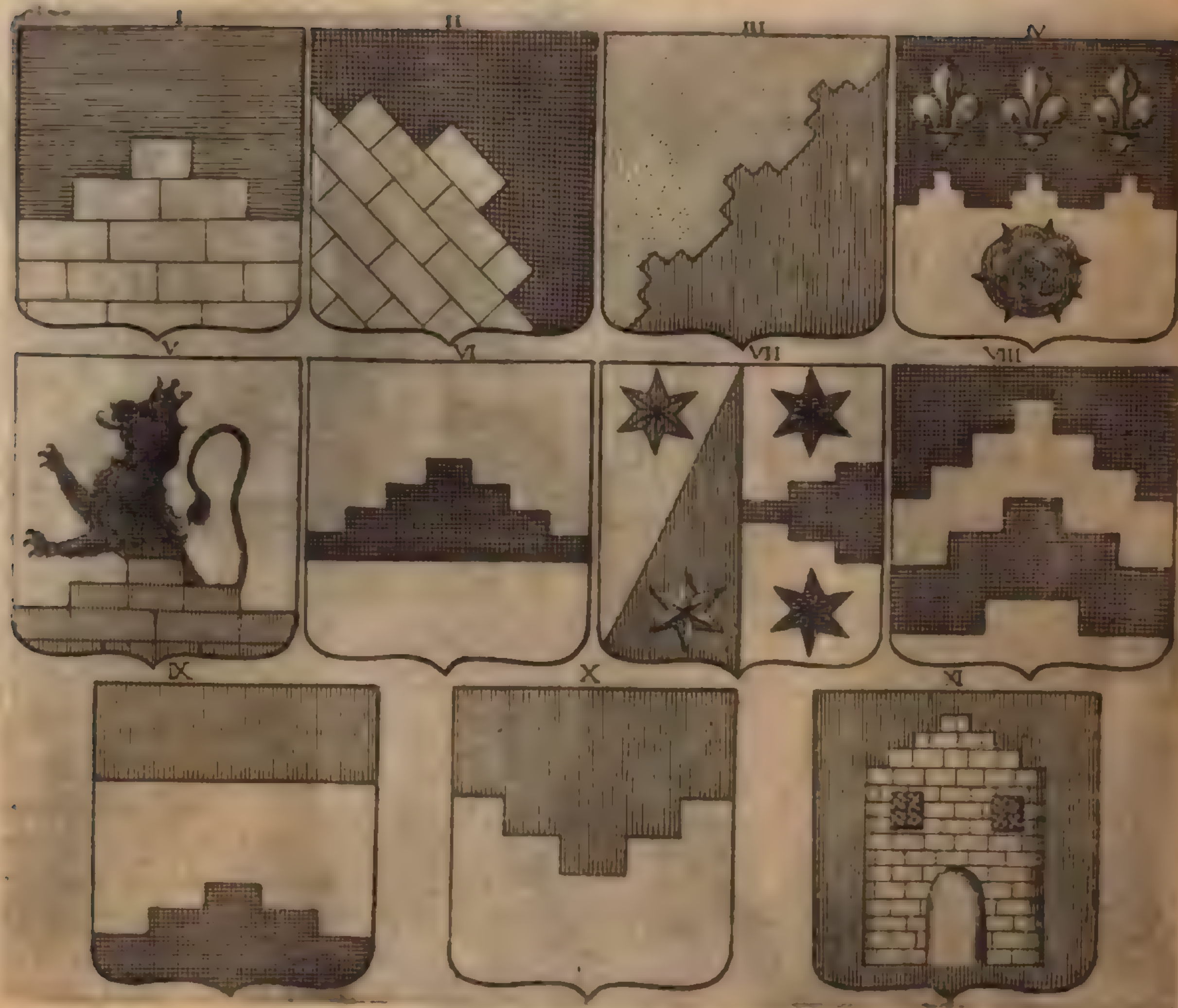
PIED COVPE' & PIED NOVRRY, sont sinonimes. Se dit de la Fleur de Lis, quand il n'y à rien plus bas que le lien qui tient les trois Fleurons, dont cette fleur est composée en blason : C'est à dire quand rien ne parrost sinon les trois parties superieures des trois fleurons. Hue [I] KYERET ou QVYERET Admiral de France du temps de Philippes de Valois l'an M. CCC. XXXIX. portoit, *d'Hermines à trois Fleurs de Lis au Pied coupé de gueules, au Baston d'azur brochant sur le tout.* [[II] DE VIGNACOVRT, porte *d'argent à trois Fleurs de Lis au Pied coupé de gueules.* Iaques [III] DE GOVY, Escuyer, Seigneur de Chasteau-Thomas & de Crecy, portoit *Parti d'or & d'azur à trois Fleurs de Lis au Pied coupé de gueules.* [IV] CARPENTIN, Seigneur de Marnil, portoit *d'argent à trois Fleurs de Lis au Pied coupé de gueules, à la Bordure engreslée de mesme.* [V] MONCHABLON, porte *de sinople à trois Pals de Vair, au Chef d'or chargé d'vne Fleur de Lis au Pied coupé de gueules.* Hugues [VI] LE VVASSEVR, Seigneur de Hiermont, portoit *d'argent à trois Fleurs de Lis au Pied coupé de sable.* [VII] Radulphe ou Raoul, Connestable de France du temps du Roy Louis VI. portoit *de gueules au Sautoir d'or chargé de cinq Coquilles d'azur, & accompagné de quatre Fleurs de Lis au Pied coupé d'argent.* [VIII] GOLDLY en Suisse, porte *d'argent à deux Roses de gueules, Coupé de mesme à vne Fleur de Lis renuersée au Pied nourri du premier.*] Ce mot pied nourry semble estre adapté, comme s'il estoit caché dans la terre: [c'est aussi quand elle est ainsi mouuante de quelque endroit qu'il faut vser du mot Pied nourry, & lors qu'elle est detachée & en plein champ il faut dire Pied coupé. ABSALON en Flandres, portoit *d'argent à deux Fleurs de Lis au Pied coupé de gueules au Franc quartier de mesme.* MONTONVILLIERS, *d'argent a trois Fleurs de Lis au pied coupé de gueules.* LA MOTTE, *d'argent à la Fasce de gueules, accompagnée de six Fleurs de Lis au pied coupé de mesme.* KERCKOVE a Gand, *de sable au Chef d'argent, chargé d'vne Fleur de Lis au Pied nourry de gueules.*



*PIED FICHE' qui est fini en pointe, qui est pointu pour ficher en terre. [I] DE CREMEAVX en Lionnois, porte *de gueules à trois Croix recroisettées (alias fleuronnées) au Pied fiché d'or, au Chef d'argent chargé d'vn Filet ondé d'azur.* [II] PIQVET-de Sautour, porte *d'argent à vn Pal au Pied fiché de sable, au Chef d'azur chargé de trois Roses du champ.* [III] BELLANGVE-Tourneuille, porte *de gueules semé de Croix recroisettées au Pied fiché d'or, à trois Besans de mesme.* [IV] TYREL, *de gueules à la Fasce d'argent, accompagnée de six Croix recroisettées de mesme.*

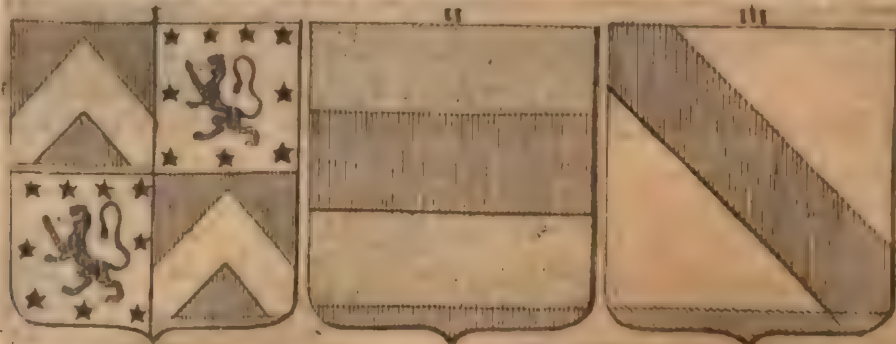


*PIGNON, PIGNONE', pignon de muraille qui se termine en pointe par quarreaux les vns sur les autres à plusieurs montans [I] RIEHEN en Suisse, porte *d'azur coupé maçonné Pignoné de deux montans d'argent.* [II] KLAMENSTEIN en Bauiere, porte *de sable Tranché maçonné Pignõné de deux montans d'argent.* [III] DROSTEN au Duché de Brunsuic, porte *d'or Taillé Pignoné de trois pieces chacune à deux montans de gueules.* [IV] KELLNER à Francfort, porte *de sable à trois Fleurs de Lis mises en Fasce d'argent, coupé Pignoné de trois pieces chacune de deux montans de mesme à vne Rose de gueules.* [V] RVGEN en Allemagne, porte *d'argent au Lion naissant de sable d'vne Champagne maçonnée Pignonée de deux montans de gueules.* [VI] HOHENSTEIN Marquarstein en Allemagne, porte *d'argent à la Fasce Pignonée de trois montans de sable.* [VII] NEVHOTER en Austriche, porte *d'argent Taillé de gueules, à deux Estoilles de l'vn en l'autre, parti d'argent au Pignon de trois montans couché en fasce de sable, accompagné de deux Estoilles de mesme.* [VIII] STAINKIRCHER en Bauiere, porte *Fascé Pignoné de quatre pieces l'vn dans l'autre de sable & d'argẽt.* [IX] SALERN la mesme, porte *d'argent à la Champagne Pignonée de deux montans de sable, au Chef de gueules.* [X] PROFFER en Silesie, porte *de gueules Coupé Pignoné renuersé de deux montans sur Argent.* [XI] STEINHAVSER en Bauiere, porte *de gueules à vne Fasce de maison Pignonée de trois montans d'argent maçonnée de sable.*



* PILE, c'est vne pointe renuersée. Voy POINTE RENVERSE'E,

*PLAINE. Cest la pointe de l'Escu lors qu'il est coupé en quarré, & que la pointe qui reste sous le quarré est d'autre couleur ou metail que l'Escu. Elle à serui de marque de Bastardise, comme il est remarqué sous le mot BASTARD, aux Armes de Iean Bastard de Bourgongne, I PETITE PIERRE, porte *de gueules au Cheuron d'argent, à la Plaine d'or; escartelé d'argent au Lion couronné de gueules; à l'orle de neuf Molettes de sable.* II STVRMEN en Alsace porte *d'or vne Fasce de gueules, à la Plaine de mesme.* III TVCHSENHAVSEN en Suabe, porte *d'argent à vne Bande de gueules, à la Plaine de sinople.* VVELINGER en Styrie, porte *d'azur au Chien naissant accollé d'argent mouuant d'vne Plaine entée d'or.* VOGLER en Silesie, porte *escartelé de gueules & d'argent, à la Plaine de sable.*

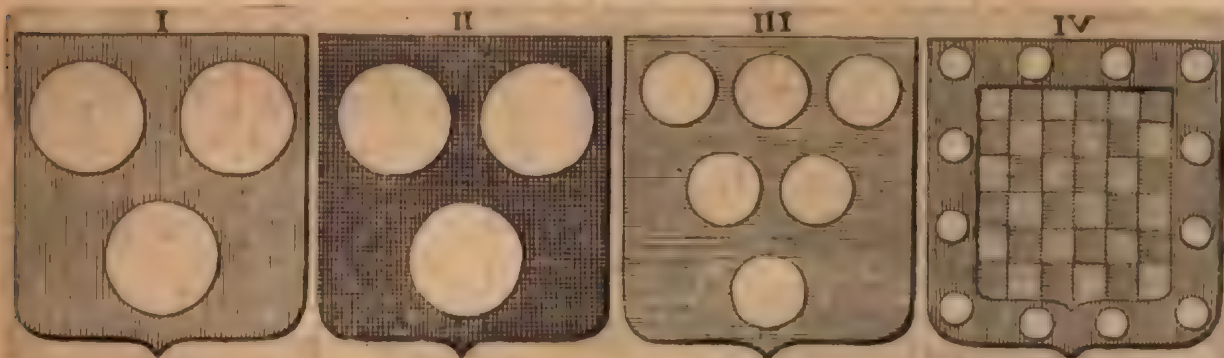


*PLANTE d'herbe ou de fleurs qui à sa racine, ou tient à la terre : il s'en voit quelqu'vnes dans les Escus aussi bien que dans les iardins & dans la campagne I PLANTADE, porte *d'or à vne Plante de Plantin à neuf feüilles de sinople, au Chef de gueules.* II FAVAS en Limosin, porte *d'or à vne Plante de Febue de deux tiges de sinople.* Les familles III de FAIARDO, BIVERO, GALLEÇO, MONTERROSO, VATICO, SEGNORI-

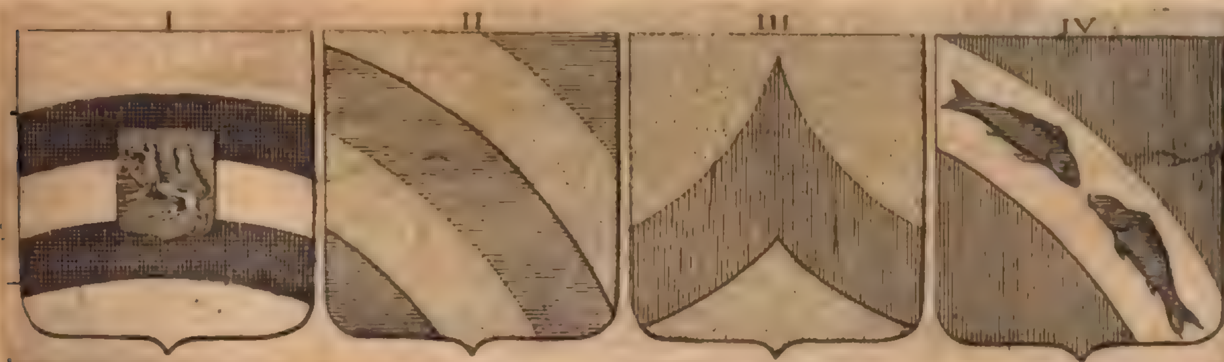
no, & de Lvgo en Espagne, descendus du Comte Rodrigo de Romaës, portent en memoire de sa retraite à Sainte Marie de l'Ortie ou il s'habitua, apres auoir enleué vne Princesse de la maison Royalle d'Angleterre, *d'or à trois Plantes d'Orties de chacune sept feuilles de sinople sur trois Mottes de terre de mesme mouuantes du Coupé ondé de six pieces d'argent & d'azur.*



PLATE. Nous auons dit cy dessus qu'il y auoit des Tourteaux qui auoient leurs noms particuliers suiuant leurs couleurs : I'en dis autant pour le Besan qui est d'argent, lequel par quelques vns s'appelle Plate. [I De Germolles, portoit *de gueules à trois Plates d'argent.* II Boutemont en Normandie, *de sable à trois Plates d'argent.* III Marcheville, porte *d'azur à six Plates d'argent, posées trois deux & vne.* IV Flechs en Flandres, porte *de gueules à neuf Plates d'argent posées trois, trois & trois.* On ce sert peu de ce mot de Plate, mais ordinairement Besan, de mesme que celuy d'or. Henry de Beavmont dit de Neufbourg, pour estre nay à Neufbourg en Normandie, Comte de Norrinctz ou Nourrinctz en Angleterre, du temps du Roy Henry I. portoit *Eschiqueté d'or & d'azur, à la Bordure de gueules chargée de douze Plates d'argent*, dit le manuscrit de Monsieur le Conseiller Bailly. Si on se seruoit ordinairement de ce mot de Plate au lieu de Besan, il ne seroit pas necessaire d'y adiouster *d'argent*, parce qu'en disant Plate il seroit entendu estre d'argent.]



*PLIE', qui est courbé. Le Comte I d'Eissenberg en Allemagne, porte *d'argent à deux Fasces Pliées de sable, à vn Escusson en cœur chargé d'vn Lion d'argent.* Le Baron II de Vvarnsdorf aussi en Allemagne, porte *d'azur à deux Bandes Pliées d'or.* Le Baron de III Neydeckport la mesme, porte *d'or au Cheuron Plié de gueules.* IV Schambach en Bauiere, porte *de gueules à vne Bande Pliée d'argent chargée de deux Poissons affrontés d'azur.* Venato à Naples, porte *de sinople au Lion d'argent à trois Fasces Pliées de gueules brochans sur le tout.*

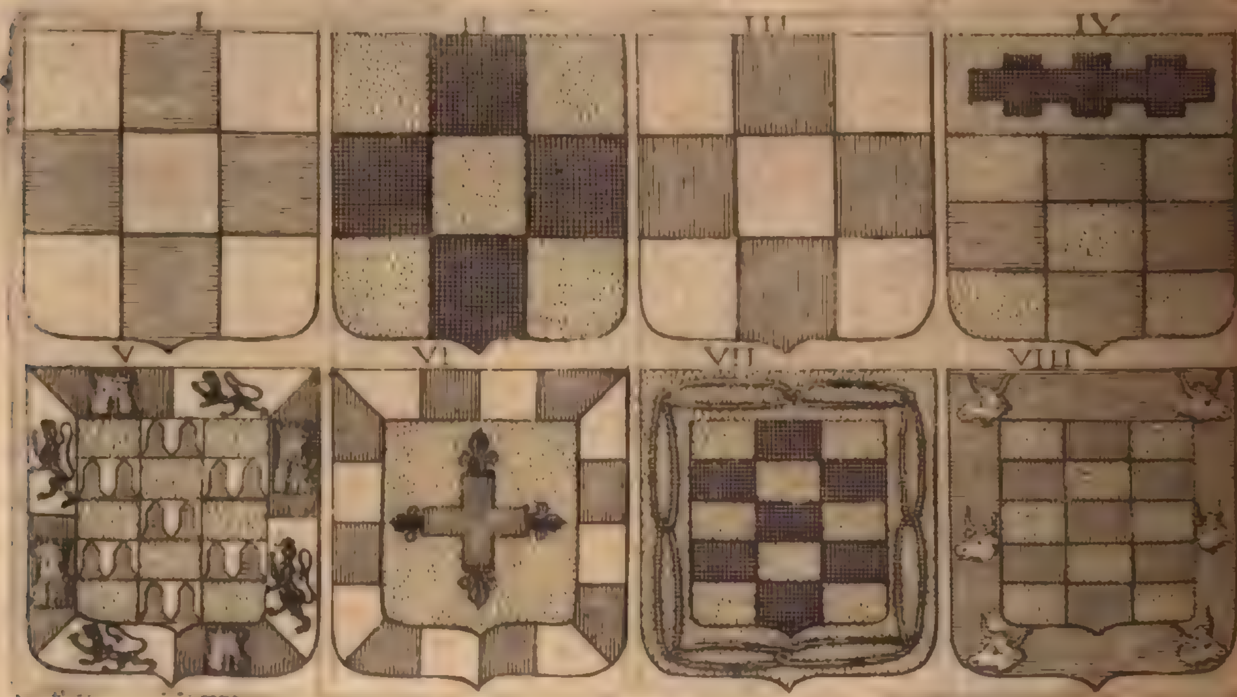


PLVME. Voy PENNACHE.

PLVMETE', Moucheté, Decoupé, Sinonimes approchans de la Panne ou fourrure d'Hermines. [I] *D'argent Plumeté de sinople.*

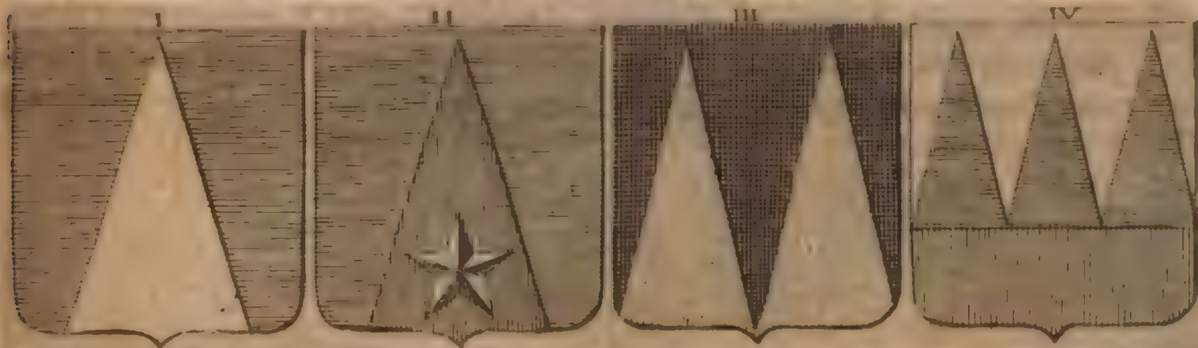


POINT, figure quarrée comme celle d'vn Eschiquier, il s'en met au nombre de neuf & de quinze ny plus ny moins, qui toutes sont vn autre quarré, & dont au premier nombre les cinq sont d'vn esmail, & les quatre d vn autre; [& au second les huit & les sept de differens esmaux. [I] SAINT PRIX ou SAINT PRIEST, porte *cinq Points d'argent equipolés à quatre d'aZur.* [II] CRISONI à Venise, porte *cinq Points d'or equipolés à quatre de sable.* [III] CVSAN à Milan, porte *cinq Points d'argent equipolés à quatre de gueules.* [IV] PALLAVICINI, *cinq Points d'or equipolés à quatre d'azur, au Chef du premier chargé d'vne Fasce alaisée bretessée de sable.* [V] VELASCO en Espagne dont des Ducs de Frias, porte *huit Points d'or equipolés à sept de Vair, à la Bordure componée de Castille & de Leon.* Quelques-vns appellent Points la componure. [VI] ARMILDEY en Espagne, porte *d'or à vne Croix Fleurdelisée de gueules, à la Bordure componée d'argent & de gueules de seiZe Points* ce qu'il n'est pas besoin de nommer suffissant de dire componée, par ce qu'elle à ordinairement ce nombre de seize, si elle en à moins on les specifie par ce mot pieces. Les anciennes Armes de cette maison estoient Eschiquetés *d'argent & de gueules*, que ceux de la famille quitterent depuis la bataille des Naues de Tolose, & prirent cette Croix, conseruant seulement la memoire de leur ancien Escu par cette Bordure componée. [VII] ANTOLINEZ & BERMVDEZ en Espagne, portent *huit Points d'or, equipolés à sept de sable, à la Bordure du premier chargée d'vne chaisne a huit chaisnons d'azur.* [VIII] ALHAIA aussi en Espagne, porte *huit Points d'or equipolés a sept de gueules, a la Bordure d'azur chargée de six testes de Beuf addossées d'argent.* CETRACINI à Venise, porte *cinq Points d'argent equipolés a quatre de gueules.*]



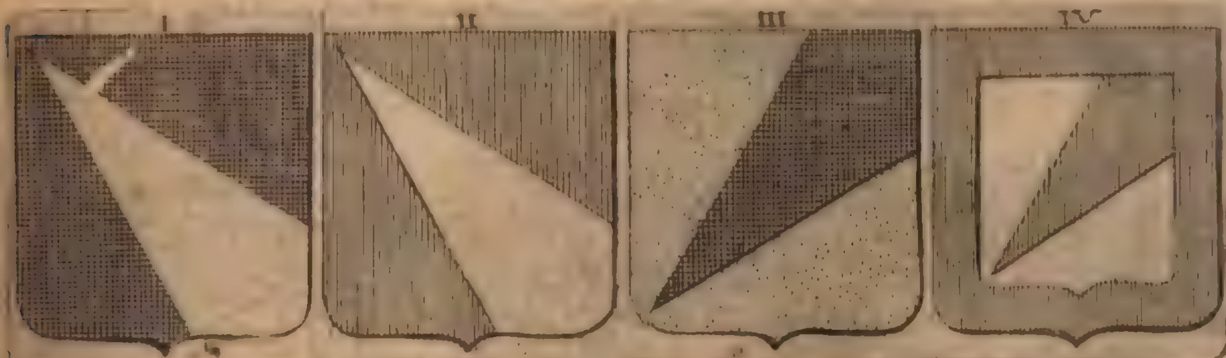
POINTE ou pied de l'Escu, est la plus basse partie de l'Escu, dite ainsi à cause que regulierement tout Escu doit estre fait en pointe, n'y ayant que celuy des Bannerets lequel est quarré & en forme de Banniere. Elle est marquée en l Escu cy deuant qui est au bas de la page 291 par la lettre I.

POINTE, piece de blason, montante du bas en hault de l'Escu [& est plus estroite en sa largeur que le Chappé occupant seulement les deux tiers de la pointe de l'Escu. [I SAINT BLAISE-de Brugny, porte *d'azur à la Pointe d'argent.* II MALET, porte *d'azur à vne Pointe cousue de gueules chargée d'vne Estoille d'argent.* III EHINGER en Suabe porte *de sable à deux Pointes d'or.* IV BREDEL au Tyrol, porte *d'argent à trois Pointes d'azur, à la Champagne de gueules.* REHLINGER à Ausbourg, porte *d'azur à deux Pointes d'argent surmontées de deux Roses de mesme.*]



* POINTE EN BANDE, qui est posée en bande. I OVGSPVRG en Suisse, porte *de sable a vne Pointe mis en bande d'argent.* II BLANCKENSTEIN en Suabe, porte *de gueules à la Pointe mis en bande d'argent.*

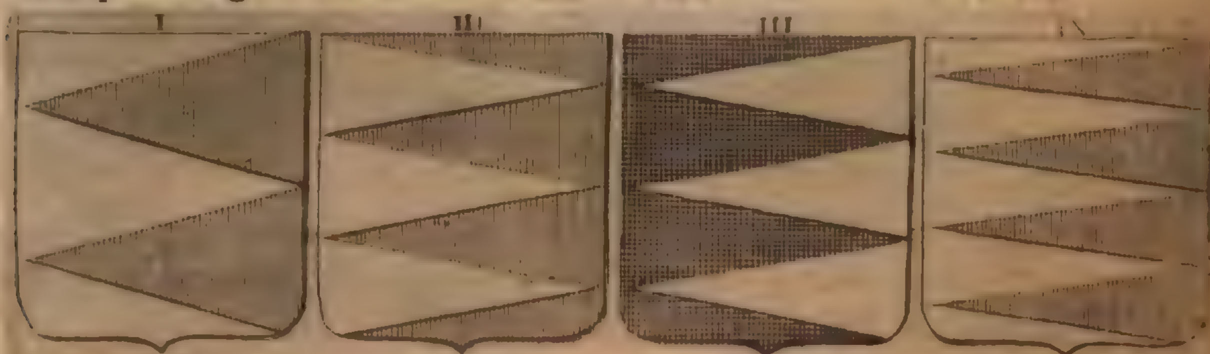
* POINTE EN BARRE, qui est mise en barre III KRAFT en Styrie, porte *d'or à la Pointe renuersée mise en barre de sable.* IV DE CVSEAV en Limosin, porte *d'argent à vne Pointe renuersée mise en barre de gueules, à la Bordure de mesme.* Il y en a qui disent vn Giron ; mais il est à obseruer que le Giron se termine au cœur de l'Escu.



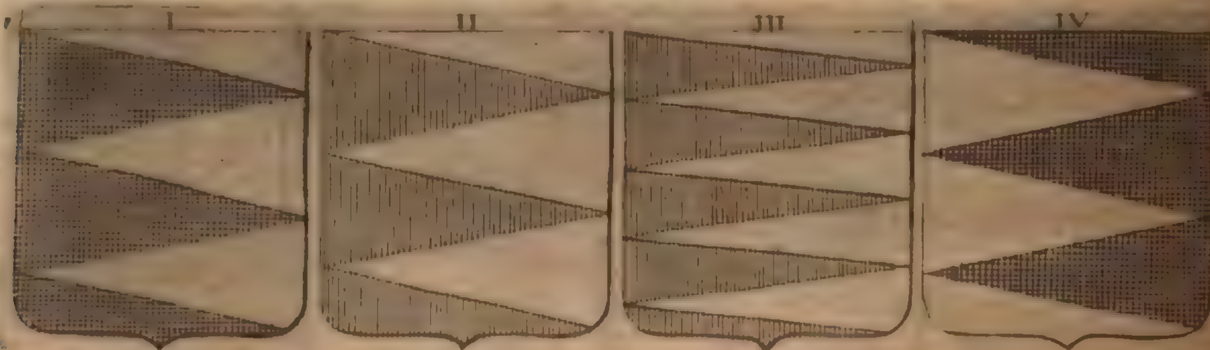
POINTE COVPEE, ou POINTE EN POINTE, qui prend sa racine dans la pointe de l'Escu, ou plustost quand la pointe de l'Escu est coupée par vne figure semblable à cette pointe cy-dessus descrite. I Iean de Bourbon, Seigneur de Rochefort, second fils naturel de Iean de Bourbon Seigneur de Carency, portoit *de France à la Trauerse de pourpre la pointe de l'Escu coupée d'argent.* Bara l'appelle Pointe en Pointe [II Iean de Bourgongne Seigneur de Froimont, petit fils de Baudoüin de Bourgongne Seigneur de Falais, Bastard de Philippes le Bon Duc de Bourgongne, portoit *de Bourgongne à vne Pointe en Pointe d'or*, que Scohier appelle *Pointe triangulée*, & qu'il dit estre la quatriesme marque de bastardise. III MALVENDE, *d'azur a vne Fleur de Lis d'or, à deux Cantons* (qu'aucuns appellent Anglets) *d'argent, à la Pointe coupée de mesme.* Cette Armes m'a esté donnée par le Pere Compain qui l'a tirée de Saint Pierre de Geneue.]



POINTES EN FASCES au nombre pluriet, qui sont mouuantes d'vn des flancs de l'Escu. [I VVECHEIMER en Franconie, porte *d'argent à deux Pointes en fasces mouuantes à senestre de gueules.* II BVRCKERSRODA en Misnie, porte *de gueules a trois Pointes en fasces d'argent mouuantes a dextre.* III RORBACH en Bauiere, porte *de sable a trois Pointes en fasces d'argent mouuantes a senestre.* IV MOLLENDORF en la March, porte *d'argent, a quatre pointes en fasces de gueules mouuantes a senestre.* KONIGSMARCK la mesme, porte *d'argent a trois Pointes en fasces de gueules mouuantes a senestre.*]



* POINTE' FASCE', se dit lors que les Pointes en fasces sont en nombre esgal de couleur & de metal. I MVERER en Styrie, porte *Pointé fascé d'or & de sable de six pieces.* II HATTENBACH au pays de Hesse, porte *Pointé fascé d'argent & de gueules de six pieces.* III DE LANDAS en Flandres, Seigneur dudit lieu, portoit *Pointé Fascé de dix pieces d'argent & de gueules.* IV MINCKVVITZ en Misnie, porte *Pointé fascé de sable & d'argent de six pieces.*



POINTE RENVERSE'E, que Bara dit estre appellée par quelques vns PILE, est vne figure contraire à la precedente qui est droite, ou plustost la mesme, mais qui est mouuante du chef contrebas, & occuppe les deux tiers de la largeur dudit Chef, se diminuant en pointe à proportion qu'elle approche la pointe de l'Escu sans neantmoins la toucher, [I OLDFEILD en Angleterre, porte *d'or a vne Pointe renuersée de sinople, chargée de trois Gerbes du champ.* II SEMER Duc de Sommerset aussi en Angleterre, portoit *d'or a vne Pointe renuersée de gueules, chargée de trois Leopards du champ, & accostée de six Fleurs de Lis d'azur.* Randolfe III BASSET-de Blode, qui passa en Angleterre auec Guillaume le Conquerant, & qui y à fait branche, portoit *d'or a trois Pointes renuersées* (le manuscrit appartenant à Monsieur le Conseiller Bailly, dit *Piles*) *de gueules, au Canton d'Hermines*: le sieur Segoing blasonnant les Armes de Basset-de Normainuille, dit *d'or au Chef Emmanché de trois pieces de gueules, au Canton d'Hermines,*

faute faite, sans doute, par ceux de cette maison, qui ne sçachans pas les termes de l'art, n'ont pas sçeu faire representer les Armes de leur famille telles que leurs predecesseurs les ont portées. IV MALLISSY, porte *d'azur a trois Pointes renuersées abboutissans l'vne à l'autre d'or.* TERRE, dont vn Cheualier de Malte tué à la prise de Zoara en M. D. XXII. *d'or a trois Pointes renuersées de gueules.*]



POINTE', marque de pointures ou piquures, se dit de la Rose lors que les bouts & pointes des cinq pieces qui luy seruent de chasse quand elle est en bouton, parroissent outre & par dessus les bords des feüilles de la Rose ouuerte & espanouye. [I BENOIZE, porte *d'argent à la Fasce d'azur chargée d'vne Fleur de Lis d'or, & accompagnée de trois Roses de gueules, boutonnées d'or & pointées de sinople:* vn de ce nom estant Secretaire du Cabinet du Roy Henry III. eut permission de mettre cette Fleur de Lis sur la fasce de ses Armes. II DV SERRE-de la Grange, porte *d'azur a vn Cerf sommé de six Cors d'or, au Chef d'argent chargé de trois Roses de gueules pointées de sinople.* III MARGVENAT dont deux Presidens en la Chambre des Comptes à Dijon pere & fils, porte *d'azur à vne Bande de trois pieces d'or, au Chef de mesme chargé de trois Roses de gueules boutonnées d'or & pointées de sinople.* Le Baron IV DE KAISERSSTVL en Allemagne, porte *Pointé au flanc dextre de huit pieces d'argent & de gueules.*]



POISSONS. Momus n'a pas esté le seul Aristarque de la nature. Plusieurs ont desiré auec luy, que le cœur de l'homme fut à descouuert, mais vn defaut plus grand s'y fut rencontré, il n'est pas tousiours necessaire que l'on sçache toutes nos pensées : il suffit que la langue ne les demente pas. Ce seroit donc assés que nostre cœur fut tourné comme celuy des Poissons, la pointe contre la bouche, & qu'en parlant nous fissions entendre qu'vn peuple muet nous auroit appris cette leçon. Remarque qui est assés suffisante pour auoir porté quelques Princes & Seigneurs à charger l'Escu de leurs Armes de la figure, qui d'vn Dauphin, qui d'vn Barbeau, qui d'vn Chabot, qui d'vn autre Poisson, pour nous faire sçauoir que rien ne sortoit de leur bouche, que ce que la pointe de leur cœur y poussoit, plustost que de s'estre arrestés à l'equiuoque de leurs noms. Ces Poissons de blason se [posent en fasce qui est leur ordinaire assiette ainsi que s'ils nageoient, ce qu'il n'est pas besoin de specifier, si ce n'est qu'ils soient mis] en pal ou en bande, & se mettent en l'Escu iusques-à seize. Les Dauphins de Vienne, d'Auuergne & de Forests sont tousiours courbés. Les Bars ou Barbeaux addossés comme ceux du Duché de Bar. Les Chabots petis en pal, de la maison des Chabots, & les deux Poissons DE L'ESTANG en Limosin, dont vn Euesque de Carcassonne Prelat associé à l'Ordre de Saint Esprit en l'an M. DC. XIX. qui sont *deux Poissons d'argent l'vn sur l'autre comme nageans sur la surface azurée de leur champ.* [I RAOVL, porte *d'azur au Poisson d'argent accompagné de quatre Annelets trois en chef & vn en pointe.* II DE

LVC-Fontenay, porte *d'azur au Brochet d'argent surmonté d'vne Estoille d'or.* [III] DV TARTRE, *d'azur à deux Barbeaux addossés d'argent, accompagnés de quatre Croix de mesme vne en chef, deux aux flancs & vne en pointe.* [IV] DE BLOCG, *de gueules à trois Carpes l'vne sur l'autre d'argent.* [V] DE SALMES, porte *de gueules a deux Saumons addossés d'argent.* [V] TANQVES porte *d'or à trois Tanches mise en pal de gueules.* [VII] BVKENS-Danoy, porte *d'azur a la Bande d'argent, chargée de trois Plies d'azur, accompagnée en chef d'vn Escusson Cheuronné d'or & de gueules de douze pieces.* [VIII] TROVVTEBECK en Angleterre, porte *d'azur à trois Truites enlassées en triangle d'or.* [IX] CHAMPGIRAVLT-de Germonaille, porte *de sable a trois Harancs d'argent mis en pal.* [X] QVARRACINO à Naples, porte *d'azur a vne Bande d'or chargée de trois Sardines de sable.* [XI] LE POISSON, *d'azur a trois Poissons l'vn sur l'autre d'argent.* [XII] MANCINI à Rome, porte *d'azur a deux Poissons rangés en pal d'argent.* AVBIN, Seigneur de Malicorne au Maine, *de sable a trois Poissons l'vn sur l'autre d'argent.* LVC en Viuarets, porte *d'or a la Bande d'azur chargée de deux Brochets d'argent.* TENCHE-Mareschal en Flandres, *d'azur a trois Tanches d'or l'vne sur l'autre.* CHASLYS, *de sable semé d'Estoilles d'or à vn Poisson de mesme.* KVRTZBACH en l'Empire, porte *de sable a trois Poissons l'vn sur l'autre d'argent.* LE MEVSNIER *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Poissons d'argent.* DE LA CHAPPELLE en Flandres, porte *d'argent semé de Croix recroisettées au pied fiché de sable, a deux Poissons addossés de mesme.* RINSVISCHS à Gand, *de gueules a trois Poissons rangés en pals d'argent.*]



POMME. Ce fruit est aussi rare en blason que le sont parmy les autres fruits les Pommes des Hesperides, [Ægle, Arethuse & Hesperethuse filles d'Hesper, frere d'Atlas, lesquelles auoient vn verger aupres de la Ville de Lixe en Mauritanie és frontieres d'Ethiopie, dans lequel croissoient des Pommes d'or, gardées par vn Dragon qu'Hercules deffit pour emporter ces riches fruits qu'il donna à Eurysthée fille de Stenele Roy de Mycenes. On ne laisse pourtant d'y en voir quelques vnes. [I] GAST-Bauorny, porte *d'or a trois Pommes d'azur.* [II] DE POMMEREVL, porte *d'azur au*

Cheuron d'or, accompagné de trois Pommes de mesme. [III] APLEPY, porte *d'argent a vne Bande de sable chargée de trois Pommes d'or.*]

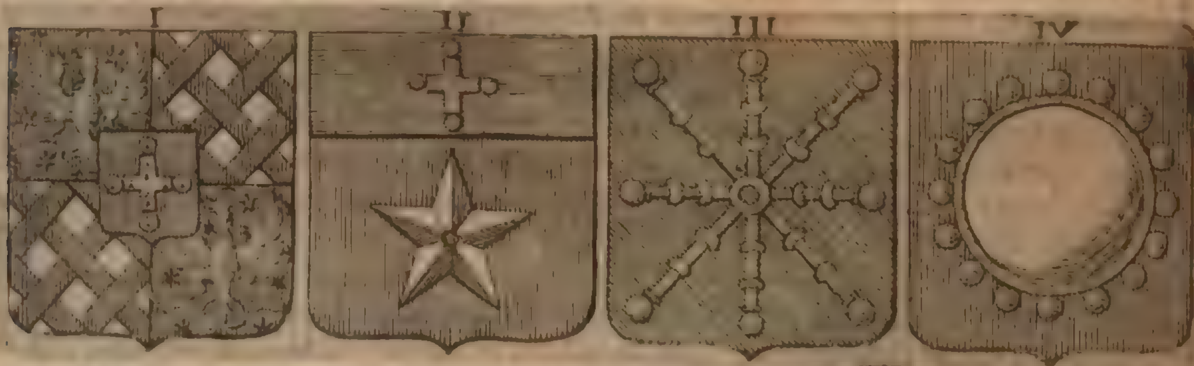


*POMME DE PIN, elle est composé de plusieurs escailles entassées l'vne dessus l'autre, elle represente vne espece de flamme, & nourrit ses pignolas en cert ins lits creux qu'on appelle gousses : on la despeint tousiours és Armoiries la pointe en haut, quand elle est en bas il la faut nommer ou dire renuersée. [I] BASSET en Dauphiné, porte *d'azur a la Pomme de Pin d'or.* [II] PINARD Marquis de Combiizy ou Coublizy, porte *de gueules a trois Pommes de Pin d'or surmontées d'vn Lion-leopardé d'argent* [III] MAYOT, porte *d'or a cinq Pommes de Pin de sinople posées deux, deux & vne.* [IV] DE TALHOVET en Bretagne, porte *d'argent a trois Pommes de Pin renuersées de gueules* : de ce nom est le Comte de Ruis, Gouuerneur des Ville & Chasteau de Retond dont il porte le nom, ayant esté nommé par les Maire & Escheuins de cette Ville là, lesquels tiennent sur les fonds de Baptesme tous les aisnés de cette maison, & au nom qu'ils leurs donnent, ils adioustent celuy de Retond : ce Seigneur s'appelle Louis-Retond de Talhoüet [V] CHAMPIN, porte *d'azur a la Fasce d'argent, chargée d'vne Aigle de sable, & accompagnée de trois Pommes de Pin d'or.* [VI] PINOS en Castille, porte *d'azur a six Pommes de Pin d'or, posées trois deux & vne.* [VII] DES PINS en Prouence, porte *de gueules a trois Pommes de Pin d'or.* [VIII] GODET des Bordes, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Pommes de Pin renuersées de mesme.* NEPVEV-Charnay, porte *d'azur a trois Pommes de Pin renuersées d'argent.* TREZVIGVIDY, porte *d'or a trois Pommes de Pin de gueules.* BELLARMINI, *de gueules a six Pommes de Pin renuersées d'or.* LADANGIE, *d'Hermines au Chef dentelé d'azur, chargé de trois Pommes de Pin d'or.* PINOT, *d'azur a trois Pommes de Pin d'or,* CRESPIN-du Gast-la Chabossetaye, *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Pommes de Pin de mesme.* GVERENTINE, *d'azur a quatre Pommes de Pin posées deux & deux d'argent.*



De ce mot Pommes sont deriué,

POMMÉ, POMMETÉ, ce qui se dit de la Croix, quand elle a ses extremités rondes en forme de boule, & tout ainsi qu'vn bouton, tel que nous le voyons dans les Bourdons, d'où vient que l'on appelle aussi Croix bourdonnée. L'on se sert pareillement de ce terme Pommeté, pour blasonner les raiz d'Escarboucles, qui sont garnis de petites pommes ou boules; [ainsi les autres pieces. Pierre I DE LA FOREST qui fut Abbé de Saint Denis, Euesque de Tournay, puis Euesque de Paris, Archeuesque de Roüen, Chancelier de France du temps du Roy Iean, & Cardinal, portoit suiuant le Feron *de gueules semé de Molettes d'or, à vne Aigle de mesme; escartelé d'argent, Fretté de gueules, sur le tout de gueules, à la Croix Pommetée d'Hermines*: les sieurs de Sainte Marthe ne luy donnent pour Armes qu'vn *Arbre de sinople en champ d'argent.* II AGAR, porte *de gueules à vne Molette d'argent, au Chef cousu d'azur, chargé d'vne Croix Pommetée d'or.* III CLABAVLT, *de sinople à l'Escarboucle a huit raiz Pommetés d'or.* IV MYRON, porte *de gueules au Miroir rond cerclé & Pommeté d'or.*



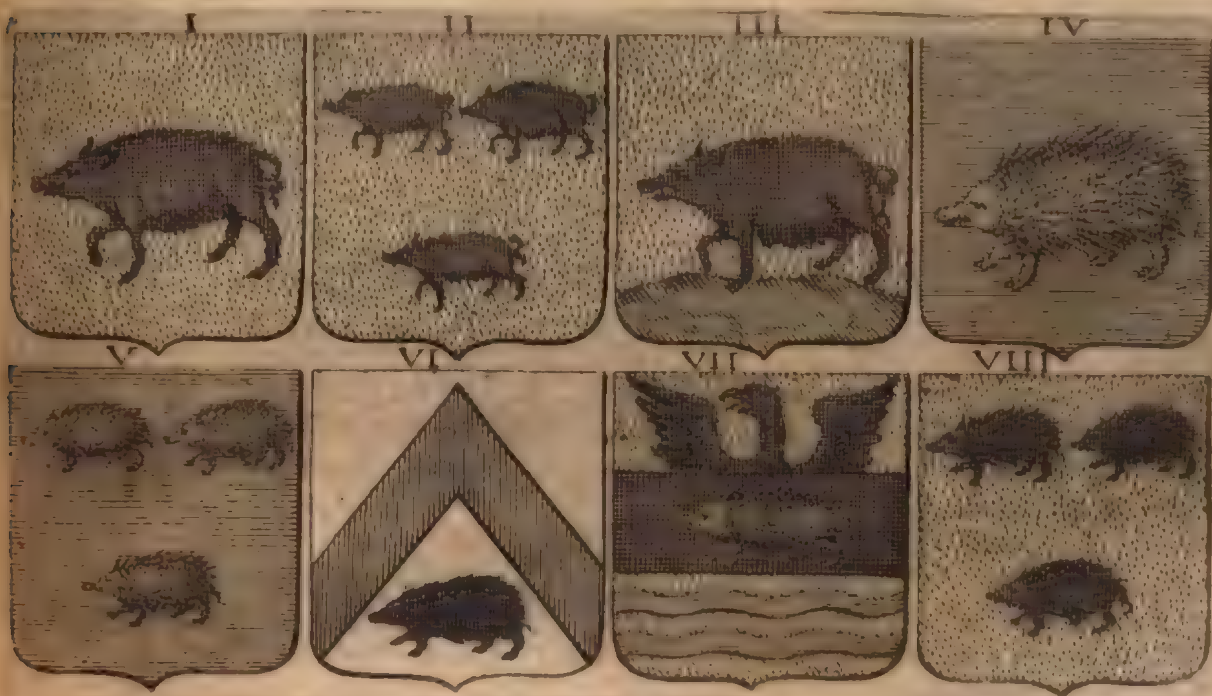
*PONT, bastiment de pierre pour seruir de passage sur les eaux, & de communication d'vn lieu en vn autre. Nous en voyons dans les Escus aussi bien que sur les Riuieres, & comme ils sont composés de diuerses Arcades, il en faut specifier le nombre, si ce n'est a ceux qui n'en n'ont qu'vne. I DE FERGVES, porte *d'or au Pont de sable.* II PONTEAV DE MER en Normandie, porte *de gueules a vn Pont d'argent, au Lion-leopardé dessus d'or.* III Le Cheualier DES SEPT VOYES, Cheualier de la Table Ronde, portoit *de gueules à vn Pont d'argent maçonné de sable, sur vne Riuiere courante du second.* IV DE PONTEVES en Prouence, dont les Comtes de Carces, qui ont donné des Lieutenans de Roy & Seneschaux en la Prouince, porte *de gueules au Pont de deux Arches d'or maçonné de sable.* V PONTBRIANT, porte *d'azur au Pont de trois Arches d'argent, maçonné de sable.* Anthoine VI MINARD, seigneur de la Tour-Grollier & de Mongarnaul en Bourbonnois, de Villemain, & de Grisy en Brie, & President au Parlement de



Paris, portoit *d'argent au Pont a trois Arches de gueules maçonné de sable, accompagné de six Mouchetures d'Hermines de mesme.* VII DE PONTAC, porte *de gueules au Pont a cinq Arches d'argent sur vne Riuiere de mesme ombrée d'azur, & supportant deux Tours du second.* Le païs VIII DE QVERCY, dont la Ville capitale est Cahors, porte *de gueules au Pont a cinq Arches d'argent sur vne Riuiere d'azur, supportant cinq Tours du second, chacune surmontée d'vne Fleur de Lis d'or.* STAMPA en Suisse, porte *d'argent parti de sable a vn Pont sur le tout supportant deux Tours d'or au Chef de mesme, chargé d'vn Aigle de sable.*

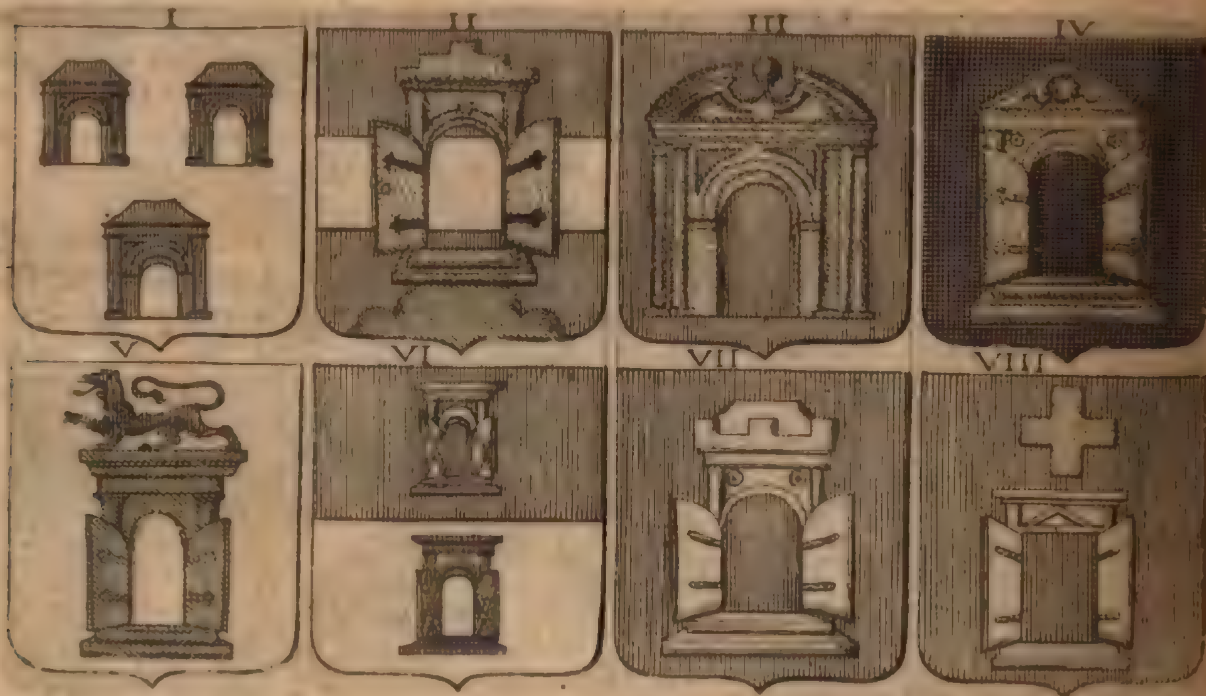
* PORC, de tous les animaux le plus sale & le plus ord, & qui n'a que des significations vicieuses, estant le hieroglyphe du luxurieux, & de celuy qui se soul de diuerses viandes; il signifie les ruines & degasts: il est le symbole des tenebres, & il represente l'homme inciuil & mal appris. Les Hebrieux & les Arabes l'ont en abomination. Nonobstant tout cela les Romains n'ont pas laissé de le porter en leurs enseignes de guerre, qui tenoient le cinquiesme rang, & nommoient *Frons de Porc*, vne certaine forme & figure de bataillon. La compagnie des Iouiens sous l'Empereur Diocletian, commandée par le Colonel de l'Infanterie, le portoient *assis de gueules en vn Escu d'azur, compassé d'or* en leurs Boucliers. Et la Compagnie des Honoriens ordonnés par l'Empereur Honorius, qui marchoient sous le Connestable, auoient pour leur enseigne *vn Escu d'argent à vn Tourteau de gueules, & deux Porcs naissans de sinople.* La famille de I PORCELET en Prouence, l'vne des plus anciennes & des plus noblesdu pays, dit le Pere de Varennes, porte *d'or au Porc de sable*, qui se voit dans les plus vieilles Eglises, & anciens monumens de la ville d'Arles, ou la tradition a laissé par memoire, que ce nom & ces Armes sont venus a cette maison, de ce qu'vne Dame de la famille ayant receu quelque imprecation d'vne pauure femme portant vn enfant qui luy demandoit l'aumosne laquelle elle esconduit, elle porta neuf enfans d'vne ventrée, ainsi que la Laye qui porte ordinairement neuf Porcelets. Le mesme pere de Varennes remarque qu'entre les grands priuileges que cette maison a tousiours eu, elle a encore auiourd'huy celuy que les Pescheurs luy apportent au son des Flustes & Tambours, le premier Esturgeon qu'ils prennent dans le Rhosne. II BOVQVETOT, porte *d'or a trois Porcs de sable.* III PORCELOS en Espagne, porte *d'or à vne Porque de sable sur vne terrasse mouuante de la pointe de sinople.* Le Porc, & le Porc Sanglier sont semblables, à la reserue que le Sanglier a vne deffense, & le Porc n'en a point. RICCI à Rome, porte *de gueules à la Fasce d'or chargée de trois Porcelets de sable.*

* PORC ESPIC espece de gros Herisson, a gros & grands piquons. IV MAVPEOV, porte *d'azur au Porc espic d'or.* V LE COGNEVX, dont vn President au Parlement de Paris, porte *d'azur a trois Porcs espics d'or.* VI BRVERES en Dauphiné, porte *d'argent au Che-*



uron de gueules, accompagné en pointe d'vn Porc espic de sable. [VII] Riccio à Naples, dont il y a eu vn Conseiller au Parlement de Bourgongne, fort affectionné au seruice de nos Roys Charles VIII. & Louis XII. porte *d'or a vne Fasce de sable chargée d'vn Porc espic du champ, & accompagnée en chef d'vne Aigle naissante du second, & en pointe de deux Fasces ondées d'azur.* Ricci à Florence, suiuant Scipione Ammirato, aux familles nobles de cette Ville la, porte trois differens Escus, qui sont peut-estre autant de Branches, la premiere *d'or a six Porcs espics de sable posés trois, deux, & vn, accompagnés de huit Estoilles de mesme posés deux, trois, deux, & vne.* Le second *d'or a trois Porc espics de sable, accompagnés de sept chataignes dans leurs herissons feuillés & soustenus d.... trois en chef, trois en fasce, & vne en pointe.* Et le troisiesme *vn Sautoir accompagné de quatre Porcs espics.* CATELAN, porte *d'or a trois Porcs espics d'azur.* BARBES a Blois, *d'azur au Porc espic d'argent.*

*PORTAL, PORTE., Portal grand & maistresse porte d'vn bastiment, d'vn grand edifice: Porte d'vne maison, d'vn Palais, ou autre tel bastiment. Porte qui s'ouure a deux batans, à double moitié, de chaque costé. [I] LE BLOND en Bourgongne, dont deux Conseillers au Parlement, Seigneurs de la Borde, de Vieil Chasteau en Auxois, de Quincey & de Couchey, portoit *d'argent a trois Portaux de gueules.* Le Comte [II] DE PORTNAVV en Allemagne, porte *de gueules a la Fasce d'argent, a vne Porte ouuerte a deux batans d'or ferrés de sable, sommée d'vn pignon à trois montans brochante sur le tout, soustenue d'vne Colline a trois coppeaux de sinople mouuante de la pointe.* [III] DE LA PORTE, porte *de gueules au Portal d'or.* [IV] DE RVSSIE & MOSCOVIE, portent *de sable à vne Porte ouuerte à deux batans d'or.* [V] ALBRICI au Royaume de Naples, porte *d'argent à la Porte ouuerte de deux batans de sinople, supportant vn Lion-leopardé de gueules.* [VI] PORT en Suisse, porte *de gueules coupé d'argent à deux Portes ouuertes à deux batans de l'vn en l'autre, barrés en sautoir d'or.* [VII] OFFENBVRG en Suisse, porte *de gueules à vne Porte crenelée de trois pieces couuerte & ouuerte à deux batans d'argent ferrés d'or.* [VIII] IALOVVICSICK en Pologne, porte *de gueules à vne porte ouuerte a deux batans d'argent, surmontée d'vne Croix d'or.*



*POSE', qui est mis en assiette de Croix, de Bande, de Pal, ou d'autres pieces honorables. [I] PIMENTEL en Espagne, porte *de sinople a cinq Coquilles d'argent Posées en Croix.* [II] VALEN en Vuestphalie, porte *d'or a trois Merlettes de sable Posées en fasce.* [III] SCINDEL, porte *de gueules à trois Billettes d'or Posées en pairle.* [IV] FOSSEZ, porte *de gueules a deux Lions l'vn contourné Posés en sautoir d'or.* [V] DES LOGES au Maine, porte *d'azur à cinq Fleurs de Lis Posées en sautoir d'or.* [VI] LOSCOVVITZ en Boheme, porte *d'argent a vne Aigle Posée en bande de sable, couronnée & membrée d'or, & chargée en l'estomach d'vn Croissant les pointes fleuronnées de mesme.* [VII] NEVDECH en Austriche, porte *d'argent a trois Coquilles de gueules Posées en bande.* L'Abbaye [VIII] DE SAINT OVEN a Roüen, por-

te

te *semé de France a vne Clef le Penneton vers le chef, & vne Espeé d'argent, Posées en sautoir*. Les sieurs de Sainte Marthe dans *Gallia Christiana*, donnent pour Armes a cette Abbaye, *d'azur a trois Fleurs de Lis d'or, a vne Crosse de mesme, accostée d'vne Clef à dextre & d'vne Espée à senestre d* RASPON à Rauenne, porte *d'azur a deux Pates de Loup Posées en sautoir d'or*. DE BVS, porte *d'azur a deux Espées d'argent les gardes d'or Posées en sautoir.*



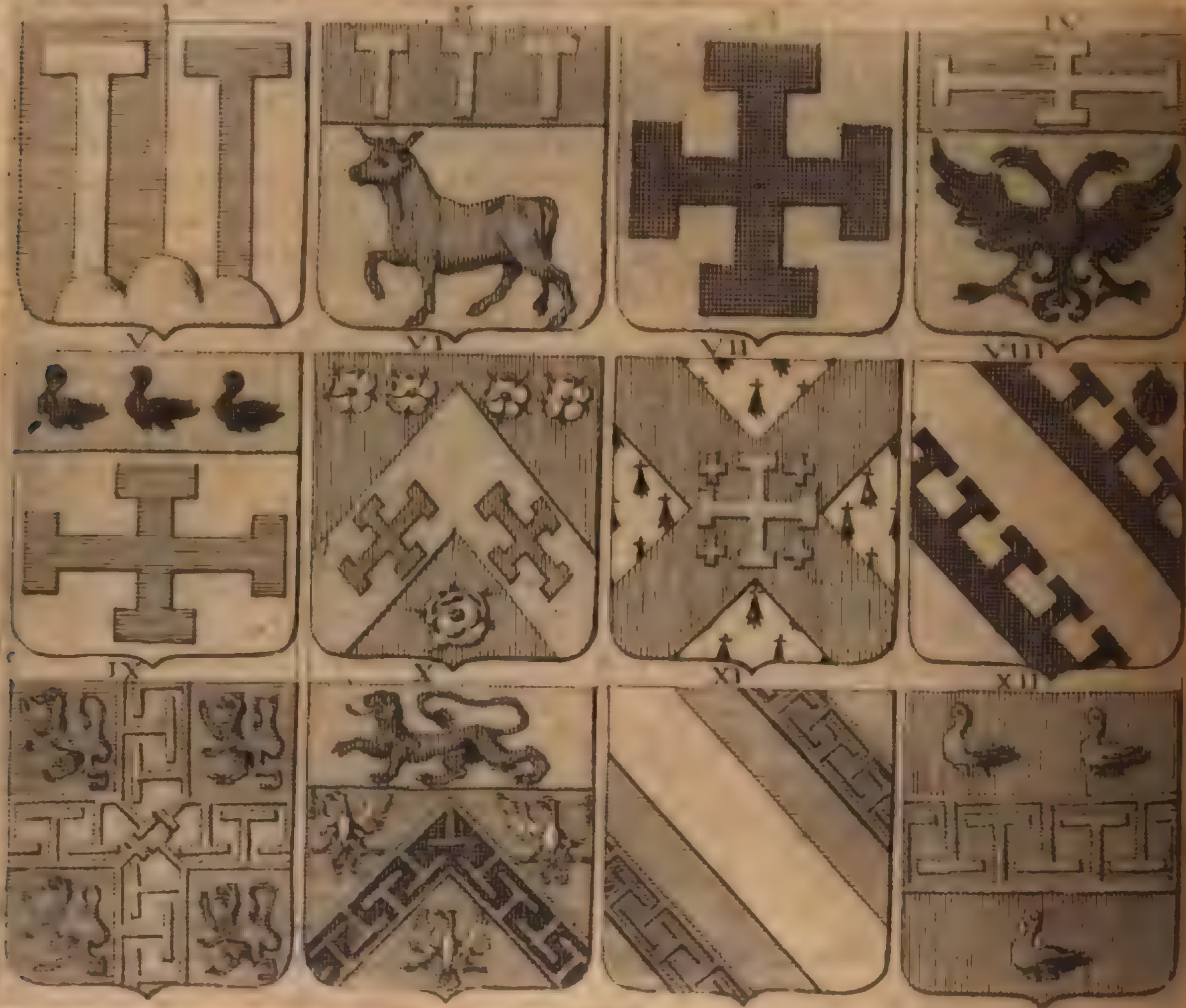
POT, Vase: il y en a de diuerses figures, & qui seruent a differens vsages.[I] PIGNATELLO à Naples, porte *d'or a trois Pots a vne anse, les anses de celles du chef tournées aux flancs de sable*. Cette Arme est parlante, car Pignatelli en Italien veut dire vn petit Pot. [II] POVFFIER à Dijon dont vn Conseiller au Parlement, & vn Maistre des Comptes, porte *de gueules a vn Pot a trois pieds remply de fleurs d'argent & à la pointe vn Croissant de mesme*. [III] DES POTOTS, en la Franche Comté, qui a donné au Parlement de Bourgongne dans son commencement, vn premier President, & vn Conseiller, porte *d'azur au Pot d'argent remply de trois Fleurs de Lis soustenuës de leurs tiges de mesme*. [IV] BERRVYER en Touraine, porte *d'azur a trois Pots couuerts d'or*. TROMP en Hollande, porte *d... a trois Pots a anse de...* POTTES en Picardie, porte *d'or a trois Pots* ou *Marmittes de sable*. LA MOTTE-Montigny, porte *d'argent à trois Cheurons de sinople, chacun chargé de six Pots à fleurs d'or.*



POTENCÉ. [Cette piece si ignominieuse ne laisse de trouuer place en quelque Escu, qui ne peut estre que pour quelque memoire de pieté. [I] PERGKAVSER en Bauiere, porte *d'azur parti d'argent à vn Rocher a trois Copeaux mouuant de la pointe sur le tout, supportant deux Potences de l'vn en l'autre*. [II] BOFFINS-d'Vriage en Dauphiné, porte *d'or à vn Bœuf de gueules, au Chef de mesme chargé de trois Potences du champ*: ce Chef a esté adjousté depuis qu'vn de cette famille eut fait bastir le Mont-Caluaire, qui est à Romans. Iosselin DE CHASTEAVNEVF, qui apporta d'outre-mer en Dauphiné le corps de Saint Anthoine, portoit *d'or a trois Potences d'azur.*

POTENCE', fait en forme de Potence, Croix Potencée qui a ses bouts faits en Potence, comme la grand Croix de Hierusalem prise par Godefroy de Boüillon, & moulée sur le Gonfanon que Thomas Patriarche de Hierusalem enuoya a Charlemagne, l'an DCC. XCIX. C'estoit vne Banniere & Drapeau quarré de sendal, c'est à dire de soye blanche tissuë à vne Croix Potencée, cantonnée de quatre Croisettes alaisées de soye rouge, pareillement tissuë, representant les cinq playes du Sauueur du monde. [III MARZANA en Italie, porte *d'or à vne Croix Potencée de sable*. IV CHARPY en Dauphiné, porte *d'or à vne Aigle esployée de sable, au Chef d'azur chargé d'vne Croix Potencée d'argent*. V LA CROIX Seigneur de la Barre sous Montmorency, porte *d'argent à vne Croix Potencée d'azur, au Chef cousu d'or chargé de trois Merlettes de sable*. VI DE GRIGNAN, porte *de gueules au Cheuron d'or chargé de deux Croix Potencées du champ, & accompagné de cinq Roses d'argent, quatre en chef rangées, & vne en pointe*. VII LA FRETTE, *d'Hermines au Sautoir de gueules, chargé d'vne Croix Potencée d'or, cantonnée de quatre Croisettes de mesme*. VIII LE VOLEVX en Picardie, porte *d'argent à deux Bandes Potencées de huit pieces de sable, & vne Coquille de mesme posée au canton senestre*.]

* POTENCE' CONTRE-POTENCE' garnie de petites Potences, comme enclauées l'vne dans l'autre. IX LA FONTAINE en Champagne, porte *d'azur à la Croix Potencée & contre-potencée d'or, cantonnée de quatre Lions de mesme*. X LA TROVSSE-Hardy, porte *d'azur au Cheuron Potencé & contre-potencé d'or remply de sable, accompagné de trois Aiglettes d'argent, au Chef d'or chargé d'vn Lion-leopardé de gueules*.] Les Armes des Comtes XI DE CHAMPAGNE, sont aussi garnies de petites Potences, ils portoient & le pays qui est Pairrie les retient encore, *d'azur à vne Bande d'argent, cottoyée de deux Cotices Potencées & contre-potencées d'or de treize pieces*. Pithou au liure premier des Comtes de Champagne & de Brie, apres auoir fait vne enumeration des sept Comtes de Champagne, Pairs de Champagne, Ioigny, Retest ou Rhetel, Brenne ou Brienne, Roucy, Braine, Grande pré, & Bar sur Seine, dit qu'a ce nombre des sept Pairs, plusieurs ont voulu rapporter sept pieces d'or contre-potencées à vne bande d'argent, qu'ils mettent en champ d'azur, lesquels



toutefois, adiouste-il, se blasonnent par les plus moderrés à *bandes d'argent*, *contre-potencées d'or de trois pieces*: mais le Roman du petit Seintré, auquel pour son ancienneté, il dit deferer quelque chose en tels doutes, fait porter à vn Iean de Champagne, *d'azur à vne Bande d'argent à deux Cotices ou Fretaux d'or, Potencées & contre-potencées*, sans les nombrer autrement. Voilà ce que dit Pithou : mais nous voyons non seulement sept Potences en ladite Bande; mais iusques-a treize, qui est le vray nombre des Comtes qui sont en Champagne, quoy que Pierre de Saint Iulien en ses meslanges Historiques sous le tiltre des antiques Armes des vieux Roys & Princes de Bourgongne, rapporte que Louis XI. dans ses escritures contre Marie de Bourgongne touchant nostre Duché, parlant des Armes des enfans de France, dit que le Comte de Champagne portoit *d'azur Potencé en bandes de quatorze Potences d'or*. [XII BOVDONVILLIERS, *de gueules à la Fasce Potencée & contre-potencée d'or remplie d'azur, accompagnée de trois Merlettes d'or*. LE COINTE à Bourges, porte *de gueules au Cheuron Potencé & contre-potencé de vnze pieces d'or, rempli de sinople, accompagné de trois Roses d'argent*.

POVRPRE. Ceux qui mettent cinq couleurs en Armoiries y comprennent le Pourpre, qui est composé de l'azur & du rouge, non pas pour couleur simplement, mais pour vn esmail metoyen entre la couleur & le metal, tellement qu'en ce cas, on le peut mettre sur l'vn & sur l'autre sans fausseté, c'est à dire comme couleur sur metal, & comme metal sur couleur, quoy que Fauin repugne a cela, & dise suiuant vn sien manuscrit, que le Pourpre n'est mie couleur. Toutefois nous en voyons en des Armes de personnages qualifiés, [& auec beaucoup de raison, non seulement parce que anciennement il estoit ordonné pour le vestement & ornement des Monarques & des Roys, pour l'vsage des Princes, des Capitaines & des plus grands Magistrats de l'vn & l'autre Empire des Romains: mais aussi à cause de ce qu'il signifie des vertus spirituelles, *la Foy, la Temperance, la Chasteté, & la Deuotion*. Il represente, *la Noblesse, la Dignité, la Tranquilité, la Grandeur, l'Abondance, la Liberalité, & la Grauité*: des sept Planettes, *Iupiter* & *Venus*; des douzes signes *le Sagitaire* & les *Poissons* des douze mois *Nouembre* & *Feurier*; des iours de la semaine *le Ieudy*; des pierres precieuses, *l'Opale*; *l'Amatiste*, *la Hiacinte*, & autres; des ages *la Vieillesse*; des animaux *le Lion*, des fleurs *l'Iris*, des nombres *sept* & *douze*, & des metaux *l'Estain*, d'autres l'approprient encor aux *Nues*. Et pour le reconnoistre parmy les autres couleurs employées dans les Escus, il est representé par I vne hacheure en barre, tirante de l'angle senestre du chef, à l'angle dextre de la pointe. II ANCHISES pere d'Ænée, qu'il eut de Venus de laquelle il estoit aymé pendant qu'il viuoit és deserts dans le seul soucy de son bestial; & pour s'estre vanté de son accointance, cette Deesse le rendit aueugle, & pour cét aueuglement il n'entroit au Conseil des Troyens. Troye estant saccagé, Ænée son fils le retira de l'embrasement, le porta sur ses espaules, le conduisit iusques-a Drepanum Ville de Sicile, ou il fut enseuely, portoit *d'or a vn demy Vol de Pourpre*. III LACIE en Angleterre, porte *d'or au Lion de Pourpre*. IV GRVTELE, porte *Vairé d'argent & de Pourpre*. V HERIPONT au Païs bas, porte *de Pourpre à la Bande d'or*. VI GAVVAIN d'Organie, Cheualier de la Table ronde, portoit *de Pourpre à vne Aigle esployée d'or*. VII AGRVAL de Galles, aussi Cheualier de la Table ronde, portoit *de Pourpre semé de Croisettes d'or, au Leopard d'argent*. VIII MALAQVIN le Gros, Cheualier de la Table ronde, portoit *de pourpre à la Bande d'argent, chargée de trois Lionceaux de gueules*. IX ESTERNO au Comté de Bourgongne, qui porte *de gueules à la Fasce d'argent, accompagné de trois Arrests de Lance*, (petit plastron rond, dont ce seruoient les anciens Cheualiers pour tenir les lances fermes les mettant dans l'arrest pour combatre ou iouster,) *de mesme*; portoit anciennement, & suiuant qu'il se voit és lettres de l'annoblissement de cette famille, données par l'Empereur Sigismond, *de Pourpre à vne Fasce d'azur, chargée d'vne Coquille d'argent, & accompagnée de trois Arrests de lance de mesme*. X DE LESTOVRGE, porte *de Pourpre coupé d'argent au Cyprés de sinople brochant sur le tout*.] Benigne XI IAQVERON, sieur de la Motte, President en la Chambre des Comptes à Dijon, qui fut fait Cheualier en l'an M. D. XLIII. portoit *d'azur à la Fasce de Pourpre, chargée d'vn Croissant d'argent, & accompagnée de trois Roses de mesme*. Encore que a prendre cette Fasce, soit pour metal, soit pour couleur, ces Armes là sont tousiours fausses: car si pour couleur elle est posée sur vn champ d'azur, si pour metal elle est char-

gée d'vn Croissant d'argent. [XII GAST en Forests. porte *de Pourpre à deux Fasces d'azur.* LAMBOVRG du Chastel, Cheualier de la Table ronde, portoit *de Pourpre à vn Lion-leopardé d'argent armé d'azur.* SAINT LEGER, *de Pourpre semé de Fleurs de Lis d'or, à la Bande de gueules.*]

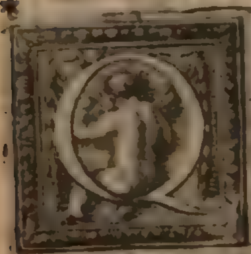


* POVRSVIVANT D'ARMES, troisiesme Officier d'Armes despendant du Heraud. Voy sa fonction & ses emplois sous le mot HERAVD.

*PROBOSCIDE, Trompe d'Elephant. I CENEVS Roy de Scythie, portoit *de Pourpre à vn Proboscide d'or.* II BARSCHKER en Silesie, porte *d'azur au Proboscide le nazeau en haut d'or.* III TSCHAMMER la mesme, porte *de gueules au Proboscide le nazeau en haut d'argent, parti de mesme à vne Corne de Cerf de gueules.* IV FILTZ aussi en Silesie, porte *de gueules parti d'argent à deux Proboscides addossés les nazeaux en haut de l'vn en l'autre.* KRONHEIN en Suabe, porte *de gueules a deux Proboscides addossés les nazeaux en haut d'or.* LVCKE en Silesie, porte *de gueules au Proboscide le nazeau en haut d'argent, senestré d'vne Corne de Cerf de mesme.*







* QVARREAV, petit quarré, piece de brique dont l'on paue les planchers. I CARRON en Beugey, Seigneur dudit lieu & de Meyrieu, porte *d'azur a trois Quarreaux d'argent.* II CHOMEL, porte *d'or à la Fasce d'azur chargée de trois Quarreaux d'argent.* III LANIER, porte *d'azur au Sautoir de Quarreaux d'or, accompagné de quatre Aiglettes de mesme.* IV MARSHALL en Angleterre, porte *de gueules à la Bande de Quarreaux d'or.* MEYLERSDORFR en Carinthie, porte *d'argent à trois Quarreaux de sable mis en bande.* VIRI en Bourgongne, porte *de sable à la Croix ancrée d'argent, chargée d'vn Quarreau du champ.* ORGLANDES, porte *d'Hermines semé de Quarreaux d'or.* Den BRVCH en Vuestphalie, porte *de sable semé de Quarreaux d'or, au Chien brac de mesme.*



* QVARTE-FEVILLE, fleur a quatre feüilles. I PHELIPEAVX, porte *d'azur semé de Quarte-feuilles d'or, au Canton d'Hermines*: de ce nom vn Secretaire d'Estat, qui escartelle de Cottereau. Philippes II DE POGES, Seigneur du Saix & d Insurieu en Bresse, portoit *de gueules à six Quarte-feuilles d'argent, posées trois, deux & vne.* III LOVVET, *de gueules à trois Pals cousus de gueules, le tout semé de Quarte-feüilles d'argent.* IV D'OLIVVA en Pologne, porte *d'argent à la Bande d'azur, chargée de trois Quarte-feuilles de gueules.* Il y a aussi des]

QVARTE-FEVILLES DOVBLES qui ont huit feüilles, il y en a vne figure dans Bara, *de gueules au Canton d'argent, chargé d'vne Quarte-feuille double de Pourpre.*



QVARTIER, est à proprement parler la quatriesme partie de l'Escu, lors qu'il est escartelé & diuisé en quatre parties esgalles: on appelle de mesme les diuisions du contre-escartelé, & quand il y a d'autres subdiuisions, l'on dit quelquefois Tiercé, d'autrefois Coupé de huit pieces: & ainsi suiuant la diuersité des terres ou des alliances. [I DE MESMES, porte *Escartelé, au premier Quartier d'or au Croissant de sable, au deux & troisiesme Quartier d'argent, a deux Lions-leopardés l'vn sur l'autre de gueules, au*

quatriesme Quartier tiercé en fasce, le premier de gueules, le deux d'or à vne Estoille de sable, le troisiesme ondé d'azur. Ce nom est illustre pour auoir passé dans les Compagnies du Grand Conseil, és Charges de Conseiller & de President du Parlement de Paris és mesmes Charges; des Maistres des Requestes de l'Hostel du Roy, au nombre de six Maistres; de Chancelier de Nauarre; de Conseillers d'Estat & d'Ambassadeurs pour nos Roys; & autres Charges dignes de la naissance & du merite de ceux que cette famille a produit. Iean II DE GALLARD-de Bearn, Comte de Brassac, creé Cheualier des Ordres par le Roy Louys XIII. en M. DC. XXXIII. portoit *Escartelé au premier Quartier d'or à trois Corneilles de sable, becquées & membrées d'or*, qui est de Gallard: *au deuxiesme Quartier*, de la Rochebeaucourt: *au troisiesme Quartier*, de la Rocheandry: *au dernier Quartier* de Bearn. Il est a obseruer qu'en blasonnant l'Escu escartelé, il n'est pas necessaire d'adjouster ce mot Quartier, suffisant de dire. III LORAS Chamanjeu, qui a donné plusieurs Chambellans des Dauphins, porte *Escartelé, au premier & quatriesme de gueules, à vne Fasce losangée de trois pieces & deux demies d'or*, qui est de Loras: *au deux & trois de gueules à vne Fasce losangée d'or & d'azur*, qui est de Loras-Montplaisant. IV DE SERRES, de cette famille deux Euesques du Puy, porte *Escartelé au premier & quatriesme d'argent, au Cheuron d'azur chargé de trois Estoilles d'or, & accompagné de trois Trefles de sinople, au deux & trois de gueules à vn Lion d'or.* V PLVVINEL, porte *Escartelé au premier & quatriesme d'azur, au Caualier armé d'argent tenant à la main vne Espée d'or: au deux & trois d'azur au Flambeau renuersé d'or allumé de gueules, posé en barre.* VI DAGVIERE à Paris, porte *Escatelé, au premier d'azur à vn Arbre d'or: au deux d'argent au Sanglier de sable, au trois de sinople à la Leurette d'argent accollée de gueules, au dernier de gueules à trois Tours d'or.* VII DE CHASSAIGNE, porte *Escartelé au premier & quatriesme d'argent à trois Bandes de sable, au deux & trois d'argent à trois Quinte-feuilles de sable.* VIII ARIOLS, porte *Escartelé au premier & quatriesme de gueules, à vn Herisson*, (qu'aucuns adioustent en deffense) *d'or; au deux & trois d'azur à vn Lion d'or.* Mathias Comte DE GALAS, General de l'Armée du Roy de Hongrie, portoit *d'argent à cinq Tourteaux d'azur, escartelé d'argent à trois Fasces de gueules.* MONTCHENV Beausemblant, porte *Escartelé, au premier & quatriesme de gueules à vne Bande engreslée d'argent, chargée en chef d'vn Allerion d'azur: au deux & troisiesme losangé d'or & d'azur.* VVAENCOVRT, *d'argent a trois Poisons de sable, escartelé du premier Fretté du second.* Thomas Comte DE STRAFFORD, Lieutenant pour Charles I. Roy d'Angleterre au Royaume d'Irlande, portoit *Escartelé, au premier d'azur à la Croix d'argent, cantonnée au premier canton d'vne rose d'or: au deux d'argent à trois Merlettes de gueules: au dernier d'argent à trois Fasces de gueules.* LE ROY-Guissancourt, porte *d'argent à trois Fleurs de Lis de gueules*, qui est de le Roy: *Escartelé d'or à la Bande de sable, accompagnée de trois Merlettes de mesme*, qui est DE GVISSANCOVRT.]

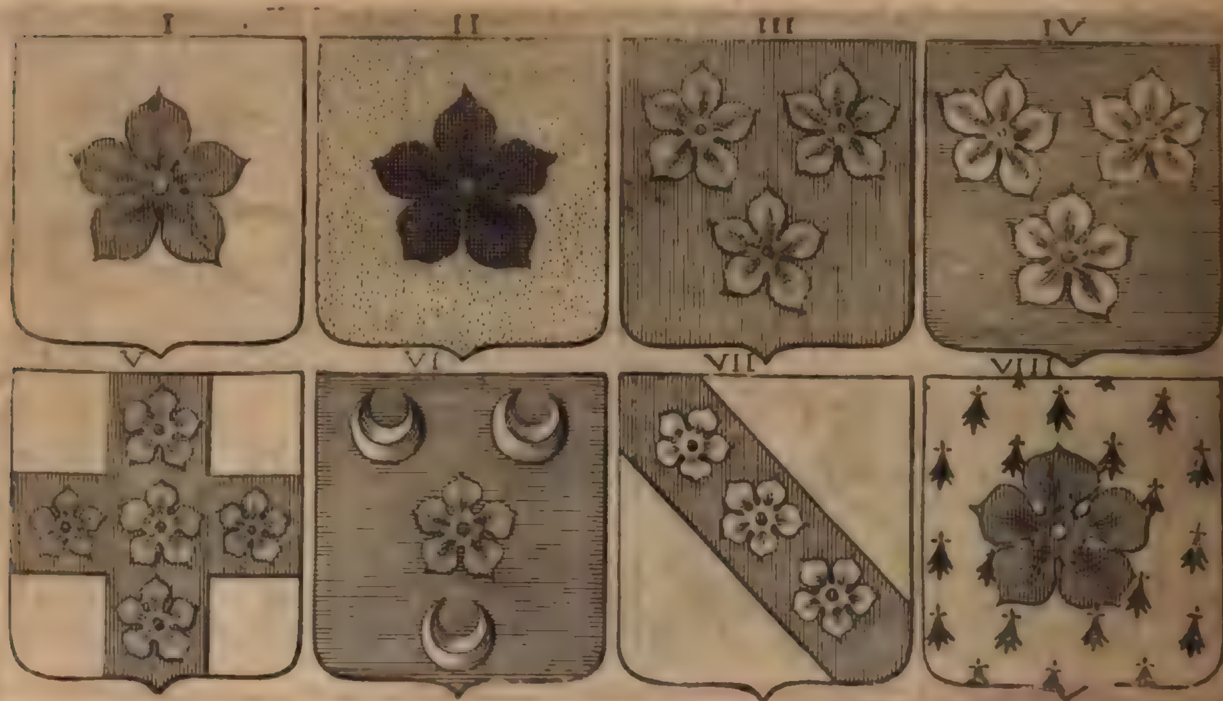


QVEVE. La pluſpart des Peintres, Graueurs, Sculpteurs & autres, ne font aucune difference entre la queuë du Lion & celle du Leopard, ſinon qu'ils font a quelques Lions la queuë double & fourchuë, comme au Lion de Luxembourg, à celuy d'Amaury Comte de Montfort, & à celuy de Barthole, que ce Docteur appelle à deux queuës, comme on la remarqué en diuers endroits cy deſſus ſous les mots FOVRCHE', ou FOVRCHV, NOVE' & PASSE' EN SAVTOIR : par effect on blaſonne cette double queuë fourchuë ou noüée & paſſée en ſautoir. [[I] GALLES la Guyſe, porte *d'or à deux Lions de gueules, eſcartelé de meſme, à deux Lions d'or la queuë fourchuë, noüée & paſſée en ſautoir.*] I'ay remarqué que d'autres Peintres, Graueurs, & Sculpteurs plus exacts, ont tourné le bout de la queuë du Lion, d'autre ſorte que celle du Leopard, ſçauoir contre le dos la faiſant recourber de ce coſté là, & celle du Leopard en dehors. Ceux qui ont graué les planches des Armoiries de la Royale maiſon de Bourbon, ont obſerué cette particularité par l'induſtrie de l'Hiſtoriographe, comme il eſt à croire, & ſi exactement, qu'en vn ſeul Eſcu, l'on remarque cette difference, c'eſt au feüillet 19 és Armes de Iean premier du nom, Comte [II] D'ARMAGNAC, qui portoit *eſcartelé, au premier & quatrieſme d'or au Lion de gueules : au deux & trois de gueules au Leopard-lionné d'or,* (autres diſent *d'argent*) *armé & lampaſſé d'azur.* Le meſme ſe treuue auoir eſté obſerué en tous les Lions qui ſont és Armes des Cheualiers de la Toiſon d'or, au chœur de la Sainte Chapelle du Roy à Dijon, & en trois tombeaux qui ſont ioignans l'vn l'autre au Cloiſtre de l'Abbaye Saint Benigne en la meſme Ville. Le Lion des Armes de Ville-comte à la queuë tournée contre le dos. En l'Egliſe des Iacobins & autres, il y a des ſepultures de meſme. Le Feron qui auoit veu les Armes de Iean ou Ianus [III] DE CARACIOLO Duc d'Arſcoly, Prince de Melphe, Mareſchal de France du temps du Roy François I. dit qu'il portoit *d'or au Lion d'azur, la queuë retournée vers le dos,* ce qui n'eſtoit pas neceſſaire d'exprimer, puiſque tous les Lions doiuent auoir la queuë de cette ſorte pour la difference des Leopards, neantmoins le Graueur n'a pas obſerué cette particularité qui eſtoit neceſſaire, attendu que la lettre l'y obligeoit, & que d'ailleurs comme il faut plus de force en l'animal pour faire retourner ſa queuë au dedans, c'eſt vne marque de l[illegible]orce du Lion par deſſus celle du Leopard que de l'y repreſenter de la ſorte. [IV] [illegible]VDRE', *d'argent à vn Lion-leopardé de ſable.* [V] IOLY à Dijon, porte *d'azur au Leopard [illegible]r armé de gueules,* qui a eſté donné à cette famille par lettres de ſa Majeſté du mois de Decembre M. DC. XLVIII. accordées à Iean Ioly, Conſeiller au Grand Conſeil, François Ioly Conſeiller au Parlement de Mets, Hector & Iean Ioly Maiſtres ordinaires en la Chambre des Comptes de Bourgongne, Iacques Ioly Secretaire du Roy au Parlement dudit Dijon, & Claude Ioly fils de Barthelemy Ioly Aduocat general en ladite Chambre, qui ont tous quitté le Lis de leurs anciennes Armes qu'



George Ioly President audit Parlement, & Benigne Ioly Seigneur d'Escutigny son frere, conseruent, comme il est monstré sous le mot LIS quoy que nommés dans lesdites lettres. VI BIGORRE, *d'or a deux Leopards de gueules Couronnes d'argent.* LA GRANDIERE, porte *de gueules au Lion d'argent.* DE LVCE', porte *d'or au Lion d'azur.* LA FRETTE en Poitou, porte *d'or a deux Lions-leopardés de sable, Couronnés d'argent.* MARCY en LORRAINE, porte *d'azur au Lion d'or.* FRESNES au Comté d'Artois, porte *d'argent au Lion de sable.* D'ANDRESEL, porte *d'or au Lion de gueules.* MEVLTEN, porte *de sable au Lion d'argent.* Les Queuës du bœuf, du Taureau & de la Vache sont representées diuersement, celle du Bœuf traisnant, & celle de la Vache tournée sur le flanc : comme on le peut remarquer aux Vaches de Bearn. VII ARGAHAC le beau, Cheualier de la Table ronde, portoit *d'or a vn Taureau de gueules.* VIII OCHSEN en Franconie, porte *d'argent à la Vache de gueules.* DE BEVGRE au Comté de Bourgongne, porte *d'or au Bœuf de sable accorné de gueules.*

QVINTE-FEVILLE. Herbe a cinq feüilles comme son nom le porte, disposées en rond & percées au milieu. [I DE BREAVTE', dont François de Breauté Seigneur dudit lieu Marquis de Hotot, & Vicomte de Neufuilles, porte *d'argent a vne Quinte-feuille de gueules.* II LA MOTHE-Blequin, *d'or à la Quinte-feuille de sable.*] La maison III DE VERGY, finie en la personne de Cleriardus de Vergy, Comte de Champlite, Gouuerneur du Comté de Bourgongne pour les Achiducs d'Austriche, du Regne de Louis le Iuste Roy de France, portoit *de gueules a trois Quinte-feuilles d'or.* Cette maison de Vergy estoit des plus anciennes de l'vne & l'autre Bourgongne, & de laquelle André du Chesne, Historiographe du Roy, & grand Genealogiste des premieres maisons de France, en à composé vn volume. Ceux IV DE BAISSEY au Duché de Bourgongne, portoient *d'azur a trois Quintes-feüilles d'argent.* [V CRAMAILLES, porte *d'argent à la Croix de gueules, chargée de cinq Quinte-feüilles d'or.* VI PATORNAY au Comté de Bourgongne, porte *d'azur a vne Quinte-feuille d'or, accompagnée de trois Croissans d'argent.* VII DE BERCEREL, anciens Seigneurs de Bercerel en Bresse, a present de Marlia & de Malatrait, porte *d'argent à la Bande de gueules, chargée de trois Quinte-feuilles d'or.* VIII LE VEYER en Bretagne, porte *d'Hermines à vne Quinte-feuille de gueules.* BEAVMANOIR pres Q[illegible]n, porte *de gueules à la Fasce d'argent, accompagnée de trois Quintes-feuilles de mesme.* ANCE[illegible] *de gueules à trois Quinte-feuilles d'Hermines.* AVANNE, portoit *d'or a trois Quinte-feuilles de gueules.* RENOVARD-Villayer, porte *d'argent à la Quinte-feuille de gueules.* IVLLY Russerolles, *de gueules à la Croix d'or chargée de cinq Coquilles d'azur, & cantonnée de quatre Quinte-feuilles d'argent.* DV QVESNEL, *d'or à trois Quinte-feuilles de gueules.* SAINT CLOV en Normandie, *de gueules au Lion d'or au Canton dextre, & deux Quinte-feuilles de mesme, l'vne au cantor senestre,*



&

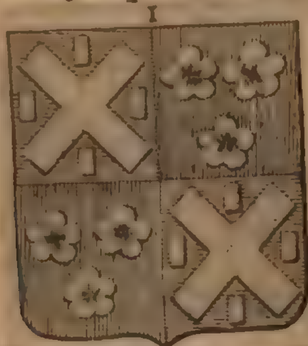
& l'autre en pointe. Plessis-Chastillon, *d'argent à trois Quinte-feuilles de gueules.* Villers-la Riuiere, *d'or à la Croix de sable cantonnée de quatre Quinte-feuilles de gueules.* Gavterot en Bourgongne, dont vn Conseiller au Parlement, portoit *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Quinte-feuilles d'argent.* Hilerin, *d'azur à trois Quinte-feuilles d'argent.* Maignard-de Bernieres, *d'azur à vne Bande d'argent, chargée de trois Quinte-feuilles de gueules.* Coetqvelfen en Bretagne, *d'argent à la Quinte-feuille de sable.* Descoves en Normandie, *d'azur à trois Quinte-feuilles d'or.* Hamilton en Angleterre, porte *de gueules à la Quinte-feuille d'Hermines.* Martel, *d'or à la Bande de sable, chargée de trois Quinte-feuilles d'argent.* Chery en Niuernois, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Quinte-feuilles d'argent.* Serent Kerlisy, porte *d'argent à trois Quinte-feuilles de gueules.* Martigne', *d'azur à la Quinte-feuille d'or.* La Grange-Villeberny en Bourgongne, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Quinte-feuilles d'argent.* Bevzeville en Normandie, *d'argent à la Fasce de sable, accompagnée de trois Quinte-feuilles de mesme.* Rozqvorel en Bretagne, *d'or à vne Quinte-feuille d'azur, trauersée d'vne Flesche de gueules en bande, le fer en bas.* Covrfefy, *d'Hermines à trois Quinte-feuilles de gueules.* Dv Mesle, *de gueules à trois Quinte-feuilles d'argent.* Panelle en Angleterre, porte *de gueules à vne Quinte-feuilles d'Hermines.*







ACOVRCI, Coupé, Alaizé où Alizé, vne Croix, vn Sautoir Racoursi, qui ne touche pas les bords de l'Escu. Guillaume [I] DE l'AVBESPINE, Baron de Chasteau-neuf sur Cher, Seigneur de Beauuais & de Rossoy, Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat: & Charles [II] de l'Aubespine, Seigneur de Preaux, aussi Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat, & Ambassadeur vers l'Empereur, pere & fils, Commandeurs & Chanceliers des Ordres de sa Majesté, portoient *d'azur au Sautoir Racoursi d'or, accompagné de quatre Billettes de mesme*; [que le premier escarteloit *de gueules à trois Fleurs d'Aubespine d'or*, & le second de la Chastre, qui est *de gueules à la Croix ancrée de Vair.*] La Croix Racoursie est de la mesme sorte. [[III] LIEBER à Vlme, porte *de sable à vne Croix Racoursie* ou *Alaizée d'or; cantonnée de quatre Besans de mesme.*] Voy ALAIZE.

I


II


III


*RAISIN, ce fruit ne remplit pas tant les Escus, que son ius fait les Tonneaux dans la diuersité des lieux ou il abonde, & sous diuerses qualités. [I] LONGVEIOVE, *de gueules* (autres disent *d'azur*) *a trois Raisins d'or.* [II] FRAGVIER, *d'azur à la Fasce d'or. accompagnée de trois Raisins de mesme.* [III] DES HAYES, porte *d'or au Cheuron de gueules, accompagné de trois Raisins d'azur.* [IV] GASCOING au Niuernois, porte *d'argent a trois Raisins d'azur.* BVDE'B *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Raisins d'azur.* OLIER-Nointel, porte *d'or au Cheuron de gueules, accompagné de trois Raisins d'azur, feuillés de sinople.*

I


II


III


IV


*RAIZ, comme ceux de l'Escarboucle qui sortent en Croix & Sautoir qui forment huit Raiz [I] DE RAY au Comté de Bourgongne, porte *de gueules aux Raiz d'Escarboucle pommetés & fleurdelisés d'or.* Le Comte [II] DE HOHENPOGEN en Allemagne, porte *Losangé d'argent & d'azur en bande, aux Raiz d'Escarboucle fleurdelisés d'or.*

RAIZ, RAYONS, traits de lueur esclatante sortant d'vn corps lumineux, tels que ceux du Soleil, des Estoilles dont on specifie le nombre, quand il passe celuy de seize au Soleil, & de cinq aux Estoilles. Voy SOLEIL. Voy ESTOILLE. [III] STERNER von-Misbrun en Bauiere, porte *d'argent au Soleil à huit Raiz droits de gueules.* [IV] MVDTSCHIDLER von-Reinsbrun en Franconie, porte *d'argent à cinq Raiz dardents en barre de gueules, mouuants de l'angle senestre du chef.* L'on appelle aussi Raiz, les pointes des Molettes d'Esperon, & les Raiz des Roués.



RAMES ou RAMVRES. Ce font les Cornes des Cerfs attachées a vne partie du Crane. Quelquefois on met les cors sans nombre, d'autrefois on le specifie, car souuent le nombre fait la difference. [I OTTERVVOLF en Silesie, porte *d'azur à vne Ramure de Cerf d'or.* Le Comte II DE GVTTENSTEIN en Allemagne, porte *d'or à trois Ramures de Cerfs de sable.* III VVAIBLING au païs de Hesse, *de gueules à vne Ramure de Cerf d'argent.* IV SODERINI à Florence, porte *de gueules à trois Ramures de Cerfs d'argent.*



RAMPANT, se dit d'vn animal terrestre qui monte & se dresse comme du Lion, [de l'Ours, du Chien & autres que l'on doit specifier lors qu'ils sont en cette action, à la reserue, du Lion, du Griffon, & du Lion-leopardé qui est leur assiette ordinaire : & pour ce qui est du Cheual, de la Licorne, du Belier, du Loup & autres estant en cette assiette, on ce sert a chacun d'vn terme particulier, d'Effarouché, d'Effrayé, de Rauissant, de Saillant, & de Sautant. Voy chaque mot en son ordre. I BAYLENS, dont les Seigneurs de Poyanne, porte *d'or au Leurier Rampant de gueules, accollé d'argent.* II EBERBACH en Thuringe, porte *d'or au Sanglier Rampant de sable.* III HVBSCHMAN von Biberbach en Alsace, porte *de gueules au Castor Rampant d'argent.* IV BILLICH en Bauiere, porte *d'argent au Rat Rampant de sable.* V KVCLER la mesme, porte d'a-



zur au Cerf Rampant d'or. VI BERMONT, porte *d'or à l'Ours Rampant de sable.* VII FVCHSEN en Franconie, porte *d'or au Renard Rampant de gueules.* VIII HASENER aussi en Franconie, porte *d'azur au Lieure Rampant d'or.*]

RANCHIER ou RANGIER, par A est le fer d'vne Faux a faucher de l'herbe, telle qu'on la donne à Saturne le temps qu'il fauche tout. [I KEMPLEY en Angleterre, porte *de gueules à trois Ranchiers d'argent rangés en fasces.* II RATELVVITZ, en Silesie, porte *de sable à deux Ranchiers addossés d'argent.* III GROLANDT à Nuremberg, porte *de sable à trois Ranchiers posés en pairle d'argent, & vne Rose de mesme en abisme.* IV SEGISER en Suisse, porte *de sable au Ranchier posé en bande d'or, à la Bordure de mesme.*] BOLINAIN dû Bois Cheualier de la Table Ronde, portoit *d'argent à vn Ranchier de gueules emmanché de sable.* [mais quand il est emmanché il faut blasonner, *vne Faux.*]



*RANGE se dit de plusieurs pieces ou figures longues qui sont dans vn Escu mises en assiette de fasces, de pals ou de bandes. I BAVDRY en Italie, *d'azur à trois Haches d'argent Rangées en fasces.* LES Barons II DE VVILLONGHBY, & de ERESBY, & le Comte de Lindsy du surnom de BERTY en Angleterre, portent *d'argent à trois Beliers militaires d'azur enchassnés & liés d'or Rangés en fasces.* Ces instrumens seruoient anciennement à abbatre & renuerser les murailles des places assiegées. III GIBBE en Angleterre, porte *d'argent à trois Hallebardes de sable.* IV CAPRANICA à Rome, porte *d'or à trois Cyprés Rangés en pals de sinople, liés par les fustes d'vne corde de gueules finissant en ancre à trois cros.* V DE FERMANEL, porte *d'azur à trois Fers de pique d'argent Rangés en pals, au Chef cousu de gueules chargé d'vne Croix Potencée d'or cantonnée de quatre Croisettes de mesme.* VI KINGDOM en Angleterre, porte *d'argent à trois Estendarts d'or Rangés en bandes.* VII BRVSSE en Flandres, porte *d'argent à trois Massuës garnies de pointes de gueules Rangées en bandes.* VIII HERINGH au Rhein, porte *d'argent à trois Harencs d'azur Rangés*

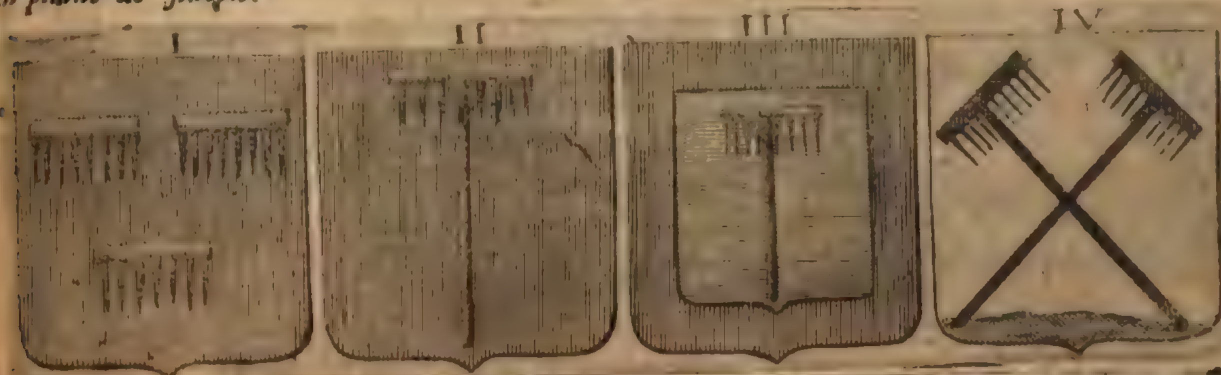


en bandes. ZIPFLINGEN en Suabe, porte *d'azur à deux Espées d'argent garnies d'or Rangées en pals.*

RANGIER. Voy RANCHIER.

RATE. Voy icy bas RVSTRE.

*RATEAV, outil à ramasser le foin, paille & autres choses semblables, & duquel les Iardiniers se seruent pour vnir les quarreaux qu'ils ont beché. Le Comté I DE RHETEL, porte *de gueules à trois Rateaux d'or*, Fauin y adiouste *desmanchés* II RECHENBERG en Franconie, porte *de gueules au Rateau emmanché d'or.* III SKELEN en Misnie, porte *d'azur au Rateau emmanché d'or à la Bordure de gueules.* IV VVITZENDORF en Saxe, porte *d'argent à deux Rateaux emmanchés de sable passés en sautoir, supportés d'vne Terrasse en plaine de sinople.*



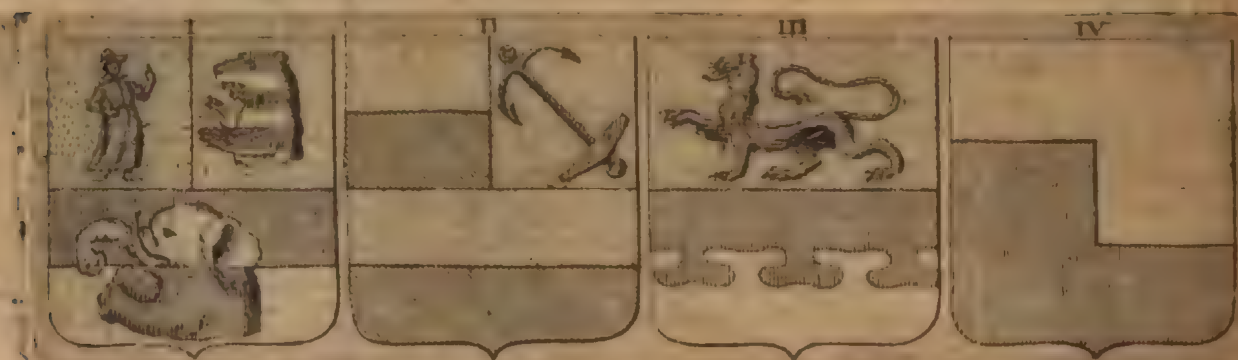
RAVISSANT. [Quand le Loup est rampant on exprime cette assiette par ce mot Rauissant, & non mal à propos, puis qu'il est le hieroglyphe du Pillard, & du Rauisseur qui est coustumier de viure de rapine, & amasser des biens par pilleries sur le particulier & sur le public. Les anciens qui croupissoient dans les tenebres de l'ignorance, affublés de cette fabuleuse doctrine de la regeneration, tenoient qu'vn homme qui auoit tousiours esté prompt & prest à desrober, passoit en vn corps de Loup Rauissant. Le Diable dans la Sainte escriture est aucune fois appellé Loup Rauissant. Et l'Euangeliste Saint Mathieu au Chap. 7. n. 15. nous aduertit de nous donner de garde de ces faux Prophetes qui viennent à nous en vestement de Brebis, mais qui par dedans sont des Loups Rauissans. Neantmoins le Pere de Varennes veut, que quand on voit cet animal dans vn Escu, que l'on se figure aussi tost, qu'il est le symbole de vertu guerriere des predecesseurs de ceux qui ont telles Armoiries. I D'AGOVLT, dont vn Cheualier des Ordres, Comte de Sault, Seigneur de Laual & de Montauban, porte *d'or au Loup Rauissant d'azur, armé & lampassé de gueules.* II LOVBERS-Verdalle, porte *de gueules au Loup Rauissant d'or.* III ALTOVITI à Rome, porte *de sable au Loup Rauissant d'argent.* IV D'AIRAVLT, porte *d'or au Loup Rauissant d'azur.* ALBERT, porte *d'or au Loup Rauissant de gueules.*



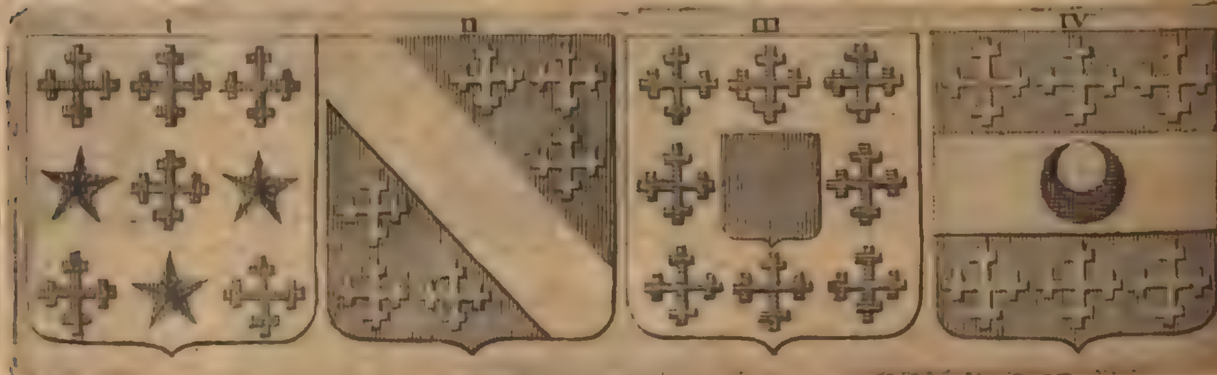
REBATEMENS, ce sont diuerses sortes de blasons, dont les figures se font à fantaisie, peu vsitées en France & beaucoup en Allemagne: Les principales sont vne Dextre, vne Pointe, vne Plaine, vne Champagne, vne Pointe en Pointe, des

Gouſſets, vne Gorre, vne Billette couchée, vn Eſcuſſon renuerſé dans vn autre. I'ay vn manuſcrit ou il y à diuerſes autres figures de la qualité des precedentes, Tranché & enclaué, Tranché enté, Chauſſé & engreſlé, Taillé & enclaué, Couppé au pied parti, Chappé & enclaué, Chappé ſimplement, Veſtu, Chappé & Chauſſé. Parti & enclaué, Eſcartelé & flanché, Chappé & eſcartelé, Chappé & carnelé. Parti & Chappé, Chauſé en chef à vne pointe, Chappé ſur faſcé, Chappé ſur pallé. Tranché & endenté, Emmanché, Eſcartelé, & Flanché. Pallé contre-pallé, Faſcé contrefaſcé, Couppé & Enté, & autres ſemblables. Ces figures comme il eſt à croire s'appellent Rabatemens, à cauſe qu'elles ſont oppoſites, & ſemblent ſe rebatre l'vne l'autre. Il y à des repreſentations de la plus part ſur chaque mot.

*RECOVPE'. C'eſt vn Eſcu qui eſt coupé & le coupé encore coupé. I VVESTERMAIR à Ausbourg, porte *Coupé le Chef d'or à vn homme contourné de carnation habillé d'vne ſouſtane d'azur, la main droite ſur le coſté, & la gauche leuée ; parti du premier à vn Ours naiſſant faſcé de gueules & d'argent; la pointe de gueules Recoupé d'argent à vn Elephant naiſſant coupé de l'vn en l'autre.* II BECHTOLSHEIM au Rhein, porte *Coupé, le Chef d'or coupé de ſinople, parti d'or à vne ancre renuersée posée en bande de gueules ; la pointe d'or Recoupée de ſinople.* III GLADENBECK au Duché de Brunſuic, porte *d'or au Lion-leopardé d'azur, coupé de gueules, Recoupé Nebulé d'argent.* IV FRONBERG en Bauiere, porte *Coupé parti & Recoupé d'argent ſur gueules.* AVRBERG auſſi en Bauiere, porte *d'argent Coupé parti & Recoupé de ſable.*



RECROISETE', ne ſe dit ſinon de la Croix, laquelle à vne petite branche trauerſiere approchant les extremités de ſes propres branches, ce qui fait quatre autres Croix outre la principale, elle s'appelle à ce ſujet Recroiſetée, comme redoublée & chargée d'autres Croix, ou pluſtoſt Croiſettes. Adrian I DE BOVFLERS, Seigneur dudit lieu, & Vicomte de Ponches, portoit *d'argent à ſix Croix Recroiſettées de gueules, trois en chef, vne en cœur & deux en pointe, celle du cœur accoſtée de deux Eſtoilles & en pointe vne autre Eſtoille au milieu des deux Croix de meſme.* II DE POIX en Picardie, porte *de gueules à la Bande d'argent, accompagnée de ſix Croix Recroiſettées d'or.* III COETMEVR, porte *d'argent à vn Eſcuſſon de gueules, à l'orle de huit Croix Recroiſettées d'azur*, alias *accompagné de ſix Croix Recroiſettées d'azur, trois en chef deux en faſce & vne en pointe.* IV BEAVCHAM en Angleterre, porte *de gueules à la Faſce d'or chargée d'vn Croiſſant de ſable, & accompagnée de ſix Croix Recroiſettées du ſecond.*



*REDORTE, branche de Fresne ou autre arbre retortillés en anneaux les vns sur les autres: il y en à sans feuilles, & d'autres auec feuilles. I KNIPPINCK au bas Rhein, porte *d'or parti de gueules à vne Redorte de trois pieces de sable sur le tout.* II TORTA à Naples, porte *d'azur à vne Redorte feuillée de trois pieces d'or.* III LA REDORTE, au Languedoc, porte *d'or à trois Redortes de quatre pieces de sable rangées en pals.* IV SECKENDORF en Franconie, porte *d'argent à vne Redorte de lierre de deux pieces feüillés de huit pieces de gueules.*



*REGARDANT. Se dit des animaux qui ne monstrent que la teste, & quelque petite partie du col mouuant de quelque diuision de l'Escu. I SERVIEN, porte *d'azur à trois Bandes d'or, au Chef d'argent chargé d'vn Lion Regardant de gueules.* II OCHSENBACH en Suabe, porte *d'argent au Beuf Regardant de gueules, Coupé d'azur.* III VVULFFELDT au Rhein, porte *d'or au Loup Regardant de sable, Coupé d'azur à trois Roses d'argent.* IV SCHROBENHAVSN Ville d'Allemagne, porte *d'argent à l'Ours Regardant de sable couronnée de mesme, coupé Losangé d'argent & d'azur en bande.*



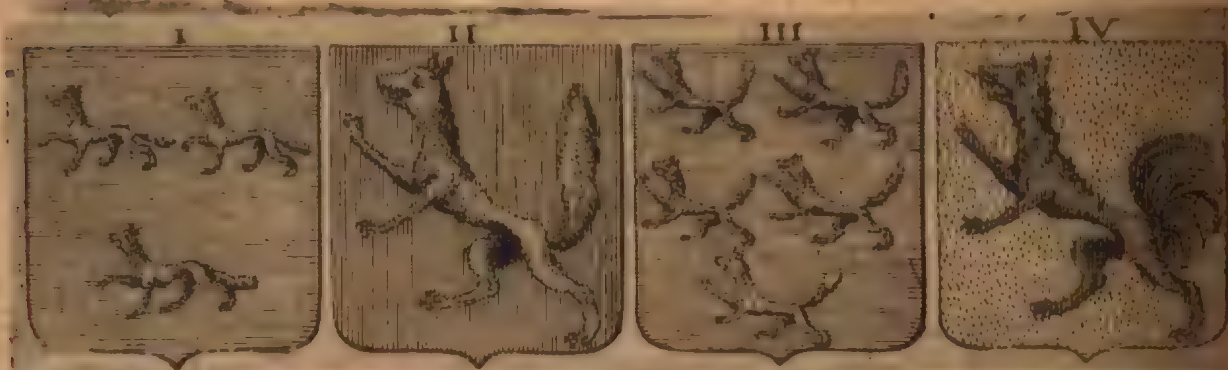
REMPLY. Pour distinguer le Remply du chargé & du bordé aux pieces honnorable, i'ay obserué leur largeur, sçauoir au bordé la sixiesme partie tout autour, le Chargé la moitié posant sur tout la longueur de la Fasce, Bande, ou autre piece, & le Remply le tiers, & entouré de la couleur de la piece. I PANTOIA au Royaume de Castille, porte *d'azur à la Croix Fleurdelisée d'or Remplie de gueules.* Adam II DE CAMBRAY Premier President de Paris, portoit *de gueules à la Fasce potencée & contrepotencée d'argent Remplie d'azur, accompagnée de trois Loups Rauissans d'or.* III BREIE'-Mauleurier, porte *d'azur à l'Escusson d'or remply d'argent, à l'orle de huit Croisettes du second.* IX FILOMARIN à Naples, porte *de sinople à trois Bandes d'argent remplies de gueules.* V BVREAV, porte *d'azur au Cheuron potencé & contre-potencé d'or Rempli d'argent, accompagné de trois Bures du second.* VI DE BOONHEIN en Flandres, porte *d'or au Sautoir de gueules Rempli d'argent accompagné en chef d'vne Aigle de sable.* VII DE BAIS, porte *d'azur a la Fasce d'or chargée de trois Tourteaux de sable remplis d'argent*, qu'aucuns appellent yeux de Faucons. Ce nom s'est rendu recommandable par les seruices qu'ont rendus les sieurs de Bais, durant quarante ans dans les Armées d'Italie, d'Allemagne, de Catalogne, de Sauoye, & de Lorraine, qui firent meriter a l'aisné Iean-Edoüard de Bais, la Charge de Lieutenant general dans les armés du Roy, qu'il auoit au Siege d'Alexandrie, où il fut tué le VI. Aoust M. DC. LVIII. repoussant genereusement les ennemis, comme il fit auparauant à Cheuas, ou il commandoit en qualité de Gouuerneur, & y soustint six assauts que les Espagnols y donnerent. Le VIII GRAND MAISTRE de Prusse, suiuant le manuscrit de Monsieur le Conseiller de la Mare, portoit *d'argent a vne Croix potencée de sable vuidée & remplie d'or chargée d'vn Escusson de l'Empire.* DE NEVFVILLE-Magnac, *de gueules à la Croix d'argent vuidée & remplie de sinople.*]



*RENARD, animal rusé & frauduleux, le hieroglyphe de l'homme caut, fin, rusé, & remply de malice, contre lequel Horace donne cet aduis

—— —— ayés sur tout esgard
D'estre trompé d'vn cœur caché sous vn Renard.

Mais à l'encontre de ces vicieuses significations, lors qu'il met l'oreille contre terre passant en lieu marescageux, pour sonder s'il n'y a point de fondrieres, il represente l'homme qui discourt auec raison & prudence, & i'estime que c'est à ce suiet que quelques particuliers en ont mis en leurs Escus. I LA RENARDIERE, porte *d'azur à trois Renards d'or.* II MONTEREGNARD, porte *de gueules au Renard rampant d'or.* III VECHIETTI à Florence, porte *d'azur à cinq Renards rampant d'or posés deux, deux, & vn.* IV LEIPTZIGER en Misnie, porte *d'or au Renard rampant de gueules, la queuë de coq d'argent.* SPIEGEL en Alsace, porte *de sable à la Bande d'argent, chargée de trois Renards d'or.* ROMÉ-du Bec, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Molettes, & en pointe d'vn Renard de mesme.* MAROLES en Valois, porte *vn Renard d   en champ d*



RENCHIER par E, est vne espece de Cerf, mais beaucoup plus grand tant du corps que des cornes, qui sont larges & plattes à la façon de celles de Daim. Il se voit vne figure de Renchier au portail de la Sainte Chappelle de Bourges, au collier duquel est escrit qu'il auoit vescu trois cens ans. [Et Philippes de Commines en son histoire, dit que le Roy Louys XI. enuoya chercher aux pays de Dannemarch & de Surie vne sorte de beste qui s'appelloit Regiers de corsage & couleur de Daim, sauf qu'elle auoit les cornes beaucoup plus grandes. I VERRAVLT de la Roche, Cheualier de la Table ronde, portoit *de gueules à vn Renchier d'or, accorné & onglé de sable.*] François II DE LA GRANGE, Baron de Montigny, Mareschal de France en l'an M. D. XVI. portoit *d'azur à trois Renchiers d'or*, on les blasonne passans ce qui n'est pas necessaire, d'exprimer

d'exprimer, parce que c'est sa posture naturelle aussi bien que du Cerf, [& de tout autre animal. III SOLINE du Bois Cheualier de la Table ronde, portoit *d'argent au Renchier courant de gueules, accorné de sable.* IV ARQUIEN-Maligny, porte *d'azur à trois Renchiers d'or.*]

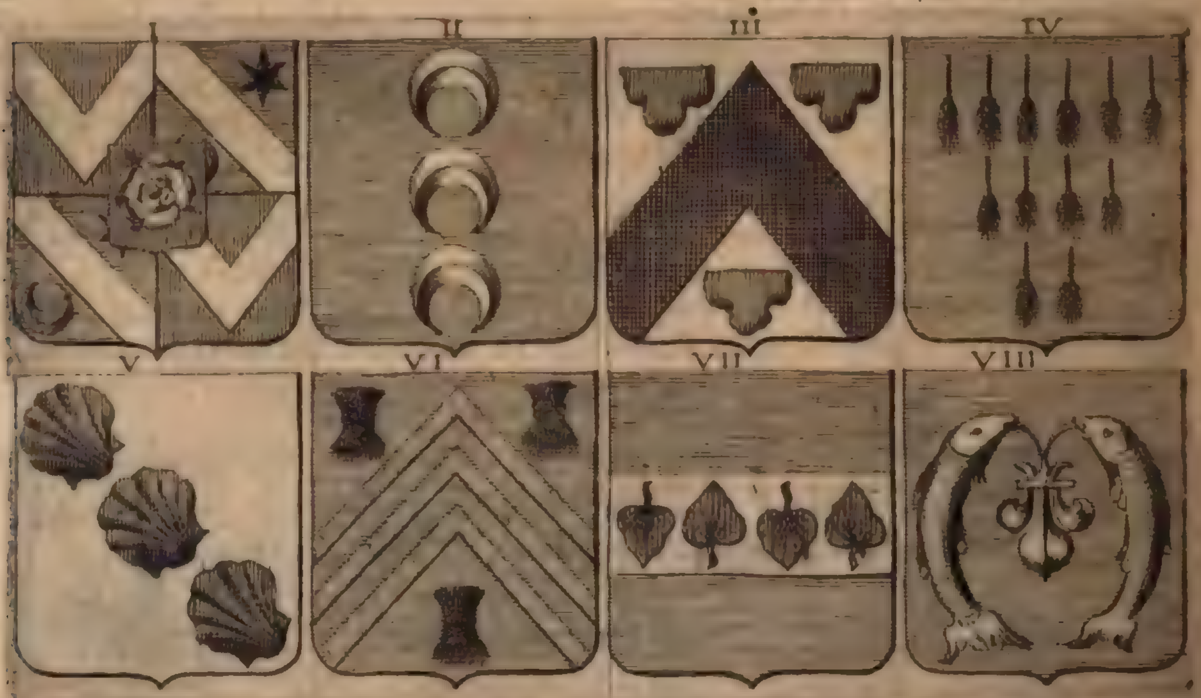


*RENCONTRE, se dit de toutes testes d'animaux lors qu'elles sont representées de front, excepté des testes de Cerfs que l'on appelle Massacre, & des testes de Leopards, qu'il n'est pas necessaire d'exprimer, parce que c'est leur ordinaire representation, & que c'est aussi ce qui les distingue de celles des Lions, qui sont toujours posées de profil. I PERROT en Bretagne, porte *de sable au Rencontre de Belier d'or.* II BOVVET, *de gueules au Rencontre de Bœuf d'or.* Iaques III DE LA VACHE, President au Parlement de Paris, portoit *d'or à trois Rencontres de Vache de sable.* IV Le Baron DE BERNSTEIN, en Allemagne, porte *d'or,* alias *d'argent à vne Rencontre de Busle de sable, bouclé d'or.* V GARNIER à Lion, porte *d'or au Cheuron d'azur, accompagné de trois Rencontres de Taureaux de gueules.* VI RIEDESER von Eisenbach au païs de Hesse, porte *d'or au Rencontre d'Asne de sable, mangeant vn Chardon de sinople.* VII MARC en Dauphiné, porte *d'or au Rencontre de Vache d'azur.* VIII DV MOVTON, Seigneur de la Tour de Charnay en Masconnois, (d'ou cette maison est originaire) de Langes, de la Poype-Saint Sulpis, & de la Milatiere, porte *de gueules à trois Rencontres de Beliers d'argent.* KOLAZKOVVHRER en Silesie, porte *de gueules au Rencontre de Busle d'argent, bouclé d'or.* BOVHIER *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Croissans d'argent, & en pointe d'vn Rencontre de Bœuf de mesme.* BRENOT à Dijon, dont vn Conseiller au Parlement, *d'azur au Rencontre de Bœuf d'or, surmonté de deux Estoilles de mesme.*



RENVERSE' ou Versé sans dessus dessous, comme vn Cheuron qui à sa pointe en bas & ses branches en haut. Vn Croissant qui a ses cornes de mesme au lieu de les auoir contre le chef. [Vne Espic de bled dont la teste de sa tige est posée vers la pointe de l'Escu. I CHONTZIN en Austriche, porte *de gueules au Cheuron Renuersé d'ar-*

gent, *escartelé d'azur à vne Bande d'argent, accompagnée en chef d'vne Estoille a six raiz d'or, & en pointe d'vn Croissant de mesme, sur le tout de gueules à vne Rose d'argent.* II NARI à Rome, porte *d'azur à trois Croissans Renuersés, l'vn sur l'autre d'argent.* III LANQVENGAY en Sauoye, portoit *d'argent au Cheuron de sable, accompagné de trois Coupeaux Renuersés de gueules.* IV PANICE, porte *d'azur à douze Espics de bled Renuersées d'or posées six, quatre, & deux.* V NEVDECK zu Rastenberg en Austriche, porte *d'argent à trois Coquilles oreillées ou de Saint Iacques Renuersées mises en bande de gueules.* VI GESVRES-Cacuillette, porte *d'azur à trois Cheurons d'or, accompagnés de trois Gerbes Renuersées de mesme.* VII CZIPIANER en Silesie, porte *d'azur à la Fasce d'argent, chargée de quatre feuilles de Lierre de gueules, la premiere & la trois Renuersées.* VIII FVRLEGER à Nuremberg, porte *d'azur a deux Poissons rangés en pals, courbés & affrontés d'argent, tenans aux musles vne Fleur de Lis Renuersée, suspendüe à deux filets de mesme.* DE CASTELLANE-de Massangues, *d'argent au Filet d'or en fasce, posé au point d'honneur, surmonté de trois Larmes Renuersées de sable.* MESNIL en Berry, porte *d'argent a six mains Renuersées de gueules,* (qu'aucuns disent escorchées) *posées trois, deux & vne.* Les Hongrois parmy les Nobles, ont accoustumé quand le dernier de la famille meurt sans enfans masles, de renuerser leurs Armes, pour monstrer qu'elle est finie: ainsi voit-on dans l'Esglise des Cordeliers de Freichstadt, au tombeau du Comte Michel TVRZO, Seigneur dudit Freichstadt, qui mourut en M. D. XXXVI. ses Armes qui sont *d'or à trois Roses de gueules, au Chef de mesme chargé d'vn Lion naissant couronné d'or* renuersées, & le Heaume dessous suiuant la coustume du Royaume,



RESARCELÉ. Tous ceux qui ont representé la Croix Resarcelée conuiennent en vne chose, ils tirent deux Filets au dehors, & sur les flancs de la Croix, & non point par les bouts, en sorte qu'entre la Croix & les filets : il y a deux vuides, dont l'vn fait paroistre vn autre esmail que celuy de la Croix, & de l'autre le filet: il n'y a que le Feron lequel s'est contrarié, car au lieu de suiure cette regle qu'il a luymesme obseruée és Armes de Iacques Seigneur DE MARCILLY & de Creu, Mareschal de France, l'an M. CCC. LVI. du temps du Roy Iean : il s'est contenté ou plustost son Graueur, de figurer la Croix des Armes de I HEYMARD, Abbé de Saint Michel, Chancelier de France sous Charles le Gros, l'an DCCCC. XXCIV. [qui portoit *d'or à la Croix Resarcelée de sable, chargée d'vne Fleur de Lis du champ*, que le Roy son Maistre luy permit de mettre sur cette Croix;] auec vne simple bordure, & neantmoins il qualifie l'vne & l'autre Croix Resarcelée, qui est comme ie pense plustost la faute du Graueur que non pas de l'Autheur. Ie treuue vne autre contrarieté entre Bara & tous les autres, entre lesquels est mon manuscrit, touchant le nombre des esmaux qu'ils mettent en l'Escu de la Croix Resarcelée. Tous se contentent de deux, & disent *d'or à la Croix Resarcelée de gueules*, là ou Bara blasonne *d'or a vne Croix de gueules Resarcelée d'argent*, en quoy il y a grande difference, car pour n'y

mettre que deux esmaux, il faut que le vuide qui est entre le corps de la Croix & le filet soit du mesme esmail que le champ. C'est à dire *d'or*, & que le filet soit aussi du mesme esmail que la Croix, c'est à dire *de gueules*: là ou y mettant trois esmaux comme fait Bara, quand il dit *d'or à vne Croix de gueules Resarcelée d'argent*, il faut definir la Croix Resarcelée, celle qui est garnie d'vne orle approchant ses bords. [Et partant nous deuons dire. II HEREFORD Comte dudit lieu en Angleterre, portoit *d'azur à la Bande d'argent Resarcelée d'or, accompagnée de six Lionceaux de mesme mis en orle.* III STANLEY en Angleterre, *d'argent à la Bande d'azur Resarcelée de gueules, chargée de trois Massacres de Cerfs d'or.* Guillaume IV LE DVC, Seigneur de Vireuodé, President au Parlement de Paris, portoit *d'or à la Bande Resarcelée de gueules, chargée de trois Ducs volans le vol abbaissé d'argent.*]



*RESEAV, RET. Sans chasser ny aux oyseaux, ny aux connils, ny à autres telles bestes, on ne laisse de se seruir & de tendre des Rets dans quelques Escus. I VVLCANA à Naples, portoit anciennement *d'azur à vn Ret d'or, au Chef d'argent chargé de trois Coquilles de gueules.* II MALIVERS, porte *Bandé d'azur & d'argent de six pieces, au Reseau sur le tout de l'vn en l'autre.* Thiery III FOVET dit DORNES, Seigneur de Dornes & de Raiz, premier President à la Chambre des Comptes à Dijon, portoit *d'azur à vne Bande d'argent, chargée d'vn Ret de gueules.* IV SPECHTN von Bubenheim au Rhein, porte *d'or à vne Fasce de sable, chargée d'vn Reseau d'argent, & supportant vn oiseau de gueules.* Le Comte DE DAVN en Allemagne, porte *d'or au Reseau de gueules.* LANDESBERG au Duché de Brunsuic, porte *d'argent au Renard courant d... coupé du premier, au Ret de gueules.*



*RETRAIT, qui est retiré, qui ne monstre qu'vne partie de son tout vers le chef. I RVESDORF en Bauiere, porte *d'azur au Pal Retrait d'argent.* II ZIRN en Silesie, porte *de gueules à deux Pals d'argent, l'vn Retrait l'autre abbaissé, ioints par les angles à l'abisme.* III ZORKS en Angleterre, porte *d'azur à deux Bandes, l'vne Retraite l'autre abbaissée d'argent, iointes par les angles en abisme.* IV LVDOVISIO à Boulongne & à Rome, qui à l'honneur d'auoir vn Pape de son nom, sous le nom de Gregoire XV. porte *de gueules à trois Bandes Retraites d'or.* François V DES ROLLANDS, Seigneur de Rouuille, Baron de Relhanelle en Dauphiné, porte *d'azur à trois Pals Retraits d'or, au Cor de mesme en pointe.* Le Comte VI DE MONTAGV en Espagne, porte *de sinople à deux Bandes d'argent, l'vne Retraite l'autre abbaissée, chacune chargée d'vne autre Bande de gueules, & iointes par les angles en abisme.* VII PREVOST-Saint Cir, porte *d'or au Cheuron Retrait renuersé d'azur, accompagné en chef d'vne Estoille de gueules, & en pointe d'vne Aigle de sable.* VIII DE CANONE, porte *d'argent à vne Bande de sable, accompagnée de deux Merlettes & de deux autres Bandes de mesme, celle du chef abbaissée & celle de la pointe Retraite.*



*RIVIERE, Fleuue, courant par representation dans quelques Escus, comme elle fait sur la surface de la terre. I GILSE zu Gilse au païs de Hesse, porte *de sinople à trois Riuieres courantes en fasce d'argent.* II DV PVY en Gascongne, porte *escartelé au premier & quatriesme de gueules à vn Lion d'argent, au Canton Burelé d'argent & de gueules; au deux & trois de gueules à vne Riuiere en pointe d'argent, entourant vn Rocher de sinople, sommé d'vne Sireine se peignant du second.* III LAVTERBACH au pays de Hesse, porte *de gueules à vne Riuiere courante en bande d'argent.* IV ZVCKMANTEL en Carinthie, porte *d'or à vn Bouc sautant d'argent, escartelé de gueules à vne Riuiere courante en barre d'argent.* STAMMER en Saxe, porte *de gueules à vne Riuiere courante en bande d'argent.* POSTER en Silesie, porte *d'argent coupé d'azur, à trois Riuieres courantes en fasce du premier.*



ROC. Il se figure en Armoiries comme le Roc des Echecs, auec quelque regle & proportion, ainsi qu'vn pilier garny de sa plainte, d'vn ou deux cordons, & deux pointes recourbées à son sommet. [I ROCHETTE en Dauphiné, *d'azur à trois Rocs d'or.* II BERNARD de Champigny, porte *escartelé de sable & d'argent, à quatre Rocs de l'vn en l'autre, sur le tout d'azur à vne Fleur de Lis d'or.* Quelques vns en blasonnant le Roc y adioustent le mot d'Eschiquier, ce qui n'est pas necessaire, car disant Roc il faut entendre Roc d'Eschiquier.] Anthoine III DE ROQVELAVRE, Seigneur dudit lieu, Mareschal de France, l'an M.DC.XV. portoit *d'azur à trois Rocs d'argent,* qui est de Roquelaure [*escartelé d'argent à deux Vaches de gueules, accollées & clarinées d'azur, au chef de mesme chargé de trois Estoilles d'or, sur le tout d'azur au Lion d'or.* IV CRECHQVERAVLT en Bretagne, porte *d'argent à trois Rocs de gueules.* SCHOVTETE au pays bas, porte *d'azur à trois Rocs d'argent.* FRONHOFEN en Suabe, porte *d'argent parti de sable, au Roc sur le tout parti de l'vn en l'autre.* HANGENOHR à Ausbourg, porte *de sable au Roc d'or, sommé d'vne teste de Chien d'argent.* FAVRE, porte *de sable au Cheuron d'argent, accompagné de trois Rocs de mesme.* YLNOVV en Suisse, porte *d'argent à vne Bande d'azur, chargée de trois Rocs d'or tournés en barre ou con-*

tre-bande. Gvihanro en Normandie, originaire de Bretagne, porte *de gueules à trois Rocs d'argent.* De Cvlembovrg, *d'or à trois doubles Rocs de gueules, escartelé d'argent au Lion de sable, armé & lampassé de gueules.* Nevsteter-Sturmer en Franconie, porte *d'argent à vn Roc de sable.* Svltzer à Ausbourg, porte *de gueules au Roc d'argent.*]



ROCHER. [C'est la nature des Rochers d'estre immobiles, *Roche immobile du Capitole*, si ce ne sont les Symplegades qui s'entrechoquoient quelque fois à l'embouchеure du Pont Euxin pour ioindre l'Europe & l'Asie : du moins ces Cyanees sembloient telles à l'œil, à mesure que l'on s'en esloignoit ou que l'on s'en approchoit A ce suiet on prend le Rocher pour la stabilité, & pour la constance dans les afflictions, *courage qui demeure inebranlable*, au contraire de Niobé qui se rendit stupide par son changement à la mort de ses enfans, & à la transformation de ceux qui regardoient le chef de Meduse.] On le represente en son naturel, rude & raboteux, large par le bas & pointu en sa sommité. [I Ivye', porte *de sable au Rocher d'or.*] Michel II de l'Hospital aussi bon Poëte Latin, que grand Chancelier pendant les premieres guerres ciuiles sous le Roy Charles IX. portoit *d'azur a vne Tour plantée sur vn Rocher d'argent, au Chef cousu de gueules, chargé de trois Estoilles d'or.* Iay baillé au Chef cet Epithete cousu, pour leuer le scrupule qu'a eu l'Autheur du supplement du Feron, qu'il n'y eut faussété & couleur sur couleur. Voy CHEF COVSV. [III Montescot, porte *de gueules à trois Rochers d'argent.* IV De Bachod en Beugey, porte *d'azur au Rocher de trois pointes d'or, surmonté d'vne Estoille de mesme accostée de deux Croisettes d'argent.* Constantin, *d'azur au Rocher d'or dans vne mer d'argent.* Le Masle-des Roches, *d'argent a trois Rochers de sable.* Roqvetaille, *d'azur au Rocher fendu d'argent.* Rivoire, *de sinople au Rocher d'or.* Roche en Viuarets, porte *de gueules au Rocher d'or.* La Roche en Languedoc, *d'or au Rocher de sable.*]

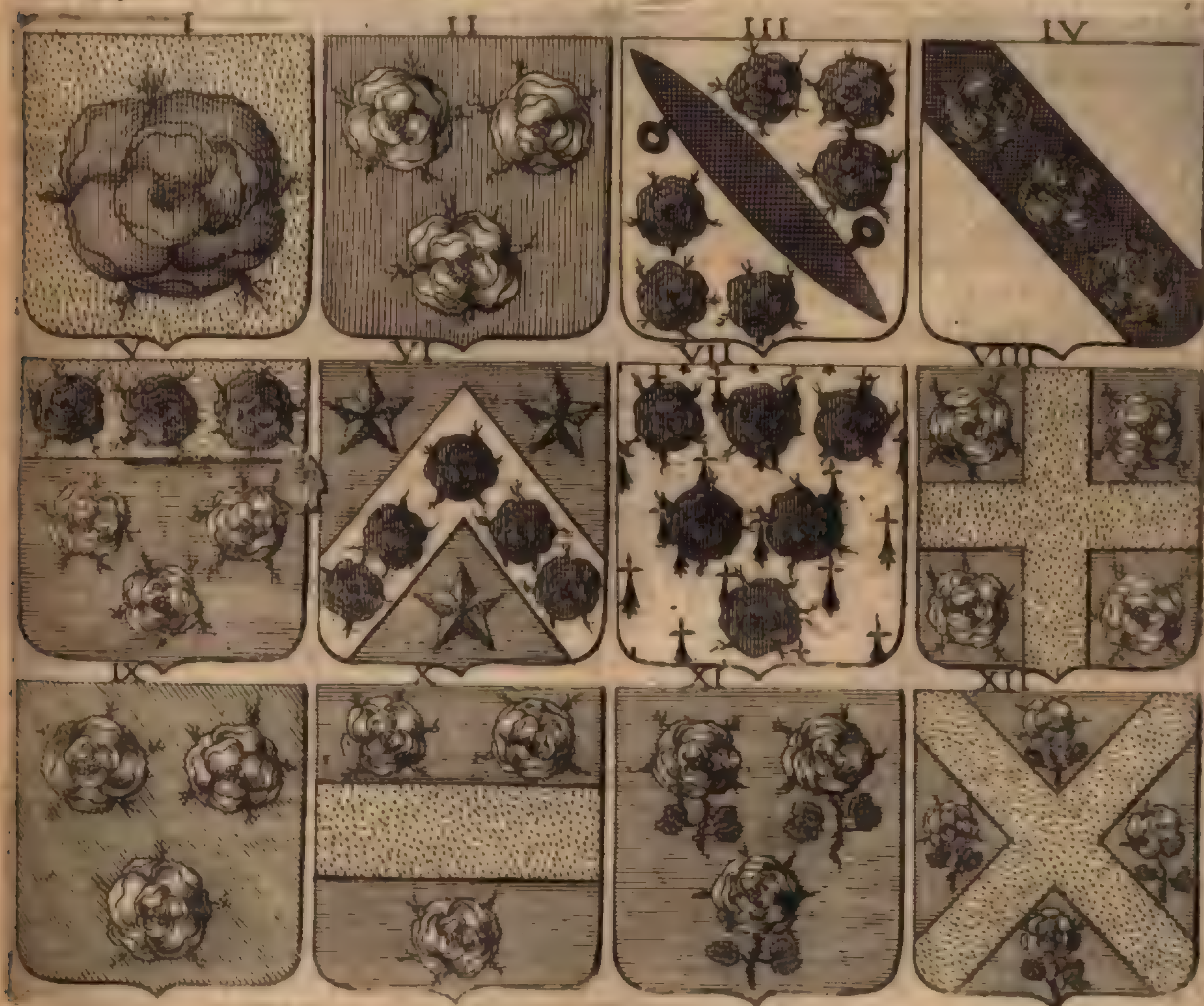


ROMPV, Armes rompuës ou brisées. Voy cy-dessus BRISVRES. Voy CHEF ROMPV.

ROSE. Nulle Rose sans espines sinon en Armoiries : Ie veux dire en peinture : ie faux il y a des espines par tout, tant de braues Caualiers qui ont merité l'honneur d'auoir droit de Banniere, & de porter des Escus Armoriés, ne les ont-ils pas acquis au prix de leur sang ? est-ce pas l'espine des fatigues qui les a piqués auant que d'auoir pû ceüillir la Rose, recompense de leurs trauaux. Saint Basile dit bien qu'a la naissance du monde les Roses estoient sans espines, & que depuis elles eurent des pointes à mesure que les hommes commencerent a mespriser sa beauté : mais qui

ne voit que c'est vn sainte fiction, pour nous apprendre que lors que nous abusons des graces que Dieu nous fait, nous deuons estre à l'instant piqués du repentir : ou bien pour nous faire entendre qu'il n'y a point de medaille qui n'ait son reuers, point de contentement qui nous puisse arriuer, que nous ne ressentions en mesme temps quelque desplaisir. La Rose se figure en Armoiries partois auec la queuë, & alors on l'appelle Rose soustenuë; tantost sans queuë, mais tousiours espanoüye & ouuerte : otes les feüilles d'vn esmail, & le cœur d'vn autre, & quelquefois le tout d'vn seul esmail, & tantost auec les pointes de la chasse d'vn esmail different des feüilles. [I COLOIGNE de la Mothe en Picardie, porte *d'or à la Rose de gueules.* II DV ROSCOVET en Bretagne, porte *de gueules à trois Roses d'argent.* III DAMAS, anciennement Seigneurs de Ioüancy en Bourgongne, de Villiers & d'Athée, & dont est à present Pierre & Louys Damas pere & fils, Seigneurs de Morande, le Fain, Courcelles sous Grignon & Cormaillon, porte *d'argent a vne Hie* (ceux de cette maison l'appellent Poteau de mer) *de sable accompagné de six Roses de gueules mises en Orle*, ainsi qu'elles se voyent dans les tapisseries anciennes du Cardinal de Cluny, dans lesquelles sont toutes les armes des alliances de Cluny. Le present Seigneur de Villiers du surnom de Senailly, est obligé d'Escarteler de ce Damas, qui est à ce que pretendent ceux de cette famille, vne branche des autres Damas dont est parlé à la page 227 sous le mot CROIX ANCREE. IV DE IANNALAC, *d'argent à la Bande de sable, chargée de trois Roses d'or.* V DE LONGVEIL, porte *d'azur à trois Roses d'argent, au Chef d'or chargé de trois Roses de gueules.* Le Baron de Souhey en Bourgongne du surnom de Coutier, à pris alliance en cette maison, l'vne des anciennes & des considerables de la robe à Paris. VI L'ESCVYER-d'Oignon, porte *d'azur au Cheuron d'argent chargé de trois Roses de gueules, accompagné de trois Estoilles d'or.* VII MALHERBE-Saint Aignan, porte *d'Hermines a cinq Roses de gueules, posées trois, deux & vne.* MALHERBE-du Boüillon, porte *six Roses.* VIII DES COVRTILS, porte *d'azur à la Croix d'or, cantonnée de quatre Roses au naturel boutonnées d'or.* IX GOVEL-Poüille, porte *de sinople a trois Roses d'argent.* X BARRADAS, porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois Roses d'argent.* XI RONSART, *d'azur a trois Roses d'argent, feüillées & soustenuës de sinople.* XII VALADIER, porte *d'azur au Sautoir d'or, accompagné de quatre Roses d'argent feüillées & soustenues de sinople.* Oudart DV HAMEL, Seigneur de Marcheuille & Canchy, portoit *d'azur à la Bande d'or, chargée de trois Roses de gueules.* DINET en Bourbonnois, dont deux Euesques de Mascon, porte *de gueules a cinq Roses d'or posees en sautoir, accompagnées de quatre branches de Croix ancrées de mesme.* LA MOTHE, *d'azur a trois Roses d'or.* DV QVAY, porte *d'azur a vne Rose d'argent.* CHAPVISOL-de la Fosse, porte *d'argent a trois Roses d'azur.* BAQVELIERE, porte *d'or a la Fasce d'azur, accompagnée de trois Roses de gueules*, alias *de deux.* LA MARTINIERE, porte *d'argent à la Bande d'azur, accompagnée de six Roses de gueules mises en orle.* ROZEROT, Conseiller au Parlement de Dijon, portoit *d'or à deux Roses de gueules, coupé d'azur a vne Rose d'argent.* MARY en Normandie, porte *d'argent au Chef de gueules, chargé de trois Roses d'or*, SERIE'-Floriot, porte *d'or au Cheuron d'azur, accompagné de trois Roses de gueules, feüillées & soustenues de sinople.* ARMAND en Dauphiné, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois Roses de mesme.* DV FAY en Normandie, *d'argent a six Roses de gueules, au Lambel d'azur.* DISIMIEV en Dauphiné, porte *de gueules a six Roses d'argent, posées trois, deux & vne.* La Ville DE GRENOBLE, porte *d'argent à trois Roses de gueules.* REMOND en Bourgongne, dont deux Conseillers au Parlement, *d'azur a trois Roses d'argent.* MOREAV-des Routes, porte *d'or au Cheuron de gueules, accompagné de trois Roses de mesme.* BOVCHER en Normandie, porte *de gueules a trois Roses d'or.* MARANDE', *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Roses de mesme.* LA BIGNE, porte *d'argent à trois Roses de gueules.* THIANGES, *d'or à trois Roses de gueules.* COVSSIN en Bourgongne, Conseiller au Parlement, portoit *d'azur a vne Estoille d'argent, accompagnée de trois Roses d'or.* BARONCI en Italie, porte *d'argent à trois Roses de gueules.* MONTIGNY-d'Oberan, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Roses d'argent.* Le Baron de SCHLEINITZ en Allemagne, porte *de gueules parti d'argent à trois Roses, deux sur gueules l'vne sur l'autre du second, & vne sur argent du premier.* DV MOLLEY, porte *de gueules a six Roses d'argent posées trois, deux & vne.* BEVZELIN, *d'azur a trois Roses d'argent & vne Tresle d'or en abisme.* BEAVFORT-Roger, porte *d'argent à la Bande d'azur, accompagnée de six Roses de gueules mises en orle.* FOVGASSE, *de gueu-*

les, au Chef d'argent chargé de trois Roses du champ. DV ROZEL, porte *de gueules à trois Roses d'argent.* DE VVERVY en Flandres, portoit *d'or à vne Bande de gueules, chargée de six Roses du champ.* DIER en Silesie, porte *d'azur a la Bande d'argent, chargée de trois Roses de gueules.* CHALOPIN-la Plesse, *d'argent à trois Roses de gueules.* BAVLT Conseiller au Parlement de Dijon, portoit *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Roses d'argent.* STRACKVVITZ en Silesie, porte *d'azur a deux Roses d'or posées en bande.* PERVIN en Niuernois, porte *d'or à trois Roses de gueules.* SCHANDAERT en Flandres, portoit *de gueules a six Roses d'argent, à la Bordure endentée de mesme.* ABOS-d'Heruille, porte *de sable au Cheuron d'or, accompagné de trois Roses d'argent.* DE LEDE en Flandres, portoit *d'argent a vne Rose de gueules.* BRIET à Dijon, dont deux Conseillers au Parlement, portoit *d'argent au Cheuron de sable, accompagné de trois Roses de gueules, au Chef de mesme chargé d'vne Rose du champ.* SABREVOIS Bouchemont, *d'argent à la Fasce de gueules, accompagnée de six Roses de mesme.* HANNERON en Flandres, porte *d'azur a trois Roses feuiliées, & soustenuës d'argent.* BACON-de Landelles en Normandie, porte *de gueules a six Roses d'argent, a la Bordure d'azur.* FABRY, porte *d'azur a la Fasce d'argent, accompagnée de trois Roses d'or.* LAMBOTING en Bauiere, porte *de sable a vne Rose d'argent.* ROOSE en Flandres, porte *de gueules au Cheuron d'argent, accompagné de trois Roses de mesme.* MACCARANI à Rome, porte *de gueules à vne Bande d'or, accompagnée de dix Roses de mesme.* KANITZ en Silesie, porte *d'argent au Sautoir de gueules, accompagné de quatre Roses de mesme.* LEST la mesme, porte *d'argent coupé d'azur, a trois Roses, deux de gueules sur argent, & vne d'argent sur azur.*

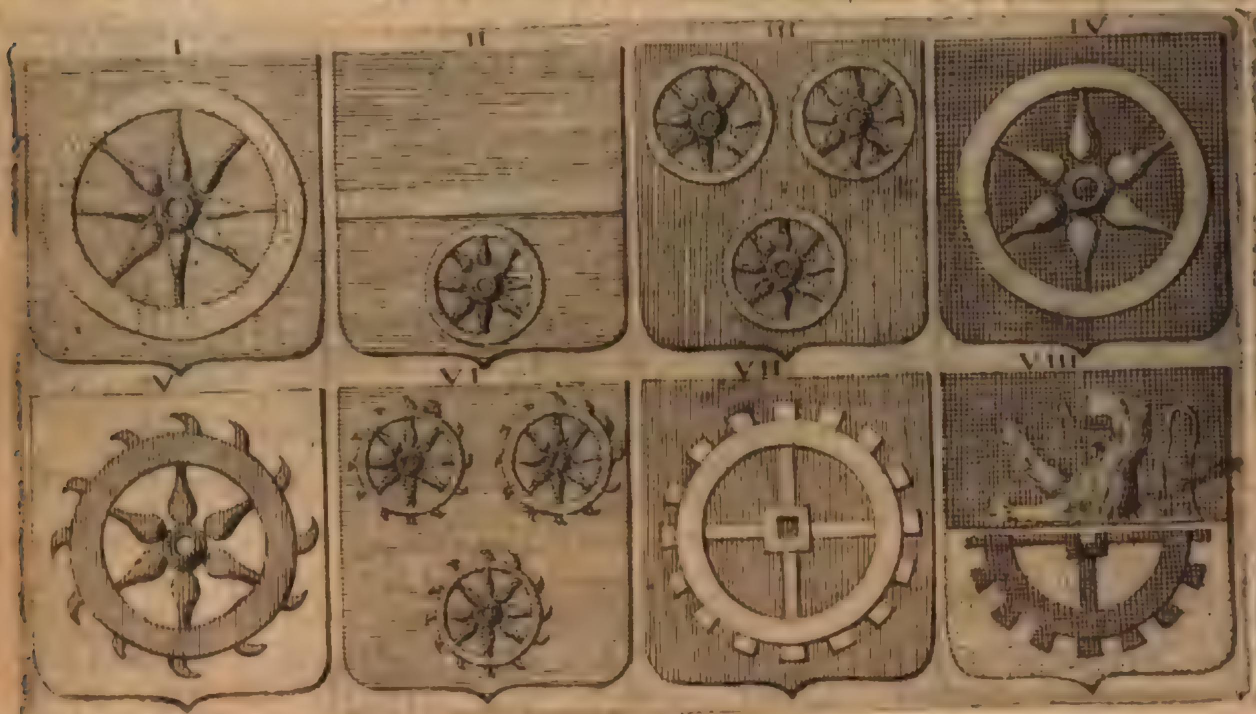


ROVANT, se dit du Paon lors qu'il fait la Rouë de sa queuë. Voy PAON.

*ROVE. Il s'en voit en Armes de differentes façons, comme elle a diuerses significations. L'on despeint la Fortune le pied sur vne Rouë, pour montrer son inconstance. Pierrius dit que la Rouë est le hieroglyphe de la Theologie, parce qu'ainsi qu'elle touche par en bas la terre à fleur, & le reste esleué en haut, que de mesme l'ame conduite par la crainte de son Createur s'esleue tousiours au plus loin de la terre;

son mouuement represente le Theologien dont l'office est de s'esleuer des choses basses & terriennes à la consideration des hautes, puis descendre des choses diuines aux humaines, pour monstrer comme elles sont liées & vnies ensemble. Elle signifie aussi le tresbuchement des ignorans, c'est à dire des orgueilleux & superbes : car la Roue faisant son tour, elle s'esleue par le derriere & s'abbaisse par le deuant ; ainsi le meschant comblé & esleué dans les biens de fortune, tourne le visage en arriere, & oubliant les choses eternelles denotés par le deuant, desquelles il ne tient conte, il se precipite & trebuche à l'exemple d'Ixion, lequel ayant espousé Dé fille de Dejonée, fut si mesconnoissant des biens de son beau pere, qu'il le fit mourir, les Dieux irritez & desplaisans de ce parricide, le rendirent enragé, fuyant, vagabond par le pays, iusques-à ce que ayant eu contrition de son crime, Iupiter l'en purgea & l'accueïllit auec tant d'honneur, qu'il le fit boire & manger à sa table, dequoy il s'orgueillit si puissamment, que reprenant les erres de son ambition, il osa s'attaquer à Iunon pour luy tenir des propos amoureux, & s'estant glorifié d'auoir eû affaire a elle, Iupiter le precipita aux enfers, ou il fut attaché a vne Rouë qu'il tourne incessamment. Pindare obserue que cette Rouë n'a que quatre raiz, qui est la Rouë des Demons, celle des Dieux en a huit ; pour celles qui se mettent dans les Armoiries, ie ne voy point qu'elles ayent le nombre de ces raiz determiné, car elles s'y representent a cinq, six & huit raiz, suiuant la fantaisie de l'ouurier ; il n'y a que les Rouës crenelées qui n'ont qu'vne croisée, qui sont proprement des Rouës d'Horloge, lesquelles sont assés en vsage dans les Escus des Allemans. Il y a des Roués qui sont garnies de rasoirs ou pointes trenchantes, celles-là on les appelle Rouës de Sainte Catherine. [I] Carette en Picardie, porte *d'azur a vn Rouë d'or.* [II] De Rostain, Marquis dudit lieu, porte *d'azur a vne Deuise d'or, accompagnée en pointe d'vne Rouë d'or.* [III] Malconvenant, *de gueules a trois Rouës d'or.* [IV] Vendecies, *de sable a vne Rouë d'or.* [V] Cahorsi, de ce nom vn Chancelier de Malte, qui a fait des Commentaires sur le siege de Rhodes, *d'argent a vne Roue de Sainte Catherine de gueules.* [VI] Catherine à Dijon, dont il y a eu quatre Conseillers au Parlement, ayeul, pere, frere, & fils, deux Tresoriers de France & autres Officiers, porte *d'azur a trois Roues de Sainte Catherine d'or.* [VII] Mulhausen Ville d'Allemagne, porte *de gueules a vne Rouë d'Horloge d'argent.* [VIII] De Manlich en Allemagne, porte *de sable coupé d'or, au Lion naissant sur sable, & vne demie Roue de mesme sur or.* De Heusden en Flandres, Seigneurs dudit lieu, portoit *d'or à la Rouë de gueules.* Courlandon, *d'or a trois Roues de gueules.* Le Seigneur d'Austrevint, porte *d'azur a trois Roües de Sainte Catherine d'or.* Drongelen en Flandres, porte *d'azur a la Roue d'argent.* Bossuet à Dijon, qui a donné quatre Conseillers au Parlement, vn à celuy de Mets, & vn Receueur general des Finances en Bourgongne, porte *d'azur a trois Roues d'or.* L'Euesché d'Osnabruch en Allemagne, porte *d'argent a vne Roue de gueules.* De Rovere, *de gueules a trois Roues d'argent.* Gentil au Limosin, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Roues de Sainte Catherine de mesme, a vne Espée d'argent brochant sur le tout.* Craysteyn en Flandres *d'argent à la Roue de sable.* Kermaoven ou Karmen en Bretagne, porte *d'azur a vne Tour d'argent, posée sur vne demie Roue de mesme.* Eroltzheim en Suabe, porte *de sable a vne Roue d'or.* Dafis, *d'argent a vne Bande de gueules, chargée d'vne Roüe d'or & de deux Roses de mesme, l'vne en chef & l'autre en pointe.* Pumisson, *de gueules a trois Roues d'or.* Maller au pays de Hesse, porte *de sable a vne Roue d'Horloge d'or.* Vurry au Comté de Bourgongne, portoit *d'azur a trois Roues d'or.* Spiring en Flandres, *de sable a vne Roue d'or.* Bayle, *d'azur a vne Espée d'argent, accompagnée de trois Roues de Sainte Catherine d'or.* Vuisquel en Flandres, *de gueules a la Roue d'argent.* Roquefevil-Roüet, *d'azur a trois Roues d'or.* Le Caron, *de gueules a vne Roue d'argent.* Beden au Duché de Brunsuic, porte *d'argent a la Roue de gueules.* Testart, porte *d'or a la Fasce d'azur, surmontée d'vne Roue* (alias *Rose*) *de gueules.* Drongel en Flandres, *d'or a vne Roue de gueules, escartelé de Drongelen* cy-dessus. Nostradamus en Prouence, portoit *de gueules a vne Roue de Sainte Catherine d'argent.* Buesedinc en Flandres, *de sinople a la Roue d'or.* Vuyck la mesme, porte *d'or a deux Roues de gueules, coupé de sable.* Robert Sorbon, Aumosnier & Confesseur du Roy Saint Louis, & Chanoine de nostre Dame de Paris, Fondateur du College de Sorbonne, portoit *de gueules à vne Roue à seize raiz d'or.* Mediarota à Padouë, qui a donné vn Prince à l'Eglise, *d'argent a la Fasce d'azur, chargée de trois Estoilles d'or, accompagnée en pointe d'vne demie*

mie Roue de gueules. Kochen en Suabe, porte *de gueules a trois Roues d'argent.* Gent en Flandres, *d'azur semé de Billettes d'or, a la Roue de mesme.* Slvyse aussi en Flandres, *de gueules a la Roüe d'argent.* Vvilgise Archeuesque de Mayence & le premier de son Archeuesché, qui fut honoré de la dignité d'Electeur & le premier de l'Empire, les sept Electeurs ayant esté creés de son temps; pour ne pas oublier sa naissance qu'il auoit tiré d'vn Charon, il prit par humilité pour ses Armes *vne Roüe*, que Mayence porte encore, qui est *de gueules en champ d'argent*, que les Archeuesques Electeurs escartelent des Armes de leurs familles. Spirinck au pays bas du Rhein, porte *de sable à vne Roue d'or, coupé d'argent a trois* .... que i'estime estre des Ruches de...



ROVGE. Les Herauds & Roys d'Armes appellent cette couleur de quatre diuers noms, *Cinabre*, *Belic* ou *Belif*, *Gueules*, *& Riche* couleur, à cause de son esclat, & qu'elle n'estoit portée que par les seuls Empereurs Romains, & autres destinés à l'Empire, & n'estoit permis a qui que ce fut de la prendre, que par leur concession & priuilege : Voy cy-dessus GVEVLES, qui est le vray terme dont on se sert à blasonner.

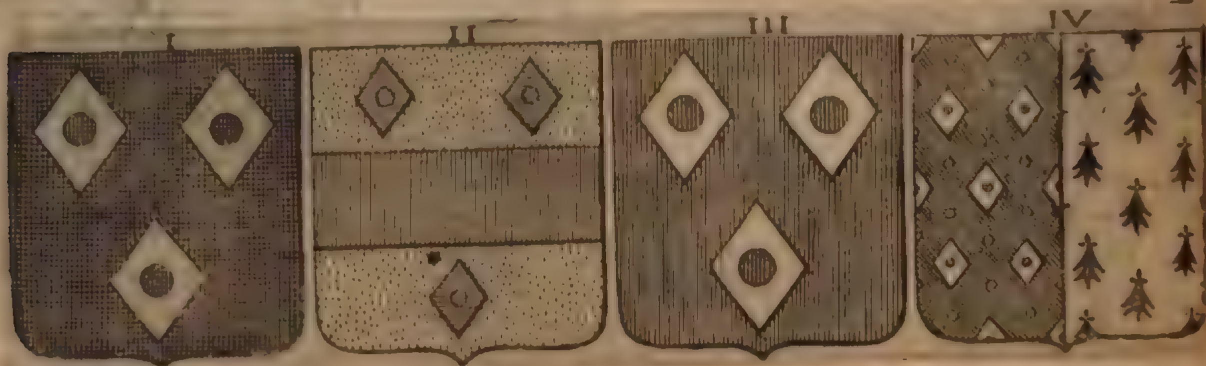
ROVRE, espece de Chesne Robur. Voy cy-dessus CHESNE.

*ROY D'ARMES, premier Officier d'Armes. Voy HERAVD.

*RVCHE, vaisseau a tenir les Mouches a miel. I Malingre, porte *d'azur a trois Ruches d'or.* II Boton-Tournemouche, porte *d'argent a vne Ruche de sable, entourée de Mouches a miel volante de mesme.* Guillaume III Taveav Poiteuin, Baron de Mortemer en M. CCC. XXCVIII. portoit *d'or au Chef de gueules chargé de deux Billettes d'argent, surchargées de deux Ruches de sable.* IV Makelsfield en Angleterre, *d'argent a vne Ruche de sable, entourée de Mouches a miel de mesme.* Roe', porte *de mesme.*



RVSTRE, cy-deuant sous le mot Losange, il a esté remarqué que le Rustre & la Macle sont especes de Losanges, estans toutes trois de mesme forme, figurées à ligne droites & a quatre angles, vn peu plus longues & hautes que larges, & à la proportion de cinq à sept. La difference qu'il y a entre ces trois blasons, est que la Losange est plaine & sans ouuerture, là ou la Macle est percée en sa forme & figure de Losange, & le Rustre l'est en rond. [I SOVYNERET von Essenau en Flandres, porte *de sable a trois Rustres d'or.* II AAVAILLE la mesme, porte *d'or à la Fasce de gueules, accompagnée de trois Rustres d'azur.* III SCHESNAYE aussi en Flandres, porte *de gueules a trois Rustres d'argent.* IV ALIBEL Delases, Cheualier de la Table ronde, portoit *de sinople semé de Rustres & de Points d'argent, parti d'Hermines*, dit Fauin en son Theatre d'honneur. Vn vieil liure gothique que i'ay des Armes de ces Cheualiers, l'appelle Alibel de Logres, & luy donne pour Armes, *Losangé parti d'Hermines.*







ABLE. C'est la couleur noire dont l'on se sert à blasonner, elle est non seulement le symbole, mais aussi la marque oculaire de la tristesse, cette couleur attristant ceux qui la contemplent attentiuement. A ce suiet nous noircissons nos habillemens de deüil, & tous les paremens des obseques, iusques-aux litres & ceintures funebres, & si tout ce que l'on dit est veritable, les Venitiens & tous les voisins du Pau en apporterent l'vsage pour plorer la mort de Phaëton ; [encore que quelques peuples comme les Macedoniens, portoient d'ordinaire l'habillement noir, tesmoin ce riche Apothegme d'Alexandre le Grand, lequel voulant representer le courage imperieux & hardy d'Antipater vn de ses Lieutenans ; il est tout couuert de noir par le dehors, mais ce n'est que pourpre au dedans, disoit-il, Les anciens Comtes I DE GOVRNAY en remplissoient tout leur Escu, car ils portoient *de sable tout plein.*] En cette année M.DC.XXXIII. que i'escry, ie porte ces tristes liurées là, par la dure perte de ma chaste & chere moitié, à la memoire de laquelle ie consacre dans l'airain eternel de ce liure, ce distique dressé sur son anagrame latin.

MARIA CHISSERET
CARA MIHI RES EST

Cura mihi res est vxor castissima, cara
Dum moritur, flenti mortua carior est.

Les Armes de sa famille des plus anciennes dans nostre Ville, estoient *de sable* en l'vn des principaux blasons, *d'azur a trois Poix chiches cossés d'or,* CICERES CICERONIS, *parti d'argent a trois testes humaines de sable*, autrement *a trois testes de Negres couronnées d'or.* Ces poix chiches tels que ce grand Orateur estant Questeur & Sur-intendant des Finances en Sicile, en fit grauer en vn Vase d'argent, dont il fit offrande aux Dieux, apres ses deux premiers noms, *Marcus*, *Tullius*, sans autrement exprimer celuy de sa maison, sinon par representation d'vn poix chiche. Cette couleur est aussi le hieroglyphe de la *Perseuerance* & de la *Penitence*, toutes les autres changent & se font plus claires ou plus sombres par leur meslange. Les Egyptiens vestoient la Colombe des plumes du Corbeau, croyans qu'ayant perdu son masle, elle ne receuoit plus d'autre accouplement, non plus que la Tourterelle. Les mesmes dedioient le Corbeau au Soleil en consideration de ce que tous les corps humains noircissent aux rayons du Soleil, au contraire de la cire & de la toile qui s'y blanchissent, *Si non capillus niger fuerit*, dans le Leuitique s'interprete, s'il n'a donné aucun signe de penitence, comme voulant dire que dans la contrition aussi bien que dans le duëil de la perte des nostres, nos habits doiuent estre noirs : cette couleur neantmoins n'a pas laissé de treuuer sa place dans les Armoiries, & principalement pour le champ, à cause comme il est à croire, des Boucliers & Escus qui estoient de Fer naturellement noir ; [il signifie ce metal aussi bien que celuy de *Plomb*, & outre ces autres significations, qui sont *Constance*, *Patience*, *Simplicité*, *Fermeté*, *Sagesse*, *Prudence* & *Honnesteté*, il represente encore des sept Planettes, *Saturne* & *Mars*, des douze Signes, le *Taureau*, la *Vierge*, & le *Capricorne*, des douze mois, *Decembre* & *Ianuier*, des iours de la semaine, le *Samedy*, des pierres precieuses le *Diament*, des elemens la *Terre* ; des saisons *l'Hiuer*, des complexions de l'homme, la *Melancolie*, des âges la *Vieillesse decrepite*, des nombres *cinq* & *huit* ; il y en a qui adioustent que des arbres il signifie *l'Oliuier* & le *Pin*, & des Oyseaux *l'Aigle* & le *Corbeau.* Pour connoistre les champs & les pieces qui sont colorées de cette couleur dans les Escus, ils sont achés de deux acheures, l'vne du chef à la pointe qui est en pal, & l'autre d'vn flanc à l'autre qui est en fasce. III DE GOVX, dont vn Chancelier de Bourgongne, porte *de sable au Lion d'or.* IV DES GROISSELIERS, Seigneur d'Omesmont, portoit *de sable à vne Croix ancrée d'argent.* V D'AOVST, Seigneur de Fronsiere & de Neuf-

uille, *de sable a trois Gerbes d'or.* VI DE SAINT BLIMOND, Seigneurs dudit lieu, de Gouy, & de Ponthoille, *d'or au Sautoir engreslé de sable* : le Seigneur de Ponthoille brise *d'vne Molette de sable en chef.* Iean VII ABRAHAN, Seigneur de Millencourt, portoit *d'argent à la Fasce de sable, accompagnée de six Billettes de mesme.* VIII SAINT IVLIEN, porte *de sable semé de Billettes d'or, au Lion de mesme.* IX DE CALONGNE, Seigneur de Coquerel, *d'argent a l'Aigle de sable.* X DE FRETIN, Seigneur de Vueron, *de sable à la Fasce d'argent, accompagnée de trois Quinte-feuilles de mesme.* XI DE LA FRESNOYE Seigneurs dudit lieu, portoit *d'or au Cheuron de sable, accompagné de trois Merlettes de mesme.* XII ROVSSEL, Seigneur de Miannay, *de sable a trois Aigles d'or.* PAIOT, porte *d'argent au Lion de sable.* LAMIRE, Seigneurs de Nouion & de Chaumont, *d'argent à la Bande de sable, accompagnée de six Billettes de mesme mises en orle* : Le Seigneur de Chaumont brisoit *la Bande en chef d'vne Estoille du champ.* LA FERRIERE, *d'argent a deux Lions-leopardés de sable l'vn sur l'autre.* MAISIERS, *d'argent a trois Quinte-feuilles de sable.* TVBEVF, porte *d'argent a trois Aigles volans de sable.* DE MANCHION, Seigneur du Mifnil lez Donqueurre, *d'argent à la Bande de sable, accompagnée de six Billettes de mesme, mises en orle.* RVMET, Seigneurs de Beaucauroy, & de Beaumarets, *de sable a trois Molettes d'argent* : le Seigneur de Beaumarets, brisoit *d'vn Lambel d'argent.* Harras en Franconie, porte *de sable à la Fasce d'argent.*



*SAILLANT, au lieu de rampant, se dit de la Licorne cabrée ou esleuée, qui se saillit & iette en auant les iambes de deuant. I NVSDORF en Bauiere, porte *de sable a la Licorne Saillante d'argent.* II POSTOLSKY en Silesie, porte *de gueules à la Licorne Saillante d'argent.* III VINCENT à Ponthieu, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Licornes Saillantes d'argent.* IV POPPELAVV en Silesie, porte *de gueules à la Licorne Saillante d'or, coupée Losangée de sable & d'argent.* SCHVVABEN a Nuremberg, porte *de gueules a la Licorne Saillante d'argent.* HOY a Ausbourg, porte *d'or a la Licorne Saillante de sable.* TEVER gen FEVER en Suabe, porte *Taillé d'argent & de sable, à la Licorne Saillante sur le tout taillée de l'vn en l'autre.*



SANGLIER ne monstre qu'vn œil & vne oreille, ordinairement il est passant comme il est le plus souuent de sable: on ne luy voit iamais tourner la teste ny d'vn costé ny d'autre, ains il marche droit & se pousse auant tant que chemin luy dure, comme dit le Prouerbe. Ce grand Empereur Charles Quint, Roy des Espagnes, prit pour le corps de sa deuise le Sanglier, & les deux Colomnes d'Hercules, auec ces deux mots *Plus vltra*, pour faire entendre que ses desseins estoient pareils à ses conquestes. [Il à des deffenses qui sont deux grandes dents qu'il a dessous desquelles il se deffend, elles le distinguent du Porc. I LESBAHY, porte *d'or à vn Sanglier de sable, au Chef de gueules chargé de trois Roses d'argent.* II SANGLIER, porte *d'or au Sanglier de sable* III DE MAVPEOV-d'Ableges, porte *d'azur à vn Sanglier d'or, au Chef cousu de gueules chargé de trois Estoilles d'or.* IV TREVVARTHEN en Angleterre, porte *d'argent au Sanglier de gueules.*] V BRALLAIN, Cheualier de la Table Ronde, dit le Cheualier aux deux Espées, portoit *d'argent au Sanglier de sable, accompagné de trois Estoilles d'azur.* [VI ANTONIS-du Hasoy, porte *d'or au Cheuron de gueules, accompagné en chef de deux Coquilles de sable, & en pointe d'vn Sanglier de mesme.* VII PARENT, porte *d'argent à trois Sangliers de sable.* VIII BOVDET, *d'azur au Sanglier d'or, surmonté de trois Roses d'argent.* VVARTMANSDORF en Misnie, porte *d'or au Sanglier rampant de sable.* D'EVERGHEM en Flandres, portoit *d'or au Sanglier de sable.* EBERBACH en Turinge, porte *d'argent au Sanglier rampant de sable.* SCHVVEINICHIEN en Silesie, porte *de gueules au Sanglier d'argent.* DE EVERE en Flandres, porte *d'or au Sanglier de sable.* HOTOT, *d'or à six Marcassins* (ce sont ieunes Sangliers) *de sable posés trois deux & vn.*] L'on represente aussi en Armes la Hure seule du Sanglier, tantost dans l'Escu, & tantost pour Cimier. Il se voit aussi des Sangliers naissans.



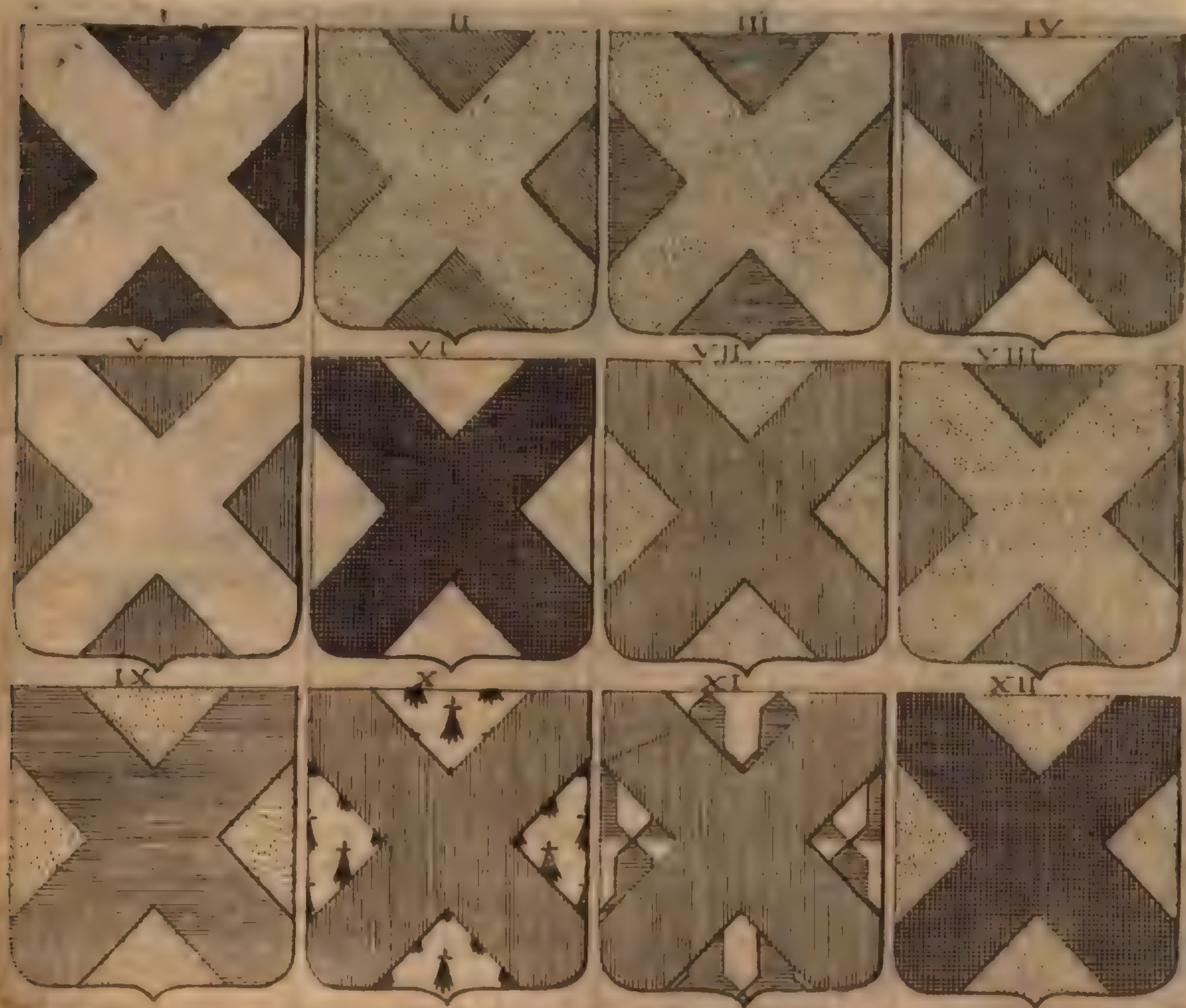
SAVTANT, se dit du Belier, [de la Chesure & du Bouc,] comme rampant du Lion. I SCHAFFHAVSE douziesme canton de Suisse, porte *d'or au Belier Sautant de sa-*

ble accorné d'argent. [II CHVR en Bauiere, porte *d'argent au Bouc ſautant de ſable.* Le Sire III DE BELLONNE en Arragon, portoit *d'or à vn Mouton Sautant de gueules.* IV DONAT en Sileſie, porte *d'or a vne Cheſure Sautante de ſable.* GREGERSDORF la meſme, porte *de gueules au Belier Sautant d'argent.* DVRNER zum THVR en Bauiere, porte *d'or au Belier Sautant de ſable.*

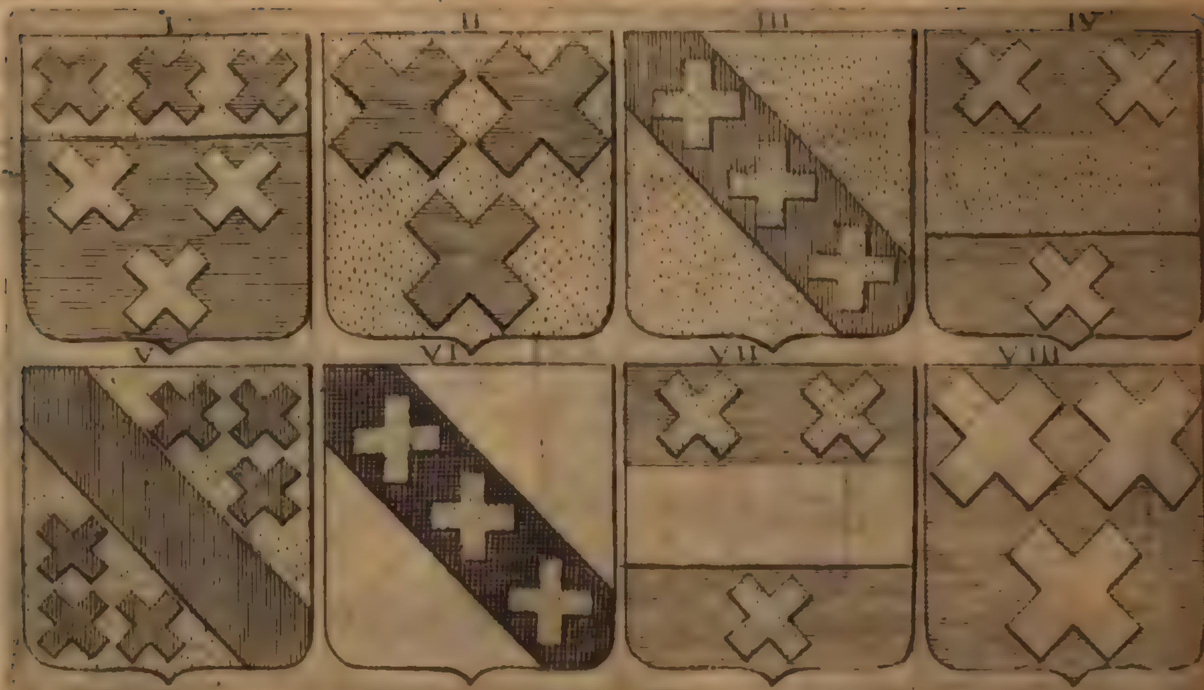


SAVTOIR, SAVTEVR, SAVTOVR. Eſt l'vne des pieces blaſonnées honnorables ordinaires, compoſée de deux longues liſtes plates, dont l'vne tire du coſté dextre du chef au ſeneſtre de la pointe, & l'autre trauerſe de l'angle ſeneſtre du chef au coſté dextre de la pointe, [& qui a de largeur ordinaire le tiers de l'Eſcu quand il eſt ſeul, & qu'il n'eſt pas accompagné.] C'eſt vne eſpece de Croix que nous appellons Bourguignotte, ou de Bourgongne, & a ce ſuiet peut eſtre, Iean ſecond Duc de la derniere race, mit en cette forme deux Baſtons noüeux & vn Rabot en cœur pour les rabotter & applanir, contre les deſſeins de Louis Duc d'Orleans. D'autres & plus communement l'appellent Croix de Saint André, ce que Fauin n'approuue pas, pour auoir veu à ce qu'il dit a Saint Victor de Marſeille, la Croix ſur laquelle Saint André fut crucifié du tout ſemblable à celles ou ſouffrirent le SAVVEVR du monde, Saint Pierre, & autres Martirs. Neantmoins ie puis dire qu'en la Sainte Chapelle du Roy à Dijon, fondée par Hugues III. de la ſeconde race en l'an M. C. LXXII. il y a vn Autel dedié à Dieu ſous le vocable de Saint André, ou l'image de cet Apoſtre eſt en relief, tenant vne Croix en ſautoir *Crucem decuſſatam*, & au iour que l'Egliſe celebre ſa Natiuité, il y a grande ceremonie, comme eſtant la Feſte des Bourguignons. Cette Croix à eſté tant cherie par nos Ducs, qu'entre les articles du traité d'Arras en l'an M. CCCC. XXXV. le Duc Philippes II. ſtipula, que ſes ſubiets ne ſeroient tenus d'aller à la guerre pour le Roy de France, ſi le Duc auoit affaire d'eux, & que quand ils iroient en France, ils ne ſeroient contrains de porter autre Croix que celle de Bourgongne. Il y a des Sautoirs ſimples, & qui vont iuſques-aux bords de l'Eſcu. Charles I D'ANGENNES, Seigneur de Ramboüillet & de Piſany, portoit *de ſable au Sautoir d'argent.* [II DE LA GVICHE, maiſon originaire du Comté de Charolois ou eſt la Seigneurie de la Guiche, qui a donné vn Mareſchal de France, vn Grand Maiſtre de l'Artillerie, vn Gouuerneur de Lion, & vn Cheualier des Ordres du Roy, porte *de ſinople au Sautoir d'or.* III CENADES, porte *d'azur au Sautoir d'or.* IV ESTVER en Bretagne, porte *d'argent au Sautoir de gueules.* V BRIGNAC, *de gueules au Sautoir d'argent.* VI PARTHENAY-de Maillé, porte *d'argent au Sautoir de ſable.* VII DE IARENTES en Prouence, de ce nom entre autres perſonnes de condition ſont les Barons de Monclar & de Senas, porte *d'or au Sautoir de gueules.* VIII RAPHE, Comte de Vueſtemer en Angleterre, porte *de gueules au Sautoir d'or.* IX BLANETTE, porte *d'or au Sautoir d'azur.* X SANETAY, *d'Hermines au Sautoir de gueules.* XI BAVLON en Bretagne, porte *de Vair au Sautoir de gueules.* XII COCHINCOVRT en Flandres, porte *d'or au Sautoir de ſable.* GAILLOMIEL, *de gueules au Sautoir d'or.* D'OVLTRE en Flandres, porte *de gueules au Sautoir d'argent.* CHANNEVIERES, *de ſable ſemé de Fleurs de Lis d'or, au Sautoir d'argent.* GENEPT en Normandie, porte *d'or au Sautoir de gueules.* DE GVILLON, porte *d'azur au Sautoir d'or.* HATTSTAT au Rhein, porte *d'or au Sautoir de gueules* BRITAVLT, porte *de gueules au Sautoir d'or.* CHASTILLON-de Dorche, *d'argent au Sautoir de gueules* HAVSSE-Dominois, *de ſable au Sautoir d'argent.* PRENGER en Vueſtphalie, porte *d'azur au Sautoir d'or.* CHINY, porte *d'or au Sautoir de gueules.* PRESILLY, *de gueules au Sautoir d'or.* SAERE à Gand, *d'azur au Sautoir d'or.* YAVCOVRT, *d'argent au Sautoir de gueules.* ESGVIERE, *de ſinople au Sautoir d'or.* STRONIGHEN en Sileſie, porte *Eſcartelé en Sautoir de gueules & de ſable, au Sau-*

toir d'argent sur le tout. SAINT IOIRE en Sauoye, *de gueules au Sautoir d'or.* HOSEMONT en Flandres, *de sable au Sautoir d'argent.* BEVRE-de Grand Pré, *Fascé d'or & d'azur de six pieces, au Sautoir de gueules.* CHIAST, *d'argent au Sautoir d'azur.* OFFIGNIES, porte *d'argent au Sautoir de gueules.* DE VALENCHIENNES à Gand, *d'or au Sautoir de gueules.* VICTHVMB en Suisse, porte *d'or au Sautoir de sable.* GRANGE en la Franche Comté, *de gueules au Sautoir d'or.* ANDRE', *d'azur au Sautoir d'or.* LAY, *d'or au Sautoir de gueules.* COTTEBRVNE en Bourgongne, porte *d'azur au Sautoir d'or.* DE VILLON Seigneurs dudit lieu en Masconnois, portoit *de gueules au Sautoir d'or.*

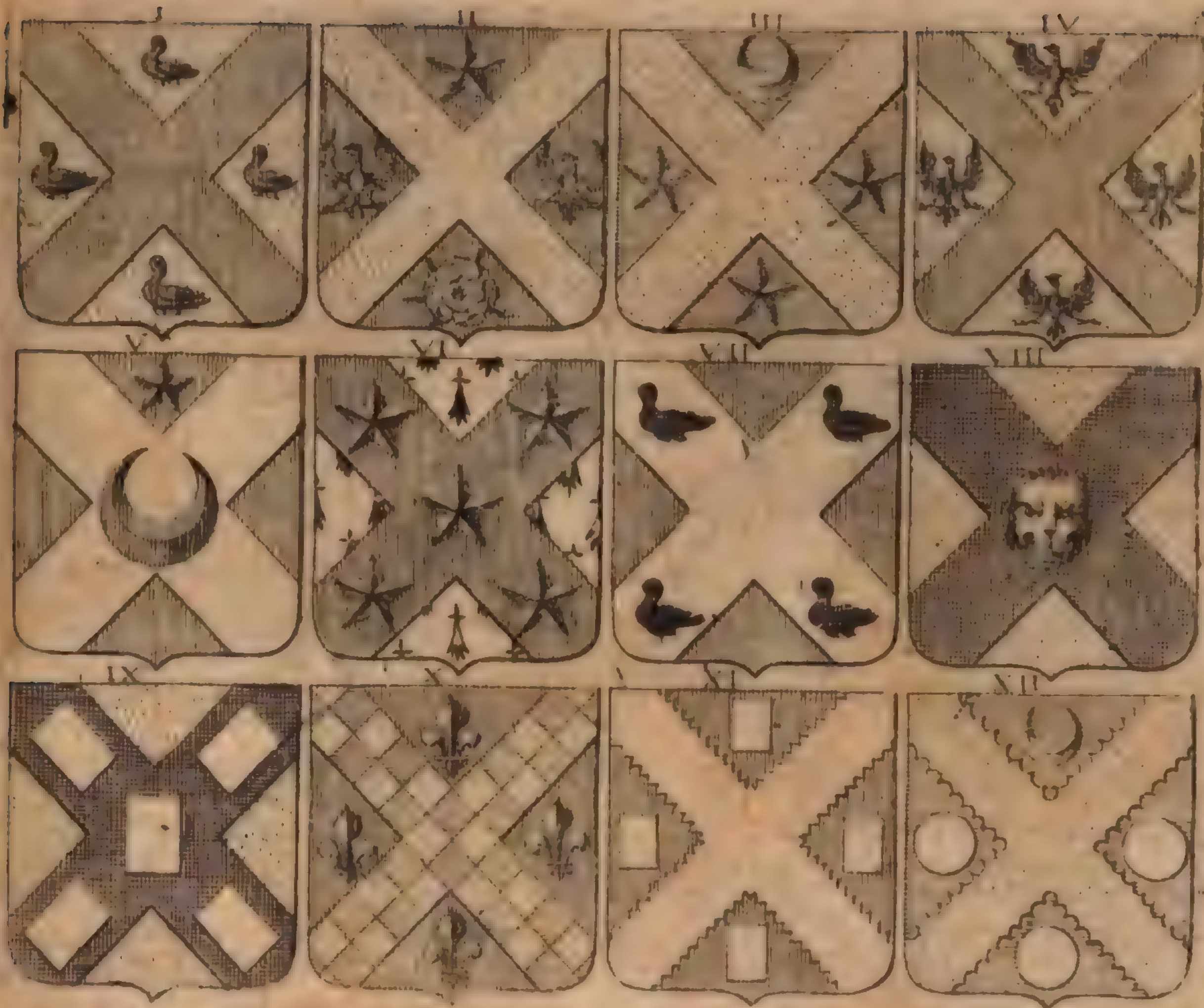


Il y a d'autres SAVTOIRS qui sont alaizés, [& que l'on met en nombre dans vn Escu, ou sur quelque piece, sans qui soit necessaire en les blasonnant, d'y adiouster ce mot alaizé, parce qu'ils ne seroient estre autrement qu'alaizés estans en nombre: mais si le Sautoir est seul & qui ne touche point les bords de l'Escu, il faut alors dire vn Sautoir Alaizé. Voy ALAIZE. I DE BALSAC, porte *d'azur a trois Sautoirs d'argent, au Chef d'or chargé de trois Sautoirs du champ.* II MONS en Velay, porte *d'or a trois Sautoirs d'azur.* III DE THESVT en Bourgongne, porte *d'or à la Bande de gueules, chargée de trois Sautoirs du champ*: aucuns de ce nom escartelent de Bourgeois-Moleron, comme font Charles-Benigne de Thesut, Seigneur de Verrey, & de Charreconduit, & Iaques de Thesut, Seigneur de Lans, oncle & petit neueu, tous deux Conseillers au Parlement ou le premier est Doyen. IV GROS aussi en Bourgongne, Seigneur d'Agey, portoit *d'azur a la Fasce d'or, accompagnée de trois Sautoirs d'argent*: aucuns de cette famille ont porté vn Cheuron au lieu de la Fasce, & les Sautoirs d'or. V PESTEIL, porte *d'or à la Bande de gueules, accompagnée de six Sautoirs de mesme.* VI DV HAMEL, Seigneur d'Allery, *d'argent a la Bande de sable, chargée de trois Sautoirs d'or.* VII SARRAZIN, porte *d'azur a la Fasce d'argent, accompagnée de trois Sautoirs d'or.* VIII MONIEV, porte *d'azur a trois Sautoirs d'argent.* D'OSON, Seigneur de Rossillon en Dauphiné, porte *d'or a six doubles Sautoirs de sinople, posés trois, deux, & vn, au Chef d'azur.*



Comme les autres pieces honnorables il s'en voit de chargés, d'accompagnés, d'engreslés, d'endenchés, d'eschiquetés, & de Pannes. [I DE MOVY, porte *d'or au Sautoir de gueules, accompagné de quatre Merlettes de mesme.* II LE FERON, porte *de gueules au Cheuron d'or, accompagné d'vne Estoille en chef, de deux Aigles aux flancs, & d'vne Rose en pointe de mesme.* III BERNARDON en Bourgongne, dont deux Conseillers au Parlement, porte *d'aZur au Sautoir d'or, accompagné d'vn Croissant en chef & de trois Estoilles, deux aux flancs & vne à la pointe de mesme.* IV AVVILLIERS en Normandie, porte *d'or au Sautoir de gueules, accompagné de quatre Aiglettes de mesme.* V BERNARD, Seigneurs de Moismont & de Grauille en Picardie, *de gueules au Sautoir d'argent, chargé d'vn Croissant du champ, & accompagné en chef d'vne Estoille d'or.* Le Seigneur de Grauille brise d'vn *Lambel d'argent.* VI CHAMPLVISANT, porte *d'Hermines au Sautoir de gueules, chargé de cinq Estoilles d'or.* VII DE FORCHEVILLE, Seigneurs dudit lieu, porte *de gueules au Sautoir d'argent, chargé aux extremités de quatre Merlettes de sable.* VIII BONSERGENT-Touchebredies en Dunois, porte *d'or au Sautoir de sable, chargé d'vne teste de Leopard du champ.* IX DV FRESNOY, porte *d'or au Sautoir de sable, chargé de cinq Billettes d'argent,* alias *du champ.* X RIPAVLT, porte *de gueules au Sautoir eschiqueté d'or & d'azur de deux traits, accompagné de quatre Fleurs de Lis du second.* XI BOVRON-de Sallard, porte *de gueules au Sautoir dentelé d'argent, accompagné de quatre Billettes de mesme.* XII CHOISY de Caën, porte *d'aZur au Sautoir engreslé d'or, accompagné d'vn Croissant en chef d'argent, & de trois Besans de mesme, deux aux flancs & vn en pointe.* POLLAIN à Gand, *de gueules au Sautoir d'argent, chargé de cinq Besans d'or,* c'est contre les regles : autres donnent à ceux de ce nom *d'azur au Cheual harnaché d'or.* HORCH au pais bas du Rhein, porte *d'aZur au Sautoir d'or, accompagné de douze Croix de mesme.* DAVERTON en Poitou, porte *d'aZur au Sautoir d'argent, accompagné de quatre Molettes d'or.* LA SANGLE Monchauuel, porte *d'argent au Sautoir de sable, chargé de cinq Coquilles du champ.* BOVTEVILLE, *de gueules au Sautoir d'or, accompagné de quatre Aiglettes de mesme.* CHARBONNIER à Bourg en Bresse, Seigneur de Crangeac, porte *de sable au Sautoir d'or, accompagné en chef d'vne Estoille, & en pointe d'vn Croissant de mesme.* LAKEN en Flandres, *d'or au Sautoir endenté de gueules, accompagné de quatre Sansues de sable.* DE VIALET, Seigneur de Grosbos & de la Tournelle, porte *d'azur au Sautoir d'or, accompagné en chef d'vne Estoille de mesme.* ROSSDORF en Franconie, porte *d'or coupé d'azur, au Sautoir eschiqueté d'argent & de gueules de deux traits.* BERGHE à Gand, *d'or au Sautoir de gueules, chargé de cinq Annelets d'argent.* MONCHEVREVL en Picardie, porte *de gueules au Sautoir d'argent, accompagné de quatre Fleurs de Lis d'or.* BAILLEVL-Douxlieu, *de gueules au Sautoir de Vair.* DE HANGEREELES à Gand, portoit *d'argent au Sautoir de gueules, chargé d'vn Escusson d'azur, surchargé d'vn Lion d'or.*]

* SAVVAGES.



*SAVVAGES. Ces figures humaines que l'on peint toutes veluës, & qui ne sont veuës que par representation, sont comme leur nom, pour ne pas dire leur naturel, tres sauuages en Armoiries, car nous ne les y voyons que fort rarement, & nous n'auons pour exemple en France, qui soit venuë a ma connoissance, que la maison de Malain au Duché de Bourgongne, qui en porte vn dans son Escu parti, representé en la page 95 nombre XII. Les estrangers nous en fournissent quelques-vnes mais peu. Ils sont ordinairement representés couronnés de feüilles de Lierre, & leurs parties du milieu couuertes de mesmes feüilles. I LES LIGVES GRISES, alliées des Suisses, portent *d'argent parti d'or au Sauuage de carnation sur le tout, couuert & couronné de feüilles de Lierre de sinople, tenant vne Massuë leuée d'or.* II DACHRODEN en Thuringe, porte *d'or au Sauuage de sable, couuert & couronné de feuilles de Lierre de sinople, tenant par le milieu vn Chicot leué de mesme.* III ROVSTELIN de Heaumont, Cheualier de la Table ronde, portoit *d'or au Sauuage de sable, tenant vne massuë leuée de guenles.* IV HEINHOFER a Ausbourg, porte *parti, le premier de sable à vne Fleur de lis d'or, coupé de mesme a deux Bandes du premier: le deux d'or, à vn Sauuage de carnation couuert & couronné de feuilles de Lierre de sinople, tenant vne Massuë renuersée de gueules.* LAPPIE, *d'argent a vn Sauuage de carnation, portant sur ces espaules vne Nasselle de sable.*



SEANTES, PARTITIONS. Ce sont Armoiries qui sont composées de Croix, ou de Fasces, ou de Sautoirs, & de pareilles pieces principales, autour desquelles l'on met d'autres figures dont on les accompagne. [I DE MALDEGHEM en Flandres, dont les Seigneurs du lieu pour la fidelité qu'ils eurent enuers les Comtes de Flandres leurs Souuerains Seigneurs mériterent cette epithete *Maldeghem la Loyale*, portoit *d'or à la Croix de gueules, accompagnée de douze Merlettes de mesme.* II MARESCHAL-de Duyn, *d'or a la Bande de gueules, accompagnée de cinq Coquilles de mesme, trois en chef & deux en pointe.* III GESLAIN, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois testes de Lions de mesme.* IV YSNARD, Seigneurs de Brantes, *d'azur au Sautoir d'argent, accompagné de quatre Molettes d'or.*] Au chœur de l'Eglise de Nostre Dame de Dijon, contre vn pillier [proche le grand Autel du costé de l'Epistre, au dessus des chaires, il y à vn tableau ou est la representation d'vn homme a genoux, armé de toutes pieces, [reuestu d'vne Cotte armoriée de ses Armes, qui est representé en la page 448] la teste & les mains non armées, sont d'autres peintures que le reste, & appliquées dans le bois par vne forme d'enture, & au bas sont escrits ces mots

Cy gist Noble & puissant Seigneur Philibert iadis Signeur de Chantemerle & de la Clayette, Conseiller & premier Chambellan de tres excellent Prince, Monsieur le Duc Philippe de Bourgongne & de Brabant, lequel Seigneur a fondé renté, & amortie vne Messe cotidienne & perpetuelle en cette Chappelle, & trespassa le XVII. Decembre M. CCCC. XIX. priez Dieu que mercy luy face. Amen.

Es quatre coins de ce tableau, il y a quatre Escus, le premier desquels est, *d'or a deux Fasces de gueules, accompagnées de neuf Merlettes de mesme, quatre en chef, deux en fasce, & trois en pointe mises en orle, escartelé d'argent au Sautoir d'azur*, & est escrit au dessus CHANTEMERLE. [Le second, *Vairé a vn Escusson d'or, chargé d'vn Dauphin d'azur*, au dessus VICHY. Le trois *Bandé d'argent & d'azur de six pieces, à la Bordure de gueules*, & escrit BRESOLES. Le quatriesme *Palé d'argent & d'azur, au Lion de sable brochant sur le tout, armé & lampassé de gueules*, & le nom de MORNAY. DE BUISSINE au pays bas, porte *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois Tours de mesme.* LE TOILLIER *d'azur à la Bande d'or, accompagnée de trois Besans de mesme.* MALO, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Roses d'argent, & en pointe d'vn Croissant de mesme.*]



SEME'. Se dit lors que l'on met dans vn Escu quelques pieces sans nombre, comme l'ancien Escu de France. [I CHASTEAVBRIENT, portoit anciennement *de gueules Semé de Pommes de Pin d'or, tracées de sable*; que le Roy Saint Louis changea, donnant à Geoffroy de Chasteaubrient quatriesme du nom; onziesme Baron de Chasteaubrient qui l'auoit accompagné au voyage de la Terre Sainte ou il fut pris prisonnier auec luy à la bataille de la Massore le VIII Feurier M. CC. L. II *des Fleurs de Lis* au lieu des Pommes de Pin.] L'on vse aussi de ce mot Semé, quand des Oyseaux, ou autres pieces qui ne se sement pas, remplissent sans nombre vn Escu [III PREVLLY-Poule, *d'or semé d'Aiglettes d'azur.* Guillaume IV DE BEAVMONT, Seigneur de Pacy sur Marne & de Villemonble; portoit *d'azur Semé de Fleurs de Lis d'or, au Lion de mesme.* V BOTEREL-d'Apigny en Bretagne, porte *d'argent Semé d'Ancholies d'azur.* VI BRIDIS, *d'azur Semé de Roses d'argent, au Lion d'or.* VII BOISSIEV en Dauphiné, portoit *de gueules Semé de Lions d'argent.* VIII LE PERIER, porte *d'azur Semé de Billettes d'or.* IX CHARBONNIERES-la Chapelle-Biron, porte *d'argent Semé de Charbons ardens de gueules, à trois Bandes d'azur.* X PERRENEY en Bourgongne, porte *d'azur Semé d'Estoilles d'or.* XI PRESSIGNY; *de gueules Semé de Croisettes d'argent, à l'Escusson de mesme.* XII DE CVLANT, *d'azur Semé d'Estoilles d'or, au Lion de mesme.* Le Feron fait mention d'vn Grand Maistre, d'vn Admiral, & de deux Mareschaux de Frãce de ce nom. XIII GYRFLET, Cheualier de la Table ronde, portoit *d'or Semé de Chardons de sable.* XIV MONTBOISSIER en Poitou, *d'or Semé de Croix potencées de sable au Lion de mesme.* XV DE SAINS, porte *de gueules Semé de Croissans d'argent au Lion de sable.* XVI DE LEGVE en Dauphiné, porte *de gueules Semé de Gouttes d'eau d'argent.* XVII DE EIGNY-d'Esnay, *d'azur Semé de Dauphins d'argent au Lion de mesme.* XVIII FOVRCELLES, porte *d'argent Semé de Tresles de sable.* XIX LE BLANC-du Percy, porte *d'azur Semé de Fers de Piques d'or.* XX DE MERCY, porte *de gueules Semé de Molettes d'or au Lion de mesme.* XXI PERSIDES le Gent, Cheualier de la Table ronde, portoit *d'argent Semé de Tourteaux d'azur.* XXII PELOVRDE, porte *de gueules Semé de Croix recroisettées d'or à l'Aigle de mesme.* XXIII MORMAIN le Pelerin Cheualier de la Table ronde, portoit *de sable Semé de Coquilles d'or & d'argent.* XXIV NOAILLES, *d'or Semé de Noyaux de Cerises auec la queuë de gueules; au Loup rauissant de mesme.* DE VVAESBERGHE en Flandres, *d'argent Semé de Billettes de sable; au Lion de mesme, armé lampassé & couronné d'or.* NASSAV, sur le Rhein, porte *de gueules Semé de Besans d'or au Lion de mesme.* DE GIEY à Langres, dont Pierre de Giey Seigneur de Versailles, portoit *d'argent Semé de Tresles de sable au Lion de mesme; au Chef de gueules chargé de trois Croissans d'or.* VAFRCHIN en Flandres, porte *d'azur Semé de Billettes d'argent; au Lion de mesme.* CHAMBES-Monsoreau, *d'azur Semé de Fleurs de Lis d'argent au Lion de mesme couronné d'or.* TILLIERS, porte *de gueules Semé de Billettes d'argent au Lion de mesme.* HOTOT, porte *d'azur Semé de Molettes d'or au Lion de mesme.* GVISARD-Angoulesme en Angleterre, *d'or Semé de Billettes d'azur au Lion de mesme.* MONTAGNE-des Essars, porte *d'azur Semé de Tresles d'or, à la Pate de Lion de mesme.* HERBAIS en Flandres, *d'argent Semé de Coquilles d'azur au Lion de gueules.* KERNEGANT en Bretagne, *de gueules Semé de Billettes d'argent au Lion de mesme.* D'ARGILLIERS, porte *d'or Semé de Croisettes de sable au Lion de mesme.* GAVDIN-Martigné en Bretagne, porte *d'azur semé de Fleurs de Lis d'or; au Lion de mesme.* DV CARPONT, *de sable Semé de Billettes d'argent au Lion de mesme.* BRION en Auuergne, porte *d'azur Semé de Tresles d'or au Lion de mesme.* MONTIEV, porte *d'or Semé de Billettes de sable au Lion de mesme.* SAREBRVCHE en Angleterre, *d'azur Semé de Croix recroisettées au pied fiché d'or; au Lion d'argent couronné du second.* ZVM RIEDT au pays de Hesse, porte *d'azur Semé de Billettes d'argent; au Cigne de mesme.* CHILY, *de gueules Semé de Fleurs de Lis d'or, & de Mouchetures de mesme.* DERENBACH gen Graul au pays de Hesse, porte *d'azur Semé de Billettes d'argent; à trois Cœurs d'or posés en pairle.* MAISE' en Normandie; *Fascé d'or & de gueules de six pieces, Semé de Fleurs de Lis de l'vn en l'autre.* MONTMORIN, *de gueules Semé de Molettes d'argent; au Lion de mesme.* SPIES au Rhein, porte *de sable Semé de Coquilles d'argent, au Lion d'or.* VEAVCE, *de gueules Semé de Fleurs de Lis d'argent.* REMOND, *de sable Semé de Molettes d'or, au Lion de mesme.* SCHVVARTZENBERG en l'Empire, porte *d'or Semé de Roses de gueules, au Lion de sable.* NEVFCHASTEAV en Flandres; *de gueules Semé de Fleurs de Lis d'or.* RITTAFREDI à Florence, *d'argent Semé de Billettes de gueules au Lion de mesme.* PETRIBONI la mesme, *d'argent Semé de Croix recroisettées de sable.* VAVCHELLES, porte *d'argent au Chef de gueules, Semé de Billettes d'or.*


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

SENESTRE, c'est la gauche, & de ce mot gauche on ne se sert point en blasonnant, non plus que celuy de droite, ains l'on dit dextre, Senestre, le bras dextre ou Dextrochere de Villiers. Voy cy dessus DEXTROCHERE le costé dextre, le costé Senestre

SENESTRE', qui est accompagné à gauche ou à Senestre. Le Vicomté I D'ANTAIN, porte *d'or a trois Tourteaux de gueules, Senestrés d'vne Clef de mesme.* [II VVRTZBVRG en Franconie, porte *d'or au Bust de Vieillard de carnation habillé de sable le Bonnet pointu la pointe penchante en derriere rebrassé de mesme, Senestré d'vne Estoille a six raiz de gueules.* La Ville III DE NARBONNE, porte *de gueules à la Croix Patriarchale d'or, Senestrée d'vne Clef d'argent.* Lazare IV RAGOT annobli par lettres du Roy Henry IV. données à Chartres au mois de Ianuier M.D.XCIII. verifiées au Parlemẽt de Dijon le XVII. Feurier M.D.XCVIII. portoit *d'azur à trois Estoilles mal ordõnées d'or & en pointe vn Croissant d'argent, Senestrés d'vne Espic en sa racine du second.* V FREYENSTEIN en Allemagne, porte *d'argent au Lion d'azur, Senestré d'vne branche de Saul de mesme.* VI NASENGRIEF en Silesie, porte *d'argent a vn demy Vol contourné de gueules, Senestré d'vne Corne de Cerf de mesme.* VII D'ARCES Morard, porte *d'azur au Canton d'or, Senestré d'vne Rose d'argent.* Le Roy de la Chine, porte *d'azur au Croissant contourné d'or, Senestré d'vne Estoille de mesme.* Son Royaume porte *vn Hybou.* DV VERGER, porte *d'azur a vne Tour d'argent, Senestrée & supportée d'vn Lion d'or.*] On dit aussi

SINISTRE' mis en la gauche, lors que vn Escu est parti en pal, & que les deux tiers du costé dextre sont d'vn esmail, & le tiers restant mis à la Senestre est d'vn autre esmail. VIII [RATIBOR en Allemagne, porte *d'azur à vne Aigle d'or, parti de gueules Sinistré d'argent.*]



SENESTROCHERE ou SENEXTROCHERE, se dit du bras gauche, comme l'on dit Dextrochere du bras droit. I SIGRISTLIN en Suisse, porte *d'argent au Senestrochere habillé de gueules, tenant vne hache de mesme.* II KVNDIGER en Misnie, porte *de gueules au Senestrochere la main ouuerte d'argent habillé de sable.*

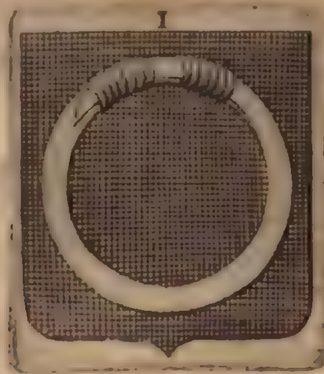


*SEREINES, Monstres mareins qui depuis l'ayne iusques-au haut a la figure d'vne fille, & le bas de Poisson. Les Poëtes ont feint que ces Monstres, qu'ils mettent au nombre de trois sous les noms de Parthenopé, Ligée, & Leucosie, & qu'ils font filles du Fleuue Acheloys & de la Muse Calliopé, faisoient leur demeure prés le Cap Pelore, & que les Nautonniers qui passoient au riuage de la mer de Sicile, elles les endormoient par la melodie de leur chant pour les noyer ou les deuorer. Ces Monstres sont comparés aux Courtisannes, qui par leur volupté, & par leurs mignardises & amorces attrayantes, deuorent les biens & le bon sens à ceux qui se laissent endormir par leurs carresses & par leurs attraits. Les Historiens nous apprennent que ce Monstre n'est pas faint comme son chant, puisqu'ils rapportent que Philippes Archiduc d'Austriche l'an M. D. XLVIII. porta à Genes vne Sereine morte, pour la faire voir. Voyons ceux qui en ont chargé leurs Escus. I MANDIVS le Noir, Cheualier de la Table ronde, portoit *de gueules à vne Sereine se peignant & mirant d'argent, escaillée de sable.* II LA SESQVIERE à Tolose, porte *d'azur à vne Sereine se peignant & mirant d'argent sur des ondes au naturel.* III FENNDEN à Ausbourg, porte *de gueules à la Sereine de front à deux queües qu'elle tient par les bouts d'or, couronnée de mesme.* IV BVRDIAN en Franconie, porte *de gueules à vne Sereine sans bras d'argent.* POISSONNIER à Auxonne, portoit *d'azur à vne Sereine se peignant & mirant d'argent, à la Bordure endentée de gueules.* C'est vne ancienne alliance de Berbisy à Diion, de laquelle ceux de la famille conseruent encore la memoire se seruant de cette Sereine pour tenant de leurs Armes.



SERPENT. Voy GIVRE.

SICAMOR. C'est vn cerceau ou cercle lié comme celuy d'vn tonneau. I ARTVS LE PETIT, Cheualier de la Table ronde, portoit *de sable à vn Sicamor d'or* [suiuant vn viel liure que i'ay des blasons de ces Cheualiers. Segoing dit le champ estre d'azur, & Fauin qui meuble cet Escu d'autre façon, donne à ce Cheualier *de sable au Poirier d'or feuillé de sinople.*]



SOLEIL. Ce seroit abuser de la lumiere, & apporter de la chandelle en plain midy, que de vouloir mettre au iour la grandeur du Soleil, & l'vtilité que nous en receuons, il voit tout, il oït tout, il nourrit tout, dit Homere. C'est l'œil du grand Iupiter, voire le seul œil du monde, le Mithra des Perses.

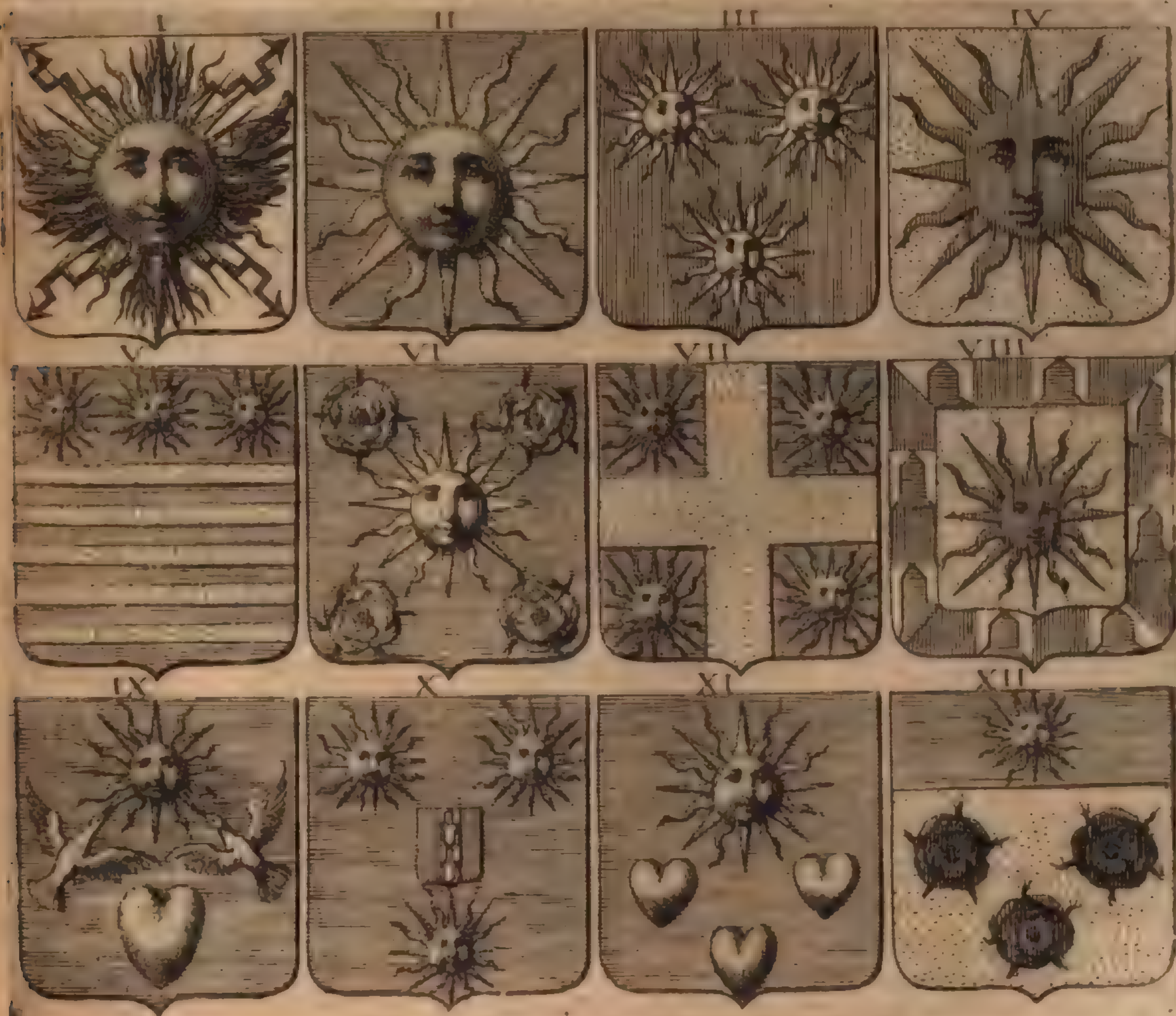
Et vaga testatur voluentem sydera Mithram,

dit Claudian : c'est suiuant l'opinion de Platon, cette chaisne d'or que le grand Homere fait suspendre du Ciel en Terre, c'est le fer chaud & brillant d'Anaxagoras, la Ger-

be d'or de son disciple Euripide, le hierogiyphe des mariés. Celuy duquel la Lune emprunte sa clarté. Cet Appollon dont les Flesches rayonneuses donnent & guarissent les maladies, comme la lance de Telephe. Aussi les Saintes lettres l'ont pris pour la figure de IESVS-CHRIST Sauueur de nos ames.

In hoc posuit tabernaculum suum.

Sa representation est diuerse pour le nombre de ses rayons. Les vns luy en donnent quelquefois huit, & d'autres douze, & communement seize, & s'il s'en treuue moins ou dauantage, il les faut specifier, ils sont ordinairement moitié droits & moitié ondoyans. Bara donne à [I] IOSVE' vn *Escu d'argent* (encore que les Blasons ne fussent pas reglés en ce temps là) *à vn Foudre de gueules aislé & eslancé d'azur, chargé d'vn Soleil d'or.* [[II] PIAST la Bellangerie, porte *d'azur au Soleil d'or.* [III] FOVLQVE, Seigneur de la Garde, porte *de gueules a trois Soleils d'argent.* SOLAGES-Tollet, porte *d'or au Soleil de gueules,* [V] D'ALIGRE dont vn Chancelier de France, porte *Burelé d'or & d'azur, au Chef du dernier chargé de trois Soleils du premier.* BRETHE-Boinuillers, *d'azur au Soleil d'argent accompagné de quatre Roses cantonnées d'or.* BARAVLT, porte *d'azur a la Croix d'or cantonnée de quatre Soleils de mesme.* [VIII] SOLIS, dont des Ducs de Vadaios & Comtes de Coria en Espagne, porte *d'or au Soleil de gueules, a la Bordure componée de vair & de gueules.* [IX] VEDEAV à Paris, & non en Bourgongne, ainsi que dit Segoing dans son Tresor Heraldique, porte *d'azur a deux Colombes affrontées & volantes d'argent contre vn Soleil d'or en chef & en pointe vn Cœur de mesme.* Francois VEDEAV Seigneur de Grandmont, Conseiller au Parlement de Paris, duquel i'ay fait mention dans le Parlement de Bourgongne ou il a esté premierement Conseiller, ce qui à fait faire l'equiuoque au sieur Segoing, porte *Escartelé de Passart*, blasonné sous le mot MERLETTE. [X] POVSSART, porte *d'azur a trois Soleils d'or, a vn Escusson d'Escars en abisme.* [XI] AMELOT, porte *d'azur a trois Cœurs d'or surmontés d'vn Soleil de mesme.* [XII] BRETINIERS à Roüen, porte *de gueules a trois Soleils d'argent.* SONNENBERG en Suisse, porte *d'argent a vn Soleil de gueules, au Coupet de trois pieces mouuant de la pointe de sinople.* DV VERGER, porte *de gueules au Soleil d'or.* René



Flevtelot, President en la Chambre des Comptes de Dijon, portoit *d'argent a trois Trefles d'azur, au Chef de gueules chargé d'vn Soleil d'or.* Il y a de ce nom deux Conseillers au Parlement dont l'vn est Commissaire aux Requestes du Palais. Breitenacker en Alsace, porte *d'azur au Soleil d'or.* Dv Trenchay, porte *d'azur a vne Aigle d'or regardant vn Soleil posé au canton dextre de mesme.*

SOMMÉ. Terme de finances, lors qu'aprés auoir calculé diuerses petites sommes, l'on les arreste à vne plus grande. L'on se sert de ce mot en Venerie & Blason quand l'on parle de la Ramure du Cerf, à cause des cors qui y sont, lesquels par fois l'on met sans nombre, & par fois on les compte. Sommé se prend aussi pour sommité, & pour tout ce qui est au dessus & au sommet de quelque chose, comme les Cornes qui sont au dessus de la teste du Cerf, & vne petite Tour au sommet d'vne grosse, ce qu'on dit donjonné. [Hernic I de Verges, Chancelier de France sous le Roy Charles le Chauue Empereur & Roy des François, portoit *d'or au Cerf de gueules Sommé de neuf cors d'argent, onglé d'azur, chargé en l'espaule d'vne Fleur de Lis d'or:* alias *de sable au Cerf d'argent, chargé en l'espaule d'vne Fleur de Lis de gueules.* II De Vernay, dont vn Mareschal de Sauoye, Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, & Lieutenant General en Bresse, porte *d'argent au Cerf rampant de gueules, Sommé du champ, & brisé en l'espaule d'vn Croissant de mesme, au Chef d'azur.* III Cavendisk de Viscouuls en Angleterre, porte *de sable a trois Massacres de Cerfs Sommés d'or.* IV Tivarlant, porte *d'azur au Chasteau sommé de trois Tours d'or.* Louis V de la Garde, Seigneur de Behen, portoit *d'azur à la Tour d'or, Sommée de trois Flammes de gueules.* VI La Tovr en Prouence, dont les sieurs de Romolles, porte *d'azur a la Tour d'argent, maçonnée & fermée de sable, Sommée de deux Colombes affrontées d'argent, membrées de gueules, supportantes de leurs becs vne Estoille d'or.* VII Apcher, porte *d'or a vne Tour de gueules, Sommée de deux Haches addossées d'azur.* VIII Altenstaig Ville d'Allemagne, porte *d'or a vn Rocher de sinople, Sommé d'vne Tour de gueules, surmontée d'vne Corne de Cerf couchée de sable.* Malabarbe en Espagne, porte *de gueules au Chasteau Sommé de trois Tours d'or.* Pommerolles, porte *d'azur à la Tour d'argent, maçonnée & fermée de sable, Sommée de deux Colombes affrontées du second.*]



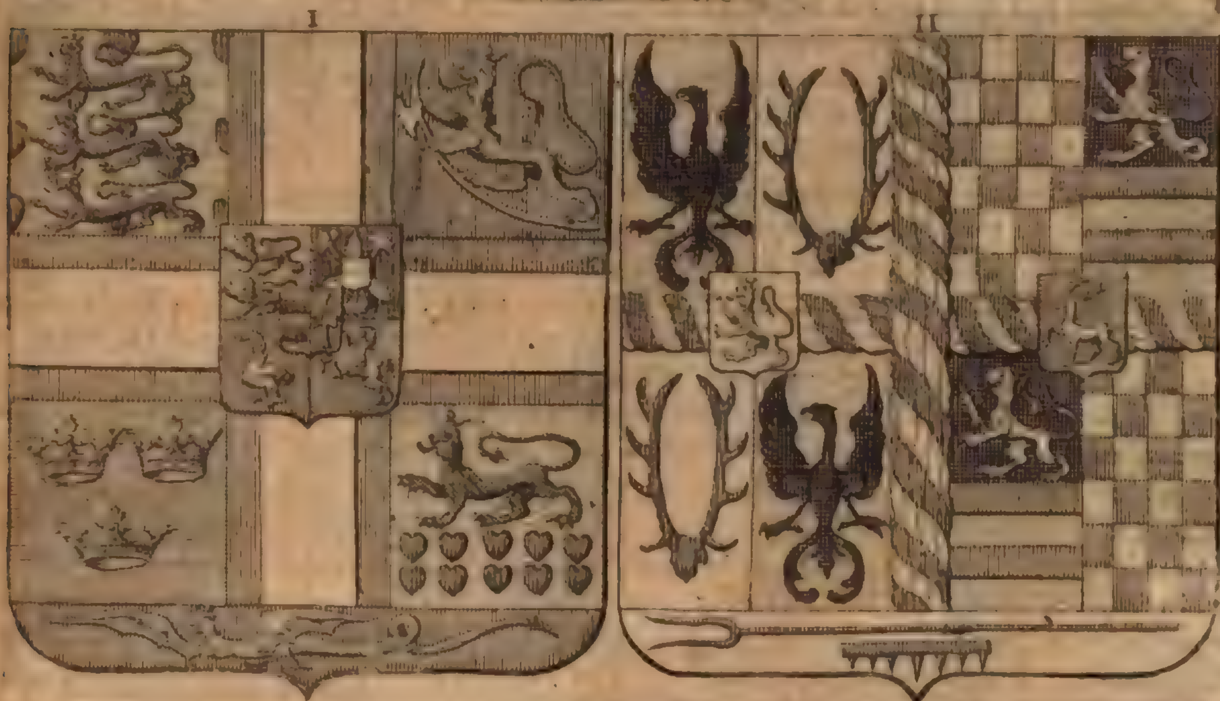
*SOVCY. Beaucoup l'ont plus dans la teste, que d'en porter la fleur, que quelqu'vns mettent en leurs Escus. I Le Maistre, dont vn Premier President au Parlement de Paris, porte *d'azur a trois Soucis d'or.* II Bernard, porte *d'argent a trois Soucis de gueules, feüillés & soustenus de sinople.* III Robin, porte *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Soucis de mesme, feüillés & soustenus de sinople.* IV Espagnet, *d'azur à trois Soucis soustenus d'vne mesme tige d'or, au Chef cousu de gueules, chargé d'vn Soleil d'or.*

Le

LE SVEVR, porte *d'azur a trois Soucis d'or, feüillés & soustenus de sinople.* QVINAVLT, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois Soucis d'or, feuillés & soustenus de sinople.*



SOVS LE TOVT. C'est lors qu'en la pointe de l'Escu & tout au bas des Armes principales, & de tous les autres cantons ou quartiers qui y peuuent estre, l'on en met vn dernier, dont le champ contient toute la largeur de l'Escu, & n'a pour hauteur sinon l'espace, dans lequel l'Escu commence a se courber, pour se terminer en pointe, qui est vrayement vne espece de rebatement, appellée *en Plaine, Sous le tout.* [1] CHRISTIERNE III Roy de Dannemarc, de Norduegue, & de Sclauonie, portoit d'Aldembourg, qui est *de gueules à la Croix d'argent, cantonnée au premier canton* de Dannemarc, *au deux* de Norduegue, *au trois* de Suede, *au quatre d'or au Lion-leopardé de sinople, armé & couronné du champ, & en pointe dix Cœurs de gueules posés cinq a cinq*, qui est de SCLAVONIE; *sur le tout escartelé, au premier d'or a deux Lions-leopardés d'azur*, qui est d'Islande; *au deux* de Holstein; *au trois* de Scleuic, *au dernier d'azur, au Caualier armé tenant vne Espée leuée d'argent, le Cheual bardé & caparaçonné de mesme*, qui est de HOLSACE; *sur le tout du tout.* Delmhorst, que Bara appelle Almenhoust; *parti d'azur a vne Croix patée & fichée d'argent*, qui est D'INTLANDE: *Sous le tout* de Sclauie, que le mesme Bara appelle Thielmaisie. [Le Comte [II] DE SCHVVARTZBVRG en Allemagne, porte *vne Croix cablée d'argent & de gueules, cantonuée au premier d'or à vne Aigle de sable, parti d'argent a vne Ramure de Cerf de gueules : au deux Echiqueté de gueules & d'argent, parti de sable à vn Lion d'argent, coupé Fascé de gueules & d'or de quatre pieces : au trois, d'argent à vne Ramure de Cerf de gueules, parti d'or à vne Aigle de sable: au dernier parti, le premier de sable au Lion d'argent, coupé Fascé de gueules & d'or de quatre pieces ; au deux Eschiqueté de gueules & d'argent, sur le tout des premier & troisiesme cantons, d'azur au Lion couronné d.... & sur le tout des deux & dernier cantons, d.... a vn Cerf d...., sous le tout d'argent a vn Rateau de gueules, surmonté d'vne*



Fourche couchée de mesme.] Il y a des cantons d'Armoiries que l'on met aussi a la pointe de l'Escu, non pas entierement sous le tout : mais seulement en partie, ce que l'on appelle Enté en pointe. Voy cy-dessus ENTE'

SOVTENV. Voy SVPPORTE'.

STANGVE. C'est le bois ou baston qui entre dans le fer de l'Ancre, & qui est garny par le dessus d'vn autre bois trauersier en forme de potence, qui s'appelle Trabe ; cette Stangue est quelques fois d'autre esmail que les autres parties, & parfois de mesme que le rotage. Voy ANCRE.

SVPPORTANT. Se dit de la Fasce, lors qu'au chef de l'Escu il y a quelque animal qui semble estre supporté ou soustenu par la Fasce, en ce cas ladite Fasce est qualifiée supportante. Il y a difference entre Supportant & chargé, en ce que la Fasce se dit chargée, lors qu'il y a quelque piece dessus ou plustost au dedans d'icelle : là ou quand elle supporte, la figure est dans le champ de l'Escu. [Ainsi de mesme d'vne Iumelle, d'vne Bande, d'vn Croissant ou autre piece. I EDOVARD au Duché de Bourgongne, maison originaire d'Angleterre, dont des Seigneurs de Ioüancy, Grimault, de Corrabeuf & de Tenissey, porte *d'or a deux Iumelles d'azur, Supportante chacune vn Lion-leopardé de gueules.* II TALON à Paris, famille considerable dans la Robe pour les grands hommes qu'elle a donné, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Croissans d'argent, chacun Supportant vn Espic de bled du second.* III DESPINAY, porte *d'azur a deux Estoilles d'or en chef, & en pointe vn Croissant d'argent, Supportant vne Espine de trois branches du second.* IV KEIB au Rhein, porte *de sable a vn Baston d'argent, Supportant vn Oyseau de mesme, & accompagné de deux Estoilles a six raiz d'or.*



SVPPORTE' SOVSTENV. Se dit des Armes qui ont trois ou quatre quartiers au haut de l'Escu, & autant en bas vers la pointe : comme ceux qui sont en bas Supportent les autres, on blasonne ceux du haut Supportés ou Soustenus. [Claude I DE LA MAGDELAINE Euesque d'Autun, portoit *parti de deux & coupé d'vn, au premier du chef* de la Magdelaine, *parti* de Damas, *tiercé* de Dio : *Supportés d'argent a trois Lions de sinople, couronnés d'or, lampassés de gueules ; parti* de Bourgongne ancienne, *le dernier de gueules a trois Bandes d'argent.*]

SVPPORTE' s'entend d'abondant, lors que le Chef est de deux esmaux, & que l'esmail de la partie superieure occupe les deux tiers, on le blasonne Soustenu ou Supporté de l'autre tiers. [II SABELLI à Rome, dont les Papes Honoré III. & IV. & vn Cardinal en ce siecle, porte *Bandé d'or & de gueules de six pieces, au Chef d'argent Soustenu de sinople, chargé de deux Lions affrontés de gueules, tenans vne Rose de mesme, Supportante vn Oyseau aussi de gueules.* III MOSS en Bauiere, porte *de sable a la Fasce denchée d'argent & du champ, Soustenuë d'or.* Les Roses & autres fleurs quand elles sont representées auec leurs branches ou tiges, sont aussi dites Soustenuës ou Supportées. IV CARADAS, porte *d'argent a vn Cheuron d'azur, accompagné de trois Roses de gueules, feuillées & soustenuës de sinople.* V DE TRVCHIS, porte *d'azur au Palmier d'or, Supporté de deux Lions de mesme.* VI CHAVVEL, Seigneur de la Pigeonniere, porte *d'or à l'Arbre de sinople Soustenu d'vn vol de sable, & accosté de deux Croissans de gueules.* VII SCHVCZEN von Mosbach au Rhein, porte *d'or à vne teste & col d'Aigle arrachée, couronnée de sable, Soustenuë de trois*

Larmes de gueules. Le Baron VIII DE SAINT AVNAIS, porte *d'azur a vn Colomne d'argent, Supportée de deux Lions d'or.*



SVPPORTS, SVPPOTS, ou Tenans, qui tiennent & supportent l'Escu des Armoiries, ce qu'il ne faut pas entendre d'vn simple Support, dont quelques-vns se sont seruis, attachans ou suspendans leurs Armes tantost à vn Arbre, ou verdoyant & au naturel, ou tronçonné, & quelques fois celles gagnées sur leurs ennemis,

Indutosque iubet truncos hostilibus armis
Ipsos ferre Duces inimicaque nomina figi.

Le Support est quand l'Escu est porté par vn seul animal, (qu'alors aucuns nomment seulement Tenant,) & le plus communement par deux, ce qui n'est permis qu'aux Roys, Princes & grands Seigneurs : & n'y a que nos Roys tres Chrestiens qui ayent cette prerogatiue de faire Supporter l'Escu de France par deux Anges, ores armés comme Saint Michel affublés de cottes d'Armes, auec les aisles estenduës; ores reuestus d'vne Dalmatique robe de paix, (representés en la page 526) pour monstrer que les Anges sont les genies & appuits des Armes de nos Roys, les Tenans & gardiens de leurs Couronnes : aussi les Anges ont esté les Herauds & porteurs des Fleurs de Lis. [Charlemagne fut le premier de nos Roys qui fit supporter ses Armes de deux Anges, à cause des deux qui furent veus sur son logis au iour de sa naissance, qui luy pronostiquerent qu'il porteroit la Couronne des Empires d'Orient & d'Occident : auparauant les Armes de France n'estoient tenuës que par vn Ange : & depuis luy, nos Roys ses successeurs les ont fait supporter par deux Anges.]

Contre cet ordinaire [1] Charles VI. fit supporter son Escu par deux Cerfs aislés au lieu de deux Anges, (il en chargea, dit Froissart, deux Cerfs volans en sa deuise a porter.) *Le suiet en vient d'vn songe que ce Roy fit, croyant estre en la Forest de Senlis, ou il tenoit vn Faucon pellerin sur son poing, & l'ayant ietté il en abbatit grand nombre de Herons, mais il vola si haut que le Roy ne le pût plus choisir, & l'eut perdu sans l'aide d'vn Cerf aislé, sur lequel il monta, & ayant reclamé son oyseau, il reuint comme bien duit sur son poing, ou le Roy le retint par ses longes à son deuoir, a quoy il prit vn singulier plaisir. Ce fut* (adjouste cet Autheur) *vn presage de la victoire qu'il obtint depuis contre les Flamens, en la Bataille de Rosebecque en l'an* M. CCC. XXCII. D'autres baillent vne autre origine a ces Supports : car s'arrestant a ce que dit Pline de Iules Cæsar, qui auoit appris d'Alexandre d'attacher au col des Cerfs & Daims, de petits escriteaux contenans ces mots, *Noli me tangere quia Cæsaris sum,* puis leur donnoit la clef des champs. Il dit que le Roy Charles VI. choisit la deuise des Cerfs pour supporter ses Armes, parce qu'il en auoit rencontré vn à la

chasse, ayant vn collier d'airain auec cette inscription, *Hoc me Cæsar donauit :* mais la premiere opinion est la meilleure, & faut adiouster plus de foy au liure de Froissard, puisque nous sommes asseurés que les Armes de ce Roy estoient Supportées, comme furent celles de Charles VII. son fils, par deux Cerfs aislés, celuy de Cæsar n'ayant aucunes aisles. Louis XII. retint pareillement le corps de la deuise de Charles Duc d'Orleans son pere, Autheur de l'Ordre du Porc espic ; changeant l'ame & prenant ces mots, *Vltius auos Troiæ*, au lieu de ces autres *Cominus & Eminus ;* mais qu'il s'en soit serui pour Supports de ses Armes, rien moins, non plus que la Salemandre que le Roy François I. [prit pour deuise : Neantmoins la Colombiere dit auoir veu en plusieurs maisons de ce Roy, notamment dans le Chasteau d'Amboise, ses Armes Supportées de deux Salemandres, changement, adiouste-t-il, particulier a ces quatre Roys, desquels les successeurs reprirent les Anges.] Fauin veut que non seulement nos Roys ayent pour Supports les deux Anges, mais aussi les Princes du sang, & se fonde sur ce qu'il dit en auoir veu en la Chappelle de Bourbon pres le Louure ; [& en ce il a raison, car les Armes des Ducs de Bourgongne, & des Duchesses leurs femmes, en leurs Sepultures des Chartreux lez Dijon, sont Supportées par deux Anges, telles sont celles de l'vn de ces Ducs Philippes le Hardy qui se voyent au Chasteau de Germolles, à deux lieuës de Chalon, sur la porte de l'escalier qui est a main gauche entrant en la Cour, quoy que les mesmes Armes qui sont sur la porte d'vn autre escalier, vis à vis à main droite soient Supportées par deux Lions, representées cy-apres sous le nombre VIII. & qu'en la sainte Chappelle du Roy à Dijon a vne vitre proche l'Autel de Nostre Dame, il s'y voit les Armes du Duc Iean, Supportées par *deux Sauuages, homme & femme d'argent, le Sauuage Mantelé de gueules doublé d'Hermines, & la Sauuage aussi Mantelée de gueules à vn Cheuron d'or, doublé de sinople.* La vitre sur laquelle est peinte ces Armes, est semée de fuzils d'or & de cailloux d'argent, auec ces deux mots aussi semés VVICH TRVS. Nous ne voyons pas à present nos Princes du Sang Royal dans ce changement, car suiuant ce que veut ledit Fauin, ils portent tous les Anges pour Supports. Ainsi Philippe II DE FRANCE Duc d'Anjou, frere vnique du Roy, à son Escu Supporté *de deux Anges.*]

Plusieurs font leurs Supports, qui du principal de leurs Armoiries & c'est l'vsage le plus ordinaire, qui de la deuise de leurs Ordres, qui de leurs Bannieres & Enseignes. [Souuentes-fois ils sont entierement differents des pieces qui meublent l'Escu, n'y ayant aucune regle qui oblige à s'en seruir ; les vns les prenans pour diuers sujets & rencontres remarquables, pour faire connoistre l'aide & le secours qu'ils ont tiré de quelqu'vn ; & d'autres qui estans obligés de quitter leurs anciennes Armes, pour en prendre de nouuelles, prennent pour Supports les pieces de leur premier Escu pour en conseruer la memoire. Les Allemans qui sont reguliers obseruateurs du fait des Armes, ne permettent qu'aux plus grands Princes & Seigneurs d'en auoir, parce que les Supports sont le symbole de la grandeur Souueraine ; aussi les autres Gentils-hommes se contentent pour l'ornement de leurs Escus, des Lambrequins, Hachements, Mantelets, Volets, Cordons, & de plusieurs rares Cimiers qu'ils inuentent. En France ou le desordre est permis, on n'y connoist plus les grands parmy les petits : car qu'vn Valet ait bien pillé son maistre ou le peuple pour pouuoir achepter vn Office, il n'en sera pas plustost pourueu, qu'il vsurpera en mesme temps les marques d'honneur, que les estrangers plus sages que nous, laissent à leurs Souuerains, & a ceux à qui la naissance leur permet d'en vser. [Les Supports des III Roys d'Angleterre sont *vn Leopard d'or a droit, & vn Dragon au naturel à gauche.* [Le premier est tiré des Armes,] le dernier à cause de la Banniere du Dragon, que ces Roys ont parmy leurs Enseignes, a l'honneur de Saint George, Patron des Cheualiers de la Iartiere bleuë, & qui tua le Dragon. En quelques-vnes se voit vn Limier, la Colombiere en dit deux, à causes des Dogues que l'Angleterre nourrit, à l'aide desquels les Gentilshommes en ont chassé les Loups. Les Roys d'Escosse se seruent *de deux Licornes d'argent, accornées & accollées d'or*, [suiuant Moreau, qui dit auoir veu les Armes du Prince de Galles supportées de ces mesmes animaux. Le susdit de la Colombiere dit, que ces Roys d'Escosse ont *vn Lion d'or à droit & vn Licorne d'argent à gauche.* Le IV Roy de Portugal a pour Supports *deux Dragons tenant chacun vne Banderolle, l'vn a droit d'argent aux cinq Escussons de Portugal, l'autre de*

gueules à sept Chasteaux d'or posés trois, trois & vn. [v] L'Electeur Palatin de la maison de Bauiere, qui porte trois Escus ioints deux & vn ; le premier *de sable au Lion contourné d'or, couronné de gueules*, qui est du PALATINAT : *le deux* de Bauiere, *le troisiesme de gueules à vn Monde d'or*, qui est de l'ELECTORAT, a pour Supports deux *Lions d'or*, ou plustost *Lions-leopardés d'or.* Cimier *vn Lion d'or assis de front couronné de gueules ; entre deux Proboscides losangés d'argent & d'azur.* Il y en a qui mettent à ces Lions vn Heaume en teste, ce qui n'a point esté obserué par l'Autheur du Vuapenbuch. [vi] Le Duc de Pomeranie qui porte suiuant le mesme Vuapenbuch, vn Escu *party de deux traits & coupé d'autant : au premier d'argent au Griffon contourné de gueules ; le deux d'azur au Griffon d'argent : le trois d'or au Griffon de sable ; le quatre d'argent au Griffon contourné d'azur : le cinq d'or au Lion naissant de sable, coupé d'azur au pignon de deux montans ajouré à la pointe d'argent ; au six de gueules au Dragon mariné d'argent ; au sept d'or au Griffon contourné de sable ; au huit d'or à deux chicots posés en sautoir de gueules ; accompagnées de quatres Roses de mesme ; à la plaine aussi de gueules ; au dernier d'or au Lion naissant de gueules, coupé eschiqueté d'argent & d'azur.* Supports *deux Sauuages au naturel, le Casque en teste tenans leurs Massues posées à terre.*] L'Escu de Naples est Supporté *de deux Serenes tenans d'vne main vn miroir*, à cause comme il est a croire de Parthenopé Sereine, dont la Ville a esté d'autrefois renommée, [& ou mesme son corps fut enterré, au tombeau de laquelle les Napolitains portoient tous les ans des cierges. La maison DE COUCY a pour Supports *deux Lions d'or, & vn Lion naissant de mesme* pour Cimier, que ceux de ce nom ont pris en memoire d'Enguerrand surnommé le Grand premier du nom, Seigneur de Coucy, qui combatit vn Lion corps à corps, qu'il vainquit & fit mourir, dequoy il s'acquit vne tres grande gloire, de laquelle la memoire en dure encore, par la fondation de l'Abbaye de Premonstré au lieu mesme ou le Lion fut combatu, & ainsi nommée par l'allusion de ces mots ; TV ME LAS DE PRE'S MONSTRE', qu'il dit à celuy qui le conduisit dans la Forest ou estoit le Lion, qui parust plus soudainement qu'il ne pensoit, & qui ne luy donna pas presque le loisir de se disposer au combat. François de Laloüette ; Bailly du Comté de Vertu, qui a escrit la Genealogie de cette maison en l'an M. D. LXXVII. dit que pour trophée de cette memorable victoire, que cet animal qui estoit grand, cheuelu, qui tenoit le pays en crainte, & qui y faisoit beaucoup de maux ; fut representé de sa grandeur & grosseur, auec vn Collier des Armes de Coucy ; qui se voyoit encore au temps qu'il escriuoit au Chasteau de Coucy : Qu'il fut institué des Festes de resioüissance, & de festins qui se faisoient tous les ans à la mode des Grecs, au lieu desquels l'Abbé de Nogent, qui est de fondation de cette maison, est tenu d'offrir vin & Bissolles au Seigneur de Coucy, en la place ou le Lion fut deffait, & ce en la presence des Officiers qui luy en donnent acte. Mais auparauant que l'Abbé fasse ses presens, il s'obserue vne solemnité qui est bien particuliere, parce qu'il faut que cet Abbé soit vestu en Laboureur, vn foüet à la main, monté sur vn Cheual harnaché pour aller à la Charruë, & auquel il faut qu'il ne manque rien, pas mesme vn clou ; puis en cét equipage entre en la cour du Chasteau, y fait plusieurs tours, fait claquer son foüet, autrement il perdroit son Cheual ; puis est arresté & visité de toutes parts s'il ne manque rien, soit à son equipage ; soit à celuy du Cheual, apres quoy il est reçeu à faire ses presens & hommages, ce qu'il fait trois fois l'année, aux iours de Noël, de Pasques & de la Saint Iean. BOVTON au Duché de Bourgongne, à aussi pour Supports *deux Lions d'or, lampassés de gueules*, & le Cimier *vn ieune homme à demy corps de carnation vestu de gueules, boutonné d'or, tenant du bras droit esleué trois Flesches d'or, empennées de gueules, ferrées à l'antique d'argent, & du bras gauche vne targue armoiriée de l'Escu.* Le Baron de Saint Fleüret, surnommé de Loriol, fait Supporter ses Armes *de deux Anges d'argent*; le Cimier *vn Lion naissant de mesme.* Le Comte de Saint Triuier, surnommé DE GRILLET, à son Escu Supporté *de deux Lions d'argent, & vn Lion naissant de mesme* pour Cimier. DE BALORRE à l'Escu Supporté *de deux Leurres.* D'ANDELOT-Preyssia, à pour Supports *deux Leuriers d'argent accollés d'or.* DE CHASTEAVVIEVX en Bresse, auoit pour Supports *deux Griffons d'or.* Anthoine DE BORDEAVX, Seigneur de Neufuille, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maistre des Requestes ordinaire de son Hostel, President en son Grand Conseil, nommé par sa Majesté Chancelier de la Reine sa future espouse, & à present son Ambassadeur extraordinaire en Angleterre ; qui porte *de gueules à trois Merlettes d'argent*, fait Supporter son Escu *de deux Griffons d'or.*


I
II
III
IV
V
VI

VII Les Ducs de Sauoye font Supporter leurs Armes de deux *Lions d'or*. L'on voit au Chasteau de Germoles en Bourgongne sur vn des escaliers a main droite, entrant dans la cour, l'Escu VIII de Philippes le Hardy Supporté par *deux Lions assis les queuës passées entre leurs iambes, les testes dans des Casques* ainsi qu'ils sont icy representés, tels que ie les ay tirés du lieu ou ils sont posés.] Philippes Moreau, l'vn des rares esprits de son temps, des mieux versés aux langues & en l'Histoire, à l'aide de sa memoire prodigieuse, bon Peintre & bon Poëte, & auquel pendant mes estudes en Droit en l'an M. D. XCIX. luy estant desia aduancé dans le Barreau, en recompense du portrait de Ronsard qu'il me donna, tiré de sa main à la plume, ie rendis ce quatrain.

Moreau bien qu'en tes vers ie reconnois l'Image,
De l'esprit de Ronsard, pour monstrer tes efforts,
Qu'estoit-il de besoin de tirer son visage;
Qui peint bien vn esprit, il peut bien peindre vn corps.

Ce gentil esprit dis-ie, parlant de la Ville de sa naissance, que i appellois en ce temps là, BRAVEDOVS par anagrame, s'imagine doctement, que les anciennes Armes de Bourdeaux, estoient des Beliers, puisque auiourd'huy elle en à deux pour Supports: & que Bourges, qui autrefois estoit vne mesme Prouince auec la Guienne, comme encore à present leurs Archeuesques disputent à l'enuy la qualité de Primat d'Aquitaine, les retient encore.

Bituricis veruex, Heduis dat Sucula signum:

à cause de ces especes de bestial qui s'y nourrissent. Ce qu'il adiouste d'Auignon estant bien vray: l'autre n'estant que vray semblable, car cette Ville qui appartient au Saint Siege, porte *de gueules a trois Clefs d'or rangées en fasces*, au lieu du Gerfaut ou Faucon, ou plustost de l'Aigle qui luy seruoit d'enseigne lors qu'elle estoit du domaine de l'Empire; & maintenant cet oyseau tient son Escu du bec & des griffes, pour monstrer de quelle affection elle supporte en ce changement la domination du Saint Siege.

Anne Duchesse de Bretagne, comme fille vnique de François II. & de Marguerite de Foix, femme en premiere nopces de Charles VIII. & en second mariage de Louis XII. Roys de France, qui portoit de Bretagne, qui est la peau, panne, ou fourrure d'hermine, auoit son Escu Supporté des Hermines mesmes; mais depuis que ce Duché fut vny à la Couronne de France, à l'Instance des Estats du pays, par vne Declaration de l'an M. D. XXXII. emanée de l'authorité du grand Roy François, mary de Claude de France, issuë dudit second mariage, l'on graua au Sceau du Parlement seant à Rennes les Armes de France, & la peau des Hermines és costés, pour seruir de memoire à l'aduenir, que les Armes de Bretagne estoient les Hermines.

René Duc de Bar [puis de Lorraine d'Aniou, & Roy de Sicile,] pris prisonnier par André de Toulonjon, Mareschal de Bourgongne, auoit pour Supports *deux Aigles au naturel, accollées d'vne Couronne d'or l'estomach chargé d'vne Croix patriarchale d'argent*; Ses Armes sont supportées de cette sorte, és vitres d'vne Chappelle par luy fondée en la Sainte Chappelle du Roy à Dijon; comme nous l'auons remarqué plus particulierement cy deuant sous le mot CROIX PATRIARCHALE. [Toute l'illustre maison IX DE LORRAINE à encore les mesmes Supports a la reserue de la Couronne, au lieu de laquelle ces Aigles sont accollées *d'vn Chappellet de grosses perles; au bout duquel pend la Croix Patriarchale:* X La maison de MONTMORENCY, a fait & fait encore Supporter l'Escu de ses Armes par *deux Anges*, que le sieur Marc de Vulson remarque en la marge de sa Science Heroique, auoir esté vne permission du Roy Philippes de Valois donnée à Charles Seigneur de Montmorency; le fils duquel nommé Iaques changea neantmoins ses honnorables Supports à deux Lions, qui depuis ont esté quittés pour reprendre les Anges, ausquels ledit Vulson fait tenir *deux Couronnes de Laurters*, dont le sieur du Chesne ne parle point Le Cimier est vne teste de Chien courant de front d'or. Iean XI DE NETTANCOVRT, Seigneur de Vaubecourt, Cheualier des Ordres du Roy, fait Supporter ses Armes, qui sont *de gueules au Cheuron d'or*, *de deux Griffons d'or*, & à pour Cimier *vne teste de Chien courant d'or accollée de gueules.* XII Charles Comte de Lannoy, Seigneur de la Boissiere, aussi Cheualier des Ordres du Roy, à pour *Supports deux Licornes d'argent*, & pour Cimier *vne teste de Licorne de mesme.* Honoré


VII


VIII


IX


X


XI


XII

XIII DE GRIMALDI, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, qui porte *Losangé d'argent & de gueules*, a pour Supports *deux Moines de Saint Augustin de carnation vestus de sable sans chapperon, chacun le bras leué tenant vne Espée d'argent garnie d'or:* & pour Cimier *vne Fleur de Lis d'or supportée & accostée de deux branches de Lauriers de sinople.* XIV Les Grimaldy, Comtes de Beüil, dont trois Cheualiers de l'Ordre de l'Annonciade, & vn Euesque de Vence, Abbé de Saint Ponce, Grand Prieur des Saints Maurice & Lazare, Grand Aumosnier de Sauoye, Ambassadeur en France pour le Duc de Sauoye Charles-Emanuel I. & Chancelier de son Ordre, qui portent *de Baulx escartelé de Grimaldy*, ont pour Supports *deux Tygres au naturel, & vne Hure de Sanglier* pour Cimier. XV François DE BASSOMPIERRE, originaire de Lorraine, Colonel General des Suisses, Mareschal de France, & Cheualier des Ordres du Roy, auoit pour Supports de son Escu *d'argent a trois Cheurons de gueules: deux Cignes d'argent becqués & membrés de sable.* Cimier *vn Escusson de ses Armes Supporté d'vn vol d'argent.* XVI DE L'AVBESPINE, dont deux Chanceliers des Ordres de Saint Michel & du Saint Esprit, sous le Roy Louis XIII. à pour Supports *deux Austruches au naturel*, & pour Cimier *vn Lion naissant d'or, tenant vne Hache de gueules.* XVII DV BEC-de Vardes, a pour Supports *deux Sereines se mirant, tenans deux Guidons, celuy a droit aux Armes de Bourgongne ancienne, celuy a gauche à celles de Champagne, passés en sautoir derriere l'Escu.* XVIII DE FAIRFAX en Angleterre, dont les Armes sont blasonnées cy-deuant, à son Escu Supporté *d'vn Lion de sable à droit, & à gauche d'vn Cheual d...* & le Cimier est *vne teste de Lion de sable.* XIX Iaques PAILLARD d'Vrfé-de Lascaris, Marquis d'Vrfé, Baugé & Valromé, Comte de Sommeriue, de Chasteauneuf & de Saint Ius, Baron de Virieu le Grand, Seigneur de la Bastie, Rochefort, Saint Didier, & de Bussy, Mareschal de la Religion des Saints Maurice & Lazare, General des Galeres, Grand Escuyer de Sauoye, bailly de Forest, & Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, portoit vn Escu *escartelé, au premier* de Sauoye, *au deux* de Lascaris, *au trois* de Vintimille, *au quatre* de Chabannes, *sur le tout Vairé au chef de gueules*, qui est D'VRFE'; pour Supports *deux Anges reuestus d'vne Cotte d'Armes d'azur & de gueules, les aisles de mesme:* & pour Cimier, *deux bras armés leués en haut d'argent, celuy a senestre tenant vne Espée de mesme.* XX POTIER, illustre famille à Paris, à pour Supports *deux Amphisteres d'or*, que cette maison prend à cause de leur alliance à la famille de Baillet: & pour Cimier *vn Amphistere de mesme.* XXI Louis DE CREVANT, Vicomte de Brigueuil, Marquis de Humieres, Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances & des cent Gentilshommes de la maison du Roy, Gouuerneur des Ville & Chasteau de Compiegne, & Cheualier des Ordres de sa Maiesté, portoit *d'argent escartelé d'azur:* Supports *deux Salemandres au naturel.* XXII Iaques d'Escoubleau, Marquis de Sourdis & d'Alluye, Maistre de Camp de la Caualerie legere de France, & Cheualier des Ordres du Roy; fait Supporter son Escu *de deux Leuriers d'argent, accollés de gueules & cloués d'or*, & pour Cimier, *vn Leurier naissant de mesme.* XXIII Hector DE GELAS & DE VOISINS, Marquis de Leberon & d'Ambres, Vicomte de Lautrec, Seneschal & Gouuerneur de Lauragais, Cheualier des Ordres de Saint Michel & du Saint Esprit, dont l'Escu est *escartelé au premier d'azur, au Leurier rampant* (que d'autres disent *Leuron courant*) *d'argent*, qui est de Gelas; *au deux* de Tolose, *au trois d'or a trois Pals de gueules, au quatre de gueules au Lion d'or, sur le tout miparti, le premier d'azur à vn Monde d'or, le deux de mesme a trois Losanges de gueules*, qui est de Voisins: (Il a esté monstré cy-deuant sous le mot MIPARTY, qu'encore que l'on nomme la figure & les pieces entieres dans le miparti, que neantmoins il n'en doit parroistre que la moitié, ce que le mot miparti fait entendre) Cet Escu est Supporté *de deux Ours au naturel, muselés & accollés de gueules*, & le Cimier *est vn Ours naissant, comme les Supports.* XXIV DE HVBERT, fait supporter son Escu *d'argent a vn Chien de sable, au Lambel de mesme de deux Loups:* & pour Cimier *vne teste de Loup.* Le Comte de Merinuille du surnom des Moustiers, à pour Supports *deux Anges d'or tenant chacun vne Palme de mesme.* Le Duc de Halluin à son Escu Supporté *de deux Lions* des Armes DE SCHOMBERG son nom. Le Marquis de Castriés, surnommé de la Croix, fait Supporter son Escu *de deux Licornes d'argent*, & pour Cimier *vne Licorne naissante de mesme.* Le Baron de Rebé Marquis d'Arques, à pour Supports *vn Lion d'or à dextre, & a senestre vn Leopard de mesme:* Cimier *vn Musle de Lion d'or bouclé de gueules.*


XIII


XIV


XV


XVI


XVII


XVIII


XIX


XX


XXI


XXII


XXIII


XXIV

XXV De Valpergue, dont six Cheualiers de l'Ordre de l'Annonciade, Comtes de Mazin, de Montuc, & de Massé, Marquis de Perlet, d'Olme & d'Entraques, issus des Comtes de Valpergue, qui portent *Fascé d'or & de gueules de six pieces, a vne tige de Chanure d'argent brochant sur le tout*, ont pour Supports leur Escu *accosté de deux Estriés d'or suspendus de leurs estrimieres d'argent*, auec cette deuise *FERME TOT*: & pour Cimier *vn Bouc naissant au naturel*. XXVI De Savoye-Raconis, qui portoit *de Sauoye, au Baston d'azur*, accostoit son Escu *de deux Vergettes d'or*, qui seruoient de Supports, auec ces deux mots pour Deuise *TOUT NET*: pour Cimier *vn Lion naissant d'or*. Parmy les Cheualiers de l'Ordre de l'Annonciade, il s'y voit cinq Cheualiers de cette branche Sauoyarde, Seigneur & Comte de Raconis, de Pancalier, Marquis de la Chiuse, & Seigneur de Cauours, desquels les Armes sont accostés de ces Supports. XXVII De Saint Martin-d'Aglié, & de Parelle, issus des Comtes de Saint Martin, porte *d'azur a neuf Losanges d'or, posées trois, trois & trois, escartelé de gueules*: pour Supports *dix Flesches d'or accostant l'Escu, liées cinq à cinq, chargées* de cette Deuise *SANS DESPARTIR*: Cimier *vn Griffon naissant d'argent, tenant en chaque serre vne Espée de mesme, couronné d'or*, surmonté du cry de guerre *IN ARMIS IURA*, de ce nom six Cheualiers de l'Ordre de l'Annonciade. Philibert XXVIII Carret, Marquis de Bagnasque & de Salicet, Grand Chambellan de Charles Emanuel I. Duc de Sauoye, Gouuerneur & Lieutenant General du Comté de Nice, Grand Escuyer de Sauoye & Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, porte *d'or a cinq Bandes de gueules*: pour Tenant *vne Aigle esployée de sable couronnée d'or, Supportée d'vn Chariot tiré par deux Lions couronnés de mesme*. Gettule XXIX de Piossasque, Conseigneur de Castagnole, Non, la Voluere & Scalengue, Capitaine des Arquebusiers à Cheual de la Garde de son Altesse Royale de Sauoye, puis Capitaine des Cuirasses de la Garde du corps, & Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, portoit *d'argent a neuf Merles de sable, posés trois, trois, deux & vn*: & cet Escu accosté *de deux Tours a vis au naturel* qui seruoient de Supports auec ce mot pris pour deuise *QUI*. Ces cinq exemples de Supports que i'ay tiré du Catalogue des Cheualiers de l'Ordre de Sauoye du sieur Carpe sont tres rares, & meritent bien auoir esté mis icy parmy les autres exemples des Supports. Samuel XXX de Tringuerre Seigneur de la Greffe & de Bueges, second President en la Cour des Comptes, Aydes, & Finances à Montpellier, qui porte *d'or au Pin de sinople*, a pour Supports *deux Anges de carnation auec vne escharpe au col d'azur*: Cimier *le Pin* de ses Armes. XXXI Le Marquis de Bourbonne du surnom de Livron à pour Supports *vn homme & vne femme sauuage au naturel*, & pour Cimier *vne teste de Licorne d'argent*. XXXII De Soyecourt en Picardie, dont l'Escu est *d'argent Fretté de gueules*, à pour Supports *deux Mores au naturel, liés d'argent habillés à la moresque, celuy a droit d'argent, celuy a gauche d'or*: Cimier *vn Bust d'Euesque de carnation, la Mitre & la Chappe de gueules, bordées & ornées d'or*. Charles XXXIII du Cambout, Baron de Pontchasteau, Gouuerneur des Ville & Forteresse de Brest, Lieutenant pour le Roy en basse Bretagne & Cheualier de ses Ordres, auoit pour Supports *deux Hermines au naturel*: & pour Cimier *vne Hermine naissante de mesme*. XXXIV Poncher fait supporter son Escu *de deux Mores au naturel, leurs nudités couuertes d'vn linge d'argent, liés accollés & bracelés de mesme*: Cimier *vn Bust de More lié d'argent*. XXXV De Saint Mesmin, dont aucuns de la famille brisent la Croix en cœur *d'vne Croisette du champ*, à pour Supports *deux femmes de carnation*, & pour Cimier *vn Cherubin*. XXXVI Du Refuge, a ses Armes Supportées *de deux Dragons, les queuës passées en double sautoir sous l'Escu d'or*: Cimier *vn demy enfant de carnation tenant de chaque main vne Giure des Armes*. D'Amanzé à pour Supports *deux Leurettes d'argent, accollées de gueules, bordé, cloüé, & bouclé d'or*: Cimier *vne Leurette naissante de mesme*.] Gaspard de Saulx, Seigneur de Tauanes, Mareschal de France, qui fut fait Cheualier de l'Ordre de la main du Roy Henry II. apres la bataille de Renty, [auoit pour Supports *deux Griffons les testes contournées d'or*: & pour Cimier *vne teste de Leopard de mesme*.] Il estoit ayeul de Charles de Saulx, Baron de Tauanes & de Ligny, Mestre de Camp d'vn Regiment pour le voyage d'Italie, mort à Lodeue en Iuillet M. DC. XXIX.

Hic me plus oculis suis amabat.

Il portoit *parti de Chabot*. Ledit Mareschal estoit aussi ayeul de Henry de Saulx, Marquis de Tauanes & de Mirebel, Lieutenant au Gouuernement de Bourgongne. Les Seigneurs


XXV
FERME TOY
FERME TOY


XXVI
TOVT NET
TOVT NET


XXVII


XXVIII


XXIX
QVI
QVI


XXX

XXXI



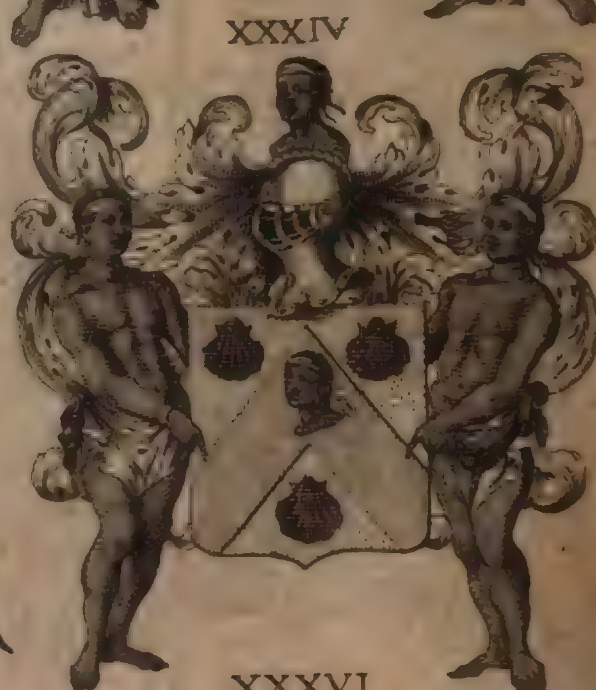
XXXII



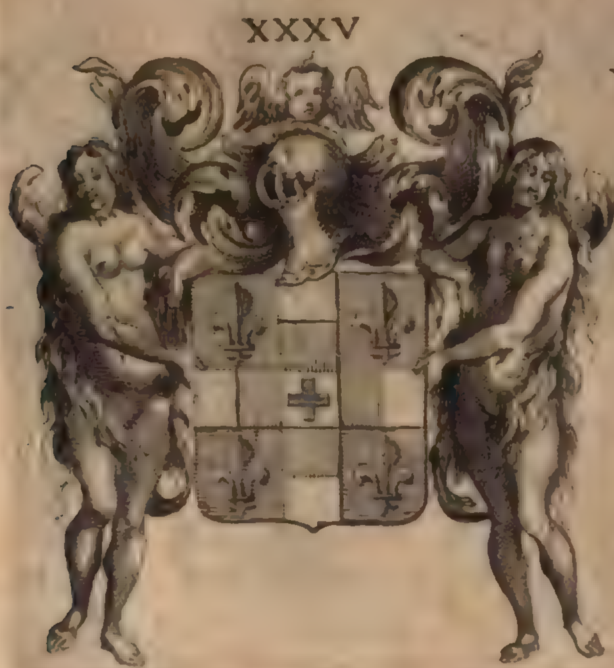
XXXIII



XXXIV



XXXV



XXXVI



de Rossillon & de Cussi en Bourgongne, surnommés de Chaugy, conseruent les anciens Supports de leur maison, dont l'Escu est *escartelé d'or & de gueules*, qui sont *vn Lion d'or a dextre, & vn Sauuage tenant vne Massuë posée en bas de mesme a senestre :* Cimier *vn Musle de Lion d'or.* Michaud de Chaugy, surnommé LE BRAVE, sous Charles dernier Duc de Bourgongne, & du temps de Louis XI. couronnoit son Heaume *d'vne Couronne Royale*, telle que la portoient nos Roys, & que la portent à present leurs enfans, comme elle se voit à la Chapelle qu'il à fondée en la Sainte Chapelle à Dijon, ce qu'il n'a pû porter que pour quelque action memorable, & par la concession du Roy. Ceux XXXVII DE CLVGNY aussi en Bourgongne, ont pour Supports *deux Daims d'argent leurs Ramures d'Hermines*, le Cimier *vne teste de Daim de mesme.* XXXVIII DE CADENET en Bresse auoit pour Supports *deux Taureaux d'or*, & pour Cimier *vn Taureau naissant de mesme.* Claude-Anthoine XXXIX DE SAINT MAVRIS, Bourguignon Comtois, Seigneur de Faletans, Malanges & Rosey, & Cheualier profés de l'Ordre d'Alcantara, à pour Supports *deux Suisses armés, leurs habits bandés de gueules & d'azur, tenant chacun vn Drapeau, celuy a dextre losangé, chaque Losange escartelée d'or & d'azur, à vne Croix d'argent, chargée de deux L addossées & couronnées d'or, accompagnées de quatre Fleurs de Lis de mesme*, auec cette deuise sur les croisons, CRVX EST SIGNVM CHRISTI, LILIA SVNT MARIÆ, celuy a senestre aussi *losangé, & les Losanges escartelées de gueules & d'azur, à vne Croix d'argent.* Le motif de ces Supports marque la generosité de celuy qui les a acquis, & la permission de les porter, est vne des recompenses que sa Majesté Catholique a donné à sa vertu & à sa memoire, puisque par ses Lettres données à Madrid le XVI. May M. DC. L. signées Philippe, & seellées en cire rouge sus las de soye iaune, blanche & rouge, elle veut que non seulement luy, mais aussi ses enfans, leurs descendans & posterité portent ces Supports, en consideration de ce qu'il auoit gagné ces deux drappeaux dans vn escadron de Suisses à la Bataille de Lenda, commandant la Caualerie Comtoise, & des diuers seruices qu'il auoit rendu dans les armées d'Espagne durant quatorze ans. XL DE CHANLECY au Duché de Bourgongne, Baron de Pleuuault, qui porte *escartelé au premier* de Semur, *au deux* de Pontallier, *au trois* de Sercy, *au dernier* de Ray, *sur le tout* de Chanlecy, à pour Supports *deux Centaures le morion en teste pennaché, tenant chacun vn arc bandé encoché d'vne flesche* tirant contre le Cimier, qui est *vn homme à demi corps le morion en teste pennaché, tenant de la main droite vn Contelas leué, & de la gauche vne arondache, reuestu d'vne Cotte aux Armes de l'Escu, sous lequel est vn Carquois & vne Massuë liés & mis en sautoir.* Ces Supports & Cimiers ont esté inuentés par le deffunt Seigneur de Chanlecy Conseiller au Parlement de Mets, tres curieux & tres amateur de cette science. XLI DE CHABEV en Bresse, & Dombes, dont des Seigneurs de Feillens, de Bercerel, & autres terres, n'ont pas eu des Armes parlantes, mais bien des Supports & Cimier, leur Escu estoit Supporté *de deux Chats d'argent*, & leur Cimier *d'vn Taureau naissant d'or.* XLII BERGIER en Bresse, Seigneurs du Roux, de Corrobet, & de Montflory, auoit ses Armes Supportées *de deux Beliers d'argent*, & pour Cimier *vn Berger dans vn Parc.* La maison DE SAINT BONNET-Thoiras, pour conseruer la memoire de ses anciennes Armes qu'elle a quittées auec le nom de Caylar, fait Supporter son Escu moderne *de deux Lions les testes contournées de sable, & vn Lion naissant de mesme* pour Cimier. DE MARIDAT, Conseiller au Grand Conseil, qui orne sa maison d'vne belle & curieuse Biblioteque, ainsi qu'il est amateur de l'histoire, & de toutes les belles sciences, porte *d'azur à la Croix d'argent*, & pour Supports *deux Mores au naturel, liés & accollés, & vne perle à l'oreille d'argent, tenant chacun vn Arc, le Carquois pendu au col, & leurs nudités couuertes d'vn linge d'argent*, le Cimier *vn Bust de More* comme les Supports, *le tout surmonté de sa deuise*, qui est DEXTERA DOMINI FECIT VIRTVTEM. DE BERCEREL, Seigneurs de Marlia & de Malatrait, à pour Supports *deux Griffons d'argent.* DE COLLIGNY, à pour Supports *deux Leuriers d'argent accollés de gueules.* DE MOROGES en Bourgongne, à son Escu Supporté *de deux Lions d'or lampassés de gueules*, & pour Cimier *vn More à demi corps, reuestu de l'Escu, le bras droit esleué tenant vne Flesche de gueules empennée & ferrée d'argent.* DE LA PALV, Seigneur de Bouligneux, à pour Suppors *deux Licornes d'argent, & vne Licorne naissante de mesme* pour Cimier. DE CORSANT, Comte de Bereins & de Banains, fait Supporter ses Armes *de deux Lions d'azur.* DE ROSTAIN, à pour Supports *deux Sauuages les testes tournées, couronnées & couuertes de feüilles de Lierre, portans*


XXXVII.


XXXVIII


XXXIX


XL

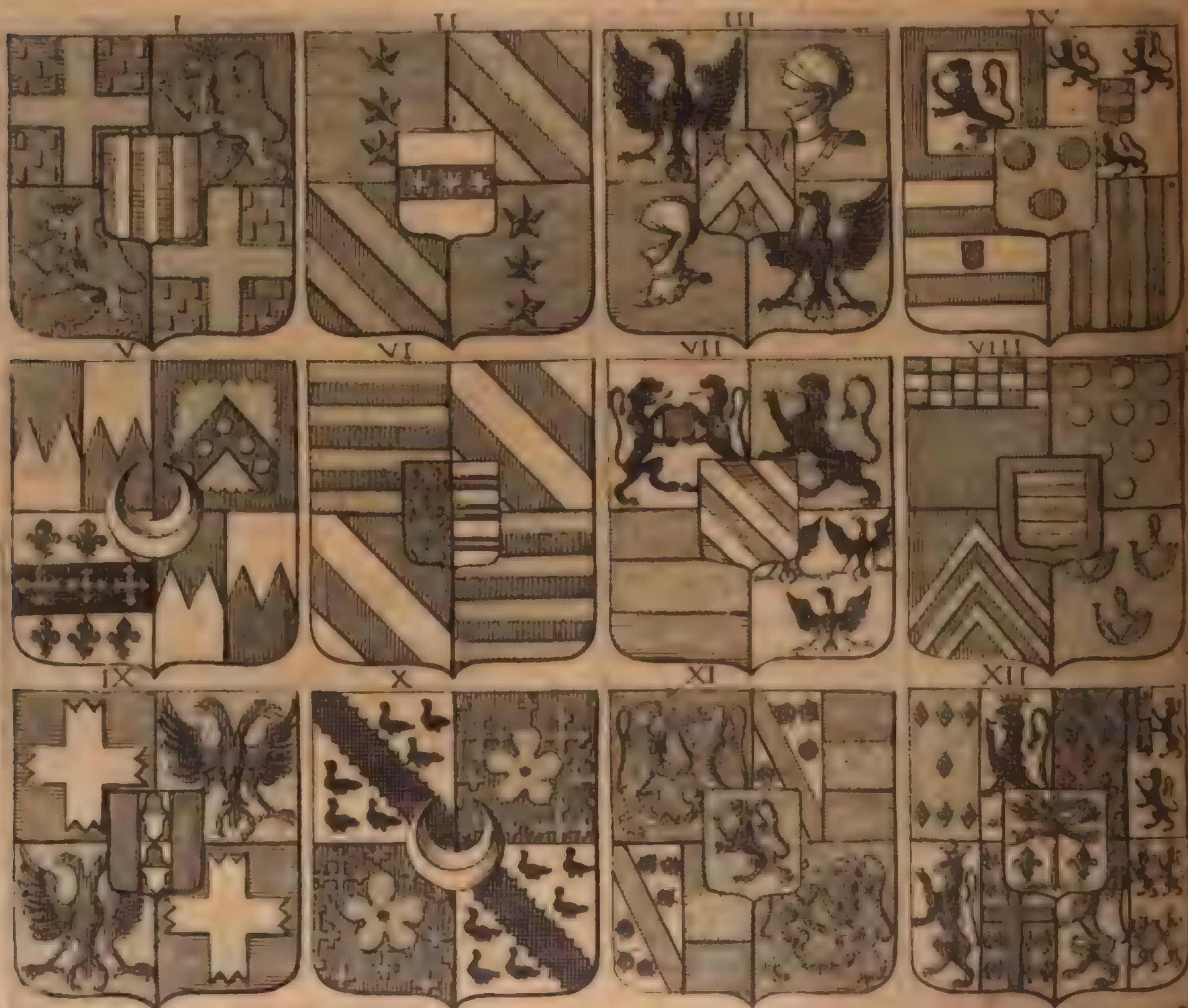

XLI


XLII

leurs massuës sur l'espaule : Cimier *vn Sauuage à demy corps de mesme*. Le Seigneur du Planet en Bresse portant le nom du Planet, à pour Supports *deux Taureaux d'or, & vn Taureau naissant de mesme* pour Cimier. COLOMB aussi en Bresse, auoit pour Supports *deux Colombes d'argent*. CHASTEIGNER, l'Escu est Supporté *de deux Sauuages, tenans leurs massues leuées d'or, couuers de feüilles de Lierre de sinople* : Cimier *vn Lion naissant d'azur*. DE CORGENON, son Escu estoit Supporté *d'vn Griffon d'or à dextre, & d'vn Lion de mesme à senestre*. Les anciens Seigneurs DV PLANTAY en Bresse, portans ce surnom, auoient pour Supports *deux Cheuaux d'argent* : & pour Cimier, *vn Cheual naissant de mesme*. DE LOMENIE, à pour Supports *deux Lions d'or, & vn Lion naissant de mesme* pour Cimier. Le Comte de la Val-d'Isere, du nom DE DVYN dit Mareschal, à ses Armes Supportées *de deux Lions d'or*, & le Cimiet *vn Lion naissant de mesme*.]

SVR LE TOVT, qui est autant a dire que SVRCHARGE', [est vn Escusson qui se met en cœur ou en abisme, & posé sur les quartiers, dont vn Escu peut estre diuisé, & doit tenir regulierement le tiers de l'Escu qu'il surcharge. François-Eleonor I DE CHOISEVL, Comte d'Eguilly, Baron de Voulenay, & Seigneur de Ciury, porte *escartelé au premier & dernier* de Choiseul, *au deux & trois* d'Aigremont, *Sur le tout d'azur a trois Pals d'or*, qui est d'ESGVILLY, qu'il porte par substitution à la difference de Iaques de Choiseul, Comte de Cheuigny son oncle. Charles de Choiseul Seigneur de Praslin, Mareschal de France, portoit *ces deux escars*, *& sur le tout d'argent a deux Fasces de sable, parti du premier au Lion du second*. Pierre II DE CORSANT, Comte de Bereins & de Banains en Bresse, & Baillif de la Souueraineté de Dombes, qui apres ses longs seruices rendus en diuerses Charges au Roy Louis XIII. & au Roy a present regnant, merita celle de Mareschal de Camp és armées de sa Majesté, & de Conseiller ordinaire és Conseils d'Estat, Priué & de Finances, & en sa faueur les terres de Bereins & de Banains erigées en Vicomté & puis en Comté, porte *escartelé* de Gourdon & de Genoüillac, *Sur le tout d'argent à la Fasce de gueules, chargée de trois Croix du champ*, qui est de Corsant. Il est du nombre des curieux en cette Science, & des plus experimentés en la connoissance des Armes, & des familles qui tiennent le rang qu'il possede, tant par sa naissance que par son merite. III HABERT Seigneur de Montmor, portoit *d'or à l'Aigle de sable, escartelé d'azur au Heaume d'argent, Sur le tout d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois fers de moulin de mesme*. Adrian IV DE LA RIVIERE, Seigneur de Chepy, Villiers, Suppy & Cansart, portoit *escartelé, au premier* de la Riuiere, *au deux* d'Halluyn *& en cœur vn Escusson* de Pienne; *au trois d'argent a deux Fasces de gueules, a vn Escusson en abisme de mesme : au quatre d'or a trois Pals de gueules; Sur le tout d'or a trois Tourteaux de gueules*. V BROMLEY en Angleterre, porte *escartelé, au premier & quatriesme Emmanché d'argent & de gueules, parti Emmanché de gueules & d'argent; au deux d'or au Cheuron de gueules, chargé de cinq Besans du champ, à la Bordure engreslée de gueules; au trois d'argent à la Fasce de sable, chargée de trois Croix recroisettées d'or, & accompagnée de six Fleurs de Lis de gueules : Sur le tout vn Croissant d'argent*. Robert VI DE GROVCHES, Seigneur de Triboüal, portoit *escartelé, au premier & quatriesme* de Grouches, *au deux & trois d'argent à vne Bande de gueules de deux pieces : Sur le tout* de Chasteaubrient, *parti* de Rubempré. Louis VII DE TREVFLES, Seigneur de Huppy & de Saint Maxens, portoit *escartelé, au premier d'argent à deux Lions affrontés de sable, supportans vn Escusson de gueules, armés & lampassés d'or, & brisés à l'espaule d'vne Fleur de Lis de mesme : au deux* de Flandres : *au trois d'azur a vne Fasce d'or; au quatre d'argent à trois Aigles de sable, becquées & membrées de gueules : Sur le tout d'azur à trois Bandes d'argent*. VIII CHARLESDAT, porte *escartelé, au premier de gueules au Chef eschiqueté d'argent & d'azur de trois traits : au deux d'azur a neuf Besans d'or posés trois, trois, deux & vn : au trois de gueules a trois Cheurons d'or : au quatre d'or a trois Cors de gueules : Sur le tout Fascé d'or & d'azur à la Bordure de gueules*. IX LA BERAVDIERE-d'Vrsay, porte *escartelé, au premier & quatriesme d'azur, à la Croix alaisee & fourchée d'argent : au deux & trois d'or à l'Aigle esployée de gueules : Sur le tout de gueules au Pal de Vair*. X TEMPESTE en Angleterre, porte *d'argent à la Bande engreslée de sable, accompagnée de six Merlettes de mesmes mises en orle, escartelé de gueules semé de Croix recroisettées d'or à vne Quintefeuille de mesme : Sur le tout vn Croissant d'argent*. XI LA IVCIE-du Puy, porte *d'azur à deux Lions affrontés d'or, escartelé d'argent à vne Bande d'azur accompagnée de six Roses de gueules mises en orle, parti d'azur à vne Fasce d'or : Sur le tout d'or*,

à vn Lion de gueules. Iean XII DE BVDES, Comte de Guebriant, Mareschal de France, portoit *parti de trois & coupé d'vn, au premier d'or a sept Macles d'azur posées trois, vne & trois*, qui est DE COVVRANT; *au deux d'argent au Lion de sable, armé lampassé & couronné d'or*, qui est DE BVSSON: *au trois* de Chasteaubrient: *au quatre d'argent a trois Lions de sable, au Franc quartier escartelé* de Castille & de Leon, qui est DV BEGVE-Vilainnes: *au cinq d'argent au Lion coupé de gueules & de sinople, armé & couronné d'or; au six* de Montmorency: *au sept* de Vandosme ancien: *au dernier* de Beauuau: *Sur le tout* de Budes. Benigne DV GVAY Premier President en la Chambre des Comptes de Bourgongne, porte *au premier d'azur a trois Tours d'or*, qui est DE POVILLY, *parti* de Baissey, qui est *d'azur à trois Quintefeüilles d'argent*: *au deux* de Iaquotot: *au trois* de Lenoncourt; *au quatre* de Saulx: *Sur le tout d'azur au Coq d'or*, qui est du Guay. LE ROY-Gombeuille, porte *de sable a trois Cheurons d'argent*, qui est de la Chesnaye: *escartelé* DE DAILLON: *Sur le tout d'argent a trois Cheurons de sable, a vne Fasce de gueules brochant sur le tout*, qui est de le Roy. DV CHOVRE', *emmanché d'or & d'azur; escartelé d'argent au Lion de sable: Sur le tout d'azur à vne Tour couuerte d'argent*. Claude Baron DE REBE', & Marquis d Arques, porte *d'or a trois Merlettes de sable*, qui est de Rebé: *escartelé d'or à vne Fasce ondée d'azur*, qui est DE LA LIEGVE: *Sur le tout de gueules a trois Cheurons d'argent*, qui est DE FAVERGVES. Le Duc de Vantadour du surnom DE LEVY, porte *escartelé au premier* de Villars en Bresse: *au deux* de Leuy: *au trois* d'Anduze: *au quatre* de Layre: *Sur le tout* de Vantadour. Scipion GRIMOARD de Beauuoir, Marquis de Grisac, & Comte du Roure, Lieutenant General pour le Roy au Gouuernement de Languedoc, porte *d'or au Lion de gueules*, qui est DE BEAVVOIR: *escartelé de gueules a trois Pointes retraites*, (qu'aucuns blasonnent Raiz, d'autres le representent comme vn chef emmanché de trois pieces) *d'or*, qui est DE GRIMOARD, (maison de laquelle estoit le Pape Vrbain V.) *Sur le tout* du Roure. Iules-Cæsar FAVRE, Seigneur de Chans sur-Marne, President au Parlement de Mets apres auoir esté Conseiller au Parlement de Bourgongne, porte *escartelé au premier* de Brulart, *au deux* de Blondeau: *au trois de gueules au Griffon d'or*, qui est DE CAVCHON: *au quatriesme* de Bourdin: *Sur le tout* de Faure-Berbisse. Le Baron DE BVECHEIM en Allemagne, porte *de sable a trois Gerbes d'or, escartelé d'argent à vne Fasce de gueules, Sur le tout de gueules à*



vn Lion d'argent enchaisné d'or. Philippes DE FONTENY, Seigneur de la Corbiliere & de Monstretout, Maistre d'Hostel ordinaire de sa Majesté, & Auditeur en sa Chambre des Comptes à Paris, porte de le Tenneur, *la Fasce brisée de trois Mouchetures d'Hermines, escartelé d'argent à trois feuilles de Meurier de sinople, parti* de Hierusalem: *Sur le tout d'argent au Cheuron de gueules chargé de trois Croisettes d'or, & accompagné de trois Mouchetures d'Hermines de sable, au Chef d'azur chargé d'vn Lion-leopardé d'or,* qui est DE FONTENY. Iaques Amelot, Marquis de Mauregar-Amelot, Premier President en la Cour des Aydes à Paris, porte *escartelé, au premier & quatriesme d'argent, à vne Fasce de gueules chargée d'vn Leopard d'or, & accompagnée en pointe d'vne Molette d'azur; contre-escartelé d'or a trois Merlettes de sable: au deux d'azur a trois Pals d'or: Sur le tout* d'Amelot. René-Gaspard DE LA CROIX, Marquis de Castriés, porte *escartelé, au premier & quatriesme de gueules au Sautoir d'argent, accompagné de quatre Fleurs de Lis d'or,* qui est de MONTFAVCON en Auuergne, *au deux & trois d'azur au Coq d'argent; barbé, cresté, bequé, & membré d'or,* qui est de l'Hospital, des aisnés: *Sur le tout d'azur a la Croix d'or,* qui est DE LA CROIX en Languedoc, maison honnorée du Bien heureux S. Roch.

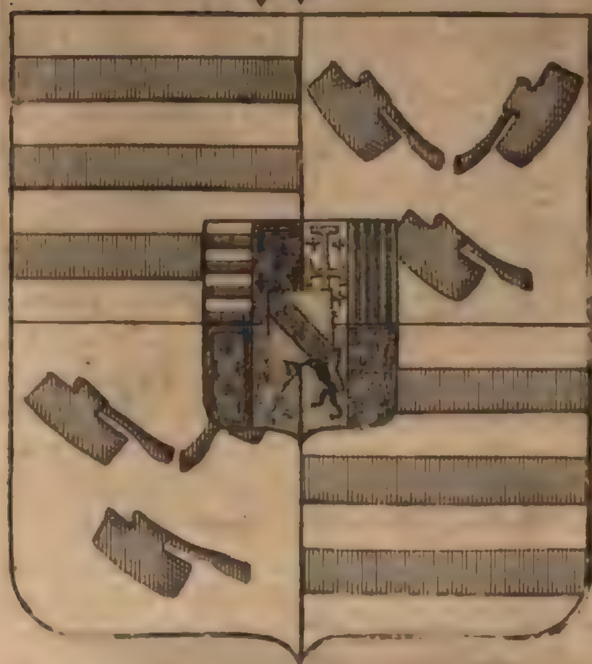
*SVR LE TOVT DV TOVT. C'est aussi vn Escusson qui se met sur celuy qui est sur le Tout. [I] SIGISMOND III. Roy de Pologne & de Suede, portoit *escartelé; au premier & quatriesme* de Pologne: *au deux & trois* de Lithuanie: *Sur le Tout escartelé, au premier & dernier* de Suede: *au deux & trois d'azur au Lion d'or,* qui est de FINLAND: *Sur le Tout du Tout tiercé en bande d'azur, d'argent & de gueules, à vne Gerbe de seigle d'or brochant sur le tout,* qui est de RITBOHOLM. [II] CHRISTIERNE II. Roy de Dannemarch, portoit *de gueules à la Croix d'or;* qui est d'Aldembourg, *cantonné au premier canton* de Dannemarch: *au deux* de Suede: *au trois* de Norduegue: *au quatre* de Sclauie: *Sur le tout escartelé, au premier & quatriesme* d'Islande: *au deux* de Holstein: *au trois* de Stormarie: *Sur le Tout du Tout* de Delmhorst. [III] LEOPOLDE, Archiduc d'Austriche, portoit *tiercé en fasce, le premier* de Hongrie, *parti* de Boëme: *le deux* DE BVRGAVV, qui est *Barré d'argent & de gueules de six pieces, au Pal d'or brochant sur le tout; parti* de Suabe; *tiercé* de Styrie, *& le quatre* de CARINTHIE, qui est *de gueules à la Fasce d'argent; parti d'or à trois Leopards de sable l'vn sur l'autre armés & lampassés de gueules: le trois* D'ALSACE, qui est *de gueules à la Bande d'or; accompagnée de six couronnes, les cercles apposés mises en orle de mesme; parti* DE KIBVRG, qui est *de gueules à la Bande d'or; accompagnée de deux Lions de mesme, ces deux quartiers entés* DE FERRETTE, qui est *de gueules a deux Truittes addossées d'or; le trois* DE CARNIOLE, qui est *d'argent a l'Aigle d'azur becquée & membrée de gueules, chargée sur l'estomach d'vn Croissant eschiqueté d'argent & de gueules de deux traits; le quatre* DE GORICIE, qui est *d'azur au Lion d'or, tranché barré d'argent & de gueules de quatre pieces; ces deux quartiers entés* D'ESCLAVONIE; qui est *d'or au Chappeau de Cardinal de sable bordé de gueules: l'Escu enté en pointe & tiercé en pal; le premier* d'ENESSO; qui est *Palé d'argent & de gueules de quatre pieces, parti d'or à vne Aigle de sable: le deux* DE CILI, qui est *d'azur a trois Estoilles à six raiz d'or, escartelé d'argent à deux Fasces de gueules: le dernier* de Portnauu: *Sur le tout escartelé, au premier* de Castille, *au deux* d'Austriche, *parti* de Bourgongne ancienne, *au trois* d'Austriche ancienne, *au quatre* DE HABSBVRG, qui est *d'or au Lion de gueules, couronné armé & lampassé d'azur: Sur le Tout du Tout* DE TYROL; qui est *d'or a l'Aigle de gueules, couronnée becquée & membrée d'or, chargée sur l'estomach d'vn Croissant fleuronné de mesme.* [IV] Guillaume Comte de Nassau, ayant esté institué heritier en la Principauté d'Orange le XX. Iuin M. D. XLIV. par le testament de René-Claude de Nassau & de Claude de Chalon, porta *escartelé, au premier d'azur semé de Billettes d'or au Lion de mesme, lampassé & armé de gueules,* qui est DE NASSAV: *au deux d'or au Leopard-lionné de gueules couronné d'azur,* qui est de CATZENELBOGHEN: *au trois de gueules à la Fasce d'argent,* qui est DE VIANDEN: *au quatre de gueules a deux Leopards l'vn sur l'autre d'or, armés & lampassés d'argent,* qui est de BRVNSVIC: *Sur le Tout* de Chalon, *escartelé* d'Orãge: *& Sur le Tout du Tout* de Geneue. [V] Charles-Philippe de Croy, Marquis de Hauré, Comte de Fonlenoy & Cheualier de l'Ordre de la Toison, sous Philippes III. Roy d'Espagne, portoit de Croy, *escartelé* DE RENTY, qui est *d'argent a trois Doloires les deux du chef addossées de gueules: Sur le Tout parti de trois traits & coupé d'vn, le premier* d'Hongrie, *le deux* de Naples, *le trois* de Hierusalem, *le quatre* d'Arragon, *Soustenus* d'Anjou, *parti* de Gueldres, *tiercé* de Iuliers, *le dernier* de Bar: *Sur le Tout du Tout* de Lorraine. [VI] Philippes du Bec Archeuesque de Rheims, & Euesque de


I


II


III


IV


V


VI

Nantes, Prelat associé à l'Ordre du Saint Esprit par le Roy Henry IV. portoit du Bec, *escartelé d'argent à deux Fasces de sinople, accompagnées de huit Merlettes de gueules mises en orle : Sur le Tout aussi escartelé, au premier de gueules a la Bande d'or, au deux de gueules à la Croix d'argent, au trois Bandé d'or & d'azur de six pieces à la bordure de gueules, au dernier d'argent à deux Fasces de gueules: Sur le Tout du Tout, d'azur à six Annelets d'argent posés trois, deux & vn.*

SVRMONTE', quand l'esmail de la partie inferieure du chef excede le reste. Voy CHEF SVRMONTE'. Le Sceptre d'Osiris Surmonté d'vn œil: celuy de France Surmonté d'vne Fleur de Lis.

[SVRMONTE', se dit encore d'vne piece qui en a vne autre au dessus d'elle. Thibault I DE HESDIN, Escuyer Seigneur de Begencourt, portoit *de gueules a trois Croissans d'or, chacun surmonté d'vne Tresle de mesme.* II ALBERT, porte *de gueules au Dextrochere d'argent vestu d'azur tenant vn Tau d'or, Surmonté d'vne Fleur de Lis de mesme.* III NIVELLE, porte *d'azur au Massacre de Cerf d'or, Surmonté d'vne Croix patée de mesme.* IV DEMNER STRVT en Angleterre, porte *de sable au Cheuron d'or, Surmonté d'vn Escusson d chargé d'vne main d & accompagné de trois Croix recroisettées au pied fiché d'or.* V SAINT AVBIN en Niuernois, porte *d'argent a vn Escusson de sable, Surmonté de trois Merlettes de mesme*: ceux de ce nom au Bourbonnois, chargent cet Escusson *d'vn Croissant d'or*, comme ie l'ay veu aux alliances de Montessus. VI DE LOYAC, porte *d'azur au Cheuron d'or, Surmonté d'vn Croissant d'argent, & accompagné de deux Estoilles en chef d'or & en pointe d'vn Cigne d'argent, membré & becqué d'or.* VII LE CLERC Boisrideau, porte *de gueules au Croissant d'argent, Surmonté d'vn Lion naissant d'or.* VIII DE RAVENEL, Seigneur de Sablonnieres en Brie, *de gueules a six Croissans d'or posés deux, deux, & deux, chacun Surmonté d'vn Estoille de mesme, & en pointe vne autre Estoille aussi d'or.* LA FARE, *d'azur au Chasteau de deux Tours sur vn Rocher d'argent, Surmonté d'vn Lion-leopardé de mesme.* Anthoine DE BEVGIN, Escuyer Seigneur de la Barre, portoit *d'azur au Cheuron d'or, accompagne de trois Croissans, chacun Surmonté d'vn Tresle de mesme, au Chef aussi d'or chargé de trois Croix patées de gueules.* D'ALEXANDRE-la Chappelle d'Andelot, *d'or à l'Aigle esployée de sable, Surmontée de deux Estoilles de gueules.* CERVIERES *d'azur a trois Besans d'or, chacun Surmonté d'vne Estoille de mesme.* DE BOISVILLIERS, dont des Seigneurs de Marchais, *d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois Croissans d'argent, chacun Surmonté d'vne Estoille d'or.*]



[L'on se sert aussi de ce mot SVRMONTE', lors qu'vne Fasce est accompagnée de quelques pieces, & qu'elles sont mises au chef de l'Escu. I DE BAENST en Flandres,

porte *de sable a la Fasce d'argent, Surmontée de trois Merlettes de mesme.* II LE PETIT en Normandie, porte *d'azur à la Fasce d'argent, Surmontée d'vn Leopard d'or.* III BORAVV en Silesie, porte *d'argent a vne Fasce de gueules, Surmontée de trois Roses de mesme.* IV LONGVET au Duché d'Orleans, porte *d'azur à la Fasce d'or, Surmontée de trois testes de Leopards de mesme.* CARNIQVET originaire d'Escosse, porte *de gueules à la Fasce d'or, Surmontée d'vne Estoille de mesme.* D'AMVIRAY Mochonuille, porte *de gueules à vne Fasce d'argent, chargée de trois Croix du champ, Surmontee d'vn Croisant du second.* DE BRVNE à Gand *de sable à la Fasce d'argent, chargée de trois Fleurs de Lis de gueules, & Surmontée de trois Merlettes du second.* DE CAIOT en Bresse, Seigneurs de Burnans & de Lordres, porte *d'azur a vne Fasce d'or, Surmontée d'vn Croissant du second.*]



SYNOPLE ou SINOPE. C'est le verd, la couleur prasine, l'vne des cinq couleurs dont l'on se sert en Armoiries, par aucune tenuë la moins noble, c'est le symbole de l'Esperance, à cause des feüilles des arbres qui sont verdes, à la reserue du Saule, de l'Oliuier, & de quelques autres : on le represente quelquefois par l'Esmeraude la plus agreable à l'œil de toutes les pierres precieuses ; elle le recrée & le remet en son naturel, quand il est las & trauaillé d'auoir regardé attentiuement quelque chose, au contraire de la couleur blanche, laquelle dans la neige, esgare voire esbloüit la veuë. [Cette couleur a esté appliquée a diuers vsages : tantost on la prise pour deshonneste en habits. Dans les Decretales au Chapitre penultiesme, de la vie & de l'honnesteté des Clercs, il leur est deffendu de se seruir en leurs habits d'estoffe rouge ou verde. Geoffroy du Plessis, Fondateur du College de son surnom, ruë Saint Iaques à Paris, & qui fut Notaire du Pape Iean XXII. & Secretaire du Roy Philippes le Long, deffend de porter habit verd. Combien qu'entre les anciens Romains on ne lit rien de si frequent, que dans le cercle tout doit estre verd. Xiphilinus escrit que l'Empereur Commodus estoit tousiours vestu de verd. Et Dion, que Caligula s'habilloit volontiers d'vne robe verde, qu'il appelloit *Bapracheidem*, comme qui diroit vne Grenoüilliere, d'autant qu'elle estoit verde comme la couleur d'vne Grenoüille.] Les Turcs tiennent d'vne ferme creance que Mahomet leur grand Prophete se plaisoit d'estre habillé de verd, & que les Emirs qui sont ses descendans, & les Othomans seuls, ont particulierement le pouuoir de porter cette couleur en leurs sultanes ou soutanes, (il semble que ce mot sultane vienne de Sultan l'vn de leurs Empereurs ;) tels priuileges n'estant permis a d'autres quels qu'ils soient, s'ils ne sont de l'estoc des Othomans ou de la race de cet imposteur signalé, [principalement en leurs Turbans, & à ce suiet ils sont surnommés *Iesilbaz*, testes verdes.] L'Enseigne verde est la colonelle de l'Empire Turquesque & la liurée du grand Turc, lequel voulant honnorer ses fauoris d'vne faueur particuliere & extraordinaire, leur donne vn baston d'or à la Cornette verde, marque de commandement absolu en iustice & en guerre. Ce que Mahomet a preferé cette couleur a toutes autres, est de ce que ayant mis le souuerain bien de sa damnable doctrine, au plaisir de la chair, il a pris le drapeau de la Deesse qui preside aux amourettes, qui est le verd, appellé par Martial, couleur d'herbes, quand parlant a vn verd galland amoureux touchant son habit, il luy dit

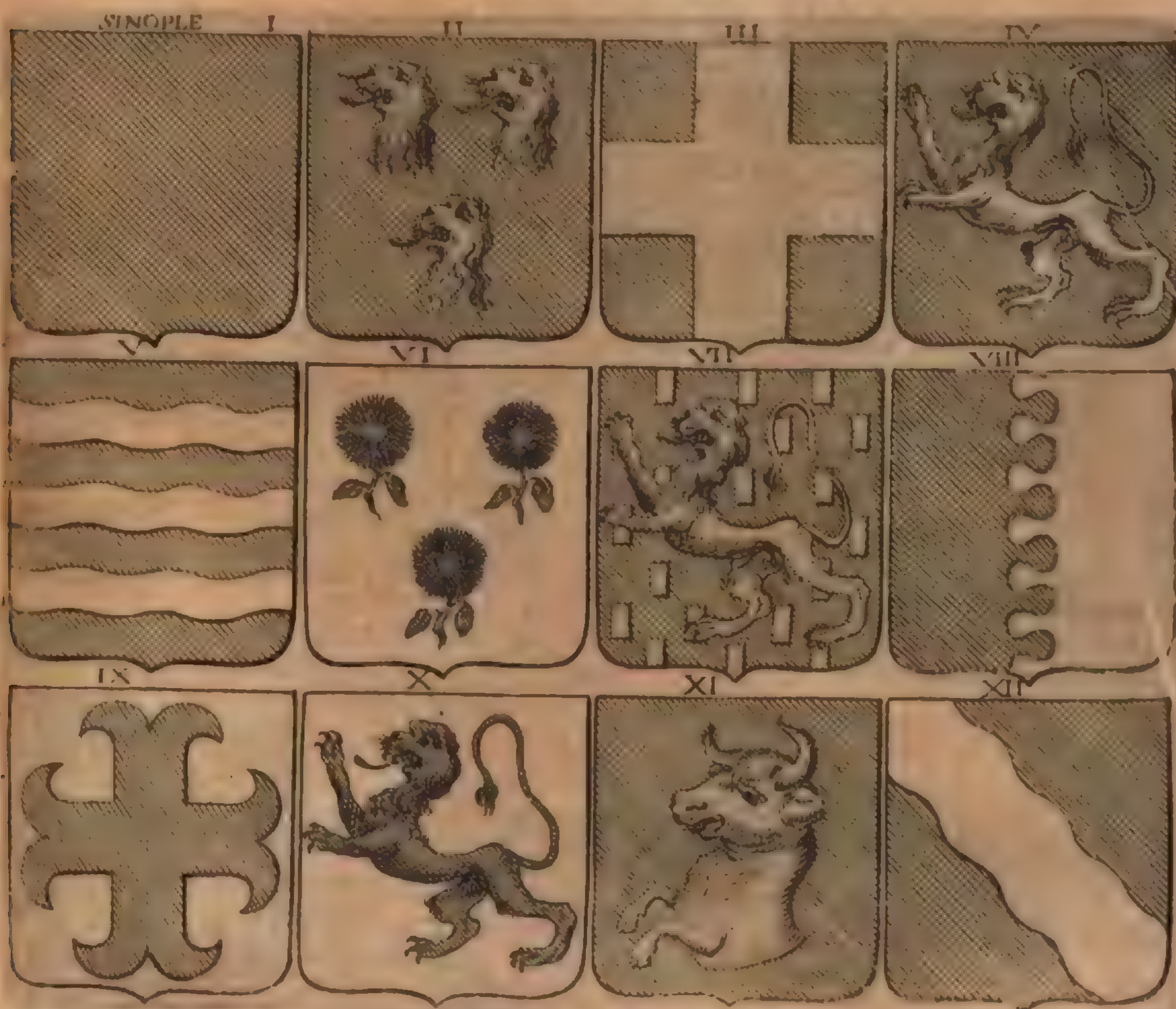
Herbarum fueras indutus Basse colores.

Aussi voyons nous assés bon nombre des Cheualiers de la Table ronde, les vrays Cheualiers des Dames, blasonner leurs Armes de Sinople, entre eux le I Roy MELIADVS, qui portoit purement *de Sinople* sans aucune charge.

L'Origine de ce mot *Sinople* est inconnuë, si ce n'estoit qu'entre les diuerses sortes de verds, il y en ait quelqu'vn qui se tirast de cette Ville de Pont, dont parle Valerius Flaccus

Assyrios complexa sinus stat opima Sinope.

Aussi bien que l'on en a tiré iadis de la craye rouge *Rubricam sinopicam*, ainsi appellée pour la mesme raison que l'on nomme entre nous le brun d'Auxerre. Mais il ne se lit point, ny dans Pline, qui fait mention de cette terre, ny dans aucun autre Autheur, qu'on y ait oncques rencontré du verd pour nous faire croire que le verd de Blason, qui est le sinople, ait pris de là sa denomination. [Les Autheurs rapportent bien qu'il a nombre de significations, qu'apres le Symbole de *l'Esperance*, il signifie *la Charité* & *la Force*: qu'il est la marque *d'Honneur*, *d'Amour*, *de Courtoisie*, *de Beauté*, *de Ciuilité*, *de Liesse*, & *de Bonté*: qu'il represente des sept Planettes *Mercure*, des douzes signes *les Gemeaux* & *la Vierge*, des douze mois *May* & *Aoust*, des iours de la Semaine le *Mercredy*, des quatre Saisons *le Printemps*, des complexions de l'homme *le Phlegmatique*, des ages *la Ieunesse*, des nombres *Six*, des Arbres *le Laurier*, des fleurs *la Semperuiue*, des Oyseaux *le Perroquet*, & des Metaux *l'Argent-vif* duquel on fait par art vn tres beau verd. La Colombiere dit que ceux qui portent cette couleur dans leurs Armes sont obligés de secourir les Paisans & Laboureurs, & plus particulierement les pauures qui sont oppresés, & pour connoistre ceux qui ont ces obligations, cette couleur dans leur Escu ou les pieces qui le remplissent, sera representée dans tout le cours de ce liure, par des acheures tirans de l'angle dextre du chef à l'angle senestre de la pointe. II BERTHELOY-Querquestin, porte *de sinople a trois testes de Lions arrachés d'or.* III DE VAUGRINEUSE, porte *de sinople a la Croix d'or.* IV ROBERSAT, porte *de Sinople au Lion d'argent.* V D'ANGEVILLE en Beugey, Seigneur du Vidonat, de Bornes, de Doudans & de Montueran, porte *de Sinople à trois Fasces ondées d'argent.* VI DE RISSE en Bresse, originaire de Piedmont, Seigneur de la Moutonniere, porte *d'argent a trois Chastagnes herissonnées de sinople soustenuës de mesme.* VII VALENCIENNES, *de Sinople semé de Billettes d'or au Lion de mesme.* VIII TRIBENIAPOLI à Venise, porte *parti enté de sinople sur argent.* IX SIMPHALLE, porte *d'or à la Croix ancrée de Sinople.*



x VERMEILLES en Picardie, porte *d'argent au Lion de Sinople.* XI GOLDAXT en la Marche, porte *de Sinople au Bœuf naissant d'or.* XII ODDINET, porte *de Sinople à la Bande ondée d'argent.* DE NANTON, porte *de Sinople à la Croix d'or.* GVILLERVILLE, *de Sinople à trois Besans d'or.* DE LA BRIQVE en Flandres, portoit *de Sinople a trois Cicognes d'argent.* REVOL, porte *d'argent a trois Trefles de Sinople.*





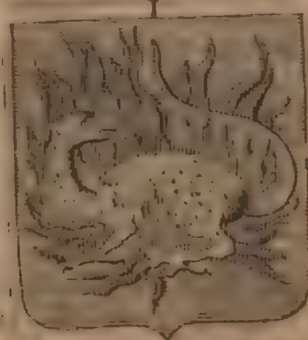


ABLE D'ATTENTE. Ce sont Escus d'vn seul esmail, soit couleur, soit metal, sans estre remplis ny chargés d'aucune figure, ce qui est fort rare. [Les anciens I Comtes de Narbonne, portoient *de gueules*. II BOVRDEAVX-Puy-Paulin, porte *d'or*. III CZERVVIANA en Pologne, porte *d'argent*.] IV Armand-Armanjeu, Seigneur D'ALBRET, portoit d'Albret, qui est *de gueules*, il espousa en l'an M. CCC. LXVIII. sous Charles V. Marguerite de Bourbon, fille de Pierre premier du nom Duc de Bourbon, & en faueur de cette alliance, Charles VI. luy permit d'escarteler ses Armes au quartier d'honneur de l'Escu de France. L'Escu simplement de gueules de cet Armanjeu, se voit parmy les alliances de Bourbon, & l'escartelage entre les Armes des Connestables, sous le nom de V Charles d'Albret, Comte de Dreux, Seigneur de Suilly & de Craon, Connestable de France, qui portoit *semé de France escartelé de gueules*. [VI POLICENY à Venise & a Naples, porte *escartelé d'or & de gueules*. Et VII TORNAQVINCY à Florence, porte *escartelé d'or & de sinople*,] qui sont Armes imparfaites. Il y en a d'autres qui ont l'vn des cantons d'autre esmail que tout le reste, ce que Scohier appelle Leueure de quartier. Voy LEVEVRE. Quand aux filles qui meurent sans alliance, c'est à dire sans estre mariée, Scohier dit qu'en quelques Prouinces, l'on laisse la moitié dextre de l'Escu en blanc & tout vuide, comme vne Table d'attente, pour la remplir des Armes du mary; & en l'autre moitié senestre, l'on y met les Armes de leur pere: feignons que [Marie VIII DE LA ROCHEFATON fut fille de Iaques de la Rochefaton, Seigneur de Saueilles & de Montalambert & de Marie Foucher l'an M. CCCC: XLV.] & qu'elle soit decedée auant qu'estre mariée, nous blasonnerons les Armes de cette sorte, elle portoit *l'Escu vuide & en table d'attente*, *parti* [de la Rochefaton, qui est *de gueules a trois Fleurs de Lis d'or*. Cette maison de la Rochefaton est finie en la personne de Ieanne de la Rochefaton, heritiere de Saueilles & de Montalambert, femme d'Armand de Caumont, Marquis de la Force, pere & mere d'vne fille Charlotte de Caumont en l'an M. DC. XXXIV. dit André du Chesne en l'Histoire de la Maison de Chasteigner.]



TACHETE' & coloré, se dit de la Salemandre qui a serui de deuise au grand Roy François, auec ces mots Italiens de son inuention, *Nutrisco & Extinguo*: On

tient que cet animal est de nature si froide, que sans se blesser il passe a trauers des flammes de feu dont il prend nourriture, ce que l'on interprete auoir esté le simbole de la vertu, & du genereux courage de ce Prince, en quelque entreprise que ce fut. [I CENNINO à Sienne, *d'azur à vne Salemandre dans des flammes de gueules Tachetée de mesme.*



TAILLE', [qui est I vn des quatre coups qui part de la main des combatans,] se dit quand l'Escu est diuisé en barre, tirant du costé senestre au dextre, & ainsi se blasonnent les Armoiries de II ZVRICH, en Latin *Tigurum* ou *Turigum*, premier canton de Suisse, l'opposite est Tranché. Voy cy-apres TRANCHE'. [III DES CLOPETS, *d'or Taillé de gueules.* Le Baron de IV KITTLITZ en Allemagne, porte *d'or au Bœuf naissant de sable, Taillé de gueules a trois Bandes d'argent.* V THENN a Ausbourg, porte *de sable Taillé d'or, au Daim sur le tout, Taillé de l'vn en l'autre.* VI LA MOTTE en Bourgongne, porte *de gueules Taillé sur sable, arrondy en pointe en deux demy cercles, a vn Lion naissant d'or sur le tout, au Chef d'argent chargé de trois Coquilles du second.*] On voit quelquefois le Taillé & le Tranché ioints, & alors on dit

TAILLE' TRANCHE', quand au milieu de la Taille il y a vne tranche, VII *d'or Taillé Tranché sur sable.* De la mesme sorte on dit TRANCHE' TAILLE', quand sur la tranche il y a vne petite taille, ou a plus proprement parler vn entaille.



TARRER ou tourner, Tarrer le Heaume ou Timbre de front, ou de costé & en profil. A qui il appartient de le Tarrer de front. Voy le sur les mots HEAVME, TIMBRE.

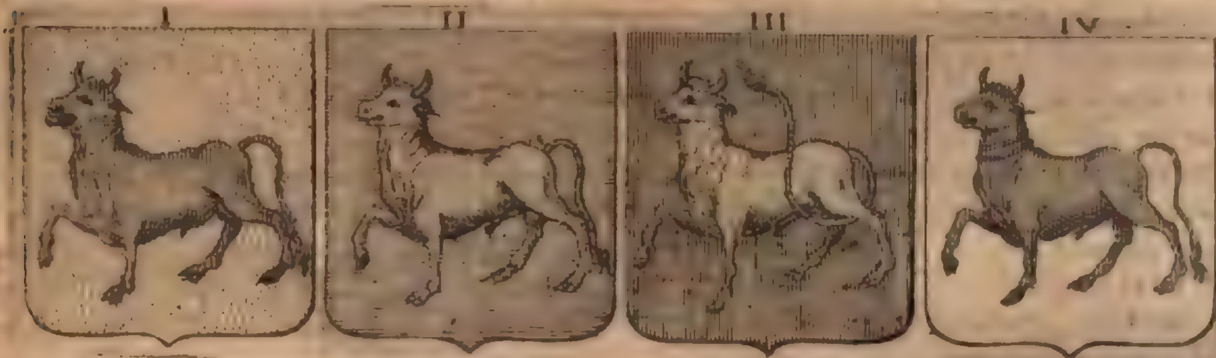
TAV ou T. Il y a vne espece de Croix de cette forme, que l'on appelle autrement potencée. Voy cy-dessus CROIX POTENCEE. [I QVELO-Cadouean en Bre-

tagne, porte *d'azur a trois Taux d'argent.* [II] LONIVMEAV, porte *d'argent semé de Trefles de gueules à deux Taux de mesme en chef, & en pointe deux Perroquets affrontés de sinople.* [III] VIEVXBOVRG, porte *d'azur à la Fasce d'argent, chargée d'vn Tau de sable senestré d'vne Molette de mesme.* [IV] MONTIOYE, *d'azur a dix feüilles de Lierre d'argent, posées trois, trois, trois & vne, au Chef d'or chargé d'vn Tau de sable.* Le Sire DE CASTELNEVF en Viennois, portoit *d'argent au Chef de gueules, chargé de trois Taux*, (le vieil manuscrit de Monsieur le Conseiller de la Mare, dit *Potence de Saint Anthoine*) *d'azur.*]



TAVELE' ou Moucheté. Voy cy-deuant MOVCHETE'.

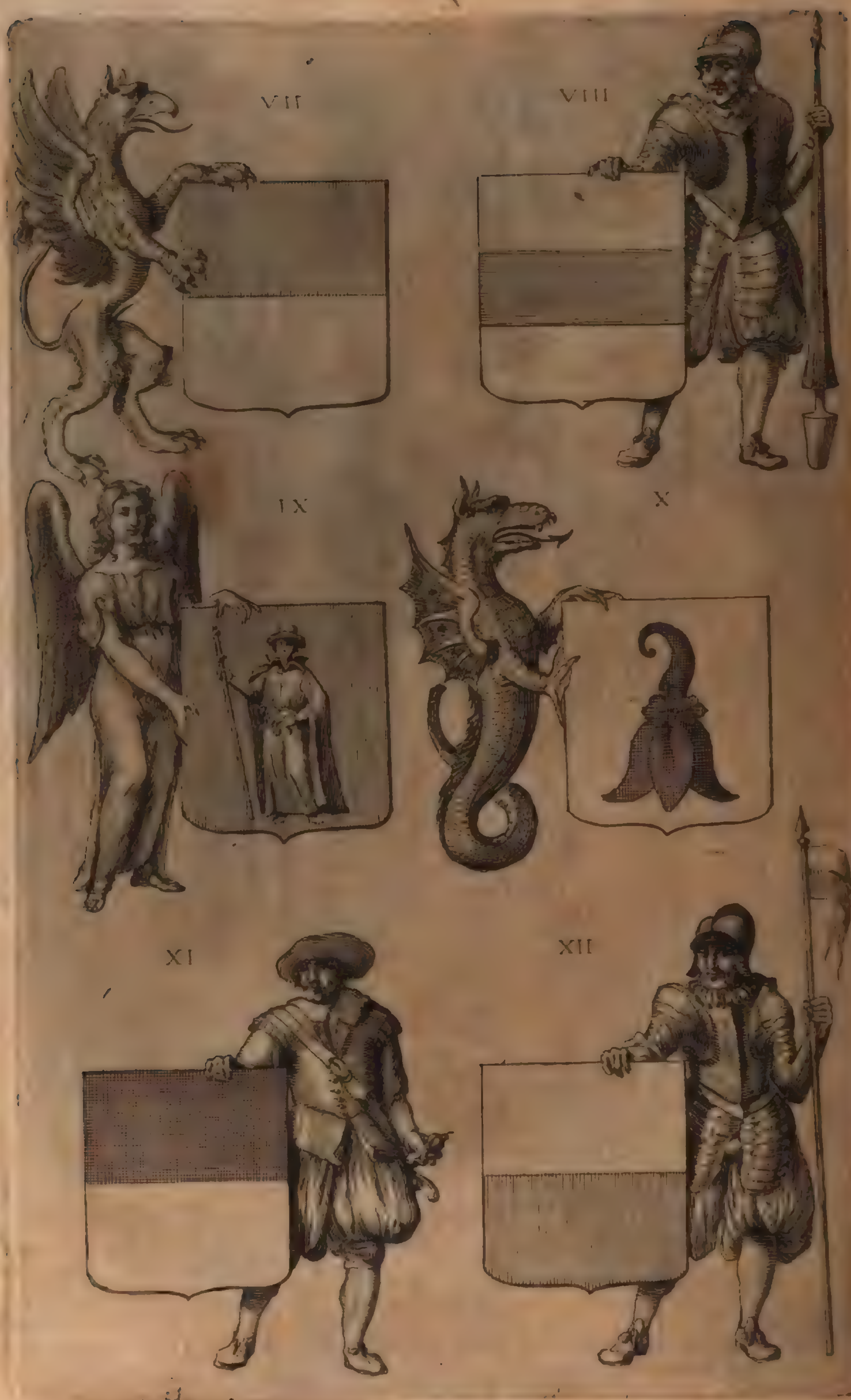
TAVREAV. Entre le Taureau & le Beuf de blason, il n'y a point de difference, bien y en a-il auec la Vache, le Taureau se representant le museau gros & court, & vn floquet de poil entre les cornes ; là ou la Vache à le museau plus long & sans floquet. Cet animal est le Symbole du trauail & de la continence : *Patere & abstiné*, suiuant la doctrine d'Epictete. [Tacite remarque des meurs des Germains, que cette nation obseruoit fort religieusement en leurs mariages, que le Fiancé enuoyoit à sa maistresse vne paire de Beufs mis au ioug, vn Cheual scellé & bridé, & vne espée auec vn Bouclier, pour l'asseurer qu'a l'aduenir il luy seroit compagnon en tous les labeurs & trauaux declarés par les Beufs, & en tous les hazards, dangers & perils, signifiés par le Cheual, l'espée & le Bouclier.] Le Beuf ne touche iamais a sa fumelle quand elle a conçeu ; Il est non seulement vtil, mais aussi necessaire au labourage : ce qu'il a par dessus les autres animaux, est qu'il nous sert & vif & mort ; là ou les vns ne sont que nuisibles, & de ceux qui sont vtils & profitables aux hommes, il y en a qui le sont seulement apres leur mort, comme le Pourceau ; d'autres qui ne le sont sinon viuans, comme le Cheual. D'autres encor qui nous donnent de la laine ou du laict comme le Mouton, la Brebis, la Chesure, mais sans trauail : là ou le Taureau & le Bœuf nous aident a cultiuer nos terres, autant & plus vtilement que le Cheual, & de plus nous repaissent de leur chair, & nous accommodent de leur peau. [I] ARGAHAC le beau, Cheualier de la Table ronde, portoit *d'or à vn Taureau de gueules lampassé d'azur.* [[II] DV PLANET Seigneur dudit lieu en Bresse, porte *d'azur au Taureau d'or.* [III] TAVREAV-Molitard, porte *de gueules au Taureau d'or le queuë passée entre les iambes, releuant sur le dos.*] ANTYRIVS I. Roy des Vandales, portoit en son enseigne la teste d'vn Taureau, dont les Ducs de Magnopoles, appellés a present Ducs de Mekelbourg, vsent encore : les cornes de cette teste de Taureau estoient du commencement d'argent, mais le blason fut



changé par l'Empereur Charles IV. qui les institua d'or, & y adiousta vne Couronne de mesme, pour monstrer la preeminence d'antiquité de la lignée Royale des Vandales. Il y a des Taureaux & des Bœufs qui sont accollés. [IV RINDTORF en la Marche, porte *d'argent au Taureau accollé de gueules.*]

TENANT. Nous auons monstré cy deuant que les Tenans estoient les Supports des Escus armoyés. [La Colombiere y met difference, & dit que les Tenans tiennent & n'esleuent pas l'Escu, mais le gardent sous leur main, comme font les Anges, les Enfans, les Pucelles, les Religieux, les Hommes armés, les Sauuages, les Mores, les Sereines, & autres semblables figures qui ne doiuent estre nommées que Tenans: & les Lions, Leopards, Chiens, Licornes, Aigles, Griffons, Dragons, & autres pareils animaux doiuent estre appellés Supports, parce, dit il, qu'ils Supportent & esleuent les Escus le plus qu'ils peuuent auec leurs griffes: ce que pourtant nous ne voyons pas estre obserué estans les vns & les autres plus ou moins esleués suiuant le lieu ou ils sont posés, ou suiuant la fantaisie du Peintre, Graueur, ou Sculpteur. Pour moy i'estime que Tenant se doit dire quand il n'y a qu'vne figure, ou animal seul qui tient ou Supporte l'Escu, comme est celuy de Louis I DE MONTIOYE, Chambellan de Robert de Geneue, Antipape nommé Clement VII. enterré aux Freres Prescheurs d'Auignon, qui portoit *de gueules à vne Clef a l'antique d'argent*, Tenu *d'vn Sauuage vn genouil en terre de carnation, le bras droit dans le Heaume qu'il supporte;* & pour Cimier *vne fille a demi corps habillée de gueules, vn bonnet à l'antique en façon de vol bannerет de gueules & d'argent, les bras estendus tenant a chaque main vne Clef de l'Escu.* Le sieur Capre dans les Cheualiers de l'Ordre de l'Annonciade, donne à Louis Seigneur de Montioye, de Montrond & d'Hemericour, creé Cheualier par Amé VIII. Duc de Sauoye, (que i'estime estre le mesme puisque le temps s'y accorde, ou le fils de ce Chambellan dont les Armes & Tenant m'ont esté données par le Pere Finel de la Compagnie de Iesus,) *deux Sauuages pour Supports.* Les Cantons de Suisses ont chacun le Tenant de leurs Escus II ZVRICH premier Canton, qui porte *d'argent Taillé d'azur*, a pour Tenant *vn Lion qui tient de la pate droite vne Espée, & de l'autre vn Monde posé sur l'Escu.* III BERNE second Canton, a pour Tenant *vn Ours de ses Armes, portant vne Espée au costé dans vn Baudrier.* IV LVCERNE troisiesme Canton, porte *d'argent parti d'azur;* Tenant *vn Sauuage couronné & couuert de feuilles de Chesne de sinople, & à la main vne branche de Chesne de mesme.* V VRI quatriesme Canton, porte *d'or au Rencontre de Busle de sable, accorné & bouclé de gueules,* Tenant *vn Suisse l'Espée & le poignard aux costés, sonnant vn Cor de chasse.* VI ZVVITS, cinquiesme Canton, porte *de gueules a vne Croisette d'argent, posée au Canton senestre*, Tenant *vn Suisse armé d'argent, le plastron au bras de gueules, chargé d'vne Croix d'argent*, Tenant *vne Banniere aussi de gueules a vne Croix d'argent.* VII VNDERVAL sixiesme Canton, porte *de gueules coupé d'argent*, Tenant *vn Griffon.* VIII ZVG septiesme Canton, porte *d'argent à la Fasce d'azur*: Tenant *vn Suisse ayant vne Lance à la main gauche.* IX CLARIS huitiesme Canton, porte *de gueules à vn Saint Iaques d'argent, le Bourdon d'or*, a pour Tenant *vn Ange.* X BASLE neufuiesme Canton, porte *d'argent à vn Estuy de Crosse de sable*, que d'autres appellent Lis renuersé: Tenant *vn Dragon.* XI FREYENBOVRG, dixiesme Canton, a pour Tenant *vn Valet de Suisse l'espée au costé.* XII SOLEVRRE onziesme Canton, le Tenant de ses Armes est *vn Suisse armé, portant vne Banniere de son Canton.* XIII SCAFFHAVSE, douziesme canton, a pour Tenant *vn Belier de sable accorné d'argent*, qui tient son Escu deuant soy. XIV APPENSEL, treiziesme & dernier canton, a le Tenant de ses Armes *vn Ours la gueule fumante*, qui tient deuant soy l'Escu. XV IACOBACI à Rome, qui porte *d'azur à six Croissans d'argent, posés deux & vn, deux & vn, à la Bordure endenchée de mesme;* & pour Tenant *vn Lion* qui tient l'Escu deuant soy. XVI BODENHAM en Angleterre, porte *escartelé, au premier d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois Rocs de mesme: au deux d'argent au Franc quartier de sable, senestré d'vn Croissant de mesme: au trois de sable a trois Sautoirs engreslés d'argent: au dernier d'argent à la Croix enhendée d'azur, au Lambel de sable mouuant du chef:* Tenant *vn Dragon* qui tient deuant soy l'Escu.] Les XVII Berbisey, Berbisy, ou Barbisy, qui est sans contredit la plus ancienne maison de Dijon, laquelle s'est maintenuë dans les Offices depuis deux cens ans, y en ayant eu nombre dans le Parlement, auoient pour Tenant *vne Sereine escheuelée, l'vne des mains garnie d'vn pei-*


I
II
III
IV
V
VI


VII
VIII
IX
X
XI
XII


XIII


XIV


XV


XVI


XVII


XVIII

gne, & l'autre d'vn Miroir, lequel Tenant seruoit autrefois d'Armoiries a vne autre maison, de laquelle ils se dient estre sortis par vne femme du nom de Poissonnier, ce qui se verifie par des vitres qui sont en l'Eglise Nostre Dame, ou l'on voit deux Escus, l'vn [de Poissonnier representé sous le mot SEREINE, & l'autre de Berbisy. XVIII HOHENEGK en Austriche, porte *Eschiquité d'argent & de sable, au Franc quartier d'or:* & pour Tenant derriere l'Escu *vn Homme armé, la iambe droite aduancée tenant vne Halebarde, le Heaume en teste auec ses lambrequins d'argent & de sable*, & pour Cimier *vn vol de l'Escu.*]

*TERRASSE', Arbre ou Plante qui a sa racine dans la terre. I GARZON à Venise, porte *d'azur a trois Espics d'aueine d'argent, Terrassées de Sinople.* II VVOODE en Angleterre, porte *d'argent au Pin de Sinople, Terrassé de mesme.* III BARON, porte *d'azur à l'Arbre accosté de deux Espics de bled d'or, Terrassés de mesme.* IV GOLTLING en Bauiere, porte *de sable à trois Lis d'argent, Terrassés de mesme.* SARRVS, *d'azur au Cheuron d'or, Surmonté d'vne Merlette de mesme, & accompagné en pointe d'vn Arbre aussi d'or, Terrassé de mesme.* ROSENBVSCH zu Notzing en Bauiere, porte *de gueules a vn Rosier a trois branches, chacune supportant vne Rose d'argent Terrassé de mesme.* REX en Misnie, porte *d'or a trois Chicots de gueules Terrassés de sinople, celuy du milieu accosté en chef de deux Roses du second.*



TESTE. [Par le consentement general de tous les Anatomistes, la Teste tient le premier rang parmy toutes les parties du corps humain. L'Ame ce precieux gage de l'amour de Dieu y tient son siege ordinaire, comme dans vne Ville Capitale. C'est le lieu dit Hipocrate en son Epitre à Philopemen ou habitent les arts, & ou toutes les especes des vertus font leur demeure. C'est la fontaine de tous les bons aduis, le vray Conseiller d'Estat, & le Ciel d'où partent les plus grandes lumieres, disoit vn ancien. Et certes dit le Pere de Varennes, on a eu suiet d'en mettre sur les Escus des Armes, pour asseurance de l'estat qu'on faisoit de la vigueur d'esprit, & d'vne sage conduite en toutes sortes d'affaires, outre que le front assuré, l'œil hardy, & toute la contenance d'vn visage vrayement guerrier, monstre euidemment la grandeur d'vn bon courage. Elle se represente en Armoiries ordinairement de front, la beauté du visage paroissant dauantage en cette assiette, qu'il n'est pas necessaire d'exprimer; mais bien si elle est de deux tiers ou de profil. I BARTT zu Kapenhausen en Bauiere, porte *de sable a vne Teste de Viellard d'argent.* II DE BRVNE en Flandres, portoit *de gueules a vne Teste de femme de carnation.* III DE CAEN, *d'azur a trois Testes d'enfant d'or, & vn Croissant d'argent posé au point d'honneur.* IV PENNET-Lauuergnac, *de gueules a trois Testes de filles escheuelées d'or.* V LE ROY de la Montagne en Affrique, *d'or au Sautoir de sable, chargé de quatre Testes d'enfant de carnation, cheuelés du champ.* VI LOCHERAN, porte *d'azur a trois Testes d'hommes d'argent, couuerts d'vn Chappeau de mesme.* VII BELO en la Marche, porte *d'azur a trois Testes de Turcs de carnation, le turban parti & tortillé d'or & de gueules.* VIII DE BARBAFVST à Abbeuille, porte *de gueules au Sautoir cousu d'azur, semé de Fleurs de Lis d'or, accompagné de quatre Testes d'hommes de mesme.* GOFTHALS en Flandres, porte *de gueules à trois Testes de femmes de carnation.* Oliuier DE VIENNE, Paladin François du temps de Charlemagne, portoit *d'azur a trois Testes de filles de carnation cheuelées d'or.* LE GENDRE, porte *d'azur a la Fasce d'argent, accompagnée de trois Testes de filles escheuelées d'or.* KVNISPERG Ville d'Allemagne, porte *de gueules à vne Teste de Viellard de carnation, posée de deux tiers couronnée d'argent.*]

[Les



[Les TESTES de Mores se voyent plus communement dans les Escus que les precedentes, & y ont vne autre assiette ; car elles s'y representent ordinairement de profil, & coustumierement Bandées, Liées ou Tortillées, dont la difference se voit par les Escus icy representés, de mesme que sous chacun de ces mots. Elles sont rarement veuës de front, quand elles le sont il le faut specifier. [I] SAGVIER, porte *d'argent à vne Teste de More au naturel* ; c'est à dire *de sable:* [II] DONAES en Flandres, porte *d'argent a vne Teste de More de sable liée d'argent:* [III] MORELET à Dijon, *d'azur a vne Teste de More d'argent bandée de gueules, surmontée de deux Coquilles d'or:* [IV] THEROVENNE, *d'or a trois Testes de Mores de sable, tortillées d'argent:* [V] SVRREAV-Farseaux, porte *d'argent au Sautoir de gueules, accompagné de quatre Testes de Mores de sable liées du champ:* [VI] BIZET, porte *d'argent à vne Teste de More au naturel ; surmontée de trois Croissans de gueules.* [VII] SEYDEVVITZ en Misnie ; porte *d'or a trois Testes de Mores de front de sable ; parti de mesme.* [VIII] MOREAV-de Brosse, porte *d'argent au Cheuron d'azur, accompagné de trois Testes de Mores de sable Tortillées d'argent.*] Il semble que puisque tous les Mores sont noirs, il est inutile en blasonnant leurs testes, de les blasonner *de sable*, toutesfois l'vsage à gagné celà, il est vray qu'il se peut corriger retranchant ce qui est superflus, comme l'on a desia fait parlant du champ en ce qu'au lieu de dire comme l'on faisoit autrefois. [MORNKOPF a Ausbourg,



porte *vne Teste de More de sable liée d'argent en champ d'or*, nous disons SCHEDEL à Nuremberg, porte *d'argent à vne Teste de More de sable*. Iean-SAVLNIER, Abbé de Cernon, Conseiller au Parlement de Dijon, portoit *vne Teste de More bandée, accompagnée de trois Estoiles*

Les Testes d'animaux sont plus frequentes dans les Escus que les testes humaines, & comme ces Testes d'animaux ne peuuent estre separées du corps sinon en les arrachans, ou bien en les coupans, l'on en represente en Armes de ces deux sortes. Les arrachées sont celles des Oyseaux ou des insectes, lesquelles peuuent estre facilement arrachées: mais non pas les animaux a quatre pieds qui sont forts & puissans, que l'on represente par fois coupées, à cause que le poil est coupé net auec la peau & la chair, que l'on se contente de blasonner Teste sans y adiouster coupé, qui ne se dit que quand la coupure parroist descouuerte. Voy COVPE, que si l'on les veut blasonner arrachées, il faut que le poil passe par dessus la chair & la couure. Il ne s'en peut pas dire de mesme des Testes de Leopards, à cause que se posans en plaine fasce, l'on ne peut pas voir la taille du col qui est couuerte par la teste, comme és Armes I DE COVTIER, [dont est le Baron de Souhey, & estoit] Charles Coutier, sieur de Iully, dit le Cheualier de Flauigny, homme sçauant & poly, lequel portoit *de gueules à vne Fasce d'or, accompagnée de trois Testes de Leopards de mesme lampassées de gueules*. [II FAVCHE-de Drompre l, au Comté de Bourgongne, porte *de gueules à trois Testes de Licornes d'argent, les deux du chef affrontées*. III LESRAT-Lancro, porte *d'azur à vne Teste de Loup d'or, au Chef d'argent*. IV LVSSENAY en Niuernois, porte *de gueules a trois Testes de Lions arrachées d'or*.] Les vrayes Testes arrachées sont celles des Oyseaux. [V PREVOST, porte *d'azur a trois Testes d'Aigles arrachées d'argent*. VI DES LIONS-Despaux, porte *d'azur a vne Teste de Leopard d'or, lampassée de gueules*. VII TINGRI, *d'argent a trois Testes de Bœufs de sable*: Il y en a qui disent Rencontre, qui est vne assiette differente, les testes en Rencontre estans de front. Voy RENCONTRE. VIII GVISCHARD de Payré, porte *d'argent à trois Testes de Lions arrachées de sable lampassées & couronnées de gueules*. IX LA ROCHEDAIM, porte *de sable à trois Testes de Daims d'or*; aucuns disent les deux du chef affrontées. X DE VVODODE au Comté d'Auignon, alliance de la maison de Pernes, porte *d'azur a deux Testes de Leopards-lionnés, arrachées d'or mises en fasce*. XI DE MACET, Seigneur de Dauaye & du Sausay, porte *de sable a la Fasce d'argent, accompagnée de trois Testes de Beliers de mesme*. XII LA RIVIERE, porte *d'argent à cinq Testes de Dauphins d'azur, posées en sautoir*. XIII BOYSEON en Bretagne, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois Testes de Leopards d'or*. XIV MORLAY-du Museau à Paris, porte *d'argent a vne Teste & col d'Ours de sable, emmuselée de gueules*. XV PENMARCK ancien en Angleterre, portoit *d'azur a vne Teste & col de Cheual d'or, animée & bridée de sable*. XVI HOCHNELL aussi en Angleterre, porte *d'argent a vne Teste d'Asne de sable*. XVII SORDET, porte *de gueules a trois Testes de Leuriers d'argent*. XVIII COETELES en Bretagne, porte *de gueules a vne Teste de Lieure d'or*. XIX AVBERT, *d'or a trois Testes de Limiers de sable*. XX GARCIN, *d'or à la Bande de gueules, chargée de trois Testes de Loups cerniers d'argent*. XXI DE MORTAGNE, *d'or à trois Testes de Lions arrachées de sable*. XXII ROY en Bourbonnois, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné en chef de deux Testes d'Aigles arrachées, & en pointe d'vne Teste de Leopard de mesme*. XXIII RIBIER, *de gueules à la Fasce ondée d'or, accompagnée en pointe d'vne Teste de Licorne de mesme*. XXIV DE PENNAT, *d'or a trois Testes de Paons arrachées d'azur*.] DES DORMANS, dont deux Chanceliers Iean & Guillaume frere, subsecutiuement honnorés de cette Charge, *d'azur à trois Testes de Leopards d'or, lampassées de gueules*. [BOVSSART, porte *de gueules a la Fasce d'argent, accompagnée de trois Testes de Leopards d'or*. LA BALLVE-Villepreux, *d'argent au Cheuron d'azur, accompagné de trois Testes de Lions de gueules*. MARGERET à Paris, grand Audiancier en la grande Chancellerie de France, originaire du Comté d'Auxonne dans le Duché de Bourgongne, dont vn Maistre des Comptes en la Chambre de cette Prouince, employé en diuerses commissions & negotiations pour le seruice du Roy Henry IV. porte *d'argent à la Fasce d'azur, chargée d'vne Fleur de Lis d'or, & accompagnée de trois Testes de Leopards de sable, lampassées de gueules*. BAVQVEMARE, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Testes de Leopards de mesme*. COLARD, dont vn Conseiller au Parlement de Dijon portoit *d'argent a deux Estoilles en chef d'azur, & en pointe vne Teste de Lion arrachée de sable*. BOLLEN en Angleterre, porte *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Testes de Beufs de sable*. AY-


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII
XXIV

GELIN, *de sable a trois Testes de Lions arrachées d'or.* PRITZELVVITZ en Silesie, porte *de gueules a vne Teste d'Asne d'argent.* BICHI en Toscane, porte *d'argent a vne Teste de Lion de sable, au Chef cousu d'or chargé d'vne Aigle esployée de sable.* MILLETTE, *d'azur à la Fasce d'argent, accompagnée de trois Testes de Lions arrachees d'or.* ANZERAY-Couruardon, *d'azur a trois Testes de Leopards d'argent.* HANTSCHKE en Silesie, porte *d'or a vne Teste & col de Griffon de sable.* MOVTON-de Langues, *de gueules à trois Testes de Beliers d'argent.* BOCHOLT, *de Sinople a trois Testes de Leopards d'argent, lampassées de gueules.* BOCCACIO en Italie, porte *d'or a vne Teste d'Ours de sable, à la Bordure denchee d'or & d'azur.* VISDELOVP, *d'argent a trois Testes de Loups de sable, lampassées de gueules.* MENARDEAV, porte *d'argent a trois Testes de Licornes d'azur.* GOVISY en Angleterre, porte *d'argent à vne Teste de Lion de gueules.* BERNON, *de gueules au Cheuron d'or, accompagné de trois Testes de Loups arrachées de mesme.* LOBE en Silesie, porte *de sable a vne Fasce d'argent, accompagnée de trois Testes de Lions d'or.* CAPRIS en Sauoye, porte *d'or à vne Teste de Bouc de sable.* LA GIRARDIERE, porte *de sable a trois Testes de Perdrix arrachées d'argent, becquées de gueules.* FVSELIERS-de la Bretonniere, porte *de sable a trois Testes de Beufs d'argent.* GIRAVLT, *d'azur a la Fasce d'or, accompagnée de trois testes de Loups de mesme.*]

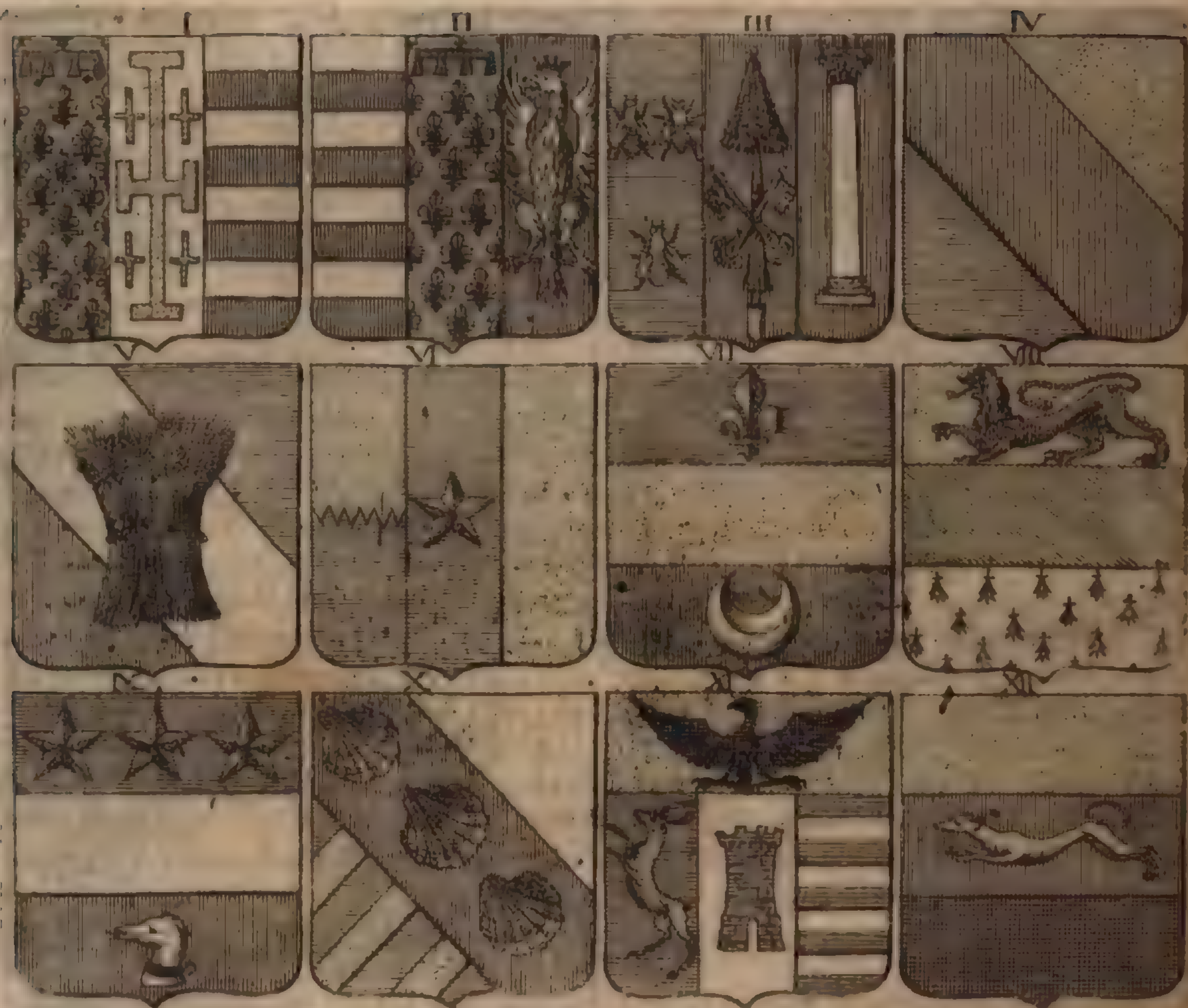
TIERCE ou TIERCHES. Ce sont fasces en deuise qui se mettent trois à trois, comme les Iumelles deux a deux, les trois fasces n'estans comptées que pour vne, [& toutes les trois n'occupans ensemble que la largeur de la fasce ordinaire, ou de la bande si elles y sont posées, & qu'il n'y en ait qu'vne dans vn Escu. Anthoine I D'ARDRES, Seigneur de Creserque en Artois, & de Vercourt, porte *d'azur a trois Tierces d'or, au Chef de mesme.* II LENGLET, porte *d'argent a trois Tierces d'azur, au Chef de gueules, chargé d'vn Lion-Leopardé du champ.* III HVIS au pais bas du Rhein, porte *de gueules a vne Tierce d'argent mise en bande, à la Deuise de mesme brochant sur le tout.* IV TIERCELIN, dont vn Cheualier des Ordres sous le Roy Henry III. porte *d'argent a deux Tierces d'azur posées en sautoir, accompagnées de quatre Merlettes de sable.* DE CRECQVE, Seigneur de Marieu, porte *d'azur a trois Tierces d'or, au Chef de mesme.* BOVRBOVRG, *d'azur à trois Tierces d'or.* DEDONS, *d'azur à la Tierce d'or, accompagnée de trois Estoilles de mesme.* FOVILLOY, *d'azur a trois Tierces d'or.* Il est a obseruer que quand elles sont en fasce qui est leur assiette ordinaire, qu'il n'est pas besoin de les nommer en fasce.]



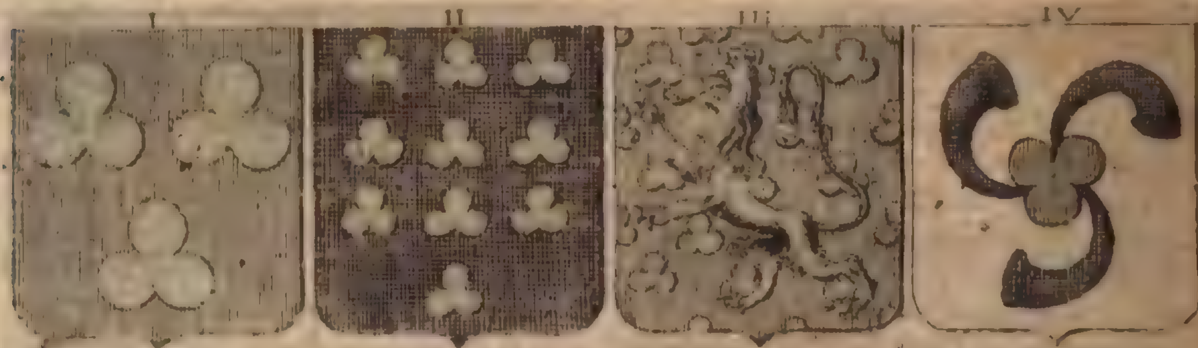
TIERCE', se dit de l'Escu quand il est diuisé en trois parties, soit en pal, soit en bande, soit en fasce : en pal l'on dit. [Saint Louis I DE SICILE dit de Marseille, Euesque de Tolose & de Pamiez, fils puisné de Charles d'Anjou ou de Sicile, Comte d'Anjou, deuxiesme du nom, Roy de Hierusalem & de Sicile, portoit d'Anjou-Sicile, qui est *Semé de France au Lambel a quatre pendans de gueules : parti* de Hierusalem, qui est *d'argent à la Croix potencée d'or, cantonnée de quatre Croisettes de mesme : Tiercé* de Hongrie, qui est *Fascé d'argent & de gueules de huit pieces*, à cause de sa mere Marie de Hongrie : pour blasonner cet Escu plus briefuement, on peut seulement dire qu'il portoit d'Anjou-Sicile, *parti* de Hierusalem, *Tiercé* de Hongrie. II LOVIS Roy de Hongrie, fils de Charles II. fils de Charles I. Roys de Hongrie, ce Charles II. frere de susdit Saint Louis, portoit de Hongrie, *parti* d'Anjou-Sicile, *Tiercé* de Pologne, de Elisabeth de Pologne sa mere. III Thadé BARBERIN Prefet de Rome, neueu du Pape Vrbain VIII. porte de Barberin, *parti* du Grand Gonfalonier de l'Eglise, qui est *de*

gueules au Gonfanon Papal d'or , chargé sur la lance de deux Clefs de mesme , posées en santoir, Tiercé de Colomne.]

TIERCE' en bande, est lors que l'Escu est diuisé en trois parties esgales , comme en trois bandes faites de trois esmaux differens , sans autre champ ny figure. [IV] NOMPAR-DE CAVMONT, dont les Comtes de Lauzun de la maison de Caumont , famille illustre & celebre en Guienne, porte *Tiercé en bande d'or , de gueules & d'azur;* depuis que Richard de Caumont eut deffait & tué de sa main deux Geants Sarazins , Nurgales & Golias , lequel pour marque & memoire de cette victoire , quitta ses Armes , qui estoient *de gueules a deux Leopards d'or l'vn sur l'autre , a la Bordure d'argent* , tels que les portoit, à la reserue de la bordure , Iaques de Caumont Marquis de la Force , Mareschal de France , [& adjousta pour premier surnom Nompar , pour dire qu'il ne se rencontroit point de pareil , qui pût & osast entreprendre vn combat si inegal , à l'imitation de celuy du petit Dauid qui tua le Chef des Philistins , ce blasphemateur contre Dieu , Goliath , Geant de grandeur enorme , qui deffioit en combat singulier tous les Israëlites. Les descendans de ce Richard conserverent ce surnom & ces Armes , qui ont esté portées par Gabriel Nompar de Caumont , Comte de Lauzun , Sire de Toutabeuf , Vicomte de Montbas , Baron du Puy-Guillem , de Vertueil & de la Broüillye, fait Cheualier des Ordres par le Roy Henry III au huictiesme chapitre tenu aux Augustins à Paris , le dernier iour de l'année M. D. XXCV. &] François Nompar-de Caumont , aussi Comte de Lauzun. [[V] RIBOHOLM en Pologne , porte *Tiercé en bande d'azur , d'argent & de gueules , a la Gerbe de segle d'or brochant sur le tout.* [VI] DONIEON , porte *coupé endenché d'or & d'azur , parti d'azur a vne Estoille d'or , Tiercé d'or.* [VII] MALETESTE à Dijon , dont Claude Maleteste Conseiller au Parlement , porte *Tiercé en fasce, le premier d'azur à vne Fleur de Lis d'or , le deux d'or , le trois de gueules à vn Croissant d'argent* : ou bien [VIII] LE ROY , Seigneur de la Motelette , de Moyenuille , & du Volenglart, porte *Tiercé en fasce , le premier d'or au Lion-leopardé de gueules , soustenu de sinople , contresoustenu d'Hermines.* Anthoine [IX] IARRY Bourguignon , qui apres s'estre rendu recommandable pendant cinquante années qu'il a porté les armes pour le seruice de nos Roys Henry IV. Louis XIII. & Louis XIV. à present regnant , à esté ennobly par sa Majesté au mois de Iuillet M. DC. XLVIII. porte *Tiercé en fasce , le premier d'azur a trois Estoilles d'or , le deux d'argent , & le trois de gueules à vne Teste & col de Leurier d'argent , accollée & bouclée de sable.* [X] DES GOVTES , *Tiercé le premier d'argent , le deux de gueules a trois Coquilles d'or , le troisiesme d'azur à trois Barres d'or.* [XI] ALCIAT , Iurisconsulte Milanois , qui a composé ce beau liure d'emblesme , & autres ouurages de sa profession , & qui a le premier chassé la barbarie d'entre les Interpretes du Droit , portoit *d'azur , au Cerf rampant d'or , parti d'argent à vne Tour d'azur , Tiercé d'azur a quatre Fasces d'argent , au Chef d'or sur le tout chargé d'vne Aigle de sable.* [XII] RVBATSCH au Tyrol , porte *Tiercé en fasce , le premier d'or , soustenu de gueules au Leurier courant d'argent , contresoustenu de sable.* Dom Ioseph DE MARGARIT-& de Buire , Marquis d'Aquilar , Comte d'Olsonne , Vicomte de Cabrere & Bas , Baron de la Ilacune , Seigneur du Chasteau d'Ampurda , Maistre Rational de sa Majesté tres-Chrestienne, Lieutenant General en ses armées , & Gouuerneur de Catalogne , porte *d'azur a trois Marguerites d'argent , escartelé d'argent a trois Pals d'azur : au Chef sur le tout* d'Arragon , *parti* de Nauarre , *Tiercé* d'Arragon-Sicile. SAVLIEV en Niuernois , porte *Tiercé en fasce , le premier de gueules a trois Estoilles d'or , soustenu d'or , contresoustenu d'azur au Chef cousu de gueules , chargé de trois Estoilles d'or* , alias *Fascé de quatre pieces de gueules , d'or , d'argent & d'azur.* DE PRACONTAT au Duché de Bourgongne, Seigneurs de Soussey , portoit *Tiercé en fasce , le premier d'azur a trois Fleurs de Lis d'or , le deux d'argent , le trois de gueules.* SEBERGVNTZ en Suisse , porte *Tiercé au premier d'or a l'Aigle de sable , au deux d'argent au Lion-leopardé de gueules , au dernier de gueules a trois Bandes d'argent.* DE GAVLE à Dijon , porte *Tiercé en fasce , le premier d'argent a trois Pommes de chesne feüillées & soustenues de sinople , le deux de gueules , le trois d'azur a trois Estoilles d'or.* STISCH en Silesie porte *Tiercé en Fasce , le premier de gueules , le deux d'or , & le trois de sable.* BISCHOFSHEIM la mesme, porte *Tiercé en bande de sable, d'argent & de gueules.* BERGA en Turinge , porte *Tiercé en Fasce , le premier d'argent , soustenu de sable au Leurier courant d'argent , contresoustenu de gueules.*]



TIERCES FEVILLES,] quelques-vns ont mis distinction entre la Trefle & la Tierce-feüille, en ce que celle-cy est sans queuë, & celle-la en a vne. I De Prie, dont vn Cardinal Euesque de Bayeux, porte *de gueules a trois Tierces-feüilles d'or*: le sieur Segoing dit *trois Trefles renuersées sans queues*. II Le Roy à Bourges, Seigneur d'Iury, porte *de sable a dix Tierces-feüilles d'or, posées trois, trois, trois & vne*: Le Seigneur de Buxiere-d'Aillac en Berry, & cy-deuant de Matmaigne dans le mesme païs, est de ce nom. III Montendre; porte *de gueules semé de Tierces-feuilles d'or au Lion de mesme*. IV Horlin à Nuremberg, porte *d'argent à vne Tierce-feuille renuersée de gueules a trois Huchets de sable, les emboucheures aux refentes de la Tierce-feuille*.]

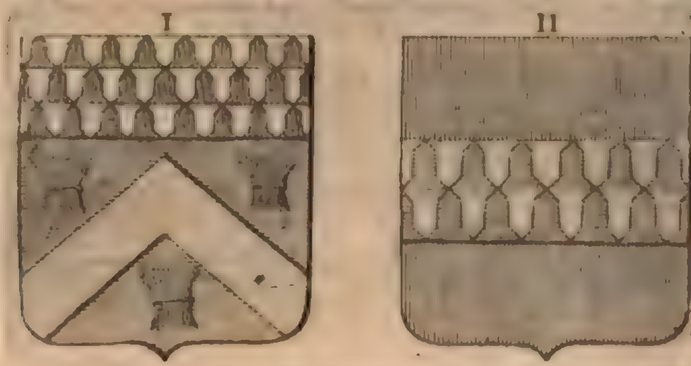


TIMBRE. A proprement parler, c'est tout se qui se met sur l'Escu, soit Heaume, soit Cimier, soit Couronne, soit Bourlet, soit Pennaches, en vn mot tout ce qui sert d'ornement aux Armoiries, d'où vient que l'on dit communement, *Timbrer ses Armes, Armes Timbrées*, pour couurir & orner l'Escu de ses Armes. I Coste en Sauoye, Comtes de Polonguere & d'Arignan, Timbre son Escu *d'azur à cinq Bandes d'or*, d'vn *Heaume couronné d'vne couronne Comtale & sommé de son Cimier*, qui est *vn Musle de Lion aislé d'or*, surmonté de la deuise de cette maison DE IOVR EN IOVR:

ces Armes supportées *de deux Lions d'or.* Le Duc [I] DE MECHELBVRG en Allemagne, qui porte *escartelé au premier d'or a vn Rencontre de Bœuf de sable, bouclé d'argent, couronné de gueules, les cornes enfermées dans la couronne : au deux d'azur a vn Griffon d'or : au trois de gueules au Dextrochere habillé d'argent le poignet lié de mesme, tenant vne bague d'or vers le chef : au dernier d'or a vne teste de Bœuf de sable, bouclée d'argent, couronnée de gueules, les cornes enfermées dans la couronne : sur le tout coupé de gueules & d'or :* Timbre son Escu *de trois Heaumes couronnés, celuy du milieu tarré de front sommé d'vne palissade* ou *couronne valaire, surmontée d'vne Teste de Beuf du dernier quartier, & d'vne queuë de Paon ; les deux autres Heaumes tarrés des deux tiers affrontés, celuy a droit sommé de deux Proboscides coupés de gueules & d'or : celuy a gauche de deux demi vols l'vn d'azur & l'autre d'or.* [II] PISCICELLA à Naples, à ses Armes, qui sont *de gueules a vne Bande endenchée d'or & d'azur au Lambel d'or,* Timbrées *de deux Heaumes Tarrés de deux tiers affrontés ; celuy a droit couronné,* & pour Cimier *vne teste & col de Sanglier monstrueux couronné à l'antique ; celuy a senestre* pour Cimier *vne teste & col de Leurier monstrueux, accorné & accollé.* [III] DE KERMASSONNET-de Boismy, qui porte *d'azur a vne Aigle d'or, chargée en l'estomach d'vn Escusson de gueules, surchargé de trois Coquilles d'argent ;* Timbre ses Armes *d'vn Heaume couronné d'vne Couronne de Baron :* & pour Cimier *vne Aigle naissante d'or.* Le Baron D'ENNNEKHL en Allemagne, qui porte *escartelé, au premier & quatriesme d'argent, à vne Teste & col de Cheual de gueules, celle du premier contournée ; au deux & trois d'or coupé de sable ; a vne Cuisse & membre d'Aigle coupée de l'vn en l'autre, sur le tout d'or à vne bande eschiquetée d'argent & de sable de trois traits :* Timbre son Escu *de trois Heaumes ; celuy du milieu de front Couronné auec son Cimier,* qui est *vne Sereine d'argent a deux queuës qu'elle tient par les bouts d'argent : celuy a dextre a l'antique contourné posé en profil sans ouuerture sommé* pour Cimier *d'vn demy vol d'or aussi contourné chargé de la Bande* qui est sur le tout : *& celuy a senestre posé de deux tiers couronné,* & pour son Cimier *vn demy vol du deuxiesme & troisiesme quartier.* Par fois & le plus souuent l'on entend par ce mot Timbre, le Casque & Heaume plus particulierement que tous les autres enrichissemens. Voy chacune de ces pieces en leur ordre.



*TIRES, se dit des traits ou rangées de Vair, dont on se sert pour distinguer le Beffroy, le Vair, & le menu Vair : le premier estant composé de trois Tires, le second de quatre, & le troisiesme de six, sans pourtant qu'il soit necessaire a chacun de specifier le nombre des Tires : mais si au Beffroy il n'y auoit que deux rangées, au menu Vair cinq, sept ou plus : il faut nommer le nombre des Tires, de mesme lors qu'vne Fasce ou vn Chef sont Vairés, il faut dire de combien de Tires. [I] GRANCHIER, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Gerbes de bled de mesme, au Chef Vairé*



d'argent & de gueules de trois Tires. II DE VVETTERE a Gand, porte *de gueules à la Fasce de Vair de deux Tires.*

TOISON. C'est la peau du Mouton garnie de sa laine, & bien que Bara dit que ce mot se prend quelque fois pour la laine seule, ie n'ay point veu d'Armoiries où il y ait de la laine sans peau. Aussi ceux qui ont voulu donner a Iason la Toison pour Armes, ont despeint non pas de la laine seule, mais vne peau, voire le Mouton tout entier. Nostre bon Duc Philippes, instituant l'Ordre de la Toison d'or en l'an M. CCCC. XXIX. en fit de mesme, faisant porter a ses Cheualiers au bas de leur collier, la representation d'vn Mouton semblable à celuy de Colchos, quoy qu'il eut deu se contenter de la peau, si tant est que le suiet qu'il prit de qualifier son Ordre, l'Ordre de la Toison soit veritable: le Collier de cet Ordre est composé, [comme il a esté dit cy-deuant,] de Fusils & de Pierres a feu, & au bas il y a vn Mouton d'or tout entier: les Armes de ce Duc sont couuertes d'vn Timbre ou Heaume [tarré de front a neuf grilles ou barreaux, ayant pour Cimier vne double Fleur de Lis. Dupleix en son Histoire de France sous le Roy Robert, dit que Roger qui prit le tiltre de Roy d'Italie & des deux Siciles, crea en M. XCV. dans la Ville de Naples cent cinquante Cheualiers de la Toison d'or, lesquels il prit de cette belle Cité : mais il n'en cite point d'Autheurs. II IASON fils d'Æson Roy de Tessalie auquel Pelias son oncle & son tuteur remit le Royaume qu'Æson son pere luy auoit laissé, apres auoir fait le voyage de Colchyde, pour auoir la Toison d'or de Phryxe, portoit *de gueules semé d'hommes armés naissans de dents d'argent à la Toison d'or mise en pal, accornée d'azur.* III TIPHIS, Lieutenant de Iason au voyage de Colchos, portoit *de pourpre au Griffon passant d'argent membré & armé de gueules, tenant de la pate droite vne Toison d'or.* IV GEDEON de la Tribu de Manassés qui fut eslu de Dieu pour desliurer les Israëlites de l'oppression des Madianites en tesmoignage dequoy furent faits deux miracles, l'vn de la Toison qui fut moüillée, tout le reste de la terre estant sec ; & l'autre de cette mesme Toison seche, tout le



reste

reste de la terre estant mouïllée ; portoit *d'azur à vne Toison d'argent mise en fasce, surmontée de sept goutes d'eau d'or, posées quatre & trois.*]

TORQVE. C'est vn bourlet de figure ronde tant en sa circonference qu'en son tortil, estant composé d'estoffe tortillée comme le bandeau dont l'on charge la teste des Mores de blason ; cette Torque ou bourlet est le moins noble de tous les enrichissemens qui se posent sur le Heaume pour Cimier : ce qui a fait dire à Scohier chap. 12. sur la fin, parlant du desordre qu'il y auoit de son temps au comportement des Armes, qui est bien augmenté & qui s'augmente tous les iours. *Tel*, dit-il, *porte auiourd'huy Couronne sur son Heaume timbré ; duquel les ancestres ne l'ont iamais porté, mesmement aucuns nouuelliers changent le tymbre ancien de leur maison pour y mettre vne Couronne, au lieu que leurs ancestres portoient la Torque seule.* Cette [I] Torque est tousiours des deux principaux esmaux, qui font le gros des Armoiries ; aussi bien que les Lambrequins.



TORTILLE'. Nous venons de faire entendre que c'est que le Tortil qui se met sur les Testes de Mores, puisque il est du tout semblable au bourlet qui sert quelquefois de Timbre : la teste qui porte le Tortil s'appelle Tortillée. Le Royaume DE [I] SARDAIGNE, dit Bara, porte *d'or a vne Croix de gueules, cantonnée de quatre Testes de Mores de sable, Tortillées d'argent.* [[II] MOREAV, porte *d'argent a trois Testes de Mores Tortillées du champ.* [III] FAVRE en Bresse, dont cet illustre Premier President du Senat de Chambery Anthoine Faure, qui a donné plusieurs beaux liures de iurisprudence, & pere de Iean-Claude Faure, Seigneur des Charmettes, Conseigneur de Ville, Moiron & Pigros, Conseiller d'Estat de l'Altesse Royale de Sauoye, Conseiller & premier Maistre d'Hostel de Madame Royale, & premier Cheualier du Senat de Chambery, Autheur de l'Abbregé methodique de la Science Héraldique ; porte *d'argent au Cheuron d'azur, accompagné de trois Testes de Mores de sable Tortillées du champ.* Le sieur de Vaugelas qui a mis en lumiere les Remarques sur la langue Françoise, pour la perfection de nostre langue : estoit aussi fils de cet illustre President. [IV] PREVOST-d'Auge en Anjou, porte *d'argent au Sautoir dentelé de gueules, accompagné de quatre Testes de Mores de sable Tortillées d'or.* BESANÇON, porte *d'or a vne Teste de More de sable Tortillée d'argent, accompagnée de trois Trefles de sinople.* DE VAVX, Seigneur d'Hoquincourt, *d'argent a trois Testes de Mores de sable Tortillées d'argent.* AVRILLOT, porte *d'argent a la teste de More de sable Tortillée de gueules, accompagnée de trois Trefles de sinople.*]



TOVR. Les Tours se figurent de diuerses sortes, les vnes sont rondes, les autres quarrées, ordinairement crenelées, carnelées, ou crancelées, dont les vnes le sont

auec vn nombre arresté, d'autres sont sans porte, & aucunes ont la porte grillée: celles-là sont maçonnées, & quelques-vnes sont couuertes, & parfois il y en a de sommées de Giroüettes ou autres pieces. [I LA SALLE en Auuergne, porte *de gueules a vne Tour d'argent, soustenuë de deux pieux fichés d'or.* II DE SALINS au Duché de Bourgongne, dont des Seigneurs de Corrabeuf, d'Iury, & autres terres, portoit *d'azur à vne Tour d'or.* III TOVRTEVILLE, porte *d'azur à vne Tour d'argent, maçonnée & grillée de sable, au Chef d'or.* IV FAYDET-Fombeston, porte *de gueules a vne Tour couuerte d'or.* V DE FERRIERES-Chassaigne au Duché de Bourgongne, *d'argent a vne Tour quarrée de gueules;* aucuns de cette maison ont adiousté *vn Chef eschiqueté de sable & d'argent de deux traits.* VI PORTIER, porte *de gueules a deux Tours iointes par vn entremur, vne porte au milieu d'argent maçonnée de sable.* VII ROQVETVN-la Tour, porte *de sinople a deux Tours d'or maçonnées de sable, à vne Fasce d'azur brochant sur le tout, chargée d'vn Croissant d'argent accosté de deux Estoilles de mesme.* VIII CHISSEY-Varanges au Duché de Bourgongne, porte *d'azur a trois Tours d'or, maçonnées de sable.* IX DE GOVRNAY Seigneur de Marcheuille, originaire de Lorraine, porte *de gueules a trois Tours posées en bande d'or.* X CARBONELE, porte *de gueules a trois Tours quarrées d'argent.* XI DIION Fluseaux à Orleans, porte *d'argent a trois Tours de sinople maçonnées de gueules.* XII ARGENLIEV, porte *d'or a cinq Tours posées en sautoir d'azur.* LE TOVRNEVR, Seigneurs de Boissonniere & du Plessis, *d'azur a vne Tour d'argent.* SESMAISONS, porte *de gueules a trois Tours quarrées & couuertes en pauillon d'or.* D'AVVERGNE, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Tours d'argent.* DV TOVR en Sauoye, porte *d'argent a trois Tours de sable.* BONDRAT en Dauphiné, *d'azur à la Tour d'argent maçonnée de sable sur vn Rocher d'or, au Chef cousu de gueules chargé de trois Estoilles d'or.* DV MONSTIER, *d'azur a trois Tours d'or.* SAINT VIDAL, porte *d'or à la Tour de gueules.* SEVENE', *d'or à la Bande de gueules chargée de trois Tours d'argent.* AVSONVILLE en Lorraine, porte *d'or a vne Tour de sable, la porte chargée de deux Croix l'vne sur l'autre du champ.* PELOQVIN *de gueules a vne Tour d'argent.* KERMAN en Bretagne, porte *d'azur a vne Tour d'argent maçonnée de sable, soustenuë d'vne demie Roue du second.* D'HECTOR, porte



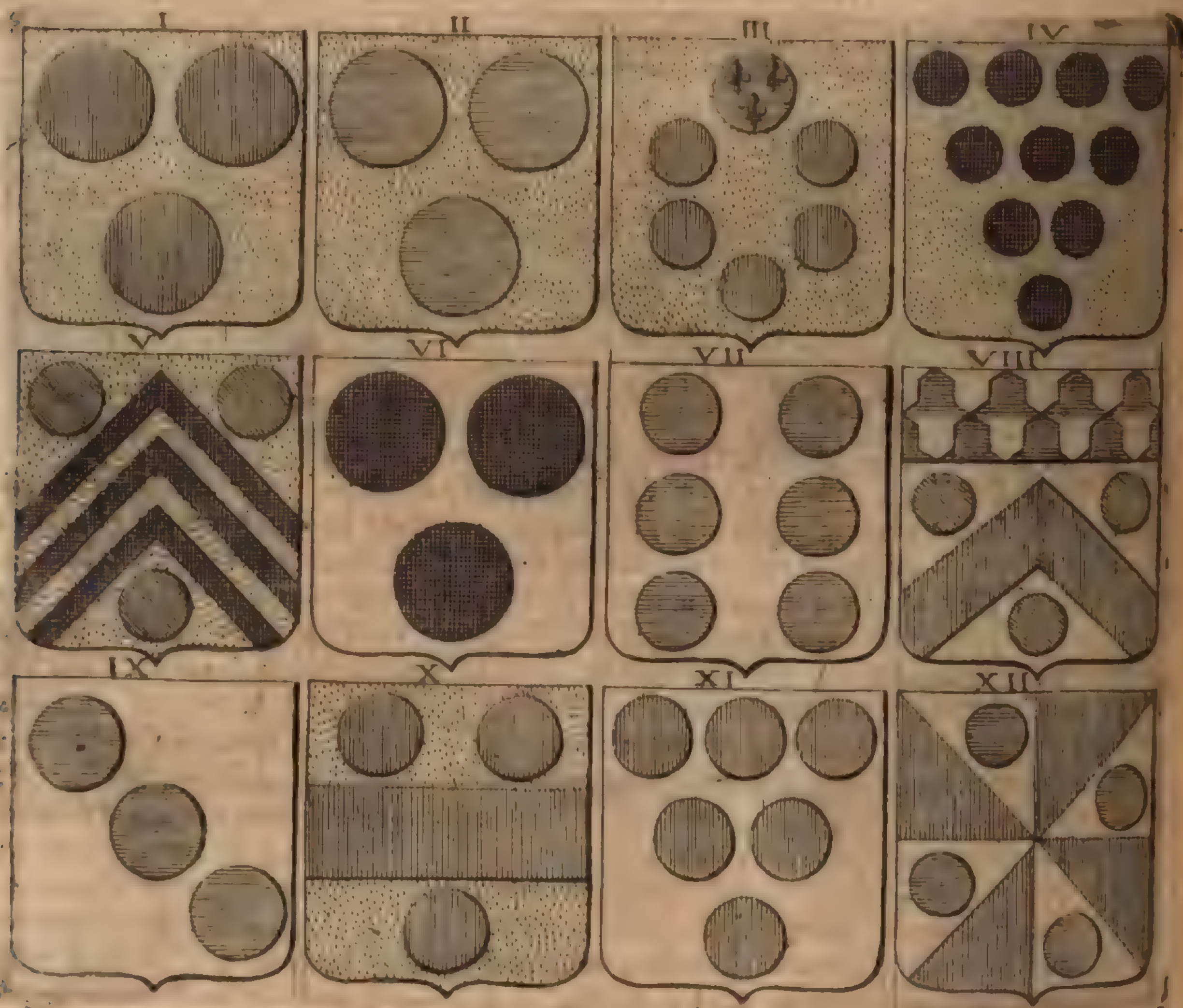
d'azur à trois Tours d'or. TORVEON, de gueules a vne Tour d'or maçonnée de sable. LA TOVRNELLE en Sauoye, porte de gueules a vne Tour d'argent. ARTAVLT-de Montauban, de gueules a trois Tours d'or. LE RIGAL en Auuergne, porte d'azur à la Tour d'argent. CORBERON, d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Tours de mesme. LE CAT en Picardie, porte de gueules a vne Tour d'argent. CASTELMVR en Suisse; porte de gueules a vne Tour d'argent. AFFAYTARDI, porte d'azur a la Tour d'or chargée de trois Couronnes Ducales l'vne sur l'autre de gueules. MVRVIEL; d'azur a trois Tours d'argent maçonnées de sable. DV LAC, de gueules a vne Tour d'argent. LA TOVR-Collonné; porte d'argent a la Tour de gueules. CACHART, d'azur à la Tour d'argent maçonnée de sable. VVASSERBVRG en Suisse, porte d'azur à la Tour d'or dans des eaux d'argent. DE SALLES, d'or a trois Tours rangées en pals de gueules, supportées sur vn Rocher de sinople mouuant de la pointe. BOVCHART-Rauenel en Picardie, porte d'or a la Tour de gueules maçonnée de sable, surmontée de deux Croissans d'azur. DE TORRES en Espagne; porte de gueules a cinq Tours d'or posées en sautoir. La Ville de SEMEVR en Auxois dans le Duché de Bourgongne, porte d'azur a vne Tour d'argent chargée d'vn Escusson de Bourgongne ancienne. COLLONGNE en Perigord. porte d'azur a trois Tours d'argent. ROVVRE, d'azur à la Tour d'argent: le Comte de Crimoir est de ce nom. FORTIAT en Prouence, dont les Seigneurs de Pilles, d'Vrban; & de Corderousse, porte d'azur a vne Tour d'or maçonnée de sable sur vne terrasse de sinople. DE SALIGNY; de gueules a trois Tours d'argent. SAINT DOEDRE, porte d'azur a trois Tours d'or. NOGENTEL, de gueules a vne Tour d'or. MORELET en Dauphiné; porte d'azur à la Tour d'argent maçonnée de sable; sommée d'vn Passereau s'essorant d'or.

*TOVRNE', se dit quand les pieces qui remplissent l'Escu sont penchantes, soit en bande ou en barre. I HVND von Sosheim au Rhein, porte d'argent a trois Croissans Tournés en bandes de gueules; a vne Estoille a six raiz de sable en abisme. II PRINT von Horchheim aussi au Rhein, porte de sable a trois Marteaux Tournés en bandes d'or. III BROSIKE en la March, porte d'azur a trois Mortiers à bombes Tournés en bandes d'or, il ne faut pas dire posés en bande: car cela specifiroit qu'ils seroient de suitte comme les trois Tours de Gournay en la page 634 IV GOBERG en Suabe, porte d'or taillé d'azur a vne Estoille du second sur or, & vn Croissant Tourné en bande du premier sur azur.



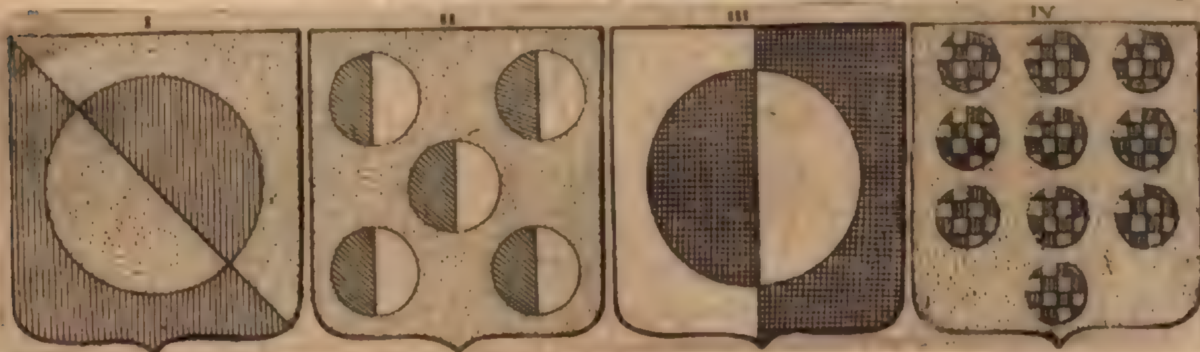
TOVRTEAV, à cause du tour de sa rondeur: il est plein comme le Besan, ie veux dire sans aucune ouuerture; autrement ce seroit vn cercle ou vn anneau: il differe neantmoins du Besan en ce seulement qu'il est tousiours de couleur, & le Besan de metail. Il y en a qui donnent des noms & blasons particulier aux Tourteaux suiuant leur couleur, OGOESES ceux qui sont de sable, GVLPES à ceux qui sont de pourpre. GVSES à ceux qui sont de lacque, couleur sanguine, ou de gueules; HEVRTES a ceux d'azur; & POMMES ou VOLLETS, à ceux qui sont colorés de sinople. [termes desquels on vse rarement; ains seulement de celuy de Tourteau indifferemment a toutes ces couleurs. I BOVLONGNE, porte d'or a trois Tourteaux de gueules. II FORESTIER, porte d'or à trois Tourteaux d'azur.] III DE MEDICIS, porte d'or a six Tourteaux, posés vn, deux; deux & vn, celuy du chef d'azur chargé de trois Fleurs de Lis d'or, les cinq autres de gueules: Ces six Tourteaux, dont le premier estoit anciennement comme les autres de gueules, furent pris par Eurard de Medicis Cheualier François, lequel suiuant l'Empereur Charlemagne duquel il estoit Chambellan ordinaire, aux guerres d'Italie pour en chasser les Lombards, vainquit en duel le Geant Mugel qui oppressoit les Florentins, &

qui dans le combat luy porta vn coup de sa massuë au bout de laquelle pendoient six boules de fer fraischement ensanglantées, qu'il para de son bouclier doré, sur lequel l'impression des boules demeurerent rouges; en memoire dequoy & de ce combat, Charlemagne luy donna l'Escu *d'or a six Tourteaux de gueules*, pour trophée de sa victoire, que ses descendans ont conserués iusques à Pierre de Medicis, second du nom Duc de Florence, en faueur duquel le Roy Louis XII. changea la couleur rouge du premier Tourteau en celle d'azur, pour le charger des trois Fleurs de Lis d'or. IV TRONSARD, porte *d'or à dix Tourteaux de sable posés quatre trois deux & vn.* V DESCHAMPS ancienne noblesse en Champagne, dont le sieur de Marcilly, porte *d'or à trois Cheurons de sable accompagnés de trois Tourteaux de sinople.* Le Pere de Varennes dit que la preuue de noblesse de cette maison à esté par tiltre de quatre à cinq cens ans. VI DE BRIEVX en Bretagne, porte *d'argent à trois Tourteaux de sable.* ORELLANA en Espagne, porte *d'argent à six Tourteaux d'azur, posés deux deux & deux.* MONTREVIL en Picardie, porte *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de trois Tourteaux de sinople au Chef de Vair de deux Tires.* Parmy les Chanceliers de France le Feron y met au nombre Ithier de Monstreuil ou Monstreul Euesque de Poitiers du temps du Roy Charles VI. M. CCC. XCVI. qui est nommé dans le *Gallia Christiana* par les sieurs de Sainte Marthe, parmy les Euesques de Poitiers & du Puy en Velay, de Martreüil, qui eut pour frere Oliuier de Martreüil Euesque de Chalon, que Pierre de Saint Iulien dans les Antiquités de Chalon appelle Martrois ou Martreul, & auquel lesdits de Sainte Marthe donnent pour Armes *vn Escu de sable, escartelé d'azur au Lion d'or accompagné de trois Aiglettes de mesme*, & audit Ithier mesmes Armes que Monstreüil de Picardie, dont le Chef suiuant que le Feron la representé, est de trois Tires de Vair. IX LA SALLE en Poitou, porte *d'argent à trois Tourteaux d'azur posés en bande.* X COVRMENIL en Normandie, porte *d'or à la Fasce de gueules accompagnée de trois Tourteaux de mesme.* XI LIMOGES aussi en Normandie, porte *d'argent à six Tourteaux de gueules posés trois deux & vn.* XII GVITON en Bourgongne, *Gironné*



d'argent & de gueules à quatre Tourteaux d'azur sur argent. DE VERNON, *de gueules à la Croix d'argent chargée de cinq Tourteaux de sable*, suiuant André du Chesne, Segoing dit *vn Sautoir d'or au lieu de la Croix d'argent.* OLHAIN, porte *d'argent a trois Tourteaux de gueules.* COVRTENAY, Seigneurs de Courtenay, (desquels ont esté cinq Empereurs de Constantinople,) Montargis, Conchot, Champignelle, & Tanlay, descendus de Pierre de France, fils du Roy Louis VI. dit le Gros, qui prit le surnom de Courtenay à cause d'Elisabeth de Courtenay, Dame dudit lieu & de Montargis sa femme, fille aisnée & principale heritiere de Remond de Courtenay, porte *d'or a trois Tourteaux de gueules.* ARGENTON, porte *d'or semé de Croisettes de gueules, a trois Tourteaux de mesme.* ROYAVTE' en Normande, *d'Hermines a trois Tourteaux de gueules.* FOREST-Vassy, porte *d'argent a trois Tourteaux de sable.* DE VIETTE, porte *d'argent à la Bande d'azur, accompagnée de trois Tourteaux de gueules.* D'EVREVX en Angleterre, porte *d'argent à la Fasce de gueules, accompagnée de trois Tourteaux de mesme.* DE VAIZE, porte *d'argent a trois Tourteaux de gueules.* SAMAY-la Goutte au Maine, porte *d'argent a trois Tourteaux de sable.* VVAILLY, *d'or à la Fasce de gueules, accompagnée de trois Tourteaux de mesme.* MIRAVLMONT, *d'or à trois Tourteaux de gueules.* CORMICVL, *d'or à la Fasce de gueules, accompagnée de trois Tourteaux de mesme.* ESNIER, *d'argent a trois Tourteaux de sable.* LA MOTHE-le Vayer, porte *de gueules à la Croix d'argent, chargée de cinq Tourteaux du champ.* L'ENGLANTIER, porte *d'argent a trois Tourteaux de gueules.* BOVLLENE, porte *d'azur a la Fasce d'or chargée de trois Tourteaux de gueules.*]

*TOVRTEAV-BESAN, est de couleur & de metal, c'est à dire parti, tranché ou coupé de l'vn & de l'autre, & que la couleur est la premiere. [I] NANI à Venise, porte *Tranché d'or & de gueules au Tourteau-besan sur le tout tranché de l'vn en l'autre.* [II] ANGVLO en Espagne, porte *d'or a cinq Tourteaux-besans parti de sinople & d'argent, posés en sautoir.* [III] KLVCHEIM en Bauiere, porte *parti d'argent & de sable au Tourteau-besan sur le tout parti de l'vn en l'autre.* [IV] LODENNA en Espagne, porte *d'or a dix Tourteaux-besans eschiquetés de gueules & du champ posés trois, trois, trois & vn.*



TRABE. C'est la partie de l'Ancre qui trauerse la Stangue par le haut, comme fait la partie superieure d'vne Potence. [[I] GOADEFROY en Angleterre, porte *de gueules a vn Ancre d'argent la Trabe d'or.* [II] VAILLANT-de Guelis a Orleans, porte *d'azur a vne Ancre d'argent la Trabe de sable, surmontée de deux Molettes d'or.*]

TRABE, s'entend aussi du baston qui supporte l'Enseigne & la Banniere. [[III] CHAMONT, *de gueules au Dextrochere armé d'argent, mouuant du flanc senestre, portant vne Banniere semé de France, la Trabe du second.*]

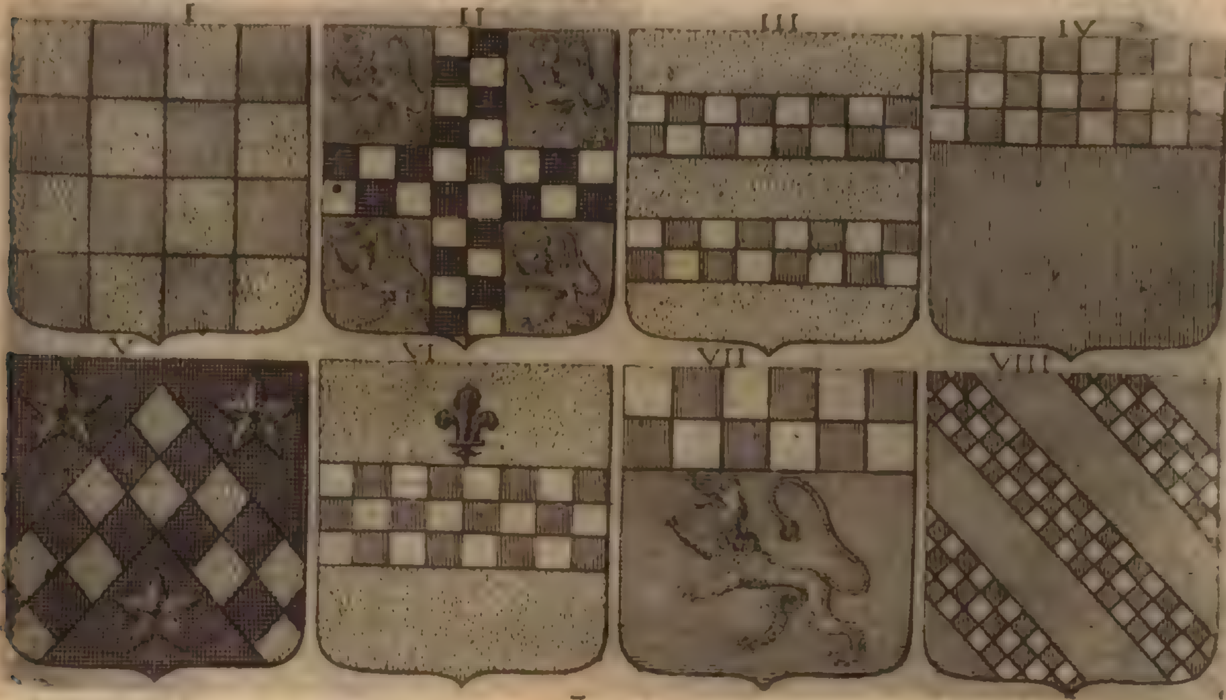


TRAISNE'E. Ie n'ay point veu ce mot seruir en blason, sinon és Armes de la maison de Bruslarts, [originaire du Comté d Artois, ou elle a possedé la Baronnie de Heez & d'Agnets, & de laquelle le sieur du Chesne dans les Histoires de Montmorency & de Dreux, fait mention d'Adam Bruslart Chambellan de France en M. C. LI. & de Geofroy Bruslart en M. C. LX. comme font encore la Clergerie en l'Histoire de Perche, & Loisel és Antiquités de Beauuais d'vn autre Adam Bruslart aussi Chambelan de France en M. CC. V. Ceux de ce nom des plus anciens de la robe, peuuent compter dans les Charges qu'ils y ont possedés, (sans parler de ceux qui ont porté & se sont fait parroistre dans les Charges militaires, de Conseillers d'Estat employés en des Ambassades, d'Intendant de Iustice; & autres Officiers,) vn Chancelier de France apres auoir esté President au Parlement de Paris, vn Secretaire d'Estat, trois Maistres des Requestes de l'Hostel du Roy, deux Presidens des Enquestes audit Parlement, dont le premier nommé Iaques Bruslart Baron de Heez & d'Agnets à prononcé, à ce que l'on tient dit Blanchart, ce celebre arrest rendu en presence du Roy Philippes V. qui osta le Comté d'Artois a Robert d'Artois, Comte Beadmont-le Roger, & l'adiugea à Mahault d'Artois, Comtesse Palatine de Bourgongne sa tante : quatre Conseillers, & vn Procureur General au mesme Parlement, qui fut Premier President à celuy de Dijon, où il y laissa pour successeur Denis Bruslart son fils, pere de Nicolas Bruslart President, ou Nicolas Bruslart son fils apres y auoir porté la charge de son pere, y exerce auec grand honneur & gloire celle de Premier President; & deux Conseillers au Grand Conseil,] qui font a vray dire vne traisnée de poudre d'amorce, aussi est-elle de sable, & les Barillets qui l'accompagnent en sont aussi, en memoire d'vn de leurs predecesseurs, que i'ay appris auoir esté chef de l'artillerie, [qui peut estre Gaspard Bruslard, Baron de Heez, que le susdit Blanchart qualifie Lieutenant du Maistre des Engins & Machines de guerre sous le Roy Iean.] Ils portent *de gueules a vn Bande d'or chargée d'vne Traisnée de sable, accompagnée de cinq Barillets de mesme.*



TRAIT. C'est vn rang de quarrés d'Eschiquier. L'on ne se sert point de ce terme quand l'Eschiquier est tout entier, [qui est ordinairement de six traits ;] ains l'on dit simplement, il porte *eschiqueté d'or & d'azur* : mais bien lors qu'il n'y a que deux, trois, ou quatre rangs de hauteur l'on blasonne. [I ROQVEFEVIL, porte *Eschiqueté d'or & de gueules de quatre Traits.* II BOSTRADESPONS en Escosse, porte *de gueules à la Croix eschiquetée d'argent & de sable de deux Traits, cantonnée de quatre Lions d'or.* III SERRA à Genes, porte *d'or a deux Fasces eschiquetées d'argent & de gueules de deux Traits.* Charles-Emanuel IV d'AILLY, Seigneur de la Braye & de Verloy, & Vidame d'Amiens, portoit *de gueule au Chef eschiqueté d'argent & d'azur de trois Traits.* V MAVVECHIN en Anjou, porte *de sable au Cheuron eschiqueté d'or & du champ, accompagné de trois Molettes du second.*] VI SPINOLA à Genes, porte *d'or a la Fasce eschiquetée d'argent & de gueules de trois Traits; supportant vne Fleur de Lis du dernier.* Le Marquis de Spinola qui a tant fait parler de luy par les trouppes qu'il commandoit, y mettoit vne espine au lieu de la Fleur de Lis. VII MILLET, porte *d'azur au Lion d'or, au Chef eschiqueté d'argent & de gueules de deux Traits.* VIII DE LA FONTAINE, Seigneur d'Ognon, porte *d'azur a trois Bandes eschiquetées d'or d'argent & de gueules de trois Traits.* DE BVZANCY en Picardie, portoit *d'argent à trois Fasces de gueules, au Chef eschiqueté d'or & d'azur de trois Traits.* DV VERNEY en Forest, *d'azur au Chef eschiqueté d'argent & de gueules de trois Traits.* D'ARZE-de Villarias,

d'or a cinq Fleurs de Lis posées en sautoir d'azur, à la Bordure eschiquetée d'or & de gueules de deux Traits. ROGGEMAN en Brabant, porte *d'or au Chef eschiqueté de sable & d'argent de deux Traits.* TOMACELLI à Naples, porte *de gueules à la Bande eschiquetée d'azur & d'or de trois Traits.* DEMAS ou DE MAS, porte *de gueules Fretté d'or, au Chef eschiqueté d'or & de gueules de trois Traits.*]



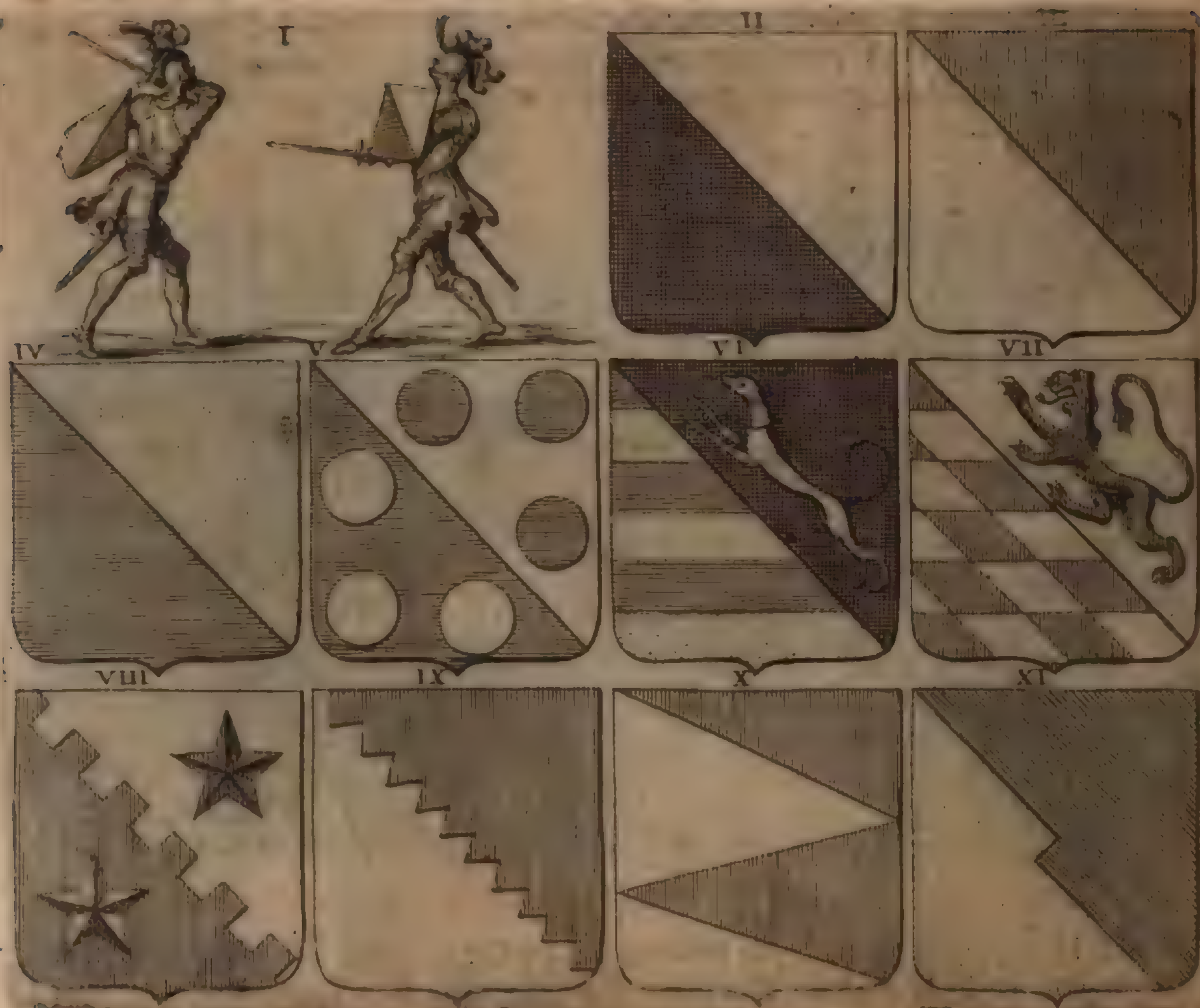
TRANCHE', diuisé & party en bande [depuis l'angle droit du chef iusques-à l'angle gauche de la pointe,] en sorte que la moitié plus haute de l'Escu, qui commence au costé dextre du chef est d'vn esmail, & la plus basse d'vn autre. [Ce Tranché est vn des [I] quatre coups que les Gensdarmes donnent dans les mesmeslées de la guerre. [II] CAPPONI a Florence, porte *Tranché d'argent & de sable.* [III] GAVFRIDI, *de gueules Tranché d'argent.* [IV] AGLION à Florence, porte *Tranché d'or & d'azur.* Guillaume [V] DE BOVILLOVD, Seigneur de Cellettes, portoit *Tranché d'argent & d'azur, a six Tourteaux & Besans mis en orle de l'vn en l'autre.* [VI] SCHOTLIN à Ausbourg, porte *de sable au Leurier courant en bande d'argent, Tranché; fascé d'azur & d'or de six pieces.* [VII] RIEMBEN en Silesie, porte *d'argent au Lion de gueules; Tranché, fuselé en bande de gueules & d'argent.* SORANT à Venise, porte *Tranché d'or & d'azur.* SCAGLIA à Cremone, porte *Tranché d'argent & d'azur, au Leurier rampant de mesme sur argent.* SCHMIRITZ en l'Empire, porte *d'argent Tranché de sable.* LENDERSHEIM en Franconie, porte *eschiqueté de gueules & d'argent de quatre traits, Tranché de sable.* ARNSTEDT en la Marck, porte *d'argent Tranché de sable a trois Roses de gueules posées en bande sur le tout.* NOPPING en Bauiere. porte *d'argent Tranché de sable.* VIPPACH en Turinge, porte *d'argent Tranché de sable a deux Oyseaux de l'vn en l'autre.*

* TRANCHE' CRENELE', quand la diuision du Tranché est faite par Creneaux. [VIII] BARTHOLY, porte *Tranché Crenelé de gueules sur argent, a deux Estoilles de l'vn en l'autre.*

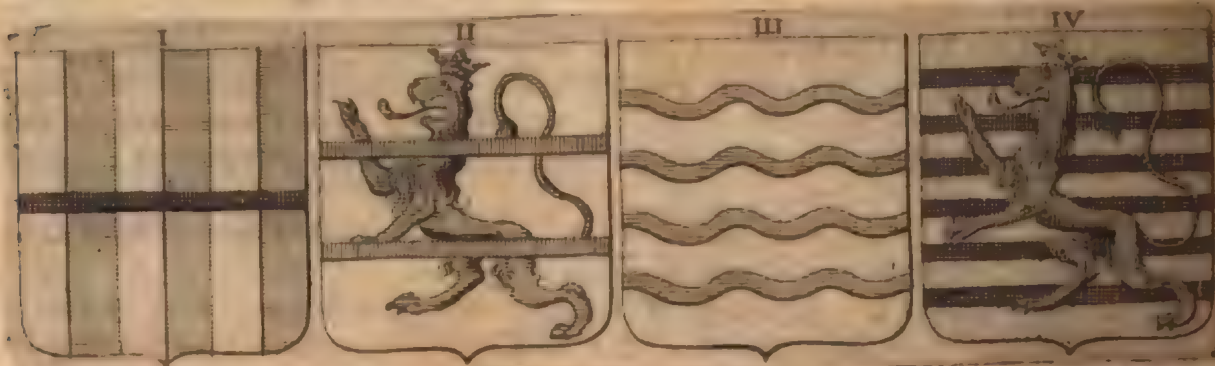
TRANCHE' ENDENTE', est lors qu'en lieu que le Tranché simplement ne se figure que par vn filet qui se tire en bande, le Tranché Endenté est quand en lieu du filet, les deux parties de l'Escu entrent l'vne dans l'autre ainsi qu'auec des dents. [IX] PFORTSCHN von Turnauu en Franconie, porte *Tranché Endenté de gueules & d'argent.*

* TRANCHE' RETRANCHE', qui est Tranché, puis Taillé & Retranché. [X] KRECHMAR en Turinge, porte *de gueules Tranché Retranché d'argent.*

TRANCHE' TAILLE', quand sur le Tranché il y a vne petite Taille ou entaille au cœur de l'Escu. [XI] *de sinople Tranché taillé d'or.* Ces compartimens sont peu ou point vsités en France.

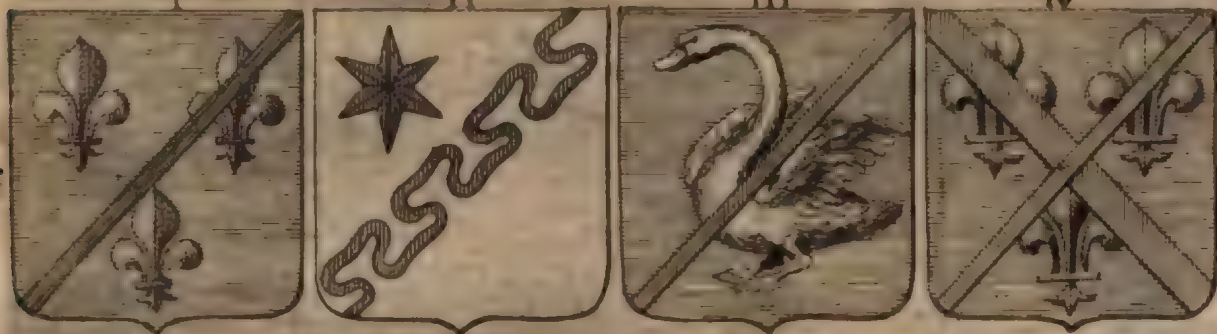


*TRANGLE. Le sieur de la Colombiere qui a le premier vsé de ce mot, ne luy donne point de largeur, que i'estime a mon aduis deuoir estre de la sixiesme partie de la Fasce pour la differer de la Deuise. I Dv Port en Beugey, Seigneur de la Balme, & de Pierre-Chastel, porte *Palé d'argent & d'azur de six pieces à vne Trangle de sable brochant sur le tout.* II Trvches von Pommersfelden en Franconie, porte *d'argent au Lion couronné d'aZur, a deux Trangles de gueules brochantes sur le tout.* III Avtret, Seigneur de Messilien en Bretagne, porte *d'argent a quatre Trangles ondées d'aZur.* Les Seigneurs de Montluel en Bresse, de Chastillon, de Choutagne & de Chasteaufort du surnom IV de Montlvel, portoient *d'or a six Trangles de sable, au Lion de gueules couronné d'argent brochant sur le tout.* Boville-de Creance, *d'argent à la Fasce de gueules Frettée de sable, accompagnée de deux Trangles du second.* Vidavd, porte *d'azur à la Trangle d'or, accompagnée en chef de trois Fleurs de Lis, & en pointe d'vn Lion-leopardé de mesme.* Scharpfenstein au Rhein, porte *d'argent à la Fasce de sinople, accompagnée de deux Trangles de mesme.* Sotomaior Duc de Veiar, porte *d'argent a trois Fasces eschiquetées d'or & de gueules de quatre traits, chacune chargée d'vne Trangle de sable.*



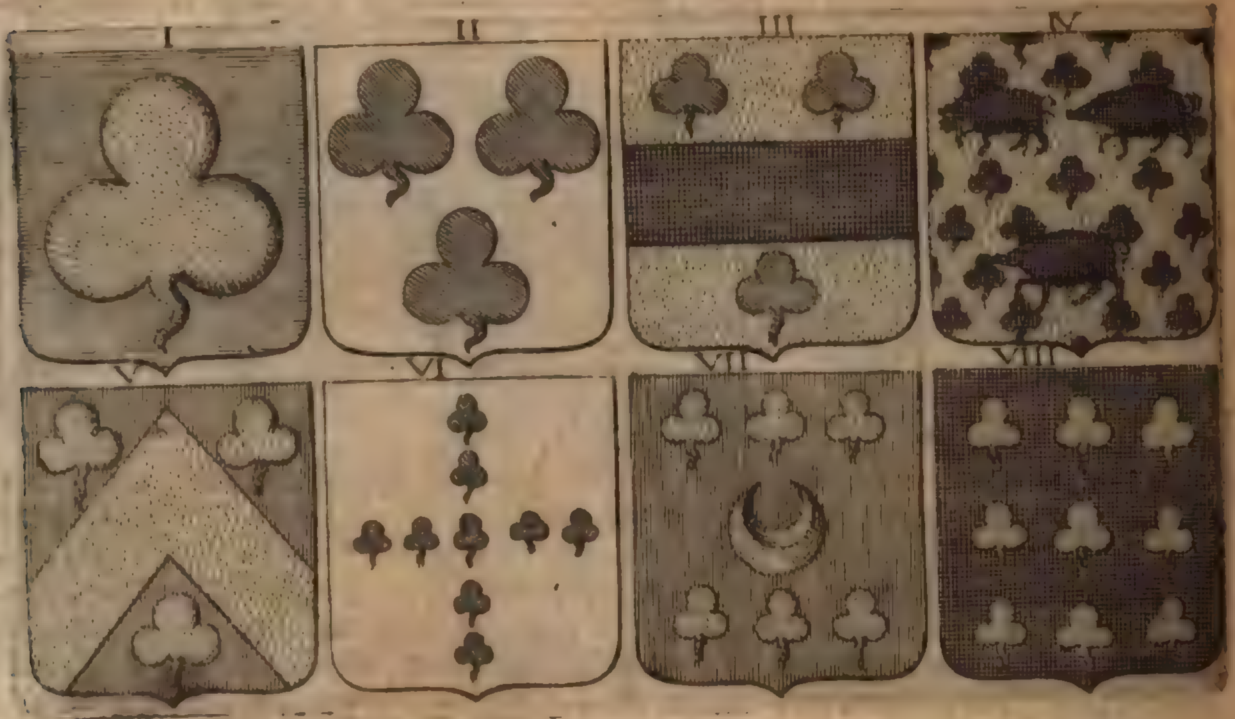
*TRAVERSE.

*TRAVERSE, c'est vne espece de filet, elle se pose dans les Armes des Bastards, trauersans l'Escu de l'angle senestre du chef, à l'angle dextre de la pointe, & ne contient en sa largeur que la moitié du baston. I Leonnet de Bourbon, Seigneur d'Aubigny, fils naturel de Iean de Bourbon, Seigneur de Carency, portoit *d'azur a trois Fleurs de Lis d'or, a la Trauerse de pourpre.* II ZER ZINDEN en Suisse, porte *d'argent à vne Trauerse nebulée de gueules, accompagnée en chef d'vne Estoille a six raiz de mesme.* III DISKAVV en Misnie, porte *d'azur au Cigne s'essorant d'argent, à la Trauerse de gueules.* IV Louis de Bourbon, Comte de Rossillon, Admiral de France, Bastard de Charles Duc de Bourbon premier du nom, portoit de Bourbon *à la Trauerse de sinople*, suiuant les Freres de Sainte Marthe.



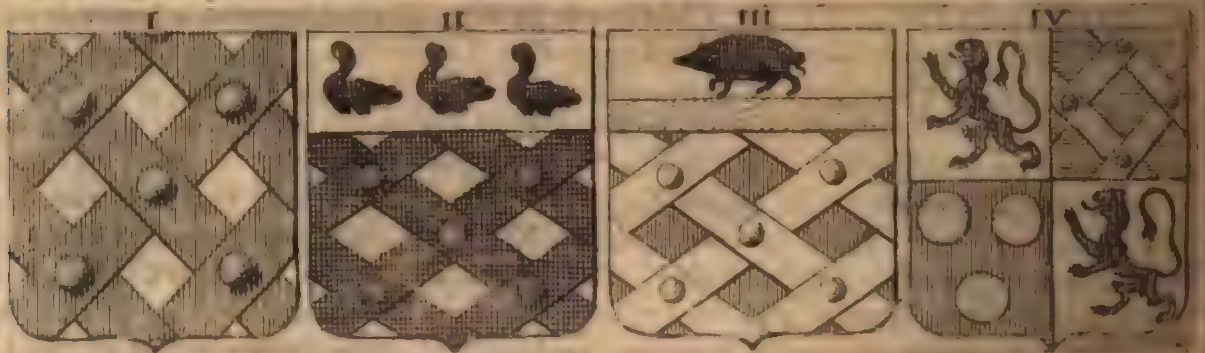
TREFLE, C'est vne herbe a trois feüilles que l'on represente auec vne queuë sans toutefois l'exprimer. [I BOVDAVLT, *d'azur a vne Trefle d'or.* II GRANDRIE au Niuernois, porte *d'argent a trois Trefles de sinople.*] Anthoine III DV PRAT, Premier President au Parlement de Paris, depuis Archeuesque de Sens, Euesque d'Alby & Chancelier de France, du temps du Roy François I. en l'an M. D. XV. du regne duquel pour auoir le Chappeau de Cardinal, il procura le concordat, derogeant à la Pragmatique Sanction, notamment pour ce qui est des eslections aux Benefices, ce qui a fait esgarer & comme sortir hors de soy, ce grand Docteur du siecle dernier, Genebrard, au traité qu'il a fait *de Electionibus*, ou il a impieusement inuectiué contre l'honneur de tous nos Roys & de la branche derniere de Valois. Ce Chancelier du Prat, portoit *d'or à la Fasce de sable, accompagnée de trois Trefles de sinople.* [Iean IV LE VER, Escuyer Seigneur du Cahours, portoit *d'or semé de Trefles de sable, a trois Verats*, (ce sont Porcs reserués à la generation) *de mesme*: aucuns disent le VER, porte *d'or a trois Sangliers de sable, accompagnés de sept Trefles de mesme, trois en chef, trois en fasce, & vne en pointe.* V BALLEN, Escuier, Seigneur de Gorrenflos, portoit *de gueules au Cheuron d'or, accompagné de trois Trefles de mesme.* VI GROSSET, porte *d'argent a neuf Trefles de sinople mises en croix.* VII LE CASIC, porte *de gueules au Croissant d'or, accompagné de six Trefles de mesme.* VIII DE LVSAC, porte *de sable a neuf Trefles d'or, posées trois, trois & trois.* DIEL MIROMENI, *d'argent au Cheuron d'azur chargé à la pointe d'vne Estoille d'or, accompagnée de trois Trefles du second.* Iean de CAMPAIGNE, Escuyer, Seigneur de Goduithun, portoit *de gueules semé de Trefles d'argent, a trois Croix patées de mesme.* DE BLOIS, *d'azur a trois Trefles d'or.* LE NOIR, porte *d'or au Cheuron de gueules, accompagné de trois Trefles de sinople.* BELLEAV, porte *d'azur a la Fasce d'argent, accompagnée de trois Trefles d'or.* HALLE'-du Tuy, porte *d'azur a trois Trefles d'or.* MARCHANT, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Trefles de mesme.* BONNIER en Bretagne, porte *d'argent a trois Trefles de sinople.* D'ARGILLIERES-du Fay, porte *d'or à la Fasce de gueules, accompagnée de trois Trefles de mesme.* DE MOVCEAV, porte *d'azur a trois Trefles d'or.* DE RIVOL, porte *d'argent a trois Trefles de sinople.* LE HEVE en Bretagne, porte *d'or au Cheuron de gueules, accompagné de trois Trefles de mesme.* Iaques GIRARD, Conseiller au Parlement de Dijon, portoit *d'azur a trois Trefles d'or.* BILLAVD, *d'or a trois Trefles de sinople.* SAVARE, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Trefles de mesme.* CLAIRVAL en Bourgongne, porte *d'or au Cheuron de sable, accompagné de trois Trefles de mesme.* MIETTE, *d'azur a trois Trefles d'or.* QVETIER, porte *d'argent a trois Trefles de sinople.* DE BELLIEVRE, illustre maison de la robe, qui a eu vn Chancelier de France, vn Premier President au Parlement de Paris, apres que l'vn & l'autre y ont porté la charge de President au Mortier, outre vn troisiesme President,

deux Premiers Presidens au Parlement de Dauphiné, & qui a donné à l'Eglise de Lion, subsecutiuement deux Archeuesques, porte *d'azur a la Fasce d'argent, accompagnée de trois Trefles d'or.* GALLIFET, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de trois Trefles d'or.* ESVEILLARD en Anjou, porte *d'azur a trois Trefles d'or, & vne Estoille de mesme en abisme* CHAILLOT, *de gueules au Cheuron d'argent, accompagné de trois Trefles de mesme.* BERSEAV, porte *d'azur a trois Trefles d'or.* CHERRVET, porte *d'or au Cheuron de sable, accompagné de trois Trefles de mesme.*]



TREILLIS, TREILLISE espece de Fretes, dont ils different seulement en ce que les Fretes ne sont point clouées, ains les listes ou bastons qui se trauersans en sautoir les composent, sont posés nuëment les vnes sur les autres, là ou les Treillis sont garnis de cloux dans le solide, & és endroits ou les listes & bastons se rencontrent. [I BARDONENCHE, porte *d'argent au Treillis de gueules cloué d'or.* II FRANCONVILLE, porte *d'or Treillisé de sable cloué de mesme, au Chef d'argent chargé de trois Merlettes du second.* III PORCAR a Rome, porte *de gueules au Treillis cloué d'argent, au Chef de mesme soustenu d'or chargé d'vn Porcelet de sable.* IV TARRIDES ou THERIDES, porte *escartelé au premier & quatriesme d'argent au Lion de gueules, au deux d'azur Trellisé de quatre pieces d'or cloué de mesme; au troisiesme de gueules à trois Besans d'or:* aucuns adioustent a ces trois Besans, trois Estoilles aussi *d'or.* IEVLLY, *de gueules Treillisé d'argent cloué de mesme.* Il y a des Treillis qui sont quarrés, & comme ils sont rares, il faut les specifier. Le Comte DEGERNPACH en Allemagne, porte *de gueules au Lion d'or enfermé d'vn Treillis quarré de quatre pieces d'argent cloué de mesme.*]

TREILLIS, se prend aussi pour le grillage qui est en la visiere des Casques & Heaumes qui seruent de Timbre aux Armoiries, & ce iusques-au nombre proportionné, aux qualités de ceux qui les portent. Voy HEAVME.



TRESCHEVR ou ESSONNIER, C'est vne espece d'Orle, [qui n'en a neantmoins que la moitié de largeur ; il y en a de simples & de doubles, quelquefois fleuronnés & contrefleuronnés, & parfois fleurdelisés :] comme celuy du Royaume d'Escosse. [I De Moyenville à Abbeuille, *d'argent a deux Lions affrontés de sable, au Trescheur fleuronné de gueules.* II Bossv-Descry, porte *d'or a vn Trescheur d'azur, au Sautoir de gueules brochant sur le tout, chargé d'vn Escusson aussi de gueules, surchargé d'vne Bande d'or.* Henry Prince III de Scotl en Angleterre, porte *d'or a trois Pointes renuersées abboutissans l'vne a l'autre de gueules, chargées a l'abisme d'vn Escusson du champ, au Trescheur de mesme.* IV Dandrie, *d'argent a trois Aigles de sable, au double Trescheur de gueules* : Il y a eu de ce nom vn President au Parlement de Paris. V La Mothe-Ferchaud, porte *d'or a vn Croissant d'aZur au Trescheur fleuronné & contrefleuronné de sinople.*] Gourdon VI de Beavlande, Connestable de France sous Louis le Debonnaire, portoit *d'or a vn double Trescheur fleuronné & contrefleuronné de sinople, au Sautoir de gueules brochant sur le tout.* [VII D'Escornaix en Flandres, porte *d'or a vn double Trescheur fleuronné de sinople, au Cheuron de gueules brochant sur le tout.* VIII Descornes en Picardie, porte *d'or a vn Cheuron de gueules au Trescheur de sinople, & au Sautoir brochant sur le tout de gueules, chargé d'vn Escusson de mesme, surchargé d'vne Bande d'or* : cette Arme est extraordinaire de tant de pieces de couleur les vnes sur les autres. Bossv-Longueual, porte *d'or au double Trescheur de sinople, au Sautoir de gueules brochant sur le tout, chargé d'vne teste au poil leué d'argent* : autres disent cette teste dans vn Escusson *de gueules*, d'autre sans Escusson ny teste. Rinderbach en Suabe, porte *de sable au Trescheur fleuronné de trois pieces d'or, deux fleurons aux angles du chef & vn à la pointe.*]



*TRIANGLE. Il s'en voit peu en Armoiries, sa figure triangulaire a neantmoins de belles significations : elle represente l'vnité de Dieu en trois personnes, Pere, Fils, & Saint Esprit ; la puissance du pere produisant toutes choses, donne a chacun son vnité ; la sapience du fils disposant toutes choses, les vnit & conjoint ; & le lien d'amour & de charité du Saint Esprit conuertissant toutes choses à Dieu, accouple tout l'ouurage à l'ouurier. Les anciens desdierent le Triangle à la Deesse Pallas qui nommerent Tritonienne, pour auoir donné trois propositions necessaires pour passer heureusement sa vie, sçauoir bien conseiller, bien iuger, & bien faire, qui sont les vrays preceptes pour parfaitement diriger & discipliner nostre conduite dans le cours mortel de ce monde passager. Ils le consacrerent aussi à la Iustice, & appelloient le Triangle de tous costés, Mineruë, Verticigene & Tritogonie, à cause qu'il est tranché de trois angles par trois lignes perpendiculaires. Il y en a de plains & de cleschés, & ordinairement representé vne de ses pointes vers le chef, si au contraire cette pointe

est a la pointe de l'Escu on le dit renuersé, si aux flancs il le faut specifier. [I] BACHET en Bresse, Seigneur de Meysería, & de Vauluisant, porte *de sable a vn Triangle d'or, au Chef cousu d'azur chargé de trois Estoilles du second.* [II] ACVGNA à Naples, dont des Comtes de Buendie, porte *d'or a neuf Triangles d'azur, posés trois, trois & trois, à la Bordure d'argent chargée de cinq Escussons de Portugal.* [III] BOVTAVLT, porte *d'azur a trois Cheurons d'or, accompagnés de trois Triangles de mesme.* [IV] HALLE', porte *d'azur a la Bande d'argent chargé de deux Coquilles de sable, & accompagnée en chef de trois Estoilles d'or, & en pointe d'vn Triangle de mesme.* [V] LANGVET en Bourgongne, dont est Denis Languet, Procureur General au Parlement de Dijon, apres auoir esté Conseiller au Parlement de Rouën, porte *de gueules au Triangle clesché & renuersé d'or, chargé de trois Molettes de sable sur les angles.* [VI] VLERSDORF en Silesie, porte *d'azur au Triangle clesché, renuersé, & fleuronné aux angles d'argent.* Charles [VII] DE BARREME, Seigneur de Manuille en Prouence, porte *de sable a deux Triangles cleschés & enlassés l'vn renuersé d'argent, a vne Molette d'or mise en abisme.* [VIII] STAHLER en Suabe, porte *de gueules a deux Triangles cleschés & enlassés d'or les pointes aux flancs.*



*TROMPE de Chasseur tortillée en rond. [I] HORNES, porte *d'or a trois Trompes de gueules, viroliées & enguichées d'argent.* [II] DE TYREMOIS-Hautenos, porte *d'azur au Sautoir d'argent chargé de cinq Trompes de sable enguichées de gueules.* CORTEVILLE, porte *d'argent a trois Trompes de sable enguichées de gueules.* DE BONISSENT, porte *d'argent a la Trompe de sable enguichée de gueules, accompagnée de trois Molettes de mesme.*

TROMPETTE, elle signifie renommée, & sert à la Caualerie, a faire des cris publics, a faire assemblée & animer les Soldats au combat, aussi estoit elle desdiée au Dieu Mars. [III] TROMPERNE, porte *d'azur parti de gueules, a deux Trompettes rangées en fasce sur le tout d'or.* [IV] MANGSREVTER en Bauiere, porte *d'or a vn homme a demi corps mouuant de la*

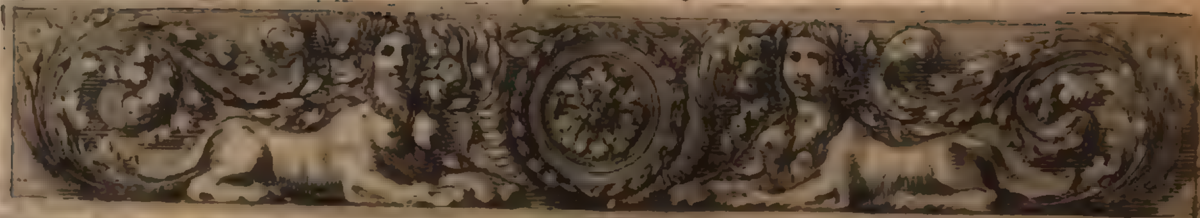


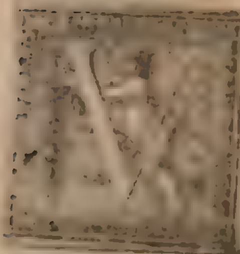
pointe de sable, le bonnet rebrassé de mesme, tenant en sautoir deux Trompettes droites, (appellées par les Italiens *Sarboule*) *d'argent.*

* TROMPE D'ELEPHANT. Voy PROBOSIDE.

* TRONC D'ARBRE coupé & esbranché [I] GREVT en Suisse, porte *d'or a vn Tronc d'arbre de sable.* [II] DARGELO en Vuestphalie, porte *d'azur a deux Troncs d'arbres rangés en pals de sable.* [III] BAVGY-Leddeuille, porte *d'azur a trois Troncs d'arbres d'or & vne Molette de mesme en chef.* [IV] AHLEN au Duché de Brunsuic, porte *d'argent coupé de sable au Tronc d'arbre posé en bande de gueules sur le tout.*







ACHE. Se tire en Armoiries auec le museau long & delié, sans aucun poil eminent entre les deux Cornes, enquoy elle differe du Taureau, qui a le museau plus court, & vn gros floquet de poil entre les deux cornes: ce que vray semblablement n'estoit pas connu par les Mareschaux de Camp, dont parle Poge Florentin, lesquels estant pris pour Iuges d'vne difficulté suruenuë entre deux Gentilshommes touchant leurs Armes, que l'vn & l'autre pretendoient estre trois testes de Beufs. Ils adiugerent à l'vn les trois testes de Vaches par forme de raillerie, dit cet Autheur railleur, ce qu'ils n'eussent point fait de la sorte, s'ils eussent sceu la difference qu'il y a entre la teste de Beuf & la teste de Vache: ains ils eussent rendu leur iugement suiuant ladite difference, s'il y en eut eu és Armes que portoient les contendans, n'estant pas incompatible que deux Gentilshommes quoy que de diuers noms & familles portent mesmes Armes, ainsi que Scohier le monstre chap. 18. [La Vache est tousiours representée passante, & la queuë tournée sur le flanc, ce qui la rend encore differente dans sa representation du Beuf ou Taureau, lequel est representé la queuë traisnante par derriere.] La principauté de Bearn, porte *d'or a deux Vaches de gueules, accornées accollées & clarinées d'azur*, comme elles sont representées sous le mot CLARINE. I'ay osté le mot passantes que l'on y adiouste d'ordinaire, parce que le naturel de la Vache qui est doux, la rend passante, comme au contraire le Lion farouche, veut qu'on le represente rampant ou rauissant, & le Taureau quelquefois furieux. Ces Armes furent prises par les Princes de Bearn, à cause de la fertilité de leurs terres. Elles entrerent auec celles de Foix en la maison de Nauarre, lors que Eleonor de Nauarre espousa Gaston IV. du nom Comte de Foix & Prince de Bearn, duquel mariage sortit François-Phœbus Comte de Foix & Roy de Nauarre, lequel mourant sans enfans delaissa toutes ses terres a Catherine de Foix sa sœur, femme de Iean d'Albret, le Royaume duquel fut vsurpé par Ferdinand Roy d'Arragon, en l'an M. D. XIII. apres l'interdit du Pape Iules II. [I VACHON en Dauphiné, porte *de sable a vne Vache d'or.* II BEAUVILLE, porte *d'or a deux Vaches de gueules l'vne sur l'autre.* III PUGET en Prouence, porte *d'argent a la Vache de gueules, la teste sommée d'vne Estoille d'or.* IV LA VACHE du Saussay, porte *de sable a trois Gerbes mal-ordonnées d'or, accompagnées de trois Croisettes au pied fiché d'argent, au Chef du second chargé d'vne Vache de gueules.*]



VAIR. Il n'y a que deux sortes de Pannes vsitées en Armoiries, l'Hermine & le Vair: La forme du Vair est comme vne cloche, vn verre, ou vn chappeau assés haut & a petits bords, figuré de telle sorte, que l'vn estant debout & l'autre renuersé, ils se ioignent & se mettent si bien l'vn dans l'autre, que par leur multiplication ils remplissent l'Escu sans que l'on puisse dire qu'il y ait autre champ ny aucune piece de blason que ces figures là. Pour les emaux ils sont *d'argent & d'azur*; ainsi que ceux de l'Hermine sont *d'argent & de sable*, & comme quand l'on blasonne l'Hermine

on dit seulement, il porte *d'Hermines* sans particulariser les esmaux, de mesme fait-on du Vair, lors qu'il est *d'argent* & *d'azur*, & que l'Escu est composé de quatre tires ou rangées seulement qui est son ordinaire, que l'on ne specifie pas a ce nombre, si moins de tire, il est appellé Beffroy. Voy BEFFROY, si plus, Menu Vair. Voy MENV VAIR. Il faut obseruer que quand l'on dit porte de Vair, qu'il faut que le metal commence au chef de l'Escu ; & que les pieces qui composent le Vair ont les pointes opposées aux pointes, & les bazes aux bazes, & pareillement le metal opposé à la couleur. [I] TRAISNEL, porte *de Vair.* [II] ROCHEFORT en Angleterre, porte *de Vair.*] Guillaume [III] DE NONGARET-de Saint Felix, [que les freres de Sainte Marthe qualifient Seigneur de Caluisson & de Tamerlet,] portoit suiuant le Feron *de Vair au Chef de gueules chargé d'vne selle de Cheual d'or.* C'est ce sçauant, hardy, & courageux Chancelier, lequel pour vanger l'iniure faite a son Maistre, rogna sa robe, vestit le corcelet, & entra en Armes dans la Ville de Rome, ou il prit prisonnier le Pape Boniface VIII. qui auoit excommunié le Roy Philippes le Bel : C'est le plus commun de toute l'Histoire que cette prise se fit dans Rome : mais Papirius Masson en la vie de ce Pape, suiuant Petrarque *lib. 7. rerum Senilium in Epistola ad Vrbanum V.* tient que ce fut dans la Ville d'Anagni,

—— *Quos diues Anagnia pascit.*

(dit Virgile) lieu de la naissance de ce Pape, & ou il s'estoit retiré, & qu'il ne fut prisonnier que trois iours, d'ou sorti il retourna à Rome ou il mourut le XII. Octobre M. CCC. III. d'vne maladie si violente qu'il se rongeoit les membres. Genebrard en sa Chronologie le fait mourir en prison, & escrit que c'est à ce subiet que l'on a dit de luy, *Intrauit vt Lupes, regnauit vt Leo, mortuus est vt canis.* [[IV] PLANCY, porte *de Vair au Baston de gueules.* [V] VARRAS, *de Vair escartelé de gueules.*] Quelques-vns ont escrit que les premiers qui se treuuent auoir porté de Vair, ont esté les Seigneurs de Coucy, en memoire d'vne bataille hazardeuse, par eux gagnée contre les Turcs en l'an M. XXC. apres auoir rallié leurs trouppes esparses, sous des Cornettes & Guidons façonnés sur le champ des lambeaux de leurs manteaux d'escarlatte fourré de Vair, qui estoit anciennement la fourrure des Seigneurs & Cheualiers de renom ; par effet le Feron dit que Enguerrant III. Sire [VI] DE COVCY, premier Admiral de France, portoit *Fascé de Vair & de gueules de six pieces*, qui est les Armes de cette maison. [Lalouëtte qui a fait le Traité des Nobles, dans la genealogie de Coucy qu'il a mis a la suitte de ce Traité, dit, qu'auparauant cette bataille, ou estoient aussi les Seigneurs de Longueual & de Torcy, qui eurent part a cette victoire, & qui en ont pareillement porté les marques en leurs Armes cy-apres representées ; les Pannes de Vair, n'auoient point esté vsitées en Armoiries.] Neantmoins le susdit le Feron dés l'an DC. XXXII. donne pour Armes à [VII] Robert Chancelier de France du temps du Roy Clotaire II. & Dagobert, *de gueules a trois Cheurons d'or, au Chef de Vair de trois tires.* [VIII] DE LONGVEVAL, porte *Bandé de Vair & de gueules de six pieces.* [IX] DE FORTIBVS en Angleterre, porte *de gueules à la Croix ancrée de Vair.* [X] MONLOIR, porte *de gueules au Lion de Vair.* [XI] DE TORCY, porte *de gueules a trois Pals de Vair, au Chef d'or.* [XII] D'AMIENS, Seigneur de la Boissiere, & du Bochimont, portoit *de gueules a trois Cheurons de Vair.* IOVPRELLE en Flandres, porte *de gueules a vne Bande de Vair.* VAVDRAGON, porte *de Vair.* MAVRE, *de gueules au Croissant de Vair.* SOLDANERI à Florence, porte *de Vair.* MONTEVIL, *de gueules a trois Pals de Vair, au Chef d'or chargé au canton dextre d'vn Lion du champ.* MOREAVMES en Picardie, porte *de Vair a deux Cheurons de gueules.* VEHI à Florence, porte *de Vair.* CRESONSART, porte *de Vair au Lion de gueules.* TROVSSEAV, *de gueules à vne Bande de Vair.* Le Sire DE CASTELNEVF en Bourbonnois, portoit *de gueules au Lion de Vair.* CHRISEGNE en Flandres, porte *de Vair à la Croix de gueules.* TAVEKIRCHEN en Suabe, porte *de Vair au Chef de gueules.* De VERA en Espagne, porte *de Vair.* SACVVILLE en Angleterre, porte *escartelé d'argent & de gueules, à la Bande de Vair brochant sur le tout.* MARSANT en Normandie, porte *de gueules à deux Fasces d'argent, surmontées de trois Besans de Vair.* Le Sire de VVARENCHON en Sauoye, portoit *de Vair* (le vieil manuscrit de Monsieur de la Mare dit *Vair contre Vair,*) *à la Bande de gueules.* CAMPOMARINO en Italie, porte *de Vair.* GOETMENEC en Bretagne, porte *Fascé de Vair & de gueules de six pieces.* VILLERY en Flandres, *de Vair au Baston de gueules.* LOFFREDA à Naples, porte *de Vair.*]



VAIR AFFRONTE', se dit lors que les Vairs ont leurs pointes tendantes au cœur, comme en l'Escu de Claude [I] DE HENNEBAVT, Admiral de France sous les Rois François I. & II. qui portoit *de gueules à la Croix de Vair Affronté.*

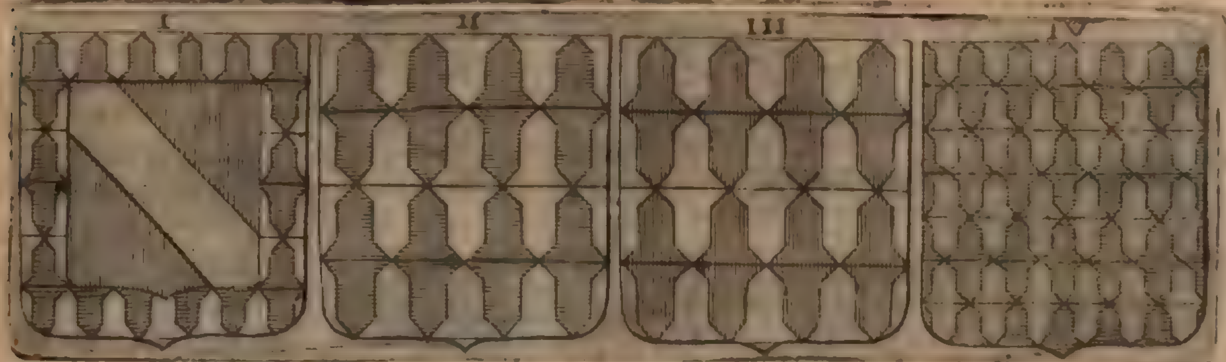
*VAIR APPOINTE' quand les pointes des Vairs sont opposés aux bazes que la Colombiere dit Vair en pal. [II] SANCEILLE en Flandres, porte *de Vair Appointé en bande, parti de mesme en barre au Cheuron de gueules sur le tout.* [III] MACEDONIA à Naples, porte *de Vair Appointé au Lion d'or*, suiuant que l'Escu est representé par Scipione Mazzella dans les familles de Naples. [IV] SCHVVAPPERMAN en Bauiere, porte *de gueules au Santoir de Vair Appointé.* BERN au Rhein, porte *de gueules coupé d'or à la Bande de Beffroy Appointé sur le tout*, ce mot de Beffroy signifie qu'il n'y à que trois tires de Vair.



VAIR CONTRE VAIR, se dit lors que les [Vairs ont le metal opposé au metal & la couleur opposée à la couleur, contraire au Vair ordinaire qui à le metal opposé à la couleur l'vn & l'autre alternatiuement mis.] Gilbert [I] DE LA FAYETTE, Marechal de France sous les Roys Charles VI & VII. portoit *de gueules à vne Bande d'or, à la Bordure de Vair contre Vair.* [[II] PLESSIS-Anger, porte *de Vair contre Vair.* Il y a des Vair contre Vair qui sont d'autre esmail que *d'argent & d'azur*, alors on dit,]

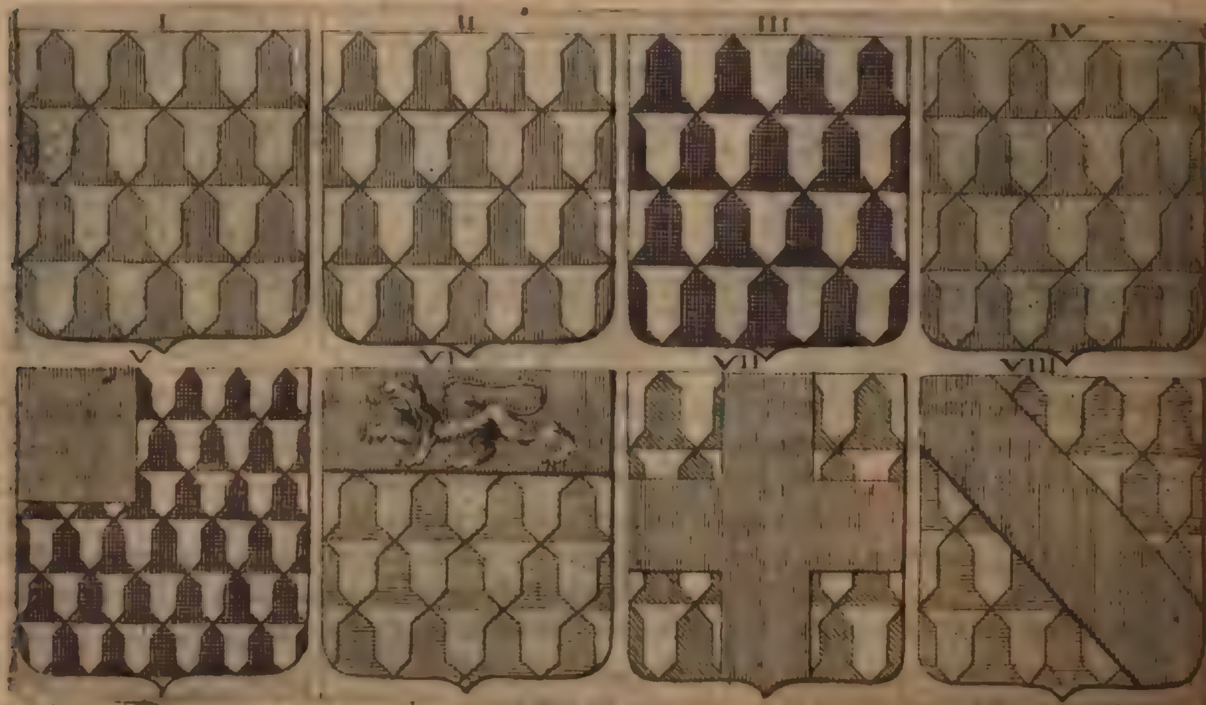
*VAIRE'

*VAIRE' CONTRE VAIRE', & on nomme le metal & la couleur. VII SCEPEAUX, porte *Vairé contre Vairé d'argent & de gueules.* Le Comte VIII DE GVINES, portoit *Vairé contre Vairé de menu Vair d'or & d'azur*: de sept tires suiuant le vieil manuscrit de Monsieur de la Mare. HAMMES en Flandres, porte *Vairé contre-Vairé de menu Vair d'or & d'azur.*]



VAIRE', comme qui diroit varié, est lors que les figures du Vair sont d'autres esmaux que le Vair, & en ce cas il faut designer specifiquement lesdits esmaux. Ceux DE BAVFFREMONT, ancienne maison de la Prouince de Bourgongne, portent *Vairé d'or & de gueules.* Ces Armes se voyent parmy celles des Cheualiers de l'Ordre du Saint Esprit, creés en l'an M. DC. XIX. sous le nom de Henry de Bauffremont, Marquis de Senecey, [Lieutenant General pour le Roy au Gouuernement de Bourgongne dans le Comté de Masconnois, Gouuerneur des Ville & Chasteau d'Auxonne, Baillif, Maistre des Foires, & Capitaine de Chalon,] Gentilhomme de tel merite, qu'il fut choisi pour presider en la Chambre de la Noblesse aux Estats Generaux, tenus à Paris en l'an M. DC. XIV. comme Claude de Bauffremont, Baron de Senecey, aussi Lieutenant General au Gouuernement de Bourgongne son pere, auoit fait aux Estats commencés à Blois en l'an M. D. LXXVIII. & son ayeul Nicolas de Bauffremont Baron de Senecey, aux autres Estats de Blois, du resultat desquels nous auons les belles & saintes Ordonnances, publiées en l'an M. D. LXXIX. honneur qui ne se treuue de cette suitte en aucune maison de France. [De mesme qu'en la race des Fabius se sont veuës trois de rang estre, dit Pline, les principaux entre tous ceux du Senat, à sçauoir Marcus Fabius Ambustus, Fabius Rullianus son fils, & Quintus Fabius Surgel, fils de Fabius Rullianus. Ainsi outre ce nombre de trois de Bauffremont qui ont presidé aux Estats, il y auoit esperance que cet honneur eut] continué en la personne de Claude-Charles-Roger de Bauffremont fils de Henry; lequel pour les vertus qui parroissoient en luy au dessus de la portée de son âge, qui n'estoit pas d'vne pleine puberté, lors qu'il fut receu dans les Charges de son pere, iusques a la sceance vn peu extraordinaire à l'Audiance du Parlement de Dijon, le XI Aoust M. DC. XXXIII. [si la mort ne l'eut preuenu; aussi bien que Iean-Louis de Bauffremont son frere qui luy succeda en toutes les Charges & dignités de leur pere, par le trespas, desquels le nom de cette ancienne maison dans le Duché de Bourgongne, qui subsistent encore en la Franche Comté en la personne du Baron de Scy. Gouuerneur du Comté de Bourgongne, est esteinte, que Marie-Claire de Bauffremont leur sœur, heritiere de cette maison, veuue de Iean-Baptiste-Gaston de Foix Comte de Fleix, qui fut tué dans le seruice du Roy au siege de Mardick, desir renouueller en la personne de Henry-François de Foix son second fils. II NIVELLE en Flandres, porte *Vairé d'argent & de gueules.* III CHAILLY en Bretagne, porte *Vairé d'argent & de sable.* IV CASSINEL, porte *Vairé d'or & de gueules.* IV ESTANTON en Angleterre, porte *Vairé d'argent & de sable au Franc quartier de gueules.* VI HENNEQVIN, porte *Vairé d'or & d'azur, au Chef de gueules chargé d'vn Lion-leopardé d'argent.* VII LA MOTTE-d'Aubigny, porte *Vairé d'argent & de sinople à la Croix de gueules.* VIII HVGONET, dont vn Chancelier de Bourgongne, portoit *Vairé d'or & d'azur à la Bande de gueules.* BONNIERES en Flandres, *Vairé d'or & d'azur.* BOVVIER en Angleterre, *d'or à la Bande Vairée d'or & de pourpre, cottoyée de deux Bastons de gueules.* POMPONNE, porte *Vairé d'or & de gueules.* VVILLERVAL en Artois, porte *Vairé d'argent & de gueules.* KERANDAIS, *Vairé d'argent & de gueules.* PESTIVIEN en Bretagne,

Vairé d'argent & de sable, qu'aucuns brisent *d'vn Baston de gueules*. LA MOTTE en Vermandois, *Vairé d'or & d'azur*. KERCORLAY en Bretagne, porte *Vairé d'or & de gueules*. DUFFIELDT en Angleterre, porte *Vairé d'or & de sinople à la Fasce de gueules*. MASSALIEU, *Vairé d'argent & de gueules*. CARN en Bretagne, porte *Vairé de sable & d'argent*. LA IARDINE, *Vairé d'or & de sable*.]



Les Armes de Bauffremont dont nous auons parlé cy-dessus, parroissent *escartelées* de Vergy, *sur le tout* de Charny, l'Escu enrichy de l'Ordre de la Toison d'or, au rang des Armes des Cheualiers qui sont representées dans le chœur de la Sainte Chappelle de cette Ville de Dijon, au dessus des chaires des Chanoines, auec cette inscription au bas, *Pierre de Bauffremont, Comte de Charny*. C'est celuy lequel en l'an M. CCCC. XLIII. à l'exemple des anciens Preux, fit publier par toute la Chrestienté, que douze Caualiers auec luy garderoient vn pas à vne lieuë de ladite Ville de Dijon, proche vn Arbre appellé *l'Arbre de Charlemagne*, [par Oliuier de la Marche, & par Claude Paradin és Annales de Bourgongne, *l'Arbre des Hermites*] en la charme de Marçannay proche le Chasteau de Couchey, & que qui voudroit s'y trouuer il seroit le bien reçeu, A cet Arbre il fit pendre deux Bouchiers, l'vn violet semé de larmes noires, l'autre noir semé de larmes d'or, auec cet aduertissement, que celuy des Caualiers estrangers & suruenans qui toucheroit l'Escu violet seroit obligé de se battre à pied, & qui le noir à Cheual, & qui les deux & à Cheual & à pied. Pour l'ornement du lieu, il fit couurir d'vne voute de pierre de taille, vne fontaine appellée la fontaine Charles, à la bordure de laquelle voute y auoit en relief les Armes tant dudit Seigneur de Charny non encore Comte, que des douze Champions qui l'assistoient. Sa terre fut erigée en Comté l'an M. CCCC. LVI. en faueur de son mariage auec Marie de Bourgongne, donnée du Bon Duc Philippes, contracté dés l'an M. CCCC. XLVII. ce que i'ay appris par les pieces produites au procés touchant la restitution dudit Comté adiugé sur mes escritures à Françoise Bernard-de Montessus, Dame de Charrots, Baliste de Iacques Chabot son fils, & arriere fils de Philippes Chabot, Admiral de France, donataire dudit Comté, par la liberalité de Philiberte de Luxembourg Princesse d'Orange : les vns & les autres descendus des filles desdits de Bauffremont & de Marie de Bourgongne decedée sans Masles : ladite adiudication faite par Arrest du Parlement de Grenoble en M. DC. XXXII. le IX. Iuillet, mesme iour que cette terre auoit esté erigée en Comté en M. CCCC. LVI. & me souuient auoir veu en mes ieunes ans lesdites Armes en estat, & y seroient encore, si du temps du Gouuernement de Charles de Gontault-de Biron, Mareschal de France, cette voute là n'eut esté ruinée. Les noms de ces braues hommes qui receuoient tous venans, & combatirent les estrangers qui se representerent, comme en le

voit dans les memoires de Oliuier de la Marche qui sont bien rapportées par cet Autheur, & non par les Armoiries que iay reconnu par le nombre, & par celles dudit Pierre de Bauffremont estre peintes aux deux costés de l'Escu dudit Duc Philippes sur la porte du vieil Hospital du Saint Esprit au Faubourg d'Ouche à Dijon. Leurs noms sont tels dans Oliuier de la Marche. I Pierre de Bauffremont, Seigneur de Charny portoit de Bauffremont, *escartelé* de Vergy *sur le tout* de Charny. I Guillaume de Bauffremont, sieur de Sey, & de Sombernon son frere, portoit de mesme sans aucune difference. II Le Comte d'Albert, Sieur de Valengin, portoit *d'or au Pal de gueules chargé de trois Cheurons d'argent.* III Guillaume Sieur de Chamdiuers, portoit *d'or au Cheuron d'azur.* IV Guillaume de Vaudrey Sieur de Corlaou, portoit *Emmanché de gueules & d'argent.* V Anthoine de Vaudrey Sieur de l'Aigle, portoit *de mesme au Lambel d* VI Amé Rabustin, Sieur d'Epiry, portoit *escartelé* [*au premier & quatriesme cinq points d'argent equipolés à quatre d'azur au deux & trois d'or à vne Croix de sable.*] VII Guillaume de Vienne Sieur de Mombis, portoit *de gueules à l'Aigle d'or.* VIII Thibaud Seigneur de Rougemont, portoit *d'or à l'Aigle de gueules, bequée & membrée d'azur.* IX Iean Sieur de Ru, Portoit *d'azur à la Bande d'or accompagnée de sept Croix recroissetées au pied fiché de mesme.* X Iean de Cicon portoit *d'or à la Fasce de sable au Lambel d. . . . .* XI Iean de Chaumergis [vn des premiers Escuyers d'Escurie du Duc de Bourgongne] portoit *d . . . .* XII Iean de Chalant Sieur de Mauille [ou d'Aymauille, portoit *d'argent au Chef de gueules au Baston de sable brochant sur le tout.*]



VANNET, petit Van à vanner le grain. Pierre de Saint Iulien en ses meslanges historiques appelle ainsi les coquilles quand il parle des Armes de la Magdelaine-Ragny, [pour moy i estime que pour appeller les Coquilles Vanners il faut qu'elles monstrent le dedans ou creux. I VANNELAT, porte *d'azur à vn Vannet d'or.* II STALBVRGER à Francfort, porte *d'azur à trois Vannets d'argent.* III NEYDECK en Tyrol, porte *d'argent à trois Vannets renuersées de gueules mis en bande.* IV STRACHVVITZ,

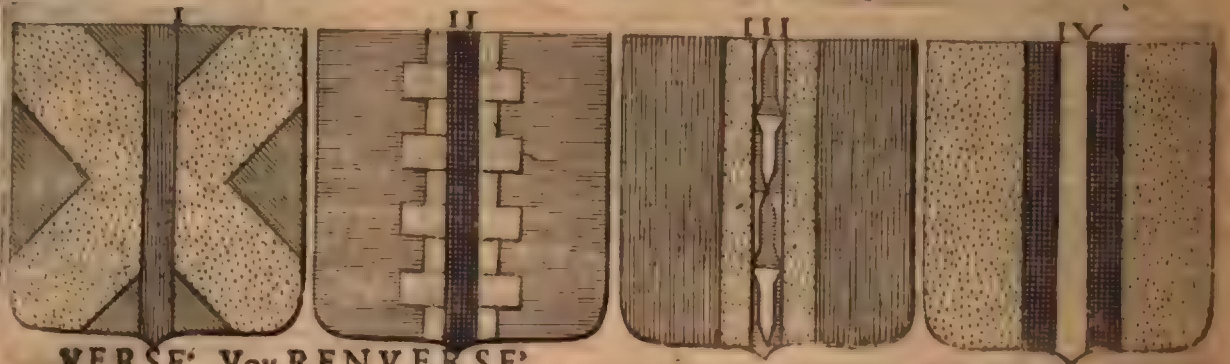
en Silesie, porte *Fascé d'argent & d'azur de quatre pieces à dix Vannets renuersés posés trois deux, trois & deux de l'vn en l'autre.*]



*VASE, vaisseau garni d'ances seruant à mettre fleurs. Iean [I] DE POLIGNY, Seigneur de Drambon, Conseiller au Parlement de Bourgongne, portoit *d'azur au Vase d'or rempli de trois Lis d'argent.* [II] POTET à Dijon dont vn Conseiller au Parlement, & vn Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy, porte *de gueules à la Fasce d'argent accompagnée de trois Vases d'or.* [III] GORGIAS, porte *de gueules à trois Vases d'or:* aucuns de ce nom escartellent de Giffart. [IV] PIQVET, *d'azur à la Bande cousuë de gueules, chargée de trois Vases d'or & accompagnée de six Treffes de mesme.*



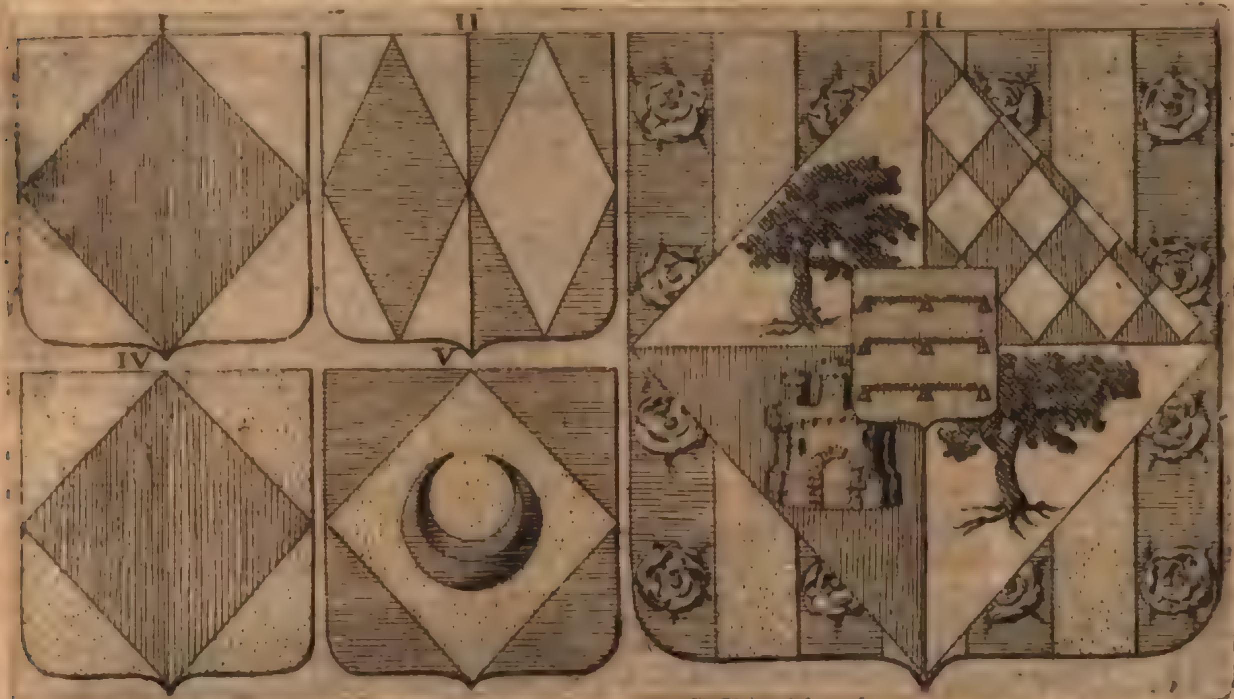
*VERGETTE, C'est vn pal retraissy qui n'en n'a que la troisiesme partie de largeur. Charles [I] DE LA GVICHE, troisiesme fils de Pierre de la Guiche, Seigneur dudit lieu en Charrollois & de Françoise de Chazeron, portoit de la Guiche, qui est *de sinople au Sautoir d'or brisé d'vne Vergette de gueules.* [II] SVBLET-de Noyers, dont vn Secretaire d'Estat, porte *d'azur au Pal bretessé d'or, maçonné de sable chargé d'vne Vergette de mesme.* [III] PILLY à Florence, *de gueules au Pal d'or chargé d'vne Vergette de Vair.* [IV] MASSI-la mesme, porte *d'or au Pal de sable, chargé d'vne Vergette d'argent.* DE FLEVRIGNY, porte *de sable à trois Roses d'argent à la Vergette de gueules brochant sur celle de la pointe : Escartelé de sinople au Chef d'or, chargé d'vn Lion issant de gueules.*



VERSE'. Voy RENVERSE'.

VESTV. C'est vn espece de rebatement, quand l'Escu est remply d'vn quarré posé en forme d'vne losange, dont les quatre pointes touchent les bords ; ce quarré là tient lieu de champ, & les quatre cantons qui restent és quatre flancs du quarré donnent à l'Escu la qualité de Vestu. Ce mot de Vestu vient de ce que le Chappé & Chaussé se rencontrent en telle figure, le Chappé ou couuert comme d'vne

chappe, par le haut, & le Chaussé par le bas, lesquelles deux figures couurent habillent & vestent la partie du champ qui reste en cette forme quarrée, ce qui se dit Vestu. Toute la difference qu'il y à entre le Vestu & le Chappé Chaussé, est que celuy cy est diuisé par vn filet en fasce, & souuent de deux esmaux & le Vestu est entier. Ainsi l'on dit. I SCHVVERIN en la March, porte *de gueules Vestu d'argent.* II LASMVNDT en Silesie, porte *d'azur parti d'argent, Vestu de l'vn en l'autre.* Le Marquis de Caluisson en Languedoc, Baron de Mandeuil, Seigneur de Marsilhargues, & autres lieux, nommé Iean-Louis III DE LOVET-de Murat & de Nogaret, porte *escartelé au premier & quatriesme* de Nogaret, *au deux* de Grimaldy, de Marguerite de Beuil-de Grimaldy sa mere, *au trois* de Castelanes, *sur le tout d'or à trois Lambels de gueules rangés en fasces : le tout Vestu* de Murat, maison à laquelle est venuë (au rapport de Pierre Louuet de Beauuais, Docteur en Medecine à Montpelier en son Abbregé de l'Histoire du Languedoc,) le nom de Nogaret, puis par femme en celle de Loüet, par le moyen de quoy ce Seigneur possedde le Marquisat de Caluison, ancienne Baronnie au Diocese de Nismes, donnée, dit cet Autheur, par le Roy Philippes le Bel à Guillaume de Nogaret duquel est parlé sous le mot Vair, en recompense de ce qu'il auoit porté hautement les interests de la France contre le Pape Boniface VIII. Ce Marquisat qui est composé de vingt trois Villages dont l'vn s'appelle Cinqcens, fait dire que ce Marquis à en son domaine de Caluisson, cinq cens & vingt deux Seigneuries. IV GIBING en Bauiere, porte *de gueules Vestu d'or.* V PVTOD en Dauphiné, porte *d'or à vn Croissant d'azur Vestu de mesme.*]



*VILENE', Lion qui à la verge d'autre esmail que le corps. I MARCILLY-Chazmazel, portoit *de sable semé de Molettes d'or au Lion de mesme Vilené, couronné, armé & lampassé de gueules.* II ROCHAY-Guengo, porte *d'or au Lion de sable Vilené lampassé & armé de gueules.* III DE FEILLENS en Bresse Seigneur dudit lieu, du Chastenay & autres terres, porte *d'argent au Lion de sable, Vilené lampassé & couronné de gueules.*

VILENIE. Lion sans Vilenie, ou Euiré, est celuy qui ne monstre point de verge, & à la verité c'est vne vilenie & n'auoir point de honte, que de faire parade de ses parties honteuses : Adam nostre premier pere les cacha auec vne feuille de figuier, qui sembloit auoir esté naturellemēt taillée à ce suiet. Cæsar eut le soin de les cacher tombant du vingt-deuxiesme coup de poignard qu'il receut au milieu du Senat. Cham fut maudit de son pere pour s'estre moqué de sa nudité, & quelque liberté que l'on ait donné à nos Poëtes, ils ne deuoient point si licentieusement esleuer des Autels au Dieu des Iardins, & Iunon mesme auoit merité d'estre vne seconde fois

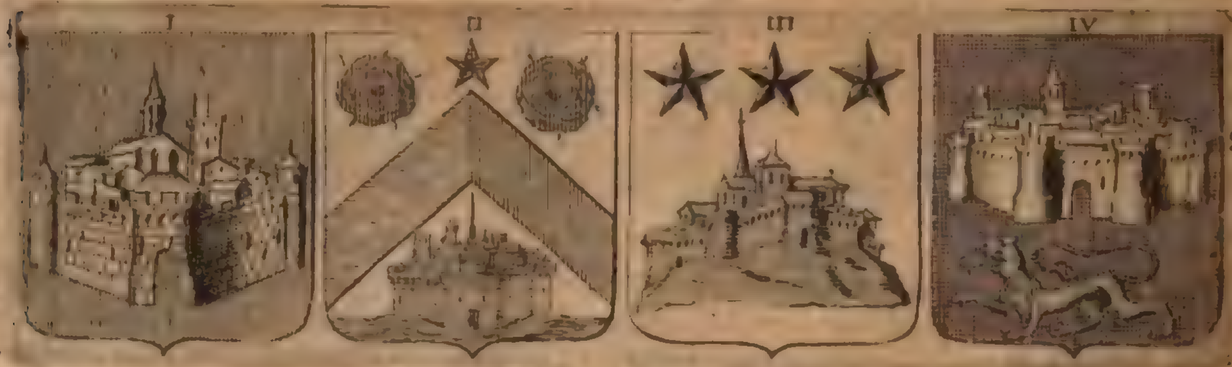
suspenduë au Ciel par son Iupiter pour auoir diffamé la candeur des Lis, en fermant au milieu de ses fleurons, ce que l'Asne d'Apulée craignoit de perdre afin de mourir tout entier

Si moriturus saltem moriturus integer.

IV TOMYRIS Reyne des Massagettes, portoit *de sinople à vn Lion sans Vilenie d'argent, couronné de Laurier d'or, à vne Bordure crenelée d'or & de gueules, chargé de huit Tresses d'argent.*



VILLE. Si Orphée & Amphion n'auoient eu autre moyen que leur lire pour bastir les Villes nous ne serions pas en peine de monstrer comme il faut les blasonner, ny de dire que l'on les represente simplement closes, d'autres aux murailles crenelées, qui garnies de quantité de Tours, aucunes aux portes ouuertes, autres fermées la porte d'vn esmail particulier, & maçonnées d'autre couleur ou metal. I LE ROYAUME DE VALENCE, porte *de gueules à vne Ville close de murs & tours crenelées d'argent maçonnée de sable.* [II DE BOVRDEAVX en Touraine Seigneur de Montcontour, Conseiller au Grand Conseil, porte *d au Cheuron parti de gueules & d'azur, la pointe surmontée d'vne Estoille d & accompagnée de deux Roses en chef d & en pointe d'vne Ville d* III ROGIER-de la Ville, *d'argent à vne Ville sur vn Rocher d'azur surmontée de trois Estoilles de gueules.* IV MERVILLE-Prelles, *de sable à vne Ville d'or & en pointe vn Lion-leopardé de mesme.* Le DVC DE CLARENCE, Cheualier de la Table Ronde, portoit *d'azur à vne Ville d'or maçonnée de sable.* MAVAILLE, *de sable au Lion d'or, surmonté d'vne Ville d'argent*, donnée par le Roy François I. CORTEZ en Espagne, porte *escartelé, au premier d'or à l'Aigle esployée de sable, au deux de sable à trois Couronnes d'or, au trois de gueules à vn Lion d'or, au dernier d'argent à vne Ville d'azur.*]

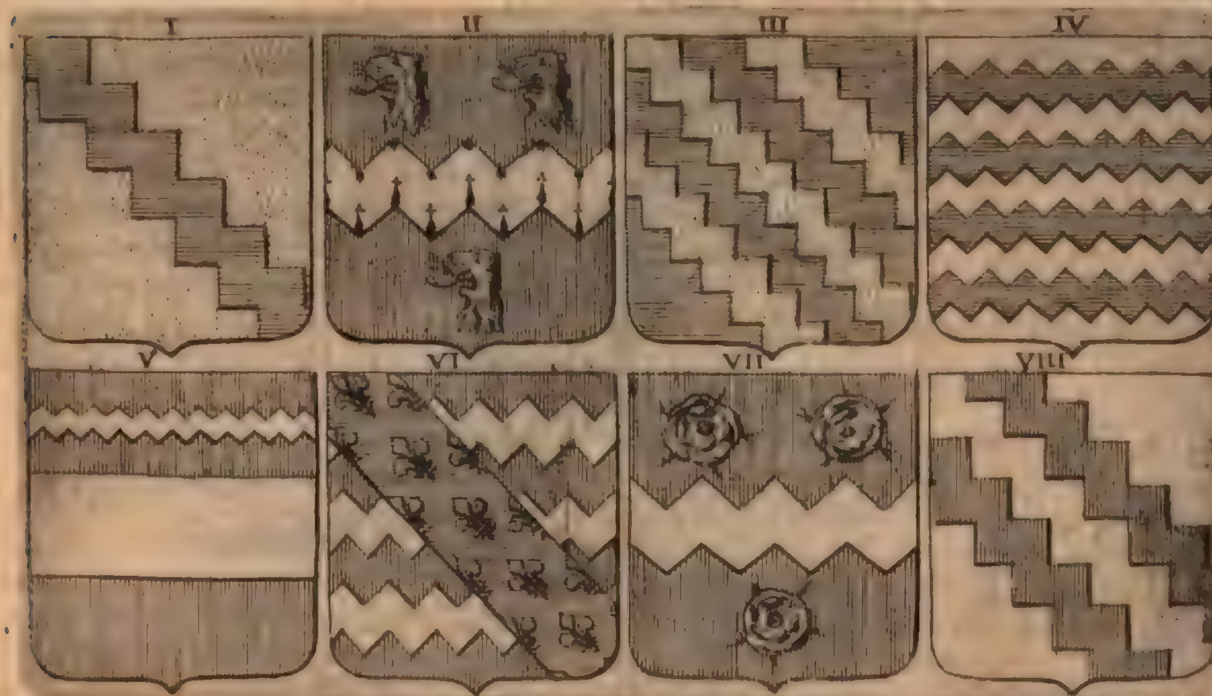


VIROLLE, VIROLLÉ. C'est le cercle qui est aux extremités du Cornet, ou de la Trompe de blason, dont neantmoins on ne parle point, si ce n'est que la Virolle soit d'autre esmail que la Trompe. [I FONTAINE-Lauagan, porte *d'argent à la Croix de sable, chargée de cinq Besans d'or, cantonnée de quatre Cors de sable, Virollés d'or, & enguichés de gueules.* II BEBESEN en Saxe, porte *d'argent au Cornet de sable Virollé & embouché d'or, enguiché d'azur.* III TANGER, porte *de gueules à la Fasce d'argent chargé d'vne autre d'azur, surchargée de trois Roses d'argent & accompagnée de deux Cors d'argent Virollés & enguichés d'or.* IV VVEISENHORN en l'Empire, porte *de gueules à trois Cornets l'vn sur l'autre d'argent Virollés, embouchés & enguichés d'or.* GELLHORN en Silesie, porte *d'argent à la Bande de gueules chargée de trois Huchets de sable Virolés du champ.* ECKERSBERG en Turinge, porte *d'or au Cor de sable Virolé & enguiché d'argent.*]



VIVRE. C'est vn Serpent tortueux, autrement Guiure ou Giure. Voy cy-dessus GIVRE. Il y à des Fasces & des Bandes.

VIVREES, qui sont sinueuses ou plustost endentées auec des entailles obstuses & esloignées les vnes dans les autres. Iean [I] DE LA BAVME Chambellan du Roy Charles VI. & Preuost de Paris, [que les sieurs de Sainte Marthe à la fin du second tome de l'Histoire genealogique de la maison de France, mettent au nombre des Mareschaux de France, luy donnant cet eloge d'auoir deliuré ce Roy Charles VI. assiegé par les Anglois dans la Ville de Melun, & de luy sont issus les Comtes de Montreuel en Bresse, dont il estoit Seigneur & de Valfin, & les Marquis de Saint Martin,] portoit *d'or à la Bande Viurée d'azur*, qui est comme-il faut blasonner, & non pas qualifier vne telle Bande Viure mise en bande, comme l'on à fait à l'escart des Armes de Guillaume de Hautemer sieur de Feruaques, Mareschal de France sous le Roy Henry III. [[II] D'ERIAN, porte *de gueules à la Fasce Viurée d'Hermines, accompagnée de trois testes de Lions arrachées d'or.* [III] BARISAM à Venise, porte *d'azur à trois Bandes Viurées d'or.* [IV] TOCCO à Naples, porte *d'argent à quatre Fasces Viurées d'or.* [V] DE GRAMBVS, Escuyer Seigneur de Vuirencheul, portoit *de gueules à vne Fasce d'argent surmontée d'vne Deuise Viurée de mesme.* [VI] GENTIAN, porte *de gueules à trois Fasces Viurées d'argent à la Bande semée de France, brochant sur le tout.* [VII] CHERMENTRE' en Brie, porte *de gueules à la Fasce d'argent accompagnée de trois Roses de mesme.* [VIII] REBISCH en Misnie, porte *d'argent à deux Bandes Viurées de gueules.* SILLY, porte *d'Hermines à la Fasce de gueules surmontée de trois Tourteaux de mesme.* CAIETAN, *d'or à la Bande Viurée d'azur* : le Pape Boniface VIII. estoit de cette maison. SPINA à Naples, *d'or à trois Fasces Viurées d'azur, à la Bande d'argent chargée de trois Roses de gueules brochant sur le tout.*]



VOL. Ce sont deux aisles [posées dos a dos à la façon qu'elles se voyent aux Oyseaux quand ils ont le vol ouuert pour prendre l'essort, alors on les blasonne Vol,] comme vne aisle seule se blasonne DEMY VOL, [& non seulement seule, mais aussi y en ayant plusieurs, pourueu que les dos soient tous d'vn mesme costé. Voy DEMY VOL. I D'OSMONT en Normandie, porte *de gueules au Vol d'Hermines.* II DE POIX en Poitou, porte *d'or à deux Vols de gueules l'vn sur l'autre.* III D'ESPLAN-Grimaut, *d'azur au Vol d'or, au Chef de mesme, chargé de trois Estoilles de gueules.* IV MATHIEV, *d'azur à la Fasce d'argent chargée d'vn Vol de gueules.*]



VOL BANNERET. Ce Vol se met pour Cimier & est fait en Banniere, le dessus coupé en quarré comme l'Escu des anciens Cheualiers l'estoit par le bas, & ce Vol est armorié des Armes de celuy qui le porte. I Iean XV. Comte de Foix, qui portoit de Foix escartelé de Bearn, & pour Tenant vn Dragon, la teste dans le Heaume les aisles esleuées, auoit pour Cimier *vne teste & col de Vache des Armes* de Bearn *aislé d'vn Vol Banneret* de Foix : ainsi se voyent ces Armes dans la Chappelle du Cardinal de Foix, en l'Eglise des Celestins d'Auignon, d'ou elle à esté tirée, & m'a esté donnée par le pere Finel Iesuiste. Le sieur le Laboureur, cet illustre Compagnon des Voyages de la feuë Mareschale de Guebriant, qui trauaille auec tant de soin à rechercher les belles choses de l'antiquité pour faire reuiure les familles qui ont laissé à leurs posterités diuerses marques d'honneur de leurs tiges, & de leurs emplois memorables; nous en fournit encore vne exemple dans le premier essay de son trauail, *les Tombeaux des hommes illustres*, aux Armes de Braque qui sont representées à la derniere page de son Liure, supportées de *deux Salemandres de sinople vomissantes des flammes de gueules*, & pour Cimier *vn Vol Banneret* (qu'il dit deux Bannieres sortantes du bourlet) *d'azur, à dextre chargé d'vne Sireine à la Bordure engreslée d'or, à senestre des Armes de Braque brisées d'vne Bordure aussi engreslée d'or.*



* VOLET

*VOLET. C'est le Tourteau de sinople que quelques Armoristes pour en designer la couleur ont appellé de ce mot Volet, mais comme il n'est pas en pratique nous auons mis les Armes de ceux qui en portent sous le mot Tourteau.

Les anciens Cheualiers se seruoient du

*VOLET, non pas pour Tourteau de sinople, mais pour en orner leur Heaume, qui estoit vn ruban large pendant par derriere voletant au gré du vent dans leurs marches, dans les courses de leurs emprises, & dans les combats, lequel estoit attaché auec le tortil ou bourelet de leur Heaume qui en estoit couuert pour empescher que l'acier ne s'eschaufat par la grande ardeur du Soleil. Il à esté monstré cy-deuant que le Volet à donné l'origine aux Lambrequins, voy LAMBREQVINS, & regarde icy ce Volet voltigeant derriere le dos de ces deux Caualiers combatans dont les Escus sont du Sire. I DE BRETERONDE en Normandie qui portoit *de sinople à la Croix d'or.* Et du Sire II DE IAV en Anjou, qui portoit *ondé d'or & d'azur de six pieces.*



VVIDE'. C'est autant a propos que ce mot se rencontre le dernier pour vuider la fusée de mon ouurage, & terminer ce Liure, comme celuy D'ABISME se presenta le premier, pour faire entendre que l'art Heraldique que nous auons à traiter, estoit vn Abisme, duquel on ne voyoit point le fond ; & par effet ie puis asseurer que plus i'ay leu les Autheurs qui en ont traité, & veu auec beaucoup de curiosité les Eglises, Monasteres, maisons Royales, & autres lieux publiques & particuliers capables de m'instruire, tant plus i'y ay trouué de remarques à faire.,

VVIDE' donc veut dire eschancré, enfoncé aucunement au dedans, d'vne entailleure proportionnée au huitiesme d'vn rond ; [ainsi qu'est la Bande representée par le sieur de la Colombiere, en la page 115. nombre 6. de sa Science Heroique, qui est I *d'azur à la Bande Vuidée* (qu'il dit flanquée) *d'Hermines* : vn second] exemple fera mieux reconnoistre ce que c'est que Vuidé, par la II Croix de Tolose, qui est *d'or, cleschée, Vuidée & pommetée en chacune des trois pointes qui finissent ses quatre bran-*





ches, en champ de gueules. Car que l'on prenne garde és flancs & costés de chaque branche, & aux extremités d'icelle, l'on verra qu'elles ne sont pas tracées à droite ligne, ains qu'il y à vne petite enfonceure & encaueure, qui rend le milieu & les bouts de la Croix plus larges que le corps des branches. Ainsi ie finy par la Croix, & par ce passage de Rupertus *lib. 6. de Diuinis Officiis Cap. 22. Adoramus in Cruce opportunam, vt ait Paulus, gloriam, salutem acquisitam, reducem, vitam saluationem perfectam, liberationem perpetuam : Adoramus Crucem, Fidei præsidium, Spei firmamentum, Charitatis solium, Misericordiæ titulum, Pietatis argumentum, PACIS VEXILLVM.*

L'ENSEIGNE de la Paix, le BOVCLIER & L'ESCV de la Foy, les ARMES des Chrestiens offensiues & deffensiues.

IN HOC SIGNO VINCES.



ADDITIONS DES ARMOIRIES DE FAMILLES



XIMENEZ en Arragon, *d'azur à deux Espées mises en sautoir les pointes en bas d'argent, accostées de deux Colomnes d'or chacune surmontée d'une Fleur de Lis de mesme.* DE BOISSAT en Dauphiné, porte *de gueules à la Bande d'argent, accompagnée de six Besans d'or mis en orle.* QVERALIO-Clisson, *d'azur au Croissant d'argent, accompagné de trois Estoilles de mesme.* DV PVY-Saint Germain, *d'or à une Bande de sable, chargée de trois Roses d'argent, au Chef d'azur chargé de trois Estoilles du champ.* VILLARCEAVX porte *Burellé d'argent & de gueules au Lion de sable brochant sur le tout, armé lampassé & couronné d'or, supportant de la pate droite vn Croissant de mesme.* TYRYSDEN en Angleterre, *d'argent Flanqué de gueules, au Santoir sur le tout escartelé de l'vn en l'autre, charge d'vn Escusson d. surchargé d'vne main de & accompagné de quatre Croix recroisettées aussi de l'vn en l'autre.* BVSSILLET, *Escartelé d'argent & de sable, au Chef d'or.* THORNAVER à Ausbourg, porte *de gueules au Bourdon d'or, accosté de deux Coquilles d'argent.* LE SVEVR-Petiuille, porte *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné en chef de deux Croissans, & en pointe d'vne Rose de mesme.* MARION, porte *d'azur au Croissant d'argent surmonté d'vne Estoille d'or, escartelé d'or à l'Arbre de sinople.* GVIBERT en Limosin, porte *d'azur à trois Casques d'argent.* CLEREL-Rampen, *d'argent à la Fasce de sable, accompagnée en chef de trois Merlettes de mesme, & en pointe de trois Tourteaux d'azur.* ROGVIER à Tolose, *Escartelé au premier d'azur à vne Estoille à six raiz d'argent, au deux & trois d'or à vne Palme de sinople, au quatriesme de gueules à la Croix alaisée d'or.* POIRIER-d'Amfreuille, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Estoilles de mesme, & en pointe d'vn Croissant d'argent.* MONTVREVX sur Sosne, *d'or à Bande d'azur.* VELEN en Vuestphalie, porte *d'or à trois Oyseaux desmembrés de gueules mis en fasce.* SALDAIGNE, *d'argent à l'Aigle esployée de sable.* PEHEMOL, *d'azur au Cheuron d'argent accompagné de deux Coquilles d'or en chef, & en pointe d'vn Lion de mesme.* MILETA à Rome, *d'argent au Cheuron d'azur accompagné de trois Cœurs de gueules.* HVCHET-de Fledel, porte *d'azur à six Billettes clechées d'argent posées trois deux & vne.* GVYBERT, *d'argent à la Bande d'azur chargée d'vn Croissant du Champ, accompagnée de deux Estoilles de mesme.* BROE', porte *d'azur à vne Estoille d'or, au Chef de mesme chargé de trois Trefles de sinople.* LA MAVVISIERE, porte *de gueules à trois Molettes d'argent, escartelé palé d'or & d'azur de six pieces, au Chef de gueules chargé d'vne Deuise viurée d'argent.* VILLAVTRAY, *d'azur au Cheuron d'or la pointe surmontée d'vn Croissant d'argent, & accompagné de deux Estoilles en chef & d'vne Rose en pointe de mesme.* GRIMOVILLE-Larchant, porte *de gueules à trois Estoilles d'argent, escartelé d'azur au Lion d'or tenant de ses pates vne Massuë de mesme.* DE LA PLVME au Duché de Bourgongne, porte *d'or à trois Aigles de sable mises en fasce, coupé de gueules à trois Chicots d'or.* GEDOVIN-de Goumeruille, porte *d'azur au Croissant d'argent en chef accosté de deux espics d'or, & en pointe d'vn Besan d'argent, au Chef d'or chargé d'vne Rose de gueules.* DE CHALES, Seigneur dudit lieu & de Gourgenon, *d'argent à la Croix Nislée de sable.* MVLBERT en Bauiere porte *d'or à quatorze Tourteaux de sable posés quatre, quatre, trois, deux & vn.* VVALSEE en Suabe, *de sable à la Fasce d'argent.* GELAS, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Estoilles & en pointe d'vn Lion de mesme.* Le Comté de BAR sur Seine, entre le Duché de Bourgongne & le Comté de Champagne, porte *d'azur à trois Bars rangés en fasce d'argent, à la Bordure componée d'or & de sable.* DE HERE, *d'argent au Cheuron de sable, accompagné en chef de deux Coquilles de mesme, & en pointe d'vne Estoille de gueules.* MAREC-Naualet en Bretagne, *d'azur à deux Coutelas d'argent garnis d'or, posés en sautoir.* DE PINGON en Sauoye, Baron de Cusy, porte *Tiercé en fasce, le premier d'argent Chaussé*

d'azur, le deux d'or, le troisiesme d'azur chappé d'argent. Scambler en Angleterre, *d'argent à vn Cœur de gueules, au Chef retrait de sable.* La Chiusa en Piedmont, *de gueules a vne Croix d'argent, à la Cottice de sable brochant sur le tout.* Piqveny, *Fascé d'argent & d'azur de six pieces, à la Bordure de gueules chargée de huit Roses du premier.* Senavlt, *d'azur au Cheuron d'or accompagné en chef de deux Estoilles, & en pointe d'vn Croissant de mesme.* Coetqven, *d'argent a trois Bandes de gueules.* Dabanton, *de gueules à trois Pignes de Cheual d'or.* Bovtechovx-Branchet, *d'or a trois Chicots de sable, au Chef d'azur.* Manriqve, *de gueules à deux Chaudrons fascés d'or & de sable l'vn sur l'autre.* Dongleberghe en Flandres, *de sable à vn Lion d'or, au Baston de gueules brochant sur le tout.* Brvneav-Viserny, *d'or à vn Taureau de sable.* Le Cointre, *d'azur à trois Croissans d'or à l'Estoille de mesme en abisme.* Maniqvet porte *d'azur à trois demy Vols d'argent, les deux du chef addossés.* Carondelet au Comté de Bourgongne, *d'azur à la Bande d'or, accompagnée de six Besans de mesme mis en orle.* De Bovrnevf, Premier President du Parlement de Bretagne, porte *d'argent à vn Sautoir de sable, au Franc quartier de gueules, chargé de deux Poissons rangés en fasces d'argent.* Artevelde à Gand, *de sable à trois Couronnes de Laurier ou triomphale d'argent.* Adhemar en Prouence, portoit *d'or à trois Bandes d'azur*: cette maison est fonduë en celle de Castelane auec la terre de, Grignan dont les Comtes ont esté obligés de porter le nom & les Armes d'Adhemar. Erqvery, *d'argent au Lion de gueules alias de sable.* De Nevers, Comtes dudit lieu, portoit *d'azur semé de Billettes d'or, au Lion de mesme.* De Kaly-du Fau en Bretagne, porte *d'azur à trois Coquilles d'or, & vne Fleur de Lis de mesme en abisme.* Aimeret à Paris, porte *d'argent à vn Cheuron de sable chargé de trois Coquilles d'or, au Chef de mesme.* Godran à Dijon, de ce nom deux Presidens au Parlemēt dont le dernier est Fondateur du College des Iesuistes, *d'azur au Cadran d'or les heures de sable, l'esguille sur le point de dix heures.* L'Abbaye de Saint Benigne de Dijon à pour Armes les instrumens du martyr de cet Apostre de Bourgongne, qui sont *deux Lances d'or ferrées d'argent posées en sautoir, surmontées d'vn Madrier de mesme.* Dv Peschin Seigneur dudit lieu, portoit *d'argent coupé d'azur, à la Croix ancrée sur le tout coupée de gueules, sur argent, & d'argent sur azur.* Aiscelin, portoit *de sable à trois testes de Lions arrachées d'or.* D'Anglebermes, *d'or au Cheuron de gueules.* D'Eessene en Flandres, portoit *de sinople à trois Merlettes d'argent, au Chef d'or chargé de trois Pals de gueules.* De Govrville, *d'or au Lion de gueules Couronné, & lampassé d'argent.* Asse, *d'azur à trois Aigles d'or, becquées & armées de gueules.* De Beze, *de gueules à la Fasce d'or chargée de trois Roses d'azur, & accompagnée d'vne Clef d'argent en pointe.* De Chastelperron, *escartelé d'or & de gueules.* De la Barre en Flandres, portoit *de gueules à la Bande de Vair.* De Magne', *de gueules à la Croix ancrée d'argent.* De Pierre-Buffiere, *de sable au Lion d'or.* De Covhe' *escartelé d'or & d'azur, à quatre Merlettes de l'vn en l'autre.* De Fovcherolles, *de gueules au Chef de Vair* De Mercvevr, *de gueules à trois Fasces de Vair.* D'Angvechin, porte *d'argent à trois testes de Corbin de sable.* De Laborey dit de Byarne au Comté de Bourgongne, Seigneur de Salans, Cheuigny, Charchillat, & Mutigney, porte *de gueules à vne Bande d'or chargée d'vn Sautoir du champ*, quelqu'vns du mesme nom ont cottoyé cette Bande de deux Estoilles en chef d'argent, d'vne charuë de mesme en pointe, qui furent ostés par permission du Roy d'Espagne Philippes IV. à present regnant, par Leonel de Laborey, Seigneur de Byarne, deputé de la Ville de Dole aupres de sa Maiesté Catholique Mendoça, Comtes de Tendilla & Marquis de Modejar, porte comme les Marquis de Santillana, & pour difference leur Escu est sur vne Estoille au Comette d'or à huit raiz qui sert de Tenant, l'Escu entouré de ces deux mots BVENA GVIA qui signifient Bonne Guide. Svarez-de Mendoça, porte de Mendoça-Santillana *aux Mots AVE MARIA* seulement, parti de Figveroa, & pour Tenant *vne Aigle de sable couronné d'or, l'Escu chargé sur son estomach.* De Beavmont Comtes de Lerain, *de gueules à vn Griffon d'or, aux doubles chaisnes de mesme mises en orle.* Anvers, Marquisat de l'Empire, porte *d'argent à l'Aigle de gueules couronnée, becquée & membrée d'or.* Zvniga en Espagne, porte *d'argent à vne Bande de sable & vne chaisne à huit chaisnons d'or mise en orle sur le tout.* Ysore', *d'argent à deux Fasces d'azur.* Belleville, *Gironné de Vair & de gueules de dix pieces.* Dalmatie, *de gueules à trois Testes de Lions leopardées d'or.* Achey-Buseual, *Cheuronné d'or & de gueules de six pieces.* La Ville de Bovrbon Lancy, porte *d'azur au Lion d'or à l'orle de huit Co-*

quilles de mesme. VIEVBOVRG en Flandres, portoit *de sable au Chasteau d'argent*. MESIA-Carrillo en Espagne, porte *d'or à trois Fasces d'azur, parti de gueules au Chasteau d'or à la Bordure sur le tout eschiquetée d'azur & d'argent de deux traits*. AMENARD, porte *Bandé d'argent & d'azur de dix pieces*. PALAISEAV-Haruille, porte *de gueules à la Croix d'argent chargée de cinq Coquilles de sable*. HALBOVT en Flandres *d'azur à trois Sautoirs d'argent*. Le Côte de HANAVV-Muntzenberg en Allemagne, *Cheuronné de gueules & d'or de six pieces, escartellé d'or à trois Fasces de gueules, sur le tout de gueules coupé d'or*. DE CASTILLE, Comtes de Vizcaya & de Castanenda en Espagne, *Escartelé en Sautoir, au premier de gueules au Chasteau sommé de trois tours d'or, au deux & trois d'argent au Lion de pourpre, au quatriesme d'argent à l'Aigle de sable*. LONDERSLOT, *d'argent au Sautoir d'azur*. DE SOTTENGHIEN en Flandres, portoit anciennement *d'azur semé de Billettes d'or au Lion de mesme*; la Seigneurie de Sottenghien estant entrée en la famille d'Enghien par vne fille heritiere de cette terre, femme de Sohier Seigneur d'Enghien; Gerad d'Enghien son petit fils possedant ladite terre de Sottenghien, en prit le surnom qu'il transmit à ses descendans auec les Armes d'Enghien, dont comme puisné, il changea le metail & la couleur, portant *Gironné d'or & de gueules, les girons de gueules semés de Croix recroisettées au pied fiché d'argent*. AMBLOT, *de sable à vne Bande d'or, accompagnée en chef d'vne Molette de mesme*. MADAILLAN-Montataire, *Taillé d'or & d'azur; escartelé d'azur au Lion d'or*. PATAIN, porte *d'azur à trois Fasces ondées d'or*. ESCRONES, Seigneur de Gallardon; *de gueules à la Bande vairée d'or & d'azur, accompagnée de six Annelets d'argent mis en orle*. ARMINNANQVE, Comtes de Cangas & de Tineo en Espagne, *d'argent à vn Lion d'azur, escartelé de gueules au Lion d'or*. BETTE en Flandres, porte *d'azur à trois Potences d'or*. ESCOVX, *d'or au Chien brac rampant accollé & bouclé de gueules, escartelé de gueules au Leopard d'or*. Guillaume DE HAVTEMER, Seigneur de Feruaques, Mareschal de France, portoit *escartelé, au premier d'or à trois Fasces ondées d'azur, au deux d'or, à vne Bande viurée d'azur; au trois de gueules à trois Bandes d'argent, au quatre d'azur au Lion d'or*. PERIS en Misnie, porte *d'azur à vne Rose d'argent*. DE HVBAN, portoit *palé d'argent & d'azur de six pieces; party d'azur au Chef cousu de gueules chargé de deux Bandes d'or*. AVRIL de la Chauuiere en Bretagne, porte *d'argent à vn Arbre de sinople, au Chef d'azur, chargé de trois Estoilles d'or*. DE LALLIERE dit Dressier, au Comté de Bourgongne, porte *d'argent à trois Aigles de sable*. MENDOÇA, Comtes de Monteagudo en Espagne, *Escartelé en sautoir, au premier & quatriesme de sinople à vne Bande d'or, chargée d'vne autre de gueules, au deux & trois de gueules à dix Panelés renuersées d'argent posés quatre, trois, deux & vne, à dextre en bande, à senestre en barre, à vne chaisne d'or sur le tout en sautoir & triangles appointés*. ANDELOT en Hainaut, *Eschiqueté d'argent & d'azur au Lion de gueules brochant sur le tout*. PAPON, *d'or à vne Croix d'azur au Chef endenché de gueules*. ANTONNELLE, *d'azur à cinq Estoilles d'or posées en sautoir*. MAGNAN, *d'argent à deux Fasces d'azur, au Chef de gueules chargé de trois Estoilles d'or*. PASSAVANT, *d'or à deux Fasces de gueules à l'orle de neuf Merlettes de mesme*. VILLANDRANDO, Comtes de Ribadeo en Espagne, *d'argent au Croissant tourné eschiqueté d'or & de sable de trois traits, escartelé d'or à trois Fasces d'azur, à la Bordure d'azur chargée de huit Chasteaux d'or*. ARCHY-de Gallod, porte *d'or à trois Cheurons de gueules*. NOVBRAY, *de gueules au Lion d'argent*. Le Comte DE LANDAVV en Allemagne, porte *Bandé d'argent & de gueules de quatre pieces*. Pierre DE SOMMIEVRE, Comte de Lignon, Mestre de Camp d'vn Regiment de Caualerie, porte *escartelé, au premier d'argent à la Bande de gueules, chargée de trois Coquilles d'or*, qui est DE GAVNES, *au deux* D'ESTRAC, *au trois d'azur au Cheuron d'or; contrescartele de gueules à la Croix dentelé dargent*, qui est D'ALENCOVR, *au dernier* de Damas, *sur le tout* de Sommieure. HARLEBEKE, Chastelains dudit lieu en Flandres, portoient *Gironné d'or & d'azur de seize pieces, à l'Escusson de gueules*; alias, *d'argent au Cheuron de gueules à la Bordure endentée de mesme*. AVYN, portoit *d'azur à la Fasce d'argent accompagnée en chef d'vn Croissant d'or & en pointe d'vne Estoille de mesme*. CERDA-MENDOÇA, Comtes de Galues, *party, au premier* de Castille *parti de Leon, soustenus d'azur à trois Fleurs de Lis d'or; au deux de* Mendoça-Santillana. ANTŌ en Dauphiné, *de gueules à l'Aigle d'argent membrée d'or*. PASSAVANT, *de gueules escartelé d'argent à la Fasce d'azur*. Le Roy des Medes *de Pourpre à trois Couronnes l'vne sur l'autre, celle du cœur d'argent les deux autres d'or*. La Ville de Cordouë, porte *d'or au Lion de gueules couronné & armé du champ, à la Bordure d'azur*. LAVBIGEOIS-de Re-

baud, Seigneur de Brisailles, *d'or a la Fasce de gueules.* BRAGELONNE, *de gueules à la Fasce d'or, chargée d'vne Coquille de sable accompagnée de trois Estoilles du second, les deux du chef accostans vn Cœur de mesme.* CHERISY-Murel, *d'or à vne Fasce d'azur.* CARILLON, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Coquilles, & en pointe d'vne Rose de mesme.* TISON-d'Argence, *d'argent à deux Leopards de gueules l'vn sur l'autre.* AREL, *Escartelé d'argent & d'azur.* RIBERA en Espagne, *d'or à trois Fasces de sinople.* EMOIN-Villemontée, *d'azur à trois Cheurons d'argent.* SACET *d'azur a la Fasce d'argent chargée de trois Croix de gueules.* AMOROTS, *d'azur au Cygne d'argent chargé d'vne Estoille d'or.* DE GOBEHEN, Seigneurs dudit lieu en Angleterre, *de gueules a vn Cheuron d'or, chargé de trois Lions de sable*; quelques puisnés ont mis des Croix au lieu des Lions. DE LEVA, au Royaume de Naples, *de sinople semé d'Estoilles d'or, au Chasteau de mesme.* ROYER-de la Marche, & de Longueraye, porte *d'azur à deux Lions affrontés d'or armés & lampassés de gueules.* ROYER-des Estangs, adiouste en chef *vne Colombe posée en aigle rayonnante d'argent tenant en son bec vn rameau d'Oliue d'or.* BABINET, porte *d'or à trois Merlettes de sable.* DE CYRANO, Seigneur de Bergerac, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux despouilles de Lions de mesme liées de gueules, & en pointe vn Lion la queuë passée en sautoir aussi d'or armé & lampassé de gueules, au Chef cousu du dernier.* ANSELME, *d'azur Fretté d'argent: alias, d'argent Fretté d'azur.* DE LAVVVE en Flandres, portoit *escartelé d'argent & de sable.* DE THIL au Duché de Bourgongne, portoit *d'or à trois Lions de gueules.* RAMSTON en Angleterre, porte *de sable à deux pates de Lion posés en cheuron mouuantes du bas.* VORMISELLES en Flandres, portoit *Eschiqueté d'argent & de gueules.* MARNIX, *d'azur à vne Bande d'argent, accompagnée de deux Estoilles d'or.* PRAROMON en Suisse, *de sable à vne areste de poisson mis en pal courbée d'argent.* VERNAT, *d'azur à vne Oye d'argent tenant au bec vn rameau de sinople.* CHAMBORANT-Drou, *d'or au Lion de gueules.* VICENTELO de LECA, Comtes de Cantillana en Espagne, *party, au premier d'azur à vne Fasce cousuë de sinople chargée d'vn Chasteau d'argent, supporté de deux Lions d'or, & accompagnée de deux Deuises de mesme: au deux escartelé de gueules & de sinople au Chasteau d'argent sur le tout, sommé d'vne Aigle esployée naissante de sable & en pointe vn Lion d'or, à la Bordure de mesme chargée de cinq Escussons de gueules surchargés d'vne colomne couronnée d'argent.* GOMIECOVRT, *d'or à la Bande de sable.* NINNO, Comte de Buelna en Espagne, *d'or à sept Fleurs de Lis d'azur posées vne deux vne deux & vne.* Thibault DE BEAVREIN, Seigneur de Vareinne, la Boissiere, Marchécreux, Bois-Martin, Villers, Mimerans & la Nacquerie, porte *d'azur à la Croix ancrée d'or, escartelé de gueules à la Fasce d'or chargée de trois Merlettes de sable, le tout brisé d'vn Lambel de quatre pieces de gueules.* VIANTAIS, porte *d'argent à trois boutons de Roses feuillés & soustenus de sinople* APIGNY en Bretagne, *d'argent semé d'ancholies d'azur.* DE CASTILLE, Comtes d'Alburquerque en Espagne, porte *de gueules au Chasteau sommé de trois Tours d'or, vestu d'argent à quatre Lions de pourpre.* DE MONTSAVION, *de gueules à neuf Tourteaux d'or.* STRZMIC en Pologne, *de gueules à vn Estrier d'or.* MARRIGNA, *de gueules à la Bande d'or accompagnée de deux Coquilles d'argent* DAVBRAY, porte *d'argent a trois Trefles de sable, au Croissant de gueules en abisme.* DE FROLOIS en Bourgongne, portoit *Bandé d'or & d'azur de six pieces à la Bordure engreslée de gueules.* GRAFENSTEIN en Alsace, porte *d'or au Cheuron ployé de sable, chargé de trois Aiglettes d'argent.* DE LA GRANGE-de Montilles, au Duché de Bourgongne, *d'azur au Cheuron d'or, chargé d'vn Croissant de gueules, accompagné de deux Estoilles du second en chef & en pointe d'vne Rose d'argent.* DE GY, *d'azur à la Croix d'or.* INCHY, *Fascé d'or & de sable de six pieces, à la Bordure de gueules.* MARESTE, *d'azur à la Fasce d'argent de deux pieces, à la Bande de gueules brochant sur le tout.* Iean DV MOVLIN, Seigneur de Fontenay en Brie, sous le Roy Charles VII. duquel estoit descendu le docte Iurisconsulte Charles du Moulin, portoit *d'argent à vne Croix Nislée de sable.* DE MOVRANT, porte *de gueules à trois Salades d'argent pennachées de sable.* SALLE' à Paris, porte *d'azur à vne Fasce viurée d'or, à la Bordure engreslée de mesme.* SYMIERS, porte *d'azur à vne Bande d'or, chargée de deux Lionceaux du champ, & d'vn Croissant tourné surmonté d'vne Fleur de Lis en cœur de mesme; accompagnée de deux Estoilles du second.* TREAL-Goray en Bretagne, porte *de gueules au Croissant Burelé d'argent & d'azur.* D'ARCHIAC, *de gueules à deux Pals de Vair, au Chef d'or.* DE CHASTILLON en Bazois *Losangé d'or & d'azur.* TORCHEFELON, porte *de gueules au Chef bandé d'azur & d'Hermines.*

AYDIE'-de Riberac, *de gueules a quatre Lapins cantonnées d'argent*, autres disent *courans l'vn sur l'autre*, ie les ay veu representés des deux façons. GALLIEN, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné en chef de trois Estoilles d'argent, & en pointe d'vn Croissant de mesme.* ERP, *de sable au Sautoir componné d'argent & de gueules.* STAVLE-Hucle, *d'Hermines à la Bande de gueules.* NEVELE, *d'argent à la Croix de gueules.* DE LVY, *d'azur au Lion d'or armé & lampassé de gueules, à la Bordure de mesme.* HVELE, *d'or au Chef de gueules, chargé de trois Pals d'argent.* VTENHOVE, *d'argent à trois Iumelles de gueules.* EGELOY, *d'azur à deux Fleurs de Lis d'argent, au Franc quartier de gueules, chargé de trois Tours d'or.* GRIMBERGHEN, *de sinople à trois Macles d'argent; au Chef d'or chargé de trois Pals de gueules.* HARCKEL dit Haestricht, *d'argent à deux Fasces bretessées & contrebretessées de gueules, à la Bordure engreslée de sable.* DILBEKE, *d'argent à deux Fleurs de Lis de gueules au Franc-quartier de sable, chargé d'vne Bande Losangée d'argent.* NAELDEVVYK, *d'argent au Lion de gueules.* COVRANT de Roche dure, Cheualier de la Table Ronde, portoit *de sable à trois Lapins, les deux du Chef affrontées d'argent.* CICINELLI à Naples, *de gueules au Cigne d'argent, à la Bordure endenchée d'or.* GVLIELM en Angleterre, *d'argent au Lion de Contre hermines.* IACQVET-de la Verriere, porte *d'azur au Lion assis d'or tenant de la pate droite vne Fleur de Lis de mesme*, & pour deuise *Accipe daque fidem.* RAPPIN en Bauiere, porte *de gueules à l'Aigle d'argent.* LE VALDERSTRAETE en Flandres, portoit *d'argent semé de Croix recroisettées de sable à trois Cœurs de gueules.* KERALY-du Fou, *d'azur à trois Coquilles d'argent, & en Abisme vne Fleur de Lis d'or.* POVY, *Escartelé, au premier d'or au Loup de gueules; au deux & trois d'argent à la Bande de sable, au dernier d'or au Chesne de sinople.* KERVENO, *d'argent à deux Fasces de sable.* POIGNANT, *d'argent au Cheuron de sable, accompagné de trois Macles de mesme, au Chef d'or chargé d'vn Lion-leopardé de gueules.* FRAMES, porte *d'azur au Dextrochere habillé ganté d'vn Gand de Fauconnier d'argent mouuant du flanc portant vn Espreuier de mesme.* CECANI à Rome, porte *d'argent tranché de gueules à vne Aigle sur le tout tranchée de l'vn en l'autre.* Henry DE BOVRDEILLE, Vicomte dudit lieu & Marquis d'Archiac, portoit *d'or a deux Membres de Griffon l'vn sur l'autre de gueules armes d'azur.* SARRAV, porte *de sable à trois Membres de Griffons d'or.* DE FRASANS à Dijon, porte *d'or au Cerf de gueules sommé sans nombre.* SALTEVR, *de gueules a vne Bande eschiquetée d'or & d'azur de trois traits, accompagnée de deux Estoiles du second.* MAILLORGVES, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Estoilles de mesme.* ALART Esplan, *d'azur a vn Vol d'or, au Chef de mesme chargé de trois Estoilles de gueules.* CAPOVA, au Royaume de Naples, porte *d'or à la Bande de sable, chargée d'vne autre Bande d'argent.* ARCIMBOLDA en Toscane, porte *d'azur à vne Bande d'or, chargé d'vne autre de gueules;* ARCIMBOLDA en Lombardie, porte *cette Bande de gueules surchargée de trois Estoilles du second.* CHILA en Silesie porte *de sable à la Barre d'or, chargée de trois Roses d'azur.* MESVILLAC, porte *Vairé d'or & d'azur au Baston componné d'argent & de gueules.* AZATRA au Royaume de Naples, porte *Losangé d'argent & de gueules.* BEAVMONT-Cars en Sauoye, porte *d'argent à deux Fasces de gueules, au Chef endenché de mesme.* CRVEBLR en Austriche, porte *d'argent chappé de sable, coupé de mesme vestu du premier.* SEVERT-Vrigny, *d'argent à trois Bandes de gueules; coupé d'azur à trois Roses d'argent.* HELIN, *Fascé d'argent & d'azur de six pieces, la premiere fasce chargée de cinq Roses de gueules* SVFFRET, porte *de gueules à la Bande d'argent, accompagnée en chef d'vne Fleur de Lis, & en pointe d'vne Rose de mesme.* DERRER à Nuremberg, porte *d'argent à la Bande de sable, chargée de trois Rocs cannelés du champ.* OVTHVESDEN en Flandres, *d'or à vne Roue de gueules coupé*, de Chastillon LIECHTENFELS en Suabe, porte *de sinople à vne Hache d'argent emmanchée d'or senestrée d'vn demy Vol de mesme.* POMERANIE, Duché, porte suiuant le Vvapenbuch de Iean Sibmachern, *d'azur au Griffon de gueules couronné & armé d'or*, cette Armes est pour enquerir ou fausse; le Pere de Varennes blasonne le champ d'argent & ne donne point de Couronne au Griffon. RVSHVVORTH en Angleterre, *d'argent à vne Bande de sable accompagnée en Chef d'vne Aigle de sinople, & en pointe d'vne Croix recroisettée du second.* FAVRE-Berbisse, porte *d'azur à la Bande d'argent, chargée de trois Croissans de gueules, accompagnée de deux Lions d'or.* La Ville d'AVTVN, porte *Coupé, le chef* de Bourgongne ancienne, *la pointe d'argent à vn Lion-leopardé de gueules*, ainsi ie les ay en vne empreinte d'vn sceau que i'ay pris à vn vieil acte donné par le Vierg en l'année M. D. LIV., ce sceau tres-ancien & bien graué suiuant les regles de l'art, monstre que l'on s'equiuoque de

blasonner les Armes de cette Ville là, d'vn Lion au lieu du Lion-leopardé, & d'vn Chef pour le coupé : anciennement elle portoit *d'argent à trois Giures enlassées de gueules, au Chef d'azur chargé de deux testes de Lions affrontées d'or.* FRANCONIE Duché, porte *Coupé endenté d'argent & de gueules.* SENESCHAL, porte *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Trefles de mesme.* BEVRES-de Grand pré, *Fascé d'or & d'azur au Sautoir de gueules, brochant sur le tout.* La Ville de FLAVIGNY au Duché de Bourgongne, à pour Armes, *d'azur à vne F capitale d'or couronnée de mesme.* ROKFORD en Angleterre, porte *Vairé d'or & d'azur de cinq tires.* La Ville de SEVRRE erigée en Duché en faueur de Roger de Saint Lary-& de Bellegarde, Grand Escuyer de France, Gouuerneur de Bourgongne ou cette Ville est scituée, lequel luy donna son surnom de Bellegarde qu'elle à quitté comme son tiltre de Duché pour reprendre son ancien nom, porte *d'azur semé de Roses d'argent au Lion couronné d'or.* PANDONE à Naples, porte *d'or à deux Bandes de gueules à vne Fasce de Vair.* DE MVRAT, *d'azur à trois Pals d'or accostés de seize Roses d'argent posées quatre, quatre, quatre, & quatre.* AGNEAV au Duché de Bourgongne, portoit *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Roses de mesme.* DESCROTZ au mesme Duché dont les Seigneurs d'Vchon & d'Estrée, porte *d'azur à la Bande d'or, chargée de trois Esprenissés de gueules, & accompagnée de trois Merlettes du second.* ALLART, porte *d'argent au Cheuron de gueules accompagné de deux Roses en Chef de mesme, & en pointe d'vne teste de More de sable.* ANDRAVLT-de Langeron, porte *d'azur à trois Estoilles d'argent.* ASSELIN-de Frenel, *d'azur au Cheuron d'argent, accompagné de deux Estoilles d'or en chef, & en pointe d'vn Croissant du second.* ACHON, *d'or semé de Fleurs de Lis d'azur.* ANNY, *d'argent à vn Sautoir d'azur chargé de quatre Coquilles d'or & d'vne Estoille du champ en cœur.* BALATIER-Lantage, *de sable à vne Fasce d'or.* BARILLON, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagnée de deux Coquilles en chef, & d'vne Rose en pointe de mesme.* DES BARRES, *d'or à la Croix nislée de sable.* Guillaume des Barres, dit le Barrois, qui fut auec le Roy Saint Louis au Voyage de la Terre sainte, prit à son retour ces Armes, & quitta celles qu'il y auoit porté, qui estoient *Barrées d'argent & de sable de six pieces.* BEAVMANOIR prés Quintin, porte *de gueules à la Fasce d'argent accompagnée de trois Quintes feuilles de mesme.* BOVILLET en Bourgongne, dont deux Maistres des Comptes à la Chambre de cette Prouince, pere & fils, porte *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Besans d'argent, au Chef cousu de gueules chargé d'vn Croissant d'argent accoité de deux Estoilles d'or.* FERROV au Duché de Bourgongne, *de gueules à trois Besans d'or.* ENOVVILLE en Normandie, porte *d'argent à la Fasce d'azur, chargée de trois Roses d'or.* TOT en Angleterre, *d'argent à la Fasce de gueules accompagnée de trois Cœurs percées à dextre sagnans de mesme.* PARDESSVS, porte *d'argent au Cheuron de sable accompagné de trois Coquilles de gueules.* DV LAC, porte *d'argent à la Fasce d'azur chargée d'vne Estoille d'or.* DE GRANDVELLE au Comté de Bourgongne, porte *d'argent à trois Bandes de sable, au Chef d'or chargé d'vne Aigle esployée du second, diademée de gueules*, ce chef de l'Empire est vne concession. COVRCELLES-de Champleys, porte *d'argent à trois Fasces de gueules surmontées de de trois Aigles esployées de sable.* FAYET, *d'azur à la Fasce d'or chargée d'vne autre de sable, surchargée d'vne Coquille d'argent accoitée de deux Estoilles du second.* LIGNY-Rentily, *d'azur au Cheuron d'or accompagné de deux Estoilles en chef, & d'vne Rose en pointe de mesme.* PICAGNOS à Genes, porte *d'azur à cinq Fleurs de Lis d'or, coupé d'argent à trois Fasces endées d'azur.* DE TRIEST en Flandres, porte *de sable à deux Cors en chef d'argent embouchés virolés & enguichés d'or, & en pointe vn Leurier courant accollé du second.* DE MONTCHANIN-la Garde-Marsac, portoit *de gueules au Cheuron d'or.* LAVBIGEOIS, porte *d'azur à la Fasce de gueules bordée d'argent.* GOVRIAVT, *de gueules à vn Croissant d'argent.* CHARLOT, *d'argent au Cheuron d'or, accompagné de trois Croissans d'argent, celuy de la pointe surmonté d'vne Estoille du second.* LINCOLNE Ville d'Angleterre, porte *d'argent à la Croix de gueules chargée d'vne Fleur de Lis d'or.* SERVIN, *d'argent à l'Aigle esployée de sable.* IARNAGE, porte *de gueules à deux Cheurons d'argent, accompagnés en chef de deux Croissans & en pointe d'vn Scorpion de mesme.* DAMIANIS, *de gueules à l'Estoille d'argent, au Chef d'or chargé d'vne Aigle de sable.* MERCVRIO en Sicile, porte *d'azur au Caducée d'or.* TARDIEV, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de deux Croissans d'argent en chef, & d'vne Croix patée de mesme en pointe.* HOMBRACHTEN à Francfort, porte *de gueules à la pate de Lion d'argent mouuante du flanc senestre, tenant vne Clef d'or.* DE CALCKINE en Flandres, porte *d'azur au Lion d'or, à vne Bande d'argent chargée de trois Cœurs de gueules brochant sur le tout.* HEART en

Angleterre

Angleterre, *de gueules au Chef d'argent chargé de trois Cœurs du champ.* ALLARD, dont vn Conseiller au Parlement de Paris, portoit *vn Cheuron accompagné de trois Testes d'Oyes arrachées, au Chef chargé de trois Coquilles.* DE MASTAS, *Losangé d'or & d'azur.* IOVSSEAVME, *d'argent Fretté de gueules.* AYCELIN-Montaigu, *de gueules au Lion d'Hermines.* MENDOÇA, Comtes de Castrogeriz en Espagne, *de sinople à vne Bande d'or chargée d'vne autre de gueules, parti de gueules a dix Panelles renuersees d'argent, posés trois, trois, trois, & vne.* ROISELAFRE en Flandres, portoit *d'argent a trois Lions de gueules.* ARZILLIERE, *d'or semé de Croisettes de sable au Lion de mesme.* Les Comtes DE PAGAN, originaires du Royaume de Naples, portent *Bandé d'or & d'azur de six pieces, au Chef d'Hermines chargé d'vn Lambel de gueules, a la Bordure componnee de France, de Naples, & de Hierusalem.* ARRAGON-Majorque, *d'or a quatre Pals de gueules brisés d'vne Bande de mesme brochant sur le tout.* DE NOGENT-d'Aubetrée, porte *d'azur au Lion d'argent.* DE GAND en Bourgongne, porte *d'azur au Chef d'argent chargé de trois Merlettes de sable.* Iean-François Remond-de Gand, Conseiller au Parlement, qui à pris le surnom de Remond, à cause de Marie Remond sa mere, Dame de Breuiande, heritiere de Guillaume Remond, Seigneur de Breuiande, & Conseiller au mesme Parlement, est de cette maison; aucuns de laquelle comme les Seigneurs de Villemorien & autres, ont chargé leur Escu *d'vne Estoille d'or, & brisé d'vne Bordure de mesme* dont le Chef brochoit dessus; à present ledit Iean-François Remond-de Gand, porte *le champ de sable.* ERP en Flandres, *de sable au Sautoir componné d'argent & de gueules.* DE VAVX-Bussenois en Bourgongne, *d'azur à vne Croix d'or.* TOLEDO, Comtes de Oropesa en Espagne, *huit pointes d'azur equipolés à sept d'argent, à la Bordure componnée de Castille & de Leon.* BEAVVOISIN, *d'azur à vn Cheuron d'argent, accompagné de trois Roses de mesme.* DENEQVIN, *d'azur à vn Sautoir d'or, accompagné de quatre Grillets de mesme.* DE VANDENESSE en Bourgongne, portoit *d'or à quatre Pals de gueules, au Cheuron d'argent brochant sur le tout:* ceux de ce nom retirés en Allemagne ont adiousté vn Chef de l'Empire par concession dont i'ay veu les letres. D'AIGLE, *de gueules a trois Bandes d'or.* LALLEMAND-de Voussy, *de gueules au Cheuron d'argent accompagné de trois Roses d'or.* AVRILLAC, *d'argent à deux Bandes d'azur.* RICHARD en Bourgongne, porte *d'azur au Chef d'or chargé de trois Tourteaux de gueules.* VELAZQVEZ-Dauila, Comtes de Vzeda en Espagne, *de sinople à vne Tour d'argent, parti d'azur a treize Besans d'or posés trois, trois, trois, trois & vn.* DE LA PERRIERE, *d'argent à vne Fasce de gueules, surmontée de trois Testes de Leopards de mesme, couronnées d'or.* ANLEZY-Chazelle en Bourgongne, porte *d'Hermines à la Bordure de gueules.* VERNE' *d'azur a trois demy vols d'argent, & vne Rose d'or en abisme.* D'AILLIERS, *Coupé d'argent & d'or, au Lion brochant sur le tout coupé d'azur sur argent & de gueules sur or.* REMINY *d'azur à la Fasce d'or, surmontée de trois Estoilles de mesme.* DE VESCQ, portoit *de gueules à vne Tour d'argent.* LA COSSE en Bourgongne, *d'argent à vne Fasce d'azur, chargée de trois Estoilles d'or, & accompagnée de trois Mouchetures d'Hermines de sable.* LANTENAY *de gueules à vne Croix d'Hermines.* NEGRIER en Normandie, porte *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Testes de Mores de sable tortillées du champ.* VILLERS-la Combe, *de gueules à trois Estoilles d'argent posées en bande, cottoyées de deux Cotices de mesme.* AINVAL, *d'argent au Chef emmanché de gueules, à la Bande d'azur cottoyée de deux Cottices de mesme brochans sur le tout.* GIBERTEZ, *d'azur a la Fasce d'argent.* LAIE, *d'azur à trois Fasces viurées d'argent.* NEHEM en Vuestphalie, porte *d'azur au Cheuron ployé d'or.* LAMPPEN en Saxe, *de gueules à trois Lampes d'Eglise d'argent allumés d'or.* LANARIO au Royaume de Naples, *d'or à vn Palmier de sinople supporté de deux Lions d'azur.* GIRSTDORFF en Silesie, porte *de gueules, coupé d'argēt parti de sable.* PLESSIS-Guenegaut dont vn Secretaire d'Estat, porte *de gueules au Lion d'or.* ZAPATA, Comtes de Barajas en Espagne, porte *de gueules, a cinq Brodequins eschiquetés d'argent & de sable posés en sautoir, a la Bordure de gueules chargée de huit Escussons d'argent surchargés d'vne Bande d'or* qui est de TOBIA. DE TORRES-de Portugal, Comtes de Villar Donpardo en Espagne, porte *escartelé en sautoir, au premier & quatriesme de gueules à cinq Tours d'or posés en sautoir, au deux & trois d'argent à cinq Escussons d'azur mis en croix chacun chargé de cinq Besans d'argent posés en sautoir* qui est de Portugal, *a la Bordure de gueules sur le tout, chargée de huit Chasteaux d'or.* ALAMANI, *Bandé d'argent & d'azur de quatre pieces.* MANDOLE-Cernex, *d'or a la Bande d'azur cottoyée de deux Cotices de gueules.* VIDAL-Crusilles, & VIDAL-Senecey, *d'or à vn Dragon parti de sinople & de*

gueules, escartelé d'azur à deux Vaches d'or l'vne sur l'autre. LOGE, *de sable à vn Lion d'or.* CHABERT en Dauphiné, porte *d'azur à vne Bande d'argent, chargée de trois Rocs de sable, & cottoyée de Potences & contrepotences mises en orles en chef & en pointe du second, brisé d'vne Molette à huit raiz de mesme* : quelques Cadets de cette maison portent *le champ de gueules & les Rocs d'azur.* LANGEAC, *d'or a trois Pals d'Hermines.* PILISSONNIER au Comté de Bourgongne, *d'or à vne Bande d'azur chargée de trois Croissans d'argent.* GALERANA au Royaume de Naples, porte *d'or à deux Pampres feuilles & fruits de sinople passés en double Sautoirs a la Bordure componnée d'argent & de gueules.* CALOVVE en Angleterre, *d'azur à trois Lances d'or rangées en bandes.* TERLAT, dont vn Cardinal, *d'azur à deux Cornes d'abondance d'argent posées en sautoir.* FLEARD en Dauphiné, *d'or au Cheuron d'azur chargé à la pointe d'vn Soleil du champ, & de deux Croissans d'argent sur les costés.* ALBENAS, *d'argent à la Bande d'azur, au Chef de gueules chargé d'vn Soleil d'or.* NOTHAFT en Suabe, porte *de gueules au Vol d'argent.* LAVVORSKER en Silesie, porte *de gueules à dix Oeufs de poule d'argent posés quatre, quatre & deux.* GERMAR en Turinge, porte *de gueules a vne Hotte à Vendange d'argent.* CESARINI à Rome, porte *d'or a vn Ours de sable attaché d'vne Chaisne d'argent à vne Colomne de mesme, surmontée d'vn Aigle du second*, le Pere Petra Santa represente cét Escu orné de chaque costé de *quatre Estendarts de gueules chacun chargé d'vne lettre S. P. Q. R. d'or*, qui signifient *SENATVS POPVLI QVE ROMANI, la Trabe d'argent.* GAVMAIN, porte *d'azur à trois Glands d'or.* TESSON en Normandie, *Fascé d'Hermines & de sinople diapré d'or.* FOVLE' *d'Hermines à vne Fasce de gueules, & trois Pals d'azur brochans sur le tout.* LIEDLAVV en Silesie, porte *d'azur à trois Clefs d'argent posées en pairle les anneaux enlacés l'vn en l'autre.* CAMARRO en Espagne, *d'or a trois Tourteaux de gueules, chacun chargés de trois Fasces d'argent.* THESIER, *de gueules à la Leurette accollée d'argent, surmontée d'vn Croissant d'or.* ALLEMAND, *de gueules à trois Aigles d'or.* LOTDZKY, vnd Masanizouusker en Silesie, porte *de sable à trois Poissons d'or pendus à vn filet de mesme mouuant du chef, accosté de deux Fleurs de Lis posées aux cantons.* GRABEN au Tyrol, *de gueules à vne Besche le manche en bas* ou *renuersée d'argent.* CARDENAS en Espagne, Ducs de Maqueda, *d'or à deux Loups l'vn sur l'autre de sable, à la Bordure de gueules chargée de huit Coquilles d'or, & de huit S capitales de mesme.* HENRIQVEZ en Espagne, Comtes de Aluarde Aliste, & de Melgar, porte *d'argent au Lion couronné de Pourpre, Mentelé ployé de gueules à deux Chasteaux sommés de trois Tours d'or.* HENRIQVEZ-de Almanza, Marquis de Alcanizes, *brisé d'vne Bordure d'argent chargée de huit Mouchetures d'Hermines de sable.* HENRIQVEZ-de Noronna, Comtes de Gijon-de Noronna, porte *de gueules au Chasteau sommé de trois Tours d'or, Mentelé ployé d'argent a deux Lions affrontés de pourpre, à la Bordure componnée de Vair & d'or.* TOVLON-Sainte Iaille en Dauphiné *de sinople à vn Iars d'argent, membré d'or.* FAY-d Espaisses, *d'argent à vne Bande d'azur chargée de trois Testes de Licornes d'or.* AMBLARD Chigny, *d'argent au Lion de gueules, à la Fasce d'azur, brochant sur le tout, chargée de trois Roses du champ.* Le Baron DE NOYON, *d'azur à trois Testes de Lieures d'or, & vne Croix nislée de mesme mise en abisme.* GOTAFREY en Dauphiné, porte *d'argent à trois Roses de gueules boutonnées d'or.* FINGERLIN a Vlme, porte *d'or à vn Senestrochere habillé d'azur, mis en pal dans vne Flamme de gueules de cinq pieces mouuante de la pointe.* LE LOVMARIERE, *d'azur à la Croix endentée d'argent.* DE CANSINES, *de gueules à deux Bastons noüeux posés en sautoir d'or, flanqués de deux Cygnes affrontés d'argent.* FRANCKENBERG en Silesie, porte *d'or à trois Bricques de gueules* : elles se distinguent des Billettes par leur espaisseur qui parroist a vn des costés, & en bas ou en haut. PARAVICINI a Rome, porte *de gueules à vn Cygne d'argent membré & becqué de sable.* AMICI a Venise, *Tiercé en bande, le premier d'or, le deux d'argent, le dernier de gueules.* LAVBERGE, *de gueules à trois Auberges d'or.* GVTTENBERG en Franconie, *d'azur à vne Rose d'argent.* CASSARD en Dauphiné, *d'azur a la Licorne d'argent.* TELLEZ GIRON en Espagne, *Coupé, le chef parti* de Castille & de Leon, *soustenus d'or a trois Girons de gueules, a la Bordure eschiquetée d'or & de gueules de trois traits sur le tout chargée des cinq Escussons* de Portugal, qui sont *d'azur a cinq Besans d'argent posés en sautoir.* PELHFIM en Bauiere, *d'or Tranché d'azur.* BAMBEL en Austriche, *d'or a l'Aigle pelicané de sable* : la Colombiere s'est serui de ce mot pelicané pour exprimer qu'il s'ouure l'estomach de son bec à la façon du Pelican. TORNIEL, *de gueules a vn Escusson d'or chargé d'vne Aigle de sable & accosté de deux Braquemars du second.* MOSCOSO en Espagne, *d'argent a vne Teste de Loup de sable.*

Moscoso-Osorio, Comtes de Altamira, porte de Moscoso, *parti* de Osorio *à l'orle de huit Escussons* d'Henriquez. ANDELIN, *d'or a trois Grenoüilles de sinople.* CHATEAV d'Assy en Bretagne, porte *Gironné d'Hermines & de gueules de douze pieces.* DE TOVRNON en Viuarais, porte *Semé de France, parti de gueules au Lion d'or.* PASQVA à Gennes, *d'or au Lion d'azur, tenant de la patte senestre vne Croix haussée de gueules.* BARILE au Royaume de Naples, *d'azur au Griffon d'or; brisé par aucuns d'vn Lambel de gueules.* SACHSEN au Pays de Hesse, porte *de gueules au Lion-leopardé d'or, coupé de mesme a vne Riuiere d'azur.* DE VVALCQVENE en Flandres, portoit *Gironné d'or & d'azur de seize pieces, a l'Escusson de gueules en cœur.* DE CHANDON, *d'argent a vne Fasce engreslée de gueules, accompagnée de trois Tresles de mesme.* ANDREHAN, *d'or a la Fasce eschiqueté d'argent & de gueules de trois traits.* LA TOVCHE-Limousiniere, *d'or a trois Tourteaux de gueules.* BRONDINEAV, *d'azur a la Croix d'argent frettée de gueules.* LOPEZ-GALLO en Espagne & en Flandres, porte *d'or a trois Coqs au naturel, escartelé d'azur au Chasteau d'argent, a la Bordure d'argent sur le tout, chargée de huit Croisettes de sable.* FLANDRES-Cassel, portoit *de Flandres a la Bordure engreslée & componnée d'argent & de gueules.* CLERVAL, *d'or a vn Cheuron de sable, accompagné de trois Tresles de mesme.* D'ANGV, *d'azur a la Fasce d'or chargée d'vne Fleur de Lis de gueules.* GVTTEN en Silesie, *d'azur au Poisson d'argent accorné d'vn bois de cerf de mesme.* La famille de CASTRO en Espagne, porte *d'argent a six Tourteaux d'azur, posés deux, deux & deux.* CASTRO-Osorio, Comtes de Lemos aussi en Espagne, porte de Castro, *parti* d'Osorio, *a l'orle de huit Escussons* d'Henriquez. CASTRO en Portugal, porte *d'or a treize Tourteaux d'azur, posés trois, trois, trois, trois & vn.* BAVDEAN, *d'or a vn Arbre de sinople, escartelé d'argent a deux Ours debout de sable.* SAINT DELIX de Heurtourt, *de sinople au Faucon d'argent, tenant de ses serres vne Perdrix d'or.* CYBERANS-Boyer, *d'or a trois Falots allumés de gueules.* ANISY en Normandie, *d'argent semé de Billettes de sable, au Lion de mesme couronné d'or.* PICO, Princes de la Mirandola en Italie, portoit *d'or a l'Aigle de sable, becquée, membrée & couronnée du champ;* ces Princes escarteloient aucunesfois *d'argent a deux Fasces d'azur au Lion, brochant sur le tout de gueules: sur le tout eschiqueté d'argent & d'azur.* BVISSIERE en Dauphiné, *de gueules a la Bande d'or tranchée & chargée d'vn Buis de sinople.* AVELGHEM en Flandres, *de gueules a la Croix ancrée d'argent, escartelé de Vair.* BENAVIDES en Espagne, Comtes de Santisteuan del Puerto, *d'or a vn Pal de gueules; au Lion bandé d'argent & de gueules couronné d'or; a la Bordure d'argent chargée de huit Chaudrons de sable.* CARDONNET en Prouence; *de gueules à trois Tours quarrées d'argent.* VVYSTS, en Flandres, *d'or à deux Fasces eschiquetées d'azur & d'argent.* EZEBET en Bretagne, porte *Losangé d'argent & de sable.* MAJVBIER, *d'azur à la Bande d'argent.* HOOST en Flandres, *d'or à vne Teste de More de sable bandée d'argent.* DE RAVESCHOOT aussi en Flandres, *d'or à trois Corbeaux de sable.* BRELEVILLE, *d'azur à trois Glands d'or.* ANTISTE-de Mans.n, *de gueules à trois Iauelots d'argent rangés en pals la pointe en bas.* SAINTE FLORE en Italie, porte *d'azur au Lion d'or, tenant des deux pates vne branche de Poirier; auec vne Poire au bout au naturel.* MOERBEKE en Flandres, porte *d'azur à la Fasce d'or.* Philippes de l'Espinoy, Vicomte de Theroüenne en ses Antiquités de Flandres, donne l'honneur à vn de cette famille, nommé Denis de Moerbeke, d'auoir pris prisonnier nostre Roy Iean, à la bataille de Poitiers. COVVPENI en Angleterre, *de gueules à trois Plumes à escrire taillées d'argent.* MARLAN, *d'or à deux Fasces d'azur, accompagnées de neuf Merlettes de sable, quatre en chef, trois en fasce, & deux en pointe.* COLIN-d'Arçon, *de gueules à vne Bande d'argent accompagnée en chef d'vne Estoille de mesme.* IAVERNO, *d'azur au Cheuron d'or, au Chef de mesme chargé d'vn Lion-leopardé de gueules.* HALLENCOVRT, *d'argent à vne Bande de sable, cottoyée de deux Cotices de mesme.* SVYS au Païs bas, *d'azur à trois Moutons à batre pilotis d'or ferrés de sable.* BIBRITSCH en Silesie, *de gueules à trois Nauets d'argent.* MALASSIS-Clerty, *de gueules à vne Croix engreslée d'argent.* CHIGY, *d'argent à vne Bande de sable de trois pieces.* SANDE en Espagne, Marquis de Valdefuentes, *d'argent à vne Aigle au naturel, la queuë ouuerte ou esployée, couronnée d'or,* l'Escu est entouré de six Estendarts & six Bannieres mises alternatiuement. VARRIE en Poitou, *de gueules a trois Heaumes en profil d'argent.* ANZERVILLE, *d'argent au Lion de gueules.* GVNDERROT au Rhein, porte *d'azur a vne Choüette d'argent couronné d'or, perchée sur vn chicot de sinople, & vne Estoille à six raiz d'or posée au premier canton.* PVTRAIN-Amblerieu, *Palé d'argent & de gueules de six pieces a la Fasce du dernier sur le tout.* COLOBRATH en Allemagne, porte *d'azur a vne Aigle partie d'argent*

PPpp ij

& de gueules; accollé d'vne couronne d'or, & chargé sur l'estomach d'vn Croissant de mesme. BERCHTOLT en Austriche, porte *d'azur au Lion d'or, tenant de la pate dextre vne Espée, & de la senestre vne Rondache de mesme, sur vne Coline a trois coupeaux mouuans de la pointe de sinople.* SAINTE FONTAINE en Flandres, *Bandé d'argent & d'azur de dix pieces, a vne Aigle esleuée de gueules membrée de sable, supportant de son col vne Hure de Sanglier de mesme.* LE MARLET en Bourgongne, *Palé d'argent & de sable de six pieces, au Chef d'or chargé de trois Sautoirs d'azur.* HAN en Vermandois, *d'or a trois Croissans de gueules.* D'ARENES, *d'or a trois Fasces ondées d'azur.* CASTILLON à Milan, porte *de gueules au Lion d'argent, supportant de la pate dextre vn Chasteau sommé de trois Tours d'or.* HILLEN, *d'argent au Vol d'azur.* La Ville de VENISE, porte *d'azur au Lion aislé assis d'or, tenant vn Liure ouuert d'argent sous sa patte.* MORGES en Dauphiné, *d'azur a trois Testes de Lions arrachées d'or, lampassées de gueules, couronnées d'argent.* ARRAGON Ducs de Villelia, *Tiercé, le premier d'Arragon, le deux de Castille, coupé Leon, le dernier d'Arragon-Sicile.* MONTBALOT, *d'azur a vne Tour crenelée & couuerte d'argent.* CORBETON, *d'azur a vne Fasce d'or, accompagnée en chef de trois Besans, & en pointe d'vn fer de moulin de mesme.* VVEREFORR en Angleterre, *d'azur a la Potence au naturel posée en bande.* MELIER-du Houssay, porte *d'argent a la Fasce d'azur, accompagnée de trois Roses de gueules.* DE SCHEVRVELDE en Flandres, *d'Hermines a vne Fasce fuselée de gueules.* ARGOTA en Espagne, *de gueules a la Croix de Vair* BONCOMPAGNO au Royaume de Naples, *de gueules au demy Dragon coupé le sang degoutant d'or posé en Aigle.* MARONVILLE, porte *de gueules a trois Cheurons d'Hermines.* ARKEL, *de gueules a la Fasce bretessée & contrebretessée d'argent.* CINTVRION en Espagne, Marquis de Estepa, porte *d'or a vne Bande eschiquetée d'argent & de gueules de trois traits.* TRENBACH en Bauiere, porte *escartelé; au premier & quatriesme de sable a vne Fasce fuselée de trois pieces d'or, coupé de mesme; au deux & trois d'argent a vne teste & col d'Aigle arrachée de gueules, baillonnée d'vn Baston d'or.* GOLDSTEIN en Saxe, *de gueules a trois Fleurs de Lis d'argent; posées en pairle les deux du chef renuersées.* PELLETIER-la Roche, *de gueules à vne Roche d'argent accompagnée de trois Huchets mal ordonnés de mesme.* BAVDOT-du Buisson Anbenay; porte *de sable à vn Cheuron d'or, accompagné de trois Molettes de mesme.* HONDESCHOTE en Flandres, porte *d'argent à quatre Fasces de gueules.* DE MAREY, *de gueules à trois Escussons d'or.* ARMVET, *d'azur à trois Casques d'argent.* DE LYONNE, *de sable au Lion d'argent armé & lampassé de gueules.* THIONVILLE en Beauce, *de sinople à l'Escu d'argent chargé de trois Merlettes de sable, & accompagné de trois Limaçons du second.* BOVRAVV, *d'argent a vne Fasce de gueules, surmontée de trois Roses de mesme.* VIANTEL au Perche, *d'argent à trois Boutons de Roses au naturel, feuillés & soustenus de mesme.* LOPPIN, *d'argent à trois feuilles de houx de sinople.* CASTELLANI à Rome, *Losangé d'argent & d'azur.* SAINT SEVERIN-d'Aubigny, *d'argent à la Fasce de gueules.* MAVRINVILLE-Guilleruille, *d'azur à vne Herse d'or.* ARNAVLT, *d'azur au Lion d'or à l'Estoille de mesme, posée au premier canton.* GISLAND en Angleterre, *de sinople au Cerf courant en bande d'or.* GRANADA-de Compotejar en Espagne, *d'azur à cinq Grenades d'or feuillées de sinople, enté en pointe de gueules à vn Estendart renuersé d'argent, à la Bordure d . . . . chargée de cinq Escussons d'argent surchargés d'vne Bande de sable :* cette maison qui orne son Escu de cinq Bannieres, & de cinq Estandarts gagnés sur les Mores, les accompagne de cette deuise, *SERVIRE DEO REGNARE EST.* DE COSTE en Dauphiné, porte *de gueules à trois Costes d'argent rangées en fasces :* Le Pere F. Hilarion de Coste, Religieux de l'Ordre des Minimes, aussi curieux qu'il est remply de doctrine qui parroist par tous les ouurages qu'il a mis en lumiere, entre lesquels sont les Eloges de nos Roys, & des enfans de France qui ont esté Dauphins de Viennois, & les Eloges & vies des Reynes, des Princesses & des Dames illustres en pieté, en courage & en doctrine, est de cette maison. GONDEMAR-du Fay, *de gueules à deux Pals de Vair coupés d'or.* ILLIGNY, *de gueules à vne orle de Vair.* LAVNAY-d'Onglées, *d'or à vn Chesne de sinople, accosté de deux Aigles de sable.* NIEVNAERT, *d'or à l'Aigle de sable membrée & becquée de gueules.* CARENCY ancien, portoit *d'argent à vne Fasce de gueules.* DE LEYVA, Prince de Asculi, porte *vn Filet de gueules en Croix, cantonné au premier & quatriesme canton de sinople au Chasteau d'or; au deux & trois de gueules à trois Leopards d'or l'vn sur l'autre,* qui est d'Angleterre, *à la Bordure de gueules chargée de treize Estoilles à huit raiz d'or.* ARGENSON, porte *d'argent à la Fasce de sable.* VICHY en Bourgongne, & à Florence, porte

de Vair. VVALLEN en la March, porte *d'argent à vn Cœur de gueules en abisme piqué de trois Poignards de mesme posés en pairle.* PIMENTEL en Espagne, Marquis de Tabara, de Biana & Comtes de Vanauente, *d'or à trois Fasces de gueules, escartelé de sinople à cinq Coquilles de Saint Iacques posées en sautoir d'argent.* PIMENTEL-Osorio, Marquis de Villafranca, partit d'Osorio. DELA MOVRE en Flandres, portoit *de sable au Chef d'argent chargé au premier canton d'vn Escusson* D'AXELLES, qui est *de gueules au Cheuron d'or.* MALEMORT en Limosin, *Fascé d'argent & de gueules de six pieces.* BAIFAVT, *de gueules au Sautoir d'or.* FALAIS, *d'or a vne Bande de gueules accompagnée de sept Merlettes de mesme, trois en chef & quatre en pointe.* GAESBECK, *de sable au Lion d'argent armé, lampassé & couronné d'or* LARMANDIE, *d'azur a vn Hôme armé la visiere leuée d'argent tenant vne Espée de mesme, la Garde d'or.* NELLEMBOVRG, *d'or à trois Cornes de Cerf rangées en fasces les cheuillons en haut d'azur.* ATHIE'S, *d'argent à trois Fasces de sable, à la Bande de gueules brochant sur le tout.* VILLERVAL en Artois, *Vairé d'argent & de gueules.* CALATAYVD en Espagne, Comtes de Real, *de gueules au Brodequin à l'antique eschiqueté d'argent & de sable, a la Bordure de gueules chargée de huit Escussons d'or, surchargés d'vne Bande de sable,* qui est de TOBIA. BLAESERE en Flandres, porte *d'argent au Cheuron de gueules, accompagné de trois Cors de sable, virolés & embouchés d'or.* MALESTEDE, *de sable au Chef d'argent chargé au premier canton d'vn Escusson de gueules à vn Sautoir d'argent, à la Fasce d'azur brochant sur le tout.* BARATON, *d'or à vne Fasce fuselée de gueules, accompagnée de trois Croix recroisettées de sable.* GARLANDE ancien, portoit *d'or à deux Fasces de gueules.* ONGLEBERGHE, *de sable à vn Lion d'or, au Baston de gueules brochant sur le tout.* CARBONNEL Sourdenal, *Coupé de gueules & d'azur à trois Quintefeuilles d'argent, deux sur gueules & vne sur azur.* SAINT DIZIER, *d'or a vn Lion de sable, au Baston de gueules brochant sur le tout.* HAINAIN, *d'or a la Croix de gueules.* PAMELE', *Fascé de gueules & d'or de six pieces.* AVSSONNE, *de gueules à la Bande d'or.* VION, *d'argent a deux Singes assis & affrontés au naturel mangeant chacun vne Pomme de gueules, & vn Croissant de mesme en pointe.* SANDOVAL en Espagne, Comtes de Castrogetiz, *d'or a vne Bande de sable.* DE LE ZIPE en Flandres, *de sinople a trois testes de Leopards d'or.* MALIVERNY, *de gueules au Cheuron d'or accompagné en pointe d'vn Lion de mesme.* DV FAV en Touraine, *d'argent a vne Fasce de gueules de trois pieces.* GERMINY *d'azur a vn Escusson d'argent.* NOROGNA *d'argent a cinq Lions posés en sautoir de gueules, a la Bordure de mesme chargée de huit Sautoirs d'or.* CASTILLIO, *de gueules a trois Chasteaux d'or.* D'HARAVCOVRT, *d'argent au Lion de sable,* alias, *d'or a la Croix de gueules, au Canton d'argent chargé d'vn Lion de sable.* VALSASSINE en Lombardie, *d'or a vn Lion de gueules.* ESCODECA Mirambeau, *de gueules a trois Chiens courants l'vn sur l'autre d'argent.* MARKAIS, *d'or Fretté de gueules.* AVTEL, *d'argent a la Croix d'azur chargée de cinq Coquilles d'or.* VRRE en Dauphiné, *d'argent a vne Bande de gueules chargée de trois Estoilles d'or,* par aucuns de la famille cette Bande n'est chargée que d'vne Estoille. SPIEGELE en Flandres, portoit *de gueules au Lion d'argent, brisé en l'estomach d'vn Miroir au naturel.* VIGNIER, au Comté de Bar sur Seine, porte *d'or au Chef de gueules à la Bande componnée d'argent & de sable brochant sur le tout,* qui est de Vignier, *escartelé d'azur à vne Trefle d'or,* qui est de Boudault. MANET en Berry, porte *d'azur au Lion d'or, accompagné de trois Estoilles de mesme.* DE LE BRIELE en Flandres, portoit *d'argent à vne Croix ancrée d'azur.* BARBANÇOIS-Sarzay, *de sable à trois Testes de Leopards d'or.* FAVCONGNEY, *d'or à vne Bande de trois pieces de gueules.* DES ORMES, *Bandé d'argent & de gueules de six pieces.* CHALON-la Case en Albigeois, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Espics de mesme, au Chef aussi d'or.* HOVDAIN, *d'or au Crequier de sinople.* PARDO, *d'or à vne Bande de gueules,* alias, *d'or à trois Pals de sinople.* DV VAL-Fontenay, *d'azur au Cheuron d'argent accompagné de trois Fers de Lances de mesme, les deux du chef renuersés.* AZEBEDO, Comtes de Fuentes de Valdeopero, *d'or à l'Arbre de sinople, escartelé d'argent au Loup de sable, à la Bordure de gueules sur le tout chargée de huit Sautoirs d'or.* MARCHEFRAY, porte *d'azur au Griffon d'or surmonté d'vne Estoille de mesme.* SOMERGHEN en Flandres, portoit *de sinople au Chef d'argent chargé de trois Pals de gueules.* BARBARIN en Poitou, *d'azur à trois Barbeaux acculés mis en fasce d'argent,* ce mot d'acculés signifie qu'ils sont ployés. GIMEL, *Burelé d'argent & d'azur, à vne Bande de gueules brochant sur le tout.* CHAMBLY, *de gueules à trois Coquilles d'or.* HOVIL-la Pommeraye, *Palé d'or & d'azur de six pieces.* ENGHIEN-Kestergaet, *d'argent à deux Fleurs de Lis au pied coupé de sable, au Franc quartier d'Enghien.* D'AROVZE, *Losangé d'or & d'a-*

zur à la Bordure de gueules. CARRILLO de Mendoça en Espagne, *de gueules au Chasteau sommé de trois Tours d'or, parti de gueules a la Bande d'or chargée d'vne autre de sinople,* qui est de Mendoça. PLVMAVGAT en Bretagne, *d'argent à trois Bandes d'azur.* ANASE, ou Principauté sur Anase, *Palé d'argent & de gueules de quatre pieces, parti d'or a l'Aigle de sable.* VICK au Pays bas, *d'or au Dextrochere & Senestrochere les poings fermés de carnation, habillés d'argent & de sable posés en sautoir.* MANQVEVILLE, *d'or au Lion de gueules.* LANCHALS en Flandres, porte *de gueules au Cygne d'argent.* BARBANÇON, *d'azur à vne Croix d'or.* NORRI, *de gueules à vne Fasce d'argent.* CHAMPROND, *de sable au Lion d'or armé & lampassé de gueules, à l'orle de huit Estoilles du second.* DE HARO en Espagne, anciens Seigneurs de Biscaye, porte *d'argent à deux Loups au naturel* (de su Color, dit Alonso Lopez de Haro en son Nobiliario Genealogico de los Reyes de Espanna) *l'vn sur l'autre, à vne Orle de huit Chaisnons bouclés deux à deux d'azur; a la Bordure de gueules chargée de huit Sautoirs d'or.* Ce blason de Haro me porte à prier Dieu de tout mon cœur, pour le bien & le repos des deux Royaumes de France & d'Espagne, que le traité de paix qui se fait à present, & peut estre conclud à l'heure que i'escris, entre ces deux Couronnes, & du mariage de nostre Roy tres-Chrestien auec la serenissime Infante d'Espagne, par l'Eminentissime Cardinal Mazarin, & Dõ-Louis de Haro; puisse estre de si longue durée, qu'en aduenant le souhait que i'ay fait & que i'ay escrit à la page 4. les peuples de ces deux Empires les plus puissans de la Chrestienté, puissent ioüir longuemẽt du fruit de leur negotiation & que la memoire d'vn si glorieux employ, & du bien qui en doibt reüssir, soit eternelle à l'vn & à l'autre pour la gloire de leur nom. AVANCON, *d'or au Sautoir de gueules.* MARGVEMONT, *d'azur au Cheuron d'or, chargé de quatre Croissans de gueules, & accompagné de trois Roses d'argent.* DE BELSELE en Flandres, portoit *d'argent à vne Fasce eschiquetée d'or & de gueules.* RAQVENCI en Bretagne, *Escartelé d'argent & de sable.* HODON, *de gueules à trois Losanges d'argent.* PARADIN, *d'azur à vne teste de Belier d'argent, accompagnée de trois Glands d'or.* BLETZ von Rotenstein en Suabe, porte *de sable à vne Croix & Sautoir d'or; chargés d'vn Escusson d'azur, surchargé d'vne Bande d'argent.* MAILLERONCOVR; *d'argent à vne Bande de gueules, cottoyée de deux Cotices de mesme.* CROYSIER, *d'azur au Sautoir d'argent.* ARO-Franquemont, *de sable à la Bande d'argent, chargée de trois Molettes de gueules.* LARCO en Italie, *d'argent à trois Arcs couchés de sable.* GVER-la Porteneuue; *d'azur à sept Macles d'or, posées trois, trois, & vne.* COETMENEC en Bretagne, porte *Fascé de Vair & de gueules de six pieces.* HAESBROVCK en Flandres, portoit *de gueules à vne Fasce fuselée de cinq pieces d'argent.* MANRIQVE en Espagne, Comtes de Castanneda, *party, au premier escartelé en sautoir de gueules au Chasteau sommé de trois Tours d'or, au deux & trois d'argent à vn Lion couronné de pourpre celuy du deux contourné, au quatriesme d'argent à vne Aigle de sable: au deux* de Manrique *a vne Bordure sur le tout d'argent chargée de huit Mouchetures d'Hermines de sable.* MANRIQVE, Comtes de Osorno, & Ducs de Galisteo, *Tiercé, au premier de gueules au Chasteau sommé de trois Tours d'or, coupé d'argent a l'Aigle de sable: au deux d'argent au Lion couronné de pourpre: au dernier* de Manrique *aux deux anses des Chaudrons, six Serpens trois a chaque anse, a la Bordure sur le tout d'argent chargée de huit Mouchetures d'Hermines de sable.* ARZAC, *de gueules a trois Bandes d'argent, au Chef d'or chargé d'vne Aigle de sable.* DV LYON, *d'or au Lyon de gueules.* CLERMONT en Sauoye, puisnés de l'illustre maison de Clermont en Dauphiné, *de sable a deux Clefs d'or posées en sautoir.* BVRCHESE à Rome, *d'azur au Dragon d'or, au Chef de mesme chargé d'vne Aigle couronnée de sable.* PONCE-DE LEON en Espagne, Comtes de Baylen & de Medellin, porte de Leon, *party* d'Arragon, *à la Bordure sur le tout d'azur, chargée de huit Escussons d'or à vne Fasce de sable.* LE MERLAN, *d'azur au Lion d'or, au Chef d'argent chargé de trois Merlettes de sable.* CHARMES, *de gueules à trois Quintefeuilles d'or posées en bande, cottoyées de deux Bastons de mesme.* IOVFFROY-de Gousan, *Fascé d'or & de sable de huit pieces, la seconde chargée de deux Croix d'argent.* ARSILLY en Bourgongne, *d'or parti de sable, au Lion sur le tout parti de l'vn en l'autre.* ZVVYDORN au Duché de Brunsuic, *d'argent à vne Fasce d'azur accompagnée de trois demies Roses de gueules coupées en bande.* COETENFAO en Bretagne, *d'azur à la Fleur de Lis d'or cottoyée en pointe de deux Macles de mesme.* TREMAINE en Angleterre, *de gueules à trois Dextrocheres ployés habillés les poings fermées ioints & mouuantes de l'abisme d'argent.* PRADEL, *de gueules a vne Billette d'or, chargée d'vn Lion-leopardé du champ.* DERÉE; *d'or au Cheuron d'azur.* LATENDORF au Rhein, *d'azur à vne bande d'or, chargée d'vne Rose*

de gueules. BEAVCLER-d'Acheres, *de gueules au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux testes de Loups & en pointe d'vn Loup de mesme, au Chef cousu d'azur chargé d'vn Croissant d'or.* DE QVIENVILLE en Flandres, portoit *d'argent à la Fasce bretessée & contrebretessée de gueules.* MERLET *Eschiqueté d'or & de gueules de quatre traits.* CONCLOIS, *de gueules à vne Fasce d'or.* DE IVMELLES, *d'argent à quatre Bandes de gueules.* ARTAVD, *de gueules au Lion d'argent armé & lampassé de sable, à la Fasce de mesme brochant sur le tout.* TVRGO-Saint Clair, *d'Hermines frette de gueules, escartelé de gueules à trois Tours couuertes d'or.* Le Baron de PRAG en Allemagne, porte *de gueules au Singe assis d'or accollé & enchaisné de mesme sa chaisne le long du dos passante sous ses iambes & releuée vers le chef laquelle il tient au dessous d'vne grosse boucle.* BEAVMONT en Hainault, *de gueules à trois Bars seans l'vn en l'autre.* DE MARIGNY, *d'azur a deux Fasces d'argent.* DE VOOIRDE en Flandres, portoit *d'or au Lion de gueules.* LA BARDE la Croix, *d'argent au Santoir de gueules, chargé d'vne Estoille d'or, & accompagné en chef d'vne Merlette de sable.* CHASTILLON-Berry, *d'argent au Chef de gueules.* MATIGNON, *d'argent a vn Lion de gueules armé lampassé & couronné d'or.* ASPERLING, *d'argent au Lion d'azur armé lampassé & couronné d'or.* PIERORI à Venise, *coupé d'or & de gueules au P capitale sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* BOTHMAR au Duché de Brunsuuic, *d'azur à vn Basteau d'argent*, SAINT VALERY, *d'azur semé de Fleurs de Lis d'or, Fretté de huit pieces de mesme.* DE CHANGY, *d'azur à vne Bande d'argent chargée d'vne Rose de gueules.* MAVRON-Brenedan porte, *d'argent à la Bande de gueules chargée de trois Macles d'or, & accompagnée d'vn Lion du second en chef.* DE CAVDENHOVE en Flandres, porte *d'or a vne Bande ondée de gueules.* AVELINES, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de deux Estoilles en chef & en pointe d'vne Quintefeuilles de mesme.* MAVRIFIAT en Auuergne, *d'azur a six Besans d'or posés trois, deux & vn, au Chef de mesme.* BASOCHES, *de gueules a trois Pals de Vair, au Chef d'or chargé d'vne Fleur de Lis de sable, mise pour brisure.* CLAGY, *de gueules a trois Pals eschiquetés d'argent & d'azur, au Chef d'or.* LA VILLE DE NVYS au Duché de Bourgongne, porte *d'azur a vne Bande d'or de trois pieces, au Chef de gueules soustenu d'argent & chargé de trois Besans du second.* ASSAT, *d'or au Lion de Sinople armé & lampassé de gueules.* AVELVIS, *d'argent au Lion de gueules, à la Bordure de sable besantée d'or.* LA PORTE-Framboisier, *d'or à l'Aigle esployée de sable becquée & membrée de gueules, escartelé de gueules à vne Cotte-d'armes d'hermines, sur le tout de gueules à vne Tour d'or.* BEGASSON en Bretagne, *d'argent à vne Beccasse de gueules.* SCHOTELAERE en Flandres, *de gueules au Chef d'or chargé de trois Macles d'azur.* CIVRY, *d'azur à vn Lion couronné d'or.* MAZVRIERS, porte *d'azur à trois Bandes d'or.* GIVRY prés de Meulan sur Seine, *de sable à trois Quintefeuilles d'argent.* CHESNAY, *de gueules à trois Coquilles d'or pendantes du chef à trois Chaisnettes de mesme* BOVCHAGE, *de Vair contre Vair.* LA PAVSE en Auuergne, *d'azur à vne Bande componnée d'argent & de gueules.* MERY, *d'azur à vne Croix d'argent.* RAFFIN, *d'azur à vne Fasce d'argent surmontée de trois Estoilles d'or.* ASTRIOT, *de gueules au Griffon d'or, à la Bande d'azur brochant sur le tout, chargée de cinq Estoilles d'argent.* SEGVIRAN, *de gueules au Cerf d'or.* BERCVS, *d'or à trois Trefles de sable.* ARMENIER, portoit *d'argent à vne Fasce de gueules accompagnée de trois Coquilles de sable.* GRIFFA au Royaume de Naples, *d'argent au Griffon de gueules.* BVRCKHAVS en Silesie, porte *de gueules au Lion d'argent couronné & accollé d'or, parti d'or a vne Aigle de sable couronnée de gueules le corps lié* (que la Colombiere dit enceppé) *en sautoir d'argent.* HEMSRODE en Flandres, *d'or au Cheuron de gueules, chargé de trois Annelets d'argent.* MARANCHES, *d'azur au Lion d'or, à la Tierce d'argent posée en bande brochant sur le tout.* DE DVTZEELE en Flandres, portoit *d'argent au Cheuron de gueules.* BAYONNE, *d'argent à vne Bande de gueules, chargée trois Allerions d'or.* CORAISE, *d'or à deux Braquets de sable l'vn sur l'autre.* PEREIRA, *d'argent à la Croix fleuronnée de gueules.* VANDOSMOIS, *d'hermines au Chef d'or chargé de trois Fasces de gueules*: le pere Labbe qui cite l'Armorial de Monsieur Petau, dit que ce *Chef est Fascé de six pieces d'or & de gueules.* ROISIN, *Bandé de gueules & d'argent de six pieces.* ALIXAND, de ce nom vn President au Parlement de Bourgongne, *d'azur à vne Bande d'or accompagnée de trois Estoilles de mesme, au Chef d'argent chargé d'vne Deuise viurée du champ.* LVCZENBRVN en Franconie, porte *de sable parti d'argent à vn anneau sur le tout parti de l'vn en l'autre.* GROBEN en Saxe, *d'azur à vn Espée d'or, parti d'argent à vne cuisse & membre d'Aigle plié en cheuron renuersé de gueules mouuant du parti.* SAVSVRE, *Bandé contrebandé d'or & de sable de six pieces.* BOCKVVITZ en Silesie, porte *coupé, le chef d'argent au Griffon naissant de gueules, le second du premier à sept*

raiz ondoyans de sable mouuans du coupé. SERICOVRT, *d'argent à la Croix de gueules chargée de cinq Coquilles d'or.* SIVM en Flandres, *d'Hermines a trois Bandes de gueules.* MEANNE, *d'or à la Bande fuselée de gueules à six Fleurs de Lis de sable.* BEAVMONT-le Roger, *de sable au Lion d'argent.* COSAN, *d'or a la Croix ancrée de gueules* ROMERSVAL, *de gueules a deux Espées posées en sautoir d'argent garnies d'or les pointes en bas.* THIERN, *d'or au Lion de gueules.* AA, *de gueules au Sautoir d'argent.* SEERENBERG, *d'argent au Lion de gueules, armé lampassé & couronné d'or, à la Bordure de sable chargée d'vnze Besans d'or.* BOVVERET, *d'azur à vn Bourdon d'or chargé d'vne Coquille de Saint Iaques de mesme.* LE BORGNE, *de gueules à trois Testes de Leopards d'or.* GVILLOT-de Goulat, porte *de gueules coupé d'azur à vne Bande d'or brochant sur le tout.* BRYE, *de gueules à trois Tiercefeuilles d'or.* MESQVEN, *d'argent au Coq de sable* DE COVRTEVILLE en Flandres, *d'argent à trois Cors de sable.* LA BOVE, *de sinople à trois Pals de Vair, au Chef d'or.* SOMBERNON, *d'azur a trois Tours de sinople.* RAVENSBERG, *cheuronné d'argent & de gueules de six pieces.* BALATIER Lantage, *de sable à vne Fasce d'or.* THENET-Saint Christophle, *d'or a la Bande de sable, escartelé d'or a la Bande engreslée de sable.* ACHEV, *d'argent a vne Aigle de sable.* DV HAVLTBOIS en Bretagne, *d'azur a trois Testes de Leopards d'or allumées & lampassées de gueules.* OYEMBERGHE en Flandres, *Fascé d'or & de sinople de six pieces.* DV TREMBLAY, *d'argent a trois Fasces d'azur.* CLERET-Mercy en Touraine, *d'or emmanché de deux pieces & deux demie sur sable.* SANGRO, *d'azur a trois Bandes d'or.* ALLVCINGOLA-Luca en Toscane, porte *Losangé d'argent & d'azur.* BOVTILLAC, *d'argent a trois Batillets de gueules.* MORSLEDE en Flandres, *d'or a vne Bande de gueules de deux pieces.* PERVES, *de gueules a trois Cornets d'or.* TALEYRANT, *de gueules a trois Lions d'or, au Lambel d'azur.* AVDENFORT, *d'argent a trois Molettes de sable, escartelé d'Hermines a trois Tours de gueules.* KEMMERCH en Bretagne, *d'argent au Croissant de gueules surmonté d'vn Escusson d'or a trois Tourteaux du second.* MELLE, *d'azur a trois Tours d'or maçonnées de sable.* CLINET-Brabant, *Burelé d'argent & de sable, a vne Bande de gueules chargée de trois Coquilles d'or brochant sur le tout.* PEYRONENC en Quercy, *de gueules a trois Fasces d'or, à la Bordure d'azur chargée de huit Besans d'argent.* KERGVERN en Bretagne, *d'azur Fretté d'argent.* BOVVILLE, *d'argent a vne Fasce de gueules, chargée de trois Annelets d'or.* MOVRLON-Cailus en Roüergue, *escartelé, au premier & quatriesme* de Pesteil, *au deux & trois* de Leuis, *sur le tout* de Grimoard. RODOAN, *d'or a vne Pointe de gueules accostée en chef de deux Estoilles de sable, escartelé d'or a trois Cheurons de gueules* AVTEBERG ou ANTEBERGHE, *de gueules a l'Aigle d'argent.* MEY-de Beaupuits, *de gueules Fretté d'or.* STAPLE en Flandres, portoit *d'Hermines a vne Fasce de gueules.* COMBORN, *d'argent au Lion de gueules armé & lampassé de sable couronné d'azur.* RVFFLAERT à Gand, *d'or a trois Fasces de gueules* MICHALLIS, *d'or a la Fasce d'azur chargée d'vne Croix fleurdelisée au pied fiché d'argent & accompagnée de trois Semperuiues de sinople, a la Bordure engreslée de gueules* BEVCHET, *d'argent a vne Bande de sable chargée de trois Coquilles d'or.* Le Baron de VVALSTEIN en Allemagne, *escartelé d'or & d'azur à quatre Lions affrontés de l'vn en l'autre.* SEMOINE, *d'azur a vne Croix d'or chargée d'vn Croissant de gueules.* ARDNAIM, *d'azur au Lion d'or, lampassé de gueules, a vne Cotice echiquetée d'argent & de gueules de deux traits brochant sur le tout.* COLLALTO Comtes dudit lieu, porte *escartelée de sable & d'argent.* Le Comte de HOHENZOLLERN, porte *escartelé, au premier & quatriesme d'argent contrescartelé de sable; au deux d'azur au Cerf au naturel sur vne Colline à trois copeaux d'or; sur le tout de gueules à deux Sceptres d'or posés en sautoir.* BESSERET, *d'argent à vne Bande de gueules chargée de trois Quintefeuilles du champ.* GLANDACE, *d'argent à vn Lion de gueules.* PAPPENRODE en Flandres, portoit *d'azur au Lion d'or, à la Bordure de gueules frettée d'argent.* MILIE', *d'argent à deux Fasces de gueules, accompagnées de neuf Merlettes de sable, quatre en chef, trois en fasce, & deux en pointe.* BLOQVENAY, *Gironné d'or & d'azur de douze pieces, à vn Escusson en cœur d'argent chargé d'vn Lion de gueules.* SFORZE à Rome, *d'azur au Lion d'or armé & lampassé de gueules tenant de la pate gauche vne Grenade du second feuillée & soustenue de sinople.* GIRON en Espagne, porte *emmanché de deux pieces & deux demie d'or sur azur, à la Bordure eschiquetée du premier & du second, chargée de cinq Escussons d'argent, surchargés de cinq Tourteaux d'azur posés en sautoir,* le sieur Chiflet dans ses Cheualiers de l'Ordre de la Toison, dit que cette Bordure est de CISNERO. HOHENACK, *d'argent à trois Testes de Corbeaux arrachées de sable couronnées d'or.* MVLLEM en Flandres, *de sable à six Coquilles d'argent.* POMMOLAIN, *d'or à vne Fasce de gueules.* Varembon, *d'or a la Croix d'Hermines.* TIGNE', *d'argent à vne Croix patée partie de sable*

de sable & de gueules. BOHIER-de Saint Ciergue, *d'or au Lion d'azur, au Chef de gueules.* ISSELSTEIN, *d'or à la Fasce de sable, au Sautoir eschiqueté d'argent & de gueules de deux traits brochant sur le tout.* HURIGNY, *escartelé, au premier d'argent à trois Bande de gueules : au deux & trois d'azur à trois Estoilles d'or posees en bande cottoyées de deux Cottices de mesme : au dernier d'azur à trois Quintefeuilles d'or.* LA ROCHEBARIN, *d'or au Lion de sable.* DU BUS, *d'azur au Cheuron d'argent, chargé de deux Trefles de sable, & accompagné de trois Molettes d'or.* MOLAY au Maine, porte *d'or à huit Merlettes de sable mises en orle.* COURCELIERS, *de gueules à trois Quintefeuilles d'or.* ASTARAC en Guyenne, *escartelé d'or & de gueules.* DANGCHIN Verdilly, *d'argent à trois Testes de Corbeaux arrachées de sable.* RUELLAN-de Montaurin, *d'argent au Lion de de sable.* PONTPLANCOET en Bretagne, *de gueules a trois Fasces ondées d'or.* MOLITART en Dunois, porte *de gueules au Taureau la queuë passée entre les iambes & releuée sur le dos d'or.* DE ROOSENBEKE en Flandres, portoit *d'argent a trois Lions de sable ; au Baston d'or brochant sur le tout.* BAUDIMENT, *d'or a trois Aigles esployées de sinople*, alias *de sable.* VENDAT ; *d'azur a trois Lions d'argent* GEROLTZECK-Amuasichin, *d'argent semé de Billettes d'azur, au Lion de gueules armé lampassé & couronné d'or.* COMBOUR en Bretagne, *escartelé d'argent & de gueules.* AMBUSSON, *d'or a la Croix ancree de gueules.* MACKLOIDB en Angleterre, *d'or a vne Montagne d'azur bruslante de gueules.* D'ORMOY, *d'argent au Lion de sable couronné d'or.* ROUVILLASC en Piedmont & en Dauphiné, *d'argent au Lion de gueules* DU BOUILLY des Portes, porte *d'azur a vne bande d'argent, accompagnée de deux Croissans de mesme.* BOVAL-Naueuse, *Palé d'argent & d'azur de six pieces, a la Fasce de gueules.* MONCEAU-Tignonuille, *de gueules a la Fasce d'argent accompagnée de six Annelets d'or.* HOLLEBEKE en Flandres, *de gueules a deux Bandes d'argent.* VARLUZIER, *de sinople a vne Fasce d'argent, & vne Bande losangée de gueules de neuf pieces brochant sur le tout.* BATORY, *de gueules a vne Machoire de Loup contournée d'argent :* Sigismond Batory. Prince de Transyluanie ; fut fait Cheualier de l'Ordre de la Toison par Philippes II. Roy d'Espagne. HEILIGENBERG ; *d'argent a vne Bande viurée de sable.* COUPPU en Bretagne ; *d'argent a vne Croix de sable, chargée de cinq Estoilles d'or.* AMERAUCOURT-Laünay ; *Eschiqueté d'or & d'azur.* BEVVERON ; *d'Hermines.* RUNDILAIRE au Pays-bas, *Eschiqueté d'or & de gueules.* PONGVILLY en Bretagne, *d'azur a la Croix patée d'argent.* AZUEL, *de gueules a deux Haches d'argent, mises en sautoir.* MONEQUICHET, *d'or a la Fasce de sable chargée de trois Estoilles d'argent, & accompagnée de trois Trefles de sinople.* HAUUUEL en Flandres, *de gueules a vne Fasce fuselée de cinq pieces d'argent.* HAUUUEL-de Haueschoot, pour brisure *charge la Fusée du milieu d'vne Hure de Sanglier de sable, & accompagne la Fasce d'vne Molette d'argent en pointe.* BOSNE, *d'azur au Dextrochere armé d'or tenant vne Espée d'argent.* TOROTE ; *de gueules au Lion d'argent.* DOLO en Bretagne, *de gueules à dix Billettes d'or posées quatre, trois, deux & vne.* BRAGERAC, *d'or à deux pattes de Griffon de gueules posées en fasce.* LA CROPTE, *d'azur à la Bande d'or ; accompagnée de deux Fleurs de Lis de mesme.* PONTAMOUSSON, *d'azur à douze Croix recroisettées au pied fiché d'or posées trois, quatre, trois & deux.* VEXIN, dont les Comtes dudit lieu estoient Portes-Oriflame de France ; *Semé de France au Lambel d'Hermines.* MARKE-de Vuenelghem ; *de gueules au Lion d'or.* RAIL ; *d'or à vne Croix de sable.* CAETANO ; *d'or à vne Iumelle ondée d'azur posée en bande.* Le Comte de FURSTEMBERG en Allemagne, porte *d'or à vne Aigle de gueules, à la Bordure nebulée d'argent & d'azur*, Iean Sibmarchern represente cette *Aigle chargée sur l'estomach, d'vn Escusson escartelé, au premier & quatriesme vn Gonfanon, au deux & trois vne Bande viurée.* DORMONT en Irlande, *d'azur au Chef endenté d'or.* MONIER, *d'azur au Griffon d'argent, accompagné de trois Croissans de mesme.* DE BAUINCHOVE en Flandres, *d'argent à trois Cors de sable.* EBERSTEIN, *d'azur au Lion d'argent, lampassé de gueules & couronné d'or.* SAINT THIERRI, *d'azur au Lion d'or à la Cotice de gueules chargée de trois Besans d'argent.* COETILLZ en Bretagne, *Vairé d'argent & de sable.* KARPHEN en Suabe, *d'azur a deux Carpes addossées d'argent.* LESCARA à Genes, *de gueules à trois Fasces d'or.* TOUTESSAN, *d'azur à vne Croix d'argent cantonnée de vingt Billettes de mesme.* CARAFA-de la Spina, porte *de gueules a la Fasce d'argent de trois pieces, au Baston espineux de sinople, posé en bande brochant sur le tout.* MINGOVAL, *d'argent a la Bande de gueules.* SPONHEIM, *eschiqueté d'argent & de gueules.* EVIGNAC en Bretagne, *d'argent à deux Fasces de sable.* NEGRONA à Genes, *d'or à trois Pals de sable.* MOUSAC, *de gueules à la Fasce d'Hermines.* DE PLANQUES en Flandres, portoit *d'argent, semé de Billettes de gueules au Lion*

de sable membré du second. BRESSIEV, *de gueules à trois Fasces de Vair.* REYMERSVVALE, *de gueules à deux Espées posées en sautoir d'argent les gardes d'or, & les poignées de sable & d'or.* CORVIN, *d'or au Corbeau contourné la teste retournée de sable, tenant au bec vne Croix patriarchale haussée mise en bande de gueules.* FALCKENSTEIN, *de gueules à vne Fasce d'argent, au Faucon au naturel brochant sur le tout, posé sur vne Montagne à trois copeaux de sinople.* DE SENICOVRT, *d'argent à la Fasce de gueules.* GOVYON en Bretagne, *d'argent au Lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or.* DE BERCH en Flandres, porte *d'or à vne Bande emmanchée d'azur de quatre pieces & deux demie sur hermines.* MASCON, *d'azur à vne M capitale Gottique ou à l'antique d'or.* PARTZ, *de gueules à vne Aigle partie d'or & d'azur.* SVGNY, *d'azur a vne Croix engreslée d'or.* BERQVIN en Flandres, porte *d'or à vne Bordure de gueules.* DONZY, *d'azur à trois Pommes de Pin d'or.* SEGRIE, *d'argent à vne Croix engreslée de sable.* FAVQVEMBERG, *d'azur a la Fasce d'or.* COVTIGNO, *d'or a cinq Estoilles de gueules posés en sautoir.* ROCHEBARON, *de gueules vne Bande d'argent, à la Bordure d'azur bordée d'or chargée de Fleurs de Lis de mesme, escartelé d'argent a trois Fasces d'azur.* Le Baron de KEVENHVLER en Allemagne, *escartelé, au premier tiercé en pal, le premier de sable a vn Rameau de trois glands mal ordonnés soustenu du coupé ondé d'or a vne Fasce ondée de . . . le deux pointé fascé de sable & d'argent de dix pieces,* (le sieur Chiflet dans les Cheualiers de l'Ordre de la Toison dit *Burelé appointé de dix pieces d'argent & de sable*) *le trois de sable: au second, d'argent au Vol de gueules, parti de gueules au Vol d'argent, tiercé d'argent a vne Aigle de sable lampassée de gueules, membrée & couronnée d'or: au trois, l'Aigle* cy-dessus, *parti de gueules au Vol d'argent, & tiercé d'argent au Vol de gueules: au dernier aussi tiercé, le premier de sable, parti pointé fascé de sable & d'argent de dix pieces, tiercé de trois Glands du premier quartier: sur le tout d'argent à vn Hibou contourné au naturel couronné d'or sommé de plume de Paon posé sur vne colline a trois copeaux de sinople, parti d'or, coupé eschiqueté d'argent & de sable.* BRYSAY, *d'argent à la Bande d'azur bordée d'or.* LANDI, *palé d'or & d'azur de six pieces, a vne Deuise d'argent brochant sur le tout.* SVMMVCVLO, *coupé d'or & de gueules au Lion sur le tout coupé de l'vn en l'autre.* CADOVDAL en Bretagne, *d'argent à la Croix engreslée de sable.* DV IOVR, porte *de gueules à deux Pals d'or, escartelé d'or a vn ombre de Soleil de gueules.* ROCHEDRAGON, *d'azur à vn Lion Eschiqueté d'argent & de gueules.* CRAMAVD, *d'azur à vne Bande d'or, a l'Orle de . . . chargée de Besans du second.* DE DEYNSE à Gand, *d'argent à vne Aigle esployée de sable.* BEAVMONT sur Oise, *de sable* alias *d'azur au Lion d'or.* LA MVCE, *de gueules à dix Besans d'argent posés quatre, trois, deux & vn.* DE CABRERA en Espagne, *d'or à vne Chesure sautant de sable, à la Bordure crenellée de sept pieces de mesme.* SPRECHENSTEIN, *d'argent au Coq de sable cresté & membré de gueules posé de la pate droite sur vn Rocher à trois copeaux du second.* DV BOS pres Monstreul, *d'argent à trois Arbres de sinople surmontés de dix Estoilles de gueules.* DE TERNAY, *d'argent au Lion de gueules.* ERBREE en Bretagne, *d'argent à trois Molettes de sable.* DE VERNENBVRG, *d'or a sept Losanges de gueules posées quatre & trois.* NOEL-Biarne, *de gueules à vne Bande d'or chargée de trois Fermaux du champ.* ROYER-Saint Micault en Bourgongne, porte *d'azur au Lion d'or accompagné de trois Estoilles de mesme escartelé,* de la Rochette cy-apres. HAVELDONCQ à Gand, *d'argent a trois Couronnes de Roses de gueules feuillées de sinople.* DALEM, *de gueules a deux Fasces bretessées & contrebretessées d'argent.* MATIGNON, *d'or à deux Fasces nouées de gueules à l'orle de neuf Merlettes de mesme.* TRAVTHSON, *d'azur a vn fer de Cheual d'argent.* BVSILLON-Flameran, *d'or à cinq Aiglettes d'azur posées en sautoir.* FORFELIERE, *d'argent à vne Fasce de trois pieces de sable.* LA ROCHETTE, *d'azur a vne Fasce d'argent chargée de trois Aiglettes de gueules, & accompagnée de trois Estoilles d'or.* DE LIGNES, *d'or à la Bande de gueules.* KERIMEL en Bretagne, *d'argent à trois Fasces de sable.* DANES auparauant MERLY, *d'or au Cheuron d'azur, accompagné de deux Testes de Loups en chef de sable, & en pointe d'vne Rose de gueules.* BEAVFORT-Salagine, *de gueules à vn Lion d'argent.* PERRET, à Dijon ou deux Conseillers au Parlement pere & fils, le pere Commissaire aux Requestes du Palais, porte *d'azur à vne Fasce d'argent, accompagnée en chef de deux Estoilles d'or & en pointe d'vn Rocher du second.* MONTAL en Auuergne, *d'azur a trois Coquilles d'or.* SALAZARD, *coupé d'argent & de sable a vne Bande engreslée brochant sur le tout coupée de l'vn en l'autre.* D'VRBIN en Italie, *Bandé d'or & d'azur de six pieces.* FLETRAN, *d'argent a vne Bande de sable cottoyé de deux Cotices de mesme.* DE LOVVAIN, *de sable au Lion d'or, armé & lampassé de gueules; parti de gueules à la Fasce d'argent.* LANVAVLX en Bretagne, *d'ar-*

gent à trois Fasces de gueules. CHIEL, portoit *d'or a la Bande de gueules, au Lambel d'azur.* DE VVOLKENSTEIN en Allemagne, *Trenché nebulé d'argent & de gueules.* IMPERIALI à Genes, *d'azur au Pal d'or, chargé d'vne Aigle couronnée de sable, armée & lampassée de gueules.* POVGNY, *d'argent au Lion couronné d'azur.* MARSAILLE en Picardie, *d'argent à trois Lions de gueules.* MAVSSIGNY, *d'argent à la Croix de sable cantonnée de seize Merlettes de mesme.* DE BVVCK à Gand, *d'or à cinq Trefles d'azur posées en sautoir.* DAMPIERRE, *de gueules à deux Leopards d'or l'vn sur l'autre.* RVMIGNY, *de gueules à vn Lion d'or armé lampassé & couronné d'argent,* GROPEIN, *d'azur à vne Fasce d'or, accompagnée de trois Besans de mesme.* LANGVEOVEZ en Bretagne, *d'or à trois Fasces ondées d'azur, au Chef de gueules.* DEBINSCHI en Pologne, *d'or à vne Royne de carnation escheuelée & couronnée au champ vestue de gueules les bras esleues en croix assise sur vn Ours de sable.* SOBIESQVI aussi en Pologne, porte *de mesme.* VVTKERCKE, *d'argent à la Croix de sable, chargée de cinq Coquilles de saint Iaques d'or.* MONTPELLIER, *d'or à vn Tourteau de gueules.* SALMART-Ressis, *coupé d'argent & de sable, à vne Bande dentelée de l'vn en l'autre.* BRAZEY, *de gueules à vne Croix d'hermines.* DOMERY, *de gueules au Sautoir dor.* FRASNAY, *d'azur à trois Pals d'argent.* SAINT CHRISTOPHLE, *d'Hermines au Chef de gueules.* DE NEDONCHEL, *d'azur à la Bande d'argent.* VELDENTZ, *d'argent au Lion d'azur armé & lampassé d'or.* BEAVBOIS en Bretagne, *de gueules à trois Estoilles d'argent.* GENTILI a Genes, *cinq points d'azur equipolés à quatre d'or.* LA POYPE-Saint Sulpis, *d'or au Lion de gueules.* POT en Flandres, *d'or a Pot ou Marmitte de sable, escartelé de gueules à cinq Coquilles posées en sautoir, sur le tout palé d'or & de gueules de deux pieces, au Chef d'hermines.* DIVION, *d'argent au Lion de gueules armé & lampassé d'or, la queue passée en sautoir.* MAZOVIE, *de gueules à vne Aigle d'argent membrée accollée & couronnée d'or.* RVFO-Sesse, *coupé endenté d'argent & de sable.* VVALKENBVRG, *d'argent au Lion de gueules la queue fourchue & passée en sautoir.* BONARD-Espiry, *d'azur à vne Bande d'argent chargée de trois Roses de gueules.* DE FONTETTE au Duché de Bourgongne, *d'azur à trois Fasces d'or.* LA BELLIERE en Bretagne, *d'azur au Chef emmanché de sable.* DELBIEST-Thoairé, *d'argent à la Bande de gueules chargée de trois Coquilles d'or.* LA VERNE à Dijon dont vn President au Parlement, Seigneur d'Athée, portoit *d'azur à trois demy Vols d'or mouuans de l'abisme chargés en cœur d'vne Rose de gueules.* MENDEZ en Galice, *d'argent au Lion de gueules chargé de trois Bandes d'or.* TROVSSEAV, *de gueules à trois Trousseaux ou Paquets d'or liés de sable.* GALAND-Viguiere, *d'argent au Santoir engreslé de gueules,* RECEY, *d'argent à vne Croix ancrée de sable.* DE TORCY en Bourgongne dont les Seigneurs de Venarey, *de gueules à la Bande d'argent.* KERSALIO en Bretagne, *d'argent à trois Fasces de sable, au Lion de gueules armé lampassé & couronné d'or brochant sur le tout.* VELLERAVL, *d'argent à trois Fasces de gueules.* MERDRIGNAC en Bretagne, *d'or à deux Fasces noüées de gueules accompagnées de neuf Merlettes de mesme possées quatre deux & trois.* BERGER-Biard, *d'azur a vne Aigle d'or, à la Bande d'argent chargee de trois Mouchetures d'hermines de sable brochant sur le tout, au Chef de gueules chargé de trois Roses du second.* VVYTENDAELE à Gand, *d'azur au Vol d'or.* DIXMONDE ou DIXMVDE, *Fascé d'or & d'azur de huit pieces, au Sautoir de gueules brochant sur le tout.* SECHELLES, *d'azur Fretté d'or.* ESTIENNOT, *de gueules au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Roses & en pointe d'vn Oyseau de mesme.* ZVYLEN, *de gueules à trois doubles Fusils d'argent.* CALONNE, *d'argent à vne Aigle de sable.* GODECHART ou Gaudechart, *d'argent à neuf Merlettes de sable posées quatre trois & deux.* DE MAVLDE, *d'or à la Bande de sable Frettée d'argent.* QVERRIEV, *d'azur au Chef d'or à vn Lion de gueules brochant sur le tout.* LA MOVSSAYE en Bretagne, *d'azur Fretté d'or.* PVTTE à Gand, *d'azur a trois Annelets d'or.* La Ville D'AVALLON au Duché de Bourgongne, porte *d'azur à vne Tour d'argent maçonnée de gueules.* MONTREAL, *d'azur à vne Bande ondée d'or* ROEN, *d'azur à trois Cheurons d'or.* BOVTERSEM, *de sinople à trois Macles d'argent.* GVIGNEN en Bretagne, *d'azur semé de Fleurs de Lis d'argent, au Lion de mesme.* BAL-la Grange, *de sable à deux Cheurons d'argent.* VERDON au pays de Gex, *d'azur au Lion d'or.* PALAGNIN, *d'or à trois Bandes d'azur.* SAVLA à Genes, *d'argent à vne Aigle de gueules membrée d'azur.* DE CAVRIE, *d'argent à vn Lion de sable, armé & lampassé de gueules.* DE RECOVRT, *de gueules à trois Bandes de Vair, au Chef d'or.* DV PONT en Sauoye, *d'azur à vne Bande ondée d'argent.* BAZINCOVRT, *Fascé d'or & d'azur de six pieces,* alias, *d'argent à trois Fasces de gueules.* DE PRESLE, *d'azur a trois Lions naissans d'or.* KERLOVENAN en Bretagne, *de gueules à la Bande fuselée d'or.* CARBOLAY en Espagne, *d'or a vne Bande d'azur chargée trois Barres eschiquetées du champ & de sable, accompagnée de deux Roses de*

gueules. PREMENTORIA à Genes, *coupé de gueules & de sable a vne Fasce losangée, de cinq pieces d'argent*. LE COQ, alliance de la maison de Saint Simon en Picardie, *de gueules a trois Pals de Vair, au Chef d'or chargé d'vn Lion issant du champ*. HINGANT en Bretagne, *de gueules a vne Fasce d'or, accompagnée de sept billettes de mesme, quatre en chef & trois en pointe*. BALAISON, *d'Hermines a la Bande de gueules*. LA PEYRE-Ribiers, *d'or a vne Aigle de sable bequée & membrée de gueules*. ZACHARIAS à Genes, portoit *d'or escartelé de gueules*. BECQVETIN, *d'or a vne Croix fleurennée de gueules, a la Cotice d'azur brochant sur le tout*. GORGVETTE à Amiens, *d'argent a vne Hure de Sanglier de sable, accompagnée de trois Croissans de gueules*. BERNEMICOVRT, *d'azur au Chef d'argent brisé d'vn Lambel de gueules*. FAVDRAS, *d'azur à vne Croix d'or, parti d'argent au Lion de gueules; escartelé d'azur a trois Iumelles d'argent*. RAINCHEVAL ou Rincheual, *de gueules au Lion d'or*. LESLEIN en Bretagne, *Losangé d'argent & de sable*. DOVSSE', *de sable a trois Os de iambes rangés en fasces*. BATTANDIER, *d'or au Lion de sable armé & lampassé de gueules entre deux Pals de mesme*. DV PRE'-Chamaignieu, *d'azur a vn Cheuron d'argent, au Huchet d'or posé au premier canton*. DE LA TILLAYE la Chaise, *d'azur au Cheuron d'or, accompagné de trois Estoilles de mesme*. DE VINGLES en Bourgongne, *d'azur à la Fasce d'argent, escartelé d'azur à trois Heaumes d'or*. BLONDEL-Ioigny, *de gueules à vne Aigle d'argent*: Adrian de la Morliere dit que Scohier blasonne mal les Armes de Blondel-Pamele, *de gueules a vne Aigle d'or*. VVAILLY, *de sable à la Bande d'or*. KERMELLEC en Bretagne, *Vairé d'argent & de gueules, à la Bordure engreslée d'azur*. MALESPINE, porte *de gueules au Lion d'or tenant de ses deux pates vne branche d'espine de sinople*. BALARIN-Policnay, *d'azur a vn Cheuron d'or, au Chef d'argent*. DE CLERY en Picardie, *d'argent à trois Tourteaux de gueules, escartelé d'argent a la Fasce d'azur*. DE FRESTEL, *de gueules Fretté d'argent*. DE SEMPY, *d'argent au Lion de sable armé & lampassé de gueules*. MVSVILLAC en Bretagne, *Vairé d'or & d'azur, à la Cotice de gueules*. DE BONNE en Poitou, *d'or au Lion de gueules, a la Bordure de sable besantée d'or*. LA ROSIERE, *d'argent au Cheuron de gueules chargé de trois Roses d'or*. CHARRVEL en Bretagne, *de gueules à vne Fasce d'argent* VAIGYE'-Lupigny, *de gueules au Cheuron d'or, accompagné en chef de deux Croissans d'argent, & en pointe d'vne Teste de More du second, couronnée de mesme*. POISAT, *d'or au Baston noüeux mis en bande de sable, chargé d'vn Sceau d'argent*. DV BOS en Arthois, *d'argent au Lion de sable armé & lampassé de gueules*. D'EVDIN, *d'argent à l'Aigle d'azur*. DE SAINTRAN, *d'argent à la Bande d'azur, chargée de trois Croissans d'or, & accompagnée de trois Merlettes de sable*. DONGES en Bretagne, *Eschiqueté d'or & d'azur*. BOVRGEOIS-Verny, *de gueules à vn Dragon d'argent*. VAGNON-Truffarel, *Bandé d'argent & d'azur de six pieces, la troisiesme Bande chargée d'vne Croix fleuronnée au pied fiché de gueules*. CONVELAIRE, *d'argent au Lion d'azur, armé & lampassé de gueules*. DE LA RVE, *d'argent a trois Fasces de gueules*. BLEHEDAN en Bretagne, *d'or à la Croix de gueules cantonnee de quatre Molettes de sable*. PEYRIEV-la Cour, *d'azur au Paon d'or, posé sur vne branche de sinople, & accompagné de trois Merlettes du second*. BOSSEBECQ, *d'argent au Lion d'azur armé lampassé & couronné de gueules*. DE VVARTY, *de gueules à la Bande losangée d'or*. COMENAN en Bretagne, *cheuronnée d'argent & de sable de six pieces*. BLOIS-Treslon, *de gueules à trois Pals de Vair, au Chef d'or*. KERMAN ou Kermen ancien, que le sieur d'Hozier à la fin de l'Histoire de Bretagne de Pierre le Baud nomme KERMAVAN, portoit *d'or au Lion d'azur*: Vn de cette maison deffendant vne forteresse assiegée de laquelle les ennemis ayant enfoncé & abbatu la porte, il y mit vne Roüe au trauers, & à la faueur d'icelle se deffendit si genereusement, qu'il empescha l'entrée & la prise de la place; en memoire dequoy il chargea l'espaule du Lion de ses Armes d'vne Tour d'argent soustenuë d'vne demie roüe, que ledit sieur d'Hozier & apres luy le sieur de la Colombiere, blasonnent Tour roulante: depuis ses descendans en ont escartelé leur Escu, mettant *au premier & quatriesme cette Tour sur vne demie Roüe d'argent en champ d'azur, & au deux & trois* leur ancien Escu *d'or au Lion d'azur*. DE BOFFLES, porte *de sinople à deux Bandes d'or*. PILA, *d'argent à trois Roses de gueules, au Chef d'azur chargé de trois Pilliers du champ*. FRANQVIS à Genes, *de gueules à trois Couronnes Royales d'or, au Chef de Malte*, qui est *de gueules à la Croix d'argent*. COETTEDREZ en Bretagne, *de gueules à vne Fasce d'argent*, qui est de Charruel, *escartelé d'argent au Lion de gueules* POBEL-Saint Alban, *de sinople à la Bande d'or, chargée de trois Coquilles de sable*. DE BOVSSIES, *d'azur à la Croix d'argent*,

De Leval à Dijon, portoit *de sable à deux Fasces d'or, au Chef de mesme chargé de trois Estoilles de gueules.* Poncerd, *d'azur a la Fasce d'argent, accompagnée de deux Estoilles d'or en chef, & en pointe d'vn Croissant du second.* Negra à Genes, *d'argent a trois Fleurs de Lis d'azur, au Chef endenché de gueules.* De Creseqves en Picardie, *d'azur à trois Tierces d'or, au Chef de mesme.* De Bvssv, *d'argent a vne Bande de sable, chargée de trois Coquilles d'or.* Tvrnebvs, *d'azur a vne Bande d'argent.* Eder en Bretagne, *de gueules a vne Fasce d'argent, accompagnée de trois Quintefeuilles de mesme.* Balan, *d'azur a vn Balancier d'or, accompagné en chef d'vne Estoille herissée acostée de deux autres Estoilles de mesme, & en pointe d'vn Croissant d'argent.* Blanchecovrt-Eougieres, *parti, au premier d'argent a l'Aigle esployée de gueules, escartelé gironné d'azur & d'or de six pieces a vn Escusson d'argent en cœur; au deux d'argent au Lion de sable armé & lampassé de gueules, au Chef de mesme chargé de trois Trefles d'or.* Iego en Bretagne, *d'argent a trois Cheurons de gueules besantés d'or, escartelé d'argent a deux Fasces de sable, a la Bordure de gueules besantée d'or.* Vavchier, *de gueules a trois Paeles de Maçon d'argent.* Grilla à Genes, *de gueules à vne Bande d'or, chargée d'vn Griffon de sable.* Le Barbv en Bretagne, *d'or au Sautoir fleuronné d'azur.* Bardovl en Bretagne, *de gueules au Sautoir de Vair.* Le Savx de Piatanros, *d'azur a sept Macles d'argent posées trois, trois & vn.* Varanges au Masconnois, *d'or à quatre Bandes d'azur.* Orenge en Bretagne, *palé d'argent & de gueules de six pieces, a la Bordure de sable besantée d'or.* De Trogo, *d'argent a trois Fasces de gueules au Lambel d'azur.* Pinella à Genes, *de gueules à trois Pommes de Pin d'or.* La Covldraye en Bretagne, *Vairé d'argent & de sable à la Cotice de gueules.* Vassaliev, *Vairé d'argent & de gueules.* Pontchasteav en Bretagne, *de Vair à vn Croissant de gueules.* Bellegarde-Buffauant, *Palé d'argent & de sable de six pieces, à la Fasce de gueules, chargée de trois Casques d'or.* Vareilles, *Burelé d'or & d'azur, au Lambel de gueules.* Le Corps des Marchands Pelletiers à Paris, ont *vn Escu d'azur à vn Agneau Pascal d'argent la banderolle de gueules chargée d'vne Croix du second.* Oliuier de Cromvvel General des Anglois cõtre le Roy d'Angleterre son Seigneur, Lieutenant & Gouuerneur d'Irlande, & Chancelier de l'Academie d'Oxford, portoit *parti de deux & coupé d'vn, au premier vn Lion, au deux trois Iauelots, au trois vn Cheuron accompagné de trois Fleurs de Lis, au quatre trois Cheurons, au cinq vn Lion, au dernier vn Cheuron chargé d'vne Estoille à six raiz.* Boches, *de gueules à la Bandes componnée d'or & d'azur.* Saint Brice en Bretagne, *palé d'or & de gueules de six pieces.* La Republique de Lvqves, porte *d'azur au mot LIBERTAS posé en bande d'or, cottoyé de deux Cotices de mesme.* De Rayne en Bourgongne, portoit *d'azur à cinq Pals retraits en tranché d'or, escartelé d'or à cinq Pals cometés de gueules,* qui est vne alliance qui se voit aux Cordeliers du Fauxbourg Saint Laurent de Chalon à l'autel des trois Rois, ou vn de ce nom est representé à vne des fermetures du retable, dans vn tableau de la Natiuité de nostre Seigneur auec ses Armes qui sont au premier quartier : & sa femme pareillement representée à l'autre fermeture dans vn tableau de la Purification de la Vierge, à aussi ses Armes qui sont cet escart, mises au dessous de celles de son mary, dans vn mesme Escu qui est diuisé *en tranché*, exemple qui est remarquable & tres rare ; & des Armes de cette femme, leurs descendans s'en sont seruis pour escarteler leurs Escu, comme il se voit en l'Eglise Cathedrale de Saint Vincent dudit Chalon, en la Chappelle de la Croix, & dans les Cloistres de ladite Eglise : Quelqu'vns de ce nom ont chargé le bout de ces Pals *d'vn baston d'or brochant sur le tout.* Vzodimare à Genes, *de gueules à quatre Fasces ondées d'argent.* Bovrgeois-la Palu, *de gueules à la Bande d'or au Chef d'argent.* Tizé en Bretagne, *d'argent au Lion de sable coupé de gueules, armé lampassé & couronné d'or.* Saint Perne en Bretagne, *d'azur semé de Rustres d'argent.* Leheve en Bretagne, *d'or à trois Trefles de gueules.* Brvnetel, *d'argent à vn Lion de sable, au Lambel de gueules besanté d'or.* Dovrs, *d'argent à vn Lion de gueules*, alias, *d'azur au Chef d'or, au Lion de gueules brochant sur le tout.* De Rosny, *d'or à deux Fasces de gueules.* Vvarlvset, *de sinople à vne Fasce d'argent, à la Bande fuselée de gueules brochant sur le tout.* Cheveigné en Bretagne, *de sable a quatre Fusées mise en fasce d'or, accompagnées de six Besans de mesme.* Bariot, *d'azur au Griffon d'or & vne Estoille de mesme posée au premier canton.* Zelande, Prouince des pays bas, porte *d'or coupé ondé de mesme & d'azur de six pieces, au Lion naissant de gueules sur or.* Ravastain, *d'argent à trois Cheurons de gueules.* Boyvert, *d'or à vne Bande d'azur*, Genes qui à pour patron de sa Republique, Saint George,

porte *d'argent à la Croix de gueules*. La Ravoire en Sauoye, *palé d'argent & de gueules, a vne Bande d'azur brochant sur le tout*. Breton en Piedmont, *d'or a cinq Bandes d'azur*. Overissel Prouince des Pays bas, porte *d'or au Lion de gueules, à vne Deuise ondée d'azur*. Tremerrevc en Bretagne, *Eschiqueté d'or & de sable*. Bricsavd-Montespin, *d'azur à vn Besan d'or*. Vtrecht, Prouince des Pays-bas, porte *Tranché de gueules & d'argent* Brignon, *de sable à cinq Rocs d'or posés en sautoir, parti Fascé d'argent & de sinople de six pieces*. Gandelin, *de gueules à vn Gantelet a iouster d'argent*. Thomas à Montmorillon dont des Senechaux du lieu, & vn Procureur general au Parlement de Dijon, *d'or à la Bande d'azur, accõpagnée en chef d'vne Teste de More de sable bandée d'argent, au Chef de gueules chargé d'vne Croix ancrée d'argent*. Richardot, *d'azur à deux Palmes d'or mises en sautoir, accompagnées de quatre Estoilles de mesme*. Brvgnon-Bachelay, *d'azur a trois Trefles d'or*. Trevecar en Bretagne, *d'azur au Leopard d'argent, accõpagné de six Coquilles* alias *Besans d'or*. De Maillerois, dõt deux Cõseillers au Parlement de Bourgongne, *d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Tourtes couronnées du second*. Vetvs, *d'or a vne Rose de gueules feuillée & soustenue arondy de sinople, au Chef d'azur chargé de trois Pals d'argent*. Romanet, *d'azur a vne Teste & col de Leurier d'argent accollé d'or*. Garadevr, *d'azur à deux Croissans addossées d'argent*. Saint Denoval en Bretagne, *de gueules a dix Billettes d'or posées quatre trois, deux & vne*. Reydet-Choisy, *d'azur a la Fasce d'or, accompagnée en chef de deux Estoilles & en pointe d'vn Croissant de mesme*. Vst en Bretagne, *de sable Fretté d'argent*. Rvbis, *d'or a vne Montagne d'azur, surmontée de trois Rubis de gueules posés deux & vn*. Rigney au Comté de Bourgongne, *de sable au Lion d'argent couronné d'or*. Tremignon en Bretagne, *d'argent a trois Escussons de gueules chacun chargé de trois Fusées d'or*. Salvaga à Genes, *d'or à vn Tourteau de sable chargé d'vn Lion d'argent*. Garin, *de gueules au Cheuron d'or, accompagné de deux Estoilles en chef & d'vne Rose en pointe de mesme*. Ronchevol, *d'or a vne Aigle de gueules membrée & becquée d'azur*. Bavdot en Bourgongne, maison finie en celles de Saux & de Rochechouart, portoit *d'azur a trois Testes de Leopards d'or, au Chef d'argent chargé d'vne Croix patée au pied fiché de sable*. Vne genealogie qui m'a esté communiquée par Monsieur le Conseiller Bouhier, porte que cette maison, desia finie en la personne d'vne Anne Baudot mariée en M. CCC. XXXVIII. à vn Pierre de Clarembaut, Angeuin, fils du Seigneur de Plesse en Anjou, d'ou il fut deschassé par le Duc, & ses biens confisqués, se retira au seruice du Duc de Bourgongne, & par le mariage qu'il contracta auec cette heritiere de Baudot, qui portoit pour lors, *d'or a vne Bande de gueules cottoyée de deux Bastons de mesme*, il fut obligé & ses descendans de porter les surnoms & Armes de Baudot auec celuy de Clarembaut, & escartela de ses Armes, qui estoient *d'azur a trois testes de Leopards d'or*, lesquelles furent conserués par ses successeurs y adioustant le Chef & quitterent le nom de Clarembaut. Varana en Italie, Princes de Comerin, portoit *de Vair*. Groningve, Prouince des Pays-bas, porte *d'or à vne Aigle esployée de sable, chargée en l'estomach d'vn Escusson de gueules surchargé d'vne Fasce d'argent*. Le Roy de Suede, porte *escartelé, au premier & quatriesme* de Suede, *au deux & trois* de Finland, qui est *Barré d'argent & d'azur de six pieces, au Lion d'or brochant sur le tout*: (aucuns disent seulement *d'azur au Lion d'or*) *sur le tout* du Palatinat de Rhein, *escartelé* de Bauiere : l'Escu de ce Roy est supporté *de deux Lions couronnés d'or*. Rappetovr, *d'hermines a trois Cheurons de gueules*. Le Comte de Barby en Allemagne, *de gueules a vne Rose d'argent, escartelé d'argent à vne Aigle de gueules*. De Trestovdan, porte *d'azur à trois Cheurons couchés en bande d'or cotoyés & soustenus de deux Cotices de mesme*, qui est de Trestoudan, *escartelé d'azur au Cheuron d'or accompagné de trois Fleurs de Lis de mesme*. Alb en Alsace, porte *d'argent parti de gueules à la Fleur de Lis sur le tout partie de l'vn en l'autre*. De Sarcey-Arconcey au Duché de Bourgongne, porte *d'argent à la Croix de gueules chargée de cinq Roses du champ*. La Ville de Montcenis au mesme Duché, porte *d'azur a trois Testes de Vieillards d'argent, escartelé de sable a trois Vrnes d'or*. Oraison en Prouence *de gueules a trois Fasces ondées d'or*. Algist en Angleterre, *de gueules au Sautoir d'argent*. Hermengavd en Prouence porte *de gueules au Chasteau à trois Tours ouuert d'argent maçonné de sable, accompagné de trois Croisettes d'or*. Fenestranges, *d'azur a la Fasce d'argent, accompagnée en pointe d'vne Quintefeuille de mesme*. Albise, *d'or à la Croix losangée de gueules*. Bvfardan-Gresoles en Forest, porte *d'azur au Lion d'argent armé & lampassé de gueules, accompagné de trois Besans d'or*.

FIN



TABLE

DES MAISONS ET FAMILLES DONT LES Armoiries sont representées & blasonnées en ce Liure.

A



Caſillac

D

de Foussy

L

O

P

Soler

T

FIN DE LA TABLE

FAVTES A CORRIGER, OVTRE CELLES DESQVELLES LE Lecteur s'apperceuant y suppléra, & adioustera les obmissions marquées parmy ces corrections.

EN l'epistre au Lecteur, troisiesme page triomphans, lisés triomphaux. Page 6. ligne 53. NOBET, lisés NOBLET. Page 19. ligne 11. apres Sautoir adjoustés alaisé. Page 31. ligne 2. ostés englanté. Page 37. lignes 35. & 36. Sergius lisés Sergius. Page 50. ligne 38. deux lisés trois. Page 60. ligne 32. deuant D'AMANGES mettés XLIV. ligne 37. LXVII. lisés XLVII. Page 71. ligne 4. apres Lion d'or, adjoustés, Les sieurs de Sainte Marthe disent la queuë fourchuë, & couronné, armé & lampassé de gueules parlant de Louys-Iean Seigneur de Bellenaue en Bourbonnois, qui espousa Magdelaine d'Anjou, fille naturelle de René d'Anjou Roy de Sicile, Duc d'Anjou &c. Page 92. ligne 20. apres bras adioustés, & l'oyseau sur le poing. lignes 27. & 28. au siege des Chanoines, son espée au costé reuestu d'vn surplis auec l'Aumuse, lisés aux sieges des Chanoines, à la premiere place apres les Dignités de l'Eglise, comme Chanoine né, son espée au costé le baudrier par dessus le surplis dont il estoit reuestu, auec l'Aumuse sur le bras & l'oyseau sur le poing. Pag. 120. ligne 26. VI. lises VII. Page 147. ligne derniere naissant lisés issant. Page 151. ligne 14. apres Losanges adjoustés d'argent Page 158. ligne 29. CHEVRIERES lisés CHEVRIERS Page 178. ligne 7. accompagnées lisés cantonnée. Page 194. ligne 11. apres Beuf, adjoustés de gueules, ligne 2. apres pieces adjoustés d'argent. Page 228. ligne 32. apres largeur, adioustés ou enuiron. Page 230. ligne 16. ostés V. Page 258. ligne 15. siette lisés assiette. Page 284. ligne 2. AQVILAR, lisés AGVILAR. Page 291. ligne 12. F. point de la dextre de la pointe de l'Escu. G. le point ou place appellé le nombril, lisés F. le point ou place appellée le nombril. G. le point de la dextre de la pointe. Page 306. ligne 37 apres gueules adjoustés au sept d'azur à l'Aigle la teste contournée couronnée d'or, qui est d'Anhalt. ligne derniere trois lisés quatre. Page 310. ligne 9. APENTIS lisés ARPENTIS. Page 314. ligne 32. EPPOYE' lisés ESPLOYE'. Page 318. ligne 9. apres terrassé adjoustés à vn Escusson d'or à la pointe chargé d'vn Lion couronné de gueules. Page 330. lignes 6. & 7. viurées d'argent lisés viurées de gueules. Page 333. ligne 5. apres gueules adjoustés parti d'or. Page 339. ligne 23. apres gueules adioustés en croix. Page 340. lignes 13. & 14. apres Flambeaux adjoustés d'or. Page 392. ligne 35. PLORET lisés PLOREC. Page 408. ligne 7. apres accompagnées adjoustés d'vne Estoille en chef, &c. Page 411. ligne 1. CATZENNELBOCH, lisés CATZENELEBOCHE. Page 418. transposés les nombres XVI. & XVII. Page 426. ligne 17. SRABONNE lisés STRABONNE. Page 427. ligne 9. apres front adioustés quelqu'vns adjoustent accollé d'vne escharpe de gueules. Page 429. ligne 40. deuant VOVHEL mettés le nombre XI. Page 431. ligne 46. QVEILENEC lisés QVELLENEC. Page 435. ligne 31. apres l'autre adjoustés. Cette Ville qui a letui de porte aux armes de nostre Roy victorieux Louis XIII. pour secourir le Duc de Mantouë son vassal, à cause du Duché de Neuers, à esté souuent menacée d'estre retirée de ses mains, notamment l'an M. DC. XXX. au mois de May sa Majesté estant à Dijon en intention de passer les monts vne seconde fois, on luy escriuit qu'elle estoit assiegée, ce qui me donna sujet (prenant vn bon augure de l'etymologie de ce mot SVZE, qui en langue Persane signifie vn LYS) de dresser vn epigramme Prophetique & excitatif pour ledit voyage, que cette porte demeureroit pour toufiours à la France :

Persequere, Italicis, Princeps, nec desice coeptis,
Tutela, quæ sunt Mantuæ.
Persequere, & tibi par fastus Thrasonis Iberi,
Ducisque fraudes despice.
Qua data porta veni, Susa tibi mœnia surgunt,
Mansura in æuum Lilio.
Persarum sic lingua docet præsaga futuri :
Sic SVSA LILIVM sonat.

Page 436. ligne 26. ARENALA, lisés ARELLANA, ligne 18. apres partie adjoustés, Les Comtes de AGVILAR y adjoustent vne Bordure d'azur chargée de huit Fleurs de Lis d'or. Page 442. ligne 25. Vienne lisés Vingeque. Page 445. ligne 35. deuant BOVLIN, mettés le nombre X. Page 451. ligne 25. MARQVERON, lisés MARGVERON. Page 459. lignes 6. & 7. le premier d'azur à vne Croix ancrée d'argent (Croix qu'elle portoit en son ancien Escu) le second de Bourgongne moderne & ancienne, lisés le premier de Bourgongne moderne, soustenu de Bourgongne ancienne : le second d'azur à vne Croix ancrée d'argent son ancien Escu. Page 470. ligne 30. MVRAIMER, lisés MVRHAIMER. Page 481. ligne 18. apres Chaussé, adioustés 1. porte coupé (que Bara blasonne mal parti en fasce) d'or & de gueules à pointes opposées de l'vn en l'autre. Page 482. ligne 22. BREDDERODIE, lisés BREDERODE. Page 510. ligne 55. sinople lisés gueules Page 518. ligne 14. six lisés quatre. Page 523. ligne 7. deuant CORNARA, mettés le nombre IV. Page 524. ligne 16. FAVCEMBERQVE lisés FAVCEMBERGVE. Page 527. ligne derniere LE MAZVRIER, lisés LE MAZVYER. Page 528. ligne 1. LE MAZVRIER, lisés LE MAZVYER. Page 543. ligne 10. apres vne adjoustés, quelqu'vns de la famille ne mettent que trois Plates ou Besans. Page 544. ligne 20. ostés BERMVDEZ & au lieu de portent lisés porte. Page 548. ligne derniere, BAVCRNY, lisés SAVORNY. Page 549. ligne 9. MAYCT, lisés MAYOL Page 550. ligne 12. apres rond adjoustés d'argent. Page 564. ligne 6. RATELVVITZ, lisés RASTELVVITZ. Page 567. ligne 21. BREIE' lisés BREZE'. ligne 22. IX. lisés IV. Page 569. ligne 13. REIDESER, lisés REIDESEL. Page 591. ligne 12. deuant SOLAGES mettés le nombre IV. ligne 14. deuant BRETHE le nombre VI. ligne 15. deuant BARAVLT le nombre VII. Page 583. ligne 24. MONIEV, lisés MORNIEV. Page 586. ligne 26. Vairé lisés de Vair. Page 618. ligne 4. apres Salemandre, adjoustés d'or. ligne 9. apres Suisse, adioustés Taillé d'azur. Page 630. ostés deuant COSTE le nombre I. Page 631. ligne 17. D'ENNNEKHL, lisés D'ENNENKHL. Page 634. ligne 29. SARNT, lisés SAINT Page 637. ligne 15. CORMICVL lisés CORMIEVL. Page 647. ligne 47. TROVSSEAV lisés TROVSSEAV-Launoy. ligne 49 TAVEKIRCHEN, lisés TAVFKIRCHEN. Page 649. ligne 1. VII. lisés II. ligne 2. VIII. lisés III. Page 655. ligne 14. BARISAM, lisés BARISANI. Page 660. ligne 7. apres MANRIQVE, adioustés Comtes de Trebinno & de Paredes de Naual. ligne 8. apres l'autre adjoustés à la Bordure componnée de Castille & de Leon. Page 664. ligne 3. ENOVVILLE lisés ENONVILLE. ligne 45. d'azur lisés d'or, ligne 17. Merlettes lisés Molettes. Page 665. ligne 50. huit Escussons d'argent surchargés d'vne Bande d'or, lisés huit Escussons d'or, surchargés d'vne Bande de sable. Page 667. ligne 28. apres tranché adjoustés d'azur. Page 669. ligne 54. qu'ils sont ployés lisés qu'ils sont dos contre ventre, & sont ployés. Page 670. lignes 52. & 53. d'azur à la Fleur de Lis d'or costoyée en pointe de deux Macles de mesme, lisés d'azur à la Fleur de Lis d'or accostée au pied de deux Macles de mesme, ligne 54. fermées ioints & mouuantes, lisés fermés ioints & mouuans. Page 671. apres l'autre adjoustés, d'argent. Page 672. ligne 3. de gueules à six Fleurs de Lis de sable, lisés de gueules accompagnée de six Fleurs de Lis de sable. Page 676. ligne 19. apres fasces adjoustés d'argent.


Österreichische Nationalbibliothek
+Z155062406




Österreichische Nationalbibliothek
+Z155062406